HEINRICH GRAETZ

HISTOIRE DES JUIFS

TRADUIT DE L'ALLEMAND PAR MM. WOGUE ET BLOCH

VOLUME 2

PARIS
A. LÉVY
1882

INTERNET
FRANÇOIS-DOMINIQUE FOURNIER
2004

PDF
AAARGH
2008

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Première époque — Le recueillement après la chute

Chapitre XI — Les Juifs dans la Babylonie et en Europe — (jusque vers 650)

Peu de temps après la clôture du Talmud, alors que plusieurs des docteurs qui avaient pris part à ce travail de coordination enseignaient encore à Sora et à Pumbadita et que le souvenir des persécutions de Peroz vivait encore dans toutes les mémoires, les Juifs furent assaillis en Perse, sous le règne de Kavadh (Cavadés, Cobad), le deuxième successeur de Peroz, par de nouveaux malheurs. Kavadh (488-531), qui ne manquait pas de qualités, était très faible de caractère ; sous l'influence de quelques fanatiques, il persécuta tous les hérétiques. Le principal instigateur de ces violences fut Mazdak, prêtre du culte du feu, qui voulut réformer la religion des mages. Partant de ce principe que la cupidité et la concupiscence sont pour les hommes la source de tous les maux, il croyait assurer la victoire de la lumière sur les ténèbres, d'Ahura-Mazda sur Angro-Mainyus, en faisant disparaître ces deux passions ; en conséquence, il établit la communauté des biens et la communauté des femmes, il permit même les relations entre proches parents. A ses yeux, le communisme était la voie la plus sûre pour amener le triomphe de la doctrine de Zoroastre. Se montrant très désintéressé et menant une vie d'ascète, Mazdak acquit bientôt une grande influence sur une partie des Perses, et vers 501, il comptait de nombreux partisans. Ceux-ci avaient pris le nom de Zendik, c'est-à-dire vrais sectateurs du Zend, la religion de la parole sacrée. Le roi Kavadh protégea Mazdak et préconisa ses réformes, il décréta que tous les habitants de la Perse étaient tenus d'adopter les nouvelles doctrines et d'y conformer leur conduite.

Les basses classes de la population, sans fortune, sans éducation et sans moralité, suivirent avec empressement la nouvelle religion de Mazdak ; elles s'approprièrent les biens des riches et s'emparèrent des femmes qui leur plaisaient. Il en résulta qu'à cette époque on ne savait plus distinguer entre le vice et la vertu, la propriété et le vol. Les grands du royaume détrônèrent Kavadh et le jetèrent en prison, mais il fut délivré et replacé sur le trône avec l'aide des Huns, et, de nouveau, il fit mettre en pratique les doctrines de Mazdak. Juifs et chrétiens eurent à souffrir de ces folies; on les dépouilla de leurs biens et on leur prit leurs femmes. Les Juifs, qui avaient toujours attaché la plus haute importance à la pureté des moeurs et à la sainteté du mariage, paraissent avoir défendu par les armes l'honneur de leurs jeunes filles et de leurs épouses. Une révolte éclata, en effet, en ce temps, parmi les Juifs babyloniens, et il est bien probable que cette révolte était spécialement dirigée contre les tentatives communistes des Zendik. A la tête de ce mouvement se plaça le jeune exilarque Mar-Zutra II.

Mar-Zutra (né vers 496) était le fils de ce savant Huna qui, à la mort de Peroz, fut élevé à la dignité d'exilarque (488-508). Quand son père mourut, il était encore tout jeune. Dès qu'il eut atteint l'âge d'homme, il prit les armes pour défendre les droits de la famille et de la propriété. Aidé de quatre cents vaillants compagnons, il attaqua les partisans de Mazdak, et réussit, selon toute apparence, à les chasser de la partie de la Babylonie habitée par les Juifs. D'après la chronique, il aurait accompli des exploits remarquables, il serait même parvenu à repousser les attaques des troupes que le roi avait envoyées pour réprimer l'insurrection, à conquérir l'indépendance des Juifs et à imposer un tribut aux habitants non juifs de la Babylonie. Mahuza, qui n'est pas loin de Ctésiphon, devint la capitale d'un petit État juif placé sous l'autorité de l'exilarque.

L'indépendance de cet État subsista pendant sept ans. Au bout de ce temps, la petite troupe juive fut battue par un corps d'armée perse et l'exilarque fait prisonnier. Ce dignitaire et son vieux grand-père, Mar-Hanina, furent exécutés et leurs corps mis en croix prés du pont de Mahuza (vers 520). Les habitants de cette ville furent dépouillés de leurs biens et emmenés en captivité, la famille de l'exilarque s'enfuit en Judée, emmenant le jeune fils de ce dernier, qui était né après la mort de son père et portait également le nom de Mar-Zutra. Cet enfant était l'unique représentent de l'exilarcat, il grandit en Judée, où il se distingua plus tard par son enseignement. Ainsi, par suite des persécutions de Kavadh, la dignité d'exilarque demeura pendant un certain temps sans titulaire, les écoles furent fermées et les docteurs contraints de s'enfuir. Parmi les fugitifs se trouvaient Akunaï et Guiza ; ce dernier s'établit près du fleuve Zab. D'autres se rendirent sans doute en Palestine et dans l'Arabie. Les persécutions ne semblent pas avoir sévi dans toute la Perse, car, parmi les troupes de Kavadh qui se battirent contre le général byzantin Bélisaire, il se trouva des soldats juifs pour lesquels le général perse eut les plus grands égards, il demanda même un armistice pour leur permettre de se reposer pendant la fête de Pâque.

A la mort de Kavadh, les persécutions contre les Juifs babyloniens cessèrent. Son successeur, Kosroès Nuschirvan (531-579), imposa aux Juifs comme aux chrétiens une taxe dont les enfants et les vieillards seuls étaient exempts, mais il n'en agissait pas ainsi par haine ou par intolérance, il cherchait seulement à remplir les caisses de l'État. Pendant son long règne, les Juifs vécurent tranquilles, les communautés se réorganisèrent, les écoles se rouvrirent et les docteurs qui avaient pris la fuite revinrent en Babylonie. Guiza, qui avait cherché un refuge prés du fleuve Zab, fut placé à la tête de l'école de Sora, et Simuna à la tête de l'école de Pumbadita. Ces docteurs s'appliquèrent à attirer dans les écoles de nombreux disciples, à relever l'enseignement religieux et à reprendre l'étude du Talmud ; ils continuèrent aussi, selon l'ancien usage, à réunir autour d'eux des auditeurs, pendant les mois d'Adar (mars) et d'Ellul (septembre), pour leur transmettre la tradition, les initier à l'enseignement et leur indiquer quelques questions à élucider par leurs propres recherches. Mais la force créatrice était épuisée chez les disciples des derniers Amoraim; ils n'ajoutèrent presque plus rien à la partie déjà existante du Talmud, ils fixèrent seulement d'une façon définitive de nombreux points du rituel, du droit civil et du droit matrimonial qui n'avaient pas encore été résolus ou sur lesquels les diverses écoles n'étaient pas d'accord. Les juges avaient besoin de lois certaines pour les appliquer dans les cas donnés, et les particuliers de prescriptions

claires pour pouvoir les mettre en pratique. Les docteurs de cette époque s'efforcèrent de satisfaire à cette nécessité en établissant des règles fixes là où régnaient l'indécision et l'incertitude. De là, leur nom de Saboraïm, c'est-à-dire ceux qui examinent le pour et le contre pour fixer les lois religieuses et les lois civiles. Les Saboraïm, qui poursuivirent un but tout pratique, commencèrent leur tâche immédiatement après la clôture du Talmud ; leur œuvre fut continuée par Guiza, Simuna et leurs collègues.

Guiza et Simuna mirent tout d'abord le Talmud par écrit ; ils utilisèrent, pour ce travail, et ce qu'ils avaient appris par la tradition et les notes écrites qu'ils avaient rédigées pour aider leur mémoire; quand un passage leur semblait obscur, ils y ajoutaient des explications. Ce sont eux qui ont donné au Talmud la forme sous laquelle l'ont reçu les communautés contemporaines et les générations postérieures.

A cette époque naquit une science sans laquelle la Bible serait restée un livre fermé et qui ébranla la domination jusqu'alors absolue du Talmud. L'Écriture Sainte était presque complètement inconnue à la foule, ceux qui n'avaient pas appris par la tradition, dès leur jeune âge, à en lire le texte, n'y comprenaient rien, parce que les consonnes n'étaient pas pourvues de voyelles. Dans les temps antérieurs, la nécessité avait déjà fait créer des signes pour les voyelles principales (a, i, u), mais on en faisait un usage très restreint, elles n'étaient ajoutées qu'à de rares consonnes, et, pour lire le reste, il fallait le savoir par la tradition, ou le deviner. Il était très difficile de distinguer l'un de l'autre deux mots écrits avec les mêmes consonnes et ayant une signification différente ; aussi le sens de la Bible restait-il obscur pour le peuple. Seuls les docteurs et leurs disciples savaient lire la Bible, et encore ne la lisaient-ils qu'à travers le Talmud. C'est à ce moment que partit de la Grèce en décadence un mouvement scientifique qui se propagea en Perse. Après la fermeture des écoles d'Athènes par l'empereur Justinien, les sept sages de la Grèce émigrèrent en Perse, où ils espéraient trouver protection auprès du roi Nuschirvan. Leur attente ne fut pas trompée. Sous l'impulsion des savants grecs, une école de médecine et de sciences naturelles fut fondée dans une contrée où les Juifs demeuraient en grand nombre. La linguistique fut également cultivée, principalement par des chrétiens de Syrie habitant près de l'Euphrate et en deçà du Tigre, la secte des Nestoriens, qui, à la suite d'une discussion sur une question dogmatique, s'étaient séparés de leurs coreligionnaires établis à l'ouest de l'Euphrate, les Jacobites.

Les Nestoriens étaient plus portés vers les Juifs que les autres chrétiens, leurs prêtres et leurs savants entretenaient avec eux d'excellentes relations. S'inspirant de leur exemple, les Juifs se décidèrent à étudier la Bible plus attentivement. Mais, avant tout, il était nécessaire d'en rendre la lecture plus facile en pourvoyant le texte de voyelles. Ce travail fut accompli par un ou plusieurs savants restés inconnus. D'abord, on se contenta d'ajouter des voyelles aux mots à double sens ; peu à peu on pourvut de voyelles toutes les consonnes. L'invention des signes voyelles paraît avoir été d'une extrême facilité. On transcrivit sous une forme plus petite que leur forme habituelle certaines lettres hébraïques dont le son se rapproche de celui des voyelles qu'on voulait exprimer, et on les ajouta en guise de voyelles aux consonnes. Cette innovation eut d'excellents résultats ; elle rendit non seulement le texte de la Bible plus

facile à comprendre et permit, par conséquent, à un plus grand nombre de personnes de connaître les principes généreux et la morale élevée du judaïsme, mais elle servit également la civilisation. Quand le christianisme se réveilla de la longue torpeur du moyen âge, ses guides spirituels puisèrent dans l'étude du texte original de la Bible la force de dissiper entièrement les nuages de cette sombre époque. Il leur eût été probablement impossible d'étudier l'Écriture Sainte sans les signes voyelles.

Les inventeurs babyloniens ou perses des signes voyelles ont aussi introduit dans le texte biblique un système très simple de signes pour indiquer la fin des versets et des paragraphes. Ce système, resté ignoré pendant plus de dix siècles, n'est connu que depuis une cinquantaine d'années ; il est appelé le système babylonien ou assyrien. Il a été supplanté par un autre système, plus récent, qui a pris naissance à Tibériade. On sait que pendant les persécutions de Kavadh, le représentant de l'exilarcat, Mar-Zutra, s'était réfugié en Judée ; plus tard, il fut nommé chef d'école à Tibériade. Ses descendants continuèrent à diriger cette école pendant plusieurs générations ; ils se considéraient comme les seuls exilarques légitimes, les vrais descendants de la maison de David, tandis qu'ils regardaient ceux qui occupaient de leur temps la dignité d'exilarque en Babylonie comme des usurpateurs. De là, une sourde hostilité entre les chefs religieux de la Judée et ceux de la Babylonie. Toute innovation introduite par ces derniers était repoussée ou au moins accueillie avec froideur à Tibériade. Il en arriva de même pour le système babylonien des accents et des signes voyelles. Ce système ne pouvait, du reste, pas convenir à la Palestine, par cette raison que les voyelles étaient prononcées autrement dans cette contrée qu'en Babylonie. Il fut remanié, développé et subit des modifications telles qu'il devint absolument méconnaissable et que les orgueilleux docteurs de Tibériade purent s'en déclarer les créateurs, sans craindre aucune contradiction. Ce qui les aida à établir cette croyance, c'est qu'un peu plus tard l'étude de la langue hébraïque devint une des principales occupations de l'école de Tibériade, d'où elle se propagea dans les écoles extra-palestiniennes. On a seulement découvert dans les temps modernes qu'il existait des signes voyelles et des accents babyloniens, et que le système de Tibériade n'en était que le plagiat. Quoique ceux qui ont introduit les signes voyelles dans le texte biblique eussent trouvé l'idée première de leur système chez les chrétiens syriens, ils ne les ont cependant pas servilement imités. Il est vrai que, dans les textes des chrétiens, les consonnes avaient des signes voyelles, mais les Nestoriens en sont restés au système défectueux des points qui rendent la lecture si difficile, et les Jacobites, qui se servent de vrais signes voyelles, n'employèrent ce système qu'un siècle après les Juifs.

Ni la chronique ni la tradition n'ont conservé les noms des successeurs immédiats des Saboraïm Guiza et Simuna ; ils ont été oubliés au milieu des persécutions qui avaient alors repris contre les Juifs, sous le successeur de Nuschirvan, Hormisdas IV (579-589). A cette époque les mages et les ecclésiastiques rivalisèrent d'intolérance envers le judaïsme ; les prêtres de deux religions dont l'une poursuivait la victoire définitive de la lumière sur les ténèbres et l'autre prêchait l'amour des hommes abusaient de la faiblesse de certains rois pour maltraiter les sectateurs d'un autre culte.

Hormisdas IV ne ressemblait en rien à son père Nuschirvan, il avait les instincts cruels d'un Néron. Tant qu'il resta sous l'influence de son précepteur et conseiller Buzurg-Mihir, un Sénèque perse, qui inventa, dit-on, le jeu d'échecs pour prouver à son maître que tout roi est dépendant de l'armée et de la nation, Hormisdas domina ses mauvaises passions. Une fois son précepteur retiré de la cour, il ne garda plus aucun ménagement. A l'instigation des mages, qui croyaient retarder la chute imminente de leur religion en persécutant les autres croyants, il tourna toute sa colère contre les Juifs et les chrétiens. Les écoles de Sors et de Pumbadita furent fermées et les docteurs obligés, comme sous Peroz et Kavadh, d'émigrer dans d'autres contrées (vers 581). Une partie d'entre eux s'établit à Peroz-Schabur, près de Nehardéa ; cette ville leur offrait un refuge plus sûr, parce qu'elle était gouvernée par un chef arabe. Plusieurs écoles s'organisèrent à Peroz-Schabur, une d'elles a laissé un certain renom, c'est celle de Mari.

Détesté de ses sujets, qu'il maltraitait, vaincu par les ennemis de la Perse, qui réussirent à s'emparer de plusieurs provinces, Hormisdas vit son pouvoir battu en brèche de tous côtés. Il fut d'abord vaillamment soutenu par le général Bahram Tschubin ; il récompensa son défenseur de ses services en le destituant. Bahram, irrité, se révolta contre son roi, le précipita du trône et le fit enfermer dans un cachot, où il fut tué (589). Bahram gouverna d'abord la Perse au nom du roi Kosru, bientôt il jeta le masque et s'assit lui-même sur le trône de Perse. Sous son règne, les Juifs de la Perse et de la Babylonie furent très heureux, il les traita avec bienveillance et les autorisa à rouvrir les écoles de Sora et de Pumbadita (589). Ils lui témoignèrent leur reconnaissance en lui fournissant des hommes et de l'argent. Sans les Juifs, il n'aurait certes pas pu rester au pouvoir, car le peuple perse était demeuré fidèle au roi légitime Kosru ; les troupes seules soutenaient Bahram, et les Juifs contribuaient en grande partie à l'entretien de ces troupes. Le règne de Bahram ne fut pas de longue durée ; Kosru revint dans son royaume avec une armée que lui avait fournie l'empereur byzantin Maurice et à laquelle se joignirent un grand nombre de Perses. Bahram fut battu et obligé de se réfugier chez les Huns. Les Juifs payèrent de la mort leur dévouement à la cause de l'usurpateur. A la prise de Mahuza, la général perse Mebodès fit passer par les armes la plupart des habitants juifs de la ville.

Kosru II (590-628) ressemblait plus à son grand-père Nuschirvan qu'à son père Hormisdas. D'un caractère très doux, il pardonna aux Juifs leur fidélité envers Bahram et laissa subsister les deux écoles de Sora et de Pumbadita. A la tête de la première se trouvait d'abord, à cette époque, Hanan, et ensuite Mari bar Mar, à la tête de la seconde, Mar bar Huna (de 609 jusque vers 620). Ils eurent pour successeurs : Haninaï, à Pumbadita, et Hanania à Sora. Ces deux docteurs assistèrent encore à la chute de la puissance perse et au triomphe des Arabes. Dans les dernières années de la domination des Perses, la tranquillité des Juifs ne fut pas troublée, les derniers rois sassanides, dont cinq se succédèrent au trône dans un espace de cinq ans, étaient trop préoccupés de leur propre sécurité pour songer aux Juifs ; ils laissèrent ces derniers diriger leurs affaires comme ils l'entendaient. Aussi le judaïsme babylonien continua-t-il à avoir à sa tête un exilarque. Pendant le demi-siècle qui s'écoula depuis la réouverture des écoles religieuses, sous Bahram, jusqu'à la domination des Arabes (589-640), il y eut trois exilarques dont le nom a été conservé et dont le dernier, Bostanaï, fit briller la dignité dont il était revêtu d'un vif éclat.

Les Juifs de la Palestine étaient bien plus malheureux que leurs coreligionnaires de la Perse. Soumis à une législation inique, ils étaient exclus de toutes les fonctions honorifiques et n'avaient même pas le droit de construire de nouvelles synagogues. Un mot de l'empereur Zénon peint leur situation dans toute sa tristesse. La ville d'Antioche, comme la plupart des grandes villes de l'empire byzantin, se divisait, aux courses de chevaux, en deux partis, les bleus et les verts. Ces derniers suscitèrent un jour des troubles, attaquèrent leurs adversaires, tuèrent, entre autres, beaucoup de Juifs, jetèrent leurs cadavres dans le feu et incendièrent plusieurs synagogues. Quand l'empereur Zénon fut informé de cet événement, il déclara que les verts ne méritaient d'être punis que parce qu'ils s'étaient contentés de brûler les Juifs morts et avaient épargné les vivants. Cette haine sauvage vouée par les hauts dignitaires aux Juifs encouragea naturellement la foule à se ruer à toute occasion sur ces parias ; les habitants d'Antioche se distinguèrent particulièrement par leur hostilité envers les Juifs. Un conducteur de chars célèbre, Calliopas, étant venu un jour de Constantinople à Antioche, où il se rangea sous la bannière des verts, des désordres se produisirent à Daphné, près d'Antioche, où s'était rendu son parti, et, sans provocation, sans motif aucun, toute cette foule attaqua la synagogue, tua les Juifs qui y étaient réunis et détruisit tous les objets sacrés qu'elle y trouva (9 juillet 507).

Pendant qu'on cherchait noise aux anciens maîtres de la Terre Sainte, quand ils s'avisaient de restaurer une vieille synagogue délabrée, le christianisme prenait possession peu à peu de la Palestine tout entière, il y élevait librement des églises et des couvents. Évêques, abbés et moines se remuaient en Judée et y discutaient tumultueusement sur la nature simple ou la nature double du Christ. Même Jérusalem, qui, malgré la destruction du temple, était restée la capitale religieuse des Juifs, avait cessé d'être le centre du judaïsme ; les chrétiens s'en étaient emparés, y avaient fondé un évêché et en défendaient l'accès aux premiers possesseurs depuis que l'impératrice Hélène, la mère de Constantin, dont la réputation de jeune fille n'était pas sans tache, avait eu la pensée d'y faire construire, en expiation de ses fautes, l'église du Saint-Sépulcre. Seule la jolie ville de Tibériade avait conservé son rang, elle était restée le siège de l'activité religieuse des Juifs, et, grâce aux descendants de Mar-Zutra qui s'y étaient établis, son école continuait à jouir en Palestine et au dehors d'une très grande autorité. Le roi juif de l'Arabie lui-même se soumettait aux ordres venus de Tibériade. Mais là aussi le christianisme avait élu domicile en y établissant un évêché. Il est probable qu'à Nazareth, le berceau du christianisme, où l'on rencontrait les plus belles femmes de la Palestine, la population était en grande partie juive, car cette ville n'eut pas d'évêque. De même, Scythopolis (Bethsan), qui devint à cette époque la capitale de la deuxième Palestine (Palœstina secunda), et Néapolis (Sichem), devenue la capitale des Samaritains depuis que Samarie était une ville chrétienne, renfermaient de nombreux habitants juifs. Mais dans toutes ces villes, excepté à Nazareth, les Juifs étaient en minorité et étaient presque complètement perdus au milieu de la population chrétienne.

Mais si les Juifs de la Palestine et de l'empire byzantin étaient régis en tant que citoyens par une législation restrictive, du moins purent-ils, jusqu'au règne de Justinien, pratiquer librement leur religion. Cet empereur fut le premier qui,

non content d'étendre leurs incapacités civiles, s'immisça dans leurs affaires religieuses. C'est lui qui promulgua la loi humiliante en vertu de laquelle ils ne pouvaient pas témoigner en justice contre les chrétiens (532). Il est vrai qu'il leur laissa le droit de témoigner entre eux, tandis qu'il refusa toute force au témoignage des Samaritains, même contre leurs coreligionnaires, et leur interdit de disposer de leurs biens par testament. Justinien se montrait si sévère envers les Samaritains, parce qu'ils s'étaient révoltés à plusieurs reprises contre le pouvoir impérial et s'étaient donné autrefois un roi, Julien bar Sabar. Une autre loi d'exception fut dirigée à la fois contre les Juifs et les Samaritains. Tout en étant exclus de toutes les dignités, ils pouvaient être obligés d'accepter la charge si onéreuse du décurionat (dignité municipale), sans jouir cependant des privilèges attachés à cette charge : l'immunité contre la peine de la flagellation et de l'exil. Qu'ils portent le joug, même s'ils en gémissent, mais qu'ils soient déclarés indignes de tout honneur. Justinien défendit aussi aux Juifs, sous peine d'amende, de célébrer leur Pâque avant les Pâques chrétiennes ; les gouverneurs des provinces étaient chargés de veiller à l'exécution rigoureuse de cet édit. Dans d'autres circonstances encore, Justinien s'immisça dans les affaires religieuses des Juifs. Il se produisit une fois une scission dans une communauté juive, peut-être à Constantinople ou à Césarée. Les uns demandèrent que les chapitres du Pentateuque et des prophètes qu'on lisait en hébreu dans les synagogues fussent lus en même temps en langue grecque pour les illettrés et les femmes. Les rigoristes, et spécialement les docteurs, éprouvaient une certaine aversion à faire usage, à l'office divin, de la langue de leurs persécuteurs, qui était en même temps la langue de l'Eglise ; ils objectaient aussi que cette innovation ne laisserait plus de temps pour les discours d'édification. La discussion fut très vive, et les partisans du grec allèrent jusqu'à porter le différend devant l'empereur. Justinien se déclara naturellement pour l'introduction de la traduction grecque, et il ordonna aux Juifs de se servir de la version des Septante ou de celle d'Aquila. Dans les synagogues des provinces italiennes, il fallait traduire les chapitres de l'Écriture en langue latine. En outre, Justinien menaça de châtiments corporels les partisans de la vieille liturgie qui excommunieraient leurs adversaires. Ces diverses dispositions peuvent à la rigueur se justifier. Mais l'empereur outrepassa certainement son droit en contraignant toutes les communautés juives de l'empire byzantin, même celles qui ne voulaient pas de cette innovation, à lire la traduction grecque ou latine des chapitres de la Bible récités à l'office divin, et en défendant de rattacher dorénavant à ces chapitres, dans les synagogues, comme cela s'était toujours pratiqué, des discours d'édification. Il croyait qu'en obligeant les docteurs à remplacer l'explication traditionnelle de la Bible, qui affermissait les Juifs dans leur religion, par la lecture de la traduction grecque des Septante modifiée d'après les idées chrétiennes, il faciliterait la conversion des Juifs au christianisme. Dans sa pensée, l'office divin ainsi réglé serait un moyen efficace de propagande chrétienne. Il attachait une importance capitale à cette loi, car il ordonna à son ministre Areobindus de la faire connaître à tous les fonctionnaires impériaux et de les inviter à en surveiller l'application avec un soin tout particulier (13 février 553).

Cette loi perfide n'eut pas les conséquences qu'en attendait l'empereur. La nécessité d'entendre à la synagogue la traduction de la Bible ne se faisait pas sentir, en général, chez les Juifs ; ceux qui avaient réclamé cette réforme restèrent isolés, et, dans les communautés unies, il n'était pas très difficile

d'organiser le service divin de telle sorte que les autorités ne s'apercevaient pas de la violation de l'édit impérial. Les prédicateurs continuèrent à faire servir l'Écriture Sainte à l'édification des fidèles, sans craindre de diriger parfois des traits acérés contre leurs oppresseurs. Ils dirent, par exemple, que ce passage des Psaumes : Là, fourmillent des vers sans nombre, s'appliquait aux édits innombrables dirigés par l'empire romain (Byzance) contre les Juifs ; que les grands et les petits animaux représentaient les ducs, les gouverneurs et les généraux, et que quiconque (des Juifs) s'associera à eux deviendra un objet de risée. — Il en est des édits d'Esaü (Byzance), dirent-ils encore, comme d'une flèche qu'on lance au loin ; de même qu'on ne remarque la flèche que lorsqu'elle atteint le cœur, de même les édits d'Ésaü sont des traits qui frappent à l'improviste, on ne s'en aperçoit que lorsqu'on annonce que le coupable a encouru la peine de mort ou l'emprisonnement.

Les Juifs paraissent encore avoir eu à subir une autre ingérence de Justinien dans leur liturgie. Il leur fut interdit de réciter dans les synagogues la prière si importante du rituel qui proclame l'unité de Dieu (le Schema) ; les chrétiens considéraient peut-être cette prière comme une protestation contre la Trinité. On plaça des gardiens dans les temples pour veiller à l'exécution de cette mesure aussi inique que ridicule et empêcher les fidèles de dire à haute voix : Écoute, Israël, l'Éternel, notre Dieu, est un. Les Juifs se soumirent à cet édit, l'officiant passait cette prière et l'assemblée la récitait à voix basse. Pendant les jours de fête et le sabbat, après le départ des surveillants, qui n'assistaient qu'à la prière du matin, l'officiant récitait le Schema au deuxième office.

Justin le Jeune, gui succéda à Justinien, maintint toutes les lois restrictives édictées par son prédécesseur contre les Juif et les Samaritains, mais il n'en ajouta pas de nouvelles. Sous les empereurs Tibère et Maurice, il n'est pas question de la population juive. Mais pendant le règne de l'usurpateur Phocas, qui essaya de renouveler les exploits de Caligula et de Commode, survint un événement qui jette une vive lumière sur la triste situation des Juifs. A Antioche, où de tout temps les chrétiens haïssaient profondément les Juifs, ceux-ci se jetèrent un jour sur leurs ennemis, en tuèrent un grand nombre et brûlèrent les cadavres. Ils s'acharnèrent surtout contre le patriarche Anastase, nommé le Sinaïte, lui infligèrent les plus cruels traitements et le traînèrent à travers les rues avant de lui donner la mort. Quelles effroyables souffrances les Juifs doivent ils avoir endurées de la part des fonctionnaires impériaux et du clergé pour se porter à de tels excès ! Dès que Phocas fut informé de ces troubles, il nomma Bonosus gouverneur de l'Orient et chargea le général Kotys de châtier les émeutiers. Les Juifs se défendirent avec vigueur et repoussèrent les troupes impériales. Des forces plus considérables furent envoyées, et les Juifs durent déposer les armes. Le châtiment fut terrible, une grande partie d'entre eux furent tués, d'autres furent mutilés, les autres enfin furent envoyés en exil (septembre et octobre 608).

Les Juifs, exaspérés contre leurs oppresseurs, trouvèrent bientôt une occasion inattendue de se venger. Phocas avait usurpé le trône de l'empereur Maurice ; le gendre de ce dernier, Kosru II, roi des Perses, résolut de châtier Phocas et de s'emparer de l'empire byzantin. Il envahit l'Asie Mineure et la Syrie avec une armée considérable. Dans l'intervalle, Héraclius détrôna Phocas, il en informa Kosru et lui proposa de conclure la paix avec lui ; Kosru refusa. Un

corps d'armée perse, sous le commandement du général Scharbarzar, descendit des hauteurs du Liban pour envahir la Palestine. Quand les Juifs de ce pays apprirent la défaite des chrétiens et les progrès continus de l'armée perse, ils éprouvèrent un ardent désir de prendre part à la lutte. Ils pensèrent que l'heure avait enfin sonné où ils pourraient se venger des maux dont les Romains et les chrétiens les accablaient depuis des siècles ! Sur l'instigation d'un certain Benjamin, de Tibériade, qui consacra son immense fortune à fomenter des troubles et à armer des soldats juifs contre les Romains, un appel fut adressé à tous les Juifs de la Palestine pour les engager à se joindre à l'armée perse. À cet appel, les robustes Juifs de Tibériade, de Nazareth et des montagnes de la Galilée vinrent se ranger en foule sous le drapeau des Perses. Il est probable qu'ils massacrèrent auparavant les chrétiens et saccagèrent les églises de Tibériade ; ils s'unirent aux soldats de Scharbarzar pour marcher sur Jérusalem et reprendre la ville sainte aux chrétiens. En route, ces troupes furent rejointes par les Juifs du sud de la Palestine et par des bandes de Sarrasins. Jérusalem fut emportée d'assaut (juillet 614). On dit que 90.000 chrétiens furent tués dans la ville. La chronique ajoute que les Juifs auraient racheté aux Perses leurs prisonniers chrétiens pour les faire mourir ; cette accusation ne repose sur aucun fait précis. Couvents et églises furent brûlés à Jérusalem par l'ennemi. Il est probable que les Juifs prirent une plus grande part à ces scènes de destruction que les Perses, parce qu'ils estimèrent que la ville sainte n'était pas moins souillée par la présente de la croix et des reliques des martyrs qu'elle l'avait été autrefois par les idoles d'Antiochus Epiphane et d'Adrien.

Appelés par leurs coreligionnaires de Tyr, des Juifs de Jérusalem, de Tibériade, de Galilée, de Damas et même de Chypre marchèrent sur cette ville, au nombre de près de 20.000, dans l'espoir de surprendre les chrétiens et de les massacrer dans la nuit de Pâques. Les chrétiens, informés de ce projet, prirent les devants, ils s'emparèrent des Juifs de Tyr, les jetèrent en prison, fermèrent les portes de la ville et attendirent l'arrivée de leurs ennemis. Ceux-ci, trouvant les chrétiens prêts à se défendre, se mirent à dévaster les églises construites aux environs de Tyr. Chaque fois que les chrétiens de cette ville apprenaient qu'une église avait été détruite, ils tuaient cent de leurs prisonniers juifs et jetaient leurs têtes par-dessus les murs ; 2.000 Juifs, dit-on, furent ainsi massacrés. Les assiégeants, effrayés des terribles représailles des chrétiens, se retirèrent.

Pendant quatorze ans, les Juifs furent de nouveau maîtres de la Palestine. Un grand nombre de chrétiens, doutant de l'avenir de leur religion ou craignant d'être maltraités par les Juifs, se convertirent au judaïsme. Une conversion fit surtout grand bruit, ce fut celle d'un moine. Enfermé depuis des années dans un couvent, sur le mont Sinaï, il eut tout à coup des songes qui lui firent croire que sa religion était fausse. D'un côté, il vit le Christ, les apôtres et les martyrs, enveloppés d'un sombre nuage, et de l'autre, Moïse, les prophètes et les saints d'Israël brillant d'un éclat lumineux. Longtemps il hésita sur la détermination à prendre. Enfin, fatigué de cette lutte intérieure, il descendit du Sinaï, traversa le désert, arriva en Palestine et se rendit à Tibériade, où il annonça aux Juifs sa résolution de se convertir. Il se fit circoncire, prit le nom d'Abraham, se maria avec une juive et devint un vaillant défenseur de sa nouvelle religion et un adversaire résolu du christianisme.

Cependant, les espérances que les Juifs avaient fondées sur le triomphe des Perses ne se réalisèrent pas. Les vainqueurs ne rendirent pas à leurs alliés la ville de Jérusalem, comme ceux-ci y avaient compté, ne leur permirent pas d'organiser leurs communautés en associations indépendantes, et les chargèrent probablement d'impôts. Par suite de ces déceptions, un certain mécontentement se fit jour parmi les Juifs de la Palestine ; les plus remuants furent exilés en Perse. Il se produisit alors un revirement dans les esprits ; les Juifs se rapprochèrent de l'empereur Héraclius. Attentif à profiter de tout ce qui pouvait affaiblir les Perses, Héraclius encouragea les Juifs à se détacher des Perses, et, probablement après une entente préalable avec Benjamin, de Tibériade, il conclut une alliance avec eux, leur promettant l'impunité pour le mal qu'ils avaient fait aux chrétiens et leur assurant encore d'autres avantages (vers 627).

Grâce à ses victoires, grâce aussi à la révolte de Siroès contre son père Kosru, Héraclius reconquit toutes les provinces dont l'armée perse s'était emparée. A la suite du traité que l'empereur romain avait conclu avec Siroès, qui détrôna et fit assassiner son vieux père, les Perses se retirèrent de la Judée, et cette contrée retomba sous la domination byzantine (628). Dans l'automne de cette année, Héraclius se rendit en triomphe à Jérusalem. Comme Tibériade se trouvait sur son chemin, il s'arrêta quelque temps dans cette ville, où Benjamin lui offrit l'hospitalité et entretint à lui seul son armée. Dans un de ses entretiens, l'empereur demanda à Benjamin pourquoi il s'était montré si acharné contre les chrétiens. Parce qu'ils sont les ennemis de ma foi, répondit courageusement Benjamin.

À son entrée dans Jérusalem, Héraclius fut instamment prié par les moines et le patriarche Modeste d'exterminer tous les Juifs de la Palestine. L'empereur refusa en invoquant les promesses solennelles qu'il avait faites aux Juifs de les protéger, promesses qu'il ne pourrait trahir sans devenir un grand pécheur devant Dieu et un parjure devant les hommes. Aveuglés par le fanatisme, les moines lui affirmèrent que, loin d'être un péché, le meurtre des Juifs était au contraire une action agréable aux yeux de Dieu, et ils ajoutèrent qu'ils en accepteraient la responsabilité et qu'en expiation de ce qu'il croyait un péché, ils institueraient une période de jeûne. Le dévot empereur se laissa convaincre, et il ordonna une persécution générale contre les Juifs de la Palestine ; tous ceux qui ne parvinrent pas à se réfugier dans les montagnes ou à gagner l'Égypte furent massacrés. De tous les Juifs palestiniens, Benjamin de Tibériade, l'instigateur de la révolte contre Rome, fut seul épargné, parce qu'il s'était converti au christianisme. Le souvenir du parjure dont Héraclius se rendit coupable envers les Juifs se conserva très longtemps, grâce au jeûne que les moines avaient institué en l'honneur de ce crime et que les chrétiens de l'Orient, notamment les Coptes et les Maronites, observèrent pendant quelques siècles. En s'abstenant de manger de certains aliments, ils croyaient racheter le massacre de plusieurs milliers de Juifs !

En Europe, les Juifs n'eurent réellement une histoire qu'à partir de l'époque où un heureux concours de circonstances leur permit de développer leurs forces et de donner un libre cours à leur activité. Jusque-là, il n'y a à noter chez eux qu'une série de persécutions que le christianisme victorieux dirigea contre le judaïsme et qui se répétèrent dans tous les pays avec une triste monotonie. Dispersés dans le monde entier, dit un écrivain célèbre de ce temps,

les Juifs gémissent sous le joug des Romains, mais n'en restent pas moins fidèles à leurs croyances. Dans les différents États européens où ils s'étaient établis, ils avaient d'abord entretenu avec les autres habitants les plus cordiales relations, ils n'y devinrent malheureux que lorsque la religion chrétienne y eut définitivement triomphé. Ce phénomène se présenta dans l'empire byzantin comme chez les Ostrogoths de l'Italie, dans le pays des Francs et des Burgondes comme chez les Visigoths de l'Espagne. Le peuple, les princes et les barons ne manifestaient ni intolérance, ni antipathie pour les Juifs ; c'était le clergé qui ouvrait partout les hostilités. A ses yeux, la prospérité des Juifs était un outrage au christianisme, il résolut donc de les maltraiter, afin de voir se réaliser la malédiction que le fondateur du christianisme avait prononcée contre eux. Les conciles et les synodes se préoccupaient aussi vivement de la question juive que des attaques dirigées contre les dogmes et de la corruption des moeurs, qui, en dépit de la sévérité de l'Église et du redoublement de la dévotion (ou peut-être à cause de cette dévotion), sévissait alors avec une dangereuse intensité parmi les ecclésiastiques et les laïques.

A l'origine, les évêques romains, qui s'arrogèrent peu à peu le titre de chefs suprêmes de la chrétienté, se montrèrent assez bienveillants pour les Juifs. Plus tard, les papes tinrent à honneur de les protéger contre les ecclésiastiques et les souverains et défendirent qu'on les convertît de force. Au fond, c'était une inconséquence ; car l'Église, telle qu'elle s'est constituée à la suite du concile de Nicée, devait nécessairement être intolérante et, par conséquent, ennemie implacable de toutes les autres religions, elle ne pouvait laisser aux Juifs, aux Samaritains et aux hérétiques d'autre alternative que la conversion ou la mort. Mais combien la généreuse inconséquence de saint Grégoire n'est-elle pas supérieure à la logique impitoyable des rois Sisebut et Dagobert, ces cruels persécuteurs des Juifs ! Cependant, la tolérance des évêques les plus équitables était toute relative. Ils ne voulaient pas, il est vrai, qu'on contraignît les Juifs sous peine d'expulsion ou de mort à accepter le baptême, parce qu'ils savaient que les conversions forcées ne donneraient à l'Église que de faux chrétiens qui, dans leur cœur, la haïraient profondément ; mais, ils n'hésitaient pas à les soumettre à des mesures vexatoires et à des lois d'exception, et à les traiter en serfs. Chez les peuples qui suivaient la doctrine d'Arius, la condition des Juifs était supportable ; les catholiques, au contraire, manifestaient à leur égard une animosité violente, qui grandissait avec la résistance que les Juifs opposaient aux tentatives des convertisseurs, ils voyaient en eux des maudits et des réprouvés dont l'humiliation contribuerait à la grandeur de l'Église.

Dans le coup d'œil que nous allons jeter sur les Juifs d'Europe, nous rencontrons d'abord, tout près de l'Asie, ceux de l'empire byzantin, qui étaient déjà dans ce pays avant que le christianisme ne s'y fût établi en maître. A Constantinople, les Juifs habitaient un quartier spécial, appelé le marché d'airain, où s'élevait une grande synagogue ; ils firent expulsés de ce quartier par Théodose II ou Justin II, et la synagogue devint l'église de la mère de Dieu.

Les Juifs de Byzance virent avec une profonde douleur qu'entre autres trophées, Bélisaire, le vainqueur des Vandales, avait rapporté de Carthage, où ils se trouvaient depuis près d'un siècle, les vases sacrés du temple de Jérusalem, et qu'il les exposait, sur son char de triomphe, aux regards de la foule, à côté du roi des Vandales, Gélimer, petit-fils de Geiseric, et du trésor de ce prince. Ne

pouvant contenir le chagrin que lui causait cette profanation, l'un d'eux déclara à un courtisan qu'il ne conseillerait pas à l'empereur de garder ces vases au palais, parce qu'ils pourraient lui porter malheur ; que Rome, pour les avoir détenus, avait été ravagée par Geiseric, et que ce dernier s'en étant emparé, à son tour, son descendant Gélimer venait d'être défait et sa capitale pillée par l'armée ennemie ; qu'il lui paraissait donc plus prudent de les déposer dans l'endroit auquel le roi Salomon les avait destinés ; au temple de Jérusalem. À peine infirmé des paroles du Juif l'empereur Justinien eut peur et fit immédiatement transporter les vases sacrés dans une église de Jérusalem.

Dans la Grèce, la macédoine et l'Illyrie, il y avait, de longue date, des Juifs ; les empereurs chrétiens, tout en les opprimant et en les humiliant, leur permettaient d'administrer librement leurs communautés et de juger eux-mêmes leurs procès civils. Chaque communauté avait à sa tête un maire (éphore) juif, chargé de surveiller la vente au marché, les poids et les mesures.

On sait que l'Italie renfermait déjà des Juifs du temps de la République ; ils jouirent dans ce gays du droit de bourgeoisie jusqu'à l'avènement des empereurs chrétiens. Les persécutions qu'ils subirent alors excitèrent leur haine contre les Romains, et il est probable qu'ils assistèrent d'un cœur joyeux à l'invasion des Barbares à la chute de Rome, autrefois la maîtresse du monde, et qu'ils furent contents de pouvoir appliquer à cette ville les lamentations exhalées par le prophète sur Jérusalem : La reine des nations, la princesse parmi les provinces est devenue tributaire. Après les Gépides et les Hérules, qui n'avaient asservi Rome que pour un temps très court, arrivèrent les Goths, qui, sous la conduite de leur chef Théodoric, détruisirent la puissance romaine et fondèrent sur ses débris l'empire ostrogoth. Rome cessa alors d'être la capitale de l'Italie, ce fut Ravenne, alternativement avec Vérone, qui devint le centre politique du nouvel empire. Dans ces deux villes, ainsi qu'à Rome, Milan et Gènes, existaient des communautés juives ; il y avait également de nombreux Juifs dans la basse Italie, et notamment à Naples, dans l'île de Sicile, à Palerme, Messine et Agrigente, ainsi qu'en Sardaigne. A Palerme demeuraient quelques familles juives d'ancienne noblesse, qui portaient le nom de Nassas (Nassi).

Les Juifs italiens étaient régis par le code de Théodose II, ils avaient le droit de juger eux-mêmes leurs différends et étaient maîtres de l'administration intérieure des communautés, mais il leur était interdit d'élever de nouvelles synagogues, d'occuper quelque fonction judiciaire ou quelque emploi militaire et de posséder des esclaves chrétiens. Dans la pratique, ces lois restrictives restaient souvent lettre morte, les évêques qui occupaient le siège apostolique et avaient appris des hommes d'Etat romains l'art de gouverner étaient trop habiles pour se montrer fanatiques ; ils fermaient souvent les yeux pour ne pas avoir à punir les Juifs qui enfreignaient les prescriptions que l'Eglise avait édictées contre eux. Le pape Gelasius avait pour ami un Juif de Télésine, qualifié de clarissime, dont il recommanda chaleureusement un parent à l'évêque Secundinus. Ce même pape acquitta un Juif, Basile, qu'on avait accusé d'avoir acheté des esclaves chrétiens de la Gaule, et qui allégua pour sa justification qu'il achetait seulement des esclaves païens, mais qu'il pouvait arriver qu'il se trouvât parmi eux des chrétiens.

Telle était la situation des Juifs en Italie au moment où ce pays tomba au pouvoir de Théodoric, chef des Ostrogoths. Sous le règne de ce prince, il se produisit quelques troubles contre les Juifs ; mais ces attaques étaient plutôt dues à l'animosité excitée par les croyances ariennes de Théodoric qu'à la haine des Juifs. Ces derniers n'avaient cependant pas trop à se louer de Théodoric, qui désirait vivement les convertir. Un jour, sur son ordre, son ministre et conseiller Cassiodore écrivit à la communauté juive de Milan ce qui suit : Tu cherches, ô Judée, le repos sur cette terre, et, dans ton aveuglement, tu ne te préoccupes pas de t'assurer le repos dans l'éternité ! Et quand les Juifs de Gênes lui demandèrent l'autorisation de restaurer leur synagogue, il leur donna cette réponse : Vous recherchez ce qu'au contraire vous devriez fuir ! Nous vous accordons la permission que vous nous demandez, mais nous blâmons le vœu que vous avez formé dans votre folie. Néanmoins, nous ne voulons imposer à personne notre religion ni contraindre les hérétiques d'agir contre leur conscience. Théodoric défendit aux Juifs de construire de nouvelles synagogues ou d'embellir les anciennes, il leur permettait seulement de restaurer celles qui menaçaient ruine. Mais si Théodoric n'accorda aux Juifs qu'une liberté assez restreinte, du moins les protégea-t-il contre toute agression. Dans leur haine contre les ariens, les catholiques saisissaient toutes les occasions pour offenser le plus illustre représentant de l'arianisme, le chef des Ostrogoths. Lorsqu'un jour, quelques esclaves se soulevèrent à Rome contre leurs maîtres juifs, la foule, dans le but de manifester son hostilité pour Théodoric, incendia les synagogues, maltraita les Juifs et pilla leurs maisons. Informé de ces troubles, Théodoric en fit des reproches très vifs au sénat et le mit en demeure de punir les coupables et de faire rebâtir les synagogues à leurs frais. Comme on ne découvrit pas les coupables, ce fut la municipalité qui fut condamnée à reconstruire les synagogues.

Les Juifs d'Italie ne paraissent pas avoir connu les mœurs grossières et corrompues qui régnaient alors dans ce pays, car la littérature politique et ecclésiastique d'alors, qui ne les ménageait pas, ne leur reprochait que leur entêtement et leur incrédulité. L'ancien ministre de Théodoric, Cassiodore, qui s'était fait moine et avait composé, entre autres ouvrages, un commentaire homilétique sur les Psaumes, apostrophé souvent les Juifs dans cet écrit ; il voulait à toute force les convertir à sa religion. Quand il vit que ses tentatives restaient infructueuses, il les accabla d'injures, les appelant scorpions, lions, ânes sauvages, chiens et licornes. Malgré ces diverses vexations, les Juifs italiens furent relativement heureux sous Théodoric, et, après lui, sa fille, la belle et savante Amalasunthe, et son époux et meurtrier Théodat les traitèrent également avec équité. Les Juifs témoignèrent leur reconnaissance à Théodat en montrant pour sa cause un sincère attachement. Bélisaire, le vainqueur des Vandales, le vaillant héros, qui tremblait devant son maître Justinien et le servait avec un dévouement absolu, s'était emparé de toute la Sicile et du sud du continent italien et s'avançait à grands pas vers Naples, la plus grande ville de la basse Italie. Devant la sommation qu'il leur fit de lui livrer la ville, les Napolitains se divisèrent en deux partis. La plupart des habitants refusèrent de combattre pour maintenir en Italie la domination détestée des Ostrogoths ; seuls, les Juifs et deux dignitaires qui devaient leur haute situation aux rois ostrogoths s'opposèrent à la reddition de la ville. Les Juifs promirent de consacrer leurs biens et leur vie à la défense de Naples, et ils tinrent parole. Pour soutenir plus longtemps le siège, ils achetèrent de leur argent une quantité

considérable de provisions, et ils défendirent avec une si vaillante opiniâtreté la partie de la forteresse confiée à leur garde que l'ennemi n'osa pas attaquer le côté où ils se trouvaient. Leur héroïsme, auquel un historien de ce temps, Procope, a rendu un éclatant hommage, ne put sauver la ville, les ennemis y pénétrèrent par ruse ; les Juifs se firent tuer presque tous à leur poste. On ne sait pas quel sort fut réservé aux survivants. — Les craintes des Juifs italiens se réalisèrent, l'Italie devint une province de l'empire byzantin et les Juifs passèrent sous l'autorité despotique de Justinien.

Cette situation ne tarda pas à se modifier. Sous le successeur de Justinien, une grande partie de l'Italie tomba au pouvoir des Lombards (589), peuple mi-païen, mi-arien, qui se soucia peu des Juifs et les laissa vivre à leur guise. Il est vrai que les Juifs italiens n'eurent pas trop à souffrir même après que les Lombards eurent embrassé le christianisme ; car, les chefs de l'Église catholique se montraient rarement intolérants. Le pape Grégoire Ier (590-604), surnommé le Grand et le Saint, posa comme principe qu'il fallait chercher à convertir les Juifs, non de force, mais par la persuasion et la douceur. Lui-même employa souvent ce dernier moyen, spéculant même sur les sentiments les moins élevés pour faire des prosélytes. Ainsi, il promit d'exempter d'une partie de l'impôt foncier les fermiers ou propriétaires juifs qui se convertiraient au christianisme. Certes, il ne se dissimulait pas que de tels prosélytes ne seraient pas de bien fervents chrétiens ; mais si nous ne les gagnons pas eux-mêmes au christianisme, disait-il, nous aurons, du moins, leurs enfants. Ayant appris qu'un Juif de l'île de Sicile, du nom de Nassas, avait élevé un autel d'Élie (probablement une synagogue qui portait ce nom) et que de nombreux chrétiens s'y rendaient pour prier, il ordonna au préfet Libertinus de faire démolir cet édifice et d'infliger à Nassas un châtiment corporel. Il défendit très sévèrement aux Juifs d'acquérir ou de posséder des esclaves chrétiens. Chez les Francs, qui ignoraient encore le fanatisme et l'intolérance, les Juifs pouvaient, en toute liberté, acheter et vendre des esclaves. Pour faire cesser cet état de choses qui l'indignait, Grégoire écrivit à Théodoric, roi des Burgondes, à Théodebert, roi d'Austrasie, et à la reine Brunehaut, pour les exhorter à porter un prompt remède à ce mal et à délivrer les croyants des mains de leurs ennemis.

Dans l'Europe occidentale, en Gaule et en Espagne, où l'Église eut de la peine à établir son pouvoir, les Juifs furent d'abord bien plus heureux que dans l'empire byzantin et en Italie, mais leur sécurité fut troublée dans ces pays dès que le christianisme y fut devenu prépondérant. Le premier établissement des Juifs en Gaule remonte au temps de la République ou de César. Des marchands juifs étaient venus d'Alexandrie et de l'Asie Mineure jusqu'à Rome et en Italie, il y en eut sans doute qui s'avancèrent jusque dans la Gaule. D'autre part, quand Vespasien et Titus disséminèrent leurs prisonniers juifs aux quatre coins de l'empire romain, il est probable qu'il en pénétra jusqu'en Gaule. Mais c'est seulement au IIe siècle que la présence des Juifs est signalée d'une façon certaine dans l'Europe occidentale.

Les Juifs de la Gaule, qu'ils soient vertus dans cette région comme marchands ou comme fugitifs, eurent tous les droits de citoyen romain, et ces droits leur furent maintenus par les Francs et les Burgondes. Au moment de l'invasion de ces peuples, les Juifs étaient répandus en Auvergne (Arverne), à Carcassonne, Arles, Orléans, et, dans le Nord, jusqu'à Paris et en Belgique. Il y

en avait également à Marseille, Béziers (Beterræ) et dans la province de Narbonne, où ils étaient en assez grande quantité pour qu'une montagne, prés de Narbonne, fût appelée Mont-Juif (mons judaïcus). Les relations commerciales des Juifs de cette contrée s'étendirent, paraît-il, jusqu'en Chine et aux Indes. La région de Narbonne appartint pendant quelque temps aux Visigoths de l'Espagne ; les habitants juifs qui y demeuraient partagèrent alors les vicissitudes de leurs frères d'au delà des Pyrénées.

Chez les Francs commis chez les Burgondes, les Juifs pouvaient pratiquer librement l'agriculture, professer des métiers ou se livrer au commerce ; les fleuves et les mers étaient sillonnés de leurs vaisseaux. Ils exerçaient aussi la médecine, et bien des ecclésiastiques qui n'avaient pas une confiance absolue dans l'intervention miraculeuse des saints ou la vertu curative des reliques recouraient à leurs conseils. Le métier des armes leur était également familier, et ils prirent une part active aux combats que Clovis et les généraux de Théodoric se livrèrent près d'Arles (508). Outre les noms bibliques, les Juifs de la Gaule portaient aussi les noms usités dans le pays, ils s'appelaient Armentarius, Gosolas, Priscus, Siderius. Leurs relations avec les chrétiens étaient des plus cordiales, les ecclésiastiques s'asseyaient à leurs tables et, à leur tour, invitaient leurs hôtes ; les unions mixtes n'étaient pas rares entre Juifs et chrétiens. Les hauts dignitaires du clergé ne virent pas d'un bon œil la cordialité de ces rapports, et le concile de Vannes (465) interdit aux ecclésiastiques de prendre place à la table des Juifs parce qu'il est indigne que des chrétiens goûtent indistinctement, chez les Juifs, à tous les aliments, lorsque les Juifs repoussent avec dédain certains aliments des chrétiens ; on croirait, d'après cela, que les ecclésiastiques sont inférieurs aux Juifs. Le concile ne fut pas obéi, Juifs et chrétiens continuèrent à vivre familièrement ensemble dans la Gaule. Leurs relations restèrent cordiales même après que, par suite du baptême de Clovis, l'Église catholique fut devenue prépondérante en Gaule. Clovis était féroce dans les combats, il n'était pas fanatique. Du reste, l'Église lui sut gré de sa conversion et n'exigea pas de lui qu'il laissât le champ libre à l'ardente propagande des ecclésiastiques. Les successeurs de Clovis étaient également en situation de se passer de la protection du clergé, ils n'avaient donc pas à subir toutes ses volontés. Aussi les Francs conservèrent-ils encore assez longtemps un grand nombre d'usages païens et les Juifs purent-ils exercer librement leur religion. Il y eut bien quelques évêques fanatiques qui employèrent la persuasion et la violence pour convertir les Juifs ; parfois aussi, un roi dévot les maltraitait, mais ces persécutions restaient isolées et les Juifs continuèrent à jouir chez les Francs d'une large tolérance. Ils étaient moins heureux chez les Burgondes, depuis que le roi Sigismond avait abandonné l'hérésie arienne pour embrasser la religion catholique (516). Sigismond s'efforça d'élever une barrière entre les Juifs et les chrétiens, il sanctionna la mesure que le concile d'Épaone, présidé par l'évêque Avitus, avait prise pour défendre à tout chrétien, même laïque, de manger chez des Juifs.

Sigismond trouva bientôt des imitateurs parmi les rois francs. Le troisième et le quatrième concile d'Orléans (538 et 545) ayant interdit aux Juifs de se montrer en public pendant les fêtes de Pâques, sous prétexte que leur présence était une offense au christianisme, Childebert Ier, de Paris, inscrivit cette prohibition dans sa Constitution (554). Heureusement, le royaume des Francs était gouverné par plusieurs chefs, et lorsque l'un d'eux persécutait les Juifs, les

autres ne leur imposaient ni contrainte, ni restriction. Même des princes de l'Église continuaient à entretenir d'excellentes relations avec les Juifs, sans craindre qu'il en résultât un danger pour le catholicisme Mais le fanatisme est contagieux, dès qu'il commence à exercer ses ravages, il se propage immédiatement avec une dangereuse rapidité. Ce fut Avitus, évêque de Clermont, qui donna, chez les Francs, le signal des persécutions contre les Juifs ; d'autres suivirent bientôt cet exemple funeste.

A maintes reprises, Avitus engagea les Juifs de son diocèse à se convertir, mais ils se montrèrent peu disposés à suivre son conseil. Irrité de leur résistance, il prononça contre eux des discours enflammés. Ses paroles produisirent l'effet désiré, les chrétiens attaquèrent les synagogues et les rasèrent jusqu'au sol. Cet exploit ne suffit pas à Avitus, il mit les Juifs dans l'alternative d'accepter le baptême ou de quitter la ville. Un seul embrassa le christianisme, et devint, après sa conversion, un objet de raillerie et de mépris pour ses anciens coreligionnaires. Comme il traversait la rue, pendant la fête de Pentecôte, dans son vêtement blanc, de néophyte, un Juif lança de l'huile sur ses habits. Cette offense faite à un prosélyte exaspéra la foule, qui se rua sur les Juifs et en tua un grand nombre. Devant le danger qui les menaçait, cinq cents Juifs demandèrent Avitus de les baptiser ; les autres se réfugièrent à Marseille (576). L'Église considéra la conversion de ces cinq cents affolés comme un remarquable succès, et Grégaire de Tours chargea le poète Venantius Fortunatus [Fortunat] de célébrer cet éclatant triomphe.

Encouragé par le fanatisme d'Avitus, le concile de Macon (581) arrêta plusieurs dispositions qui étaient toutes humiliantes pour les Juifs. Il est interdit aux Juifs d'exercer les fonctions de juge ou de fermier des impôts, afin que la population chrétienne ne paraisse pas placée sous leurs ordres ; ils sont contraints de témoigner du respect aux prêtres chrétiens, et ils ne peuvent s'asseoir, en leur présence, que sur leur autorisation. Enfin, le concile de Mâcon renouvelle l'interdiction pour les Juifs de se montrer dans les rues pendant Pâques. Chilpéric Ier lui-même, auquel on ne peut certes pas reprocher d'être un fanatique, suivit l'impulsion donnée par Avitus, il obligea les Juifs de son royaume de se faire baptiser, et à tenait lui-même les néophytes sur les fonts baptismaux. Il est vrai qu'il se contentait de conversions apparentes et permettait aux Juifs, après leur baptême, d'observer le sabbat ainsi que toutes les autres prescriptions du judaïsme.

Sous les derniers rois mérovingiens, la situation des Juifs s'aggrava encore. Clothaire II, qui, tout en ayant assassiné sa mère, est présenté par l'Église comme un modèle de piété, et qui réunit sous son sceptre tout l'empire des Francs, sanctionna les décisions du concile de Paris défendant aux Juifs d'exercer aucune fonction supérieure ou de servir dans l'aracée (615). Son fils Dagobert manifesta également une violente haine pour les Juifs. Craignant de paraître moins dévot que le roi des Visigoths Sisebut, dont l'atroce persécution avait chassé des milliers de Juifs d'Espagne en France, il ordonna que tous les Juifs de son royaume acceptassent le baptême ou fussent traités en ennemis, c'est-à-dire tués (vers 629). La situation des Juifs s'améliora avec le déclin de la puissance des rois mérovingiens et l'accroissement de l'influence des maires du palais. Les prédécesseurs de Charlemagne comprirent combien l'activité et l'intelligence des Juifs pouvaient être profitables à l'État.

Les Juifs d'Allemagne venaient probablement de France, ils étaient établis en grande partie en Austrasie et subirent, par conséquent, pendant quelque temps, la même destinée que leurs frères des Gaules, car l'Austrasie se trouvait placée sous l'autorité des Mérovingiens. D'après un chroniqueur, les plus anciens Juifs des provinces rhénanes auraient été les descendants des légions germaines qui avaient pris part à l'incendie du temple et à la destruction de Jérusalem. Ces soldats auraient choisi, parmi les prisonniers juifs, les captives qui leur plaisaient, pour les emmener dans leurs cantonnements, sur les bords du Rhin et du Mein. Les enfants nés de ces unions auraient été élevés par leurs mères dans la religion juive et seraient ainsi devenus les fondateurs des premières communautés juives établies entre Worms et Mayence. En tout cas, il est certain que dans la ville de Cologne il y avait des Juifs longtemps avant que le christianisme ne fût devenu la religion officielle de l'empire romain. Les prédécesseurs de Constantin avaient accordé aux chefs et aux notables de la communauté juive de Cologne le privilège de n'avoir à supporter aucune des charges municipales, privilège qui leur fut enlevé par le premier empereur chrétien ; deux ou trois familles seules continuèrent à en jouir. Les Juifs de Cologne avaient aussi le droit, qu'ils conservèrent jusque vers le milieu du moyen âge, de juger eux-mêmes leurs procès. Un chrétien, fut-il ecclésiastique, qui avait un différend avec un Juif, était obligé de comparaître devant un juge (évêque) juif.

Si l'histoire des Juifs de Byzance, d'Italie et de France ne présente le plus souvent qu'un intérêt particulier, celle des Juifs de la péninsule ibérique est, au contraire, d'un intérêt général. Les habitants juifs de cette heureuse contrée, qu'ils aimaient comme leur patrie, ont contribué à sa grandeur, pris part à tous les événements importants qui y sont survenus et se sont ainsi trouvés mêlés à son histoire. D'un autre côté, l'Espagne juive a exercé sur le judaïsme une influence presque aussi considérable que la Judée et la Babylonie, et la moindre localité de cette nouvelle patrie est devenue pour les Juifs une terre classique. Les noms de Cordoue, Grenade et Tolède sont aussi familiers aux Juifs que ceux de Jérusalem et de Tibériade, ils rappellent des souvenirs plus puissants que Nehardéa et Sora. Tari dans sa sève en Orient, le judaïsme recommença à fleurir en Espagne. Ce pays semble avoir été désigné par la Providence pour devenir pour les exilés un nouveau centre, vers lequel convergèrent toutes leurs forces intellectuelles. — Le premier établissement des Juifs en Espagne se perd dans la nuit des temps. Quelques Juifs y étaient déjà venus du temps de la République romaine, attirés par les ressources considérables qu'offrait le pays. Plus tard, sous Vespasien, Titus et Adrien, de nombreux prisonniers de guerre juifs furent disséminés par les vainqueurs jusque dans les contrées les plus éloignées de l'Occident, et, d'après une version évidemment exagérée, 80.000 captifs auraient été envoyés en Espagne. Ils trouvèrent dans cette centrée des frères fibres qui leur vinrent certainement en aide et remplirent envers eux l'obligation prescrite par le Talmud de racheter les esclaves.

A en juger par les noms de quelques villes de l'Espagne, les Juifs ont dû être fort nombreux dans certaines parties de ce pays. Ainsi, Grenade s'appelait la ville des Juifs, parce que toute sa population était juive. Tarracona (Tarragona), la vieille cité fondée par les Phéniciens, portait le même nom avant qu'elle ne fût conquise par les Arabes. A Cordoue, s'élevait autrefois une Porte

des Juifs, et prés de Saragosse, existait une forteresse que, pendant la période arabe, on nommait Ruta al Yahud. — Un monument funéraire découvert à Tortose prouve que les Juifs s'étaient avancés jusque dans le nord de l'Espagne. Sur ce monument, élevé à la mémoire d'une jeune femme juive qui portait le nom profane de Belliosa et le nom biblique de Miriam, est gravée une inscription trilingue, en hébreu, en grec et en latin. On peut conclure de cette inscription que les Juifs espagnols étaient originaires de pays où l'on parlait le grec, qu'ils avaient appris le latin sous la domination romaine, et qu'ils n'avaient pas oublié la langue sacrée de leur première patrie.

Les Juifs espagnols, semblables sous ce rapport aux autres habitants de l'Espagne, se vantaient d'être d'une très ancienne noblesse. Non contents de ce fait que leurs ancêtres avaient déjà joui, dans la péninsule ibérique, des droits de citoyens avant qu'elle ne fût envahie par les Visigoths et autres hordes germaniques, ils faisaient remonter leur arrivée en Espagne à l'époque de la destruction du premier temple. Quelques familles, telles que les Ibn-Daud et les Abrabanel, déclaraient même descendre de la maison royale de David ; leurs aïeux, disaient-ils, étaient établis de temps immémorial aux environs de Lucena, de Tolède et de Séville. La famille judéo-espagnole Nassi traçait également son arbre généalogique jusqu'au roi David. Les Ibn-Albalia, plus modestes, se contentaient de dater leur immigration de la destruction du second temple. On racontait dans cette famille que, sur la demande du gouverneur romain de l'Espagne, Titus lui avait envoyé quelques-uns des plus nobles Juifs de Jérusalem, parmi lesquels se trouvait un nommé Baruch, artiste habile à tisser les rideaux du sanctuaire. Ce Baruch, qui s'établit à Mérida, serait le père des Ibn-Albalia.

Le christianisme avait rapidement pris racine en Espagne, puisque avant la conversion de Constantin, il y eut une assemblée de prêtres catholiques à Elvire (Illiberis), près de Grenade. Néanmoins, les Juifs continuaient à jouir auprès de la population chrétienne, comme auparavant auprès des païens, d'une très grande considération. Pour les chrétiens espagnols, pas plus que pour les chrétiens romains, les Juifs n'étaient encore des réprouvés dont il fallait éviter le contact ; les croyants des deux religions vivaient ensemble en parfaite harmonie. Les habitants chrétiens, qui ne savaient pas quel abîme séparait le christianisme du judaïsme, faisaient bénir les récoltes de leurs champs indistinctement par les rabbins juifs ou les prêtres chrétiens. Juifs et chrétiens se mariaient souvent entre eux, comme cela avait lieu dans les Gaules.

Aux yeux du haut clergé, ces bons rapports entre les adeptes des deux religions constituaient un danger pour l'Église encore mal affermie. Ce sont les chefs de l'Église catholique d'Espagne qui, les premiers, tracèrent une séparation entre les chrétiens et les Juifs. Le concile d'Elvire (vers 320), présidé par Osius, évêque de Cordoue et conseiller intime de l'empereur Constantin, défendit aux chrétiens, sous peine d'être exclus de la communauté, d'entretenir des relations d'amitié avec les Juifs, de contracter mariage avec eux et de faire bénir par eux les fruits de leurs champs.

Cependant, ces germes de haine que le concile d'Elvire sema en Espagne ne portèrent pas immédiatement leurs fruits empoisonnés. C'est que les Visigoths, qui avaient définitivement pris possession de l'Espagne après que ce

pays eût été successivement envahi et ravagé par divers peuples barbares, suivaient l'hérésie arienne. Peu leur importait, au fond, que le fils de Dieu fût égal ou semblable au père et que l'évêque Arius fût hérétique ou orthodoxe, mais ils haïssaient profondément les catholiques, anciens habitants du pays, parce qu'ils voyaient dans tout catholique un Romain, c'est-à-dire un ennemi. Les Visigoths faisaient donc peser lourdement leur joug sur les catholiques, mais ils laissaient les Juifs en possession de leurs droits civils et politiques, les admettaient aux fonctions publiques et leur permettaient de circoncire leurs esclaves païens et chrétiens.

Cette situation prospère des Juifs d'Espagne dura plus d'un siècle, tant que l'Espagne fut une province de l'empire tolosano-visigoth, et plus tard encore, quand ce pays fut devenu, sous Theudès (531), le centre de la puissance wisigothe. Les Juifs de la province de Narbonne et de la région de l'Afrique qui faisait partie de l'empire Visigoth jouissaient également de l'égalité civile et politique. Plusieurs d'entre eux rendirent aux rois Visigoths d'importants services. Ainsi, ceux qui habitaient au pied des Pyrénées défendaient vigoureusement les passages de ces montagnes contre les attaques des Francs et des Burgondes. Ils étaient regardés comme les plus vigilants gardiens de la frontière, et leur vaillance leur valut de flatteuses distinctions.

Avec le triomphe de l'Église catholique en Espagne commença pour les Juifs de ce pays une ère de vexations et de persécutions. Ce fut le roi Reccared qui, d'accord avec le concile de Tolède, où il avait abjuré la foi arienne, commença à restreindre les droits des Juifs. Il leur interdit de se marier avec des chrétiens, de posséder des esclaves chrétiens et d'occuper des emplois publics ; les enfants nés d'unions mixtes étaient baptisés de force (589). Parmi toutes ces mesures, si pénibles pour des hommes qui avaient joui jusque-là des mêmes droits que leurs concitoyens, la plus dure était certainement la défense de posséder des esclaves. Tous les habitants aisés avaient des serfs et des esclaves pour cultiver leurs champs et s'acquitter de divers travaux domestiques ; seuls, les Juifs me pouvaient plus en employer. Ils cherchèrent à faire lever cette interdiction en offrant à Reccared une forte somme d'argent ; Reccared refusa le présent et maintint la prohibition. Le pape Grégoire loua hautement la conduite du roi visigoth. Vers la même époque, Reccared confirma une résolution du concile de Narbonne qui défendait aux Juifs de chanter des psaumes aux enterrements ; ils avaient sans doute emprunté cet usage à l'Église.

Grâce à la constitution particulière de l'Espagne wisigothe, les Juifs pouvaient assez facilement tourner les lois édictées contre eux par Reccared. Le roi n'avait qu'une puissance fort limitée ; les seigneurs Visigoths, qui élisaient leur souverain, étaient maîtres absolus sur leurs terres, et, pas plus que le peuple, ils ne haïssaient les Juifs. Ils continuaient à leur permettre de posséder des esclaves et de les nommer à des fonctions publiques. Au bout de vingt ans, les lois de Reccared étaient totalement tombées en désuétude. Ses successeurs n'en tinrent nul compte et se montrèrent, en général, favorables aux Juifs.

Cette situation, relativement heureuse, cessa à l'avènement de Sisebut. Ce roi, contemporain de l'empereur Héraclius, était, comme lui, un ennemi acharné des Juifs. Héraclius pouvait, à la rigueur, justifier ses persécutions par le soulèvement des Juifs de la Palestine, et, de plus, il subissait l'influence de

moines fanatiques. Mais Sisebut persécuta les Juifs sans motif, de son plein gré, presque contre la volonté de l'Église. Dès le commencement de son règne (612), il renouvela les édits de Reccared et ordonna aux ecclésiastiques, aux juges et même au peuple d'en surveiller attentivement l'application. Il alla plus loin que Reccared en défendant aux Juifs non seulement d'acquérir de nouveaux esclaves, mais encore de garder ceux qu'ils possédaient déjà. Seuls, les Juifs convertis étaient autorisés à posséder des esclaves, ils avaient même le droit de prendre ceux qui leur venaient de l'héritage de quelque parent juif. Sisebut adjura solennellement ses successeurs de tenir fermement la main à l'exécution de cet édit, et il forma le souhait que tout roi qui l'abrogerait fût exposé sur cette terre à la plus vile ignominie et livré dans l'autre monde aux flammes éternelles du purgatoire. Malgré ces objurgations et ces malédictions, les seigneurs du pays accordaient leur protection aux Juifs ; même des ecclésiastiques et des évêques ne tenaient nul compte des lois de Sisebut. Ce dernier prit encore une mesure plus sévère : il décréta que tous les Juifs du pays étaient tenus d'accepter le baptême dans un délai donné ou de quitter le territoire visigoth. Cette mesure fut exécutée. Les uns se laissèrent fléchir par la crainte de perdre leurs biens et leur patrie et acceptèrent le baptême ; d'autres, plus attachés à leurs croyances, émigrèrent en France et en Afrique (612-613). Le clergé n'approuva nullement ces conversions forcées, et l'un de ses principaux membres blâma le roi d'avoir méconnu, dans son zèle pour la religion, les droits de la conscience.

A la mort de Sisebut, ces persécutions cessèrent. Le nouveau roi, Swintila, homme bienveillant et équitable, que les opprimés appelèrent le père de la patrie, abrogea les lois de Sisebut. Les exilés revinrent dans leur pays et les convertis retournèrent au judaïsme (621-631). Bientôt la condition des Juifs fut de nouveau modifiée. A la suite d'une conjuration des seigneurs et des ecclésiastiques, Swintila fut détrôné, et Sisenand nommé à sa place. Sous ce roi, le clergé reconquit son ancienne influence, et, de nouveau, les assemblées ecclésiastiques s'occupèrent des Juifs. En 633, se réunit un concile à Tolède, sous la présidence d'Isidore, archevêque de Hispalis (Séville). Ce prélat était instruit, intelligent et modéré, mais il subissait l'influence des préjugés de son temps. Il faut rendre cette justice au concile qu'il établit comme principe qu'il ne fallait amener les Juifs au christianisme ni par la violence, ni par les menaces ; il ne renouvela pas moins les lois iniques de Reccared. Il prit surtout des mesures très rigoureuses contre les Juifs qui, baptisés de force sous Sisebut, étaient revenus plus tard à leur ancienne foi. Bien que le clergé blâmât lui-même les conversions forcées, il croyait cependant de son devoir de retenir dans le christianisme ceux qui avaient reçu les sacrements de l'Église, afin que la religion ne fût point outragée. Aussi le concile décida-t-il que les Juifs précédemment baptisés seraient empêchés par la force d'observer les prescriptions du judaïsme et d'avoir des rapports avec leurs anciens coreligionnaires et que leurs enfants des deux sexes leur seraient arrachés pour être élevés dans des couvents. Les prosélytes qu'on verrait observer le sabbat et les fêtes juives, se marier d'après les rites juifs, pratiquer la circoncision ou s'abstenir des aliments prohibés par la loi juive, seraient privés de leur liberté ; on les placerait comme esclaves chez des chrétiens orthodoxes. D'après cette même législation canonique, ni les Juifs convertis de force ni leurs descendants ne devaient être admis à témoigner en justice, car, dit le synode avec une singulière logique, qui est devenu traître envers Dieu ne peut être sincère envers

les hommes. Comparé à ces rigueurs, le traitement appliqué aux Juifs restés fidèles à leur foi parait bénin.

Le clergé, qui protestait contre l'emploi de la violence pour baptiser les Juifs, essayait de les convertir par la persuasion. Isidore de Séville écrivit deux livres dans lesquels il cherchait à prouver la vérité du christianisme par les textes de l'Ancien Testament. Les Juifs espagnols, autant pour se raffermir eux-mêmes dans leur foi que pour réfuter les raisonnements du prélat, répondirent à cette attaque et opposèrent arguments à arguments. A cette assertion, à laquelle le polémiste chrétien attachait une grande importance, que le sceptre était sorti de Juda et que les chrétiens, qui avaient leurs rois, constituaient le vrai peuple d'Israël, les Juifs répliquèrent en montrant dans l'Extrême-Orient un royaume juif gouverné par un descendant de David. Ils avaient sans doute en vue l'empire judéo-hymiarite, au sud de l'Arabie, dont les chefs appartenaient à une famille convertie au judaïsme. Toutes ces controverses étaient probablement écrites en latin. La connaissance approfondie que les Juifs avaient de la Bible leur rendait la victoire facile.

Protégés par la noblesse hispano-visigothe, les Juifs convertis n'eurent pas trop, à souffrir des mesures que le quatrième concile de Tolède et le roi Sisenand avaient prises contre eux. Mais, un nouveau roi monta sur le trône qui haïssait cordialement les Juifs. Ce prince, nommé Chintila, réunit un nouveau concile à Tolède, renouvela toutes les anciennes lois d'exception relatives aux Juifs et décréta, en autre, que nul ne pourrait demeurer dans l'empire visigoth, s'il ne professait la religion catholique. Chintila était tout à fait un prince salon le cœur de l'Église, elle accorda à ses actes une approbation pleine et entière, elle était heureuse qu'il fût fermement résolu à mettre fin à l'incrédulité des Juifs. Ceux-ci durent reprendre le chemin de l'exil. Les Juifs convertis furent obligés de signer un acte (placitum) par lequel ils s'engageaient à conserver, et à observer la religion catholique. Dans le fond de leur cœur, ces malheureux, secrètement attachés à la foi de leurs pères, nourrissaient l'espoir que les temps deviendraient meilleurs et qu'une de ces révolutions si fréquentes chez les Visigoths modifierait leur situation. Leur attente ne fut pas trompée ; après le règne de Chintila, qui durant quatre ans (638-642), leur condition s'améliora.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Première époque — Le recueillement après la chute

Chapitre XII — Les Juifs en Arabie — (jusque vers 650)

La situation des Juifs, si douloureuse en Palestine et dans divers États européens, était très satisfaisante dans la presqu'île Arabique. Là, ils n'étaient pas contraints de vivre, comme leurs coreligionnaires européens, dans la crainte perpétuelle de s'attirer la colère du clergé ou le châtiment du souverain ; là, ils n'étaient pas exclus de toutes les fonctions et de toutes les dignités. Libres et estimés au milieu d'un peuple, jeune, actif et intelligent, ils montraient que le métier des armes leur était aussi familier qu'à toute autre nation et qu'ils savaient se battre avec un admirable courage. Il n'était pas rare de voir des Juifs à la tête des tribus arabes. Ils contractaient des alliances offensives et défensives ; livraient des combats et brillaient dans les tournois. Habiles à manier l'épée, ils savaient aussi conduire la charrue et faite résonner la lyre, ils devinrent sous bien des rapports, les initiateurs des Arabes. L'histoire des Juifs de l'Arabie, un siècle avant l'avènement de l'islamisme et pendant la vie de Mahomet, forme une des plus glorieuses pages des annales du judaïsme.

A quelle époque les Juifs ont-ils émigré en Arabie ? D'après une légende, des Israélites envoyés par Josué contre les Amalécites se seraient établis, dans la ville de Yathrib (plus tard Médine) et sur le territoire de Khaïbar. Une autre légende rapporte que les guerriers de Saül qui avaient épargné le prince Amalécite auraient trouvé, après leur désobéissance, un accueil très hostile auprès du peuple juif et se seraient rendus dans le Hédjaz. Ou bien encore une colonie juive aurait émigré, sous David, dans le nord de l'Arabie. Il se peut que, pendant le règne des puissants rois de Judée, des navigateurs israélites, attirés par Ophin, le pays de l'or, aient créé des comptoirs dans l'Arabie de sud (Yémen, Himyare, Sabée), à Mariba et à Sanaa, pour trafiquer avec les Indes, et y aient fondé des colonies. Les Juifs de l'Arabie disaient avoir entendu raconter par leurs pères que, lors de la destruction du premier temple par Nabuchodonosor, des fugitifs juifs étaient venus jusque dans le nord de l'Arabie. Eu tout cas, il est hors de doute que, pour fuir devant les persécutions des Romains, de nombreux Juifs s'avancèrent jusque dans la presqu'île Arabique, où ils se divisèrent en trois tribus : les Benou-Nadhir, les Benou-Kuraïza et les Benou-Nakdal, dont les deux premières descendaient d'Aaron et portaient le nom de Kohanim (Alkahinani). Une autre tribu juive, les Benou-Kainukaa, habitait le nord de l'Arabie. Le centre de toutes ces tribus était la ville de Yathrib, située dans une région couverte de palmiers et de rizières, et arrosée par de nombreux petits cours d'eau. Pour se défendre contre les attaques des Bédouins, elles élevèrent des châteaux forts dans la ville et aux environs. A l'origine, elles étaient les seuls possesseurs de cette région, mais plus tard (vers 300), elles durent en céder une

partie à deux tribus arabes, les Benou-Aus et les Khazradj (appelés ensemble les tribus Kaïla), avec lesquels elles vécurent tantôt en amies, tantôt en ennemies.

Sur le territoire de Khaïbar, au nord de Yathrib, demeuraient aussi de nombreux Juifs, que la tradition faisait descendre des Rêkabites. Ces derniers, sur l'ordre de leur aïeul Yonadab ben Rèkab, vivaient en nomades et en naziréens, et, à ce que raconte la légende, s'avancèrent, après la chute du premier temple, jusque dans la région de Khaïbar. Les Juifs de ce pays possédaient toute une série de forts, dont le plus important s'élevait sur une montagne escarpée. Wadi-l-Kora (la vallée des bourgs), une vallée très fertile, avait une population juive très importante. A La Mecque, où se trouvait le sanctuaire des Arabes, ne demeuraient que peu de Juifs. Ils étaient, par contre, très nombreux dans le Yémen, région dont, selon les paroles des habitants, la poussière était de l'or, où les hommes étaient vigoureux, où les femmes enfantaient sans douleur. Mais, différents en cela de leurs frères du Hèdjaz, les Juifs de l'Arabie Heureuse n'étaient unis entre eux par aucun lien politique ou administratif, ils vivaient disséminés parmi les Arabes. Ils n'en prirent pas moins un ascendant considérable sur les tribus et les rois du Yémen, au point de pouvoir empêcher pendant quelque temps le développement du christianisme dans cette contrée. Ce ne fut que vers la fin du Ve siècle ou le commencement du VIe que des missionnaires chrétiens réussirent à convertir une tribu arabe avec son chef, qui avait sa résidence dans la ville de Nedjran.

Les Juifs et les Arabes avaient entre eux de nombreux points de contact, leurs langues étaient parentes, leurs mœurs presque identiques, et, comme ils se mariaient souvent entre eux, leur ressemblance sous le rapport des habitudes et des coutumes devint encore plus complète. Dans le midi, les Juifs, comme les Himyarites, étaient commerçants ; au nord, ils menaient la même existence que les Bédouins, travaillant la terre, élevant du bétail, vendant des armes et même faisant du brigandage. L'organisation de leurs tribus était toute patriarcale. Plusieurs familles étaient réunies sous l'autorité d'un chef (cheikh) qui, en temps de paix, rendait la justice, et, pendant la guerre, conduisait les hommes valides au combat et contractait des alliances. Les Juifs avaient adopté les mœurs hospitalières et chevaleresques des Arabes, mais ils s'étaient également assimilés leurs défauts, ils poursuivaient avec un acharnement implacable la vengeance d'un de leurs membres mis à mort, dressaient des embûches à leurs ennemis, tuaient sans remords. Il arrivait parfois qu'une tribu juive s'alliait à des Arabes pour combattre des Juifs appartenant à un autre parti. Mais, dans ce cas, les vainqueurs traitaient les vaincus avec une certaine douceur et rachetaient les prisonniers de leurs alliés arabes pour ne pas laisser d'esclaves juifs entre les mains des païens. Les Juifs de l'Arabie ne rivalisaient pas seulement avec les indigènes en courage et en vaillance guerrière, ils se mesuraient aussi avec eux dans les tournois poétiques, qui étaient en grand honneur parmi les Arabes. Sur bien des points, les Juifs étaient supérieurs aux Arabes, ils avaient des traditions historiques et des connaissances religieuses, ce qui faisait défaut aux fils du désert, ils avaient une écriture, tandis que la plupart des Arabes n'en connaissaient pas jusqu'au milieu du VIIe siècle. De plus, presque tous les Juifs savaient lire l'Écriture Sainte ; ce qui les fit surnommer par les Arabes le peuple de l'Écriture (Ahlou-l-kitab).

Les Juifs arabes avaient une profonde vénération pour le judaïsme talmudique, ils observaient rigoureusement les prescriptions alimentaires, les fêtes, le jeûne de Kippour, qu'ils nommaient Aschuna, et le sabbat ; en ce jour, ils s'abstenaient même de faire la guerre. Malgré le rôle considérable qu'ils jouaient en Arabie et la situation heureuse qu'ils y occupaient, ils aspiraient à retourner dans la Terre Sainte et appelaient de leurs vœux la venue du Messie. Pendant les prières ils se tournaient vers Jérusalem. Ils étaient en relation avec leurs frères de la Palestine, et, après la disparition du patriarcat, ils se soumirent aux autorités religieuses de Tibériade. Yathrib était, en Arabiee, le centre de l'enseignement religieux juif, il s'y trouvait une école (midnas) et quelques savants (abhâr, habar), mais leur science était bien restreinte. Doués d'une brillante imagination, les Juifs arabes se plurent surtout à enrichir l'histoire biblique de traits fantaisistes, que le peuple prit ensuite pour des faits réels. Ils profitèrent de la large tolérance dont ils jouissaient pour exposer librement leurs vues religieuses et essayer de les faire partager à leurs voisins païens. Les Arabes trouvaient plaisir aux histoires à la fois naïves et sérieuses de la Bible, à ses récits si fortement empreints de poésie, et peu à peu ils se familiarisèrent avec une partie de la Bible et un certain nombre des conceptions religieuses des Juifs. Ceux-ci communiquèrent aussi aux Arabes leur calendrier, ils leur enseignèrent à ajouter un mois supplémentaire à certaines années et leur firent adopter le cycle de dix-neuf ans (vers 420). Détail assez curieux, les Arabes appelaient l'intervalation du mois supplémentaire Nassi, probablement parce que, chez les Juifs, le Nassi ou patriarche faisait le calendrier des fêtes.

Les Arabes ne possédaient aucune tradition sur leur origine, ce fut les Juifs qui leur en créèrent. Il était pour les Juifs du plus haut intérêt d'être considérés comme apparentés avec les Arabes. En effet, la ville sainte de La Mecque était un asile inviolable pour ceux qui s'y réfugiaient. De plus, il y avait dans l'année quatre mois sacrés qui formaient une espèce de trêve de Dieu, pendant laquelle on ne pouvait livrer aucun combat ; les cinq foires de l'Arabie ne pouvaient également être tenues que pendant ces mois. Mais, pour jouir du droit d'asile à La Mecque et des privilèges attachés à la période sacrée de l'année, il fallait être apparenté avec les Arabes.

S'appuyant sur les données du premier livre du Pentateuque, les Juifs prouvèrent qu'ils avaient une double parenté avec les Arabes, et par Yoctan et par Ismaël. Aussi, les deux principales tribus arabes, les vrais Arabes (Himyarites) et les Arabes du Nord, firent-ils remonter leur généalogie, les premiers, jusqu'à à Yoktan, les autres, jusqu'à Ismaël. Fiers d'une origine aussi ancienne, ils s'efforcèrent de mettre leur souvenirs et leurs traditions en harmonie avec les récits de la Bible ; les Arabes du Sud prirent sans scrupule le nom de Kakhtanides (descendants de Kakhtam ou Yoktan) et les Arabes du Nord celui d'Ismaélites.

Liés comme ils étaient avec les Juifs et familiers avec leurs doctrines religieuses et leurs légendes séduisantes, il était tout naturel que quelques Arabes eussent le désir d'échanger leurs croyances, dénuées de tout attrait et de toute poésie contre la religion juive. Il leur était d'autant plus facile de franchir ce pas que, comme les Juifs, ils pratiquaient la circoncision ; le plus souvent, la conversion du chef entraîna celle de la famille ou de la tribu tout entière. Parmi les tribus qui embrassèrent le judaïsme, on mentionne : les Benou-Kinanak,

gens belliqueux, parents des illustres Koreïschites de La Mecque ; une tribun ghassanide, qui a produit un célèbre poète judéo-arabe, et enfin plusieurs familles des tribus Auz et Kahznadj à Yathrib.

La conversion la plus retentissante et la plus importante fut celle d'un puissant roi du Yémen. Les chefs de cette contrée, appelée Tohba, dont l'autorité s'étendait quelquefois sur toute l'Arabie, descendaient historiquement d'Hymian ; la légende faisait remonter leur origine jusqu'à Yoctan. Un prince de cette dynastie, Abou-Kariha-Assad-Tobban, poète remarquable et vaillant guerrier, entreprit une expédition (vers 500), contre Kavadh, roi de Perses. Passant, dans sa marche, près de Yathrib, la capitale de l'Arabie du Nord, il y laissa son fils en qualité de gouverneur. À peine éloigné de la ville, il apprit que les habitants de Yathrib avaient assassiné son fils ; il revint immédiatement sur ses pas pour venger ce meurtre. La ville fut assiégée et tous les palmiers, dont la population tirait sa principale nourriture, furent coupés ; un poète juif de Yathrib composa une élégie sur la destruction de ces arbres comme sur la mort d'êtres bien-aimés. Aidés par les Juifs, qui rivalisaient avec eux de courage et d'énergie, les Arabes soutinrent le siège avec une grande bravoure et épuisèrent les assiégeants par d'incessantes sorties. Abou Kariba lui-même tomba malade. C'est à ce moment que deux docteurs juifs de Yathrib, Caab et Assad, allèrent trouver le prince himyarite pour lui demander de pardonner à la ville et de lever le siège. Dans leur entretien avec Abou Kariba, les deux docteurs lui exposèrent aussi les principes du judaïsme. Ils parvinrent sans doute à exciter au plus haut point l'intérêt du chef arabe pour leur religion, car celui-ci se convertit au judaïsme avec toute son armée. Sur son désir, Caab et Assad l'accompagnèrent au Yémen pour instruire son peuple dans la religion juive et l'y convertir ; ils y réussirent en partie. Cependant, les Himyarites et leur roi paraissent n'avoir été juifs que de nom, et le judaïsme n'exerça probablement aucune action sérieuse sur leurs sentiments et leurs mœurs. Un autre prince, Harith ibn Amrou, neveu du roi du Yémen et chef des Kendites, embrassa également le judaïsme avec sa tribu. Abou Kariba le nomma vice-roi des Maaddites, près de la mer Rouge, et plaça les villes de La Mecque et de Yathrib sous sa domination.

Grâce aux nombreux marchands étrangers que leurs affaires appelaient dans le Yémen, les Juin des régions les plus éloignes apprirent bientôt qu'il existait un royaume juif dans la plus belle et plus fertile partie de l'Arabie. En réalité, le Yémen ne devint vraiment juif que sous le règne de Zorah Dhou-Nowas (520-530), le plus jeune fils ou le petit-fils d'Abou Kariba. Dhou-Nowas, qui, dans son zèle pour la religion juive, ajouta à son nom celui de Yossouf (Joseph), était indigné de l'oppression qui pesait sur ses coreligionnaires de l'empire byzantin, et il résolut d'user de représailles envers l'empereur de Constantinople. Un jour que des marchands byzantins vinrent dans son royaume, à les fit pendre. Cette exécution, qui effraya les marchands chrétiens et porta un coup sérieux au commerce, alors très florissant, de l'Arabie, attira sur le Yémen de très graves difficultés. Un chef voisin, Aidoug, païen, reprocha au roi juif sa rigueur malencontreuse, qui arrêtait tout trafic entre l'Arabie et l'Europe, et lui déclara la guerre. Dhou-Nowas fut vaincu (521) mais non corrigé de son imprudence. La ville de Nedjran, dans le Yémen, dont la majeure partie de la population était chrétienne, avait à sa tête un gouverneur chrétien, Harith ibn Kaleb, vassal de Dhou-Nowas. Soit que Harith n'eût pas assisté son suzerain dans sa guerre contre Aidoug, soit qu'il eût laissé impuni, comme le raconte la

légende, le meurtre de deux enfants juifs assassinés à Nedjran, Dhou-Nowas marcha contre la ville et l'obligea à capituler. Harith, avec trois cent quarante notables, se rendit auprès du roi du Yémen pour signer le traité de paix. Quand ils furent arrivés dans son camp, Dhou-Nowas, à ce que l'on raconte, les plaça dans l'alternative d'accepter le judaïsme ou la mort ; ils choisirent la mort. Ce qui est certain, c'est que Dhou-Nowas, pour venger sur les chrétiens de son royaume les mauvais traitements que leurs coreligionnaires infligeaient aux Juifs dans divers États, leur imposa de lourdes taxes.

Les faits survenus à Nedjran furent complètement dénaturés, le châtiment de quelques rebelles devint une persécution contre les chrétiens, et les morts, dont on exagérait le nombre, furent élevés au rang de martyrs. Un évêque syrien, Siméon, qui était alors en route pour l'Arabie du Nord, ajouta foi à tous ces bruits et écrivit à un de ses collègues, qui demeurait tout près de l'Arabie, d'ameuter tous les chrétiens contre le roi juif et de pousser le négus (roi) de l'Éthiopie à lui déclarer la guerre. Il proposa même de contraindre les docteurs juifs de Tibériade à adresser à Dhou-Nowas une lettre collective en faveur des chrétiens. On voulut également entraîner l'empereur byzantin Justin Ier dans cette croisade contre le roi du Yémen. Mais Justin, dont l'armée était aux prises avec les Perses, ne voulut pas se joindre à cette levée de boucliers : Le royaume himyarite, dit-il, est loin, je ne peux pas envoyer mes troupes à une si grande distance, à travers des déserts de sable, mais j'en écrirai au roi d'Éthiopie, il est chrétien comme nous et il est bien plus près de l'Arabie que moi. Il demanda, en effet, au roi d'Éthiopie Elesbaa (ou Atzbeha) d'aller combattre les Himyarites.

Il n'est pas nécessaire d'exciter Elesbaa contre Dhou-Nowas ; depuis longtemps il voyait avec peine la couronne du royaume himyarite sur la tête d'un juif. Aussi saisit-il avec empressement l'occasion de déclarer la guerre au roi arabe. Il équipa une flotte considérable, à laquelle vinrent se joindre plusieurs vaisseaux byzantins que le collègue de Justin Ier, Justinien, amena d'Égypte, et une armée nombreuse traversa la mer Rouge pour pénétrer dans le Yémen. Dhou-Nowas essaya de s'opposer à la marche des envahisseurs. Mais, que pouvaient ses faibles troupes contre les nombreuses légions du roi d'Éthiopie ? A la première rencontre, Dhou-Nowas fut battu, et la ville de Zafara (Thafar) tomba au pouvoir de l'ennemi avec les trésors et la femme du chef himyarite. Quand il se vit perdu, Dhou-Nowas se précipita du haut d'un rocher dans la mer (vers 530). Les Éthiopiens mirent tout a feu et à sang, ils pillèrent, tuèrent et emmenèrent les survivants comme prisonniers ; les Juifs surtout eurent à subir la fureur du vainqueur, des milliers d'entre eux furent massacrés, en expiation de la mort des prétendus martyrs de Nedjran. Telle fut la fin du royaume judéo-himyarite, qui, comme on voit, n'eut qu'une durée éphémère.

Vers la même époque, éclatèrent les dissensions entre les Juifs de Yathrib et leurs concitoyens arabes. Les tribus juives de Yathrib, soutenues par le roi himyarite, suzerain de toute la région, avaient la prépondérance sur les tribus pagano-arabes. Ces dernières supportaient cette domination qu'avec impatience, et elles profitèrent des embarras du roi himyarite pour se rendre indépendantes des Juifs. Voici comment elles s'y prirent. Un chef arabe, Harith ibn Abou-Schammir, de la tribu de Ghassan, qui avait accepté du service à la cour de Byzance, fut invité à venir à Yathrib avec ses troupes ; il y consentit. Pour ne pas donner l'éveil aux juifs, il leur fit accroire qu'il se disposait à se

rendre dans le royaume himyarite. Il établit son camp de Yathrib et invita les chefs juifs à venir l'y trouver. Dans l'espoir que Harith, selon l'usage, leur offrirait des présents, quelques-uns d'entre eux acceptèrent son invitation, il les fit massacrer à mesure qu'ils entraient dans sa tente. Je vous ai délivrés, dit-il alors aux Arabes de Yathrib, d'une grande partie de vos ennemis, avec de la vigueur et du courage, il vous sera facile de rendre maître des autres. Puis il partit. Les Arabes n'eurent pas le courage d'attaquer ouvertement les chefs juifs ; un jour, ils les invitèrent à un repas et les tuèrent. Les tribus juives, soumises ainsi à l'autorité des Arabes, ne supportèrent d'abord que difficilement cette humiliation. Mais, l'impuissance contre leurs nouveaux maîtres par suite de la perte de leurs chefs, elles se résignèrent peu à peu à leur sort et demandèrent elles-mêmes la protection des tribus arabes. C'est ainsi que les juifs de Yathrib devinrent les clients (Mawali) des Aus et des Khazradj.

A son retour de Yathrib, le prince ghassanide Harith ibn Abou-Schammir attaqua un poète juif qui s'acquit, à cette occasion, parmi les Arabes, une très grande renommée. Samuel ibn Adiya (né vers 500 et mort vers 580), d'un caractère très chevaleresque, était l'ami intime du plus grand poète arabe des temps préislamiques, et, grâce à cette intimité, il est devenu immortel. D'après les uns, il était d'origine païenne, de la tribu des Ghassanides ; d'autres prétendent qu'il eut une mère arabe et un père juif. Son père Adiya demeurait d'abord à Yathrib ; plus tard il construisit, aux environs de Taïma, un château fort que ses couleurs variées firent surnommer Alablak et qui a été immortalisé par la poésie arabe. Samuel, chef d'une petite tribu, jouissait d'une telle considération dans le Hédjaz que même des tribus arabes, trop faibles pour se défendre, se plaçaient sous sa protection ; il offrait un asile dans son château fort à tous les persécutés. Un jour, l'aventureux prince kendite, le roi des poètes arabes, Imroulcaïs, entouré partout d'ennemis, vint également chercher un refuge à Alablak, et, après y avoir reçu l'hospitalité, s'éloigna, laissant en dépôt à Samuel sa fille, son cousin, cinq magnifiques cottes de mailles et d'autres armures. Quand le chef des Ghassanides arriva dans le Hédjaz, il se présenta devant le château de Samuel et réclama les armes d'Imroulcaïs. Sur le refus du châtelain, il assiégea le fort. Voyant que le siège traînerait en longueur, il eut recours à un autre moyen pour obtenir ce qu'il désirait. Il s'était emparé d'un enfant de Samuel, que sa nourrice avait emmené hors du fort, et il menaçait de le mettre à mort si on ne lui livrait pas ces armes. Fais comme il te plaira, répondit le père, la trahison est un carcan qui jamais ne se rouille, et mon fils à des frères. Le barbare, insensible à tant de grandeur d'âme, tua l'enfant sous les yeux du père, mais il ne put s'emparer du fort. Plus fidèle que Samuel, devint une expression proverbiale parmi les Arabes, pour désigner par hyperbole le suprême degré de la fidélité.

Le fils de Samuel, Schoraïch, avait hérité des sentiments généreux de son père. Un jour que le célèbre poète arabe, Maïmoun Ascha, auquel son humeur capricieuse avait fait beaucoup d'ennemis, fut amené prisonnier, inconnu parmi d'autres captifs, au château fort de Schoraïch, il composa un dithyrambe en l'honneur de Samuel :

Sois comme Samuel, quand il fut assiégé
Par un prince belliqueux avec son armée
Trahis, ou tu perdras ton enfant !

C'est un choix terrible que tu as à faire.
Mais il répondit sans hésiter : Tue ton
Prisonnier, je protège mon hôte.

Schoraïch reconnut le poète et le fit remettre en liberté.

Vers la fin du VIe siècle, les Juifs de Yathrib avaient à peu près reconquis leur ancienne puissance. Les tribus d'Aus et de Khazradj, qui les avaient placés sous leur domination, étaient épuisées par dix années de luttes incessantes, auxquelles les Juifs n'avaient pris qu'une part peu active. Une dernière guerre entre ces deux tribus amena le déclin définitif et la prépondérance des Juifs à Yathrib.

Outre les prosélytes que le judaïsme fit parmi les tribus arabes, il forma un homme dont l'action a été profonde sur la marche de l'histoire des peuples et continue à s'exercer encore aujourd'hui sur de nombreuses nations. Mahomet, le prophète de La Mecque et de Yathrib, n'est pas né dans le judaïsme, mais il s'est nourri de ses doctrines et de ses traditions. Dans des réunions d'amis à La Mecque, son lieu de naissance, aux foires et dans ses voyages, le fils d'Abdallah entendit souvent parler de la religion qui proclame un Dieu unique, d'Abraham, qui s'était consacré au culte de ce Dieu, d'institutions sociales et de préceptes moraux bien antérieurs au paganisme arabe, et son esprit si vaste et si impressionnable fut vivement frappé de tous ces récits. Il subit aussi l'influence d'un habitant notable de La Mecque, Waraka ibn Naufal, de la noble tribu des Koreïschites, cousin de sa femme Khadidja ; Waraka avait adopté les croyances juives et savait lire l'hébreu.

Les premières doctrines de Mahomet, conçues au milieu d'accès d'épilepsie et rapportées à un cercle restreint d'amis comme des révélations de l'ange Gabriel, portent un cachet absolument juif. A la base de l'islamisme, sa nouvelle religion, le prophète arabe place ce principe fondamental du Judaïsme : Il n'y a d'autre dieu qu'Allah ; ce n'est que plus tard que, dans un mouvement d'orgueil, il ajouta : Et Mahomet est son prophète. Déclarer comme le faisait Mahomet, que le dieu qu'il prêchait n'avait pas d'associé (contrairement au dogme de la Trinité) et qu'il ne voulait être adoré sous aucune forme matérielle, s'élever avec violence contre le culte rendu dans la Kaaba à trois cents idoles, flétrir les mœurs dissolues qui régnaient parmi les Arabes et l'usage barbare des parents de jeter les nouveau-nés du sexe féminin dans l'eau, et proclamer que ces doctrines n'étaient pas nouvelles mais appartenaient à la vieille religion d'Abraham, c'était affirmer publiquement le triomphe du judaïsme et la réalisation de cette prophétie qu'un jour viendra où tout genou déchira devant le DIEU UN, où toute bouche l'exaltera. Déjà Paul de Tarse avait été obligé, pour prêcher le christianisme aux Grecs, de leur faire connaître d'abord le judaïsme. La meilleure partie du Coran est empruntée à la Bible et au Talmud.

Quand Mahomet s'aperçut de l'insuccès de sa prédication à La Mecque, siège de l'idolâtrie, et du danger qu'il courait dans cette ville, il s'adressa à quelques habitants de Yathrib. Ceux-ci, en rapports fréquents avec des Juifs, trouvèrent les révélations de Mahomet moins étranges, parce qu'ils leur reconnurent un air de parenté avec le judaïsme, ils adhérèrent aux doctrines du nouveau prophète et l'engagèrent à venir à Yathrib. Mahomet se rendit dans

cette ville en 622 ; c'est l'année de l'émigration ou l'hégire. Il y arriva pendant la fête de Kippour, et comme il vit que les Juifs jeûnent en ce jour, il établit le jeûne Aschura, disant qu'il appartenait plus aux Arabes qu'aux Juifs de jeûner. Pour gagner les bonnes grâces des Juifs, il ordonna de tourner la face (quibla) pendant la prière, vers Jérusalem, et, dans les différends qu'il avait à juger entre Juifs et Arabes, il se montrait toujours favorable aux premiers. Il eut pendant longtemps un secrétaire juif. Ces prévenances de la part d'un homme si célèbre flattèrent les Juifs de Médine, — c'est ainsi que s'appelait Yathrib depuis que Mahomet s'y était établi, — et plusieurs d'entre eux, parmi lesquels se trouvait un savant de la tribu de Kainukaa, Abdallah ibn Salam, montrèrent un profond attachement pour celui qui, à leurs yeux, était presque un prosélyte juif et qu'ils croyaient appelé à propager le judaïsme en Arabie. Ces amis, qui lui fournirent une partie de ses révélations, furent appelés Anzar (aides) ; ils continuèrent à observer toutes les pratiques juives, sans que Mahomet s'en formalisât.

Mahomet ne trouva cependant que peu d'adhérents parmi les Juifs ; son égoïsme, son orgueil et ses passions sensuelles éloignaient de lui des hommes auxquels leurs prophètes avaient donné une conception plus élevée d'un envoyé de Dieu. Regardez-le, disaient les Juifs ; par Dieu ! il n'est jamais rassasié, et les femmes absorbent tous ses soins. S'il est réellement prophète, qu'il s'occupe de sa mission et non des femmes. Les Juifs disaient encore : Dieu n'apparaît à ses élus qu'en Palestine, c'est donc là que Mahomet, s'il est prophète, doit accomplir sa mission. Ou bien : Tu te vantes d'être de la religion d'Abraham, qui ne mangeait, cependant, ni de viande de chameau, ni du fromage fait avec du lait de chamelle. Les principaux adversaires juifs de Mahomet étaient : Pinhas ibn Azoura, esprit caustique, qui ne manquait pas une occasion de se moquer de lui ; Kaab ibn Ascharaf, le poète Abou-Afak, plus que centenaire, qui cherchait à le rendre odieux aux yeux des Arabes ; enfin, Abdallah, fils de Saurah, considéré comme le Juif le plus savant du Hédjaz. Ils raillaient l'envoyé de Dieu, tournaient en ridicule ses révélations et ses prédications, et le traitaient avec dédain ; ils ne supposaient pas que le pauvre fugitif de La Mecque, qui était venu implorer du secours à Médine, soumettrait ou exterminerait bientôt leurs tribus ; ils oubliaient que l'ennemi le plus dédaigné est souvent le plus redoutable.

Au commencement, Mahomet parut se montrer indifférent aux attaques des Juifs. Soyez convenables, dit il à ses partisans, dans vos discussions avec les gens de l'Écriture (Juifs), et dites-leur : Nous croyons et à ce qui vous a été révélé et à ce qui nous a été a révélé. Notre Dieu est le même que le vôtre et nous lui sommes entièrement soumis. Peu à peu, leurs relations se tendirent. D'un côté, les Juifs s'efforcèrent de provoquer des défections parmi ses adhérents, et ils parvinrent à exciter contre lui l'homme le plus considérable de Médine, le khazradjite Abdallah ibn Oubey, qui était sur le point d'être élu chef de la ville et que l'arrivée de Mahomet avait remis dans l'ombre ; jusqu'à ses derniers jours, il resta l'adversaire implacable de Mahomet. D'autre part, les partisans du prophète lui demandèrent avec instance de se prononcer nettement au sujet du judaïsme. Voyant que ses amis juifs continuaient à s'abstenir de manger de la chair de chameau et à suivre les autres pratiques juives, ils lui dirent : Si la Tora est un livre divin, pourquoi ne nous obliges-tu pas à en observer les prescriptions ? Mahomet était trop imprégné des sentiments et des idées arabes pour embrasser la religion juive, il savait aussi que les Arabes ne se

soumettraient que très difficilement aux pratiques sévères du judaïsme. Il se décida donc à rompre avec les Juifs. Pour bien marquer cette rupture, il les invectiva dans une longue soura (la soura de la vache), et il décida qu'à l'avenir les musulmans ne se tourneraient plus, pendant la prière, comme auparavant, vers Jérusalem, mais vers La Mecque et le temple de la Kaaba. Le jeûne Ashura qu'il avait établi à la fête juive de l'Expiation fut aboli et remplacé par le jeûne du Ramadhan, mois qui, de temps immémorial, était sacré pour les Arabes. Mahomet supprima encore d'autres usages juifs qu'il avait recommandés précédemment. Les Juifs n'étaient plus pour lui de vrais croyants, adorateurs du DIEU UN, mais des incrédules qui vénéraient Ezra (Ozaïr) comme fils de Dieu, et des menteurs qui avaient effacé de la Tora les passages qui annonçaient la venue de Mahomet comme prophète.

Mahomet craignit cependant de traduire déjà sa haine en actes, son influence n'était pas encore considérable, et les Juifs, alliés à quelques tribus arabes, étaient bien supérieurs en nombre à ses partisans. Son audace augmenta après la bataille de Bedr (hiver 624), où il défit la puissante tribu des Koréïschites. L'humble apôtre se transforma alors en un violent despote qui ne reculait devant aucun moyen, fût-ce le guet-apens et le meurtre, pour triompher de ses ennemis. Confiant dans la solidité et le courage de ses compagnons, il commença à faire la guerre aux Juifs. Ce fut la petite tribu de Kainukaa qui eut à supporter ses premiers coups. Voici le fait qui servit de prétexte aux hostilités. Un musulman, irrité d'une mauvaise plaisanterie d'un Juif, le tua ; les Kainukaa tirèrent vengeance de ce meurtre. Mahomet les plaça alors dans l'alternative d'embrasser l'islamisme ou d'accepter la guerre ; ils prirent les armes. Comptant sur l'appui des Nadhir et des Kuraïza, leurs coreligionnaires, ils se retirèrent dans leurs châteaux forts, prés de Médine. Mahomet vint les y assiéger. Plus avisés, les nombreux Juifs du nord de l'Arabie auraient prévu qu'un jour ou l'autre ils seraient attaqués à leur tour par Mahomet, et ils se seraient alliés tous ensemble contre lui ; il leur eût été alors bien facile d'écraser sa petite armée. Mais, pour leur malheur, ils étaient divisés entre eux, et chaque tribu se désintéressait de ses voisins. Pendant quinze jours, les Kainukaa repoussèrent vaillamment les attaques des Arabes. Épuisés et désespérant d'être secourus, ils ouvrirent les portes de leurs forts. Mahomet les fit enchaîner et donna ordre de les égorger. Abdallah ibn Oubey, leur allié, saisit le prophète par sa cuirasse : Je ne te lâcherai, lui dit-il, que lorsque tu m'auras donné la promesse formelle de remettre les prisonniers en liberté ; ils ont été mon appui, ils m'ont défendu contre les rouges et les noirs. N'osant repousser cette demande, Mahomet dit : Qu'on les délivre, et que Dieu les damne, eux et Abdallah ! Dépouillés de tous leurs biens, les Kainukaa partirent alors, au nombre de sept cents, pour se rendre en Palestine ; là, ils s'établirent dans la Batanée, dont la capitale était Adraat.

Après sa victoire sur les Kainukaa, Mahomet engagea les musulmans, dans une révélation, à refuser toute protection aux Juifs : Ô vous qui croyez, ne prenez point pour amis les Juifs et les chrétiens ; qu'ils se protègent eux-mêmes. Celui qui les prend pour amis leur ressemble ; Dieu n'est pas le guide des pervers. Les chrétiens étaient en petit nombre dans le nord de l'Arabie et n'y jouissaient que d'une situation précaire, ils souffrirent donc peu de cette exclusion. Il n'en fut pas de même des Juifs. Habitués à mener une existence indépendante et à guerroyer de côté et d'autre, ils avaient souvent besoin de

l'appui de leurs voisins arabes. Quand ceux-ci, sur l'ordre de Mahomet, ne voulurent plus contracter d'alliance avec eux, ils restèrent seuls exposés aux coups de leurs ennemis.

Dans leur haine pour Mahomet, les Benou-Nadhir cherchèrent à le tuer par ruse. Un jour, ils l'invitèrent à venir les voir dans leur fort de Zouhara, avec l'intention de le précipiter du haut des remparts ; leur chef était alors Houyey ibn Akhtab. Mahomet accepta leur invitation, mais il devina à temps les mauvais desseins de ses hôtes et s'enfuit à Médine. Il ne tarda pas à se venger cruellement des Benou-Nadhir. Placés dans l'alternative de se convertir à l'islamisme ou d'émigrer en masse, ils se décidèrent, sur l'instigation d'Abdallah ibn Oubey, qui leur promit de venir à leur aide, à accepter la lutte, et se retirèrent dans leurs châteaux. Les secours annoncés n'arrivant pas, ils durent capituler. Mahomet leur laissa la vie sauve, mais à condition de lui livrer leurs armes, de quitter leurs forts et de n'emporter de leurs biens que ce qu'ils pouvaient charger sur un chameau. Ils partirent au nombre de six cents et allèrent s'établir, les uns au milieu de leurs frères de Khaïbar, les autres prés de Jéricho et à Adraat (juin-juillet 625). Plus tard, Mahomet justifia cette guerre dans la révélation suivante : Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre chante les louanges de Dieu ; il est le Puissant, le Sage. C'est lui qui a fait sortir de leurs demeures les infidèles parmi les gens de l'Écriture pour rejoindre ceux qui ont déjà émigré (les Kainukaa). Vous ne croyiez pas qu'ils partiraient, eux-mêmes pensaient que leurs forteresses les protégeraient contre Dieu. Mais Dieu les a attaqués du côté où ils ne s'y attendaient pas ; il a jeté la terreur dans leur cœur, et ils ont contribué autant que les croyants à la destruction de leurs maisons.

Ceux des Benou-Nadhir qui étaient restés en Arabie essayèrent d'organiser une coalition contre Mahomet. Trois d'entre eux, Houruyey, Kinanah ibn-ar-Rabia et Sallam ibn Mirchkam, s'efforcèrent de décider les Koraïschites de La Mecque, la puissante tribu des Ghatafan et d'autres Arabes à unir leurs forces contre l'orgueilleux prophète ; ils réussirent dans leur entreprise. Il leur fut plus difficile de faire entrer la tribu juive des Kouraïza dans cette ligue. Le chef des Benou-Kouraïza, Kaab ibn Assad, refusa même d'abord d'accorder un asile à Houyey, parce que sa tribu avait conclu une alliance avec les musulmans. Mais, éclairé sur les dangers communs qui menaçaient tous les Juifs arabes, il consentit enfin à prendre part à la guerre contre le prophète. Dix mille alliés entrèrent en campagne et marchèrent sur Médine, dont ils crurent pouvoir s'emparer sans coup férir ; ils se heurtèrent contre de solides retranchements que Mahomet, averti par un traître, avait fait élever à la hâte. Les assaillants s'épuisèrent en vains efforts pour s'emparer de la ville. A la fin, Mahomet réussit à semer la discorde parmi les confédérés, qui retournèrent chez eux.

La guerre des tranchées, comme on l'appela, fut donc un nouveau succès pour Mahomet ; ce furent les Juifs qui supportèrent les fâcheuses conséquences de l'échec des confédérés. Dès que ces derniers se furent éloignés de Médine, le prophète marcha immédiatement avec trois mille hommes contre les Kouraïza. Ceux-ci, trop faibles pour livrer bataille en rase campagne, se retranchèrent derrière les remparts de leurs châteaux forts. Après un siège de vingt-cinq jours (février-mars 627), ils n'eurent plus de vivres et songèrent à capituler. Ils demandèrent au prophète de les traiter comme les Nadhir, c'est-à-dire de les laisser émigrer avec leurs femmes, leurs enfants et une partie de leurs biens.

Mahomet refusa ; il voulut qu'ils se rendissent à discrétion. Près de sept cents Juifs, et parmi eux les chefs Kaab et Houyey, furent égorgés sur une place publique de Médine, et leurs cadavres entassés dans une seule et même fosse. L'endroit où cette exécution eut lieu fut nommé le marché des Kouraïza. Ce forfait fut accompli au nom de Dieu : Voici ce qu'en dit le Coran : Dieu a expulsé de leurs forts ceux des gens de l'Écriture qui aidaient les alliés et a jeté la terreur dans leurs cœurs ; vous avez tué les uns, vous avez réduit les autres en captivité. Il vous a donné en partage leurs maisons, leurs richesses et leur pays, que vous n'aviez jamais foulé jusqu'alors de vos pieds. Dieu est tout-puissant. Les femmes furent échangées contre des armes et des chevaux. Mahomet se choisit comme concubine, parmi les captives, une jeune fille juive d'une grande beauté, nommée Rihâna ; celle-ci repoussa fièrement les faveurs du prophète.

L'année suivante arriva le tour des Juifs de Khaibar. Mais la campagne que Mahomet entreprit contre eux fut autrement difficile que les précédentes guerres. La région était couverte d'une série de forts défendus par de vaillants et solides guerriers ; des tribus arabes, les Ghatafan et les Fezara, avaient promis leur aide. L'âme de la résistance était l'exilé nadirhite Kinanah ibn-ar-Rabia, homme d'une volonté tenace et d'une bravoure indomptable, surnommé le roi des Juifs. Il avait comme lieutenant Marhab, un vrai géant, d'origine himyarite. Mahomet commença par adresser des prières solennelles à Dieu pour lui demander la victoire. Cet acte de piété accompli, il marcha contre les Juifs de Khaibar avec une armée de quatorze mille hommes. Selon son habitude, il signala son entrée en campagne par la destruction des palmiers pour couper les vivres à l'ennemi ; ensuite, il s'empara assez facilement de quelques fortins. Le château fort Camuss, qui s'élevait sur un rocher abrupt, opposa une plus longue résistance ; il repoussa plusieurs assauts tentés par les meilleurs capitaines de Mahomet, Abou-Bekr et Omar. Un des défenseurs de Camuss était Marhab, qui avait à venger la mort de son frère Harith ; il fit des prodiges de valeur. Quand Ali, un autre lieutenant de Mahomet, s'approcha du fort, Marhab lui cria : Khaibar connaît ma vaillance, je suis Marhab le héros, couvert d'une solide armure et dur à la fatigue, et il provoqua Ali à un combat singulier ; il fut tué. Avec Marhab tomba également la forteresse de Camuss. On ne sait pas ce qui advint des prisonniers. Kinanah fut mis à la torture pour qu'il indiquât l'endroit où étaient cachés les trésors des vaincus ; il mourut sans avoir parlé. La chute de cette forteresse amena la reddition des autres châteaux forts ; Fadak, Wadi-l-Kora et Taïma se soumirent également au prophète. Les Juifs purent rester dans la pays et conserver leurs terres, à condition de remettre à Mahomet, comme tribut, la moitié de leurs revenus. Cette campagne avait duré près de deux mois (printemps 628).

Mahomet ramena de cette guerre deux belles captives, Safia, la fille de son ennemi implacable Houyey, et Zaïnab, la sœur de Marhab. Cette dernière essaya de se venger de celui qu'elle regardait comme le meurtrier de son frère et de ses coreligionnaires. Dissimulant ses sentiments de haine, elle feignit un profond attachement pour Mahomet et gagna ainsi sa confiance. Un jour, elle servit de la viande empoisonnée ; un des convives en mourut. Mahomet, trouvant au mets un goût désagréable, le rejeta. Interrogée par le prophète sur le motif de ce crime, Zaïnab lui répondit : Tu as fait endurer de cruelles souffrances à mon peuple ; je me suis dit que si tu n'étais qu'un vulgaire despote, ta mort serait une délivrance pour mon peuple ; serais-tu, au contraire, prophète, alors mon

poison n'aurait aucune action sur toi. Elle fut exécutée. A la suite de cet incident, Mahomet ordonna à ses soldats de ne se servir de la vaisselle enlevée aux Juifs qu'après l'avoir trempée dans de l'eau bouillante. — Ces défaites successives ne découragèrent pas les Juifs ; ils cherchèrent à s'allier avec les mécontents des tribus arabes pour essayer de nouveau d'abattre la puissance naissante de Mahomet. Les pourparlers avaient lieu dans la maison d'un juif, Suwailim, à Médine. Suwailim fut dénoncé et sa maison livrée aux flammes. Quand Mahomet mourut (632), les Juifs s'en réjouirent fort ; ils croyaient qu'avec lui disparaîtrait la croyance des Arabes à son immortalité et à sa mission divine. Mais déjà le fanatisme avait fait soin œuvre ; le Coran tout entier, dans ses polémiques comme dans ses doctrines, avait acquis force de loi, il était devenu le livre par excellente d'une population considérable dans trois parties du monde, et ses violentes diatribes contre les Juifs étaient considérées par tous les musulmans comme des articles de foi. L'islamisme, comme le christianisme, meurtrit le sein qui l'avait nourri. Le deuxième khalife, Omar, d'un fanatisme farouche, expulsa de Khaibar et de Wadi-l-Kora les tribus juives que le prophète avait laissées par traité sur leurs terres, il ne voulut pas que le sol sacré de l'Arabie fût souillé par leur présence ; il chassa pour la même raison les chrétiens de Nedjran. Les guerriers musulmans eurent en partage les vastes domaines des Juifs ; ceux-ci obtinrent, en compensation, un petit territoire situé près de l'Euphrate, dans le voisinage de la ville de Koufa (vers 640). Malgré ces divers actes d'hostilité des Arabes envers les Juifs, on peut dire que le triomphe de l'islamisme fut un bienfait pour le judaïsme.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Première époque — Le recueillement après la chute

Chapitre XIII — Organisation du judaïsme babylonien ; époque des Goanim — (640-750)

Après la mort de Mahomet, les musulmans se répandirent avec une impétuosité indomptable au delà des frontières de l'Arabie ; ils se précipitèrent, l'épée dans une main et le Coran dans l'autre, à la conquête des plus belles régions de l'Asie et de l'Afrique, électrisés par leur cri de guerre : Allah seul est Dieu, et Mahomet est son prophète. Le vieux royaume de Perse tomba au premier choc ; les provinces byzantines, la Palestine, la Syrie et l'Égypte, dont la population détestait les empereurs de Constantinople, acceptèrent avec empressement la domination arabe. En Palestine surtout, les Juifs et les Samaritains favorisèrent la conquête musulmane. La ville forte de Césarée, la capitale politique du pays, où se trouvaient, dit-on, 700.000 hommes en état de porter les armes, fut livrée aux Arabes par un Juif. Jérusalem tomba au pouvoir

du khalife Omar (vers 638), il y éleva une mosquée sur l'emplacement du temple. Cette ville resta pour les musulmans la cité sainte (Al-Kouds).

L'islamisme naissant se montra cependant aussi intolérant pour les Juifs que le christianisme. Omar leur interdit le séjour de Jérusalem ; il les soumit, en outre, à un certain nombre de lois restrictives qui sont connues sous le nom de législation d'Omar, et qui s'appliquaient également aux chrétiens. Ainsi, il leur était défendu de construire de nouvelles synagogues et d'embellir les anciennes ; ils ne pouvaient chanter à l'office qu'à mi-voix, ils devaient réciter les prières des morts à voix basse, ils ne pouvaient occuper aucune fonction publique, ni juger les musulmans, ni empêcher leurs coreligionnaires de se convertir à l'islamisme, ni porter une bague à cachet. Enfin, on leur imposait, ainsi qu'aux chrétiens, un vêtement d'une couleur particulière, et on ne leur permettait pas de monter à cheval. Pendant que les musulmans étaient exempts de tout impôt ou ne payaient qu'une taxe légère pour secourir les pauvres, les Juifs et les chrétiens étaient soumis à un impôt personnel et à un impôt foncier.

Malgré ces restrictions, les Juifs se sentaient plus libres chez les musulmans que dans les pays chrétiens. D'abord, les lois d'Omar ne leur étaient pas rigoureusement appliquées, même du vivant de ce khalife. Ensuite, les musulmans, tout en étant convaincus de la supériorité de leur religion, ne méprisaient pas les Juifs, comme le faisaient les chrétiens, ils savaient reconnaître leur mérite et leur témoigner, à l'occasion, les plus grands égards.

C'est surtout dans l'ancienne Babylonie, appelée Irak par les Arabes, que la conquête musulmane fut bienfaisante pour les Juifs. Les rois sassanides, qui gouvernaient alors le pays, persécutaient le judaïsme et le christianisme. Aussi Juifs et chrétiens aidèrent-ils les Arabes, quand ils eurent envahi la Babylonie, à conquérir cette région. Les services qu'ils leur rendirent dans cette guerre durent être très importants, puisque le khalife Omar, qui n'était cependant pas indulgent pour les infidèles, les en récompensa en leur accordant un certain nombre de privilèges. Le chef de l'Église chaldéenne, Jésujabu, qui avait le titre de patriarche ou catholicos, obtint le droit d'étendre son autorité sur tous les chrétiens de l'Irak, et ceux-ci lui devaient obéissance non seulement dans les questions religieuses, mais encore dans les questions politiques. Des privilèges analogues furent probablement accordés à l'exilarque Bostanaï ; Omar ou un de ses lieutenants donna même en mariage à ce dignitaire une fille du roi de Perse, Kosru, qu'il avait emmenée en captivité (642). Bostanaï fut le premier exilarque qui reçut l'investiture de la main d'un khalife. Revêtu de pouvoirs politiques et judiciaires assez étendus, il réunit entre elles, par des liens étroits, toutes les communautés juives de la Babylonie. Il fut autorisé à se servir officiellement d'un sceau spécial, sur lequel était gravée une mouche, et qu'il apposait sur les édits et les ordonnances qu'il promulguait.

Après la mort d'Oman (644), tombé sous les coups d'un meurtrier, et celle de son successeur Othman (655), tué dans une émeute, Ali fut élevé à la dignité de khalife. À ce moment, l'empire musulman était gouverné par deux partis : les uns tenaient pour Ali, qui avait sa résidence dans la ville de Koufa, dans l'Irak, les autres pour Mouawiya, un parent du khalife Othman. Les Juifs de la Babylonie et les chrétiens nestoriens se déclarèrent pour Ali. On raconte qu'après la prise de la ville de Peroz-Schabur ou Anbar, près de 90.000 Juifs se

seraient rendus auprès d'Ali, sous la conduite du chef d'école Mar-Isaac, pour lui jurer fidélité. Ali fut profondément touché de cet hommage, et il accorda à Mar-Isaac un certain nombre de privilèges. C'est probablement de cette époque que datent le titre de gaon porté par le chef de l'école de Sora et les prérogatives attachées à ce titre. Dans la suite, naquit entre les gaonim et les exilarques, c'est-à-dire entre le pouvoir temporel et la pouvoir spirituel, une rivalité qui dégénéra souvent en violentes querelles. — Avec Bostanaï et Mar Isaac commença une nouvelle période dans l'histoire des Juifs, l'époque des gaonim.

Après la mort de Bostanaï, des dissensions éclatèrent entre ses fils. L'exilarque avait eu plusieurs femmes, dont une était, comme on sait, la fille d'un roi de Perse. Le fils de cette dernière, issu de sang royal, était probablement le favori de son père, qui l'avait sans doute désigné pour lui succéder. Les autres enfants de Bostanaï, nés de femmes juives, étaient jaloux de la situation privilégiée de leur frère. Or, comme ce dernier avait eu pour mère une esclave non juive, et qu'il devait suivre, d'après le droit talmudique, la condition de sa mère, ils essayèrent de le vendre comme esclave. Cette conduite coupable fut approuvée par plusieurs docteurs. D'autres prétendirent, au contraire, qu'il n'était pas possible que Bostanaï, homme pieux, eût épousé la captive royale sans l'avoir préalablement affranchie et lui avoir fait embrasser le judaïsme. Pour empêcher qu'un frère ne fût vendu comme esclave par ses autres frères, un docteur, Haninaï, fit déclarer par le tribunal que le fils de la princesse de Perse était affranchi ; celui-ci conserva néanmoins le caractère d'enfant illégitime, et ses fils ne furent jamais considérés comme descendants d'un exilarque.

On a peu d'informations précises sur les gaonim et les exilarques qui ont vécu de 670, c'est-à-dire depuis la mort de Bostanaï, à l'an 730 ; on ignore même les noms de la plupart d'entre eux. Mar-Isaac fut, selon toute apparence, le premier gaon de Sora ; il eut pour successeur Hunaï. Pendant que celui-ci dirigeait l'académie de Sora, l'école de Pumbadita avait à sa tête Mar-Râba (vers 670-680). Hunaï et Mar-Râba prirent une mesure très importante, qui abolissait une loi talmudique. D'après le Talmud, la femme, même dans le cas où son mari est atteint d'une maladie rebutante ou exerce une profession répugnante, ne peut demander le divorce que très rarement ; elle est obligée de rester avec son mari, même quand elle éprouve pour lui une insurmontable aversion. Persiste-t-elle dans sa demande de divorce, elle est menacée de perdre son douaire et même sa dot. L'avènement de l'islamisme modifia cette situation. Comme le Coran permettait à l'épouse de demander la répudiation, les femmes juives s'adressaient quelquefois aux tribunaux musulmans ; ceux-ci forçaient le mari à consentir au divorce et à restituer à la femme ce qui lui était dû. C'est alors que Hunaï et Mar-Râba autorisèrent l'épouse, contrairement au droit talmudique, à exiger la répudiation sans qu'il en résultât pour elle aucune perte pécuniaire.

Les successeurs de ces deux gaonim, jusqu'à 720, ne sont connus que de nom ; l'histoire du judaïsme babylonien pendant toute cette période est restée absolument obscure. On sait seulement que, dans ces quarante années (680-720), les trois dignitaires juifs (l'exilarque et les chefs des deux écoles de Sora et de Pumbadita) fixèrent entre eux l'étendue de leurs pouvoirs respectifs par des

arrangements à l'amiable et des concessions mutuelles, et que les communautés babyloniennes furent définitivement réorganisées.

À la tête de ces communautés se trouvaient l'exilarque et les deux chefs d'académie. L'exilarque avait des fonctions politiques, il représentait le judaïsme babylonien auprès du khalife et des gouverneurs et recueillait les impôts dus par les communautés à la caisse de l'État. Ce dignitaire déployait un faste presque royal ; il portait un costume somptueux, sortait dans les carrosses de l'État, avait sa garde du corps et jouissait, en général, d'une très grande considération. Les deux gaonim ou chefs des académies de Sora et de Pumbadita maintenaient l'unité religieuse, ils dirigeaient l'enseignement talmudique, promulguaient de nouvelles lois et en surveillaient l'exécution ; ils partageaient le pouvoir judiciaire avec l'exilarque. Ce dernier nommait les chefs d'école, après entente préalable avec le Collège. Le chef de l'académie de Sora était seul autorisé à porter le titre de gaon ; il possédait encore d'autres droits qui étaient refusés à son collègue de Pumbadita. Pendant quelque temps, on ne pouvait même placer à la tête de l'école de Pumbadita qu'un membre du Collège de Sora.

L'exilarcat était devenu héréditaire dans la maison de Bostanaï néanmoins, aucun membre de cette famille ne pouvait y être élevé avec l'assentiment des deux académies. L'investiture du nouvel exilarque avait lieu au milieu d'une grande pompe et avec une imposante solennité. Les présidents des deux écoles de Sora et de Pumbadita, accompagnés de leurs Collèges et des personnages les plus considérés du pays, se rendaient dans la ville habitée par le nouvel élu. Là, ils se réunissaient dans une salle spacieuse et luxueusement ornée, où étaient placés des sièges d'honneur pour l'exilarque et les chefs des deux académies. Le gaon de Sora prenait alors la parole pour appeler l'attention du prince de l'exil sur l'importance et la gravité de ses devoirs et pour le prémunir contre tout sentiment de vanité ou d'orgueil. Le jeudi, on se rendait à la synagogue, où les deux chefs d'école imposaient leurs mains sur la tête de l'exilarque, et, au son des trompettes, prononçaient les paroles suivantes : Vive notre maître, le prince de l'exil ! Ces paroles étaient joyeusement acclamées par la foule, qui était toujours très nombreuse à cette cérémonie. L'exilarque sortait alors de la synagogue, accompagné jusqu'à son domicile d'un immense cortège d'honneur.

Le samedi suivant, on célébrait en son honneur un service solennel. Il paraissait à la synagogue dans une tribune élevée et ornée de riches étoffes, comme autrefois les rois de la maison de David au temple de Jérusalem. Le gaon de Sora s'approchait alors de la tribune, ployait le genou devant l'exilarque et s'asseyait à sa droite ; ensuite, venait le chef de l'école de Pumbadita qui se plaçait à sa gauche. Pour lire la Loi, on apportait le rouleau sacré devant lui, à l'instar de ce qui se faisait autrefois pour les souverains ; le président de l'école de Sora lui servait d'interprète (meturgueman). Après la lecture de la Loi, il développait devant les fidèles un sujet d'édification ; s'il n'en était pas capable, le gaon le faisait à sa place. Dans la prière finale, récitée à la gloire de Dieu, on mentionnait le nom de l'exilarque : Puisse cet événement se produire, disait-on, du vivant du prince ! Puis l'officiant appelait la bénédiction divine sur le prince, les chefs et les membres des deux académies (la prière de Yekoum Pourkan) et mentionnait les noms des pays, des villes et des personnes qui contribuaient par leurs dons à l'entretien des écoles. L'exilarque était alors conduit, au milieu

d'une imposante procession, jusqu'à sa demeure, où il réunissait autour de lui, dans un magnifique festin, les dignitaires, les savants, les fonctionnaires de l'État et toutes les notabilités qui se trouvaient dans la ville.

Une fois par an, la troisième semaine après la fête des Cabanes, le prince de l'exil tenait une espèce da cour à Sora; les chefs des deux académies et leurs Collèges, les représentants des communautés et d'autres notabilités lui rendaient visite. La réunion de tous ces personnages autour de l'exilarque portait le nom de grande assemblée ou pèlerinage auprès du prince de l'exil. Pendant toute cette semaine, on faisait des conférences religieuses, et, le samedi, on suivait à l'égard de l'exilarque le cérémonial qui était observé en son honneur le samedi de son installation.

Comme revenus, l'exilarque avait les impôts qui lui étaient payés par un certain nombre de villes. Les districts de Naharowan (à l'est du Tigre), de Farsistan et de Holwan lui versaient encore, dans leur décadence, sept cents deniers d'or (environ 8.500 francs). Il avait aussi le droit d'imposer, pour son compte, à toutes les localités placées sous sa juridiction, des taxes extraordinaires ; de plus, on lui offrait des présents.

Au deuxième rang, immédiatement après l'exilarque, se tenait le chef de l'académie de Sora ; il portait le titre de gaon, et en toute circonstance, même quand il était beaucoup plus jeune que lui, il avait le pas sur son collègue de Pumbadita. Celui-ci était cependant absolument indépendant pour les questions d'administration intérieure, à moins que quelque exilarque ne s'y ingérât illégalement. Au-dessous de lui, le chef d'école avait un président de tribunal qui rendait la justice et lui succédait habituellement. Ensuite, venaient sept chefs des assemblées des professeurs et trois compagnons ou savants ; ces dix fonctionnaires paraissent avoir formé le petit sénat. Il y avait, enfin, un Collège de cent membres qui se subdivisait en deux sections d'inégale importance : le grand sanhédrin, composé de soixante-dix membres, et le petit sanhédrin, composé de trente membres. La dignité de membre du Collège était héréditaire, mais celle de président était élective.

Le Collège avait perdu graduellement son caractère de corps enseignant pour ne plus être qu'un corps législatif, un vrai parlement. Deux fois par an, au mois de mars et au mois de septembre (adar et elloul), il se réunissait et tenait séance pendant tout un mois. Ces réunions étaient bien consacrées en partie à des controverses théoriques sur un chapitre du Talmud qui avait été désigné d'avance comme devant servir de thème aux discussions du Collège, mais on y poursuivait avant tout un but pratique, on promulguait de nouvelles lois, on instituait de nouvelles pratiques et on délibérait sur les consultations légales adressées au Collège, pendant le semestre, par les communautés du dehors. A la fin de la session, les réponses à ces consultations étaient lues devant les membres réunis, signées par le chef de l'académie au nom de tout le Collège, scellées du sceau de l'école et apportées par des messagers aux diverses communautés qui les avaient provoquées. Toute communauté qui avait ainsi recours aux lumières des docteurs envoyait d'habitude, avec sa demande, de riches dons en argent. Ces dons étaient-ils offerts explicitement pour l'une des deux écoles, l'autre n'en recevait aucune part ; les envoyait-on sans indiquer la destination, l'académie de Sora en recevait les deux tiers, et le troisième tiers

était pour l'école de Pumbadita. Cet argent était réparti par le président entre les membres du Collège et les élèves. Outre les présents qu'elles recevaient, les deux académies avaient des revenus réguliers, fournis par les districts qui étaient placés sous leur autorité. L'école de Sora avait dans son ressort le sud de l'Irak avec les deux villes importantes de Wasit et Bassora, sa juridiction s'étendait jusqu'à Ophir (Inde ou Yémen ?) ; elle recueillait encore dans les plus mauvais temps jusqu'à quinze cents deniers d'or (environ 18.000 francs). De Pumbadita dépendaient les communautés du nord jusqu'au Khorassan.

Chacun des trois chefs du judaïsme babylonien nommait les juges de son district. Ceux-ci recevaient de leur chef hiérarchique un diplôme qui leur donnait le titre de dayyan et le droit de statuer non seulement sur des points de droit civil mais aussi sur des questions religieuses ; en même temps que juges, ils étaient aussi rabbins. Le juge se choisissait parmi les membres de la communauté deux assesseurs (Zchénim), qui formaient avec lui le tribunal des juges-rabbins. C'est ce tribunal qui légalisait les pièces judiciaires, telles que contrats de mariage, lettres de divorce, lettres de change, actes de vente ou de donation. Le juge remplissait aussi l'emploi de notaire de la communauté, et, pour ces diverses fonctions, il recevait un traitement fixe payé par la communauté, des honoraires pour chaque acte qu'il dressait, et, enfin, il prélevait chaque semaine une somme déterminée sur la vente de la viande. Ce fonctionnaire avait probablement aussi la surveillance des écoles.

L'organisation de la communauté juive en Babylonie, qui a servi de modèle à tout le judaïsme et s'est conservée en partie jusqu'à nos jours, était établie sur les bases suivantes. À la tète de la communauté, se trouvait une commission chargée de soigner les intérêts généraux et de distribuer des secours aux pauvres ; elle était composée de sept membres, appelés Parnessè ha-Knéssét. La surveillance de la communauté était confiée au délégué de l'exilarque ou de l'un des deux chefs d'académie. C'est ce délégué qui prononçait les châtiments contre les coupables ; il pouvait infliger deux sortes de châtiments, la bastonnade et l'excommunication. Cette dernière punition n'a été appliquée chez les Juifs ni aussi fréquemment ni aussi arbitrairement que chez les chrétiens, mais chez les premiers aussi on l'a trop souvent employée. L'excommunication simple atteignait ceux qui ne voulaient pas se soumettre à quelque usage religieux ou à quelque ordre des autorités ; les conséquences n'en étaient pas très graves, car ni les étrangers, ni surtout les membres de sa famille n'étaient tenus de s'éloigner de l'excommunié. Ce dernier persistait-il au bout de trente jours dans son insubordination, il était frappé de l'excommunication majeure. Ses amis les plus intimes s'éloignaient alors de lui, il était isolé au milieu de la société et traité en maudit. Ses enfants étaient exclus de l'école et sa femme de la synagogue ; on ne pouvait ni enterrer ses morts, ni même circoncire ses enfants. Quelque rigoureux que fût ce châtiment, il était nécessaire de l'appliquer à une époque où il n'était pas possible d'agir sur la foule par le raisonnement ou la persuasion, pour maintenir l'unité religieuse et assurer le triomphe de la loi.

Tout en étant soumis aux caprices des gouverneurs musulmans et quelquefois à l'arbitraire des exilarques eux-mêmes, le judaïsme babylonien apparaissait au loin sous les plus brillantes couleurs. Les Juifs de tous les pays voyaient dans l'institution de l'exilarcat le rétablissement de la dynastie royale

de David et dans le gaonat la résurrection des écoles talmudiques. A mesure que les khalifes de la famille des Omayyades étendaient leurs conquêtes, au nord, jusqu'à la Transoxanie, à l'est, jusqu'aux Indes, à l'ouest et au sud, jusqu'à l'Afrique et aux Pyrénées, de nouvelles communautés juives venaient se placer sous l'autorité de l'exilarque et des gaonim. La Palestine elle-même se subordonna à la Babylonie. Les regards de tous les Juifs étaient tournés vers l'heureuse région où régnait un prince juif, le prince de l'exil, on se consolait de la destruction du temple et de la dispersion par la pensée que, près des fleuves de Babel, dans ce coin mystérieux où s'était établie la partie la plus active et la plus vaillante de la nation juive, où avaient vécu les illustres amoraim, fleurissait un Etat juif. Dieu, se racontait-on, a fait fonder les écoles de Sora et de Pumbadita douze ans avant que Nabuchodonosor n'incendiât le temple de Jérusalem, il les a couvertes tout spécialement de sa protection, elles n'ont jamais été persécutées ni par Rome, ni par Byzance, n'ont jamais été ni opprimées ni asservies. La délivrance d'Israël viendra de la Babylonie, et les habitants juifs de cette contrée privilégiée seront préservés des maux de l'époque messianique. L'attachement des Juifs du dehors pour la Babylonie était si profond, qu'ils demandaient comme un suprême honneur que leur souvenir fait rappelé, après leur mort, à une cérémonie funèbre que célébreraient les deux académies. Pour donner satisfaction au désir qui lui en était exprimé de toutes parts, le Collège décida de consacrer deux jours par an, pendant ses sessions, à prier pour l'âme des bienfaiteurs des écoles. Des listes de morts étaient envoyées même de France et d'Espagne afin que leur nom fût rappelé à cette solennité.

Au moment où les Juifs de l'Irak obtenaient des khalifes le droit de vivre en liberté et de former de nouveau un État autonome, leurs frères d'Espagne, auxquels l'histoire réservait cependant un rôle si brillant, étaient exposés aux plus cruelles souffrances. Les uns avaient émigré, les autres avaient dd accepter le baptême et promettre par écrit, sur l'ordre du roi Chintila, de rejeter sincèrement le judaïsme et d'observer fidèlement les pratiques chrétiennes. Ces Juifs convertis n'en restaient pas moins attachés de toute leur âme à la foi de leurs pères ; ils étaient, du reste, protégés en partie contre les rigueurs du roi par la noblesse wisigothe, indépendante de son souverain. Dès que Chintila fut mort, ils s'empressèrent, sous son successeur Chindaswind (642-652), qui détestait le clergé, de revenir publiquement au judaïsme.

Le fils et successeur de Chindaswind, Receswinth (652-672), fut très hostile aux Juifs. Par fanatisme ou par flatterie envers le clergé, il recommanda vivement au synode réuni à cette époque de prendre des mesures énergiques contre les Juifs, surtout contre les Juifs relaps. Dans son discours du trône, il prononça devant les ecclésiastiques les paroles suivantes : Je me plains des Juifs, parce que j'ai appris que mon pays était souillé de leur pernicieuse présence. Tandis qu'avec l'aide du Tout-Puissant, toutes les hérésies ont été exterminées radicalement de ce royaume, cet opprobre de l'Eglise (les Juifs) est resté ici, il faut qu'il soit amélioré par notre piété ou détruit par notre rigueur. Les uns ont conservé leur ancienne incrédulité, d'autres, purifiés par le baptême, sont retombés dans leurs erreurs, ils sont des blasphémateurs plus coupables que ceux qui n'avaient jamais été baptisés. Je vous adjure donc de prendre à l'égard des Juifs, sans acception de personne, une résolution énergique qui soit agréable à Dieu et utile à notre foi. Le huitième concile de

Tolède ne vota aucune mesure nouvelle, il se borna à confirmer les dispositions prises par le quatrième. Les Juifs purent rester dans le pays, mais n'avaient le droit ni de posséder des esclaves, ni d'occuper une fonction, ni de témoigner contre un chrétien.

Bien plus douloureuse encore était la situation de ceux qui, pendant la persécution, avaient embrassé le christianisme. Ils durent abjurer de nouveau le judaïsme et rentrer dans le giron de l'Église ; la fuite était impossible, les châtiments les plus sévères menaçaient ceux qui, après avoir reçu le baptême, se cachaient ou essayaient de quitter le pays. On croyait rendre leur conversion plus sincère en les forçant de nouveau à signer une formule d'abjuration (placitum Judœorum). Les Juifs de la capitale Toletum (Tolède) signèrent, le 18 février 654, pour le roi Receswinth, un acte de foi dans lequel ils déclaraient : que déjà sous le roi Chintila ils avaient fait vœu de persister dans la religion chrétienne, mais que leur incrédulité et leurs erreurs héréditaires les avaient empêchés de reconnaître la divinité du Christ ; que maintenant ils promettaient, de par leur libre volonté, eux, leurs femmes et leurs enfants, de ne plus observer les rites et usages des Juifs ; qu'ils s'abstiendraient d'entretenir des relations condamnables avec des Juifs non baptisés, de se marier entre parents (oncles et nièces), d'épouser des femmes juives, d'accomplir les cérémonies du mariage juif, de pratiquer la circoncision, de célébrer la Pâque, le sabbat et les autres fêtes juives, de suivre les prescriptions alimentaires et, en général, tous les usages abominables du judaïsme ; qu'ils s'engageaient, au contraire, à reconnaître sincèrement les enseignements des évangiles et les traditions apostoliques et à observer sans détours ni hypocrisie les lois de l'Église ; que, tout en ne pouvant pas surmonter leur répugnance pour la chair de porc, à laquelle il leur était impossible de goûter, ils promettaient de manger sans aversion ce qui était cuit avec le porc ; que quiconque d'entre eux violerait un de ces engagements périrait de leurs propres mains ou des mains de leurs fils par le feu ou la lapidation ; qu'ils juraient par la Trinité de rester fidèles à cette déclaration. Il est très probable que dans les autres villes du royaume hispano-visigoth les Juifs furent contraints de signer des actes semblables. Ils durent néanmoins payer la taxe imposée aux Juifs, le fisc ne voulait pas que leur conversion lui fût préjudiciable.

Receswinth savait que la noblesse du pays défendait les Juifs et permettait à ceux d'entre eux qui avaient été baptisés de force de vivre selon leur conscience, il promulgua un édit en vertu duquel nul chrétien ne devait protéger ceux qui pratiquaient en secret le judaïsme, sous peine d'être excommunié ou exclu de l'Église. Cette loi ne produisit cependant pas le résultat désiré. Les chrétiens judaïsants, comme on les appelait, restèrent attachés à leur ancienne religion, ils apprirent à fatiguer par leur ténacité la méfiance vigilante de leurs ennemis. Dans l'intérieur de leurs maisons, ils continuèrent à célébrer les fêtes juives et à négliger l'observance des fêtes chrétiennes. Pour remédier à cet état de choses, le clergé les obligea à passer les jours de fêtes juives et chrétiennes sous les yeux d'ecclésiastiques, et ils furent ainsi contraints de négliger les unes et de célébrer les autres (655).

Sous le règne du roi Wamba (672-680), les Juifs jouirent de nouveau d'une certaine liberté, ils en profitèrent pour publier des écrits de controverse, dans lesquels ils montraient que ce n'était ni par aveuglement ni par folie, comme le

prétendaient les conciles et les auteurs chrétiens, qu'ils n'acceptaient pas le baptême, et par lesquels ils s'affermissaient dans la foi juive et y affermissaient en même temps ceux d'entre eux qui appartenaient en apparence au christianisme. Ces œuvres de polémique étaient probablement écrites en latin. On ne connaît qu'un seul point de leur contenu, on sait qu'elles rapportaient une tradition d'après laquelle le Messie n'apparaîtrait que dans le septième millénaire de la création, parce que les six mille années répondaient aux six jours de la création et que le septième millénaire représentait le sabbat universel, le temps messianique. Or, d'après les calculs des Juifs, il ne s'était même pas écoulé quatre mille ans entre la création du monde et l'apparition de Jésus, ce dernier ne pouvait donc pas être le Messie. Cet argument était présenté, selon toute apparence, sous une forme très habile, puisqu'il ébranla maint chrétien dans sa foi.

Les Juifs ne conservèrent pas longtemps cette liberté de culte et de parole. Wamba fut détrôné par un seigneur d'origine byzantine, Erwig, vrai Grec de la décadence, sans foi ni conscience. Pour s'attacher le clergé, l'usurpateur lui sacrifia les Juifs. Devant le concile qui devait le couronner, il prononça contre les Juifs un discours fanatique, dont voici le début : C'est avec des larmes que je viens supplier la vénérable assemblée de s'appliquer à purifier le pays de la lèpre de la corruption. Levez-vous ! levez-vous !... exterminez ces Juifs pestiférés qui s'endurcissent sans cesse dans de nouvelles folies, examinez les lois que Notre Majesté va promulguer contre eux.

Des vingt-sept paragraphes que le roi Erwig soumit à l'approbation du concile, un seul se rapportait aux Juifs, tous les autres avaient en vue les malheureux qui avaient été baptisés de force et qui, malgré leurs déclarations écrites, malgré les peines les plus sévères, restaient attachés de cœur au judaïsme. Pour amener les Juifs au christianisme, Erwig proposa tout simplement de les obliger à se présenter au baptême dans le délai d'un an, eux, leurs enfants et tous leurs parents, et, dans le cas où ils ne se conformeraient pas à cet ordre, de confisquer leurs biens, de les frapper de cent coups de verges, de leur arracher la peau du front et de la tête, et de les chasser enfin du pays. Les chrétiens judaïsants, déjà si durement éprouvés, furent soumis à une nouvelle vexation. Ils étaient déjà obligés de passer les solennités juives et chrétiennes sous la surveillance du clergé, Erwig contraignit ceux qui se mettaient en voyage pendant la fête de Pâques à se présenter devant les ecclésiastiques des localités où ils s'arrêtaient, pour faire constater qu'ils accomplissaient fidèlement leurs devoirs religieux. Il était ordonné aux Juifs de porter constamment sur eux le texte des lois qui les concernaient, afin qu'il ne leur fût pas possible, en cas de désobéissance, d'arguer de leur ignorance.

Le concile, présidé par le métropolitain Julien, de Tolède, d'origine juive, approuva toutes les mesures proposées par Erwig et décida qu'elles ne pourraient jamais être abolies. Deux jours après la clôture de l'assemblée, on convoqua tous les Juifs pour leur faire connaître les dispositions prises à leur égard (25 janvier 681). Pour la troisième fois, les Juifs baptisés durent abjurer le judaïsme et signer un acte de foi.

La situation si malheureuse des Juifs hispano-visigoths s'aggrava encore sous Egica, le successeur d'Erwig. Ce roi leur défendit de posséder des maisons

et des terres, il leur interdit la navigation et le commerce avec l'Afrique et, en général, toute relation d'affaires avec les chrétiens. Les Juifs étaient obligés de céder tous leurs immeubles au fisc, qui leur donnait un semblant de dédommagement. Poussés au désespoir par ces mesures rigoureuses, ils se mirent en rapport avec leurs frères d'Afrique pour détruire la puissance wisigothe (694) ; ils comptèrent probablement, pour l'exécution de ce projet, sur le concours du khalife, au dehors, et, dans le pays même, sur l'appui des seigneurs mécontents. Le complot aurait pu réussir dans l'état de décadence où se trouvait alors l'empire Visigoth, il fut dévoilé trop tôt. Non seulement les coupables, mais tous les Juifs de l'Espagne et de la Septimanie, province gauloise qui appartenait aux Visigoths, furent réduits en servage et répartis entre les grands du pays, sans pouvoir jamais être affranchis. Les enfants au-dessous de sept ans furent arrachés à leurs parents, afin d'être élevés dans le christianisme. Seuls, les guerriers juifs qui défendaient les défilés des Pyrénées contre les invasions du dehors conservèrent leur liberté.

Mais l'empire Visigoth touchait à sa fin. Après la mort de Witisa, fils d'Egica, Tarik, le conquérant mahométan, vint de l'Afrique en Andalousie avec des forces considérables, il fut rejoint par tous les Juifs bannis d'Espagne et par ceux qui étaient restés dans la Péninsule. Après la bataille de Xeres (juillet 711) et la mort de Roderic, dernier roi des Visigoths, les Arabes victorieux s'avancèrent rapidement dans l'intérieur du pays. Grâce à l'appui des Juifs, auxquels ils confiaient la garde des villes dont ils s'emparaient, les généraux musulmans disposaient toujours de presque toute leur armée pour continuer la conquête du pays, et ils triomphaient ainsi facilement des résistances qu'ils rencontraient. Quand Tarik s'approcha de Tolède, il ne s'y trouvait plus qu'une faible garnison ; les grands et le clergé s'en étaient enfuis. Pendant que les chrétiens invoquaient, dans les églises, la protection divine (dimanche des Rameaux de l'an 712), les Juifs ouvrirent les portes de la ville au général arabe, qu'ils acclamèrent comme un libérateur. Ils avaient tant souffert depuis Reccared et Sisebut ! Un peu plus tard, le gouverneur d'Afrique, Mousa-ibn-Noasïr, envahit l'Espagne avec une seconde armée et s'empara d'un certain nombre de villes, il en laissa également la garde aux Juifs.

L'Espagne tout entière devint une province musulmane, et les Juifs de cette contrée passèrent sous la domination des Arabes. Pour les récompenser de l'appui qu'ils leur avaient prêté, leurs nouveaux maures les traitèrent avec bienveillance, ils leur permirent de pratiquer ouvertement leur religion et d'avoir leurs tribunaux particuliers, leur imposant seulement une taxe (dsimma), qui était également payée par les chrétiens récemment soumis. Les Juifs d'Espagne entrèrent ainsi, à leur tour, dans la grande communauté formée par leurs nombreux coreligionnaires qui vivaient dans le vaste empire des khalifes.

Sous les premiers khalifes omayyades, les Juifs vécurent libres et heureux au milieu des Arabes. Moaviya, Yezid Ier, Abdu-l-Malik, Walid Ier et Solaïman (655-717) étaient des souverains tolérants et éclairés, qui ne s'inspiraient pas, dans leur conduite, des doctrines étroites du Coran. Ils aimaient la poésie (Abdu-l-Malik était poète), estimaient la science et récompensaient les savants distingués aussi généreusement que les illustres guerriers. Le peuple lui même avait un certain goût littéraire et mettait tous ses soins à parler un langage

correct et élégant. Les Juifs de l'Arabie imitaient sur ce point l'exemple de leurs concitoyens musulmans. Aussi, pendant que les Juifs, en général, se servaient d'un langage corrompu, mélange d'hébreu, de chaldéen et de grec, impropre à toute production littéraire, et qu'ils se montraient indifférents pour la forme dont ils revêtaient leurs idées, leurs coreligionnaires arabes s'exprimaient en un hébreu correct et pur. Les tribus juives de Kaïnoukaa et de Nadhir, qui avaient émigré en Palestine et en Syrie, et celles de Khaïbar et de Wadi-l-Kora, qui s'étaient établies à Koufa et dans d'autres parties de l'Irak, avaient emporté avec elles dans leur nouvelle patrie le goût de la poésie arabe ; elles l'inspirèrent à leurs autres coreligionnaires. Aussi, cinquante ans après que les Arabes eurent conquis la Palestine et la Perse, vers 683, un Juif babylonien, le médecin Masser-Gawaih, de Bassora, sut traduire un ouvrage médical du syriaque en arabe.

Stimulés par le zèle passionné avec lequel les Arabes étudiaient le Coran et les productions de leurs poètes, les Juifs se livrèrent avec ardeur à l'étude de la Bible et essayèrent, eux aussi, d'avoir leurs poètes ; de là, la naissance de la poésie néo-hébraïque. Mais, tandis que les Arabes chantaient la guerre, la chevalerie et l'amour, se lamentaient sur la perte de leur fortune ou lançaient des sarcasmes contre les adversaires qu'ils ne pouvaient atteindre de leur épée, les poètes juifs célébraient Dieu et sa puissance et gémissaient sur les souffrances de la nation juive. Tels étaient les deux principaux thèmes développés par les chantres juifs. Il vint s'y ajouter bientôt un troisième élément. On sait que depuis la chute de l'État juif, l'enseignement religieux était devenu l'âme du judaïsme, la plus grande partie des offices du sabbat et des fêtes était consacrée à la lecture de la Thora et des prophètes, aux commentaires des targoumistes (interprètes) et aux développements des aggadistes (prédicateurs). Pour agir sur les esprits, la poésie hébraïque devait donc devenir didactique, et comme le poète n'avait d'autre théâtre que la synagogue, d'autre public que les fidèles, la poésie devait nécessairement prendre un caractère synagogal ou liturgique.

Une circonstance particulière vint favoriser le développement de la poésie synagogale : les simples et courtes prières qu'on récitait au temple étaient devenues insuffisantes. On y avait bien ajouté quelques psaumes et un certain nombre de compositions liturgiques, mais le peuple avait besoin, à ce moment, de s'entretenir longuement avec son Créateur et de prolonger son séjour à la synagogue. Il devenait de toute nécessité d'élargir le cadre de l'office divin, surtout pour les fêtes du Nouvel An et de l'Expiation, où les fidèles, contrits et repentants, désiraient passer au temple la plus grande partie de la journée.

Le plus ancien des poètes liturgiques ou Païtanim paraît être José b. José Hayathom ou Haithom. On ne sait ni dans quel pays ni à quelle époque il est né, il semble être originaire de la Palestine et n'avoir pas vécu avant le Ier siècle de l'hégire. Dans ses poésies liturgiques pour le Nouvel An, il s'inspire des sentiments qui animent les fidèles pendant cette fête et des souvenirs qu'elle rappelle, il célèbre Dieu comme créateur et maître tout-puissant de l'univers, comme juge souverain et équitable. Ces compositions remarquables, qui exaltent le passé glorieux, les souffrances présentes et l'avenir radieux d'Israël, sont à la fois des chants de triomphe et de tristes élégies, où s'entremêlent les cris de douleur et les accents de joie et d'espérance. José b. José composa

également un poème pour la fête de l'Expiation ; c'est une sorte d'épopée liturgique qui raconte la création de l'homme et de l'univers, l'impiété des premières générations, la mission d'Abraham et sélection de ses descendants comme peuple de Dieu, la consécration de la famille d'Aron au service du temple, les cérémonies accomplies par le grand prêtre dans le sanctuaire pendant la fête de l'Expiation, et enfin la joie que manifestait le peuple quand il s'apercevait à certains signes que ses fautes étaient pardonnées. Les compositions de José b. José se font remarquer par la profondeur et l'élévation de la pensée ; elles sont devenues, dans certaines communautés, partie intégrante de l'office et elles ont servi de modèle aux poètes postérieurs, mais elles n'ont encore ni rime, ni mètre ; le seul caractère qui les distingue de la prose ordinaire, c'est que les lettres qui commencent les versets se suivent dans l'ordre alphabétique.

La poésie néo-hébraïque ne conserva pas longtemps cette forme si simple. Familiarisés avec la littérature arabe, les Juifs ne tardèrent pas à introduire la rime dans leurs compositions poétiques. La premier auteur juif connu qui ait adopté la rime est Yannaï, originaire, à ce que l'on croit, de la Palestine. Yannaï a écrit des poèmes liturgiques pour les sabbats qu'on nomme extraordinaires, soit parce qu'ils rappellent des événements historiques, soit parce qu'ils sont rapprochés de certaines fêtes et leur servent en quelque sorte d'introduction. Les aggadot servant de thème aux prédicateurs ne présentaient plus aucun intérêt pour les fidèles, parce qu'ils les connaissaient depuis longtemps. Yannaï chercha à les rendre plus attrayantes en les revêtant d'une forme poétique. Mais il n'en sut pas faire ressortir les points intéressants ni les relever par un style élégant et clair, ses rimes sont pauvres et son expression est lourde et obscure.

Son disciple, Éléazar Kalir ou Kaliri, de Kiriat-Séfer, n'écrivit ni avec plus de grâce ni avec plus de clarté. Pour triompher des nombreuses difficultés de forme et de fond qu'il s'imposait dans la composition de ses poésies, il était obligé de faire violence à la langue hébraïque et de créer des mots nouveaux en dépit de toute règle grammaticale. Aussi, tout ce qu'il a écrit forme une suite d'énigmes, dont la solution échappe à tous ceux qui ne possèdent pas une profonde connaissance de la littérature aggadique. Il a composé plus de cent cinquante morceaux liturgiques, hymnes pour les fêtes, prières de pénitence, élégies pour les jours de jeûne, mais un très petit nombre de ses compositions a une valeur poétique, et aucune n'est réellement belle. Les communautés babyloniennes, italiennes, allemandes et françaises les ont admises néanmoins à l'honneur d'être récitées au temple, mais les communautés espagnoles, habituées à un langage plus correct et plus élégant, n'en ont pas voulu.

Par suite de l'insertion de ces morceaux liturgiques dans l'office, celui-ci changea de caractère. La traduction des chapitres de la Thora et les discours d'édification cédèrent la place aux piyyoutim. C'est alors qu'on introduisit le chant dans le service divin, car les piyyoutim furent chantés et non récités, et l'officiant prit une place prépondérante dans la synagogue.

A cette époque, c'est-à-dire au premier siècle de l'hégire, se produisit dans le judaïsme un mouvement qui provoqua parmi les Juifs des querelles, des dissensions et de cruels déchirements, mais qui, en fin de compte, fut très bienfaisant. On sait que, dans les communautés juives de la Babylonie, le

Talmud était accepté comme code religieux. Quand l'islamisme se fut propagé de l'Inde jusqu'en Espagne et du Caucase jusqu'au cœur de l'Afrique, l'autorité des gaonim et, par conséquent, celle du Talmud s'étendit à son tour. Les Juifs de la Babylonie se soumettaient assez facilement à la doctrine, souvent étroite, du Talmud, parce qu'elle était conforme à leurs mœurs, à leurs habitudes et à leurs propres conceptions et qu'elle avait été établie par leurs chefs religieux. De plus, les Juifs babyloniens et africains n'étaient pas assez familiarisés avec la Bible et le Talmud pour reconnaître si les pratiques prescrites par les écoles rabbiniques étaient fondées ou non sur des textes de la Thora ; il leur suffisait de savoir qu'un usage religieux était ordonné par les gaonim pour qu'ils l'acceptassent.

Il n'en était pas de même des Juifs arabes établis en Palestine, en Syrie et dans l'Irak. C'étaient de vrais fils du désert, guerriers vaillants et chevaleresques, habitués à vivre et à penser librement, autrefois en relations constantes avec les Arabes, parmi lesquels ils s'étaient de nouveau établis après la conquête de la Perse et de la Syrie. Certes, ils aimaient passionnément leur religion, ils lui avaient souvent sacrifié liberté, fortune et patrie, mais leur judaïsme était plus large que celui du Talmud. Pour obéir aux prescriptions talmudiques, ils devaient renoncer à leurs rapports avec les Arabes, ne pouvaient plus boire de vin en leur société, en un mot, ils se sentaient gênés dans leurs habitudes et leurs relations. Outre ce premier motif d'hostilité envers le Talmud, les Juifs arabes en avaient un autre. Les controverses religieuses qu'ils avaient à soutenir contre les mahométans, pour démontrer la valeur du judaïsme en face des prétentions de l'islamisme, les obligeaient à puiser des arguments dans la Bible. C'est ainsi qu'ils découvrirent que bien des lois établies par le Talmud et les académies n'avaient aucun fondement dans la Thora. Quelles qu'en fussent les causes, il est certain que les premiers symptômes d'éloignement pour le Talmud se manifestèrent dans la colonie judéo-arabe de la Syrie ou de l'Irak. On sait de source autorisée qu'au commencement du VIIIe siècle, un grand nombre de Juifs en Syrie se laissèrent entraîner à délaisser le judaïsme talmudique pour s'en tenir aux prescriptions de Moïse.

L'auteur principal de ce mouvement était un habitant de la Syrie, nommé Sérène (Serenus), qui prétendait être le Messie (vers 720). Il promit aux Juifs de chasser les mahométans de la Palestine et de leur rendre ce pays. Les Juifs accueillirent, selon toute apparence, les projets de Sérène avec une faveur très marquée, parce qu'ils commençaient à être en butte aux persécutions du khalife Omar II (717-720), qui remit en vigueur contre eux la législation restrictive d'Omar Ier et voulut les forcer à embrasser l'islamisme. Sérène poursuivit en même temps l'abolition des principales pratiques talmudiques, il ordonna de ne plus célébrer le deuxième jour de fête, de ne plus réciter les prières usuelles, de ne plus tenir compte des lois alimentaires prescrites par le Talmud, il permit le vin des non Juifs, le mariage entre personnes parentes à un degré prohibé par le Talmud, et la conclusion du mariage sans contrat préalable. La réputation de Sérène pénétra jusqu'en Espagne, où beaucoup de Juifs abandonnèrent tout pour suivre le faux Messie. Ils ne se décidèrent sans doute si facilement à quitter leur pays que parce qu'ils étaient peu satisfaits de leur situation.

Sérène finit misérablement. Il fut fait prisonnier et amené devant le khalife Yézid, successeur d'Omar II. Accusé d'avoir voulu tromper les Juifs, il nia s'être présenté sérieusement comme le Messie. Le khalife le remit alors aux Juifs eux-

mêmes, pour le châtier de sa supercherie. Ses partisans voulurent rentrer dans la communauté juive, dont ils s'étaient séparés en transgressant les prescriptions talmudiques. Fallait-il les recevoir comme des pécheurs repentants ou comme des prosélytes ? La question fut soumise au chef de l'académie de Pumbadita, Natronaï ben Nehemia, surnommé Mar Yanka (719-730). Ce docteur déclara qu'on pouvait les accueillir comme israélites, mais qu'ils devaient faire pénitence dans les synagogues et déclarer publiquement qu'ils observeraient dorénavant les lois du Talmud ; ils étaient, en outre, soumis à la flagellation.

A cette époque, il y eut également des Juifs qui ne suivaient même pas les prescriptions bibliques, ils n'observaient pas le sabbat, mangeaient du sang, ne tuaient pas les animaux selon le rite, et cependant n'étaient ni chrétiens, ni musulmans. On ne sait pas dans quelle région avaient vécu ces Juifs, qui vinrent demander à Natronaï de les admettre de nouveau parmi les fidèles.

Trente ans après l'échec de Sérène, se produisit, sur un autre théâtre, un nouveau mouvement antitalmudique, inspiré par des espérances messianiques. Cette agitation était l'œuvre d'un homme extravagant et très courageux, Obadia Abou-Isa ben Ishak, de la ville d'Ispahan. Ses adhérents racontaient comme une chose merveilleuse qu'il ne savait même pas lire l'hébreu ; c'était exagéré, il connaissait la Bible et le Talmud. Guéri de la lèpre, il vit dans ce fait un miracle et se crut appelé à de hautes destinées, il se présenta, non comme le Messie, mais comme son précurseur, chargé de lui frayer la route. Sa foi dans sa mission était absolue, il était profondément convaincu que Dieu l'avait chargé de délivrer les Juifs de l'oppression. Comme Sérène, il introduisit certaines modifications dans le judaïsme, mais elles ne sont pas connues. On sait seulement qu'il interdit le divorce, même en cas d'adultère, ajouta une quatrième prière quotidienne aux trois qui étaient déjà établies, défendit l'usage de la viande et du via et déclara le culte des sacrifices à jamais aboli.

Abou-Isa essaya d'accomplir l'œuvre de la délivrance par l'épée, il transforma ses sectateurs en guerriers. Le moment était favorable pour une tentative de ce genre. Dans toute l'étendue de l'empire musulman avaient éclaté des émeutes contre Merwan II, le dernier khalife de la dynastie des Omayyades. Grâce à ces troubles, Abou-Isa put réunir sans encombre ses partisans aux environs d'Ispahan et caresser un instant l'espoir de réussir dans son entreprise. Mais le général de Merwan fut défait près de l'Euphrate (août 749), et le khalife abbasside Abdallah, vainqueur du dernier représentant des Omayyades (750), mit fin à l'anarchie qui régnait dans les pays musulmans. Abou-Isa, battu par Abdallah, tomba sur le champ de bataille. Après sa mort, ses partisans se dispersèrent, mais ils restèrent fidèles pendant très longtemps au souvenir de leur maître, vivant conformément à ses prescriptions, sous le nom d'isawites ou ispahanais.

Les chefs religieux avaient assisté avec indifférence à ces mouvements, sans s'apercevoir qu'un nouvel esprit commençait à régner parmi les Juifs et menaçait d'ébranler l'autorité du judaïsme talmudique. Les exilarques favorisaient inconsciemment l'agitation antitalmudique par leurs procédés arbitraires et despotiques ; pour les motifs les moins sérieux, ils destituaient les meilleurs chefs d'école et leur donnaient des remplaçants qui étaient

absolument au-dessous de leur tâche. Ils paraissaient surtout en vouloir à l'académie de Sora. L'exilarque de cette époque, Salomon, petit-fils ou arrière petit-fils de Bostanaï, imposa à cette académie comme président un docteur de l'école rivale de Pumbadita, et, dans celle-ci, il soutint un personnage sans mérite et sans instruction, Natraï Kakana, contre le maître de ce dernier, Ahaï, de Sabba (non loin de Bagdad), savant d'un très grand mérite. Froissé dans son amour-propre, Ahaï émigra (vers 750) en Palestine, où il composa un recueil de pratiques religieuses, le premier ouvrage de ce genre qui ait paru dans la période post talmudique. Le même exilarque Salomon plaça plus tard deux frères à la tête des écoles de Sora et de Pumbadita, l'un, Jehudaï, aveugle et impropre à une fonction aussi importante, à Sora, et l'autre, Dudaï, à Pumbadita. Pendant que les deux frères dirigeaient les destinées religieuses des communautés babyloniennes, éclata un mouvement antitalmudique, le caraïsme, qui marqua profondément dans l'histoire du judaïsme.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Première époque — Le recueillement après la chute

Chapitre XIV — Le caraïsme et ses sectes

Les naissances ne se produisent pas sans souffrance, pas plus dans l'histoire que dans la nature. Pour se manifester, les grands phénomènes historiques détruisent nécessairement en partie les faits existants, ils dérangent les usages reçus et troublent la quiétude fondée sur de vieilles habitudes. Ces modifications, tout en étant douloureusement ressenties, exercent néanmoins une action bienfaisante, elles aident à dissiper les apparences devant la réalité, l'illusion devant la certitude, l'obscurité devant la lumière. La contradiction et la lutte servent de stimulant au progrès, elles sont nécessaires du triomphe de la vérité. Or, depuis des siècles, le judaïsme n'avait pas rencontré d'opposition chez ses propres adeptes ; aussi la vie religieuse était-elle comme pétrifiée. Le christianisme paulinien et post-apostolique avait dirigé autrefois ses attaques contre la religion juive, il avait abrogé la loi, écarté le raisonnement et imposé la foi. De là, par réaction, dans le judaïsme, l'attachement étroit aux pratiques et le développement des subtilités religieuses. Le Talmud fut le produit de ce mouvement, il devint la seule autorité reconnue et fit oublier presque totalement la Bible. Il est vrai qu'à l'origine, l'étude du Talmud contribua à fortifier et à éclairer l'esprit juif ; mais, plus tard, et surtout au Ier siècle des gaonim, elle n'était plus qu'un simple exercice de mémoire. Il fallait un violent courant d'air pour rafraîchir et assainir l'atmosphère qui enveloppait alors les

écoles juives. Les attaques dirigées contre le Talmud par les deux pseudo-messies Sérène et Abou-Isa restèrent sans résultat, parce qu'il s'y mêlait des rêveries messianiques, et aussi parce qu'elles émanaient de personnes inconnues, sans grande valeur morale et sans autorité. Mais on pouvait prévoir facilement que le jour où, au lieu de naître dans un cercle restreint et situé à l'écart, l'agitation antitalmudique se produirait au centre de la vie juive et sous l'inspiration d'un personnage officiel, elle prendrait une grande extension et aurait des conséquences considérables.

A la mort de l'exilarque Salomon, décédé (vers 761), ce semble, sans laisser d'enfant, la dignité dont il avait été revêtue devait revenir à son neveu Anan ben David. On sait peu de chose de cet homme, qui laissa une trace si profonde dans l'histoire juive. Représenté par ses partisans comme un saint qui, du temps où le sanctuaire de Jérusalem était encore debout, eût été jugé digne du don de la prophétie, il était outragé et vilipendé par ses adversaires. Ceux-ci lui reconnaissaient cependant un certain savoir talmudique, et, de fait, il imitait très habilement le style du Talmud.

Anan refusait toute autorité religieuse à un grand nombre de prescriptions talmudiques, et ses tendances étaient sans doute connues des représentants des deux académies qui élisaient l'exilarque. Les deux gaonim de cette époque étaient, comme on sait, des frères ; l'un, Jehudaï l'aveugle, résidait à Sora (759-62), et l'autre, Dudaï (761-64), à Pumbadita. Ces deux dignitaires, soutenus par leur Collège, s'opposèrent à l'élection d'Anan et élevèrent à l'exilarcat son plus jeune frère Hanania (ou Akunaï ?). Les partisans d'Anan essayèrent, mais en vain, de faire intervenir en sa faveur le khalife Aboug'afar Almanzour : Hanania fut maintenu dans sa dignité. La légende raconte qu'Anan aurait été calomnié par ses adversaires auprès du khalife, qui l'aurait fait jeter eu prison. Condamné à être pendu, il aurait déclaré, sur les conseils d'un musulman qui se trouvait avec lui en prison, qu'il n'appartenait pas à la même secte que son frère. Le khalife l'aurait alors remis en liberté et autorisé à émigrer avec ses partisans en Palestine.

La seule donnée certaine, c'est qu'Anan fut obligé de quitter sa patrie et se rendre en Palestine, et que, profondément irrité contre les gaonim, il tourna sa colère contre le Talmud et les talmudistes. Désireux de ramener la vie religieuse à l'accomplissement des seules lois bibliques, il accusa les talmudistes d'avoir dénaturé le judaïsme en ajoutant des prescriptions à la Thora et aussi en eu retranchant des lois obligatoires pour tous les temps. Sa principale recommandation à ses disciples était d'étudier assidûment l'Écriture Sainte. Il est possible qu'Anan n'attaquait si violemment le Talmud que par imitation de ce qui se passait alors dans le monde musulman. Là, en effet, à côté de ceux qui acceptaient non seulement le Coran mais aussi la tradition, et qui s'appelaient les Sunnites, il y avait les Chiites, c'est-à-dire les adversaires de la tradition. Anan, comme ces derniers, repoussa tout enseignement traditionnel pour s'en tenir strictement à l'Écriture (Mikra). De là, le nom de caraïsme ou acceptation de l'Écriture.

Anan exposa sa doctrine dans trois ouvrages, mais ces, écrits sont perdus, et on est ainsi privé de toute information précisa sur le caractère primitif du caraïsme. On sait seulement que, loin de diminuer les obligations religieuses, le

fondateur du caraïsme en aggrava, au contraire, la charge et remit en vigueur bien des lois tombées en désuétude ; il fit même usage, malgré son hostilité envers le Talmud, des règles d'interprétation des Tannaïtes, pour déduire, comme ses adversaires, de nouvelles lois de la Bible. Ce furent surtout les lois sur les fêtes, le sabbat, la nourriture et le mariage qui subirent d'importantes modifications. Anan abolit le calendrier des fêtes, établi depuis le milieu du IVe siècle, il voulut que la néoménie fût déterminée chaque mois, comme autrefois, à l'aide de l'observation de la nouvelle lune ; que l'intercalation des années embolismiques eût lieu, non pas d'après une règle fixée d'avance, mais d'après le degré de maturité de la moisson, surtout de l'orge. Il faisait célébrer la Pentecôte, comme autrefois les Sadducéens, cinquante jours après le samedi qui suivait la fête de Pâques.

Anan se montra particulièrement rigoureux pour l'observation du repos sabbatique ; il interdit, le samedi, d'administrer des remèdes même à des malades gravement atteints, de pratiquer la circoncision, de sortir de sa maison dans une ville où les habitants juifs étaient mêlés aux habitants non juifs, de goûter des aliments chauds, de tenir allumés du feu ou de la lumière, il introduisit ainsi chez les caraïtes l'habitude de rester dans l'obscurité le soir du sabbat. Il aggrava aussi les lois alimentaires et ajouta de nouveaux cas à la classe des unions prohibées, il défendit le mariage entre oncle et nièce et entre frères et sœurs de lits différents. Que signifiait alors, devant ces exagérations, l'abolition de quelques pratiques, telles que l'usage de mettre des phylactères, de fumer un bouquet avec certaines plantes (loulab, etc.) à la fête des Cabanes, de célébrer les victoires des Asmonéens par des illuminations, et autres préceptes de ce genre ?

Dans son zèle à combattre le Talmud, il composa un nouveau Talmud plus sévère que le premier ; sous son inspiration, la vie religieuse prit un caractère sombre, sans élévation et sans poésie. Les prières traditionnelles, dont quelques-unes remontaient à l'époque du second temple, furent proscrites, ainsi que les nouvelles compositions des Païtanim, elles furent remplacées par des textes tirés de la Bible. Comme, de son temps, les Juifs avaient encore, dans les pays musulmans, leur juridiction particulière, il étendit ses réformes au droit civil juif. Il déclara que, contrairement au texte biblique, les fils et les filles devaient recevoir une part égale de l'héritage paternel ; il dénia, par contre, au mari le droit d'hériter de sa femme.

L'agitation créée par Anan donna une impulsion considérable à l'étude de la Bible, mais le temps n'était pas encore mûr et le réformateur lui-même n'était pas un esprit assez puissant pour produire une exégèse saine et indépendante. Le fondateur du caraïsme, qui raillait tant les arguties des talmudistes, avait recours, comme eux, à des interprétations forcées et à des subtilités pour justifier les pratiques qu'il établissait. En résumé, en repoussant la tradition, Anan donna à sa doctrine une base fragile et étroite et en écarta toute poésie et toute grandeur.

Anan et ses partisans s'en référaient, dans leur opposition au Talmud, au fondateur du christianisme. Selon eux, Jésus fut un homme pieux et juste, qui n'avait jamais eu l'intention de se faire reconnaître comme prophète et de substituer une autre religion au judaïsme, son but était seulement de maintenir

en vigueur les lois bibliques et d'abroger les pratiques instituées par les hommes. Ils considéraient également Mahomet comme un prophète, qui, pas plus que Jésus, n'avait voulu abolir la Thora.

Les partisans d'Anan prirent le nom d'ananites ou caraïtes (Karaïm, Karaïmen, Benê Mikra) et donnèrent à leurs adversaires le sobriquet de rabbanites, c'est-à-dire qui croient aux autorités. L'animosité entre les deux partis fut, à l'origine, extrêmement violente, les chefs des deux académies excommunièrent naturellement et exclurent du judaïsme le novateur et ses adeptes. Ceux-ci, de leur côté, évitaient toute alliance, toute relation avec les rabbanites, ne s'asseyaient pas à leur table et ne leur rendaient pas visite le sabbat, parce qu'au point de vue caraïte ils profanaient la sainteté de ce jour. Les rabbanites traitaient leurs adversaires d'hérétiques (minim, apikorsim), parlant contre eux du haut de la chaire et ne les admettant pas à la prière. Les caraïtes ne ménageaient pas non plus leurs injures aux deux écoles de Sora et de Pumbadita, ils leur appliquèrent l'allégorie, imaginée par le prophète Zacharie, des deux femmes qui transportent le péché dans un boisseau à Babylone et y élèvent une demeure pour lui : Les deux femmes représentent les deux résidences des gaonim à Sora et à Pumbadita. Cette comparaison outrageante, dont le premier auteur était sans doute Anan, se perpétua parmi les caraïtes, ils ne désignèrent plus les deux académies que sous le nom des deux femmes.

Ainsi, pour la troisième fois, la race juive était divisée en deux partis ennemis. Rabbanites et caraïtes se combattaient comme autrefois Israël et Juda et, à l'époque du second temple, pharisiens et sadducéens. De nouveau, Jérusalem, si souvent témoin de déchirements intérieurs, devint le théâtre d'une lutte fratricide. — Anan fut nommé exilarque des caraïtes, et cette dignité devint héréditaire dans sa famille.

Le souvenir d'Anan resta en grand honneur parmi les caraïtes, qui consacrèrent à sa mémoire, pendant l'office du sabbat, une formule spéciale de prière, ainsi conçue : Que l'Éternel ait en sa miséricorde le prince Anan, l'homme de Dieu, qui a aplani la route vers la Thora, a éclairé les yeux des caraïtes, a éloigné du péché un grand nombre de ses frères et nous a montré le boa chemin. Que le Seigneur lui assigne une bonne place parmi les sept classes qui entrent au paradis. L'histoire impartiale ne ratifie pas ces louanges, elle ne reconnaît aucune supériorité intellectuelle au fondateur du caraïsme, qui n'avait ni conceptions profondes, ni connaissances philosophiques. Attaché étroitement à la lettre de la Thora, il en était encore, entre autres, à cette croyance biblique que le sang était réellement le siège de l'âme. Il était également inconséquent dans son opposition au judaïsme talmudique, laissant subsister maintes pratiques qui, pas plus que d'autres qu'il avait dédaigneusement repoussées, n'étaient inscrites dans la Bible. — Après sa mort, son fils Saül lui succéda dans la dignité d'exilarque.

Le système religieux d'Anan ne tarda pas à subir des modifications. Ses disciples mêmes commencèrent déjà à s'écarter, sur certains points, des vues de leur maître, et, de génération en génération, il s'introduisit de nouveaux changements dans le caraïsme primitif. Pour défendre leurs nouvelles réformes contre leurs propres coreligionnaires et contre les rabbanites, les successeurs d'Anan durent demander leurs arguments à la Bible. Aussi se livra-t-on, parmi

les caraïtes, avec une grande ardeur à l'explication de la Thora. Ils devinrent grammairiens, massorètes, fixèrent la lecture des mots douteux et scrutèrent avec zèle le texte biblique.

Pendant que les caraïtes déployaient une activité littéraire très sérieuse, les rabbanites ne produisaient presque rien. On ne connaît qu'un seul auteur important de ce temps, Jehudaï, gaon de Sora, dont il a été déjà question et qui a aidé à excommunier Anan. Il a composé un recueil talmudique connu sous le nom de Résumé des pratiques religieuses (Halakhot Quetouot). L'auteur a indiqué sommairement et coordonné dans cet ouvrage les diverses prescriptions disséminées dans le Talmud. Ce recueil fut d'une utilité incontestable, il pénétra jusque dans les communautés juives les plus éloignées et servit de modèle aux travaux postérieurs de ce genre.

Le mouvement caraïte contribua à affaiblir l'autorité des exilarques. Avant Anan, les académies étaient subordonnées à l'exilarque, qui faisait ou ratifiait la nomination des chefs d'école. Quand les gaonim eurent réussi à écarter Anan de l'exilarcat, ils eurent conscience de leur puissance et s'arrogèrent le privilège de nommer eux-mêmes les princes de l'exil. Aussi la dignité d'exilarque, qui avait été héréditaire depuis Bostanaï, devint-elle élective à partir de l'échec subi par Anan. Après Hanania ou Ahunaï, dix ans, à peine, après la fondation du caraïsme, s'éleva une nouvelle compétition au sujet de l'exilarcat entre deux prétendants, Zakkaï ben Akunaï et Natronaï ben Habibaï, membre du Collège sous Jehudaï. Grâce aux efforts des deux chefs d'école de ce temps, Malka ben Aha, de Pumbadita (771-73), et Haninaï Kahana ben Huna, de Sora (765-75), Natronaï échoua, il fut même, par ordre du khalife, banni de la Babylonie. Il se rendit à Kairouan, où, depuis la fondation de cette ville, se trouvait une communauté juive importante. Natronaï était un talmudiste remarquable, le fait suivant le prouve. Sollicité par les communautés juives de l'Espagne de leur envoyer un exemplaire du Talmud, il en copia un de mémoire. Quand son rival eut été banni, Zakkaï fut naturellement élevé par les gaonim à la dignité de prince de l'exil.

Vers l'époque où naquit le caraïsme, se produisit un événement qui eut parmi les Juifs un retentissement considérable. Le roi païen d'une peuplade barbare du nord embrassa le judaïsme, et toute sa cour le suivit dans sa conversion. Les Khazars ou Khozars, d'origine finnoise et apparentés avec les Bulgares, les Avares et les Ugures ou Hongrois, s'étaient établis, après la dissolution de l'empire des Huns, aux confins de l'Europe et de l'Asie. Ils avaient fondé un petit royaume à l'endroit où le Volga (qu'ils appelaient Itil ou Atel) se jette dans la mer Caspienne et où demeurent actuellement des Kalmoucks, dans le voisinage d'Astrakan. Conduits à la guerre par un chef appelé chakan (chagan), ils avaient inspiré une telle terreur aux Perses qu'un des rois de ce peuple, Kosru, dans le but de protéger son royaume contre leurs incursions, éleva un mur pour fermer l'espace compris entre le Caucase et la mer. Les Khazars ne se laissèrent pas arrêter longtemps par cette porte des portes (Bàb al-abwâb, près de Derbend). Après la chute du royaume perse, ils passèrent le Caucase, envahirent l'Arménie et s'emparèrent de la presqu'île de Crimée, qui porta pendant quelque temps le nom de Khazarie. Les empereurs byzantins tremblaient devant les Khazars, ils les flattaient et leur payaient tribut pour les empêcher de marcher sur Constantinople ; les Bulgares et d'autres peuplades

étaient leurs vassaux, et les gens de Kiev (les Russes), prés du Dniepr, étaient obligés de remettre annuellement au chagan une épée et une fourrure par feu. Quand les Arabes furent devenus leurs voisins, il s'éleva fréquemment entre eux des collisions sanglantes.

Les Khazars, comme leurs voisins bulgares et russes, étaient païens, adonnés à un culte immoral et grossier. Par suite de leurs relations commerciales avec les Arabes et les Grecs, qui venaient échanger les produits de leur pays contre des fourrures, ils apprirent peu à peu à connaître le christianisme et l'islamisme. Il y avait aussi des Juifs, venus, en partie, de l'empire byzantin pour échapper aux persécutions de l'empereur Léon (723). Interprètes et marchands, médecins et conseillers, les Juifs se firent connaître et aimer à la cour des chagans, et ils inspirèrent à un des chefs des Khazars, Boulan, un profond amour pour leur religion.

Plus tard, les Khazars ne connaissaient plus que très imparfaitement les motifs qui avaient amené leurs ancêtres à se convertir au judaïsme. Un de leurs chagans raconte ainsi cet événement. Le roi Boulan, ressentant, un jour, une vive aversion pour l'idolâtrie, la défendit dans tout son royaume, sans cependant la remplacer par un autre culte. Après avoir remporté une grande victoire sur les Arabes et conquis une forteresse en Arménie, il se décida à reconnaître publiquement le judaïsme. Le khalife et l'empereur byzantin désirèrent naturellement que le chagan embrassât l'islamisme ou le christianisme, et, pour l'y amener, ils lui envoyèrent des présents ainsi que des ambassadeurs chargés de faire ressortir devant lui la supériorité de leurs religions respectives. Une discussion eut alors lieu sous les yeux du chagan entre un ecclésiastique byzantin, un docteur musulman et un savant juif. Boulan remarqua que les représentants du christianisme et de l'islamisme étaient obligés, pour prouver leurs assertions, d'en appeler sans cesse au judaïsme, il déclara donc qu'il embrasserait, comme il en avait eu l'intention, la religion mère dont étaient issues les deux autres, et il se fit circoncire. Le savant juif qui avait pris part à cette discussion religieuse se serait appelé Isaac Sangari ou Singari.

Il est probable que les circonstances relatées dans ce récit sont en partie légendaires, mais le fait même de la conversion est confirmé par divers documents. L'exemple du chagan fut suivi par les grands d'abord, au nombre d'environ quatre mille, et ensuite par le peuple. Dans les premiers temps, le judaïsme n'agit sans doute que très peu sur les mœurs et les sentiments des Khazars. Un des successeurs de Boulan, qui portait le nom juif d'Obadia, prit la chose plus au sérieux, il appela des savants juifs auprès de lui, éleva des synagogues et des écoles, se fit instruire ainsi que son peuple dans la Bible et le Talmud et introduisit le culte juif dans son pays. Une preuve de l'influence remarquable du judaïsme sur l'esprit des Khazars, c'est que ceux qui étaient restés païens continuaient à vendre leurs enfants comme esclaves, tandis que les Khazars juifs s'en abstenaient. Après Obadia, régna encore une longue série de chagans juifs. Ces rois se montraient très tolérants envers leurs sujets non juifs, ils avaient institué un tribunal supérieur composé de sept juges, dont deux juifs, deux musulmans, deux chrétiens et un païen. Chaque habitant était jugé d'après les lois particulières de sa religion.

On ignorait d'abord, parmi les Juifs, qu'un puissant royaume s'était converti au judaïsme. Peu à peu, se répandit une vague rumeur que loin, bien loin, derrière les montagnes obscures, demeuraient des adorateurs du vrai Dieu, des hommes pieux, descendants d'Abraham, appartenant à la tribu de Siméon et à la moitié de la tribu de Manassé, et qui étaient les suzerains de vingt-cinq peuplades.

Vers la même époque, dans la deuxième moitié du VIIIe siècle, les Juifs d'Europe commencèrent à sortir de l'obscurité qui les enveloppait depuis de si longues années. Quoique Charlemagne, le créateur de l'empire germano-franc, protégeât l'Église et aidât à établir en Europe la suprématie de la papauté, il avait l'esprit trop large pour partager les préjugés du clergé à l'égard des Juifs. Contrairement aux lois ecclésiastiques et aux dispositions des conciles, il se montra favorable aux Juifs de son empire et utilisa l'intelligence remarquable de l'un d'entre eux, qu'il chargea d'une mission en Syrie et qui importa dans l'empire franc les produits de l'Orient. Jusque-là, on châtiait les Juifs qui achetaient ou prenaient en gage des vases d'église : Charlemagne décréta qu'on punirait, au contraire, très sévèrement les ecclésiastiques ou les servants d'église qui vendraient ou donneraient ces vases en gage, et que les Juifs seraient tenus pour innocents de ces sacrilèges.

Les Juifs étaient, en ce temps, les principaux agents du commerce d'exportation et d'importation. Pendant que la noblesse se consacrait aux travaux de la guerre, que la petite bourgeoisie exerçait des métiers et que les paysans et les serfs se livraient à l'agriculture, les Juifs, éloignés de l'armée et empêchés, avant Charlemagne, de posséder des terres, achetaient et vendaient des marchandises et des esclaves ; Charlemagne leur octroya même certains privilèges pour favoriser le développement du commerce. Ce ne fut pas seulement la situation matérielle des Juifs qui s'améliora sensiblement sous cet empereur, ils s'élevèrent aussi à un plus haut degré de culture intellectuelle. Pour mettre à leur disposition les moyens de s'instruire, Charlemagne fit venir de Lucques à Narbonne (vers 787) deux savants juifs, Kalonymos et son fils Moïse, auxquels il céda une immense étendue de terrain pour y construire des maisons et qu'il investit du droit de souveraineté sur la communauté juive ; il avait placé dans les mêmes conditions un cheikh arabe à la tête des musulmans. Jusqu'au moment où les Juifs furent bannis de France, Kalonymos et ses descendants portèrent le titre de prince (nassi), et le quartier qu'ils habitaient s'appelait la cour du roi du Juifs (Cortada regis Judœorum). — Sur l'ordre de Charlemagne, quelques membres de la famille de Kalonymos s'établirent à Mayence.

On sait que Charlemagne adjoignit un Juif, Isaac, aux ambassadeurs qu'il envoya (797) auprès du puissant khalife Haroun-ar-Raschid. Isaac n'accompagna, il est vrai, les deux ambassadeurs Landfried et Sigismond qu'en qualité d'interprète, mais il était initié aux secrets diplomatiques de l'empereur. Les deux ambassadeurs étant morts en chemin, il rapporta seul la réponse et les riches cadeaux d'Haroun-ar-Raschid et fut reçu, à Aix-la-Chapelle, en audience solennelle par Charlemagne.

Traités avec bienveillance dans l'empire germano-franc, où ils pouvaient posséder des terres, exercer des métiers et devenir armateurs, et où ils n'avaient

à subir ni tracasseries, ni vexations, les Juifs s'établirent dans plusieurs régions de l'Allemagne. On les trouve en grand nombre, au IXe siècle, dans les villes de Magdebourg, Mersebourg et Ratisbonne. De là, ils se répandirent jusque dans les contrées habitées par les Slaves, au delà de l'Oder, jusqu'en Bohème et en Pologne. Malgré ses sentiments de justice et son esprit éclairé, Charlemagne ne put cependant pas s'élever complètement au-dessus des préjugés de son époque, et il maintint la distinction qui existait entre les chrétiens et les Juifs en imposant à ces derniers une formule spéciale de serment. Quand les Juifs comparaissaient en justice comme témoins ou plaignants contre un chrétien, ils ne pouvaient prêter serment qu'entourés d'épines, tenant de la main droite le rouleau de la Loi et appelant sur eux, en cas de parjure, la lèpre de Naaman et la mort de Coré et de sa faction ; faute d'un exemplaire hébreu de la Thora, ils pouvaient prêter serment sur une Bible latine.

En Orient également, les Juifs firent, au commencement du IXe siècle, la triste expérience que les meilleurs d'entre les souverains se montraient injustes à leur égard. On considère le règne de Haroun-ar-Raschid et de ses fils comme la période la plus heureuse du khalifat en Orient. Et cependant, sous ces monarques réputés pour leur esprit de justice et de générosité, les Juifs furent opprimés. Il est possible qu'ils ne subirent que le contrecoup des persécutions dirigées contre les chrétiens et qu'ils ne furent obligés par Haroun-ar-Raschid (807) d'attacher, comme marque distinctive, un morceau d'étoffe jaune à leurs vêtements que parce que les chrétiens étaient condamnés à y mettre un morceau d'étoffe bleue. Quand, après la mort d'Haroun (809), ses deux fils Mohammed Alemin et Abdallah Almamoun, dont chacun avait reçu en partage une moitié de l'empire, se firent la guerre, les souffrances des Juifs de la Palestine furent telles qu'un prédicateur déclara que des épreuves aussi douloureuses annonçaient sûrement la venue du Messie : A la fin des temps, dit-il, deux frères régneront sur les Ismaélites (les musulmans) ; à cette époque, le rejeton de David refleurira et le maître des cieux fera naître un royaume qui ne disparaîtra plus jamais... Dieu exterminera les fils d'Ésaü (Byzance), ennemis d'Israël, ainsi que les enfants d'Ismaël, ses adversaires. Cette espérance messianique ne se réalisa pas, le khalifat fut ébranlé mais non détruit par cette guerre civile, Alemin fut tué et Almamoun proclamé seul chef de l'empire.

Sous le règne d'Almamoun (813-833), le culte des lettres et des sciences brilla en Orient d'un vif éclat ; Bagdad, Kairouan, au nord de l'Afrique, et Merv, dans le Khorassan, devinrent des centres scientifiques. Les Juifs ne restèrent pas étrangers à ce mouvement. Ce fut un Juif qui contribua à introduire les chiffres indiens chez les Arabes ; ce savant, qui comprenait l'arabe et l'indien, parvint à décider un mathématicien des Indes à se rendre auprès du khalife et traduisit avec lui en arabe l'ouvrage indien qui contenait la théorie des quatre premières règles de l'arithmétique. Un autre Juif, Sakal, surnommé Rabban (le rabbanite), de Tabaristan, près de la mer Caspienne, médecin et mathématicien (vers 800), traduisit en arabe l'Almageste de l'astronome grec Ptolémée et reconnut, le premier, la réfraction de la lumière. Son fils, Abou-Sakal Ali (835-853), contribua aux progrès de la médecine et fut le maître des deux illustres médecins arabes Razi et Anzarbi.

Une science qui intéressa les musulmans plus vivement que la médecine, les mathématiques et l'astronomie, ce fut l'exégèse du Coran, qui prit le

caractère d'une sorte de philosophie religieuse (Kàlam). En essayant de concilier les contradictions du Coran, certains interprétateurs (Motecallémin) arrivèrent à se trouver en opposition avec les orthodoxes, qui les accusèrent d'hérésie. Les Motazilites se préoccupèrent surtout de maintenir la doctrine de l'unité de Dieu, ils refusèrent tout attribut à l'être divin pour qu'on ne fût pas tenté de supposer, par suite de la multiplicité des qualités qu'on lui attribuerait, qu'il y a plusieurs personnes en Dieu. Ils affirmèrent également, le libre arbitre, parce que la croyance à la prédestination leur semblait incompatible avec l'idée de punitions et de récompenses futures. Afin de mettre leurs doctrines d'accord avec le Coran, ils appliquèrent la méthode suivie par les philosophes juifs d'Alexandrie pour introduire les idées de la philosophie grecque dans la Bible, ils donnèrent au texte un sens allégorique. La théologie motazilite, déclarée d'abord hérétique, fut cependant peu à peu acceptée par les musulmans, elle eut ses écoles à Bagdad et à Bassora, et le khalife Almamoun l'éleva au rang de théologie officielle. Les musulmans orthodoxes, effrayés d'une interprétation qui souvent changeait totalement la signification plausible du texte, s'attachèrent étroitement à la lettre et au sens naturel du Coran. Il y en eut qui acceptèrent à la lettre tout ce que le Coran et la tradition disaient de Dieu, comme, par exemple, cette révélation de Mahomet : Mon Seigneur vint à ma rencontre, il me salua en me tendant la main, me regarda en face, posa sa main entre mes épaules, et je sentis le froid des extrémités de ses doigts. Cette école (les anthropomorphistes) déclara sans hésitation que Dieu était un corps muni d'organes, long de sept empans, mesurés d'après son propre empan, qu'il avait une forme, était assis sur un trône, montait, descendait, marchait et se reposait. Voilà comment l'orthodoxie musulmane représentait la divinité.

Comme il était à prévoir, ces discussions religieuses trouvèrent de l'écho chez les Juifs de l'Orient, les caraïtes suivirent la doctrine motazilite (rationaliste), tandis que bien des rabbanites adoptèrent les idées des anthropomorphistes. Le premier caraïte qui, à ce qu'on sache, appliqua au judaïsme le système des motazilites fut Jehuda Judghan le Perse, de Hamadan (vers 800). D'après ses adversaires, il était à l'origine conducteur de chameaux. Se présentant comme le précurseur du Messie, il exposa sur l'être divin des pensées originales, qui étaient en contradiction avec les idées reçues, déclara qu'il était défendu de se représenter Dieu sous une forme matérielle, parce que Dieu est au-dessus de toute créature, et ajouta que les expressions de la Thora qui peuvent faire croire que Dieu a une forme ou des attributs doivent être pris au figuré. Selon lui, il était également défendu d'admettre que Dieu, dans sa toute-puissance et sa prescience, détermine d'avance les actions humaines ; puisque Dieu est un être juste et qu'il récompense et punit, il faut nécessairement que l'homme soit libre de ses actes. Pour la pratique, Jehuda le Perse recommandait une vie ascétique, défendait de manger de la viande et de boire du vin, ordonnait de jeûner et de prier fréquemment. Ses partisans, connus sous le nom de judghanites, eurent une telle foi dans leur maître qu'ils ne crurent pas à sa mort, ils étaient convaincus qu'il reviendrait pour enseigner une nouvelle doctrine ; c'est ainsi que les chiites musulmans attendent le retour d'Ali. Un des disciples de Judghan, Mouschka, voulut propager les idées de son maître par les armes ; mais, parti de Hamadan avec ses partisans, il fut arrêté et tué, probablement par les musulmans, avec dix-neuf de ses compagnons, aux environs de Koum (à l'est de Hamadan et au sud de Téhéran).

Jehuda Judghan cherchait surtout à introduire des mœurs ascétiques parmi les Juifs, il fut plutôt un chef de secte qu'un philosophe religieux. Un autre caraïte de cette époque, Benjamin ben Mosé, de Nahavend (vers 800-820), se préoccupa, au contraire, de faire connaître à ses coreligionnaires la philosophie religieuse des motazilites ; il n'était pas seulement choqué des images matérielles sous lesquelles la Bible représente Dieu, il rejetait même la Création et la Révélation. Il lui semblait étrange que le pur esprit ait créé le monde et ait été en contact avec la matière, qu'il soit venu s'établir dans un espace limité, sur le Sinaï, et ait fait entendre des sons articulés. Pour concilier sa conception supérieure de l'Être divin avec la doctrine de la révélation, il émit une opinion, déjà exprimée avant lui : selon lui, Dieu n'a créé lui-même, directement, que le monde des esprits et les anges, le monde matériel a été créé par un des anges, Dieu n'est donc qu'indirectement le créateur de l'univers. De même, la révélation et les inspirations des prophètes ne sont pas émanées directement de Dieu, mais d'un ange. Les disciples de Benjamin Nahavendi furent, on ne sait pourquoi, considérés comme une secte particulière des caraïtes et désignés sous le nom de Makarijites ou Magharijites.

Si, par sa philosophie religieuse, Benjamin s'écarta bien loin de la conception que ses contemporains avaient du judaïsme, il se rapprocha, pour la pratique, de la doctrine des rabbanites, admettant un grand nombre de lois talmudiques et en ordonnant l'accomplissement aux caraïtes. Il établit même chez les caraïtes une excommunication qui différait peu de l'excommunication rabbanite. Un accusé ne se présentait-il pas devant le tribunal ou refusait-il de se soumettre à la sentence prononcée contre lui, il était maudit pendant sept jours et puis excommunié. Aucun membre de la communauté ne pouvait alors communiquer avec lui, ni le saluer, ni s'approcher de lui, jusqu'à ce qu'il se soumit. Persistait-il dans sa rébellion, on avait le droit de le livrer au bras séculier. Malgré ses concessions aux idées rabbanites, Benjamin n'en resta pas moins fidèle au principe caraïte de la liberté de l'interprétation biblique. Il n'admettait pas qu'on obéit aveuglément à une autorité religieuse quelconque, mais voulait que chacun agit selon ses propres convictions. Le libre examen est un devoir, dit-il, et l'erreur n'est pas un péché.

Les doctrines motazilites, transplantées chez les Juifs, furent combattues avec acharnement, comme chez les musulmans, par ceux qui s'en tenaient à la lettre du texte, croyaient réellement, comme le disait la Bible, que Dieu avait un pied, une main, s'asseyait et marchait, et prenaient aussi à la lettre les explications aggadiques qui avaient été données de certains passages de la Thora pour les rendre compréhensibles à l'esprit de la foule. Ils finirent par représenter Dieu sous une forme absolument matérielle, mesurant sa taille en parasanges, et parlant, à la façon des païens, de son œil droit et de son œil gauche, de ses lèvres inférieure et supérieure, de sa barbe et des autres parties de son corps. Pour exalter la grandeur de Dieu, ils attribuaient à chacun de ses membres une longueur démesurée et croyaient avoir démontré suffisamment sa puissance en déclarant que l'ensemble de son corps dépasse en superficie la terre entière (Schiour-Komah). Ce Dieu étrange occupe dans le ciel un palais composé de sept salles (Hèkhalot), il se tient dans la salle la plus élevée, assis sur un trône de dimensions prodigieuses. Le palais est également habité par des myriades d'anges, dont le chef s'appelle Metatoron, qui n'est autre que Énock ou Henok, que Dieu a enlevé du milieu des hommes pour le transporter au ciel et le

métamorphoser eu un feu flamboyant. Ils ne craignaient pas d'appeler Metatoron le petit Dieu.

Cette théorie ridicule, formée de divagations juives, chrétiennes et musulmanes, s'enveloppa d'un voile mystérieux et se présenta comme une révélation divine. Malgré son absurdité, elle trouva, des adeptes, qui s'intitulèrent hommes de la foi. Ceux-ci se vantaient de pouvoir jeter leurs regards dans le palais de Dieu et d'être en mesure, grâce à des formules de conjuration, à des invocations adressées à Dieu et aux anges, à la récitation de certaines litanies appuyée par des jeûnes et une vie ascétique, de faire des miracles. Pour accomplir leurs exploits, ils se servaient d'amulettes et de camées (kamêot) sur lesquels ils inscrivaient, au milieu de figures fantastiques, le nom de Dieu et des noms d'anges. Selon eux, tout homme pieux peut faire des miracles, pourvu qu'il sache employer les moyens nécessaires ; ils indiquaient ces moyens dans une foute d'écrits sur l'enseignement secret théorique et pratique, remplis, pour la plupart, d'extravagances, mais quelquefois animés d'un souffle vraiment poétique. On n'y trouve cependant que des indications vagues ; la vraie clef pour entrer dans le palais de Dieu et opérer des miracles n'est livrée qu'aux adeptes que les lignes de leur front et de leurs mains désignent comme dignes de posséder le secret magique.

Ce fut surtout en Palestine que ces élucubrations mystiques reçurent un chaleureux accueil, mais elles se répandirent également en Babylonie et y conquirent même une grande considération. Ainsi, quand, en 814, il devint nécessaire de nommer un chef pour l'école de Pumbadita, au lieu d'élever à cette dignité un Mar-Akron (ben Samuel ?), homme savant qui avait exercé la fonction de président de tribunal, on en investit un vieillard, Joseph bar Abba, dont le principal mérite consistait dans son mysticisme et ses prétendues relations avec le prophète Élie. Un jour que ce Joseph bar Abba présidait une réunion publique, il s'écria soudainement : Faites place à l'ancien, qui entre ! Les regards de tous les assistants se dirigèrent vers la porte, et ceux qui étaient assis à la droite du chef d'école s'écartèrent de lui avec respect pour faire place au nouveau venu. Par cela même qu'on ne vit entrer personne, tous furent fermement convaincus que le prophète Élie venait de pénétrer au milieu d'eux pour assister, invisible, à la droite de Joseph, à la conférence religieuse, et depuis ce moment, l'usage prévalut de ne plus occuper, à l'école de Pumbadita, la place qui avait été sanctifiée par la présence d'Élie. Le successeur de Joseph, Mar-Abraham ben Scherira (816-828), était également un mystique. On raconte de lui que, les jours où il n'y avait pas de vent, il savait deviner l'avenir d'après le bruissement des palmiers.

Le mysticisme n'exerça pas seul son action sur les écoles juives, on y rencontre aussi l'esprit réformateur et même les idées caraïtes, et ces tendances si opposées provoquèrent souvent parmi les savants des froissements et des querelles. En 825 eut lieu l'élection d'un nouvel exilarque. Deux prétendants se disputaient cette dignité, David ben Jehuda et Daniel. La candidature de ce dernier, qui penchait vers le caraïsme, fut chaudement soutenue dans le sud de la Babylonie ; au nord, où se trouvait Pumbadita, on était au contraire partisan de l'orthodoxe David. La lutte était vive, elle amena la destitution d'Abraham ben Scherira et son remplacement par Joseph ben Hiyya. Mais Abraham avait de nombreux amis à Pumbadita, qui refusèrent de reconnaître l'autorité de son

remplaçant. A la fin, on s'adressa au khalife Almamoun pour qu'il décidât entre l'un ou l'autre des prétendants ; le khalife refusa d'intervenir, et, par un décret, il autorisa chaque groupe de dix Juifs à placer à leur tête un chef religieux. L'issue de la lutte n'est pas connue, on sait seulement que David ben Jehuda exerça les fonctions d'exilarque jusque vers 840. A Pumbadita, l'apaisement entre les deux chefs d'école se fit plus lentement ; pour mettre fin à une situation pénible, on décida que les deux gaonim resteraient en fonctions et auraient les mêmes droits, sauf qu'Abraham parlerait seul aux assemblées générales.

Un jour, les deux gaonim de Pumbadita se trouvèrent, à Bagdad, à une réunion solennelle où il fallait prononcer un discours. Bagdad, qui contenait alors une population juive considérable et de nombreuses synagogues, dépendait de l'académie de Pumbadita, et, par conséquent, le chef d'école de cette dernière ville y avait le pas sur son collègue de Sora. Quand, au moment où le discours devait être prononcé, un héraut dit les mots consacrés : Prêtez l'oreille aux paroles des chefs d'école, des lamentations et des plaintes se firent entendre de tous côtés au sujet de la discorde existant dans le gaonat de Pumbadita. Fortement ému par cette explosion soudaine de pleurs et de gémissements, Joseph ben Hiyya se leva pour déclarer qu'il se démettait de sa dignité de gaon afin de laisser Abraham seul à la tête de l'école. Celui-ci mourut en 828, et Joseph fut nommé définitivement gaon de Pumbadita (828-833). On ne sait pas exactement quelles causes avaient fait naître la désunion entre les rabbanites, mais le caraïsme n'y avait certes pas été étranger.

Dans le caraïsme également se produisirent des querelles et des déchirements, il s'y forma de nouvelles sectes qui s'éloignaient plus ou moins de la doctrine d'Anan. Mousa (ou Meswi) et Ismaël, d'Akbara (à l'est de Bagdad, à sept milles de cette ville), introduisirent, vers 833-842, des modifications, restées inconnues, dans la célébration du sabbat, ils déclarèrent aussi que la défense du Pentateuque relative à la graisse des animaux ne s'appliquait qu'aux sacrifices, mais qu'autrement il était permis de manger la graisse. Mousa et Ismaël eurent de nombreux adhérents qui adoptèrent leurs doctrines et formèrent, parmi les caraïtes, une secte particulière sous le nom d'Akbarites. Vers la même époque, un autre caraïte, Abou-Amran Moïse le Perse, originaire de la ville de Safran et établi plus tard à Tiflis, en Arménie, apporta également des changements au caraïsme. Il établit les fêtes à de nouvelles dates, abolit tout calendrier, et décida que le mois commencerait, non pas à partir de l'apparition de la nouvelle lune, mais au moment où la lune entre dans son dernier quartier ; il niait aussi la résurrection des corps. Ses partisans formèrent, sous le nom d'Abou-Amranites ou Tiflisites, une secte qui subsista pendant plusieurs siècles. Un Moïse, de Baalbek (Syrie), continua et étendit les réformes de Moïse le Perse, il déclara que la Pâque devait être célébrée le jeudi, et le jour de l'Expiation, le samedi, parce que la Thora appelle cette dernière fête un sabbat double. Ses adhérents se réunirent en communauté et prirent le nom de Baalbekites ou Mesvites.

Comme le caraïsme ne possédait ni centre religieux, ni autorité centrale capable de maintenir l'unité de la doctrine, il devait nécessairement s'y produire des divergences considérables. Ainsi, dans la région de Khorassan, les caraïtes célébraient la Pâque à une autre date que leurs coreligionnaires des autres pays.

La même incertitude régnait au sujet des mariages prohibés ; les uns défendaient des unions que d'autres déclaraient licites. C'est que quelques caraïtes avaient étendu considérablement les degrés de parenté consanguine ; selon eux, la Bible regarde le mari et sa femme comme consanguins, et, par conséquent, les frères et sœurs nés de lits différents sont également déclarés consanguins. La consanguinité entre mari et femme subsiste pour certains caraïtes même quand l'union a été dissoute, et si le mari divorcé, par exemple, contracte un nouveau mariage, la deuxième femme est considérée comme parente consanguine, par transmission, avec la première femme, quoique ces deux femmes soient, en réalité, étrangères l'une à l'autre. Cette transmission s'étendait jusqu'à la quatrième union ; il n'y avait cependant aucune raison de s'y arrêter plutôt qu'à une union ultérieure. Les caraïtes n'osèrent sans doute pas pousser ce principe de la transmission (Rikkub, Tarkib) jusque dans ses conséquences extrêmes.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Première époque — Le recueillement après la chute

Chapitre XV — Situation heureuse des Juifs dans l'empire franc et déclin de l'exilarcat en Orient — (814-924)

Les Juifs d'Europe ne connaissaient pas le schisme qui avait affaibli le judaïsme de l'Orient, ils ignoraient également les froissements si pénibles qui s'étaient produits entre l'exilarcat et le gaonat, ainsi que la rivalité funeste des chefs d'école de Pumbadita. Pour eux, la Babylonie continuait à briller d'un éclat idéal, elle était toujours à leurs yeux le centre du culte et de l'enseignement religieux. Les décisions venues de Sora et de Pumbadita étaient acceptées en Europe avec une respectueuse soumission, et quoiqu'en France et en Italie on vit quelques Juifs éminents se livrer à l'étude de l'aggada et de la doctrine secrète, les Juifs européens se considéraient, en général, comme dépendants des autorités religieuses de l'Orient. Sous les règnes de Charlemagne et de son fils Louis (814-840), qui les traitaient avec bienveillance, les Juifs de l'empire franc s'adonnèrent avec ardeur à l'étude de la Loi et témoignèrent d'un zèle si vif pour le judaïsme qu'ils inspirèrent à de nombreux chrétiens le désir de connaître la religion juive.

Malgré son zèle pour l'Église, Louis, successeur de Charlemagne et surnommé le Débonnaire, se montra très favorable aux Juifs. Il les protégea contre l'hostilité des barons et du clergé, leur permit de voyager librement à travers le royaume, les autorisa non seulement à employer des ouvriers chrétiens, mais aussi à faire le commerce d'esclaves, à acheter des serfs à l'étranger et à les revendre en France, et défendit au clergé de baptiser les esclaves des Juifs et de les enlever ainsi à leurs maîtres par l'affranchissement. Les foires qui avaient précédemment lieu le sabbat furent fixées au dimanche. Les Juifs ne pouvaient être condamnés à la peine de la flagellation que par leurs propres tribunaux, on ne pouvait pas non plus les soumettre aux épreuves de l'eau et du feu. Il leur suffisait de payer patente et de rendre compte annuellement ou tous les deux ans de leurs revenus pour pouvoir trafiquer sans entrave ; quelquefois même, ils étaient nommés fermiers des impôts. Un fonctionnaire spécial, portant le titre de maître des Juifs (magister Judœorum), était chargé de sauvegarder les droits des Juifs. Du temps de Louis le Débonnaire, ce fonctionnaire s'appelait Evrard.

La faveur particulière dont jouissaient les Juifs de France n'était pas due, comme on pourrait le croire, aux avantages que leur habileté commerciale assurait à leur pays, mais à leur titre de juifs. Judith, la seconde femme de Louis, cette reine si belle et si intelligente, avait une profonde vénération pour le judaïsme et pour les héros de l'histoire juive. Le savant abbé de Fulda, Rhaban Maur, ne trouva pas de flatterie plus efficace pour conquérir la faveur de cette reine que de lui dédier son travail sur les livres d'Esther et de Judith et de la comparer à ces deux héroïnes. A la cour, beaucoup de grands affirmaient hautement leur respect pour les Juifs, parce que cette race descendait des patriarches et des prophètes. Des chrétiens instruits avouaient préférer la lecture du philosophe juif Philon et de l'historien juif Josèphe à celle des évangiles ; des nobles déclaraient qu'ils auraient mieux aimé avoir pour législateur celui des Juifs que celui dont ils suivaient la doctrine, et ils demandaient à des Juifs de prier pour eux et de les bénir. Des membres de la famille royale, pour leur témoigner leur estime, offraient à des Juifs de riches cadeaux.

La liberté religieuse des Juifs était très grande dans l'empire des Francs, ils pouvaient construire de nouvelles synagogues, proclamer devant des auditeurs chrétiens la supériorité du judaïsme, déclarer publiquement qu'ils étaient les descendants des patriarches, la race des justes, les enfants des prophètes, exprimer librement leur opinion sur le christianisme et nier la vertu miraculeuse des saints et des reliques. Des chrétiens fréquentaient les synagogues, assistaient aux offices divins et aux sermons des prédicateurs juifs. Ceux-ci prêchaient, sans doute, dans la langue du pays. L'abbé Rhaban Maur, de Fulda, avoue que dans ses commentaires sur l'Écriture Sainte, qu'il dédia à l'empereur Louis de Germanie, un grand nombre de ses explications sont dues à des Juifs. Par suite de cette situation favorable des Juifs, un certain nombre de chrétiens éprouvaient le désir d'approfondir le judaïsme, et très souvent ils s'y convertissaient. En résumé, pour les Juifs de son royaume, le règne de Louis le Débonnaire fut une période de tranquillité et de bonheur telle qu'il ne s'en présenta plus pour eux, en Europe, jusque dans les temps modernes. Mais, malgré leur situation favorable, ou plutôt à cause de cette situation, les Juifs avaient des ennemis en France. Pour les chrétiens fanatiques, la liberté des Juifs

équivalait à la destruction du christianisme, et ils voulaient à toute force sauver leur religion, c'est-à-dire persécuter les Juifs. Il y avait également ceux qui haïssaient à la cour les amis des Juifs et qui, n'osant pas s'attaquer directement à leurs adversaires, s'en prenaient à leurs protégés. Le représentant le plus illustre de ce parti était Agobard, évêque de Lyon, qui fut canonisé par l'Église. C'était un homme passionné et rancunier, qui ne reculait devant aucun obstacle pour atteindre son but ; il alla jusqu'à calomnier la reine et à conspirer contre le roi. Il excita les fils de Louis le Débonnaire, et particulièrement Lothaire, à se révolter contre leur père. Aussi fut-il surnommé Akitophel, parce qu'à l'instar de ce dernier, qui avait poussé Absalon à déclarer la guerre à David, il avait soulevé un fils contre son père. Son ambition était de restreindre de nouveau la liberté des Juifs et de les replacer dans la triste situation qu'ils avaient occupée sous les derniers mérovingiens.

Un fait de peu d'importance lui servit de prétexte pour ouvrir les hostilités. Une esclave s'était enfuie de la maison de son maître, un Juif de Lyon, et, pour être émancipée, s'était fait baptiser par Agobard (vers 827). Les Juifs, voyant dans l'intervention de l'évêque une atteinte à leurs droits, demandèrent à Evrard, le maître des Juifs, de faire rendre l'esclave fugitive à son propriétaire. Agobard refusa d'obtempérer à la demande d'Evrard. La lutte fut longue entre les Juifs et Agobard ; à la fin, celui-ci fut destitué. Il ne se tint pas pour battu. Ennemi acharné des Juifs, il voulait que les lois canoniques de l'Église leur fussent appliquées dans toute leur rigueur, et, dans ce but, il demanda l'appui du parti ecclésiastique de la cour ; cet appui lui fut accordé. Les amis des Juifs ne restèrent pas inactifs, et, de leur côté, ils firent des démarches en faveur de leurs protégés. L'empereur nomma une commission pour examiner la question en litige ; mais, irrité, Agobard s'expliqua très mal. Il fut alors appelé devant l'empereur ; troublé par l'accueil glacial qu'il reçut, il ne put proférer une seule parole, et, comme il le dit lui-même, il grogna plus qu'il ne parla. Louis lui ordonna de s'éloigner de la cour, et Agobard se retira dans son diocèse. Là, il renouvela ses intrigues contre les Juifs. Sur son ordre, les prêtres attaquèrent les Juifs, dans leurs sermons, défendant à leurs ouailles d'entretenir des relations avec eux, de leur rien acheter ou vendre, de prendre part à leurs repas ou d'entrer à leur service.

Informés de ces faits, les amis des Juifs obtinrent des lettres de protection (Indiculi), munies du sceau impérial, qu'ils envoyèrent à la communauté juive de Lyon. Agobard reçut l'ordre de mettre fin à ses excitations contre les Juifs, et le gouverneur de Lyon fut invité à protéger tous ses administrés, sans exception (vers 828). Comme Agobard prétendait que ces lettres impériales étaient fausses, deux commissaires impériaux, Guerrick et Frédéric, pourvus de pleins pouvoirs, se rendirent à Lyon pour mettre à la raison le trop remuant évêque. Il est à remarquer que la population lyonnaise ne prit à aucun moment parti contre les Juifs.

L'évêque de Lyon ne se découragea pas. Peut-être savait-il déjà que des conjurés se préparaient à soulever les fils du premier lit de l'empereur Louis contre l'impératrice et l'archichancelier Bernhard, qui avaient conseillé au monarque de faire un nouveau partage de l'empire au profit de l'enfant de Judith. Car, à un certain moment, laissant de côté toute retenue, il écrivit à tous les évêques de France de faire une démarche collective auprès de Louis pour

qu'il relevât la barrière qui séparait autrefois les Juifs des chrétiens. Il ne reste plus qu'une seule de ces lettres, celle qui est adressée à Nibridius, évêque de Narbonne. Agobard y dit, entre autres, que les chrétiens ne réussissent pas, malgré les plus louables efforts, à gagner une seule âme juive à leur religion, tandis que de nombreux chrétiens montrent une faveur marquée pour le judaïsme.

Sur les instances réitérées d'Agobard, de nombreux prélats se réunirent à Lyon pour examiner par quels moyens on pourrait abaisser de nouveau les Juifs, les soumettre, comme autrefois, aux lois édictées contre eux, et contraindre l'empereur à se conformer à la volonté du clergé. L'assemblée des évêques décida d'envoyer une adresse à Louis pour lui exposer les dangers qui résultaient de la liberté accordée aux Juifs (829). Cet écrit, tel que nous le possédons, est signé de trois évêques : Agobard, Bernhard et Caof, et est intitulé : De la superstition des Juifs ; il est précédé d'une introduction dans laquelle Agobard essaie de justifier la conduite qu'il a tenue jusque-là à l'égard des Juifs. Il n'accuse pas seulement les Juifs, il dresse surtout un réquisitoire sévère contre leurs protecteurs, qui seuls leur auraient assuré la sécurité et la liberté dont ils jouissaient en faisant accroire au peuple qu'ils ne sont pas aussi méchants que les évêques le disent et que, de plus, ils sont chers à l'empereur.

Au point de vue de l'Église et des lois canoniques, l'acte d'accusation formulé par le synode de Lyon contre les Juifs était d'une logique irréfutable. Mais Louis le Débonnaire n'en tint aucun compte, soit parce qu'il connaissait depuis longtemps les sentiments d'Agobard, soit parce que cet acte ne lui parvint pas, le parti favorable aux Juifs l'ayant tout simplement confisqué. Agobard se vengea de la bienveillance persistante de l'empereur pour les Juifs en prenant part (en 830) à la conjuration formées contre l'impératrice Judith et ses amis et même à la révolte des fils de Louis le Débonnaire contre leur père. Il fut destitué et obligé de s'enfuir en Italie. Plus tard, Louis lui rendit son épiscopat.

Un événement qui eut à cette époque un grand retentissement fut la conversion au judaïsme d'un personnage considérable, le gentilhomme et prélat Bodo. Toutes les chroniques du temps en parlèrent comme d'une calamité publique. Il est vrai que cette conversion était accompagnée de circonstances singulières et propres à affliger de pieux chrétiens. Bodo ou Puoto, d'une ancienne famille alemane, était entré dans les ordres et occupait le rang de diacre ; il était très en faveur auprès de l'empereur, qui l'avait nommé son confesseur. D'une ardente piété, il demanda et obtint l'autorisation de se rendre à Rome pour y recevoir la bénédiction du pape et prier sur les tombeaux des apôtres et des martyrs. À Rome, ses sentiments se modifièrent totalement. Honteux des mœurs dissolues qu'affichaient les ecclésiastiques dans la capitale de la chrétienté, il apprécia à leur vraie valeur la pureté et l'élévation du judaïsme et résolut de se faire juif. Au lieu d'examiner les raisons qui avaient pu agir sur Bodo, les chrétiens accusèrent de sa conversion Satan, l'ennemi des hommes et de l'Église, ils crurent aussi que les Juifs l'avaient amené par ruse à accomplir cet acte.

Dès qu'il se fut décidé à embrasser le judaïsme, Bodo partit directement de Rome pour l'Espagne, se fit circoncire à Saragosse, prit le nom d'Éléazar et

laissa pousser sa barbe (août 838) ; il se maria avec une juive. Il semble être entré comme soldat au service d'un prince arabe, et sa haine contre ses anciens coreligionnaires était telle qu'il persuada au souverain musulman de l'Espagne de ne tolérer aucun chrétien dans son pays, mais de les contraindre tous à se convertir au judaïsme ou à l'islamisme. On raconte que les chrétiens d'Espagne auraient imploré Louis le Débonnaire et les évêques de France d'intervenir en leur faveur et de se faire livrer ce dangereux apostat.

Tout en étant, très affligé de la conversion de Bodo, l'empereur Louis ne continua pas moins à traiter les Juifs avec équité et à les défendre contre toute injustice. C'est apparemment du règne de Louis le Débonnaire que date la pensée, généreuse dans son principe, et qui a été appliquée pendant tout le moyen âge, que l'empereur est le protecteur naturel et comme le tuteur des Juifs.

Avec Louis le Débonnaire disparut pour longtemps la situation heureuse des Juifs de France. Il est vrai que Charles le Chauve, fils de Louis et de Judith, qui provoqua le morcellement de l'empire des Francs en plusieurs parties formant les pays de France, d'Allemagne, de Lotharingie (Lorraine) et d'Italie (843), semblait avoir hérité de la prédilection de sa mère pour le judaïsme. Son médecin particulier était un Juif, Zédékias, et il avait aussi un favori juif, Juda. Sous son règne, les Juifs purent continuer à s'occuper librement de trafic et à acquérir des terres. Mais le haut clergé, se considérant humilié tout entier par l'échec de l'évêque Agobard, s'efforçait de nuire aux Juifs.

Leur ennemi le plus acharné fut le disciple et successeur d'Agobard, Amolo, évêque de Lyon. Sa haine contre les Juifs était partagée par Hinkmar, évêque de Reims et favori de l'empereur Charles, par les archevêques de Sens et de Bourges et par d'autres ecclésiastiques. Réunis en concile (848) dans la ville de Meaux, ces prélats, désireux d'augmenter la puissance du clergé au détriment de celle du roi et de réprimer le libertinage des prêtres, décidèrent de remettre en vigueur les anciennes lois canoniques et de soumettre de nouveau les Juifs aux dispositions restrictives prises contre eux. Ils ne désignèrent pas exactement au roi les mesures qu'il devait appliquer aux Juifs, ils se contentèrent de lui indiquer les édits promulgués contre eux depuis Constantin, mentionnant la défense que leur fit Théodose II d'occuper un emploi ou une dignité quelconque, rappelant les décisions des conciles, l'édit du roi mérovingien Childebert qui leur interdisait de fonctionner comme juges ou fermiers des douanes et de se montrer dans la rue pendant la fête de Pâques et leur ordonnait de témoigner en public du respect au clergé. Ils invoquèrent même des décisions synodales prises hors de France, spécialement les dispositions adaptées par les Visigoths contre les Juifs relaps. A la fin de leur écrit au roi, ils insistèrent sur l'intérêt qu'il y aurait à obliger les marchands d'esclaves juifs et chrétiens à vendre les esclaves païens dans des pays chrétiens.

Charles le Chauve ne tint nul compte des décisions des évêques, et, quoique son favori Hinkmar en fit partie, il fit dissoudre le concile. Plus tard, sur son ordre, un nouveau concile se réunit à Paris (14 février 846) pour examiner les modifications à apporter à l'organisation de l'Église ; le roi leur défendit de s'occuper, dans cette assemblée, des Juifs. Ni sous les Carolingiens, ni plus tard, aucune loi humiliante ne fut promulguée contre les Juif. Charles

n'imposa qu'une légère restriction aux commerçants juifs en les obligeant à payer au fisc 11 pour 100 de leurs revenue, tandis que les autres marchands n'en versaient que le dixième.

Pour effacer l'échec que les adversaires des Juifs avaient subi au concile de Meaux, Amolo conseilla au haut clergé d'agir sur les princes et les seigneurs afin qu'ils abolissent les privilèges des Juifs. La lettre qu'il envoya dans ce but aux prélats forme un digne pendant à l'acte d'accusation adressé par Agobard à Louis le Débonnaire ; on y retrouve, du reste, en grande partie les griefs énumérés par Agobard. Vers la fin de son écrit, Amolo exprime le regret que les Juifs jouissent en France de la liberté de la parole et puissent employer pour leurs travaux domestiques et agricoles des ouvriers chrétiens. Il se plaint aussi que les chrétiens déclarent publiquement que les prédicateurs juifs parlent mieux que les prêtres chrétiens et que Bodo se soit converti au judaïsme. Comme si les Juifs pouvaient être rendus responsables des actes et des paroles des chrétiens !

D'abord l'écrit envenimé d'Amolo n'eut pas plus de résultat que les plaintes d'Agobard et les décisions du concile de Meaux. Mais, peu à peu, ces calomnies se répandirent parmi la noblesse et le peuple, et quand la France eut été morcelée en petits États autonomes et indépendants de la souveraineté royale, elles agirent d'une façon dangereuse pour les Juifs sur les ecclésiastiques et les princes. A Béziers, l'évêque de ce temps prononçait chaque année des sermons enflammés, depuis le dimanche des Rameaux jusqu'aux deuxième jour de Pâques, pour exciter les chrétiens à venger sur les Juifs la mort de Jésus. Il se produisait alors des troubles très graves, les chrétiens attaquaient les Juifs à coups de pierres, ceux-ci se défendaient fréquemment, et, des deux côtés, le sang coulait. Ces désordres devinrent traditionnels à Béziers, ils s'y renouvelèrent annuellement pendant des siècles. Les comtes de Toulouse avaient le droit de donner le vendredi saint un soufflet au syndic des Juifs de la ville, et on raconte qu'un chapelain, du nom de Hugo, demanda une fois l'autorisation d'exercer ce droit seigneurial et donna au syndic un soufflet si violent que la victime en mourut. Pour justifier cette coutume barbare, on prétendait qu'elle fut instituée à la suite d'une trahison commise par les Juifs envers la ville de Toulouse et au profit des musulmans. Plus tard, la colophisation fut remplacée par une taxe annuelle.

Louis II, fils de Lothaire, était favorablement disposé pour le clergé. Dès qu'il fut maître de l'Italie (885), il ratifia une décision synodale en vertu de laquelle tous les Juifs, dont les ancêtres étaient cependant venus dans le pays longtemps avant l'arrivée des Germains et des Lombards, devaient quitter l'Italie ; ceux qui ne seraient pas partis au 1er octobre 885 pouvaient être arrêtés et livrés à la justice par le premier venu. Cette mesure ne put heureusement pas être exécutée, parce que l'Italie était alors partagée en de nombreux petits territoires dont la plupart des chefs refusaient obéissance au roi.

En France, sous les successeurs de Charles le Chauve, lorsque l'autorité royale se fut affaiblie de plus en plus et que le fanatisme des seigneurs eut augmenté, le roi Charles le Simple en arriva, par bigoterie, à faire don à l'église de Narbonne des revenus des terres et des vignobles que les Juifs possédaient dans le duché de ce nom (899-914). Bien des seigneurs français se persuadèrent

peu à peu que la protection accordée par Charlemagne et Louis le Débonnaire aux Juifs de leur État impliquait pour ces derniers l'obligation de se conduire réellement en protégés du souverain, c'est-à-dire de mettre, à sa disposition leur personne et leurs biens. Cette pensée présida certainement à la rédaction de l'acte par lequel l'usurpateur Boso, roi de la Bourgogne et de la Provence, disposé des Juifs de son État en faveur de l'Église, comme si c'étaient des serfs. Cette situation étrange des Juifs ne cessa qu'avec le règne des Capétiens.

Dans l'Europe orientale, la situation des Juifs devint également pénible. Malgré les persécutions de l'empereur Léon l'Isaurien, les Juifs s'étaient répandus dans tout l'empire byzantin, principalement dans l'Asie Mineure et en Grèce. Dans ce dernier pays, ils cultivaient des mûriers, élevaient des vers à soie et fabriquaient de la soie ; ils étaient soumis à toutes les mesures restrictives édictées successivement par les divers souverains de Byzance, afin qu'ils fussent très humiliés et avilis. On leur accordait néanmoins la liberté religieuse (vers 850).

C'est à ce moment que Basile le Macédonien monta sur le trône de Byzance. Au fond, cet empereur n'était pas hostile aux Juifs, mais il était hanté par le désir de les convertir au christianisme, et il organisa, dans ce but, des réunions publiques où les Juifs devaient prouver par des arguments irréfutables la supériorité de leur religion ou avouer que Jésus est le point culminant de la Loi et des prophètes. Prévoyant que ces discussions n'amèneraient que peu de résultats, il promit aux Juifs qui se convertiraient de les élever aux mêmes honneurs et dignités que les chrétiens. De nombreux Juifs embrassèrent ou firent semblant d'embrasser le christianisme ; Basile mort (886), ils retournèrent à la foi de leurs aïeux. Mais le fils et successeur de Basile, Léon le Philosophe, était bien plus intolérant que son père, il menaça (vers 900) de traiter en apostats, c'est-à-dire de faire mourir, tous les Juifs convertis qui pratiqueraient leur ancienne religion.

Sous la domination des khalifes, les Juifs avaient été d'abord heureux, mais peu à peu, surtout après la mort d'Almamoun, ils furent soumis, comme dans les pays chrétiens, à des restrictions humiliantes. Le khalife Almoutavakhil, le troisième successeur d'Almamoun, renouvela contre eux les lois iniques d'Omar, leur imposant, comme aux chrétiens et aux mages, un vêtement d'une couleur et d'une forme particulières, transformant les synagogues et les églises en mosquées, leur interdisant l'accès des fonctions publiques et défendant aux musulmans de les instruire (849-856) ; ils n'avaient pas le droit de monter à cheval, ils ne pouvaient sortir que sur des ânes ou des mulets (853-854). S'ils achetaient une maison, ils étaient contraints de payer au khalife le dixième de sa valeur. L'exilarcat aussi avait perdu de son importance ; depuis qu'à la suite d'un décret d'Almamoun, les exilarques n'étaient plus reconnus par le khalife, ils ne possédaient plus ni caractère officiel ni autorité politique.

Pendant que l'exilarcat déclinait, l'académie de Pumbadita, voisine de Bagdad, la capitale des khalifes, grandissait en considération et devenait l'égale de l'école de Sora ; ses chefs purent porter officiellement le titre de gaon. Autrefois, le chef de l'école de Pumbadita était tenu de se rendre chaque année, accompagné de son Collège, à la résidence de l'exilarque pour lui présenter ses

hommages, et maintenant le prince de l'exil ne pouvait plus tenir ses réunions qu'à Pumbadita. L'académie de cette ville était probablement redevable de cette heureuse transformation à son chef Paltoï ben Abbaï, homme actif et d'humeur batailleuse, qui ouvrit la série des gaonim remuants et ambitieux. Ces fonctionnaires, qui exigeaient l'observation stricte et rigoureuse de toutes les pratiques religieuses, se montraient aussi très sévères dans les questions de morale. Interrogé si un Juif peut voler un non Juif dans le cas où il n'en résulterait aucun inconvénient pour le judaïsme, le gaon Mar Sar-Schalom (849-859) répondit avec colère qu'un tel acte était sévèrement condamné par le Talmud, et qu'il n'était pas permis d'agir autrement à l'égard d'un étranger qu'envers un coreligionnaire. A coté de cette morale austère, les gaonim avaient des conceptions religieuses très étroites et des croyances superstitieuses. Ce même gaon Sar-Schalom était fermement convaincu que de mauvais génies s'attachaient aux pas de celui qui accompagnait un convoi funèbre, et son contemporain Natronaï II (859-869), gaon de Sora, déclarait hérétiques, passibles de l'excommunication et exclus du temple tous ceux qui transgresseraient la moindre prescription talmudique.

Les académies de Sora et de Pumbadita se restreignaient à l'enseignement talmudique, elles négligeaient toute autre étude et considéraient comme entachés de caraïsme ceux qui se consacraient à des études scientifiques ; elles commencèrent cependant à rédiger leurs consultations en arabe, et non plus, comme auparavant, dans un mélange d'hébreu et de chaldéen. Mais, en dehors de l'Irak, en Egypte et à Kairouan, il se produisit parmi les rabbanites un mouvement scientifique, faible d'abord, puis de plus en plus considérable, qui créa, vers la fin du IXe siècle, une rivalité heureuse entre caraïtes et rabbanites.

Parmi ces derniers, Isaac ben Soleïmas Israeli (né vers 845 et mort en 940) se distingua particulièrement comme médecin, philosophe et philologue. Originaire d'Egypte, il fut appelé à Kairouan (vers 904) par le dernier prince aghlabite Ziadeth-Allah, qui le nomma son médecin. Il entra au service du fondateur de la dynastie fatimite, Obeïd-Allah, l'imam messianique (le mahdi, prétendu fils d'une Juive), après que ce chef eut défait Ziadeth-Allah ; son maître lui témoigna une vive affection (909-933). Sur le désir d'Obeïd-Allah, il composa huit ouvrages médicaux, dont le meilleur, d'après les personnes compétentes, est son traité sur la fièvre. Plus tard, ces écrits furent traduits en hébreu, en latin, et, en partie, en espagnol ; un médecin chrétien, qui a fondé une école de médecine à Salerne, s'attribua, en plagiaire, la paternité d'une partie de ces ouvrages.

Si Isaac Israeli contribua par ses écrits médicaux au développement de la science médicale, son ouvrage philosophique Sur les définitions et les descriptions ne rendit que très peu de services à la philosophie. Israeli exerça surtout une action, profonde, par ses conférences, sur ses auditeurs, et il forma deux élèves distingués, un musulman, Abou Gafar ibn Alguzzar, reconnu comme une autorité dans les questions médicales, et un juif, Dounasch ben Tamim. Israeli devint centenaire et survécut à son protecteur le khalife Obeïd-Allah, qui, mourut pour avoir désobéi, pendant une maladie, à son médecin juif.

A l'époque où Israeli descendit dans la tombe, vers 940, la voie était ouverte, chez les rabbanites, aux études scientifiques, et beaucoup devaient la

parcourir dans l'avenir avec éclat. Les caraïtes s'élancèrent, en ce temps, sur les traces des philosophes motazilites, mais ils ne mirent au jour aucune conception féconde ni aucune pensée originale, ils s'en tinrent à des formules stériles. Ainsi, le caraïsme était sorti à peine de l'enfance qu'il portait déjà les signes de la vieillesse. Ses savants se consacrèrent tout particulièrement à l'exégèse biblique et à l'étude de la langue hébraïque, sans faire avancer cette science d'un seul pas. Un caraïte, Mosché Ben-Ascher (885), de Tibériade, scribe d'état, composa un traité sur la prononciation des voyelles et sur les accents, mais il n'avait aucune notion de la construction de la phrase hébraïque et ne connaissait qu'imparfaitement les formes de la langue. Aidé de son fils Akron Ben-Ascher (vers 900), il créa la Massora, c'est-à-dire il indiqua les règles de l'orthographe de l'Écriture Sainte et réunit les diverses variantes de la Thora. Bien que cette Massora, composée d'après des manuscrits caraïtes, s'écarte souvent des indications que le Talmud et les manuscrits babyloniens donnent sur l'orthographe biblique, elle fut cependant admise par les rabbanites et fait encore autorité de nos jours.

A Jérusalem, le caraïsme prit un caractère très prononcé d'ascétisme. Soixante caraïtes, venus de divers pays, où ils avaient abandonné leurs biens et leur famille, s'organisèrent dans la ville sainte en une communauté, s'abstenant de vin et de viande, vêtus de haillons, jeûnant et priant, pour amener promptement la délivrance d'Israël. Ils s'appelaient ceux qui pleurent sur Sion et Jérusalem (Abèlè Zion). Les usages adoptés par ces moines caraïtes agirent sur la vie religieuse des caraïtes, en général, qui se mirent à observer très rigoureusement les lois de pureté lévitique, évitant de se mettre en relations avec des non juifs, dont ils ne goûtaient ni pain, ni pâtisserie, ni divers autres aliments. Peu à peu, ils déclarèrent les rabbanites eux-mêmes impurs, réprouvés et impies, et ils s'abstinrent de franchir leur seuil.

Établis d'abord en Babylonie et en Judée, les caraïtes se répandirent plus tard en Égypte, en Syrie et jusque dans la Crimée, ils formèrent des communautés importantes à Alexandrie, au Caire et, en Crimée, dans les villes de Bospore (Kerisch), de Sulchat et de Kaffa (Théodosie). Quelques caraïtes ardents essayèrent, par des discussions, des discours et des lettres, de propager leur doctrine parmi les rabbanites. L'un d'eux, nommé Eldad et se disant originaire de la tribu de Dan, était un homme fin et rusé qui, par le récit des voyages merveilleux qu'il prétendait avoir faits en Mésopotamie, en Égypte, dans l'Afrique et en Espagne, s'acquit de son temps une réputation considérable. Il appartenait à cette catégorie de fourbes qui se croient autorisés à mentir dans un but religieux, savent exploiter la crédulité humaine et prendre la foule dans un tissu inextricable de fables et d'impostures. Les gaonim eux mêmes ajoutèrent foi aux récits fantaisistes d'Eldad, ils crurent que la tribu de Dan possédait, en effet, comme il le disait, des traditions émanant directement de Moïse, écrites en hébreu et relatives aux rites juifs, quoique ces traditions fussent, sur bien des points, en contradiction avec le Talmud et portassent l'empreinte du caraïsme.

A cette époque, l'éclat dont avait brillé, à l'origine, l'exilarcat avait déjà bien pâli, et il s'effaça de plus en plus devant l'autorité grandissante de l'académie de Pumbadita. Cette école prit, en effet, un essor considérable sous la direction d'un gaon éminent, autrefois rabbin et juge à Bagdad, qui se nommait

Haï ben David (890-897). Les Juifs occupaient alors de nouveau une situation satisfaisante dans l'empire musulman ; le vizir du khalife Almoutadhid (892-902), Obeïd-Allah ibn Soleïman, les traitait avec équité, il les nommait même aux emplois publics. Ce fut surtout la communauté de Bagdad qui profita de cet heureux changement, elle acquit une grande influence auprès du khalife et prit une place prépondérante dans le judaïsme de l'Irak. Quand son rabbin Haï ben David fut nommé chef de l'académie de Pumbadita, elle lui prêta un appui efficace pour établir la suprématie de cette académie sur toute la Babylonie juive. L'école de Sora, qui occupait auparavant le premier rang, avait décliné peu à peu et perdu successivement ses divers privilèges ; il lui en restait un seul, le droit de disposer, pour son entretien, de la plus grande partie des sommes envoyées par les Juifs du dehors aux écoles babyloniennes, elle en fut dépouillée par le gaon de Pumbadita, Mar Kohen-Zédék II.

Mar Kohen-Zédéh II ben Joseph, qui fut à la tête de l'école de Pumbadita depuis 917 jusqu'à 936, était un de ces hommes énergiques et passionnés qui, sans aucune ambition personnelle, s'identifient en quelque sorte avec l'institution à laquelle ils appartiennent, désirent sa grandeur plus ardemment que leur propre élévation et mettent tout en œuvre pour atteindre leur but. Dès qu'il fut entré en fonctions, il demanda que ce fût dorénavant Pumbadita, à la place de Sora, qui reçût la plus grande partie des dons offerts pour les deux académies. Cette exigence souleva des discussions très vives, il fut décidé finalement que Sora ne serait plus privilégiée et que les revenus seraient répartis par portions égales entre les deux écoles.

Enhardi par ce premier succès, Kohen-Zédék s'attaqua à l'exilarcat. Le prince de l'exil était alors Ukba, homme très lettré, familiarisé avec la poésie arabe et sachant lui-même versifier agréablement en arabe. Kohen-Zédék réclama pour Pumbadita le droit, qui appartenait à l'exilarque, de nommer les juges et de percevoir les taxes spéciales dans les communautés juives du Khorassan. Il est possible que ce droit eût appartenu autrefois à Pumbadita et que le gaon ne demandât en réalité qu'une simple restitution de pouvoir. Quoi qu'il en soit, l'exilarque repoussa la demande de Kohen-Zédék et en appela au khalife : Kohen-Zédék fit alors agir ses amis auprès d'Almoktadir (908-932) ou plutôt auprès de son vizir tout-puissant Ibn Forat. Ukba fut destitué et banni de Bagdad, sa résidence (917) ; il se rendit à Karmisin (Kermanscha, à l'est de Bagdad). Le chef de l'école de Sora, Jacob ben Natronaï, assista impassible à cette lutte.

Une circonstance fortuite vint en aide à Ukba. Le khalife, encore jeune et ami des plaisirs, s'établit par hasard pour quelque temps à Karamanscha ; Ukba s'arrangea de façon à le rencontrer dans ses promenades et lui adressait chaque fois des salutations et des louanges en vers arabes. Un jour, le secrétaire du khalife fit remarquer à son maître avec quel talent Ukba savait varier les compliments qu'il lui adressait. Mandé auprès d'Almoktadir et invité à solliciter de lui une faveur, Ukba demanda et obtint la grâce d'être réintégré dans son ancienne dignité. Après une année de bannissement, il revint donc comme exilarque à Bagdad (vers 918). Ce retour plut médiocrement à Kohen-Zédék et à ses partisans. A force d'intrigues et de cadeaux, ils réussirent à faire destituer et envoyer Ukba une deuxième fois en exil, et, pour qu'il n'eût pas l'occasion de reconquérir les bonnes grâces du khalife, il fut obligé de quitter les provinces

orientales du khalifat ; il se rendit en Afrique, à Kairouan (vers 919). Là, il fut reçu avec de grands honneurs : la communauté juive de Kairouan, où se trouvait alors le célèbre médecin et philosophe Isaac Israeli, le traita en exilarque, établit pour lui dans la synagogue un siège plus élevé que les autres, et lui fit oublier, par les égards et la vénération qu'elle lui témoignait, les vexations qu'il avait subies dans sa patrie.

Comme Kohen-Zédék avait combattu en Ukba, non l'homme, mais l'exilarque, il ne lui suffit pas d'avoir fait bannir son adversaire, il voulut faire disparaître l'exilarcat même. Mais le peuple tenait à cette institution et par habitude et aussi parce qu'il y rattachait le glorieux souvenir de la dynastie royale de David. D'un autre côté, le gaon de Sora commençait à se lasser du rôle effacé que lui imposait son ambitieux collègue de Pumbadita. Aussi, après que l'exilarcat fut resté vacant pendant un ou deux ans, le peuple demanda-t-il qu'il eût de nouveau un titulaire, et il désigna pour cette dignité David ben Zakkaï, un parent d'Ukba. Le Collège de Sora tout entier ratifia le choix du peuple et alla présenter ses hommages (en 921) à David ben Zakkaï, à Kasr, sa résidence ; mais Kohen-Zédék et le Collège de Pumbadita refusèrent de reconnaître le nouvel exilarque. Ambitieux, énergique et fermement résolu de se maintenir à son poste, David ben Zakkaï, en vertu de son pouvoir d'exilarque, déposa Kohen-Zédék et nomma un autre gaon à sa place. Quoiqu'il fût délaissé, dès lors, par une partie de ses partisans, Kohen-Zédék n'abandonna pas la lutte. Ces tristes querelles entre le gaonat et l'exilarcat se prolongèrent pendant près de deux ans, elles affligèrent vivement les cœurs vraiment religieux.

Un aveugle, universellement respecté pour sa profonde piété, Nissi Naharvani, résolut de mettre fin à ces dissensions. Une nuit, il se rendit dans la demeure de Kohen-Zédék, et là, tâtonnant à travers l'appartement, il se présenta soudain dans le cabinet de travail du gaon. Ému de l'apparition subite de Naharvani à une heure avancée de la nuit, Kohen-Zédék se laissa convaincre par la parole chaleureuse et entraînante de cet aveugle si vénéré et il consentit à se réconcilier avec David ben Zakkaï Celui-ci, de son côté, fit des concessions à son adversaire et le rétablit dans ses fonctions de gaon de Pumbadita.

Après avoir échoué dans sa lutte contre l'exilarcat, Kohen-Zédék eut encore le chagrin de voir l'école de Sora, sous la direction d'un savant venu de pays lointain, briller d'un nouvel éclat et éclipser de nouveau pendant quelque temps sa rivale de Pumbadita. Ce fut le gaon Saadia, le fondateur de la philosophie religieuse chez les Juifs, qui rendit à l'académie de Sora son ancienne splendeur et ouvrit une nouvelle époque dans l'histoire juive.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre premier — Saadia, Hasdaï et leurs contemporains — (928-970)

Après la disparition de la branche des Carolingiens en Germanie, au moment où, dans l'Europe chrétienne, le dernier rayon de la vie intellectuelle s'éteignait sous les ténèbres croissantes du moyen âge, la civilisation juive brillait d'un très vif éclat. Tandis que les hauts dignitaires de l'Église et la foule ignorante étaient d'accord pour condamner toute recherche scientifique comme oeuvre diabolique, les chefs de la Synagogue encourageaient, au contraire, le peuple à s'instruire. Pendant trois siècles consécutifs, les docteurs juifs se montrèrent pour la plupart les principaux promoteurs de l'instruction.

Le mouvement qui se développa à cette époque, parmi les Juifs, avec une intensité si remarquable, était da surtout à deux savants, dont l'un vivait en Orient et l'autre en Occident : c'étaient Saadia, à Sora, et Hasdaï, en Espagne. Avec l'apparition de ces deux esprits éminents commence, dans l'histoire juive, une nouvelle époque, qu'on peut qualifier de scientifique. Ce fut pour le judaïsme comme un nouveau printemps, une époque de jeunesse et d'activité, pendant laquelle la poésie fit entendre ses accents gais et mélodieux. Devant ce réveil intellectuel, on oublia bien vite la chute de l'exilarcat. Déjà une première fois, après la destruction du premier temple et la cessation du culte des sacrifices, une nouvelle vie religieuse avait refleuri en Israël sur des ruines. Maintenant, de nouveau, la vie religieuse des Juifs reprenait un admirable essor au moment même où, par suite de la fermeture des écoles babyloniennes, on la croyait éteinte pour toujours. Elle changea seulement de pays. Transplantée des bords de l'Euphrate en Europe, elle dépouilla peu à peu ses formes orientales pour prendre en quelque sorte un caractère européen. Saadia est le dernier représentant de la civilisation juive en Orient. Hasdaï et les autres savants qui se formèrent à son école sont les premiers promoteurs d'une civilisation judéo-européenne.

Saïd ou Saadia ben Joseph (892-942), de la ville de Fayyoum, dans la haute Égypte, fonda le premier une science juive parmi les rabbanites. Il fut le créateur de la philosophie religieuse au moyen âge. Son savoir était très étendu. Outre son érudition talmudique, il possédait des connaissances variées, qu'il avait acquise chez les caraïtes et les musulmans de son époque. Il avait également un sentiment très élevé de la religion et de la morale et était doué d'un caractère droit et ferme, sachant ce qu'il voulait et mettant au service de sa volonté une rare persévérance.

On sait peu de chose de sa jeunesse. Comme, de son temps, l'Égypte ne possédait pas de savants talmudistes, il faut bien admettre qu'il était redevable à

sa seule intelligence de la supériorité qu'il avait acquise dans le domaine talmudique. Il était aussi très versé dans la littérature caraïte, comme aucun rabbanite ne le fut avant lui. A l'âge de vingt-trois ans, il publia, sous le titre de Réfutation d'Anan, un ouvrage de polémique contre les caraïtes.

On ne connaît pas le contenu de cet écrit, mais il est vraisemblable que Saadia y démontrait la nécessité de la tradition et faisait ressortir les erreurs et les inconséquences d'Anan. Un autre de ses ouvrages reproche à Anan d'avoir étendu beaucoup trop loin les degrés de parenté et représente le fondateur du caraïsme comme un ambitieux impudent et irréligieux, que son outrecuidance seule a éloigné du judaïsme talmudique.

A peine arrivé à l'âge d'homme, Saadia, au grand profit du judaïsme, entreprit un travail qui présentait de nombreuses difficultés. Jusqu'alors, l'étude sérieuse de la Bible était restée le privilège des caraïtes, qui avaient publié de nombreux commentaires sur l'Écriture sainte. Les docteurs rabbanites n'accordaient d'attention qu'au Talmud. Frappé de cette infériorité des rabbanites, Saadia résolut de traduire la Bible en arabe, langue qui était alors comprise par les Juifs depuis l'extrême Occident jusqu'aux Indes ; il accompagna la traduction d'explications plus ou moins longues, selon qu'il le jugeait nécessaire. Par là, il poursuivait un triple but : rendre l'Écriture sainte accessible au peuple ; arrêter le développement du caraïsme qui, par des interprétations spécieuses, cherchait à mettre la tradition en contradiction avec la Bible ; et enfin, réagir contre les divagations des mystiques, qui prenaient à la lettre les anthropomorphismes de la Bible. Convaincu que la loi orale est d'origine divine aussi bien que la loi écrite, et persuadé, d'un autre côté, que ni l'Écriture sainte ai la tradition ne peuvent être en contradiction avec la raison, Saadia admettait que, s'il se rencontrait quand même des contradictions, elles ne pouvaient être qu'apparentes, et par sa traduction comme par son commentaire il s'efforça de les faire disparaître. Pour atteindre le but qu'il poursuivait, il dénaturait souvent le sens des mots. Aussi la traduction de Saadia, malgré l'esprit puissant et original de son auteur, présente-t-elle un défaut capital. Comme elle cherche à mettre la Bible d'accord avec la tradition et les conceptions philosophiques de l'époque, elle fait souvent dire au texte plus et autre chose qu'il ne dit en réalité.

Contrairement à l'habitude des Juifs qui écrivaient en arabe, Saadia transcrivit sa traduction en caractères arabes et non pas en caractères hébreux, pour la rendre accessible aux lecteurs musulmans.

En même temps qu'il traduisait la Bible, Saadia composa également une sorte de grammaire hébraïque en langue arabe et un lexique hébreu, connu sous le titre hébreu d'Iggarôn. Dans ce dernier ouvrage aussi se présentent bien des erreurs de. sens et de philologie. Cependant, Saadia a rendu des services importants par ses travaux grammaticaux et exégétiques, parce qu'il a ouvert la voie, chez les rabbanites, à l'étude de la Bible et aux recherches linguistiques. Ses erreurs mêmes furent utiles à ses successeurs.

Par ses attaques contre le caraïsme, Saadia se créa de nombreux ennemis. Auparavant, les caraïtes pouvaient porter impunément des coups au judaïsme talmudique, sans craindre aucune riposte. Aussi étaient-ils fort irrités de se voir

attaqués à leur tour, et ils cherchèrent naturellement à rendre coup pour coup. De là, entre les rabbanites et les caraïtes, une lutte très ardente, qui eut cet excellent résultat de réveiller dans les deux camps l'intérêt pour les études bibliques. Un des principaux antagonistes caraïtes de Saadia fut Salmon ben Yeruham (Ruhaïm), né à Fostat en 885 et, par conséquent, âgé seulement de quelques années de plus que Saadia. D'autres caraïtes encore étaient entrés dans l'arène. Mais Saadia était toujours prompt à la riposte, se défendant avec vigueur et maintenant victorieusement tous ses arguments.

Grâce à sa vaillante polémique et à ses nombreux écrits, Saadia fut bientôt connu dans les communautés juives du khalifat de l'Afrique et de l'Orient. Sa réputation était surtout très grande dans la ville où résidait le gaon, à Sora.

A ce moment, la situation de l'académie de Sora était déplorable. En l'absence de savants, l'exilarque David ben Zakkaï avait dû placer à la tête de cette école un simple tisserand du nom de Yom Tob Kahana ben Jacob. Celui-ci était en fonctions depuis deux ans quand il mourut (928). Sur les conseils de Kohen-Cédék, gaon de Pumbadita, qui avait surtout en vue le développement de son école, l'exilarque résolut alors de laisser tomber complètement l'académie de Sora, d'en faire venir les membres restants à Pumbadita et de nommer un gaon honoraire de Sora qui aurait son siège à Pumbadita. Le fils d'un gaon de Pumbadita, du nom de Nathan ben Yehudaï, venait d'être revêtu de cette nouvelle dignité quand il mourut subitement. Pour les contemporains, la fin soudaine du gaon honoraire était un avertissement du ciel, c'était Dieu lui-même qui proclamait ainsi la nécessité de maintenir l'ancienne et vénérable académie de Sora. L'exilarque revint alors sur sa première décision et consentit à nommer de nouveau un gaon à Sora même.

Deux candidats étaient en présence, Saadia et une autre personne, peu connue, mais d'ancienne noblesse, et qui s'appelait Cémah ben Schahin. Ne sachant lequel nommer, l'exilarque David consulta Nissi Naharvani, dont l'avis lui paraissait être d'autant plus désintéressé qu'il avait décliné pour lui-même l'honneur d'être élevé au gaonat. Nissi se prononça en faveur de Cémah. Il reconnaissait cependant la grande supériorité de Saadia, qui, dit-il, surpassait tous ses contemporains en sagesse, en piété et en éloquence, mais il craignait son esprit ferme et indépendant que rien n'effraie. D'après Nissi, cette indépendance de caractère pouvait devenir une cause permanente de conflits entre Saadia et l'exilarque, et cela à un moment où ce dernier avait besoin de trouver dans le gaon de Sora un instrument docile pour réprimer l'arrogante présomption de l'académie de Pumbadita. David nomma néanmoins Saadia (mai 928).

C'était peut-être la première fois qu'on élevait à la dignité de gaon un savant du dehors, qui n'avait pas passé de nombreuses années dans les écoles talmudiques, ni franchi un à un tous les degrés de la hiérarchie. Il faut ajouter également que Saadia était connu par ses travaux scientifiques bien plus que par son érudition talmudique. Aussi peut-on dire que par la nomination de Saadia aux fonctions de gaon, la Babylonie renonçait en quelque sorte en faveur du dehors à !a suprématie qu'elle avait exercée pendant sept siècles sur les Juifs de tous les pays et proclamait que pour elle les connaissances philosophiques avaient autant de valeur que la science talmudique. Le libre examen, banni des

académies avec Anan, le fondateur du caraïsme, y fit sa rentrée solennelle avec le philosophe Saadia.

La personnalité de Saadia rendit un éclat momentané à l'école de Sora. Sentant la gravité des obligations qui lui incombaient, le nouveau gaon se mit au travail avec ardeur. Il essaya de combler les lacunes qui s'étaient produites dans le Collège et confia les diverses fonctions académiques à des personnes méritantes, quoique jeunes. Mais il dut bientôt reconnaître que l'ancienne splendeur de Sora avait bien pâli, que les titres emphatiques et les qualifications pompeuses des divers fonctionnaires cachaient le vide et le néant, et que toutes ces vénérables antiquités étaient condamnées à une disparition prochaine. Sans autorité dans les communautés, l'exilarcat, au lieu de chercher un point d'appui dans son accord avec les académies, était en conflit perpétuel avec elles. A la cour, il n'avait d'influence qu'en l'achetant à deniers comptants et il n'obtenait du peuple que par des exactions les sommes considérables qui lui étaient nécessaires pour payer favoris et courtisans. Les collèges académiques, de leur côté, pressuraient les communautés pour en tirer les ressources dont ils avaient besoin. Partout régnaient l'arbitraire et la violence. Ainsi, l'exilarque David excommunia les Juifs de Fars (Ramadan ?), parce qu'ils avaient refusé de contribuer à une collecte faite par son fils, et il en informa le khalife, qui leur infligea une forte amende.

Les gaonim n'avaient pas un mot de blâme pour de tels faits ! Saadia lui-même, si honnête et si courageux, était obligé de se taire, car son élection était encore de date trop récente. Du reste, sa renommée lui avait créé des ennemis, qui épiaient ses actes et ses paroles pour les tourner contre lui. D'une part, il avait pour adversaire Kohen-Cédék, le gaon de Pumbadita, affligé que son collègue de Sora le mît complètement dans l'ombre, et, d'autre part, il avait excité la haine d'Aaron (Kalb) ibn Sardjadou, de Bagdad, homme encore jeune, savant, riche et très influent. Comme il se sentait surveillé par des personnes malveillantes et que sa situation n'était pas encore très solide, il garda d'abord le silence sur les faits répréhensibles qu'il voyait commettre. Mais l'indignation l'emportant un jour sur la prudence, il s'éleva énergiquement contre la conduite coupable de ceux qui avaient la charge de représenter le judaïsme dans la Babylonie.

Voici le fait qui provoqua la protestation de Saadia. Dans un procès relatif à un héritage important, l'exilarque David, influencé par la promesse de recevoir un riche présent, avait rendu un jugement qui ne paraissait pas équitable. Pour rendre la sentence exécutoire, il demanda aux deux gaonim d'y apposer leur signature. Kohen-Cédék y consentit, mais Saadia s'y refusa, et, sur les instances des deux parties, il fit connaître les motifs de son refus. L'exilarque lui enjoignit, par l'intermédiaire de son fils Juda, de signer l'arrêt sans retard. Saadia répliqua que, dans les questions de droit, la loi prescrivait de n'avoir d'égards ni pour les grands ni pour les petits, et, malgré l'insistance de Juda et ses menaces de destitution, il persista dans son refus. Irrité de cette résistance, Juda leva la main sur Saadia et, d'un ton violent, lui ordonna encore une fois de signer. Les gens du gaon le mirent à la porte. Se considérant alors comme outragé, David révoqua le gaon, l'excommunia et nomma à sa place un homme encore très jeune, Joseph ben Jacob ben Satia. Loin de se laisser intimider, Saadia destitua

à son tour l'exilarque David et, d'accord avec ses partisans, il le remplaça par son frère Josia Hassan (930).

Il se forma alors deux partis, celui de Saadia et celui de David. Le gaon était soutenu par tous les membres du Collège de Sora et par de nombreux savants de Bagdad, il avait contre lui Aaron ibn Sardjadou et probablement Kohen-Cédék avec le Collège de Pumbadita. Les deux adversaires en appelèrent au khalife Almouktadir et achetèrent à prix d'argent les bonnes grâces de ses favoris. Sur l'ordre du khalife, le vizir Ali ibn Isa, assisté de plusieurs hauts dignitaires, fit comparaître les deux partis devant lui. Il n'intervint aucune décision sous Almouktadir, sans doute à cause du grand nombre de vizirs qui se succédèrent dans les deux dernières années du règne de ce khalife et à cause des troubles qui se produisirent fréquemment pendant cette période (930-932). Saadia et Joseph ben Satia continuèrent à remplir tous les deux les fonctions de gaon de Sora, et David ainsi que son frère Josia Hassan restèrent tous les deux exilarques.

Ce ne fut qu'après la mort d'Almouktadir, tué dans une émeute (octobre 932), et à l'avènement de son successeur, le khalife Kahir, que la cause fut définitivement jugée. Kahir était extrêmement pauvre, son trésor était à sec et il avait un besoin pressant d'argent. Comme les partisans de David disposaient de ressources plus considérables que ceux de Saadia, ce fut l'exilarque qui triompha. Kahir défendit à Saadia de conserver les fonctions de gaon et peut-être même de continuer à séjourner à Sora (933). L'anti-exilarque Hassan fut exilé à Khorassan, où il mourut.

Saadia vécut pendant quatre ans (933-937) très retiré à Bagdad. Quoique sa santé et son caractère se fussent altérés à la suite des déboires qu'il avait subis, son esprit avait conservé toute sa puissance, et c'est dans sa retraite, à Bagdad, qu'il composa ses oeuvres les plus importantes et les plus originales. Il écrivit des travaux talmudiques et des prières rimées et non rimées empreintes d'une ardente piété, réunit les prières de la Synagogue dans un ordre régulier (Siddour), publia les règles du calendrier (Ibbour), soutint des discussions avec le massorète Aaron ben Ascher, de Tibériade, et se montra, en général, dans cette période, un écrivain actif et fécond.

Ses écrits les plus remarquables sont les deux ouvrages dans lesquels il a exposé ses idées philosophiques : son commentaire sur le Livre de la Création (Séfér Yecira) et son Traité des Croyances et des Opinions, tous deux en arabe. Ni les caraïtes ni les Arabes ne possédaient encore à cette époque un système complet de philosophie religieuse. Saadia fut le premier à créer un pareil système; il emprunta à l'école arabe des mutazilites sa méthode et quelques-unes des questions philosophiques qu'il traita -dans ses ouvrages. Quelques années auparavant, Saadia avait eu la singulière idée de publier un parallèle entre les dix commandements et les dix catégories d'Aristote.

En publiant (en 934) le Traité des Croyances et des Opinions, Saadia avait pour but de combattre et de rectifier les erreurs qui avaient cours sur le judaïsme parmi les incrédules et les sceptiques, et aussi dans la foule croyante mais ignorante, qui considérait comme hérétiques ceux qui se permettaient de raisonner sur les questions religieuses. Je suis vivement peiné, dit Saadia dans

son introduction, qu'il existe des êtres intelligents, même parmi mon peuple, qui ont une foi imparfaite et des idées religieuses absolument fausses. Les uns nient des vérités claires comme le soleil et se vantent d'être incrédules, d'autres sont plongés dans l'abîme du doute, ils sont submergés sous des flots d'erreurs, et le plus courageux nageur n'ose pas les en tirer. Étant, par la grâce de Dieu, en état de leur être utile, je considère comme un devoir de les remettre par mon enseignement dans le droit chemin... A ceux qui déclarent que la spéculation philosophique conduit à la négation et à l'incrédulité, je répondrai que pareille crainte ne peut exister que chez la foule ignorante, chez ceux, par exemple, qui croient dans notre pays que quiconque se rend aux Indes est sûr de s'enrichir, ou chez ceux qui admettent que quelque monstre semblable à un dragon avale la lune et produit ainsi l'éclipse, ou qui croient à d'autres absurdités de ce genre. On objectera peut-être que les plus éminents d'entre les docteurs juifs ont défendu de rechercher l'origine du temps et de l'espace, comme il est dit dans le Talmud (Haguiga, 11) : Celui qui se préoccupe de ce qui est en bas et en haut, de ce qui a été avant et sera après, n'est pas digne de vivre. Je répliquerai à ces adversaires de la philosophie qu'il n'est pas possible que le Talmud ait défendu la spéculation sérieuse, puisque notre Créateur nous l'a, au contraire, prescrite... Les Talmudistes nous défendent seulement de dédaigner complètement les livres des prophètes et d'accepter ce que la raison suggère à chacun de nous sur l'espace et le temps, parce que nous pourrions être conduits tantôt à la vérité, tantôt à l'erreur... Même dans les cas où nous atteindrions la vérité, cette vérité ne serait pas établie sur des bases solides, parce qu'elle ne serait pas confirmée par la Révélation. Mais si la philosophie est guidée par la foi, elle ne s'égarera pas, elle confirmera au contraire les vérités de la Révélation et pourra réfuter les objections faites par les incrédules contre la Révélation. On peut considérer comme acquise a priori la vérité du judaïsme révélé, puisqu'elle a été affirmée par des miracles... Mais, pourrait-on objecter, si la spéculation philosophique apporte à l'esprit la même conviction que la Révélation, celle-ci a été inutile puisque la raison humaine est capable de trouver la vérité sans l'intervention divine. A cet argument je réponds que la Révélation a été nécessaire, parce que l'esprit humain livré à ses seules facultés n'aurait découvert la vérité qu'après de longs tâtonnements, il aurait été assailli de mille doutes, et mille accidents l'auraient fait dévier du droit chemin. Dieu nous a épargné toutes ces difficultés et nous a envoyé ses messagers, qui nous ont parlé en son nom et ont confirmé leurs paroles par des miracles.

Cette argumentation en faveur de la Révélation était devenue nécessaire à l'époque de Saadia. Car, par suite de l'influence de l'école philosophique des mutazilites, l'incrédulité religieuse avait fait dans le khalifat d'Orient de tels progrès qu'un poète arabe, Abou-l-Ala, contemporain de Saadia, pouvait dire : Musulmans, juifs, chrétiens et mages, tous marchent dans l'erreur et les ténèbres ; il n'y a plus dans le monde que deux espèces d'hommes, les uns sont intelligents mais incrédules, les autres ont la foi mais manquent d'intelligence. Le judaïsme n'avait point échappé aux attaques des sceptiques. On avait commencé par dénier toute autorité aux décisions des gaonim et des docteurs du Talmud, puis peu à peu on avait mis en doute le caractère sacré de la Bible et le fait même de la Révélation.

Le principal représentant du scepticisme juif de cette époque était le rabbanite Hivi Albalchi, de la ville de Balch, dans l'ancienne Bactriane. Dans un

de ses ouvrages, il s'attaqua à la Bible et fit deux cents objections contre la possibilité d'une Révélation divine. Malgré leur hardiesse, les opinions de Hivi trouvèrent des partisans, même de son temps, et furent enseignées dans certaines écoles juives. Saadia, qui avait déjà écrit en Égypte contre Hivi, s'efforça particulièrement dans son Traité des Croyances et des Opinions de prouver l'inanité des objections de son adversaire contre la Révélation, en même temps qu'il réfutait les arguments invoqués contre le judaïsme par les chrétiens et les musulmans.

Pendant que Saadia, banni et excommunié, composait son important et remarquable ouvrage philosophique, les circonstances étaient devenues plus favorables pour lui. Au cruel et cupide khalife Kahir avait succédé un souverain honnête et juste, Alradhi, dont le vizir, Ali ibn Isa, estimait beaucoup Saadia. Le gaon Kohen-Cédék était mort en 936 et avait été remplacé par un homme paisible, Cémah ben Kafnaï. L'exilarque David n'avait donc plus qu'un seul partisan sérieux, Aaron ibn Sardjadou. La réputation de Saadia avait, au contraire, tellement grandi que dans un nouveau procès qui venait d'éclater une des parties avait chargé le gaon exilé de la représenter contre l'exilarque David, défenseur de l'autre partie. Irrité de ce choix, qu'il considérait comme une injure personnelle, l'exilarque fit maltraiter celui qui avait fait appel à l'honnêteté et au talent de Saadia. Cet acte de violence produisit une vive émotion, on se convainquit de la nécessité de tenter un rapprochement entre le gaon et l'exilarque, et, pour réussir dans cette tentative, on invoqua l'intervention d'une personne influente de Bagdad, Kasser ben Aaron, beau-père d'ibn Sardjadou.

Kasser accepta la mission de paix qu'on lui confiait et parvint tout d'abord à réconcilier son gendre avec Saadia. Après bien des pourparlers, l'exilarque consentit enfin, à son tour, à faire la paix. Une fois ce résultat obtenu, Kasser demanda à Saadia d'oublier également et de pardonner. Le gaon accéda avec empressement à cette proposition. Quand Saadia et David se rencontrèrent, en présence d'une foule sympathique, dans la maison où devait avoir lieu la réconciliation définitive, ils s'embrassèrent cordialement et se promirent de vivre dorénavant en amis. Saadia resta pendant plusieurs jours l'hôte fêté de l'exilarque et fut rétabli avec des honneurs particuliers dans ses fonctions de gaon.

A la suite de cette réintégration, l'académie de Sora reconquit son éclat et sa supériorité sur sa rivale de Pumbadita. On la consulta des pays les plus éloignés sur des points de casuistique, et Saadia, malgré son déplorable état de santé, répondit à toutes les questions qui lui étaient soumises. La plupart de ses réponses, qui sont très nombreuses et datent en grande partie de la dernière année de son gaonat, sont écrites en arabe ; quelques-unes seulement sont rédigées en hébreu.

Après la mort de David (vers 940), Saadia fit preuve d'une grande générosité d'âme. Oubliant l'iniquité dont il avait été victime, il chercha et réussit à faire élever Juda, le fils de son ancien adversaire, à la dignité d'exilarque. Juda ne conserva ses fonctions que pendant sept mois ; il mourut, laissant un enfant de douze ans. Saadia recueillit l'orphelin dans sa maison et l'éleva avec soin, pour qu'il pût succéder un jour à son père. Il nomma provisoirement comme exilarque un parent de l'orphelin, un membre de la

famille des Benè-Haiman, résidant à Nisibis. A peine installé, le nouveau Rèsch Galutha fut accusé, par des musulmans d'avoir outragé Mahomet, et il fut tué.

Quand le fils de Juda eut atteint l'âge d'homme, on l'investit de la dignité d'exilarque. Résolus, dans leur fanatisme, à ne pas tolérer que les Juifs eussent plus longtemps à leur tête un prince de leur religion, des musulmans, nobles et gens du peuple, formèrent un complot contre la vie de l'exilarque. En vain le khalife chercha à entraver l'exécution de ce projet. Le crime fut accompli. Pour ne pas mettre de nouvelles existences en danger, les représentants du judaïsme décidèrent de ne plus nommer d'exilarque. C'est ainsi que disparut l'exilarcat après une durée de sept siècles. Il succomba sous les coups du fanatisme musulman comme le patriarcat avait succombé auparavant en Judée sous les attaques de l'intolérance chrétienne. L'unité du judaïsme babylonien n'était plus représentée que par les académies de Sora et de Pumbadita ; mais celles-ci aussi étaient près de leur fin.

La mort de Saadia (942) amena la décadence irrémédiable de l'école de Sora. Quoique Saadia eût laissé un fils, Dossa, qui était versé dans le Talmud et la philosophie, on lui donna comme successeur son ancien rival, Joseph ben Satia. Sous ce gaon, l'académie de Sora perdit la prépondérance que Saadia lai avait assurée sur l'école de Pumbadita. Celle-ci était alors dirigée par Ibn Sardjadou, homme fort riche, établi pendant longtemps comme commerçant à Bagdad, et qui avait été élevé au plus haut grade de la hiérarchie académique sans avoir eu à franchir les échelons inférieurs et sans jamais avoir été membre du Collège. Il possédait quelques connaissances philosophiques et avait publié un ouvrage sur la philosophie et un commentaire sur le Pentateuque.

Pendant les dix-huit années qu'Ibn Sardjadou resta en fonctions (943-960), il travailla de tout son pouvoir, à l'exemple de son prédécesseur Kohen-Cédék, à étendre l'influence et l'autorité de son école. De toutes parts on lui adressait des questions rituéliques. L'académie de Sora, au contraire, déclinait de plus en plus; elle ne recevait plus de subsides du dehors et, par conséquent, ne pouvait plus entretenir d'élèves. Sa décadence devint telle que son chef, Joseph ibn Satia, l'abandonna lui-même pour se rendre (vers 948) à Bassora.

Les Juifs de Sora voyaient arriver avec douleur la fin de l'école fondée par Rab, qui, pendant plus de sept siècles, avait fait la gloire de leur communauté. Ils essayèrent donc de relever leur académie. Quatre jeunes savants furent envoyés à l'étranger pour recueillir des dons et réveiller l'intérêt des communautés juives en faveur de cette ancienne et vénérable école. Mais la fatalité paraissait conspirer contre l'académie de Sora. Les quatre délégués furent faits prisonniers, sur les côtes d'Italie, par un amiral hispano-maure, Ibn Ruhami, et expédiés, l'un en Égypte, l'autre en Afrique, le troisième à Cordoue et le dernier probablement à Narbonne. Loin d'aider à la reconstitution de l'école de Sora, ces quatre savants contribuèrent par, leur départ, involontairement, il est vrai, à précipiter la chute du gaonat. C'était l'Espagne qui allait devenir le centre de la civilisation juive.

Encouragés par la disparition de l'école de Sora et surtout par la mort de Saadia, leur plus redoutable adversaire, les caraïtes attaquèrent de nouveau les rabbanites avec une grande violence. On aurait dit qu'il s'agissait pour eux de

donner le coup de grâce au rabbanisme. Salmon ben Yeruham, si vivement combattu par Saadia, arriva en toute hâte de Palestine en Babylonie pour accuser son ancien adversaire, dont la mort le garantissait contre toute nouvelle riposte, de n'avoir su défendre le Talmud qu'en l'interprétant faussement. A côté de lui, luttait avec vaillance et passion un jeune caraïte de Jérusalem, Aboulsari Sahal ben Maçliah Kohen, homme austère et fanatique, qui comprenait l'arabe, écrivait l'hébreu avec une grande élégance et passait aux yeux de ses coreligionnaires pour un savant remarquable.

Comme si c'était une question d'honneur pour les caraïtes de réfuter les arguments de Saadia, Sahal, après bien d'autres écrivains, commença par répondre aux attaques que le gaon avait dirigées contre le caraïsme. Mais il ne s'en tint pas là. Il organisa des conférences publiques, probablement à Bagdad, pour démontrer les erreurs des rabbanites, il y adjurait les assistants, par leur salut, de rejeter tout ce qui est tradition et de refuser toute obéissance aux lois établies par les académies de Sora et de Pumbadita, personnifiées par les deux femmes coupables dont parle le prophète Zacharie, et qui ont transporté le péché en Babylonie. Ces attaques ne restèrent naturellement pas sans réponse. Un rabbanite influent semble avoir fait appel au pouvoir séculier pour mettre fin à la propagande caraïte. Un autre rabbanite. Jacob ben Samuel, disciple de Saadia, emprunta à Sahal ses propres armes pour le combattre, il parla contre le caraïsme dans les rues et sur les places publiques.

La réplique passionnée de Sahal aux attaques de Jacob, rédigée dans un excellent hébreu, donne des renseignements intéressants sur la situation du caraïsme et du rabbanisme de ce temps. Après avoir raillé en vers élégants le mauvais style hébreu de son adversaire et accusé les rabbanites d'avoir dénaturé le judaïsme, Sahal continue en ces termes : Je suis venu de Jérusalem pour avertir le peuple et le remettre dans le droit chemin. Que n'ai-je la force d'aller de ville en ville pour réveiller le peuple de Dieu ! Tu crois que j'ai été attiré en Babylonie par l'espoir d'un bénéfice, comme tant d'autres qui écorchent les pauvres jusqu'à l'os. Je me suis rendu ici au nom de Dieu... Pouvais-je m'abstenir de faire ce voyage quand je me sentais profondément ému devant l'impiété de mes frères et concitoyens, quand je les voyais suivre une mauvaise route, imposer un joug pesant aux ignorants, opprimer et rançonner les faibles, établir leur autorité par l'excommunication et la persécution, faire appel au bras séculier des musulmans, contraindre les pauvres à emprunter de l'argent à intérêts pour s'enrichir et pouvoir acheter l'appui des fonctionnaires ! Comment me taire quand je vois les chefs des communautés manger sans scrupule avec des non juifs, quand je m'aperçois que des membres de mon peuple adoptent des pratiques païennes, s'assoient sur des tombes, séjournent avec les morts et adressent avec ferveur cette invocation à José le Galiléen : Puisses-tu me guérir ! Puisses-tu me donner des enfants ! Pour obtenir la guérison, ils se rendent en pèlerinage auprès des tombeaux d'hommes pieux, font des illuminations ou brillent de l'encens en leur honneur... Enfants d'Israël, ayez pitié de votre âme, choisissez le bon chemin ! N'objectez pas que les docteurs caraïtes aussi sont en désaccord entre eux sur ce qui constitue véritablement la religion et qu'ainsi vous ne pouvez pas savoir où trouver la vérité. Sachez que les caraïtes ne veulent exercer aucune autorité sur vous, ils vous conseillent seulement d'examiner et de raisonner par vous-mêmes.

Outre la polémique vigoureuse de Sahal, Jacob ben Samuel eut encore à repousser les attaques d'un autre caraïte, Yephet ibn Ali Hallévi (Abou Ali Hassan), de Bassora (950-990). Malgré ses oeuvres grammaticales et ses commentaires bibliques, malgré la grande autorité dont il jouissait parmi les caraïtes, Yephet n'est pas un écrivain sérieux. Comme tous ses coreligionnaires, il est prolixe, amphigourique et superficiel. On remarque bien vite, dans les écrits des caraïtes, qu'ils ne sont pas habitués, comme les rabbanites, à la dialectique pénétrante du Talmud ; ils manquent de précision et de profondeur. A cette époque, ces défauts étaient encore plus frappants chez les caraïtes, esclaves de la lettre et sans aucune envolée vers la spéculation élevée. Ainsi Salmon ben Yeruham, qui écrivaillait jusqu'à un âge avancé (au moins jusqu'en 957), publiant des commentaires sur le Pentateuque et les Hagiographes et d'autres travaux restés inconnus, était ennemi déclaré de toute recherche philosophique. Malheur, dit-il dans son commentaire sur les Psaumes, trois fois malheur sur ceux qui délaissent la Bible pour d'autres études, consacrent inutilement leur temps à des sciences étrangères et tournent le dos à la vérité divine ! Vaine et stérile est la philosophie ! On ne trouve pas deux philosophes qui soient d'accord sur un point quelconque. Il se rencontre aussi des Juifs qui étudient la littérature arabe et sont ainsi amenés à négliger la Loi de Dieu. Quel contraste entre Saadia et son adversaire ! Le gaon aimait la philosophie et savait l'utiliser au profit du judaïsme, Salmon ben Yeruham l'anathémisait sans la connaître et voulait s'en tenir à un judaïsme pétrifié.

Quand l'école de Sora fut fermée, Aaron ibn Sardjadou se flattait que l'école de Pumbadita resterait seule le centre de la civilisation juive; mais ses prévisions furent trompées. Il n'assista cependant pas à la ruine de ses espérances. Ce fut seulement après sa mort que des rivalités éclatèrent à Pumbadita et amenèrent la décadence de l'académie. A force d'intrigues, Néhémia, le fils de Kohen-Cédék, était parvenu à recueillir la succession d'Ibn Sardjadou, mais il avait contre lui tout le Collège, alors présidé par un homme de haute noblesse, Scherira ben Hanania. Soutenu seulement par quelques riches personnages, il put quand même rester dans ses fonctions pendant huit ans (960-968), mais ne fut jamais reconnu comme gaon par ses adversaires.

Pendant qu'on se disputait à Pumbadita la dignité de chef d'école et, par conséquent, la direction religieuse du judaïsme, les quatre savants de Sora dont il a été question plus haut fondaient de nouvelles écoles talmudiques dans les pays où ils étaient emmenés captifs, en Égypte, en Afrique, en Espagne et en France, et ils rendaient ainsi les communautés juives de ces contrées indépendantes du gaonat. Ces quatre talmudistes s'appelaient : Schemaria ben Elkanan, racheté de l'esclavage à Alexandrie (Égypte) et établi ensuite à Misr (Caire) ; Huschiel, vendu dans un port de l'Afrique et rendu à la liberté à Kairouan ; le troisième était probablement Nathan ben Isaac Kohen, le Babylonien, qui, à ce que l'on croit, se rendit à Narbonne ; enfin le quatrième était Moïse ben Hanok.

Moïse ben Hanok subit de nombreuses tribulations. Étant seul marié parmi les quatre délégués de Sora, il avait emmené avec lui sa femme et son jeune fils. Sur le vaisseau, l'amiral Ibn Ruhami convoitait la compagne de Moïse, qui était d'une beauté remarquable, et le lui fit comprendre. La jeune femme, enrayée du sort qui la menaçait, demanda en hébreu à son mari si les

personnes qui périssaient dans la mer seraient aussi un jour rappelées à la vie. Sur la réponse affirmative de Moïse, elle se précipita dans les flots.

Amené avec son enfant comme esclave à Cordoue, Moïse fut racheté par la communauté. Pour ne pas tirer de profit matériel de l'enseignement de la Loi, il laissa ignorer sa profonde érudition talmudique. Ce fut sous des haillons qu'il se rendit un jour à l'école de Cordoue, où enseignait alors le rabbin et juge Nathan, homme peu versé dans le Talmud mais admiré en Espagne comme une des lumières du pays. Assis comme un auditeur ignorant dans un coing près de la porte, il ne put s'empêcher, en entendant Nathan expliquer en écolier un passage du Talmud, de faire timidement quelques objections. Les assistants reconnurent immédiatement un maître dans le malheureux qu'ils venaient de racheter ; ils le pressèrent d'élucider le passage controversé et de résoudre en même temps d'autres questions soumises à l'examen du rabbin. A la grande surprise et à l'admiration de l'assistance, Moïse exposa ses idées avec une érudition et une compétence rares. Ce jour même, Nathan, faisant preuve d'un remarquable désintéressement, déclara qu'il cédait sa place de juge et de rabbin au savant étranger qui était veau à l'école sous des vêtements de mendiant. La communauté de Cordoue plaça alors Moïse ben Hanok à sa tête, le combla de présents, lui assura un traitement annuel et mit un luxueux carrosse à sa disposition.

En apprenant que son prisonnier avait une si haute valeur, ibn Ruhami voulut rompre le marché qu'il avait conclu avec la communauté pour obtenir une rançon plus élevée. Grâce à l'intervention de Hasdaï, alors tout-puissant à la cour, le khalife Abdul Rahman III fit renoncer l'amiral à ses prétentions. Ce souverain s'était montré très empressé à donner satisfaction, dans cette question, à la communauté juive, parce qu'il voyait avec déplaisir des sommes considérables sortir tous les ans de son royaume pour soutenir le gaonat, placé sous l'autorité d'un khalifat ennemi. Il était donc enchanté que ses sujets juifs pussent se rendre indépendants de l'académie de Pumbadita en fondant une école talmudique à Cordoue.

De leur côté, deux des anciens compagnons de Moïse créèrent au Caire et à Kairouan des écoles talmudiques, qui devinrent des foyers d'instruction pour l'Égypte et le khalifat des Fatimides, et permirent à ces pays de cesser leurs relations avec le gaonat.

Mais parmi ces diverses contrées, l'Espagne ou l'Andalousie musulmane jouissait seule d'une situation politique et intellectuelle assez heureuse pour pouvoir aspirer à devenir le centre de la science juive et à enlever à la Babylonie la direction spirituelle du judaïsme. L'Égypte n'était pas indépendante, elle n'était qu'une province de l'empire fatimide. Du reste, elle n'offrait pas de terrain propice pour la haute culture intellectuelle et était condamnée à rester, ce qu'elle a toujours été et ce qu'elle est encore aujourd'hui, un grenier de blé. L'empire des Fatimides, fondé en Afrique, en face des côtes d'Italie, paraissait offrir des conditions plus favorables. Les Juifs de Kairouan, la capitale des Fatimides, avaient témoigné de tout temps d'un intérêt très vif pour l'étude du Talmud et les recherches scientifiques. Avant l'arrivée de Huschiel, ils possédaient déjà une école, dont le chef portait le titre de président de l'assemblée (Resch Kalla, Rosch). Quand Huschiel vint parmi eux, ils le

placèrent à la tète de leur école avec le titre de Rosch et lui fournirent les moyens nécessaires pour développer l'enseignement du Talmud. Pendant son séjour à Kairouan (950-980), Huschiel forma deux élèves remarquables, son fils Hananel et un indigène nommé Jacob ben Nissim ibn Schahin. A cette époque, vivait également à Kairouan un disciple d'Isaac Israeli, le médecin et favori des deux premiers khalifes fatimides ; il s'appelait Abousahal Dounasch (Adonim) ben Tamim.

Abousahal Dounasch (vers 900-960) était le médecin du troisième khalife fatimide Ismael Almanzour ibn u'l Kaïm ; il avait peut-être déjà exercé ces fonctions auprès du père de ce prince. Originaire de l'Irak, il vint dès son jeune âge à Kairouan, on, sous la direction d'Isaac Israeli, il étudia toutes les sciences connues de son temps. Il a écrit des ouvrages sur la médecine, l'astronomie et les chiures indiens. Sa réputation était tellement grande chez les Arabes que, pour l'accaparer au profit de l'islamisme, ils répandirent le bruit que Dounasch s'était fait musulman. Cette information est fausse. Le disciple d'Israeli resta fidèle au judaïsme jusqu'à la fin de sa vie. — Dounasch était en correspondance avec Hasdaï, pour qui il composa un opuscule astronomique sur le calendrier juif.

Sans être un savant éminent, Dounasch aurait certainement pu créer à Kairouan un mouvement scientifique juif qui, de cette ville, se serait étendu dans des régions plus éloignées si, par son origine même, le khalifat fatimide n'avait offert un terrain rebelle à toute culture juive. La dynastie des Fatimides, fondée par un imposteur qui se faisait passer pour le vrai imam et le mahdi, était forcément intolérante. Pour développer sa puissance, elle avait besoin de soldats fanatiques, et son principal instrument de propagande religieuse était le glaive. Dans de telles conditions, il était impossible que la civilisation juive prit racine dans l'empire des Fatimides.

Elle pouvait encore bien moins se développer dans les pays chrétiens d'Europe, qui à cette époque, étaient presque barbares. Les Juifs de ces contrées ressemblaient sous ce rapport à leurs concitoyens des autres confessions. Ce n'est qu'en Italie qu'on trouvait quelques rares talmudistes, mais sans valeur sérieuse. En général, les juifs italiens n'ont montré d'originalité dans aucune science, ils sont presque toujours restés les disciples laborieux et zélés de maîtres étrangers. Aussi ne se faisait-on pas faute en Babylonie de se moquer des sages de Rome, c'est-à-dire de l'Italie. Même Sabbataï Donnolo, le représentant de la science juive en Italie du temps de Saadia, était une individualité de valeur moyenne, pour ne pas dire médiocre. Il doit sa réputation à sa vie accidentée bien plus qu'à son savoir.

Sabbataï Donnolo (Domnoulos), né en 913 et mort vers 970, était d'Oria, prés d'Otrante. Il avait douze ans quand il fut fait prisonnier avec ses parents et d'autres Juifs d'Oria (9 Thamouz ou 4 juillet 925), lors de l'invasion de l'Apulie et de la Calabre, par les musulmans de l'empire fatimide. Ses parents et le reste de sa famille furent emmenés les uns à Palerme et les autres en Afrique, mais lui fut racheté et resta à Trani. Orphelin, livré à ses propres forces, Donnolo se mit au travail avec ardeur; il étudia la médecine, se laissa séduire par les divagations de l'astrologie et acquit rapidement une grande réputation. Le vice-roi (basilicus) Eupraxios, qui gouvernait la Calabre au nom de l'empereur de

Byzance, l'attacha comme médecin à sa personne. Dés qu'il eut acquis quel-que fortune, il se mit à acheter de nombreux ouvrages d'astrologie et entreprit de longs voyages; il poussa même jusqu'à Bagdad. Il consigna le résultat de ses études et de ses recherches dans un livre qu'il publia en 946 et qui, à en juger par les fragments qui en restent, n'a pas grande valeur. Nais il éprouvait pour cette œuvre une affection très vive et une estime toute particulière, parce qu'elle était destinée, dans sa pensée, à transmettre à la postérité le nom de Sabbataï Donnolo d'Oria.

Quelque médiocre que parût Donnolo comparativement à Saadia et d'autres savants juifs de son temps, il était cependant bien supérieur à son compatriote Nil le jeune, de Rossano, abbé de Grotta Ferrata, qui représente la dévotion catholique de ce temps et que l'Église a béatifié plus tard. Donnolo et Nil étaient liés d'amitié depuis leur jeune âge. Un jour que le médecin juif voyait l'ascète chrétien épuisé par les macérations qu'il s'imposait, il lui offrit un remède qui devait le prémunir contre les accès d'épilepsie dont il était menacé. Par fanatisme, saint Nil refusa le remède, il ne voulait pas, comme il dit, qu'un Juif prit se vanter d'avoir guéri le Saint, le Thaumaturge. Ce trait aide à faire connaître l'état d'esprit des catholiques d'Italie au Xe siècle.

Ainsi, ce n'était ni dans l'Europe chrétienne, retombée dans la barbarie d'où les premiers Carolingiens avaient essayé de la tirer, ai dans le khalifat fatimide, si prés de sa décrépitude, que la science juive pouvait être transplantée de Babylonie. Seule l'Espagne musulmane, qui comprenait la plus grande partie de la presqu'île pyrénéenne, offrait alors un sol favorable à la culture juive. Gouvernée par le khalife Abdul Rahman III, l'Espagne était à cette époque un brillant centre d'activité intellectuelle. Avec ce prince commença en Espagne l'époque classique de la civilisation arabe, favorisée par le bien-être du peuple et la tolérance des souverains. En ce temps, les khalifes d'Espagne étaient, en effet, des souverains libres de préjugés, qui protégeaient tous les hommes de talent sans s'enquérir de leur religion. Ils estimaient particulièrement les favoris des Muses, les poètes aux chants mélodieux et spirituels. A leurs yeux, un beau poème avait plus de prix qu'une victoire. Le souverain trouvait des imitateurs jusque chez les moindres gouverneurs de province, qui s'honoraient de compter au nombre de leurs amis des savants et des poètes, et de leur servir des pensions pour les mettre à l'abri de toute préoccupation matérielle.

Un tel milieu agit fortement sur les Juifs. A l'exemple des Arabes, ils s'enthousiasmèrent pour la poésie et la science. Pour eux aussi, l'Espagne devint un jardin délicieux où fleurissait une belle et joyeuse poésie, le pays de l'étude et des recherches. Comme les mouzarabes, c'est-à-dire les chrétiens établis parmi les musulmans, ils se familiarisèrent avec la langue et la littérature des conquérants. Seulement chez les mouzarabes, l'assimilation avec les musulmans fut telle qu'ils oublièrent leur langue maternelle, le latin gothique, ne purent plus comprendre leurs livres religieux et renoncèrent même à leur foi. Les Juifs, au contraire, en acquérant des connaissances profanes, aimèrent encore d'un amour plus profond leur idiome, leurs livres sacrés et leurs croyances héréditaires. Grâce à ce concours de circonstances favorables, l'Espagne juive put d'abord se mesurer avec la Babylonie, lui enlever ensuite la direction du judaïsme et la conserver pendant près de cinq siècles.

Trois savants eurent le mérite de créer la civilisation hispano-juive : Moïse ben Hanok, que le hasard avait conduit à Cordoue ; le premier grammairien andalou, Menahem ben Sarouk ; et enfin le poète Dounasch ben Labrat. Mais les efforts de ces trois hommes auraient peut-être échoué s'ils n'avaient été secondés par une personnalité éminente, qui mit au service du judaïsme espagnol sa vaste intelligence et sa situation élevée. Cet homme était Abou Youssouf Hasdaï ben Isaac ibn Schaprout (né vers 915 et mort vers 970), de la famille d'Ibn Ezra. Il fut le premier de cette longue suite de personnages généreux et haut placés qui se donnèrent pour tâche la protection et la glorification du judaïsme. Hasdaï n'avait rien de la gaucherie de l'Oriental, ni de la triste gravité du Juif ; c'était une figure toute moderne, aux manières affables et aisées. Avec lui, l'histoire juive prend en quelque sorte un cachet européen.

Les aïeux de Hasdaï étaient originaires de Jaen. Son père Isaac, établi probablement à Cordoue, était riche et se montrait très libéral envers les savants. Il avait appris à son fils à estimer la science et à faire un noble emploi de sa fortune. Hasdaï avait étudié la médecine, mais ne la pratiqua jamais. Il connaissait plusieurs langues ; outre l'hébreu et l'arabe, il savait le latin. Abdul Rahman III, qui entretenait des relations diplomatiques avec les petites cours chrétiennes du nord de l'Espagne, appréciait beaucoup le savoir et l'habileté de Hasdaï, il le nomma son interprète (vers 940) et le chargea souvent de négociations diplomatiques. Hasdaï remporta un jour un succès marqué. Il réussit à faire venir à Cordoue, pour y contracter une alliance avec Abdul Rahman, Sancho Ramirez, roi de Léon, et Toda, reine de Navarre, avec une nombreuse suite de nobles et de prélats. Satisfait des services qu'il lui rendait, le khalife confia à Hasdaï des fonctions analogues à celles de ministre des affaires extérieures, le chargeant d'accueillir les ambassadeurs des puissances étrangères, de recevoir d'eux leurs lettres de créance et d'échanger avec eux les cadeaux que les souverains s'offraient en pareil cas. Hasdaï remplissait également les fonctions de ministre des finances et du commerce. Il n'avait cependant aucun titre officiel, il n'était ni vizir (hadjib chez les musulmans d'Espagne) ni secrétaire d'État (katib). Car, devant les préjugés que les Arabes nourrissaient encore contre les Juifs, le khalife, malgré son esprit large et tolérant, n'osait pas investir ouvertement Hasdaï d'une dignité de l'État. Ce n'est que peu à peu, et à force de prudence et d'intelligence, que les Juifs parvinrent à triompher de ces préventions.

Animé de sentiments très religieux, Hasdaï était convaincu qu'il devait sa haute situation non pas à son mérite mais à la protection divine, et il se croyait choisi par Dieu pour employer son influence et sa fortune en faveur de ses coreligionnaires. Aussi devint-il le protecteur et le défenseur des communautés juives de l'Espagne et de l'étranger. A Cordoue même, il exerçait sur la communauté une sorte de souveraineté politique et judiciaire. Quoiqu'il fût, sans doute, encore moins versé dans le Talmud que ce Nathan qui dut se retirer devant Moïse ben Hanok, l'académie de Babylone lui décerna cependant le titre pompeux de chef des assemblées de savants (Resch Kalla).

On a déjà vu précédemment que Hasdaï était lié avec Dounasch ben Tamim, qui composa pour lui un traité astronomique sur la calendrier juif. Il était aussi en relations avec Dossa, le fils de Saadia, qui, sur sa demande, lui envoya la biographie de son père. Du reste, Hasdaï s'intéressait vivement à ses

frères de toutes les contrées. Chaque fois que des ambassadeurs lui rendaient visite, il s'informait de la situation des Juifs de leur pays et les recommandait à leur bienveillance.

A deux reprises différentes, Hasdaï eut l'occasion d'entrer en rapports avec des délégués envoyés par les puissances les plus importantes de l'Europe. L'empire byzantin, menacé de tous les côtés, avait besoin sans cesse des secours du dehors. Sous le règne du faible et prétentieux Constantin VIII, dont le père et le frère avaient si cruellement persécuté les Juifs, une brillante ambassade se rendit à Cordoue (vers 944-949) pour contracter, au nom de leur maître, une alliance contre le khalifat d'Orient avec le puissant souverain musulman de l'Espagne. Ce fut Hasdaï qui reçut les envoyés byzantins. Parmi les magnifiques cadeaux apportés au khalife se trouvait un ouvrage d'un médecin grec, Dioscoride, traitant des propriétés des simples. Sur le désir du collège médical de Cordoue, le khalife avait demandé ce livre à l'empereur de Byzance. Celui-ci avait envoyé avec le livre un moine, Nicolas, chargé de le traduire du grec en latin. Le seul médecin qui comprit cette langue à Cordoue était Hasdaï, et, à la grande satisfaction du khalife, il traduisit en arabe la version latine de Nicolas.

A l'occasion d'une autre ambassade, celle du puissant empereur allemand Othon Ier, qui était venue à Cordoue, Hasdaï joua un rôle plus important. Abdul Rahman avait envoyé auprès d'Othon une délégation avec une missive qui contenait quelques expressions injurieuses pour le christianisme. Irrité de cette audace, l'empereur d'Allemagne ne reçut les délégués qu'après plusieurs années d'attente. A son tour, il envoya à Cordoue, sous la direction de l'abbé Jean de Gorze (Jean de Vendières), des ambassadeurs chargés de remettre au khalife une lettre où il parlait de l'islamisme en termes peu convenables. Abdul Rahman, flairant un piège, chargea Hasdaï d'essayer d'apprendre par l'un ou l'autre des ambassadeurs quel était le contenu de cette lettre. Après de nombreux pourparlers, où il déploya beaucoup d'habileté et de pénétration, Hasdaï parvint à arracher le secret à Jean de Gorze. Après les avoir fait attendre pendant une année, le khalife reçut enfin les ambassadeurs quand, sur les instances de Hasdaï et de l'évêque mouzarabe de Cordoue, leur chef se fut fait envoyer une nouvelle lettre d'introduction (956-959).

Profondément attaché au judaïsme et aux Juifs, Hasdaï voyait avec douleur la situation précaire et parfois misérable de ses frères et leur dispersion au milieu de peuples souvent hostiles. Que de fois ne dut-il pas entendre les chrétiens et les musulmans traiter sa religion avec dédain, parce que, comme ils disaient, le sceptre avait été ravi à Juda et que, par conséquent, les Juifs avaient été repoussés par Dieu lui-même ! C'est qu'à cette époque régnait encore cette conception étroite qu'une religion n'avait de valeur et ne pouvait durer qu'autant qu'elle disposait d'un territoire, d'un souverain et d'une cour, en un mot du pouvoir temporel. Hasdaï partageait sur ce point les idées de son temps. Aussi se préoccupait-il vivement de ce qu'on lui avait raconté au sujet de l'existence d'un empire juif autonome dans le pays des Khazars, existence affirmée par des bruits vagues qui avaient pénétré jusqu'en Espagne. Il ne manquait jamais d'interroger sur ce point les ambassadeurs qui venaient de pays lointains à la cour du khalife.

Ce fut pour lui une grande joie d'apprendre un jour par un envoyé du Khorassan qu'il existait, en effet, un roi juif dans le pays des Khazars, et cette joie redoubla quand une ambassade de Byzance l'informa que ce roi portait le nom juif de Joseph, et que les Khazars formaient une nation puissante et belliqueuse. Son plus vif désir fut alors d'entrer en relations avec le roi juif, et il chercha un homme prudent et courageux qui pût transmettre de sa part une lettre à ce souverain et lui rapporter des renseignements plus détaillés.

Après bien des tentatives infructueuses, il réussit enfin à se mettre en rapports avec le roi des Khazars. Une ambassade du roi slavon Hunu arriva un jour à Cordoue. Deux Juifs l'accompagnaient en qualité d'interprètes. Ceux-ci purent donner à Hasdaï des informations précises sur les Khazars et se chargèrent de faire parvenir sa missive au roi de ce peuple par l'intermédiaire de leurs coreligionnaires de Hongrie, de Galicie et de Bulgarie. Hasdaï remit aux deux Juifs slavons sa lettre pour le roi des Khazars. Cette épître, écrite en prose hébraïque, avec un exorde en vers, et rédigée par Menahem ben Sarouk, est un document très important pour l'histoire du temps et la connaissance du caractère de Hasdaï. On y reconnaît la vive piété de Hasdaï. son esprit politique, sa modestie en même temps que la conscience de sa valeur et même une certaine vanité naïve.

L'espoir de Hasdaï se réalisa. Sa lettre fut remise au chagan Joseph par un homme du pays de Némez (Allemagne), appelé Jacob ben Éléazar. Joseph était le onzième des princes juifs qui régnaient sur les Khazars depuis Obadia, le fondateur du judaïsme dans ce pays. A cette époque (vers 960), l'État des Khazars était encore assez puissant, bien qu'il eût perdu plusieurs provinces et contrées vassales. Le chagan Joseph avait sa résidence dans une île du Volga. C'était un palais somptueux, sous forme de tente, avec une porte en or.

Obligés de se défendre sans cesse contre l'ambition des Russes, qui désiraient vivement conquérir le pays des Khazars, les chagans entretenaient une armée permanente. Vers le Xe siècle, ils avaient près de douze mille soldats réguliers, tant archers à cheval avec casque et cuirasse que fantassins munis de lances. Aussi le vieil empire byzantin, sur son déclin, considérait-il le pays des Khazars comme une grande puissance et qualifiait-il le chagan du titre de noble et sérénissime. Pendant que les pièces diplomatiques adressées par les empereurs byzantins au pape et aux empereurs d'Occident étaient scellées avec une bulle d'or ne pesant que deux soldi, cette bulle en pesait trois quand elle était, attachée à des documents destinés au roi des Khazars. Pour qui connaît l'étiquette minutieuse de la cour de Byzance, cette petite différence en faveur des Khazars est le témoignage d'un profond respect.

Les chagans s'intéressaient beaucoup aux Juifs des autres pays, ils exerçaient des représailles contre les peuples qui les persécutaient. Un jour, un chagan apprit que les musulmans avaient détruit une synagogue dans le pays de Baboung. Aussitôt il fit démolir dans sa capitale le minaret d'une mosquée et exécuter les muezzin (921). La crainte d'exciter davantage la colère des musulmans contre les Juifs l'empêchait seule, dit-il, d'ordonner la destruction de toutes les mosquées de son empire.

Ces sentiments de bienveillance pour les Juifs des divers pays se retrouvaient chez tous les princes des Khazars. On comprend donc avec quelle satisfaction le chagan Joseph reçut la lettre de Hasdaï. Comme les Khazars comprenaient l'hébreu et se servaient, pour leur correspondance, de caractères hébreux, le chagan répondit dans cette langue à Hasdaï. Il lui exprimait toute la joie que lui avait causée sa missive, mais il détruisait son illusion sur l'origine des Khazars. Ceux-ci n'étaient pas, comme le croyait Hasdaï, des débris d'anciennes tribus juives, mais des païens convertis au christianisme. Le chagan raconte ensuite, dans sa réponse, la conversion de son ancêtre Boulan, mentionne les noms, tous hébreux, des successeurs de ce souverain, indique l'étendue de son pays et décrit les peuples qui lui sont soumis. Il continue ainsi : Pas plus que vous, nous n'avons de données certaines sur l'époque de la délivrance messianique. Nos regards sont dirigés vers Jérusalem et les académies de Babylone. Plaise au ciel que nous soyons bientôt délivrés ! D'après ta lettre, tu désirerais me voir ; de mon côté, je voudrais te rendre visite et connaître ta sagesse. Si ce vœu pouvait se réaliser, si je pouvais te parler face à face, je te vénérerais comme un père, je serais pour toi un fils dévoué et je te confierais la direction de mon État.

A ce moment, Joseph était encore puissant. Quelques années plus tard, la situation se modifia. Un des descendants de Rurik, le prince russe Swiatislaw, de Kiew, marcha contre le pays des Khazars et conquit sur la frontière la forteresse de Sarkel (965). En 969, il s'empara de la capitale Itil (Atel) et de la ville importante de Semender. Une partie des Khazars se réfugia dans une île de la mer Caspienne, une autre partie à Derbend et dans la Crimée, qui prit le nom de pays des Khazars, avec Bosporus (Kertsch) pour capitale. A partir de cette époque, les Khazars ne formèrent plus qu'un État secondaire ; Joseph fut le dernier de leurs souverains puissants.

Quand Hasdaï reçut la missive du chagan Joseph, le khalife Abdul Rahman était mort. Son fils et successeur Alhakem, protecteur très zélé de la science et de la poésie, mais ennemi de la guerre, laissa Hasdaï dans les fonctions qu'il avait occupées jusque-là et le traita, comme l'avait fait son père, avec beaucoup d'égards.

Stimulé par l'exemple de ses deux martres Abdul Rahman et Alhakem, Hasdaï protégeait les savants et les poètes juifs, et c'est à lui principalement que revient le mérite d'avoir implanté la civilisation juive en Espagne. Parmi les hommes de talent qu'il appela auprès de lui, les plus remarquables étaient sans contredit Menahem ben Sarouk et Dounasch ben Labrat. Tous les deux ont approfondi l'étude de la langue hébraïque et grandement enrichi et ennobli cette langue. Ils ont dépassé de beaucoup, dans cette voie, leurs prédécesseurs, notamment les grammairiens caraïtes et même Saadia.

Dounasch ben Labrat donna à la langue sainte une harmonie et orne symétrie qu'elle ne connaissait pas auparavant, il introduisit, dans l'hébreu le mètre, la strophe et une richesse d'assonances que personne ne soupçonnait avant lui. Saadia le blâma de ce qu'il appelait une innovation inouïe et lui reprocha de faire violence à la langue.

En même temps que la forme, le fond de la poésie hébraïque subit également de profondes modifications. Jusqu'alors la poésie hébraïque était restée purement synagogale, elle avait des allures contrites de pénitente, sans jamais être égayée par un sourire. Même quand elle s'élevait jusqu'à l'hymne, elle restait austère, inégale et prolixe. Kaliri était son modèle. Dans les écrits didactiques et polémiques, elle descendait à une plate vulgarité, comme dans les œuvres de Salmon ben Yeruham, d'Abou Ali Yephet, de Ben-Ascher et de Sabbataï Donnolo. Hasdaï fournit à la poésie l'occasion de varier ses thèmes. Son extérieur imposant, sa situation élevée, ses talents, sa générosité enflammaient l'imagination des poètes. En le célébrant dans des vers d'un lyrisme élevé, ils rajeunissaient la langue hébraïque, qui paraissait déjà morte, et lui donnaient de la vigueur et de l'harmonie. Tout en imitant les Arabes, comme ils l'avouaient eux-mêmes, Dounasch et les autres poètes hispano-juifs ne suivaient cependant pas servilement leurs modèles, ils n'imposaient pas à la langue hébraïque des mètres qui ne pouvaient convenir qu'à l'arabe, mais tenaient toujours compte, dans leurs oeuvres, de la nature particulière de l'hébreu. Ils imprimaient à la nouvelle poésie une allure vive, rapide, sautillante. Du temps de Hasdaï, cette poésie était cependant restée un peu raide et guindée ; comme dira plus tard un critique, les chanteurs ne faisaient encore entendre qu'un gazouillement vague et incertain Les thèmes favoris des poètes étaient alors les panégyriques et les satires, mais ils cultivaient aussi la poésie liturgique.

On connaît peu de chose du caractère et de la vie de Menahem ben Sarouk. On sait seulement qu'il est né à Tortose (vers 910, mort vers 970), d'une famille peu aisée, et qu'Isaac, le père de Hasdaï, fut son premier protecteur. Menahem se livra avec ardeur à l'étude de la langue hébraïque ; il sut utiliser avec profit les travaux des premiers grammairiens. Son style avait un éclat incomparable et était même supérieur à celui du caraïte Aboulsari Sahal.

Dès que Hasdaï eut été nommé à un poste élevé, il appela auprès de lui le protégé de son père par des paroles flatteuses et de séduisantes promesses. Sur son conseil, Menahem étudia particulièrement les diverses formes et les significations variées des mots hébreux. Vers 955, il composa un lexique hébreu complet sous le nom de Makbérét, où il indiquait également quelques règles grammaticales et rectifiait sur plusieurs points les opinions de ses prédécesseurs. Il fut le premier grammairien qui distinguât la racine dans les mots hébreux et en séparât les lettres serviles et les autres additions. Théorie admise partout aujourd'hui, mais qui était inconnue des devanciers de Menahem. Celui-ci donne, dans son ouvrage, chaque racine avec ses inflexions et ses diverses modifications, et en explique les différents sens avec beaucoup de finesse et dans un langage clair et juste. Dans cet espace d'un demi-siècle qui séparait Menahem de Ben-Ascher, la science grammaticale avait fait des progrès considérables.

Comme le lexique de Menahem était écrit en hébreu, il trouva de nombreux lecteurs ; il se répandit rapidement en France et supplanta les travaux de Saadia et des caraïtes. Pendant quelque temps, il fut le seul guide autorisé pour les études bibliques.

Élégant, noble et clair dans sa prose, Menahem ne composa que des vers lourds et disgracieux; il ne savait pas encore manier le mètre hébreu. Sur ce point, il fut surpassé par son rival Dounasch ben Labrat.

Ce poète, nommé aussi Adonim, était originaire de Bagdad. Plus jeune que Menahem (né vers 920 et mort vers 990), il était établi à Fez quand il fut appelé par Hasdaï à Cordoue. Possédant apparemment une petite fortune, il se montra de caractère plus indépendant que le grammairien de Tortose. Vif, impétueux, prompt à la riposte, il semblait né pour les luttes littéraires. Sans égards pour la personnalité et la situation de Saadia, dont il était l'ami et peut-être le disciple, il attaqua avec vigueur les écrits exégétiques et grammaticaux du gaon. Dès qu'il connut le lexique de Menahem, il accabla l'auteur de ses railleries et de ses sarcasmes. Sa critique, écrite dans un langage élégant mais souvent injurieux, ne resta pas sur le terrain scientifique, il lui imprima un caractère personnel en dédiant à Hasdaï ses polémiques contre Menahem. Ses dédicaces, toujours très flatteuses pour Hasdaï, indiquât clairement qu'il s'efforçait de plaire au ministre juif et de déprécier à ses yeux le grammairien de Tortose.

Dounasch atteignit le but qu'il poursuivait. L'admiration de Hasdaï pour Menahem, très grande à l'origine, diminua peu à peu, elle se changea môme en hostilité quand des envieux, comme il s'en rencontre toujours, eurent noirci Menahem dans l'esprit du ministre juif. Après la mort de leur maître, des disciples de Menahem, dont le plus remarquable était Juda ben David Hayyoudj, défendirent sa mémoire. Employant contre Dounasch les armes dont il s'était servi lui-même, ils l'attaquèrent avec véhémence dans des satires qu'ils dédièrent à Hasdaï. A l'occasion du retour du ministre à Cordoue, ils lui adressèrent les vers suivants : Saluez, ô montagnes, le protecteur de la science, le prince de Juda ! Tous applaudissent à son retour, car en son absence les ténèbres seules règnent, les arrogants sont les maîtres et maltraitent les enfants d'Israël. Avec lui reviennent l'ordre et la sécurité. Les disciples de Dounasch prirent naturellement parti pour leur maître, et la lutte continua assez longtemps, ardente et passionnée, entre les élèves des deux chefs d'école. Ces polémiques, regrettables à certains égards, eurent cependant un excellent résultat, elles contribuèrent à polir la langue hébraïque et à la rendre plus riche et plus souple.

Outre la poésie et l'enseignement de la grammaire hébraïque, Hasdaï protégea également l'étude du Talmud. On se rappelle que Moïse ben Hanok, parti de Sora pour recueillir des subsides en faveur de l'académie de cette ville, avait été emmené comme esclave à Cordoue et s'y était révélé talmudiste remarquable. Hasdaï prit Moïse sous sa protection. Le moment était, d'ailleurs, favorable pour créer un enseignement talmudique en Espagne. A l'instar des Arabes espagnols, désireux d'éclipser leurs coreligionnaires de Bagdad, les Juifs espagnols s'efforçaient d'organiser une école talmudique à Cordoue et de lui donner un grand éclat, au détriment de l'académie de Sora. Moïse fut placé à la tète de cette école et reconnu comme seule autorité religieuse. C'est à lui qu'étalent dorénavant soumises les questions rituéliques, dont la solution était demandée auparavant aux académies de Babylone. De tous les points d'Espagne et même de l'Afrique, on vit affluer des disciples à Cordoue. Hasdaï fit venir des exemplaires du Talmud de la ville de Sora, où ils étaient devenus inutiles par suite de la décadence de l'académie, pour les distribuer parmi les élèves.

Cordoue devint la Sora de l'Andalousie, et Moïse ben Hanok eut en Espagne la même importance qu'autrefois Rab en Babylonie. Muni du simple titre de juge (dayyan) ou rabbin, il avait les mêmes prérogatives qu'un gaon, donnant, paraît-il, par l'imposition des mains, l'ordination aux rabbins, expliquant la Loi, jugeant en dernier lieu les procès juifs et étant autorisé à excommunier les membres récalcitrants des communautés. Ces prérogatives furent attribuées plus tard à tous les rabbins d'Europe.

C'est ainsi que l'Espagne devint peu à peu le centre du judaïsme. Elle dut cette situation privilégiée à quelques circonstances favorables, mais les Juifs espagnols avaient su aider le hasard par leur activité, leur intelligence et leur libéralité. Ils firent tout leur possible pour rester à la tète du mouvement intellectuel juif. La large aisance de la communauté de Cordoue lui assignait, du reste, un rôle particulièrement important. La capitale de l'Andalousie comptait plusieurs milliers de Juifs, qui rivalisaient de luxe avec les Arabes. Habillés de soie, coiffés de riches turbans, se montrant en public dans de somptueux carrosses ou sur de magnifiques coursiers, ils avaient des manières chevaleresques, qui les distinguaient avantageusement de leurs coreligionnaires d'autres pays. Il y a cependant une ombre à ce tableau. Plusieurs d'entre eux devaient leurs richesses au commerce d'esclaves, ils vendaient des Slavons aux khalifes, qui en faisaient leurs gardes du corps.

Après la mort de Moïse (vers 965), deux compétiteurs se disputèrent sa succession, son fils Hanok et un de ses disciples, Joseph ben Isaac ibn Abitour. Ce dernier, né en Espagne, était poète et connaissait la littérature arabe, tandis que Hanok n'avait que des connaissances talmudiques et n'était pas originaire du pays. Chacun des deux rivaux avait ses partisans. Hasdaï se prononça pour Hanok et fit ainsi pencher la balance en sa faveur.

Hasdaï ibn Schaprout mourut vers 970, sous le règne du khalife Alhakem, laissant parmi les Juifs comme parmi les musulmans le souvenir d'un homme aimé et respecté et d'un ministre de grand mérite.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre II — Fin du gaonat en Babylonie. Aurore de la civilisation juive en Espagne — (970-1070)

Quand une institution historique porte en elle le germe de la mort, les plus énergiques efforts ne peuvent la sauver. On parvient quelquefois, par des merveilles d'activité et de dévouement, à en prolonger l'existence, mais ce n'est là qu'une vie factice ou plutôt un prolongement d'agonie. Une fois que les communautés d'Espagne et d'Afrique eurent retiré leur appui au gaonat, il était forcément condamné à périr. C'est en vain que deux hommes éminents, doués de vertus solides et de connaissances étendues, essayèrent successivement, à la tête de l'école de Pumbadita, de rendre au gaonat de l'éclat et de la vigueur, ils ne réussirent qu'à en retarder d'un demi-siècle la disparition définitive. Ces deux savants illustres, les derniers chefs de l'académie de Pumbadita, étaient Scherira et son fils Haï, surnommés plus tard les pères et les docteurs d'Israël.

Scherira (né vers 930, mort l'an 1000), fils du gaon Hanina, descendait, par son père comme par sa mère, de familles très distinguées, dont plusieurs membres avaient été investis de la dignité de gaon. Sur le sceau de la famille était gravé un lion, qui représentait autrefois, paraît-il, les armes des rois de Juda. C'était un gaon de la vieille roche, hostile aux spéculations philosophiques et zélé pour l'enseignement du Talmud. Tout en sachant l'arabe assez bien pour correspondre dans cette langue avec les communautés juives des pays musulmans, il avait peu de goût pour la littérature arabe et aimait mieux écrire en hébreu ou en araméen. L'exégèse biblique ne le préoccupait guère, il concentrait tous ses efforts intellectuels sur l'étude du Talmud. Mais sa haute moralité faisait oublier les lacunes de son instruction. Comme juge, il était d'une intégrité absolue, et comme chef d'école il déployait une activité infatigable.

Son ouvrage le plus important, celui qui l'a rendu célèbre, est la Lettre qu'il a écrite sur l'époque talmudique et post-talmudique et sur la période des gaonim. Cette lettre fut composée à la suite d'une demande adressée à Scherira, au nom de la communauté de Kairouan, par Jacob ben Nissim ibn Schahin, disciple de ce Huschiel qui avait été emmené comme esclave en Afrique et avait ensuite fondé une école talmudique à Kairouan. Ibn Schahin désirait avoir quelques éclaircissements sur la rédaction de la Mishna. Dans un exposé lumineux, écrit moitié en hébreu et moitié en chaldéen, Scherira élucida (en 987) quelques points obscurs de l'histoire juive. Ce travail, qui seul nous fait connaître la suite des saboraïm et des gaonim, a les qualités et les défauts ordinaires de la chronique, il est sec et aride, mais exact et précis. On y reconnaît cependant une certaine partialité pour les exilarques de la famille de Bostanaï et pour quelques contemporains de Scherira, notamment pour Aaron ibn Sardjadou.

Malgré le zèle et le dévouement de Scherira, l'académie de Pumbadita continuait à décliner. On était devenu indifférent en Babylonie aussi bien pour les études talmudiques que pour la science, et ce pays était si pauvre en hommes instruits, que Scherira était obligé d'élever à la dignité de président de tribunal, c'est-à-dire de vice-gaon, son fils Haï, excellemment doué, il est vrai, mais alors à peine âgé de seize ans. Un autre inconvénient, c'est que le gaon avait perdu en partie son autorité. Des calomniateurs ne craignirent pas de porter contre Scherira une accusation, dont on ne tonnait pas le caractère, auprès du khalife Alkadir (vers 997). A la suite de cette accusation, Scherira et son fils furent emprisonnés et leurs biens confisqués. Sur les démarches d'amis, ils furent remis en liberté et réintégrés dans leurs fonctions. Mais à cause de son grand âge, Scherira se démit de sa dignité et en investit son fils (998). Il mourut quelques années après.

Haï avait trente ans quand il succéda à son père. Il inspirait à tous une telle sympathie que le samedi, à la fin de la section hebdomadaire de la Thora, on récitait en son honneur le passage biblique où Moïse demande à Dieu de lui donner un successeur digne de diriger le peuple, et l'on ajoutait : Haï était assis sur le siège de son père Scherira, et son autorité était solidement établie.

Pendant que la civilisation juive déclinait graduellement en Orient et arrivait peu à peu à une complète décadence, elle s'épanouissait pleine de vigueur sur les bords du Guadiana et du Guadalquivir. Dans les communautés andalouses, on cultivait avec une activité féconde les diverses branches des connaissances humaines ; maîtres et élèves rivalisaient de zèle et d'ardeur. Ces magnifiques résultats étaient certainement dus à la libéralité de Hasdaï, à l'enseignement de Moïse ben Hanok et aux travaux de Ben Sarouk et de Ben Labrat. La semence avait été bonne et abondante, la moisson fut brillante. En Andalousie, parmi les juifs comme parmi les musulmans, les savants et, en général, les esprits cultivés étaient honorés et nommés aux plus hautes dignités. A l'exemple de l'illustre Abdul Rahman, des princes chrétiens et musulmans d'Espagne appelaient à leur cour des conseillers et des ministres juifs. Ceux-ci se faisaient pardonner leur situation par leur bonté et leur générosité, et, à l'instar de Hasdaï, ils encourageaient et protégeaient la science et la poésie. Les plus cordiales relations régnaient entre les musulmans et les juifs, qui écrivaient souvent l'arabe avec élégance et pureté. On ne voyait pas, comme dans certains pays, les talmudistes témoigner de l'hostilité aux autres savants. Exégètes, talmudistes, philosophes, poètes, vivaient entre eux dans un parfait accord et savaient s'estimer et se respecter les uns les autres.

A côté de leur goût éclairé pour les sciences et les arts, les Juifs d'Espagne possédaient l'aisance des manières et l'élévation des sentiments. Aussi chevaleresques que les Arabes d'Andalousie, ils leur étaient supérieurs en loyauté et en noblesse. Ils étaient fiers de leurs aïeux, et certaines familles telles que les Ibn Ezra, les Alfachar, les Alnakwah, les Ibn Faljadj, les Ibn Giat, les Benvenisti, les Ibn Migasch, les Abulafia, formaient une véritable aristocratie. Mais loin de s'arroger des privilèges spéciaux, ces familles illustres estimaient, au contraire, que leur naissance leur imposait des obligations plus nombreuses et plus lourdes ; elles s'efforçaient de briller par leur intelligence et leur cœur, et de se rendre ainsi dignes de leurs ancêtres. Attachés à leur religion, fidèles aux lois de la Bible comme aux prescriptions du Talmud, les Juifs d'Espagne se

tenaient éloignés de la bigoterie comme des extravagantes mystiques. Par suite de leurs recherches et de leurs spéculations, ils confinaient parfois à l'incrédulité, mais presque aucun des penseurs hispano-juifs n'en franchit la dernière limite. Aussi leur prestige était-il très grand auprès de leurs frères de France, d'Allemagne, d'Italie et des autres pays, alors peu civilisés, de l'Europe. Leurs écoles prenaient la place des académies babyloniennes, et Cordoue, Lucena, Grenade, étaient aussi célèbres que, Sora et Pumbadita.

Après la mort de Hasdaï, les disciples de Menahem et de Dounasch continuèrent les études linguistiques de leurs maîtres, et, comme eux, ils soutinrent entre eux de vives polémiques, en prose et en vers. Les plus remarquables d'entre eux furent Isaac ibn Gikatila, poète, et Yekuda ibn Daud, grammairien. Celui-ci s'appelait en arabe Abou Zakaria Yahya Hayyoudj et descendait d'une famille de Fez. Le premier, il donna une base scientifique à l'étude de l'hébreu, montra que, sous la forme qu'elle a dans la Bible, cette langue se compose de mots formés de racines trilittères, et fit remarquer que certaines consonnes disparaissent ou se changent en voyelles. Grâce à ses recherches, on apprit à distinguer les racines des mots d'avec leurs modifications et à en faire un emploi plus correct pour la poésie. Hayyoudj introduisit un changement profond dans l'étude de la langue hébraïque, il mit quelque ordre dans le chaos où ses prédécesseurs caraïtes et rabbanites, y compris Saadia, Menahem et Dounasch, avaient laissé régner la confusion et l'obscurité. N'ayant en vue que ses concitoyens, il écrivit ses œuvres en arabe ; elles restèrent donc inconnues des Juifs des autres pays, qui continuèrent à suivre la méthode de Menahem et de Dounasch.

Le représentant officiel du judaïsme en Andalousie était Hanok (né vers 940 et mort en 1014), qui avait succédé à son père Moïse comme rabbin de Cordoue. Il avait un rival, Joseph Isaac ibn Abitour, aussi savant talmudiste que lui, et, de plus auteur de poésies liturgiques et familiarisé avec la langue arabe. Sur le désir du khalife Alhakem, il avait même traduit la Mishna en arabe. Tant que Hasdaï vécut, la rivalité entre Hanok et Ibn Abitour ne troubla pas la communauté. Dès qu'il fut mort, les discussions éclatèrent. Le parti d'Ibn Abitour, composé des membres très nombreux de sa famille et de deux fabricants de soie de la cour, les frères Ibn Gau, essayait de faire placer son protégé à la tête des Israélites de Cordoue. Mais presque toute la communauté tenait pour Hanok. Les discussions furent longues et violentes entre les deux partis, et, comme ils ne parvenaient pas à s'entendre, ils en appelèrent finalement au khalife. Alhakem se prononça en faveur de Hanok. Battu une première fois, Ibn Abitour continua la lutte ; il fut mis en interdit par le parti victorieux. Il s'adressa alors personnellement au khalife, faisant valoir sa connaissance de la langue arabe et les services qu'il avait rendus au souverain par sa traduction de la Mishna. Ce fut peine perdue : Si mes Arabes, lui dit Alhakem, avaient montré pour moi le mépris que t'a témoigné la communauté de Cordoue, je quitterais mon royaume. Ibn Abitour comprit et partit de Cordoue (vers 975). Il s'embarqua pour l'Afrique, séjourna quelque temps dans le Maghreb, parcourut l'empire des khalifes fatimides et, sans doute, l'Égypte. Il reçut partout un accueil assez froid.

Cependant les circonstances devinrent subitement plus favorables, en Andalousie, pour Ibn Abitour. Quand Alhakem mourut (976), il ne laissait pour

successeur qu'un enfant maladif, Hischam. L'État était, en réalité, dirigé par Mohammed Almanzour. Jacob ibn Gau, un des partisans d'Ibn Abitour, sut gagner les faveurs d'Almanzour et fut nommé (vers 985) prince et juge souverain de toutes les communautés juives du khalifat d'Andalousie. Seul il avait le droit de nommer les rabbins et les juges des communautés, et de répartir entre les Juifs les divers impôts qu'ils devaient payer. Il fut même autorisé à se faire accompagner d'une garde d'honneur, formée de dix-huit pages, et à sortir dans les carrosses de l'État.

Ibn Gau profita naturellement de sa position élevée pour destituer Hanok et nommer Ibn Abitour à sa place. Comme ce dernier était excommunié, l'interdit ne pouvait être levé sans l'assentiment de la communauté. Par égard pour Ibn Gau, les membres de la communauté, même les anciens adversaires d'Ibn Abitour, lui envoyèrent une adresse très flatteuse pour l'inviter à venir occuper le rabbinat de Cordoue. Déjà les préparatifs étaient faits pour le recevoir avec pompe, quand il écrivit d'Afrique pour refuser la dignité qui lui était offerte, louer les vertus et la piété de Hanok et conseiller à la communauté de le réintégrer dans ses fonctions.

Peu de temps après (vers 987), Ibn Gau dut quitter la cour et fut même emprisonné. Les motifs de sa disgrâce font honneurs à l'ancien favori, qui ne perdit sa situation que sur son refus de pressurer les communautés juives pour satisfaire la cupidité d'Almanzour. Il fut cependant remis en liberté et rétabli dans sa dignité par le khalife Hischam. Mais comme Almanzour lui était hostile, il ne recouvra plus son ancienne influence.

Quand Ibn Gau mourut, un des parents de Hanok s'empressa joyeusement de lui annoncer cette nouvelle. Mais Hanok fut très affligé de cette mort. Ibn Gau a toujours secouru généreusement les indigents, s'écria-t-il en pleurant. Qui le remplacera auprès d'eux ? Moi, je suis trop pauvre pour leur venir en aide. Hanok survécut de quelques années à son adversaire. Il assista encore à la décadence de Cordoue et aux premières persécutions générales dirigées contre ses frères d'Allemagne, d'Afrique et d'Orient. Le dernier jour de la fête des Cabanes, il se tenait sur l'estrade de la synagogue (almemar) quand elle s'écroula. Il mourut de cette chute (septembre 1014).

Si de l'Espagne on passe en France et en Allemagne, la situation des Juifs offre un contraste frappant. Écartés par les lois canoniques de toute fonction officielle, ils étaient sans cesse troublés dans leur sécurité, leur commerce et la pratique de leur religion par les dignitaires de l'Église. Dans les provinces françaises, le pouvoir appartenait à la noblesse et aux prélats ; les rois étaient impuissants à protéger les Juifs contre l'arbitraire et la violence. Autrefois, les ecclésiastiques seuls nourrissaient des préjugés religieux contre les Juifs. Peu à peu, à la suite des excitations incessantes du clergé, le peuple était devenu également très hostile aux Juifs, dans lesquels il s'était habitué à voir une nation maudite et indigne de compassion. On les accusait d'exercer toutes espèces de sortilèges contre les chrétiens. A la mort de Hugues Capet (996), qui avait été soigné par un médecin juif, on répandit le bruit qu'il avait été assassiné par des Juifs, et les moines enregistrent gravement cette accusation dans leurs annales. Dans la Provence et le Languedoc, où l'autorité de la royauté était presque nulle,

le sort des Juifs dépendait absolument des caprices des comtes et des vicomtes. Ici, ils possédaient des fermes et des satines, et là ils étaient traités en serfs.

En Allemagne, les Juifs n'étaient pas précisément opprimés, mais on ne leur était pas favorable. Par suite du système féodal qui régnait alors dans ce pays, ils ne pouvaient pas posséder des terres et étaient poussés tous vers le commerce. Juif et marchand étaient devenus synonymes. Les riches faisaient des affaires de banque et les autres empruntaient de l'argent à un taux relativement modéré pour se rendre à la foire de Cologne ; à leur retour, ils étaient généralement en état de s'acquitter de leurs dettes. A l'exemple des premiers Carolingiens, les empereurs d'Allemagne exigeaient des Juifs une contribution annuelle. Quand Othon le Grand voulut assurer des ressources à l'église nouvellement construite de Magdeburg, il lui abandonna (965) les impôts payés par les Juifs et autres marchands. De même, Othon II fit cadeau, comme on disait alors, des Juifs de Mersebourg à l'évêque de cette ville (981). Cet empereur avait dans sa suite un Juif italien du nom de Kalonymos, qui lui était très dévoué et qui, un jour, risqua sa vie pour sauver celle de son souverain (982).

Sous le règne tant vanté des Othon, l'état intellectuel de l'Allemagne était peu brillant. Les chrétiens avaient fait de nombreux emprunts aux Arabes, mais ils n'avaient pas appris d'eux à cultiver la science et à en encourager la culture parmi les autres croyants. Les Juifs d'Allemagne, tout en étant supérieurs à leurs concitoyens chrétiens par leur moralité, leur sobriété et leur activité, n'étaient pas plus civilisés qu'eux. Leurs talmudistes remarquables venaient d'autres pays. L'enseignement du Talmud avait été transplanté en Allemagne du sud de la France, de Narbonne, par Guerschom, le plus savant talmudiste de l'époque, et par son frère Makir.

Guerschom ben Yehuda (né vers 960 et mort en 1028) était originaire de France. Il se rendit, on ne sait pour quel motif, dans la ville de Mayence et y créa une école, où affluèrent rapidement de nombreux élèves de l'Allemagne et de l'Italie. Sa réputation était telle qu'on le surnomma la Lumière de l'exil ; mais il avouait modestement qu'il devait toute sa science à son maître Léontin, probablement de Narbonne. Son enseignement, comme ses commentaires sur le Talmud, était clair et méthodique. Son autorité religieuse s'étendit rapidement sur les communautés juives de France, d'Allemagne et d'Italie, et lui qui se déclarait humblement l'élève de Haï et respectait profondément le gaon, il contribua, involontairement, il est vrai, à précipiter la chute du gaonat en développant l'étude du Talmud parmi les Juifs de ces pays et en les rendant indépendants des académies babyloniennes.

Guerschom se fit surtout connaître par ses Ordonnances, qui exercèrent la plus heureuse action sur les Juifs d'Allemagne et de France. Il défendit, entre autres, la polygamie, décréta que pour le divorce le consentement de la femme, inutile d'après le Talmud, était nécessaire aussi bien que celui du mari, interdit aux messagers de lire les lettres, même non cachetées, qui leur étaient confiées. Cette dernière défense était d'une très grande importance à une époque où les lettres étaient portées à destination par des voyageurs. La transgression de ces diverses ordonnances était punie de l'excommunication.

En même temps que Guerschom, un autre savant vivait à Mayence ; il s'appelait Simon ben Isaac ben Aboun, descendant d'une famille française (du Mans ?) et auteur d'un ouvrage talmudique. Simon composa également des poésies synagogales, à la manière du Kalir, sèches, incorrectes et obscures. Il était riche, et sa fortune lui servit à détourner en partie des Juifs d'Allemagne un dangereux orage.

A cette époque, en effet, éclatèrent en Allemagne les premières persécutions contre les Juifs. Elles étaient dues, selon toute apparence, à la conversion d'un ecclésiastique au judaïsme. Ce prêtre, nommé Vecelinus, était le chapelain du duc Conrad, un parent de l'empereur. Après sa conversion (1005), il publia un écrit des plus injurieux contre ses anciens coreligionnaires. Êtres stupides, dit-il en s'adressant aux chrétiens, lisez le prophète Habacuc et vous verrez que Dieu proclame qu'il est l'Éternel et ne change jamais. Comment pouvez-vous alors croire, comme vous le faites, que Dieu s'est transformé et a fait concevoir une femme ? Répondez, benêts ! Irrité de l'apostasie de Vecelinus et de ses attaques violentes contre le christianisme, l'empereur Henri fit publier contre lui par un prélat de sa cour un libelle plein d'invectives. Quelques années plus tard (1012), ce même empereur fit expulser les Juifs de Mayence et probablement d'autres villes. Simon et Guerschom composèrent sur ce malheureux événement de douloureuses élégies. Pour sauver leur vie ou leurs biens, de nombreux Juifs, et parmi eux le fils de Guerschom lui-même, embrassèrent le christianisme. Grâce à des démarches pressantes, appuyées par de fortes sommes d'argent, Simon ben Isaac réussit à arrêter les persécutions et à obtenir pour ses coreligionnaires l'autorisation de s'établir de nouveau à Mayence. Ceux qui, par contrainte, avaient accepté le baptême, revinrent au judaïsme, et Guerschom les protégea contre tout outrage en menaçant d'excommunication tout Juif qui leur reprocherait leur moment de défaillance. La communauté de Mayence perpétua le souvenir de l'heureuse intervention de Simon en rappelant son nom chaque samedi à la synagogue.

Vers la même époque, à la fin du IVe siècle de l'hégire, les Juifs d'Orient et de l'Égypte subirent également de violentes persécutions. Convaincu qu'il était investi de la puissance divine et que, par conséquent, il avait droit à être adoré comme Dieu, le khalife égyptien Hakim, ce Caligula oriental, menaça de châtier sévèrement tous ses sujets, juifs, chrétiens ou musulmans, qui douteraient de sa divinité. D'abord il ordonna que les Juifs qui n'accepteraient pas les croyances des chiites fussent contraints, en souvenir du veau d'or, de porter au cou l'image d'un veau et de se soumettre aux autres lois restrictives édictées autrefois contre eux par Omar. Les coupables étaient punis de la confiscation de leurs biens et de l'exil (1008). Des mesures analogues étaient prises contre les chrétiens. Quand Hakim apprit que les Juifs éludaient ses ordres en portant au cou de tout petits veaux en or, il les obligea à s'attacher au cou un bloc de bois de six livres et à garnir leurs vêtements de clochettes pour signaler leur présence de loin (vers 1010). Plus tard, il fit démolir des synagogues et des églises et expulsa juifs et chrétiens (1014). Comme le khalifat des Fatimides s'étendait alors en Égypte, dans le nord de l'Afrique, en Palestine et en Syrie, et avait même des adhérents à Bagdad, les Juifs orientaux ne savaient où se réfugier. Pour échapper à l'exil et à la mort, beaucoup d'entre eux se firent musulmans. Cette situation ne cessa qu'avec la vie de Hakim. Fatigué des folies de leur souverain, les musulmans l'assassinèrent (1020).

En Babylonie, le gaonat expirant jetait alors quelques dernières lueurs avec Haï et Samuel ben Hofni. Comme on a vu plus haut, Haï avait trente ans quand il succéda à son père Scherira à la tète de l'académie de Pumbadita. Caractère ferme et indépendant, esprit élevé, penseur profond, Haï ressemblait beaucoup à Saadia, qu'il se proposait comme modèle et dont il défendait fréquemment la mémoire contre d'injustes agressions. Comme lui, il écrivait l'arabe très facilement, et il se servait de cette langue pour répondre aux consultations qui lui étaient adressées et traiter diverses questions scientifiques. Large d'idées comme Saadia, il admettait que sa religion n'avait pas le monopole de la vérité et que d'autres religions contenaient également d'excellents éléments. Quand il s'agissait d'expliquer certains mots obscurs de la Bible, il ne craignait nullement, pour en rendre le sens plus clair, de recourir au Coran et aux anciennes traditions musulmanes. Souvent il discutait avec des théologiens musulmans sur les rapports du judaïsme et de l'islamisme, et parvenait à les réduire au silence. Ses connaissances talmudiques étaient très étendues. Il ne s'occupait pas de spéculations métaphysiques, mais tout en n'étant pas véritablement philosophe, il avait des vues très justes sur les divagations mystiques qui, sous le voile de la religion, égaraient les esprits faibles, et qu'il condamnait sévèrement.

Dans tous les temps et dans tous les pays, il s'est trouvé des foules qui ont attribué à certains personnages la faculté de faire des miracles et d'arrêter ou de modifier momentanément la marche des lois de la nature. A l'époque de Haï, cette croyance existait parmi les juifs comme parmi les musulmans et les chrétiens ; elle régnait surtout en Palestine et en Italie. On était convaincu que par des formules magiques, par certaines transpositions des lettres qui forment le nom de Dieu, l'homme réellement pieux pouvait en tout temps opérer des miracles. Pour Haï, de telles superstitions étaient une profanation de la religion, et il les combattait de toutes ses forces. Interrogé par un disciple de Jacob ben Nissim, de Kairouan, sur le prétendu pouvoir magique du nom de Dieu, il répondit que ceux qui prétendaient croire à ce pouvoir étaient des fous ou des imposteurs. Il ajouta : S'il était possible au premier venu de faire des miracles et de déranger l'ordre de la nature par certaines formules, où serait donc la supériorité des prophètes ! Bien coupables sont les thaumaturges qui, pour leurs exploits, abusent du nom de Dieu.

Haï rendit un éclat momentané à l'académie de Pumbadita. Estimé et vénéré par Nissim et Hananel, de Kairouan, par les chéri de la communauté de Fez, le vizir Samuel Naguid, l'illustre Guerschom, de Mayence, et les savants juifs de tous les pays, il étais considéré comme le principal représentant du judaïsme et fut surnommé le père d'Israël. Loin de désirer, comme ses prédécesseurs et môme comme son père, le déclin et la disparition de l'école de Sora, il chercha, au contraire, à mettre à la tète de cette académie un homme qui pût la diriger avec dignité. A cet effet, il fit nommer comme gaon de Sora son beau-père, Samuel ben Hofni, son égal en science et en vertus, et auteur de plusieurs ouvrages rituéliques, d'un traité sur l'unité de Dieu et d'un commentaire sur le Pentateuque. Dans ce commentaire, Samuel suit le système de Saadia, expliquant la Thora autant que possible d'une façon rationnelle et cherchant à ramener à des faits naturels les événements bibliques qui ont un caractère surnaturel. Ainsi, pour lui, l'évocation de l'ombre de Samuel par la

nécromancienne d'En-Dor et le dialogue de l'ânesse de Bileam avec son maître n'ont jamais eu lieu en réalité ; ce sont des visions, de simples rêves. Samuel ben Hofni eut encore un autre trait de ressemblance avec Saadia, il attaqua vivement les caraïtes. Samuel fut le dernier des gaonim de Sora ; il mourut quatre ans avant son gendre Haï (1034).

La mort de Haï, qui survint en 1038, affligea profondément toutes les communautés juives ; elle fut pleurée dans de touchantes élégies par Ibn Gabirol, le plus remarquable poète du temps, et par Hananel, de Kairouan. Avec ce gaon disparut définitivement l'académie de Pumbadita. Le collège donna bien un successeur à Haï, il investit à la fois de la dignité de gaon et de celle d'exilarque Hiskiyya, arrière-petit-fils de l'exilarque David ben Zakkaï. Mais à la suite de fausses accusations et sur l'ordre de Djelal Addaulah, ministre tout-puissant d'un khalife sans force et sans autorité, Hiskiyya fut jeté en prison, dépouillé de ses biens et finalement mis à mort (1040). Ses deux fils s'enfuirent et, après avoir longtemps erré, trouvèrent enfla un refuge en Espagne. En leur qualité de derniers rejetons de la maison royale de David, ils furent traités avec respect dans ce pays et s'y livrèrent, sous le nom d'Ibn Daudi, au culte des Muses. Ainsi finit le gaonat de Pumbadita. Le rôle de la Babylonie, si brillant dans l'histoire juive, était terminé, et pendant quelque temps cette contrée n'exerça plus aucune action sur le judaïsme.

L'Andalousie juive recueillit l'héritage de la Judée, de la Babylonie et du nord de l'Afrique, et l'augmenta encore, au grand avantage des générations suivantes. Déjà la civilisation arabe, venue d'Orient, avait dépassé son point culminant en Espagne et commençait à décliner avec le morcellement du khalifat des Ommayyades, quand la civilisation juive jetait ses premières lueurs et marchait rapidement vers son apogée. Dans un seul demi-siècle, on vit surgir nombre de personnalités remarquables, dont une seule aurait suffi pour illustrer une époque : c'étaient les princes Samuel et Joseph Naguid, le poète et philosophe Ibn Gabirol, l'exégète Ibn Djanah, sans compter les savants de moindre envergure. Cette première période rabbinique, ainsi appelée à cause de l'indépendance acquise par les écoles talmudiques et les rabbins d'Europe à la suite de la ruine du gaonat, est une période classique. Par ses travaux originaux et ses importantes recherches scientifiques exécutées dans toutes les directions, elle éclipsa totalement les époques précédentes. La science grammaticale de l'hébreu arriva à sa pleine maturité, la poésie néo-hébraïque atteignit sa plus puissante expression. La philosophie, considérée jusqu'alors parmi les Juifs comme l'humble servante de la théologie, conquit son indépendance et s'éleva aux plus hautes conceptions. L'enseignement talmudique lui-même se créa une méthodologie en réunissant les détails disséminés et isolés pour établir des règles fixes. Dans le mouvement intellectuel de ce temps, les Juifs occupaient sans conteste le premier rang.

A ce moment, la vie intellectuelle et religieuse des Juifs était tellement intense en Andalousie que cette contrée devint le centre du judaïsme et apparaissait aux communautés du dehors sous l'aspect d'un État juif. Aussi les enfants fugitifs du prince juif des Khazars et les deux fils du dernier exilarque vinrent-ils y chercher j`un refuge. A la tête du judaïsme andalous se trouvait alors une personnalité aussi distinguée par ses vertus et sa sagesse que par sa haute position politique : Samuel ibn Nagrela ou Nagdela. Réunissant dans sa

personne les qualités des trois grands hommes qui fondèrent la gloire de l'Espagne juive, il était généreux et ami de la science comme Hasdaï, savait le Talmud comme Hanok, était poète et grammairien comme Dounasch ben Labrat.

Né en 993 à Cordoue, où son père Joseph était venu s'établir de Mérida, il fréquenta l'école talmudique de Hanok et fut initié aux finesses et aux difficultés de l'hébreu par Juda Hayyoudj. D'autres maîtres, qu'il n'était pas difficile de trouver alors à Cordoue, lui enseignèrent les sciences profanes et surtout l'arabe. Par suite de la guerre civile que le chef berbère Soleïman, en lutte avec les Arabes et la garde du corps slavonne des khalifes, avait allumée à Cordoue, Samuel, comme beaucoup d'autres Juifs, fut obligé, à l'âge de vingt ans, de partir de cette ville (1013). Les fuyards se rendirent à Grenade, Tolède et même jusqu'à Saragosse. Samuel ibn Nagrela s'établit à Malaga. Il y ouvrit une boutique, mais continua de s'occuper de ses études talmudiques et linguistiques. Outre l'hébreu, l'arabe et le chaldéen, il savait encore quatre autres langues, notamment le latin, le castillan et le berbère. Contrairement à l'habitude de ses coreligionnaires, qui, pour la plupart, écrivaient l'arabe en caractères hébreux, il était très habile dans la calligraphie arabe. Ce fut à son talent de calligraphe autant qu'à ses connaissances linguistiques qu'Ibn Nagrela dut sa haute position.

Affaibli par les guerres civiles et L'ambition des gouverneurs ou émirs, le grand empire hispano-musulman, créé par les khalifes ommoyyades, se morcela, après la chute de cette dynastie, en une quantité de petits États. En 1020, une tribu de Berbères, les Sinhadja, sous la direction de leur chef Maksen, fondèrent dans l'Espagne méridionale un petit royaume indépendant, avec Grenade pour capitale ; Malaga faisait également partie de ce royaume. A Malaga, le palais d'Aboulkassim ibn Alarif, vizir de Habous, le deuxième roi de Grenade, se trouvait à côté de la boutique de Samuel. Une esclave du vizir, qui avait toute la confiance de son maître et était chargée de lui adresser certains rapports, se les faisait rédiger par le petit boutiquier juif. Frappé de l'élégance du style et de la beauté de l'écriture, le vizir voulut connaître le rédacteur de ces rapports. Il fit mander Samuel au palais et le nomma son secrétaire intime (vers 1025). Il s'aperçut bientôt que Samuel avait des idées justes et des vues profondes sur les questions politiques, et il prit l'habitude de le consulter pour toute affaire grave.

A la mort du vizir, le roi Habous, éclairé par son ministre mourant sur le mérite de Samuel, le nomma son conseiller. Les Berbères avaient moins de préjugés contre les Juifs que les Arabes musulmans. Aussi Habous n'hésita-t-il pas à élever Samuel à la dignité de ministre d'État (katib) et à lui confier la direction des affaires diplomatiques et militaires (1027). À partir de ce moment, Samuel quitta sa boutique pour le palais de son souverain. Le disciple du talmudiste Hanok eut ainsi une grande influence sur la politique de l'Espagne, car les souverains musulmans régnaient mais ne gouvernaient pas; ils étaient capricieux, despotiques, mais le grand vizir seul dirigeait l'État. Par contre, sa responsabilité était lourde ; il y allait souvent de sa tête.

Habous n'eut qu'à se féliciter de son choix. Grâce à l'intelligence et à l'activité de son ministre juif, son État était devenu prospère. Du reste, Samuel

savait plaire à son roi et occuper son esprit versatile ; il écrivit à sa louange un poème en sept langues. Or Habous, comme tous les princes musulmans, était très flatté d'être loué en beaux vers. Samuel ne sut pas moins se faire aimer de la population musulmane que de son souverain. Esprit net et circonspect, il avait des manières affables et parvenait souvent à triompher des difficultés par sa grande patience. Habile, prudent, toujours maître de lui-même, il parlait peu mais réfléchissait beaucoup. Sa sagesse et sa piété le préservèrent de l'orgueil, ce défaut si commun et si détesté chez les parvenus. Pendant près de trente ans, il sut se maintenir comme ministre principal du royaume de Grenade.

L'anecdote suivante nous montre la mansuétude remarquable de Samuel. Dans le voisinage du palais de Habous, un musulman tenait une boutique d'épiceries. Toutes les fois qu'il voyait sortir le roi, accompagné de Samuel, il accablait le ministre juif d'imprécations et d'invectives. Irrité de tant d'insolence, Habous ordonna à Samuel d'arrêter ce fanatique et de lui faire arracher la langue. Le vizir usa d'un moyen moins violent pour réduire son ennemi au silence, il lui remit une forte somme d'argent. Touché de tant de générosité, le marchand combla Samuel de bénédictions. Un jour que Habous aperçut de nouveau le marchand, il fit des reproches à son ministre de ce qu'il n'avait pas exécuté son ordre : J'ai suivi votre prescription, lui répondit Samuel, j'ai arraché à cet homme sa méchante langue et l'ai remplacée par une bonne.

Ce ne fut pas là le seul ennemi de Samuel. Bien des musulmans fanatiques voyaient dans la situation élevée du ministre juif un outrage pour leur religion, ils ne pouvaient admettre qu'un mécréant gouvernât les vrais croyants. Mais la fortune favorisait Samuel et il sortait des épreuves plus puissant que jamais. Ainsi, après la mort de Habous (1037), deux partis se formèrent à Grenade. La plupart des grandes familles berbères, ainsi qu'un certain nombre de vifs influents, tels que Joseph ibn Migasch, Isaac ben Léon et Héhémia Eskafa, se déclarèrent en faveur de Balkin, le fils cadet de Habous. Un groupe moins important, auquel appartenait Samuel, se rangea du côté du fils aîné Badis. Avant d'essayer même de lutter, Balkin se retira devant son frère. Badis monta sur le trône (octobre 1037). Samuel, confirmé dans sa dignité, devint en réalité véritable roi de Grenade, car Badis, adonné aux plaisirs, se déchargeait complètement sur son ministre des soucis du gouvernement.

Les partisans de Balkin, et parmi eux les trois Juifs nommés plus haut, quittèrent Grenade pour se retirer à Séville. Le prince Mohammed Algafer, ennemi du roi de Grenade, leur fit un excellent accueil et éleva même un des trois réfugiés juifs, Joseph ibn Migasch Ier, à de très hautes fonctions.

La situation brillante de Samuel à la cour de Grenade lui suscita des ennemis, même au dehors. Dans le petit royaume d'Almeria, formé, comme l'État de Grenade, d'un lambeau du vaste empire hispano-musulman, régnait alors le Slavon Zohaïr. Son ministre Ibn Abbas, d'origine arabe et descendant des premiers compagnons de lutte de Mahomet, souffrait dans son orgueil qu'un Juif fût investi de la même dignité que lui. Il excita la population musulmane de Grenade contre Samuel et demanda à Badis de destituer et peut-être même de faire exécuter son ministre. Sur le refus de Badis, Zohaïr et Ibn Abbas lui déclarèrent la guerre. Mal leur en prit. Conseillé par Samuel, Badis s'établit avec ses soldats dans une position très forte, d'où il attaqua et parvint à

défaire l'armée d'Almeria. Zohaïr fut tué et Ibn Abbas fait prisonnier (3 août 1035).

Quelques semaines après, Ibn Abbas fut exécuté (23 ou 24 septembre). Dans sa profonde piété, Samuel attribua l'heureuse issue de cette lutte à une intervention spéciale de la Providence ; il composa sur ces événements un poème qu'il adressa à ses amis et admirateurs de l'Espagne et des autres pays, et il exprima le désir qu'on célébrât comme un nouveau Pourim la date où lui et ses coreligionnaires de Grenade avaient été sauvés de l'opprobre et de la mort. Voici quelques vers de ce poème :

Annoncez la nouvelle en Afrique et en Égypte,
Communiquez-la aux enfants de la Terre Sainte,
Faites-la connaître aux anciens de Pumbadita,
Transmettez-la aux docteurs de Sora,
Inscrirez-la dans des annales
Pour en perpétuer le souvenir dans l'éternité.

Le premier représentant de la période rabbinique remporta cet éclatant triomphe dans la même année où mourut Haï, le dernier représentant du gaonat en Babylonie.

La défaite d'Ibn Abbas rendit inoffensif un autre ennemi de Samuel. Ibn Abi Moussa Bakkana, vizir à Malaga, avait comploté avec Ibn Abbas la perte du ministre juif. Quand Ibn Abbas fut mort, Ibn Abi Moussa resta sans appui et se trouva, par conséquent, dans l'impossibilité de nuire à Samuel.

On sait par un historien du temps que, s'élevant au-dessus des scrupules religieux de son époque, Samuel ou, comme l'appelaient les Arabes, Ismaël ibn Nagrela employait dans les pièces administratives les formules consacrées par les usages musulmans. Ainsi ses ordonnances commençaient par ces mots : Hamdou lillaki (Gloire à Dieu !). Mentionnait-il le nom de Mahomet, il ajoutait : Que Dieu prie pour lui et le bénisse. Il exhortait ceux auxquels il adressait ses mandements à conformer leur vie aux prescriptions de l'islam. Bref, il observait dans les pièces officielles les coutumes en vigueur chez les musulmans.

Il parait sûr que Habous et plus tard Badis conférèrent à Samuel un certain pouvoir sur les communautés juives de Grenade. C'est ainsi que s'explique le titre de Naguid (prince) dont il est qualifié par ses coreligionnaires. En même temps que ministre d'État il était rabbin, et il remplissait toutes les fonctions que comportait cette dignité, enseignant le Talmud et rendant des décisions sur des questions religieuses. Son premier ouvrage fut une méthodologie du Talmud, qu'il fit précéder d'une introduction énumérant la suite des représentants autorisés du judaïsme, depuis les membres de la Grande Synagogue et les Tannaïm jusqu'aux gaouim et ses maîtres ;Moïse et Hanok. Il composa également un commentaire sur le Talmud, où il élucide de nombreux points de casuistique. Habile versificateur, il écrivit des prières pleines d'onction et de ferveur sur le modèle des Psaumes, des maximes et des paraboles sur le modèle des Proverbes, et enfin un traité de philosophie pratique à l'imitation de l'Ecclésiaste ; il intitula ces divers recueils Ben Tekilim (Fils du Psautier), Ben Mischlè (Fils des Proverbes) et Ben Kokélét (Fils de l'Ecclésiaste). Il écrivit aussi

des épigrammes et des panégyriques, mais ces compositions poétiques, remplies d'excellentes idées, manquent d'élégance, de grâce, de chaleur et de clarté. De là le proverbe : Froid comme la neige du mont Hermon ou les poésies du lévite Samuel.

Sous l'inspiration d'une profonde piété et de nobles et généreux sentiments, Samuel devint le bienfaiteur de ses coreligionnaires, il soutenait et encourageait la science avec libéralité. Ses relations avec les savants s'étendaient jusqu'en Irak, en Syrie, en Égypte et en Afrique, il faisait des largesses au gaon Haï et à Nissim de Kairouan, distribuait des livres aux étudiants pauvres, se faisait, en un mot, le génie tutélaire des Juifs les plus éloignés. Quand Ibn Gabirol fut frappé par le malheur, il lui prodigua les plus affectueuses consolations. Grâce à sa généreuse protection, les Juifs de Grenade pouvaient remplir des fonctions publiques, servir dans l'armée et jouissaient d'une entière liberté. Après des temps tristes et sombres, c'était une joyeuse éclaircie. Du reste, la tribu des Berbères, maîtresse du pays, éprouvait plus de sympathie pour les Juifs que pour la population purement arabe, qui supportait avec impatience la domination des Sinhagites et dont les regards étaient sans cesse tournés vers le prince de Séville, qui était de son sang et de sa race.

Talmudiste, homme d'État, poète, Ibn Nagrela s'occupait également de linguistique, mais il ne brillait pas dans cette science. Aveuglé par son admiration pour Hayyoudj, il n'admettait pas qu'on pût être d'un autre avis que son maître sur un point quelconque de la grammaire hébraïque. Il composa lui-même sur la grammaire vingt-quatre écrits, dont un seul, le Livre de la Richesse, mérite d'être mentionné ; les autres étaient des articles de polémique dirigés contre le célèbre grammairien Ibn Djanah. Ce dernier, resté inconnu et méconnu pendant longtemps, est une des gloires du judaïsme espagnol, il mérite d'occuper une des places d'honneur dans l'histoire de la littérature juive.

Iona Merinos, appelé en arabe Abou-l-Walid Merwan ibn Djanah (né vers 995 et mort vers 1050), naquit, comme Samuel ibn Nagrela, à Cordoue. Dans sa jeunesse, il étudia la médecine dans l'école créée par le khalife Alhakem. Vivant à une époque où la langue sacrée excitait parmi les Juifs un vif enthousiasme, il commença par écrire des poésies. Mais bientôt il renonça à la versification pour s'occuper exclusivement de l'étude de l'hébreu ; il atteignit dans cette science une grande supériorité. Aujourd'hui encore, ses travaux peuvent être consultés avec fruit pour l'étude de la langue hébraïque et de la Bible.

Obligé, comme tant d'autres de ses coreligionnaires, de quitter Cordoue à la suite des ravages du Berbère Soleïman (1013), il alla s'établir à Saragosse. Là régnait encore ce préjugé que l'exégèse biblique et les recherches grammaticales étaient dangereuses pour le judaïsme rabbinique. Il est vrai que dans le nord de l'Espagne il existait un certain nombre de communautés caraïtes. Or, on sait que le caraïsme avait toujours montré une prédilection marquée pour ce genre d'études; ce qui explique l'aversion des Juifs rabbanites pour ces recherches. Néanmoins Ibn Djanah ne se laissa pas détourner de ses études favorites ; il poursuivit avec ardeur ses investigations sur la langue hébraïque et le sens vrai du texte biblique. En même temps, il exerçait la médecine ; il composa même quelques traités sur l'art de guérir. Mais son but principal était l'explication

rationnelle de la Bible. Ses travaux grammaticaux n'étaient pour lui qu'un moyen qui devait l'aider à mieux comprendre l'Écriture Sainte.

En sentant approcher la vieillesse, qu'il nommait, avec Platon, la mère de l'oubli, Ibn Djanah se bâta d'achever son œuvre capitale et la nomma La Critique. Il y établit certaines règles grammaticales, qui étaient trop profondes ou paraissaient trop téméraires pour être comprises ou adoptées par tous. C'est Ibn Djanah qui créa la syntaxe hébraïque. Il émit surtout, dans cet ouvrage, des aperçus ingénieux et lumineux sur le texte biblique. Des hauteurs sereines où il s'était placé, il scrutait ce texte avec une impartialité et une pénétration remarquables. Malgré tous leurs efforts pour déterminer exactement le sens de chaque mot de la Bible, les caraïtes, presque à leur insu, étaient influencés dans leurs explications par la haine de la tradition. Saadia lui-même ne cherchait souvent dans la Bible que la justification et la confirmation de ses théories philosophiques. Ibn Djanah, le premier, érigea l'exégèse biblique en une science indépendante, avant en elle-même sa raison d'être. Aux anciennes interprétations, qui faisaient quelquefois parler à Dieu et aux prophètes un langage enfantin, il opposa des explications claires et simples, qui jetaient une vive lumière sur la pensée des auteurs sacrés. C'est ainsi qu'il rendit compréhensibles plus de deux cents passages difficiles, en partant de ce point de vue qu'au lieu de l'expression juste, qu'il indiquait, les écrivains sacrés avaient employé un terme impropre. Sa croyance au caractère divin de la Bible était absolue, mais il estimait qu'en s'adressant à des hommes, elle avait dû se servir du langage des hommes et était soumise, par conséquent, aux règles et aux défauts habituels de la rhétorique. Il n'était donc pas nécessaire, selon lui, pour expliquer les incorrections et les obscurités qui se rencontrent dans la Bible, d'admettre que, par ignorance, les copistes ou les inventeurs des ponts-voyelles aient modifié ou corrompu des mots ou des formes du texte primitif.

La Critique d'Ibn Djanah est écrite en arabe. Cet ouvrage qui, après le traité philosophico-religieux de Saadia, est la production la plus importante de la littérature juive du moyen âge jusqu'au Xe siècle, témoigne non seulement du savoir de l'auteur, mais aussi de sa haute valeur morale et religieuse. Ibn Djanah déclare, en effet, dans son introduction, qu'il n'a publié son livre ni par ambition ni par vanité, mais pour rendre plus facile la lecture de l'Écriture Sainte et pour éveiller ainsi la piété dans le cœur de ses frères. Convaincu d'être utile, par son livre, à la religion, il persista dans son entreprise sans se laisser arrêter ni détourner de sa voie par l'accusation d'hérésie et les autres attaques que dirigèrent contre lui ses violents et nombreux adversaires. Il n'exprima nulle animosité contre ses ennemis, il ne les mentionne même pas par leurs noms dans ses ouvrages, et si on ne le savait pas d'autre part, la postérité aurait ignoré à tout jamais les polémiques et les persécutions qu'il eut à subir de la part du ministre Samuel ibn Nagrela.

Quoiqu'il parût familiarisé avec les questions philosophiques et eût écrit un ouvrage sur la Logique, Ibn Djanah était ennemi des spéculations métaphysiques sur les rapports de Dieu avec le monde et sur les causes premières, spéculations qui préoccupaient vivement plusieurs de ses contemporains et compatriotes juifs, particulièrement Ibn Gabirol. A son avis, de telles recherches ne pouvaient conduire qu'au doute et à l'athéisme. Penseur calme et réfléchi, son esprit était fermé à toute idée excentrique ou fantaisiste, et

aussi à toute inspiration poétique. Il formait ainsi un contraste frappant avec Ibn Gabirol, le troisième personnage du triumvirat, qui occupa une place si glorieuse dans l'histoire juive de cette époque.

Salomon ben Juda ibn Gabirol, en arabe Abou Ayoub Soleïman ibn Yakya (né en 1021 et mort en 1070), est une des personnalités les plus remarquables de l'Espagne juive. A la fois poète gracieux et profond penseur, il s'éleva au-dessus des intérêts matériels et des préoccupations terrestres pour s'attacher aux questions supérieures de l'existence. Dans ses ouvrages, ibn Gabirol nous montre souvent à nu son esprit, si puissant dans son originalité, et son cœur généreux ; mais on sait peu de choses sur sa vie et sa famille. Son père Juda, qui habitait Cordoue, paraît avoir émigré de cette ville, à la suite de troubles, en même temps que Samuel ibn Nagrela, pour se rendre à Malaga. C'est dans cette dernière ville que naquit et fut élevé cet homme remarquable, qui brilla d'un si radieux éclat par son génie poétique et sa raison pénétrante, et qu'on peut surnommer le Plotin juif.

D'après quelques-uns de ses vers, où il déplore avec des accents plaintifs et touchants d'être resté de bonne heure sans appui, sans frère ni ami, Ibn Gabirol parait avoir perdu, fort jeune encore, ses parents. Son caractère, très impressionnable, se ressentit de cet isolement. N'ayant jamais connu les joies de l'enfance ni peut-être le doux sourire de sa mère, il devint sombre et mélancolique. Comme il le dit lui-même :

> Dans ma poitrine de jeune homme bat un cœur déjà vieux,
> Mon corps marche sur terre et mon esprit plane dans les cieux.

D'une susceptibilité presque maladive, il se replia de plus en plus sur lui-même, s'isolant avec tes inspirations de son imagination et les méditations de son esprit. La poésie et la foi, éclairée par la philosophie, furent les deux anges qui le couvrirent de leur égide et le préservèrent du désespoir. Néanmoins, son cœur resta fermé à la joie, et ses chants sont empreints de tristesse. À l'age de seize ans, il écrivit une poésie dont les vers suivants montrent la sombre mélancolie :

> Devant le rire mon cœur s'attriste.
> La vie me parait si sombre !
> Ô ami, un adolescent de seize ans devrait-il se lamenter,
> Au lieu de se réjouir de sa jeunesse comme le lis sous la rosée ?

On sent, dans ses poésies, qu'il trouve sans nul effort l'expression et la rime, l'image et l'idée. Son imagination féconde est contenue dans de justes limites par un jugement droit, qui sait le préserver de toute exagération. Sous l'inspiration ardente du jeune poète, la vieille langue hébraïque se rajeunit et sait exprimer éloquemment ses pensées et ses sentiments ; il la manie comme une langue maternelle, l'assouplit et lui donne un poli, une élégance et une harmonie remarquables. Pour la première fois, la Muse, qui n'avait été représentée sous une forme quelconque ni dans la Bible, ni dans la poésie néo-hébraïque, fut personnifiée par Ibn Gabirol, qui la dépeignit sous les traits d'une colombe aux ailes d'or et à la voix mélodieuse. Appelé à bon droit le maître de la

poésie et de l'éloquence, Ibn Gabirol attira bientôt sur lui les regards de ses contemporains.

Dans son isolement et sa situation précaire, Ibn Gabirol trouva un protecteur et un ami dont il a perpétué le souvenir dans ses poésies. C'était Yekoutiel ibn Hassan ou Al-Hassan, qui, à Saragosse, auprès du roi Yahya ibn Mondhir, occupait une situation analogue à celle de Samuel ibn Nagrela à Grenade. Yekoutiel avait une très grande influence à la cour, ses conseils étaient écoutés avec faveur. A l'exemple d'autres coreligionnaires haut placés, il s'intéressait aux savants et aux poètes juifs. Il se montrait particulièrement bienveillant pour Ibn Gabirol, calmant sa susceptibilité farouche et adoucissant par d'affectueuses remontrances sa morne tristesse. Dans sa profonde reconnaissance pour cette sollicitude vigilante, le poète emprunta à la nature ses plus éclatantes couleurs et à la Bible ses plus magnifiques images pour chanter les vertus de son bienfaiteur. Mais qui voudrait reprocher à un jeune poète de dix-sept ans, jusque-là délaissé et abandonné à ses chagrins, les exagérations de sa palette ?

Enhardi par les encouragements de Yekoutiel, Ibn Gabirol sortit peu à peu de lui-même, de ses sombres pensées, son cœur s'ouvrit aux douceurs de l'amitié, son âme s'éprit des beautés de la nature. Il se mit alors à chanter son protecteur, ses amis, la sagesse, la nature. Mais on aurait dit qu'une fatalité implacable le poursuivait de ses coups. Il fut douloureusement réveillé de son heureuse quiétude par la mort de Yekoutiel, qui périt, selon toute apparence, dans la révolution de palais qui amena la chute de son maître et l'avènement au trône d'Abdallah ibn Hakam, cousin et meurtrier de l'ancien roi (1039). La fin tragique de Yekoutiel affligea profondément les Juifs du nord de l'Espagne et causa à Ibn Gabirol un violent désespoir. Le poète célébra la mort de son ami dans une élégie d'une pénétrante émotion Yekoutiel, s'écrie-t-il au commencement de ce poème, a cessé de vivre ! Les cieux peuvent-ils donc également disparaître ?

A la suite de cette catastrophe, Ibn Gabirol s'enfonça de nouveau dans son isolement et sa mélancolie. Son excessive sensibilité augmentait encore ses tourments, il ne voyait partout que haine, envie et trahison. Ses productions poétiques de ce temps portent le cachet de la plus noire tristesse. Mais la douleur eut pour lui cet heureux résultat de retremper son énergie et d'affermir son âme ; c'est vers cette époque qu'il publia ses meilleures oeuvres. Sa facilité était telle qu'à l'âge de dix-neuf ans (1040), il écrivit une grammaire hébraïque complète en quatre cents vers monorimes, compliqués d'acrostiches. Dans l'introduction de cet ouvrage, Ibn Gabirol exalte les grâces de la langue hébraïque, que les anges emploient journellement pour chanter les louanges du Créateur, qui a servi à Dieu sur le Sinaï, aux prophètes et aux psalmistes, et il fustige de sa verve sarcastique l'indifférence de la communauté aveugle de Saragosse pour l'hébreu. Les uns, dit-il, parlent l'iduméen (le roman) et les autres la langue de Kèdar (l'arabe). Ibn Gabirol écrivit cette grammaire à Saragosse.

C'est aussi dans cette ville qu'Ibn Gabirol composa (en 1045) un traité de morale. Cet ouvrage n'a pas la mène valeur philosophique que ses écrits postérieurs, mais il offre un vif intérêt, à cause de l'esprit qui y règne et de la

grande érudition que l'auteur, encore très jeune, y déploie. A côté de citations de la Bible et de sentences talmudiques, on y trouve des maximes du divin Socrate, de son disciple Platon, d'Aristote, de philosophes arabes et surtout d'un moraliste juif nommé Alkouti. Cet écrit, intitulé Du Perfectionnement des facultés de l'âme, expose un système original sur le tempérament, les passions et les instincts de l'homme. Il contient aussi des allusions mordantes à certains juifs de Saragosse. Ces traits étaient sans doute peu déguisés, car Ibn Gabirol ajoute : Il est inutile que je cite les noms, on reconnaîtra facilement les personnages. Il attaque surtout les orgueilleux, toujours disposés à humilier les autres et à vanter leur propre mérite, les hypocrites, qui parlent sans cesse d'amitié et de dévouement et dont le cœur déborde d'envie et de haine. Dans la préface, l'auteur ne se dissimule pas que ses railleries lui créeront de nombreux ennemis, mais la crainte du danger ne l'empêchait pas d'accomplir ce qu'il considérait être son devoir. Qu'ils me haïssent, dit-il, je ne m'abstiendrai pas de faire le bien.

Peu de temps après, ses prévisions se réalisèrent ; il fut expulsé de Saragosse (après 1045). En partant, Ibn Gabirol proféra des plaintes amères contre Saragosse, qu'il comparait à Gomorrhe. En même temps, devant l'avenir douloureux dont il se sentait menacé, il faisait entendre en vers pathétiques de déchirants cris de détresse. Dans son désespoir, il voulait quitter l'Espagne et aller visiter l'Égypte, la Palestine et la Babylonie. Pour se donner du courage, il rappelait les nombreuses migrations des patriarches, et il fit ses adieux à l'Espagne dans cette apostrophe véhémente :

> Malédiction sur toi, pays de mes ennemis !
> Mon sort ne sera plus jamais mêlé à ta destinée.
> Je ne m'intéresse plus ni à ta prospérité ni à tes peines.

Cependant, il n'exécuta pas son projet. Il erra çà et là en Espagne, déplorant, dans de plaintives élégies, les trahisons de la destinée et l'inconstance de ses amis, et gémissant sur ses malheurs, réels ou imaginaires. A la fin, il semble avoir trouvé un refuge auprès du bienfaiteur des Juifs d'Espagne, le prince Samuel ibn Nagrela, et, sous la protection de cet homme d'État, il s'adonna avec, une nouvelle ardeur à ses spéculations philosophiques.

On a vu plus haut que, jeune encore, Ibn Gabirol avait déjà examiné les problèmes les plus élevés qui préoccupent la raison humaine. Quand il eut retrouvé sa liberté d'esprit, il reprit l'étude de ces questions difficiles. Le devoir, la substance et l'origine de l'âme, la vie future, Dieu et son essence, la création, tels étaient les sujets habituels de ses méditations. Il les traita en partie dans un poème écrit sous forme de prière et appelé Kéter Malkout, qui est d'une élévation de pensée et d'une vigueur d'expression incomparables. Sans doute, les idées d'Ibn Gabirol ne sont pas nouvelles, elles ont déjà été exprimées longtemps avant lui. Mais il eut le mérite de coordonner des idées éparses et de les réunir en un tout systématique, qu'il exposa dans un ouvrage écrit en hébreu et intitulé Mequor Hayyim, Fons Vitæ Source de la Vie. La philosophie, chassée autrefois d'Athènes par un empereur romain et, depuis, dédaignée ou du moins restée inconnue en Europe, avait dû chercher un refuge en Asie. Ce fut Ibn Gabirol, le penseur juif, qui le premier la transporta de nouveau en Europe; il lui éleva un autel en Espagne.

A la fois poète et philosophe comme Platon, Ibn Gabirol, à l'exemple de son illustre devancier, exposa ses idées dans des dialogues. Il développa son système dans un entretien animé entre un maître et son élève, et il évita ainsi la sécheresse et l'aridité inhérentes à l'examen de questions métaphysiques.

Dans les ouvrages philosophiques d'Ibn Gabirol, rien n'est particulièrement juif, rien ne révèle les croyances de l'auteur. Aussi ses travaux eurent-ils peu de retentissement et, par conséquent, peu d'influence chez les Juifs. Par contre, ils excitèrent un vif intérêt parmi les Arabes et les scolastiques chrétiens. Une année après son apparition, la Source de la Vie fut traduite en latin par un prêtre chrétien et un juif baptisé. Parmi les maîtres de la scolastique chrétienne, les uns adoptèrent ses idées, les autres les combattirent, tous en tinrent compte. La Cabbale même lui emprunta plus tard certaines conceptions. Ibn Gabirol est connu chez les chrétiens sous le nom d'Avicebrol ou Avicebron.

Un autre philosophe juif de cette époque, Bahya (Behaya) ben Joseph ibn Pakouda (Bakouda), suivit une autre voie qu'Ibn Gabirol. D'une foi ardente et d'une moralité austère, Bahya était une de ces personnalités à l'âme énergique, aux mœurs graves et pures, qui opéreraient facilement une révolution religieuse s'ils y étaient aidés par les circonstances. Il fonda une morale théologique du judaïsme d'une grande originalité et l'exposa en arabe dans un ouvrage qu'il appela Guide pour les devoirs des cœurs. Dans ce livre animé d'un souffle de profonde piété, l'auteur enseigne que dans la pratique de la religion, la pensée intime, le sentiment, importe seul, parce que seul il conduit à une vie véritablement sainte et pénétrée de la crainte de Dieu. Exégèse biblique, grammaire, poésie, philosophie spéculative, toutes ces sciences, toutes ces recherches qui préoccupaient alors les esprits au plus haut point, n'étaient pour Bahya que des objets secondaires, à peine dignes d'une attention sérieuse ; même l'étude du Talmud ne présentait à ses yeux qu'une importance médiocre. Il voulait que le judaïsme eût surtout sa place dans les cœurs, et pour lui les obligations imposées par la conscience étaient bien supérieures aux pratiques prescrites par la Loi. A l'exemple des docteurs pagano-chrétiens des premiers siècles, il divisait le judaïsme en deux parties : les lois religioso-morales et les lois cérémonielles. Ces dernières lui paraissaient naturellement d'un caractère moins élevé que les obligations purement morales.

Entraîné par ses aspirations vers Dieu et par son amour de la religion, telle qu'il l'entendait, Bahya arriva à considérer l'ascétisme, avec ses mortifications et ses austérités, comme le suprême degré de la sagesse humaine. A son avis, le judaïsme prescrit la sobriété et l'abstinence. Depuis Hénoc jusqu'à Jacob, dit-il, les patriarches n'eurent pas besoin d'être astreints à la tempérance par des lois spéciales, parce que chez eux l'esprit triomphait toujours de la chair. Ces lois devinrent seulement nécessaires après que le peuple juif, corrompu par son séjour en Égypte et les riches dépouilles trouvées plus tard dans le pays des Cananéens, se fut laissé séduire par les jouissances matérielles. De là l'utilité de l'institution du naziréat.

A mesure que le peuple dégénérait, des particuliers, notamment les prophètes, se sentaient portés à renoncer à toute relation sociale et à toute occupation pour se retirer dans la solitude et mener une vie contemplative. Cet

exemple ne peut sans doute pas être suivi par tous, car il faut dans la société des hommes qui travaillent et agissent. Mais il est nécessaire qu'il y ait une classe d'hommes contemplatifs, séparés du monde (Peruschim) et enseignant au reste des humains à modérer leurs appétits et à vaincre leurs passions.

Comme on voit, Bahya avait des tendances à exalter le monachisme, tendances qui régnaient au moyen âge chez les musulmans comme chez les chrétiens. Quoique familiarisé avec la philosophie, il aurait vécu dans la retraite du cloître et l'immobilité de la contemplation, si le judaïsme rabbanite n'était pas absolument contraire à une telle exagération.

Parmi les figures si originales de la première période rabbinique, se trouve un savant dont les idées offraient un danger réel pour le judaïsme. C'était Abou-Abraham Isaac ibn Kastar ben Jasus, connu comme auteur sous le nom de Yitshaki et célèbre, même chez les Arabes, par ses connaissances médicales et philosophiques. Originaire de Tolède (né en 982 et mort en 1057), il était le médecin de Moudjahid et de son fils Ali Ikbal Addaula, princes de Dénia. Il écrivit une grammaire hébraïque, sous le titre de Recueil, et un autre ouvrage qu'il appela Sefer Yitshaki et où il exposait des idées excessivement hardies sur la Bible. Ainsi, selon lui, le chapitre de la Genèse qui parle des rois iduméens n'est pas de Moïse, mais a été interpolé quelques siècles plus tard. Affirmation audacieuse pour l'époque, et qui n'a été reprise que dans les temps récents.

Samuel ibn Nagrela, l'orgueil du judaïsme espagnol, qui, selon l'expression de son biographe, était ceint de la quadruple couronne de la science, de la naissance, de la gloire et de la bonté, mourut en 1055, sincèrement regretté et pleuré de ses contemporains. Il fut enterré près de la porte d'Elvire, à Grenade, et son Cils lui érigea un magnifique mausolée. Ibn Gabirol composa en son honneur ce quatrain :

Tu résides dans mon cœur,
Ton nom y est gravé à jamais.
Là, je te cherche et là je te trouve,
Je suis attaché à ton souvenir comme à mon âme.

Abou Housseïn Joseph ibn Nagrela (né en 1031) succéda à son père dans toutes ses dignités. Il fut nommé vizir par le roi Badis,. et quoiqu'il eût alors à peine vingt ans, la communauté juive lui conféra le titre de rabbin et de chef (naguid). Instruit par des savants juifs que son père avait fait venir de divers pays, versé dans la littérature arabe, Joseph montra de bonne heure une grande maturité d'esprit. Quand il se maria à dix-huit ans, il ne choisit pas sa femme parmi les riches et les notables d'Andalousie, il alla la chercher dans une famille pauvre mais vertueuse et universellement respectée, celle de Nissim, de Kairouan. Possesseur d'une grande fortune, occupant une brillante position, jeune et beau, Joseph menait cependant une existence simple, qui formait un contraste frappant avec la vie somptueuse de la noblesse. Il dirigeait avec dévouement et indépendance les affaires de l'État et, comme son père, il protégeait les poètes et les écrivains juifs, était à la tête d'une école et enseignait le Talmud. Sa générosité s'exerçait également envers les poètes arabes, qui célébraient ses louanges. Quand les deux fils du dernier gaon de Babylonie, qui

descendaient d'un exilarque, arrivèrent en Espagne, le jeune ministre leur fit un excellent accueil et les établit à Grenade.

En deux points, cependant, Joseph différait de son père : il n'avait ni sa prudence ni son affabilité. Ainsi il nommait trop facilement ses coreligionnaires à des fonctions publiques, et il se montrait orgueilleux envers ses subordonnés ; il eut ainsi souvent l'occasion d'irriter la population berbère de Grenade. A la suite de divers incidents, cette colère se changea en une haine violente. Balkin, l'héritier du trône, qui avait eu des rapports très tendus avec Joseph, mourut subitement, et l'on crut à un empoisonnement. Le roi Badis fit alors mettre à mort quelques serviteurs et quelques femmes du prince (1064), mais le peuple accusa Joseph seul de ce crime. Un autre incident fit perdre à Joseph les faveurs de son maître. Les Berbères et les Arabes se haïssaient réciproquement, et chaque ville qui contenait des représentants des deux races était divisée en deux camps opposés. Un jour, le roi Badis apprit qu'à la suite d'un complot ourdi par le roi de Séville et les Arabes, le gouverneur berbère de Ronda avait été assassiné. Hanté par la crainte de subir le même sort, il conçut le projet diabolique de faire exterminer par son armée tous les Arabes de Grenade, pendant qu'ils seraient réunis le vendredi à la mosquée. Joseph, informé par le roi de sa résolution, lui en montra les fâcheuses conséquences et lui fit comprendre que, même en cas de réussite, il en résulterait pour l'État de graves dangers. Les Arabes des États voisins, lui dit-il, marcheront tous contre ton royaume pour venger la mort de leurs frères. Déjà, je vois des milliers de glaives s'abattre sur ta tête et l'armée ennemie ravager notre pays. Rien n'y fit, Badis persista dans son projet. Décidé à épargner à son maître, même contre sa volonté, un crime et une grave faute politique, Joseph fit avertir secrètement les notables arabes de ne pas se rendre le vendredi suivant à la mosquée. Ceux-ci comprirent à demi-mot. Au jour fixé, tout était prêt pour le massacre, quand les espions de Badis vinrent lui rapporter qu'il ne se trouvait à la mosquée que des Berbères et des Arabes de la basse classe. Irrité de voir échouer son complot, Badis s'en prit à Joseph et lui reprocha d'avoir trahi son secret. Le ministre eut beau protester de son innocence, il ne parvint pas à convaincre le roi. Depuis ce moment, Joseph, tout en restant ministre, n'avait plus la confiance de son souverain.

Rendus perspicaces par la haine, les ennemis de Joseph s'aperçurent bien vite que sa situation était devenue moins solide à la cour et que le moment était venu de l'attaquer, lui et ses coreligionnaires. Les plus odieuses calomnies étaient répandues contre lui. Un poète musulman, Abou Ishak al Elviri, prépara la voie, aux violences populaires en publiant contre les Juifs un poème passionné dont voici un passage :

> Dis aux Sinhagites, aux puissants, aux lions du désert : Votre souverain a péché, il a conféré des honneurs aux mécréants, il a nommé un juif son ministre au lieu d'élever un croyant à cette dignité. Aussi les Juifs conçoivent-ils les plus folles espérances, ils se conduisent en maîtres et traitent les musulmans avec orgueil. A mon arrivée à Grenade, j'ai remarqué que les Juifs sont tout-puissants et qu'ils se partagent entre eux la capitale et les provinces. Partout règne un de ces maudits.

Ces vers haineux étaient bientôt dans la bouche de tous les musulmans de Grenade. La mort de Joseph était résolue, on n'attendait qu'un prétexte pour attenter à sa vie.

Ce prétexte fut fourni par l'incursion des soldats d'un souverain voisin, Almotassem, prince d'Almeria, qui venaient envahir Grenade. On répandit aussitôt le bruit que Joseph était vendu à Almotassem et qu'il avait promis à ce monarque de lui livrer le pays. Des Berbères, suivis de la plus vile populace, se précipitent un samedi soir vers le palais de Joseph, en forcent l'entrée, tuent le ministre juif et mettent le cadavre en croix hors de la porte de Grenade. C'est ainsi que mourut l'infortuné ministre, à l'3âe de trente-cinq ans (9 Tebet = 30 décembre 1066). Ce premier crime surexcita la fureur de la populace, qui résolut d'exterminer tous les Juifs de Grenade. Plus de quinze cents familles trouvèrent ainsi la mort, et leurs maisons furent détruites. Parmi les quelques Juifs qui purent échapper au massacre et se réfugier à Lucéna, se trouvaient la femme et le fils de Joseph. La bibliothèque de ce dernier fut en partie détruite, en partie vendue. La mort des martyrs de Grenade et du ministre juif produisit dans toute l'Espagne juive, une profonde et douloureuse impression. Même un poète arabe, Ibn Alfara, consacra une élégie à la malheureuse fin de Joseph. Dénoncé à la cour d'Almeria, où il vivait, pour les regrets qu'il avait exprimés sur la mort de Joseph, il fut hautement approuvé par le roi d'avoir eu la noblesse de pleurer un Juif mort, à une époque où tant de musulmans dénigrent leurs coreligionnaires vivants.

Les troubles de Grenade étaient le premier mouvement dirigé contre les Juifs, depuis que les musulmans dominaient en Espagne. Cette persécution semble avoir duré un certain temps, car les Juifs de tout le royaume furent contraints de vendre leurs immeubles et de s'expatrier. Heureusement, les souverains des divers royaumes de l'Espagne étaient jaloux les uns des autres, et quand les Juifs étaient persécutés par un de ces princes, ils recevaient un accueil bienveillant de l'autre. C'est ainsi que Joseph ibn Migasch Ier, expulsé de Grenade, fut nommé à un poste élevé par Almouthadid, roi de Séville, et qu'un autre prince, le roi Almouktadir Billah, de Saragosse, avait comme vizir un autre Juif, Abou Fadhl Hasdaï. Ce ministre (né vers 1040) était le fils du poète Joseph ibn Hasdaï, le rival d'Ibn Gabirol. Lui-même était également poète, mais il était aussi versé dans les sciences et s'occupait de musique et surtout de philosophie.

Peu de temps après la persécution de Grenade, mourut Ibn Gabirol. Dans ses dernières années, il s'était renfermé de plus en plus dans ses tristes pensées et sa sombre mélancolie. Ses dernières compositions sont des élégies sur la destinée cruelle des Juifs : Hélas ! s'écrie-t-il, l'esclave gouverne les fils de rois ! Depuis mille ans, Israël est exilé et ressemble à l'oiseau qui gémit dans le désert. Où est le grand-prêtre qui lui annonce enfin la délivrance ? — Nos années, dit-il encore, passent dans la misère et dans l'affliction nous attendons la lumière et nous sommes plongés dans les ténèbres et l'avilissement. Des esclaves sont nos maîtres. Après avoir erré dans bien des villes, il mourut à Valence en 1069 ou 1070, à peine âgé de cinquante ans. A en croire une légende, un poète arabe, jaloux de son talent, l'aurait tué et enterré sous un figuier. Cet arbre aurait alors produit des fruits en si grande abondance qu'il aurait attiré l'attention sur lui. C'est ainsi que le crime aurait été découvert.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre III — Les cinq Isaac et Yitshaki — (1070-1096)

Troublés un instant dans leur sécurité par les désordres de grenade, les Juifs d'Espagne se remirent rapidement de cette alerte. Cette persécution fut, du reste, un fait isolé. Les rois et les émirs des autres parties de l'Espagne continuaient à appeler à leur cour des Juifs habiles et intelligents, à leur confier la direction des affaires et à laisser à la population juive les mêmes droits qu'à leurs autres sujets. A l'exemple des princes musulmans, les rois chrétiens nommaient également des Juifs aux fonctions publiques et utilisaient leur intelligence, leur activité et leur dévouement. Les Juifs ne perdirent donc rien de leur influence, au début, par suite de l'affaiblissement progressif des États musulmans et de la prépondérance de plus en plus grande de l'élément chrétien. A l'ombre de la croix comme sous la domination du croissant, ils pouvaient se livrer librement à la culture des sciences et de la poésie. Il est à remarquer, néanmoins, qu'après la mort de Samuel ibn Nagrela et d'Ibn Gabirol, la poésie, l'exégèse, la linguistique et la philosophie, tout en ayant de zélés partisans, durent céder le pas à l'étude du Talmud. C'est surtout la partie dialectique du Talmud qui fut remise en honneur et cultivée de nouveau avec ardeur en Espagne, en Afrique et en France.

Des six principaux maîtres qui dirigèrent le mouvement talmudique pendant la seconde période rabbinique, cinq s'appelaient Isaac et le sixième se nommait Yitshaki. C'étaient Isaac ibn Albalia, investi également de fonctions politiques, Isaac ibn Giat et Isaac ben Reuben, tous deux pontes liturgiques en même temps que talmudistes, Isaac ibn Saknaï, moins remarquable que les précédents, Isaac Alfasi et Salomon Yitshaki, créateurs tous les deux d'une méthode d'enseignement supérieure à celle des gaonim.

Isaac ben Baruch Albalia, prétendait descendre d'un émigré de Jérusalem, nommé Baruch, que Titus aurait envoyé à Mérida pour organiser la fabrication de la soie en Espagne. La famille des Albalia se rendit plus tard à Cordoue. Dès son enfance, Isaac (né en 1035 et mort en 1094) se montra passionné pour l'étude, et plus tard il partagea son temps entre l'astronomie, les mathématiques, la philosophie et le Talmud. Protégé par Samuel ibn Nagrela et son fils Joseph, il recevait de ce dernier des subsides considérables. Il résida tantôt à Grenade, auprès de son Mécène, tantôt à Cordoue, sa ville natale. A l'âge de trente ans, Isaac ibn Albalia avait déjà commencé à écrire un commentaire pour expliquer les passages difficiles du Talmud. Il composa en même temps un traité astronomique sur les calculs du calendrier juif, qu'il dédia à Joseph ibn Nagrela (vers 1065).

Pendant qu'il résidait à Cordoue, où il était venu chercher un refuge lors des persécutions de Grenade, il se fit connaître et apprécier du prince Aboulkassim Mohammed, et quand celui-ci devint roi de Séville, il nomma Ibn Albalia son astronome ou plutôt son astrologue. Il était, en effet, moins désireux de favoriser les observations astronomiques que de connaître l'avenir d'après la marche des astres. Isaac ibn Albalia, comme d'autres ministres juifs, fut placé eu qualité d'administrateur et de rabbin à la tête de toutes les communautés de Cordoue et reçut ainsi le titre de prince (nassi). Grâce à son influence et à son savoir, Séville, comme précédemment Cordoue et Grenade, devint le centre du judaïsme espagnol. Un autre Juif, Ibn Mischal, était également au service du roi de Séville, qui lui confiait des missions diplomatiques.

On sait peu de chose d'Isaac ben Juda ibn Giat. Né à Lucéna (vers 1030) d'une famille riche et considérée, il fut également protégé par les deux Ibn Nagrela et conserva un souvenir reconnaissant de leurs bienfaits. Après la fin tragique de Joseph, il essaya de faire nommer son fils Abounassar Azaria au rabbinat de Lucéna. Azaria mourut avant que ses démarches n'eussent abouti ; il fut alors nommé lui-même rabbin de cette ville. Il mourut en 1089.

Isaac ben Reuben Albargueloni avait quitté de bonne heure Barcelone, où il était né en 1043, pour se rendre dans la ville maritime de Denia. Là, il se consacra à l'étude du Talmud. Il était âgé de trente-cinq ans quand il traduisit en hébreu le traité arabe de Haï sur le droit commercial talmudique. Plus tard, à un âge très avancé, il composa lui-même un livre sur le droit civil du Talmud. Il était également poète et écrivit des azharot, où il émaillait très habilement ses vers de citations bibliques et faisait des jeux de mots piquants et spirituels.

Quand Isaac Albargueloni vint s'établir à Denia, Isaac ben Moïse ibn Saknaï quitta cette ville, probablement parce que la réputation du nouvel arrivant le mettait dans l'ombre. Il se rendit à Pumbadita, où il enseigna avec le titre de gaon. Triste retour des choses ! C'est l'Occident, autrefois totalement subordonné aux académies babyloniennes, qui envoyait à Pumbadita, au berceau de l'enseignement talmudique, un homme sans notoriété en Espagne, et que les Babyloniens considéraient comme une autorité.

Le dernier des cinq Isaac était bien supérieur aux quatre autres. Né en 1013 à Kala-ibn-Hammad, près de Fez, Isaac ben Jacob Alfasi ou Alkalaï eut pour maîtres les dernières autorités talmudiques d'Afrique, Nissim et Hananel. Après la mort de ces rabbins (vers 1050), il était le seul représentant de la science talmudique dans l'Afrique occidentale. Esprit original et pénétrant, il délaissa les sentiers battus pour chercher des voies nouvelles. Comme le Talmud a souvent pour une même question des solutions diamétralement opposées, on avait pris l'habitude, dans la pratique, de suivre les explications des gaonim. Alfasi entreprit de trouver pour tous les cas des décisions certaines dans le Talmud même, et dans ce but il expliqua les textes talmudiques avec une sagacité étonnante, mettant de cité tout ce qui lui paraissait douteux ou accessoire pour ne conserver que les passages qui avaient un caractère de certitude et étaient utiles pour la pratique. C'est ainsi qu'il composa un code (Halakot), attaqué de son vivant, mais qui fut ensuite adopté par le judaïsme tout entier. Celte oeuvre fit oublier tous les travaux analogues publiés dans le

cours des trois siècles précédents depuis le gaon Yehudaï ; elle rendit célèbre le nom d'Alfasi plus peut-être en Espagne que dans l'Afrique, sa patrie.

En même temps qu'Alfasi, vivait en France un savant talmudiste, esprit aussi pénétrant et aussi original que lui, plus étendu, mais moins hardi et moins impartial. C'était Salomon Yitshaki, connu sous le nom de Raschi, et né à Troyes (Champagne) en 1040. Sa mère était la sœur de ce Simon ben Isaac connu par ses poésies liturgiques et les services qu'il rendit à la communauté de Mayence, et son père était très versé dans le Talmud. Quoiqu'il fût né et élevé au milieu de talmudistes, Raschi, pour augmenter son instruction, alla fréquenter les écoles de Mayence, Worms et Spire. Comme autrefois Akiba, il quitta sa femme et sa famille pour se rendre au loin et se consacrer entièrement à l'étude. De temps à autre, sans doute aux jours de fête, il retournait auprès de sa femme, mais se rendait ensuite de nouveau aux écoles allemandes, ou plutôt, comme on les appelait alors, lorraines. A vingt-cinq ans, il s'établit définitivement à Troyes (1064), où il était tout étonné, dans sa modestie, d'être déjà considéré comme un maître. Isaac Hallévi lui écrivit à cette époque : Tu illustres ta génération. Puisse Israël produire beaucoup d'esprits tels que toi !

Raschi fut nommé rabbin de Troyes et des environs, mais il ne tira aucun profit de cette dignité. Dans un temps où, d'après le témoignage d'un écrivain chrétien, aucun ecclésiastique ne pouvait être nommé évêque ou abbé s'il ne possédait une grande fortune, où on louait et admirait surtout les prêtres qui avaient les plus riches habits et la meilleure table, dans ce même temps les rabbins auraient cru agir contrairement à l'honneur et à la religion s'ils avaient retiré de leurs fonctions le moindre avantage pécuniaire. Le rabbin ne devait pas être seulement le plus instruit, mais aussi le plus vertueux de sa communauté, il devait mener une vie simple, modeste, et donner l'exemple du désintéressement et de la bonté. Sous tous les rapports, Raschi était certainement l'idéal du rabbin. Aussi inspirait-il à tous ses coreligionnaires de France et d'Allemagne le plus profond respect.

Après la mort des talmudistes lorrains (vers 1070), les disciples allemands et français affluèrent en grand nombre à l'école de Raschi, à Troyes. Le maître leur enseignait la Bible et le Talmud, il savait rendre clairs les passages les plus difficiles, et on a pu dire avec raison que, sans Raschi, le Talmud de Babylone aurait été négligé autant que celui de Jérusalem. Les explications que, sous le nom de Commentaire (Kontros), il écrivit dans la langue talmudique sur presque tous les traités du Talmud, sont des modèles de simplicité, de netteté et de précision ; elles sont utiles au commençant comme à l'homme instruit. Ce commentaire est vraiment une œuvre artistique dans son genre. Aussi éclipsa-t-il bien vite les commentaires de Guerschom et des autres talmudistes.

Outre ses explications sur le Talmud, Raschi écrivit également un commentaire sur la plupart des livres bibliques. Grâce à son tact, son bon sens et son instinct de la vérité, il rencontrait presque toujours la signification juste des mots et des versets. Mais souvent il suivait l'interprétation aggadique, parce qu'il prenait au sérieux les explications fantaisistes que le Talmud et les recueils d'aggadot donnent de certains versets. Il sentait cependant confusément que, plus d'une fois, le sens réel du texte (Peschat) était en contradiction avec l'interprétation aggadique (Derasch). Dans sa vieillesse, ce sentiment était

devenu chez lui plus net et plus vif, car il recommanda à son petit-fils de modifier son commentaire biblique, de façon à rendre ses explications conformes au sens naturel du texte. Raschi était bien supérieur aux commentateurs chrétiens de son temps, qui admettaient gravement que l'Écriture Sainte pouvait être interprétée de quatre manières différentes.

Les commentaires de Raschi sont d'autant plus remarquables que le savant de Troyes ignorait la plupart des travaux exégétiques de l'école espagnole. Il connaissait bien en partie les écrits de Menahem ben Sarouk et de Dounasch, dont il adoptait toutes les idées, mais les ouvrages de Hayyoudj et d'Ibn Djanah, écrits en arabe, lui étaient totalement inconnus. De là, souvent, des singularités, des maladresses et des obscurités dans ses observations grammaticales. Mais, en dépit de quelques points faibles, le commentaire de Raschi est devenu tellement populaire que, pendant longtemps, il était considéré par une partie des Juifs comme une annexe indispensable du texte biblique et qu'à son tour il a été longuement commenté.

Raschi ne laissa pas de fils ; il eut trois filles, dont l'une savait assez bien l'hébreu pour pouvoir lire à son père, tombé malade, les consultations talmudiques qui lui étaient adressées et y répondre sous sa dictée. Ces trois filles épousèrent toutes des talmudistes distingués. L'un d'eux, Meïr, de Ramerupt (près de Troyes), eut trois fils remarquables, s'inspirant, comme les autres membres de la famille, de l'esprit de leur aïeul.

Sous l'influence de Raschi et de son école, la Champagne devint le centre de l'enseignement talmudique. Les savants français furent recherchés jusqu'en Espagne, et ce dernier pays dut partager désormais avec la France la direction du judaïsme. L'Espagne resta bien le pays classique de la poésie hébraïque, de la linguistique, de l'exégèse et de la philosophie, mais, pour la connaissance du Talmud, elle dut céder la palme à la France.

En Italie, on ne trouvait à cette époque ni poètes, ni savants juifs. Le seul Italien de ce temps qui occupe un certain rang dans la littérature juive est Nathan ben Yehiel, de Rome. Il composa (vers 1101), sous le titre d'Aroukh, un lexique talmudique. Cette œuvre, plus complète que les travaux antérieurs de ce genre, ne présente aucune originalité ; c'est une compilation, tirée d'écrits plus anciens.

C'est vers cette époque qu'on commence à trouver des traces certaines de Juifs dans l'Europe orientale. Il en existait, au Xe siècle, en Bohème, en Moravie et en Pologne. A en croire la communauté de Prague, elle serait une des plus anciennes agglomérations juives de l'Europe, et elle appuie sa prétention sur l'inscription d'une pierre tumulaire qui remonterait à un siècle avant le christianisme. Qui prouve trop ne prouve rien. C'est seulement à partir du r siècle qu'on trouve sûrement des Juifs en Bohème, où ils possédaient même des esclaves chrétiens. D'après une lettre d'une princesse de Moravie, les habitants juifs du faubourg de Prague et du village de Wyssegrad passaient pour être particulièrement riches. Cette princesse écrivit en effet à son beau-frère, avec lequel elle était en hostilités : Espères-tu trouver chez nous des gens riches ! Tu en rencontres un plus grand nombre dans ton propre pays. Le faubourg de Prague et Wyssegrad sont habités par des Juifs excessivement opulents. En

Moravie, il y avait également des Juifs au XIe siècle. Un d'eux, appelé Podiva, fit construire près de Lundenbourg, sur les frontières de la Moravie et de l'Autriche, un château fort auquel il donna son nom. Enfin, dans le royaume nouvellement constitué de la Pologne, notamment à Gnesen, la capitale, les Juifs, tout en vivant sous des souverains chrétiens, pouvaient, comme en Bohème, posséder des esclaves chrétiens.

Mais si, au point de vue matériel, la situation des Juifs de l'Europe orientale était satisfaisante, leur culture intellectuelle laissait à désirer. Ils ne semblaient même posséder parmi eux aucun talmudiste. Ce n'est qu'un siècle plus tard que l'histoire mentionne quelques rares talmudistes de la Bohème, de la Pologne et de la Russie.

Il se préparait alors, dans l'Europe occidentale, des événements qui devaient modifier profondément la situation des Juifs de cette région : c'était la conquête de l'Espagne par les chrétiens et la première croisade contre les musulmans de l'Orient. Ces guerres furent douloureuses pour les Juifs et très préjudiciables à leurs études. En Espagne, les Juifs furent mêlés assez activement aux événements. Ils ne prévoyaient pas qu'en contribuant, dans ce pays, à la destruction de l'islamisme et au développement de la puissance chrétienne, ils aidaient à creuser la mine qui devait faire sauter plus tard leurs descendants.

Ce fut Alphonse VI, l'habile et vaillant roi de Castille, qui porta les premiers coups aux musulmans d'Espagne. Esprit très souple et très adroit, il vit de suite qu'il ne pourrait conquérir les États mahométans qu'en semant la division parmi eux et en les affaiblissant les uns par les autres. Pour atteindre son but, il avait besoin de diplomates intelligents et expérimentés, qu'il ne pouvait trouver que parmi les Juifs. Ses chevaliers étaient trop grossiers et ses bourgeois trop ignorants pour réussir dans ces missions délicates, auprès des cours spirituelles, élégantes, instruites, de Tolède, de Séville et de Grenade. Seuls les Juifs comprenaient assez bien la langue arabe, avec ses finesses et ses subtilités, étaient assez au courant de la littérature arabe et avaient des manières d'une noblesse et d'une aisance suffisantes pour plaire à des princes musulmans. C'était donc parmi eux qu'Alphonse VI choisissait ses ambassadeurs. Tel fut Amramben Isaac ibn Shalbib, d'abord médecin, plus tard secrétaire intime et conseiller influent du roi de Castille. Un autre conseiller juif d'Alphonse fut Cidellus, qui avait toute la confiance du souverain et pouvait lui parler avec plus de franchise et de liberté qu'aucun des nobles et des grands d'Espagne. Étranger à la bigoterie et au fanatisme, le roi Alphonse ne se bornait pas à favoriser un petit nombre de Juifs, il accordait à tous, dans ses États, les mêmes droits qu'aux autres Espagnols, et les admettait aux fonctions publiques. Il est vrai qu'à côté de la législation wisigothe, qui traitait les Juifs en parias, il s'était déjà établi, avant Alphonse VI, des coutumes (fueros) plus douces, qui assuraient les mêmes droits aux chrétiens, aux Juifs et aux musulmans d'une même ville ou d'une même province. Hais le roi de Castille érigea ces diverses coutumes en lois de l'État, effaçant ainsi les derniers vestiges des institutions wisigothes.

A Worms également, les Juifs jouissaient à cette époque des mêmes droits que les autres habitants. Le malheureux empereur Henri IV leur avait accordé

cette faveur ou plutôt cet acte de justice, parce qu'au milieu de toutes les trahisons dont il était enveloppé et des outrages dont L'abreuvaient nobles et prélats, il n'avait rencontré de dévouement, d'affection et de fidélité qu'auprès des Juifs de Worms. Ceux-ci s'étaient joints en armes aux chrétiens de la ville pour défendre leur empereur. Henri IV les en récompensa en les traitant avec équité.

Mais que devenait la prétendue malédiction qui, d'après l'Église, devait peser éternellement sur les Juifs, si ceux-ci vivaient tranquilles dans des pays chrétiens ? Aussi le chef suprême du christianisme, le pape Hildebrand qui, sous le nom de Grégoire VII, bouleversa toute l'Europe, se mit-il à l'œuvre pour faire cesser un tel état de choses. Lui, le maître des maîtres, qui voyait ramper à ses pieds peuples et souverains, il jugeait nécessaire d'humilier les faibles Juifs et de les faire mettre hors la loi dans les contrées où ils étaient aimés et estimés ! Au concile de Rome (1078), où, pour la seconde fois, il lança l'anathème contre les ennemis de la papauté, il défendit par une loi canonique d'admettre les Juifs à des emplois publics ou de leur assurer une autorité quelconque sur des chrétiens. Cette ordonnance visait spécialement la Castille. Car en 1080, le pape adressa au roi Alphonse VI un mandement dont voici un extrait : Nous considérons comme une obligation de t'exprimer nos vœux pour les progrès constants de ta gloire, mais en même temps il est de notre devoir d'appeler ton attention sur les fautes que tu commets. Nous invitons ton Altesse à ne plus permettre désormais que des Juifs exercent quelque pouvoir sur des chrétiens. Subordonner des chrétiens à des Juifs et les soumettre à leur jugement, c'est opprimer l'Église de Dieu et exalter la Synagogue de Satan. On méprise le Christ lui-même en cherchant à plaire à ses ennemis.

En Angleterre, la voix de Grégoire VII trouva de l'écho. Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre et duc de Normandie, défendit aux Juifs de posséder des serfs chrétiens et d'engager des nourrices chrétiennes. Mais Alphonse de Castille, préoccupé de projets très graves, ne se souciait pas de mettre, en pratique, dans son royaume, les décrets du concile de Rome, et il conserva ses conseillers juifs. Il cherchait à ce moment à s'emparer du royaume de Tolède. Pour réussir dans son entreprise, il sentait qu'il était nécessaire de détacher du roi de Tolède les princes des contrées voisines et d'obtenir leur neutralité ou leur appui. Grâce à l'habileté de ses diplomates juifs, il put contracter une alliance avec Almoutamed ibn Abbad, le vaillant roi de Séville, et conquérir la vieille et importante cité de Tolède (1080). Il laissa aux Juifs de cette ville les libertés dont ils jouissaient sous le roi vaincu Yahya Alkader.

Après ce premier succès, Alphonse sentit grandir son ambition, et il aspira à conquérir étalement le royaume de Séville. Jetant subitement le masque, il chargea un de ses conseillers, le Juif Isaac ibn Schalbib, de soumettre de sa part à son ancien ami Almoutamed des propositions telles que le roi de Séville ne pouvait les accepter sans déshonneur. Pour donner plus d'autorité à ses paroles, Ibn Schalbib, sur l'ordre de son souverain, se fit accompagner de cinq cents chevaliers chrétiens. Cette mission lui coûta la vie, car les propositions dont il était porteur indignèrent tellement Almoutamed que, violant le droit des gens, il le fit tuer et mettre en croix et jeta son escorte en prison.

A la suite de cet incident, le roi de Séville, craignant la vengeance d'Alphonse VI, résolut, sur les conseils des autres princes musulmans, d'invoquer l'appui du vainqueur de l'Afrique du nord, du chef morabethique Youssouf ibn Teschoufin. Celui-ci répondit à l'appel, mais au lieu de la délivrance, il apporta aux princes d'Andalousie la défaite et l'asservissement. Son armée, augmentée du contingent des provinces musulmanes d'Espagne, était très nombreuse. Alphonse, de son côté, réunit des troupes considérables.

Dans les deux camps combattaient de nombreux Juifs, coiffés tous de turbans noirs et jaunes : on en évalue le nombre à quarante mille. Quand les deux armées furent en présence et que toutes les dispositions étaient prises pour livrer bataille le jour même (vendredi, 28 octobre 1086), Alphonse proposa de remettre la lutte au lundi suivant pour ne pas combattre le vendredi, ni le samedi, ni le dimanche, jours de repos des musulmans, des juifs et des chrétiens. Youssouf y consentit. Alphonse, qui n'avait fait accepter ce délai que dans l'espoir de pouvoir surprendre les musulmans, tomba subitement sur eux le vendredi même. Mais ils étaient sur leurs gardes. C'est alors que se livra la bataille de Zalaca, qui se termina à l'avantage des musulmans et où la plus grande partie de l'armée d'Alphonse fut détruite. Les Almoravides d'Afrique profitèrent seuls de cette victoire, ils humilièrent et opprimèrent à la fois les vaincus et les princes mahométans qui les avaient appelés à leur aide.

Dés lors, l'Espagne méridionale devint le théâtre de luttes sanglantes, auxquelles prirent part les Almoravides, Alphonse et le fameux chevalier Rodrigues Cid, immortalisé par les romances et le théâtre. Les Juifs souffrirent cruellement de ces guerres continuelles, mais pas plus que les autres habitants. Ils n'eurent pas à subir de persécutions religieuses. En déclarant la guerre sainte aux chrétiens, les Almoravides ne poursuivaient qu'un but politique, ils n'étaient nullement fanatiques. Sous leur domination, les Juifs de Grenade rentrèrent même eu possession des biens dont ils avaient été dépouillés vingt ans auparavant sous le règne de Badis.

Ce fut à l'époque de ces troubles qu'Isaac Alfasi, accusé sans doute d'un délit politique, fut contraint d'abandonner la ville de Kala-ibn-Hammad, où il demeurait et qui faisait partie du royaume de Youssouf, pour se réfugier en Espagne. Il s'établit à Cordoue (1088), ville qui appartenait alors à Almoutamed, dont les rapports avec Youssouf étaient extrêmement tendus. Un homme très estimé dans cette ville, Joseph ibn Schartamikasch, lui fit le plus cordial accueil. Son arrivée en Espagne produisit, du reste, une vive sensation dans tout le pays, et on le salua comme une des plus grandes autorités talmudiques. Soit par jalousie, soit parce qu'ils désapprouvaient sa manière hardie d'expliquer le Talmud, les deux principaux rabbins du sud de l'Espagne, Isaac Albalia et Isaac ibn Giat, firent une opposition violente à Alfasi. Celui-ci riposta avec vivacité, et ainsi naquit une polémique acharnée, qui dura jusqu'à la mort des deux rabbins espagnols.

Ibn Giat mourut le premier, en 1089. Alfasi le remplaça comme rabbin à Lucéna, où il réunit autour de lui de nombreux disciples. Mais il n'enseigna que le Talmud, à l'exclusion de toute autre science, se désintéressant même de la poésie hébraïque, que tous les savants cultivaient en ce temps.

Le second adversaire d'Alfasi, Isaac Albalia, perdit son emploi à la cour de Séville après la défaite de son souverain. Car Almoutamed fut battu et détrôné par son ancien allié Youssouf, qui l'emmena prisonnier en Afrique (1091). Albalia parait avoir quitté Séville après cet événement et s'être établi à Grenade; il s'éteignit dans cette ville en 1094. Sur son lit de mort, il montra une grandeur d'âme qui n'appartient qu'aux caractères vraiment élevés. Baruch, son fils, âgé de dix-sept ans, pleurait devant lui. Après ma mort, dit-il à son fils, tu te rendras auprès d'Alfasi à Lucéna, tu lui diras qu'avant de comparaître devant Dieu je lui ai pardonné tout ce qu'il a dit ou écrit contre moi, j'espère qu'il me pardonnera à son tour et recevra à bras ouverts le fils de son adversaire. Baruch obéit à son père. Alfasi embrassa le fils d'Albalia en pleurant et lui dit : Je serai dorénavant ton père. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, la confiance d'Albalia dans la générosité de son adversaire ou la noble conduite d'Alfasi.

Les Juifs sont arrivés à une période de leur histoire où ils vont subir les plus sanglantes persécutions. Avant d'aborder ce chapitre douloureux de leurs annales, il ne nous parait pas inutile de jeter un dernier et très rapide coup d'œil sur le rôle important et glorieux qu'ils jouèrent crans les dix derniers siècles qui suivirent la chute de leur État. Les empereurs romains et les souverains de la Perse avaient essayé de les exterminer ; leur haine se brisa contre la ténacité opiniâtre du peuple juif. Rome tomba, la monarchie néo-perse s'évanouit, mais les Juifs continuèrent à vivre sur les ruines de ces deux grands empires. L'Église, de persécutée devenue persécutrice, essaya ensuite de leur ravir leurs droits d'homme et de citoyen ; elle échoua dans sa tentative. A la suite de la migration des peuples, les civilisations grecque et romaine disparurent ; seule la science juive continua de briller dans l'obscurité générale. Les Juifs furent aidés et stimulés dans leur oeuvre civilisatrice par une nouvelle religion, l'islamisme, qui avait emprunté ses principes au judaïsme et conquit sur les chrétiens de vastes régions en Asie, en Afrique et en Europe.

Disséminés dans le monde entier, éparpillés dans le nord jusqu'à la mer Caspienne et à l'embouchure du Volga, dans le sud, en Afrique, jusqu'en Égypte et en Arabie, dans l'est jusqu'aux Indes, en Europe, jusqu'en Espagne, en France et en Angleterre, les Juifs, malgré cette dispersion. étaient plus unis entre eux, par suite des institutions qu'ils s'étaient données, que les divers États chrétiens et musulmans. L'étude du Talmud les avait protégés contre l'ignorance et la barbarie, avait aiguisé leur esprit et les avait ainsi rendus capables de comprendre facilement les autres sciences. Grâce à leur intelligence, ils étaient devenus dans certains pays les conseillers presque indispensables des souverains.

C'est ainsi que faibles et humbles au dehors, les Juifs avaient pu cependant échapper à la haine de l'Église et à l'intolérance de l'islamisme et continuer à cheminer dans ce sentier douloureux qui, de Jérusalem, les avait conduits à l'étranger. Plus d'une fois, les ronces du chemin leur avaient déchiré les pieds, et plus d'une fois ils recevront encore de profondes blessures. Dans la lutte gigantesque qui va s'engager entre la croix et le croissant, mettre à feu et à sang trois parties du monde et déchaîner les plus violentes passions, les Juifs auront des coups des deux côtés. Comment supporteront-ils ces nouvelles épreuves ?

La suite de cette histoire montrera comment ils sauront résister à la longue série de malheurs qui allaient les atteindre, et arriver ainsi au jour où l'on reconnaîtra enfin qu'ils sont également des hommes et doivent être traités comme des hommes.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre IV — La première croisade — Juda Hallévi — (1096-1148)

La grande lutte entre le christianisme et l'islamisme, qui eut des conséquences si funestes pour les Juifs, commença dans les, dernières années du XIe siècle. A la suite des doléances qu'un ermite, Pierre d'Amiens, fit entendre au concile de Clermont sur les misères que les pèlerins chrétiens avaient à supporter à Jérusalem, nobles, bourgeois et serfs prirent la croix pour aller délivrer le Saint-Sépulcre. Les passions les plus nobles, comme les plus viles furent mises en branle par cette entreprise, des désordres signalaient partout le passage des croisés, qui répandirent surtout la terreur parmi les Juifs d'Allemagne.

Avant les croisades, les Juifs vivaient en Allemagne dans une sécurité complète. Quand l'évêque Rudiger Huozmann, de Spire, éleva le bourg de Vieux-Spire à la dignité de ville (1084), il résolut de faciliter le développement de la nouvelle cité, en permettant aux Juifs de s'y établir et en leur accordant certains privilèges. Non seulement leur commerce était libre de toute entrave, mais ils pouvaient posséder à Neuf-Spire des fermes, des maisons, des jardins et des vignobles. Leur chef religieux ou rabbin (archisynagogus) était autorisé, comme le bourgmestre, à rendre la justice. Malgré la défense de la loi canonique et la volonté expresse du pape Grégoire VII, ils pouvaient acheter des esclaves et engager des nourrices et des domestiques chrétiens. Pour les protéger contre les attaques et les outrages de la population, l'évêque Rudiger leur assigna pour séjour un quartier spécial de la ville, qu'ils avaient le droit de fortifier et de défendre. En compensation de ces privilèges, qui leur étaient garantis pour toujours, ils payaient un impôt annuel de 3 livres et demie en or. L'empereur Henri IV avait ratifié les diverses décisions de Rudiger relatives aux Juifs.

Ce souverain, d'un caractère indécis et léger, avait à un haut degré le sentiment de la justice. Le 6 février 1095, il promulgua un édit qui défendait de baptiser de force les Juifs ou leurs esclaves, ou de les soumettre à l'épreuve du feu ou de l'eau, et qui ordonnait que les procès entre Juifs et chrétiens fussent jugés d'après le droit juif. C'est à ce moment, où leur tranquillité paraissait le

plus assurée, que fondirent sur eux avec une férocité sauvage les combattants armés pour la guerre sainte. Un illuminé avait même réveillé, à cette époque, les espérances messianiques dans le cœur des Juifs de l'Allemagne et du nord de la France, il avait calculé que, vers la fin du 256e cycle lunaire, entre 1096 et 1104, le Messie viendrait réunir les fils dispersés d'Israël et les ramener à Jérusalem. Au lieu de l'heureuse annonce de la délivrance, ils entendaient partout les clameurs sauvages des croisés : Les Juifs ont tué notre Sauveur : qu'ils se convertissent ou qu'ils meurent !

Les deux premières bandes de croisés, dirigées par Pierre l'Ermite et Gautier Sans-Avoir, ne maltraitèrent pas spécialement les Juifs, elles pillèrent tout le monde, chrétiens et juifs. Mais les autres bandes, formées du rebut de la France, de l'Angleterre, de la Lorraine et des Flandres, se préparèrent à la guerre sainte contre les musulmans en massacrant partout les Juifs. Ce fut un moine qui leur inspira cette pieuse pensée ; il leur fit accroire qu'on avait découvert, sur la tombe de Jésus, un écrit imposant aux pèlerins l'obligation de contraindre, avant tout, les Juifs à embrasser le christianisme. Les croisés adoptèrent cette idée avec enthousiasme. Les Juifs n'étaient-ils pas, comme les musulmans, des ennemis du christianisme ? Cependant, en France même, d'où la croisade était partie, les massacres furent très rares, parce que l'énergie des princes et des prélats put réprimer la fureur de leurs soldats. A Rouen seulement, ville qui appartenait alors à l'Angleterre, les croisés poussèrent par force des Juifs à l'église, et, le poignard sur la gorge, les obligèrent à choisir entre le baptême et la mort.

C'est surtout en Allemagne que les persécutions des croisés prirent un caractère de bestiale férocité. Les bandes qui pénétrèrent dans ce pays avaient pour chef un chevalier français, Guillaume le Charpentier, qui, déjà avant son départ, avait volé aux paysans les ressources nécessaires pour équiper ses troupes. On peut juger de l'intelligence de ces bandes par le trait suivant. Pour trouver le chemin de Jérusalem, ils se faisaient précéder d'une oie et d'une chèvre, qu'ils croyaient animées de l'esprit saint. Tels étaient les hommes qui allaient se ruer sur les Juifs d'Allemagne, dont le seul protecteur qui eût pu leur venir en aide, l'empereur Henri IV, était alors en Italie, occupé à se défendre lui-même.

À la seule annonce de l'approche de ces hordes. les Juifs de Trèves furent pris d'une telle frayeur que plusieurs d'entre eux égorgèrent leurs enfants et se tuèrent ensuite eux-mêmes. Des femmes et des jeunes filles se jetèrent dans la Moselle, pour échapper à leurs violences. Il y en eut qui implorèrent la protection de l'évêque Égilbert. Convertissez-vous, leur dit ce prélat, et je vous laisserai jouir en paix de votre liberté et de vos biens. Si, au contraire, vous persistez dans votre erreur, vous perdrez votre âme avec votre corps. Réunis pour délibérer, ils décidèrent, sur la proposition d'un de leurs chefs nommé Michée, d'adopter en apparence le christianisme : Fais-nous connaître rapidement, dit Michée à l'évêque, ce que nous devons croire, et protège-nous contre ceux qui nous guettent à la porte pour nous exterminer. Égilbert lut alors à haute voix le Credo chrétien, les Juifs le répétèrent et se firent ensuite baptiser. Triomphe bien peu glorieux pour le christianisme !

De Trèves les croisés se rendirent à Spire. Les Juifs de cette ville avaient Été déclarés inviolables par l'évêque et l'empereur, mais les croisés n'en tinrent nul compte. Ils commencèrent par traîner dix Juifs à l'église. Ceux-ci préférèrent la mort à l'apostasie ; ils furent tués (3 mai= 10 iyyar 1096). Le reste de la population juive chercha un refuge dans le palais de l'évêque Johansen et dans le château fort impérial. Plus humain que son collègue de Trèves, Johansen accorda sa protection aux Juifs. Il fit saisir et pendre quelques-uns des croisés. Cet acte d'énergie suffit pour arrêter les désordres.

Les bandes qui avaient attaqué Spire ne paraissent pas avoir été considérables. Avant de poursuivre leur chemin, elles attendirent de nouveaux pèlerins, et quand elles eurent été renforcées, elles marchèrent sur Worms. L'évêque Allebrand ne put ou ne voulut pas défendre les Juifs de cette ville, il offrit cependant un asile dans son palais à un certain nombre d'entre eux. La plus grande partie de la population juive resta exposée aux attaques des croisés. Elle se défendit arec vaillance, mais succomba sous le nombre. Beaucoup d'entre eux se tuèrent eux-mêmes et expirèrent au cri si souvent répété par les martyrs juifs : L'Éternel notre Dieu est Un. Des mères tuèrent leurs enfants de leurs propres mains. Après avoir pillé et détruit les demeures des Juifs, les croisés tournèrent leur fureur contre les rouleaux de la Loi, déchirant et brûlant tous ceux qu'ils trouvaient (dimanche, 23 iyyar=16 mai).

Les Juifs réfugiés au palais épiscopal y étaient depuis une semaine, quand l'évêque les menaça d'y laisser pénétrer les croisés s'ils n'acceptaient pas le baptême. Ils demandèrent un délai pour délibérer sur le parti à prendre. Le délai expiré, l'évêque ouvrit les portes. Presque tous les Juifs étaient morts; ils s'étaient tués les uns les autres. Déçus dans leur espoir de carnage, les croisés s'acharnèrent sur les cadavres, qu'ils traînèrent à travers les rues. Un petit nombre seul avait embrassé le christianisme pour échapper à la mort (dimanche, 1er siwan = 25 mai). Un jeune homme, Simha Kohen, qui avait vu égorger sous ses yeux son père et ses sept frères, voulut se venger avant de mourir. Feignant de consentir à accepter le baptême, il se laissa conduire à l'église, et là, au moment de recevoir le sacrement, il saisit un couteau qu'il avait tenu caché et tua un neveu de l'évêque.

Ce ne fut qu'après le départ des croisés qu'on put enterrer tous ces martyrs ; ils étaient au nombre de huit cents.

A Mayence, les croisés eurent à leur tête un certain comte Emmerich ou Emicho, homme sanguinaire et proche parent de l'archevêque Ruthard. Pour s'emparer plus facilement des richesses des Juifs, dont il était plus avide encore que de leur sang, il semble avoir conçu, d'accord avec l'archevêque, un pion vraiment infernal. Sous prétexte de les protéger, Ruthard offrit aux Juifs un asile dans son palais et leur demanda de lui confier leurs richesses jusqu'après le départ des croisés ; c'est ce qu'ils firent. Plus de mille trois cents Juifs étaient campés dans la cour de la demeure archiépiscopale, en proie à la plus poignante angoisse et adressant au ciel de ferventes prières. Le mardi 3 siwan (27 mai), dès l'aube, Emmerich arriva avec ses bandes et envahit la résidence de l'archevêque. Les horribles scènes de Worms se renouvelèrent alors à Mayence. Des vieillards, des femmes, des enfants s'entr'égorgèrent ou furent massacrés par leurs persécuteurs. Tous les mille trois cents Juifs qui s'étaient enfermés

dans le palais de l'archevêque périrent ; Ruthard partagea avec Emmerich les trésors qui lui avaient été confiés. Ici, comme à Worms, très peu de Juifs consentirent à recevoir le baptême. Dans un moment de trouble, un certain Isaac et ses deux filles, ainsi que son ami Uria, avaient embrassé le christianisme ; mais ils se repentirent bientôt de leur apostasie. L'avant-veille de la Pentecôte, Isaac égorgea lui-même ses deux filles, mit le feu à sa maison, puis se rendit avec Uria à la synagogue, qu'il incendia. Tous deux périrent dans l'incendie. Le feu se propagea rapidement et réduisit en cendres une grande partie de la ville.

Après Mayence, ce fut le tour de Cologne. Les croisés, sous la conduite de Guillaume le Charpentier, se réunirent autour de cette ville à la veille de la Pentecôte. Émus de pitié sur le sort qui menaçait les malheureux Juifs, les bourgeois de Cologne les accueillirent dans leurs maisons. Le lendemain, quand les croisés envahirent les maisons des Juifs, ils les trouvèrent vides. Dans leur fureur, ils brisèrent tout, portes, fenêtres, meubles ; ils s'en prenaient surtout aux rouleaux de la Loi, qu'ils déchiraient et foulaient aux pieds. C'était au matin de la Pentecôte. Un tremblement de terre qui survint ce même jour, au lieu d'effrayer les croisés et de calmer leur soif de destruction, surexcita encore leur rage, ils disaient que le ciel lui-même les aidait dans leur œuvre d'extermination. Dans la crainte que les Juifs ne pussent pas échapper plus longtemps aux coups des croisés, s'ils restaient dans la ville même, le généreux évêque de Cologne, Hermann III, dont le nom mérite d'être recommandé à la vénération de la postérité, les fit partir secrètement pour les cacher dans des villages voisins qui lui appartenaient. Ils y passèrent trois semaines, s'attendant chaque jour à être massacrés, priant et jeûnant. Le ciel resta sourd à leurs supplications. A la Saint-Jean, les croisés envahirent Neus, un des villages où les Juifs s'étaient cachés, et les y massacrèrent. De là, ils se rendirent dans les autres villages, recherchant les Juifs qui s'y étaient réfugiés et tuant tous ceux qu'ils découvraient. Un grand nombre des fugitifs cherchèrent la mort dans les étangs et les marais. Un vieillard très savant, Samuel ben Yehiel, égorgea son fils, beau et vigoureux jeune homme, au milieu d'un étang, récitant à voix haute la formule de bénédiction qu'on prononce pour un sacrifice ; la victime répondit : Amen, et tous les assistants, entonnant la profession de foi : Écoute, Israël, se précipitèrent dans l'eau.

On évalue à douze mille le nombre des Juifs tombés dans les communautés du Rhin, depuis le mois de mai jusqu'en juillet, sous les coups des croisés. Les autres avaient momentanément embrassé le christianisme ; ils espéraient qu'à son retour d'Italie, l'empereur Henri IV les reprendrait sous sa protection et leur permettrait de revenir à leur ancienne foi.

En Bohème également, se produisirent des scènes de carnage partout où les croisés rencontraient des Juifs. Dans ce pays, où le christianisme était encore moins puissant que dans d'autres contrées, les Juifs avaient joui jusqu'alors d'une entière sécurité. Leurs souffrances commencèrent avec l'arrivée des bandes de croisés. Le puissant duc de Bohème Wratislaw II, qui seul aurait pu réprimer les excès de ces forcenés, guerroyait alors loin de son pays ; les croisés avaient ainsi toute liberté pour accomplir leurs massacres. A Prague, de nombreux Juifs furent tués ; d'autres se laissèrent baptiser. L'évêque Cosmas

s'éleva en vain contre ces violences. Les croisés connaissaient sans doute mieux que le prélat les devoirs imposés par le christianisme.

Pour le bonheur des Juifs de l'Europe occidentale et l'honneur de l'humanité, la populace seule prenait part à ces massacres. Les princes, les bourgeois et, à l'exception de l'archevêque Ruthard, de Mayence, et de l'évêque Egilbert, de Spire, les prélats eux-mêmes témoignaient leur horreur pour ces crimes. Le temps n'était pas encore veau où princes, peuple et ecclésiastiques s'entendraient pour persécuter les Juifs.

Quand on apprit que les deux cent mille croisés conduits par Emmerich et Hermann avaient été honteusement battus par les Hongrois et avaient péri en grande partie, Juifs et chrétiens regardèrent cet échec comme un juste châtiment de Dieu. Un autre événement favorable pour les Juifs, fut le retour de l'empereur Henri IV, qui revenait d'Italie. Il manifesta publiquement sa compassion pour les Juifs, et, à la demande du chef de la communauté de Spire, Moïse ben Gouthiel, il autorisa tous les Juifs qui avaient reçu le baptême par contrainte à revenir au judaïsme. Ce fut une joie générale parmi les Juifs d'Allemagne. Tous les Juifs baptisés s'empressèrent de rejeter leur masque chrétien (1097).

Cette large tolérance de Henri IV irrita les représentants de l'Église, et le pape Clément III lui-même, qui devait cependant sa tiare à l'empereur d'Allemagne, lui adressa des reproches amers. Nous avons appris, lui écrivit-il, que les Juifs baptisés ont été autorisés à sortir du giron de l'Église. Pareil fait est inouï ; c'est un grand péché, et nous t'invitons ainsi que nos frères à prendre des mesures pour que la sainteté de l'Église ne soit pas souillée. Henri IV ne se préoccupa nullement de ces reproches et il continua à traiter les Juifs avec équité. Il ordonna même une enquête sur la conduite de l'archevêque Ruthard, qui s'était approprié les biens des Juifs de Mayence, et il dédommagea en partie ces derniers au détriment de l'archevêque (1098).

A la nouvelle que les Juifs baptisés d'Allemagne pouvaient revenir au judaïsme, ceux de Bohème reprirent également leur ancienne religion. Mais, dans la crainte de nouvelles persécutions, ils résolurent d'émigrer avec leurs richesses, soit en Pologne, soit dans la Pannonie (Autriche et Hongrie). En apprenant la décision des Juifs, le duc Wratislaw, qui venait de rentrer dans son pays, fit occuper leurs maisons par des soldats, réunit leurs chefs et leur déclara que tous les biens des Juifs de Bohème lui appartenaient. Quand vous êtes venus ici, leur dit-il, vous n'avez rien rapporté des trésors de Jérusalem. Vaincus par Vespasien et vendus pour un prix dérisoire, vous avez été dispersés dans le monde entier. Vous êtes arrivés nus dans ce pays, et nus vous en sortirez. Que répondre à un tel discours ? Il fallait se soumettre à la force. Les Juifs de Bohème furent ainsi dérouillés de tout ce qu'ils possédaient ; on leur laissait à peine de quoi se nourrir pendant quelques jours.

Les Juifs de Jérusalem furent maltraités, comme leurs frères de l'Europe, par les croisés. Quand Godefroy de Bouillon fut parvenu, après de longs efforts, à prendre d'assaut la ville sainte, il fit enfermer tous les Juifs, caraïtes et rabbanites, dans une synagogue et y mit le feu (15 juillet 1099). On voit que, pour Israël, le XIe siècle s'acheva dans le sang.

Pour protéger les Juifs d'Allemagne contre de nouvelles persécutions, Henri IV fit jurer, en 1103, aux princes et aux bourgeois qu'ils ne maltraiteraient pas la population juive et qu'ils la laisseraient vivre en paix. La protection impériale, très utile à l'origine, amena plus tard des conséquences fâcheuses ; elle rendit les Juifs dépendants des seigneurs, qui allaient les considérer bientôt comme leur propriété.

On a vu plus haut avec quel empressement les Juifs baptisés revinrent au judaïsme dès que les circonstances le leur permirent. Leur réadmission dans la Synagogue rencontra une vive opposition de la part des Juifs qui étaient restés fidèles, malgré tout, à leur religion et qui ne voulaient pas reconnaître les anciens apostats comme leurs frères ni s'apparenter arec eux. Ces idées étroites affligèrent Raschi, qui les combattit de toutes ses forces : Gardons-nous bien, leur dit-il, de nous éloigner de ceux qui reviennent à nous et de les humilier. Ils ne se sont faits chrétiens que par la crainte de la mort ; dès que le danger a disparu, ils se sont hâtés de retourner au judaïsme.

Une autre conséquence funeste des persécutions, fut le développement de l'esprit de mortification et de la dévotion excessive parmi les Juifs d'Allemagne. Malgré leur aversion pour le culte de leurs persécuteurs, ils lui empruntèrent néanmoins l'usage de visiter les tombeaux de leurs martyrs, qu'ils appelaient également des saints (Kedoschim), d'y faire des prières et de demander à ces saints leur intercession auprès de Dieu. À partir de ce moment, les Juifs allemands se plongèrent dans une sombre et farouche piété.

Il existait cependant un remède bien efficace contre cette tendance de s'enfermer dans des pratiques de contrition et des habitudes monacales, c'était l'étude du Talmud. Quiconque voulait se retrouver dans les dédales du Talmud, suivre sa dialectique serrée et ses raisonnements subtils, avait besoin d'une intelligence claire et d'une attention soutenue ; les talmudistes ne pouvaient pas s'endormir dans un doux mysticisme. Aussi voyait-on régner dans les écoles talmudiques une activité saine et joyeuse, on n'y connaissait ni les préoccupations affligeantes, ni les gémissements stériles, on y étudiait avec ardeur et on y oubliait les malheurs du passé et les menaces de l'avenir.

Les deux savants qui avaient donné un essor considérable à l'enseignement du Talmud moururent tous deux au commencement du XIIe siècle : Isaac Alfasi en 1103 et Raschi en 1105. Tous les deux laissèrent de nombreux disciples, qui continuèrent l'œuvre de leurs maîtres, et tous les deux furent profondément vénérés par leurs contemporains comme par la postérité. L'admiration des Juifs espagnols pour Alfasi se manifesta par des poésies élégantes et touchantes, et celle des Juifs d'Allemagne et du nord de la France pour Raschi se fit jour dans de nombreuses légendes.

Les Juifs d'Espagne pouvaient encore considérer ce beau pays comme une patrie. Même sous la domination des Almoravides, ces princes barbares qui s'étaient emparés de l'Espagne méridionale, ils vivaient dans une parfaite sécurité. Sous le règne d'Ali (1106-1143), le deuxième souverain de la dynastie des Almoravides, quelques Juifs furent même chargés par la population juive et chrétienne de percevoir les impôts, d'autres furent nommés, à la cour, à des

emplois élevés. Ainsi Abou Ayyoub Salomon ibn Almouallem, de Séville, poète très distingué, fut attaché comme médecin à la personne d'Ali et reçut le titre de prince et de vizir. Un autre médecin, Abou-I-Hassan Abraham ben Meïr ibn Kamnial, de Saragosse, vivait également à la cour d'Ali avec le titre de vizir. A en croire les poètes contemporains, Ibn Kamnial avait des sentiments élevés, était généreux et s'intéressait beaucoup au sort de ses coreligionnaires. Ce prince, disent-ils, marche sur terre, mais ses regards sont dirigés vers le ciel. Il se précipite avec la rapidité de la foudre au secours de ses semblables, ses largesses s'adressent aux étrangers comme à ses concitoyens, il consacre sa fortune à sauver ceux que le malheur a voués à la mort... Sa protection s'étend sur tous ses coreligionnaires ; il réside en Espagne, mais il vient en aide à ses frères d'Égypte et de Babylonie. Enfin, un autre Juif d'Espagne, célébré par ses contemporains, était le prince Salomon ibn Faroussal, qui se trouvait sans doute au service d'un roi chrétien. Chargé d'une mission auprès de la cour de Murcie, il fut assassiné en 1108, peu de temps avant la victoire que les musulmans remportèrent près d'Uctès sur les chrétiens. Parmi les Juifs qui occupaient, à cette époque, une situation politique, il faut encore mentionner Abraham ben Hiyya Albargueloni (né en 1065 et mort en 1136). Astronome habile, il était en quelque sorte le ministre de la police (zahib as schorta) d'un prince musulman et jouissait d'une grande autorité.

De tous les Juifs influents par leur science, leur fortune ou leur situation, qui rivaient dans ce temps en Espagne, aucun n'exerça sur ses contemporains sine action analogue à celle que Hasdaï ibn Schaprout et Samuel ibn Nagrela avaient eue autrefois, quand ils réveillèrent les intelligences assoupies et imprimèrent une puissante impulsion à l'activité littéraire de leurs coreligionnaires. Il est vrai qu'à cette époque point n'était besoin d'un chef pour maintenir et diriger le mouvement ; l'émulation qui régnait entre les savants juifs, dans toutes les sphères des connaissances, était un stimulant suffisant. Pendant la première moitié du XIe siècle, le judaïsme espagnol produisit un grand nombre d'hommes supérieurs dans tous les genres, des poètes, des philosophes et des talmudistes, dont les oeuvres étaient presque toutes parfaites. En ce temps, on ne connaissait plus parmi les savants juifs cette envie mesquine dont Menahem ben Sarouk et Ibn Gabirol eurent tant à souffrir ; cette rivalité malveillante et cette hostilité haineuse qui divisèrent Ibn Djanah et Samuel ibn Nagrela, Alfasi et Ibn Albalia. Poètes et savants se considéraient comme les membres d'une seule famille et étaient unis entre eux par les liens d'une estime et d'une amitié réciproques.

Parmi les rabbins espagnols de l'époque, presque tous disciples d'Alfasi, le plus remarquable fut, sans contredit, Joseph ibn Migasch (né en 1077 et mort en 1141). Petit-fils d'un homme qui avait joui d'une très grande considération à la cour des Abbadides à Séville, et fils d'un savant distingué, Ibn Migasch méritait certainement les éloges que le poète Juda Hallévi lui décernait pour son intelligence et son caractère. Quoiqu'il descendit d'une famille illustre et fût placé à la tête de la communauté importante de Lucéna, il resta toujours modeste, affable, plein d'indulgence. Une seule fois, cependant, il se montra très sévère, mais il s'agissait de l'intérêt supérieur d'une communauté entière.

L'Espagne était à ce moment très divisée. En Andalousie, les Arabes, anciens maîtres du pays, haïssaient leurs vainqueurs berbères et leur faisaient

une guerre incessante, tantôt sourde, tantôt ouverte. Dans le royaume de Grenade, les chrétiens qui étaient venus s'établir dans le pays conspirèrent contre leurs seigneurs musulmans, appelèrent à leur aide Alphonse d'Aragon, le conquérant de Saragosse, et lui promirent de lui livrer Grenade. Mêmes luttes intestines dans l'Espagne chrétienne. Malgré l'union contractée par Alphonse d'Aragon avec Urraca, reine de Castille, ou peut-être à cause de cette union, les Aragonais et les Castillans tenaient les uns pour le roi, les autres pour la reine, et se livraient des combats continuels. Il y avait même un troisième parti, qui soutenait le jeune infant Alphonse VII contre sa mère et son beau-père. Parfois on voyait chrétiens et musulmans combattre sous un même drapeau, tantôt contre un prince chrétien, tantôt contre un émir arabe. Les alliances se concluaient et se rompaient avec une rapidité singulière, les conspirations et les trahisons étaient très fréquentes. Les juifs ne restaient naturellement pas neutres au milieu de cette anarchie. Volontairement ou par contrainte, ils se déclaraient pour tel ou tel parti. Mais ils couraient de plus grands risques que leurs autres concitoyens. En cas d'insuccès ou de trahison, les conspirateurs chrétiens et musulmans trouvaient un refuge auprès de leurs puissants coreligionnaires. Il n'en citait pas de même pour les Juifs. Pour être forts, ils avaient besoin d'être unis. Chez eux, la discorde pouvait avoir les plus funestes conséquences, parce qu'en cas de dénonciation, ce n'est pas seulement le coupable qui aurait été puni, mais la communauté entière à laquelle il appartenait, et peut-être les Juifs de tout le pays. Aussi, quand Ibn Migasch apprit qu'un membre de la communauté de Lucéna se proposait de dénoncer un de ses coreligionnaires, le fit-il condamner à mort et lapider. L'exécution eut lieu à la fête de l'Expiation, au coucher du soleil.

A sa mort (1141), Joseph ibn Migasch laissa un fils très savant, nommé Meïr, et de nombreux disciples, entre autres Maïmoun, de Cordoue, dont le fils devait occuper un rang si brillant dans l'histoire du judaïsme.

A mesure que l'enseignement du Talmud se développait en Espagne, on s'occupait moins d'exégèse biblique et de science grammaticale. Par, contre, cette époque fut riche en poètes. Depuis que, deux siècles auparavant, Dounasch ben Labrat avait commencé à assouplir la langue hébraïque, celle-ci avait acquis une flexibilité singulière et était devenue, pour les poètes, un instrument très facile à manier. Stimulés par le succès d'Ibn Gabirol et l'exemple des Arabes, qui écrivaient même leurs lettres en vers, les Juifs espagnols voulaient presque tous devenir poètes. Quiconque ne voulait pas être réputé ignorant, devait connaître l'art de versifier. Aussi rimait-on beaucoup à cette époque. Mais toutes ces productions sont rarement animées d'un souffle poétique. Parmi les poètes de ce temps qui n'ont pas encore été nommes et qui méritent une mention, on peut citer Moïse ibn Ezra, Juda ibn Giat, Juda ibn Abbas, Salomon ibn Sakbel, et surtout le premier de tous, Juda Hallévi.

Contrairement aux habitudes de la plupart des poètes juifs de cette époque, qui ne traitaient que des sujets sérieux, Salomon ben Sakbel, parent du rabbin Joseph ibn Sahal de Cordoue, se servit de la langue hébraïque pour peindre l'amour frivole et badin. Il composa son ouvrage, intitulé Tachkemoni, sur le modèle des Makàmât (Séances) que le poète arabe Hariri, de Bassora, venait de publier et dont la réputation avait pénétré jusqu'en Espagne. C'était une espèce de roman satirique, écrit en prose rimée, entrecoupée de vers. Le

héros de ce roman raconte comme il est sans cesse victime de ses illusions. Après avoir vécu longtemps dans la solitude des bois avec sa bien-aimée, il s'est fatigué de cette existence monotone et désire faire ripaille en nombreuse et joyeuse compagnie. Son repos est troublé par un billet mystérieux que lui remet une belle inconnue. Toujours à la poursuite de cette enchanteresse, qui lui échappe constamment, il arrive dans un harem dont le maître, avec une mine de berbère, le menace de mort. Ô bonheur ! sous ce masque terrible se cachait une femme d'une beauté éblouissante, l'esclave de celle qui était la reine de ses pensées et qui lui promet que tous ses désirs seront réalisés. Il retrouve enfin l'objet de sa passion, et déjà il se croit au comble de ses vœux quand il s'aperçoit que du commencement à la fin il a été mystifié par ses amis. Telle est l'œuvre de Ben Sakbel. En elle-même, elle n'a aucune valeur poétique ; c'est une simple imitation de l'arabe. Mais il est intéressant de voir avec quelle habileté Ben Sakbel manie l'hébreu et expose dans cette langue si grave de simples futilités.

A cette époque vivaient également à Grenade les quatre frères Ibn Ezra : c'étaient Abou-Ibrakim Isaac, l'aîné ; Abou-Haroun Moïse, Abou-l-Hassan Juda et Abou Hadjadj Joseph, le plus jeune, savants distingués et d'illustre naissance. On reconnaît, dit un contemporain, à la noblesse de leurs sentiments, qu'ils descendent de la famille royale de David. Leur père, nommé Jacob, avait occupé un emploi sous le roi Habous ou plutôt sous Samuel ibn Nagrela. Le plus remarquable des quatre fut Abou-Haroun Moïse (né vers 1070 et mort vers 1139). Il fut le poète le plus fécond de son temps. C'est le chagrin qui semble avoir éveillé en lui l'inspiration poétique. Amoureux de sa nièce, dont il était également aimé, il se vit refuser sa main. Dans sa douleur, il abandonna la maison paternelle, errant à travers le Portugal et la Castille. Comme le temps était impuissant à adoucir sa souffrance, il demanda des consolations à la science et surtout à la poésie. Il rencontra des amis dévoués et des admirateurs sincères, et Ibn Kamnial, le noble bienfaiteur de ses coreligionnaires, lui voua une vive affection.

Moïse ibn Ezra avait de nombreux traits de ressemblance avec Salomon ibn Gabirol. Comme ce dernier, il se plaignait amèrement de l'envie et de la trahison de ses contemporains, et s'occupait principalement, dans ses oeuvres, de sa propre personnalité, de son moi. Mais il était moins sensible, moins susceptible et aussi moins sombre que le poète de Malaga ; sa nature plus énergique lui permettait de sortir parfois de sa tristesse pour faire entendre des accents plus gais. Sa Muse aimait quelquefois le badinage. Néanmoins, comme poète, il est bien inférieur à Ibn Gabirol ; il est maniéré et guindé, ses images sont exagérées, ses vers manquent de mesure et d'harmonie. Il faut cependant admirer son habileté dans le maniement de l'hébreu, la fertilité de son imagination, l'abondance de ses productions et les nombreuses variétés de vers dont il a enrichi la littérature hébraïque. Sous le titre de Collier de perles, il publia un recueil de chants de douze cent dix vers, divisé en dix chapitres. Il y célèbre son protecteur Ibn Kamnial, chante tour à tour le vin, l'amour, les plaisirs, la vie voluptueuse sous les voûtes de feuillage et au milieu des chants des oiseaux, déplore l'éloignement de ses amis, se plaint de trahison, gémit sur l'approche de la vieillesse, conseille la confiance en Dieu et exalte enfin l'art de la poésie. A côté de ce recueil, Ibn Ezra produisit encore trois cents poésies de circonstance, réunies en un diwan de plus de dix mille vers, et près de deux cents compositions liturgiques pour les fêtes du Nouvel an et de l'Expiation, qui

ont été admises dans le Rituel de plusieurs communautés. Ses prières manquent d'élévation et de sincérité, elles sont écrites selon toutes les règles de l'art, mais on n'y sent ni chaleur ai sentiment.

Moïse ibn Ezra composa également deux ouvrages didactiques, l'un, écrit en arabe et intitulé Dialogues et Souvenirs, où il traite des principes de l'art oratoire et de la poésie et énumère les travaux des poètes hispano-juifs depuis les premiers temps ; l'autre, en hébreu, à tendances philosophiques, où il expose sèchement, d'après des modèles arabes, la philosophie aride du temps.

Quoiqu'il fût poète à peine suffisant et philosophe médiocre, Moise, grâce à son étonnante facilité, jouissait cependant de la considération générale. Il entretenait des relations amicales avec toutes les personnalités éminentes de son époque, qui le louèrent en prose et en vers.

Mais la gloire la plus pure et la plus lumineuse de ce temps fut Adbou-l-Hassan Juda ben Samuel Hallévi, né vers 1086 dans la Vieille Castille. Comme poète il surpassa ses prédécesseurs et ses contemporains, et comme penseur il fait partie du petit, nombre d'élus qui ont mis au monde des conceptions nouvelles et exprimé des idées suggestives. Pour le célébrer dignement, l'histoire devrait emprunter à la poésie ses plus brillantes images et ses accents les plus doux. C'était une intelligence d'élite qui passa sur la terre comme un être divin, entouré d'une radieuse auréole et illuminant le judaïsme de l'éclat de sa splendeur. Quand l'Espagne aura triomphé de ses préjugés et ne fera plus passer ses grands hommes d'autrefois sous la toise de l'Église avant de les adopter comme des illustrations nationales, elle accordera certainement à Juda Hallévi une place d'honneur dans son panthéon. Les Juifs ont déposé depuis longtemps la couronne de la poésie sur le front de ce chantre admirable, d'une piété si profonde et d'une moralité si élevée.

Sans tache, pure et sincère
Fut sa poésie comme son âme.
Après l'avoir créée,
Dieu, content de son œuvre,
Embrassa cette belle âme.
Et l'écho de ce baiser divin
Résonne dans les chants du poète.

Cet homme extraordinaire réunissait en lui les qualités les plus opposées. Esprit sérieux et méditatif, il savait être gai et enjoué ; entouré d'admirateurs passionnés, il resta modeste; profondément attaché à ses amis, il ne leur sacrifia jamais ses idées et ses conceptions; poète dans toute la force du terme, il sut toujours maîtriser son imagination et diriger ses sentiments, ses pensées et ses actions, avec la plus parfaite clairvoyance. Il s'imposa des règles de conduite dont il ne se départit jamais.

Né dans l'Espagne chrétienne, Juda Hallévi se rendit à Lucéna pour étudier le Talmud auprès d'Alfasi, parce que la Castille et, en général, l'Espagne septentrionale ne possédaient pas de savants talmudistes. Comme Ibn Gabirol, il était encore jeune quand il sentit en lui l'inspiration poétique. Hais loin d'être triste comme celle du chantre de la mélancolie et de la souffrance, sa Muse ne

faisait entendre, au contraire, que des notes joyeuses, célébrant, par exemple, le mariage d'Ibn Migasch, la naissance du premier-né dans la famille de Baruch ibn Albalia (vers 1100), et d'autres événements heureux. C'est que le bonheur sourit constamment à ce favori du sort. A Grenade, il se lia avec la famille des Ibn Ezra, et quand il apprit qu'à la suite d'un chagrin d'amour Moïse ibn Ezra s'était condamné volontairement à l'exil, il lui adressa des consolations dans des vers remarquables d'émotion et de bon sens.

Malgré son humeur toujours sereine, il ressentit aussi les joies et les douleurs de l'amour. Il chante les yeux de sa gazelle, de sa bien-aimée, ses lèvres de pourpre, ses cheveux noirs comme le corbeau, et il reproche à l'infidèle sa trahison. Ses chants d'amour respirent le feu de la jeunesse et de la passion et sont animés d'un souffle vraiment éloquent, ils témoignent d'une richesse d'imagination et d'une connaissance de l'art poétique qu'on est étonné de rencontrer à un si haut degré chez un jeune homme.

Outre son talent poétique, Juda Hallévi avait des connaissances philosophiques et était versé dans les sciences naturelles; il écrivait l'arabe avec élégance et était très familiarisé avec la poésie castillane. Il demandait ses moyens de subsistance à la pratique de la médecine, qu'il exerçait avec succès. Quoiqu'il fût appelé par sa profession à vivre souvent au milieu des malades et des mourants, son âme sut toujours planer au-dessus des misères de la vie, dans les régions de l'idéal. Il écrivit à un ami la lettre suivante au sujet de ses occupations. Même aux heures qui n'appartiennent ni au jour ni à la nuit, je me consacre au vain art de la médecine, bien que je sois incapable de guérir. La ville où je demeure est grande, les habitants en sont des géants, mais des gens très durs. Je ne puis leur donner satisfaction qu'en gaspillant mes jours à guérir leurs infirmités. J'essaie de rendre la santé à Babel, mais elle reste malade. Puisse Dieu m'envoyer bientôt la délivrance et m'accorder le repos, alla que je puisse aller dans une ville où fleurit la science et m'y désaltérer à la source de la sagesse.

Juda Hallévi avait une idée plus juste de la poésie que ses contemporains arabes et juifs, il la considérait comme un présent du ciel, un don divin, et non comme un résultat de l'art. Aussi raille-t-il ceux qui établissent des règles de prosodie. Selon lui, le vrai poète devine instinctivement les lois de la poésie. Dans sa jeunesse, il prodigua les trésors de son imagination féconde en productions légères, en badinages, il écrivit, selon l'usage du temps, des kassides pleines d'éloges exagérés pour ses nombreux amis. Il chanta le vin et les plaisirs et composa des énigmes en vers. A ceux qui lui reprochaient de consacrer son talent à de telles fut! lités, il répondit avec la présomption de la jeunesse : Ma vingt-quatrième année n'est pas encore évanouie, et je fuirais avec chagrin le vin joyeux !

Dans ses poésies légères, il se plaisait à surmonter les plus grandes difficultés de rime et de mètre ; parfois il les terminait par un vers castillan ou arabe. A la tournure comme à l'expression, on reconnaît tout de suite le maître, qui, en quelques traits hardis, dessine un tableau achevé. Ses descriptions de la nature sont aussi brillantes et aussi pittoresques que tout ce qui a été écrit de plus parfait en ce genre dans toutes les langues, les fleurs y resplendissent de mille couleurs et répandent au loin leurs parfums embaumés, les branches y

plient sous le poids de leurs fruits d'or, les oiseaux y font entendre leurs doux gazouillements. Quand il montre les bouillonnements impétueux de la mer sous l'action de la tempête, ses lecteurs se sentent émus jusqu'au fond de l'âme devant ce spectacle si grand et si terrible. Mais pas plus dans ces tableaux que dans les compositions liturgiques, qu'il écrivit au nombre de plus de trois cents, Juda Hallévi ne déploya tout son talent. Ses chefs-d'œuvre sont ses poèmes religieux et nationaux ; il y met toute son âme de poète, tout son enthousiasme de croyant, il y chante tour à tour les misères présentes de Sion et ses splendeurs futures. De toutes les poésies néo-hébraïques, les Sionides se rapprochent le plus des Psaumes. Quand Juda Hallévi exhale ses douloureux soupirs sur l'abandon de Sion, ou lorsqu'il rêve de son magnifique avenir, de son union future avec son Dieu et son peuple, on croirait entendre le Psalmiste! Ibn Gabirol ne déplore que son propre isolement, Moïse ibn Ezra ses propres souffrances, mais Juda Hallévi gémit sur les malheurs de son peuple, sur les ruines du sanctuaire national, sur l'asservissement d'Israël. Voilà pourquoi ses plaintes nous émeuvent si profondément, voilà pourquoi ses accents pénétrants remuent les plus intimes de nos fibres.

Après avoir exprimé, dans les Sionides, les sentiments nationaux d'Israël, Juda Hallévi fait connaître en quelque sorte les conceptions nationales du judaïsme. Il émet des idées originales sur les rapports de Dieu avec la création et sur la valeur comparative des religions juive, chrétienne et musulmane. Si, comme poète, il ressemble au Psalmiste, dans l'exposition de ses idées philosophiques il se rapproche de l'auteur de Job ; seulement il est plus complet. A l'exemple de cet auteur et de Picton, il développe ses idées sous forme de dialogues et rattache son exposé à un fait historique. Son ouvrage théologique, écrit en arabe, fut composé à la suite de la demande que lui adressèrent quelques-uns de ses disciples de faire connaître ses vues sur le judaïsme rabbanite et de le défendre contre les objections soulevées contre cette religion par la philosophie, le christianisme, l'islamisme et le caraïsme.

Un païen, aussi ignorant de la philosophie scolastique que des trois religions existantes, éprouve un jour le désir de se rattacher plus étroitement à son Créateur. Après un examen attentif, il est convaincu de la vérité du judaïsme. Ce païen est Boulan, le roi des Khazars, qui se convertit, en effet, à la foi juive. Tel est le point de départ historique choisi par Juda Hallévi pour l'exposé de ses doctrines. De là aussi le nom de Khozari donné à cet exposé.

L'auteur suppose que le roi des Khazars, sincèrement attaché au culte des idoles et animé des meilleurs sentiments, vit plusieurs fois en rêve un ange qui lui dit : Tes intentions sont, excellentes mais ta conduite est détestable. Pour connaître alors la manière dont Dieu veut être adoré, il s'adresse d'abord à un philosophe. Celui-ci, imbu en partie des idées d'Aristote et en partie des doctrines platoniciennes, enseigne au roi que la divinité est trop élevée pour se mettre en rapport avec l'homme ou pour lui demander de l'adorer. Peu satisfait de cette doctrine, le roi des Khazars sollicite les représentants du christianisme et de l'islamisme de lui faire connaître enfin la vraie foi. Il ne daigne pas consulter les Juifs parce qu'à ses yeux, l'état d'abaissement où ils se trouvent prouve avec évidence l'infériorité de leur religion.

Il apprend par un prêtre chrétien que le christianisme accepte toutes les prescriptions de la Thora et des autres écrits sacrés du judaïsme, et qu'il admet comme dogme fondamental l'incarnation de Dieu dans le sein d'une vierge descendant de la famille royale des Juifs. Les chrétiens croient aussi que le Fils de Dieu ne fait qu'un avec le Père et le Saint-Esprit, et ils adorent cette trinité comme le Dieu-Un ; ils prétendent qu'ils sont les vrais israélites et que leurs douze apures ont pris la place des douze tribus. Certaines croyances des chrétiens paraissent au prince en contradiction trop flagrante avec la raison pour qu'il les adopte; il ne se fait donc pas chrétien.

Un théologien musulman lui expose alors les principes de l'islamisme. Cette religion croit avec le judaïsme à l'unité et à l'éternité de Dieu et à la création ex nihilo, elle admet, en outre, que Mahomet est le plus grand des prophètes, qu'il a convié tous les peuples à embrasser la vraie foi, promettant aux croyants le paradis avec ses jouissances toutes matérielles, et menaçant les mécréants du feu de l'enfer. Au dire du théologien musulman, la vérité de l'islamisme serait prouvée par ce fait que nul homme ne pourrait écrire un livre parfait comme le Coran. Mais cette circonstance ne suffit pas pour porter la conviction dans l'esprit du roi des Khazars.

En voyant que pour démontrer la vérité de leurs croyances le chrétien comme le musulman ont besoin de s'appuyer sur la Bible, le roi des Khazars se décide, malgré ses préjugés, à consulter un savant juif. Il apprend ainsi que les Juifs adorent le Dieu de leurs ancêtres, Celui qui a fait sortir leurs aïeux de l'Égypte, a accompli des miracles en leur faveur, les a conduits dans la Terre promise et leur a envoyé des prophètes pour les diriger dans la bonne voie. J'avais bien raison, dit alors le roi, d'hésiter à m'adresser aux Juifs. A en juger par le mépris dont ils sont l'objet, je devais prévoir qu'ils ont perdu toute intelligence. Au lieu de m'exposer sèchement une profession de foi qui ne peut avoir de valeur que pour vous, tu aurais du commencer par me dire que vous croyez à un Dieu qui a créé et dirige le monde. — Mais, réplique le juif, des croyances de ce genre ont besoin d'être démontrées par une argumentation longue et difficile, les philosophes ont émis des hypothèses différentes sur la création et la direction de l'univers, taudis que mes assertions n'exigent aucune preuve ; l'authenticité des miracles opérés en notre faveur est affirmée par des témoins oculaires. Après avoir établi et fait admettre ce dernier point, Juda Hallévi pouvait prouver facilement la vérité du judaïsme. Ne sachant que faire de Dieu et de la religion, la philosophie les chasse du monde. Le christianisme et l'islamisme sont en contradiction avec le bon sens, tandis que le judaïsme prend comme point de départ des faits matériels, avérés, que nul raisonnement ne saurait faire disparaître ; il est donc complètement d'accord avec la raison, tout en lui imposant certaines limites. La raison perd, en effet, ses droits quand elle a contre elle la certitude du fait.

En restreignant ainsi les limites de la spéculation philosophique, Juda Hallévi ne se montrait pas seulement supérieur à ses contemporains, mais il était encore de plusieurs siècles en avance sur son époque. Pendant que les penseurs de son temps, juifs, chrétiens ou musulmans, suivaient servilement les idées d'Aristote, admettant sans discussion ses conceptions sur Dieu et le monde et s'évertuant à les trouver dans la Bible, le philosophe de Castille eut le courage d'assigner à l'esprit humain ses limites naturelles et de lui dire :

Jusqu'ici et pas plus loin ! Selon lui, la philosophie ne peut rien contre le fait réel, elle doit l'accepter tel quel et tenir compte de son existence dans ses raisonnements. C'est ainsi que dans le domaine de la nature, l'observateur n'a pas le droit de rejeter les phénomènes, quelque singuliers et absurdes qu'ils paraissent, mais il est tenu de les comprendre et de les expliquer. Ce principe, admis aujourd'hui, Juda Hallévi l'a établi le premier. En opposition avec les nombreux savants qui acceptaient aveuglément toutes les conceptions de la philosophie grecque, il jugeait sévèrement cette philosophie dans la strophe suivante :

> Ne te laisse pas séduire par la sagesse grecque,
> Qui a seulement de belles fleurs, sans produire aucun fruit.
> Que dit-elle ? Que le monde n'a pas été créé par Dieu,
> Mais a existé de tout temps.
> Elle raconte encore des mythes.
> Si tu l'écoutes, tu reviendras abasourdi
> Par beaucoup de bavardage, mais le cœur vide et mécontent.

D'après la théorie de Juda Hallévi, le judaïsme ne peut donc pas être attaqué par la philosophie, car il s'appuie sur des faits certains. Il a été créé tout d'une pièce et révélé devant une foule immense, qui a pu se rendre compte qu'elle n'était victime d'aucune mystification. Les miracles qui ont précédé et suivi la Révélation ont été opérés également devant des milliers de témoins. Du reste, l'intervention divine ne s'est pas produite seulement à l'origine de la formation du peuple juif, elle s'est manifestée pendant plusieurs siècles par l'inspiration prophétique. Ces faits ont donné à la religion juive un caractère de certitude que ne possède aucune philosophie, et l'existence de Dieu est prouvée bien mieux par la Révélation que par tous les raisonnements.

Après avoir établi ainsi la vérité du judaïsme, Juda Hallévi en montre la sagesse et la haute valeur. Voici sa théorie, à coup sûr très originale. Il admet naturellement la création du monde telle qu'elle est rapportée dans le Pentateuque. En sortant de la main du Créateur, pur, sans tache, exempt de tout défaut héréditaire, le premier homme était parfait au physique comme au moral, possédant l'inspiration prophétique et appelé pour cette raison fils de Dieu. Il transmit cette perfection à ceux de ses descendants qui étaient d'une organisation supérieure. C'est ainsi qu'à travers la longue suite des générations, cette vertu innée devint le partage des patriarches et des chefs des douze tribus et fit du peuple juif le cœur et le noyau de l'humanité, la race exclusivement douée de la grâce divine, c'est-à-dire du don de la prophétie. Pour que ce caractère spécial pût se maintenir chez les israélites, il était nécessaire de les placer dans une région dont les conditions climatériques fussent favorables au développement de la vie intellectuelle. Voilà pourquoi Dieu leur a donné le pais de Canaan. A un peuple élu il fallait un pays élu. Les lois religieuses avaient pour but de conserver la faculté prophétique dans la nation juive. Tel était le but poursuivi par l'institution du sacerdoce, la construction du temple de Jérusalem, le culte des sacrifices et toutes les autres prescriptions. Dieu seul sait dans quelle proportion chacune de ces lois nous aide à atteindre notre but. les hommes ne doivent donc rien y chantier. Car la moindre modification apportée à ces lois peut en changer les conséquences, de même que la moindre altération du sol ou du climat influe sur les produits de la terre. A l'opposé de certaines

opinions, il admet que ce ne sont pas les lois morales ou rationnelles, mais les prescriptions purement religieuses, qui donnent au judaïsme son caractère vraiment original et perpétuent dans le peuple juif l'esprit prophétique.

Juda Hallévi montre, ensuite, que les lois religieuses du judaïsme donnent satisfaction aux besoins du corps comme à ceux de l'âme. Le judaïsme, dit-il, ne prêche ni l'ascétisme ni la retraite du cloître ; il est l'ennemi des sombres méditations et prescrit plutôt une vie active et gaie. Il recommande la modération dans l'étude et les passions, et veut qu'il règne un heureux équilibre dans la vie individuelle comme dans la vie nationale. D'après lui, le vrai juste ne fuit pas le monde, ne hait pas l'existence et ne désire pas la mort sous prétexte de vouloir jouir plus tôt de la béatitude éternelle ; il ne s'interdit même pas les jouissances de la vie, mais reste toujours maître de son corps comme de son âme et évite l'exagération en tout.

Puis Juda Hallévi prouve la supériorité du judaïsme talmudique, non seulement sur le caraïsme, mais aussi sur l'islamisme et le christianisme. L'état d'abaissement dans lequel vivent les Juifs n'est nullement à ses yeux un signe d'infériorité, pas plus que la puissance des chrétiens et des musulmans n'est une preuve en faveur de leur culte. Ce que les hommes considèrent comme méprisable, Dieu l'estime, au contraire, à très haut prix. Du reste, les chrétiens eux-mêmes font valoir, non pas leur pouvoir, mais les humiliations de Jésus, les souffrances et la pauvreté des apôtres et des martyrs. Les mahométans aussi exaltent es compagnons de leur prophète, parce qu'ils ont souffert beaucoup pour lui. Mais, parmi tous les peuples, Israël a souffert le plus, parce qu'il occupe dans l'humanité la place que le cœur occupe dans l'organisme humain. De même que le cœur ressent le plus vivement toutes les douleurs du corps, de même Israël est atteint le plus cruellement par toutes les calamités. Mais, en dépit de ses misères, la nation juive est toujours vivante ; elle ressemble à un malade abandonné par les médecins et qui attend sa guérison d'un miracle. Comme les ossements disséminés dont parle le prophète, Israël sera animé d'un nouveau souffle de vie et reprendra sa vigueur d'autrefois. Dieu a dispersé les descendants de Jacob pour leur faciliter l'accomplissement de la mission dont ils sont chargés ; ils répandent ainsi plus rapidement leurs doctrines parmi les peuples. Quand le grain de blé est déposé dans la terre, il reste caché pendant quelque temps à tous les yeux, se désorganise, est absorbé en apparence par les éléments qui l'entourent, et semble disparaître pour jamais ; mais peu à peu il germe et fleurit, reprend sa nature originelle et reparaît grandi et développé. Le peuple juif ressemble à ce grain. L'humanité, modifiée par le christianisme et l'islamisme, reconnaîtra un jour la vraie valeur de la nation juive, elle honorera le tronc qui a produit de si fortes branches et se confondra, en quelque sorte, avec le judaïsme le jour où commencera le règne du Messie et où l'arbre produira enfin des fruits.

Personne, avant Juda Hallévi, n'avait encore parlé avec une éloquence si vigoureuse d'Israël et de sa foi. La raison et le sentiment, la philosophie et la poésie se sont prêté un appui mutuel, dans le système de l'écrivain castillan, pour créer un idéal où se concilient dans un harmonieux ensemble les exigences des appétits avec les aspirations supérieures.

Juda Hallévi n'était pas homme à mettre en contradiction ses actes et ses paroles. Une fois convaincu que la langue hébraïque avait un caractère divin et ne devait servir, par conséquent, qu'à exprimer des pensées religieuses, il cessa, de crainte de la profaner, d'écrire des vers hébreux d'après la métrique arabe. Une autre de ses convictions le portait à croire que la Palestine était spécialement favorisé, de la grâce divine et que, même dans sa décadence, elle conservait encore des traces de son ancienne splendeur. Son âme était attirée avec une force invincible vers les ruines sacrées du temple. Il était persuadé que les portes du ciel s'ouvraient à Jérusalem et que c'est dans cette ville seulement qu'il trouverait le vrai repos. Il résolut donc de se rendre en pèlerinage dans la Terre Sainte et d'y terminer ses jours.

Ce désir passionné de voir la Palestine lui inspira une série de chants, appelés Sionides, où l'élévation du sentiment le dispute à la beauté de l'expression, et qui forment la plus magnifique partie de la poésie néo-hébraïque :

> Ô cité du monde, si belle dans tes brillants atours,
> Du fond de l'Occident j'aspire vers toi de toute mon âme.
> Que n'ai-je la rapidité de l'aigle pour voler vers toi
> Et mouiller de mes pleurs ta poussière sacrée !

Tel est le thème principal qu'il développe dans ses Sionides, avec des variations infinies. Il y représente le peuple juif tantôt portant une couronne d'épines qui lui inflige mille souffrances, tantôt entouré d'une auréole qui le fait briller d'un éclat divin. En lisant ces chants magiques, on partage malgré soi l'amère douleur et les joyeuses espérances de l'auteur, et on est profondément impressionné par ces accents éloquents, où la conviction se môle à la plus vive exaltation.

Pour réaliser son désir de se rendre en Palestine, Juda Hallévi ne craignit pas de transformer son existence calme et tranquille en une vie d'aventures et de dangers. Il abandonna son école de Tolède; qu'il avait fondée, ses nombreux disciples, auxquels il était très attaché, ses amis, sa fille unique et son petit-fils, qu'il chérissait tendrement, il sacrifia tout à son amour pour Dieu, à sa passion pour la Terre Sainte.

Son voyage à travers l'Espagne ressembla à une marche triomphale. Dans toutes les villes où il passait, ses nombreux admirateurs lui prodiguaient les témoignages de leur respect et de leur sympathie. Accompagné de quelques amis, il s'embarqua (vers 1141) sur un navire se dirigeant vers l'Égypte. Exposé aux railleries de matelots grossiers, brisé par la fatigue, malade, il avait l'énergie d'oublier ses souffrances pour s'élever jusqu'aux régions du rêve et de la poésie. Au milieu d'effroyables tempêtes, qui imprimèrent au navire les plus terribles secousses et le mirent à deux doigts de sa perte, il composa d'admirables chants de mer.

Retardé par des vents contraires, le navire n'entra dans le port d'Alexandrie (Égypte) que vers la fête des Cabanes, en septembre. Juda Hallévi avait la ferme résolution de ne s'arrêter en Égypte que très peu de temps et de reprendre au plus tôt son pieux pèlerinage. Dès que son arrivée fut connue, de

nombreux Juifs vinrent lui apporter le témoignage de leur admiration. L'homme le plus considérable d'Alexandrie, Aron ben Zion ibn Alamàni, rabbin et médecin, l'accueillit avec ses compagnons, et, grâce à ses prévenances, sa large hospitalité et son affectueuse insistance, il parvint à le retenir pendant trois mois, jusqu'à la fête de Hanouca. S'arrachant avec peine à l'affection de si bons amis, Juda se décida enfin à partir pour Damiette, où il voulait rendre visite à Abou Saïd ben Halfon Hallévi, qu'il avait déjà connu en Espagne. Mais il modifia son itinéraire, et, sur la pressante invitation du prince juif Abou Mansour Samuel ben Hanania, qui occupait une situation élevée à la cour du khalife d'Égypte, il se rendit au Caire.

Le Nil, sur lequel il voyageait, réveilla dans son esprit les souvenirs de l'histoire du peuple d'Israël, et il les rappela dans deux remarquables poèmes. Mais ces souvenirs mêmes ramenèrent sa pensée vers le vœu qu'il avait formé de se rendre le plus tôt possible dans la Terre Sainte. Aussi, malgré les instances d'Abou Mansour pour le retenir en Égypte, ne fit-il qu'un court séjour au Caire pour continuer ensuite son voyage.

A cette époque, la Palestine était gouvernée par des rois et des princes chrétiens, parents de Godefroy de Bouillon et descendants des premiers croisés. Sous la domination de ces petits souverains, les Juifs vivaient en complète sécurité ; ils avaient même acquis une certaine influence dans les diverses cours. On voit, en effet, un évêque du temps se plaindre que, sur l'instigation de leurs. femmes, les princes chrétiens préfèrent les médecins juifs, samaritains et sarrasins à leurs confrères chrétiens.

Juda Hallévi parait avoir pu réaliser son plus cher désir et entrer dans Jérusalem, mais il ne séjourna que peu de temps dans la ville sainte. Il y fut maltraité, selon toute apparence, par les chrétiens et en partit assez promptement. Les derniers événements de sa vie sont restés inconnus. On sait seulement qu'il alla à Tyr et y reçut un accueil respectueux. Dans un poème adressé à un de ses amis de Tyr, il montre un profond découragement, déplorant sa jeunesse perdue, ses espérances déçues, tous ses beaux rêves évanouis. Il séjourna également à Damas. C'est dans cette ville qu'il fit entendre son chant du cygne, cette admirable Sionide qui réveille notre amour pour Jérusalem avec la même force que les plus beaux psaumes d'Assaf.

On ignore la date de sa mort ainsi que le lieu de sa sépulture. Une légende raconte qu'il mourut, écrasé par un cavalier musulman, aux portes de Jérusalem, au moment où il chantait son émouvante Sionide. Un inconnu grava sur sa tombe cette inscription, si éloquente dans sa concision :

La Piété, la Douceur et la Générosité
Disent : nous avons disparu avec Juda.

Et pourtant, cette inscription ne célèbre qu'une partie des mérites du poète castillan. Juda Hallévi était l'image radieuse de la nation juive ayant conscience d'elle-même et proclamant, par la poésie et la philosophie, l'histoire de son passé et ses rêves d'avenir.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre V — La deuxième croisade et la première accusation de meurtre rituel dirigée contre les Juifs — (1148-1171)

Sous les deux rois capétiens Louis VI et Louis VII, les Juifs de France jouissaient, pendant la première moitié du XIIe siècle, comme autrefois sous Louis le Débonnaire, d'une situation prospère. Une large aisance régnait parmi eux, ils possédaient non seulement des maisons, mais aussi des champs et des vignes, qu'ils cultivaient eux-mêmes ou faisaient cultiver par des serviteurs chrétiens. On raconte même, non sans exagération, que la moitié de la ville de Paris, encore peu importante à cette époque, appartenait à des Juifs. Les communautés juives étaient reconnues comme des corporations indépendantes et avaient à leur tête un chef, portant le titre de prévôt et chargé de représenter leurs intérêts vis-à-vis des chrétiens. Le prévôt de chaque ville était élu par les Juifs, et son élection était ratifiée par le roi ou le baron qui avait droit de suzeraineté sur la ville. Les Juifs étaient reçus à la cour et occupaient divers emplois. Jacob Tain, la plus grande autorité rabbinique du temps, était très estimé du roi.

Grâce à la sécurité qui leur était ainsi assurée, les savants juifs du nord de la France pouvaient continuer l'œuvre commencée par Raschi. Arraché par la mort à la tâche qu'il avait entreprise, le chef d'école de Troyes laissa de nombreux disciples, qui, à l'exemple de leur maître, s'appliquaient avant tout à comprendre et à expliquer le Talmud. Dans leur amour pour la vérité, ils ne craignaient pas de soumettre môme les explications de Raschi à la plus sévère critique ; mais leur respect pour la mémoire de leur maître était tel qu'ils ne présentaient leurs commentaires que comme des additions (Tossafot) à ceux de Raschi. De là, leur nom de tossafistes. Leur but était, en partie, de combler les lacunes laissées par Raschi, en partie de rectifier et compléter ses explications.

Le principal caractère des tossafistes est de ne s'appuyer, dans leurs commentaires, sur aucune autorité, mais de faire appel, pour comprendre le texte, à la seule intelligence. Possédant une érudition prodigieuse, ils connaissaient toutes les contradictions, apparentes ou réelles, et toutes les analogies qui pouvaient se présenter dans le Talmud, et, grâce à leur étonnante finesse de dialectique, ils savaient disséquer, en quelque sorte, chaque passage et chaque opinion, en montrer les éléments constitutifs, indiquer le côté commun de ce qui semblait contradictoire, et faire ressortir la différence de ce qui paraissait semblable. Le texte du Talmud devint entre leurs mains comme une matière très malléable, qu'ils façonnaient à leur guise. Il arrivait même

souvent que pour des questions que, pour les besoins de la pratique, ils étaient obligés de résoudre, ils trouvaient les solutions dans des textes talmudiques qui, au premier abord, ne paraissaient avoir rien de commun avec ces questions.

Les premiers tossafistes appartiennent, pour la plupart, à la famille de Raschi : ce furent ses deux gendres, Meïr ben Samuel, de Ramerupt (petite ville près de Troyes), et Juda ben Nathan ; ses trois petits-fils Isaac, Samuel et Jacob Tam, fils de Meïr, et enfin un de ses parents d'Allemagne, Isaac ben Ascher Hallévi, de Spire.

Mais si les Juifs du nord de la France et des provinces rhénanes étudiaient avec ardeur le Talmud, ils négligeaient totalement la poésie. L'imagination ne pouvait, en effet, s'abandonner que difficilement à ses caprices et à ses fantaisies dans un milieu où dominait surtout la logique, et où l'on était surtout occupé à éplucher le texte du Talmud. Même les explications de la Bible avaient un caractère talmudique. Les commentateurs de la Bible ne se préoccupaient nullement du sens réel du texte, ils restaient servilement attachés aux explications traditionnelles et aux interprétations de l'Aggada. A côté des tossafot talmudiques, il y eut les tossafot bibliques. Deux hommes, qui vécurent vers 1100-1166, firent seuls exception à cette règle : Joseph Kara et Samuel ben Meïr. Le premier était fils de Simon Kara, l'auteur d'un recueil d'aggadot, et le second était petit-fils de Raschi, élevé également dans le respect de l'4ggada. Ils avaient donc d'autant plus de mérite d'abandonner la routine et de se laisser guider, dans leurs commentaires sur la Thora, par la grammaire et le bon sens, et non pas uniquement par la tradition. Samuel ben Meïr ou, par abréviation, Raschbam, ne craignit même pas de donner parfois des explications qui sont en contradiction formelle avec le Talmud, ont une allure caraïte et frisent presque l'hérésie. Cette ardeur des Juifs de France pour l'étude s'éteignit brusquement dans le sang ; l'ère des persécutions commença également pour eux.

Nous ne trouvons de sécurité ni en Orient, ni en Occident, dit Juda Hallévi dans un de ses chants d'une tristesse si poignante, et ces paroles étaient vraiment prophétiques. Tant que, par indifférence, par habitude ou par intérêt, les chrétiens et les musulmans négligeaient de mettre en pratique le principe, essentiellement intolérant, de leurs religions, les Juifs pouvaient vivre à côté d'eux. Mais dès qu'ils eurent été excités à conformer leur conduite à leurs croyances, les plus sanglantes persécutions affligèrent la population juive. Quoique les Juifs, en général, et surtout leurs chefs religieux ne fussent pas inférieurs aux chrétiens et à leurs prêtres, ceux-ci n'éprouvaient pour eux que du dédain. Dans les pays chrétiens, on méprisait les Juifs parce qu'ils ne voulaient pas croire à la divinité du Fils de Dieu, et les musulmans les maltraitaient parce qu'ils ne reconnaissaient pas Mahomet comme prophète. Des deux côtés, on les plaçait entre l'apostasie et la mort. Français et Allemands rivalisaient avec de sauvages Berbères pour persécuter la plus faible des nations. Sur les bords de la Seine, du Rhin et du Danube comme sur les plages de l'Afrique et du sud de l'Espagne, les adeptes du Christ et de Mahomet, oubliant que la meilleure partie de leurs religions est empruntée au judaïsme, entreprirent, au nom de ces religions, une chasse féroce contre les Juifs. A partir de l'année 1146, commence pour les Juifs une longue période de malheurs et d'indicibles souffrances, qui imprimèrent à la race juive cet air de misère et

d'humilité, qui, aujourd'hui encore, après de nombreuses années de liberté, n'a pas complètement disparu.

Ces persécutions eurent pour cause indirecte les catastrophes qui éclatèrent alors en Asie et en Afrique. Pendant que les chrétiens s'oubliaient dans une fausse sécurité à Jérusalem et dans les autres petites principautés qu'ils avaient fondées en Asie, le héros turc Noureddin se préparait à les chasser de ces régions. il s'était déjà emparé de la ville importante d'Édesse, quand les croisés s'aperçurent de l'imminence du danger et implorèrent le secours de l'Europe. C'est alors que fut prêchée en France et en Allemagne une nouvelle croisade, et qu'on surexcita le fanatisme des chrétiens contre les Juifs.

En France, le roi Louis VII, en expiation de certains actes, prit lui-même la croix. Il était accompagné, dans son expédition, par la reine Éléonore et ses dames d'honneur, qui transformèrent le camp des croisés en une cour d'amour. L'abbé de Clairvaux, saint Bernard, homme d'une grande bonté et d'une éloquence entraînante, prit également la croix. Pour grossir l'armée des croisés, le pape Eugène III dispensa, par une bulle, tous ceux qui prenaient part à la croisade, de payer aux Juifs l'intérêt de leurs dettes. Cette mesure équivalait à une véritable spoliation. L'abbé Bernard, qui, d'habitude, se gardait bien de participer à tout acte déloyal, fut invité par le pape à parler de cette bulle dans ses sermons. Un autre abbé, Pierre de Cluny, alla plus loin : A quoi bon, écrivit-il à Louis VII, s'en aller dans des pays lointains à la recherche des ennemis du christianisme, quand nous laissons les Juifs, qui sont pires que les Sarrasins, outrager en paix parmi nous nos plus saintes pratiques. Car le Sarrasin, tout en niant le dogme de l'incarnation, admet du moins que Jésus est né d'une Vierge, tandis que le maudit Juif rejette toutes nos croyances. Fidèle à la loi qui défend le meurtre, je ne vous demande pas d'ordonner le massacre de ces blasphémateurs ; Dieu ne veut pas qu'ils soient exterminés, ils doivent errer à travers le monde comme Caïn, chargés de honte et d'opprobre, et mener une vie mille fois pire que la mort. Leur existence est vile, misérable et troublée par de continuelles frayeurs. Il ne faut donc pas les tuer, mais leur infliger un châtiment qui soit en rapport avec leur condition. Le pieux abbé terminait sa lettre en conseillant au roi de dépouiller les Juifs de tous leurs biens, afin que l'argent de ces maudits ait au moins un emploi utile, en servant à combattre les Sarrasins. Quoique favorablement disposé pour les Juifs, le roi Louis était obligé de laisser exécuter la bulle papale qui dispensait les croisés de s'acquitter de leurs dettes envers les Juifs. Mais, pour le moment, les Juifs de France n'eurent à supporter que des pertes d'argent. Grâce à la bienveillance du roi et de ses ministres, et à l'intervention énergique de l'abbé Suger et de saint Bernard, ils furent préservés de la fureur des croisés.

Il en fut autrement en Allemagne et principalement dans les communautés rhénanes, qui avaient déjà tant souffert de la première croisade. L'empereur Conrad III était sans grande autorité. et la bourgeoisie, qui avait défendu les Juifs tors de la première croisade, s'était tournée contre eux. Ce fut un moine français.

Rodolphe, échappé de son couvent sans l'autorisation de son supérieur, qui excita le fanatisme des Allemands centre les Juifs. Allant de ville en ville et de village en village, il prêcha partout l'extermination de ceux qu'il appelait les

déicides. Les persécutions seraient, certes, devenues plus sanglantes encore que la première fois, si l'empereur Conrad n'avait accordé aux Juifs une protection efficace. Dans son propre domaine, il leur offrit un asile à Nuremberg et dans d'autres forteresses, et, dans les villes ou contrées sur lesquelles il n'avait pas de pouvoir direct, il demanda aux princes laïques et ecclésiastiques de les défendre. Il y eut cependant des victimes. Un homme de Trèves, Simon le pieux, qui séjournait à Cologne, fut saisi au moment même où il s'embarquait pour retourner dans sa ville, et, sur son refus de recevoir le baptême, il fut tué. A Spire, une femme, du nom de Minna, qui refusait également d'embrasser le christianisme, périt au milieu d'atroces tortures. Effrayés par ces meurtres, les Juifs des bords du Rhin achetaient aux princes, à prix d'argent, le droit de se réfugier dans leurs forteresses ou leurs châteaux. Le cardinal Arnold, de Cologne, leur donna le château fort de Wolkenburg, près de Kœnigswinter, ainsi que des armes pour se défendre. Tant qu'ils restaient enfermés dans le château, leur vie était en sûreté ; dès qu ils sortaient, ils tombaient entre les mains des croisés, qui les épiaient, et étaient condamnés à choisir entre le baptême et la mort.

irrité de l'intervention bienveillante des prélats en faveur des Juifs, le moine Rodolphe engagea les croisés à désobéir aux évêques. Ses conseils ne furent que trop bien suivis. L'archevêque de Mayence, Henri Ier, chancelier de l'empire, ayant donné asile dans son palais à quelques Juifs poursuivis par la populace, celle-ci pénétra dans la demeure archiépiscopale et les massacra sous ses propres yeux. L'archevêque fit connaître ce fait à saint Bernard et lui demanda d'essayer de réprimer ces excès. L'abbé de Clairvaux publia alors un mandement dans lequel il appelait le moine Rodolphe un fils indigne de l'Église, rebelle envers le supérieur de son couvent, désobéissant aux évêques, et prêchant le meurtre, contrairement aux lois de sa religion. Il ajoutait qu'il était indispensable de ne pas maltraiter les Juifs, parce que l'Église demande leur conversion dans une prière spéciale du vendredi saint. Or, dit-il, il est impossible de les convertir, s'ils sont tous tués. Ce mandement fut adressé aux ecclésiastiques et aux chrétiens de France et de Bavière.

D'abord le moine Rodolphe résista aux injonctions de saint Bernard et continua son oeuvre de destruction, mais il dut céder à la fin devant l'énergie de l'abbé de Clairvaux, et bientôt il disparut de la scène. Malheureusement, les germes malfaisants qu'il avait semés continuaient à se développer en son absence et à produire leurs fruits empoisonnés. On ne cessa pas de massacrer des Juifs à toute occasion. Un jour, on trouva, près de Würzburg, le cadavre d'un chrétien. Des Juifs seuls, disait-on, peuvent avoir commis ce crime, et immédiatement on se rua sur la communauté de Würzburg (24 février 1147). Plus de vingt Juifs, entre autres le rabbin Isaac ben Eliakim, furent mis à mort. D'autres furent tellement maltraités qu'on les crut morts. Quelques chrétiens compatissants les relevèrent du milieu des cadavres et leur prodiguèrent les soins nécessaires. Ému de pitié, l'évêque de Würzburg fit transporter les cadavres des martyrs dans son palais et les enterra dans son jardin.

Quand l'empereur Conrad, après avoir pris la croix avec ses chevaliers et la plus grande partie de son armée, eut quitté l'Allemagne, les excès contre les Juifs se multiplièrent. La populace, se sentant maîtresse du pays, massacra impunément des Juifs sur divers points du territoire (mai 1147).

Ces scènes sauvages eurent leur contrecoup en France. A Carentan (département de la Manche), dans une cour où se trouvaient réunis de nombreux Juifs, il y eut une vraie bataille entre ces derniers et des croisés. La lutte fut longue et acharnée, les pertes furent considérables des deux côtés, mais, à la tin, les Juifs succombèrent sous le nombre. Pas un ne fut épargné. Un tossafiste, Rabbi Péter, périt aussi à cette époque. A Ramerupt, une bande de croisés pénétra le deuxième jour de Pentecôte dans la maison du suant et vertueux tossafiste Jacob Tam, la pilla, déchira un rouleau de la Loi et traîna Jacob Tam dans les champs pour l'y tuer. Il était couvert de blessures et prêt à rendre l'âme, quand vint à passer un chevalier qu'il connaissait. Il implora son secours. Le chevalier consentit à lui venir en aide à la condition de recevoir pour son intervention un beau cheval. Jacob Tam le lui promit et échappa ainsi à la mort (8 mai 1147). Il faut dire cependant qu'en France, il n'y eut pendant la seconde croisade que des désordres locaux.

En Angleterre, où de nombreux Juifs de France s'étaient établis depuis Guillaume le Conquérant, ils n'eurent à subir aucune persécution, parce que le roi Etienne avait pris à cœur de les protéger. Mais en Bohème, cent cinquante environ furent tués par les croisés.

En résumé, la deuxième croisade fut moins désastreuse pour les Juifs que la première, parce que les princes et les hauts dignitaires de l'Église les avaient protégés, et aussi parce que l'empereur d'Allemagne et le roi de France, qui s'étaient anis à la tête des croisés, n'avaient pas accepté dans leurs armées des bandes de brigands et d'assassins, comme l'avaient fait Guillaume le Charpentier et Emicho de Leiningen. Mais, comme on l'a déjà vu plus haut, les Juifs d'Allemagne payèrent chèrement la protection qui leur avait été accordée : elle leur coûta leur liberté ! L'empereur d'Allemagne se considéra dès lors comme le protecteur des Juifs, et ceux-ci, jusque-là libres et indépendants comme les Germains et les Romains, devinrent serfs de la chambre impériale, Kammeränechte. Au commencement, cette qualification indiquait qu'ils étaient inviolables comme les serviteurs de l'empereur et qu'en échange de cette protection, ils verseraient un tribut annuel dans le trésor impérial. Plus tard, les Juifs devinrent à la lettre la propriété de la couronne, ils furent traités en véritables esclaves. Toutes leurs productions intellectuelles se ressentirent, pendant des siècles, de leur situation misérable, elles étaient chétives et mal venues; leurs poètes ne composèrent que des élégies, sans goût ni élégance. Les Juifs d'Allemagne restèrent ainsi les parias de leur pays jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Pendant qu'en France et en Allemagne les Juifs étaient exposés à la fureur des croisés, dans le nord de l'Afrique ils étaient persécutés par un homme qui s'était mis en tête d'établir dans son pays un nouveau système politique et religieux. Ce réformateur, nommé Abdallah ibn Toumart, avait été, à Bagdad, élève du philosophe mystique Alghazali. De retour en Afrique, il prêcha aux Berbères la simplicité dans la manière de vivre et de s'habiller et la haine de la poésie, de la musique et de tous tes arts en général, et il les excita à combattre les rois Almoravides, amis du progrès et de la civilisation. Au point de vue religieux, Ibn Toumart rejeta la doctrine sunnite et l'interprétation littérale du Coran, il n'admettait pas que Dieu sentit comme les hommes et agit sous

l'influence des passions. La secte qu'il fonda prit le nom d'Almorahides ou Almohades, c'est-à-dire partisans de l'unité, parce que, d'après eux, l'unité de Dieu était telle qu'elle ne pouvait être représentée sous aucune forme corporelle. Ibn Toumart propagea sa doctrine par le glaive dans l'empire des Almoravides. Après lui, son disciple Abdulmoumen continua son oeuvre. De victoire en victoire, il renversa la dynastie des Almoravides et s'empara de tout le nord de l'Afrique. Comme c'était un fanatique des plus violents, il ne voulait pas qu'on pratiquât dans son empire une autre religion que la sienne.

Après s'être emparé de la ville de Maroc, qui avait soutenu vaillamment un long siège, Abdulmoumen convoqua tous les habitants juifs et leur dit : Dans votre pensée, Mahomet n'est pas prophète et un autre messie viendra pour confirmer votre religion et vos croyances. Vos aïeux ont déclaré que ce messie se présentera au plus tard cinquante ans après Mahomet. Or, ce délai est écouté depuis longtemps, sans qu'aucun prophète soit apparu parmi vous. Il ne nous est donc plus possible de vous laisser persister dans votre incrédulité, et vous avez le choix entre la conversion à l'islam et la mort. Sur les instances des Juifs, Abdulmoumen modifia légèrement son édit, il leur permit d'émigrer et leur accorda même un délai pour vendre leurs immeubles et autres objets qu'ils ne pouvaient emporter avec eux. Mais ceux qui restaient devaient se faire musulmans ou mourir. Bien des Juifs abandonnèrent l'Afrique pour se rendre en Espagne, en Italie ou dans d'autres pays, mais le plus grand nombre se soumit momentanément à l'édit d'Abdulmoumen et accepta l'islamisme (1146).

Les chrétiens étaient soumis à la même alternative que les Juifs, mais comme ils savaient qu'ils seraient reçus à bras ouverts par leurs coreligionnaires de l'Espagne, ils émigrèrent tous. Dans tout l'empire des Almohades, qui s'étendit peu à peu depuis les montagnes de l'Atlas jusqu'à l'Égypte, on détruisit les églises et les synagogues, et le voyageur qui serait venu quelque temps plus tard dans ce pays ne se serait pas douté qu'il eût jamais renfermé des juifs et des chrétiens.

Cependant, la plupart des Juifs qui avaient adopté l'islamisme n'étaient musulmans qu'en apparence. On se montrait, du reste, peu exigeant à leur égard. Il leur suffisait de reconnaître que Mahomet était prophète et de visiter quelquefois les mosquées, et on les laissait pratiquer en secret le judaïsme. Aussi de pieux rabbins n'avaient-ils pas hésité à se faire musulmans, parce qu'on ne leur demandait que de déclarer que Mahomet était prophète, sans les obliger à renier leur religion. Ils réunissaient même autour d'eux de nombreux élèves pour leur enseigner le Talmud. Il est vrai que ces mêmes élèves étaient obligés d'assister ensuite à l'explication du Coran.

Malgré la tolérance relative dont jouissaient les néo-musulmans, il y eut des Juifs qui éprouvèrent des scrupules à reconnaître, aussi peu que cela fût, une autre religion que la leur, et ils se remirent à pratiquer ouvertement le judaïsme ; ils furent tués.

Stimulé par ses succès en Afrique, Abdulmoumen passa le détroit et marcha contre l'Andalousie. Comme elle était déchirée par des divisions intestines, l'Espagne musulmane fut conquise très rapidement. Cordoue tomba au pouvoir des Almohades au mois de juin 1148, et en moins d'un an la plus

grande partie de l'Andalousie subit le même sort. Partout on passa le vainqueur, les Juifs furent condamnés à choisir entre l'apostasie, l'émigration ou la mort, et les synagogues furent détruites. Un vieux rabbin de Cordoue, Joseph ibn Zadik, eut la douleur d'assister à la ruine de sa communauté, la plus ancienne et la plus considérée de l'Espagne ; il mourut bientôt après (fin de 1148 ou commencement de 1149). Les brillantes écoles juives de Séville et de Lucéna furent fermées. Meïr, fils et successeur de Joseph ibn Migasch, partit de Lucéna pour Tolède, suivi de tous ceux qui pouvaient quitter la ville. Les autres se firent musulmans en apparence et pratiquèrent en secret le judaïsme, attendant une occasion favorable pour revenir publiquement à leur ancienne religion.

A la suite de ces douloureux événements, le centre du judaïsme se déplaça de l'Espagne musulmane dans l'Espagne chrétienne. Ce dernier pays était alors gouverné par Alphonse Raimundez (1126-1157), souverain libéral et équitable, dont un des conseillers était Juda ibn Ezra, fils de ce Joseph ibn Ezra qui, avec ses trois frères, occupe un rang très honorable dans la littérature hispano-juive. Après avoir conquis la forteresse de Calatrava, située entre Tolède et Cordoue, Alphonse Raimundez confia à Juda ibn Ezra le gouvernement de celte ville et lui accorda en même temps le titre de prince.

Juda mit son influence au service de ceux de ses coreligionnaires qui fuyaient alors devant l'intolérance des Almohades, facilitant leur établissement dans l'Espagne chrétienne et consacrant sa fortune au rachat de ceux qui avaient été faits prisonniers. Il y eut bientôt à Tolède une colonie considérable d'émigrés juifs, et peu après on fonda dans cette ville, sous la haute protection du souverain chrétien, des écoles juives qui attirèrent de nombreux disciples.

Juda ibn Ezra, dont les services étaient de plus en plus appréciés par son maître, fut élevé, en 1149, à la dignité d'intendant de la maison impériale. Dans son zèle pour le rabbinisme, il se laissa entraîner à persécuter les caraïtes, qui étaient alors assez nombreux en Espagne. Il est vrai qu'ils avaient provoqué leurs adversaires par des polémiques violentes.

La science juive, chassée de l'Espagne musulmane, s'acclimata rapidement et prit un grand essor dans la Castille et l'Aragon. Deux hommes, tous les deux de Tolède, donnèrent, à cette époque, un nouvel éclat à la civilisation juive en Espagne : c'étaient Abraham ibn Daud et Abraham ibn Ezra. Différents de caractère et d'esprit, ils aimaient tous les deux d'un amour ardent la science et le judaïsme. Ibn Daud (né vers 1110 et mort en 1150) était familiarisé avec les diverses connaissances humaines de son temps ; il s'occupait tout particulièrement d'histoire, science qui jusque-là avait été peu cultivée chez les Juifs espagnols. Sans être un esprit profond et original, il comprenait rapidement et avait le talent d'exposer les questions avec clarté; c'était un vulgarisateur. Passionné pour les problèmes les plus élevés de la raison humaine, il estimait les recherches philosophiques par-dessus toutes les sciences, parce qu'elles conduisaient seules, selon lui, à la véritable connaissance de Dieu. Il exposa ses idées dans un ouvrage arabe intitulé « la Foi supérieure n, où il combattait ceux de ses coreligionnaires qui marquaient de la défiance envers la philosophie. Quelques-uns de nos contemporains, dit-il, qui ont étudié très superficiellement les sciences profanes, se déclarent impuissants à concilier la raison et la foi. Il est déjà arrivé, en effet, que la spéculation a nui à

la foi. De là cette opinion du vulgaire que la philosophie est l'ennemie de la religion. Mais le judaïsme, loin de condamner les spéculations de la raison, les prescrit au contraire comme un devoir.

D'après Abraham ibn Daud, le but principal de la philosophie pst d'enseigner aux individus comme aux peuples la pratique de la morale, but qui lui est commun avec le judaïsme. Cette religion cherche, en effet, à rendre les hommes vertueux. Ibn Daud divise ensuite les devoirs religieux des Juifs en cinq classes. En premier lieu, il faut croire à un Dieu unique et l'aimer. Après, vient l'amour de la justice, la bonté pour ses semblables, même pour ses ennemis. La troisième classe comprend les obligations du chef de la famille envers sa femme, ses enfants et ses serviteurs, obligations réglées par l'affection et l'équité. Arrivent ensuite les devoirs du citoyen envers son pays et ses concitoyens : amour du prochain, compassion pour les faibles et les déshérités, charité. Enfin la cinquième classe renferme les prescriptions dont nous ne connaissons pas la cause avec certitude, telles que les lois alimentaires et les lois relatives aux sacrifices. Parmi ces diverses obligations, la plus importante est la croyance à Dieu, et les moins importantes sont les lois rituelles.

On voit qu'Abraham ibn Daud est arrivé à un résultat tout autre que Juda Hallévi. Celui-ci a accordé aux lois purement rituelles le premier rang parmi les prescriptions du judaïsme, parce qu'elles sont destinées. selon lui, à perpétuer l'esprit prophétique chez les Juifs, tandis que dans le système d'Ibn Daud, elles n'ont, au contraire, qu'une importance secondaire.

A côté de ses travaux philosophiques, Ibn Daud s'adonna à l'étude de l'histoire, et certes il a rendu à la littérature juive plus de services comme historien que comme philosophe. Ce furent les polémiques des caraïtes qui l'engagèrent à étudier l'histoire, pour y trouver des armes contre les adversaires du rabbinisme. En effet, après la mort d'Alphonse Raimundez, mort qui avait sans doute entraîné la chute de Juda ibn Ezra, l'implacable ennemi des caraïtes, ceux-ci relevèrent la tête et recommencèrent leurs attaques contre les rabbanites. Ibn Daud entreprit alors de démontrer par l'histoire que le rabbinisme s'appuie sur une chaîne non interrompue de traditions depuis Moïse jusqu'à son temps, et, dans ce but, il établit par ordre chronologique la suite des représentants du judaïsme qui se sont succédé à travers les époques talmudique, gaonique et rabbinique. Ce livre, qu'il publia en hébreu en 1161, est intitulé : Ordre de la tradition. La partie la plus importante de cet ouvrage est le chapitre consacré à la période brillante des communautés d'Espagne. Pour décrire cette époque, l'auteur s'est servi, en partie, de documents écrits, en partie de renseignements oraux qu'il avait recueillis. Ses informations sont exactes et sûres, ses récits sont brefs, avec bien des sous-entendus, son style est coulant et parfois poétique.

Abraham ben Meïr ibn Ezra (né vers 1089 et mort en 1167), de Tolède, avait plus de savoir et de profondeur qu'Ibn Daud. Admirablement doué, il était capable à la fois d'embrasser les objets dans leur ensemble et de les examiner dans leurs détails ; il était vif, spirituel, mordant, mais sans chaleur. D'une érudition étonnante, il était versé dans les sciences profanes comme dans les sciences religieuses. Il avait néanmoins un défaut capital, il manquait de fermeté dans ses opinions. Versatile et léger, tantôt il combattait le caraïsme.

tantôt il lui faisait des concessions. Sa polémique était acerbe ; il cherchait moins, dans ses discussions, à trouver la vérité qu'à blesser son adversaire. C'était un esprit négatif, l'antithèse de Juda Hallévi, dont il était, dit-on, proche parent.

On peut dire qu'Ibn Ezra (c'est ainsi qu'à tort on a pris l'habitude de l'appeler) réunissait en lui les plus vifs contrastes. A un esprit net, perspicace et hardi, il joignait une foi rigoureuse, qui dégénérait parfois en fanatisme et lui faisait condamner tout libre examen. Sa froide raison, qui recherchait la cause de tout phénomène, ne l'empêcha pas de fonder une doctrine mystique qui laisse tout dans le vague. Confiant en Dieu et le considérant comme seul maître de sa destinée, il ne croyait pas moins à l'influence fatale des astres sur le sort des hommes. Ces contradictions ont coexisté chez lui pendant toute sa vie.

Tout en sachant se servir avec habileté des diverses formes de la prosodie arabe et néo-hébraïque, Ibn Ezra n'était pas poète. Ses productions poétiques sont savantes, correctes, mais froides et guindées. Ce sont des pensées, des sentences, des exhortations exprimées en vers, mais il n'y a là rien qui rappelle l'effusion d'une lime ardente ou la foi d'un cœur ému. Il ne retrouve toute sa supériorité que dans les épigrammes, les satires, les énigmes. Dans la prose, il est sans rival ; il s'est créé un style à part, d'une concision et d'une énergie singulières.

Comme commentateur de la Bible, Ibn Ezra occupe le premier rang. Il était spécialement doué pour l'exégèse. En commentant les Saintes Écritures, il pouvait utiliser sa vaste érudition et exercer son imagination capricieuse, sans être astreint à enchaîner ses pensées d'une façon logique. Son esprit mobile et inquiet était, en effet, incapable de produire une oeuvre complète et systématique. Ses explications du Pentateuque forment une sorte d'encyclopédie où il parle de tout. Sa langue est vive, spirituelle, souvent obscure.

Par son commentaire du Pentateuque, Ibn Ezra devint le chef d'un petit nombre d'esprits éclairés, qui entendaient expliquer la Bible à l'aide de la raison et de la science, et non pas d'après les données do l'Aggada. A ce point de vue, il est tout l'opposé de Raschi. Quoiqu'il déclarât hérétique toute interprétation contraire à la Massora, son commentaire est tel que le rationalisme et même l'incrédulité invoquent parfois son autorité. Et, de fait, il a pu être accusé, avec une apparence de raison, de mettre en doute, comme Hiwi Albalchi, Yitshaki et autres rationalistes, la haute antiquité de la Bible. Dans des phrases obscures et énigmatiques, il semble faire entendre que plusieurs versets de la Thora n'y ont été ajoutés que bien plus tard. Mais l'obscurité calculée de son style laisse planer le doute sur ses véritables intentions.

Pauvre dans une ville ruinée par la guerre, Ibn Ezra se décida à émigrer de Tolède. Dans sa passion de faire des épigrammes, il raillait lui-même son peu de chance : Je m'efforce, dit-il, d'acquérir quelque aisance, mais les astres me sont contraires. Si j'étais marchand de suaires, on cesserait de mourir ; si je vendais des cierges, le soleil ne se coucherait plus jusqu'à ma mort. Il quitta donc sa ville natale et se mit à voyager avec son fils Isaac. Il visita l'Afrique, l'Égypte, la Palestine, et entra en relations, à Tibériade, avec des rabbins qui prétendaient

posséder des exemplaires très corrects de la Thora. N'ayant le courage de se fixer nulle part, il alla jusqu'en Babylonie et gagna même Bagdad, où résidait alors une sorte d'exilarque, auquel le khalife avait accordé une certaine suprématie sur les communautés juives de l'Orient. Dans ses longs voyages, Ibn Ezra recueillit de nombreuses observations et étendit ainsi son vaste savoir.

Après son retour d'Orient, qu'il quitta, ce semble, à la suite du chagrin que lui causa son fils en se faisant musulman et en s'établissant définitivement à Bagdad, Ibn Ezra se rendit à Rome (1140). Là, il trouva enfin le repos tant désiré. Son apparition en Italie fait époque dans l'histoire de la civilisation des Juifs de ce pays. Ceux-ci, quoique jouissant d'une certaine liberté, étaient restés stationnaires à un degré inférieur de culture intellectuelle. Ils ne comprenaient le Talmud que par routine, n'avaient aucune intelligence sérieuse de la Bible, et la poésie néo-hébraïque ne s'était manifestée chez eux que sous forme de méchante prose rimée. Par contre, leur esprit était largement ouvert à toutes les superstitions du moyen âge.

La présence d'Ibn Ezra à Rome réveilla parmi les Juifs italiens le goût des travaux littéraires. L'heure était. du reste, favorable à la restauration des études juives en Italie. C'était le moment où un ecclésiastique hardi, Arnaud de Brescia, reprochait violemment aux papes de ne pas gouverner selon l'esprit de l'Évangile, et les engageait à déposer le pouvoir temporel pour être vraiment des serviteurs humbles et modestes de l'Église. On voyait alors régner jusque dans Rome l'esprit de critique associé aux aspirations vers la liberté. Entraîné par les paroles enflammées du jeune réformateur, le peuple s'était insurgé contre le pape et avait proclamé la république (1139-1143). C'est à cette époque qu'Ibn Ezra vint à Rome. Bientôt des disciples de tout age se groupèrent autour du savant espagnol, célèbre par ses connaissances et ses voyages, et furent captivés par sa parole nette, vire et spirituelle. Malgré cet accueil flatteur, Ibn Ezra ne séjourna que peu de temps à Rome. Il continua ses pérégrinations à travers l'Italie, s'arrêtant tantôt à Salerne, tantôt à Lucques et à Mantoue, et composant dans ce pays, avec une étonnante rapidité et sur les sujets les plus variés, des livres qu'il dédiait à ses protecteurs ou plutôt à ceux qui le faisaient vivre.

D'Italie, Ibn Ezra se rendit dans le midi de la France, région qui, par suite de son voisinage de la Catalogne, connaissait mieux la littérature hispano-juive que le nord de la France, l'Italie ou l'Allemagne. La Provence formait, pour les Juifs, la frontière entre deux courants intellectuels, l'un dirigé vers les études talmudiques et l'autre vers les sciences et les arts. Les Juifs de Provence suivaient les deux courants, mais étaient restés des imitateurs dans tous les deux genres d'études, sans parvenir à rien créer. Ibn Ezra apporta dans ce milieu un nouveau stimulant. Il s'établit d'abord dans la vieille communauté de Béziers (Bedars). qui était habitée par plusieurs savants juifs, et où il fut reçu par tous avec de grandes démonstrations d'estime et de respect.

Quoique âgé de soixante-dix ans, Ibn Ezra, emporté par sa passion des voyages, quitta la France pour la cité brumeuse de Londres ; il y avait été appelé par un riche protecteur, qui l'entoura de soins affectueux. A Londres, il écrivit une sorte de philosophie religieuse; il y composa, en outre, un autre ouvrage, d'un caractère singulier, précédé d'une introduction intéressante. Il raconte que, dans un songe, une apparition mystérieuse lui a remis une lettre du Sabbat, où

ce jour de fête se plaint d'un écrit publié pour démontrer que le repos sabbatique ne doit pas commencer la veille au soir, mais seulement le matin même du samedi. Cette apparition a invité Ibn Ezra à défendre le samedi tel qu'il a toujours été célébré. En se réveillant dans la nuit, il a lu, à la clarté de la lune, les passages coupables qui lui ont été signalés en rêve et qui déclarent, en effet, que le sabbat ne commence pas la veille au soir, mais le matin seulement. Cette opinion, qui excitait tant la Colère d'Ibn Ezra, avait été émise par Raschbam, le petit-fils de Raschi. Je combattrai cette erreur de toutes mes forces, s'écrie Ibn Ezra, afin qu'Israël ne pèche pas contre le Seigneur, et, dans un mouvement de pieuse indignation, il ajoute : Puisse se dessécher la main de celui qui a écrit une telle énormité, et puisse son œil s'obscurcir ! Chose plaisante que de voir un homme aussi hardi dans ses opinions, parfois presque hérétiques, lancer ses foudres contre un pieux talmudiste !

Après un court séjour à Londres, où il aurait pu vivre heureux et tranquille, Ibn Ezra quitta cette ville pour retourner dans le midi de la France. Il conserva sa vigueur d'esprit jusqu'à la fin de ses jours, et ses dernières oeuvres ont les mêmes qualités de fraîcheur, de clarté et de précision que ses premières.

Le plus célèbre contemporain d'Ibn Ezra en France fut Jacob Tam, de Ramerupt (né vers 1100 et mort en 1171), le plus jeune des trois petits-fils de Raschi. Bien supérieur, comme talmudiste, à tous les rabbins de son temps et même à ses frères Isaac et Samuel. il joignait une vaste érudition à une remarquable pénétration et à une grande netteté d'esprit. Ce fut surtout Jacob Tain qui fonda l'école des tossafistes. Il n'occupait aucune situation officielle et était simple commerçant, mais il jouissait néanmoins d'une très grande autorité, et sa réputation s'étendait jusqu'en Espagne et en Italie. On sait déjà qu'à l'époque de la seconde croisade, il perdit tous ses biens et faillit. également perdre la vie. C'est pendant ces temps troublés qu'il composa son commentaire sur le Talmud. Il est désigné sous le nom de Rabbénou Tam.

A cette époque eut lieu un événement qui se produisait pour la première fois depuis la clôture du Talmud. Sous la présidence de Jacob Tam, de nombreux rabbins de France se réunirent en synode pour prendre certaines mesures rendues nécessaires par les circonstances et le temps. Ce furent peut-être les conciles tenus en France par les papes Pascal, Innocent II, Calixte et Alexandre III, qui inspirèrent aux rabbins l'idée de convoquer un synode. Les assemblées rabbiniques étaient naturellement entourées de moins de pompe que les conciles ; elles se réunissaient dans une localité quelconque, où la foire attirait d'habitude de nombreux Juifs, à Troyes ou à Reims.

Ce fut, selon toute apparence, dans un de ces synodes qu'au souvenir des persécutions de la deuxième croisade, et pour éviter de mettre en danger la sécurité des communautés, on défendit à tout Juif d'acheter des crucifix, des vases ou des ornements d'église, ou tout autre objet servant au culte catholique. A un autre concile, auquel prirent part cent cinquante rabbins de Troyes, Auxerre, Reims, Paris, Sens, Dreux, Lyon et Carpentras, de la Normandie, de l'Aquitaine, de l'Anjou, du Poitou et de la Lorraine, et qui fut présidé par Samuel et son frère Tain, on prit diverses résolutions. Ainsi, on interdit à tout Juif de citer un de ses coreligionnaires devant la justice du pays, à moins que son adversaire se refusât à comparaître devant un tribunal fuit. Il fut aussi défendu

à tout Juif de chercher à se faire confier, par les autorités du pays, les fonctions de prévôt ou chef de la communauté. Ces fonctions ne devaient être accordées que par l'élection et à la majorité des voix des membres de la communauté. Quiconque transgressait ces défenses était excommunié. On renouvela également, à ce synode, la menace d'excommunier les dénonciateurs et les traîtres. Enfin, on décida que la mesure prise par Guerschom contre la polygamie ne pourrait être abolie que pour des motifs très graves et par une réunion d'au moins cent rabbins venus de trois différentes régions, de l'Île-de-France, de la Normandie et de l'Anjou. Toutes ces décisions eurent force de loi en France comme en Allemagne.

Dans sa vieillesse, Jacob Tam fut témoin d'un drame sanglant qui se passa près de sa résidence, à Blois. Cet événement tragique mérite une mention particulière, à cause de l'accusation qui en fut l'origine. Pour la première fois, alors, fut produite contre les Juifs cette abominable calomnie qu'ils se servent de sang chrétien pour la célébration de leur Pâque. Un soir, à l'heure du crépuscule, un Juif de Blois, allant faire baigner son cheval dans la Loire, rencontra le domestique d'un seigneur chrétien dont le cheval ne voulut pas entrer dans l'eau. Le domestique connaissait la haine de son maître pour la population juive, et il eut l'idée d'attribuer au Juif qu'il venait de rencontrer la cause de la peur manifestée par le cheval. Il s'avisa donc d'aller raconter qu'il avait vu un Juif jeter à l'eau le cadavre d'un enfant chrétien, ce qui avait effrayé son cheval et l'avait empêché d'entrer dans la Loire. Le maître, qui haïssait fort une femme juive du nom de Pulcelina, très influente auprès du comte Théobald de Chartres, résolut de profiter de cette circonstance pour se venger d'elle. Il répéta au comte les paroles de son domestique, et ajouta que les Juifs avaient crucifié cet enfant à l'occasion de leur fête de Pâque. Théobald fit jeter en prison tous les Juifs de Blois, au nombre d'une cinquantaine, à l'exception de Pulcelina. Celle-ci consola ses coreligionnaires en leur faisant espérer que son intervention auprès du comte, qui l'aimait, assurerait leur délivrance. Mais les malheureux prisonniers apprirent bientôt que, par haine pour Pulcelina, Isabeau, femme de Théobald, surveillait toutes ses démarches et l'empêchait de pénétrer jusqu'auprès du comte. Il restait aux Juifs une seule chance de salut, ils connaissaient la cupidité du comte et ils essayèrent de racheter leur vie à prix d'argent. Sur les conseils de leurs amis chrétiens, ils lui offrirent cent livres argent comptant et cent quatre-vingts livres en créances, probablement tout ce qu'ils possédaient. Le comte aurait peut-être accepté cette offre sans l'intervention d'un ecclésiastique, qui lui persuada qu'avant tout il était nécessaire de s'assurer si le témoignage du domestique était faux. Un soumit le témoin à l'épreuve de l'eau en l'exposant, sur la Loire, dans une barque remplie d'eau. Comme celte barque ne sombra pas, Théobald en conclut que les Juifs avaient réellement commis le crime dont ils étaient accusés, et il les condamna tous à être brûlés vifs. Ils étaient déjà sur le bûcher, entourés de flammes, quand un prêtre chrétien leur promit la vie sauve s'ils acceptaient le baptême ; ils refusèrent. Trente-quatre hommes et dix-sept femmes périrent ainsi dans les flammes, proclamant jusqu'à leur dernier souffle l'unité de Dieu et la grandeur de leur religion (20 siwan 1171). Pulcelina fut également mise à mort.

Sur l'ordre de Jacob Tam, le jour où succombèrent les martyrs de Blois fut érigé en jour de jeûne et de deuil. La célébration de cet anniversaire perpétua ainsi le souvenir de la première accusation de sang dirigée contre les Juifs.

Combien de fois, depuis, les Juifs n'ont-ils pas été accusés de se servir de sang chrétien pour Pâque ! Des milliers de martyrs ont péri, victimes de cette odieuse calomnie.

Avec Jacob Tam disparaît la force créatrice de l'école française, et avec Ibn Ezra l'originalité de l'école espagnole. Un homme va paraître, Moïse ben Maïmoun, qui réunira en lui les qualités de ces deux écoles et exercera une action profonde sur le judaïsme tout entier.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre VI — Situation des Juifs à l'époque de Maïmonide — (1171-1205)

L'histoire des Juifs entre maintenant dans cette période néfaste où de sombres nuages s'amoncellent sur la maison de Jacob et obscurcissent son horizon ; où peuples et princes, hommes libres et serfs, grands et petits, se réunissent au nom de Dieu contre tes malheureux descendants d'Israël pour les accabler de leurs outrages et les faire périr dans les tortures ; où les papes font attacher un signe d'infamie aux vêtements des Juifs et des Juives pour les exposer à la raillerie et au mépris. A cette époque, les mensonges les plus odieux sont répandus contre les Juifs, ils sont accusés de tuer des enfants chrétiens, d'empoisonner les puits, de jeter des sorts ; ils endurent les plus horribles souffrances, leurs corps et leurs âmes sont soumis aux supplices les plus féroces. mais avant de raconter ces persécutions impitoyables, qui commencent pour les Juifs avec l'avènement du pape Innocent III et arrivent à leurs plus effroyables excès sous le règne de Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne, il est utile d'examiner la situation de la population juive dans les diverses régions où elle est établie.

Au temps où nous sommes arrivés, la haine prêchée contre les Juifs au nom de deux religions n'avait pas encore pris assez de développement pour les faire traiter partout en parias. Dans tel pays on les regardait, il est vrai, comme un peuple maudit, mais dans tel autre ils étaient encore des citoyens estimés. Ici, ils étaient réduits à l'état de serfs, mais là, les cités leur confiaient d'importantes fonctions. Avilis et méprisés dans une contrée, ils étaient soldats dans l'autre et avaient le droit de combattre pour la liberté de leur patrie.

À ne considérer que le nombre, les Juifs d'Asie avaient une plus grande importance que les Juifs d'Europe, mais ceux-ci étaient plus instruits. Aussi

pouvait-on regarder l'Europe comme le vrai centre du judaïsme. Là, les Juifs avaient réellement conscience de leur valeur ; là, ils cherchaient à résoudre le grand problème de leur mission au milieu des peuples et à se rendre compte des obligations qui incombaient à chacun d'eux comme membre de la communauté juive.

Dans le judaïsme européen, c'était l'Espagne chrétienne qui occupait alors le premier rang. Depuis la conquête de l'Andalousie musulmane par les Almohades, les Juifs avaient disparu, au moins en apparence, de ce royaume; les anciens foyers de la science juive, les écoles célèbres de Cordoue, de Séville, de Grenade et de Lucéna étaient devenues désertes. L'activité religieuse et scientifique des Juifs était principalement concentrée dans les cinq royaumes chrétiens de Castille, de Léon, d'Aragon, du Portugal et de Navarre. Tolède, la capitale de la Castille, comptait plus de 12.000 Juifs et possédait plusieurs synagogues d'une magnificence incomparable. Bien des Juifs se livraient dans Tolède à l'art de l'escrime et combattaient comme chevaliers dans les tournois.

Sous Alphonse VIII, dit le Noble (1166-1214), des Juifs occupèrent des fonctions publiques et rendirent des services sérieux à l'État. Joseph ben Salomon ibn Schoschan, qui avait le titre de prince, homme riche, généreux, savant et pieux, était très considéré à la cour et auprès de la noblesse. Une autre personnalité juive, Abraham ibn Alfahar, était également en faveur auprès d'Alphonse VIII. Versé dans la langue arabe, il écrivait avec élégance en prose et en vers, et un auteur arabe jugea ses productions dignes d'être réunies en un recueil.

A cette époque vivait encore à Tolède le vieil historien et philosophe Abraham ibn Daud. Il périt en 1180 dans une émeute contre les Juifs, dont on ne connaît ni l'origine ni l'étendue. Ces troubles se produisirent peut-être au moment où fut tuée la belle Rahel. Le roi Alphonse, marié à une princesse anglaise, avait eu, en effet, pendant sept ans, une favorite juive appelée Rahel, que sa beauté avait fait surnommer Formosa. Un jour, des conjurés assassinèrent Rahel et ses amis, sur une estrade, en présence du roi. Il est possible que ce meurtre ait été suivi d'une attaque contre les Juifs, dans laquelle Abraham ibn Daud fut tué.

Les Juifs de Tolède secondèrent énergiquement Alphonse dans sa lutte contre les Maures. Quand ce souverain se prépara à repousser les attaques des Almohades, qui essayèrent, sous la conduite de Jacob Almanzour, d'envahir l'Espagne chrétienne, les Juifs lui fournirent des subsides considérables. Après la bataille d'Alarcos (19 juillet 1195), où Alphonse fut défait et perdit l'élite de ses chevaliers, les Juifs rivalisèrent de courage avec les autres habitants de Tolède pour aider Alphonse et son armée à défendre la capitale contre les assauts de l'ennemi.

Dans l'Aragon et la Catalogne, les Juifs vivaient également dans une complète sécurité et pouvaient s'adonner librement à des travaux intellectuels. Alphonse II (1162-1196), grand admirateur de la poésie provençale, protégeait les savants, qui, à cette époque, étaient presque tous Juifs. Barcelone était le véritable centre du Nord de l'Espagne, à cause de son voisinage de la mer et de son mouvement commercial ; le poète Harizi l'appelle la communauté des

princes et des grands. A la tête de cette communauté se trouvait alors Schèschét Benveniste, à la fois médecin et philosophe, poète et talmudiste. Comme il connaissait à fond la langue arabe, le roi d'Aragon lui confia plusieurs missions diplomatiques. Comblé d'honneurs et de richesses, il devint le protecteur de ses coreligionnaires. Les poètes célébrèrent l'élévation de ses sentiments et sa générosité. Parmi les Juifs notables de Barcelone, il faut encore mentionner Samuel ibn Hasdaï Hallévi (1165-1216), la source de la sagesse, le profond océan de la pensée, comme l'appelle avec emphase le poète Harizi. Il eut cinq fils, tous très instruits ; l'un d'eux, Abraham ibn Hasdaï, s'est fait connaître dans la littérature juive par le roman en vers Le Prince et le Derviche, et par sa traduction de plusieurs ouvrages philosophiques.

A Tudèle, petite ville située sur l'Èbre et devenue un continuel objet de litige entre les rois d'Aragon et de Navarre, les Juifs jouissaient des mêmes droits que leurs concitoyens musulmans et chrétiens; pour leur sécurité, ils étaient même autorisés à occuper des châteaux forts. C'est à Tudèle que naquit le célèbre voyageur Benjamin ben Yona, à qui l'histoire des Juifs et aussi l'histoire générale doivent tant d'exactes et intéressantes informations. De 1165 à 1173, il parcourut pour son commerce, ou pour recueillir des renseignements relatifs au Messie, une grande partie de l'Europe méridionale, de l'Asie et de l'Afrique, observant avec beaucoup de sagacité les pays et les cités où il séjournait, et consignant ses remarques dans un ouvrage qui a été traduit dans presque toutes les langues modernes.

La petite communauté de Girone, sur le Ter, en Catalogne, rut le berceau de plusieurs hommes de mérite, qui prirent le surnom de Girond! et rendirent ainsi célèbre leur lieu natal. C'était une communauté rigoureusement orthodoxe, réfractaire à toute influence philosophique et attachée au Talmud. Un de ses enfants les plus illustres fut Zerahya Hallévi Girondi, esprit sagace, qui osait examiner avec impartialité et critiquer, s'il le fallait, les travaux des plus grands talmudistes. Ses hardiesses, incomprises des talmudistes de son temps, qui s'appuyaient avant tout sur des autorités reconnues, furent vivement attaquées par ces savants.

De l'autre côté des Pyrénées, dans le Languedoc et la Provence, la situation des Juifs était étalement bonne vers la fin du XIIe siècle. Cette région, qui avait les mêmes mœurs et les mêmes tendances que le nord de l'Espagne, appartenait alors à divers maîtres. Une partie était soumise à la France, une autre était un fief de l'Allemagne, d'autres parties appartenaient au roi d'Aragon, au comte de Toulouse et à différents grands vassaux, comtes, vicomtes et barons, presque tous amis des lettres, enthousiastes de la poésie provençale et serviteurs très tièdes de l'Église. A côté de la noblesse s'était formée une bourgeoisie libérale, riche, très jalouse de son indépendance. Grâce aux relations suivies des habitants du pars avec les Juifs et les musulmans, les préjugés de l'Occident contre les représentants de l'Orient s'étaient singulièrement affaiblis. Ces mêmes Provençaux, qui osaient railler le clergé, flétrir les vices de la cour papale et laissèrent se développer plus tard, parmi eux, l'hérésie des Albigeois, se montraient justes et tolérants envers les Juifs et le judaïsme. Beaucoup d'entre eux reconnaissaient en secret, et même publiquement, que la religion des Juifs valait mieux que celle des chrétiens ; bien des seigneurs appelaient des Juifs aux emplois publics et leur confiaient même les fonctions de bailli, qui, en l'absence

du maître, leur conféraient les droits de police et de justice. Aussi, dans cette contrée si richement dotée par la nature, les Juifs étaient très dévoués aux intérêts du pays et prenaient une grande part au mouvement intellectuel. Enclins, comme leurs concitoyens chrétiens, aux innovations, ils ne se contentaient pas des idées reçues, mais les soumettaient à une judicieuse critique. Néanmoins, leur esprit n'était pas assez puissant pour créer, ils étaient simplement les disciples zélés de maîtres étrangers, dont ils traduisaient et répandaient les productions.

Fidèles aux vertus traditionnelles de la race juive, ils étaient hospitaliers et charitables à un très haut degré. Les riches faisaient instruire les enfants des pauvres et leur fournissaient les livres, si coûteux à cette époque. Les communautés étaient étroitement unies entre elles, se prêtant un appui mutuel dans les circonstances difficiles. Elles vivaient généralement dans l'aisance, se livrant à l'agriculture et entretenant des relations commerciales avec l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Égypte et l'Orient.

La plus importante communauté du sud de la France était Narbonne ; elle comptait trois cents membres. Sous le règne de la vaillante et prudente princesse Ermengarde, elle avait à sa tête Kalonymos ben Toderos, issu d'une famille très ancienne, et dont un ancêtre, Makir, s'était établi, dit-on, à Narbonne sous Charlemagne et avait été nommé chef de la communauté. Kalonymos possédait de nombreux immeubles, dont la propriété lui était garantie par lettres patentes. L'école était dirigée par Abraham ben Isaac, qui portait le titre de chef du tribunal. Sa science se bornait à une vaste érudition talmudique. Encore de son vivant, il fut surpassé par ses disciples Zerahya Girondi et Abraham ben David, de Posquières. Il mourut dans l'automne de l'année 1178.

Vers le même temps, vivait à Narbonne la famille des Kimhi, dont les travaux, quoique inférieurs à leur réputation, furent cependant très utiles à la Provence, d'abord, et ensuite à la postérité. Le chef de cette famille, Joseph ben Isaac Kimhi, dont les principaux écrits parurent de 1150 à 1170, avait été sans doute contraint par l'intolérance des Almohades d'émigrer d'Espagne à Narbonne. Son grand mérite est d'avoir introduit la civilisation juive de l'Espagne dans le midi de la France, et d'avoir ainsi complété l'œuvre à peine ébauchée d'Ibn Ezra. Familiarisé avec la langue arabe, il traduisit en hébreu le traité philosophico-moral de Bahya ; il écrivit aussi un commentaire sur la Bible et composa quelques poésies liturgiques. On lui attribue encore un livre de polémique contre le christianisme, écrit sous forme de dialogue entre un croyant et un chrétien. Que Kimhi en soit l'auteur ou non, cet ouvrage a certainement été écrit à cette époque et dans ce pays ; il fait grand honneur au judaïsme. En effet, il fait déclarer au croyant que la valeur d'une religion se reconnaît à la valeur morale de ses adeptes. Or, parmi tes Juifs, on ne trouve ni assassins, ni brigands, ni débauchés, tandis que bien des chrétiens, voleurs de grands chemins, pillent et tuent sans scrupule. Les enfants juifs sont élevés dans la crainte de Dieu, on leur inculque des sentiments de morale qui, très souvent, ne se rencontrent pas au même degré chez les enfants chrétiens. Enfin, le Juif est hospitalier et bienfaisant envers son frère, rachetant les captifs et venant en aide à ceux qui souffrent.

Les deux fils de Joseph Kimhi, Moïse et David, marchèrent sur les traces de leur père. Moïse était un esprit assez ordinaire, ses œuvres avaient encore moins de valeur que celles de son père. David (1160-1235) était supérieur à son aîné ; par ses écrits il enseigna la langue hébraïque aux Juifs et aux chrétiens d'Europe. Tout en ne pouvant pas être comparé aux Ibn Djanah et aux Ibn Ezra, il ne manquait cependant pas de mérite. Il encouragea l'étude de l'hébreu et expliqua la Bible en opposant aux commentaires diffus des mystiques et des aggadistes une interprétation à peu près simple et claire.

La communauté si ancienne de Béziers vivait également heureuse sous la souveraineté du vicomte Raymond Trencavel et de son fils Roger. Il régnait dans cette ville un grand esprit de tolérance, on y trouvait de nombreux Albigeois. Néanmoins, l'évêque continuait encore, en vertu d'un ancien usage, à exciter les chrétiens, le dimanche des Rameaux, contre la population juive. II en résultait chaque année des bagarres sanglantes. Grâce aux sentiments libéraux du vicomte, et sur les démarches pressantes des chefs de la communauté juive, cet usage fut aboli. Les Juifs durent seulement s'engager à payer chaque année quatre livres d'argent.

Après la mort de Raymond, le vicomte Roger continua les traditions de son père. Favorable à la secte des Albigeois, il eut également deux baillis juifs, Moïse de Cavarite et Nathan. Sa tolérance pour les hérétiques et les Juifs lui attira la colère du clergé et du pape ; il eut une fin tragique.

Montpellier, la capitale de la France méridionale, avait aussi une communauté juive assez importante, très riche et très généreuse, où le savoir était en honneur. Mais les seigneurs de Montpellier étaient moins bienveillants pour les Juifs que ceux de Béziers.

Non loin de Montpellier, la ville de Lunel, peu importante aujourd'hui, mais alors assez considérable et gouvernée par les seigneurs de Gaucelin, comptait prés de trois cents familles juives et possédait une école talmudique importante, qui rivalisait avec celle de Narbonne et était fréquentée par de nombreux disciples. La communauté était dirigée par Meschoullam ben Jacob (mort en 1170), homme riche et talmudiste savant, profondément respecté par ses contemporains et jouissant d'une grande autorité dans toutes les questions de science et de droit. Un mot d'éloge de sa bouche était une haute récompense pour les écrivains. Il stimulait l'activité des savants et les engageait principalement à traduire en hébreu les ouvrages arabes des auteurs juifs. Ses cinq fils, tous instruits, représentaient les deux directions opposées qui devaient bientôt entrer ensemble en lutte. L'un d'eux, Aron (qui florissait de 1170 à 1210), quoique versé dans le Talmud, avait cependant une prédilection marquée pour un judaïsme rationnel, tandis que deux de ses frères, Jacob et Ascher, repoussaient l'intervention de la raison dans le domaine religieux. Jacob et Ascher menaient une vie ascétique, s'abstenant de vin et s'imposant des mortifications. Le premier fut même surnommé le nazir.

A Lunel, cependant, le courant scientifique prédominait. Il était représenté par deux hommes très connus dans la littérature juive, Juda, le père des Tibbonides, et Jonathan ben David Cohen, de Lunel. Celui-ci, qui avait de

l'autorité dans les questions talmudiques, n'en défendait pas moins les droits de la science.

Juda ben Saul ibn Tibbon (né vers 1120 et mort vers 1190), originaire de Grenade, avait émigré, devant les persécutions des Almohades, dans le midi de la France. A Lunel, il exerçait la médecine et acquit dans cette profession une grande réputation ; il fut appelé à donner ses soins à des princes, des chevaliers et même des évêques. Versé dans la langue arabe, écrivant l'hébreu avec facilité, il pesait chaque mot avec minutie, pédant à force de vouloir être exact ; il était vraiment né traducteur. Sur les conseils de Meschoullam et d'autres amis, il traduisit successivement de l'arabe en hébreu les Devoirs des cœurs de Bahya, l'Éthique et le Collier de Perles d'Ibn Gabirol, le Khozari de Juda Hallévi, l'important traité grammatical d'Ibn Djanah et le traité de philosophie religieuse de Saadia. Ses traductions, trop fidèles, sont parfois obscures ; elles sont calquées servilement sur l'original arabe, et, par conséquent, écrites souvent dans une langue incompréhensible ou incorrecte.

Son fils Samuel (né vers 1160 et mort vers 1230) formait avec lui, par le caractère, un contraste complet. Mieux doué que son père, Samuel était léger, d'humeur aventureuse, prodigue et de caractère indolent. Il avait étudié la médecine, savait l'arabe et le Talmud. Mais irrité des admonestations sévères de son père, il abandonna la science pour les affaires et se ruina. Peu à peu il revint aux études et traduisit en hébreu, outre les œuvres d'écrivains juifs, des écrits philosophiques d'auteurs arabes. Ses traductions sont supérieures à celles de son père.

A Posquières, près de Lunel, il existait également une communauté juive, comptant environ quarante membres. C'est là que, vers 1125, naquit Abraham ben David (mort en 1198), un des plus remarquables talmudistes du temps. Très instruit et très riche, il créa et dirigea une école qui était fréquentée par de nombreux élèves de la ville et du dehors; il entretenait cette école à ses frais. Ennemi de toute science, il se vantait de ne rien savoir en dehors du Talmud. Comme son condisciple Zerahya Girondi, il possédait un esprit de critique très pénétrant et s'en servait pour combattre d'autres talmudistes. Souvent il dépassait les bornes de la discussion, employant contre son adversaire des expressions grossières et malsonnantes. A son insu peut-être et contre sa volonté, Abraham ben David posa les premiers fondements d'un mysticisme qui, plus tard, égara de nombreux esprits.

Bourg de Saint Gilles, la deuxième capitale de Raymond V, de Toulouse, comptait une centaine de familles juives, qui vivaient heureuses sous la souveraineté bienveillante de celui que les troubadours nommaient l'excellent comte. Raymond VI était peut-être encore plus favorable aux Juifs que son père, il leur confiait des emplois publics (1195-1222). Persécuté pour sa tolérance par le pape Innocent III et le clergé, il ne put recouvrer sa tranquillité qu'en promettant par serment de révoquer tous les fonctionnaires juifs.

Dans le nord de la France, la situation des Juifs resta assez prospère jusqu'aux dernières vingt années du XIIe siècle. Tant que le roi Louis VII était sur le trône, il défendit les Juifs contre la mauvaise volonté du clergé, ne voulant même pas exécuter contre eux la décision du concile de Latran qui interdisait

aux Juifs d'avoir des nourrices ou des domestiques chrétiens. Malgré la défense du pape, il laissait les Juifs élever de nouvelles synagogues. Après son abdication, et sous le règne de son fils Philippe-Auguste, qui lui succéda en 1179, les Juifs furent aussi traités d'abord avec équité, et quand l'archevêque de Sens fit des remontrances à ce sujet, il fut exilé. Mais plus tard, pour des raisons politiques ou plutôt fiscales, les sentiments de Philippe-Auguste à l'égard des Juifs se modifièrent totalement.

Quoique souverain de la France et suzerain du roi d'Angleterre, Philippe-Auguste ne possédait en propre que peu de territoires. Il n'avait que l'Île-de-France avec quelques enclaves. Tous ses efforts tendaient à agrandir son domaine et à rendre réelle sa suzeraineté sur les grands barons. Pour atteindre son but, il avait besoin d'argent et de soldats. C'est alors qu'il chercha le moyen de s'emparer des richesses des Juifs de France. Il fallait des prétextes pour les dépouiller, mais ils étaient faciles à trouver ; le roi n'avait qu'à prêter l'oreille aux calomnies répandues contre les Juifs. Ceux-ci n'étaient certes pas les seuls à faire le commerce d'argent, et même peu d'entre eux avaient les ressources nécessaires pour ce commerce. Néanmoins, Philippe-Auguste les accusa tous et n'accusa qu'eux d'être usuriers. Il feignit aussi de croire qu'ils étaient capables de tous les crimes, tout ou n'ajoutant certainement pas foi à cette fable ridicule qu'ils égorgeaient des enfants chrétiens pour célébrer leur fête de Pâque. Mais c'étaient là, pour lui, des motifs plausibles pour justifier sa mainmise sur leur fortune. Un jour de sabbat, encore du vivant de son père,- il fit arrêter tous les Juifs de son territoire, et, sans formuler contre eux aucune accusation précise, il les fit jeter en prison (19 janvier 1180) ; il ne leur rendit la liberté que contre une rançon de 1.500 marcs d'argent. Dans la même année, il déclara annulées toutes leurs créances sur les chrétiens, mais il obligea les débiteurs à payer au fisc un cinquième de leurs dettes. Un peu plus tard, non content d'avoir réduit les Juifs à la mendicité, il leur enjoignit de quitter le royaume en 1181 ; ils devaient tous partir entre avril et la Saint-Jean. Ils ne pouvaient emporter que leurs biens mobiliers, s'il leur en restait encore après la spoliation dont ils venaient d'être victimes ; les champs, vignes, granges et autres immeubles devaient revenir au roi.

Comtes, barons et évêques intervinrent auprès du roi pour l'engager à revenir sur son édit d'expulsion. Ce fut en vain. Les Juifs de Paris et des environs, établis sur ce territoire depuis des siècles, durent émigrer. Peu d'entre eux acceptèrent le baptême. Les synagogues furent transformées en églises.

Heureusement pour les Juifs, le domaine du roi, comme on l'a vu plus haut, n'était pas vaste, et les grands vassaux de Philippe-Auguste ne refusèrent pas seulement de se conformer à son édit, mais accueillirent même ceux qu'il avait expulsés. Si l'école talmudique de Paris disparut, en revanche celles de la Champagne continuèrent à fleurir.

Il est probable que les Juifs expulsés par Philippe-Auguste purent revenir peu de temps après en France, car nous voyons ce roi recommencer ses persécutions contre la population juive. A la suite d'un incident peu important, les Juifs de Bray durent choisir entre le baptême et la mort. Ils préférèrent la mort à l'apostasie. Beaucoup d'entre eux se tuèrent eux-mêmes. Philippe-

Auguste en fit brûler plus de cent ; il n'épargna que les enfants âgés de moins de treize ans. Après cet exploit, il partit pour faire la guerre sainte en Syrie.

La prise de Jérusalem par Saladin avait produit dans la chrétienté une profonde et douloureuse émotion, de nouveaux croisés avaient essayé de reprendre la ville sainte au conquérant musulman; leurs efforts étaient restés stériles. Malgré tout son héroïsme, Richard Cœur de Lion lui-même avait été contraint de conclure avec Saladin une paix honteuse : il n'avait pu obtenir que la faveur pour les pèlerins chrétiens de visiter, comme les musulmans, l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem. Une nouvelle croisade était devenue nécessaire. Sur l'ordre d'Innocent III, pape actif et énergique, le prédicateur Foulques de Neuilly parcourut les villes et les villages pour faire prendre la croix aux chrétiens. A l'exemple du moine Rodolphe, il prêcha le pillage des Juifs pour encourager les chrétiens à prendre part à la croisade. Surexcités par les discours enflammés de Foulques, bien des barons laissèrent piller les Juifs et les expulsèrent ensuite de leurs territoires. Contre toute attente, Philippe-Auguste accueillit les proscrits dans ses domaines et permit même à ceux qu'il avait expulsés lui-même de revenir sur son territoire (juillet 1198).

En réalité, dans sa conduite à l'égard des Juifs, Philippe-Auguste ne s'inspirait que de son propre intérêt. Il les considérait comme des éponges, auxquelles il faut laisser le temps de se ronfler, pour pouvoir ensuite les presser avec succès. Les Juifs de France perdirent sous Philippe-Auguste un des droits les plus précieux de l'homme, ils furent privés de leur liberté. Autrefois ils pouvaient se fixer, comme les chevaliers, sur un point quelconque du territoire; Philippe-auguste les attacha comme des serfs à la glèbe. Ils quittaient furtivement la terre où ils étaient établis, ils y étaient réintégrés de force ou le seigneur leur enlevait leurs biens. Du reste, ils n'avaient plus le droit de rien posséder. La fortune des Juifs appartient au baron, était alors un principe admis dans tout le nord de la France. Le Juif n'était plus qu'un domaine productif, qu'on appréciait en proportion de son revenu. C'est ainsi qu'un noble vendit à la duchesse de Champagne ses biens et ses Juifs.

En Angleterre et sur les territoires français dépendant de la couronne d'Angleterre, les Juifs vivaient depuis un siècle dans une parfaite sécurité. Fixés surtout dans les grandes villes, ils y avaient acquis des richesses considérables. A Londres, des Juifs habitaient de magnifiques palais. Aux deux premières croisades, les excitations contre les Juifs ne trouvèrent aucun écho auprès des placides insulaires. Bien des Anglais embrassèrent même alors le judaïsme. Il existait une communauté juive composée tout entière de prosélytes.

A la tête des communautés juives d'Angleterre se trouvaient des rabbins français. Ainsi, les Juifs de. Londres avaient pour chef religieux Jacob d'Orléans, disciple de Jacob Tam, et tossafiste célèbre.

La situation des Juifs serait restée prospère sous le règne de Richard Cœur de Lion, fils de Henri II, prince bon et chevaleresque, sans le fanatisme de quelques prélats. Leurs souffrances commencèrent le jour du couronnement de Richard (3 sept. 1189). A son retour de l'église où il avait été couronné, Richard, parmi les nombreuses députations qui venaient lui présenter leurs hommages, reçut également une délégation des Juifs anglais. A la vue des magnifiques

présents, que cette délégation offrait à Richard, Baudouin, archevêque de Cantorbéry, fit observer au prince qu'il était de son devoir de refuser les cadeaux des Juifs et de faire sortir les donateurs de la salle. Richard obéit aux injonctions de l'archevêque ; les serviteurs du palais chassèrent honteusement les députés juifs et leur infligèrent de mauvais traitements.

Ce fut le signal des désordres. Dans toute la ville de Londres, le bruit se répandit rapidement que le roi avait fait expulser les délégués juifs de son palais et désirait la mort de toute la population juive. La populace et les croisés se mirent immédiatement d'accord pour piller les Juifs. Ceux-ci s'étaient enfermés dans leurs demeures ; les émeutiers y mirent le feu. Des maisons et des synagogues furent incendiées et des Juifs massacrés en grand nombre. Bien des Juifs, pour ne pas tomber entre les mains de leurs persécuteurs, se tuèrent eux-mêmes. C'est ainsi que périt aussi Jacob d'Orléans. Un seul Juif, le riche Bénédict de York, accepta le baptême. Au sortir du palais, où il était rendu avec la députation juive, il avait été traîné dans une église et baptisé ; il consentit momentanément à rester chrétien.

Le lendemain, quand Richard fut mis au courant de ce qui s'était passé, il fit arrêter et exécuter les principaux meneurs, et comme il craignait que les Juifs fussent inquiétés sur d'autres points de l'Angleterre ou des provinces anglaises de France, il les déclara inviolables. Il permit également à Bénédict de York, qui le lui demandait, de retourner à son ancienne religion. L'archevêque de Cantorbéry, présent à l'entrevue de roi et de Bénédict et invité à exprimer son opinion sur la demande du Juif converti, répondit avec colère : S'il ne veut pas rester un enfant de Dieu, qu'il appartienne au diable !

Dès que Richard eut quitté l'Angleterre pour se mettre avec Philippe-Auguste à la tête d'une nouvelle croisade, les massacres de Londres furent imités dans diverses villes d'Angleterre. Des scènes sanglantes eurent lieu à Lynn et à Norwich, où les Juifs furent tués et leurs maisons pillées.

Ce fut à York que se produisit le drame le plus émouvant. Dans cette ville demeuraient deux Juifs très riches, Jossé et Bénédict, qui habitaient de superbes palais ; Bénédict est ce converti dont il a été question plus haut. L'opulence de ces deux hommes surexcitait particulièrement l'envie des chrétiens. Toutes les passions, toutes les cupidités, tous les mauvais instincts se coalisèrent alors contre les Juifs. Croisés désireux de s'enrichir, bourgeois voulant ruiner leurs concurrents, nobles impatients de payer leurs dettes sans bourse délier, moines brûlant d'un fanatisme sauvage, tous marchèrent contre la citadelle royale où la population juive de York avait trouvé un refuge. Ils étaient encouragés dans leur entreprise criminelle par un moine qui, vêtu de blanc, célébra, sous les murs de la citadelle, un service solennel, récita la messe et avala l'hostie pour appeler l'assistance divine sur cette horde de brigands et d'assassins.

Pendant plusieurs jours, les Juifs repoussèrent vaillamment les assauts répétés de leurs ennemis, mais les vivres vinrent à manquer. Que faire ? Après une longue et solennelle délibération ; ils résolurent presque tous de suivre l'avis d'un rabbin, Yom Tub de Joigny, et de se donner eux-mêmes la mort. Ils détruisirent leurs trésors, mirent le feu à la citadelle et s'entr'égorgèrent. En sa

qualité de chef de la communauté, Jossé donna l'exemple ; il tua sa femme Anna, puis reçut la mort de la main du rabbin. Pas un seul membre de la communauté de York ne survécut ; la nombre des martyrs s'éleva à environ cinq cents (17 mars 1190).

Le jour suivant, qui était le dimanche des Rameaux (18 mars), les croisés massacrèrent à Saint-Edmond soixante-quinze Juifs. Dans toutes les localités où il y avait des Juifs en Angleterre, on comptait des martyrs. La communauté des prosélytes, composée d'une vingtaine de membres, fut exterminée. Indigné de ces atrocités, Richard chargea son chancelier d'ouvrir des enquêtes et de faire exécuter les coupables. Mais les croisés avaient disparu, et les nobles et les bourgeois qui avaient participé aux désordres s'étaient enfuis en Écosse.

A l'avènement du frère de Richard, le roi Jean sans Terre, la situation des Juifs resta très triste. Ce souverain sans scrupule, qui rabaissa l'Angleterre à l'état de vassale du pape et témoignait dans sa conduite des sentiments les moins élevés, ne devait naturellement pas se montrer bienveillant pour les Juifs de son royaume.

On connaît la situation des Juifs en Allemagne. Ils avaient bien subi des persécutions pendant les deux premières croisades, mais l'empereur Henri II, d'abord, et ensuite Conrad III étaient intervenus avec énergie en leur faveur. Comme on le sait déjà, cette intervention coûta cher aux Juifs, ils la payèrent de leur liberté.

Cependant, tout en étant devenus serfs de la chambre impériale, les Juifs d'Allemagne possédaient encore au XIIe siècle quelques droits personnels ; ils pouvaient porter les armes, se battre en duel, etc. Pendant le siège de Worms, ils se joignirent aux chrétiens pour défendre la ville ; les rabbins leur avaient même permis de se battre le samedi. Ils avaient également leur juridiction particulière, et parfois ils étaient appelés à des emplois élevés. Le vaillant due Léopold d'Autriche, qui avait fait prisonnier le roi Richard Cœur de Lion, faisait gérer ses finances par un Juif, nommé Salomon. Mans la Silésie, des Juifs possédaient, aux environs de Breslau, des villages avec leurs serfs. Mais, à mesure que se propageait la défense faite aux Juifs de posséder des serviteurs chrétiens, ils étaient obligés d'abandonner leurs terres, de se retirer dans les villes et de s'occuper exclusivement de commerce et de banque. La calomnie qui attribuait aux Juifs l'usage de se servir à Pâque de sang chrétien trouva également créance en Allemagne, et toutes les fois qu'on découvrait un cadavre chrétien, les Juifs furent accusés de ce meurtre. Cependant, les Juifs aussi étaient compris dans la trêve que, sur l'ordre de l'empereur Frédéric Barberousse, parti pour la Terre Sainte, ses sujets devaient observer les uns envers les autres. Avant son départ, le souverain allemand avait surtout recommandé aux ecclésiastiques et aux moines de ne pas exciter le peuple contre les Juifs. Ses ordres furent peu suivis, et sous son règne, ainsi que sous celui de ses successeurs, les Juifs d'Allemagne furent souvent persécutés.

Fait à coup sûr remarquable, l'Allemagne produisit à cette époque un poète juif qui écrivit ses vers dans la langue du pays, un minnesaenger, admis dans le cycle des maîtres chanteurs de l'Allemagne ; il s'appelait Süsskind de Trimberg.

En Italie, les Juifs n'eurent pas à subir de persécutions à cette époque. Le pape Alexandre III leur était favorable, et son administrateur des finances était le juif Yehiel ben Abraham, de la famille dei Mansi, et neveu de Nathan, l'auteur de l'Aroukh. A son entrée dans Rome, d'où un antipape l'avait tenu éloigné pendant plusieurs années, Alexandre III vit venir à sa rencontre, au milieu d'autres députations, les chefs de la communauté juive, portant des bannières et des rouleaux de la Loi.

Ce pape donna aux Juifs des preuves de son bon vouloir au concile de Latran de 1179, auquel assistaient plus de trois cents prélats. Plusieurs membres essayèrent de faire prendre des dispositions hostiles aux Juifs. Ceux-ci. avertis du danger qui les menaçait, vivaient dans une anxiété continuelle, priant et jeûnant. On ne sait pas ce qui se passa au concile, mais les décisions de cette haute assemblée sont animées d'un véritable esprit de justice et de tolérance. En dehors de la défense, faite depuis longtemps aux Juifs, d'employer des domestiques chrétiens, et qu'il renouvela, le concile de Latran ne prit aucune mesure contre eux. En revanche. il interdit de leur imposer le baptême par la violence, de les attaquer, de les piller ou de troubler la célébration de leurs fêtes religieuses. Ce fut certainement le pape Alexandre qui inspira ces décisions.

Leur situation était encore meilleure, sous la domination des Normands, dans l'Italie méridionale, à Naples et dans l'île de Sicile. Roger II et Guillaume II leur confirmèrent explicitement le privilège que, comme les Grecs et les Sarrasins, ils ne seraient jugés que d'après leurs propres lois.

De l'autre cité de l'Adriatique, dans l'empire byzantin, et particulièrement dans la Grèce proprement dite, dans la Thessalie, la Macédoine et la Thrace, ainsi que dans quelques îles, on trouvait aussi des communautés juives. Les plus importantes étaient les communautés de Thèbes et de Constantinople, comprenant près de deux mille familles ; la dernière renfermait, en outre, cinq cents caraïtes. Les Juifs de Thèbes étaient très habiles dans la fabrication de la soie et de la pourpre.

De tout temps, à l'époque de leur puissance comme au moment de leur décadence, les Byzantins haïssaient les Juifs et leur interdisaient l'accès des emplois publics. Aucun Juif ne pouvait même monter à cheval. Seuls, disait la loi, les hommes libres ont le droit de se servir de chevaux. L'empereur Emmanuel fit une exception en faveur de son médecin, le juif Salomon d'Égypte. Exposés aux violences et aux mauvais traitements sans pouvoir invoquer la protection de la loi, ils étaient, de plus, astreints à payer des impôts considérables. Leur culture intellectuelle se ressentait naturellement de cette situation douloureuse. Charitables et hospitaliers comme leurs coreligionnaires des autres pays, ils étaient peu instruits.

Dans les villes de l'Asie Mineure, les Juifs étaient répartis d'une façon très inégale. Partout où dominait le croissant, ils étaient nombreux, mais dans les villes chrétiennes on ne les rencontrait qu'en petit nombre. La Palestine tout entière, qui était au pouvoir des chrétiens, ne renfermait pas mille Juifs. Les communautés de Toron de los Caballeros, de Jérusalem et d'Ascalon comptaient chacune environ trois cents membres. Les Juifs de Jérusalem étaient presque tous teinturiers.

Les plus grandes communautés juives se trouvaient alors dans la région comprise entre le Tigre et l'Euphrate. Il est vrai que les brillants centres scientifiques d'autrefois, tels que Nehardéa, Sora et Pumbadita avaient disparus, mais ils étaient remplacés par les communautés importantes de Bagdad et de Mossoul (appelée la nouvelle Ninive).

A Bagdad, où demeuraient plus de mille Juifs, et s'élevaient quatre belles synagogues, vivait alors un Juif riche et considéré, du nom de Salomon, que le khalife Mohammed Almouktafi (1136-1160) avait placé, avec le titre de prince, à la tête de toutes les communautés de son empire. C'était un véritable exilarque, entouré d'une pompe presque royale, sortant à cheval, escorté d'une garde d'honneur et couvert de broderies d'or. Quand il paraissait en public ou qu'il se rendait auprès du khalife, il était précédé d'un héraut qui criait : Laissez passer notre chef, le rejeton de David ! Outre divers revenus, il percevait une taxe prélevée sur toutes les communautés juives depuis la Perse jusqu'aux Indes et au Tibet. Bagdad possédait une école talmudique dont le chef portait le titre de gaon.

La communauté de Mossoul était encore plus importante que cille de Bagdad ; elle comptait près de sept mille familles. Cette cité avait été érigée en capitale par le vaillant Zenki, le père de Noureddin. Ces monarques- avaient été tous les deux la terreur des chrétiens. Les Juifs du pays d'Adher-Baidyan, situé près de la mer Caspienne, étaient de courageux guerriers, amis des fanatiques assassins, hostiles à tous ceux qui n'étaient ni de leurs alliés, ni de leurs coreligionnaires, descendant parfois dans la plaine pour piller, et menant une vie presque sauvage. Ne connaissant rien des livres qui renferment le judaïsme, ils accueillaient avec cordialité les rabbins que leur envoyait l'exilarque et se soumettaient à leur autorité.

Vers 1160, apparut au milieu des Juifs de ce pays un homme du nom de David Alrouhi ou Ibn Alrouhi, qui, dans un but qui n'est plus connu, chercha à exploiter leur ignorance et leur valeur guerrière. Cet imposteur a fait parler beaucoup de lui dans son temps et est devenu assez récemment, sous le nom d'Alroï, le héros d'un roman émouvant.

Une autre tribu de guerriers juifs était établie à l'est de Tabaristan, dans le Khorassan, sur les montagnes qui s'élèvent près de Nischabour. Ils étaient au nombre de plusieurs milliers, gouvernés par un chef juif, nommé Joseph Amarkala Hallévi. Ils se consacraient à l'élevage du bétail, dans les vallées et sur les montagnes, et étaient amis des hordes turques des Ghuzes. Ils prétendaient descendre des tribus de Dan, Zabulon, Aseher et Nephtali.

A Khiva, il y avait huit mille Juifs, et à Samarcande jusqu'à cinquante mille. D'après un voyageur juif de ce temps, les Indes ne renfermaient que des Juifs noirs, qui, pour la plupart, ne connaissaient du judaïsme que le repos sabbatique et la circoncision. Dans l'île de Candie (Ceylan), on estimait le nombre des Juifs à vingt mille ; ils y avaient les mêmes droits que les autres habitants. Le souverain de cette île avait seize vizirs, dont quatre indigènes, quatre musulmans, quatre chrétiens et quatre juifs. À Aden, la clef de la mer des Indes, existait également une communauté juive importante qui possédait des

châteaux forts, guerroyait souvent contre les chrétiens de Nubie et avait contracté une alliance avec l'Égypte et la Perse.

L'Arabie, d'où les Juifs avaient été expulsés par le premier khalife, en contenait de nouveau un grand nombre. Ils ne pouvaient pas résider dans les villes, saintes de La Mecque et de Médine, devenues, du reste, sans importance depuis la mort de Mahomet, mais ils étaient établis dans la contrée fertile et commerçante du Yémen. Les Juifs yéménites étaient réputés comme très charitables. Ils tendent la main à tout voyageur, leur maison est largement ouverte à l'étranger ; tout passant y trouve un refuge.

C'est surtout dans le nord de l'Arabie que les Juifs étaient nombreux. Comme autrefois, avant les conquêtes de Mahomet, ils formaient des tribus guerrières et possédaient des châteaux forts ; les uns cultivaient la terre et élevaient du bétail, les autres étaient organisés en caravanes pour transporter des marchandises ou, à l'exemple des Bédouins, pour attaquer les voyageurs.

Un premier groupe de Juifs occupait Talma, sous la direction d'un prince, Hanan, qui prétendait descendre de la dynastie royale de David. On trouvait parmi eux des ascètes, demeurant dans des cavernes ou de misérables huttes, ne goûtant ni viande, ni vin, jeûnant toute la semaine, sauf le samedi et les jours de fête, habillés de noir et s'appelant les affligés de Sion. Ils vivaient de la dîme que leur donnaient les propriétaires de bétail et de terres. Un deuxième groupe était établi aux environs de Talmas et avait également un chef juif, Salomon, frère de Hanan, le prince de Taïma. Salomon résidait à Sanaa (Tana), dans un château fort qui était sa propriété. Le groupe contenait également des ascètes qui jeûnaient quarante jours chaque année, pour hâter la délivrance d'Israël. Enfin, un troisième groupe de Juifs arabes, au nombre d'environ cinquante mille, presque tous guerriers, demeuraient sur le territoire de Khaibar. On disait encore à cette époque que les Juifs de Khaïbar descendaient des tribus de Ruben, Gad et Manassé.

À Wasit, Bassora et Coufa, il y avait également des communautés juives assez importantes. La première de ces villes comptait dix mille Juifs, la deuxième deux mille et la dernière sept mille.

Comme une grande partie de l'Asie, depuis la Méditerranée jusqu'à l'Indus et l'Arabie, était vassale du khalife abbasside de Bagdad, les Juifs de cet immense territoire obéissaient à l'autorité de l'exilarque de Bagdad. Le fils et successeur du premier exilarque, Daniel, était très influent à la cour des khalifes Almoustandjid et Almoustadhi. De son temps, l'école talmudique de Bagdad prit un essor considérable, qui rappelait l'époque des gaonim et qu'elle dut à la direction d'un homme éminent, Samuel, fils d'Ali Hallévi, talmudiste très savant. Vaniteux de sa science, il s'entourait, pour enseigner, d'une pompe toute orientale. Au milieu de ses deux mille élèves, il était assis sur une espèce de trône; habillé de soie et d'or, et parlant à un interprète, qui était chargé de répéter ses paroles à ses disciples. Il exerçait également les fonctions de chef de tribunal, et tous les lundis il rendait la justice avec le concours de neuf assesseurs.

Après la mort de l'exilarque Daniel, Samuel Bar-Ali s'arrogea de nouveaux droits, nommant les rabbins et les juges, et percevant les impôts des communautés. Il savait, du reste, imposer son autorité parla violence; il disposait de soixante esclaves pour infliger la bastonnade aux récalcitrants. C'est ainsi que Samuel Bar-Ali devint peu à peu le chef incontesté de tous les Juifs d'Asie, depuis Damas jusqu'aux Indes et depuis la mer Caspienne jusqu'à l'Arabie.

Pendant que Samuel était à la tête du judaïsme asiatique, des députés d'un peuple païen du Caucase (des Tartares ?) vinrent lui annoncer que sept de leurs princes avaient résolu d'embrasser le judaïsme (vers 1180-1185) et lui demandèrent de lui envoyer des rabbins pour instruire le peuple dans sa nouvelle foi. Petahya, de Ratisbonne, voyageur digne de foi, qui raconte ce fait, vit de ses propres yeux les députés du Caucase. De pauvres talmudistes de Babylone se décidèrent à accompagner les messagers dans leur pays.

Les Juifs d'Égypte vivaient tout à fait indépendants des Juifs d'Asie, ils avaient un chef à eux, reconnu par le khalife et exerçant des fonctions religieuses et judiciaires avec le titre de Naguid ou Reïs. Il nommait les rabbins et les officiants, jugeait les délits et les crimes, et avait le droit de condamner à l'amende, à la bastonnade ou à la prison. Les communautés lui payaient un traitement fixe, et, en outre, il était payé comme juge par les parties qui comparaissaient devant lui.

A cette époque, le chef du judaïsme égyptien s'appelait Nathanael (en arabe Hibat-Allak ibn Aldjami) ; il fut médecin, d'abord d'Aladhid, le dernier khalife fatimide d'Égypte, et ensuite de Saladin. Il a composé plusieurs ouvrages. médicaux en arabe. Très instruit, il dirigeait l'école juive du Caire, la capitale de l'Égypte.

Cette ville renfermait alors deux mille familles juives. Il y existait aussi une communauté caraïte, plus considérable encore, dit-on, que celle des rabbanites et ayant également à sa tête un homme qui s'était à la fois chef religieux et juge, et portait le titre de Nassi ou Reïs.

Une autre communauté importante était celle d'Alexandrie, qui comptait trois mille membres.

La civilisation des Juifs d'Égypte n'était pas bien brillante. Le peuple connaissait si peu sa religion qu'il adoptait constamment des usages caraïtes. Et cependant c'est en Égypte, au milieu de ces Juifs ignorants, que se rencontra un homme dont le nom brilla d'un éclat sans pareil et qui fit de l'Égypte le centre du judaïsme. Cet homme fut Moïse ben Maïmoun.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre VII — Époque de Maïmonide — (1171-1205)

Dans les trente dernières années du XIIe siècle, le judaïsme semblait ne plus posséder de centre de ralliement et être prêt à s'émietter. Dans le sud de l'Espagne, devant l'intolérance des Almohades, tous les Juifs avaient disparu ou se couvraient du masque de l'islamisme. Les communautés de Tolède et des autres villes de l'Espagne chrétienne étaient de création trop récente pour exercer aucune influence sérieuse. Les communautés du sud de la France étaient dans la période de formation, celles du nord s'adonnaient exclusivement à l'étude du Talmud et n'étaient, du reste, jamais sûres du lendemain. Les Juifs d'Allemagne étaient serfs du gouvernement impérial, et ceux des autres pays de l'Europe ne comptaient même pas. En Asie, l'exilarcat, rétabli par le caprice d'un khalife, avait une existence trop précaire pour exercer quelque action sur les Juifs d'Europe. Le judaïsme paraissait être menacé d'un complet morcellement. C'est alors que parut Moïse Maïmonide. Il devint le guide des Juifs de l'Orient et de l'Occident, et, sans être revêtu d'aucune dignité officielle, il acquit une autorité toute-puissante sur le judaïsme entier.

Moïse ben Maïmoun, appelé en arabe Abou Amram Mousa Maïmoun Obaïd Allah, naquit le 30 mars 1135 dans la ville de Cordoue. Son père, qui descendait d'une famille où la science talmudique était cultivée avec succès depuis de nombreuses générations, était membre du collège rabbinique de Cordoue. Savant talmudiste, Maïmoun était également habile mathématicien et astronome. Il inspira à son fils, dès l'enfance, un amour passionné pour la science et des sentiments d'une élévation et d'une noblesse remarquables. Moïse avait treize ans quand les Almohades conquirent Cordoue (1148) et obligèrent les Juifs et les chrétiens de cette ville à choisir entre l'islamisme, l'émigration ou la mort. Sa famille émigra avec la plus grande partie de la communauté ; on croit qu'elle s'établit à Almeria. Trois ans plus tard, cette ville tomba également au pouvoir des Almohades, et les habitants juifs furent sans doute contraints, comme leurs coreligionnaires de Cordoue, de se faire musulmans ou d'émigrer. Moïse, avec sa famille, mena ainsi pendant quelques années une existence errante et malheureuse, et c'est au milieu de ces épreuves qu'il atteignit l'âge de l'adolescence.

Grâce à d'excellents maîtres et à ses relations avec des savants, Maïmonide acquit un grand fonds de connaissances, fortifia sa raison et l'habitua à essayer de se rendre compte des phénomènes du monde visible et invisible, à chercher partout la lumière et la vérité, et à repousser ce qui paraissait obscur ou mystérieux. Esprit logique et systématique, il aimait l'ordre et la clarté, et il mérite d'être surnommé l'Aristote juif. Son admiration pour le philosophe de Stagire était, du reste, très grande, et mieux que nul autre juif ou musulman — les chrétiens comprenaient alors très peu Aristote — il sut pénétrer et s'approprier ses conceptions originales sur le monde.

A côté de sa science si vaste, Maïmonide possédait un caractère d'une rare élévation, il était un sage dans la plus belle acception du mot. Chez lui, le savoir, la

volonté, la foi et les actes s'étaient fondus en un ensemble harmonieux, qui fit de lui la personnalité illustre qui brille d'un si radieux éclat dans l'histoire juive. Sa conduite était conforme à ses principes. Grave et sérieux, il ne cherchait pas, dans la vie, les joies et les distractions, mais les occasions de se dévouer, de faire le bien, de réaliser cette parole de la Bible que *l'homme est créé à l'image de Dieu*. Tout ce qui était vulgaire, mensonger, factice, lui était profondément antipathique, et pour cette raison il dédaignait la poésie, dont, suivant les idées du temps, *la meilleure partie était due à l'imagination* et qui, par conséquent, reposait sur la fiction et le mensonge. Aussi blâmait-il les poètes, qui, à son avis, consacraient leur temps à des futilités, et il ne tolérait pas qu'on récitât des vers aux mariages, à moins qu'on y traitât un sujet religieux ; il confondait dans le même blâme tous les vers, hébreux ou autres.

Sévère envers lui-même, Maïmonide était indulgent et bon pour autrui. Jamais, dans ses polémiques, il n'employait d'expressions blessantes à l'égard de ses adversaires. Il ne se montrait mordant et ironique que pour les idées fausses, les théories erronées, il respectait toujours les personnes. Comme tout homme vraiment éminent, il était humble et modeste.

A toutes ces brillantes qualités de cœur et d'esprit, Maïmonide joignait une volonté d'une grande énergie. Ni l'infortune, ni les souffrances, ni l'ingratitude des hommes ne purent jamais le détourner de son but. Ce but était digne de celui qui l'avait conçu.

Maïmonide voulait montrer sous leur vrai jour le judaïsme biblique et talmudique, les lois rituelles et les dogmes, de façon à convaincre de leur haute valeur les autres croyants et même les philosophes. Jeune encore, Maïmonide était déjà préoccupé de cette pensée, et pendant toute son existence il ne cessa d'en poursuivre la réalisation. A un âge où les autres ont à peine achevé leurs études, Maïmonide entreprit une œuvre considérable, l'explication originale de la Mishna, faite en dehors de tout modèle et de toute tradition. Il continua ce travail au milieu de ses pérégrinations et de vicissitudes de toutes sortes.

La famille de Maïmonide voyagea, en effet, assez longtemps avant de trouver le repos et la sécurité. D'Espagne elle alla à Fez. On ne comprend pas bien pour quel motif elle s'établit dans une ville où les Juifs étaient contraints de pratiquer en apparence l'islamisme. Peut-être Maïmoun espéra-t-il pouvoir rendre des services au judaïsme, au milieu de ses malheureux coreligionnaires de ce pays. La persécution religieuse, qui durait depuis dix ans, avait affaibli la foi des Juifs africains. Il n'est donné qu'à des caractères d'une trempe particulièrement ferme de conserver leurs croyances tout en observant extérieurement une autre religion. Peu à peu, la niasse ignorante s'habituait à un culte qu'elle n'avait accepté d'abord qu'en apparence et par contrainte, et elle n'était pas loin de croire qu'en réalité Dieu avait aboli la loi promulguée sur le Sinaï et en avait révélé une nouvelle à Mahomet. Cet affaiblissement des convictions religieuses des Juifs et cette renonciation progressive à la foi de leurs pères affligèrent profondément Maïmoun, qui essaya de réagir contre cette tendance funeste et de raffermir la foi chancelante de ses frères. Il adressa dans ce but, en 1160, une lettre d'exhortations aux communautés africaines.

Bientôt Maïmonide eut aussi l'occasion d'entrer dans l'arène et d'encourager, comme son père, les Juifs opprimés à conserver intactes dans leur cœur les croyances de leurs ancêtres. Un écrivain d'une piété outrée avait déclaré que, d'après la loi juive, ceux même qui faisaient semblant d'observer l'islamisme, tout en accomplissant

secrètement toutes les pratiques juives, devaient être traités en idolâtres. Selon ce zélateur, tout Juif sincère était obligé, s'il ne voulait être considéré comme apostat, de sacrifier sa vie et celle de se famille plutôt que d'adopter, même extérieurement, la religion musulmane. Vivement émus par cet écrit, qui déclarait inutiles tous leurs efforts pour rester fidèles secrètement à leur ancienne religion, la plus grande partie des Juifs africains se demandaient s'il ne valait pas mieux, dans ce cas, se convertir complètement à l'islamisme. Devant ce danger, Maïmonide entreprit de réfuter les assertions de ce zélateur et de justifier la conduite des Juifs qui faisaient semblant de pratiquer l'islamisme. Cet ouvrage, le premier de Maïmonide, porte déjà la marque de son esprit lucide et pénétrant ; il l'écrivit en arabe pour le rendre accessible à tous.

Maïmonide établit dans cet écrit que la transgression d'une partie des lois relieuses ne constitue pas une apostasie. Du temps des prophètes, les Juifs, tout en adorant des idoles, continuèrent néanmoins à être considérés comme représentant le peuple de Dieu. *Nous*, ajouta-t-il, *nous ne commettons aucun acte d'idolâtrie, nous exprimons une formule rague, à laquelle nous n'attachons aucune importance et que nous ne prononçons, au su des musulmans eux-mêmes, que pour tromper un maître fanatique*. Le Talmud, il est vrai, ordonne de mourir plutôt que de devenir idolâtre, il prescrit même de subir, dans certaines circonstances, le martyre plutôt que de transgresser une loi quelconque. Mais ceux qui n'ont pas le courage d'affronter la mort pour la défense de leur religion ne méritent aucun châtiment, même au point de vue talmudique, et ne cessent nullement d'être juifs. L'homme qui pêche par contrainte n'est pas coupable ; sous la pression de la violence, l'idolâtrie même est permise. Dans le cas présent, il existe encore pour les Juifs une autre circonstance atténuante : c'est que la transgression ne se commet pas en acte, mais simplement par la parole. On n'exige pas des Juifs d'abjurer réellement le judaïsme, mais de confesser que Mahomet est un prophète. Cette confession faite, on les laisse à peu près libres de pratiquer leur religion dans leur intérieur. Sans doute, il est très méritoire de subir le martyre plutôt que de se résigner même â cette déclaration; mais, même d'après le Talmud, on n'a pas le droit d'imposer un pareil sacrifice. Cette réplique de Maïmonide, qui était en même temps un plaidoyer pour lui et sa famille, fut composée entre 1160 et 1464. Elle montre déjà en germe la façon originale dont Maïmonide concevait le judaïsme.

Outre la publication de son ouvrage, Maïmonide parait avoir employé également la persuasion directe pour maintenir l'amour du judaïsme dans le cœur des faux convertis musulmans et stimuler leur zèle pour leur ancienne religion. Dénoncé aux autorités, il aurait payé de sa vie son attachement à sa foi sans l'intervention d'un poète et théologien arabe, Abou-l-Arat ibn Moïscha.

Préoccupés des dangers qui menaçaient leur sécurité, peut-être aussi pressés par le remords, Maïmoun et sa famille se décidèrent à partir de Fez pour la Palestine. Après un séjour assez court à Akko (Saint-Jean-d'Acre) ; ils se dirigèrent vers Jérusalem pour prier sur l'emplacement du temple, et de là ils se rendirent en Égypte. Quelques mois après son arrivée dans ce pays, au commencement de 1166, Maïmoun mourut. Sa célébrité et celle de son fils étaient telles que la famille reçut de nombreuses lettres de condoléances d'amis de l'Afrique et de l'Espagne chrétienne.

Au Vieux-Caire (Fostat), où elle était établie, la famille de Maïmoun se livrait au commerce des pierreries. C'était David, le plus jeune des frères, qui s'occupait principalement des affaires, faisant de fréquents voyages et allant jusqu'aux Indes. Moïse se consacrait surtout à la science. Il fut bientôt arraché au calme de ses chères

études par de terribles épreuves. Son frère David périt dans un naufrage, dans la mer des Indes, et avec lui disparut non seulement la fortune de toute la famille, mais aussi une somme considérable que des étrangers lui avait prêtée pour son commerce. Le coup fut si rude pour Maïmonide qu'il en tomba malade.

Son abattement ne dura pas longtemps. Son inébranlable confiance en Dieu, son amour passionné pour la science, l'obligation de protéger sa famille et celle de son frère lui inspirèrent une vaillante énergie. Pour subvenir aux besoins des siens, il commença alors à pratiquer la médecine.

Ses nouvelles occupations ne le détournèrent pas de son commentaire sur la Mishna, qu'il avait commencé à vingt-trois ans et qu'il continuait depuis, au milieu de toutes ses pérégrinations. Cette oeuvre, écrite en arabe et intitulée *Siradj* (Luminaire), fut terminée en 1168. Elle avait pour but de faciliter l'étude de la tradition orale, obscurcie par des discussions sans fin et des interprétations erronées, et d'en élucider les points difficiles par des explications brèves et claires.

Maïmonide fut le premier à appliquer la méthode scientifique à l'explication du Talmud. Il fallait un esprit net et méthodique comme le sien pour accomplir une telle lâche, rendue particulièrement difficile par le désordre qui semble régner dans le Talmud. Ce sont surtout les introductions lumineuses placées en tète des divers traités de la Mishna qui sont empreintes d'un caractère vraiment scientifique.

Dans son commentaire, Maïmonide traite avec prédilection les questions de la Mishna qui touchent à la science, et où il peut invoquer des principes tirés des mathématiques, de l'astronomie, de la physique, de l'anatomie, de la morale et de la philosophie. On voit qu'il se trouvait-là dans son véritable élément. Ces questions lui servaient à démontrer que les docteurs de la Mishna, les dépositaires de la tradition, n'ignoraient pas les sciences, qu'ils avaient enseigné une morale élevée, et que leur conception de Dieu était profondément philosophique. Il caractérisa aussi, dans cette oeuvre, la véritable nature de la tradition. Selon lui, la tradition doit être fixe, nettement déterminée, au-dessus de toute contestation, et tous les éléments de la Mishna qui ne répondent pas à cette condition ne sont pas traditionnels. Par cette assertion, Maïmonide s'est mis, à son insu, en contradiction avec le Talmud et en a ébranlé les fondements.

La partie de l'œuvre à laquelle Maïmonide apporta des soins et un amour tout particuliers fut, sans contredit, le commentaire sur les **Maximes des Pères**. Dans ce commentaire, il utilisa le trésor de ses connaissances si étendues et si variées.

Convaincu qu'une connexité étroite existe entre la philosophie et la religion juive, Maïmonide arriva à se persuader que le judaïsme lui-même était une philosophie révélée et avait pour but de régler non seulement la conduite religieuse et morale des Juifs, mais aussi leurs pensées et leurs croyances. De là, sa résolution d'établir la *dogmatique* du judaïsme. Selon lui, la religion juive impose à ses adeptes la croyance à certaines vérités, qu'ils ne peuvent rejeter sans devenir renégats. Maïmonide fixe ces articles de foi au nombre de treize. Ce sont les suivants : Dieu existe ; il est un ; il est incorporel et immuable, il est éternel et a été antérieur à toute création ; seul il est digne de notre adoration; des hommes élus ont été animés de l'esprit prophétique ; Moïse a été le plus grand des prophètes ; la Thora est d'origine divine ; elle est immuable ; Dieu connaît toutes nos pensées ; il récompense les bons et punit les méchants ; il enverra un jour le Messie ; il ressuscitera les morts.

Bien que ces articles de foi s'appuient en partie sur des recherches philosophiques et, par conséquent, ne s'imposent pas forcément à toute intelligence, Maïmonide ne considère cependant comme vrai israélite que celui qui les admet tous. Pour lui, quiconque en rejette un seul est hérétique et n'a point de part à la vie future.

C'est ainsi que, d'une part, Maïmonide éleva la confession juive à la hauteur d'une doctrine consciente d'elle-même, et, de l'autre, mit des bornes, pour l'Israélite, à la liberté de penser. Jusqu'alors, les actes religieux seuls formaient l'essence de la rie juive. Maïmonide opposa des barrières aux libres recherches du penseur et marqua les limites entre la foi et l'hérésie, non seulement dans le domaine déterminé de la pratique religieuse, mais aussi sur le terrain moins défini de la théorie. Il enferma ainsi la pensée dans le cercle étroit de formules immuables.

malgré sa valeur considérable, malgré le vaste savoir, la pénétration et l'esprit de méthode que l'auteur y a déplorés, le commentaire de la Mishna n'assura pas à Maïmonide la célébrité qu'il méritait. Ce furent surtout ses disciples qui le firent connaître et qui le vénérèrent comme l'incarnation même de la sagesse. Un de ses plus jeunes élèves, Salomon Kohen, fit pénétrer sa réputation jusque dans le Yémen, où il annonça aux communautés juives que dans l'adversité elles trouveraient appui et consolation auprès de Maïmonide.

Il s'était, en effet, produit dans l'Égypte des changements notables, qui eurent les meilleurs résultats pour les Juifs de ce pays et des contrées voisines. Le dernier khalife fatimide était mort ou avait été renversé du trône, et l'illustre Saladin, le modèle des princes généreux et chevaleresques de cette époque barbare, était devenu (septembre 1171) le seul maître de l'Égypte, d'une partie de la Palestine et de la Syrie, des pays de l'Euphrate et du khalifat de Bagdad. Son empire offrait un asile aux Juifs persécutés.

Tout d'abord, l'avènement de la dynastie abbasside ou sunnite de Bagdad fut le signal d'une violente explosion de fanatisme. Au Yémen surtout, où dominaient les partisans chiites de la nouvelle dynastie, les Juifs furent persécutés et obligés d'adopter l'islamisme (vers 1172). Mais, comme en Afrique et dans le sud de l'Espagne, leur conversion n'était qu'apparente. Cependant, comme les Juifs yéménites étaient très ignorants, il y avait à craindre que la foule ne s'habituât peu à peu à la religion musulmane et n'oubliât complètement le judaïsme. Déjà un Juif parcourait les communautés pour leur prêcher que la mission de Mahomet était annoncée dans ila Thora et que l'islamisme était une nouvelle révélation, destinée par Dieu à remplacer la promulgation du Sinaï. Ce péril, déjà assez grave pour te judaïsme, était encore augmenté par l'apparition d'un illuminé, qui se présentait, à cette époque, aux Juifs yéménites comme le précurseur du Messie, et les engageait à se tenir prêts à recevoir leur libérateur et à distribuer leur biens aux pauvres. Ces extravagances trouvèrent créance auprès d'une partie de la population et menaçaient de devenir dangereuses. C'est alors que le savant le plus estimé d'entre les Juifs du Yémen, Jacob Alfayyoumi, s'adressa à Maïmonide, qu'il avait appris à connaître par ses disciples, pour lui exposer la situation et lui demander aide et conseil.

Maïmonide envoya une **Épître** aux communautés yéménites ; elle était écrite en arabe et rédigée de façon à pouvoir être comprise de tous. Dans cette lettre, Maïmonide s'efforçait de raffermir la foi de ses malheureux frères et de leur inspirer ces sentiments de piété profonde et éclairée qui. font accepter avec courage les souffrances qu'on endure pour sa religion et entretiennent l'espérance au milieu des

plus dures épreuves. Il reconnaît qu'il est bien triste de voir des persécutions éclater contre les Juifs sur deux points opposés, mais il ajoute que ces malheurs n'étaient pas imprévus, car ils avaient été annoncés par les prophètes : *Dieu, dans sa miséricorde*, dit-il, *a distingué les Israélites parmi les peuples et a fait de nous les dépositaires de la vraie religion ; c'est pourquoi les autres peuples nous haïssent. Ils sont irrités, non pas contre nous, mais contre la volonté divine dont notre existence est une éclatante manifestation, et ils voudraient nous détruire pour empêcher l'accomplissement de cette volonté*. Depuis la révélation du Sinaï, continue-t-il, les Juifs ont été persécutés dans tous les temps. Ces persécutions se sont présentées sous trois aspects différents. Tantôt on a employé contre eux la violence, comme Amalek, Sanhérib, Neboukadnéçar, Titus et Adrien ; tantôt on a essayé de les tromper par toutes sortes de sophismes, comme les Perses, les Grecs et les Romains ; tantôt on a présenté de nouvelles doctrines religieuses, telles que le christianisme et l'islamisme, sous le voile du judaïsme, et on a cherché â escamoter ainsi cette dernière religion. Pour mieux tromper les Juifs, les musulmans et les chrétiens disent que la Loi promulguée sur le Sinaï devait, en effet, être observée autrefois, mais que, maintenant, elle a perdu toute valeur. Pourtant, les révélations de Nazareth et de La Mecque ne sont pas plus le judaïsme qu'une image n'est l'être vivant qu'elle représente. Seuls des enfants ou des insensés peuvent prendre l'ombre pour la réalité. *Ô mes frères*, ajoute Maïmonide, *méditez sur les vérités que je viens de vous exposer, ne vous découragez pas au milieu de vos souffrances ; celles-ci n'ont d'autre but que de vous mettre à l'épreuve et de montrer que la postérité de Jacob, les descendants de ceux qui ont reçu la Loi au pied du mont Sinaï, possèdent seuls la vraie religion.*

Cette lettre, écrite avec chaleur et remplie de pensées fortifiantes, produisit une vive impression sur les Juifs du Yémen. Elle leur inspira un nouveau courage et les poussa à s'intéresser au sort des Juifs des autres pays. Plus tard, quand il fut devenu illustre, Maïmonide employa son influence à améliorer la situation des Juifs dans le Yémen. Ils lui en témoignèrent leur reconnaissance en manifestant pour lui un attachement profond et en intercalant son nom, comme on le faisait autrefois pour les exilarques, dans les prières journalières.

Peu à peu, la réputation de Maïmonide s'étendit au loin. Dès l'année 1175, on le consultait comme autorité religieuse, et ses décisions étaient acceptées par les communautés. C'est dans cette même année qu'il paraît avoir été nommé officiellement rabbin du Caire. Ces fonctions étaient pour lui un vrai sacerdoce, et il les remplissait avec autant de conscience que de circonspection. Ennemi de tous les abus, il les combattait avec énergie ; il exigeait surtout une tenue décente dans la synagogue, où l'on avait parfois trop de laisser-aller. Il s'élevait également contre les pratiques caraïtes qui s'étaient introduites parmi les rabbanites, mais il se montrait d'une tolérance très large envers les caraïtes eux-mêmes. Interrogé sur la façon dont il fallait traiter ces derniers, il répondit que s'ils gardaient une attitude convenable et n'outrageaient ni le Talmud ni ses adeptes, on était tenu de leur témoigner de la considération et de l'amitié, de leur rendre visite, d'accompagner leurs convois funèbres, de consoler leurs affligés et de recevoir leurs enfants dans l'alliance d'Abraham.

Au milieu des occupations multiples que lui imposaient ses fonctions rabbiniques, sa profession de médecin et ses recherches philosophiques et scientifiques, Maïmonide parvint à achever (en 1180) son second grand ouvrage, le *Mischné Thora*, ou Code religieux, dont l'apparition a fait époque dans l'histoire de la littérature juive. Il y travailla, comme il le dit lui-même, pendant dix ans consécutifs,

mais le temps qu'il y consacra n'est, certes, pas en proportion de la grandeur du résultat.

Quand on n'est pas initié aux difficultés de la tâche, on est incapable d'apprécier le mérite de l'admirable ordonnance de cet ouvrage gigantesque, où Maïmonide a réuni et classé avec méthode les mille petits détails épars au hasard dans **l'océan talmudique**, a purifié le métal précieux de ses scories, rattaché les lois talmudiques aux textes bibliques, ramené les faits particuliers aux principes généraux et composé d'un chaos un tout organique, construit selon les règles de l'art. Le Talmud, avec ses digressions et ses discussions sans fin, est un vrai labyrinthe oit l'on ne peut se diriger qu'à l'aide d'un fil conducteur. Maïmonide en a fait une construction bien ordonnée, avec ses ailes régulièrement distribuées, ses étages, ses appartements et ses chambres, et où le premier venu petit s'orienter facilement sans guide.

Outre ses qualités de forme, le Mischné Thora a, comme fond, une importance très grande. Maïmonide y a fondu en un tout harmonieux les diverses opinions de ses prédécesseurs; il n'y a manifesté pour aucune doctrine ni dédain, ni préférence. Il a accordé, dans cet ouvrage, une place équitable à la partie philosophique, morale et rituelle du judaïsme, il y a même traité le côté sentimental de la religion juive, c'est-à-dire les espérances messianiques. Son travail est en quelque sorte la résultante de toutes les tendances qui, depuis Saadia, le créateur de la philosophie religieuse, se sont produites dans le judaïsme; c'est le résumé de trois siècles d'efforts intellectuels.

On peut presque dira que Maïmonide a composé un nouveau Talmud. Il a conservé, il est vrai, les anciens éléments, dont on connaît l'origine, la nature et la signification, mais il les a groupés et modifiés de telle façon qu'ils se présentent sous un tout autre aspect. Ainsi, la Mishna, qui est la base du Talmud, débute de cette façon : *A quel moment du soir peut-on réciter la prière du Schema ?* et elle se termine par une discussion relative à une question de pureté lévitique. Maïmonide commence son ouvrage en posant ce principe : *La base et le fondement de toute vérité, c'est de reconnaître qu'il existe un Être antérieur à tout, qui a créé tout l'univers,* et il termine ainsi : *Le jour viendra où la terre sera remplie de connaissances, comme l'océan est rempli d'eau*. Toute l'œuvre est animée d'un souffle de parfaite sagesse, de piété sereine et de profonde moralité. Maïmonide a introduit la philosophie dans le code religieux; il a accorda pour ainsi dire une place à Aristote à côté des docteurs du Talmud. Une brande partie du premier livre (*Madda*) de son ouvrage traite de questions philosophiques.

Maïmonide a composé son ouvrage pour rendre plus facile la connaissance du judaïsme biblique et du judaïsme talmudique. car, pour lui, les deux n'en forment qu'un seul. L'étude du Talmud était très difficile, à cause de la prolixité des discussions et de l'obscurité de la langue. Par son livre, Maïmonide a écarté, en partie, les difficultés en éclairant le chaos talmudique et en y mettant de l'ordre. Dorénavant, le rabbin, obligé de résoudre journellement des questions religieuses et judiciaires; le croyant, désireux, par piété, d'étudier la Loi ; l'homme d'étude, poussé par l'amour de la science à se rendre compte du contenu du Talmud, ne sera plus condamné à s'aventurer dans un enchevêtrement de broussailles ; le Mischné Thora rend la tâche plus agréable et plus facile. Du reste, Maïmonide a fait entendre assez clairement que son ouvrage avait pour but, sinon de faire abandonner complètement le Talmud, du moins d'offrir la possibilité de s'en passer. C'est pourquoi il l'a écrit dans une langue facile, l'idiome néo-hébreu, afin de le rendre accessible à tous et de répandre ainsi parmi les Juifs la connaissance de leur code religieux et, en général, du judaïsme.

Dans son souci de rattacher tous les détails à des principes généraux et de n'avoir jamais recours, même pour expliquer certaines lois, à des expédients, Maïmonide devait nécessairement s'écarter parfois de la méthode talmudique pour suivre une voie nouvelle. Il est surtout un point important pour lequel il s'est placé au-dessus du Talmud. Comme il voulait exposer la législation juive dans toutes ses parties et montrer les rapports des éléments bibliques avec les éléments talmudiques, il a été amené à fixer rigoureusement les lois prescrites par la Bible. Ii a donc composé un traité spécial où il a énuméré les lois bibliques et qui complète son grand ouvrage. Dans ce traité, comme dans son code, il établit en principe qu'il ne faut pas considérer comme biblique tout ce que le Talmud désigne comme tel ou fait découler du texte sacré par une des treize règles de déduction, mais seulement ce qui est reconnu comme tel par une tradition certaine. Il faut reconnaître qu'appliqué dans toutes ses conséquences le principe posé par Maïmonide aurait tout simplement pour effet d'ébranler le judaïsme talmudique. Et cependant, en réalité, Maïmonide plaçait ce judaïsme talmudique au-dessus de tout ; les docteurs du Talmud étaient, pour lui, des autorités incontestées, prenant rang immédiatement après les prophètes, et qu'il considérait comme des modèles de piété et de vertu.

Par son code, Maïmonide a certainement assuré au judaïsme rabbinique un solide point d'appui, mais, d'un autre côté, il l'a embarrassé d'entraves très gênantes. Il a transformé en lois immuables bien des opinions qui, dans le Talmud, étaient vagues et prêtaient à interprétation. De même qu'en introduisant dans le judaïsme des articles de foi, il limitait la liberté de penser, de même il immobilisait la législation juive par la codification définitive des lois. Sans tenir compte des circonstances particulières qui avaient donné naissance à certaines décisions talmudiques, il rendait ces décisions obligatoires pour tous les temps et dans toutes les situations. Sous ce rapport, il se montrait plus rigoureux que les tossafistes, qui atténuaient souvent la trop grande sévérité d'une loi talmudique en déclarant, après un examen attentif des raisons qui l'avaient fait adopter, qu'elle n'était plus applicable à leur époque, toute différente des temps antérieurs. Si le code de Maïmonide avait conquis définitivement la suprématie, comme on pouvait le croire d'abord, et éliminé totalement le Talmud des écoles, des administrations religieuses et des tribunaux juifs, il serait devenu funeste, malgré sa valeur considérable, pour le judaïsme rabbinique, parce qu'il l'aurait en quelque sorte pétrifié.

Ce code agit comme un ferment sur le judaïsme ; il était plus qu'un simple livre, il était un véritable événement, fécond en conséquences. Dès son apparition, il fut multiplié par de nombreuses copies et répandu en Arabie, en Palestine, dans l'Orient, en Afrique, en Espagne, dans le midi de la France et en Italie. Dix ans après, l'auteur pouvait dire sans forfanterie que son ouvrage avait pénétré jusqu'aux extrémités du monde habité. On ne se contentait pas de l'étudier, il était respecté comme une nouvelle Bible ou un nouveau Talmud, et considéré comme une des bases de la religion juive. Ce fut surtout en Espagne qu'il produisit une sensation considérable. *Avant son apparition en Espagne,* dit un contemporain, *les Juifs de ce pays trouvaient l'étude du Talmud si difficile qu'ils s'en rapportaient aux rabbins pour toutes les questions traitées dans ce recueil, car ils ne savaient pas se retrouver au milieu de ces longues discussions. Le code de Maïmonide, avec sa langue facile et son ordonnance lumineuse, est accessible à tous et excite l'admiration générale. Jeunes et vieux l'étudient et t'approfondissent. Bien des personnes connaissent maintenant la législation et sont en état de se former une opinion sur les questions en litige et de contrôler les décisions des juges.*

Cette impression se reproduisit partout, même en Orient, où se trouvaient pourtant de très savants talmudistes. La vénération pour Maïmonide grandit de jour en jour, on lui prodiguait les épithètes les plus flatteuses, on l'appelait l'**Unique de l'époque**, le **Guide des rabbins**, la **Lumière d'Israël**. Son renom s'étendit depuis l'Espagne jusqu'aux Indes et depuis le Tigre et l'Euphrate jusqu'à l'Arabie méridionale ; il éclipsa toutes les célébrités contemporaines. Les plus savants rabbins se soumettaient avec empressement à son autorité et lui demandaient humblement des conseils ; il était devenu le représentant illustre du judaïsme tout entier.

Il ne manqua rien a la gloire de Maïmonide, pas même les attaques des envieux. Un certain nombre de rabbins, plus ou moins ignorants, qui connaissaient le Talmud par routine et superficiellement et croyaient posséder la science universelle, en voulaient à Maïmonide de leur enlever leurs illusions. Au Caire, il y eut quelques talmudistes assez fanatiques pour refuser même de jeter un regard dans le Mischné Thora, afin qu'il ne fût pas dit qu'ils en avaient tiré quelque profit. D'autres étaient persuadés qu'on ne pouvait apprendre le Talmud, et, par conséquent, devenir talmudiste compétent, qu'à Bagdad. A la tète de ces esprits étroits se trouvait Samuel ibn Ali, de Bagdad, l'orgueilleux gaon toujours entouré d'une troupe d'esclaves, qui n'admettait pas qu'on pût lui être supérieur.

Cependant le Mischné Thora rencontra aussi des adversaires honnêtes et sincères, qui sentaient combien le judaïsme talmudique, tel que le concevait Maïmonide, s'éloignait, sur bien des points, de la tradition, et qui voyaient dans cet ouvrage des hérésies et des dangers pour la religion. Mais les savants seuls pouvaient découvrir, dans ce code, ces éléments étrangers au judaïsme et dangereux pour la foi.

Ce ne fut qu'après un séjour de vingt ans en Égypte que Maïmonide obtint, comme médecin, une situation un peu convenable à la cour de Saladin. Il ne fut pas attaché à la personne même du sultan, parce que celui-ci était constamment tenu éloigné de sa capitale par ses guerres contre les partisans de Noureddin et les chrétiens. Nais il avait conquis l'estime et la sympathie du généreux vizir Alfadhel, le protecteur des sciences, dont un contemporain dit qu'il était *tout cœur et toute intelligence*. Alfadhel le fit inscrire sur la liste des médecins, lui assura un traitement annuel et le combla de faveurs. Stimulées par l'exemple du vizir, les notabilités du Caire devinrent également les clients de Maïmonide, dont le temps fut bientôt tellement absorbé par sa profession de médecin qu'il dut négliger ses études.

Maïmonide acquit aussi une très grande réputation comme écrivain médical. Il figure parmi les trois personnages illustres en l'honneur desquels le célèbre médecin et théologien musulman Abdellatif se rendit de Bagdad au Caire, pour entrer en relations avec eux. Le poète Alsaïd ibn Sina Almoulk le chanta comme médecin dans des vers extrêmement flatteurs, et sa réputation était telle que le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, l'âme de la troisième croisade, voulut le nommer son médecin. Maïmonide refusa sa proposition.

Vers 1187, Maïmonide courut un grand danger. Abou-l-Arab ibn Moïscha, ce théologien arabe qui avait sauvé la vie de Maïmonide à Fez, l'accusa, en le retrouvant juif au Caire, d'avoir pratiqué pendant longtemps l'islamisme et voulut le faire condamner comme relaps. C'était pour Maïmonide une question de vie ou de mort. Son protecteur Alfadhel, devant qui il comparut, l'acquitta en déclarant qu'une foi imposée par la violence n'avait aucune valeur et pouvait être abandonnée impunément. Grâce à l'appui de ce même Alfadhel, Maïmonide fut nommé chef

(naguid) de toutes les communautés juives de l'Égypte, et cette dignité se transmit dans sa famille de père en fils, jusqu'au XIVe siècle.

Toujours dévoué aux intérêts de ses coreligionnaires, Maïmonide employa son influence en faveur des Juifs du Yémen, pour améliorer leur situation. Il obtint aussi de Saladin, qui venait de reprendre Jérusalem, l'autorisation pour les Juifs de s'établir de nouveau dans la ville sainte. Enfin, il s'efforça de faire confier les emplois publics aux rabbanites plutôt qu'aux caraïtes, dont il parvint, à la grande satisfaction de ses contemporains, à ramener quelques-uns au rabbinisme.

La réputation toujours croissante de Maïmonide excita de plus en plus la jalousie de Samuel ibn Ali, l'obscur chef d'école de Bagdad, qui guettait l'occasion de nuire à la gloire de l'illustre docteur. Lui et ses amis se chuchotèrent d'abord à l'oreille que Maïmonide n'était pas un pratiquant assez sévère ni un partisan sincère du Talmud, puis ils répandirent discrètement ces calomnies. Le terrain ainsi préparé, ils purent exploiter contre Maïmonide l'irritation produite par certaines assertions de disciples trop téméraires.

Il y avait, en effet, à Damas et dans le Yémen, des rabbins qui tiraient des œuvres de Maïmonide des conséquences que lui-même n'aurait certainement pas admises. Comme il avait déclaré avec insistance, et à plusieurs reprises, que l'âme était immortelle et immatérielle dans le monde futur, tandis qu'il avait à peine parlé de la résurrection des corps, ces rabbins en concluaient qu'il n'admettait pas sérieusement cette résurrection, mais que, d'après lui, le corps se décompose et se dissout totalement après la mort, et l'âme seule s'élève jusque dans les régions éthérées. Une pareille doctrine étant contraire au Talmud, on contestait l'orthodoxie de Maïmonide, qu'on accusait de modifier et de fausser certaines opinions talmudiques. Samuel ibn Ali fut soutenu dans ses attaques contre Maïmonide par Mar-Zakaria, talmudiste fanatique d'Alep. A toutes les agressions et à toutes les intrigues, le sage de Fostat n'opposa que la plus dédaigneuse indifférence.

Malgré la guerre que lui faisaient Ibn Ali et ses partisans, malgré les occupations absorbantes que lui imposait sa profession de médecin, Maïmonide parvint à terminer vers 1190 son traité de philosophie religieuse, qu'il intitula *Moré Neboukhim* ou **Guide des Égarés**. Cette œuvre a une grande importance non seulement au point de vue particulier du judaïsme, mais aussi pour l'histoire générale de la philosophie du moyen âge. Elle forme le point culminant des travaux de Maïmonide, qui y expose la justification de ses plus intimes convictions. Au premier abord, ce livre si remarquable parait être un recueil de dissertations, écrites par Maïmonide sur diverses questions importantes, pour dissiper les doutes de son élève favori Joseph Almoghrebi, de Fez. Mais en réalité, Maïmonide a composé son **Guide** pour son propre usage, afin de rendre claire à son esprit la conception philosophique de l'univers et montrer la place qu'y occupe le judaïsme.

Pour Maïmonide, la philosophie d'Aristote, telle qu'elle avait été exposée par le mahométan Ibn Sina, était l'expression de la vérité même, il croyait également avec une conviction absolue à la vérité du judaïsme. D'après lui, cette philosophie et la religion juive ont le même point de départ et conduisent vers le même but: elles admettent toutes les deux un Dieu unique, maître souverain de la création, et elles placent la perfection humaine dans la connaissance de soi-même. Or, si la vérité que l'homme découvre à l'aide de sa raison et la révélation promulguée par Dieu sur le Sinaï se ressemblent dans leur origine et leur fin, elles doivent nécessairement se

ressembler aussi dans toutes leurs parties et arriver par des voies différentes à un résultat identique. Il est impossible que la philosophie et la religion se contredisent, car elles émanent toutes les deux de l'esprit divin. La vérité révélée par Dieu est forcément d'accord avec celle qui a sa source dans la raison, donnée elle-même par Dieu, et, de même, toutes les vérités que nous fait connaître la raison doivent se retrouver dans la révélation, c'est-à-dire dans le judaïsme.

Maïmonide a emprunté à Aristote sa conception de l'univers, il admet, comme lui, que la création se compose d'une série d'êtres de différents degrés et que les sphères pures sont mises en mouvement par l'effet de leur aspiration vers Dieu, et produisent ainsi les évolutions du monde sublunaire. Mais il a, en quelque sorte, rajeuni ce système en y rattachant des conceptions originales sur l'homme et sa destinée. Dieu, dit-il, étant la perfection et la souveraine bonté, ne peut avoir créé qu'un monde essentiellement bon. Le mal qui existe dans ce monde ne doit donc pas être considéré comme créé par Dieu, il n'est que l'absence du bien. Il provient du fait que la matière trop grossière est souvent réfractaire au bien. On peut triompher du mal. L'homme est, en effet, un composé de matière grossière et d'une substance plus pure, qui est l'âme. Or, Dieu a doué l'âme de la faculté et du désir de s'instruire. Si l'homme suit ce penchant, il parvient à comprendre l'harmonie du monde et l'action de Dieu sur la création, il devient capable de triompher des barrières que lui oppose la matière et de monter au rang d'ange. C'est en s'élevant aux conceptions les plus nobles et en acquérant la pureté des mœurs que l'homme devient esprit, dépasse les êtres terrestres. conquiert l'immortalité et s'unit à l'Esprit universel du monde. Cette faculté que possède l'homme de s'élever aux degrés supérieurs est la conséquence de son libre arbitre.

Mais en même temps qu'il conquiert l'immortalité, l'homme, par son activité intellectuelle et morale, peut également attirer sur lui l'attention spéciale de la Providence divine. Car cette Providence n'étend sa protection que sur ce qui est durable et permanent dans le monde des quatre éléments ; elle veille sur la conservation des espèces, qui, par leur forme et leur but final, sont de nature spirituelle. Donc, si l'homme, triomphant de la matière, s'élève au rang d'esprit, la protection divine lui est nécessairement acquise. Mais, de même que par la pureté de sa vie et le développement de son intelligence l'homme peut acquérir la récompense glorieuse de l'immortalité, de même il s'attirera le plus sévère châtiment s'il étouffe la lumière de l'esprit sous le péché et les appétits de la matière.

L'homme peut atteindre un résultat encore plus important. Si, par ses pensées et ses actes, il s'élève vers Dieu, il peut acquérir le don de la prophétie. Pour devenir prophète, il faut avoir une imagination féconde et toujours en éveil, et, de plus, être favorisé de l'inspiration divine. La faculté prophétique se manifeste surtout dans l'état de rêve, quand les sens se reposent et que l'esprit, dégagé en quelque sorte de la matière, est plus accessible à l'influence d'en haut. Toutes les visions des prophètes se sont produites dans une sorte de rêve. Les faits et gestes des prophètes rapportés par la Bible ne sont pas des actes réels, extérieurs, mais des perceptions intimes de l'âme ; ils n'ont jamais existé que dans l'imagination. C'est ce qui explique bien des récits merveilleux de la Bible et bien des paroles étonnantes des prophètes. Non pas que les miracles ne soient pas possibles, car Dieu, qui a créé les lois de la nature, peut aussi les suspendre en partie, mais il ne le fait que momentanément et remet bien vite tout en ordre, comme lorsqu'il a changé, pour un temps très court, l'eau du Nil en sang et fendu les flots de la mer Rouge. Encore faut-il limiter autant que possible le nombre des miracles dans la Bible. Du reste, ce n'est pas par les miracles, mais par

l'accomplissement des prédictions que s'affirme la réalité de la mission des prophètes.

Le plus parfait des prophètes fut Moïse, cet homme divin qui donna au monde une loi si féconde. Ses prophéties se distinguent en quatre points des visions des autres prophètes. Il a atteint ce degré élevé, parce que son bine avait su se détacher des liens terrestres et se rendre indépendant même de l'imagination, et qu'il s'était élevé au rang des anges ou des esprits purs. Arrivé à un degré que nul mortel n'avait atteint avant lui, il a pu déchirer tous les voiles qui, d'ordinaire, dérobent la vérité à la raison humaine, pénétrer jusqu'à l'essence même de la vérité, contempler directement la divinité et connaître sa volonté. Les vérités qu'il a connues ainsi dans sa communication directe avec l'Être suprême, il les a enseignées à son peuple. C'est la Révélation, c'est la Thora.

Cette loi, ainsi révélée, est unique comme l'intermédiaire qui l'a fait connaître à l'humanité ; elle est parfaite et ne pourra jamais être abrogée ni remplacée.

Le caractère divin de la Thora se manifeste non seulement par son origine, mais aussi par son contenu. A côté de lois et de prescriptions, elle renferme des enseignements (dogmes) sur les questions les plus importantes et se distingue ainsi, par suite de ce double caractère, de toutes les autres législations et religions. Bien plus, les lois de la Thora ont toutes un but élevé, de sorte qu'aucune n'en est superflue, ni indifférente, ni arbitraire. On peut donc dire que la Révélation donne satisfaction à l'âme et assure le bien-être du corps, car elle nous fournit des notions exactes sur Dieu et son action sur l'univers, et elle nous apprend à être purs et vertueux.

Pour les penseurs du temps, l'œuvre de Maïmonide devint réellement le Guide des égarés. Car, à cette époque, tous pensaient en disciples d'Aristote et sentaient en juifs, et comme il existait un abîme entre leurs opinions philosophiques et leurs sentiments religieux, ils accueillirent avec une profonde satisfaction le livre qui conciliait pour eux la philosophie et la religion. Expliqués par Maïmonide, bien des passages de la Bible et du Talmud qui, auparavant, leur avaient paru étranges ou au moins insignifiants, prirent â leurs yeux une grande valeur et un sens profond. L'influence du Moré fut surtout très grande sur la postérité. Le judaïsme, tel que l'exposait Maïmonide, n'était plus un système étrange et appartenant au passé, une religion déjà morte et réduite à des pratiques toutes mécaniques, mais une vérité vivante et vivifiante, une doctrine ayant son caractère propre et en accord parfait avec la raison.

Les penseurs juifs des temps ultérieurs se rattachent tous à Maïmonide ; c'est dans **le Guide** qu'ils vont puiser toutes leurs inspirations, parfois pour renchérir sur le maître, parfois aussi pour le combattre. Et comme, en définitive, ce sont les penseurs qui façonnent la foule et lui impriment la direction, on peut dire que Maïmonide a revivifié et rajeuni le judaïsme. Son oeuvre eut un tel retentissement qu'elle fit oublier tous les travaux analogues publiés avant lui, depuis l'ouvrage de Saadia jusqu'à celui de Juda Hallévi.

Comme le **Guide** était écrit en arabe, son influence s'étendit bien au delà des milieux juifs. Car, quoique Maïmonide l'eut seulement destiné à ses coreligionnaires et eût prescrit de le copier en caractères hébreux, pour qu'il restât inaccessible aux mahométans et n'occasionnât aucun ennui aux Juifs, il fut répandu parmi les Arabes encore du vivant de l'auteur. Un musulman y ajouta même une préface pour renforcer les arguments produits par Maïmonide en faveur de l'existence de Dieu. Ce fut aussi

dans le **Guide** que les principaux créateurs de la scolastique chrétienne apprirent à résoudre les contradictions entre la foi et la philosophie.

Le système de Maïmonide présente cependant bien des points faibles. Imbu de la philosophie d'Aristote, telle qu'elle était connue de son temps, Maïmonide introduit dans le judaïsme des éléments étrangers et incompatibles avec cette religion. Au lieu du Dieu de la Révélation, qui veille sur l'humanité, sur Israël et sur chaque individu en particulier, il suppose un être métaphysique qui, dans sa froide sublimité et son isolement, ne se préoccupe nullement de ses créatures et possède à peine une personnalité et une volonté. Comme il ne voit pas dans la Révélation une communication faite par Dieu à son peuple, il est obligé de faire de Moïse un demi-dieu, bien au-dessus de l'humanité. Son idéal de l'homme mieux est placé à une telle hauteur que quelques penseurs d'élite peuvent seuls le réaliser. Selon lui, il ne suffit pas, pour plaire à Dieu, d'avoir des mœurs honnêtes et des sentiments religieux, il faut encore pouvoir s'élever à certaines conceptions philosophiques. Il y aura donc, d'après lui, peu d'âmes capables d'arriver à l'immortalité et d'attirer sur elles l'attention particulière de la Providence, et, par conséquent, le nombre des élus sera excessivement petit. Enfin, le désir de mettre d'accord certains versets de la Bible avec les principes de la philosophie aristotélicienne le contraint à fausser le sens des textes.

Beaucoup de ses contemporains, et même son élève favori Joseph Moghrebi, comprirent que son système ne concordait pas tout à fait avec le vrai judaïsme. Son opinion relative à la résurrection rendait surtout ce désaccord sensible. Maïmonide admettait la croyance à la résurrection, mais il n'en avait parlé qu'incidemment ; ce qui lui fut reproché de bien des côtés. Aussi fut-il obligé de publier un traité spécial sur la résurrection (1191). Il admet, dit-il dans cet opuscule, la résurrection des corps, mais elle n'aura lieu, selon lui, qu'à l'aide d'un miracle, compatible, du reste, avec l'idée d'un univers qui a été créé à un certain moment. Il se plaint, dans ce petit traité, de n'avoir pas été compris et d'être obligé de se justifier devant *des sots et des femmes* ; il s'y exprime, du reste, avec une certaine amertume, qui contraste avec le ton calme de ses autres ouvrages.

Le **Guide** produisit une grande sensation parmi les savants mahométans, mais cette oeuvre fut généralement blâmée, à cause des attaques qu'elle contient contre l'islamisme et la philosophie d'alors, et aussi pour ses idées trop hardies. Abdellatif, le représentant de l'orthodoxie mahométane parmi les musulmans de l'Orient, celui-là même qui s'était rendu en Égypte pour faire la connaissance de Maïmonide (en l'année 1192), exprima son estime pour l'auteur, mais condamna l'œuvre. Voici ce qu'il dit : *Moïse, fils de Maïmoun, est venu me voir ; j'ai reconnu en lui un homme de très grand mérite, mais dominé par le désir d'occuper le premier rang et de plaire aux puissants. A côté d'ouvrages de médecine, il a également composé pour les Juifs un livre de philosophie, que j'ai lu. À mon avis, c'est un mauvais livre, qui menace d'ébranler les fondements de la religion par les arguments mêmes qui semblent destinés à les consolider.*

Nulle part, les idées de Maïmonide ne trouvèrent un sol aussi favorable et ne furent accueillies avec autant d'empressement que dans les communautés juives du midi de la France. L'aisance des habitants, les franchises municipales et la lutte des Albigeois contre l'Église avaient éveillé l'esprit de critique dans cette région, où, auparavant, Ibn Ezra, les Tibbonides et les Kimhides avaient introduit les éléments de la civilisation juive. Impuissants à concilier par eux-mêmes le judaïsme avec les

résultats de la science, les savants de cette contrée étudiaient avec ardeur les travaux de Maïmonide, où ils trouvaient la solution tant désirée, et qui se distinguaient par leur clarté et leur profondeur. Savants laïques et talmudistes s'éprirent du même enthousiasme pour Maïmonide et manifestèrent leur admiration pour ce grand philosophe. Depuis la mort des derniers docteurs du Talmud, disait-on en Provence, il ne s'est pas rencontré une telle personnalité en Israël. — Dieu a créé cet homme, disait-on encore, pour réveiller son peuple de la torpeur qui commençait à l'engourdir. Et le poète Harizi écrivit sur lui ces vers hyperboliques :

Tu es un ange du ciel
Créé à l'image de Dieu,
Quoique tu aies un visage humain.

Plusieurs communautés et notabilités de Provence le consultèrent sur toutes sortes de questions, et les savants de Lunel, présidés par Jonathan Kohen, lui écrivirent pour lui demander de leur envoyer le **Guide**. Maïmonide ne put répondre que quelques années plus tard à leur lettre si flatteuse, une grave maladie l'avait retenu au lit pendant une année entière et avait encore diminué ses forces, déjà bien affaiblies par l'âge et ses nombreuses occupations. En même temps, il fut troublé dans sa sécurité, à la mort de Saladin, son protecteur, par les rivalités qui éclatèrent entre les fils et le frère du défunt, et qui amenèrent de graves désordres en Égypte.

A la fin, l'aîné des fils de Saladin, nommé Alafdal, put occuper sans contestation le trône de son père (1200), et il attacha Maïmonide comme médecin à sa personne. Épuisé par une vie d'excès et de débauche, ce prince pria Maïmonide de l'aider de ses conseils pour lui faire recouvrer les forces et la santé. Maïmonide composa à son usage un recueil de règles hygiéniques, ou il avait le courage de l'avertir que, pour fortifier le corps, il est nécessaire d'affermir l'âme et de la préserver de toute pensée impure.

Samuel ibn Tibbon, le principal représentant de la culture juive en Provence, écrivit à Maïmonide qu'il avait entrepris de traduire le **Guide** de l'arabe en hébreu, et qu'il serait heureux de pouvoir aller le voir. Maïmonide accueillit cette communication avec une joie profonde, car il désirait depuis longtemps voir traduire en hébreu ses ouvrages arabes.

Dans la réponse qu'il adressa à la communauté de Lunel, Maïmonide l'engagea ainsi que les autres Juifs de Provence à étudier le Talmud: Vous, habitants de Lunel, et Juifs des villes voisines, vous seuls tenez encore d'une main ferme le drapeau de la Thora. Vous étudiez le Talmud et êtes des savants. En Orient, l'activité intellectuelle des Juifs est nulle. Dans toute la Syrie, la ville d'Alep seule renferme quelques personnes qui se consacrent à l'étude du Talmud et aux sciences, mais sans ardeur. Dans l'Irak un ne trouve que deux ou trois raisins (des hommes intelligents). Les Juifs du Yémen et du reste de l'Arabie savent peu de choses du Talmud, ils ne s'intéressent qu'à l'Aggada. Quant au Maghreb, vous savez combien les Juifs y sont malheureux ! Vous êtes donc les seuls soutiens de la Loi; soyez forts et courageux. Maïmonide pressentait que le judaïsme scientifique trouverait ses principaux représentants dans la Provence.

Maïmonide était déjà fort affaibli quand il écrivit à la communauté de Lunel. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans (20 Tébet = 13 déc. 1204), et fut pleuré dans les communautés de tous les pays. A Fostat, juifs et musulmans observèrent un deuil

public de trois jours ; la communauté de Jérusalem organisa une cérémonie funèbre et décréta un jeûne général. On transporta ses dépouilles mortelles à Tibériade. La légende raconte que des Bédouins attaquèrent ceux qui suivaient le convoi funèbre, mais que, n'ayant pas pu faire bouger le cercueil de place, ils se joignirent au convoi et accompagnèrent le corps jusqu'au lieu de sépulture.

Maïmonide ne laissa qu'un fils, Aboulmeni Abraham, qui hérita de ses fonctions de médecin auprès du khalife et de sa dignité de chef religieux des communautés d'Égypte. Ses descendants se perpétuèrent jusqu'au XVe siècle et se distinguèrent par leur piété et leur savoir talmudique. Voici l'épitaphe gravée par un inconnu sur son tombeau

> Ici repose un homme qui était plus qu'un homme.
> Si tu étais un homme, alors des êtres divins
> Avaient protégé spécialement ta mère.
> Plus tard, cette inscription fut remplacée par la suivante :
> Ici repose Moïse Maïmoun, hérétique et excommunié.

Le contraste de ces deux inscriptions est l'image du violent antagonisme qui éclata parmi les Juifs, après la mort de Maïmonide, et les divisa en deux camps opposés.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre VIII — Dissensions dans le judaïsme. Obligation de porter la rouelle — (1205-1236)

Avec Maïmonide, cet esprit d'une si large envergure, la civilisation juive du moyen âge avait atteint son point culminant. Après sa mort, ses idées furent discutées avec une ardeur passionnée et produisirent la division dans le judaïsme. L'Église, dont les prétentions allaient en croissant, se mêla aux querelles des Juifs, et, pour attiser la discorde et nuire à la Synagogue, qu'elle détestait, telle employait tantôt la ruse et tantôt la violence. La disparition de Maïmonide et l'omnipotence papale eurent pour les Juifs les plus funestes conséquences.

Du vivant de Maïmonide, les communautés juives de l'Orient comme de l'Occident suivaient avec empressement sa direction. Lui mort, le judaïsme n'avait plus ni chef, ni conseiller. Son fils Aboulmeni Abraham (né en 1185 et mort en 1254) avait bien hérité de sa situation et même de son caractère, mais il n'avait ni la grande intelligence ni la force de travail de son père. Il était médecin du sultan Alkamel, frère de Saladin, et dirigeait l'hôpital du Caire avec l'historien de la médecine et de la littérature arabes, Ibn Abi Obsaibiya. Il était assez versé dans le Talmud pour pouvoir repousser les attaques dirigées contre l'érudition de

son père et publier des consultations rabbiniques. Il avait aussi étudié la philosophie et composa un ouvrage pour concilier l'Aggada avec les données de la philosophie du temps. Mais tout ce qu'il savait, il l'avait emprunté aux autres, n'ayant ni originalité, ni vigueur d'esprit, et se contentant de s'assimiler le mieux possible les idées de son père. Il était cependant très estimé, mais manquait d'autorité.

Pas plus que l'Asie et l'Afrique, l'Europe ne possédait une personnalité vraiment remarquable qui pût remplacer Maïmonide. On trouvait bien quelques savants juifs dans la Provence et l'Espagne chrétienne, mais aucun d'eux n'avait assez de mérite pour s'imposer comme chef religieux aux communautés juives. Ainsi, au moment où les temps devinrent sombres pour le judaïsme et où il aurait fallu un homme d'un caractère ferme et généreux et d'un esprit puissant pour relever les courages abattus et indiquer le chemin à suivre, il n'y avait que des savants sans influence ni autorité. Si, à cette époque, un homme s'était rencontré comme 1laïmonide, on n'aurait eu, sans doute, à déplorer ai les dissensions funestes entre les partisans d'une foi éclairée et les obscurantistes, ni l'action délétère du mysticisme.

Et cependant, plus que jamais, les Juifs auraient eu besoin d'un guide ferme et vaillant. Car, au commencement du XIIIe siècle, ils eurent à subir l'hostilité d'un adversaire aussi puissant que malveillant. Le pape Innocent III (1198-1216), qui courba peuples et souverains sous le joug de l'Église, asservit les esprits, persécuta les penseurs indépendants, créa l'Inquisition et fit monter sur des bûchers tous ceux qui lui semblaient hérétiques, ce pape fut aussi un ennemi implacable des Juifs et du judaïsme. Lui, le puissant prince de l'Église, qui pouvait distribuer couronnes et pays et était parvenu, à l'aide de sa légion de légats et de moines dominicains et franciscains, à soumettre à sa domination toute l'Europe, depuis l'océan Atlantique jusqu'à Constantinople et depuis la Méditerranée jusqu'aux régions arctiques, il supportait avec peine l'existence du petit peuple juif. Au début de son règne, cependant, il se montra assez favorable aux Juifs, et quand, à la mort de Saladin, le sultan d'Égypte qui possédait Jérusalem, une nouvelle croisade s'organisa et que, selon leur habitude, les croisés se mirent à piller et à tuer les Juifs, il intervint en leur faveur (sept. 1109). Il interdit également aux chrétiens de les baptiser de force, de leur ravir leurs biens sans une autorisation légale, de les massacrer, de les attaquer à coups de fouet ou de pierres pendant leurs fêtes ou de profaner leurs cimetières. Chose étrange, ce n'est pas un sentiment d'humanité et de justice qui provoquait l'intervention du pape, mais cette pensée singulière que les Juifs doivent vivre, et vivre dans l'abjection et la misère, pour la plus grande gloire du christianisme.

Mais si Innocent III voulait qu'on laissât la vie sauve aux Juifs, il ne les en détestait pas moins. Ainsi, il reprocha (1205) sa bienveillance pour les Juifs au roi de France Philippe-Auguste, qui, cependant, les avait pillés, emprisonnés, expulsés, et ne les avait rappelés dans son pays que pressé par des besoins d'argent ! Je suis affligé, écrit-il à ce souverain, de voir des princes préférer les descendants des déicides aux héritiers du crucifié, comme si le fils de l'esclave pouvait hériter du fils de la femme libre. J'ai appris qu'en France les Juifs se sont approprié par l'usure les biens de l'Église et des chrétiens ; que, contrairement à la décision du concile de Latran tenu sous Alexandre III, ils engagent des nourrices et des domestiques chrétiens ; que les tribunaux n'acceptent pas le témoignage des chrétiens contre les Juifs ; que la communauté de Sens a construit une nouvelle synagogue qui dépasse en hauteur l'église voisine, et où les prières sont récitées, non pas à voix basse, comme avant l'expulsion, mais à voix tellement haute que les offices des chrétiens en sont troublés ; et enfin que les Juifs sont autorisés à se montrer en public pendant la semaine de Pâques, dans les villes et les villages, et à détourner les fidèles de leur foi. Innocent III répète aussi cette odieuse calomnie que les

Juifs égorgent secrètement des chrétiens, et il enjoint à Philippe-Auguste de traiter les Juifs avec rigueur et, en général, d'exterminer les hérétiques de son pays.

La même année (mai 1205), le pape adressa une lettre sévère à Alphonse le Noble, roi de Castille, parce que ce prince tolérant ne voulait pas permettre aux ecclésiastiques d'enlever aux Juifs leurs esclaves musulmans pour les baptiser, ni contraindre les Juifs et les musulmans à payer la dîme au clergé. En cas de désobéissance, le roi de Castille était menacé de la censure ecclésiastique. Innocent III avait, en effet, décrété, dans l'intérêt des prêtres, que les Juifs, possesseurs de terres, fussent contraints de payer la dîme comme les chrétiens. Comme il ne pouvait pas excommunier les récalcitrants, il prononçait l'anathème contre les chrétiens qui auraient des relations avec eux.

Voici enfin une autre lettre, adressée au comte de Nevers (janvier 1208), et dans laquelle Innocent III donne libre cours à sa haine contre les Juifs. Comme le comte de Nevers traitait les Juifs avec équité, le pape lui écrivit : Les Juifs devraient errer, comme Caïn, à travers le monde, et porter sur leur visage la marque de leur abjection. Au lieu de les humilier et de les asservir, les princes chrétiens les protègent, les reçoivent dans les villes et les villa,-es et les utilisent comme banquiers, pour leur faire extorquer de l'argent aux chrétiens. Bien plus, ils jettent en prison les débiteurs chrétiens des Juifs et permettent à ces derniers de prendre en gage des châteaux forts et des villages chrétiens, dont la dîme, alors, n'est pas payée à l'Église. Et n'est-il pas scandaleux que des chrétiens fassent tuer leurs animaux et pressurer leurs raisins par des Juifs, pour que ceux-ci puissent en prendre ce qu'ils désirent et laissent ensuite le reste aux chrétiens ? Ce qui est surtout blâmable, c'est que ce vin, ainsi préparé par les Juifs, sert ensuite pour le sacrement de la communion. Les chrétiens sont-ils excommuniés et leurs pays mis en interdit par les prêtres à cause de leurs relations avec les Juifs ? ceux-ci rient dans leur barbe et sont contents que, grâce à eux, les harpes de l'Église soient suspendues aux saules et les prêtres privés de leurs revenus, pendant la durée de l'excommunication. Innocent III fut le premier pape qui traita les Juifs avec une dureté inhumaine, et si, dans son esprit, leur existence avilie n'avait pas dû contribuer à la glorification du christianisme, il aurait prêché contre eux, comme il le fit contre les albigeois, une vraie guerre d'extermination.

Innocent III éprouvait peut-être pour les Juifs une haine si violente, parce qu'il sentait que leurs doctrines religieuses étaient une protestation contre les mœurs relâchées des prélats chrétiens du temps et semblaient, par conséquent, encourager les hérétiques dans leur opposition à l'Église. Il aurait vu juste. Car c'est dans Peurs relations avec des Juifs instruits, ou dans des ouvrages juifs, que les Albigeois du sud de la France avaient puisé en partie la pensée de repousser l'autorité de la papauté. Il y eut même une secte parmi les Albigeois qui déclarait hautement que la doctrine des Juifs était préférable à celle des chrétiens. Aussi le pape Innocent III faisait-il surveiller avec une même sévérité malveillante les Albigeois et les Juifs du midi de la France, et Raimond VI, comte de Toulouse et de Saint-Gilles, surnommé par les troubadours du temps **le bon Raimond**, était en butte à ses tracasseries autant comme ami des Juifs que comme protecteur des Albigeois. Entre autres crimes, le pape lui reprochait d'avoir des fonctionnaires juifs. Humilié, flagellé et conduit tout nu à l'Église, la corde au cou, par Milon, légat du pape, Raimond dut confesser ses péchés en public et jurer, entre autres, de renvoyer tous ses fonctionnaires juifs (1209). Treize barons, accusés, comme Raimond VI, de se montrer favorables envers les Albigeois et les Juifs, furent également contraints de jurer qu'ils renverraient leurs fonctionnaires juifs et n'en nommeraient plus jamais.

Ailleurs encore, les Juifs furent englobés dans les persécutions dirigées contre les Albigeois. Ainsi, quand, sur l'ordre du pape, l'abbé de Cîteaux, Arnaud-Amauri, et l'ambitieux comte Simon de Montfort marchèrent contre Raimond-Roger, vicomte de Béziers, qui était haï non seulement parce qu'il protégeait les Albigeois, mais aussi parce qu'il favorisait les Juifs, les croisés prirent Béziers d'assaut et, au nom de leur Dieu, y mirent tout à feu et à sang. Nous n'avons tenu compte, écrivit Arnaud au pape, ni du sexe, ni de l'âge ; prés de vingt mille personnes sont tombées sous nos coups. Après le massacre, on a pillé et brûlé la ville ; la vengeance divine a sévi sur Béziers d'une façon vraiment miraculeuse. On avait demandé à Arnaud comment on distinguerait les hérétiques des fidèles : Tuez-les tous, avait-il répondu, Dieu reconnaîtra les siens. Dans ce carnage, deux cents Juifs périrent et un grand nombre furent faits prisonniers. Aussi, l'année où le pape prêcha la croisade contre les Albigeois est-elle désignée chez les Juifs comme année de deuil.

Grâce à sa victoire diplomatique sur Raimond, de Toulouse, et à sa victoire militaire sur Raimond-Roger, de Béziers, l'Église triomphait non seulement dans le Midi, mais aussi dans les autres parties de la France. Innocent III possédait maintenant l'omnipotence temporelle et spirituelle. Les hérétiques étaient massacrés, l'indépendance d'esprit était condamnée comme criminelle. On brûlait à Paris les élèves du philosophe Amalaric de Bena, ceux qui médisaient de Rome et du pape ou déclaraient païen l'usage d'élever des autels en l'honneur de saints et de vénérer des reliques. Les écrits philosophiques introduits d'Espagne en France, entre autres la traduction, faite sur l'ordre d'un archevêque, de l'œuvre d'Ibn Gabirol, étaient mis à l'index par le synode de Paris (1209). La petite lueur qui commençait à briller parmi les nations d'Europe gênait l'Église, elle l'éteignit. Seuls les juifs d'Espagne et du midi de la France défendaient encore vaillamment le flambeau de la science.

Eux aussi furent troublés dans leurs études. L'Église accumula contre eux les restrictions et les mesures d'exception pour les humilier et les outrager. Le concile d'Avignon (sept. 1209), présidé par Milon, légat du pape, décida que tous les barons et toutes les villes libres promettraient par serment de ne confier aucun emploi à des Juifs et de ne pas laisser s'engager des domestiques chrétiens dans des maisons juives. Ce même concile interdit aux Juifs de travailler le dimanche ou les jours de fêtes chrétiennes, et de manger de la viande aux jours de jeûne des chrétiens.

En Angleterre surtout, la situation des Juifs était alors particulièrement triste. Ils avaient dans ce pays de nombreux et puissants ennemis, d'abord le roi Jean sans Terre, qui ne reculait devant aucun moyen pour leur extorquer de l'argent, ensuite les barons, qui, voyant dans les Juifs une source de richesses pour Jean sans Terre, les englobaient tous dans leur haine pour le roi, enfin le cardinal Langton, imposé par le pape comme archevêque à Cantorbéry, et qui avait importé en Angleterre l'esprit de persécution de l'Église.

Effrayés par les souffrances qui les menaçaient de toutes parts et poussés en même temps par le désir de voir la Terre Sainte, que le poète Juda Hallévi avait réveillé dans tant de cœurs, trois cents rabbins de France et d'Angleterre émigrèrent à Jérusalem (1211), où ils furent accueillis avec bienveillance par le sultan Aladil, frère de Saladin. Les plus connus d'entre eux étaient Jonathan Kohen, de Lunel, partisan de Maïmonide, et Simson ben Abraham, qui avait, au contraire, attaqué avec vivacité l'auteur du **Guide**. Ces émigrés élevèrent à Jérusalem des synagogues et des écoles et implantèrent en Orient l'enseignement remarquable de l'école des tossafistes.

Ce fut à ce moment qu'un chef almohade du nord-ouest de l'Afrique, Mohammed Alnassir, convoqua les mahométans à une guerre sainte, pour abattre la puissance des chrétiens dans l'Espagne musulmane, et fit traverser la mer à près d'un demi million de ses coreligionnaires. A la vue du danger qui les menaçait, les rois chrétiens d'Espagne cessèrent leurs luttes pour s'unir contre l'ennemi commun. Ils firent également appel au pape Innocent III, pour qu'il leur vint en aide et fit prêcher une croisade contre les musulmans. Innocent III accéda à leur désir ; de nombreux guerriers européens se rendirent au delà des Pyrénées pour combattre le croissant, et, parmi eux, Arnaud-Amauri, l'abbé de Cîteaux, avec sa bande. Les *ultramontains*, comme on les appelait, par opposition aux soldats espagnols, s'étaient déjà distingués par leur fureur d'extermination dans leur lutte contre les Albigeois et les Juifs du midi de la France. Quand ils virent la situation relativement satisfaisante des Juifs espagnols ainsi que leurs richesses, leur instruction et l'estime dont ils jouissaient à la cour, leur haine contre tout ce qui n'était pas soumis à l'Église et au pape se réveilla avec une violence sanguinaire, et ils crurent qu'il y allait du salut de leur âme s'ils n'infligeaient pas aux Juifs d'Espagne le sort auquel ils avaient condamné les hérétiques de France. Ils se jetèrent donc sur les Juifs de Tolède (1212) et en tuèrent plusieurs ; ils auraient sans doute massacré toute la communauté, sans l'intervention du roi Alphonse, de Castille, et des chevaliers et bourgeois chrétiens de Tolède, qui prirent les Juifs sous leur protection.

Mais bientôt l'action de la papauté, si néfaste pour les Juifs, allait se faire sentir également en Espagne. Innocent III ne négligeait rien pour agrandir sa puissance et étendre son influence dans les divers pays chrétiens. Afin de donner plus d'autorité encore à ses actes et justifier les persécutions sanglantes qu'il avait ordonnées ou tolérées, il y associait l'Église tout entière. Ainsi, il convoqua un concile général à Rome pour étudier les mesures à prendre, en vue de nouvelles croisades, contre les musulmans de la Terre Sainte et de la Péninsule ibérique et contre les hérétiques du midi de la France. Les Juifs devaient également être l'objet des délibérations de cette assemblée œcuménique. Quand ils en furent informés, ils décidèrent, sur le conseil de Don Zag Benveniste, médecin du roi d'Aragon, de se réunir à Bourg de Saint-Gilles, pour envoyer à Rome des personnes influentes et habiles qui les défendraient contre les accusations de leurs adversaires. Leurs efforts restèrent sans résultat. Le concile réuni à Rome, en novembre 1215, dans la basilique de Latran, renouvela d'abord les anciennes restrictions contre les Juifs ; il en ajouta ensuite d'autres encore. Ainsi, il imposa aux princes chrétiens le soin de surveiller sévèrement les Juifs, pour les empêcher de prêter de l'argent aux chrétiens à un taux trop élevé. Cette mesure s'explique facilement, car l'Église, ne voulant pas prendre en considération les nécessités financières de l'époque, s'en tenait à la lettre de la Bible, qui défendait tout prêt à intérêt. Et cependant, il y avait bien des chrétiens, et même des ecclésiastiques, qui favorisaient l'usure des Juifs pour en tirer un profit personnel, et il existait aussi des associations chrétiennes, comme les Lombards et les Caorsins, qui exigeaient un taux bien plus élevé que les Juifs. Le concile défendit aux Juifs baptisés, sous les peines les plus sévères, de pratiquer secrètement le judaïsme. A la fête de Pâques, aucun Juif n'avait le droit de se montrer en public. Les Juifs, acquéreurs ou détenteurs gagistes de biens-fonds ou de maisons, devaient non seulement payer la dîme au clergé catholique, comme les chrétiens, mais encore participer pour six deniers par famille aux frais d'entretien de l'église pendant la Fête de Pâques. Enfin, on répéta aux princes chrétiens la défense de confier à des Juifs des fonctions publiques.

Un décret du concile de Rome fut particulièrement pénible pour les Juifs : ce fut l'obligation de porter dorénavant sur leurs vêtements, dans tous les pays chrétiens, un signe distinctif qui les fit reconnaître des autres habitants. On prétendit que cette décision avait pour bat d'empêcher les mariages mixtes, qui se contractaient quelquefois par erreur dans certaines

contrées où juifs et mahométans avaient le même costume que les chrétiens. On essaya même de justifier cette institution infamante par une loi de Moise, qui aurait ordonné aux Juifs de se distinguer par leurs vêtements.

A partir de l'âge de douze ans, les jeunes gens, sur l'ordre du concile, devaient attacher à leur chapeau, et les jeunes filles à leur voile, un morceau d'étoffe d'une couleur particulière. La *rouelle*, comme on l'appelle, est donc une invention du pape Innocent III et du 4e concile général de la chrétienté.

La rouelle n'était pas, cependant, tout à fait une nouveauté, le pape paraît en avoir emprunté l'idée à la législation des pays musulmans. Ce fut, en effet, le prince almohade Abou Youssouf Yacoub Almansour qui, le premier, obligea les Juifs de son royaume, qui avaient dû adopter l'islamisme par contrainte, de porter des vêtements spéciaux, une robe grossière avec de longues manches, et, au lieu du turban, un voile de forme ridicule. Si j'étais sûr, disait ce prince fanatique, que les Juifs se sont convertis sincèrement, je leur permettrais de contracter des mariages avec les musulmans. Si je savais, au contraire, qu'ils persistent dans leur ancienne foi, je les passerais au fil de l'épée, je réduirais leurs enfants en esclavage et confisquerais leurs biens. Mais je suis dans le doute, je veux donc qu'ils portent des vêtements qui les ridiculisent. C'est cette loi barbare qu'Innocent III introduisit en pays chrétien le 30 novembre 1215. Ce signe infamant attaché à leurs habits exposa les Juifs, en Europe, pendant six siècles, à la raillerie et aux insultes.

A la suite de cette décision du pape, les conciles provinciaux, les États et les princes délibérèrent gravement au sujet de la rouelle, pour en déterminer avec minutie la couleur, la forme, la longueur et la largeur. Mais, qu'elle fût ronde ou carrée, jaune ou rouge, placée sur le chapeau ou sur la poitrine, le résultat en était le même, elle invitait la foule à accabler les Juifs de son mépris et de ses outrages, elle encourageait la populace à les attaquer, les maltraiter et souvent même les tuer, elle servait de prétexte aux classes dirigeantes pour les isoler comme des parias et les expulser du pays. Ce signe infamant eut aussi une action désastreuse sur les Juifs eux-mêmes, sur leur caractère et leurs manières. Ils s'habituèrent peu à peu à leur abjection, perdant tout amour-propre et toute dignité, négligeant de plus en plus leur personne et leur habillement, et s'accoutumant à parler entre eux un jargon incorrect et grossier. Ils n'eurent bientôt plus ni le sens, ai le goût du beau. Leur maintien devint humble, presque lâche.

Les Juifs n'adoptèrent cependant pas la rouelle sans résistance, surtout en Espagne et dans le midi de la France, où jusqu'alors ils avaient été honorés et estimés. Quelques personnalités juives jouissaient encore, du reste, d'une assez grande influence aux cours de Tolède et de Saragosse, soit comme ambassadeurs auprès des souverains étrangers, soit comme ministres des finances (almoxarifs) ou comme médecins. Elles mirent tout en mouvement pour empêcher la mise à exécution de la décision du concile relative à la rouelle, et, de fait, elles réussirent en partie.

Honorius III, le successeur d'Innocent III, invita, en effet, les évêques et les légats à fermer les yeux si, dans certaines contrées, les Juifs ne portaient pas ce signe d'infamie. En Aragon, grâce aux démarches de Zag Benveniste, médecin du roi Jacques I et à l'intervention énergique du souverain, le pape dispensa toute la population juive de porter la rouelle (1220) en récompense, écrivit-il, des services rendus par Benveniste, qui s'était toujours abstenu de faire de l'usure et avait donné obligeamment ses soins à des catholiques.

Mais l'année même où il se montrait si tolérant dans la question de la rouelle, le pape Honorius III ordonna à Jacques Ier de ne plus confier de poste diplomatique à un Juif auprès d'une cour musulmane, sous prétexte qu'il était peu probable que des hommes qui repoussent la foi chrétienne pussent servir fidèlement des chrétiens. Il écrivit dans le même sens aux prélats de l'Espagne, les engageant à user de leur autorité auprès des rois d'Aragon, de Castille, de Léon et de Navarre, pour que nul Juif ne fût plus envoyé désormais comme ambassadeur à l'étranger. Comme si les fonctionnaires juifs n'avaient pas toujours servi leur pays avec une fidélité et un dévouement absolus !

Moins indulgent pour les Juifs d'Angleterre que pour ceux d'Espagne, le pape Honorius insista pour qu'on les contraignit avec la dernière rigueur à porter la rouelle. Du reste, depuis la mort de Jean sans Terre et pendant la minorité du roi Henri III, le vrai souverain était Étienne Langton, archevêque de Cantorbéry, ennemi implacable des Juifs. Au concile d'Oxford, il fit voter une série de mesures restrictives contre les Juifs, parce qu'ils se seraient rendus coupables d'un crime. Quel crime ? Il n'en dit rien. Peut-être leur reprochait-il la conversion au judaïsme d'un moine dominicain. Ce dernier fut naturellement brûlé. C'était l'argument habituel de l'Église envers ceux qu'elle ne pouvait pas convaincre autrement.

En Italie aussi, où régnait pourtant un prince libéral et éclairé, l'empereur Frédéric II, qui avait à sa cour des savants juifs chargés de traduire de l'arabe en latin des œuvres philosophiques, la papauté parvint à imposer la rouelle aux Juifs. Ce fut surtout dans le midi de la France que les édits d'Innocent III contre les Juifs furent appliqués avec une implacable dureté. Dans cette contrée, le fanatisme catholique avait été surexcité par la lutte contre les Albigeois. Ces derniers anéantis, on se rua sur les Juifs. Les moines prêcheurs, disciples de saint Dominique, glorifiaient le christianisme par les tortures et les bûchers. Pour la moindre infraction aux lois de l'Église, on était appelé devant leur tribunal. Il suffisait d'être trouvé possesseur d'une Bible en langue provençale pour être taxé d'hérésie. Leurs collègues de l'ordre de Saint-François d'Assise, les frères mineurs, leur prêtaient main-forte dans leurs hautes œuvres. Aussi la situation des Juifs devint-elle intolérable.

Du reste , vers cette époque, parurent à la fois sur la scène de l'histoire quatre personnages qui s'inspirèrent soi-disant de leurs sentiments de chrétiens pour rendre l'existence des Juifs plus misérable et plus douloureuse qu'elle n'avait jamais été. C'était d'abord le pape Grégoire IX, ennemi implacable de l'empereur Frédéric II, qui provoqua des dissensions en Allemagne et détruisit la grandeur et l'unité de ce pays. C'était ensuite le roi de France Louis IX, surnommé le Saint, qui, dans la simplicité de son cœur et l'étroitesse de son esprit, croyait accomplir une œuvre pie en persécutant les Juifs. A côté de lui, on trouve son contemporain Ferdinand III, de Castille, surnommé également le Saint par l'Église, parce qu'il mettait lui-même le feu aux bûchers où il faisait monter les hérétiques. A ces trois souverains il faut ajouter le général des dominicains, Raimond de Peñaforte, grand pourfendeur d'hérétiques.

Poursuivis ainsi par la haine acharnée de ceux qui occupaient les plus hautes situations dans la catholicité, les Juifs ne trouvèrent bientôt plus un seul pays où ils pussent vivre en sécurité. En Hongrie, qui était également habitée par des musulmans et des païens, les rois, dont la foi catholique n'était pas très vive, avaient d'abord traité les Juifs avec beaucoup d'égards. Ils leur affermaient le droit de battre monnaie, le monopole du sel, la rentrée des impôts, et, en général, ils leur confiaient des emplois publics. Il y avait même quelquefois des mariages entre juifs et chrétiens. Une telle situation déplut à la papauté, et quand le roi André, en lutte avec les magnats, auxquels il avait été obligé d'octroyer une charte, fit appel à l'intervention du pape Grégoire IX, celui-ci commença par l'obliger à éloigner Juifs et

musulmans de toute fonction publique. André promit de se conformer à la volonté du pape. Mais la nécessité aidant, il continua d'employer des fermiers et fonctionnaires non chrétiens. Il fut excommunié avec ses partisans, sur l'ordre du pape, par l'archevêque de Gran. Sous la pression des circonstances, il dut enfin céder et promettre solennellement (en 1233) de ne plus appeler de Juifs ou de Sarrasins à des emplois publics, d'interdire les mariages mixtes et de contraindre les Juifs à porter un signe distinctif. Un serment analogue fut imposé par les légats du pape au prince héritier Bèla, au roi de Slavonie, ainsi qu'à tous les magnats et hauts dignitaires.

Aux persécutions du dehors, qui affaiblissaient les Juifs, vinrent se joindre des déchirements intérieurs. Par une singulière ironie du sort, les écrits de Maïmonide, qui, dans la pensée de leur auteur, devaient établir des liens étroits entre les Juifs de tous les pays et assurer l'unité du judaïsme, devinrent, au contraire, une cause de discorde. En essayant de réconcilier la foi et la raison, Maïmonide avait émis des assertions qui étaient en contradiction avec les doctrines de la Bible et du Talmud. Les obscurantistes arguèrent de ces contradictions pour condamner rigoureusement toute recherche scientifique et prescrire de se conformer à cette maxime du Talmud : Empêchez vos enfants de réfléchir. Il y eut aussi des esprits libéraux qui déploraient que, dans son désir de mettre d'accord la religion et la philosophie contemporaine, Maïmonide eût subordonné totalement la première à son système philosophique. Ils lui reprochaient de ramener les miracles à de simples événements naturels, de considérer fa prophétie, non pas comme une communication directe avec la divinité, mais comme des états psychiques, des créations de l'imagination ou des rêves, d'avoir établi une théorie de l'immortalité de l'âme qui est en contradiction avec le judaïsme talmudique, de nier l'existence d'un paradis et d'un enfer, et d'admettre que les âmes pures se fondent et disparaissent dans le sein de l'Esprit suprême. On lui en voulait surtout d'avoir essayé de donner un fondement rationnel à toutes les prescriptions religieuses et de leur avoir ainsi enlevé leur caractère de permanence pour les changer en lois provisoires.

Ainsi donc, à côté des admirateurs passionnés de Maïmonide, qui considéraient ses travaux comme une seconde révélation, se forma un parti qui attaqua ses oeuvres avec vivacité, notamment son **Guide des égarés** et la première partie de son code talmudique. Dès cet instant, les rabbins et les chefs des communautés juives d'Europe et d'Asie se divisèrent en maïmonistes et antimaïmonistes. Déjà, du vivant de Maïmonide, sa philosophie religieuse avait soulevé des objections, mais l'enthousiasme de ses admirateurs était alors tellement vif qu'on n'écoutait pas ses détracteurs. Un rabbin de Tolède, Meïr ben Todros Hallévi Aboulafia (mort en 1244), avait exposé, dans une lettre adressée aux **sages de Lunel**, les scrupules que le système de Maïmonide faisait naître dans son esprit. Ses critiques ne furent pas accueillies en Provence, où Ahron ben Meschoullam, de Lunel, défendit contre lui les idées du maître avec une grande science et une conviction ardente, mais elles rencontrèrent un terrain favorable dans le nord de la France. Là, les talmudistes, et à leur tète Simson de Sens, témoignaient d'une aussi profonde vénération pour le Talmud que pour la Bible, et ils n'admettaient pas qu'on pût l'interpréter à sa guise. Ils s'associaient donc pleinement aux attaques d'Aboulafia contre Maïmonide.

Dans le Midi, au contraire, et en Espagne, les doctrines de Maïmonide avaient excité l'admiration des savants les plus connus. On n'expliquait plus la Bible et le Talmud que d'après le système du *Moré*. Les orthodoxes s'efforçaient de faire disparaître, à force de commentaires, les contradictions qu'ils remarquaient entre le judaïsme talmudique et les idées de Maïmonide. Mais les esprits libéraux mettaient ces contradictions à profit pour émettre les opinions les plus hardies sur la Bible et le Talmud, et s'affranchir même complètement du

joug des pratiques cérémonielles. On allait si loin dans cette voie que, dans certaines communautés d'Espagne, des Juifs contractèrent des mariages avec des chrétiennes et des musulmanes.

Ces tendances antireligieuses des partisans de Maïmonide précipitèrent le mouvement contre son oeuvre. Le signal fut donné par un brave et digne rabbin de Montpellier, Salomon ben Abraham, nature honnête et loyale, mais esprit étroit, qui ne voyait de salut que dans le Talmud. Salomon et ses partisans se représentaient Dieu sous une forme corporelle, tel qu'il est décrit dans l'Aggada, assis sur un trône enveloppé de nuages. Les récompenses et les châtiments de la vie future avaient pour eux une signification toute matérielle, ils pensaient que les justes goûteront, dans le paradis, de la viande du Léviathan et du vin vieux, et que les méchants seront torturés dans les flammes de l'enfer. Ils croyaient fermement aux mauvais esprits, parce que l'Aggada en affirme l'existence.

Avec de telles idées, Salomon devait naturellement trouver une hérésie dans chaque ligne du Mord. Convaincu que le triomphe des doctrines de Maïmonide amènerait rapidement la destruction du judaïsme, il n'hésita pas à se servir contre elles de l'arme dangereuse de l'excommunication, que le christianisme du moyen âge employait alors si fréquemment pour combattre toute indépendance de pensée. Aucun rabbin de la Provence ne voulut se joindre à lui pour flétrir le *Moré*. Seuls deux de ses disciples lui accordèrent leur appui, Yona ben Abraham Gerundi, de Girone, et David ben Saül. Donc, au commencement de 1232, ces trois rabbins lancèrent l'excommunication contre tous ceux qui liraient les écrits philosophiques de Maïmonide, s'occuperaient d'autres études que de la Bible et du Talmud, et interpréteraient la Thora autrement que ne l'avait fait Baschi.

Cet outrage infligé à la mémoire de Maïmonide et cette déclaration de guerre faite à toute recherche scientifique, à toute spéculation philosophique, révoltèrent les savants de Provence, qui rendirent coup pour coup. A Lunel, à Béziers et à Narbonne, où les maïmonistes étaient les maîtres, ils excommunièrent, à leur tour, Salomon de Montpellier et ses deux disciples, et invitèrent toutes les communautés du Midi à se joindre à eux dans leur lutte contre l'obscurantisme. A Montpellier même, la communauté se divisa en deux camps, les uns tenant pour leur rabbin, les autres le combattant et lui refusant obéissance. La lutte s'étendit dans toutes les communautés de Provence, de Catalogne, d'Aragon et de Castille, et elle prit un caractère de plus en plus violent.

Parmi les combattants, les plus connus étaient David Kimhi et Moïse Nahmani. Le premier, déjà âgé et très connu comme exégète et commentateur de la Bible, était un des plus fervents admirateurs de Maïmonide et partisan convaincu des droits de la pensée. Suspect aux obscurantistes, il avait été excommunié par les rabbins du nord de la France, principalement parce qu'il avait donné une interprétation philosophique de la vision du Char céleste d'Ézéchiel et déclaré que, dans !es temps messianiques, les controverses talmudiques n'auraient plus aucune signification, c'est-à-dire que le Talmud n'avait qu'une importance temporaire. II soutenait donc les idées de Maïmonide avec une énergie d'autant plus tenace qu'il luttait en même temps pour sa propre cause. Quoique faible et âgé, il se rendit en Espagne pour soulever les communautés juives contre Salomon de Montpellier.

Son antagoniste le plus célèbre était le jeune Bonastruc de Porta, ou, comme on l'appelait dans les milieux juifs, Moïse Nahmani (né vers 1195 et mort vers 1270). Caractère énergique et bien trempé, il avait les défauts de ses qualités. Homme d'une piété sincère, d'une intelligence perspicace et d'une grande élévation de pensées, il était pénétré de ce

sentiment qu'il y avait nécessité pour les croyants de se soumettre à une autorité religieuse. La sagesse des anciens lui paraissait d'une supériorité incontestable, et il était convaincu de la vérité de ce dicton que quiconque suit l'enseignement des anciens boit du vin vieux. Il croyait à l'autorité infaillible non seulement de la Bible, mais aussi du Talmud et des gaonim. Nahmani, comme on le nommait par abréviation, était médecin, il avait donc étudié les sciences naturelles; il avait aussi d'autres connaissances profanes et était assez familiarisé avec la littérature philosophique. Mais, pour lui, le Talmud éclipsait, par son éclat, toute autre œuvre et représentait le passé et l'avenir du judaïsme. Il avait peu de ressemblance avec Maïmonide. Celui-ci expliquait le judaïsme par la raison, et Nahmani par le sentiment. Pour Maïmonide, la religion juive ne contient aucun mystère qui ne puisse être éclairci et interprété par la raison. Nahmani estimait, au contraire, que ces doctrines mystérieuses forment la partie la plus sacrée du judaïsme et doivent échapper à toute tentative d'explication. Le contraste de ces deux esprits se manifeste surtout dans leurs opinions relatives aux démons. Admettre la puissance des démons est, selon Maïmonide, une croyance non seulement superstitieuse, mais même païenne. Nahmani accorde, au contraire, une place importante aux démons dans sa conception du monde.

Cependant, tout en combattant la philosophie du temps comme ennemie de la Révélation, Nahmani ne voulait pas chasser complètement la raison du domaine de la religion. Grâce à son esprit lumineux et à ses connaissances profanes, il n'avait pas cette foi areu-le des rabbins du nord de la France, qui exigeaient une soumission absolue à toutes les explications et à toutes les institutions du Talmud. Il lui arrivait ainsi, parfois, de se mettre en contradiction avec lui-même. Car, souvent, sa raison protestait contre des croyances que lui imposait l'autorité du Talmud. Ainsi, son esprit répugnait à accepter à la lettre les anthropomorphismes dont se servait la littérature talmudique pour parler de Dieu, et, d'un autre côté, il n'osait pas les interpréter à la manière de Maïmonide, pour ne pas se mettre en opposition avec le Talmud. Que faire ?

Pour sortir d'embarras, Nahmani appela à son aide un enseignement secret qui venait d'éclore, mais qui se présentait comme une tradition très ancienne et d'origine divine. C'était la Cabale. Appuyé sur cette théosophie, Nahmani donnait un sens profond, mystérieux, à des passages qui, pris à la lettre, paraissaient ridicules, enfantins, et parfois outrageants pour la divinité. C'est ainsi qu'il se laissa séduire par cette fausse science de la Cabale et en devint le principal appui.

A l'époque où l'excommunication fut prononcée contre les écrits philosophiques de Maïmonide, Nahmani était encore jeune, mais il jouissait déjà d'une grande autorité, même auprès de l'orgueilleux Moïse Aboulafia, et maïmonistes et antimaïmonistes désiraient obtenir son adhésion. Ami de Salomon de Montpellier et cousin de Yona, il se décida en faveur des adversaires de Maïmonide, et quand il apprit que Salomon avait été excommunié, il s'empressa de plaider sa cause auprès des communautés d'Aragon, de Navarre et de Castille.

Dans cette lutte, qui menaçait de rompre l'ancienne unité du judaïsme, Nahmani conseillait à tous la prudence, le calme et la réflexion. Mais un esprit impartial seul aurait pu agir sur les deux partis, et Nahmani montrait ouvertement ses préférences pour les antimaïmonistes : Quand même, dit-il, les rabbins français, qui sont nos maîtres, obscurciraient le soleil en plein jour et couvriraient la lune, nous n'aurions pas le droit de leur rien objecter. Les communautés d'Espagne se refusèrent à suivre Nahmani, et, sur l'instigation de son chef, le médecin Bahiel ibn Alkoustantoni, Saragosse, la principale communauté d'Aragon, se prononça énergiquement en faveur de Maïmonide et maintint

l'excommunication lancée contre Salomon et ses deux partisans. Bahiel, avec son frère Salomon et dix notables de Saragosse, envoya une épître à toutes les communautés d'Aragon (ab = août 1232) pour les engager à se joindre à eux contre a ceux qui ont osé attaquer Maïmonide, le grand homme qui nous avait délivrés de l'ignorance, de l'erreur et de la sottise n. Quoiqu'il soit prescrit par le judaïsme, ajoutèrent-ils, d'acquérir également des connaissances profanes, trois hommes se sont levés qui veulent égarer le peuple et ramener les communautés vers les ténèbres, ternissent la réputation de Maïmonide, interdisent la lecture de ses œuvres et condamnent, en général, toute recherche scientifique. Quatre communautés d'Aragon, celles de Huesca, Monzon, Calatajud et Lérida, s'associèrent à la protestation de Saragosse. Mais l'importante communauté de Tolède ne se laissa pas entraîner dans le mouvement maïmoniste. Son chef, Yehuda ben Joseph, de l'illustre famille des Ibn Alfahar, qui était probablement le médecin du roi Ferdinand III, écrivit à Nahmani que lui et ses amis n'obéiraient jamais aux objurgations des pécheurs de Provence, et que si les partisans de Maïmonide, assez nombreux à Tolède, se prononçaient contre Salomon de Montpellier, il se séparerait d'eux.

Dans cette lutte ardente entre amis et ennemis de Maïmonide, qui s'attaquaient en de longues épîtres et s'excommuniaient réciproquement, les combattants égayaient un peu leurs querelles par des épigrammes plus ou moins spirituelles. Un adversaire disait du **Guide** et de ses partisans :

> Tais-toi, Guide d'aveugles ! Tes doctrines sont inouïes !
> C'est un péché de considérer la Bible comme un poème,
> Et la prophétie comme un rive.

A quoi un maïmoniste répliqua :

> Silence à toi-même ! Ferme ta bouche, par où passent tes sottises.
> Inaccessibles sont à ton intelligence et la poésie et la vérité.

Bien plus actifs et plus remuants que leurs adversaires, les maïmonistes parvinrent à faire déposer les armes aux rabbins du nord de la France, qui consentirent à cesser leurs attaques contre Maïmonide. Nahmani était mécontent de cette capitulation, mais forcé d'accepter le fait accompli, il voulait, du moins, avoir le mérite de rétablir la paix dans le judaïsme, et il proposa la réconciliation aux rabbins français, aux conditions suivantes. On lèverait l'anathème prononcé contre la partie philosophique du code religieux de Maïmonide, mais on continuerait d'excommunier ceux qui étudieraient le **Guide** ou médiraient du Talmud. Cette sentence serait acceptée aussi bien par les rabbins de Provence que par ceux du Nord, et même par Abraham Aboulmeni, fils de Maïmonide. Dans son désir de la paix, Nahmani oubliait qu'un même principe avait inspiré les deux oeuvres, le code religieux comme le Guide, et qu'il était illogique d'excommunier l'une et d'approuver l'autre. Il se trompait aussi en croyant qu'on pour. rait opposer une barrière aux spéculations philosophiques. Pour le moment, la réconciliation entre les deux partis était impossible, et, malgré la tentative de Nahmani, la lutte reprit avec une nouvelle ardeur.

David Kimhi pensait qu'en obtenant l'appui de la communauté de Tolède, les maïmonistes porteraient un coup décisif à leurs adversaires, et, dans ce but, il entreprit un voyage en Espagne. Mais en route il tomba malade, et sur son lit de douleur il écrivit une lettre très pressante à Juda ibn Alfahar, le chef des Juifs de Tolède, lui reprochant son silence persistant dans une conjoncture aussi importante et l'engageant à se prononcer en faveur des droits de la pensée. David Kimhi fut trompé dans son attente. Dans son for intérieur, Juda ibn Alfahar s'était déclaré depuis longtemps contre les maïmonistes, et il prenait en si sérieuse

considération l'anathème lancé contre eux par les rabbins français qu'il hésitait à répondre à Kimhi. A la fin, il s'y décida, mais traita Kimhi de si dédaigneuse façon que les maïmonistes en furent déconcertés.

Malgré la sympathie qu'Alfahar, Nahmani et Meïr Aboulafia témoignaient à sa cause, Salomon de Montpellier sentait le succès lui échapper. Dans son pays, comme en Espagne, l'opinion publique était contre lui. Ceux même des rabbins français sur lesquels il comptait se retiraient d'une lutte dont ils commençaient à entrevoir les dangers. Délaissé de tous et attaqué avec violence dans sa propre communauté, Salomon se décida alors à une démarche qui eut les plus tristes conséquences non seulement pour son parti, mais pour le judaïsme tout entier.

Vers cette époque, le pape Grégoire IX, résolu à exterminer totalement les Albigeois, venait de décréter (avril 1233) que l'Inquisition fonctionnerait en permanence dans la Provence, et comme les évêques lui avaient semblé manquer de vigueur dans la répression des hérésies, il confia la direction de ce tribunal extraordinaire aux farouches dominicains. Dans toutes les villes importantes du midi de la France où les dominicains possédaient des couvents on voyait s'organiser des tribunaux qui condamnaient à la prison perpétuelle ou au bûcher les hérétiques, les suspects et parloir même les innocents. Pour triompher de ses adversaires, Salomon provoqua l'intervention de l'Inquisition : Vous brûlez vos hérétiques, dit-il aux dominicains, persécutez également les nôtres. La plupart des Juifs de Provence sont empoisonnés par les écrits impies de Maïmonide. Faites brûler ces écrits, et les Juifs effrayés cesseront de les étudier. Il n'était pas nécessaire de convier deux fois les moines dominicains à un pareil acte. Ils craignaient, du reste, que le rationalisme de Maïmonide se propageât également parmi leurs coreligionnaires. Car, vers la première moitié du XIIIe siècle, le **Guide**, à l'instigation de l'empereur Frédéric II, avait déjà été traduit en partie en latin. Si, à cette époque, les dominicains avaient été maîtres des personnes, comme ils le furent plus tard, ils auraient brûlé les Juifs eux-mêmes ; pour le moment, ils se contentèrent de brûler les livres. Les écrits de Maïmonide furent recherchés soigneusement dans toutes les maisons juives de Montpellier et détruits par le feu.

Cet événement réunit les rabbins des deux côtés des Pyrénées dans une commune indignation contre Salomon et ses partisans. C'était là une trahison qui excita la colère de toutes les notabilités juives d'Espagne et de Provence. Kimhi, qui était alors à Burgos, fit demander à Juda ibn Alfahar s'il continuait à protéger son ami Salomon de Montpellier. Nahmani et Meïr Aboulafia, confus, craignaient d'élever la voix. La cause du fanatique rabbin était jugée. Personne n'osait prendre sa défense. Même Yona Girondi, son plus zélé partisan, se repentait de l'appui qu'il lui avait donner et fit vœu de se rendre en pèlerinage à Tibériade, sur le tombeau de Maïmonide, pour invoquer le pardon de l'outrage qu'il avait contribué à infliger à sa mémoire. A Barcelone, sur le conseil du philosophe et poète Abraham ben Hasdaï, les chefs de la communauté introduisirent l'usage de lire et d'expliquer chaque sabbat un chapitre du Guide. On fit connaître cette coutume aux communautés de Castille, d'Aragon, de Léon et de Navarre.

A la suite de l'autodafé des oeuvres de Maïmonide, de cruelles représailles furent exercées à Montpellier contre les délateurs, pour mettre fin à leur campagne de calomnies contre les partisans de Maïmonide. Parmi ceux qui furent convaincus de délation, plus de dix eurent la langue coupée. On a, du reste, peu de détails sur ces faits douloureux.

Dans l'espoir d'apaiser l'agitation produite par la lutte des maïmonistes et des antimaïmonistes et de raffermir la foi, singulièrement ébranlée par ces discussions, un rabbin du nord de la France, Moïse de Coucy, savant talmudiste et partisan convaincu de Maïmonide, entreprit de nombreux voyages à travers la Provence et l'Espagne, pour agir sur les communautés par la prédication. L'idée de s'imposer cette mission lui avait sans doute été suggérée par l'exemple des moines prêcheurs, qui allaient de ville en ville combattre avec succès l'incrédulité. Moise réussit à ramener des milliers de Juifs à l'accomplissement des pratiques religieuses, qu'ils avaient délaissées ou oubliées. En Espagne, il parvint même à faire rompre les mariages contractés avec des chrétiennes ou des musulmanes (1236). Il ne faut cependant pas attribuer ces conversions à ses prédications seules. Il régnait, à cette époque, chez les Juifs comme chez les chrétiens, des craintes superstitieuses engendrées par des songes, des phénomènes extraordinaires de la nature, etc., qui durent faciliter singulièrement la tâche du prédicateur.

Moise de Coucy ne s'appliquait pas seulement, dans ses sermons, à montrer la nécessité d'observer les lois cérémonielles, il prêchait aussi la loyauté et la probité dans les relations avec les chrétiens, et il conseillait à ses auditeurs d'être modestes, conciliants, leur faisant comprendre le prix inestimable de la paix. Il ne craignait pas de proclamer publiquement la haute valeur de Maïmonide et de le comparer aux gaonim. Malheureusement, le débat sur Maïmonide ainsi que sur les avantages et les inconvénients de la liberté de penser n'était pas prés de flair, et le judaïsme se ressentit pendant des siècles, et de la façon la plus fâcheuse, des conséquences de ces discussions.

Un des effets les plus funestes de cette scission fut certainement le développement de cette fausse science dont il a été question plus haut et qui, tout en étant de date très récente, faisait remonter son origine à la plus haute antiquité. En contradiction, par ses tendances, avec l'esprit du judaïsme, elle se déclarait la vraie doctrine d'Israël, et, tout en ne s'appuyant que sur des mensonges, elle prétendait être la seule et unique expression de la vérité. La Cabale, comme on appelait cette nouvelle doctrine, est née de la lutte entre les maïmonistes et les antimaïmonistes, elle date donc du commencement du siècle. Les plus anciens adeptes de cette science mystérieuse affirmaient eux-mêmes qu'ils l'avaient *reçue* de R. Isaac l'aveugle ou de son père Abraham ben David, de Posquières. Ils avouaient aussi que la doctrine cabalistique ne se trouve explicitement ni dans la Bible, ni dans le Talmud.

De toutes les rêveries mystiques d'Isaac l'aveugle (1190-1210), le créateur de la Cabale, il ne reste que quelques fragments. On y voit qu'il acceptait comme article de foi la croyance à la métempsycose, dont se raillaient les penseurs juifs. Ses disciples racontent de lui qu'il reconnaissait si une personne possédait une âme neuve, fraîchement descendue des régions célestes, ou une âme déjà vieille, ayant passé de corps en corps, et qui n'avait pas encore atteint le degré de pureté requis. Les divers éléments de la Cabale furent unis pour la première fois en un tout complet et systématique par deux des disciples d'Isaac, Azriel et Ezra, tous deux de Girone, qui avaient des opinions tellement identiques que souvent on les prenait l'un pour l'autre, et qu'on attribuait indifféremment les mêmes écrits et les mêmes assertions tantôt à l'un et tantôt à l'autre. Aussi ce couple (peut-être étaient-ils frères) est-il considéré dans l'histoire de la Cabale comme une personne unique.

Tout est obscur dans la vie de ces deux auteurs. On sait seulement que l'un d'eux, Azriel ou Ezra, mourut plus que septuagénaire (en 1238), peu d'années après la scission qui avait éclaté entre maïmonistes et antimaïmonistes. En tout cas, ils manquaient tous les deux

de probité littéraire, car, pour donner un caractère plus vénérable à leur fausse science, ils attribuèrent un ou plusieurs de leurs ouvrages à des auteurs très anciens.

Azriel donne cependant quelques détails sur sa personne. A l'en croire, il serait allé de ville en ville, à la recherche d'une science secrète qui résoudrait d'une façon satisfaisante les problèmes relatifs à Dieu et à la création, jusqu'à ce qu'il l'eût enfin acquise des personnes qui la possédaient par tradition. Il aurait alors enseigné lui-même cette science dans les communautés où il passait, et se serait attiré en Espagne (Séville ?), pour sa doctrine, les moqueries des philosophes. Ainsi, l'un des premiers mystiques avoue qua, dès son apparition, la Cabale se heurta à une assez vive opposition, et qu'on ne la considérait nullement comme ancienne. Pour faire admettre la Cabale même par les savants, Azriel essaya d'en démontrer la vérité par la logique. Mais dès qu'il eut enlevé à cette doctrine le voile qui lui donne son air de mystère, il en fit apparaître immédiatement le vide et le ridicule.

Dans l'esprit de ses fondateurs, la Cabale devait former contraste avec la philosophie trop simple des maïmonistes. Ceux qui, dans leur profonde piété, considéraient chaque mot de la Bible et du Talmud comme une vérité divine, ne pouvaient se résoudre à ne voir dans le judaïsme que le reflet de la philosophie aristotélicienne. On pouvait, il est vrai, se dispenser de réfléchir sur le problème de Dieu et sur le judaïsme et accepter tout avec une naïve crédulité. C'est ce que firent les rabbins de l'Allemagne et du nord de la France ; c'était la méthode des tossafistes. Mais les rabbins de l'Espagne et de la Provence, imprégnés de l'esprit philosophique, ne se contentaient pas d'une solution aussi facile. A leurs yeux, le judaïsme aurait perdu sa haute valeur, s'ils n'avaient pu y découvrir des pensées profondes et mystérieuses. Pas plus que les maïmonistes, les antimaïmonistes ne voulaient admettre que les prescriptions de la Bible fussent des ordres arbitraires d'un despote ; pour eux, c'étaient des lois qui toutes avaient leur raison d'être et leur signification. Non seulement chaque verset biblique, mais aussi chaque sentence du Talmud devait avoir, à leur avis, un sens profond. Mais comment trouver ce sens ? En ayant recours à la Cabale.

Cette doctrine enseigne une théosophie, sinon neuve, du moins originale, qui, s'élevant de conception en conception, arrive bientôt dans la région du vague et de l'incompréhensible, où ne règnent plus que confusion et obscurité. Partant d'un principe qui était admis par tous les penseurs du temps, elle en tire des conclusions téméraires, en contradiction complète avec le point de départ. C'est ainsi que l'unité devient multiplicité, que le spiritualisme se matérialise et que rempli des croyances se changent en grossières superstitions. A son origine, la Cabale admettait les principes suivants : Dieu est élevé au-dessus de tout, même au-dessus de l'être et du penser. On ne peut donc pas dires de lui qu'il parle, agit, pense, veut ou même a des intentions. Tous ces attributs, qui qualifient l'homme, supposent des limites, tandis que la divinité, étant parfaite, n'a pas de limites. La Cabale donne donc à Dieu le nom de *En-Sof*, l'illimité, l'infini. Dans son ubiquité insaisissable, Dieu est caché, voilé, impossible à connaître et, par conséquent, en quelque sorte *non existant*. Car ce que la raison ne peut pas concevoir n'existe pas pour elle. Donc, pour manifester son existence et rendre sa présence visible, Dieu devait ou voulait agir et créer.

Mais le *En-Sof* n'a pas pu créer le monde sublunaire, car le parfait, l'infini, ne peut pas produire directement ce qui n'est ni parfait ni illimité. Dieu ne peut donc pas avoir été le créateur immédiat de l'univers. Mais, grâce à la lumière radieuse dont il resplendit, le *En-Sof* a laissé rayonner hors de lui une substance spirituelle, une force, une puissance qui, par cela même qu'elle émane de lui, participe à sa perfection. Cependant, cette émanation ne peut pas être absolument pareille au *En-Sof*, qui l'a engendrée, car elle n'est plus la source même, elle

n'est qu'un dérivé. Elle n'est pas identique au *En-Sof* elle lui ressemble seulement, c'est-à-dire qu'à côté de sa perfection, elle a aussi une partie imparfaite. Ce premier produit du *En-Sof* est appelé par la Cabale, *Sefira*, nom qui peut signifier **nombre** ou **sphère**. De cette première substance ou Sefira émane une deuxième, qui, à son tour, donne naissance à une troisième, et ainsi de suite jusqu'à la dixième. La Cabale admet donc l'existence de dix substances spirituelles ou puissances ou êtres intermédiaires ou organes, qu'elle nomme les dix *Sefarot* et qui sont les manifestations extérieures de la divinité.

Ces dix substances forment entre elles et avec le *En-Sof* une unité parfaite, elles ne sont que les différentes *faces* d'un seul et même être. C'est ainsi que le feu produit la flamme, la lumière et l'étincelle, lesquelles, tout en apparaissant sous des formes diverses, sont la même substance. Les dix sefirot, qui se distinguent les unes des autres comme les diverses couleurs d'une même lumière, et qui ne sont que des émanations de la divinité, restent dépendantes de leur source et, par conséquent, ne sont pas illimitées. Elles ne peuvent agir qu'autant que le *En-Sof* leur en donne le pouvoir.

C'est à l'aide des dix sefirot que Dieu se rend visible ou se présente sous une forme corporelle. Aussi, quand les Saintes Écritures disent : *Dieu descendit sur la terre, Dieu marcha*, ce n'est pas la divinité elle-même, mais les sefirot qui ont accompli ces actes. La fumée des victimes offertes sur l'autel n'a pas été respirée comme *odeur agréable* par Dieu, mais par les êtres intermédiaires. C'est ainsi que la Cabale cherche à concilier la notion d'un Dieu immatériel et incorporel avec les anthropomorphismes bibliques. Dieu, dans ce système, conserve son incorporéité, et ce sont les sept qui se mettent en contact ou en relations avec ce qui est corporel.

Voici maintenant comment la Cabale explique la création. Dieu ou le *En-Sof* n'a pas créé le monde directement, mais par l'intermédiaire des sefirot. Tous les êtres du monde sublunaire, non seulement les espèces, mais aussi les individus, ont leur prototype dans le monde supérieur. L'univers ressemble à un arbre immense, muni de branches et de feuilles sans nombre, dont les racines sont représentées par les sefirot, ou encore à une chaire dont le dernier anneau est attaché au monde supérieur, ou enfin à une mer qui est alimentée par une source éternellement jaillissante. L'âme, particulièrement, est un produit du monde supérieur et se trouve en communication directe avec toutes tes sefirot, elle peut donc agir sur les sefirot et sur la Divinité elle-même. Selon qu'elle fait le bien ou le mal, elle peut attirer sur elle ou éloigner d'elle la lumière supérieure et la bénédiction divine.

D'après la Cabale, le peuple d'Israël a pour mission de faire descendre sur le monde sublunaire les grâces de la Divinité. Dans ce but, Dieu lui a révélé la Tora avec ses 613 ordonnances, afin qu'il puisse agir sur le monde supérieur à l'aide de chacune des pratiques cérémonielles. Ces pratiques ont donc un sens mystique et une très grande valeur, elles sont l'instrument magique qui sert à conserver le monde et à le rendre heureux. *L'homme vraiment pieux est la pierre angulaire de la création*. Le temple, avec le culte des sacrifices, avait autrefois une très grande importance, il servait à relier le monde supérieur au monde sublunaire. Le temple terrestre répondait au temple céleste (aux sefirot), et les dix doigts que le prêtre élevait en bénissant le peuple agissaient sur les dix sefirot pour attirer leurs faveurs sur les hommes. Après la chute du temple, les prières ont remplacé les sacrifices ; elles ont donc une signification mystique. Mais il faut savoir s'adresser dans chaque circonstance à la sefira spéciale dont on a besoin. Ainsi ce n'est pas Dieu, mais les organes intermédiaires qu'il faut invoquer. Pour la Cabale, la prière a une importance toute spéciale ; chaque mot, chaque syllabe, même chaque mouvement répond à une particularité du monde supérieur. Les

cabalistes se sont surtout longuement étendus dans leurs explications mystiques des lois cérémonielles, et sur ce point ils forment un contraste absolu avec les maïmonistes. Ceux-ci considèrent certaines prescriptions rituelles comme sans valeur, tandis que pour les mystiques, la moindre ordonnance à une importance capitale.

La Cabale émet la théorie suivante sur la rémunération et l'état de l'âme après la mort. Elle part de cette hypothèse que, dans le monde des esprits, toutes les âmes sont créées d'avance depuis l'origine du monde, et elle admet qu'elles sont toutes destinées à descendre sur cette terre, dans un corps, où elles restent enfermées; pendant un certain laps de temps. Si, pendant son séjour sur cette terre, l'âme triomphe des passions coupables et reste pure, elle remonte, après la mort, dans le royaume des esprits et est reçue dans le monde des sefirot. Ternit-elle au contraire, sa pureté originelle, alors elle est obligée de retourner dans un corps jusqu'à ce qu'elle soit purifiée de ses souillures. Pour la Cabale, la migration des âmes est le fondement de la doctrine de la rémunération. Les souffrances qui paraissent atteindre, ici-bas, même le juste, servent à purifier Mme, on ne doit donc pas accuser la justice de Dieu en voyant parfois l'homme pieux souffrir et le méchant prospérer.

Comme les âmes qui sont descendues dans les corps oublient parfois leur origine supérieure, se laissent séduire par les attraits de ce monde, ne conservent pas leur pureté primitive et, par conséquent, sont condamnées à revenir plusieurs fois sur cette terre, il arrive que souvent ce sont de vieilles âmes, c'est-à-dire des âmes ayant déjà été dans des corps, qui reviennent ici-bas ; alors la Divinité ne trouve pas à placer les âmes neuves. Or, le Messie ne peut venir que lorsque toute la série des âmes créées à l'origine du monde aura été épuisée. Ce sont donc les pécheurs qui retardent la délivrance du monde, en contraignant leurs âmes à revenir plusieurs fois sur la terre et en empêchant ainsi l'emploi d'âmes neuves. En se conformant aux prescriptions religieuses, en accomplissant les pratiques avec une extrême rigueur, on hâtera l'arrivée des temps messianiques.

La Cabale prétendait trouver ses doctrines dans la Bible, on peut donc aisément concevoir les tortures qu'elle devait imposer au texte pour arriver à ses fins. Aussi laisse-t-elle bien loin derrière elle, dans ses interprétations subtiles, fausses et tortueuses, les allégoristes d'Alexandrie, les aggadistes, les Pères de l'Église et tous les théologiens juifs et chrétiens. Azriel, du moins, s'efforça de rester fidèle à l'esprit philosophique et de rendre la Cabale acceptable pour les penseurs. Mais un autre cabaliste de ce temps, Jacob ben Schèschét Gerundi, de Girone (vers 1243 ou 1246), voulut au contraire, opposer cette doctrine à la véritable philosophie, il dédaignait de s'entretenir avec les philosophes et les accablait d'injures.

Pour faire croire à la haute antiquité de la Cabale, on mit en circulation une oeuvre mystique qu'on revêtit d'une forme antique et qu'on attribua à un docteur du Talmud, Nehounia ben Haccana. Cette œuvre mensongère s'appelle Livre de l'Éclat (*Bakir*), mais mérite plutôt le nom de Livre des Ténèbres ; elle a été composée par Ezra et Azriel. Ces auteurs s'y étaient pris avec une telle habileté que des rabbins savants et avisés admettaient sincèrement que ce livre remontait à l'époque talmudique. Il fut cependant dénoncé comme œuvre de faussaire et même d'hérétique par le savant rabbin Meïr ben Simon, de Narbonne, avec l'assentiment du pieux talmudiste Meschoullam ben Mosché, de Béziers. Mais cette œuvre de mensonge et de supercherie trouva bon accueil auprès des cabalistes, qui la propagèrent avec zèle et le firent accepter comme un document précieux en faveur de leur doctrine, tandis que l'épître de Meïr tomba dans l'oubli. Ainsi, c'est dans Girone, la ville natale d'Ezra, d'Azriel, de Jacob ben Schèschét et de Nahmani, que la Cabale se développa et

acquit de l'autorité avant de prendre son essor et d'infester d'autres régions de ses enseignements funestes.

La Cabale ne repose, en réalité, que sur l'erreur. On peut tout au plus admettre comme circonstance atténuante que ses créateurs se sont trompés de bonne foi. Ses doctrines sont, pour la plupart, de date assez récente, et tout à fait étrangères à l'esprit du judaïsme ; elles se rattachent en partie à l'époque de décadence de la philosophie grecque. Selon toute apparence, elle aurait échoué misérablement, malgré les efforts d'Ezra et d'Azriel, si elle n'avait trouvé un défenseur éminent dans Nahmani. Celui-ci aussi était convaincu de l'ancienneté du livre *Bakir* et y voyait la justification des idées mystiques de l'école de Girone. On peut s'étonner au premier abord qu'un esprit clair et pénétrant comme Nahmani, qui, dans le domaine talmudique, savait élucider les questions les plus obscures, acceptât et défendît les absurdités de la Cabale. C'est qu'en face de la philosophie abstraite et froide de Maïmonide, son âme, avide de croire et un peu mystique, se sentait attirée vers la Cabale, parce que, malgré ses puérilités, elle ouvrait, du moins, la voie aux rêves.

Grâce à l'appui de Nahmani, la Cabale se propagea assez rapidement. Car ce rabbin pieux et instruit fit rejaillir sur elle une partie de l'estime et du respect qu'il inspirait â ses contemporains. Comme le dit un poète de l'époque, En-Vidas Dafiera, *le fils de Nahman fut une forteresse solide pour la Cabale, parce qu'il encouragea les timides à pénétrer avec lui dans les arcanes du mysticisme.*

Ainsi, quarante ans après la mort de Maïmonide, dont les écrits étaient destinés à resserrer les liens entre les Juifs de tous les pays, le judaïsme était divisé en trois camps, les partisans des études spéculatives, les talmudistes obscurantistes et les cabalistes. Les premiers, qui se réclamaient de Maïmonide, essayaient d'expliquer les lois juives d'une façon rationnelle; les plus modérés s'en tenaient aux doctrines de leur maître, d'autres, plus hardis, allèrent jusqu'aux conséquences extrêmes des idées de Maïmonide et rompirent en partie avec le Talmud. Les talmudistes repoussaient toute spéculation philosophique et toute recherche scientifique, ils acceptaient les aggadot dans leur sens littéral, mais repoussaient les doctrines cabalistiques. Quant aux cabalistes, ils étaient les ennemis des philosophes et des talmudistes. A l'origine, par suite de leur petit nombre et des ténèbres qui enveloppaient encore leurs doctrines, ils s'étaient associés aux obscurantistes pour combattre les maïmonistes. Mais avant la fin du siècle, ils se déchirèrent entre eux et s'attaquèrent les uns les autres avec un acharnement qui dépassait en violence celui qu'ils avaient jamais déployé contre leur ennemi commun, les philosophes.

Bien tristes furent les conséquences de ces luttes intestines, dont les maux venaient s'ajouter aux résultats néfastes des lois avilissantes que la papauté inventait contre les Juifs. Au lieu de l'humeur joyeuse, de l'activité intellectuelle et de la gaieté robuste qui avaient régné jusque-là parmi les Juifs et produit de si beaux fruits, les figures et les esprits étaient assombris par des pensées tristes et douloureuses, même dans les communautés de l'Espagne et de la Provence. Les poètes à l'esprit vif et pétillant s'étaient tus subitement, comme si le souffle glacial du malheur avait figé soudainement le sang dans leurs veines. C'est qu'on n'est guère disposé à chanter quand on est marqué du signe de l'infamie ! Aussi la poésie néo-hébraïque, qui avait jeté tant d'éclat pendant les trois derniers siècles, disparut-elle complètement. Ses dernières productions furent les satires et les épigrammes que maïmonistes et antimaïmonistes avaient dirigées les uns contre les autres. Peu à peu on cessa de s'attaquer par des épigrammes, filles gracieuses de l'esprit, pour se combattre par des argumentations lourdes et filandreuses.

Les derniers représentants de la poésie néo-hébraïque qui appartiennent encore à l'époque de Maïmonide sont : Juda Al-Harizi, partisan zélé mais traducteur superficiel de Maïmonide, Joseph ben Sabara et Juda ben Sabbataï. Par une rencontre fortuite, tous les trois créèrent simultanément le roman satirique, auquel ils donnèrent pour cadre une suite de métamorphoses, et qui offrait comme fond une phraséologie redondante. On sentait l'artifice et la recherche laborieuse dans l'esprit qu'ils essayaient de mettre dans leurs oeuvres, composées sans art. Dans son roman *Takkemoni*, le poète Al-Harizi (1190-1240) présente Héber le Kénite sous divers déguisements et le fait converser avec l'auteur tantôt en prose rimée, tantôt en vers, où le grave se mêle au plaisant; il y ajoute un certain nombre d'épisodes qui se rattachent plus on moins au sujet principal. Le roman des **Délices** (*Schasckouim*) de Joseph ben Sabara (probablement médecin à Barcelone) était taillé sur le même modèle. Enfin, le troisième poète, Juda ben Isaac ben Sabbataï, originaire également de Barcelone, était compté par Al-Harizi lui-même parmi les auteurs les plus habiles ; mais ses œuvres ne méritent pas une appréciation aussi flatteuse. Son dialogue entre la *Sagesse* et la *Richesse* contient peu de tours et d'expressions poétiques, et son roman satirique **L'ennemi des femmes** ne vaut pas beaucoup plus.

Après la mort de ces trois versificateurs, la poésie néo-hébraïque n'eut plus de représentants vraiment sérieux pendant environ un siècle. La force créatrice paraissait épuisée parmi les poètes hébreux, et ceux qui savaient manier la langue hébraïque et avaient le désir de versifier imitaient simplement des productions antérieures. C'est ainsi qu'Abraham ben Hasdaï, de Barcelone, partisan convaincu du **Guide des Égarés**, remania en hébreu un dialogue arabe entre un homme d'esprit cultivé et d'habitudes mondaines et un pénitent, dialogue qu'il intitula **le Prince et le Naziréen**.

Un pauvre scribe, Berakya ben Natronai Nakdan (qui fleurissait vers 1230-1245), du sud de la France, essaya de remettre en honneur la composition des fables, si chère aux anciens Hébreux.

Mais comme il n'était pas capable d'inventer lui-même des dialogues entre les divers animaux, il imita en hébreu les œuvres d'anciens fabulistes. Parmi ses cent sept **fables de Renard**, il y en a très peu qu'il ait composées lui-même. En rééditant deux vieilles fables en langue hébraïque, Berakya voulut *présenter un miroir à ceux de ses contemporains qui tournaient le dos à la vérité et offraient un sceptre d'or au mensonge*, pour qu'ils pussent y contempler leurs défauts et leurs vices.

Dans le nord de l'Espagne, région où les Juifs eux-mêmes manifestaient leur prédilection pour la poésie arabe, un autre fabuliste, Isaac ibn Schoula, publia en 1244 ses **Fables de l'antiquité** (*Maschal hakkadmoni*) pour montrer que la Muse hébraïque n'était nullement inférieure à la Muse arabe. Mais il parle un langage ampoulé et s'étend beaucoup trop longuement dans ses considérations morales. Certes, ce ne sont pas ses productions qui prouvèrent que la poésie hébraïque pouvait rivaliser avec la poésie arabe. Il semble que les poètes juifs qui écrivaient en arabe avaient plus de talent, car les Arabes faisaient un très grand cas des chants d'amour du poète Abou Ishak Ibrahim ibn Sahal, de Séville, qui vivait vers 1211-1250, et en louaient la belle et douce harmonie. Cet auteur avait sans doute embrassé en apparence l'islamisme, dans le sud de l'Espagne, sous les Almohades.

Bien plus encore que la poésie, l'exégèse biblique déclina et perdit tout caractère scientifique à l'époque qui suivit la mort de Maïmonide. Philosophes et cabalistes ne cherchaient pas, en effet, à comprendre le sens véritable des Saintes Écritures, mais à l'altérer

et à le dénaturer, pour faire entrer de force leurs propres idées dans le texte sacré. Pendant longtemps, David Kimhi resta le dernier exégète et grammairien sérieux. Nahmani aussi, en commentant la Bible, montre qu'il a un sentiment juste de la langue hébraïque, mais, pour lui, l'interprétation biblique n'était pas un but, mais un moyen : elle lui servait à combattre les opinions de ses adversaires. C'est ainsi que se flétrissait et s'effeuillait peu à peu la brillante couronne que les penseurs et les poètes juifs de l'Espagne avaient tressée, par leurs œuvres remarquables, dans la période précédente.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre IX — Controverses religieuses. Autodafé du Talmud — (1236-1270)

Pendant que cabalistes et philosophes argumentaient les uns contre les autres et introduisaient la scission dans le judaïsme, la semence empoisonnée jetée à pleines mains par la papauté dans un terrain fertile commençait à donner ses fruits malfaisants. Les persécutions contre les Juifs qui, jusque-là, avaient été des faits isolés, se propagèrent avec la rapidité d'une épidémie, et d'année en année elles devinrent plus sanglantes. Il est vrai qu'Innocent III n'avait eu nullement en vue l'extermination des Juifs, il avait voulu seulement les humilier. Il lui avait semblé nécessaire, pour la gloire de l'Église, que toute la société du moyen âge se liguât contre eux pour les écraser, que princes et clergé, bourgeois et paysans, fussent réunis contre eux pour les contraindre à vivre dans l'abjection. Mais le bas peuple, satisfait de voir une classe d'hommes encore plus opprimés que lui, ne se contenta bientôt plus d'avilir les Juifs, il les regarda peu à peu comme des parias, qu'on pouvait assommer comme des chiens enragés. On leur imputait toute espèce de crimes. Les accusations de meurtre rituel se produisaient contre eux tantôt dans une ville tantôt dans une autre, et ces odieuses calomnies étaient énoncées avec une telle conviction qu'elles trouvaient créance auprès des chrétiens les mieux intentionnés. Un jour, on découvrit entre Lauda et Bisehofsheim, dans le pays de Bade, le cadavre d'un chrétien. On accusa immédiatement les Juifs de cette mort, et, sans rechercher si cet homme avait été réellement assassiné, peuple et clergé se précipitèrent sur les Juifs pour les massacrer. On n'eut l'idée d'instruire l'affaire devant la justice qu'après ce carnage. Un procès fut intenté à huit membres des plus respectés et des plus pieux de la communauté (2 et 3 janvier 1235).

Soumis à la question, ils avouèrent probablement tout ce qu'on voulut, pour échapper à la torture, et furent exécutés. Les Juifs du voisinage demandèrent alors au pape Grégoire IY de leur accorder un privilège qui les préservât contre la fureur de la populace et les préjugés des juges. Pour éviter le retour de pareilles tueries, Grégoire IX rendit une bulle (3 mai 1235) par laquelle il ordonna l'application de la Constitution d'innocent III. On était alors si peu habitué à voir obéir un dignitaire quelconque à un sentiment de justice en faveur des Juifs

qu'on accusa le pape de s'être laissé acheter par eux. La bulle papale resta cependant sans effet. à force d'être enseignée dans les écoles et prêchée dans les églises par les dominicains, l'intolérance entra dans les mœurs, obscurcit les intelligences les plus éclairées et s'insinua dans les plus nobles cœurs.

Un des exemples les plus probants de l'action néfaste exercée par les préjugés de l'époque sur les meilleurs esprits nous est fourni par Frédéric II, le dernier empereur de la dynastie des Hohenstaufen et l'homme le plus remarquable et le plus libéral de son siècle. Plus Sicilien qu'Allemand, ce souverain aimait la science et protégeait les savants avec une munificence très grande. Quand l'université de Naples fut créée, il fit traduire de l'arabe des ouvrages philosophiques et astronomiques et, entre autres savants, employa aussi des Juifs à ce travail. Il échangea des lettres avec un savant juif de Tolède, Juda ben Salomon Kohen ibn Malka, qu'il engagea vraisemblablement à venir en Italie, et il appela de la Provence à Naples un autre Juif, Jacob Anatoli, auquel il paya une pension annuelle afin de lui assurer les loisirs nécessaires pour traduire un certain nombre d'ouvrages arabes. Cet Anatoli était le gendre de Samuel ibn Tibbon, le traducteur des oeuvres de Maïmonide. Ce fut sans doute sur l'ordre de Frédéric II, et avec l'aide d'un savant chrétien, qu'Anatoli ou un autre des protégés juifs de l'empereur traduisit en latin le **Guide** de Maïmonide, que le souverain allemand étudia avec un grand soin.

Avec des idées aussi larges, Frédéric II semblait devoir se montrer bienveillant pour les Juifs, d'autant plus que ses croyances religieuses étaient très tièdes. Car Grégoire IX, qui, il est vrai, était son ennemi, lui reprochait d'avoir déclaré que le monde avait été trompé par trois grands imposteurs, Moise, Jésus et Mahomet, dont deux étaient morts honorablement et le troisième avait péri sur la croix. Sa foi de chrétien ne devait donc pas être froissée de l'incrédulité des Juifs. Et cependant, il haïssait autant les Juifs que le pieux saint Louis. Quoique adversaire implacable de la papauté, qui lui suscitait partout des obstacles, il appliqua quand même dans ses États la bulle qui éloignait les Juifs de tout emploi public. Il alla même plus loin que les papes dans ses violences contre les Juifs, il parqua les habitants juifs de Palerme, sa capitale, dans un ghetto.

Dans les provinces autrichiennes, sous les princes de Babenberg, les Juifs étaient moins malheureux. Ainsi l'archiduc Frédéric Ier, surnommé le Belliqueux, confia la direction de ses finances à des Juifs et les nomma à d'autres fonctions publiques. Deux frères, Leblin et Nekelo, portaient même le titre de **comtes du duc d'Autriche**. Pour protéger ses sujets juifs contre les explosions de fanatisme de leurs ennemis, Frédéric le Belliqueux publia en leur faveur, en 1244, un Règlement où il s'était visiblement inspiré de principes de justice et d'humanité. D'après ce statut, un chrétien qui tue un Juif est mis à mort ; s'il le blesse gravement, on lui coupe la main ou on lui inflige une forte amende. Il n'était pas permis de condamner un Juif sur le seul témoignage de chrétiens ; leur accusation devait être corroborée au moins par un Juif. Le fait d'imposer par contrainte le baptême à un enfant juif était puni comme un véritable rapt. Dans la crainte que les tribunaux ordinaires ne fussent disposés à traiter les Juifs avec injustice, Frédéric créa pour eux une juridiction spéciale ; il menaça aussi de peines sévères ceux qui profaneraient leurs cimetières ou leurs synagogues. Il favorisa surtout leur négoce et protégea leur commerce d'argent par des garanties sérieuses, dans le désir *d'étendre également sur les Juifs ses grâces et sa bienveillance*. Vingt ans après sa promulgation, le Règlement de Frédéric le Belliqueux était en vigueur dans plusieurs autres États, en Hongrie, en Bohême, dans la Grande Pologne, dans la Misnie, la Thuringe et, plus tard, en Silésie.

Cet exemple de tolérance donné par un petit prince irrita l'empereur Frédéric II, qui multiplia les mesures d'exception contre les Juifs, les tenant éloignés plus rigoureusement que jamais de tout emploi public, déclarant que partout où ils se trouvaient ils étaient serfs de la chambre impériale, et les accablant d'impôts.

Quoique ennemi de l'Église, il leur appliquait les décisions du concile de Latran plus sévèrement que les rois d'Espagne. Il permettait bien aux Juifs d'Afrique qui fuyaient devant le fanatisme des Almohades de s'établir en Sicile, mais, tandis qu'il exemptait les autres immigrants de tout impôt pendant dix ans, il faisait payer aux Juifs de très lourdes taxes.

C'est vers cette époque qu'à l'occasion d'une nouvelle croisade de sanglantes persécutions eurent lieu en France contre les Juifs. Dans l'Anjou et le Poitou, à Bordeaux comme à Angoulême, on voulut contraindre les Juifs à accepter le baptême. Irrités de leur refus opiniâtre, les croisés les traitèrent avec une cruauté féroce, écrasant sans pitié sous les pieds de leurs chevaux hommes, femmes et enfants, lacérant les rouleaux sacrés, brûlant maisons et synagogues, et pillant tout ce qu'ils pouvaient emporter. Plus de trois mille Juifs périrent ainsi dans l'été de 1236. Près de cinq cents embrassèrent le christianisme. De nouveau, les malheureux Juifs invoquèrent la compassion du pape, qui invita les prélats et saint Louis à les protéger contre les baptêmes forcés et le meurtre. Mais quelle action pouvaient exercer ces interventions momentanées sur des foules auxquelles l'Église elle-même avait enseigné à haïr et à mépriser les Juifs ? Saint Louis lui-même, ce roi que l'histoire a popularisé pour sa justice et sa bonté, éprouvait une telle horreur pour les Juifs qu'il ne voulait même pas en supporter la vue. Que restait-il donc aux Juifs pour se défendre contre la haine qui les enveloppait de toutes parts ? L'argent, et encore l'argent. Opprimés et traqués dans un pays, ils réussissaient souvent à acheter la protection des souverains d'un autre pays. C'est ainsi que le roi d'Angleterre, Henri III, leur vendit pour une somme considérable le droit de vivre en sécurité dans ses États. Mais l'argent était pour les Juifs un instrument à deux tranchants ; s'il leur assurait des avantages, il était aussi pour eux l'origine de bien des maux, car ils ne pouvaient se le procurer qu'en prêtant à un taux très élevé. Il est vrai que, par des confiscations et des impôts exagérés, les princes prenaient la plus grosse part pour eux ; mais le peuple ne voyait qu'une chose, les gros intérêts que les Juifs l'obligeaient à payer. De là, un ressentiment violent contre les Juifs et parfois de terribles explosions de fureur.

Au milieu de leurs douloureuses épreuves, les Juifs avaient encore conservé jusque-là un petit coin où ils se sentaient libres et où ils oubliaient leurs souffrances. C'était l'école. Là, ils s'absorbaient dans l'étude, et leur pensée, s'élevant au-dessus de leur situation misérable, au-dessus de la haine qui les poursuivait au dehors, se retrempait dans les régions sereines de la foi et de l'espérance. Ils n'attendaient de leurs recherches et de leurs veillées laborieuses ni honneurs, ni dignités ; ils aimaient la science pour elle-même, heureux de pouvoir satisfaire leur soif de savoir et se rendre dignes de la félicité éternelle. Avant tout, on voulait apprendre, et le livre qu'on étudiait surtout avec une patience opiniâtre et une ardeur passionnée était le Talmud. Dès que l'enfant savait balbutier, on le conduisait, pendant la Pentecôte, à la synagogue, qui s'appelait aussi **l'école**, *Schule*, pour lui enseigner la lecture de l'hébreu et le préparer à l'étude de la Bible et du Talmud. Le jour où l'enfant faisait, pour la première fois, son entrée à l'école était un jour de fête pour les parents et la communauté tout entière. Cette étude minutieuse, constante, du Talmud représentait, il est vrai, toute la culture intellectuelle des Juifs, mais c'était aussi leur suprême consolation, la sauvegarde de leur unité religieuse, l'unique refuge qui. leur avait été laissé jusqu'alors.

Ce refuge aussi devait leur être ravi, on les empêcha même d'étudier. Ce coup douloureux leur fut porté par un Juif renégat, *Donin* ou *Dunin*, de La Rochelle. Comme Donin avait exprimé des doutes sur la valeur du Talmud, et, en général, sur l'authenticité de la loi orale, il fut excommunié. Il se détacha alors complètement du judaïsme, se fit baptiser sous le nom de *Nicolas*, et n'eut plus qu'un désir, celui de se venger de ses anciens coreligionnaires. A l'instigation probable du clergé, il excitait sans cesse la foule contre les Juifs et leurs livres sacrés, et provoqua ainsi les massacres de l'Anjou et du Poitou. Mais sa soif de vengeance n'était pas encore satisfaite. Il se rendit auprès du pape Grégoire IX et accusa devant lui le Talmud de dénaturer le sens des prescriptions bibliques, de présenter Dieu sous des images burlesques, de proférer des blasphèmes contre le fondateur du christianisme et sa mère, et d'être respecté par les rabbins plus que la Bible ; il ajouta que le Talmud seul maintenait les Juifs dans leurs erreurs, et que sans ce recueil ils se seraient convertis depuis longtemps au christianisme.

Il est hors de doute que le Talmud, composé sans aucun esprit de critique scientifique ou historique, contient toute espèce de propos. Par un respect exagéré pour les anciens docteurs, ceux qui ont mis en ordre les matériaux de ce vaste recueil ont cru devoir y admettre la moindre parole, sérieuse ou plaisante, jeu d'imagination ou facétie, qui avait échappé aux tannaïm et aux amoraïm. C'était certainement une faute, ou, du moins, une grave imprudence, car, pour nuire aux Juifs, on a feint de donner la même valeur à tout le contenu du Talmud et de mettre sur le même rang de simples badinages et des prescriptions importantes. Bien souvent, à travers les siècles, l'accusation que Nicolas Donin a dirigée le premier contre le Talmud a été reprise par d'autres ennemis des Juifs et a eu souvent les plus désastreuses conséquences.

Pour prouver son dire, Nicolas Donin réunit des extraits du Talmud, qu'il fit suivre de trente-cinq chefs d'accusation. On y lit, entre autres, que le Talmud enseigne des erreurs, des sottises et des absurdités, contient des blasphèmes contre Dieu, autorise les Juifs à tromper les chrétiens et injurie Jésus et l'Église. Comparés aux outrages déversés sur les Juifs par les évangélistes et les pures de l'Église jusqu'à saint Jérôme et saint Augustin, les rares passages du Talmud relatifs à Jésus, en supposant qu'ils s'appliquent vraiment au fondateur du christianisme, ne paraissent que d'innocentes plaisanteries. Mais, dans sa lutte contre la Synagogue, l'Église avait remporté la victoire, et, par conséquent, elle s'arrogeait le droit d'être d'une excessive susceptibilité. Quant aux assertions de Nicolas Donin d'après lesquelles le Talmud permettrait aux Juifs de tromper les chrétiens et de se délier de leurs serments, c'étaient d'impudents mensonges.

A la suite de l'accusation de Nicolas Donin, le pape Grégoire IX adressa des bulles aux évêques de France, d'Angleterre, de Castille, d'Aragon et du Portugal pour leur ordonner de confisquer tous les exemplaires du Talmud, pendant que les Juifs seraient réunis dans leurs synagogues, et de les remettre aux dominicains et aux franciscains. Les souverains de ces pays devaient prêter main-forte aux évêques. Les prieurs des dominicains et des franciscains étaient chargés d'ouvrir une enquête sur le Talmud et, dans le cas où les accusations de Nicolas Donin seraient fondées, d'en brûler tous les exemplaires (juin 1239).

Ni en Espagne, ni en Angleterre, on ne tint compte des ordres de Grégoire IX. En France seulement, où le roi saint Louis était sous la domination du clergé, il fut donné suite aux bulles papales. Les exemplaires du Talmud furent saisis et transportés à Paris, et l'enquête commença. Sur l'ordre du roi, une controverse devait avoir lieu sur les différents chefs d'accusation entre Nicolas Donin et quatre rabbins. Ces quatre défenseurs du Talmud étaient

Yehiel (ou Vivo) de Paris, Moïse de Coucy, de retour, alors, de son voyage en Espagne, Juda ben David de Melun, et Samuel ben Salomon de Château-Thierry. La controverse eut lieu publiquement (le 25 juin 1240), en langue latine, à la cour du roi, en présence de plusieurs évêques et dominicains et devant la reine mère, Blanche de Castille. Comme, parmi les quatre défenseurs, Yehiel savait probablement le mieux le latin, il fut chargé par ses collègues de porter la parole dans ce colloque.

Se référant à la Constitution des papes, qui garantissait aux Juifs toute liberté dans leurs affaires intérieures, et faisant observer que le Talmud était pour eux un livre absolument indispensable, plus précieux que leur vie même, Yehiel refusa d'abord de prendre part à la controverse. Il ne s'y décida que sur les instances de la reine mère et après qu'elle eut affirmé que la vie d'aucun Juif n'était en danger. Nicolas Donin voulut alors lui faire jurer qu'il répondrait selon sa conscience et qu'il n'essaierait pas d'échapper à des questions embarrassantes par des subterfuges. Mais sur l'observation de Yehiel qu'il n'avait jamais prêté serment et qu'il ne voulait pas invoquer inutilement le nom de Dieu, la reine mère l'en exempta.

La discussion tourna autour de ces deux points : le Talmud contient-il des blasphèmes contre Dieu et des assertions contraires à la morale ? Contient-il des blasphèmes contre Jésus ? Après avoir réfuté divers arguments produits contre le Talmud, Yehiel convint que ce recueil renfermait, en effet, des attaques contre un Jésus, fils de Panthéras, mais il affirma que ce personnage n'avait rien de commun avec Jésus de Nazareth. Yehiel était de bonne foi dans son affirmation, le passage prêtant très facilement à l'erreur. Il ajouta que ni saint Jérôme ni les autres Pères de l'Église qui avaient connu le Talmud ne lui avaient jamais reproché d'outrager le christianisme, et que c'était par pure malveillance, et dans le désir de se venger, que Nicolas Donin avait dirigé ces accusations contre ses anciens coreligionnaires et leur code religieux.

Pendant deux jours, Yehiel réfuta les arguments de Donin, et pendant ces deux jours, toute la communauté de Paris pria et jeûna, pour que Dieu détournât d'elle le danger qui la menaçait. Le troisième jour, on fit venir Juda de Melun, qui avait été tenu jusque-là au secret pour l'empêcher de s'entendre avec Yehiel ; il se trouva d'accord avec Yehiel sur les principales questions. On ne fit pas comparaître les deux autres rabbins.

Un instant, les Juifs purent espérer que l'orage serait écarté de leur tète; ils étaient parvenus à gagner à leur cause un prélat influent, qui leur avait promis de les faire entrer de nouveau en possession des livres confisqués. Malheureusement, ce prélat mourut, et sa mort fut considérée, ou présentée au roi par les moines, comme une punition divine, parce qu'il s'était montré favorable aux Juifs. Encore une fois l'iniquité triompha; le Talmud fut condamné, et vingt-quatre charretées d'exemplaires furent brûlés publiquement à Paris (1242). Ce douloureux événement affligea profondément les Juifs, beaucoup d'entre eux célébrèrent pendant longtemps par des jeûnes ce triste anniversaire, et deux jeunes savants, Abraham Bedarsi, de la Provence, et Meïr, de Rothenbourg, en Allemagne, en perpétuèrent le souvenir dans de touchantes élégies.

Un peu plus tard, quand le pape Innocent IV eut été informé que les Juifs avaient pu arracher au feu un certain nombre d'exemplaires du Talmud, il ordonna au roi de France de procéder à de nouvelles perquisitions. C'est ainsi qu'on fit en France, à plusieurs reprises, des autodafés de livres hébreux.

A force de voir l'Église traiter les Juifs en réprouvés et multiplier contre eux les lois restrictives, le peuple les croyait capables de tous les crimes. Au moment où les Mongols et les Tartares, ces sauvages guerriers de Gengis Khan, envahissaient l'Europe, ravageaient la Russie et la Pologne et étendaient leurs incursions jusqu'en Allemagne, on répandit le bruit que les Juifs étaient secrètement d'accord avec eux. Au lieu de s'attaquer à Frédéric II et au pape, dont les querelles constantes facilitaient singulièrement les progrès de ces terribles conquérants, la colère populaire s'en prenait aux Juifs. Sans doute, il y avait dans les rangs des Mongols quelques soldats juifs, originaires du Khorassan, ou, comme le rapportait la légende, des dix tribus qui s'étaient établies dans les gorges des monts Caspiens. Mais les Juifs allemands savaient-ils seulement que l'armée ennemie renfermait un certain nombre de leurs coreligionnaires? On peut en douter. Quoi qu'il en soit, le bruit se répandit que les Juifs d'Allemagne avaient trahi leur pays, et qu'au lieu de livrer aux Mongols des aliments empoisonnés, comme ils en avaient donné l'assurance à leurs compatriotes, ils avaient essayé de leur remettre des tonneaux remplis d'armes. Cette accusation servit de prétexte à d'atroces cruautés.

Après la persécution violente, la persécution légale. Dans la pensée de l'Église, la situation des Juifs au milieu de la société chrétienne était sans doute encore trop belle, elle se croyait donc dans l'obligation de la rendre plus misérable. Jusqu'alors, la médecine avait été surtout pratiquée par des Juifs. Presque chaque prince avait son médecin juif. Aux yeux de l'Église, l'influence que les médecins pouvaient avoir sur les malades était un danger pour le christianisme, et, au concile de Béziers (1246), elle résolut d'interdire à tout médecin juif de donner ses soins à un chrétien. Cette interdiction fut renouvelée à un autre concile, tenu dans le sud de la France. Et cependant, c'étaient les Juifs qui avaient principalement donné l'impulsion aux études médicales dans la Provence. Toute la famille des Tibbonides, l'aïeul, le fils et le petit-fils, avaient enseigné la médecine à des chrétiens, et maintenant on voulait défendre à un membre de cette famille, à Moïse (établi à Montpellier vers 1250-1260), qui avait traduit de nombreuses oeuvres médicales et philosophiques, de soigner un chrétien !

Mais, malgré les foudres dont ils étaient menacés, les chrétiens ne se soumettaient que difficilement à l'ordre de l'Église. Quand on sent sa vie en danger, on est tenté parfois d'oublier son salut éternel, et comme les médecins juifs étaient renommés pour leur expérience, les malades chrétiens continuaient de les consulter. Ainsi, le comte du Poitou et de Toulouse, frère de saint Louis, qui avait une maladie d'yeux, sollicita les soins d'un oculiste juif, Abraham d'Aragon. A Montpellier aussi, où se trouvait à cette époque une école de médecine célèbre, les médecins juifs pouvaient continuer d'être examinateurs, praticiens et mêmes professeurs.

En Angleterre, où régnait alors Henri III (1216-1272), les Juifs soutiraient comme ils avaient souffert sous le roi précédent, Jean sans Terre. Sans doute, Henri III favorisait l'immigration des Juifs dans son royaume et les protégeait quelquefois contre le fanatisme du clergé. Mais il était léger, prodigue, et il avait besoin de beaucoup d'argent ; il obligea les Juifs à lui en fournir. II plaça toutes les communautés juives d'Angleterre sous l'autorité d'un grand rabbin, dont la principale fonction consistait, aux yeux du roi, à faire rentrer la taxe imposée aux Juifs. Un jour qu'il avait besoin d'une somme élevée, il convoqua même un parlement juif, qu'il chargea de lui trouver l'argent qui lui était nécessaire. Quand il eut suffisamment pressuré les Juifs, pensant ne plus pouvoir rien tirer d'eux, il les donna en gage à son frère Richard, qui les ménagea encore moins que le roi Henri.

On peut juger par les chiffres suivants quels lourds impôts Henri III faisait peser sur les Juifs d'Angleterre. Dans l'espace de sept ans, ils durent lui payer 422.000 livres sterling. Un seul juif, Ahron de York, fut obligé de verser au roi, dans ces sept ans, 30.000 marcs d'argent, et à la reine 200 marcs d'or.

Aux exactions royales venaient s'ajouter encore, pour les Juifs d'Angleterre, les vexations de l'Église. A la suite des démarches pressantes du clergé, le roi défendit aux Juifs de construire de nouveaux temples et de réciter les prières à haute voix dans leurs synagogues, et il leur enjoignit très sévèrement de porter toujours, et d'une façon visible, le signe distinctif sur leurs vêtements. La situation était telle que le grand rabbin Elias déclara, au nom de tous ses coreligionnaires d'Angleterre, qu'ils ne pouvaient plus supporter les souffrances qu'on leur infligeait et qu'ils demandaient l'autorisation d'émigrer. Quelque triste et douloureux qu'il fût, l'exil se présentait pour ces malheureux comme la délivrance. Mais on refusa même de les laisser partir, et ils furent forcés de rester malgré eux en Angleterre.

A en juger superficiellement, et surtout quand on les compare à leurs coreligionnaires d'Angleterre, de France et d'Allemagne, les Juifs d'Espagne se trouvaient à cette époque dans une situation très satisfaisante. En Castille, ils étaient alors gouvernés par le roi Alphonse X (1252-1284), que ses contemporains avaient surnommé le Sage, et qui était, en effet, un ami de la science et un esprit libéral. Quand il marcha, eu sa qualité de prince héritier, contre Séville, il avait des Juifs dans son armée, et après la victoire, au moment de partager les terres à ses soldats, il n'oublia pas les Juifs. Il répartit entre eux les champs d'un village qu'il leur donna en entier, et qui prit le nom de **village des Juifs**, *Aldea de los Judios*. Les Juifs de Séville, qui vivaient malheureux sous les Almohades, ayant sans doute accueilli avec joie son entrée dans la ville conquise, Alphonse les traita avec bienveillance et leur donna trois mosquées pour !es transformer en synagogues. Comme témoignage de leur reconnaissance, les Juifs de Séville lui offrirent une clef admirablement travaillée, sur laquelle était gravée cette inscription en hébreu et en espagnol : *Le Roi des rois ouvre, le roi du pays va entrer*.

Quand il eut pris les rênes du gouvernement, Alphonse X confia des fonctions publiques à des Juifs. Il eut comme ministre des finances un savant talmudiste, Don Meïr de Malea, qui porta le titre d'almorazif. Son fils Don Zog (Isaac) lui succéda dans cette dignité. Le médecin du roi. qui était en même temps son astronome et son astrologue, était également un Juif, Don Juda ben Moïse Koben. Il se trouvait, à ce moment, en Espagne, peu de savants chrétiens comprenant l'arabe. Des Juifs traduisaient les ouvrages arabes eu castillan, et des clercs traduisaient alors la version castillane en latin. Alphonse X employa un chantre de la synagogue de Tolède, Don Zog ibn Sid, à la rédaction de tables astronomiques, appelées, depuis, **tables alphonsines**, et qu'on pourrait désigner à plus juste titre sous le nom de tables de Zog ou Sid. On trouve encore un autre savant juif à la cour de Castille, Samuel Hallévi (Aboutafia Alawi ?), qui attacha son nom à une clepsydre, qu'il avait confectionnée sur l'ordre du roi.

On pourrait conclure de la prédilection marquée par le roi pour les savants juifs qu'il traitait leurs coreligionnaires avec équité. Il n'en était rien. Les préjugés du temps avaient également exercé leur influence néfaste sur Alphonse X, qui restreignit l'activité des Juifs par une législation oppressive, les considérant comme une classe inférieure. On ne sait pas si la législation wisigothe, cette source empoisonnée à laquelle s'alimentait sans cesse la haine des Espagnols contre les Juifs, avait été traduite en castillan sur son ordre ou sur l'ordre de son père, mais il est certain qu'Alphonse X promulgua lui-même plusieurs édits contre les Juifs.

Dans le code qu'il publia en castillan pour être appliqué aux divers peuples de son royaume (1257-1266), il ajouta un chapitre relatif aux Juifs, où on lit, entre autres : *Quoique* les Juifs ne croient pas au Christ, ils sont quand même tolérés dans les pays chrétiens, afin qu'ils rappellent à tous qu'ils descendent de ceux qui ont crucifié Jésus. On y lit aussi que les Juifs étaient honorés autrefois et appelés le **peuple de Dieu**, mais qu'ils s'étaient avilis par le crime commis sur Jésus ; aucun Juif ne peut donc exercer un emploi public ou être revêtu d'une dignité en Espagne. Alphonse X accueillit dans son code toutes les lois d'exception que la malveillance des Byzantins et des Visigoths avait inventées contre les Juifs, il y ajouta même d'autres restrictions. Il ordonna aux Juifs et aux Juives de porter un signe distinctif à leur coiffure, déclarant passibles d'une amende ou de la flagellation ceux qui contreviendraient à cet ordre. Juifs et chrétiens ne pouvaient ni manger ensemble, ni se baigner ensemble. Alphonse le Sage ajouta également foi à cette fable ridicule que les Juifs crucifiaient tous les ans un enfant chrétien, le vendredi saint. Pourtant, le pape Innocent IV lui-même avait déclaré cette accusation mensongère et proclamé l'innocence des Juifs. Mais, dès qu'un pape élevait la voix eu faveur des Juifs, on ne croyait plus à son infaillibilité. Aussi Alphonse X renouvela-t-il contre les Juifs l'interdiction de se montrer dans les rues le vendredi saint ; il menaça de mort ceux qui crucifieraient même une figure de cire. Mais voici une singularité encore plus étrange. Alphonse X, qui avait attaché un médecin juif à sa personne, interdit aux chrétiens de se servir de remèdes préparés par un Juif ! Il faut cependant ajouter qu'il défendit de profaner les synagogues, d'imposer aux Juifs le baptême par contrainte, de les faire comparaître devant les tribunaux pendant leurs fêtes, et il les dispensa des cérémonies burlesques qui accompagnaient la prestation du serment dans certains pays, ne les obligeant qu'à poser simplement la main sur la Thora.

Pour le moment, toutes ces lois restaient sans conséquence pratique ; Alphonse X ne les mettait pas en vigueur. Mais plus tard, elles furent appliquées et contribuèrent à rendre le séjour de l'Espagne très douloureux pour les Juifs.

En Aragon, les Juifs étaient bien plus malheureux que dans la Castille. Le roi d'Aragon, Jacques Ier, qui possédait des propriétés dans le midi de la France, avait des entrevues fréquentes avec saint Louis ou ses conseillers et apprenait d'eux à opprimer les Juifs. De plus, il avait souvent besoin de l'indulgence de son confesseur Raimond de Peñaforte, et il cherchait à gagner ses bonnes grâces au détriment de la tranquillité des Juifs. On sait que de Peñaforte était hanté du désir de convertir juifs et musulmans. Sous son impulsion, les dominicains apprenaient avec ardeur l'arabe et l'hébreu, dans l'espoir de conquérir plus facilement les âmes juives.

Parmi les dominicains, le premier qui essayât de convertir les Juifs par la prédication fut un renégat, *Pablo Christiani*. Partout où il passait, dans le midi de la France comme dans d'autres régions, il provoquait les Juifs à des controverses publiques, pour leur démontrer que leurs livres saints annonçaient déjà la divinité de Jésus et sa mission messianique. Devant l'inanité de ses efforts, son chef, Raimond de Peñaforte, résolut d'organiser à la cour une controverse entre Pablo et un des plus célèbres rabbins de l'époque, Nahmani, de Girone, sur la valeur comparative du judaïsme et du christianisme. Le roi Jayme, se conformant au désir du général des dominicains, invita Nahmani, connu sous le nom de Maître Astruc de Porta, et plusieurs autres rabbins, à venir prendre part à un colloque public, à Barcelone (1263). Nahmani y consentit, à condition, cependant, qu'il eût toute liberté pour exprimer sa pensée. Sur la recommandation que lui fit Raimond de Peñaforte de ne proférer aucune parole injurieuse pour le christianisme, Nahmani répondit avec dignité que lui aussi connaissait les

convenances. Et, de fait, il représenta le judaïsme à la cour chrétienne d'Aragon avec autant d'honneur qu'autrefois Philon d'Alexandrie devant un empereur païen.

Pendant quatre jours, à partir du 20 juillet, Nahmani et Pablo Christiani discutèrent ensemble dans le palais du souverain, en présence de toute la cour, des hauts dignitaires de l'Église, de la noblesse et du peuple. Pour éviter les trop nombreuses digressions, Nahmani avait proposé, dès l'abord, de délimiter avec précision le champ de la discussion. Il s'agissait, selon lui, de s'en tenir à l'examen des questions suivantes : le Messie est-il déjà arrivé ? D'après la Bible, le Messie doit-il être un dieu ou un simple mortel ? Enfin, à laquelle des deux religions faut-il accorder la préférence ? La proposition de Nahmani une fois admise, Pablo essaya de prouver par des passages de l'Aggada que le Talmud admettait la divinité de Jésus. Mais Nahmani affirma que l'Aggada ne représente nullement la tradition et que les Juifs ne sont pas tenus d'y croire, assertion que son adversaire lui reprochait comme hérétique. Plus hardie encore paraissait cette déclaration de Nahmani qu'il préférait au Messie le roi chrétien devant lequel il parlait. Invité à expliquer sa pensée, il dit qu'il y avait plus de mérite pour les Juifs à observer leur religion dans l'exil, sous un prince chrétien, au milieu des persécutions et des humiliations, que sous le règne du Messie, c'est-à-dire d'un souverain juif puissant et illustre, dans la liberté et l'indépendance. Pour prouver que le Christ n'était pas le Messie, Nahmani rappela, comme l'avaient déjà fait d'autres polémistes, que, d'après les prophètes, toute discorde et toute guerre auront disparu à l'époque messianique et que les hommes vivront entre eux comme frères. Or, dit Nahmani, depuis l'avènement du christianisme, les guerres sont peut-être devenues plus fréquentes, les chrétiens étant aussi belliqueux que les autres nations, et, en se tournant vers le roi, il ajouta : Il me semble, ô roi, que cela te paraîtrait dur, ainsi qu'à tes chevaliers, de te soumettre aux exigences de l'âge messianique et de renoncer à guerroyer.

Effrayés de la franchise avec laquelle Nahmani s'était exprimé sur le christianisme pendant les trois premiers jours du colloque, ses coreligionnaires ainsi que des chevaliers et des bourgeois chrétiens de Barcelone, qui portaient de l'intérêt aux Juifs, lui conseillaient de mettre fin à la controverse. Nahmani était tout disposé à suivre leur conseil, mais, sur l'ordre du roi, le tournoi continua. Le docteur juif en sortit triomphant, et quand le roi le reçut en audience privée, il lui dit qu'il n'avait jamais entendu défendre une mauvaise cause avec autant d'esprit et de chaleureuse conviction.

Par amour-propre et aussi pour maintenir le prestige du christianisme, les dominicains répandirent le bruit que, dans l'impuissance de réfuter les arguments de Pablo, Nahmani s'était enfui secrètement de Barcelone. Naturellement, cela était faux. Nahmani avait prolongé, au contraire, son séjour à Barcelone pour recevoir le roi et les dominicains, qui devaient aller visiter la synagogue. En effet, ils y vinrent le samedi qui suivit la fin du colloque. Là, de Peñaforte recommença à argumenter contre le judaïsme, affirmant, entre autres, que la Trinité pouvait être expliquée par le vin, qui avait à la fois de la couleur, de la saveur et du bouquet et était cependant un. Il ne semblait pas difficile de réfuter de tels raisonnements. Avant de partir, Nahmani fut reçu une seconde fois par le roi, qui lui offrit des présents comme témoignage de son estime.

Malgré son échec à Barcelone, Pablo Christiani ne perdit pas espoir de convaincre les Juifs, dans des colloques publics, de la supériorité du christianisme. Muni de lettres royales (du mois d'août 1263) par lesquelles il était ordonné à toutes les communautés juives d'Aragon et dépendances de soutenir des controverses avec lui, s'il le désirait, dans les synagogues ou d'autres réunions publiques, de l'écouter avec calme, de répondre avec

modération à toutes ses questions et de lui remettre les livres dont il pourrait avoir besoin pour son argumentation, Pablo essaya dans bien des villes son système de conversion. Il fut partout accueilli très froidement par ses anciens coreligionnaires. Changeant alors de tactique, il accusa le Talmud, où, peu auparavant, il avait prétendu trouver les dogmes de la religion chrétienne, de blasphémer Jésus et sa mère Marie.

À la suite de ses démarches, le pape Clément IV rendit une bulle pour ordonner de confisquer en Espagne tous les exemplaires du Talmud, et, dans le cas où l'accusation portée contre cet ouvrage serait fondée, de les brûler. Le roi Jayme atténua en partie la bulle papale, il exigea seulement que les passages incriminés ; fussent effacés. La commission de censure, composée de l'évêque de Barcelone, de Raimond de Peñaforte et de trois autres dominicains, signala les passages prétendus outrageants pour le christianisme. C'était alors la première fois que les dominicains exerçaient en Espagne la censure contre le Talmud. Si ce livre n'a pas été brûlé comme en France, les Juifs en furent sans doute redevables au dominicain Raymond Martini, un des membres de la commission, qui croyait avoir découvert dans le Talmud des passages favorables au christianisme ; et, par conséquent, ne voulait pas détruire un recueil aussi précieux.

Après avoir sévi contre le Talmud, les dominicains ne pouvaient pas laisser impuni le savant rabbin qui l'avait si vaillamment défendu au colloque de Barcelone. Du reste, Nahmani venait de leur fournir un nouveau grief contre lui. Pour mettre tin aux vantardises de Pablo Christiani et des dominicains, qui, dans l'espoir d'amener plus facilement les Juifs au baptême, déclaraient qu'ils étaient sortis victorieux de la controverse, il publia, avec l'autorisation de l'évêque de Girone, un compte rendu véridique, en hébreu, du colloque de Barcelone, et le répandit parmi ses coreligionnaires. Sur l'affirmation de Pablo que cet écrit outrageait le christianisme, Raimond de Peñaforte en dénonça l'auteur au roi. Don Jayme fut obligé de tenir compte de l'accusation du fanatique dominicain, mais, comme s'il s'était méfié de l'impartialité des adversaires de Nahmani, il fit comparaître le savant juif devant une commission spéciale, au lieu de le laisser juger par le tribunal ordinaire des dominicains, et assista lui-même aux débats. Il fut facile à Nahman de prouver qu'il n'avait reproduit dans son compte rendu que les assertions émises publiquement pendant la controverse, en présence du roi et de Peñaforte lui-même.

Quoique convaincus de la justice de la cause de Nahmani, le roi et la commission n'osaient pas l'acquitter complètement, de peur d'exciter la colère des dominicains ; ils le condamnèrent à s'exiler pendant deux ans de sa ville natale et à livrer son ouvrage aux flammes. Cette sentence semblait trop douce aux dominicains, qui auraient voulu faire citer Nahmani devant leur propre tribunal et lui infliger un châtiment rigoureux. Mais Don Jayme s'y opposa, il accorda même à Nahmani une sorte de privilège, en vertu duquel le vaillant champion du colloque le Barcelone ne pouvait être jugé pour toute question relative à ce colloque qu'en présence du souverain (avril 1265).

Irrités de la fermeté du roi, qui se refusait à abandonner Nahmani à leur discrétion, les dominicains en appelèrent au pape Clément IV. Celui-ci se joignit avec empressement à Peñaforte (en 1266) pour demander une punition exemplaire contre le Juif qui avait osé soutenir la supériorité du judaïsme sur le christianisme ! Dans la crainte que le roi ne cédât, à la fin, aux instances de ses ennemis, Nahmani, âgé alors de soixante-dix ans, abandonna son pays, ses deux fils, son école et tous ses amis pour prendre le chemin de l'exil ; il se rendit dans la Terre Sainte. Là, d'amères déceptions l'attendaient. Comme autrefois Juda Hallévi, il fut profondément affligé de l'état de dévastation et de morne tristesse dans lequel il trouva le

pays et la ville de ses rêves. Quelques années auparavant, en 1260, sous le sultan Houladjou, *les Mongols ou Tartares avaient entièrement ravagé cette contrée. Plus un endroit est sacré, s'écria Nahmani avec désespoir, plus il est dévasté ; c'est Jérusalem qui offre le plus de ruines. Parmi les habitants juifs de la cité sainte, les uns avaient été tués, les autres s'étaient* enfuis, emportant les rouleaux de la Loi à Sikem. Après le départ des Mongols, on trouva à Jérusalem environ deux mille musulmans et trois cents chrétiens, mais il n'y avait plus qu'une ou deux familles juives. Assis tristement sur la montagne des Oliviers, en face des ruines de l'ancien temple, Nahmani exhala en vers empruntés à d'autres poètes sa douleur sur l'aspect désolé des lieux saints.

Pour rendre un peu de vie à cette Terre Sainte à laquelle il avait fait autrefois une si large place dans ses rêves, Nahmani y éleva des synagogues, organisa des communautés et fonda une école. Bientôt, il se vit entouré de nombreux disciples, dont plusieurs étaient venus de la région de l'Euphrate, et parmi lesquels se trouvaient aussi, dit-on, des caraïtes, entre autres le célèbre Ahron ben Joseph, l'ancien. Quoique particulièrement familiarisé avec la science talmudique, Nahmani, en sa qualité d'enfant de l'Espagne, possédait encore assez d'autres connaissances pour pouvoir jeter des semences fécondes dans le terrain, depuis si longtemps en friche, des pays d'Orient. Même la doctrine cabalistique, qu'il fut le premier à implanter dans cette contrée, rendit des services à ses coreligionnaires orientaux, parce qu'elle enrichit leur esprit d'idées qui leur étaient totalement inconnues et les habitua à raisonner et à réfléchir. Ce fut en Palestine, et dans le but de réveiller chez les Juifs de ce pays le goût de l'exégèse biblique, que Nahmani composa son commentaire sur la Tora, où l'on retrouve l'esprit original et les sentiments généreux et, élevés, mais aussi les rêveries mystiques de l'auteur. Car, à l'exemple d'un grand nombre de ses prédécesseurs, Nahmani voulait trouver ses conceptions et ses idées dans le texte sacré, et il l'interpréta, par conséquent, dans le sens de ses propres vues.

Nahmani avait laissé en Espagne de nombreux disciples, dont le plus remarquable fut Salomon ben adret. Celui-ci contribua, pour une grande part, à imprimer au judaïsme espagnol de son temps la marque des idées personnelles de son maître. Attachement inébranlable et passionné pour le judaïsme, vénération profonde pour le Talmud, goût de dilettante pour les sciences profanes et la philosophie, respect pour la Cabale comme pour une doctrine de la plus haute antiquité, tels sont les principaux traits qui caractérisent Nahmani et, après lui, les rabbins de l'Espagne. Il faut y ajouter un désir ardent de revoir la Terre Sainte et de s'y établir, désir qui grandit avec les maux dont les Juifs souffraient alors.

Ces maux, en vérité, augmentaient d'année en année. Si l'histoire juive voulait suivre pas à pas les chroniques, les mémoires et les martyrologes, on n'y lirait que le récit d'atroces tueries, on y verrait le sang couler à flots, les cadavres s'entasser, et princes et peuples remplir les fonctions de bourreaux. En effet, du XIIIe au XIVe siècle, les persécutions des Juifs se multiplient avec une effrayante rapidité, le fanatisme populaire, la cupidité des rois, la jalousie des marchands s'unissent pour les opprimer, les abreuver d'humiliations et d'outrages et les pousser au désespoir. Les pillages succèdent aux pillages, les massacres aux massacres ; selon l'expression du prophète, le peuple juif est asservi et écrasé, sans qu'il ouvre la bouche, il est égorgé comme un troupeau de moutons, toutes les nations de l'Europe rivalisent entre elles pour l'injurier et le frapper.

En Allemagne, pendant la lutte qui éclata, à la mort de l'empereur Frédéric II, entre les Guelfes et les Gibelins. et se prolongea jusqu'au couronnement de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, les Juifs furent égorgés par milliers. Tous les ans, il y eut de nouveaux massacres

à Wissembourg, Magdebourg, Arnstadt, Coblence, Sinzig, Erfurth, et dans bien d'autres villes de l'Allemagne. Des familles entières mettaient leur gloire à brûler le plus de Juifs possible et s'intitulaient fièrement **rôtisseurs de Juifs**, *Judenbreter*. Au lieu d'arrêter ces excès, le clergé semblait, au contraire, y encourager le peuple par les humiliations avilissantes qu'il imposait aux Juifs. Ainsi, pour exposer les Juifs plus sûrement à la risée et aux insultes de la populace, le concile de Vienne (1264), présidé par un légat du pape, décida qu'à la place de la rouelle, ils porteraient un chapeau pointu ou une coiffure en forme de corne.

En France, le souverain lui-même allait au-devant des vœux de l'Église pour avilir et humilier les Juifs. Une année avant son départ pour Tunis, où il trouva la mort, saint Louis, sur le conseil de son favori Pablo Christiani, obligea les Juifs à porter sur la poitrine et dans le dos un morceau d'étoffe rouge ou jaune, en forme de roue, afin que de tous les côtés les infâmes pussent être reconnus de loin.

Aux confins même de l'Europe et de l'Asie, l'Église poursuivait les Juifs de sa haine. Jusqu'alors, les Hongrois et les Polonais avaient laissé les Juifs vivre en paix dans leurs contrées, parce qu'avec leur humeur belliqueuse et leurs mœurs presque sauvages ils n'avaient pas beaucoup d'aptitude pour tirer profit des produits de leur pays, et que les Juifs seuls savaient utiliser, au grand avantage de tous les habitants, les richesses des terres qui s'étendaient le long du bas Danube, de la Fistule et des deux côtés des Carpates. Aussi, malgré l'opposition de la papauté, les Juifs occupaient-ils en Hongrie de nombreux emplois publics, ils avaient la ferme du sel, des impôts et souvent des terres. Le roi de Hongrie Béla IV les maintint dans leurs emplois et introduisit même dans son pays le Règlement de Frédéric le Belliqueux, qui protégeait les Juifs contre les violences du peuple et du clergé et leur accordait une juridiction spéciale. Hais, à la suite de l'intervention de la papauté, cette situation changea brusquement. Des légions de dominicains et de franciscains envahirent les contrées des Carpates, en partie pour prêcher une croisade contre les Mongols, en partie pour ramener les schismatiques de l'Église grecque sous la domination du pape. Pour atteindre leur but, il fallait avant tout réchauffer la foi trop tiède des Hongrois et leur inculquer des sentiments de fanatisme et d'intolérance. Sous leur impulsion, des prélats de la Hongrie et de la Pologne méridionale se réunirent en synode à Ofen (sept. 1279), sous la présidence du légat du pape, et promulguèrent des lois restrictives contre les Juifs de la Hongrie, de la Pologne, de la Dalmatie, de la Croatie, de la Slavonie, de la Lodoménie et de la Galicie. Il fut interdit d'affermer quoi que ce fût aux Juifs ou de leur confier des fonctions publiques, *parce qu'il était dangereux de les laisser demeurer avec des chrétiens et entretenir avec eux des relations cordiales*. Le synode d'Ofen recommanda aussi de faire porter aux Juifs des deux sexes, en Hongrie, un morceau d'étoffe rouge, en forme de roue, attaché sur le côté gauche de la poitrine. Comme, à côté des Juifs, le clergé avait encore à combattre, en Hongrie, les musulmans et les schismatiques, et que les Magyars et les Polonais n'étaient pas encore inféodés à l'Église, les édits du synode contre les Juifs n'étaient pas appliqués très rigoureusement. C'est seulement cinquante ans plus tard que le dernier roi de la famille des Arpades, Ladislas IV, donna à ces édits force de loi en Hongrie.

Dans la Péninsule ibérique également, la présence des musulmans empêchait l'Église de se montrer trop tracassière envers les Juifs, et ceux-ci continuaient d'exercer des fonctions publiques dans ce pays, en dépit de la législation restrictive qui les en excluait. On a vu plus haut qu'Alphonse X avait pour trésorier Don Zag de Malea, fils de Don Meïr, et quoique le pape Nicolas III l'en blâmât (1279), il conserva néanmoins ce fonctionnaire. Si, plus tard, il traita Don Zag et ses coreligionnaires avec dureté, il faut peut-être en chercher la cause dans les événements politiques autant que dans ses préjugés contre les Juifs. En effet, le fils

d'Alphonse X, l'infant Don Sanche, dont les rapports avec son père étaient très tendus, contraignit un jour le ministre juif à lui remettre la caisse de l'État. Dans sa colère, le roi fit arrêter Don Zag, qui fut conduit, chargé de chaînes, à travers la ville où se trouvait alors Don Sanche. Celui-ci essaya en vain de sauver le malheureux almoxarif ; son père resta impitoyable et fit exécuter Don Zag (1280). Il châtia même tous les coreligionnaires de Don Zag, bien innocents cependant de la faute de son ministre. Un jour de sabbat, il les fit tous jeter en prison et les condamna à de fortes amendes. Mal lui en prit de cette injustice. Car son fils, qui sentait bien que, dans l'intention de son père, l'exécution de Don Zag et la persécution des Juifs devaient être pour lui un châtiment et une leçon, s'en irrita et se révolta ouvertement contre Alphonse X ; la majeure partie de la noblesse, du peuple et du clergé se déclara pour lui. Alphonse X en mourut de chagrin.

Sous le règne de Don Sanche, la situation des Juifs fut tolérable ; elle varia cependant avec les caprices du roi. Don Sanche réforma la perception des impôts prélevés sur les Juifs. Jusqu'alors, chaque Juif versait pour lui et sa famille, comme capitation, une taxe de 3 maravédis (environ 2 francs). Sur l'ordre de Don Sanche, des délégués de toutes les communautés juives se réunirent à Huete, et, là, le roi leur indiqua la somme totale que les habitants juifs de chaque province seraient tenus, dorénavant, de verser au Trésor ; il laissait aux délégués le soin de faire la répartition entre les communautés et les familles (1290). Cette répartition engendra parfois des dissensions dans les communautés, car des membres, et souvent des plus riches, étaient quelquefois exemptés de tout impôt par le roi, ce qui aggravait la charge des autres.

D'après un recensement opéré à cette époque, la Castille comptait alors près de 850.000 Juifs, qui payaient au Trésor pour divers impôts 2.780.000 maravédis. Les Juifs formaient alors en Castille plus de quatre-vingts communautés importantes, dont la plus considérable était celle de Tolède ; avec quelques petites localités voisines, elle comptait soixante-douze mille membres. On trouvait encore des communautés juives importantes à Burgos (29.000 âmes), Carrion (24.000 âmes), Cuenca, Valladolid et Avila.

Si la situation des Juifs était assez bonne, à cette époque, en Castille, elle était très satisfaisante dans le jeune royaume de Portugal, sous le règne des rois Alphonse III (1248-1279) et Denis (1279-1325). Protégés contre les lois oppressives de l'Église, les Juifs n'étaient pas obligés, comme dans d'autres contrées, de payer la dîme au clergé catholique ou de porter la rouelle, ils pouvaient même s'élever aux plus hautes dignités. Le roi Denis avait un ministre juif, nommé Juda, qu'il avait placé comme grand-rabbin (arraby moor) à la tête du judaïsme portugais. A diverses reprises, l'Église avait essayé de soumettre également les Juifs du Portugal au droit canon, mais elle s'était heurtée contre les sentiments d'équité et de tolérance des souverains. A la fin, pour donner une apparence de satisfaction au clergé, le roi Denis consentit à laisser introduire dans son royaume la législation restrictive forgée par la papauté contre les Juifs, mais il négligea le plus souvent de la faire appliquer.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre X — Progrès de la bigoterie et de la Cabale — (1270-1325)

Malgré les efforts énergiques de l'Église, et surtout des dominicains, pour faire appliquer le droit canon dans la Péninsule ibérique avec la même rigueur que dans les autres pays de l'Europe, les Juifs de cette contrée conservèrent, pendant quelque temps encore, leur supériorité sur leurs autres coreligionnaires et surent mériter l'estime et le respect des souverains et du peuple par les services qu'ils leur rendaient et par la culture de leur esprit. C'est qu'à cette époque l'activité intellectuelle continuait d'être intense parmi les Juifs d'Espagne, ils se passionnaient encore pour les études religieuses et combattaient avec ardeur pour les vérités du judaïsme. Ils avaient alors à leur tête un savant d'une rare vigueur d'esprit, qui fit de l'Espagne juive, pour deux siècles encore, le centre intellectuel du judaïsme tout entier. Ce rabbin était *Salomon ben Adret*, de Barcelone (1245-1310).

Esprit net et pénétrant, caractère ferme et droit, Ben Adret était d'une nature douce et bienveillante et d'une foi inébranlable. Le Talmud n'avait point de secret pour lui, il en connaissait tous les dédales et était familiarisé avec tous les commentaires des écoles française et espagnole. Grâce à son bon sens, il se tenait éloigné, dans son enseignement talmudique, des arguties et des subtilités, et il n'admettait pas à la lettre les singularités et les excentricités de certaines aggadot ; il essayait d'en donner des interprétations raisonnables. Élevé en Espagne, il possédait naturellement quelques connaissances profanes, il se montrait même partisan de la philosophie, mais seulement en tant qu'elle gardait une attitude modeste et restait l'humble servante de la religion. Par contre, il professait, à l'exemple de son maître Nahmani, un respect profond pour la Cabale, mais conseillait cependant de ne pas l'enseigner publiquement ; il voulait qu'elle restât une science secrète.

Tel était l'homme auquel échut la très lourde responsabilité de tenir haut et ferme, à une époque troublée, le drapeau du judaïsme et de défendre sa religion contre les attaques des philosophes et les exagérations des cabalistes. Pendant quarante ans, Ben Adret resta la plus haute autorité religieuse, non seulement pour les Juifs d'Espagne, mais aussi pour ceux de l'Europe et même d'Asie et d'Afrique. De tous les pays du monde, de la France et de l'Allemagne, de la Bohème et de l'Italie, et nième de la Palestine et du nord de l'Afrique, on lui adressait des consultations religieuses. Cette influence considérable que Ben Adret exerçait sur ses coreligionnaires, il ne la devait pas seulement à sa vaste érudition, car d'autres rabbins de son temps étaient aussi des talmudistes instruits, et en Espagne même vivait à son époque un savant remarquable, Ahron Hallévi (né vers 1233 et mort après 1300). Mais on se soumettait volontiers à sa direction et on suivait ses conseils, parce qu'on savait qu'il défendrait vaillamment le judaïsme contre toute atteinte, qu'elle vint du dedans ou du dehors.

Du temps de Ben Adret, on voyait déjà se former la sombre nuée qui devait éclater, deux siècles plus tard, en un orage épouvantable sur les Juifs de la Péninsule ibérique. On sait

que, dans l'espoir de convertir plus facilement les Juifs, le général des dominicains, Raimond de Peñaforte, avait organisé des écoles où les moines prêcheurs s'appliquaient à l'étude de l'arabe et de l'hébreu et se préparaient ainsi à combattre les Juifs avec plus de succès. Le premier de ces polémistes fut Raimond Martini. Il publia contre le judaïsme deux livres pleins de fiel, dont le titre indique clairement le but : *Capistrum Judreorum* et *Pugio fidei (Muselière pour les Juifs, Poignard de la foi)*. Martini savait mieux l'hébreu que saint Jérôme, et il était très versé dans la littérature biblique et rabbinique. Il avait étudié les aggadot talmudiques et les écrits de Raschi, d'Ibn Ezra, de Maïmonide et de Kimhi, pour en déduire la preuve que non seulement la Bible, mais aussi les ouvrages rabbiniques présentaient Jésus comme Messie et Fils de Dieu.

Quoique le **Poignard** de Raimond Martini ne fût pas bien effilé, il pouvait cependant devenir très dangereux. Car les chrétiens qui lisaient cet ouvrage ne savaient pas que le sens des passages talmudiques qu'ils y trouvaient était dénaturé, ils étaient surtout impressionnés par la vaste érudition que l'auteur y étale. Ben Adret craignait même que des Juifs fussent trompés par les raisonnements fallacieux de ce livre, et comme il avait des entretiens fréquents avec des polémistes chrétiens, et même avec Raimond Martini, et qu'il avait appris ainsi à connaître les principaux arguments qui pouvaient être produits contre le judaïsme et en faveur du christianisme, il publia un opuscule où il réfute ces arguments. Dans cet écrit polémique, son ton reste calme et modéré, on n'y trouve ni amertume ni passion.

Bientôt une question plus grave s'imposa à l'attention de Ben adret. La lutte entre les maïmonistes et les antimaïmonistes, entre la science et la foi, reprit, de son temps, avec une nouvelle ardeur, et le procès se compliqua cette fois de l'intervention des cabalistes. De nouveau on se demanda si les écrits de Maïmonide contenaient des hérésies ou non, s'il était permis de les étudier ou s'il fallait les condamner au feu. La question était résolue en Espagne et dans le sud de la France, où même les rabbins orthodoxes vénéraient la mémoire de Maïmonide et utilisaient ses idées pour l'affermissement des croyances religieuses. Mais le débat se rouvrit en Allemagne et en Italie et s'étendit jusqu'en Palestine. Jusqu'alors les Juifs d'Allemagne, enfermés dans le cercle étroit de l'étude du Talmud, étaient restés étrangers aux connaissances profanes. Les discussions qui avaient agité les esprits à Montpellier, à Saragosse et à Tolède n'étaient pas arrivées jusqu'à eux, et ils ignoraient totalement qu'outre son code religieux Maïmonide exit publié des écrits philosophiques. Ils allaient être troublés, à leur tour, dans la sécurité de leur foi, et appelés à prendre part à la lutte des maïmonistes et des antimaïmonistes.

A ce moment, vivait à Saint-Jean d'Acre un cabaliste de France ou des provinces rhénanes, nommé *Salomon Petit*, qui paraissait s'être imposé la tâche de faire décréter un nouvel autodafé pour les œuvres de Maïmonide. Entouré de nombreux disciples, qu'il initiait aux mystères de la Cabale et auxquels il faisait des contes étranges pour les exciter contre la philosophie, il se croyait assez fort pour pouvoir condamner les recherches spéculatives et excommunier ceux qui défendraient les droits de la pensée. Mais il rencontra une opposition inattendue.

Les communautés juives de l'Orient avaient alors à leur tête un homme très énergique, Yischaï ben Hiskiyya, qui portait le titre de *prince* et *exilarque*. Son autorité s'étendait sur tous les Juifs palestiniens placés sous la domination musulmane, mais quoique Saint-Jean d'Acre se trouvât au pouvoir des croisés, il prétendait quand même être obéi de la communauté de cette ville. Admirateur de Maïmonide et ami de son petit-fils David, qui était le chef des Juifs d'Égypte, il écrivit à Salomon Petit qu'il sévirait contre lui s'il ne cessait pas

ses attaques contre Maïmonide. D'autres savants joignirent leurs protestations à celle de Yischaï. Pour être libre de toute entrave, Salomon Petit repartit pour l'Europe, où il parvint à associer à sa campagne contre Maïmonide un grand nombre de rabbins, surtout en Allemagne.

Fort de l'appui de ces rabbins, Salomon Petit retourna en Palestine. En traversant l'Italie, il essaya de recruter de nouveaux adhérents, mais sans grand succès. Les communautés italiennes, qui jusque-là avaient été aussi ignorantes que celles d'Allemagne, commençaient alors de sortir de leur somnolence et puisaient précisément leurs idées dans les œuvres de Maïmonide. Du reste, leur situation politique n'était pas mauvaise. Elles étaient plus tranquilles dans le voisinage du saint-siège que dans les pays de l'Europe centrale. C'est que l'Italie était alors divisée en petits États, qui étaient trop jaloux de leurs libertés pour supporter l'ingérence de l'Église dans leurs affaires intérieures. La ville de Ferrare avait accordé aux Juifs un Statut très libéral, qui contenait une disposition additionnelle en vertu de laquelle les chefs de la cité ne pouvaient abolir ce Statut, même sur la demande du pape. Charles d'Anjou, roi de Sicile, avait un médecin juif, Farag ibn Salomon, connu et très apprécié dans les milieux chrétiens sous le nom de Faragut. Il arrivait parfois aux papes eux-mêmes de transgresser les édits qu'ils avaient promulgués contre les Juifs. Ainsi, un des quatre papes qui s'étaient succédé dans un intervalle de treize ans (1279-1291) avait attaché à sa personne un médecin juif, Isaac ben Mardochée, qui portait aussi le nom de Maestro Gayo.

Le mouvement intellectuel qui se produisit alors parmi les Juifs d'Italie eut pour principal promoteur *Hillel de Vérone* (né vers 1220 et mort en 1295). Témoin des conséquences désastreuses qui résultèrent de la guerre injuste faite à Maïmonide, il conçut pour ce docteur une vénération profonde. Chose rare à cette époque parmi les Juifs, il savait écrire en latin, et même son style hébreu renfermait des constructions et des expressions empruntées au latin. Sa prose hébraïque était simple, claire, précise, sans cette phraséologie creuse et ampoulée qui était de mode en ce temps. Il exerçait la médecine, d'abord à Rome, ensuite à Capoue et à Ferrare, et, quand il fut devenu vieux, à Forli.

Hillel de Vérone étudia avec ardeur les œuvres philosophiques de Maïmonide, sans cependant cesser de rester fidèle au judaïsme orthodoxe. Il acceptait à la lettre les miracles rapportés par la Bible et le Talmud et se refusait à les considérer comme de simples allégories.

A cette époque, on trouvait encore deux autres philosophes juifs en Italie, plus profonds penseurs peut-être que Hillel. Avec de tels chefs, le judaïsme italien n'offrait pas de terrain favorable à un adversaire de Maïmonide, et Salomon Petit dut quitter l'Italie sans y avoir recruté de partisans.

De retour à Saint-Jean d'Acre, où il revenait avec une lettre de rabbins allemands condamnant les oeuvres philosophiques de Maïmonide, Salomon Petit essaya de ramener au combat ses anciens compagnons de lutte, que l'attitude énergique du rabbin de Damas, Yischaï, avait effrayés, et d'obtenir qu'on excommuniât tous ceux qui étudieraient le **Guide**. La petite secte des cabalistes palestiniens se croyait assez puissante pour étouffer dans le judaïsme l'esprit de libre examen. Ce furent eux, sans doute, qui remplacèrent à Tibériade l'épitaphe élogieuse du tombeau de Maïmonide par ces paroles outrageantes : *Ici repose Moïse Maïmonide, hérétique et excommunié*. Malgré leur fanatisme et leur audace, ils rencontrèrent à Saint-Jean d'Acre même de nombreux adversaires, qui protestèrent avec énergie contre leur conduite scandaleuse. Des paroles et des écrits on passa bientôt aux voies

de fait. Le bruit de ces violentes discussions se répandit en Europe et y produisit la plus pénible impression.

À la tête des défenseurs de Maimonide se trouvait Hillel de Vérone. Pour mettre un terme aux luttes continuelles qui recommençaient sans cesse entre maïmonistes et antimaïmonistes, il émit l'idée, qu'il avait sans doute empruntée aux chrétiens, de soumettre les écrits de Maimonide à un synode. Il proposa donc à David Maimonide et aux communautés de l'Égypte et de la Babylonie (Irak) de convoquer en un concile les plus célèbres rabbins de l'Orient, qui examineraient la valeur des accusations lancées par Salomon Petit et ses acolytes contre le **Guide**. Pour lui, il était convaincu que ces accusations étaient de pures calomnies.

Il ne fut pas besoin d'un effort aussi considérable pour faire échouer les projets des obscurantistes de Saint-Jean d'Acre, car Salomon Petit et ses complices se trouvaient sans appui sérieux en Orient.

Dès que David Maïmonide eut été informé de leurs desseins, il se rendit immédiatement à Saint-Jean d'Acre, où une grande partie de la communauté se déclara en faveur de son grand-père. Après ce premier succès, il envoya des lettres dans tous les pays pour défendre la mémoire de son aïeul contre les fanatiques qui essayaient de la flétrir. Partout on l'encouragea dans ses démarches. L'exilarque de Mossoul, nommé David ben Daniel, qui faisait remonter son origine jusqu'à David et dont l'autorité s'étendait également sur les communautés de l'autre cité du Tigre, menaça Salomon Petit de la plus rigoureuse excommunication s'il ne s'abstenait pas dorénavant d'attaquer les œuvres de Maïmonide (Iyyar 1289). Onze rabbins signèrent avec lui cette lettre de menaces. L'exilarque de Damas, Yischaï ben Hiskiyya, qui, déjà une première fois, avait blâmé les agissements de Salomon Petit, se jeta aussi de nouveau dans la mêlée. D'accord avec les douze membres de son collège, il prononça l'excommunication (juin 1289) contre quiconque outragerait la mémoire de Maimonide ou déclarerait ses oeuvres hérétiques. Tous ceux qui possédaient des écrits hostiles à l'auteur du **Guide** étaient tenus de les remettre à David Maïmonide ou à ses fils, pour en empêcher la propagande. Il était enjoint à tout Juif de Saint-Jean d'Acre d'user de tout moyen de contrainte, fût-ce l'appel au bras séculier, pour faire exécute les ordres de l'exilarque et de son collège.

La communauté de Safed, déjà assez importante à cette époque se joignit également aux défenseurs de Maïmonide. Son rabbin Moïse ben Juda Cohen, accompagné de ses assesseurs, prononça à son tour, sur la tombe de Maïmonide, l'excommunication contre ceux qui persisteraient dans leur hostilité contre les oeuvres d l'illustre philosophe et ne se soumettraient pas aux décisions d l'exilarque. *Car*, dit-il, *provoquer la discorde dans les communautés, c'est nier la Tora, qui recommande la bonne entente c'est outrager Dieu lui-même, ce parfait symbole de la paix*. Le mouvement en faveur de Maimonide s'étendit à travers toute la Palestine. Communautés et rabbins proclamèrent publiquement leur vénération pour le célèbre docteur. La communauté de Bagdad, où résidait alors un homme d'État juif éminent, Saad Addaula se prononça également pour Maïmonide (1289). Ainsi, dans l'Orient du moins, les cabalistes de Saint-Jean d'Acre étaient définitive ment vaincus.

Mais il ne suffit pas à l'exilarque de Damas d'avoir triompher en Asie, il voulait qu'en Europe aussi la mémoire de Maïmonide fût partout réhabilitée. Pour y réussir, il envoya à Barcelone sans doute à Salomon ben Adret, qui était alors le rabbin le plus célèbre, le récit des diverses démonstrations faites en l'honneur de Maïmonide. Schem Tob Falaquéra, poète

et philosophe fécond, mit cette circonstance à profit pour publier un commentaire sur le **Guide** et manifester publiquement son respect pour l'auteur d ce livre. Mais en Espagne, la gloire de Maïmonide n'avait plus d détracteur sérieux. Les orthodoxes eux-mêmes, tout en contestant la justesse de l'une ou de l'autre de ses opinions, témoignaient pour le philosophe une estime et une vénération profondes.

En Allemagne, où Salomon Petit avait trouvé de si fervents partisans dans sa lutte contre Maïmonide, les esprits étaient distrait de ce qui se passait en Orient par les tristes événements qui produisaient dans le pays. Les souffrances qui, sous le règne de Rodolphe de Habsbourg, accablèrent les Juifs allemands, étaient en effet, telles qu'un grand nombre d'entre eux s'étaient décidés à émigrer. Non pas que Rodolphe, qui, de simple chevaliers s'était élevé à la dignité impériale, menaçât leur existence, mais il convoitait leur argent, dont il avait besoin pour humilier l'orgueil des peigneurs et fonder la puissance des Habsbourg. Quoique les juifs lui eussent offert spontanément des sommes importantes quand le hasard eut placé sur sa tête la couronne impériale, il leur en extorquait encore à toute occasion. Toute faveur, toute grâce de sa part leur coûtait très cher. Toutes les fois qu'il leur accordait un droit quelconque, il leur imposait en même temps une restriction, pour avoir toujours prise sur eux.

C'est en s'inspirant de ce principe que Rodolphe commença par confirmer les anciens privilèges de la communauté juive de Ratisbonne ; il lui laissa ses tribunaux spéciaux pour les affaires civiles, et aucun de ses membres ne pouvait encourir une condamnation s'il n'avait contre lui au moins un témoin juif. Mais un peu plus tard, sur l'invitation de l'évêque, il défendit aux habitants juifs de Ratisbonne de sortir de leurs maisons pendant Pâques, pour empêcher qu'au *grand scandale des chrétiens* on les vit se promener dans les rues ; portes et fenêtres devaient rester closes chez les Juifs pendant cette fête. De même, après avoir remis en vigueur, dans les communautés d'Autriche, le **Statut juif** que Ferdinand le Belliqueux leur avait accordé pour les protéger contre le pillage et les violences, un an plus tard, dans un privilège qu'il donna aux bourgeois de Vienne, il proclama solennellement que les Juifs ne pouvaient occuper aucun emploi public. Il était cependant animé de dispositions bienveillantes pour les Juifs. Car, après qu'Innocent X eut déclaré les Juifs innocents du crime qu'on leur imputait de se servir de sang chrétien pour leur fête de Pâque, et que le pape Grégoire X (1271-78) eut défendu de leur imposer le baptême par contrainte ou de les léser dans leurs biens ou leurs personnes, Rodolphe promulgua ces deux bulles dans son Empire et ajouta qu'il était ridicule de croire que les Juifs mangeaient pendant Pâque le cœur d'un enfant mort. Du reste, il prescrivit à ses sujets d'obéir à toutes les bulles publiées par les papes en faveur des Juifs.

En dépit de ses sentiments relativement tolérants, Rodolphe laissait parfois se produire impunément des accusations de meurtre rituel et des violences contre les Juifs. Ainsi, vers Pâque, on trouva le corps d'un enfant chrétien prés de Mayence ; immédiatement on accusa les Juifs de l'avoir assassiné. L'archevêque Werner, de Mayence, archichancelier de l'Empire, s'efforça en vain de calmer la foule en proposant d'ouvrir une enquête sérieuse et de faire comparaître les accusés devant un tribunal régulier. Surexcités jusqu'à la démence par la vue du cadavre, les chrétiens tombèrent sur les Juifs, le deuxième jour de Pâque (1283), en tuèrent dix et pillèrent de nombreuses maisons. Grâce à l'intervention énergique de l'archevêque Werner, les désordres ne prirent pas de trop grandes proportions. On raconte que lorsque tout fut rentré dans le calme, l'empereur Rodolphe aurait fait ouvrir une enquête et acquitté les meurtriers des Juifs. Les troubles de Mayence eurent leur contrecoup, le même jour, à Bacharach, où vingt-six Juifs furent égorgés.

Deux ans plus tard, ce fut à Munich que se produisit une accusation de sang. On répandit le bruit que les Juifs avaient acheté à une vieille femme un enfant chrétien pour le tuer. La populace se rua sur les malheureux Juifs pour les égorger. Ceux qui purent échapper à la fureur de la foule cherchèrent un refuge à la synagogue. Mais les bourreaux ne voulaient laisser échapper aucune de leurs victimes, ils entassèrent autour du temple des matières inflammables, y mirent le feu et brûlèrent cent quatre-vingts personnes.

Des massacres eurent également lieu, vers la même époque, à Boppard et à Oberwesel, prés de Bacharach, où quarante Juifs furent tués (1286). On les avait accusés, dans ces localités, d'avoir tué, pour lui prendre son sang, un saint homme surnommé par le peuple *le bon Werner*, et dont le cadavre, à en croire quelques-uns de ses admirateurs, aurait été illuminé d'une auréole divine. Plus tard, l'empereur Rodolphe mit fin à la légende du « bon et pieux Werner a et prouva l'innocence des Juifs.

Devant ces accusations calomnieuses, qui se répétaient avec une fréquence désespérante, devant les dangers multiples qui menaçaient leur existence, les Juifs de plusieurs communautés d'Allemagne se décidèrent à émigrer. A Mayence, Worms, Spire, Oppenheim et dans d'autres villes de la Wettéravie, de nombreuses familles juives, abandonnant tous leurs biens fonciers prirent la résolution de traverser l'Océan. A leur tête se trouvait le plus illustre rabbin d'Allemagne, Meïr, de Rothenbourg sur la Tauber (né en 1220 et mort en 1293), qui se disposait a se rendre avec sa famille en Palestine (au printemps de l'année 1286). Le bruit s'était, en effet, répandu que le Messie était apparu dans ce pays, pour sauver Israël. Ces malheureux avaient peut-être appris que leurs frères vivaient heureux en Syrie, sous la domination d'un souverain mongol, qui témoignait même plus d'égards aux Juifs qu'aux musulmans et leur confiait des fonctions élevées.

Les Mongols ou Tartares possédaient alors en Perse un royaume puissant, qui s'étendait depuis le bas Euphrate et les frontières de la Syrie jusqu'à la mer Caspienne. Argun (1284-91), troisième roi de la dynastie régnante, manifestait une certaine aversion pour l'islamisme et estimait particulièrement les Juifs et les chrétiens. Il s'était attaché un médecin juif, nommé Saad Addaula, homme d'une grande intelligence, d'un caractère désintéressé et d'un savoir étendu. Il était, en outre, d'une belle stature, avait des manières aimables et possédait l'habileté et la souplesse d'un diplomate. Amateur de poésie et de science, il protégeait savants et poètes. Ayant été assez heureux pour guérir Argua d'une grave maladie, il gagna ses bonnes grâces et put ainsi avoir de fréquents entretiens avec lui. Il causa souvent avec lui des affaires de l'État, lui signala certains abus et lui indiqua quelques réformes à introduire dans l'administration. Enchanté des excellents conseils de Saad Addaula, Argun en fit son favori et l'éleva à la dignité de premier ministre.

Ce fut, sans doute, la nouvelle des hautes fonctions confiées, en Palestine, à un de leurs coreligionnaires, qui engagea les Juifs d'Allemagne à émigrer, sous la conduite de Meïr de Rothenbourg. Mais ce dernier, qui croyait pouvoir partir en secret, fut reconnu par un renégat juif et jeté en prison. Sur l'ordre de Rodolphe, on l'enferma dans la tour d'Ensisheim, en Alsace (4 Tamouz = 19 juin 1286). Dans la pensée de l'empereur, cette détention avait pour but d'effrayer les masses juives et d'arrêter parmi elles le courant d'émigration, qui tendait à devenir de plus en plus fort. Car le départ des Juifs aurait fait subir des pertes considérables au Trésor impérial.

Les habitants des villes que les Juifs avaient abandonnées considérèrent les biens et les immeubles des émigrés comme tombés en déshérence et s'en emparèrent. Mais Rodolphe les réclama comme un héritage qui devait lui revenir de droit, sous prétexte que leurs anciens propriétaires avaient été ses serfs.

Quoique Meïr fût traité avec douceur dans sa tour, où il pouvait recevoir des visites, instruire des élèves et remplir ses fonctions rabbiniques, les Juifs d'Allemagne étaient néanmoins très affligés de savoir leur chef religieux en prison. Ils proposèrent à Rodolphe de lui verser 20.000 marcs d'argent s'il consentait à châtier les meurtriers des Juifs d'Oberwesel et de Boppard, à remettre Meïr en liberté et enfin à les protéger à l'avenir contre les violences de la populace. Rodolphe accepta les conditions et l'argent. Mais Meïr resta en prison, soit que l'empereur ait refusé de le mettre en liberté, dans l'espoir d'obtenir des Juifs une nouvelle rançon pour leur rabbin, soit que Meïr lui-même n'ait pas voulu profiter de l'intervention de ses coreligionnaires, afin de ne pas encourager l'empereur à emprisonner d'autres rabbins pour qu'ils fussent ensuite rachetés par leurs communautés. Après cinq ans de détention, Meïr mourut, et son corps resta sans sépulture jusqu'au moment où un homme riche et sans enfants, Süsskind Alexandre Wimpfen, de Francfort, réussit à le racheter pour une somme élevée et à le faire enterrer à Worms.

En Angleterre aussi, les Juifs étaient très malheureux vers cette époque. On eût dit qu'avant de les envoyer définitivement en exil, on voulait leur faire vider goutte à goutte le calice jusqu'à la lie. Cependant, à l'avènement du roi Édouard Ier, ils pouvaient croire au moins leur existence en sécurité ; on leur extorquait, il est vrai, le plus d'argent possible, mais ils étaient protégés contre les violences de la foule. Un simple incident vint modifier leur situation et attirer sur eux la colère du clergé. Un moine dominicain, Robert de Reddingge, dont la parole éloquente émouvait alors tous les cœurs, avait suivi les conseils donnés autrefois par un général de l'ordre, Raimond de Peñaforte, et étudié la langue hébraïque. Cette étude produisit un effet tout contraire à celui qu'en espérait Raimond. Au lieu d'aider à convertir les Juifs, elle amena la conversion du moine Robert. Celui-ci, bravant les dangers que sa conversion pouvait lui susciter, manifesta le plus profond attachement pour sa nouvelle religion, épousa une Juive (1275) et défendit avec chaleur le judaïsme contre toutes les attaques. Le roi s'en remit à l'archevêque de Cantorbéry du soin de châtier Robert de Reddingge. Mais les dominicains, considérant que la conversion au judaïsme d'un de leurs collègues était une flétrissure pour l'ordre tout entier, et surexcités par les railleries du peuple et des franciscains, leurs rivaux implacables, résolurent de faire expier cette apostasie à tous les Juifs. Sans action sur le roi, ils réussirent à faire partager leur haine à la reine mère, Éléonore. Alors commença contre les Juifs, presque malgré la volonté du roi, une série de vexations et de persécutions qu'on croirait à peine possibles, si elles n'étaient pas attestées par des documents d'une authenticité absolue. Comme les Juifs étaient en quelque sorte la propriété du roi, ni le peuple, ni la noblesse n'avaient aucun pouvoir sur eux, et le Parlement les laissait tranquilles. Mais après la conversion du moine Robert, et à l'instigation des dominicains et de la reine, le Parlement promulgua contre eux un Statut, animé du plus malveillant esprit. Un écrivain anglais fait remarquer que, dans ce temps, les Juifs étaient aussi malheureux en Angleterre que leurs ancêtres l'avaient été en Égypte, avec cette différence qu'en Angleterre, au lieu de briques, on leur réclamait de l'or. Il aurait pu pousser la comparaison plus loin et dire qu'en Angleterre, comme en Égypte, on ne leur accordait rien et on exigeait beaucoup d'eux.

Néanmoins, la situation était encore tolérable, quand une circonstance imprévue vint l'empirer. On découvrit, un jour, que de la fausse monnaie, importée de l'étranger, circulait en Angleterre, et que la monnaie du pays même était souvent rognée. Immédiatement on accusa les Juifs de ce crime. Le même jour (vendredi 17 nov. 1278), tous les Juifs d'Angleterre, hommes, femmes et enfants, furent jetés en prison et des enquêtes furent ouvertes. Près de trois cents Juifs furent, en effet, convaincus d'avoir altéré la monnaie, mais bien des chrétiens nobles et bourgeois, s'étaient rendus coupables du même crime. Cependant, tous les chrétiens, à l'exception de trois, en furent quittes pour une amende, tandis que dix mille Juifs, dont la très grande majorité était innocente, furent englobés dans le châtiment mérité par un petit nombre de criminels. Plusieurs centaines de Juifs furent pendus, d'autres, condamnés à la prison perpétuelle, d'autres, enfin, expulsés du pays et privés de tous leurs biens. Pour leur extorquer de l'argent, des chrétiens sans conscience menaçaient les Juifs apeurés de les accuser de fabriquer de la fausse monnaie. Édouard Ier mit fin à cette exploitation en décrétant (mai 1279) que les dénonciations pour fabrication de fausse monnaie ne seraient plus recevables que jusqu'au mois de mai de l'année suivante.

Bientôt les fausses accusations se multiplièrent contre les Juifs. Une fois, c'était le meurtre d'un enfant chrétien à Northampton ; les prétendus coupables furent arrêtés à Londres, écartelés, et les cadavres furent suspendus à une potence (2 avril 1279). Une autre fois, on raconta que les Juifs avaient proféré des injures contre la croix, la religion catholique et la Vierge. Le roi prononça la peine de mort contre les blasphémateurs (1279), mais il eut soin d'ajouter que ce châtiment ne devait leur être appliqué que lorsqu'ils auraient été déclarés coupables sur le témoignage d'hommes sérieux et honnêtes. Alors, pour amener en quelque sorte les Juifs à blasphémer, les dominicains usèrent d'un stratagème. Avec l'autorisation du roi (1280), ils essayèrent de convertir les Juifs et, dans ce but, ils prêchèrent devant eux, espérant que l'un ou l'autre se laisserait aller à prononcer une parole offensante contre le christianisme.

Un des esprits les plus remarquables de ce temps, le philosophe Duns Scot, alors professeur à Oxford, et qui devait cependant beaucoup aux œuvres du philosophe juif Ibn Gabirol, proposa un singulier moyen pour amener sûrement la conversion des Juifs. Selon lui, il était du devoir du roi de ravir les enfants juifs à leurs parents, de les baptiser par force et de contraindre, en même temps, les parents à accepter le baptême. Malgré son équité et son bon sens, Édouard I^{er} céda peu à peu aux obsessions de sa mère et des dominicains et abandonna les Juifs à la haine des moines. Ceux-ci s'empressèrent alors de dresser un réquisitoire contre les Juifs d'Angleterre auprès du nouveau pape Honoré IV, les accusant d'engager les Juifs convertis à retourner au judaïsme, d'entretenir des relations amicales avec les chrétiens, de les inviter à venir au temple les jours de sabbat et de fête et de les laisser libres de s'agenouiller devant la Tora. Dans une lettre qu'il adressa à son légat et à l'archevêque de York (novembre 1286), le pape ordonna à ces dignitaires de l'Église de mettre tout en oeuvre pour faire cesser cet état de choses.

Le 16 avril 1287, des ecclésiastiques se réunirent en synode à Exeter et décidèrent de remettre en vigueur toutes les mesures décrétées par les conciles contre les Juifs. Quinze jours après, sur l'ordre du roi Édouard, tous les Juifs d'Angleterre furent de nouveau jetés en prison, mais ils furent assez promptement remis en liberté contre une grosse somme d'argent. Enfin, trois ans plus tard, en 1290, le roi, de sa propre autorité et sans avoir consulté le Parlement, se décida, sur les sollicitations pressantes de sa mère, à condamner à l'exil tous les Juifs de son pays. On leur accorda l'autorisation, jusqu'au mois de novembre, de convertir tous leurs biens en argent liquide; passé ce délai, ceux qu'on trouverait encore sur terre

anglaise seraient pendus. Auparavant, ils devaient rendre à leurs propriétaires tous les objets que leurs débiteurs chrétiens leur avaient donnés en gage.

A en juger par les souffrances qu'on leur faisait endurer, les Juifs d'Angleterre devaient vraiment considérer l'exil presque comme une délivrance. Le roi Édouard témoigna encore à ces malheureux assez de sollicitude pour défendre sévèrement à ses fonctionnaires de les maltraiter au moment de leur départ, et aux chefs des cinq ports principaux d'embarquement de leur extorquer de l'argent. Enfin, le 9 octobre, seize mille cinq cent onze Juifs quittèrent l'Angleterre, où leurs ancêtres étaient établis depuis plus de quatre siècles ; les biens-fonds qu'ils n'avaient pu vendre furent confisqués par le roi.

En dépit de la défense royale, les pauvres exilés étaient exposés à toute sorte de mauvais traitements. Ainsi, un capitaine de vaisseau qui s'était engagé à transporter plusieurs familles par la Tamise jusqu'à la haute mer, les fit débarquer sur un banc de sable à la marée basse, les y laissa jusqu'au moment du reflux, et quand ces malheureux, entourés par les vagues, le supplièrent de les sauver, il leur dit d'invoquer Moïse, qui avait autrefois protégé leurs ancêtres contre les flots de la mer Rouge. Toutes ces familles furent noyées. Ce forfait ne resta cependant pas impuni. Quand les autorités en furent informées, elles condamnèrent le capitaine à être pendu. Hais bien des crimes de ce genre ont sans doute été commis sans qu'ils aient été dévoilés et leurs auteurs punis !

Les Juifs de la Guyenne, alors province anglaise, furent compris dans la proscription générale. Ils se rendirent en France, où Philippe le Bel les autorisa d'abord à s'établir. Bientôt après, le roi Philippe changea d'avis et, d'accord avec le Parlement, il décréta que les Juifs exilés de l'Angleterre et de la Guyenne devraient avoir tous quitté la France à la mi-carême (1291).

A voir les maux qui, dans tous les pays, s'abattaient alors sur les Juifs, on dirait vraiment que l'infortune se plaisait à s'attacher à eux, pour les suivre comme leur ombre partout où ils allaient. Un instant, un rayon de bonheur avait lui pour eux en Orient, et voici de nouveau l'horizon qui s'assombrit. Saad-Addaula, le médecin du khan Argua, qui avait remis un peu d'espoir dans leurs cœurs endoloris, causa, malgré lui, bien du mat aux Juifs de son pays. Il sait qu'il avait appelé l'attention de son souverain sur les malversations de ses fonctionnaires. A la suite de ses conseils, il fut envoyé à Bagdad, en 1288, pour vérifier les comptes des divers fonctionnaires de cette ville.

Élevé, à son retour, à la dignité de ministre des finances (été de 1288), il reçut alors ce titre d'honneur de Saad-Addaula qui signifie **appui du royaume**. Comme le khan n'aimait pas les musulmans, Saad-Addaula confiait les emplois difficiles aux chrétiens et aux Juifs, et naturellement il favorisait particulièrement ses amis et ses parents. Peu à peu, il inspira une telle con-fiance à son maître que nulle affaire d'État un peu importante n'était traitée sans son concours. Ce fut sans doute sur son conseil qu'Argus noua des relations diplomatiques avec l'Europe, qui lui offrit son appui pour rejeter les musulmans hors de la partie antérieure de l'Asie et surtout de la Palestine. Le pape se flattait même que le khan embrasserait le christianisme.

Sous l'administration du ministre juif, qui tenait à honneur de mériter la confiance que lui témoignait son souverain, l'arbitraire et la violence firent place à la justice et à la probité. Comme les Mongols ne possédaient pas encore de code, Saad-Addaula introduisit en Perse la partie civile et pénale de la législation musulmane. Le ministre juif encourageait également la

science et les lettres, il protégeait les poètes et les savants. Sa munificence et ses sentiments élevés étaient célébrés en prose et en vers.

Mais si Saad-Addaula était aimé des chrétiens et des Juifs, les musulmans, tenus éloignés de tous les emplois publics et irrités d'être sacrifiés à *ces chiens de mécréants*, lui avaient voué une haine implacable ; leurs prêtres et leurs savants complotèrent sa perte. Dans le but de surexciter la fanatisme musulman, ils répandirent le bruit que Saad-Addaula voulait créer une nouvelle religion, dont le khan Argun serait le législateur et le prophète, et qu'il préparait une expédition pour s'emparer de La Mecque, placer des idoles dans le lieu saint de la Caaba et contraindre les mahométans à redevenir païens. Une secte de brigands, **les assassins**, fondée tout spécialement pour tuer les ennemis réels ou supposés de l'islamisme, résolut de le mettre à mort avec toute sa famille. Le complot échoua.

Malheureusement, parmi les Mongols aussi, Saad-Addaula s'était attiré bien des haines. Il avait d'abord contre lui tous les fonctionnaires dont il avait divulgué les malversations et autres actes coupables. Les commandants militaires également le détestaient, parce que souvent il avait dei les rappeler à l'obéissance de la loi. Aussi, lorsque Argun tomba malade (novembre 1290), tous les mécontents se liguèrent contre le ministre juif, et quand ils virent que le khan était définitivement condamné, ils se hâtèrent de mettre à mort son ministre juif avec ses autres favoris (mars 1291) et envoyèrent des messagers dans les diverses provinces pour mettre aux fers tous les parents de Saad-Addaula, confisquer leurs biens et réduire leurs femmes et leurs enfants en esclavage. Les musulmans allèrent plus loin, ils se ruèrent indistinctement sur tous les Juifs, pour les massacrer. A Bagdad, les Juifs se défendirent avec énergie et tuèrent un grand nombre de leurs agresseurs.

Et pourtant, malgré les maux terribles dont ils étaient accompagnés, ce ne furent ni les persécutions, ai l'exil, ni même les massacres qui eurent, à cette époque, les plus fâcheuses conséquences pour les Juifs. Un autre malheur, plus grave, les atteignit, leur esprit se faussa, s'égara, se livrant aux élucubrations les plus absurdes et les plus ridicules. Pendant plus de deux siècles, les Juifs étaient restés en quelque sorte les prêtres du libre examen, entretenant avec soin le flambeau de la science, pour le transmettre allumé aux générations futures. La philosophie scolastique qui, aux veux de l'Europe chrétienne, annonçait le début d'un réveil intellectuel, devait, en partie, son origine aux oeuvres de Maimonide et d'Ibn Gabirol. Ce fut également aux intermédiaires juifs, traducteurs et commentateurs, que la philosophie religieuse des chrétiens devait toutes les idées qu'elle avait empruntées aux savants grecs et arabes. Mais la pensée juive, qui avait eu de si brillants représentants, allait être obscurcie pour quelque temps par l'avènement du mysticisme.

Jusqu'alors, la doctrine secrète avait gardé une allure modeste, et s'était tenue sur la réserve. Mais à cette époque, son influence avait déjà considérablement grandi, elle égarait les meilleurs esprits et embrouillait les idées. Elle cherchait à cacher sous des dehors bruyants et des prétentions exagérées le vide de ses conceptions et la fausseté de ses principes. De son premier foyer, qui était Girone, elle se répandit bientôt dans tout le nord de l'Espagne, et de là dans le sud ; elle pénétra jusqu'à Tolède, la capitale de la Castille.

Dans cette ville, où autrefois le sain esprit philosophique avait prédominé, la Cabale avait trouvé un adepte d'illustre naissance,. riche et très instruit. C'était Todros ben Joseph Hallévi (né en 1234 et mort après 1304), de la noble famille des Aboulafia, neveu de ce Meïr Aboulafia qui avait lutté avec tant d'opiniâtreté contre Maïmonide et les spéculations philosophiques. Todros Aboulafia, que ses coreligionnaires honoraient du titre de prince,

occupait une situation élevée à la cour de Sanche IV, et son influence était grande, en sa qualité de médecin ou de financier, sur la prudente reine Marie de Molina. Quand le couple royal se rendit en France auprès du roi Philippe le Bel, pour aplanir les difficultés qui s'étaient élevées entre eux (1190), Todros Aboulafia fit partie de sa suite et reçut un accueil brillant de la part des Juifs de la Provence.

A l'exemple de son oncle, Todros combattit la philosophie et ses partisans, s'attaquant surtout à ces perpétuels raisonneurs qui ne voulaient croire qu'à ce qui leur semblait conforme à la logique. Malgré sa vénération pour Maimonide, il lui reprochait amèrement d'avoir rabaissé le culte des sacrifices en le considérant comme une concession faite aux idées païennes qui régnaient encore à cette époque en Israël. Il en voulait surtout à la philosophie de nier l'existence des mauvais génies et, par conséquent, l'existence des anges, et le caractère sacré de la Bible et du Talmud. Initié aux mystères de la Cabale, il considérait cette fausse science comme t'expression de la sagesse divine, qu'il était dangereux d'enseigner à des profanes. Sas fils Lévi et Joseph étaient également des adeptes de la Cabale.

Sur les trois cabalistes de ce temps qui propagèrent la doctrine mystérieuse et lui conquirent de nouveaux partisans, deux devinrent les amis de Todros et lui dédièrent leurs oeuvres. Ces trois cabalistes remarquables étaient : Isaac Allatif, Abraham Aboulafia et Moïse de Léon, tous trois d'Espagne. Par leur enseignement, ils altérèrent le spiritualisme juif, remplaçant un culte pur et élevé par des croyances superstitieuses et souvent outrageantes pour la divinité, répandant les erreurs les plus grossières et portant au judaïsme un coup dont les conséquences néfastes n'ont pas encore complètement disparu de nos jours.

Le plus sensé des trois était certainement Isaac ben Abraham Allatif, et le plus excentrique, Abraham Aboulafia. Esprit fantastique et faux, Abraham Aboulafia (né à Saragosse en 1240 et mort après 1291), qui essayait de créer un nouveau monde à l'aide de combinaisons cabalistiques, aimait passionnément les aventures. Sa vie, depuis qu'il avait atteint l'âge d'homme, n'avait été, du reste, qu'une suite d'entreprises plus hasardeuses les unes que les autres. Il résolut d'aller à la recherche du fameux Sabbation et des tribus disparues qui, d'après la légende, seraient établies près de ce fleuve. Mais avant d'entreprendre ce singulier voyage, il se dirigea vers la Palestine, se maria en route, en Grèce, puis abandonna sa jeune femme et se rendit à Saint-Jean-d'Acre. Devant les ruines que les Mongols avaient alors semées dans toute la Syrie et la Palestine, il dut renoncer à continuer son voyage en Asie.

De retour en Espagne, il avait déjà quarante-trois ans quand il se mit à étudier la Cabale, et particulièrement le mystérieux **Livre de la Création**. D'après son propre aveu, cette étude troubla ses idées, il était en proie à des hallucinations et il voyait devant lui les apparitions les plus étranges. A force de chercher la lumière, il rendit ses idées de plus en plus confuses. Après s'être convaincu que la philosophie, dont il avait fait une étude sérieuse, ne conduisait pas à la certitude et que la Cabale elle-même accordait une place importante à la science, Todros Aboulafia aspira à s'élever plus haut, jusqu'à une sorte de révélation qui lui enseignerait la vérité sans qu'il eût besoin de faire aucun effort pour l'acquérir. Il crut enfin avoir découvert ce qu'il cherchait. Il était convaincu que, grâce à l'inspiration divine, il était parvenu à connaître une Cabale supérieure, qui lui permettait d'entrer en communication plus directe avec l'Esprit de l'univers et d'avoir des visions prophétiques. Pour se mettre ainsi en rapport avec le monde des esprits, il suffit, d'après lui, de transposer les mots d'un verset ou les lettres des divers noms de Dieu, pour en former de nouveaux mots, ou encore de tenir compte de la valeur numérique des lettres (Guématria). Mais ces combinaisons de mots et de

lettres n'assurent le don prophétique qu'à celui qui s'en rend digne par une vie ascétique et reste éloigné des bruits du monde, enfermé dans une petite cellule, l'esprit libre de toute préoccupation matérielle, le corps enveloppé de vêtements blancs, couvert du *talit* et des phylactères, l'âme recueillie et comme prête à un entretien avec la divinité. En outre, les lettres qui composent les noms de Dieu doivent être prononcées avec des modulations et des pauses plus ou moins longues, ou transcrites dans un certain ordre; il faut également s'agiter, se remuer, se tourner à droite, à gauche, jusqu'à ce que les sens soient comme endormis et que le cœur brûle d'un feu ardent. L'être tout entier est alors pris d'une espèce de torpeur, et on éprouve une sensation comme si l'âme se séparait du corps. C'est alors que l'esprit divin se répand dans l'âme humaine, s'unit à elle *dans un baiser*, et de cette union naît la faculté d'avoir des visions prophétiques. Aboulafia prétendait qu'il était précisément parvenu à cet état quand, par une inspiration prophétique, il eut connaissance de la Cabale particulière qu'il propageait, et à l'aide de laquelle lui seul pouvait comprendre les mystères de la Tora. Car, selon lui, c'est le fait d'un homme léger que de s'arrêter au sens superficiel des Écritures Saintes et d'observer machinalement les prescriptions religieuses. Les esprits réfléchis, au contraire, découvrent de profondes vérités dans la valeur numérique des lettres et les différentes combinaisons faites avec les lettres des noms de Dieu.

Telle était, pour Aboulafia, la Cabale supérieure, qu'il opposait à la Cabale vulgaire, superficielle, polythéiste, admettant une espèce d'assemblage de divinités. Malgré l'absurdité de ses théories, il réunit cependant des partisans autour de lui. Fier de ses premiers succès, il se rendit en Italie, où il espérait trouver encore de plus nombreux élèves. Il manifesta tout d'abord sa présence dans ce pays par la publication d'une prétendue prophétie (1279) ; il proclama aussi que Dieu lui avait parlé. Il conçut ensuite l'étrange projet de convertir le pape Martin IV au judaïsme (1281). Cette singularité lui coûta cher. Il fut incarcéré à Rome et gardé longtemps en prison ; il n'échappa au supplice du feu que parce que Dieu, comme il le disait lui-même, lui avait donné deux bouches. Il voulait dire par là qu'il avait su se justifier devant le pape; peut-être affirma-t-il même au pape que lui aussi enseignait le dogme de la Trinité.

Remis en liberté, il partit pour la Sicile. Là, il ne se contenta plus de son rôle de prophète, il déclara être le Messie et exposa dans un écrit que Dieu lui avait révélé ses secrets et annoncé la fin de l'exil d'Israël ainsi que le commencement de la délivrance messianique. Cette période bienheureuse s'ouvrirait en l'année 1290.

Grâce à sa vie d'ascète et à l'obscurité voulue de ses prophéties, peut-être aussi grâce à son audace, Aboulafia en imposa à bien des Siciliens, qui crurent à ses oracles et se disposèrent à partir pour la Palestine. Mais les hommes sensés furent moins crédules et demandèrent des renseignements à Salomon ben Adret sur le prétendu Messie. Dans la réponse qu'il adressa à la. communauté de Palerme, Ben Adret traita Aboulafia de demi savant et d'homme dangereux et coupable. Irrité de l'opposition qu'il rencontrait, Aboulafia attaqua, à son tour, ses adversaires, auxquels il reprochait leur ignorance et leur aveuglement. Les chrétiens croient à mes paroles, dit-il, tandis que les Juifs restent sourds à mes prophéties, et, au lieu de calculer la valeur numérique du nom de Dieu, ils aiment mieux supputer leurs richesses. A côté d'autres ouvrages, il publia plus de vingt-deux écrits prophétiques qui, tout en étant l'œuvre d'un fou, furent quand même utilisés plus tard par les cabalistes.

Déjà de son vivant, les agissements d'Aboulafia eurent de très fâcheuses conséquences. À son exemple, deux visionnaires espagnols, l'un dans la petite ville d'Ayllon, en Ségovie, l'autre dans la communauté importante d'Avila, se firent passer pour prophètes et

annoncèrent, dans leur jargon, la venue du Messie. Tous les deux firent des dupes. Mais les Juifs d'Avila et d'autres communautés, sceptiques à l'égard de cette annonce, demandèrent conseil, comme précédemment leurs coreligionnaires de Sicile, à Salomon ben Adret. Tout en ayant un faible pour la doctrine secrète, le rabbin de Barcelone ne croyait néanmoins qu'aux miracles rapportés par la Bible et le Talmud. Il déclara donc qu'il considérerait le prophète d'Avila comme un simple imposteur si des hommes dignes de foi ne portaient témoignage en sa faveur. Il ajouta que, malgré ces attestations, il n'admettrait jamais que cet homme fût un prophète, parce qu'il n'était pas placé dans les conditions de temps et de lieu qui seules, d'après le Talmud, donnent aux prophéties un caractère d'authenticité; car, pour qu'un prophète soit vraiment inspiré de Dieu, il faut qu'il vive en Palestine et dans un temps où les hommes sont dignes de la bienveillance divine, ce qui n'était pas le cas pour le prétendu prophète d'Avila. Enfin, l'esprit de Dieu ne repose jamais sur un ignorant ; il n'est pas admissible qu'un homme se couche sot et ignorant le soir et se réveille prophète le lendemain matin.

Sans tenir compte de l'opposition du plus remarquable rabbin de l'Espagne, le prophète d'Avila continua sa propagande et annonça qu'au dernier jour du quatrième mois (1295) commencerait la délivrance. La foule, crédule et ignorante, se préparait à la venue du Messie par le jeûne et la distribution d'abondantes aumônes. Au jour fixé, elle s'habilla comme à la fête de l'Expiation, se rendit à la synagogue, et là elle essaya de percevoir le son des trompettes qui devaient annoncer la délivrance messianique. Attente inutile. Rien d'anormal ne se produisit. On raconte que, pour toute particularité, ces naïfs remarquèrent de petites croix attachées à leurs vêtements ; ce qui les aurait fort effrayés. Il est possible que les membres sensés de la communauté leur aient, en effet, joué ce tour, soit par pure plaisanterie, soit pour les avertir jusqu'où pourrait les conduire une trop grande crédulité. Quelques-uns d'entre eux auraient, en effet, adopté le christianisme ; d'autres, effrayés pie l'apparition inexpliquée de toutes ces petites croix, seraient devenus la proie d'une incurable hypocondrie. On ne sait ce que devinrent les prophètes d'Ayllon et d'Avila. D'ailleurs, toutes ces jongleries messianiques ne sont importantes que comme signes caractéristiques d'une époque troublée.

Un personnage qui eut sur le judaïsme une action autrement profonde et funeste que les deux cabalistes Aboulafia et allatif et les pseudo-Messies, ce fut Moise de Léon. Quoique ses agissements eussent été déjà démasqués par ses contemporains, il ne réussit pas moins à faire adopter comme une œuvre d'une valeur extrême un écrit cabalistique qui, aux yeux des initiés, jetait un brillant éclat sur la doctrine secrète. *Moïse ben Schem Tob* de Léon (né à Léon vers 1250 et mort à Arevalo en 1305), qu'il ait voulu tromper par ambition ou par conviction, est, en tout cas, un trompeur, et, par conséquent, bien inférieur, au point de vue de l'honnêteté, à Aboulafia, qui, du moins, était sincère dans sa folie. Demi savant, comprenant à peine le Talmud et ne possédant que des connaissances superficielles, Moise de Léon avait une seule qualité, mais importante, celle-là, il savait admirablement faire valoir le peu qu'il avait jamais appris. En outre, il avait l'imagination féconde et était très habile à établir des rapports entre les idées et entre les versets bibliques qui paraissaient les plus dissemblables.

De caractère aventureux, d'une prodigalité sans pareille et, par conséquent, obligé de se demander chaque jour comment il pourvoirait le lendemain à ses besoins et à ceux de sa femme et de sa fille, Moïse de Léon eut l'ingénieuse idée de mettre à profit la faveur dont jouissait alors la Cabale pour s'en créer une source permanente de revenus. Il publia d'abord des livres cabalistiques sous son propre nom, mais ils ne lui rapportèrent ni argent, ni gloire. Il se dit alors qu'en plaçant les enseignements de la Cabale dans la bouche d'une personnalité connue des temps passés, en s'affublant en quelque sorte du masque d'un ancien docteur, il

aurait grande chance d'attirer sur son œuvre l'attention bienveillante de tous ceux, savants ou ignorants, qui essaient de pénétrer les mystères de la doctrine secrète. Pourquoi ne réussirait-il pas, lui aussi, là où avaient réussi les frères cabalistes Ezra et Azriel, qui étaient parvenus à faire accroire à leurs contemporains que leur livre *Bakir* datait de l'époque talmudique ? Il s'agissait seulement de trouver un personnage sous le nom duquel il pût faire paraître un ouvrage cabalistique, sans éveiller des doutes dans l'esprit des adeptes de la doctrine secrète. Le nom du tanna Simon ben Yohaï lui parut répondre parfaitement à cette condition. Ce docteur passe, en effet, pour avoir séjourné treize ans dans une caverne, où l'ange Metatron lui aurait fait des révélations. Mais il ne fallait pas qu'il écrivit en hébreu, autrement les cabalistes auraient reconnu trop facilement l'écho de leurs propres doctrines. Il était préférable qu'il s'exprimât en chaldéen, langue un peu obscure et étrange, et particulièrement appropriée à l'exposition de mystères. C'est ainsi que naquit le *Zohar*, **Splendeur**, ouvrage qui fut vénéré dans le judaïsme, pendant des siècles, comme une révélation divine, que des chrétiens mêmes respectaient comme un livre d'une très haute antiquité et qui, aujourd'hui encore, jouit auprès de quelques Juifs d'une très grande autorité. Rarement falsification a aussi bien réussi. Il est vrai que Moise de Léon a déployé une très grande habileté dans cette oeuvre de supercherie, présentant Simon ben Yohaï entouré d'une auréole, au milieu de disciples d'élite, au nombre de six ou de douze, *qui brillaient comme de radieuses étoiles.*

Dans le Zohar, Simon ben Yohaï est nommé *la lumière sacrée* et présenté comme supérieur même au grand prophète Moïse, *le pasteur fidèle*. Ces éloges exagérés que le prétendu auteur est censé s'adresser à lui-même pouvaient déjà trahir l'imposture. Mais une autre objection, plus sérieuse, se présentait à l'esprit. On devait se demander par suite de quelles circonstances cette doctrine mystérieuse, restée si longtemps cachée, était divulguée de nombreux siècles après son éclosion. A cette question, le Zohar répond à plusieurs reprises que seule l'époque où il parut avait été jugée digne de connaître l'enseignement de limon ben Yohaï, parce qu'elle se distinguait par sa piété et sa vertu, et aussi parce que l'avènement du Messie était proche.

Il n'existe peut-être pas d'ouvrage qui ait exercé une action aussi profonde et soit en même temps aussi bizarre par la forme et le fond que le Zohar. C'est un livre qui n'a ni commencement ni fin, et dont il est difficile d'affirmer si, à l'origine, il contenait plus ou moins qu'il ne contient actuellement. Il est composé de trois parties principales, auxquelles sont venues s'ajouter, au hasard, des additions et des explications. Mais, est-ce un commentaire sur le Pentateuque ? un manuel de théosophie ? un recueil de sermons cabalistiques ? Impossible de se prononcer. Parfois on y rencontre une idée intéressante, un commencement de raisonnement sérieux, qui, tout à coup, se termine en divagation et en extravagance.

Le Zohar part de ce principe qu'il ne faut pas s'arrêter au sens superficiel des récits et des prescriptions de la Tora, mais qu'il est nécessaire d'en pénétrer la signification cachée. *Il* n'est pas admissible, fait-il dire à un disciple de Simon ben Yohaï, que la divinité ait voulu simplement nous raconter des événements aussi peu intéressants que l'histoire d'Agar, d'Ésaü, de Laban, de Jacob ou de l'ânesse de Balaam. Un recueil de tels récits, si on les prend à la lettre, ne mérite pas le nom de Tora. En effet, réplique Simon ben Yohaï (ou plutôt Moïse de Léon), ce qui donne sa valeur à la Tora, c'est le sens mystique, le sens caché de son contenu. Les récits bibliques ressemblent à un bel habit que les sots admirent sans se préoccuper de ce qu'il couvre. Et cependant, sous cet habit existe un corps, qui, lui-même, renferme une âme. Malheur aux pécheurs qui ne voient dans la Tora que de simples récits, qui ne tiennent compte que du vêtement extérieur ! Heureux les sages qui s'efforcent de *soulever*

le voile! Confondre la vraie Tora avec les histoires qu'elle raconte, c'est confondre la cruche avec le vin qu'elle contient.

Avec un tel système d'interprétation, Moïse de Léon pouvait se livrer à toutes les fantaisies d'une imagination déréglée. Il s'occupe spécialement de filme, de son origine, de sa fin, de ce qu'elle devient pendant le sommeil. Un autre sujet sur lequel le *Zohar* revient fréquemment et avec une sorte de prédilection, c'est la souillure morale, le péché. Aux confins du monde de la lumière existe, selon lui, le monde des ténèbres, qui entoure le premier comme l'écorce enveloppe le fruit. Dans le *Zohar*, le principe du mal avec ses dix gradations est désigné sous le nom d'**écorce**, *kelifa*. Tous les pécheurs mentionnés dans la Bible, le serpent, Caïn, Ésaü, Pharaon, et, plus tard, Rome et les persécuteurs chrétiens du *moyen âge, sont des enfants de ce principe du mal, tandis qu'Israël ainsi que tous les justes appartiennent au monde de la lumière. Quiconque se dirige à gauche (du côté du péché) et se souille, attire sur lui les esprits impurs, qui s'attachent à lui à jamais. Ce sont là des idées* empruntées au Zend-Avesta. Le Zohar représente l'association de l'âme avec la lumière ou les ténèbres sous la forme grossière de l'union des sexes. Du reste, il voit partout le double principe mâle et femelle, même dans le monde supérieur. L'unité de Dieu n'est pas parfaite, dit-il, tant qu'Israël vivra dans l'exil ; elle n'atteindra réellement sa perfection que lorsque la princesse (Matronita), la Cabale, se sera unie au roi.

Vu les espérances messianiques qui fermentaient alors dans une partie de la population juive, Moïse de Léon ne pouvait naturellement pas s'abstenir de parler également du Messie dans le Zohar. Nais là encore se révèle l'imposture. Au lieu de placer l'avènement du Messie au temps de Simon ben Yohaï, c'est-à-dire au IIe siècle, le *Zohar*, à la suite de combinaisons de lettres et de nombres, l'annonce pour le XIVe siècle. On voit que Moïse de Léon voulait faire naître chez ses contemporains l'illusion qu'ils auraient peut-être le bonheur d'assister encore à ce merveilleux événement.

Tout en manifestant un profond respect pour le judaïsme rabbinique et en attachant à la moindre pratique religieuse un sens mystique, le *Zohar*, avec des airs innocents, cherche à amoindrir l'autorité du Talmud. Selon lui, il importe bien plus d'étudier la Cabale que le Talmud, car la première donne de l'essor à la pensée et lui permet de pénétrer tous les mystères de la création, tandis que l'étude du Talmud enlève à l'intelligence toute perspicacité et toute profondeur. Étudier le Talmud, dit. encore le *Zohar*, c'est user péniblement ses forces contre une roche très dure, qui, après d'âpres labeurs et des coups nombreux (allusion au rocher que Moïse a frappé), laissera sortir quelques rares gouttes d'eau ; la Cabale, au contraire, est une source jaillissante, à laquelle il suffit de dire un mot pour obtenir en abondance une eau limpide et vivifiante. Enfin, pour le *Zohar*, le Talmud est un vil esclave et la Cabale une merveilleuse princesse.

Le *Zohar* produisit une profonde sensation parmi les cabalistes; chacun d'eux voulait en avoir une copie. Moise de Léon eut de la peine à satisfaire à toutes les demandes. Pour expliquer l'apparition subite de cette oeuvre soi-disant rédigée par un ancien docteur, et dont, cependant, aucun écrit ne fait mention, on racontait que Nahmani l'avait découverte en Palestine et envoyée en Catalogne, d'où un vent violent l'avait portée dans le pays d'Aragon et fait tomber entre les mains de Moise de Léon. Tous les cabalistes d'Espagne parlaient avec vénération de ce livre merveilleux, et ceux même qui hésitaient à en attribuer la paternité à Simon ben Yohaï le considéraient comme un document de très grande vapeur pour la connaissance de la doctrine secrète. Quand, après les massacres qui eurent lieu lors de la prise de sa ville natale, Isaac vint de Saint-Jean-d'Acre en Espagne et y apprit tout ce qu'on racontait au sujet du *Zohar*, il fut étonné, lui qui était né en Palestine et y avait eu des

relations avec les disciples de Nahmani, de n'en avoir jamais entendu parler. Il fit part de ses doutes à Moïse de Léon. Celui-ci lui affirma par serment qu'il possédait dans sa demeure, à Avila, un ancien exemplaire de cet ouvrage écrit de la main de Simon ben Yohaï, et qu'il le lui montrerait. Mais il mourut avant d'avoir pu réaliser sa promesse. Deux personnages respectables apprirent pourtant la vérité de la bouche de la femme et de la fille de Moise de Léon. Elles leur déclarèrent que Moïse de Léon lui-même était l'auteur du *Zohar* et en avait fait de nombreuses copies pour gagner de l'argent. Malgré cette déclaration, le *Zohar* conserva son prestige et son autorité.

Bien des personnes s'enthousiasmeront pour le **Zohar**, quand il sera connu, et en nourriront leur esprit fait dire Moïse de Léon à Simon ben Yohaï. Ces paroles se réalisèrent. Le *Zohar*, il est vrai, n'apportait aux cabalistes aucune vérité nouvelle, mais il présentait les idées déjà connues sous une forme saisissante et dans des termes propres à frapper l'imagination. Les dialogues entre Simon ben Yohaï et ses disciples ou **le pasteur fidèle** sont parfois d'une grande force dramatique et de nature à agir profondément sur les esprits. Par-ci, par-là, se trouvent de courtes prières, animées d'un souffle puissant, qui fait résonner les plus mystérieuses fibres de l'âme.

C'est ainsi que se répandit peu à peu, parmi les Juifs, un livre que la Cabale, inconnue un siècle auparavant, plaçait à côté et parfois au-dessus de la Bible et du Talmud. Le *Zohar* offrait cet avantage de s'adresser au sentiment et à l'imagination et de fournir ainsi une sorte de contrepoids à l'étude aride de la jurisprudence talmudique. Mais cet avantage était chèrement payé par le mal que ce livre causa au judaïsme en y introduisant de grossières superstitions. Il enseignait même certaines doctrines qui paraissaient favorables au dogme chrétien de la Trinité !

Malheureusement, à cette époque, les soi-disant philosophes n'avaient pas plus de valeur que les mystiques. On sait que Maïmonide avait essayé d'expliquer tout le judaïsme par la raison, assignant des motifs philosophiques ou historiques aux diverses prescriptions religieuses et interprétant la Bible d'après ses propres théories. Ce système, imité des alexandrins, qui voit des allégories dans les Écritures Saintes, l'Aggada et les cérémonies religieuses, fut poussa très loin au XIIIe siècle. Le récit de la création et l'histoire des patriarches n'étaient plus que de simple : lieux communs philosophiques ; certains esprits plus hardis allaient même jusqu'à émettre des idées dont la conséquence immédiate aurait été la destruction du judaïsme. A force d'expliquer le but et la raison d'être des lois religieuses, ils arrivaient, à l'exemple des allégoristes d'Alexandrie, à cette conclusion dangereuse qu'il suffisait de bien se pénétrer des motifs de ces lois et qu'on n'était pas obligé de les observer.

A la tête de ces allégoristes à outrance se trouvait Lévi ben Hayyim, de Villefranche, près de Perpignan, né en 1240 et mort eu 1305. Quoique versé dans le Talmud, Lévi ben Hayyim appréciait bien plus l'étude de la philosophie de Maimonide et de l'astrologie d'Ibn Ezra. Plus prétentieux que profond, il ne se rendait nullement compte du but poursuivi par l'auteur du **Guide**, il ne voyait dans tout le judaïsme qu'un ensemble de doctrines philosophiques. Ses interprétations naïves et enfantines avaient la vertu d'étonner ses contemporains par leur profondeur.

C'est à Perpignan, la capitale du Roussillon, province appartenant alors au roi d'Aragon, que se trouvait le foyer de cette fausse philosophie. Les Juifs de cette ville, tout en étant assez malheureux, parqués qu'ils étaient dans la partie la plus misérable de la ville, au quartier des lépreux, avaient néanmoins conservé le goût de l'étude et des recherches

scientifiques, et prêtaient une oreille attentive aux idées que leur exposaient les commentateurs de Maimonide. Même le rabbin de la communauté était ami de la science et adversaire résolu de cette foi aveugle qui s'abrite derrière la lettre et est effrayée de tout raisonnement. C'était, en ce temps, Dun Vidal Menahem ben Salomon Méïri (né en 1249 et mort en 1320), homme qui n'avait pas une valeur supérieure, mais qui ne manquait pas de mérite et possédait deux qualités qui, d'habitude, faisaient défaut aux Juifs de ce temps : le tact et la modération.

A Perpignan, Lévi ben Hayyim avait trouvé une large et cordiale hospitalité auprès de Don Samuel Sulami ou Sen Escalita, dont tous les contemporains louaient la piété, le savoir et la générosité. Là, il se mit à correspondre avec Ben Adret; ce fut aussi dans cette ville qu'il commença son oeuvre d'interprétation de la Bible et de l'Aggada.

Tout en désapprouvant formellement les exagérations des allégoristes, Méïri ne croyait pas pouvoir s'en autoriser pour condamner la science elle-même. Mais à Montpellier, patrie de l'obscurantiste Salomon, cet adversaire acharné de Maïmonide, il existait alors quelques zélateurs qui, restés calmes devant les élucubrations des cabalistes, ne pouvaient s'empêcher de partir en guerre contre le clan peu important des allégoristes. Pour un peu, ils auraient de nouveau jeté la discorde parmi les Juifs. L'instigateur de cette lutte appartenait à cette catégorie de gens qui, pour les questions de la foi, croient pouvoir enfermer l'esprit humain dans des limites étroites et bien déterminées, imposer à autrui leurs propres croyances, déclarer hérétiques et rouer au fer et au feu ceux qui ne pensent pas comme eux. Il s'appelait *Abba Mari ben Moïse* ou encore *Don Astruc de Lunel* et était originaire de Montpellier, d'une famille estimée et très influente dans la capitale du Languedoc. Assez instruit et profondément respectueux envers la grande mémoire de Maimonide, il s'inspira des idées de ce philosophe pour se créer un judaïsme à sa façon, qu'il aurait voulu imposer à tous. Il éprouvait une violente aversion, non seulement pour les interprétations des allégoristes, mais, en général, pour toutes les oeuvres profanes, qui, pour lui, étaient la cause du mal, et il regrettait qu'on ne livrât pas au bras séculier tous ceux qui s'occupaient de science.

Trop peu influent pour s'attaquer lui-même efficacement à Lévi de Villefranche et à ses partisans, il porta plainte contre eux auprès de Ben Adret, les accusant de saper, par leurs agissements, les bases de la religion juive. Ben Adret lui répondit en déplorant *que les étrangers aient envahi les remparts de Sion*, et il l'engagea à s'entendre avec quelques amis pour faire cesser un enseignement aussi subversif. Pour lui, ajouta-t-il, il ne voulait absolument pas prendre part à ces querelles, afin de ne pas avoir l'air de s'immiscer dans les affaires des communautés étrangères.

Cependant, sur de nouvelles instances, Ben Adret sortit de sa réserve. Il blâma sévèrement Samuel Sulami d'offrir l'hospitalité à un hérétique et agit si bien sur son esprit qu'il le décida à faire partir Lévi de Villefranche de chez lui. Irrités de voir soulever une sorte de procès d'hérésie, et ne voulant pas s'en prendre à Ben Adret, qui était un homme honnête, bien des membres de la communauté de Perpignan manifestèrent leur mécontentement à l'égard d'Abba Mari, dont la sincérité leur paraissait plus suspecte. Comme il ne se sentait pas assez fort pour agir seul avec ses acolytes, Abba Mari s'efforça d'obtenir l'appui du rabbin de Barcelone. Il aurait voulu que Ben Adret se mit avec lui pour interdire à tous les Juifs d'étudier et même de lire des ouvrages profanes avant l'âge de trente ans. Dès qu'on apprit à Montpellier que des obscurantistes essayaient encore une fois de condamner toute recherche scientifique et toute étude profane, une partie importante de la communauté décida de mettre obstacle à la réalisation de leurs projets.

Il existait alors à Montpellier une personnalité très influente par sa famille, sa situation sociale, son savoir et sa fortune, et qui avait en quelque sorte sucé l'amour de la science avec le lait. C'était *Jacob ben Mikir Tibbon*, connu, dans les milieux chrétiens, sous le nom de *Don Profiat* ou *Profatius* (né en 1245 et mort après 1312). Parent des Tibbonides, il avait vu par l'exemple de sa famille qu'on pouvait être à la fois religieux et savant. II était versé dans la Bible et le Talmud, pratiquait la médecine, mais manifestait une prédilection marquée pour les mathématiques et l'astronomie. Ses observations sur la déviation de l'axe terrestre ont servi de base aux recherches d'astronomes de grande valeur. Il occupait une place importante à la Faculté de médecine de Montpellier, et sa connaissance de l'arabe lui avait permis de traduire en hébreu de nombreux ouvrages scientifiques. Tel était l'Homme dont Abba Mari sollicitait l'appui pour faire renoncer la jeunesse juive aux études profanes !

Loin d'accepter le rôle qui lui était offert dans la bataille qu'on voulait livrer à la science, Profiat s'efforça, au contraire, de faire comprendre quelles seraient les conséquences désastreuses de cette lutte; il engagea Abba Mari à ne même pas donner lecture en public de la lettre par laquelle Ben Adret condamnait les études profanes. Abba Hari repoussa le sage avis de Profiat et invita les membres de la communauté à se réunir un jour de sabbat à la synagogue, pour délibérer sur cette question. Dans cette réunion, qui eut lieu au mois d'août 1304, des discussions très pives s'élevèrent entre les assistants, et l'on se sépara sans avoir pris aucune décision. Il se forma alors à Montpellier deux partis d'un côté, les amis de Profiat, de l'autre, les partisans d'Abba Hari.

De part et d'autre, on ne ménageait ni démarches ni efforts. Pour montrer à Ben Adret qu'il le soutenait efficacement dans cette lutte, Abba Hari aurait désiré recueillir à Montpellier au moins vingt-cinq adhésions. Mais Jacob Tibbon tenait à honneur de ne pas laisser triompher l'obscurantisme dans sa ville natale. Du reste, lui et les Tibbonides considéraient les attaques d'Abba Mari contre la science comme une atteinte portée à la mémoire de leurs aïeux, surtout à celle de Samuel ibn Tibbon, le propagateur et traducteur des ouvrages de Maimonide, et à calte de Jacob Anatoli, qui, un des premiers, avait vivement recommandé d'interpréter dans un sens allégorique, pour l'édification des fidèles, certains récits bibliques et certaines cérémonies. Aussi voyait-on à la tête des adversaires d'Abba Mari l'arrière-petit-fils de Samuel ibn Tibbon. Juda ben Moise. Pour conquérir des partisans en dehors de la communauté, les Tibbonides employèrent une manœuvre très habile : ils firent semblant de croire que les obscurantistes voulaient faire prononcer de nouveau l'excommunication contre Maimonide et ses oeuvres, et qu'Abba Mari suivait l'exemple de Salomon de Montpellier. Bien des personnes que la querelle entre amis et adversaires des études profanes aurait laissées indifférentes s'empressèrent alors de se prononcer en faveur de Maimonide.

Ainsi fortifié par de nouvelles recrues, le parti des Tibbonides écrivit à Ben Adret et à la communauté de Barcelone pour leur demander de cesser leur campagne contre la science. Car, disaient-ils prétendre, comme le font les obscurantistes, qu'on, interdit les études profanes à la jeunesse seulement, mais qu'on ne les condamne pas d'une façon absolue, c'est jouer sur les mots. Quand on s'est, en effet, occupé exclusivement de Bible et de Talmud jusqu'à l'âge de trente ans, on ne peut plus s'adonner utilement aux recherches scientifiques. Les Tibbonides ajoutaient qu'il était inique de les déclarer hérétiques, parce qu'outre la Tora ils étudiaient également des matières profanes, car ils ne le cédaient à personne en piété et en orthodoxie. Ils concluaient enfin en demandant instamment à Ben Adret de ne pas jeter la discorde parmi les Juifs par ses menaces d'excommunication.

Le ton hautain de cette épître irrita la communauté de Barcelone, les rapports entre les deux partis se tendirent encore plus et on échangea des notes de plus en plus vives. Des deux côtés on s'efforça de gagner de nouveaux partisans dans les diverses communautés. Argentière, Aix, Avignon et Lunel se rangèrent sous la bannière d'Abba Mari. A Perpignan, siège principal des études profanes si détestées des obscurantistes, un parent d'Abba Mari s'efforça surtout de gagner à la cause des adversaires de la science Kalonymos ben Todros, de Narbonne, qui jouissait d'une grande autorité parmi ses contemporains. Peu disposé d'abord à prêter son appui aux obscurantistes, il céda peu à peu aux instances d'Abba Mari et de Ben adret et se prononça, à son tour, contre la science. Mais les Tibbonides aussi recueillirent de nouvelles adhésions, assez nombreuses pour que Ben Adret hésitât à condamner définitivement les études profanes. Il déclara qu'il ne les mettrait en interdit que lorsque vingt communautés au moins se seraient prononcées contre elles.

Pendant que la lutte se poursuivait en Espagne et dans le sud de la France entre amis et adversaires de la science, avec des chances à peu près égales pour les deux partis, un personnage illustre arrivait en Espagne, chassé d'Allemagne par la persécution, qui fit pencher la balance en faveur des obscurantistes. Cet homme était Ascher ou Ascheri. D'un rare désintéressement, de sentiments élevés, d'une piété profonde et d'une érudition talmudique vraiment remarquable, Ascher ressentait une haine de fanatique contre la science, et son arrivée en Espagne eut une action funeste sur la culture d'esprit des Juifs espagnols et provençaux.

Ascher ben Yekiel (né vers 1250 et mort en 1327) était originaire des provinces rhénanes et descendait d'une famille de savants qui ne voyaient rien au-dessus et en dehors du Talmud. Disciple du célèbre Meïr de Rothenbourg, il déployait dans son enseignement la pénétrante perspicacité de l'école des tossafistes, mais avec plus de méthode et de netteté, et à la mort de son maître, il était déjà un des rabbins les plus influents de l'Allemagne.

En ce temps, se produisirent contre les Juifs d'Allemagne des excès qui dépassèrent en violence ceux de la période des croisades. Des milliers de victimes périrent à cette époque ou subirent des maux plus douloureux que la mort. Grâce à la guerre civile qui sévissait alors en Allemagne, déchaînée par les deux aspirants à la pourpre impériale, Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche, l'impunité était assurée aux persécuteurs des pauvres parias.

Pour donner un semblant de prétexte à ces cruautés, on accusa les Juifs de Rœttingen, petite ville de la Franconie, d'avoir souillé et broyé une hostie, d'où le sang se serait ensuite échappé. Un gentilhomme de la localité, nommé Rindfleisch, déclara qu'il était investi par le ciel de la mission de venger ce prétendu sacrilège et d'exterminer totalement la race juive. Aidé dans sa sanglante entreprise par une tourbe fanatisée, il commença par livrer aux flammes tous les Juifs de Rœttingen (avril 1298). De là, ces bandes de brigands, sous la direction de Rindfleisch, coururent de ville en ville, recrutant sur leur route de nouveaux complices et égorgeant tous les Juifs tombés entre leurs mains et qui refusaient d'accepter le baptême. La communauté de Wurzbourg fut massacrée tout entière (24 juillet). A Nuremberg, les Juifs, réfugiés dans le château fort de la ville, s'y défendirent vaillamment avec l'aide de quelques généreux chrétiens. Le fort pris, ils furent tous tués (1er août). Dans ce massacre périt, avec sa femme et ses cinq enfants, un savant talmudiste. Mordekhaï ben Hillel, parent et condisciple d'Ascheri et auteur d'un recueil talmudique très estimé. Bien des parents qui craignaient qu'en face de la mort leurs enfants n'eussent pas le courage de rester fidèles à leur Dieu, les jetèrent eux-mêmes dans les flammes et s'y; précipitèrent derrière eux. En Bavière, deux communautés seules, celles de Ratisbonne et d'Augsbourg, échappèrent au massacre.

De la Bavière et de la Franconie, les hordes sanguinaires de Rindfleisch se répandirent en Autriche. Dans l'espace de six mois, elles détruisirent plus de cent quarante-six communautés et tuèrent plus de cent mille Juifs. Toute l'Allemagne juive était dans des transes et s'attendait à être massacrée. Et de fait, leurs craintes se seraient peut-être réalisées si, par suite de la mort de l'empereur Adolphe et de l'avènement au trône d'Albert, la guerre civile n'avait pas alors cessé. Le nouvel empereur prit des mesures vigoureuses pour rétabli la paix dans le pays ; il sévit contre ceux qui avaient maltraité les Juifs et imposa des amendes aux villes qui avaient participé à ces excès. Dans sa pensée, les amendes devaient réparer en partie les pertes qu'avaient fait subir au fisc ceux qui avaient massacre ; les Juifs, serfs de la chambre impériale, et qui avaient pillé leurs biens. La plupart des Juifs qui, par contrainte, avaient accepté le baptême, retournèrent au judaïsme, probablement avec l'assentiment tacite de l'empereur et du clergé.

Quoique les excès eussent momentanément pris fin, Ascheri ne se sentait plus en sécurité en Allemagne. Peut-être aussi quitta-t-il ce pays pour échapper à un danger qui le menaçait de la part de l'empereur Albert. On raconte, en effet, que le souverain lui aurait réclamé l'argent promis par les Juifs pour la rançon de Meïr de Rothenbourg et pour laquelle lui, Ascheri, se serait porté caution. Il partit donc de l'Allemagne (dans l'été de 1303) arec sa lemme et ses huit fils, errant de ville en ville et recevant le plus cordial accueil partout où il passait, et notamment à Montpellier, où la guerre entre partisans et adversaires de la science n'avait pas encore éclaté. Enfin, il arriva (en janvier 1305) à Tolède, la plus grande ville d'Espagne, s'y fixa définitivement et fut nommé rabbin de la communauté.

Ascheri ne dissimula pas à ses ouailles son aversion pour toute science profane. Il se montrait tout surpris de voir en Espagne et dans le sud de la France des hommes mêmes pieux s'adonner encore à d'autres études qu'à celle du Talmud, et il déclarait être reconnaissant envers Dieu d'avoir préservé son esprit de tendances aussi funestes. L'influence d'un tel homme, incapable de comprendre l'utilité des recherches scientifiques et ennemi de toute étude profane, ne pouvait qu'être nuisible à la science. Comparé à Ascheri, Ben Adret lui-même pouvait presque passer pour un ami des libres recherches.

Naturellement, Abba Mari s'empressa de solliciter l'appui d'Ascheri dans la lutte qu'il soutenait contre la science. Celui-ci le lui accorda. Il alla même plus loin qu'Abba Bari, il déclara que pour détruire le poison de l'hérésie qui s'était infiltré dans le judaïsme, il ne suffisait pas d'interdire seulement les études profanes à ceux qui n'avaient pas encore atteint l'âge de la maturité. Il émit l'avis de convoquer un synode pour décider qu'à tout âge les Juifs ne pourraient étudier que le Talmud, et qu'on ne leur permettrait de s'occuper de science que pendant ce court instant de la journée où il ne fait ni jour ni nuit.

Ce zèle exclusif et excessif pour l'étude du Talmud, manifesté par une personnalité active et marquante comme l'était Ascheri, impressionna profondément l'esprit un peu timoré des Juifs d'Es. pagne. Aussi Ben Adret, qui, jusque-là, avait hésité à se mettre à la tête du mouvement obscurantiste, se déclara-t-il prêt à mettre en interdit ceux qui s'adonneraient aux études profanes, si Abba Mari et Kalonymos de Narbonne consentaient à rédiger la formule d'excommunication. Un de ses disciples, Simson ben Meïr, enflammé par l'ardeur du maître, s'offrit pour trouver vingt communautés qui appuieraient Ben Adret de leur approbation. Il comptait naturellement sur Tolède, où prédominait l'influence d'Ascheri, et, en général, sur toute la Castille, qui recevait l'impulsion de la capitale.

On ne tarda pas à s'apercevoir combien ces excès de zèle répondaient peu au sentiment de la majorité. Ainsi, à Montpellier même, considéré cependant par les partisans d'Abba Mari comme leur forteresse, ils n'osèrent pas recueillir de signatures contre les études profanes, et Abba Mari, qui s'était constamment vanté d'être soutenu par presque tous les membres de cette communauté, dut avouer à Ben Adret qu'il craignait fort de ne pas obtenir leur concours dans cette circonstance. Mais les sentiments de Ben Adret s'étaient bien modifiés. Autant il avait été nécessaire auparavant de stimuler son zèle, autant il montrait maintenant de haine pour la science. L'influence d'Ascheri n'était certes pas étrangère à ce changement. C'est sur le conseil de ce rabbin qu'au jour de sabbat précédant l'anniversaire de la destruction de Jérusalem, Ben Adret, un rouleau de la Tora sur le bras, prononça solennellement l'anathème contre quiconque lirait avant l'âge de vingt-cinq ans un ouvrage scientifique, soit dans l'original, soit dans une traduction hébraïque (23 juillet 1305). Ceux qui interpréteraient la Bible dans un sens philosophique étaient voués à l'enfer dans l'autre monde et excommuniés ici-bas, et leurs ouvrages condamnés à être brûlés. Comme on ne faisait pas exception pour les ouvrages scientifiques écrits en hébreu, les travaux philosophiques de Maïmonide étaient également mis en interdit. On permettait cependant d'étudier la médecine, parce que le Talmud en autorisait la pratique.

Ainsi, dans le judaïsme aussi on commençait à faire le procès aux hérésies, et c'est Ben Adret qui présidait le premier tribunal inquisitorial. Les Juifs marchaient sur les traces des dominicains.

Au début, la sentence prononcée contre la science ne rit pas sentir son action en dehors des limites de Barcelone. Car au moyen âge, les communautés étaient organisées de telle sorte 41welles étaient absolument indépendantes les unes des autres et glue les décisions de l'une n'étaient pas valables pour les autres. Pour gagner de nouveaux adhérents à l'obscurantisme, Ben Adret communiqua la formule d'excommunication prononcée contre les études profanes aux communautés de l'Espagne, du Languedoc, du nord de la France et de l'Allemagne, et il leur demanda leur appui. Mais sa propagande rencontra de la résistance. Jacob Tibbon et ses partisans avaient eu, en effet, vent de ce qui se tramait à Barcelone, et pour annuler l'effet des menaces dirigées par Ben Adret contre ceux qui s'occuperaient d'études profanes, ils opposèrent anathème contre anathème. Ils publièrent à Montpellier une résolution contenant trois points principaux, et par laquelle ils excommuniaient quiconque, par scrupule religieux, dissuaderait ou empêcherait ses enfants, à quelque âge qu'ils fussent, de s'adonner à des études profanes, en n'importe quelle langue, ou proférerait une injure ou une accusation d'hérésie contre Maimonide, ou enfin outragerait un écrivain religieux à cause des tendances philosophiques de son esprit. Cette résolution en faveur de la science fut proclamée à la synagogue de Montpellier et adoptée par la majeure partie de la communauté.

Entraînés par l'ardeur de la lutte, Jacob Tibbon et ses amis firent une démarche analogue à celle que les obscurantistes avaient faite un siècle auparavant, et qui aurait pu avoir les mêmes conséquences funestes. Comme ils entretenaient des relations amicales avec le gouverneur de la ville, ils voulurent s'assurer son concours pour le cas où leurs adversaires tenteraient de contraindre les Juifs de Montpellier à se soumettre à la décision prise à Barcelone. Mais le gouverneur leur répliqua qu'à ses yeux le seul point qui importait, c'était que la jeunesse juive ne fût pas empêchée de lire et d'étudier d'autres ouvrages que le Talmud. Car, déclara-t-il avec franchise, il ne permettrait pas que par des menaces d'excommunication, on supprimât les voies et moyens qui pourraient faciliter la conversion des Juifs au catholicisme.

L’adhésion des juifs de Montpellier aux idées de Jacob Tibbon rendit Abba Mari et ses amis bien perplexes. Car la résolution adoptée par la majorité de la communauté en faveur de la liberté des études profanes devenait également obligatoire, d’après les lois rabbiniques, pour la minorité, c’est-à-dire pour les chefs du mouvement obscurantiste, qui étaient ainsi dans l’impossibilité d’adhérer à la formule d’excommunication de Ben Adret. Par une ironie du hasard, c’étaient justement les zélateurs et les instigateurs de la lutte qui avaient les mains liées et se voyaient forcés de marcher avec les amis de la science ! Ils essayèrent bien de protester contre l’anathème prononcé par les Tibbonides contre tous ceux qui se déclaraient adversaires des études profanes, ils allèrent jusqu’à demander à Ben Adret si la loi religieuse les obligeait réellement à se soumettre à la résolution des Tibbonides. Mais ils ne réussirent qu’à mettre le rabbin de Barcelone dans l’embarras et à rendre leur défaite plus manifeste. Sincèrement, ou par une manœuvre habile, leurs adversaires affirmaient que la défense faite à la jeunesse juive, sous peine d’excommunication, de lire des ouvrages scientifiques, s’appliquait également aux travaux de Maïmonide, et ils avaient ainsi l’air de combattre à la fois pour la mémoire du grand philosophe et l’honneur du judaïsme, en face d’hommes qui, par leur étroitesse d’esprit et leur obstination, menaçaient de rendre leur religion méprisable aux yeux des chrétiens éclairés. Aussi l’opinion publique semblait-elle donner de plus en plus raison aux amis de la science.

Pendant que ces dissentiments divisaient ainsi les Juifs en deux camps, l’Église était également déchirée par de violentes dissensions. II y avait lutte, et lutte à mort, entre Philippe IV, roi ale France, et le pape Boniface VIII. Philippe IV accusait le pape d’être hérétique, simoniaque, cupide, parjure et débauché, tandis flue Boniface VIII déclarait tous les sujets du roi de France déliés de leur serment envers leur souverain et offrait son royaume à un autre prince. La guerre entre le pape et le roi avait naturellement une tout autre importance que les querelles entre les partisans d’Abba Mari et ceux de Tibbon, mais elle était également bien plus âpre et plus désastreuse.

Quelques amis d’Abba Mari l’engagèrent à ne pas réjouir plus longtemps les ennemis du judaïsme par le spectacle de ces déchirements et à se réconcilier avec ses adversaires. Mais la lutte était devenue trop vive pour pouvoir cesser si facilement. Chacun des deus partis tenait à faire triompher ses idées, les uns continuant à demander que toute latitude fut laissée à la jeunesse pour les études scientifiques et les autres persistant à ne permettre l’accès de ces études qu’à des hommes déjà mûrs. La lutte se poursuivait donc entre les deux partis, quand survint un événement qui frappa à la fois amis et ennemis.

Philippe le Bel, un de ces princes qui ont acclimaté en Europe le despotisme le plus dur et le plus dénué de scrupules, ordonna (21 janvier 1306) subitement et en secret à tous ses fonctionnaires, grands et petits, d’incarcérer le même jour tous les Juifs de France. L’ordre fut exécuté le lendemain de l’anniversaire de la destruction de Jérusalem. Les Juifs n’étaient pas encore remis des fatigues du jeûne qu’ils avaient observé en commémoration de ce triste événement quand, le matin, au moment où ils se rendaient à leurs affaires, ils furent arrêtés par les gens du roi et jetés tous en prison (22 juillet 1306). Alors seulement on les informa que leurs biens étaient confisqués, leurs créances annulées et qu’il leur était accordé un délai d’un mois pour se préparer à quitter le royaume. Après cette date, ceux qui ne seraient pas sortis de France s’exposeraient à être tués. Certes, ce n’était ni par intolérance, ni pour complaire à la foule que Philippe IV, qui, peu auparavant, avait défendu les Juifs contre le clergé, avait si subitement changé de sentiment à leur égard. Mais il avait besoin d’argent. Sa querelle avec le pape et ses guerres contre les Flandres en révolte avaient épuisé sa caisse, et sa rapacité était devenue telle qu’une chanson populaire disait que même la poule dans la marmite n’était pas

à l'abri des griffes du roi. C'était donc pour remplir de nouveau le trésor royal qu'il pillait et expulsait les Juifs. Peut-être une autre circonstance encore l'avait-elle poussé à prendre cette décision.

Il était, en effet, en froid avec Albert, empereur d'Allemagne, qui, entre autres réclamations, lui avait demandé de lui reconnaître, en sa qualité de successeur des empereurs Vespasien, Titus et Charlemagne, le droit de souveraineté sur les Juifs rie France, en d'autres termes, de lui verser une partie des impôts payés par les Juifs. On raconte qu'après avoir consulté ses jurisconsultes sur cette question et appris d'eux que la réclamation de l'empereur était fondée, il aurait décidé de prendre aux Juifs ce qu'ils possédaient et de les envoyer ensuite, pauvres et dépouillés de tout, auprès d'Albert. Pour justifier aux yeux du public sa décision, aussi contraire à l'humanité qu'aux intérêts de l'État, Philippe le Bel prétendit que les Juifs s'étaient attiré ce châtiment par leurs crimes. Mais la rapacité qu'il manifesta dans cette circonstance prouva avec la plus grande évidence qu'il ne les avait chassés (lue pour pouvoir s'emparer de leurs richesses. On ne laissa à ces malheureux, aux pauvres comme aux plus riches, que les vêtements qui les couvraient et de quoi se nourrir pendant un seul jour. Ce fut par charretées qu'on transporta chez le roi l'or, l'argent et les pierres précieuses des Juifs ; le reste fut vendu à des prix dérisoires.

A la date fixée (sept. 1306), près de cent mille Juifs durent quitter la France. Et cependant leurs aïeux avaient déjà habité une partie de ce pays à l'époque de la république romaine, longtemps avant l'arrivée des Francs et le triomphe du christianisme. Un certain nombre d'entre eux, plutôt que de se séparer de leurs biens et des tombes de leur famille, acceptèrent le baptême. À Troyes, Paris, Sens, Chinon et Orléans, où avaient brillé Raschi et les tossafistes, à Béziers, Lunel et Montpellier, qui avaient été pour le judaïsme des centres de haute culture, on vendit aux enchères ou l'on offrit en cadeau ces synagogues et ces écoles où avaient enseigné tant de savants remarquables, où l'on avait discuté et lutté pour ou contre les études scientifiques. Une des synagogues de Paris fut donnée par Philippe le Bel à son cocher. En Angleterre ou en Allemagne, ces écoles et ces synagogues auraient été tout simplement détruites. L'expulsion et le pillage des Juifs rapportèrent certainement des sommes considérables à Philippe le Bel, car dans le seul bailliage d'Orléans on vendit pour 337.000 fr. de propriétés juives.

Des documents du temps montrent à quelle atroce misère étaient réduits les pauvres exilés. Un de ces malheureux, Estori Parhi, parent de Jacob Tibbon, et dont les parents étaient venus d'Espagne dans le sud de la France, raconte ainsi ses souffrances : Ils m'ont chassé de l'école ; encore jeune, j'ai dû abandonner, pauvre et nu, ma maison paternelle et errer à travers des pays et des nations dont j'ignorais la langue. Parhi ne trouva quelque tranquillité qu'en Palestine.

D'autres expulsés se rendirent également en Palestine ou émigrèrent dans les pays les plus lointains. Mais la plupart s'établirent dans le voisinage de la frontière française, en Provence, dont une partie était alors placée sous la souveraineté de l'Allemagne, et dans le Roussillon, qui appartenait au roi de Majorque. Il y eut même des Juifs qui restèrent en France, tout en refusant d'adopter le christianisme. Ceux-là furent tués.

Malgré la catastrophe qui venait d'atteindre les Juifs de France, la lutte née à Montpellier entre amis et adversaires des études profanes reprit sur un autre théâtre. Plusieurs des partisans de Tibbon s'étaient établis à Perpignan, ville qui appartenait au roi de Majorque. Non pas que ce prince, qui avait fait brûler des exemplaires du Talmud, fut favorable aux

Juifs, mais il appréciait leur activité industrieuse, et il espérait qu'ils seraient utiles à son État. Abba Mari, suivi d'autres membres de la communauté de Montpellier, avait d'abord fixé sa résidence à Arles. Mais ne pouvant y rester, il se rendit également à Perpignan (janvier 1307). Comme le parti opposé jouissait d'une certaine influence auprès du roi ou peut-être du gouverneur de Perpignan, il essaya de faire interdire à Abba Mari le séjour de cette ville. De là, nouveau conflit et nouvelle intervention de Salomon ben Adret et surtout d'Ascheri, qui déclara se repentir de n'avoir interdit les études profanes que jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. A son avis, ces études devraient être totalement prohibées, parce qu'elles mènent à l'incrédulité, et leurs défenseurs, persistant dans leur erreur en dépit du malheur qui venait de les atteindre, mériteraient plus Glue jamais une excommunication rigoureuse.

Après la mort de Ben Adret (1310), l'opinion d'Ascheri au sujet de la prétendue action néfaste exercée par la science sur le judaïsme prévalut de plus en plus, parce qu'il était alors le seul rabbin dont la compétence dans les questions religieuses fait reconnue sans conteste en Espagne et dans les pays voisins. Grâce à son influence et à celle de ses fils et de ses disciples venus avec lui d'Allemagne, on vit s'implanter à Tolède et dans les autres communautés d'Espagne, jusque-là si gaies et si vivantes, cette piété étroite et intolérante, quoique sincère, cette humeur sombre et morose, ennemie de toute joie, et cette humilité triste qui caractérisaient au moyen âge les Juifs des provinces rhénanes. Plus d'essor, plus d'envolée dans la pensée; toute l'activité intellectuelle était absorbée par l'interprétation du Talmud. Du reste, l'œuvre principale d'Ascheri est un recueil talmudique, qu'il composa (1307-1314) pour la pratique, et où il cherche toujours à faire prévaloir l'opinion la plus sévère. Voulait-on faire paraître un travail scientifique, il ne pouvait passer que sous le couvert d'une orthodoxie outrée. Ainsi, quand le savant Isaac ben Joseph Israeli II, de Tolède, publia son livre d'astronomie (*Yessod Olam*), il dut lui donner un cachet strictement talmudique et le faire précéder d'une profession de foi ; autrement, il n'aurait pas trouvé grâce devant la rigueur d'Ascheri.

C'est pendant qu'Ascheri était investi de la dignité de rabbin à Tolède que quelques Juifs conquirent de nouveau une certaine influence à la cour royale. Ainsi le roi Ferdinand IV (1295-1312) avait un trésorier juif du nom de Samuel, qu'il consultait souvent pour les questions politiques. La reine mère Marie de Molina haïssait Samuel avec passion, elle l'accusait d'avoir excité contre elle l'hostilité du roi. Un jour que Samuel se trouvait à Bajadoz et se préparait à accompagner le roi à Séville, il fut attaqué à l'improviste et blessé si grièvement qu'on le crut mort. On ne sut pas lui avait armé la main du meurtrier. Grâce aux soins que lui fit prodiguer le roi, il se remit de ses blessures. La reine mère aussi, après la mort de son fils, confia la direction des finances de l'État à un Juif, nommé Don Moïse (1312-1329).

Pendant sa régence, l'infant Don Juan-Emmanuel, petit-neveu du jeune roi Alphonse XI (1319-1325), qui aimait la science et était lui-même écrivain et poète, témoigna également de la considération pour les Juifs lettrés. Il tenait en très haute estime Juda ben Isaac ibn Wakar, de Cordoue, auquel il confia probablement la surveillance de son trésor. Ce fut sur les instances d'Ibn Wakar que Don Juan-Emmanuel accorda de nouveau aux rabbins le droit de juger les affaires criminelles, droit qui leur avait été enlevé ci partie par la reine mère Marie de Molina.

Admirateur d'Ascheri, et, comme lui, d'une piété exagérée, Ibn Wakar appliquait avec une rigueur implacable les châtiments prononcés par le rabbin de Tolède pour toute transgression religieuse. Un jour, dans un mouvement de colère, un Juif de Cordoue ayant

blasphémé Dieu en langue arabe, Ibn Wakar, sur le conseil d'Ascheri, condamna le coupable à avoir la langue coupée. Une autre fois, Ibn Wakar, avec l'assentiment d'Ascheri, fit couper le nez, pour la défigurer, à une femme juive qui avait eu des relations avec un chrétien.

Mais si, dans le sud de l'Espagne et en Castille, les Juifs viraient encore dans une sécurité relative, leurs coreligionnaires du nord de l'Espagne et du midi de la France étaient sans cesse exposés aux violences de hordes fanatiques que l'Église avait déchaînées, et dont elle était maintenant impuissante à réprimer les excès. Car il y avait de nouveau des Juifs en France. Neuf ans après leur expulsion de ce pays, ils y avaient été rappelés en 1315 par Louis X, sur les instances de la noblesse et du peuple, qui commençaient à apprécier les services que leur rendaient les Juifs quand ils en étaient privés. Les Juifs n'avaient cependant accepté de rentrer en France que sous condition. Ils exigeaient qu'il leur fût permis de s'établir dans les localités où ils avaient demeuré avant leur bannissement; qu'on leur rendit leurs synagogues, leurs cimetières et leurs livres, ou qu'on leur concédât des terrains pour y élever de nouveaux temples; qu'on les garantit contre tout châtiment pour les délits passés, qu'on les autorisait à se faire payer leurs anciennes créances, dont les deux tiers reviendraient au roi, et, enfin, qu'on confirmât leurs anciens privilèges ou qu'on leur en accordât de nouveaux. Le roi Louis accueillit leurs demandes, mais, pour ne pas mécontenter le clergé, il les obligea à se rendre reconnaissables par un signe distinctif.

Deux hauts dignitaires furent chargés de prendre les mesures nécessaires pour la rentrée des Juifs en France. Pour le moment, ou ne leur concédait qu'un permis de séjour de douze ans, avec la promesse que si le roi se décidait à les expulser après ce laps de temps, il les en avertirait une année d'avance. Tous ces arrangements terminés, le monarque fit connaître sa résolution par un décret dans lequel il déclarait que son père, égaré par de funestes conseils, avait banni les Juifs, mais que, convaincu des sentiments de tolérance du clergé, et à l'exemple de son aïeul saint Louis, qui avait d'abord expulsé les Juifs pour les rappeler ensuite, il avait obéi aux vœux unanimes de son peuple en autorisant les Juifs à rentrer en France. C'est ainsi que les Juifs français purent rentrer dans leur patrie.

Quand, un an plus tard, après la mort de Louis X, son frère Philippe V dit le Long lui eut succédé, il confirma et même étendit les privilèges des Juifs, les protégeant tout spécialement contre les attaques du clergé et décrétant que les fonctionnaires royaux seuls auraient le droit de confisquer leurs biens et leurs livres. En dépit de cette ordonnance, des ecclésiastiques firent brûler à Toulouse deux charretées d'exemplaires du Talmud. Mais qu'étaient ces autodafés en comparaison des malheurs qui allaient assaillir les Juifs de France !

Philippe V avait, en effet, conçu le projet d'organiser une nouvelle croisade, et quoique cette entreprise fût blâmée par tous les gens clairvoyants et même par le pape Jean XXII, le deuxième des pontifes qui résidèrent à Avignon, elle surexcita le fanatisme de la foule. Un jeune berger, à l'imagination mystique, raconta partout qu'une colombe s'était placée tantôt sur sa tête, tantôt sur son épaule, et que, quand il voulut s'en emparer, elle avait pris la forme d'une belle jeune fille et lui avait ordonné de réunir une troupe de croisés, l'assurant qu'ils triompheraient des infidèles. Encouragés par une aventure aussi merveilleuse et enflammés par les excitations d'un prêtre dépravé et d'un bénédictin, une troupe de quarante mille pastoureaux se forma dans le nord de la France (1320) et courut de ville en ville, bannières déployées, et proclamant partout qu'elle traverserait la mer pour délivrer le Saint-Sépulcre.

A l'instar de leurs prédécesseurs, ces nouveaux croisés débutèrent dans leur pieuse entreprise par le massacre des Juifs. Se laissèrent-ils entraîner par l'appât du pillage ou obéirent-ils, comme on le raconte, au désir de se venger d'un Juif qui se serait moqué de leurs rodomontades ? Nul ne le sait. Ce qui est certain, c'est que les violences des Pastoureaux ajoutent une page sanglante de plus à l'histoire juive. Réunis près d'Agen, sur les rives de la Garonne, ils égorgèrent tous les Juifs qu'ils rencontrèrent sur leur passage jusqu'à Toulouse, n'épargnant que ceux qui acceptaient le baptême. Près de cinq cents Juifs s'étaient réfugiés dans la forteresse de Verdun (près de la Garonne) et repoussaient avec vigueur les assauts répétés des Pastoureaux. Quand ils virent que tout espoir était perdu, ils furent unanimes pour confier au plus digne et plus âgé d'entre eux la lugubre mission de les tuer l'un après l'autre. Celui-ci choisit comme aide, pour cette funèbre besogne, un jeune homme vigoureux et résolu. Lorsque tous furent égorgés et que le vieillard lui-même eut péri, son jeune compagnon eut peur de mourir, et au lieu de se tuer, il sollicita sa grâce, offrant aux Pastoureaux de se faire chrétien. Sa demande fut rejetée, et il fut tué à son tour. Les enfants que leurs parents n'avaient pas osé livrer à la mort furent tous baptisés.

Pris de compassion pour les malheureux Juifs, le gouverneur de Toulouse ordonna à ses chevaliers de s'opposer par la force aux excès des Pastoureaux et d'arrêter les coupables. De fait. bien des Pastoureaux furent amenés à Toulouse et jetés en prison. Mais la foule ameutée les délivra et se rua ensuite sur les Juifs, qu'elle massacra.

Ces sanglantes tueries s'étendirent à travers toute la région, jusqu'à Bordeaux, Albi et d'autres villes du sud de la France. Plus de cent vingt communautés juives furent ainsi détruites eu France par les Pastoureaux ; les autres, pillées et rançonnées, étaient réduites à une extrême misère et avaient besoin des secours du dehors, qui, du reste, affluèrent même de l'Allemagne.

L'année suivante amena pour les Juifs de France de nouveaux malheurs, occasionnés par des lépreux. On sait quel était le sort des lépreux au moyen âge. Isolés, déclarés civilement morts, ils étaient enfermés et nourris dans des quartiers spéciaux. Des lépreux de la province de la Guyenne, mécontents de la nourriture qu'on leur donnait, jetèrent du poison dans des puits et des rivières (1321) et causèrent ainsi la mort d'un grand nombre de personnes. Soumis à la torture, l'un des coupables, à l'instigation d'autres personnes, ou peut-être de sa propre initiative, déclara que c'étaient les Juifs qui leur avaient inspiré leur crime.

Malgré son caractère d'invraisemblance, cette accusation fut acceptée comme vraie, même par le roi Philippe V. Pour la justifier, on disait tantôt que les Juifs avaient voulu se venger ainsi des persécutions des Pastoureaux, tantôt qu'ils avaient été achetés par les Maures de Grenade pour exterminer les chrétiens, ou bien par le souverain musulman de la Palestine pour rendre impossible la croisade projetée par le roi Philippe. Sur bien des points du territoire, des Juifs furent arrêtés pour ce prétendu crime, torturés et brûlés (juillet 1321). A Chinon, on creusa une fosse où l'on alluma un grand feu et on y jeta de nombreux Juifs, tant hommes que femmes. Auparavant, les mères y avaient précipité leurs enfants pour les soustraire au baptême. On estime qu'à la suite de cette accusation d'empoisonnement, prés de cinq mille Juifs périrent dans les flammes.

Plus tard, le roi Philippe put se convaincre que les Juifs avaient été accusés faussement. Mais le fisc aurait trop perdu à la révision du procès. Car le parlement avait condamné les communautés juives à une amende de 150.000 livres parisis, dont 47.000 livres, d'après la répartition proposée par des délégués juifs du nord de la France et du Languedoc, devaient

être versées par les communautés du Midi, déjà appauvries par les persécutions de l'année précédente, et le reste tombait à la charge des communautés du Nord. Pour assurer le payement de cette somme, on incarcéra les plus riches d'entre les Juifs, et leurs biens ainsi que leurs créances furent mis sous séquestre.

Ce fut dans cette mime année de 1321 que la plus ancienne communauté de l'Europe, préservée jusqu'alors des maux qui avaient atteint en si grand nombre les Juifs de France, d'Angleterre et même d'Espagne, fut exposée subitement à un danger des plus graves. Comme la ville de Rome appartenait moins au pape qu'aux Colonna et aux Orsini, qui y régnaient en maîtres et s'y livraient sans cesse à des luttes de parti, les Juifs romains n'avaient pas eu à souffrir des vexations de l'Église. Pour leur bonheur, ils passaient presque inaperçus. Ils commençaient, à cette époque, à jouir d'un certain bien-être et leur culture intellectuelle était plus sérieuse. On trouvait parmi eux des gens très riches, possédant de magnifiques palais; il y avait aussi des lettrés, aimant la science et la poésie. La semence jetée sur le sol italien par les Ibn Ezra, les Hillel de Vérone, les Zerahya ben Schaltiel et d'autres, commençait à germer, et, par une coïncidence singulière, la civilisation juive était en pleine floraison en Italie, et surtout à Rome, à l'époque même où elle était menacée dans le sud de la France par les tendances étroites et exclusives de l'école talmudique et aussi par de sanglantes persécutions.

On sait, du reste, qu'au commencement du XIVe siècle, à l'époque du Dante, se produisit en Italie comme un réveil de l'esprit humain, qui était resté engourdi pendant tout le moyen âge sous la lourde pression de l'Église et de la chevalerie. Cette renaissance des arts et de la science agit également sur les Juifs, qui prirent part au mouvement. Ils trouvèrent à ce moment un protecteur bienveillant dans la personne d'un des plus puissants princes italiens, Robert d'Anjou, qui était roi de Naples, comte de Provence, vicaire général des États du pape et aussi, d'après son titre, vicaire de l'Empire. Il eut pour maître d'hébreu le Juif Leone Romano, qui comprenait la langue des savants chrétiens et fut probablement le premier, parmi ses coreligionnaires, à étudier la philosophie scolastique des dominicains. Romano traduisit pour les lecteurs juifs quelques écrits philosophiques d'Albert le Grand et de saint Thomas d'Aquin.

Sur l'invitation de Robert d'Anjou, un polygraphe à l'imagination féconde, Schemaria Ikriti (de l'île de Crète), écrivit un commentaire sur la Bible ; il le dédia au prince en ces termes : Je dédie cette explication de l'histoire de la création et du Cantique des Cantiques à notre très puissant souverain Robert, orné, comme Salomon, de la couronne de la sagesse et de la royauté.

Pendant son séjour dans le sud de la France, le roi Robert fit la connaissance d'un satirique juif instruit et de séduisantes manières, nommé Kalonymos, qu'il prit à son service. Il est, du reste, à remarquer que, par esprit d'imitation ou peut-être par amour pour la science, bien des Juifs riches appelaient auprès d'eux, comme les princes italiens, de savants coreligionnaires, auxquels ils assuraient l'existence matérielle et dont ils stimulaient l'activité scientifique et littéraire.

Outre Kalonymos, le protégé de Robert d'Anjou, qui, quoique Provençal, résida pendant longtemps à Rome, un autre satirique juif vivait encore, à cette époque, en Italie. C'était Immanuel ben Salomon Romi, ami du Dante. Tous les deux possédèrent l'art de transmettre à la postérité, sous les dehors d'un léger badinage, une peinture exacte de leur époque.

Fait remarquable chez un Provençal, *Kalonymos ben Kalonymos* (né en 1284 et mort avant 1337) était familiarisé avec la langue et la littérature arabes et traduisit déjà dans sa jeunesse (1307-1313), de l'arabe en hébreu, des livres de médecine, d'astronomie et de philosophie.

Mais il ne se contenta pas du rôle secondaire de faire connaître les œuvres des autres, il publia des oeuvres originales. Laissant de côté la métaphysique pure, il se consacra particulièrement à l'étude de la morale, qu'il voulait inculquer à ses coreligionnaires pour les empêcher *de se laisser aller à toute sorte d'égarements et de se nuire mutuellement*. Cet enseignement de la morale, il essaya de le présenter sous une forme attrayante, au lieu de lui donner le caractère ennuyeux d'un ouvrage purement didactique. Il suppose dans sa **Pierre de touche**, composée à la fin de 1322, que ses coreligionnaires voient se refléter dans un miroir leurs erreurs, leurs défaillances et leurs péchés. Pour ne pas prendre l'aspect morose d'un censeur désagréable, il commence par énumérer ses propres fautes. Mais c'est là plutôt une satire qu'une confession. Il se laisse même parfois entraîner par son esprit caustique jusqu'à rire du judaïsme. Ainsi il feint de regretter de ne pas être né femme, parce que, dans ce cas, il n'aurait pas à supporter la charge des six cent treize lois mosaïques et des innombrables prescriptions talmudiques, qu'il est impossible d'observer dans leur totalité. Il aurait été également dispensé d'étudier la Bible et le Talmud avec leurs commentaires et de s'occuper de logique, de mathématiques, de physique, d'astronomie et de philosophie. Mais à de certains moments, le ton badin de Kalonymos devient grave et sa satire se change en élégie. C'est que son esprit est alors brusquement traversé par le souvenir des persécutions sanglantes amenées par les Pastoureaux et l'accusation des lépreux.

Dans la ville de Rome, que Robert d'Anjou lui avait désignée pour résidence, Kalonymos vivait dans un milieu gai, spirituel, où sa verve se retrempait et s'aiguisait. C'est là qu'il composa pour le carnaval juif un traité de Pourim, où il imite, avec infiniment d'esprit, la méthode, les controverses subtiles et les nombreuses digressions du Talmud. Cette fine parodie, qu'on peut aussi bien prendre pour une simple farce de carnaval que pour une satire du Talmud, soulève à chaque ligne de joyeux éclats de rire.

Les qualités de Kalonymos se retrouvaient à un degré supérieur chez son ami et admirateur *Immanuel ben Salomon Romi* (né vers 1265 et mort vers 1330). Ce satirique est une apparition bien curieuse et bien originale parmi les Juifs du moyen âge. II appartient à cette catégorie d'auteurs dont les écrits sont plus amusants que vertueux et dont la verve endiablée, les joyeux propos et l'ironie mordante savent tenir constamment en haleine l'attention et la gaieté du lecteur. C'était le Henri Heine juif du moyen âge. D'une imagination fertile, il abonde en inventions et en drôleries de toutes sortes. Et toutes ces farces sont écrites dans la langue des prophètes et des psaumes. Aucun des prédécesseurs d'Immanuel n'a su, comme lui, tirer des fusées d'esprit en hébreu, mais il faut ajouter qu'aucun, autant que lui, n'a profané le caractère sacré de cette langue. La Muse juive, auparavant si chaste, si modeste, si réservée, est devenue avec Immanuel une ballerine court vêtue qui cherche à attirer sur elle les regards des passants, et à laquelle il fait parler un langage choquant et impudique. Aussi, ses chansons et ses contes pourraient-ils agir sur la jeunesse de la façon la plus désastreuse. Il ne faudrait cependant pas en conclure qu'Immanuel était vraiment le pécheur endurci sous les traits duquel il se dépeint lui-même, comme l'a fait plus tard Henri Heine, et qu'il consacrait tout son temps à nouer des relations amoureuses, à courir les belles et railler les laiderons. Sa langue et sa plumé seules péchaient, mais non son cœur et ses sens, et quoiqu'il fasse parfois un éloge exagéré de sa personne, on peut l'en croire quand il fait de lui ce portrait : Fidèle à mes amis, reconnaissant envers mes

bienfaiteurs, doué de sentiments généreux, sans cupidité, je n'ai jamais gardé rancune à mes ennemis; je me consacrais à la science et à la poésie pendant que mes compagnons faisaient bombance.

Il est, en effet, à remarquer que la conduite et la situation sociale d'Immanuel étaient en contradiction absolue avec les idées qu'il exprime dans ses vers. Très estimé dans la communauté de Rome, il y remplissait des fonctions administratives, et quoiqu'il se moquât des marchands d'orviétan, il parait avoir exercé la profession de médecin. Sa poésie, légère et folâtre, pourrait faire croire qu'il était ennemi de la religion, des bonnes mœurs et de la science ; mais, en réalité, il menait l'existence calme, pieuse, honnête et laborieuse des savants juifs de son temps.

S'il n'était pas positivement ami de Dante, il était, du moins, très lié avec le grand poète italien. Leurs œuvres diffèrent cependant considérablement, car autant le style de l'un est sérieux, noble, élevé, autant les vers de l'autre sont gais et légers. Mais ils ont aussi quelques points de ressemblance; ainsi, tous les deux se montrent fortement influencés par les divers éléments des civilisations précédentes. L'esprit de Dante était imprégné des idées ecclésiastiques, scolastiques et romantiques, et Immanuel avait puisé ses conceptions à la fois dans la Bible, le Talmud, la philosophie de Maïmonide et la littérature néo-hébraïque. Tous les deux étaient parvenus à amalgamer ces matériaux variés pour en former un tout harmonieux et les faire servir à la création d'un nouveau genre de poésie.

Outre ses oeuvres hébraïques, Immanuel écrivit également des vers italiens, comme le prouve le beau poème italien qui reste encore de lui. Il appliqua les procédés de la poésie italienne à la poésie néo-hébraïque, et il composa un grand nombre de petites nouvelles, des jeux par demandes et réponses, des épîtres, des panégyriques et des oraisons funèbres, où se rencontre toujours l'élément comique. Le héros d'une de ses nouvelles est un grammairien d'humeur belliqueuse, toujours disposé à livrer bataille pour des vétilles grammaticales, mais en même temps mari d'une très jolie femme. Pour pouvoir faire la cour à la femme, Immanuel soutient des discussions avec le mari. Il est vaincu sur le terrain grammatical, mais triomphe en amour.

Dans sa description de l'enfer et du paradis, imitée de l'œuvre de Dante, Immanuel se montre également très fin satiriste. Mais, tandis que le poète chrétien a imprimé à son œuvre une allure grave et solennelle, se posant en juge sévère et faisant châtier dans son enfer pécheurs et criminels, papes et cardinaux, adversaires politiques et ennemis de l'Italie, Immanuel a déployé dans ses descriptions la verve la plus fantaisiste. La Comédie de Dante est divine, celle d'Immanuel humaine. Comme introduction à son voyage à travers le paradis et l'enfer, il raconte qu'un jour où il se sentait pris de remords et disposé à la contrition, il vit en apparition son jeune ami Daniel, que la mort lui avait ravi, et qui s'offrit pour le guider à travers les quartiers des suppliciés de l'enfer et les champs verdoyants des bienheureux. Dans l'enfer, en même temps que les méchants et les mécréants de la Bible, il aperçoit aussi Aristote, puni pour avoir enseigné l'éternité du monde, et Platon, pour avoir affirmé que la conception du genre répond à une réalité. Mais c'est surtout à ses contemporains qu'il s'attaque dans son poème. Il place en enfer les détracteurs de la science, un talmudiste qui a mené secrètement une vie de débauches. des plagiaires et ceux qui réclament tous les honneurs dans la synagogue, exigeant qu'ils puissent se placer tout à côté de l'arche ou officier le jour de l'Expiation. Les empiriques aussi sont précipités par lui en enfer, parce qu'ils spéculent sur la bêtise humaine et font mourir les malades qui ont confiance en leur savoir.

A son entrée dans le paradis, où le conduit son compagnon Daniel, les bienheureux viennent joyeusement à sa rencontre en s'écriant : Voici Immanuel ; c'est le moment de rire ! Il décrit avec beaucoup de sérieux le paradis et ses habitants, mais ne se fait pas faute de faire parfois entendre un petit rire malicieux. Naturellement, tous les saints personnages de la Bible, les patriarches, les pieux monarques et les héros juifs des temps passés se présentent à ses yeux, il aperçoit aussi les poètes Juda Hallévi et Harizi et le philosophe Maïmonide. Mais à côté de David, jouant de la cithare et chantant des psaumes, il voit la courtisane Rahab, qui, à Jéricho, offrit l'hospitalité aux explorateurs, et Tamar, qui attendait les passants près d'un carrefour. Dans l'œuvre de Dante, tous les païens sont exclus du paradis, parce qu'ils n'ont pas connu le Christ et, par conséquent, ne peuvent pas participer à la béatitude éternelle. Le poète juif est moins intolérant. Arrivé devant un groupe de bienheureux qu'il ne reconnaît pas, il demande à son guide quels sont ces personnages. Ce sont là, réplique Daniel, les gens de bien d'entre les païens qui ont réussi à acquérir la sagesse et ont reconnu le Dieu Un comme créateur du monde et dispensateur de toutes les grâces. David, Salomon, Isaïe, Ézéchiel, font cercle autour d'Immanuel et le remercient à qui mieux mieux d'avoir si bien interprété leurs pensées. A cette occasion, notre satirique allonge quelques coups de griffe à plusieurs commentateurs anciens et contemporains.

Pendant que les Juifs de Rome vivaient ainsi dans une sécurité relative et s'adonnaient paisiblement à des travaux littéraires. le malheur les guettait. On raconte que le pape Jean XXII, qui résidait à Avignon, avait une sœur du nom de Sangisa, qui, désireuse de faire expulser les maudits Juifs de la sainte Rome, aurait fait attester par quelques ecclésiastiques que ces réprouvés s'étaient moqués d'un crucifix qu'on portait à une procession. A la suite de ce témoignage, le pape aurait cédé aux instances de sa sœur et ordonné l'expulsion des Juifs de Rome. Ce qui est certain, c'est que. par opposition à son rival Louis de Bavière, l'anti-césar Frédéric le Bel se montrait très hostile aux Juifs, faisant rechercher et brûler dans ses États les exemplaires du Talmud et insistant avec d'autres princes auprès du pape pour qu'il persécutât les Juifs. Devant l'imminence du danger, les Juifs de Rome et peut-être aussi d'autres communautés, instituèrent un jeûne (1321) et envoyèrent ensuite un délégué habile plaider leur cause à la cour papale d'Avignon et auprès du roi Robert, de Naples, le protecteur de la science juive. Grâce à l'intervention de ce prince, alors suzerain de Rome, le délégué juif, qui était sans doute le poète Kalonymos, réussit à démontrer l'innocence des Juifs et à apaiser la colère du pape et de sa sœur grâce à un don de 20.000 ducats. Le danger fut ainsi conjuré et le malheur écarté, pour cette fois, des Juifs de Rome.

Malgré leur goût pour la poésie et la science, malgré la tranquillité dont ils jouissaient, les Juifs d'Italie ne possédaient pas une autorité suffisante pour attirer d'autres coreligionnaires dans ce pays et marcher à la tête du judaïsme. Le centre de l'activité juive demeura en Espagne, quoique Ascheri et ses fils y eussent transplanté cette piété sombre, fanatique et étroite qui affaiblit la force créatrice de l'esprit et enveloppe l'existence comme d'un voile de tristesse. Sous le règne du puissant et habile Alphonse NI, la situation des Juifs de Castille était si satisfaisante, surtout par rapport à celle de leurs frères des autres pays, que cette époque était presque pour eux l'âge d'or. Sous le titre modeste de **trésoriers** (*almoxarifs*), des Juifs intelligents dirigeaient alors la politique de la Castille. La haute noblesse employait aussi des conseillers et des fonctionnaires juifs. Au lieu de présenter un extérieur lamentable et de porter le signe d'infamie imposé par l'Église, les Juifs de Castille étaient habillé, de soie et d'or. Ils jouissaient d'une telle considération et d'une telle autorité que bien des Juifs allaient jusqu'à croire que dans la Castille se réalisait de nouveau cette vieille prophétie que jamais le sceptre ne disparaîtra de la tribu de Juda.

Leur satisfaction était toute naturelle, car ces hauts fonctionnaires juifs étaient la sauvegarde de leurs coreligionnaires; ils les protégeaient contre la cupidité de la petite noblesse, la jalousie du peuple et la malveillance du clergé. Le fait seul qu'il y eût dans l'entourage du souverain des dignitaires juifs, portant l'habit de cour et l'épée de chevalier, suffisait déjà pour inspirer une réserve salutaire aux ennemis des Juifs. On n'osait pas, comme en Allemagne, outrager, vilipender et parfois tuer les Juifs, alors qu'on savait qu'ils avaient des défenseurs puissants auprès du roi. Souvent même on les croyait bien plus influents qu'ils ne l'étaient en réalité. Le clergé lui-même mettait une sourdine à sa haine, tant qu'il trouvait en face de lui les Joseph d'Ecija, les Samuel ibn Wakar et d'autres fonctionnaires juifs.

Mais si, en Castille même, les Juifs étaient relativement heureux, leur situation était bien douloureuse dans les pays voisins. Ainsi, dans l'Aragon, qui formait un royaume indépendant avec Majorque et la Sicile, régnaient alors ces idées d'intolérance et de fanatisme que Raimond de Peñaforte y avait apportées et que Jayme Ier y avait traduites en lois oppressives. Dans la Navarre, qui faisait partie de la France depuis un demi-siècle, la haine du Juif sévissait avec cette âpre violence qu'on n'avait encore rencontrée qu'en Allemagne. Charles IV, le dernier des Capétiens, était alors décédé, et avec Philippe VI commençait en France le règne de la dynastie des Valois. Il est intéressant de faire remarquer en passant que, même parmi les chrétiens, on croyait alors que Philippe le Bel, par sa cruauté envers les Juifs, avait appelé la colère divine sur ses descendants et causé ainsi l'extinction des Capétiens. A cette époque, la Navarre cherchait à se rendre indépendante de la France et à se donner un gouvernement autonome. Les Juifs se montrèrent-ils défavorables à cette entreprise ? Ou en voulait-on surtout à leurs richesses ? Ce qui est certain, c'est qu'à la suite des excitations de quelques moines, et notamment du franciscain Pedro Olygoyen, la foule fanatisée se rua dans toute la Navarre sur les Juifs.

Le signal de l'attaque fut donné par les habitants d'Estella. Un jour de sabbat (5 mars 1328), ils se précipitèrent sur la grande communauté juive de cette ville aux cris mille fois répétés de : Sus aux Juifs ! qu'ils meurent ou qu'ils se baptisent ! Les malheureux se défendirent avec le courage du désespoir, mais les assaillants, habitants de la ville et bandes venues du dehors, étaient si nombreux que le quartier juif fut pris d'assaut et les habitants massacrés. Un témoin oculaire, qui raconte ses propres souffrances, laisse deviner dans son récit une partie des tortures infligées aux Juifs d'Estella. Ce témoin, alors âgé de vingt ans, est Menahem ben Zérah, qui, plus tard, devint un savant très autorisé. Il perdit dans ce massacre ses parents et quatre de ses jeunes frères. Blessé lui-même très grièvement, il resta étendu sans connaissance au milieu des morts et des mourants presque pendant toute une nuit. Il ne fut sauvé que grâce à la compassion d'un chevalier, ami de son père, qui, l'ayant cherché et trouvé parmi les cadavres, le soigna jusqu'à complète guérison.

Sur d'autres points encore du pays se produisirent des scènes de carnage ; plus de 6.000 Juifs périrent. Seule, la communauté de Pampelune, capitale de la Navarre, semble avoir échappé aux attaques de ces forcenés.

En Castille du moins, on l'a vu plus haut, la situation des Juifs était satisfaisante. Ils y étaient à l'abri des violences sanglantes qui sévissaient si fréquemment contre leurs coreligionnaires des autres pays. Mais, là aussi, ce ne fut qu'une éclaircie de très courte durée. Alphonse XI, quand il eut atteint sa majorité et pris lui-même les rênes du gouvernement (1325-1380), admit parmi ses favoris deux Juifs, Don Joseph d'Ecija et Samuel ibn Wakar. Le premier, dont le nom complet était Joseph ben Ephraïm Beneviste Hallévi, était d'une belle stature, de manières affables, et savait la musique. Sur la recommandation de son oncle, le roi

le nomma son trésorier et même son conseiller intime (privado). Joseph d'Ecija ne sortait qu'en carrosse officiel, accompagné de chevaliers, et des grands d'Espagne mangeaient à sa table.

Un jour, le roi lui confia une mission qui faillit lui coûter la vie. Envoyé à Valladolid, il fut assiégé dans le palais de l'infante, et le peuple le réclama pour le tuer. Quelques personnes de sa suite purent s'échapper et informer le roi de ce qui se passait. Celui-ci accourut, appela les chevaliers de la Vieille Castille auprès de lui, mit le siège devant Valladolid et menaça de détruire la ville si on ne remettait pas son ministre en liberté. Effrayés du châtiment qui les menaçait, les habitants de la ville envoyèrent auprès du roi des délégués pour apaiser sa colère et lui expliquer qu'on n'en voulait pas autant à Don Joseph qu'à un courtisan chrétien, Don Alvar Nunez. Pour donner satisfaction au peuple, Alphonse XI destitua Nunez de ses diverses fonctions, mais conserva toute sa confiance à Don Joseph.

Don Samuel ibn Wakar (Abers huacaz), l'autre favori juif, était le médecin, l'astronome et aussi quelque peu l'astrologue de son souverain. Tout en n'exerçant aucune fonction politique, il jouissait quand même d'un grand crédit à la cour. Comme il arrive fréquemment entre courtisans qui tirent leur éclat du même soleil, Don Joseph et Ibn Wakar se jalousaient l'un l'autre, et leur rivalité allait avoir des conséquences fâcheuses pour leurs coreligionnaires.

A la suite de plaintes portées par le peuple contre des usuriers juifs et musulmans, qui, forts de l'appui d'Alphonse XI, se montraient parfois impitoyables envers leurs débiteurs, les cortès de Madrid, de Valladolid et d'autres villes sollicitèrent le roi d'intervenir pour mettre fin à ces abus. Le roi y consentit. Encouragées par ce premier succès, les cortès allèrent plus loin. Elles demandèrent au roi d'interdire dorénavant aux Juifs d'acquérir des biens-fonds, d'affermer les impôts ou de remplir les fonctions de trésoriers royaux (1329). Cette fois, Alphonse XI refusa. Bien plus, il accorda de nouvelles faveurs à Don Samuel ibn Wakar, lui confiant la ferme des revenus provenant des marchandises importées de Grenade, et l'autorisant par un privilège spécial à frapper les monnaies du pays au-dessous du titre légal. Par jalousie, Joseph d'Ecija offrit au roi de verser au Trésor une somme plus élevée qu'Ibn Wakar pour avoir la ferme des taxes payées par les marchandises de Grenade. Il croyait déjà avoir joué un bon tour à son rival, quand celui-ci parvint à persuader au roi qu'il rendrait service à la population castillane en prohibant toute importation de Grenade (1330-1331).

Pendant que ces deux fonctionnaires juifs s'efforçaient de se nuire mutuellement, leurs ennemis complotaient non seulement leur perte à tous deux, mais la perte de tous les Juifs de Castille. Ils faisaient croire à la foule qu'Ibn Wakar, en frappant de la monnaie au-dessous du titre légal, avait produit une grande cherté dans le pays, parce que les habitants exportaient les vivres pour être payés en monnaie étrangère, qui avait plus de valeur que l'argent de la Castille. L'Église, de son côté, ne restait pas inactive ; elle mettait tout en œuvre pour exciter la colère du roi contre les Juifs. Fait triste à signaler, ce fut un Juif nouvellement converti qui se montra le plus acharné contre ses anciens coreligionnaires. Cet apostat se nommait Abner.

Abner de Burgos, appelé plus tard Alfonso Burgensis de Valladolid, pratiquait la médecine. Il était versé dans la Bible et la littérature talmudique et possédait aussi des connaissances profanes. Ce furent ses spéculations philosophiques qui ébranlèrent sa foi. Dévoré d'ambition et obligé de mener une vie très modeste, ayant même de la peine à subvenir à ses besoins, il espérait qu'en acceptant le baptême il lui serait plus facile de conquérir honneurs et richesses, et, arrivé tout près de la soixantaine, il se convertit au

christianisme. Le disciple sceptique d'Aristote et d'Averroës fut attaché comme sacristain à une église importante de Valladolid. Ainsi muni d'une riche prébende, il pouvait vivre largement.

Mais cela ne lui suffisait pas. Pour rendre manifeste aux yeux des chrétiens la sincérité de sa conversion, il témoignait à ses anciens coreligionnaires une haine violente. Familiarisé avec la littérature juive, il fit ressortir tous les passages qui pouvaient prêter à équivoque, et il multipliait ses accusations contre les Juifs et le judaïsme. Il composa un grand nombre d'écrits où tantôt il attaque avec acharnement la religion de ses aïeux, tantôt il défend le christianisme contre les objections des Juifs. Comme il maniait moins facilement la langue espagnole que l'hébreu, c'est dans cette dernière langue qu'il outrageait le judaïsme. Il eut même l'audace de dédier un de ses ouvrages à un de ses anciens amis juifs, Isaac Pulgar ! Ce dernier, qui était un écrivain habile et un excellent polémiste, lui répondit par un poème tout imprégné de la plus fine et plus mordante ironie ; il riposta encore dans d'autres ouvrages à ses accusations contre le judaïsme. C'est qu'à cette époque les Juifs d'Espagne n'acceptaient pas encore en silence les injures qui leur étaient adressées. Un autre auteur juif, peu connu, écrivit également contre Abner. Il se produisit ainsi une polémique violente sur la valeur respective du judaïsme et du christianisme.

Abner, autrement dit Alphonse de Valladolid, fit un pas de plus. Pour rendre les Juifs odieux au roi Alphonse XI, il les accusa, comme l'avait, du reste, déjà fait saint Jérôme, de proférer, dans leurs prières, des imprécations contre Jésus et ses adorateurs. Appelés sans doute par le roi à se justifier, les représentants des Juifs de Valladolid affirmèrent que ces imprécations ne s'adressaient nullement au fondateur du christianisme et à ses adeptes. Sur la demande d'Abner, qui promit de prouver dans un débat avec les Juifs que son accusation était fondée, le roi de Castille invita les délégués de la communauté de Valladolid à discuter publiquement cette question avec leur ennemi. Cette controverse eut lieu en présence de fonctionnaires et de dominicains. Devant une telle assistance, ce fut naturellement Abner qui eut gain de cause. Le roi Alphonse décréta (25 février 1336) que dorénavant il serait interdit, sous peine d'amende, aux Juifs de Castille de réciter le passage incriminé. Les adversaires des Juifs triomphaient, ils étaient parvenus à s'assurer l'appui d'un des rares monarques qui, jusqu'alors, se fussent montrés bienveillants pour les Juifs. Aussi la situation de ces malheureux allait-elle devenir de plus en plus douloureuse.

Parmi les favoris du roi se trouvait Gonzalo Martinez d'Oviedo, autrefois pauvre chevalier, qui devait sa situation élevée à Don Joseph d'Ecija. Au lieu de témoigner de la reconnaissance à son bienfaiteur, Gonzalo le haïssait profondément et, avec lui, tocs les Juifs. Quand il fut devenu ministre du roi et grand-maître de l'ordre d'Alcantara (1337), il conçut le projet d'exterminer les Juifs de Castille. Il commença par insinuer perfidement au roi que Don Joseph et Don Samuel ibn Wakar avaient amassé d'immenses richesses dans les fonctions qu'ils occupaient, et il obtint l'autorisation de prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires pour leur faire rendre gorge. Sur son ordre, les deux favoris juifs, ainsi que deux frères d'Ibn Wakar, huit autres parents des inculpés et leurs familles furent jetés en prison et leurs biens confisqués. Don Joseph d'Ecija mourut en prison et Don Samuel succomba aux tortures qui lui furent infligées. Après ce premier succès, Gonzalo intrigua contre deus autres Juifs, Moïse Abudiel et (Soleïman ?) Ibn Yaïsch, qui occupaient également des situations élevées.

Gonzalo croyait alors le moment opportun pour attaquer efficacement la totalité des Juifs de la Castille. Pendant une campagne dirigée contre Grenade, à laquelle il prit part en

qualité de général, il engagea le roi à imiter Philippe le Bel, qui s'était procuré des ressources considérables en chassant les Juifs de France et en s'appropriant leurs biens. Ce conseil fut heureusement combattu par les ministres du roi et même par les prélats. L'archevêque de Tolède fit remarquer que tant qu'ils habiteraient la Castille, les Juifs seraient un vrai trésor pour le roi, et chie, du reste, ils avaient toujours trouvé protection auprès des souverains du pays. Sur l'ordre de Don Moïse Abudiel, qui avait eu vent du danger qui les menaçait tous, les communautés de Castille instituèrent des jeûnes publics et invoquèrent la protection de Dieu.

Le péril était imminent. Gonzalo avait, en effet, battu les Maures, dont le chef avait péri sur le champ de bataille, percé par une flèche. Son crédit avait donc grandi auprès du roi, il ne doutait plus que son souverain ne lui permit d'agir arec les Juifs à sa guise, et d'avance il savourait la joie d'assister à leurs souffrances.

Ce fut l'intervention d'une femme qui sauva les Juifs et prépara la chute de leur ennemi. La belle et spirituelle Léonore de Guzman, dont les charmes avaient absolument ensorcelé le roi, haïssait Gonzalo Martinez, et elle sut le rendre suspect à Alphonse XI. Celui-ci ordonna alors à Gonzalo de venir le rejoindre à Madrid. Gonzalo refusa d'obtempérer à cet ordre, et, pour pouvoir braver la colère de son souverain, il souleva contre lui les chevaliers de l'ordre d'Alcantara ainsi que les habitants des villes placées sous son autorité. Il alla même jusqu'à se liguer avec le roi de Portugal et le roi de Grenade, ennemi des chrétiens. Alphonse XI convoqua tous ses chevaliers et marcha contre le rebelle. Un soldat de l'entourage du roi fut mortellement blessé. Effrayés des conséquences d'une guerre civile, plusieurs chevaliers d'Alcantara abandonnèrent la cause de leur grand-maître et livrèrent au roi les tours qu'ils étaient chargés de défendre. Se voyant impuissant à continuer la lutte, Gonzalo implora sa grâce du roi ; il fut condamné à mort comme traître et brûlé vif (1339). Les communautés juives de Castille célébrèrent le jour de sa mort comme un jour de délivrance. Le roi Alphonse traita de nouveau les Juifs avec bienveillance, et il confia à Moise Abudiel un poste élevé à la cour.

Mais, quoique les Juifs d'Espagne pussent alors vivre tranquilles jusqu'à la mort d'Alphonse XI et qu'ils fussent encore plus heureux sous son successeur, ils renoncèrent de plus en plus à cultiver leur esprit. Le rigorisme exagéré des fils d'Ascheri faisait sentir son influence, le goût pour la science allait s'affaiblissant. Ce n'est plus en Espagne, mais dans le sud de la France, qu'on trouvait des partisans du libre examen et des représentants de la philosophie, tels qu'Ibn Kaspi, Gersonide et Narboni. Les études talmudiques mêmes déclinèrent en Espagne ; les Juifs de ce pays se laissèrent dépasser dans ce domaine par leurs coreligionnaires d'Allemagne. Les fils d'Ascheri n'avaient certainement pas prévu cette conséquence de leur zèle obscurantiste, ils ne s'étaient pas dit qu'en interdisant à l'esprit toute recherche scientifique, toute envolée vers la région de la spéculation pure, ils diminueraient sa force créatrice et le rendraient également impropre à l'étude sérieuse du Talmud. Même l'art de la poésie, où jadis les Juifs d'Espagne avaient excellé, était complètement délaissé. Les rares écrivains qui composaient encore des vers n'étaient pas des poètes, mais de simples rimailleurs. Le doux et gracieux troubadour Santob de Carrion, qui, sous le règne d'Alphonse XI, chanta en vers espagnols, était une exception. Ses chants ne trouvèrent aucun écho. Sous l'action des huit fils d'Ascheri, de ses parents, émigrés avec lui d'Allemagne à Tolède, et de ses nombreux petits-fils, le judaïsme espagnol avait pris un caractère de sombre et morose piété.

Parmi les enfants d'Ascheri, les plus remarquables étaient Jacob et Juda. Tous deux étaient de savants talmudistes, mais dénués de toute autre connaissance. L'un d'eux, Jacob

ben Ascher (né vers 1280 et mort en 1340), subit la plus dure des destinées, toute sa vie ne fut qu'une suite de peines et de souffrances ; mais il supporta tout avec la plus courageuse résignation. A son arrivée en Espagne, son père avait quelque fortune et vécut constamment dans l'aisance, mais Jacob fut toujours très pauvre. Malgré son profond dénuement, il n'accepta jamais aucun traitement pour ses fonctions de rabbin. Très versé dans le Talmud, il se distinguait plutôt par son érudition que par l'originalité de son esprit. Il eut pourtant le grand mérite de mettre un peu d'ordre dans le chaos talmudique et de codifier les nombreuses prescriptions disséminées dans cet immense recueil. Utilisant tous les travaux antérieurs de ce genre, notamment ceux de Maïmonide, Jacob composa un code divisé en quatre parties appelées *Turim* (vers 1340), qui contiennent les lois rituelles et civiles ainsi que les lois relatives à la morale et au mariage. L'apparition de ce code marque une nouvelle phase dans le développement intérieur du judaïsme.

En examinant de près l'ouvrage de Jacob, on peut en quelque sorte mesurer de combien de degrés le niveau du judaïsme officiel avait baissé depuis Maïmonide. Dans le code de Maïmonide, c'est la raison qui prédomine ; l'auteur rattache, plus ou moins heureusement, la moindre pratique à des principes qui forment la base même de la religion. Le code de Jacob est caractérisé par un étroit rigorisme, tel qu'il régnait alors dans les communautés juives de l'Allemagne, et qui multipliait les aggravations et les actes de contrition. On y trouve bien plus de prescriptions établies par des autorités rabbiniques trop scrupuleuses que de lois extraites du Talmud. II semble que, dans ce recueil, le judaïsme *talmudique* soit devenu un judaïsme purement *rabbinique*. Jacob y a même inscrit comme lois religieuses de simples fantaisies cabalistiques. Cet ouvrage laisse aussi beaucoup à désirer sous le rapport de la forme, de l'exposition et de la langue. Mais malgré ses défauts, il fut accueilli avec une grande faveur. Sauf quelques rares exceptions, rabbins et juges, en Espagne comme en Allemagne, le préférèrent au livre de Maïmonide. Ils étaient contents de posséder un code définitif où ils trouvaient facilement tout ce qu'ils avaient besoin de savoir, qui n'exigeait pas une étude approfondie et s'adressait bien plus à la mémoire qu'à l'intelligence. En un mot, le *Tur* de Jacob devint un manuel indispensable à tous ceux qui voulaient connaître le judaïsme tel que le comprenaient alors les rabbins.

Juda, le frère de Jacob, l'égalait en savoir et en vertu, mais ne possédait pas, comme lui, un esprit d'ordre et de rigoureuse méthode. Après la mort de son pure, il lui succéda comme rabbin de Tolède. Il remplit ses fonctions avec une conscience scrupuleuse et une parfaite impartialité, et il avait le droit de se faire rendre par la communauté le témoignage que jamais il ne s'était rendu coupable de la moindre faute. Mais il se sentit toujours dépaysé en Espagne, et il parait que dans son testament il conseilla à ses cinq fils de retourner en Allemagne. Les persécutions que subirent alors les Juifs d'Allemagne, pendant la période de la peste noire, engagèrent probablement les fils de Juda à rester en Espagne, où ils se trouvaient sans doute plus en sécurité que dans la patrie de leur aïeul.

Grâce au zèle fanatique d'Abba Mari, à l'anathème lancé par Salomon ben Adret et à l'aversion d'Ascheri pour toute science autre que celle du Talmud, les études profanes étaient tombées chez les Juifs espagnols dans un complet discrédit. Les spéculations philosophiques surtout leur inspiraient une véritable horreur. Aux yeux des hommes sincèrement pieux, elles conduisaient nécessairement à l'incrédulité, et les faux dévots les déclaraient tout simplement abominables. La Cabale, de son côté, avait contribué à obscurcir les idées et à égarer les esprits. Aussi fallait-il du courage pour oser soutenir les droits de la pensée, qui ne trouvaient plus que de très rares champions. Parmi ceux qui, malgré tout, se permirent, à cette époque, de soumettre les croyances du judaïsme à un certain examen, on peut citer Isaac Pulgar,

d'Avila, David ibn Albila, du Portugal, Joseph Kaspi, de la Provence, et surtout Lévi ben Gerson, le plus remarquable de tous.

Lévi ben Gerson ou *Léon de Bagnols*, appelé aussi Léon l'Hébreu (né en 1288 et mort vers 1345), est plus connu sous le nom de Gersonide. Il naquit à Orange, dans une famille de savants, et il compta parmi ses aïeux ce Lévi de Villefranche qui, indirectement, amena la proscription des recherches scientifiques. Quoique Ben Adret eût menacé d'excommunication quiconque s'adonnerait à ces recherches, Gersonide s'y livra dès sa jeunesse et acquit ainsi des connaissances variées. Il n'avait pas encore trente ans quand il commença à écrire un important ouvrage philosophique. C'était un esprit sérieux, habitué à approfondir les questions et à ne jamais rester dans le vague. En astronomie, il a fait un certain nombre d'observations que des hommes compétents ont jugées assez sérieuses pour les faire servir de base à leurs calculs. Il avait, du reste, inventé un instrument qui facilitait ces observations. Et lui, l'homme de science, l'esprit mathématique, il était tellement enthousiasmé de cette invention qu'il la chanta dans un petit poème hébreu, assez obscur. Il écrivit aussi des ouvrages de médecine et découvrit plusieurs remèdes. Il était également considéré comme un talmudiste remarquable, et comme il avait la passion de l'ordre et de la clarté, il composa un livre de méthodologie pour la Mishna.

Maestro Léon de Bagnols, comme on l'appelait en sa qualité de médecin, était établi tantôt à Orange ou à Perpignan, tantôt à Avignon, où résidaient alors les papes. Il n'était donc pas soumis ii l'autorité directe du roi de France et, par conséquent, ne fut pas atteint par le décret d'expulsion que ce souverain prit contre les Juifs de son royaume. II ne souffrit pas, non plus, des violences des Pastoureaux. Ce fut précisément à cette époque que commença son activité littéraire, qui dura pendant plus de vingt ans (1321-1343). Son principal ouvrage est son traité de théologie, où il expose les conceptions métaphysiques les plus hardies avec un calme et une sérénité de philosophe, sans se soucier des graves inconvénients qu'elles pouvaient avoir pour sa tranquillité. Tout en sachant qu'il risquait d'être excommunié, il proclamait hautement ce qu'il considérait être la vérité même si cette vérité contredisait la Tora. Notre Loi, disait-il, n'est pas despotique, elle ne veut pas faire accepter l'erreur pour la vérité, elle cherche surtout à nous conduire à la connaissance du vrai.

Parmi les penseurs juifs, Gersonide n'a d'égal que Spinoza pour la franchise et la sincérité. Il n'admettait de mystère ni en science ni en religion, mais recherchait partout la lumière et la vérité. Il n'acceptait pas plus sans examen toutes les assertions de la Tora glue celles des autorités philosophiques, et souvent il opposait ses propres vues à celles de Maïmonide, d'Averroés et même d'Aristote.

Malgré sa grande valeur, Gersonide n'exerça que peu d'influence sur le judaïsme. Manquant d'égards, dans l'expression de ses opinions, pour les croyances traditionnelles, hésitant à admettre le système biblique de la création, il passa pour hérétique aux yeux des orthodoxes. Ses **Combats du Seigneur**, *Milhamot Adonaï*, furent appelés **Combats contre le Seigneur**. Par contre, il jouit d'une grande estime auprès des savants chrétiens. Il était encore en vie quand le pape Clément VI fit traduire de l'hébreu en latin son traité sur l'astronomie et son étude sur l'instrument qu'il avait inventé (1342).

A côté de Gersonide, il faut également mentionner Moïse de Narbonne, appelé Maestro Vidal. Partisan enthousiaste de la philosophie, Vidal Narboni partageait son admiration entre Maïmonide et Averroës, et il commenta en grande partie les œuvres de ces deux philosophes. Il voyagea beaucoup, se rendant du pied des Pyrénées jusqu'à Tolède et retournant à Soria

(1345-1362), et comme il était curieux et savait observer, il acquit des connaissances variées et étendues. Ni les souffrances ni les mésaventures ne purent ralentir son zèle pour l'étude. Lors des persécutions amenées par la peste noire, une populace féroce se rua sur la communauté de Cervera. Vidal Narboni s'enfuit avec d'autres coreligionnaires, et dans cette catastrophe il perdit tous ses biens et, ce qui lui était plus cher encore, tous ses livres. Mais dès qu'il put, il reprit ses travaux interrompus.

Vidal Narboni manquait d'originalité, il resta toute sa vie un fervent disciple d'Aristote, avec une teinte d'averroïsme. Il considérait le judaïsme comme un acheminement à la connaissance des plus hautes vérités morales et philosophiques. Pour lui, le texte de la Tora avait deux sens différents; il avait un sens simple, superficiel, pour la foule, mais présentait un sens plus profond pour les penseurs. Narboni émit également des opinions hérétiques, mais avec moins de franchise et de courage que Gersonide. Il semble avoir douté des miracles, qu'il aurait bien voulu supprimer totalement dans la Bible. Par contre, il défendit éloquemment, et par des arguments philosophiques, le libre arbitre. Arrivé à un âge avancé, il voulut retourner de Soria dans son lieu de naissance, de l'autre côté des Pyrénées, quand la mort le surprit.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre XI — La peste noire. Massacres des Juifs — (1325-1391)

A l'époque où les philosophes juifs Gersonide et Vidal Narboni essayaient de concilier la prescience divine avec la notion du libre arbitre, un problème autrement grave aurait dû s'imposer à leur attention. Ils auraient pu se demander pourquoi la Providence faisait peser une destinée si tragique sur les descendants de Jacob et les condamnait à vider le calice jusqu'à la lie. Leurs souffrances précédentes comptent à peine devant l'horrible catastrophe qui va fondre sur eux. Une sombre nuée, portant dans ses flancs la foudre et la tempête, est prête à crever au-dessus de leur tête et à les faire périr par milliers. Ce ne font pas quelques membres seuls, mais le corps tout entier qui, cette fois, sera frappé, et les maux qui vont les atteindre tous prouvera aux malheureux Juifs que tout en étant disséminés, ils sont quand même unis entre eux par la plus étroite solidarité. Jusqu'alors, on se contentait le plus souvent de les piller et de les expulser ; cette fois, ils verront sans cesse grimacer devant eux la hideuse mort, avec son lugubre cortège de supplices et de tortures de tout genre.

Ce fut l'Allemagne qui donna le signal de la ronde macabre. Le bruit s'était répandu que l'audace des Juifs avait considérablement grandi à la suite des dispositions bienveillantes que l'empereur Louis de Bavière avait manifestées à leur égard. Ce bruit était doublement mensonger. A cette époque, les pauvres Juifs ne songeaient guère à se montrer audacieux. Car l'empereur Louis, celui-là même qu'on accusait de leur être favorable, les maltraitait, les pressurait, les donnait en gage, les vendait, absolument comme avaient fait ses prédécesseurs.

Seulement, il ne les faisait pas tuer comme l'empereur Frédéric le Bel, son rival, parce qu'il en voulait surtout à leur argent. Il leur imposa même une nouvelle taxe, le denier d'or. Tout Juif ou Juive de l'empire d'Allemagne, âgé de plus de douze ans, et qui disposait d'une somme de vingt florins, devait payer un impôt annuel d'un florin. A ses yeux, cette taxe était sans doute justifiée par cette raison que, depuis Vespasien et Titus, les Juifs versaient un impôt annuel aux empereurs romains, dont les Césars germains se proclamaient les héritiers directs.

Sous le règne de l'empereur Louis, les Juifs subirent le contrecoup des désordres et de la guerre civile qui sévissaient alors en Allemagne. Pendant deux années consécutives (1336-1337) des bandes de paysans et de gueux, surnommés **tueurs de Juifs**, *Judenschlaeger*, ravagèrent les communautés de l'Allemagne, sous la direction de deux membres de la noblesse, qui avaient noué une bande de cuir autour de leur bras et pris le nom de **rois Armleder**. Cette fois encore, comme quelques années; auparavant, lors des violences ordonnées par Rindfleisch, les massacres eurent lieu au nom de la foi. Un des *Armleder* prétendait qu'il avait reçu du ciel l'ordre d'infliger aux Juifs la Passion de Jésus et de venger son supplice par leur mort. Armés de fourches, de haches, de piques et de fléaux, cinq mille paysans accomplirent d'épouvantables carnages parmi les Juifs de l'Alsace et des bords du Rhin, jusqu'en Souabe. Pour échapper aux coups de leurs ennemis, de nombreux Juifs se tuèrent eux-mêmes ; bien des parents égorgèrent leurs enfants. La protection de l'empereur resta inefficace ou se manifesta trop tard. A la fin, la force armée parvint à s'emparer d'un des *Armleder* ; l'empereur le fit décapiter.

Vers le même temps, des massacres analogues eurent lieu en Bavière, inspirés par la cupidité. Pour permettre à leurs administrés et à eux-mêmes de s'acquitter sans bourse délier de leurs dettes envers les Juifs et de s'approprier m même temps les richesses de leurs créanciers, les conseillers municipaux de la ville de Deckendorf accusèrent les Juifs d'avoir profané une hostie. Quand ils jugèrent que la foule était suffisamment surexcitée, ils mirent à exécution le plan qu'ils avaient secrètement combiné entre eux. Au jour qu'ils avaient fixé (30 septembre 1337), quand la cloche de l'église eut donné le signal, le chevalier Hartmann von Deggenburg, accompagné de nombreux cavaliers, entra dans Deckendorf et tomba par surprise, avec tous les habitants, sur les Juifs sans armes, qui furent pillés, tués et brûlés. Pour perpétuer le souvenir du miracle qui s'était produit, raconte la légende, quand les Juifs eurent percé l'hostie, on éleva une église consacrée au Saint-Sépulcre ; elle devint un lieu de pèlerinage. Le poinçon dont les Juifs se seraient servis pour profaner l'hostie ainsi que l'hostie elle-même furent précieusement placés comme reliques sous un globe de verre ; aujourd'hui encore, ils sont exhibés comme sujets d'adoration pour les fidèles.

De Deckendorf les désordres se propagèrent à travers la Bavière, la Bohême, la Moravie et l'Autriche. Les victimes succombèrent par milliers. Seuls les bourgeois de Vienne et de Ratisbonne défendirent les Juifs contre la fureur de la populace. L'empereur, qui avait alors des démêlés avec le pape et le roi de France, laissa faire. Son parent Henri, duc de Bavière et du Palatinat, félicita les habitants de Deckendorf *d'avoir brûlé et exterminé les Juifs* et les autorisa à se servir en public de tout ce qu'ils avaient volé. Le pape Benoît XII chargea, il est vrai, l'évêque de Passau de faire une enquête sur la prétendue profanation de l'hostie imputée aux Juifs et de punir les dénonciateurs, s'ils étaient convaincus de mensonge, avec toute la rigueur des lois canoniques. Mais que pouvait la sévérité de l'Église contre les mœurs rudes et grossières des chrétiens de ce temps ? De terribles expériences allaient, du reste, prouver une fois de plus aux Juifs que ni la protection du pape ni celle de l'empereur ne leur étaient

d'aucun secours. Car, dans presque toute l'Europe, partout où dominait la Croix, les communautés juives allaient être décimées par d'épouvantables massacres.

Ces horribles tueries se produisirent à la suite de l'apparition de la peste noire. Ce fléau, dont l'arrivée en Europe avait été précédée d'un tremblement de terre et d'autres phénomènes effrayants de la nature, vint des frontières de la Chine jusqu'au cœur de l'Europe, où il sévit avec une violence inouïe pendant plus de quatre ans (1348-1352) et enleva le quart des habitants (environ vingt-cinq millions). Affolés par la terreur, les chrétiens se ruèrent sur les Juifs, les torturant, les massacrant, les brûlant, comme s'ils voulaient les exterminer jusqu'au dernier. C'étaient là les conséquences de l'enseignement de l'Église. Ni les musulmans, ni les Mongols, qui pourtant périrent en grand nombre victimes de la peste noire, ne songèrent à en rendre responsables les Juifs. Seuls les chrétiens leur attribuèrent cette épidémie. C'est que l'Église avait accusé si souvent les Juifs d'assassiner las chrétiens, et surtout d'égorger les enfants, qu'à la fin ses adeptes en étaient absolument convaincus. Aussi, dès que, par suite des circonstances, toute discipline et toute obéissance eurent disparu et que les chrétiens affalés ne se laissèrent plus arrêter ni par la crainte de la répression ni par le respect pour leurs chefs, on put voir dans toute leur horreur les résultats des prédications de l'Église contre les Juifs. La peste noire n'épargna cependant pas complètement les Juifs. Mais, comme ils moururent en moins grand nombre, soit à cause de leur régime sobre et hygiénique, soit à cause des soins dévoués dont ils s'entouraient mutuellement, ils furent accusés d'avoir empoisonné les sources, les fontaines et même l'air, pour faire disparaître d'un coup les chrétiens de tous les pays.

Pour empoisonner tous les chrétiens, il aurait fallu une entente entre tous les Juifs. Qui donc aurait créé cette entente ? Quelle personnalité aurait possédé une autorité suffisante pour imposer sa volonté à toutes les communautés juives de l'Europe ? On ne se laissait pas arrêter pour si peu. Comme on croyait les Juifs d'Espagne en possession de ressources considérables et jouissant d'une très grande influence auprès de tous leurs coreligionnaires d'Europe, ce furent eux qu'on accusa d'être les instigateurs de ce complot diabolique. L'ordre d'empoisonner toute la chrétienté serait parti de Tolède. La foule, aveuglée par le fanatisme et la terreur, nommait même celui qui aurait été chargé de transmettre le mot d'ordre aux diverses communautés et de leur apporter le poison : c'était Jacob a Paskate. Venu de Tolède à Chambéry, en Savoie, il aurait envoyé de cette dernière ville toute une bande d'émissaires juifs pour accomplir partout l'œuvre de mort. Ce Jacob aurait été aidé dans son entreprise par le rabbin Peyret, de Chambéry, et un juif riche du nom d'Aboget. On connaissait même la composition du poison. Il était préparé par des sorciers judéo-espagnols et formé tantôt de chair de basilic, tantôt d'un mélange d'araignées, de crapauds et de lézards, tantôt enfin de cœurs de chrétien pétris avec de la pâte d'hostie.

Ces fables, inventées par des ignorants et des méchants, et démesurément grossies par l'imagination populaire, trouvaient créance non seulement auprès de la foule, mais aussi auprès des classes élevées. Les tribunaux faisaient sérieusement des enquêtes pour découvrir les auteurs de ces crimes, et, dans ce but, ils avaient recours à la mesure extrême employée si fréquemment par la chrétienté du moyen âge pour connaître la vérité, ils soumettaient les inculpés à la torture.

Ce fut dans le sud de la France, où la peste noire sévissait déjà au commencement de l'année 1348, que l'on répandit d'abord la légende de l'empoisonnement des puits. Dans cette région, une communauté juive tout entière, hommes, femmes et enfants, furent brûlés en un seul jour, avec des rouleaux de la Loi (au milieu du mois de mai). De là, le mouvement

s'étendit dans la Catalogne et l'Aragon. A Barcelone, la populace avait déjà tué vint Juifs et pillé de nombreuses maisons, quand les notables de la ville se réunirent pour défendre leurs malheureux concitoyens. Aidés par un épouvantable orage, qui éclata à ce moment, ils réussirent à disperser la horde des pillards et des assassins.

Quelques jours plus tard, les mêmes scènes se répétèrent à Cervera. Dix-huit Juifs périrent, les autres prirent la fuite. Dans tout le nord de l'Espagne, les communautés juives s'attendaient à être attaquées; elles instituaient des jeûnes publics, imploraient la miséricorde divine et se barricadaient dans leurs quartiers. Dans l'Aragon, les classes élevées essayèrent de protéger les malheureux Juifs. Ceux-ci trouvèrent également un appui auprès de Clément VI, ce pape qui avait fait traduire en latin les livres d'astronomie de Gersonide. Clément VI promulgua une bulle (au commencement de juillet) par laquelle il interdit, sous peine d'excommunication, de tuer les Juifs en l'absence d'une condamnation régulière, de les baptiser de force ou de les piller. Peut-être cette bulle eut-elle quelque efficacité dans le sud de la France, mais elle n'eut aucune action sur la reste de la chrétienté. La contagion de l'exemple l'emporta sur tout.

Les délicieux environs du lac de Genève devinrent également le théâtre de sanglants désordres. Sur l'ordre du duc Amédée de Savoie, plusieurs Juifs, accusés du crime d'empoisonnement, furent incarcérés à Chillon et à Chatel. A Chillon, les inculpés furent soumis à la torture ; sous l'action de la douleur, ils avouèrent tout ce qu'on voulut.

Un de ces malheureux, du nom d'Aquet, multiplia même ses aveux jusqu'à l'exagération. Il déclara qu'il avait empoisonné des puits à Venise, en Apulie, dans la Calabre et à Toulouse. Ces déclarations furent consignées par les secrétaires dans leurs procès-verbaux et contresignées par les juges. Pour donner plus de valeur aux paroles du supplicié, les juges ajoutèrent qu'on ne lui avait appliqué la torture que très légèrement. A la suite de ces aveux, on brûla non seulement les inculpés, mais tous les Juifs des environs du lac de Genève.

De Genève, le bruit se répandit bientôt dans toute la Suisse qu'on avait enfin des preuves certaines de la culpabilité des Juifs. Les consuls de Berne tirent venir de Genève les procès-verbaux des débats, torturèrent à leur tour quelques Juifs, leur arrachèrent des aveux et firent brûler tous les Juifs de la ville (en septembre). Ils informèrent ensuite de leur prétendue découverte les villes de Bâle, de Fribourg, de Strasbourg et de Cologne. De nouveau, le pape Clément VI publia une bulle pour déclarer les Juifs innocents du crime qu'on leur imputait, de nouveau il invita le clergé à les protéger et prononça l'anathème contre les faux accusateurs et les bourreaux (septembre). Peine perdue ! L'Église, qui avait déchaîné les passions, ne pouvait plus les réprimer ; le pape n'était plus obéi.

Les massacres prirent un caractère de sauvagerie tout particulier dans le saint empire germano-romain. En vain le nouvel empereur, Charles IV, chercha à s'interposer. Son autorité eût-elle été alors mieux assise en Allemagne qu'elle ne l'était en réalité, il n'aurait quand même pas été écouté. Malgré la remarque d'un honnête chroniqueur de ce temps, qui dit *que le vrai poison qui tua les Juifs, ce furent leurs richesses*, les Allemands ne persécutèrent pas seulement les Juifs pour s'emparer de leurs biens. C'est dans toute l'innocence de leur stupidité, et avec une ferme conviction, qu'ils croyaient qu'il avait été très facile aux Juifs d'empoisonner le Rhin, le Danube, les rivières, les sources, les fontaines et les citernes de l'Allemagne. Selon eux, ce que Jacob a Paskate et Rabbi Peyret avaient fait en Suisse et en Savoie, Moïse de Mayence l'accomplit en Allemagne. C'est lui qui aurait fourni le poison à ses coreligionnaires. Dans bien des villes, on alla jusqu'à entourer de murs les puits et les

fontaines pour empêcher les habitants d'en approcher, et on les contraignit à boire de l'eau de pluie ou de la neige fondue.

Il se rencontra pourtant quelques hommes assez intelligents pour comprendre l'absurdité de ces accusations et assez courageux pour le proclamer. Leurs noms méritent d'être signalés. C'étaient les magistrats de Strasbourg, le bourgmestre Conrad de Wintertur, l'échevin Gosse Sturm et Pierre Schwarber. Ces hommes de cœur multiplièrent leurs efforts pour faire éclater à tous les yeux l'innocence des Juifs et les défendre contre les attaques de la foule et même contre l'évêque. Les malheureux persécutés trouvèrent également appui et protection auprès du conseil de Bâle et de Fribourg. Les magistrats de Cologne écrivirent à leurs collègues de Strasbourg qu'ils suivraient leur exemple dans leur conduite à l'égard des Juifs.

L'accusation d'empoisonnement fut examinée à Benfeld, en Alsace, par une assemblée où se trouvaient réunis Berthold, évêque de Strasbourg, des barons, des seigneurs et des délégués de plusieurs villes. Les députés de Strasbourg plaidèrent éloquemment la cause des Juifs, même contre leur évêque, qui, par haine ou par ignorance, déclarait les Juifs coupables et demandait leur extermination. Ce fut l'évêque qui l'emporta. On décida d'expulser les Juifs de toutes les villes de la partie supérieure du Rhin (vers la fin de 1348). A la suite de cette résolution, les Juifs, encore tout saignants des coups que leur avaient portés les *Armleder* et leurs bandes, étaient absolument considérés comme hors la loi. On les expulsait ou on les brûlait à volonté. Chassés des villes, ils étaient assommés dans les campagnes par les paysans.

A Bâle également, ils subirent d'horribles supplices. Parqués dans une île du Rhin, ils furent enfermés tous dans une maison construite spécialement dans ce but, et brûlés. Après cette exécution sommaire, le conseil décida que pendant deux siècles aucun Juif ne pourrait plus s'établir à Bâle. Quelques jours plus tard, ce fut le tour des Juifs de Fribourg.

Dans les provinces rhénanes, ce fut la populace de Spire qui ouvrit la série des massacres. Elle se rua sur les Juifs, en tua une partie, en jeta une autre dans les flammes ; un très petit nombre de ces malheureux accepta le baptême.

En dépit de ces violences, les magistrats de Strasbourg persistèrent dans leurs sentiments de bienveillance à l'égard des Juifs. Le bourgmestre Wintertur demanda partout des informations, pour avoir en main des preuves nombreuses de l'innocence des Juifs et pouvoir résister aux clameurs du peuple, qui réclamait leur mort. Malheureusement, il ne trouva qu'un appui insuffisant auprès des conseils des autres villes. Seuls les magistrats de Cologne approuvèrent sa conduite courageuse. Mais il dut bientôt céder aux exigences de la foule. Les corporations ouvrières se réunirent, bannières en tête, sur la place de la cathédrale, et ne se séparèrent qu'après avoir obligé Wintertur et ses collègues à se démettre de leurs fonctions. Alors commencèrent des scènes d'une épouvantable sauvagerie. Deux mille Juifs furent jetés en prison, puis traînés au cimetière, où ils furent tous brûlés. On épargna ceux-là seuls qui se convertirent au christianisme. Le nouveau conseil interdit aux Juifs, pour un siècle, le séjour de Strasbourg. Les biens des victimes devinrent la propriété des bourreaux.

A Worms, où était établie une des plus anciennes communautés d'Allemagne, les Juifs avaient été donnés à la ville par l'empereur Charles IV en récompense des services qu'elle lui avait rendus. Celle-ci avait donc le droit de les traiter comme bon lui semblait. Quand le conseil eut décidé de les brûler ; ils devancèrent leurs bourreaux en incendiant leurs maisons

et en se jetant dans les flammes. Plus de quatre cents personnes périrent ainsi. Les Juifs de Francfort et d'Oppenheim se tuèrent également eux-mêmes (vers la fin de juillet).

Quoiqu'ils fussent déjà suffisamment douloureux, les excès contre les Juifs allaient encore prendre un caractère de cruauté plus féroce. Aux yeux d'une grande partie de la chrétienté, la peste noire était envoyée par Dieu en punition des péchés commis par le peuple et surtout par les prêtres. On songea alors à détourner le fléau en s'imposant des mortifications. Des sectaires fanatiques erraient en Allemagne, mi-nus, se frappant de coups de fouet jusqu'au sang, attirant autour d'eux, par les chants lugubres qu'ils faisaient entendre dans les rues, un grand concours de population. Ces **flagellants** communiquaient leur sombre fanatisme à la foule, et naturellement les premières victimes étaient toujours les Juifs. Il y en avait, du reste, parmi eux qui se qualifiaient avec orgueil de **tueurs de Juifs**. Un contemporain dépeint ainsi, en quelques vers, la situation de la chrétienté :

La peste vint brusquement établir sa domination
Et faire mourir les hommes par milliers.
Les flagellants se promenaient tout nus dans les rues,
On les voyait se rouer eux-mêmes de coups.
La terre tressaillit sur sa base
Et les Juifs furent brûlés en quantité.

Ce furent certainement les flagellants qui organisèrent le massacre des Juifs de Francfort. A Mayence, les Juifs ne voulurent pas périr sans résistance. Trois cents d'entre eux se munirent d'armes et se défendirent avec acharnement. Après avoir tué deux cents de leurs persécuteurs, et sur le point de succomber sous le nombre, ils mirent le feu à leurs maisons et se précipitèrent dans les flammes. La plus importante communauté de l'Allemagne — environ six mille âmes — fut ainsi détruite.

On sait que les magistrats de Cologne ne croyaient pas à la culpabilité des Juifs et leur témoignaient de la bienveillance. Mais dans l'affolement général, la foule ne savait plus obéir, elle méconnut les ordres des chefs de la ville et tomba, à son tour, sur les Juifs. Ceux-ci étaient alors très nombreux à Cologne, car à ceux qui résidaient depuis longtemps dans cette ville étaient venus se joindre tous les Juifs des environs. Ils furent attaqués par la populace le jour même où succombèrent leurs coreligionnaires de 1layence. Il y eut bien chez eux quelques tentatives de résistance, mais leurs ennemis étaient trop nombreux, et à la fin ils furent tous massacrés.

Mais comment énumérer la lugubre série des villes où les Juifs furent brûlés eu se jetèrent eux-mêmes dans les flammes ? Ces épouvantables tueries se propagèrent de localité en localité, à travers toute l'Allemagne, depuis les Alpes jusqu'à la mer du Nord, avec la désespérante régularité d'une épidémie.

D'Allemagne, la contagion gagna la Bavière et la Souabe. Les plus anciennes agglomérations juives furent exterminées. Augsbourg, Würzbourg, Munich, tuent leurs Juifs. A Nuremberg, on haïssait particulièrement les Juifs parce que, dans cette ville de commerce, ils possédaient des richesses considérables et de belles maisons, et qu'ils avaient de nombreux débiteurs. L'empereur Charles IV connaissait la situation. Aussi déclara-t-il d'avance au Conseil de la ville qu'il le rendait responsable des mauvais traitements qui seraient infligés aux Juifs. Mais on ne tint nul compte de ses ordres. Sur une place appelée plus tard *Judenbühle* (Butte aux Juifs), les chrétiens, adeptes d'une religion qui prêche l'amour des hommes, élevèrent un immense bûcher et y brûlèrent tous les Juifs qui n'avaient pu s'enfuir.

A Ratisbonne également, où se trouvait la plus ancienne communauté de l'Allemagne du Sud, la populace demanda la mort ou au moins l'expulsion des Juifs. Ceux-ci durent leur salut à l'intervention courageuse du Conseil et de la haute bourgeoisie, qui jurèrent solennellement devant le bourgmestre Berthold Egoltspecht de les défendre contre toute agression.

Ces excès sanglants eurent leur contrecoup dans les contrées voisines de l'Allemagne, à l'est comme à l'ouest de ce pays. Quand les flagellants arrivèrent à Bruxelles, un Juif de cette ville, qui jouissait d'une certaine considération auprès de Jean II, duc de Brabant, implora sa protection en faveur de ses coreligionnaires. Le duc la lui promit. Mais les flagellants surent gagner les bonnes grâces du fils du duc, et ils purent massacrer impunément tous les Juifs de Bruxelles, au nombre d'environ cinq cents.

Il y eut cependant plusieurs pays, parmi les moins civilisés, où les Juifs n'eurent pas trop à souffrir. Louis, roi de Hongrie, les expulsa bien de ses États, mais comme mécréants et non pas comme empoisonneurs. Il était très fanatique et s'était irrité contre eux parce qu'ils avaient refusé de se convertir au christianisme. En Pologne également, où sévissait même la peste noire, ils ne furent pas trop maltraités, grâce à la protection du roi Casimir le Grand. Ce monarque se montrait bienveillant pour les Juifs. Il régnait à peine depuis un an quand, sur la demande de quelques Juifs qui lui avaient rendu des services, il confirma (9 octobre 1354) le Règlement promulgué un siècle auparavant par Boleslaw Pius, duc de Kalisch.

Épouvantées par ces massacres, qui s'étaient propagés si rapidement de proche en proche, les communautés juives de la Catalogne, qui, après celles de la Provence, avaient souffert les premières de l'affolement produit par la peste noire, décidèrent de prendre des mesures pour se garantir à l'avenir contre les explosions de fanatisme de leurs ennemis. Elles résolurent d'abord de constituer un fonds parmi les Juifs de l'Aragon pour venir en aide à ceux qui auraient été pillés dans une émeute. Ensuite, on devait envoyer des délégués auprès du roi pour lui demander : d'empêcher par une législation sévère le retour de tels excès ; de solliciter du pape la promulgation d'une bulle qui interdirait aux chrétiens de rendre les Juifs responsables des calamités publiques ou des profanations d'hostie ; et enfin, d'autoriser les Juifs à juger eux-mêmes les affaires pénales, afin qu'ils pussent châtier les traîtres et les dénonciateurs qui se rencontreraient parmi eux. Les délégués devaient également être munis de pleins pouvoirs pour agir dans l'intérêt général des communautés et défendre auprès des cortès la cause de leurs coreligionnaires. Ces délégués devaient être ainsi choisis : deux pour l'Aragon, deux pour la Catalogne, un pour Valence et un pour Majorque.

Lorsqu'il s'agit de mettre ce plan à exécution, on ne put s'entendre. Du reste, il aurait été difficile d'obtenir un résultat sérieux. On aurait bien pu faire comprendre au pape et aux princes que les Juifs n'avaient jamais empoisonné de puits, mais le peuple était absolument convaincu que les Juifs poursuivaient l'extermination des chrétiens, et, après la peste noire, il les croyait capables de tous les crimes. Ainsi, dans cette légende où un débiteur autorise son créancier à couper une livre de chair sur son corps s'il ne le rembourse pas au jour de l'échéance et où le créancier veut user de son droit, les héros de l'histoire, racontée diversement, avaient été jusqu'alors un suzerain et son vassal ou un noble et un roturier. Mais quand la peste noire eut surexcité la haine contre les Juifs, un auteur italien, Giovanni Fiorentino, donne le rôle odieux à un Juif. Dans son récit, c'est un Juif de Mestre qui veut couper une livre de chair sur le corps de son débiteur de Venise, pour avoir la satisfaction de faire mourir un chrétien.

Et pourtant, malgré sa haine pour eux, la population chrétienne tenait absolument à ce qu'il y eût des Juifs au milieu d'elle. Princes, villes et même ecclésiastiques voulaient *avoir des Juifs*. Bourgeois et échevins oublièrent bien vite qu'ils avaient juré solennellement de tenir les Juifs éloignés de leurs villes pendant un ou deux siècles. L'évêque d'Augsbourg sollicita de l'empereur Charles IV l'autorisation *d'installer des Juifs sur ses domaines*. Les Électeurs de l'empire, notamment Gerlach, archevêque de Mayence, demandaient que le souverain n'eut plus seul le droit de posséder des *serfs de la chambre*, mais qu'il partageât ce droit avec eux. Aussi, à la diète de Nuremberg (novembre 1355), où fut promulguée, sous le nom de **Bulle d'or**, une sorte de Constitution de l'empire allemand, le monarque, en conférant aux Électeurs de l'empire quelques droits régaliens, comme ceux d'acquérir des mines de métaux et des salines, les autorisa en même temps à *avoir des Juifs en pleine propriété*, c'est-à-dire à posséder une source de revenus en plus. C'est ainsi que les Juifs étaient à la fois repoussés et recherchés, dédaignés et désirés. Nais ils savaient bien qu'on ne les appréciait que pour les ressources qu'on pouvait tirer d'eux. Quoi d'étonnant alors que devant cette preuve manifeste qu'ils ne pouvaient défendre leur misérable existence que par l'argent, ils fussent si ardents à en gagner !

En France également, d'où les Juifs avaient été expulsés, des motifs financiers faisaient désirer leur retour. Par suite des désastres de la guerre de Cent ans et de la captivité du roi Jean (septembre 1356), il régnait dans ce pays une misère épouvantable. On manquait surtout d'argent. C'est alors que le jeune dauphin Charles, qui exerçait la régence pendant la captivité du roi, songea, dans l'intérêt de la France, à avoir recours à l'habileté financière des Juifs. Un des Juifs les plus intelligents de cette époque, *Manessier* (Manecier) *de Vesoul*, négocia le retour de ses coreligionnaires en France, d'où ils avaient été chassés cinquante ans auparavant, puis rappelés, puis de nouveau exilés. Par un édit daté de mars 1360, Jean II, d'accord avec le haut et le bas clergé, la haute et la basse noblesse et la bourgeoisie, permit à tous les Juifs de s'établir en France et d'y séjourner pendant vingt ans. Ils avaient droit de résidence dans les grandes et les petites villes, dans les bourgs et les hameaux, et pouvaient acquérir des maisons et des champs. En échange de ces droits, ils devaient payer une taxe d'entrée de quatorze florins par chef de famille et d'un florin pour chaque membre, et, de plus, sept florins par on et par feu et un florin pour chaque membre de la famille. Pour les défendre contre l'arbitraire des juges et des fonctionnaires et contre les violences de la noblesse et du clergé, on les plaça sous la protection spéciale d'un prince du sang, et un tribunal, composé de deux rabbins et de quatre assesseurs, était autorisé à exercer sur eux, sans appel, la juridiction civile et pénale. On ne pouvait pas les contraindre à assister à un office ou à un sermon dans l'église. Non seulement leurs biens mobiliers, bétail, blé, vin, mais aussi les exemplaires de la Bible et du Talmud étaient garantis contre toute confiscation. Ils obtinrent surtout des privilèges commerciaux considérables. Ils pouvaient prêter jusqu'au taux de 80 pour 100 et exiger des gages. Manessier de Vesoul, qui avait dirigé cette négociation avec zèle et habileté, fut nommé à un emploi élevé à la cour. C'est lui qui était chargé, sous sa responsabilité, de recueillir les taxes annuelles imposées à ses coreligionnaires. Ces privilèges attirèrent de nombreux Juifs en France.

Cette situation créa aux Juifs bien des envieux. Par crainte de la concurrence, les médecins chrétiens se plaignaient que leurs collègues juifs n'eussent subi aucun examen et les accusaient d'être de simples charlatans. Les juges et les divers fonctionnaires, n'exerçant plus aucune autorité sur les Juifs et n'ayant, par conséquent, plus l'occasion de leur soutirer de l'argent, leur reprochaient de commettre de nombreux abus. Enfin, le clergé constatait avec chagrin qu'ils ne portaient pas toujours le signe d'infamie sur leurs vêtements. Devant ces

doléances et ces récriminations, Jean II eut la faiblesse d'imposer de nouveau quelques restrictions aux juifs.

Quand le dauphin, sous le nom de Charles V, fut monté sur le trône, il s'empressa d'abolir les restrictions apportées par son père aux privilèges des Juifs et de les autoriser à prolonger leur séjour en France. Il les défendit aussi avec énergie contre la haine du clergé. Quelques prélats avaient, en effet, laissé prêcher dans le sud de la France qu'il était interdit aux chrétiens, sous peine d'excommunication, d'entretenir des relations avec les Juifs, d'allumer leur feu, de leur donner ou de leur vendre de l'eau, du pain ou du vin. Le gouverneur du Languedoc invita alors, au nom du roi, tous les fonctionnaires à punir sévèrement tous ceux, laïques ou ecclésiastiques, qui traiteraient les Juifs en ennemis.

Ainsi, en France comme en Allemagne, les Juifs, après avoir souffert de cruelles persécutions, avaient de nouveau trouvé quelque sécurité. Nais les maux qu'ils avaient endurés a-, aient a1aibli en eux l'activité intellectuelle et les avaient rendus impropres aux travaux de la pensée. Quoique l'enseignement du Talmud eût été très florissant en France pendant deux siècles entiers, depuis Raschi jusqu'aux derniers tossafistes, il se trouva à peine quelques rares talmudistes parmi les Juifs qui revinrent dans ce pays. Les privilèges accordés aux Juifs par le roi Jean II et Charles V disaient bien que les rabbins étaient chargés de juger leurs coreligionnaires, mais parmi ces rabbins, d'après le témoignage même des contemporains, il ne se rencontra que cinq talmudistes passables et un seul qui fût éminent. C'était *Matatia ben Joseph Provenci*. Pour implanter de nouveau les études talmudiques en France, il créa une école à Paris, réunit de nombreux disciples autour de lui, et comme les exemplaires du Talmud avaient été détruits précédemment en grande partie, il en fit copier de nouveaux. C'est aussi lui qui donnait l'ordination aux rabbins. Il jouissait auprès de Charles V d'une telle considération qu'il fut exempté, ainsi que sa famille, du port infamant de la rouelle, placé comme chef religieux à la tête des Juifs de France et nommé juge suprême des tribunaux juifs.

En Allemagne, aussi, les massacres et les expulsions de 1349 eurent les plus fâcheuses conséquences pour le recrutement des rabbins. Les plus remarquables d'entre eux avaient été égorgés ou chassés. Il arrivait qu'on confiait la direction des communautés à des rabbins sans vocation et sans instruction. Pour remédier à cet état de choses, un savant distingué, Meïr ben Baruch Hallévi (vers 1370-1390), de Vienne, établit un règlement en vertu duquel on ne permettait d'exercer les fonctions rabbiniques, c'est-à-dire d'acquérir la dignité de *Morênou,* qu'à ceux qui y auraient été autorisés par un rabbin compétent.

Ce fut sous la pression des circonstances, et non pas par pur caprice, que Meïr de Vienne promulgua son règlement. La science talmudique était, en effet, alors en pleine décadence, la chaîne, des traditions avait été interrompue par la période néfaste de la peste noire et, pour bien des questions, les rabbins ne savaient plus comment procédaient leurs prédécesseurs. De là, des divergences et des contradictions, à un tel point que les rabbins des provinces rhénanes durent convoquer un synode pour s'entendre sur quelques articles du droit matrimonial et remettre en vigueur d'anciennes ordonnances. A l'assemblée de Mayence (1381), un certain nombre de rabbins, de concert avec plusieurs chefs de communauté, rétablirent d'anciens règlements de Spire, Worms et Mayence (Tekanot Schum), décidant, entre autres, qu'une femme restée veuve sans enfant devait être déliée promptement de l'obligation d'épouser son beau-frère et avait droit à une partie bien déterminée de la succession de son mari. De tous les rabbins qui prirent part à ce synode, pas un seul n'a laissé un nom connu.

L'Espagne ne fut pas plus épargnée que les autres pays par la peste noire, qui emporta même Alphonse XI, roi de Castille. Il y eut également des victimes à Tolède et à Séville, dans les familles juives les plus illustres, parmi les Aboulafia et les Ascherides. Mais jamais le peuple n'eut l'idée de rendre les Juifs responsables de cette épidémie.

Du reste, sous le règne de Don Pedro (1350-1369), fils et successeur d'Alphonse, les Juifs jouirent en Castille d'une influence considérable. Ce roi, qui monta sur le trône à l'âge de quinze ans, fut surnommé *Pierre le Cruel* par ses ennemis, quoique, en réalité, il ne fût pas plus cruel que beaucoup de ses prédécesseurs et successeurs. Il avait ses qualités et ses faiblesses comme tout homme, mais fut haï plus que les autres, en partie parce qu'il ne voulait se soumettre ni aux rigueurs de l'étiquette de la Cour ni à toutes les exigences de la politique. Il est vrai qu'il exerça de sanglantes représailles, dais il y fut forcé par la trahison de ses frères bâtards, enfants de cette Léonore de Guzman qui, sans le vouloir, contribua une fois à sauver les Juifs. La mère de Don Pedro, l'infante portugaise Donna Maria, avait eu à subir toute sorte d'humiliations de la part de son époux, qui maltraitait sa femme pour complaire à sa concubine Léonore de Guzman. Don Pedro lui-même avait dû céder sans cesse le pas à ses frères bâtards, notamment à son frère utérin Henri de Transtamare.

Dès qu'il fut nommé roi, Don Pedro s'empressa de rendre à sa mère le rang qui lui appartenait et d'abaisser sa rivale. Il ne fit cependant aucun mal à ses frères bâtards, ce qui prouve qu'il n'était pas bien cruel. Mais il se montrait sévère envers les grands et les hidalgos, qui, au mépris de toute justice et de toute loyauté, opprimaient et maltraitaient le peuple. Aussi était-il surtout détesté de la haute noblesse, mais le peuple abandonné à ses propres sentiments lui resta fidèle jusqu'à sa mort. Les Juifs se montrèrent également sensibles à ses bienfaits et lui sacrifièrent leurs personnes et leurs biens. Ses luttes coûtèrent la vie à beaucoup d'entre eux, mais ils moururent, du moins, en soldats, enveloppés dans la défaite de leur chef, comme ses partisans chrétiens, et ils ne furent pas misérablement égorgés, victimes de la haine et du fanatisme, comme leurs frères de France et d'Allemagne.

Un poète juif, qui était alors un vieillard, Santob de Carrion (vers 1300-1350) adressa à Don Pedro, à son avènement au trône, un poème en castillan, où il se permit de lui donner des conseils. Les vers de ce poète, dont la littérature juive ne fait aucune mention, nous ont été conservés par des auteurs chrétiens. Ils sont clairs et limpides comme une source d'eau vive jaillissant d'un rocher, ils sonnent purs et harmonieux comme le doux gazouillis d'un enfant. Santob de Carrion écrivait admirablement la langue castillane, si sonore et si mélodieuse, qu'il sut même enrichir de mots nouveaux, il développait dans de belles strophes des sentences et des maximes de morale dont quelques-unes sont empruntées au Talmud et à la poésie néo-hébraïque.

Le bouquet poétique de Santob avait aussi des piquants. Notre poète fustigea de sa verve ceux de ses coreligionnaires qui avaient profité de la faveur royale pour s'enrichir, et il railla les préjugés que les hidalgos nourrissaient à l'égard des Juifs. Même dans les stances qu'il adressa à Don Pedro au nombre de plus de six cents, il ne craignit pas de faire entendre au roi de dures vérités et de lui montrer le vice sous ses formes les plus hideuses.

Parmi les Juifs auxquels Don Pedro confia des emplois élevés, le plus considérable fut *Don Samuel ben Meïr Allavi*, de la famille distinguée d'Aboulafia Hallévi, de Tolède. Il avait été recommandé au roi par son précepteur et ministre tout-puissant Don Juan Alphonse d'Albuquerque ; Don Pedro le nomma son trésorier. Peu à peu, Samuel gagna toute la confiance du roi, devint son conseiller intime et fut consulté pour toutes les affaires

importantes. Deux inscriptions, rédigées l'une de son vivant et l'autre après sa mort, représentent Samuel comme un homme de sentiments généreux, de caractère élevé, d'une piété sincère, *qui ne s'écarta jamais des voies de Dieu, savait accepter le blâme,* et prodigua ses bienfaits.

Le médecin et astrologue du roi était également un Juif, *Abraham ibn Çarçal*. Au reste, il vivait tant de Juifs à la cour de Don Pedro que, pour marquer leur mépris, ses détracteurs la qualifièrent de **cour juive**. Que ce fût par pur sentiment d'équité ou sur la recommandation de ses favoris juifs, Don Pedro protégeait les Juifs de son royaume autant que ses autres sujets. Aussi, quand les cortès de Valladolid lui présentèrent (mai 1351) une pétition pour qu'il supprimât la juridiction spéciale des Juifs et ne leur laissât plus leur propre alcade (juge), il leur répondit que, dans la situation qui leur était faite, les Juifs avaient besoin d'une protection particulière, parce qu'ils n'obtiendraient pas justice devant un tribunal chrétien.

Sur ces entrefaites, survint une histoire de mariage qui amenai la guerre civile et troubla la sécurité des Juifs de Castille. Pendant que les ministres de Don Pedro négociaient son mariage avec Blanche, tille du due de Bourbon, le roi tomba amoureux de la belle et spirituelle Marie de Padilla ; on dit même qu'il l'épousa devant témoins. Il désavoua donc la demande de mariage adressée en son nom à Blanche de Bourbon. Celle-ci vint quand même en Espagne, et, à la suite des intrigues et des démarches pressantes des plus proches parents de la princesse, Don Pedro consentit à laisser célébrer son mariage avec elle. Riais il ne resta avec elle que deux jours.

De là, de très vives dissensions parmi les courtisans, les uns se déclarant pour la princesse de Bourbon et les autres pour Marie de Padilla. Samuel, et avec lui tous les Juifs d'Espagne, se rangèrent du côté de Marie. C'est qu'ils avaient appris que Blanche de Bourbon voyait arec déplaisir les Juifs occuper une situation élevée à la cour et qu'elle avait manifesté publiquement l'intention de les en chasser et même d'expulser tous les Juifs d'Espagne. Il est donc naturel que, sous le coup d'une telle menace, les favoris juifs se soient décidés à combattre l'influence de la reine et à soutenir énergiquement Marie de Padilla. Partisans de la reine et partisans de la favorite se combattaient avec acharnement. Albuquerque, qui s'était déclaré d'abord contre Blanche de Bourbon et s'était ensuite laissé enrôler sous sa bannière, tomba en disgrâce. Il fut remplacé par Samuel, qui devint le conseiller le plus écouté du roi et l'accompagnait partout avec les grands du royaume.

Un jour, les ennemis du roi parvinrent à l'attirer avec une partie de sa suite dans la forteresse de Toro. Tous les courtisans qui accompagnaient Don Pedro, et parmi eut Samuel, furent jetés en prison; plusieurs d'entre eux ainsi que le grand maître de Calatrava furent même exécutés. Un peu plus tard, Samuel parvint à s'échapper avec Don Pedro, et cette circonstance resserra encore les liens d'amitié entre le souverain et son favori.

A la suite de la trahison de Toro, la Castille fut ensanglantée par la guerre civile. Don Pedro châtiait cruellement ceux de ses ennemis qui tombaient entre ses mains. Mais il ne prenait conseil que de sa colère, et le ministre juif, comme le reconnaissaient ses adversaires eux-mêmes, n'était pour rien dans ces représailles. La lutte fut surtout acharnée à Tolède. Les frères du roi s'efforçaient de s'emparer de cette ville, qui était défendue vaillamment par les partisans de Don Pedro, et tout particulièrement par les Juifs. Ils parvinrent cependant à y pénétrer, grâce à la complicité de quelques amis, qui leur ouvrirent secrètement une porte. Leurs soldats se précipitèrent alors dans les quartiers qui étaient principalement habités par

des Juifs. Dans la seule rue d'Alcana, ils tuèrent environ douze mille personnes, hommes, femmes, vieillards et enfants.

La ville intérieure résistait cependant encore, les Juifs, appuyés par des chevaliers, avaient fortement barricadé les portes et se battaient avec un courage héroïque. Don Pedro eut ainsi le temps de venir au secours de la ville et de la délivrer. Il fut accueilli par ses partisans avec des clameurs joyeuses, mais il se montra impitoyable pour ses adversaires.

Grâce à la sagesse de ses conseils, à l'habileté de son administration financière et au zèle qu'il déploya pour la cause de Marie de Padilla, Samuel grandit de plus en plus dans la faveur de Don Pedro. Son influence était considérable, ses richesses immenses, et il avait à son service quatre-vingts esclaves noirs. Mais il semble n'avoir su rien faire pour la cause du judaïsme et l'avenir de ses coreligionnaires. Une inscription dit, il est vrai, qu'il *travailla pour le bien de ses frères*, mais il ne comprit pas en quoi devait consister ce **bien**. Tout en protégeant les Juifs contre la malveillance, en les appelant à des emplois publics et en leur fournissant l'occasion de s'enrichir, il ne sut cependant pas leur être utile comme Hasdaï ibn Schaprout et Samuel ibn Nagrela. Il ne paraît pas non plus s'être intéressé à la science ou à la poésie. Car s'il fit construire des synagogues dans plusieurs villes de la Castille, il ne fonda pas une seule école pour l'enseignement du Talmud.

La magnifique synagogue qu'il éleva à Tolède et qui, transformée en église, est encore aujourd'hui un des plus beaux ornements de la ville, est construite dans un style mi-gothique, mi-moresque. Au milieu de fines arabesques, ressort, sur fond vert, le psaume 80^{e} écrit en caractères hébreux. Sur les murs des côtés nord et sud se lisent des inscriptions qui célèbrent les mérites du *prince Samuel Lévi ben Meïr*. La communauté y témoigne sa reconnaissance à Dieu, *qui n'a jamais retiré sa protection à son peuple et a suscité des hommes capables de le délivrer de ses ennemis. Il est vrai qu'il n'y a plus de roi en Israël, mais Dieu a fait trouver grâce à un homme de son peuple aux yeux de Don Pedro, et ce souverain l'a élevé au-dessus de tous les grands de son royaume, l'a nommé son conseiller et lui a décerné des honneurs presque royaux*. Le nom de Don Pedro est écrit en très grands caractères pour faire constater d'une façon en quelque sorte palpable combien ce monarque était bienveillant pour les Juifs. A la fin de l'inscription, on exprime le vœu que Samuel puisse encore assister à la restauration du temple de Jérusalem et y prendre part au culte divin, avec ses fils, en qualité de lévites.

Par une coïncidence singulière, l'année même où cette synagogue fut achevée avait été désignée un siècle auparavant par l'astronome Abraham ben Hiyya et le cabaliste Nahmani, et, un peu plus tard, par le philosophe Léon de Bagnols, comme devant ouvrir l'ère messianique. Le Messie attendu n'étant pas venu à l'époque prédite, de nombreux Juifs, inébranlables dans leurs espérances, voyaient dans la situation élevée de Samuel et d'autres favoris juifs une preuve certaine que les temps messianiques étaient proches. Ces croyances pouvaient être dangereuses. Aussi furent-elles vivement combattues par un rabbin incluent de l'époque, Nissim Gerundi ben Reuben ou *Ran*, de Barcelone (vers 1340-1380), qui craignait avec raison les conséquences fâcheuses de déceptions trop fréquentes.

Du reste, les illusions que la position brillante de Don Samuel avait fait naître dans le cœur de ses coreligionnaires d'Espagne allaient recevoir une très grave atteinte. Don Samuel était trop puissant pour ne pas avoir des envieux et des ennemis. Il avait contre lui non seulement Henri de Transtamare et la reine Blanche, mais tous ceux qui avaient occupé auparavant des emplois à la cour. Un poète, Don Pedro Lopez de Ayala, chroniqueur et porte-

bannière du roi, se fit l'interprète des sentiments que les courtisans nourrissaient à l'égard du ministre juif. Les Juifs, dit-il, boivent le sang des malheureux chrétiens et, en leur qualité de fermiers des impôts, ils s'emparent de leurs biens. Don Abraham et Don Samuel, beaux parleurs, savent obtenir du souverain tout ce qu'ils désirent. De tous côtés on battait en brèche l'influence de Samuel.

Un beau jour, Don Pedro fit confisquer toute la fortune de Samuel et de sa famille, qui consistait en 230.900 doublons, 4.000 marcs d'argent, 125 caissettes d'étoffes précieuses et 180 esclaves. Il parait qu'on trouva enfouies dans la maison de Samuel des quantités considérables d'or et d'argent. Lui-même fut jeté en prison et torturé. On espérait lui faire avouer qu'il possédait encore d'autres richesses. Mais il ne fit aucun aveu et périt dans les tortures. Une inscription, gravée sur sa tombe, dit en termes très sobres qu'il avait été tout-puissant et que son âme est montée vers Dieu, purifiée par les souffrances. Elle ne contient pas un mot de blâme contre Don Pedro.

Il est vrai que, même après la mort de Samuel, le roi continua de confier des emplois élevés à des Juifs. Ces derniers durent partager plus tard avec leur souverain la réprobation soulevée par plusieurs de ses actes. On sait que Don Pedro fit assassiner sa femme. Que la reine ait mérité la mort ou non, il est certain que son exécution resto comme une flétrissure pour la mémoire de Don Pedro. Ses contemporains rendirent le roi seul responsable de cet acte, et le chroniqueur Lopez de Ayala, qui n'aimait pourtant pas les Juifs, ne fait pas la moindre allusion, dans ses annales, à leur complicité. Ce fut seulement plus tard qu'on eut l'idée d'impliquer dans ce crime les favoris juifs de Don Pedro. On raconta que, sur l'ordre du roi, un Juif empoisonna la reine Blanche, parce qu'elle avait manifesté la volonté d'expulser les Juifs du royaume. Une romance française a perpétué cette légende.

Quoi qu'il en soit, Henri de Transtamare profita de l'impression pénible produite par l'exécution de la reine Blanche pour essayer de gagner des alliés contre Don Pedro. Ses démarches furent bien accueillies par les Bourbons et le roi de France, qui lui envoyèrent des bandes d'aventuriers connues sous le nom de a grandes compagnies a. Le pape également favorisait Henri de Transtamare, parce qu'il voyait avec déplaisir Don Pedro témoigner de la bienveillance aux Juifs de son royaume, et, sans autre forme de procès, il excommunia le roi. Du reste, Henri aussi essaya de justifier sa révolte contre son frère en le montrant trop ami des Juifs. Il alla plus loin, il ne déclara pas seulement que la favorite Marie de Padilla était juive, il accusa le roi lui-même de descendre de Juifs.

Appuyé fortement par les aventuriers des **grandes compagnies**, qui avaient à leur tête le célèbre Bertrand Du Guesclin, Henri de Transtamare passa les Pyrénées pour marcher contre son frère. Les Juifs se rangèrent tous sous le drapeau de Don Pedro, le soutenant de leur argent et défendant vaillamment ses villes fortes contre les attaques de Henri et de Du Guesclin. Malheureusement, Don Pedro ne sut ni concentrer à temps ses partisans, disséminés un peu partout, ai acheter les troupes mercenaires qui le combattaient. A ce moment, il déplorait sans nul doute l'absence de son prudent et habile ministre juif Don Samuel. La ville de Tolède tomba au pouvoir de Henri, qui imposa à la communauté jure une forte amende pour la punir d'être restée fidèle au roi légitime. Don Pedro ne possédait plus que Séville.

Pourtant la fortune lui sourit de nouveau. Après avoir été obligé de s'enfuir de l'autre côté des Pyrénées et abandonner tous ses États au vainqueur, il revint dans son royaume sous la protection du vaillant prince de Galles, que son armure avait fait surnommer le **Prince Noir**. Henri de Transtamare dut quitter l'Espagne (1367). Mais le triomphe de Don Pedro fut

de courte durée. Le prince de Galles lui ayant retiré son appui, Henri put revenir de France avec de nouvelles troupes et s'emparer rapidement du nord de l'Espagne. Burgos également lui ouvrit ses portes. Seul le quartier juif résista, défendu par ses habitants et par quelques fidèles chevaliers de Don Pedro. Mais les assaillants étaient trop nombreux, les Juifs durent céder. Ils obtinrent, du moins, une honorable capitulation, ils purent continuer à demeurer à Burgos et à jouir des mêmes droits qu'auparavant. Henri leur fit seulement payer une taxe de guerre d'un million de maravédis.

Mais les chrétiens n'étaient pas satisfaits de la liberté laissée aux Juifs. Dans une pétition qu'elles adressèrent à Henri, les cortès de Burgos déclarèrent que les Juifs étaient en partie responsables de la guerre civile, puisqu'ils jouissaient de la faveur de Don Pedro, et qu'il fallait, par conséquent, les en punir en leur interdisant l'accès de tout emploi public et en leur défendant d'affermer les impôts et même de se faire nommer médecins du roi et de la reine. Henri répondit que jusqu'alors aucun roi castillan n'avait encore écarté les Juifs des emplois publics, qu'il était cependant résolu à ne pas leur laisser prendre une influence qui pourrait nuire au pays, mais que, d'autre part, il ne coudrait pas les pousser au désespoir et les forcer ainsi à se joindre aux partisans de Don Pedro, qui étaient encore nombreux dans le pays.

De fait, la plupart des communautés juives restèrent fidèles à Don Pedro, qui, de son côté, les protégea tant qu'il eut le moindre pouvoir, et les recommanda même au roi musulman de Grenade, son allié. Malheureusement, la protection de Don Pedro n'était pas toujours suffisante, et amis et ennemis maltraitèrent les Juifs. Les troupes anglaises du prince de Galles exterminèrent presque totalement les communautés de Villadiego et d'Aguilar, et le roi de Grenade emmena captives dans sa capitale trois cents familles juives de Jaen. Du Guesclin se montra encore plus dur pour les Juifs, qu'il traita non pas en soldats qui se battent loyalement pour leur roi, mais en esclaves révoltés contre leur maître.

Ce fut surtout la communauté de Tolède qui souffrit de la lutte entre Henri et Don Pedro. On a déjà vu plus haut que les Juifs, aidés d'une partie de la population chrétienne, défendirent énergiquement la ville contre les soldats de Henri. Ils soutinrent un siège effroyable, pendant lequel la famine était si grande qu'ils mangèrent le parchemin des rouleaux de la Loi et jusqu'à la chair de leurs enfants. Après le siège, cette belle communauté de Tolède avait presque totalement disparu, décimée par la faim et le fer.

Don Pedro fut définitivement défait près de Montiel (14 mars 1369), succombant sous les coups réunis de son frère Henri et de Bertrand Du Guesclin. A la nouvelle de sa mort, le pape Urbain V s'écria joyeusement : J'apprends avec satisfaction la disparition de ce tyran, rebelle contre l'Église et protecteur des Juifs et des Sarrasins. Le juste se réjouit du châtiment infligé au méchant. La mort de Don Pedro était, en effet, un triomphe pour la papauté, car elle obtenait enfin ce qu'elle avait vainement poursuivi jusque-là, l'humiliation des Juifs de la Castille.

Henri de Transtamare, qui monta sur le trône après avoir tué son frère, ne se montra pourtant pas malveillant pour les Juifs de son royaume. Ceux-ci, il est vrai, craignaient que le nouveau souverain ne les châtiât de la fidélité persistante qu'ils avaient témoignée à son adversaire. Mais Henri avait besoin d'eux. Sa lutte contre Don Pedro avait absorbé des sommes considérables ; il devait, en outre, beaucoup d'argent à ses alliés. De plus, le pays était épuisé à la suite de cette guerre acharnée. Il fallait donc des financiers très habiles et très intelligents pour trouver l'argent nécessaire et faire rentrer régulièrement les impôts. Fleuri

savait que des Juifs seuls pouvaient exercer ces fonctions dans ces circonstances difficiles. Aussi, au lieu de punir les Juifs de leur attachement pour Don Pedro, les en loua-t-il, au contraire : Il est du devoir d'un roi, dit-il, de récompenser de tels sujets, puisqu'ils sont restés fidèles à leur souverain jusqu'à sa mort et ne l'ont pas trahi au profit du vainqueur. Il appela auprès de lui deux Juifs de Séville, Don Joseph Pichon et Don Samuel Abrabanel, et nomma le premier son ministre des finances ou almoxarif. Ainsi, il commit lui-même cet horrible crime de confier des emplois à des Juifs, quoiqu'il eût reproché avec tant d'âpreté à son frère.

Mais si Henri de Transtamare pardonnait aux Juifs la part qu'ils avaient prise à la guerre, les nobles et les bourgeois n'oubliaient pas qu'ils avaient eu à les combattre sur les champs de bataille et derrière les murs des forteresses. Aveuglés par la haine et le désir de la vengeance, ils ne savaient pas reconnaître quel utile concours les Juifs pouvaient apporter au relèvement du pays. Dès la première réunion des cortès de Toro (1371), des sentiments de malveillance se manifestèrent à l'égard des Juifs. On se plaignait que *cette race impudente et perverse*, ennemie de Dieu et de la chrétienté, occupât des situations élevées à la cour et auprès des grands d'Espagne, eût la ferme des impôts et tint ainsi de fidèles chrétiens dans sa dépendance. On voulait que dorénavant les Juifs fussent tenus éloignés de tout emploi public, confinés dans des quartiers spéciaux, obligés de porter la rouelle, et qu'il leur fût défendu de sortir couverts de vêtements somptueux, de chevaucher sur des mules ou de prendre des noms chrétiens.

Tout en n'approuvant pas ces réclamations, Henri était quand même obligé d'en tenir compte dans une certaine mesure. Il promulgua contre les Juifs deux édits, de nature morale, il est vrai, mais qui produisirent sur eux une douloureuse impression. Il leur prescrivit le port de la rouelle et les obligea à changer leurs noms castillans. C'était là un coup terrible porté à leur fierté castillane, qu'ils partageaient avec les grands et les hidalgos. Pendant un siècle et demi, ils avaient su se préserver, seuls au milieu de leurs coreligionnaires d'Europe, de la honte d'attacher le signe d'infamie à leurs vêtements, et maintenant eux aussi étaient condamnés à cette humiliante obligation, eux aussi étaient contraints de porter des noms juifs, qui les désigneraient au mépris de la population ! Ils en étaient désespérés. Déjà les souffrances de la guerre, en leur imposant toute sorte de préoccupations matérielles, avaient diminué chez eux le désir de s'instruire. Après cette nouvelle épreuve, ils perdirent complètement courage, renoncèrent à toute étude, à toute recherche scientifique, et bientôt l'Espagne juive, qui était arrivée à un si haut degré de culture, ne compta plus que quelques demi savants.

Pourtant, à ce moment, il aurait fallu en Espagne des Juifs instruits et Intelligents, capables de défendre leur religion. Car les représentants du christianisme commençaient alors à multiplier leurs attaques contre te judaïsme, pour l'avilir aux yeux de ses adeptes et les pousser à se convertir. Avec l'autorisation de Henri, qui devait en partie sa couronne au clergé et était tenu de se montrer soumis à son égard, les ecclésiastiques obligeaient les Juifs à prendre part à des controverses religieuses, où naturellement la partie n'était pas égale pour eux, chaque mot imprudent pouvant avoir pour eux les plus graves conséquences. Le roi permit même à deux Juifs baptisés d'organiser des colloques dans chaque ville de la Castille et d'y faire assister les Juifs par contrainte.

À Avila, toute la communauté reçut l'ordre (1375) de se rendre dans la grande église, où une controverse eut lieu en présence de nombreux chrétiens et musulmans. Le défenseur du judaïsme, à ce colloque, était le médecin *Moïse Kohen de Tordesillas*. Celui-ci n'était pas trop rassuré, car il venait d'être dépouillé de tous ses biens et cruellement maltraité, parce qu'il

avait refusé de se convertir. Il s'en tira cependant à son avantage; il n'eut pas de peine à triompher d'un de ses adversaires, l'apostat Jean, de Valladolid, qui voulait prouver par l'Ancien Testament la vérité des principaux dogmes chrétiens, tels que la divinité de Jésus et son Incarnation, la Trinité, la virginité de la a mère de Dieu». Après quatre séances, Jean dut s'avouer vaincu. (lais alors surgit un autre adversaire, qui proposa à Moïse Kohen de discuter sur le Talmud, lui déclarant qu'il considérerait son refus comme un aveu que ce recueil contient des attaques contre le christianisme. Moise dut accepter cette provocation.

Dans toutes ces discussions, Moise répondit aux assertions les plus calomnieuses et les plus outrageantes avec sang-froid et sérénité, ne laissant pas échapper le moindre mot blessant pour ses adversaires. En mettant par écrit, pour ses coreligionnaires de Tolède, le résumé de ses controverses, il ajoute cette remarque : Ne vous laissez jamais emporter par votre zèle au point de proférer des paroles blessantes, car les chrétiens possèdent la force et peuvent faire taire la vérité à coups de poing.

Un autre Juif d'Espagne, *Schem Tob ben Isaac Schaprout*, de Tudela, contemporain de Moïse de Tordesillas, composa également un écrit polémique, plus complet que celui de Moise, pour aider les juifs à se défendre contre les attaques des chrétiens et leur montrer les points faibles du christianisme. On aurait vraiment dit que ces esprits élevés prévoyaient les maux qui allaient atteindre les Juifs d'Espagne et qu'ils voulaient d'avance leur mettre des armes entre les mains pour les prémunir contre toute surprise. Ce Schem Tob avait été appelé à discuter à Pampelune, en présence d'évêques et de savants ecclésiastiques, sur le péché originel et la Rédemption, arec le cardinal Don Pedro de Luna, qui fit plus tard tant de mal aux Juifs quand il eut été élu pape sous le nom de Benoît XIII. Ce fut à la suite de cette controverse que Schem Tob publia un écrit polémique. Il traduisit également en hébreu des extraits des quatre évangiles et y ajouta des remarques piquantes, pour permettre à ses coreligionnaires de combattre le christianisme avec ses propres armes.

Ces ouvrages ne rendirent cependant pas aux Juifs, à l'heure des épreuves, les services que leurs auteurs en attendaient. C'est que les écrits ne suffisaient pas. Il aurait fallu des hommes énergiques, de caractère ferme et de haute intelligence, pour élever .jusqu'à eux la partie la plus instruite de la population juive, lui faire partager leurs propres sentiments et l'associer à eux pour diriger le judaïsme. Mais l'anathème lancé contre les études profanes avait produit son effet. Grâce à lui, la génération de cette époque était composée d'hommes médiocres, manquant de la pénétration nécessaire pour se rendre un compte exact des événements, pénétration que les spéculations philosophiques peuvent seules donner à l'esprit. La foi elle-même souffrait de ce que les croyants eussent été enfermés dans le domaine étroit du Talmud.

Deux hommes seuls dépassaient alors le niveau moyen par leur savoir et leur caractère : c'étaient Hasdaï Crescas et Isaac ben Schèschet. Il est vrai qu'ils habitaient l'Aragon, où les Juifs, sous la domination de Don Pedro IV et de Juan Ier, étaient moins opprimés et moins appauvris que leurs frères de Castille. Non pas que ces deux savants fussent assez éminents pour exercer une influence sur la manière de penser de leurs contemporains, mais n'étaient des hommes en vue, qui, de loin, appelaient l'attention sur eux, et auxquels on demandait souvent conseil dans les circonstances difficiles. Tous deux avaient à cœur de maintenir intact le judaïsme, de faire régner la paix parmi leurs coreligionnaires et d'affermir les courages.

Hasdaï ben Abraham Crescas (né vers 1340 et mort vers 1410) était d'abord établi à Barcelone et plus tard à Saragosse. Quoique versé dans le Talmud, il n'exerçait cependant pas

les fonctions de rabbin. Du reste, ses nombreuses occupations ne le lui auraient pas permis. Il était, en effet, en relations avec la cour du roi Juan Ier et les grands d'Aragon, et en recourait souvent à ses conseils. Très familiarisé avec les diverses doctrines philosophiques de son époque, il avait assez de profondeur d'esprit pour être devenu lui-même un penseur original. Le premier il montra les points faibles de la philosophie d'Aristote, qui faisait alors autorité aux yeux de tous les penseurs juifs. Il resta toujours profondément convaincu des vérités du judaïsme. Hasdaï était doux et bienveillant, plein de pitié pour les faibles et les malheureux ; il multiplia ses efforts pour adoucir en partie les souffrances qui atteignirent de son temps les Juifs d'Espagne.

Plus âgé que lui, son ami *Isaac ben Schèschet Barfat* (né vers 1336 et mort en 1408) lui ressemblait par le caractère, mais différait de lui par les idées. Élève du fils et des disciples de Ben Adret, il était, comme ce dernier, un talmudiste remarquable par la netteté de son intelligence et la clarté de ses explications, mais comme ce dernier aussi, et même plus que lui, il était ennemi de la science. Ben Adret avait cédé aux circonstances en interdisant à la jeunesse les études profanes, mais Ben Schèschet, suivant l'exemple des Ascherides, les défendit même aux hommes. d'âge mûr. Il était persuadé que les sciences naturelles et la philosophie ébranlaient les fondements du judaïsme. Cette étroitesse d'esprit mise à part, Ben Schèschet était une personnalité éminemment sympathique, toujours disposé à sacrifier ses intérêts particuliers au bien général. Très doux d'habitude, il se montrait d'une sévérité excessive dès qu'il croyait le moindre usage religieux, la moindre prescription talmudique en danger.

Les démêlés de Ben Schèschet avec Hayyim Galipapa sont vraiment caractéristiques. Ce rabbin (né vers 1310 et mort vers 1380), qui dirigeait les communautés de Huesca et de Pampelune, fut, au moyen âge, une figure très originale. Pendant que les autres rabbins du temps, sous l'influence d'Ascher et de son école, ajoutaient aggravations sur aggravations, et, en cas de doute, penchaient toujours pour la solution la plus rigoureuse, Galipapa était, au contraire, d'avis qu'il fallait prendre en considération tous les passages du Talmud qui permettent de rendre plus facile l'observance des usages religieux. Ce principe, Galipapa l'appliquait dans la pratique. Dans d'autres questions aussi, ce rabbin osait s'écarter de la routine et avoir des vues personnelles. Ainsi, il émit l'opinion que le livre de Daniel ne contient pas de prophéties, mais reflète les impressions produites par la lutte des Macchabées. De telles idées étaient en contradiction absolue avec celles de Ben Schèschet, qui ne craignit pas de réprimander Galipapa comme un écolier, quoique ce dernier fût déjà très âgé, eût formé de nombreux élèves et jouit d'une grande considération.

L'autorité de Hasdaï Crescas et d'Isaac ben Schèschet s'étendait au delà de l'Espagne. On leur demanda de France de se prononce. dans une querelle qui avait éclaté à propos de la nomination du chef religieux des communautés juives de ce pays.

Il s'était alors produit en France, dans les affaires juives, des modifications causées en partie par la situation politique du pays. Manessier de Vesoul, le protecteur de ses coreligionnaires, ainsi que le grand-rabbin Matatia, très considérés tous deux dans les communautés et à la cour, étaient morts, et leurs fils avaient hérité de leurs fonctions. Salomon de Vesoul avait été préposé à la perception des impôts juifs, et Yohanan, fils de Matatia, placé, avec l'autorisation royale, à la tête des Juifs de France. Il exerçait depuis cinq ans ses fonctions de rabbin et de directeur d'une école talmudique, quand un ancien élève de son père, Isaïe Astruc ben Abba Mari, vint de Savoie en France avec pleins pouvoirs du rabbin allemand Meïr Hallévi, de Vienne, pour nommer les rabbins. Il avait le droit

d'excommunier quiconque occuperait un poste de rabbin sans son autorisation, et déclarer nuls et non valables tous les actes de ce rabbin, notamment ses actes de mariage ou de divorce. Sur le refus de Yohanan de lui obéir, Isaïe Astruc le destitua.

L'influence de la famille de Vesoul était alors bien diminuée, et Yohanan fut d'abord insuffisamment appuyé par ses amis dans ses revendications contre Astruc. Mais bientôt les communautés se révoltèrent contre les agissements d'Astruc et l'ingérence de Meïr, de Vienne, dans leurs affaires. Elles étaient surtout irritées de voir Astruc confier presque partout les fonctions rabbiniques à des parents. Pour mettre fin à une situation qui aurait pu devenir grave pour le judaïsme français, Yohanan sollicita l'intervention de Hasdaï et de Crescas. Les deux a illustrations de la Catalogne n, comme on les appelait, se prononcèrent en faveur de Yohanan. Celui-ci ne put malheureusement pas jouir longtemps de son triomphe, car l'expulsion des Juifs de France était proche.

Cette fois, l'orage partit de l'Espagne. Il éclata avec une telle violence qu'il semblait vouloir détruire d'un seul coup tous les juifs du pays. Mais ils étaient établis si solidement en Espagne, ils y avaient jeté des racines si profondes qu'il fallut les efforts continus d'un siècle tout entier pour les en arracher. Le premier acte de ce drame sanglant eut, en effet, lieu vers la fin du XIVe siècle, mais le dénouement ne se produisit qu'à la fin du siècle suivant.

Il faut dire que les Juifs d'Espagne contribuèrent eux-mêmes pour une large part à attirer le malheur sur leurs têtes. Sans doute, les grands seuls méritaient les reproches que leur adressaient leurs ennemis de chercher sans cesse à se faufiler à la cour et auprès des personnages influents, de s'enrichir par l'usure et de se pavaner en public, couverts de vêtements de soie, mais tous les Juifs espagnols, sans exception, eurent à supporter les conséquences de cette légèreté et de ces imprudences. Des Juifs mêmes se plaignaient de l'égoïsme et de l'immoralité de leurs coreligionnaires riches, *qui ne songeaient qu'à agrandir leur fortune et à augmenter leurs dignités, sans avoir une pensée pour Dieu*. — *La plupart de nos grands*, dit le prédicateur Salomon Alami dans son **Miroir moral**, *qui fréquentent les cours royales et sont préposés au Trésor, sont fiers de leur situation et de leurs richesses, mais oublient les pauvres. Ils élèvent des palais, sortent dans des carrosses somptueux, couvrent leurs femmes et leurs filles, avec une prodigalité princière, d'or, de perles et de pierres précieuses. Indifférents pour le judaïsme, ils ne savent pas être modestes, détestent le travail manuel, s'adonnent à l'oisiveté, aiment la danse et le jeu, portent le costume du pays et peignent soigneusement leur barbe… Pendant le sermon, ils dorment ou causent. Dans chaque ville, ils sont désunis et sèment la discorde pour des vétilles… Ils se jalousent même entre eux et se calomnient mutuellement auprès des rois et des princes.*

Ce dernier reproche était particulièrement fondé. A cette époque, les délations, autrefois si rares parmi les Juifs ; étaient devenues très fréquentes; on dénonçait même !es rabbins. Ceux-ci, qui pouvaient exercer eux-mêmes la juridiction pénale avec le concours de quelques assesseurs, se montraient très sévères pour les délateurs, parfois ils les punissaient même de mort. On sait, en effet, que, de temps immémorial, les Juifs de Castille, d'Aragon, de valence et de Catalogne possédaient leur juridiction propre, même pour les affaires criminelles, et que leurs tribunaux avaient le droit de haute justice, sauf à demander au roi la sanction du jugement, sanction qu'on pouvait toujours obtenir par l'intermédiaire d'un favori juif ou à prix d'argent.

Mais cette facilité qu'avaient les tribunaux juifs de sévir contre les délateurs présentait plus d'inconvénients que d'avantages, car souvent on condamnait les inculpés sans enquête

sérieuse, sans interroger attentivement les témoins; ce qui irritait les parents et les amis des condamnés. Il arrivait aussi qu'on qualifiait de délation des assertions qui n'avaient nullement ce caractère. Il parait probable que ce fut à la suite d'une imprudence de ce genre, dont le tribunal rabbinique de Burgos se rendit coupable à l'égard d'un personnage haut placé et aimé, que se produisit en Espagne la première persécution sanglante contre les Juifs.

On a vu plus haut qu'après s'être fait nommer roi de Castille, Henri de Transtamare avait pris pour trésorier et fermier général des impôts le Juif Joseph Pichon, de Séville. Celui-ci fut accusé de malversation par plusieurs favoris juifs, jeté en prison et condamné à une amende de 40.000 doublons. Après avoir versé cette somme, il fut remis en liberté et continua de jouir auprès de la population chrétienne de Séville de la plus grande considération. Pour se venger ou peut-être simplement pour arriver à se justifier, Joseph Pichon impliqua ses dénonciateurs dans une très grave accusation. Sur ces entrefaites, Henri II mourut et son fils, Don Juan Ier, fut couronné roi (1379) à Burgos, capitale de la Vieille Castille. Pendant les fêtes du couronnement, un tribunal de rabbins condamna Pichon comme délateur, sans même l'entendre. Ensuite quelques Juifs ayant accès à la cour demandèrent au jeune roi de les autoriser à faire exécuter un de leurs coreligionnaires très dangereux, dont ils turent le nom. Aunis de la lettre royale et du texte de l'arrêt, les ennemis de Pichon se rendirent auprès du chef de la police (alguacil), Fernan Martin, et demandèrent son assistance pour exécuter la sentence des rabbins. Le matin, à la première heure, quelques Juifs, accompagnés de l'alguazil, pénétrèrent dans la demeure de Pichon, le réveillèrent et le firent sortir de sa maison sous un prétexte quelconque. Arrivé à la porte, le malheureux fut immédiatement tué.

Cette exécution produisit dans toutes les classes de la société une profonde et douloureuse sensation. Don Juan Ier, surtout, en fut indigné ; il en voulut aux Juifs d'avoir tué un homme qui avait rendu de si grands services à son père et de lui avoir fait- ratifier par ruse cette inique condamnation. Sur son ordre, les exécuteurs juifs, un membre du tribunal rabbinique de Burgos et` l'alguazil Fernan Martin furent mis à mort. De plus, il enleva aux tribunaux juifs la juridiction pénale; dorénavant, les Juifs devaient élire des chrétiens pour juger leurs procès criminels. Dans sa colère, le roi accueillit même toutes les calomnies qui lui étaient rapportées contre les Juifs, il croyait qu'ils proféraient, dans leurs prières, des imprécations contre les chrétiens et l'Église et qu'ils accomplissaient la circoncision, pour les faire entrer dans le judaïsme, sur des musulmans, des Tartares et d'autres croyants. Il leur ordonna, sous les peines les plus sévères, de s'abstenir de tout prosélytisme et d'effacer les passages incriminés dans leurs prières.

Aux yeux des chrétiens de Séville aussi, le supplice infligé à Joseph Pichon était un meurtre juridique, dont ils rendaient responsable la population juive tout entière. Ils n'attendaient qu'une occasion pour tirer vengeance de ce crime.

A partir de ce moment, la situation des Juifs d'Espagne empira de plus en plus. Les cortès, comme autrefois les conciles sous les rois Visigoths, demandaient sans cesse que le roi imposât des restrictions aux Juifs, et Don Juan s'empressait de leur donner satisfaction. Sur les instances des cortès de Valladolid (1385), il érigea en lois d'État les dispositions canoniques qui défendaient aux Juifs de demeurer dans !a même maison que des chrétiens ou de prendre des nourrices chrétiennes. Il décida également que ni juifs ni musulmans ne pourraient plus remplir les fonctions de trésorier (almoxarif) auprès du roi, de la reine ou d'un infant.

Fait à peine croyable, le roi qui prit ces mesures restrictives contre les Juifs vit lui échapper la couronne du Portugal à cause des rivalités suscitées à propos de l'élection du grand-rabbin de son royaume.

Le Portugal était alors gouverné parle roi Fernand (1367-1383), qui traitait les Juifs avec bienveillance. Du reste, dans ce pays, le judaïsme avait une organisation qu'on ne rencontrait alors dans aucune autre contrée de l'Europe. A la tête des Juifs du Portugal se trouvait un grand-rabbin (Ar-rabbi-mor), nommé par le roi, qui avait son sceau spécial, rendait la justice et promulguait des ordonnances qu'il signait de son nom avec cette addition. *Par la grâce du roi, mon maître, Ar-rabbi-mor des communautés de Portugal et d'Algarves*. Il était tenu de visiter tous les ans les diverses communautés, d'examiner leur situation, d'écouter leurs doléances même contre les rabbins et de faire disparaître les abus. II était accompagné, dans ses voyages, d'un juge juif (ouvidor), d'un chancelier (chanceller), d'un secrétaire (escrivio) et d'un employé chargé de faire exécuter les arrêts de la justice (porteiro jurado). Sous ses ordres fonctionnaient, dans les sept provinces du royaume, sept rabbins de district (ouvidores), nommés par lui, dont chacun surveillait les communautés de son district et jugeait en appel. Les rabbins locaux étaient élus par les membres de la communauté, mais leur nomination devait être ratifiée, au nom du roi, par le grand-rabbin ; ils exerçaient la juridiction civile et pénale. Les documents officiels étaient rédigés dans la langue du pays.

Le roi Fernand eut deux favoris juifs, Don Juda, son trésorier (tesoureiro-mor), et Don David Negro, son conseiller et confident. Quand il fut mort, les administrateurs de la ville de Lisbonne allèrent demander à la reine Léonore, qui avait pris la régence, l'abolition de certaines mesures édictées par le roi défunt ; ils la prièrent, entre autres, de ne plus confier d'emplois publics à des juifs ou à des musulmans. Pour leur complaire, la rusée Léonore leur répondit que, déjà du vivant du roi, elle s'était efforcée, mais sans succès, d'écarter les Juifs de toute fonction, et qu'une fois le roi mort, elle avait aussitôt destitué Juda, David Negro, et tous les receveurs de contributions juifs. En réalité, elle conservait Juda dans son entourage, parce qu'elle savait qu'elle aurait souvent besoin de son argent et de ses conseils.

Très ambitieuse, la reine Léonore cherchait à se maintenir comme régente avec son favori. Mais elle rencontra un adversaire acharné dans l'infant Don João, grand maître d'Avis, qui la contraignit à la fin à partir de Lisbonne. Elle fit alors appel au concours de son gendre, le roi Juan de Castille, et provoque ainsi la guerre civile. Elle avait pour elle la noblesse, mais les masses se groupèrent autour de Don João d'Avis. Après une longue lutte, elle fut obligée de se retirer à Santarem, où elle fut rejointe par le roi Juan. Parmi les courtisans qui l'avaient accompagnée jusque dans cette ville, se trouvaient également ses ministres juifs Juda et David Negro.

Dans l'espoir de tirer plus sûrement vengeance de ses ennemis, Léonore céda la régence à Juan et mit à sa disposition toute la noblesse du Portugal, avec plusieurs forteresses. Pour réussir à battre Don João et à annexer le Portugal à la Castille, il aurait fallu que le roi Juan marchât complètement d'accord avec Léonore. Mais le gendre et la belle-mère se brouillèrent à l'occasion de la nomination du grand-rabbin de Castille.

Les Juifs de Castille n'avaient alors pas de chef religieux (1384). La reine Léonore voulait placer à leur tête son favori Juda, tandis que Juan, sur le désir de Béatrice, sa femme, confia ce poste à David Negro. Furieuse de son échec, elle dit à son entourage : Puisque le roi m'a refusé une faveur de si peu d'importance, la première que je lui aie demandée, nous ne pouvons rien attendre de lui ! Certes, mon ennemi même, le grand maître d'Avis, n'aurait pas

agi ainsi à mon égard. Il me semble donc que, dans votre intérêt, vous devez abandonner Juan pour aller rejoindre votre maître légitime. Elle alla plus loin : elle ourdit un complot contre la vie de Don Juan. David Negro, le nouveau grand-rabbin de Castille, en fut informé et fit échouer la conspiration. Léonore fut alors jetée en prison ainsi que son favori Juda. Celui-ci devait même être exécuté, il n'obtint sa grâce que sur la démarche que son ancien rival David Negro fit en sa faveur auprès du roi. Cette querelle eut pour effet de diviser les forces dont disposait Don Juan et de l'obliger à renoncer à la couronne de Portugal.

S'il arrivait parfois que par vanité, par ambition, ou pour toute autre raison, des rabbins luttaient entre eux pour être nommés à un poste élevé, comme ce David Negro et Juda, et, en France, Isaïe ben Abba Mari et Yohanan, il faut reconnaître que ces cas regrettables étaient excessivement rares. Presque toujours, les fonctions rabbiniques étaient considérées comme un sacerdoce, que les titulaires exerçaient avec dénouement et désintéressement. Ils se distinguaient dans leur communauté non seulement par leur savoir et leur piété, mais aussi par la noblesse de leurs sentiments, la pureté de leurs mœurs et la scrupuleuse loyauté de leur conduite. On peut dire que les rabbins de ce temps présentaient un heureux contraste avec certains prêtres chrétiens, surtout après qu'Avignon fut devenu le siège de la papauté, que les cardinaux eurent formé deux collèges ennemis et que la chrétienté elle-même se fut divisée en deux camps opposés.

Ce qui frappe surtout chez quelques ecclésiastiques, prêtres d'une religion de paix et d'amour, c'est leur haine implacable pour les Juifs, c'est leur aveugle fanatisme. Sous l'empereur Wenceslas, les excitations enflammées d'un prêtre chrétien provoquèrent à Prague le massacre de plusieurs milliers de Juifs ; leurs cadavres furent même profanés, les synagogues incendiées, les rouleaux de la Loi déchirés et foulés aux pieds (1389). Deux ans plus tard, un autre prêtre fanatique, Fernan Martinez, archidiacre de Séville, créa dans cette ville un mouvement contre les Juifs qui se propagea dans toute l'Espagne et eut les plus désastreuses conséquences. Dans ses prédications, il parlait tantôt contre leur obstination aveugle à persister dans leurs croyances, tantôt contre leurs richesses et leur indomptable orgueil ; toujours, il les attaquait avec violence. A Séville, le terrain n'était que trop bien préparé pour faire fructifier ces germes malfaisants, car la population de cette ville détestait les Juifs à cause de la part qu'ils avaient prise à la lutte de Don Pedro et de Henri de Transtamare, et aussi à cause de l'exécution de Joseph Pichon, si aimé à Séville.

Un jour (15 mars 1391), Martinez alla même jusqu'à conseiller ouvertement à la foule réunie sur une place publique de tomber sur les Juifs. Ses conseils furent promptement suivis. Les autorités, sous la direction du chef de la police (alguacil mayor) et de deux juges, s'interposèrent en faveur des Juifs et firent châtier deux des meneurs. Cette intervention ne servit qu'à surexciter la colère de la populace, qui tua quelques Juifs et menaça même de mort le chef de la police. Dans la crainte de voir les désordres prendre un caractère plus grave encore, plusieurs Juifs implorèrent le Conseil de régence du jeune roi Henri III de prendre immédiatement des mesures très sévères. Sur l'ordre du souverain, toute la noblesse se leva pour défendre les Juifs; pour cette fois, l'émeute fut vaincue.

Ce ne fut malheureusement qu'un succès momentané. Fort de la désunion qui régnait parmi les conseillers du roi et de l'état troublé du pays, Martinez continua impunément ses dangereuses prédications. Elles portèrent de nouveau leurs fruits. Trois mois après ces premiers excès, la populace de Séville se rua sur le quartier juif, y mit le feu et accomplit en toute sécurité son oeuvre de destruction. La belle communauté de Séville, qui comptait sept mille familles, disparut presque tout entière. Quatre mille personnes tombèrent sous les coups

des émeutiers, le reste accepta le baptême. Des femmes et des enfants furent vendus à des mahométans comme esclaves. Deux synagogues furent transformées en églises.

De Séville, les massacres se propagèrent dans une grande partie de l'Espagne. On tuait les Juifs par fanatisme, mais surtout par cupidité. Après Séville, ce fut le tour de Cordoue, le berceau du judaïsme espagnol ; une partie de la communauté fut tuée, les autres se baptisèrent. A Tolède, parmi les nombreux martyrs juifs périrent également les descendants d'Ascheri. Juda ben Ascher II, arrière-petit-fils d'Ascheri, qui habitait Burgos mais se trouvait à Tolède au moment de cette explosion de fanatisme, égorgea d'abord sa femme et sa belle-mère et se tua ensuite lui-même. Là aussi, une partie de la communauté se convertit au christianisme. Près de soixante-dix communautés juives de la Castille devinrent le théâtre des plus odieux excès.

Les chrétiens voulaient infliger aux Maures de Séville le même traitement qu'aux Juifs. Mais on fit comprendre à la foule qu'en persécutant les musulmans de Séville, elle mettait en danger la vie des chrétiens du royaume musulman de Grenade et de ceux qui étaient esclaves parmi les Berbères. On ne se montrait implacable que pour les Juifs, parce qu'ils étaient faibles et ne pouvaient compter sur aucun secours.

Dans le royaume d'Aragon également, qui était pourtant toujours en désaccord avec la Castille, les chrétiens suivirent l'exemple de ce dernier pays. Trois semaines après les massacres de Tolède, les mêmes scènes se renouvelèrent dans la province de Valence. A Valence, la capitale, il ne resta plus un seul Juif d'une communauté de cinq mille personnes. Plus de deux cents Juifs périrent, les autres cherchèrent le salut dans la fuite ou l'abjuration. Dans toute la province, la seule communauté de Murviedro échappa au massacre. A Palma, capitale de l'île de Majorque, un groupe de vagabonds et de matelots, précédés d'une croix, traversaient la rue juive de Montesion en criant : *Mort aux Juifs !*, quand un Juif vigoureux, attaqué par un de ces forcenés, étrangla son agresseur. Ce fut le signal du massacre. Trois cents Juifs furent tués, entre autres le rabbin En-Vidal Éphraïm Gerundi. Beaucoup de Juifs abjurèrent.

Trois jours plus tard, le carnage commença à Barcelone, capitale de la Catalogne, où se trouvaient tant de Juifs remarquables par leur intelligence, leurs richesses et leur noblesse de cœur. Un jour de sabbat, pendant la fête de la Vierge (15 août), on tomba sur les Juifs. Plus de deux cents périrent dans cette première émeute. Mais la plus grande partie de la communauté put se réfugier dans un château fort, où le gouverneur de la ville leur offrit un asile. Furieuse de voir lui échapper sa proie, la populace assiégea le fort, essaya ensuite de le prendre d'assaut, et finalement y mit le feu. En voyant qu'il ne leur restait plus aucun espoir de salut, une partie des assiégés se tuèrent eux-mêmes, d'autres se précipitèrent du haut des murs dans les flammes, d'autres enfin préférèrent mourir en combattant. Parmi les martyrs se trouva l'unique fils de Hasdaï Crescas. On dit que onze mille Juifs acceptèrent le baptême. Pas un seul Juif ne resta à Barcelone. Bientôt après, Lérida, Girone, d'autres villes encore, devinrent le théâtre de scènes semblables. Parmi les Juifs, les uns se laissèrent tuer, les autres abjurèrent. Pourtant à Girone, les abjurations furent très rares. Les rabbins donnaient partout l'exemple du courage et de la piété.

Dans certaines parties de l'Espagne, cette terrible persécution se prolongea pendant trois mois. Presque toutes les communautés juives des provinces de Valence et de Catalogne furent anéanties; ceux de leurs membres qui échappèrent aux massacres en furent redevables à la pitié de la noblesse, qui leur donna asile dans ses châteaux forts. Dans l'Aragon, les Juifs

souffrirent moins, parce qu'ils avaient eu la prévoyance d'offrir tous leurs biens à la cour, pour obtenir en échange une protection efficace. L'impression fut, en général, si terrifiante que, plusieurs mois après la cessation de ces excès, les Juifs n'osèrent pas encore quitter les lieux de refuge où ils s'étaient retirés. Sur la demande de la communauté de Perpignan, qui avait été douloureusement émue à la nouvelle de ces sanglantes violences, Hasdaï Crescas lui en adressa le triste récit.

Ainsi, cinquante ans après les épouvantables massacres provoqués par la peste noire, les Juifs d'Espagne étaient devenus aussi malheureux que leurs coreligionnaires d'Allemagne. Eux aussi pouvaient maintenant gémir sur leurs souffrances dans de sombres élégies. Hais pour ces fiers Castillans, les conséquences de la persécution furent plus désastreuses encore que les massacres mêmes. Ils vécurent dorénavant dans des transes continuelles, l'esprit assombri, l'intelligence troublée, tremblant de rencontrer un chrétien et prenant la fuite devant un enfant. Jusqu'alors, ils avaient considéré l'Espagne comme une patrie. Cette persécution leur rappela qu'ils n'y jouissaient d'aucune sécurité et qu'ils y étaient des étrangers. Qu'ils leur semblaient déjà loin ces temps héroïques où ils se battaient si vaillamment pour la cause de Don Pedro !

Pourtant, en Portugal, les Juifs ne furent pas trop maltraités. C'est que le roi de ce pays, Don João Ier maintenait énergiquement l'ordre et châtiait les émeutiers avec une implacable sévérité. Aussi de nombreux Juifs qui avaient abjuré en Espagne gagnèrent-ils le Portugal, où ils retournèrent au judaïsme. Irrité de ce qu'il considérait comme une trahison, le clergé demandait aux autorités de châtier ces relaps. Mais quand le grand-rabbin, Don Moïse Navarro, eut fait connaître au roi deux bulles des papes Clément VI et Boniface IX interdisant aux chrétiens l'user de violente pour baptiser les Juifs, Don João Ier promulgua un édit (17 juillet 1392) par lequel il défendit de punir les Juifs relaps. Ces bulles furent publiées dans toutes les villes du Portugal et érigées en lois d'État. Grâce à la libéralité de son roi, le Portugal devint un asile pour les Juifs expulsés d'Espagne.

Mais si le vent de la persécution épargna les Juifs du Portugal, il traversa les cimes neigeuses des Pyrénées pour souffler avec violence sur la France. Dès que la population de ce pays est appris les événements d'Espagne, elle se jeta, à son tour, sur les malheureux Juifs. On sait qu'à cette époque les Juifs n'étaient tolérés en France que pour un temps déterminé, et qu'à tout moment ils pouvaient s'attendre à être expulsés. Comme leurs ancêtres d'Égypte, ils étaient alors condamnés en France à *avoir la ceinture aux reins et le bâton à la main*, pour être prêts à prendre le chemin de l'exil. Quoiqu'il leur fût permis d'acquérir des terres, ils ne pouvaient s'adonner qu'à un commerce qui leur procurât des bénéfices considérables, et des bénéfices en argent liquide, pour le cas où on les bannirait. Ils se firent prêteurs d'argent par nécessité. Du reste, c'est le roi qui les contraignit à devenir usuriers et à prêter à un taux très élevé. Mais le peuple ne voyait que le fait brutal : le Juif prélevant de gros intérêts et faisant emprisonner les débiteurs qui ne voulaient pas le payer, et, par conséquent, le peuple haïssait le Juif.

Un fait de peu d'importance fit éclater au grand jour cette colère qui grondait sourdement dans le cœur du peuple contre les Juifs. Denys Machault, un riche Juif de Villa-Parisis, s'était converti au christianisme et avait ensuite brusquement disparu. On répandit alors les bruits les plus étranges. Les uns disaient que les Juifs l'avaient tué, d'autres, qu'ils l'avaient fait partir pour un pays étranger. Le clergé s'en mêlant, le tribunal de Paris ouvrit une enquête contre sept Juifs notables de la ville. Les inculpés, soumis à la question par une commission composée d'ecclésiastiques et de juristes, déclarèrent, sous l'influence de la

douleur, 41u'ils avaient conseillé à Denys Machault de retourner au judaïsme. En punition de ce crime, ils furent condamnés à être brûlés vifs. Le Parlement apporta une certaine atténuation à cette sentence, en décrétant que les coupables seraient fouettés sur trois places publiques de Paris et resteraient en prison tant qu'on n'aurait pas retrouvé Denys Machault. Celui-ci retrouvé, on confisquerait leurs biens et on les chasserait de France.

Cette affaire, racontée partout, prit des proportions énormes aux yeux du peuple, qui en voulut encore plus aux Juifs. Ecclésiastiques et laïques demandèrent alors avec insistance au faible Charles VI et à ses conseillers d'expulser les Juifs de France. Enfin Charles VI céda et prononça un arrêt d'exil contre tous les Juifs de son royaume (17 septembre 1394). Cet arrêt fut promulgué, peut-être avec intention, le jour de l'Expiation, pendant que les malheureux Juifs étaient au temple, priant et jeûnant. Pour justifier cette expulsion, qui était contraire à une clause de la convention intervenue entre les Juifs et le roi, on les accusa d'avoir outragé le christianisme et outrepassé leurs privilèges, en d'autres termes, d'avoir engagé un Juif baptisé à revenir à son ancienne foi et prélevé de trop gros intérêts. Il leur était interdit dorénavant de résider ou de séjourner dans aucune partie de la France, soit dans les pays de langue d'oïl ou dans les pays de langue d'oc.

Voilà donc les Juifs condamnés encore une fois à quitter la France, quatre-vingt-dix ans après qu'ils en avaient été proscrits par Philippe le Bel. Charles VI les traita cependant moins durement que son aïeul, il leur accorda un délai pour faire rentrer leurs créances, donna ordre au prévit de Paris et aux gouverneurs des provinces de les protéger dans leurs biens et leurs personnes, et chargea des officiers de les accompagner jusqu'à la frontière pour les défendre contre toute attaque. Ils ne partirent de France qu'à la fin de 1394 ou au commencement de 1395.

Bien des seigneurs et des villes protestèrent contre l'expulsion des Juifs. Le comte de Foix ne laissa partir les Juifs de Pamiers que sur l'ordre exprès des officiers royaux. A Toulouse, il resta douze familles juives, et sept aux environs ; elles ne purent sans doute continuer à y demeurer que par autorisation spéciale. Il en resta également dans les territoires qui ne dépendaient pas directement de la couronne de France, dans le Dauphiné, dans une partie de la Provence, et dans la région d'Arles. Les papes aussi leur permirent de séjourner dans le Comtat-Venaissin, à Avignon et à Carpentras.

Ceux des proscrits qui ne purent pas s'établir en France même se réfugièrent en Allemagne et en Italie. Très peu d'entre eux se rendirent en Espagne. Depuis les massacres de 1391, ce dernier pays n'offrait plus que peu de sécurité aux Juifs. Des communautés françaises tout entières allèrent se fixer dans les villes piémontaises d'Asti, de Fossano et de Moncalvo, où elles purent conserver le rite spécial de leurs synagogues. Mais à la plupart des malheureux exilés on pouvait appliquer ces paroles du prophète Amos : *Il fuit devant un lion et il se heurte contre un ours, il se précipite dans sa maison, s'appuie contre un mur, et voici qu'il est mordu par un serpent.* Partout où ils s'établissaient, ils avaient à subir des persécutions, provoquées très souvent par des Juifs renégats.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre XII — Conséquences de la persécution de 1391. Marranes et apostats. Nouvelles violences — (1391-1420)

Pendant les terribles massacres de 1391, des milliers de Juifs avaient accepté le baptême pour sauver leur vie ou celle d'êtres qui leur étaient chers, mais leur conversion n'était qu'apparente. Une fois chrétiens, ils ressentaient pour le judaïsme un amour peut-être plus profond encore qu'auparavant. Ce n'étaient pas, en effet, les clameurs sauvages et les excès sanglants des persécuteurs et encore moins le râle plaintif des malheureuses victimes, égorgées en si grand nombre sous leurs yeux ; qui pouvaient faire aimer le christianisme aux nouveaux convertis. Aussi, beaucoup d'entre eux se rendirent dans les pays maures voisins ou passèrent la mer pour aller s'établir à Alger, à Maroc ou à Fez, dont les habitants étaient alors plus tolérants et plus équitables à l'égard des Juifs que les chrétiens et comprenaient quels importants services les nouveaux arrivants rendraient au pays par leur activité et leurs richesses.

Le plus grand nombre avait cependant dei rester en Espagne. Mais s'ils professaient en apparence le catholicisme, ils continuaient à pratiquer en cachette les rites juifs, avec l'assentiment tacite des souverains de Castille, d'Aragon et de l'île Majorque, qui n'avaient nullement approuvé les violences exercées envers les Juifs pour les amener au baptême. Les autorités ne voyaient rien ou faisaient semblant de ne rien voir, et l'Inquisition ne fonctionnait pas encore en Espagne. Mais le peuple ne se trompait pas sur les sentiments intimes de ces convertis, il savait qu'au fond du cœur ils étaient restés attachés aux croyances de leurs ancêtres, et il appelait ces nouveaux chrétiens Marranes ou **excommuniés, damnés** ; il les haïssait encore plus que les Juifs.

Il témoignait la même aversion pour une autre catégorie de convertis, qui, eux, étaient, au contraire, très contents d'avoir abandonné le judaïsme, estimant, dans leur avidité de jouir, que les plaisirs, les richesses et les honneurs valaient mieux que toute religion, ou se sentant heureux, dans leur scepticisme d'hommes lettrés, d'être délivrés de ce qu'ils considéraient comme des entraves. Cette classe de renégats qui, déjà avant leur apostasie, n'avaient plus aucun attachement pour le judaïsme et n'étaient restés juifs que par une sorte de pudeur, ceux-là étaient loin d'en vouloir à leurs persécuteurs de leur avoir imposé le baptême. Ils se couvraient du masque du christianisme, pratiquaient même parfois leur nouvelle religion avec un zèle exagéré, sans être devenus ni plus croyants, ni meilleurs. Il s'en trouvait même parmi eux qui étaient assez lâches pour essayer de rendre ridicules le judaïsme et ses adeptes, ou pour porter contre leurs anciens coreligionnaires les plus odieuses accusations. Les Juifs que les persécutions n'avaient pas pu détacher de leur foi étaient raillés et calomniés en prose et en vers. C'est ainsi que Don Pedro Ferrus, Juif baptisé, lança des traits sans nombre contre le rabbin et la communauté d'Alkaïa.

Ces satires, dont les conséquences étaient souvent fâcheuses pour les Juifs, rendirent un service signalé à la poésie espagnole. Grâce à l'esprit caustique de quelques nouveaux chrétiens, cette poésie, jusqu'alors raide et solennelle, devint plus vive, plus alerte, pétillant de bonne humeur et de gaieté, comme autrefois la poésie néo-hébraïque en son beau temps. Car les Juifs convertis trouvèrent peu à peu _des imitateurs parmi les poètes chrétiens, qui s'approprièrent la manière et quelquefois les mots plaisants et les traits acérés de leurs modèles. A l'exemple du moine Diego, de Valence, apostat juif, qui mêlait des mots hébreux à ses satires contre les Juifs, le satirique chrétien Alphonse Alvarez de Villasandino, surnommé le **prince des poètes**, émaillait très habilement ses poésies de termes spécialement juifs. Il se passait donc ce fait singulier qu'au moment où l'Espagne persécutait les Juifs, sa poésie se *judaïsait*. Ainsi, les Juifs, en se baptisant, ne fournirent pas seulement à la chrétienté des hommes de talent de tout genre, des écrivains, des médecins et des poètes, ils l'enrichirent également de leurs biens et de leur esprit.

Parmi les Juifs convertis, il s'en rencontra qui déployèrent un vrai zèle de dominicain à faire des prosélytes, comme s'ils se sentaient isolés au milieu de leurs nouveaux coreligionnaires et avaient besoin d'attirer leurs anciens amis au christianisme pour se créer une société. C'est ainsi que le médecin apostat Astruc Raimuch de Fraga, auparavant un des plus fermes appuis du judaïsme, faisait une propagande chrétienne très active, sous le nom de Francisco Dioscarne. Il désirait surtout avec ardeur l'abjuration d'un de ses jeunes amis, auquel il adressa une lettre en hébreu pour lui montrer dans quel état d'abaissement se trouvait le judaïsme et pour lui prouver la vérité des dogmes chrétiens. On ressent une impression assez étrange en lisant cette épître, où l'on voit l'auteur employer des centons bibliques pour parler de la Trinité, du péché originel, de la Rédemption et de la Cène. L'ami auquel cette lettre était adressée y répondit par des faux-fuyants et en termes très modérés. Il savait qu'aux attaques les plus violentes, les Juifs ne pouvaient répliquer qu'avec douceur, pour ne pas froisser la très vive susceptibilité de l'Église et de ses serviteurs. Le poète satirique Salomon ben Reuben Bonfed ne prit pourtant pas tant de précautions ; il répondit sans ménagement à Astruc-Francisco, en prose rimée. Pour s'excuser de prendre part à cette discussion, il dit qu'il y est intéressé comme Juif et qu'il n'a pas le droit de se taire devant ce parti pris évident de rendre obscures les choses les plus claires. Après avoir fait ressortir les côtés un peu singuliers de certains dogmes chrétiens, Bonfed termine par cette remarque : Vous torturez le texte de la Bible pour lui faire proclamer le dogme de la Trinité. Si vous aviez à prouver l'existence d'une **quadrinité**, vous arriveriez aussi à la trouver dans les Saintes Écritures.

Mais aucun des renégats juifs ne fit tant de mal à ses anciens coreligionnaires que Salomon Lévi, de Burgos, connu, comme chrétien, sous le nom de *Paul de Santa-Maria* (né vers 1351-52 et décédé en 1435). Avant son baptême, il exerçait les fonctions de rabbin ; il connaissait donc la Bible, le Talmud et la littérature rabbinique, et il était très considéré pour sa piété. Esprit prudent et avisé, il savait quand il était de son intérêt de parler ou de se taire. Il était surtout vaniteux et ambitieux, et se sentait à l'étroit entre les quatre murs de son école; il fallait à son orgueil un théâtre plus vaste. Désireux d'être reçu à la cour et d'y jouer un rôle, il déployait une activité bruyante et menait une vie de grand seigneur, sortant dans des carrosses luxueux, accompagné d'une nombreuse escorte. Surviennent les massacres de 1391. Salomon Lévi prévoit qu'après ces événements il lui sera impossible, s'il reste juif, d'être jamais nommé à quelque emploi élevé. R se décide donc, à l'âge de quarante ans, à recevoir le baptême et à le faire recevoir avec lui à son frère et à ses quatre fils. Pour tirer plus de profit de son abjuration, il fit accroire que c'était par conviction qu'il s'était converti au christianisme.

A cette époque, en dehors de l'état militaire, une seule carrière pouvait conduire promptement à une situation élevée ; c'était l'état ecclésiastique. Salomon ou plutôt Paul de Santa-Maria se rendit donc à l'Université de Paris pour y étudier la théologie chrétienne. Ses connaissances hébraïques lui furent très utiles en cette occurrence. Peu de temps après, le rabbin juif fut ordonné piètre catholique. Il alla ensuite à Avignon, où l'orgueilleux et entêté cardinal Pedro de Luna venait d'être élu antipape sous le nom de Benoît XIII et où la lutte des deux pontifes lui offrait une occasion favorable pour intriguer et obtenir de l'avancement. Grâce à son habileté, son zèle et sa facilité de parole, Paul gagna les bonnes grâces du pape, qui voyait en lui un instrument qui pouvait lui être très utile. Nommé archidiacre et chanoine, Paul aspira à devenir évêque et môme cardinal. Du reste, les circonstances étaient propices, et le rabbin converti savait en profiter. Pour se faire valoir, à assura qu'il n'était pas un prêtre ordinaire, ayant une origine plébéienne, mais qu'il descendait de l'ancienne noblesse juive, de la tribu de Lévi, d'où était également sortie la Vierge Marie, et que pour cette raison il avait pris le nom de **Santa-Maria**. Sur la recommandation du pape, le roi de Castille, Henri III, le combla de faveurs. Son ambition trouva donc satisfaction.

Une fois converti, Paul voulait également convertir ses anciens coreligionnaires. Il ne craignit même pas de faire des tentatives de prosélytisme auprès de deux des personnages les plus considérables du judaïsme espagnol, auprès de Joseph Orabuena, médecin à la cour du roi de Navarre Charles III et grand-rabbin des communautés de ce pays, et de Meïr Alguadès, grand-rabbin de Castille et médecin du roi Henri III. Voyant que ses efforts restaient vains, il se mit à diriger toutes sortes d'accusations contre les Juifs pour provoquer contre eux de nouvelles persécutions. Sa conduite indigna même le cardinal de Pampelune et d'autres prélats, au point qu'ils lui intimèrent l'ordre de cesser ses calomnies. Aveuglé par sa haine contre ses anciens coreligionnaires, ou craignant peut-être que l'un d'eux ne le supplantait dans les bonnes grâces du roi, il conseilla à Don Henri III de défendre l'accès des emplois publics non seulement aux Juifs, mais aussi aux nouveaux chrétiens. Même dans ses explications de la Bible, il manifestait sa malveillance pour le judaïsme et les Juifs. Ces agissements montraient aux Juifs que cet apostat était leur plus implacable ennemi, et les plus intelligents d'entre eux se préparèrent à se défendre contre lui. Mais la lutte était bien inégale. Les représentants du christianisme avaient une liberté de parole absolue, et, de plus, ils disposaient de la prison et des tortures pour faire triompher leurs idées, tandis que les Juifs étaient obligés de voiler en quelque sorte ce qu'ils voulaient dire et d'employer toute sorte de circonlocutions pour ne pas blesser leurs dangereux adversaires. Aussi faut-il accorder toute son admiration à ces quelques Juifs qui eurent le courage, malgré les périls qu'ils savaient suspendus sur eux, de plaider publiquement et avec énergie la cause de leur religion.

Les hostilités contre Paul de Santa-Maria furent ouvertes par le médecin Josua ben Joseph Lorqui, de Canis, un de ses anciens disciples. Dans une lettre écrite avec une feinte humilité et le respect apparent d'un élève pour son maître, Josua Lorqui porta des coups sensibles à Paul de Santa-Maria, et, sous prétexte d'ex-poser simplement ses doutes, il s'attaqua aux dogmes chrétiens. Au début de son épître, il déclare que l'abjuration de son maître bien-aimé, qui lui a enseigné les vérités du judaïsme, l'a fortement surpris et troublé dans sa quiétude de croyant. Il lui parait impossible d'admettre, ajoute-t-il, qu'il se soit converti par ambition ou par cupidité, encore moins par suite de doutes, puisqu'il a accompli rigoureusement toutes les pratiques de sa religion jusqu'au moment de son baptême. Aura-t-il peut-être été mû par la crainte de voir ces sanglantes persécutions faire disparaître la race juive ? Il doit pourtant savoir que la plus grande partie des Juifs sont établis en Asie, où ils jouissent d'une assez grande indépendance, et qu'en supposant même qu'il plaise à Dieu de laisser périr les communautés juives des pays chrétiens, la race juive n'en continuera pas

moins à fleurir ailleurs. Ce ne peut donc être que par conviction, et après un examen attentif du christianisme, que Paul a embrassé cette dernière religion. Il le prie, par conséquent, de lui faire partager ses croyances en l'aidant à combattre les doutes que sa raison lui suggère contre les dogmes chrétiens.

Lorqui développe alors ses doutes avec une grande vigueur, et, dans son exposition, il ne cesse d'accabler Paul de ses traits acérés. Celui-ci y répondit, mais d'une façon évasive, sans oser s'attaquer de front aux arguments de Lorqui.

Hasdaï Crescas entra également en lice pour défendre le judaïsme. Dans un ouvrage qu'il composa vers 1396, à l'instigation de quelques amis chrétiens, et qui s'adressait bien plus aux chrétiens qu'aux Juifs, il examine les dogmes du christianisme au point de vue philosophique et montre combien il est difficile de comprendre le péché originel, la Rédemption, la Trinité, l'Incarnation, etc. Il étudie aussi dans son livre les rapports de l'Ancien et du Nouveau Testament avec une calme sérénité, sans avoir l'air de se douter que c'étaient là des questions brûlantes dont l'examen pouvait lui coûter la vie.

Bien plus vive et plus mordante était une autre œuvre de polémique, qu'un Juif converti, qui était revenu au judaïsme, publia à cette époque contre ceux des nouveaux chrétiens qui attaquaient lâchement leurs anciens coreligionnaires. Le nom juif de l'auteur de cette satire était Isaac ben Moise, mais il est plutôt connu sous le nom de *Profiat Duran* et surtout sous celui d'*Efodi*. Médecin, astronome, historien, ce savant fut contraint, pendant les persécutions sanglantes de 1391, d'accepter le baptême, en même temps que son ami David En-Bovet Buen Giorn. Plus tard, tous deux résolurent de se rendre en Palestine pour y retourner au judaïsme et faire pénitence de leur apostasie. Après avoir mis ses affaires en ordre, Profiat Duran partit pour un port du sud de la France, afin d'y attendre son ami. Mais celui-ci ne vint pas. Circonvenu par le renégat Paul de Santa-Maria, il écrivit à Profiat Duran qu'il était décidé de rester chrétien, engagea son ami à suivre son exemple, et célébra en termes enthousiastes la haute valeur du christianisme et les vertus de Paul de Santa-Maria. Profiat Duran lui adressa une réponse qui est un petit chef-d'œuvre de malice et de fine ironie. Il a l'air de lui donner raison sur tous les points, et à chaque paragraphe reviennent ces mots, comme un refrain : *N'imite pas tes aïeux* (*Al tehi kaabotéka*). Bien des chrétiens se sont trompés sur l'intention réelle de l'auteur et ont pris sa réplique, qu'ils citent sous le titre d'*Alteca Boteca*, pour une plaidoirie en faveur du christianisme.

Sous prétexte de démontrer les erreurs de la religion juive, Profiat Duran, dans sa réponse, met à au avec une rigueur impitoyable les points faibles du christianisme, accumulant en quelques lignes concises tous les arguments fournis par la logique, la philosophie et la Bible contre quelques-uns des dogmes chrétiens. Il y prend également à partie Paul de Santa-Maria, dont En-Bouet lui avait fait un éloge pompeux : *A t'entendre* parler de lui, lui dit-il, il me semble que Paul a des chances de devenir pape, mais tu ne m'annonces pas s'il sera nommé à Rome ou à Avignon (allusion ironique à la rivalité des deux papes). II continue ainsi : Tu le loues d'avoir fait exempter des femmes et des enfants juifs de l'obligation de porter des signes distinctifs. Annonce cette heureuse nouvelle aux femmes et aux enfants. Pour moi, j'ai entendu dire qu'il a dirigé d'odieuses accusations contre les Juifs et que le cardinal de Pampelune s'est vu forcé de lui imposer silence. Tu émets aussi l'espoir que ton cher maître Paul sera bientôt nommé évêque et aura le chapeau de cardinal. Je partage ta joie, car je prévois que, grâce à lui, toi aussi tu seras revêtu de dignités ecclésiastiques. A la fin de la lettre, Profiat Duran quitte son ton sarcastique, pour parler avec une sévère gravité ; il conseille à son ami de ne pas porter comme chrétien le nom de son

père, qui, s'il était encore en vie, préférerait certainement voir son fils mort plutôt que renégat. Cette satire, répandue à profusion, produisit une profonde sensation, à tel point que le clergé, une fois qu'il en eut reconnu le vrai caractère, en fit rechercher tous les exemplaires pour les brûler.

Sur les conseils de Hasdaï Crescas, qui lui avait confié autrefois l'instruction de ses enfants, Profiat Duran composa encore un autre ouvrage contre le christianisme, non plus sur le ton de l'ironie, mais avec le calme et la sérénité de l'historien. Comme il connaissait le Nouveau Testament et l'histoire de l'Église, il put montrer combien le caractère de la religion chrétienne avait été dénaturé depuis sa fondation.

Protégé par l'antipape Benoît XIII, d'Avignon, Paul de Santa-Maria s'éleva assez rapidement aux plus hautes dignités, il fut nommé évêque de Carthagène, chancelier de la Castille, et, enfin, conseiller intime du roi Don Henri III. Pourtant il ne réussit pas à irriter le roi contre les Juifs. Don Henri avait deux médecins juifs, auxquels il accordait une confiance absolue : Don Meïr Alguadès, qui était également versé dans la connaissance de l'astronomie et de la philosophie, et que le roi plaça comme grand-rabbin à la tête des communautés de la Castille, et Don Moïse Carçal, qui était poète et chanta en de beaux vers castillans la naissance, impatiemment attendue, de l'héritier du trône de Castille. Du reste, pendant le règne de Henri III, qui fut pour les Juifs comme une accalmie entre deux orages, la civilisation juive eut encore en Espagne quelques représentants remarquables.

Profiat Duran réussit, on ne sait par quels moyens, à se faire pardonner son abjuration par ses anciens coreligionnaires et à se maintenir en Espagne ou à Perpignan ; il eut également la bonne fortune de n'être pas persécuté par les chrétiens pour son exposition ironique de leurs dogmes. Ses oeuvres sont assez nombreuses. Il commenta le **Guide** de Maïmonide et quelques travaux d'Ibn Ezra, composa des ouvrages sur les mathématiques et le calendrier, et écrivit l'histoire des persécutions subies par les Juifs depuis le XIIIe siècle. Mais son meilleur livre est sa grammaire hébraïque.

Son contemporain Hasdaï Crescas avait une intelligence d'une envergure plus ample que la sienne. Penseur profond, il savait s'élever au-dessus des détails d'un problème pour n'en voir que l'ensemble. Déjà avancé en âge et le cœur torturé par le spectacle des violences commises envers les Juifs et par le chagrin d'avoir vu périr son fils dans un massacre, il résolut d'étudier dans un vaste ouvrage les différents côtés du judaïsme, ses pratiques comme ses doctrines, et de montrer que les divers éléments de cette religion, qui s'étaient peu à peu désagrégés, devaient rester réunis pour se compléter les uns les autres. Ce plan témoigne autant en faveur de sa remarquable érudition que de la netteté de son esprit. Il ne put malheureusement pas le réaliser, car la mort semble l'avoir surpris quand il eut achevé la partie philosophique ou l'introduction de cet immense travail.

Dans cette introduction, Hasdaï Crescas étudie d'abord les fondements de la religion en général : l'existence de Dieu, son omniscience, la Providence, le libre arbitre, la raison d'être de l'univers ; puis il examine les doctrines particulières du judaïsme, ses enseignements relatifs à la création du monde, à l'immortalité de l'âme et au Messie. Son esprit net et lucide lui fit découvrir rapidement les points faibles de la philosophie aristotélicienne, telle que la comprenait le moyen âge. Aussi l'admirait-il moins que ses prédécesseurs, et il eut le courage de démolir l'édifice considérable élevé par Maimonide d'après les principes d'Aristote. Il porta aussi des coups sensibles à la philosophie scolastique, dont il connaissait toutes les subtilités.

Dans la pensée de Crescas, la philosophie de son temps était engagée dans une voie difficile et dangereuse, tandis que le judaïsme était établi sur des fondements inébranlables, et il défendait ardemment sa religion contre les objections des philosophes. Comme il attribuait à Dieu une omniscience sans limites, il fut amené à émettre une assertion assez téméraire, à savoir que l'homme n'est pas absolument libre dans ses actes, que tout ce qui arrive est l'effet nécessaire, fatal, d'une cause, et que chaque cause, y compris la cause première, a forcément ses conséquences. Pour lui, la volonté de l'homme n'est pas libre, mais ses trouve forcément influencée par un ensemble de causes et d'effets antérieurs. Et pourtant il admet que les hommes méritent des récompenses et des punitions, même s'ils ne sont pas tout à fait libres, parce que, selon lui, le mérite ou le démérite ne dépend pas de l'*acte*, mais de l'*intention*. Quoique le bien ou le mal que nous accomplissons soit la conséquence forcée d'un ensemble de circonstances indépendantes de la volonté humaine, nous méritons quand même une récompense ou un châtiment, selon Crescas, pour la pensée que nous avons eue d'être bons ou méchants.

Enfin, pour notre philosophe, le bien suprême que doit poursuivre l'homme et qui est la raison d'être de la création, c'est la perfection morale ou la félicité éternelle, bien qu'il peut atteindre en éprouvant pour Dieu un amour sincère. Cet amour naît dans le cœur humain sous l'influence de toute religion, et surtout du judaïsme. Hasdaï Crescas qui, le premier, établit une distinction entre la religion en général et les religions particulières, comme le judaïsme et le christianisme, réduisit les treize articles de foi de Maimonide à `huit, prétendant avec raison que ce dernier a compté comme articles de foi spéciaux au judaïsme des vérités admises par toutes les religions.

A côté de Profiat Duran et de Hasdaï Crescas, il faut encore mentionner un autre écrivain juif, Meïr Alguadès, grand-rabbin de Castille. Entre deux persécutions, il traduisit en hébreu l'**Éthique** d'Aristote. Il fit cette traduction d'après un texte latin, parce que les savants juifs de l'Espagne n'étaient plus très familiarisés, à cette époque, avec la langue arabe. Alguadès publia ce travail à l'instigation et peut-être avec la collaboration d'un personnage considérable de Saragosse, Don Salomon Benveniste ibn Labi de la Caballaria, dont le fils eut le courage, en un temps de sanglantes violences, de défendre le judaïsme avec une ardeur de conviction et une énergie inébranlables, et dont plusieurs parents abjurèrent le judaïsme et devinrent les adversaires implacables de leurs anciens coreligionnaires.

Les temps étaient, en effet, devenus durs pour les Juifs d'Espagne, et beaucoup d'entre eux n'eurent pas la force morale nécessaire pour persister dans la foi de leurs pères. Tant que le jeune roi Don Henri III occupa le trône de Castille, la situation resta supportable. Mais elle empira après la mort de ce souverain (1406). L'héritier du trône, Juan II, avait deux ans, et la reine mère, Catalina (Catherine) de Lancastre, à qui fut confiée la régence, étau une jeune femme capricieuse, hautaine, dévote, se laissant entièrement dominer par ses favorites. Elle avait pour co-régent l'infant Don Ferdinand (plus tard roi d'Aragon), qui était d'un caractère doux et prudent, mais obéissait aveuglément au clergé. Enfin, parmi les conseillers du royaume se trouvait l'apostat Paul de Santa-Maria, l'ennemi acharné des Juifs. Nommé par le défunt roi, Don Henri III, exécuteur testamentaire et précepteur du jeune prince, Paul jouissait d'une très grande influence dans le conseil de régence. Belle perspective pour les Juifs de Castille ! Leurs craintes ne se réalisèrent que trop vite. La cour ne tarda pas à leur témoigner de la malveillance et à faire prendre contre eux des mesures humiliantes.

En effet, en 1408 parut, au nom du jeune roi, un édit qui remettait en vigueur tous les paragraphes du recueil des lois d'Alphonse le Sage qui étaient hostiles aux Juifs. Comme

l'accès des Juifs aux emplois publics, dit cet édit, fait du tort au christianisme et à ses adeptes, il faut les en éloigner. Aussi tout Juif qui acceptait une fonction de la part d'un noble ou d'une ville était-il passible d'une amende s'élevant au double de ce que cette fonction lui rapportait, et si sa fortune ne suffisait pas pour payer l'amende, on confisquait d'abord tous ses biens et, de plus, il était condamné à recevoir cinquante coups de lanière. On reconnaît dans cette loi l'influence de Paul de Santa-Maria. Ce renégat connaissait les points vulnérables des Juifs espagnols, il savait qu'il s'en trouverait parmi eux qui ne reculeraient pas devant l'apostasie pour conserver leurs dignités, et que ceux qui resteraient fidèles à leur foi ne tarderaient pas, une fois exclus de la société chrétienne et de toute participation à la vie publique, à déchoir et à perdre tout crédit.

Mais Paul de Santa-Maria poursuivait particulièrement de sa haine Meïr Alguadès, médecin du défunt roi, peut-être parce que ce savant avait servi de trait d'union entre les différents polémistes juifs qui avaient démasqué et raillé l'apostat. Pour perdre Alguadès, il le fit impliquer dans un procès criminel intenté à un Juif de Ségovie. Pendant que la reine mère séjournait arec son fils dans cette ville, un Juif fut, en effet, accusé d'avoir acheté une hostie pour la profaner. Terrifié par les miracles qu'elle opérait, il l'aurait rendue au prieur d'un couvent. L'évêque Juan Velasquez de Tordesillas, voulant donner une très grande importance à cette affaire, fit emprisonner plusieurs Juifs, et parmi eux Alguadès, comme complices du principal accusé. Sur l'ordre de la régente, Alguadès et les autres inculpés furent mis à la question et avouèrent le sacrilège qu'on leur imputait. On répandit même le bruit que, sous l'action de la torture, Alguadès aurait affirmé que Don Henri III n'était pas mort de mort naturelle, mais que lui l'avait empoisonné. Quoiqu'il fût de notoriété publique que le roi avait été débile et maladif dès son enfance, Alguadès, à qui les juges avaient sans doute posé cette question d'empoisonnement pendant qu'on le torturait, fut déclaré coupable du meurtre du roi et condamné à un horrible supplice : on lui arracha membre par membre. Ce tribunal ordonna d'infliger le même supplice à ses co-accusés et de transformer une synagogue en église.

Les maux dont souffraient alors les Juifs d'Espagne, et qui n'étaient que le prélude des plus sombres événements, favorisèrent L'éclosion de nouvelles rêveries messianiques, qui, comme précédemment, prirent naissance dans des esprits mystiques. En ce temps, la Cabale avait des adeptes actifs et convaincus, qui la propageaient arec succès parmi les Juifs. Trois surtout d'entre eux étaient particulièrement remuants : Abraham de Grenade, Schem Tob ben Joseph et Moïse Botarel.

D'après Abraham de Grenade, qui florissait vers 1391-1409, quiconque n'adorait pas Dieu à la manière des cabalistes n'était pas un vrai croyant et péchait par ignorance. Il affirmait aussi que si tant de Juifs instruits avaient accepté le baptême pendant les massacres de 1391, c'est parce qu'ils s'étaient occupés de science et avaient négligé la Cabale. Du reste, il prétendait que ces nombreuses abjurations et les violences exercées contre les Juifs indiquaient l'arrivée des temps messianiques et annonçaient avec certitude une prochaine délivrance.

Pour Schem Tob ben Joseph ibn Schem Tob (décédé en 1430), c'étaient les philosophes juifs, y compris Maimonide et Gersonide, qui avaient égaré les Juifs, les avaient écartés de la vraie foi et les avaient rendus incapables de supporter les épreuves pour leur religion. Dans un ouvrage intitulé **Emounot**, il attaque avec violence ces philosophes et, en général, l'étude de la philosophie. et il proclame gravement que pour Israël, le salut ne peut venir que de la Cabale, qui seule enseigne la vérité et est dépositaire des anciennes traditions juives.

Si ces deux cabalistes n'étaient pas de profonds penseurs, ils avaient, du moins, le mérite d'être honnêtes et convaincus. Tout autre était leur collègue, Moïse Botarel, de Cisneros, dans la Castille. Il comptait sur la crédulité de ses coreligionnaires pour se faire accepter comme prophète et même comme Messie, annonçant avec fracas qu'au printemps (de l'année 1393) des miracles seraient opérés qui amèneraient la délivrance définitive d'Israël. Plus tard, il composa un ouvrage où l'on ne trouve que mensonges et imposture. Orgueilleux et vantard, il publia des lettres adressées à tous les rabbins, où il se déclare prêt à résoudre toutes les difficultés de la Bible et du Talmud et à éclaircir tous les doutes, et où il prend le titre de chef du Grand Sanhédrin. Il paraît que Hasdaï Crescas lui-même, malgré sa haute et claire intelligence, eut foi dans les paroles de Botarel et parla de lui dans la synagogue comme d'un rédempteur. Cette agitation semble avoir pris fin d'une façon si pitoyable que les écrivains juifs eurent honte d'en parler longuement.

Du reste, les événements d'Espagne donnaient le plus cruel démenti à ces annonces de prochaine délivrance. La population juive avait déjà pour adversaires, dans ce pays, les bourgeois et les nobles, jaloux de son bien-être, les ecclésiastiques, désireux de faire montre de zèle religieux, les renégats, qui espéraient faire croire à la sincérité de leur conversion en manifestant leur haine pour leurs anciens coreligionnaires. A tous ces ennemis vinrent se joindre, au commencement du XVe siècle, trois autres persécuteurs, un Juif baptisé, un moine dominicain et un pape, qui firent aux Juifs le plus grand mal. Ces trois nouveaux adversaires, Josua Lorqui, Fray Vincent Ferrer et Pedro de Luna, connu comme antipape sous le nom de Benoît XIII, firent verser des larmes de sang aux malheureux Juifs d'Espagne.

Josua Lorqui d'Alcañiz, qui, après son abjuration, prit le nom de Jérôme de Santa-Fé et fut attaché comme médecin à la personne du pape d'Avignon, Benoît XIII, n'épargna rien, à l'exemple de Paul de Santa-Maria, pour rendre suspects ses anciens coreligionnaires ou les attirer au christianisme. Vincent Ferrer, canonisé par l'Église, était un de ces moines ascétiques pour qui la terre est et doit être une vallée de pleurs. Par l'austérité de ses mœurs, son mépris pour les richesses et son humilité, il formait un contraste saisissant avec le clergé régulier et séculier de son époque. Comme il voyait régner dans la chrétienté, parmi les laïques comme parmi les ecclésiastiques, un certain relâchement dans les mœurs et de la tiédeur dans la foi, il pensait que la fin du monde était proche et qu'il ne restait qu'un seul moyen de saurer l'humanité : c'était de convertir tous les hommes sans exception au christianisme, et de leur faire mener à tous une vie de mortifications. Accompagné d'une troupe de fanatiques, il traversait les divers pays, se flagellant tout nu en pleine rue et excitant la foule à l'imiter. Plein de fougue, éloquent et doué d'une voix sympathique et vibrante, il savait remuer les masses. Qu'il racontât en sanglotant la Passion de Jésus ou qu'il annonçât la destruction prochaine de l'univers, il arrachait des larmes à tous les assistants et exerçait sur leur volonté une domination absolue. Ce qui le grandissait encore aux yeux de la foule, c'est qu'il avait abandonné une situation élevée à la cour papale pour parcourir le pays pieds nus, en simple moine flagellant. Malheureusement, par une vraie aberration de l'esprit, Vincent Ferrer croyait sauver l'humanité en prêchant la violence et le meurtre.

Au lieu de s'attaquer aux abus qui régnaient alors dans l'Église, comme l'avaient fait Wiclef et d'autres réformateurs, Ferrer tourna toute sa colère contre les Juifs et les hérétiques. Par la plume et la parole il entreprit une croisade implacable contre les Juifs, et la continua pendant de nombreuses années. Il dirigea d'abord ses attaques contre les nouveaux chrétiens, qu'il accusait de n'être pas assez fervents. Dans la crainte de se voir appliquer le terrible châtiment réservé aux relaps, peut-être aussi en partie sous l'impression de l'éloquence enflammée du dominicain, bien des Marranes firent publiquement pénitence. Encouragé par

ce premier succès, qui lui apparaissait comme un triomphe sérieux pour l'Église, Ferrer espérait réussir à amener tous les Juifs au christianisme. Il jouissait d'une très grande influence auprès des rois d'Espagne, parce que plus d'une fois, pendant les temps de troubles et de guerres civiles, il était parvenu à apaiser des émeutes populaires par la seule action de l'autorité qu'il exerçait sur la foule. Il lui !ut donc facile d'obtenir de la famille royale l'autorisation de prêcher dans les synagogues et les mosquées, et de contraindre Juifs et musulmans à venir écouter ses prédications. La croix à la main et un rouleau de la Loi sur le bras, au milieu d'une escorte de flagellants et d'hommes d'épée, il invitait les Juifs, *d'une voix terrible*, à accepter le baptême.

Son action néfaste ne tarda pas à se faire sentir parmi les Juifs de Castille. Peu de temps après son apparition à la cour (1412), la régente Donna Catalina, d'accord avec l'infant Don Ferdinand et Paul de Santa-Maria, promulgua, au nom de l'enfant-roi Juan II, un édit en vingt-quatre articles destiné à appauvrir les Juifs, à les humilier et à les abaisser, et à provoquer ainsi leur conversion au christianisme.

Eu vertu de cet édit, ils étaient dorénavant obligés de demeurer dans des quartiers spéciaux (juderias), qui ne pouvaient avoir qu'une seule porte pour l'entrée et la sortie ; il leur était interdit d'exercer des professions manuelles, de pratiquer la médecine, d'avoir des relations d'affaires avec les chrétiens, de prendre des chrétiens à leur service, même pour le jour de sabbat, et d'occuper un emploi public quelconque. On leur enleva leur juridiction particulière. Quelques articles de l'édit réglaient la façon dont ils devaient s'habiller. Ils ne pouvaient plus porter le costume du pays ni se revêtir d'étoffes riches, sous peine d'une amende considérable ; en cas de récidive, ils s'exposaient à un châtiment corporel et même à la confiscation de leurs biens. Le port des armes leur fut également défendu. Par contre, le port de la rouelle, en étoffe rouge, était très rigoureusement exigé. Un Juif se faisait-il enlever la barbe ou couper les cheveux un peu court, il était puni de cent coups de lanière. Il lui était enfin interdit de se laisser donner par écrit ou verbalement le titre de Don (Monsieur), ou de quitter une ville pour aller s'établir dans une autre. Les malheureux Juifs n'avaient pas même la faculté de se dérober par l'émigration à ces humiliations. Ceux qu'on surprenait en train d'émigrer perdaient tous leurs biens et devenaient serfs du roi. La noblesse et la bourgeoisie étaient menacées de sévères châtiments dans le cas où elles accorderaient leur protection à un Juif.

Cet édit, dont la cruauté raffinée laisse deviner encore une fois l'intervention de l'apostat Paul de Santa-Maria, fut exécuté avec la plus stricte rigueur. Un contemporain, Salomon Alami, en décrit les effets désastreux : Les riches habitants des palais, dit-il, sont confinés dans des coins obscurs, dans de misérables huttes. On nous force de remplacer nos somptueux et élégants vêtements par des guenilles, pour nous vouer au mépris et à la raillerie. Nous ne pouvons plus nous faire couper la barbe, et nous avons l'air de gens en deuil. Les personnages considérables qui avaient la ferme des impôts sont réduits à la pauvreté, parce qu'ils ne connaissent aucun métier qui leur permette de gagner leu: vie. Les ouvriers eux-mêmes ne peuvent plus se nourrir. La misère est générale. Des enfants meurent sur le sein de leur mère, faute de nourriture.

Telle était la situation des Juifs quand Ferrer commença à prêcher le christianisme dans les synagogues, affirmant à ses auditeurs que d'un côté ils trouveraient sécurité, honneurs et dignités, et de l'autre des souffrances sur cette terre et la damnation dans l'autre monde. Fanatisée par ces prédications, la populace donnait souvent raison aux avertissements du farouche dominicain en se ruant sur les Juifs. Les maux augmentaient pour ces malheureux et

l'avenir leur apparaissait sous les couleurs les plus sombres. Que faire ? Se rendre dans un autre pays ? On a vu plus haut que l'émigration leur était interdite sous les peines les plus sévères. Quoi d'étonnant alors que, pour échapper à ces souffrances, les plus faibles d'entre eux se convertissent? Aussi, dans de nombreuses communautés, partout où Vincent Ferrer était allé prêcher, bien des Juifs acceptèrent le baptême. Les nouveaux convertis de Salamanque prirent même le nom de *Vincentinois*. Beaucoup de synagogues furent transformées en églises. Pendant les quatre mois que Vincent Ferrer séjourna en Castille (décembre 1412 - mars 1413), il fit tant de mal aux Juifs qu'ils ne purent plus s'en relever.

Appelé en Aragon, où plusieurs prétendants se disputaient la couronne, il réussit à faire nommer roi de ce pays l'infant castillan Don Ferdinand (juin 1414), qui, en récompense de ses services, s'empressa de le prendre pour confesseur et directeur de conscience et se mit à sa disposition pour réaliser ses désirs dans l'Aragon. Un des vœux les plus chers de Vincent était naturellement la conversion des Juifs aragonais. Ceux-ci aussi, comme leurs coreligionnaires de Castille, furent obligés d'aller entendre prêcher le moine dominicain, et dans bien des communautés, à Saragosse, Daroque, Tortose, Valence et Majorque, les abjurations furent nombreuses. On estime à vingt mille le nombre des Juifs de Castille et d'Aragon qui, plus par contrainte que de leur plein gré, acceptèrent le baptême à la suite des prédications de Vincent Ferrer.

Jaloux, sans doute, du succès de Ferrer, l'antipape Benoît XIII entreprit, à son tour, avec le concours de l'apostat Josua Lorqui ou Jérôme de Santa-Fé, son médecin, de faire des prosélytes. Quoique déclaré schismatique, hérétique et parjure par le concile général de Pise, il était cependant reconnu comme pape dans la péninsule ibérique, et il espérait confondre ses ennemis et se relever avec éclat aux yeux de la chrétienté en amenant, par ses efforts, la conversion en masse des Juifs d'Espagne.

Dans ce but, et de concert avec le roof Don Ferdinand, il fit convoquer (fin de l'année 1412) les plus savants rabbins et écrivains juifs d'Aragon à un colloque religieux, à Tortose. A cette réunion, Josua Lorqui devait leur démontrer par le Talmud que le Messie était déjà arrivé et qu'il s'était incarné dans Jésus. La cour papale voulait surtout convertir au christianisme les Juifs éminents de l'Aragon, persuadée que les chefs une fois convertis, la foule suivrait d'elle-même. Ce fut Jérôme de Santa-Fé qui dressa la liste des personnes qu'on devait convoquer ; ceux qui s'abstenaient s'exposaient à être sévèrement punis par le pape ou le roi. Vingt-deux Juifs des plus considérables d'Aragon se présentèrent à ce colloque, ayant à leur tête le poète et médecin Don Vidal Benveniste ibn Labi (Ferrer), de Saragosse, fils de Salomon de la Caballaria, et issu, par conséquent, d'une famille de vieille noblesse juive. On trouvait encore parmi eux Joseph Albo, de Monreal, disciple de Hasdaï Crescas et philosophe très pieux ; Zerahia Hallévi Saladin, de Saragosse, traducteur d'un ouvrage de philosophie arabe ; Astruc Lévi, de Daroque, homme très considéré de ses contemporains, et Bonastruc, de Girone, que le pape avait fait convoquer d'une manière particulièrement pressante.

Ces représentants du judaïsme aragonais possédaient tous une culture générale assez grande, et leur chef, Don Vidal, parlait bien le latin. Mais il leur manquait cette fermeté de caractère et cette force d'âme qui en imposent à l'ennemi le plus acharné, et qui inspirèrent à Nahmani des accents si dignes et si fiers, quand il défendit seul la cause du judaïsme contre deux adversaires implacables, le dominicain de Peñaforte et le renégat Pablo Christiani. C'est que les persécutions et les humiliations répétées avaient abattu le courage des plus vaillants. A l'heure des épreuves, cette élite du judaïsme aragonais ne sut pas s'élever à la hauteur de sa mission. Quoiqu'ils se fussent entendus entre eux, avant le colloque, pour s'exprimer avec

modération mais avec fermeté, et pour marcher toujours d'accord, ils ne tardèrent pas à se diviser et à donner prise sur eux.

Sur l'ordre du pape, Jérôme établit un programme pour ce colloque. On devait d'abord essayer de prouver par le Talmud et d'autres écrits rabbiniques que le Messie était venu dans la personne de Jésus. Si cette première argumentation n'amenait pas la conversion en masse des Juifs, comme on s'en flattait à la cour du pape, il faudrait attaquer violemment le Talmud, déclarer qu'il contient toute sorte d'abominations et que son enseignement seul encourage les Juifs à persister dans leurs erreurs. Ce plan une fois arrêté, Jérôme de Santa-Fé composa un ouvrage pour démontrer, par des extraits de livres juifs, que Jésus est vraiment le Vessie. Cet ouvrage, où l'on reconnaît à la fois l'influence du Talmud et des Pères de l'Église, fut examiné et approuvé par le pape et les cardinaux, et utilisé pour diriger la discussion.

Cette controverse, une des plus extraordinaires qu'on connaisse, se prolongea, avec maintes interruptions, pendant vingt et un mois (février 1413 - 12 novembre 1414) et occupa soixante-huit séances. Quand les notables juifs furent amenés devant le pape Benoît XIII (6 février 1413) et invités à faire consigner leurs noms dans un procès-verbal, ils eurent peur ; ils croyaient qu'il y allait de leur vie. Le pape les tranquillisa, leur disant que c'était une pure formalité. Du reste, à cette audience il les traita avec une certaine bonté, les rassurant et leur déclarant qu'il ne les avait convoqués que pour savoir si réellement le Talmud reconnaissait Jésus comme Messie, et les autorisant à parler librement. II désigna ensuite une demeure pour chacun d'eux et ordonna qu'on eût soin d'eux. Agréablement surpris de cet accueil bienveillant, plusieurs des notables étaient déjà tout rassurés sur le résultat final de ce colloque. Ils connaissaient mal leurs persécuteurs.

Le lendemain de cette audience, on entama la controverse. A leur entrée dans la salle des séances, les notables juifs furent fortement impressionnés. Devant eux se tenait le pape dans ses magnifiques vêtements pontificaux, assis sur un trône élevé, et entouré des cardinaux et des hauts dignitaires de l'Église, et dans la salle, près de mille assistants, appartenant aux plus hautes classes de la société. Au milieu de cette assistance imposante et sûre de sa force, ils se sentaient vaincus avant d'avoir lutté. Le pape, en ouvrant la séance, adressa une allocution aux Juifs pour leur déclarer qu'il ne s'agirait pas, dans ce colloque, d'examiner la vérité du judaïsme ou du christianisme. Pour lui, la supériorité de cette dernière religion était au-dessus de toute contestation. La controverse ne devait porter que sur un seul point, à savoir si vraiment le Talmud présente Jésus comme Messie.

Quand Benoît XIII lui eut donné la parole, Jérôme, après avoir baisé le pied du pape, fit un discours prolixe où il entremêlait des subtilités juives, chrétiennes et même scolastiques. Don Vidal Benveniste, choisi par les notables pour être leur principal interprète, lui répondit par un discours latin qui lui attira les compliments du pape, et où il fit ressortir la malveillance de Jérôme qui, avant tout examen, adressait des menaces à lui et à ses collègues. A la fin de cette première séance, les notables prièrent le pape de les dispenser de continuer la controverse. Naturellement, le pape s'y refusa et les invita à revenir le lendemain.

Le même jour encore, les notables juifs et toute la communauté de Tortose se rendirent anxieux à la synagogue, pour implorer Dieu de leur venir en aide, lui qui avait si souvent secouru leurs ancêtres, de leur inspirer des pensées justes et de ne leur faire prononcer aucune parole qui pût froisser leurs adversaires. Dans un discours qu'il prononça à cette occasion, Zerahya Hallévi Saladin se fit l'interprète des sentiments de crainte qui animaient tout l'assemblée.

Au début, on discutait dans des termes presque amicaux. Les séances étaient fréquemment présidées par Benoît XIII. Mais quand les princes eurent convoqué un concile à Constance pour se prononcer au sujet des trois papes alors en fonctions, des préoccupations personnelles obligeaient souvent Benoît XIII à s'absenter. C'était alors le général des dominicains ou le chef de la cour papale qui présidait.

Les arguments exposés par Jérôme de Santa-Fé n'étaient pas difficiles à réfuter. Mais quand cela était nécessaire à sa cause, il ne craignait pas de faire dire aux notables juifs, dans les procès-verbaux, tout le contraire de ce qu'ils avaient dit en public. Pour échapper à ce piège, plusieurs d'entre eux prirent le parti de mettre leurs réponses par écrit. On ne se gênait pas plus pour y porter des modifications. Les représentants juifs voulaient-ils examiner une question qui embarrassait Jérôme, il l'écartait comme étrangère au programme.

La discussion traînait ainsi depuis soixante jours, sans qu'un seul des représentants juifs parût encore disposé à se convertir. Ils s'affermissaient, au contraire, dans leurs convictions par la lutte même. Le pape, irrité, changea alors ses moyens d'attaque. Sur son ordre, Jérôme s'en prit le soixante-troisième jour au Talmud, l'accusant de contenir des horreurs de toute sorte, des blasphèmes, des hérésies et des choses immorales, et demandant que ce livre fût condamné. Pour atteindre plus facilement son but, il fit un recueil de toutes les fantaisies et de toutes les singularités qu'il put découvrir dans l'immense **océan** du Talmud, ajoutant même, par ignorance ou par méchanceté, de prétendues citations qui ne se trouvent nullement dans l'ouvrage incriminé. Ainsi, il prétendit que, d'après le Talmud, il est permis de frapper ses parents, de blasphémer Dieu, d'adorer des idoles et d'être parjure, pourvu qu'on ait fait annuler d'avance, le jour de l'Expiation, les serments qu'on pourrait prêter dans le courant de l'année. Cette calomnie avait déjà été mise en avant par Nicolas Donin. Naturellement, Jérôme répéta aussi l'imputation absurde, inventée par Alphonse de Valladolid, que les prières journalières des Juifs soutiennent des malédictions contre les chrétiens. Enfin il soutint que tous les passages du Talmud relatifs aux judéo-chrétiens c'est-à-dire à des renégats, s'appliquent aux chrétiens en général, mensonge qui fut répété ensuite à travers les siècles par tous les ennemis des Juifs et eut de terribles conséquences.

À ces diverses accusations, les représentants du judaïsme opposèrent d'abord des réfutations sans réplique pour tout esprit non prévenu. Mais on les harcela tellement de questions qu'à la fin ils se divisèrent en deux groupes. D'accord avec la majorité de ses collègues, Don Astruc Lévi déclara par écrit que les aggadot incriminées du Talmud n'ont aucune autorité et n'imposent nulle obligation religieuse. Pour sauver le corps, ils sacrifièrent un membre. Mais Joseph Albo et Don Vidal protestèrent contre cette déclaration. Eux, ils se soumettaient même à l'autorité des aggadot, avec cette réserve que les passages cités par Jérôme ne devaient pas être pris à la lettre. Ainsi le pape et ses acolytes avaient réussi à créer une scission parmi les notables juifs. liais en dépit de tous leurs efforts, malgré leurs prévenances, malgré leurs menaces, malgré l'outrage et les calomnies qu'ils déversèrent sur les croyances juives, ils ne parvinrent pas à ébranler dans sa foi un seul des vingt-deux représentants du judaïsme.

Avant de renoncer définitivement à l'espoir de convertir les notables juifs, le pape usa à leur égard d'un dernier moyen d'intimidation. Pendant qu'on discutait à Tortose, Vincent Ferrer avait continué sa campagne de prosélytisme avec l'aide de sa troupe de flagellants, et sous l'action de la terreur qu'ils inspiraient et des discours enflammés du dominicain, des milliers de Juifs s'étaient fait baptiser (février - juin 1414). Il n'y eut qu'un petit nombre de convertis dans les grandes communautés de Saragosse, Catalajud et Daroque, mais, par

contre, plusieurs petites communautés, dont l'existence était menacée par les chrétiens au milieu desquels elles se trouvaient isolées, passèrent tout entières au christianisme. Tous ces nouveaux convertis, la cour papale les fit venir par groupes à Tortose, où ils se présentèrent tous ensemble à la salle des séances et firent publiquement leur profession de foi de chrétiens. C'étaient là, pour l'Église, des trophées vivants, et le pape pensait qu'à leur vue les défenseurs du judaïsme perdraient enfin courage et se déclareraient vaincus. Il fallait, en effet, une énergie à toute épreuve à Vidal Benveniste, à Joseph Albo, à Astruc Lévi et à leurs collègues pour rester fidèles à leur religion au milieu de toutes ces défaillances et en dépit des souffrances physiques et morales qu'ils avaient à supporter. Car il paraît qu'un frère même de Vidal Benveniste, nommé Todros Benveniste, de Saragosse, ainsi que plusieurs membres de la célèbre famille Benveniste Caballeria avaient accepté le baptême. Un de ces nouveaux chrétiens, Bonafos, qui, après son abjuration, avait pris le nom de Micer Pedro de la Caballeria et arriva à une situation élevée comme jurisconsulte, devint ennemi implacable de ses anciens coreligionnaires. Mais le pape fut déçu dans ses prévisions, les Juifs ne se convertirent pas en masse. A part quelques défaillances, les grandes communautés de l'Aragon et de la Catalogne demeurèrent inébranlables dans leur foi, et Benoît XIII n'eut pas la joie de se présenter en triomphateur, comme il l'espérait, devant le prochain concile de Constance.

Dans sa déconvenue, il s'en prit au Talmud et à la pauvre petite dose de liberté dont jouissaient encore les Juifs. A la dernière séance du colloque de Tortose, il congédia les notables juifs avec une froideur où perçait la haine, et leur annonça que de nouvelles mesures de restriction seraient prises contis leurs coreligionnaires. Pour diverses raisons, ces mesures ne furent promulguées que six mois plus tard (11 mai 1415). Une bulle de treize articles défendit aux Juifs de lire ou d'enseigner le Talmud et autres ouvrages rabbiniques. Tous les exemplaires devaient être recherchés et anéantis. Ceux qui liraient les écrits de polémique antichrétienne, notamment un traité intitulé *Mar Mar Yéschu*, seraient condamnés comme blasphémateurs. Nulle communauté, petite ou grande, ne pouvait posséder plus d'une synagogue. Il fut interdit aux Juifs de demeurer avec des chrétiens, de se baigner, manger, entretenir des relations commerciales avec eux, d'occuper un emploi public, d'exercer un métier ou de pratiquer la médecine. Une nouvelle fois on leur enjoignit de porter des signes distinctifs en étoffe rouge ou jaune. Enfin, il leur fut ordonné d'aller entendre des sermons chrétiens trois fois par an, et, après le sermon, la lecture de la bulle. Un fils de l'apostat Paul, Gonzalo de Santa-Maria, baptisé en même temps que son père, fut chargé de surveiller la stricte exécution de cet édit. Sans doute, cette bulle, dans la plupart de ses paragraphes, ne faisait que renouveler les dispositions prises récemment par la reine Catalina. Mais, tandis que celle-ci n'avait promulgué son édit que contre les Juifs de Castille, la bulle de Benoît XIII s'appliquait aux Juifs de tous les pays chrétiens.

Heureusement, à ce moment, le pouvoir de ce pape était presque nul, car pendant qu'il persécutait les Juifs, il fut destitué par le concile de Constance, et les prédications fanatiques de Vincent Ferrer lui enlevèrent encore les derniers partisans qui lui restaient. Le fanatique dominicain mit, en effet, le roi d'Aragon en demeure d'abandonner *ce pape hypocrite et pervers*, il prêchait dans les églises comme dans la rue *que tout chrétien sincère avait le droit de persécuter jusqu'au sang et de tuer un tel pape*. Abandonné de ses protecteurs, de ses amis et de ses propres créatures, Pedro de Luna ne conserva bientôt plus de toute sa magnificence que la petite forteresse de Peñiscola.

On ne sait ce que devint Josua Lorqui, autrement dit Jérôme de Santa-Fé, après la chute de son protecteur. Dans les milieux juifs, ce renégat avait reçu le surnom bien mérité de

Megaddéf (le blasphémateur). Ses deux fils, qui s'étaient également convertis, furent élevés en Aragon à de hautes dignités. L'un des deux, Francisco de Santa-Fé, fut nommé membre du conseil d'État ; dans sa vieillesse, il fut brûlé sur le bûcher comme **hérétique judaïsant**. Les autres persécuteurs des Juifs, le roi Ferdinand d'Aragon, la régente Catalina et leur mauvais génie, Vincent Ferrer, disparurent presque en même temps de la scène (1417-1419). Vincent eut même la douleur, avant sa mort, de voir le concile de Constance condamner son ardeur de flagellant, qui, auparavant, lui avait pourtant fait décerner le titre de **saint**. Malheureusement, la situation faite aux Juifs par ces personnages leur survécut. En Castille, on continua d'appliquer les lois restrictives de Catalina, et la bulle de Benoît XIII resta en vigueur dans l'Aragon. Vincent Ferrer surtout avait fait beaucoup de mal aux Juifs, non seulement en Espagne, mais dans d'autres pays encore, et ce mal ne pouvait pas être facilement réparé.

En Portugal, cependant, les Juifs n'eurent pas à souffrir du fanatisme de Ferrer. Le souverain de ce pays, Don Jojo I avait alors des préoccupations plus sérieuses que celle d'aider à convertir des Juifs, il se préparait à faire en Afrique les premières conquêtes qui marquèrent le début de la puissance maritime des Portugais. Aussi, quand Ferrer lui demanda l'autorisation de venir flétrir également en Portugal les péchés des chrétiens et l'aveuglement des Juifs, il lui fit dire *qu'il pouvait venir, mais la tête ceinte d'une couronne de fer incandescente*. Grâce à la tolérance du roi, les Juifs du Portugal jouissaient d'une complète sécurité, et bien des Juifs baptisés d'Espagne se réfugièrent dans ce pays. Du reste, Don João Ier défendit expressément de maltraiter les nouveaux convertis émigrés en Portugal ou de les livrer à l'Espagne.

Mais il y eut beaucoup d'autres contrées en Europe où Ferrer, soit par ses prédications, soit par la réputation de ses exploits, causa un mal considérable aux Juifs. Dans la Savoie, où il fit un court séjour, les Juifs furent obligés de se cacher dans des cavernes avec leurs livres sacrés. En Allemagne, où la haine contre les Juifs existait presque à l'état endémique, elle se manifesta avec un caractère particulier de violence pendant la période troublée du règne de l'empereur Sigismond et des délibérations du concile de Constance. Les communautés d'Italie aussi, dont la tranquillité fut pourtant à peine menacée, étaient quand même dans une anxiété continuelle, s'attendant sans cesse à être attaquées. Sous l'impression de cette crainte, elles organisèrent un grand synode, à Bologne d'abord, et ensuite à Forli (1416 et 1418), pour examiner comment elles pourraient écarter les dangers qui les menaçaient et recueillir les fonds nécessaires pour acheter la protection du pape et du collège des cardinaux.

Au milieu de leurs inquiétudes, les Juifs virent subitement luire pour eux un rayon d'espoir. Le concile de Constance venait. en effet, d'élire comme pape un homme qu'on disait animé de sentiments de justice et de tolérance. C'était Martin V. Le nouveau pontife, il est vrai, fit un accueil peu aimable aux Juifs de Constance quand, dans son parcours en procession solennelle à travers la ville, ils allèrent au-devant de lui, flambeaux en mains, lui présenter un rouleau de la Loi et sollicitèrent son appui. *Vous possédez la Loi*, leur dit-il, *mais vous ne la comprenez pas ; les vieilles choses ont disparu, remplacées par des choses nouvelles*. Mais, à l'occasion, il leur témoigna de la bienveillance. Ainsi, sur la demande de l'empereur Sigismond, il confirma les privilèges des Juifs d'Allemagne et de Savoie, concédés précédemment par l'empereur Robert, qui leur garantissaient la sécurité de leurs biens et de leurs personnes et le libre exercice de leur religion. A la suite de la promulgation de la bulle papale, Sigismond, qu'on pouvait accuser de légèreté et de cupidité, mais qui était ennemi de toute violence, ordonna à tous les princes allemands, à ses fonctionnaires, villes et sujets, de respecter les immunités accordées à ses **serfs de chambre** par Martin V (26 février 1418).

Le synode italien aussi, lorsqu'il eut été informé des dispositions bienveillantes du nouveau pape, délégua auprès de lui plusieurs de ses membres pour lui demander sa protection. On dit même que les Juifs espagnols lui envoyèrent une députation chargée de plaider leur cause. Un des délégués était le très riche Samuel Abravalla, qui s'était fait baptiser lors des massacres de Valence. Comme les Juifs se plaignaient que leur vie fût sans cesse en danger, leur foi menacée et leurs sanctuaires profanés, le pape Martin promulgua une bulle (31 janvier 1419), qui débutait ainsi : *Puisque les Juifs sont faits à l'image de Dieu et que les débris de leur nation trouveront un jour le salut, nous décrétons, à l'exemple de nos prédécesseurs, qu'il est défendu de les troubler dans leurs synagogues, d'attaquer leurs lois, us et coutumes, de les baptiser par contrainte, de les forcer à célébrer les fêtes chrétiennes, de leur imposer le port de nouveaux signes distinctifs ou de mettre obstacle à leurs relations commerciales avec les chrétiens.* Cette bulle peut être considérée jusqu'à un certain point comme une protestation contre les mesures prises par l'antipape Benoît XIII.

Il est permis de supposer que les riches cadeaux offerts par les différentes délégations juives à Martin V ne furent pas tout à fait sans influence sur les sentiments de bonté manifestés par le pontife à l'égard des Juifs. Il parait que sans monnaie trébuchante et sonnante on n'obtenait rien de lui. *Ici, à la cour papale,* dit l'ambassadeur de l'ordre teutonique, *l'amitié s'évanouit quand l'argent disparaît*. L'empereur Sigismond aussi, pour se justifier de prélever des contributions extraordinaires sur les Juifs ; d'Allemagne et d'Italie, leur dit qu'il n'avait pu faire renouveler par le pape leurs anciens privilèges qu'au prix de sommes considérables.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre XIII — Une légère accalmie dans la tourmente — (1420-1472)

Sous le pontificat de Martin V, l'Église fut secouée par une assez forte commotion. Bien des chrétiens sincères et honnêtes étaient révoltés de l'orgueil démesuré des papes, des mœurs corrompues du clergé séculier et des moines, et leur foi en était profondément atteinte. On sentait bien, parmi les catholiques, qu'il était nécessaire d'introduire des modifications dans l'Église, et le concile de Constance, composé de prélats, de juristes et de diplomates, s'était réuni dans ce but. Mais au lieu d'appliquer des remèdes énergiques, ils proposèrent un simple palliatif. Ils décidèrent que les pouvoirs étendus que possédaient les papes seraient, congés à .une assemblée de hauts dignitaires ecclésiastiques. C'est alors .qu'à l'exemple de l'Anglais Wiclef, un prêtre tchèque, Jean Huss, de Prague, attaqua hardiment l'institution même de la papauté et toute la constitution de l'Église catholique. Le concile de Constance le condamna à être brûlé vif. Mais il laissa en Bohême de nombreux partisans, qui déclarèrent une guerre à mort au catholicisme.

Il est à remarquer que toutes les fois qu'un parti s'est constitué dans la chrétienté pour combattre l'Église régnante, il a pris une couleur biblique, c'est-à-dire juive. Pour les hussites, les catholiques étaient des païens, tandis qu'eux se considéraient comme le peuple d'Israël, chargé par Dieu de lutter contre les Philistins, les moabites et les Ammonites, et ils détruisaient les églises et les couvents comme étant des lieux souillés par le culte des idoles.

On aurait pu espérer que la lutte entre catholiques et hussites écarterait des Juifs, pour un peu de temps, les souffrances qu'on ne cessait de leur infliger ; elle les augmenta, au contraire. Les sauvages hussites ne manifestèrent pourtant aucune haine pour les Juifs. Il leur arriva une seule fois, quand ils pillèrent des maisons catholiques, de piller en même temps des maisons juives, et ils se montrèrent sévères pour quelques usuriers juifs. Mais ce fut de la part des catholiques que les Juifs eurent à subir de nouvelles violences. Accusés d'avoir fourni des armes et de l'argent aux hussites et de se montrer favorables à leurs hérésies, les Juifs des villes bavaroises voisines des forêts de la Bohème furent cruellement maltraités. Dans leurs prédications contre les hussites, les dominicains excitaient en même temps les peuples et les princes contre les Juifs, et, comme à l'époque des croisades et de la lutte contre les Albigeois, ce furent les Juifs qu'on massacra les premiers.

Les désordres commencèrent en Autriche. Dans sa conduite à l'égard des Juifs, ce pays a un trait de ressemblance avec l'Espagne, avec laquelle il avait, du reste, assez d'affinité politique pour s'allier arec elle plus tard. Comme l'Espagne, l'Autriche traita d'abord la population juive avec une généreuse tolérance, pour lui faire endurer ensuite les plus sanglantes persécutions. On poussa littéralement à bout l'honnête et digne archiduc Albert pour qu'il se déclarât contre les **ennemis de Dieu**. On répandit contre les Juifs toute sorte de calomnies, qui n'avaient même pas le mérite de la nouveauté, mais avaient toujours produit leur effet et étaient bien faites pour impressionner un prince juste, incapable de soupçonner chez des ecclésiastiques le mensonge et la duplicité. Un accident arriva à trois enfants chrétiens de Vienne qui, en patinant, tombèrent dans l'eau et se noyèrent. Quand les parents, qui ignoraient cet accident, firent part de la disparition de leurs enfants, on raconta immédiatement que les Juifs les avaient assassinés pour se servir de leur sang pendant Pâque. A cette première accusation vint s'en joindre bientôt une autre. Le bruit se répandit que la femme du sacristain d'Enns avait dérobé une hostie pour la vendre à un riche Juif du nom d'Israël, qui l'aurait fait présenter, pour la profaner, aux communautés juives de l'Autriche et d'autres pays. Au XVe siècle, ces accusations de meurtre d'enfants chrétiens et de profanation d'hostie étaient encore acceptées en toute confiance. Sur l'ordre de l'archiduc, la femme du sacristain et ses deux prétendus complices ou instigateurs du crime, Israël et sa femme, furent amenés à Vienne, emprisonnés et contraints de faire des aveux. On ne dit pas quels moyens furent employés pour faire avouer les coupables. Mais on connaît les procédés dont usaient les tribunaux chrétiens du moyen âge dans des affaires de ce genre.

A la suite de ce prétendu crime, l'archiduc Albert fit arrêter, un matin, et incarcérer tous les Juifs de son royaume (1420). Les biens des riches furent confisqués, et les pauvres expulsés du pays. Dans les prisons, on avait séparé les femmes de leurs maris et les enfants de leurs parents. Quand on supposa que le découragement et le désespoir avaient fait leur œuvre, les prêtres chrétiens se rendirent auprès des malheureux prisonniers pour les engager à se convertir. Les âmes faibles cédèrent naturellement, mais beaucoup d'autres, inébranlables dans leurs convictions religieuses, se tuèrent et donnèrent la mort à leurs proches en s'ouvrant les veines, en s'étranglant, en utilisant tous les moyens qu'ils pouvaient avoir à leur disposition. Les enfants furent enfermés dans des cloîtres. Parmi les survivants,, ceux qui restèrent fidèles à leur Dieu en dépit des supplices et de l'emprisonnement, furent livrés aux

flammes. Plus de cent victimes périrent ainsi à Vienne même (mars 1421), brûlées dans une prairie, au bord du Danube. Un édit de l'archiduc Albert interdit à l'avenir le séjour de l'Autriche à tous les Juifs.

Quoique baptisés, las nouveaux convertis étaient restés attachés, au fond du cœur, aux croyances de leurs ancêtres, et, dès que les circonstances la leur permirent, ils quittèrent t'Autriche pour se réfugier soit en Pologne, au nord, soit en Italie, au sud, ou bien en Bohême. Hais ce dernier pays devint de moins en moins sûr pour eux. La lutte religieuse entre catholiques et hussites était devenue une lutte nationale entre Allemands et Tchèques. Des deux côtés on chercha et l'on trouva des alliés. L'empereur Sigismond réunit des forces considérables, prenant à sa solde lansquenets, Brabançons et Hollandais. Des bandes armées accoururent de toutes parts pour pénétrer dans les vallées de la Bohème et marcher sur Prague, où, malgré sa cécité, l'héroïque Ziska organisait avec une ardente activité la défense de son pays. Partout où ils passaient, les soldats allemands déployaient leur valeur contre les malheureux Juifs. *Nous allons au loin*, disaient-ils comme autrefois les croisés, *pour venger notre Dieu qu'on outrage, nous ne devons donc pas épargner ceux qui l'ont tué*. Dans les provinces rhénanes, en Thuringe, dans la Bavière, ils tuaient tous les Juifs qu'ils rencontraient et qui refusaient d'abjurer, menaçant d'exterminer toutes les communautés quand ils reviendraient en triomphateurs. Bien des pères de famille prenaient déjà leurs dispositions pour faire égorger leurs enfants à la moindre alerte et les empêcher de tomber vivants entre les mains de ces meurtriers.

Devant l'imminence du danger, de nombreuses communautés demandèrent conseil au rabbin le plus considéré de l'époque, Jacob ben Moïse Moellin Hallévi, de Mayence, plus connu sous le nom de *Maharil* (né vers 1365 et mort en 1427), et auteur de mélodies liturgiques et de règlements synagogaux qui sont encore en usage aujourd'hui en Allemagne, en Pologne et en Hongrie. Maharil envoya des messagers dans les communautés voisines pour leur ordonner d'organiser des jeûnes publics ; cet ordre devait être transmis de proche en proche par toutes les communautés. Après s'être réunis dans les synagogues pour prier et faire pénitence, et après avoir jeûné plusieurs jours (1421), on clôtura cette période de deuil par un jeûne d'une durée de trois jours consécutifs, qui fut observé avec la même rigueur que le jeûne du jour de l'Expiation. Dans l'intérêt de leur salut, ils demandèrent à Dieu de faire triompher les hussites.

Leurs vœux semblèrent se réaliser, car. à l'annonce de l'approche de Ziska, l'armée impériale et les hordes de mercenaires rassemblés près de Saaz furent pris d'une telle terreur, qu'ils s'enfuirent en débandade et retournèrent dans leurs pays. Épuisés de fatigue et affamés, plusieurs de ceux qui avaient juré la mort des Juifs venaient leur demander un morceau de pain.

Mais les dominicains, qui prêchaient dans les églises contre les hussites, continuaient en même temps leurs excitations contre les Juifs. Ceux-ci, menacés encore une fois dans leur sécurité, implorèrent l'aide de Martin V, qui émit une nouvelle bulle en leur faveur (23 février 1422). Dans cette bulle, il rappelle que la religion chrétienne est issue du judaïsme, déclare l'existence des Juifs indispensable au christianisme et interdit aux moines prêcheurs de chercher à isoler les Juifs des chrétiens. Il recommande à ces derniers d'entretenir des relations amicales avec les Juifs. Malheureusement, pas plus le pape que l'empereur Sigismond n'étaient obéis, quand ils plaidaient la cause des Juifs. Les moines continuaient d'accabler de leurs imprécations *la maudite nation juive*, et le peuple continuait de les maltraiter et les tuer; les successeurs de Martin V eux-mêmes ne tenaient souvent pas compte

de sa bulle. Ainsi, malgré les objurgations du pape et de l'empereur, la communauté juive de Cologne, probablement la plus ancienne de l'Allemagne, fut expulsée tout entière ; elle alla s'établir à Deutz (1426). Dans d'autres villes, à Ravensbourg, Ueberlingen et Lindau, les Juifs, accusés d'un meurtre rituel, furent brûlés (1430).

Cette succession de violences et de persécutions amena forcément l'abaissement intellectuel des Juifs d'Allemagne. Même dans le domaine des études talmudiques, où ils brillaient autrefois, les rabbins allemands de cette époque se montraient assez médiocres. Un autre inconvénient, c'est que les princes se mêlaient parfois de la nomination des rabbins. L'empereur Sigismond chargea l'un de ses agents juifs, Hayyim de Landshut, de nommer trois rabbins en Allemagne. C'est ainsi qu'en Espagne les grands-rabbins étaient nommés par les rois. Il est à supposer que l'empereur se laissa guider dans son choix par l'argent qu'il recevait plus que par le mérite des élus, car il ne perdait aucune occasion de se créer de nouvelles ressources. Quand une école eut été instituée pour y former des chefs religieux, chaque rabbin dut payer une taxe spéciale pour son entretien, quoique l'enseignement y fût gratuit. Souvent aussi les rabbins proposés n'étaient pas acceptés ou avaient des attributions très limitées. Après Jacob Moellin, dont il a été question plus haut, le seul rabbin du temps qui ait laissé un nom fut Menahem de Mersebourg, considéré comme une autorité religieuse par ses coreligionnaires.

En Espagne aussi, les Juifs d'alors brillaient peu par leur savoir. Leur situation matérielle s'était cependant améliorée sous le règne du faible, mais généreux, roi Juan II, grâce à la bienveillance que leur témoignait le chancelier Alvaro de Luna, favori ou plutôt protecteur du souverain. Alvaro comptait beaucoup sur la prudence, l'activité et l'habileté financière des Juifs pour l'aider à mettre fin aux dissensions intestines de la Castille, à réprimer la révolte de la haute noblesse contre le roi et à faire renaître le bien-être dans le pays. Parmi ses conseillers, un des plus écoutés était certainement Abraham Benveniste. Dès que le roi fut devenu majeur et se sentit délivré des intrigues du conseil de régence (1432), Alvaro l'engagea à laisser tomber en désuétude toutes les lois restrictives édictées contre les Juifs. Abraham Benveniste, aussi remarquable par sa fortune que par son intelligence et l'élévation de ses sentiments, fut placé par Juan II à la tête de ses coreligionnaires castillans en qualité de grand-rabbin et juge suprême ; il fut également autorisé à exercer la juridiction pénale à l'égard des membres indignes et des délateurs qui pourraient se rencontrer dans les communautés. On sait que cette juridiction avait été enlevée aux tribunaux juifs, cinquante ans auparavant, par Juan Ier.

Appuyé par la faveur royale, Benveniste se mit immédiatement à l'œuvre pour mettre fin au désordre qui régnait dans les communautés, entièrement désorganisées à la suite des massacres et des conversions forcées. Avec l'autorisation du souverain, il convoqua à Valladolid des rabbins et des laïques notables, et rédigea avec leur concours, dans le palais du prince, un règlement (1432) qui fut ratifié par Juan II et acquit ainsi force de loi pour tous les Juifs de Castille. Dans ce règlement, il introduisit des articles relatifs à la restauration des écoles talmudiques ruinées par les persécutions, à la création d'écoles primaires et à la nomination de juges et de rabbins pour les diverses communautés. Il y énonce aussi les mesures à prendre contre l'immoralité et surtout la délation, y indique la façon de recueillir et de répartir les impôts dus par les communautés, et y interdit à ses coreligionnaires, surtout aux femmes, de porter des vêtements luxueux et de nombreux bijoux, pour ne plus attirer sur eux, comme cela est arrivé maintes fois auparavant, l'envie et la colère de la population chrétienne.

Abraham Benveniste réussit à relever les courages abattus, mais dans le domaine intellectuel, ses efforts demeurèrent en grande partie infructueux. Malgré tout son zèle, il ne parvint pas à revivifier les études talmudiques. La poésie néo-hébraïque également, qui avait fleuri avec tant d'éclat en Espagne, resta fade et incolore. Elle n'eut, du reste, à cette époque que peu de représentants, dont on tonnait Salomon Dafiera, Don Vidal Benveniste, le principal orateur juif du colloque de Tortose, et Salomon Bonfed. Ce dernier qui, comme poète, était le mieux doué des trois, avait pris pour modèle Ibn Gabirol. Mais s'il était susceptible et se croyait victime de la destinée comme Ibn Gabirol, il ne possédait qu'une bien petite partie de son admirable talent poétique.

En ce temps, l'activité littéraire des Juifs se concentrait presque tout entière sur un seul point, la défense du judaïsme contre les attaques de l'Église. Pour raffermir la foi des faibles parmi les Juifs d'Espagne et d'autres pays, et pour les prémunir contre les arguments spécieux des convertisseurs, les penseurs juifs estimaient de leur devoir de proclamer publiquement l'inébranlable fermeté de leurs convictions. Plus l'Église multipliait ses pièges et faisait d'efforts pour prendre les Juifs dans ses filets, plus on s'armait d'énergie et de sage prudence dans le camp juif pour ne pas se laisser dérober par ruse l'ancien patrimoine des aïeux. Il fallait avant tout faire connaître aux ignorants et aux esprits peu clairvoyants les différences existant entre les dogmes juifs et les dogmes chrétiens. Aussi les prédicateurs juifs développaient-ils bien plus souvent qu'auparavant, dans leurs sermons, le dogme de l'unité de Dieu, montrant que l'Église n'entendait nullement ce dogme de la même façon que la Synagogue. De là, la naissance de toute une littérature polémique ayant pour but de plaider la cause du judaïsme, d'appeler l'attention des Juifs sur les agissements des agents de prosélytisme, peut-être aussi de réveiller et de maintenir le remords dans la conscience des nouveaux convertis qui ne s'étaient faits chrétiens que pour échapper à la mort.

Ces écrits étaient consacrés, pour la plupart, à la réfutation de certaines attaques, venant surtout d'apostats, qui avaient l'odieux courage d'outrager leurs anciennes croyances et leurs anciens coreligionnaires. C'est ainsi qu'autrefois le parti juif **hellénisant** avait travaillé à détacher ses coreligionnaires de leur culte et s'était fait aider par le bras séculier dans son oeuvre de trahison. Le renégat Paul de Santa-Maria qui, de degré en degré, s'était élevé jusqu'à la dignité d'évêque de sa ville natale, avait quatre-vingt-deux ans (1434) quand, un an avant sa mort, il composa encore un libelle haineux contre les Juifs et le judaïsme, **Examen de l'Écriture sainte**, sous la forme d'un dialogue entre le mécréant Saül et le converti Paul. S'il est vrai, comme l'affirmaient ses admirateurs chrétiens et juifs, que Paul de Santa-Maria avait de l'esprit, il n'en laisse rien paraître dans ce pamphlet, qui est très orthodoxe au point de vue catholique, mais manque absolument d'intérêt. Un autre rabbin que les prédications de Vincent Ferrer avaient attiré au catholicisme dans sa vieillesse, Juan de Espanya, connu encore sous le nom de Juan **l'ancien**, de Tolède, publia également de violentes attaques contre le judaïsme. Il écrivit un mémoire sur sa conversion et un commentaire sur le 72^{e} psaume. Dans ces deus travaux, il essaie de justifier son abjuration et engage ses coreligionnaires à l'imiter. Le réquisitoire dressé contre le Talmud par le renégat Jérôme de Santa-Fé, spécialement pour le colloque de Tortose, fut aussi répandu par son auteur comme ouvrage de propagande catholique. Trompés par le zèle, sincère ou hypocrite, d'apostats de ce genre, qui étaient familiarisés avec la littérature rabbinique, bien des esprits faibles se laissèrent entraîner à accepter le baptême.

Il faut d'autant plus admirer le mérite des savants courageux qui, sans crainte du danger, se placèrent devant la brèche pour repousser les assaillants et raffermir la foi ébranlée de leurs frères. Parmi ces vaillants défenseurs, on trouve au premier rang deux des champions

énergiques du colloque de Tortose, Don Vidal (Ferrer) ibn Labi et Joseph Albo. Le premier réfuta, dans un ouvrage hébreu, les accusations de Jérôme, et Joseph Albo publia en espagnol, à l'usage de ses coreligionnaires, une controverse religieuse qu'il avait soutenue contre un haut dignitaire de l'Église. Un autre savant juif, Isaac Nathan ben Kalonymos, de Provence, dont le père était originaire d'Espagne, et qui, par suite de ses nombreuses relations avec les chrétiens, était souvent amené à discuter avec eux sur des questions religieuses, publia également une réplique aux assertions de Jérôme, sous le titre de : **Réfutation du trompeur**. De plus, il écrivit un ouvrage considérable pour permettre à chaque Juif de répondre aux objections dirigées contre sa religion. Dans ses rapports avec les chrétiens, Isaac Nathan eut, en effet, l'occasion de remarquer que plus d'une objection faite au judaïsme et plus d'une preuve mise en avant en faveur du christianisme reposaient sur une expression hébraïque mal comprise. Il espérait empêcher à l'avenir ces raisonnements erronés et aider les Juifs à défendre leurs croyances en composant une sorte de vocabulaire de la Bible qui indiquât le sens exact et précis des mots et des versets. Dans sa pensée, un simple coup d'œil jeté sur cet ouvrage suffirait pour faire savoir non seulement combien de fois chaque mot se trouve dans la Bible, mais aussi quelle est sa vraie signification dans tel ou tel passage. C'était là un travail de longue haleine, auquel il consacra plusieurs années de sa vie (septembre 1437-1445). Cette **Concordance de la Bible** range ensemble tous les versets par ordre alphabétique, en tenant compte, pour établir cet ordre, de la racine du mot principal qui se trouve dans chaque verset. Bien que son travail fût en quelque sorte de nature purement mécanique, Isaac Nathan n'en a pas moins rendu un service important à l'étude de la Bible. Composée pour un besoin momentané, sa Concordance a été non seulement très utile à l'époque de ces polémiques, mais peut encore être considérée aujourd'hui comme une œuvre d'une réelle valeur.

Un autre écrivain juif, *Joseph ibn Schem Tob* (né vers 1400 et mort martyr vers 1460), qui possédait des connaissances philosophiques, était un prédicateur aimé et avait des relations à la cour de Juan II, crut aussi de son devoir, pour défendre sa religion, de mettre en évidence les points faibles du christianisme. Par suite de ses rapports fréquents avec de hauts fonctionnaires chrétiens, ecclésiastiques et laïques, qui l'engageaient à abjurer, il s'était vu dans la nécessité d'étudier la théologie chrétienne pour se mettre en état de repousser victorieusement les tentatives de prosélytisme et combattre l'affirmation de la prétendue supériorité du christianisme sur le judaïsme. Il consigna les résultats de ses études dans un opuscule intitulé : **Objections contre la religion de Jésus**, où il critique les dogmes chrétiens dans un style mordant. Dans l'intérêt de la foi juive et de ses adeptes, il commenta également la satire de Profiat Duran contre le christianisme, et il mit à la portée de ses coreligionnaires l'écrit polémique de Hasdaï Crescas contre le christianisme, en le traduisant de l'espagnol en hébreu.

Parmi les polémistes juifs d'Espagne dont le nom mérite de passer à la postérité, il reste encore à mentionner un contemporain de Joseph ibn Schem Tob, *Hayyin ibn Mousa* (né vers 1390 et mort vers 1460), qui est resté jusqu'à présent dans l'oubli. Originaire de Bejar, dans la région de Salamanque, il était médecin, écrivain et versificateur. Comme sa réputation de médecin habile lui donnait accès à la cour et auprès des grands d'Espagne, il avait souvent l'occasion de s'entretenir de questions religieuses avec des prélats et des savants laïques. Une conversation qu'il rapporte dans un de ses ouvrages est très caractéristique, parce qu'elle fait connaître le ton qui régnait alors, en Espagne, dans ces controverses, avant que l'Inquisition eût rendu impossible toute libre discussion. Si les Juifs possèdent réellement la vraie religion, comme ils le prétendent, dit un jour un savant ecclésiastique à Hayyim ibn Mousa, pourquoi ne réussissent-ils pas à reconquérir la cité sainte et la Palestine ? — Ils ont perdu ce pays,

répliqua Ibn Mousa, parce que leurs aïeux ont péché envers Dieu, et ils ne pourront en reprendre possession qu'après avoir fait sincèrement pénitence. Mais, ajouta-t-il, pourquoi les chrétiens ne possèdent-ils plus le Saint-Sépulcre, ni les autres lieux où se sont passés les divers actes de la Passion, qui se trouvent tous entre les mains des musulmans ? Pourtant, les chrétiens peuvent se confesser et se faire donner à toute heure l'absolution de leurs péchés. Comme l'ecclésiastique tardait un peu à répondre, un chevalier qui avait visité la Palestine et qui assistait à cette conversation, dit : Les musulmans seuls méritent d'être les maîtres de l'emplacement du temple et des lieux saints, parce qu'ils témoignent pour leurs maisons de prières un respect bien plus grand que les chrétiens et les Juifs. Dans les nuits qui précèdent Pâques, les chrétiens tenaient une conduite scandaleuse dans les églises de Jérusalem, y hébergeaient des voleurs et des assassins, s'y battaient jusqu'au sang et y commettaient des actes obscènes. Les Juifs aussi avaient déshonoré autrefois leur temple. C'est pourquoi Dieu, dans sa sagesse, a enlevé la ville sainte aux Juifs et aux chrétiens pour la placer sous la domination des musulmans ; car ces derniers la préserveront sûrement de toute profanation. Le prêtre chrétien et le médecin juif, confus, restèrent silencieux devant ces observations.

Pour mettre fin aux attaques dirigées par les chrétiens contre le judaïsme, Hayyim ibn Mousa essaya de leur fermer l'arsenal où ils puisaient leurs armes, c'est-à-dire les ouvrages du franciscain Nicolas de Lyre, en réfutant toutes les assertions émises dans ces écrits. Il avait aussi remarqué que les plus laborieuses discussions ne donnaient aucun résultat certain et que chacun des deux adversaires s'attribuait sincèrement la victoire, parce qu'on ergotait, d'habitude, sur des points secondaires et qu'on ne prenait jamais la précaution de s'entendre sur les prémisses qui devaient servir de fondement à l'argumentation. Il pensa donc qu'il serait utile pour ses coreligionnaires de se conformer, dans leurs controverses, à des lois données et de savoir défendre le judaïsme d'après des principes fixes, et, dans ce but, il réunit un certain nombre de règles dans un ouvrage qu'il intitula : **Bouclier et glaive**.

A Alger aussi, où pourtant l'Église ne faisait aucune propagande, la polémique antichrétienne eut deux représentants, Simon ben Cémah Duran et son fils Salomon Duran. Il est vrai que par leur origine, comme par leur éducation, ils appartenaient à l'Espagne. Dans son examen philosophique du judaïsme, Simon Duran (né en 1361 et mort en 1439) consacre à la religion chrétienne un chapitre spécial intitulé : **Arc et Bouclier**. On voit par ce chapitre que Simon Duran connaissait parfaitement le Nouveau Testament et les dogmes chrétiens, et grâce à cette érudition spéciale, il lui fut possible d'emprunter à ses adversaires mêmes les éléments de la critique acérée qu'il dirigea contre le christianisme.

Salomon Duran Ier (né vers 1400 et mort en 1467) avait succédé à son père comme rabbin d'Alger. Tout en étant un talmudiste remarquable, il désirait voir prédominer l'influence de la raison dans le domaine du judaïsme, et, fort différent en cela de son aïeul Nahmani et de son père, il était ennemi déclaré de la Cabale. Sous le titre de : **Lettre de combat**, il publia un traité assez étende contre les accusations de Jérôme de Santa-Fé.

La philosophie religieuse, à laquelle des penseurs juifs d'Espagne avaient seuls imprimé un caractère scientifique, jeta pendant cette période ses dernières lueurs dans ce pays. Les mêmes hommes qui défendaient leur religion contre les attaques des chrétiens la protégeaient également contre les obscurantistes juifs que toute lumière gênait et qui, à l'exemple des dominicains, exigeaient une foi aveugle. Pour des zélateurs comme Sehem Tob ibn Schem Tob, qui ne connaissaient que le Talmud et dont l'esprit était troublé par les élucubrations de la Cabale, les études scientifiques menaient à l'hérésie. Frappés de ce fait que la plupart des Juifs qui avaient abjuré sous l'influence des prédications de Vincent Ferrer et de la

propagande du pape Benoît XIII étaient des gens cultivés, ces mystiques se sentaient affermis dans leur conviction que toute instruction profane, toute réflexion en matière religieuse était dangereuse pour la foi. Leur dédain pour la science et les spéculations philosophiques les conduisit tout naturellement à condamner Maïmonide et tous les penseurs juifs. Mais ils rencontrèrent un adversaire redoutable dans Joseph Albo, qui, sous le titre de *Ikkarim*, **Principes**, composa un traité de théologie, où il essaie de déterminer les vérités fondamentales du judaïsme et de fixer les frontières indiquant où finit la foi et où commence l'hérésie.

Joseph Albo (né vers 1380 et mort vers 1444), de Monreal, un des principaux représentants du judaïsme au colloque de Tortose, se vit probablement contraint, par l'intolérance du pape Benoît, d'émigrer à Soria. Comme il était médecin, A avait étudié les sciences naturelles, telles qu'elles étaient connues de son temps, et, en sa qualité de disciple de Hasdaï Crescas, il était familiarisé avec la philosophie contemporaine. Quoique sincèrement attaché au judaïsme talmudique, il aimait, comme son maître, les spéculations philosophiques. Mais il n'avait pas la pénétration d'esprit de Hasdaï Crescas et ne savait pas toujours conduire son argumentation avec une rigoureuse logique. Désireux de rechercher jusqu'à quel point le judaïsme admet le libre examen dans les questions religieuses et si cette liberté de penser est limitée par des articles de foi, il fut amené à se demander si l'on ne peut rejeter aucun des treize articles de foi énumérés par Maimonide sans être taxé d'hérésie. C'est ainsi qu'il se décida à composer un traité de théologie, le dernier qui ait été écrit en Espagne.

Dans sa façon d'exposer son système, Albo diffère sensiblement de ses prédécesseurs. Prédicateur habile et séduisant, il déploie dans son ouvrage les qualités qui distinguaient ses sermons, présentant ses idées sous une forme claire, attrayante et accessible à la foule. Il sait faire comprendre ses conceptions philosophiques par des images saisissantes; il les illustre par des versets bibliques et des sentences de l'Aggada. Mais il a le défaut de ses qualités. A force de vouloir être clair, il devient prolixe.

Par une contradiction singulière et qui montre avec quelle puissance agit l'influence du milieu, Albo, qui tenait à créer son système de philosophie religieuse avec des éléments purement juifs, place en tête de ce système un principe d'origine chrétienne. Il admet, en effet, que le but assigné par le judaïsme à ses adeptes est le *salut de l'âme*. Pour Albo, le bonheur suprême de l'homme ne consiste pas dans l'élévation de l'âme, mais dans son salut, et ce bonheur ne peut être atteint que dans l'autre monde, ce monde-ci étant simplement une préparation à cette vie supérieure. Il existe, d'après Albo, trois sortes d'institutions qui font passer l'homme de l'état de barbarie à l'état civilisé : c'est d'abord le droit naturel, base de la société ; ensuite, les lois de l'État, chargées de maintenir l'ordre et les bonnes mœurs, et enfin les lois philosophiques, faites pour assurer à l'homme une félicité durable ou, du moins, pour lui en faciliter l'acquisition. Mais toutes ces institutions ne peuvent pas procurer à l'homme le bien suprême, c'est-à-dire le salut de l'âme ou la béatitude éternelle, parce qu'elles s'occupent seulement des *actes*, et non pas du *motif* qui a inspiré les actes.

Si donc le but suprême de l'homme doit être de mériter la félicité éternelle, il ne lui suffit plus d'obéir à des lois politiques ou philosophiques, mais il a besoin d'être dirigé par une législation divine, qui l'empêche d'errer dans les ténèbres et de s'écarter sans cesse de son but. Cette législation ne peut reposer que sur les trois vérités fondamentales suivantes : l'existence d'un Dieu, la révélation de sa volonté, et la rémunération après la mort.

Dans la pensée d'Albo, le judaïsme a été constitué par Dieu tel qu'il existe pour que ses adeptes puissent se rendre dignes de la béatitude future. Comme il contient une grande quantité de prescriptions religieuses — elles sont au nombre de 613 d'après I'énumération usuelle — chaque Juif peut faire son salut, car il suffit d'accomplir une seule prescription arec sincérité et désintéressement pour mériter la félicité éternelle. Par conséquent, c'est dans l'intérêt des Juifs, et pour leur faciliter l'acquisition du bonheur suprême, que la Tora leur a imposé tant de pratiques, et non pas, comme le prétendent les docteurs chrétiens, pour les accabler sous la charge de ces pratiques et leur faire encourir un châtiment dans le cas oit ils ne les observeraient pas toutes.

Albo se demande aussi, dans son ouvrage, si la révélation du Sinaï ou le judaïsme peut jamais être changé. L'examen de cette question exigeait une prudence toute particulière, parce que les ecclésiastiques chrétiens objectaient souvent aux Juifs que la doctrine du Christ est aussi une révélation, et que cette **nouvelle alliance** a remplacé **l'ancienne**, la Tora ayant fait place à l'Évangile. Pour ne pas fournir d'armes contre lui par sa propre argumentation, Albo établit une distinction entra les commandements révélés directement par Dieu lui-même et ceux qu'un prophète a ordonnés. Ce que Dieu a promulgué de sa propre bouche, comme le Décalogue, est immuable, et c'est dans le Décalogue que sont contenus les trois principes fondamentaux de la Révélation. Mais les autres lois du judaïsme, prescrites au peuple d'Israël par l'intermédiaire de Moïse, peuvent être modifiées ou même abolies. En réalité, cette faculté de modifier une partie et même la majeure partie des prescriptions religieuses n'a qu'une valeur théorique ; Albo veut simplement dire que ce changement est possible. Mais, dans la pratique, les Juifs sont obligés d'observer toutes les lois de la Tora, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu d'en donner d'autres par l'intermédiaire d'un prophète aussi grand que Moïse, et d'une façon aussi solennelle et aussi authentique que la Révélation du Sinaï.

Au point de vue juif, la théologie d'Albo ne satisfait pas l'esprit. Après avoir accepté comme point de départ la doctrine chrétienne du salut, elle est amenée à exiger la foi, dans le sens chrétien du mot, comme condition principale de ce salut, et à faire jouer aux prescriptions du judaïsme le même rôle que les sacrements, tels que le baptême, la communion, etc., jouent dans le christianisme.

Quoique prédicateur comme Albo, son jeune contemporain *Joseph ibn Schem Tob* mettait plus de méthode dans son argumentation. Au grand regret, sans doute, de son père fanatique et partisan résolu de la Cabale, qui regardait la philosophie comme une science pernicieuse, Joseph étudia avec ardeur la doctrine aristotélicienne telle que l'avait comprise Maïmonide. D'après lui, les connaissances philosophiques aident l'homme, et surtout l'Israélite, à accomplir sa vraie destinée ; car, à son avis, le Juif qui, après s'être familiarisé avec la philosophie, pratique sincèrement sa religion, est plus apte à atteindre le but supérieur qui lui est assigné que celui qui accomplit machinalement les préceptes de son culte. Pour Joseph ibn Schem Tob, la doctrine du Sinaï est venue combler une lacune de la philosophie, à laquelle elle est, du reste, supérieure, parce qu'elle enseigne que la béatitude de l'homme consiste dans la faculté que possède l'âme de survivre au corps. Cette béatitude, le judaïsme dit que ses adeptes s'en rendent dignes en accomplissant strictement les pratiques de leur religion. Pour ce point particulier, Joseph ibn Schem Tob est, en partie, d'accord avec Albo. Lui aussi prétend que les lois religieuses ont un caractère sacramentel, tout en insistant moins sur la doctrine du salut. Il affirme même que ces lois n'ont pas de but connu, et il leur attribue jusqu'à un certain point une signification mystique.

Les auteurs de tous ces ouvrages polémiques et philosophiques de la première moitié du XVe siècle ne les écrivirent point parce qu'ils avaient des loisirs ou qu'ils y étaient poussés par leur caprice; ils y furent contraints par la plus dure des nécessités, pour défendre leur patrimoine moral et religieux. Si le judaïsme ne s'était point fortifié en dedans et n'avait énergiquement repoussé les attaques injustes du dehors, il aurait risqué de périr.

A ce moment surtout, il était impérieusement commandé aux Juifs de s'armer de fermeté, car une nouvelle ère de luttes et de dangers allait s'ouvrir pour eux dans la péninsule ibérique, amenée par des calomniateurs sortis d'Israël même. De misérables renégats, parvenus aux plus hautes dignités, qui ressentaient pour les Juifs et le judaïsme une haine plus violente encore que les chrétiens, voyaient avec colère leurs anciens coreligionnaires de Castille jouir de la faveur du roi et surtout du chancelier Alvaro de Luna. Des Juifs notables, tels que Joseph ibn Schem Tob, Abraham Benveniste, Joseph Naci, étaient accueillis avec bienveillance à la cour et chargés, comme au beau temps de leur splendeur, d'administrer les finances de l'État; des médecins juifs étaient consultés par des chrétiens, en dépit des défenses répétées des papes, des conciles et des princes, et Juifs et chrétiens entretenaient de nouveau entre eux de bonnes relations. Cette situation déplaisait aux apostats, et principalement aux fils de Paul de Santa-Maria, qui avaient hérité de leur père son ambition, son astuce, son esprit d'intrigue et sa haine des Juifs. Grince à leur intelligence remarquable et aux emplois élevés qu'ils occupaient, ils formaient une vraie puissance avec leurs oncles et leurs cousins; la famille était ordinairement désignée sous le nom de *Cartagena*. L'aîné des fils, Gonzalo de Cartagena, avait succédé à son père comme évêque de Burgos et fut envoyé comme délégué castillan au concile de Bâle. Le deuxième, Alfonso de Cartagena, était doyen de Santiago et Ségovie ; le troisième, Pedro, était chevalier de la garde royale et honoré de plusieurs distinctions militaires, et le plus jeune, Alvar Sanchez, c'était un magistrat influent. Leurs oncles, Pedro Suarez et Alvar Garcia, qui avaient abjuré en même temps que leur père, occupaient également des postes importants.

Cette coterie détestait cordialement le chancelier Alvaro de Luna, non seulement parce qu'il se montrait équitable pour les; Juifs, mais aussi parce qu'il avait toujours réprimé avec la plus grande énergie les intrigues qu'elle n'avait cessé de fomenter contre le roi Don Juan en faveur des infants, du roi d'Aragon et de ses frères. Plus d'une fois, ils avaient essayé de faire tomber Alvaro du pouvoir. Comme ils ne réussirent pas dans leur propre pays à nuire aux Juifs, ils tentèrent d'intéresser le concile de Bâle à leurs mauvais desseins.

Pendant les treize ans qu'il resta réuni (juin 1431 - mai 1443), ce concile délibéra sur toutes les grandes affaires européennes, s'efforçant de faire rentrer les hussites dans le giron de l'Église, de corriger les mœurs du clergé et des moines et de convertir les Juifs. Ces derniers surtout étaient l'objet des préoccupations du concile. Comme il lui paraissait nécessaire de les humilier peur raffermir le christianisme, il renouvela contre eux toutes les anciennes mesures restrictives et en promulgua de nouvelles. C'est ainsi qu'il remit en vigueur les dispositions canoniques qui défendaient aux Juifs d'avoir des relations avec les chrétiens, de les employer comme domestiques, d'être leurs médecins, d'occuper des emplois publics, et qui leur prescrivaient de porter des vêtements distincts et de demeurer dans des quartiers spéciaux. A ces anciennes prohibitions, il ajouta un certain nombre de défenses qui étaient nouvelles ou qui, du moins, n'avaient pas été ratifiées jusqu'alors par l'autorité supérieure ecclésiastique. Les Juifs ne pouvaient obtenir aucun grade universitaire et devaient être contraints, même par la violence, d'aller écouter les prédications des convertisseurs ; on résolut également d'enseigner dans les écoles supérieures l'hébreu, le chaldéen (et l'arabe), pour faciliter la conversion des Juifs. On voit par là que le concile de Bâle accepta tous les

articles de la bulle de Benoît XIII, quoique ce pape fût mort en état d'hérésie. Ce concile s'occupa également des Juifs convertis. Il prescrivit de se montrer bienveillant à leur égard, mais aussi de les surveiller pour qu'ils ne pussent pas se marier entre eux.

Il est probable que, dans ses délibérations, le concile de Bâle n'eût pas abordé la question juive, complètement étrangère à son. ordre du jour, s'il n'y avait été incité par les apostats Gonzalo et Alfonso de Cartagena, que le roi Don Juan II avait délégués à cette assemblée, où Alfonso était très considéré comme théologien et jurisconsulte. On reconnaît, du reste, l'influence des deux frères dans plusieurs des résolutions votées par le concile, et qui n'avaient de raison d'être qu'autant qu'elles étaient dirigées contre les Juifs d'Espagne. Ainsi, on ne pensait certes pas à l'Allemagne quand on défendit aux Juifs d'occuper une chaire dans une école ; les Juifs allemands n'osaient pas aspirer, à cette époque, à enseigner dans une université.

A la suite des résolutions prises par le concile contre les Juifs, les sentiments de malveillance que les masses leur manifestaient devinrent encore plus intenses, et prirent un caractère particulier de violence à la fin du XVe siècle. Dans les contrées mêmes où la population juive n'avait pas trop souffert jusqu'alors de la haine de l'Église, elle allait bientôt subir les plus douloureuses persécutions. Du reste, le destin paraissait réellement s'acharner contre les malheureux Juifs. A l'heure où les membres du concile de Bâle forgeaient contre eux de nouvelles armes, survint en Allemagne la mort de l'empereur Sigismond (1437). Non pas que ce prince fût pour eux un défenseur bien zélé ; comme il avait de grands besoins d'argent, il les accablait d'impôts de toute sorte. Mais, du moins, ne permettait-il pas qu'on les maltraiter. Son successeur, le duc Albert d'Autriche, était un ennemi implacable des Juifs et des hérétiques, et il les aurait volontiers exterminés tous ensemble si les hussites n'avaient eu de bonnes armes pour se défendre et si les Juifs n'avaient été une source inépuisable de revenus. Mais, sous son règne, on pouvait impunément infliger aux Juifs les avanies les plus humiliantes, et quand le conseil d'Augsbourg décida d'expulser la communauté juive (1439), il s'empressa de ratifier cette résolution inique. On leur accorda un délai de deux ans pour vendre leurs maisons et leurs biens-fonds. Ils furent ensuite tous chassés, et on employa les pierres tumulaires de leur cimetière comme matériaux de construction. Heureusement, Albert II ne régna que deux ans, laissant la couronne à Frédéric III. Ce souverain était bon et équitable, mais faible, et, quoique disposé à protéger les Juifs, il manquait de l'énergie nécessaire pour les défendre efficacement. Ils auraient pourtant eu besoin d'un protecteur puissant à cette époque. Car, à côté de leurs nombreux adversaires, un nouvel ennemi se levait contre eux, plus cruel et plus acharné que tous les autres, le moine franciscain Jean de Capistrano.

Au début de son pontificat, Eugène IV, qui était parvenu à se maintenir pape en dépit de l'hostilité du concile de Bâle, montra des dispositions bienveillantes pour les Juifs. Ainsi, il confirma les privilèges que leur avait accordés son prédécesseur, Martin V, et défendit de les baptiser par contrainte ou de les maltraiter. Mais brusquement il changea à leur égard. Cette volte-face subite était certainement due à l'influence d'Alfonso de Cartagena, évêque de Burgos, qui, au concile de Bâle, avait plaidé avec chaleur la cause du pape Eugène. Seul ce prélat d'origine juive, surnommé par le pape *la joie de l'Espagne et l'honneur du clergé*, était capable d'accuser les Juifs de Castille d'arrogance et de présomption. A la suite de cette intervention, Eugène IV adressa un bref aux évêques de Castille et de Léon (10 août 1442) pour leur dire que les Juifs abusaient, au détriment des croyants, des prérogatives octroyées par les papes, commettaient des actes coupables et contribuaient ainsi à nuire au christianisme. Il prétendait, par conséquent, se trouver dans l'obligation de déclarer nuls et

non avenus tous les privilèges qu'ils avaient obtenus de lui, de Martin V et d'autres papes. A cette occasion, Eugène IV remit en vigueur toutes les mesures restrictives promulguées contre les Juifs par le pape Benoît, et qui n'avaient jamais été prises en considération sous le règne de Juan Il. Ce bref fut publié dans plusieurs villes de la Castille, à l'insu du roi. C'était là un coup droit porté à Alvaro de Luna, le protecteur des Juifs.

Mais Alvaro était homme à riposter. Il publia, au nom du roi, une pragmatique (du 6 avril 1443) datée d'Arevalo, qui annulait le bref papal. Dans ce document, il déclare que, d'après le droit canon et la législation royale, les Juifs sont autorisés à vivre parmi les chrétiens, et que le roi est vivement irrité des tentatives faites par des audacieux, dans plusieurs villes, pour leur causer du mal, sous prétexte qu'ils forment une classe inférieure. Il est vrai que certaines dispositions canoniques leur interdisent l'accès des dignités et défendent aux chrétiens d'entretenir avec eux des relations amicales, mais on va beaucoup trop loin en cherchant à les isoler complètement et à les éloigner môme des emplois subalternes. Il est permis aux chrétiens de garder les troupeaux des Juifs, de labourer leurs champs et d'avoir avec eux des relations commerciales. A la tin de sa déclaration, le roi défend à tous ses sujets, sous les peines les plus sévères, d'édicter à son insu une mesure quelconque contre les Juifs, et il exprime l'espoir que le pape fera connaître d'une façon claire et précise la conduite que les chrétiens peuvent et doivent tenir à leur égard.

Cette intervention habile d'Alvaro de Luna pour faire échouer leurs desseins irrita vivement le groupe des nouveaux chrétiens qui haïssaient les Juifs, et, dans leur colère, ils complotèrent la mort du ministre castillan. Les événements allaient leur prouver que, malgré leur conversion, eux aussi, comme leurs anciens coreligionnaires, étaient sans cesse en danger. Grisés par leur situation brillante ou leurs richesses, beaucoup d'entre eux montraient un orgueil de parvenu, s'attirant par leur arrogance présomptueuse l'envie et la haine des anciens chrétiens. Ce sentiment de malveillance se fit jour; pour la première fois, à Tolède, où, à la. faveur de troubles, plusieurs nouveaux chrétiens des plus considérables furent tués et attachés à une potence (1449). Alvaro fit semblant de marcher sur Tolède avec le roi pour punir les promoteurs de l'émeute, mais, en réalité, il ne châtia pas les coupables et ne prit aucune mesure pour mieux protéger les nouveaux chrétiens.

Encouragés par la molle attitude d'Alvaro devant ces désordres, les notables chrétiens de Tolède formèrent une ligue pour exclure les nouveaux chrétiens de tout emploi laïque ou ecclésiastique. Son content de ce premier succès, remporté sur ceux qui n'avaient cessé de méditer sa chute, Alvaro dressa contre eux un réquisitoire qui servit à porter des coups terribles, non pas à ceux qui étaient personnellement visés dans cet acte d'accusation, mais à leurs descendants. A son instigation, le roi écrivit, en effet, au pape Nicolas V (1451) que bien des nouveaux chrétiens, laïques et ecclésiastiques, moines et religieuses, pratiquaient en cachette les rites juifs et se moquaient de la religion chrétienne. Ému de ces dénonciations, le pape ordonna, par un bref (1451), à l'évêque d'Osma et aux professeurs dominicains de l'Université de Salamanque, de faire comparaître devant un tribunal spécial les Marranes soupçonnés de *judaïser*. Les inculpés, quelque haute que fût leur situation, fussent-ils même évêques, devaient comparaître devant ce tribunal, se justifier, et, s'ils étaient reconnus coupables, être dépouillés de leurs biens et de leurs dignités et livrés au bras séculier pour être mis à mort.

Grâce à ce bref. Alvaro de Luna était absolument maître de la fortune et de la vie des nouveaux chrétiens. Il suffisait, pour les perdre, d'une apparence de preuve qu'ils avaient observé secrètement des pratiques juives. Le tribunal institué par Nicolas V pour juger les

nouveaux chrétiens pouvait déjà faire prévoir l'Inquisition, qui allait soumettre, en Espagne, toute une génération de Marranes à des épreuves telles que jamais peuple ai race n'en avaient subies. Sous l'impulsion de l'effroyable danger qu'Alvaro avait suspendu sur leur tête, les plus influents des Marranes firent un nouvel effort pour amener sa perte. Cette fois, ils réussirent. Le roi Don Juan fit comparaître Alvaro devant un conseil dont plusieurs membres étaient des Marranes. L'un de ceux-ci, Fernando Diaz de Toledo, prononça la sentence de mort contre le chancelier ; ses biens furent confisqués et il fut pendu (1453). C'est ainsi que succomba, sous les efforts réitérés des nouveaux chrétiens, un des protecteurs les plus zélés des Juifs de Castille, au moment où ceux-ci allaient être assaillis de nouveaux orages.

A Eugène IV succéda, en effet, Nicolas V, qui haïssait profondément les Juifs. Il commença par enlever aux Juifs italiens leurs anciens privilèges, confirmés peu auparavant par Martin V, et auxquels le pape Eugène même n'avait pas touché, puis il les soumit, par une nouvelle bulle, à toutes les lois restrictives que son prédécesseur avait édictées contre les Juifs de Castille. Cette bulle, qui remettait en vigueur toutes les dispositions iniques d'Eugène IV, eut pour les Juifs des conséquences particulièrement funestes, parce qu'elle chargea Jean de Capistrano, ennemi implacable des Juifs, ou, à son défaut, les moines franciscains, d'en surveiller la stricte exécution, et que Capistrano s'acquitta de sa tâche avec une férocité inouïe.

La malveillance manifestée par les papes et le concile de Bâle à l'égard des Juifs servait naturellement d'encouragement à tous les ennemis du judaïsme. C'est ainsi que le duc bavarois de Landshut, Louis le Riche, fit arrêter en un seul jour (1450) tous les Juifs de son royaume, enfermant les hommes dans les prisons et les femmes dans les synagogues, et s'emparant de leur argent et de leurs bijoux. Il autorisa les débiteurs chrétiens à ne payer à leurs créanciers juifs que le capital même qu'ils avaient emprunté, déduction faite des intérêts déjà versés. Après une détention d'un mois, les Juifs durent racheter leur vie au prix de 30.000 florins et prendre le chemin de l'exil dans le plus grand dénuement. Le duc Louis aurait infligé volontiers le même traitement à la riche et importante communauté de Ratisbonne, placée sous sa domination. Mais comme il n'avait qu'une autorité limitée sur les Juifs de cette ville, qui, en qualité de bourgeois de Ratisbonne, avaient droit à la protection du conseil de la cité, il dut se contenter de leur imposer une contribution. Il parait qu'à cette époque, bien des Juifs, par crainte ou par nécessité, embrassèrent le christianisme.

Quand on va au fond des choses, il semble qu'on peut expliquer jusqu'à un certain point l'excessive sévérité du droit canon à l'égard des Juifs par la crainte que l'Église éprouvait de voir l'esprit juif agir sur les populations chrétiennes. Ce sentiment, soigneusement dissimulé dans les bulles papales, apparaît clairement dans l'ouvrage d'un cardinal du temps. Ce dignitaire, appelé Nicolas de Cusa (originaire de Cuez, sur la Moselle), poursuivait la chimère de réunir toutes les religions sous la bannière de l'Église et d'en former une religion unique. Il était disposé à sacrifier, dans ce but, les cérémonies du culte chrétien et même à accepter la circoncision ; par contre, il voulait que l'on acceptât le dogme de la Trinité. Mais il craignait, comme il le dit explicitement, que l'attachement obstiné des Juifs au dogme de l'unité de Dieu ne fût un obstacle très grand à la réalisation de son plan. Il exprimait pourtant l'espoir qu'il réussirait à briser l'opposition de cette poignée de récalcitrants, et, au concile provincial de Bamberg (1450-1451), où il assistait comme légat du pape, il proposa un certain nombre de mesures pour triompher de leur résistance. Quoiqu'il eût été déjà prescrit aux Juifs, à plusieurs reprises, de porter des signes distinctifs, il fit décréter une nouvelle fois, par le concile de Bamberg, que les hommes fussent contraints d'attacher un morceau de drap rouge sur leur poitrine et les femmes une bande bleue à leur coiffure (mai 1451). Précaution

indispensable, à son sens, pour empêcher tout commerce entre Juifs et chrétiens et soustraire ainsi ces derniers à t'influence des idées juives.

Mais, par une singulière contradiction, l'Église, qui paraissait redouter les divulgations que les Juifs pourraient faire aux chrétiens sur ses points faibles, ne se contentait pas d'avoir augmenté le nombre de ses adeptes de milliers de Marranes, qui avaient dû accepter le baptême en Espagne et pouvaient devenir pour elle un danger, elle ambitionnait de conquérir sans cesse de nouvelles recrues. Aussi encourageait-elle tant qu'elle pouvait l'activité dévorante déployée par Capistrano dans sa campagne de prosélytisme. Ce moine, à la figure émaciée, aux manières grossières, possédait une voix séduisante et une volonté énergique, qui l'aidaient à émouvoir, à passionner, à enrayer, non seulement les masses, mais encore les classes élevées de la population. Comme, un peu auparavant, le dominicain espagnol Vincent Ferrer, de même Capistrano ne trouvait pas sa force de persuasion dans son éloquence, mais dans le timbre mélodieux de sa voix et dans son ardent fanatisme. Il était profondément convaincu qu'avec le sang qu'il avait recueilli du nez de son maître Bernardin de Sienne et avec son capuchon, il pouvait guérir les malades, ressusciter les morts et opérer toute sorte de miracles. Cette conviction, il la faisait pénétrer partout facilement dans l'esprit de la foule, qui racontait partout ses exploits miraculeux. Sa vie austère, sa haine du luxe et de toutes les commodités de l'existence offraient un contraste frappant avec les mœurs molles et relâchées des laïques et des moines du temps et lui valaient l'admiration et le respect du peuple. A sa voix, des milliers d'auditeurs se réunissaient autour de lui, et, à écouter ses prédications latines, ils tressaillaient d'enthousiasme, tout en n'en comprenant pas un mot.

Les papes Eugène IV et Nicolas V songèrent successivement à se servir de l'influence considérable de Capistrano pour consolider le trône pontifical. Sur leur ordre, il prêchait sur l'infaillibilité des papes et recommandait l'extermination des hérétiques et des Turcs ; parfois aussi, il s'élevait contre les jeux les plus innocents et contre les plaisirs mondains. Les papes le laissaient faire, parce que ses diatribes ne les troublaient nullement dans leurs jouissances. Un autre sujet qu'il développait fréquemment, c'était l'incrédulité et l'usure des Juifs. Déjà, quelque temps auparavant, il avait été nommé juge d'inquisition par la reine Jeanne de Naples et autorisé à châtier avec la dernière rigueur les Juifs qui transgresseraient les prescriptions canoniques ou ne porteraient pas le signe distinctif qui leur était imposé.

Partout où Capistrano se rendait en Allemagne, il inspirait aux Juifs la plus grande terreur. Son nom seul les faisait trembler. En Bavière, dans la Silésie, en Moravie et en Autriche, où la lutte contre les hussites avait déjà échauffé les esprits, Capistrano les surexcita encore plus, et comme les hérétiques de la Bohème savaient se défendre avec vaillance, la foule tournait sa fureur contre les Juifs. L'action de ce terrible convertisseur s'étendit avec une grande rapidité, elle rendit plus intense encore le fanatisme des ducs bavarois Louis et Albert, qui, déjà auparavant, avaient expulsé les Juifs de leurs domaines, elle égara même ceux qui, jusqu'alors, s'étaient montrés justes et tolérants. Ainsi, les bourgeois de Ratisbonne, qui avaient eu le courage de protéger leurs concitoyens juifs contre l'iniquité du duc Louis, insérèrent dans le règlement relatif aux sages-femmes, sous l'influence de Capistrano, cet article odieux qu'une sage-femme chrétienne n'avait pas le droit de prêter son concours à une accouchée juive, même pour lui sauver la vie.

Eden ne montre mieux l'action néfaste exercée par Capistrano que la conduite tenue à l'égard des Juifs par un prélat de ce temps avant et après les prédications de ce moine. A son avènement, l'évêque Godefroi, de Wurzbourg, qui était en même temps duc de Franconie, avait accordé par lettres patentes, en son nom et au nom de ses successeurs, un certain nombre

de privilèges aux Juifs de sou territoire. Aucun d'entre eux ne pouvait être appelé à comparaître devant un tribunal chrétien, laïque ou ecclésiastique ; tous devaient être jugés par leurs tribunaux spéciaux. Il leur était permis d'émigrer librement, et les partants étaient appuyés par les autorités pour obtenir le payement de leurs créances. Les rabbins (grands-maîtres) de Wurzbourg étaient exempts de tout impôt et avaient le droit de former des élèves à volonté. Le doyen et le chapitre avaient pris l'engagement, *en leur nom et au nom de leurs successeurs au chapitre*, de faire respecter ces privilèges. A tout Juif nouvellement immigré, l'évêque donnait un sauf-conduit particulier.

Quelques années plus tard, après les prédications de Capistran, changement de ton complet ! *Ému des plaintes de ses ouailles*, dit cet évêque, il se voit contraint de prendre des mesures contre les Juifs (1453). Il leur prescrit de vendre tous leurs biens-fonds avant le mois de janvier de l'année suivante et d'émigrer quinze jours après, *de façon qu'il n'y ait plus un seul Juif dans son évêché*. Ordre était donné en même temps aux villes, aux comtes, aux seigneurs et aux juges de faire partir les Juifs.

Ce fut surtout en Silésie que Capistrano se montra digne du titre de **fléau des Hébreux** dont le qualifiaient ses admirateurs. Cette province, dont la moitié appartenait à la Pologne et l'autre moitié à la Bohème, renfermait alors deux communautés importantes, celles de Breslau et de Schweidnitz. Invité par l'évêque Pierre Nowak, de Breslau, à venir reprocher à son clergé sa conduite scandaleuse. Capistrano se rendit dans cette ville, réunit les ecclésiastiques dans l'église, et là, toutes portes closes, il leur fit honte de leurs mœurs déréglées. Ce devoir accompli, il s'éleva avec sa violence habituelle contre les hussites et les Juifs. Sa guerre contre les Juifs qui fut rendue facile, grâce à un bruit qui se répandit à Breslau pendant qu'il y séjournait.

Un des plus riches Juifs de cette ville, nommé Meyer, qui avait de nombreux débiteurs dans la bourgeoisie et la noblesse, fut accusé d'avoir acheté à un paysan une hostie, qu'il aurait ensuite percée et profanée et dont il aurait envoyé une partie aux communautés de Schweidnitz et de Liegnitz. Naturellement, le sang coula de l'hostie ainsi perforée. Cette fable absurde trouva créance auprès des conseillers de Breslau, qui firent incarcérer tous les Juifs de la ville, confisquèrent leurs biens et, ce qui importait surtout aux yeux des meneurs, mirent la main sur leurs titres de créance, d'une valeur d'environ 25.000 florins or de Hongrie (1453). Comme plusieurs de ces malheureux avaient essayé de prendre la fuite, le peuple crut avec plus de conviction encore à cette accusation. Sur l'ordre de Capistrano, qui dirigeait le procès, plusieurs des inculpés furent mis à la question, et, pour échapper à de nouvelles tortures, avouèrent tout ce qu'on voulait.

A cette accusation vint bientôt s'en ajouter une autre. Par haine contre ses anciens coreligionnaires, une Juive convertie déclara que les Juifs de Breslau avaient brûlé une fois une hostie, et qu'une autre fois ils avaient volé un garçon chrétien, l'avaient engraissé, enfermé et roulé dans un tonneau rempli de pointes acérées, jusqu'à ce qu'il eût rendu l'âme. Les meurtriers avaient alors pris de son sang pour en envoyer aux autres Juifs de la Silésie. Les autorités, encore qu'ils n'eussent fait aucune enquête, crurent à la réalité de ce crime. Trois cent dix-huit Juifs furent arrêtés dans diverses communautés de la Silésie, conduits à Breslau et jugés par Capistrano. De ces inculpés, quarante et un furent brûlés (2 juin 1453) sur le *Salzring*, aujourd'hui le *Blücherplatz*, où demeurait Capistrano. Le rabbin de la communauté conseilla à ses codétenus de se tuer ; lui-même se pendit. Toute la population juive fut expulsée de Breslau ; les enfants âgés de moins de sept ans avaient été arrachés à leurs parents, baptisés et confiés à des chrétiens pour être élevés dans la religion chrétienne.

Toutes ces violences avaient été ordonnées par Capistrano, qui prouva, dans un mémoire savant, au roi Ladislas qu'elles étaient conformes à l'esprit du christianisme. Telle ne paraissait pas être l'opinion de l'honnête greffier municipal Eschenlœr, qui, trop timoré pour se prononcer publiquement sur ces cruautés, consigne cette remarque dans son journal : *De pareils excès sont-ils vraiment prescrits par Dieu ? Je dois m'en rapporter au jugement des docteurs de l'Église*. Mais à ce moment, ces docteurs s'étaient changés en bourreaux. Les biens des Juifs brûlés et chassés turent consacrés à l'érection de l'église des Bernardins. Dans les autres villes de la Silésie, les Juifs subirent le munie sort qu'à Breslau ; les uns furent livrés aux flammes, les autres pillés et chassies.

Sollicité par le conseil de la bourgeoisie de Breslau d'interdire, à l'avenir, l'établissement des Juifs dans jette ville, le jeune roi Ladislas ne se contenta pas de ratifier cette demande, *à la gloire de Dieu et de la foi chrétienne*, mais, en digne fils du cruel Albert II, qui avait chassé les Juifs d'Autriche, il approuva le supplice infligé aux Juifs de Silésie par ces paroles iniques *qu'ils avaient été traités selon leur mérite*. A l'instigation, sans doute, de Capistrano, qui séjourna quelque temps à Olmutz, Ladislas expulsa les Juifs de cette ville ainsi que de Brünn.

Les excitations de Capistrano firent sentir leur action malfaisante jusqu'en Pologne, où elles troublèrent la tranquillité dont les Juifs jouissaient dans ce pays depuis des siècles. La Pologne était devenue, en effet, depuis longtemps, un asile pour les Juifs persécutés d'Allemagne, d'Autriche et de Hongrie, qui y vivaient en sécurité sous la protection des privilèges accordés par le duc Boleslas et ratifiés par le roi Casimir le Grand et ses successeurs. La présence des Juifs était, du reste, très utile à la Pologne, où ils fermaient la classe intermédiaire entre la noblesse et les serfs, s'occupant de commerce, contribuant à la circulation du numéraire et faisant valoir les ressources du pays.

Pendant que Casimir IV, peu de temps après son avènement au trône, résida à Posen, cette ville fut entièrement détruite par un incendie, sauf quelques maisons construites en pierre, et avec aile disparut la charte où se trouvaient énumérés les privilèges accordés aux Juifs un siècle auparavant par Casimir le Grand. Inquiets de la perte d'un document aussi important, des délégués de nombreuses communautés polonaises vinrent demander à Casimir IV de faire établir une nouvelle charte d'après les copies existantes, et, en général, de leur confirmer leurs anciennes prérogatives. Le roi, accédant à leur vœu, leur octroya les privilèges qu'ils sollicitaient de lui (Cracovie, 14 août 1447).

Grâce à ce nouveau statut, dont les dispositions étaient même plus favorables que celles de l'ancien et abolissaient plusieurs lois canoniques, les Juifs de Pologne avaient une situation bien plus satisfaisante que leurs coreligionnaires des autres pays d'Europe. Ainsi, ce statut défend de les citer devant un tribunal ecclésiastique, et, s'ils sont cités, ils peuvent ne pas en tenir compte. Les palatins sont invités à les protéger efficacement contre le clergé et contre Lotit autre agresseur. Défense est faite de porter contre eux une accusation de meurtre rituel ou de profanation d'hostie, parce que *les Juifs ne commettent pas de tels crimes, qui sont interdits par leur religion*. Un chrétien les accuse-t-il d'un pareil acte, il n'est cru que s'il est appuyé par *d'honnêtes témoins juifs du pays et quatre témoins chrétiens, également honnêtes et indigènes*. En tout cas, on ne pourra punir que le coupable, mais nul autre de ses coreligionnaires. Si l'accusateur ne peut pas prouver son dire par le témoignage de personnes véridiques, c'est lui qui sera condamné à mort. Casimir espérait ainsi mettre fin à ces odieuses calomnies de meurtre rituel, qui avaient déjà fait tant de victimes parmi les Juifs. Le roi laissait aussi aux Juifs leur juridiction spéciale. Les procès criminels entre Juifs seuls ou entre

Juifs et chrétiens devaient être soumis, non pas aux tribunaux ordinaires, mais à un tribunal, composé du palatin, ou de son suppléant, et de Juifs. Pour les affaires de peu d'importance, les **anciens** (rabbins) de la communauté seuls avaient à en connaître. Ils avaient également le droit de punir d'une amende le refus de comparaître. Ce fut avec l'assentiment des magnats polonais que Casimir accorda ces importants privilèges aux Juifs. Il confirma aussi (1446) les prérogatives que les Caraïtes de Troki, Luzk et autres cilles avaient obtenues, au XIIIe siècle, de Witold, duc de Lithuanie.

Le clergé voyait d'un mauvais œil les Juifs jouir en Pologne d'une existence calme et heureuse, et il résolut d'y faire mettre fin par le roi Casimir. Il y avait alors à la tête du clergé polonais le puissant évêque de Cracovie, le cardinal Zbigniew Olesnizki. Invité par ce prélat à venir prêcher en Pologne contre les hussites, Capistrano se rendit à Cracovie, où il reçut un accueil triomphal du roi et des ecclésiastiques. Pendant toute la durée de son séjour dans cette ville (1453-1454), il ne cessa, avec le concours de l'évêque Zbigniew, d'exciter le roi contre les hussites et les Juifs. Il faisait des remontrances publiques à Casimir, le menaçant de tous les supplices de l'enfer et lui prédisant finalement qu'il serait défait dans sa guerre contre l'ordre des chevaliers de Prusse, s'il ne se décidait à abolir les privilèges des Juifs et à abandonner les hérétiques hussites à la colère des ecclésiastiques.

Dès que les chevaliers prussiens, aidés de leurs collègues d'Allemagne, eurent, en effet, battu l'armée polonaise et obligé Casimir à s'enfuir honteusement du champ de bataille (septembre 1454), le clergé fut maître de la situation. Il répandit le bruit, en Pologne, que cette défaite était un châtiment envoyé par Dieu, pour punir Casimir de sa bienveillance à l'égard des Juifs et des hérétiques. Furieux de son échec, le roi était résolu à recommencer une vigoureuse campagne contre les Prussiens, mais il ne pouvait rien faire sans l'appui de l'évêque Zbigniew. Force lui fut donc de sacrifier les Juifs. Dans tout le pays, des crieurs publics annoncèrent que tous les privilèges des Juifs étaient abolis, *parce que les mécréants ne devaient pas être mieux traités que les adorateurs du Christ, ni les serviteurs plus honorés que les fils de la maison*. Capistrano avait enfin triomphé même en Pologne, où jusqu'alors les Juifs avaient pu vivre tranquilles. Ceux-ci informèrent leurs coreligionnaires d'Allemagne de cette calamité, se lamentant de ce que sur eux aussi le **moine** eût réussi à faire fondre le malheur, et cela dans cette Pologne qui, auparavant, offrait un refuge assuré aux persécutés des autres contrées. Les Juifs d Allemagne ne pouvaient rien en leur faveur, mais il survint alors un événement qui eut pour eux des conséquences favorables.

Cet événement, qui fit trembler toute la chrétienté, fut la prise de Constantinople (29 mai 1453) par le conquérant turc Mahomet II, et la destruction de l'empire byzantin. Le vainqueur infligea aux vaincus toute sorte d'humiliations, de tourments et de supplices. Mais si l'on songe que depuis Constantin, fondateur de l'empire byzantin, jusqu'au dernier monarque, Constantin Dragossès Paléologue, tous les souverains de Byzance, sauf l'apostat Julien, avaient manifesté un orgueil démesuré, des sentiments de dissimulation et d'hypocrisie, et une ardeur excessive de persécution ; que le peuple et les dignitaires de l'Église et de l'État s'étaient montrés dignes de leurs maîtres ; que c'est dans la législation byzantine que les peuples germains, romans et slaves et les représentants de l'Église avaient puisé ce principe odieux qu'il fallait avilir et même exterminer les Juifs ; si l'on songe à toutes les iniquités accomplies dans cet empire pendant son existence de dix siècles, les souffrances qu'il eut à subir après la défaite peuvent être considérées comme un châtiment mérité.

Après s'être emparé de Constantinople, Mahomet II se disposa à marcher contre d'autres pays européens. La chrétienté courait un grand danger. Le pape Nicolas V, comprenant bien la gravité de la situation, aurait voulu réunir tous les peuples et les princes chrétiens dans une action commune et énergique contre les Turcs. Mais, à ce moment, la papauté n'avait plus son prestige d'autrefois, et quand les légats du pontife parlèrent de croisade à la diète de Ratisbonne, on leur répliqua par ces dures paroles que le pape pas plus que l'empereur ne songeaient sérieusement à organiser une campagne contre les Turcs, mais qu'ils voulaient faire recueillir de l'argent pour le conserver. Capistrano lui-même échoua, quand il prêcha une croisade contre les Turcs ; il ne vit accourir à sa voix que des étudiants, des paysans, des moines mendiants et des gueux.

Il semble vraiment que ce fut par une intervention spéciale de la Providence que se fonda l'empire turc, pour servir d'asile aux malheureux Juifs, au moment même où les persécutions sévissaient contre eux en Europe arec une intensité croissante. Car Mahomet II se montra équitable et bienveillant pour les Juifs, les autorisant à s'établir librement à Constantinople et dans les autres vides, mettant à leur disposition des emplacements particuliers pour y demeurer, et leur permettant d'élever des synagogues et des écoles.

A la tête des communautés juives de Turquie, Mahomet II plaça un grand-rabbin. Ces fonctions furent confiées à un homme pieux, instruit et énergique, *Moïse Capsali*, que le souverain appela à faire partie du divan et honora de son estime, le faisant asseoir à côté du mufti et lui donnant la préséance sur le patriarche grec. Moïse Capsali (né vers 1420 et mort vers 1495) était autorisé par le sultan à exercer une sorte de souveraineté politique sur les Juifs de Turquie. Il faisait la répartition des impôts que les Juifs turcs devaient verser individuellement ou par groupes, dirigeait les encaissements et transmettait les sommes recueillies au Trésor impérial. Il possédait aussi le pouvoir d'infliger des punitions aux membres des communautés et de ratifier la nomination des rabbins. En un mot, il était le chef et représentant officiel du judaïsme turc.

Même le caraïsme se réveilla un instant de sa torpeur, dans l'empire turc, au contact des rabbanites. Les communautés caraïtes de Constantinople et d'Andrinople reçurent de nouvelles recrues, venues de la Crimée, de l'Asie et de la Pologne méridionale. Mais l'ignorance des caraïtes de ce temps était déplorable. Eux à qui leur religion ordonnait d'observer seulement les prescriptions que leur interprétation personnelle leur faisait découvrir dans la Bible, ils accomplissaient maintenant des pratiques qui, à leurs yeux, ne pouvaient avoir d'autre valeur que celle d'avoir été établies par des autorités religieuses du temps passé. Bien plus que les rabbanites, ils s'appuyaient sur la tradition. Les descendants des fiers maîtres des études bibliques n'étaient plus que des élèves médiocres, obligés de recourir au savoir des rabbanites pour comprendre l'Écriture Sainte.

Un autre fait, survenu à cette époque dans la Turquie, montre également combien le caraïsme était resté immobile dans son engourdissement. Un collège caraïte avait déclaré qu'il est permis d'allumer dans la journée du vendredi des lumières pour le vendredi soir, pour que l'on ne soit pas obligé de passer cette soirée de fête dans l'obscurité. Bien que, d'après le principe caraïte, tout particulier puisse s'autoriser de l'interprétation individuelle d'un verset pour abolir un ancien usage ou une ancienne pratique, cette réforme rencontra quand même (vers 1460) une sérieuse opposition. De là, des discussions et des anathèmes. Les caraïtes étaient également encore en désaccord, à cette époque, sur le moment précis où commencent les fêtes. Ces dissentiments étaient un mal héréditaire, pour lequel il n'existait aucun remède. Conscients de leur faiblesse et de leur ignorance, les caraïtes de Turquie eurent, du moins, le

mérite de reconnaître la supériorité des rabbanites et de ne plus se déclarer adversaires irréconciliables du judaïsme talmudique.

Un phénomène qui est vraiment surprenant, c'est qu'en dépit de la situation précaire des Juifs d'Allemagne, en dépit *des angoisses, des tourments et des persécutions qui ne leur laissaient pas un instant de répit*, les études talmudiques reprirent dans ce pays un tel essor qu'elles attirèrent des disciples des plus lointaines communautés dans les écoles d'Erfurt, de Nuremberg, de Ratisbonne et de Prague, et que les rabbins formés dans ces établissements étaient partout estimés pour leur savoir. Capsali, chef religieux de la Turquie, avait également reçu son instruction en Allemagne. On retrouvait chez les talmudistes de ce pays la pénétrante perspicacité des tossafistes, jointe à l'érudition solide et étendue des écoles de Ramerupt, de Sens et de Paris. Parmi les représentants les plus éminents de la science talmudique de ce temps, se distinguaient surtout *Jacob Weil* (vers 1375-1455) et *Israël Isserlein* (vers 1400-1460), qui, tous deux, jouirent d'une autorité incontestée auprès de leurs contemporains, et plus tard encore. Tous deux aussi combattirent avec énergie les prétentions exorbitantes de certains rabbins qui, à l'exemple des prêtres chrétiens, voulaient exercer une sorte de domination spirituelle, au détriment de la liberté des communautés.

Mais à côté de ce relèvement intellectuel, que de souffrances et de misères ! Aussi les Juifs d'Allemagne émigrés en Turquie pour échapper aux persécutions éprouvaient-ils un véritable enchantement à la vue de la situation si heureuse de leurs coreligionnaires turcs. Dans ce pays, ni **denier d'or** à payer, ni taxes de la couronne, absorbant parfois le tiers de la fortune, mais liberté de circulation et liberté commerciale. Chacun pouvait disposer de ses biens à sa guise, s'habiller comme il l'entendait, se couvrir de vêtements de soie et d'or. La Turquie où, selon l'expression d'un enthousiaste, *rien ne manquait*, offrait un vaste champ à l'activité des Juifs. *Si nos frères d'Allemagne connaissaient seulement la dixième partie de la prospérité de ce pays*, disaient deux jeunes gens juifs, Kalmann et David, émigrés en Turquie, *ils surmonteraient toutes les difficultés pour venir ici en masse*. Un autre émigré, Isaac Çarfati, envoie aux Juifs de Souabe, des provinces rhénanes, de la Styrie, de la Moravie et de la Hongrie une circulaire où il oppose la sécurité dont la population juive jouit sous la protection du croissant au joug pesant dont elle est accablée dans les pays chrétiens, et il les engage à émigrer en Turquie. Cette description, où l'ombre et la lumière ressortent avec un relief puissant, est faite (vers 1454) dans un style pittoresque et si pétillant de verve qu'il est parfois intraduisible : *On m'a raconté*, dit-il dans ce document, *que nos frères d'Allemagne* ont à subir des souffrances plus amères que la mort, sont soumis à des lois iniques, baptisés par contrainte et expulsés. Quittent-ils un endroit pour échapper à leurs maux, ils sont atteints ailleurs par des maux encore pires. J'entends les clameurs poussées par un peuple arrogant contre mes frères, je le vois lever la main sur eux. Ils souffrent au dedans et au dehors. Chaque jour, on invente autre chose pour leur extorquer de l'argent. Le clergé et les moines, tous ces faux prêtres lancent des imprécations contre ma malheureuse nation et disent : **Nous la persécuterons jusqu'à complète extermination ; que le nom d'Israël disparaisse à jamais !** Leur foi leur paraissait en danger, parce que les Juifs de Jérusalem pouvaient à la rigueur acheter l'église du Saint-Sépulcre. Voilà pourquoi ils ont donné ordre de jeter dans les flots tout Juif embarqué sur un navire chrétien qui fait voile vers l'Orient. Que les saintes communautés d'Allemagne sont maltraitées ! qu'elles sont déchues ! — Mes frères et mes maîtres, et vous tous, mes amis, moi, Isaac Çarfati, originaire de France et né en Allemagne, dont j'ai fréquenté les écoles, je vous annonce que la Turquie est un pays où l'on ne manque de rien. Chacun peut y vivre en sécurité, à l'ombre de son figuier et de sa vigne. Dans les pays chrétiens, si vous habillez vos enfants en bleu ou en rouge, vous exposez leurs corps à être rendus bleus ou rouges par les coups. On vous oblige à vous couvrir de misérables haillons.

Pour vous, les jours de la semaine aussi bien que les jours de sabbat et de fête sont tous sombres. Des étrangers seuls jouissent de votre fortune. Quelle satisfaction le Juif fiche a-t-il de ses trésors ? Il ne les conserve que pour son malheur. Un beau jour, ses ennemis inventent une calomnie contre lui et les lui enlèvent. Vous les appelez **vôtres** ; en réalité, c'est à eux qu'ils appartiennent. Ils n'épargnent ni les savants ni les vieillards. Eussent-ils scellé leurs promesses de soixante sceaux, ils n'hésitent pas à les violer. Toujours prêts à vous infliger des amendes et des tortures, et à vous piller, ils ferment vos temples et vos écoles. Israël, pourquoi dors-tu ? Lève-toi et abandonne ce pays maudit.

A la suite de l'appel de Çarfati, bien des Juifs se préparèrent à se rendre en Palestine et en Turquie. Mais les chrétiens ne leur laissèrent même pas la liberté d'échapper à leurs maux; il leur fut défendu d'émigrer.

L'interdiction qui leur fut faite de se rendre en Palestine avait été inspirée par un motif tout spécial. Un pacha avait autorisé les habitants juifs de Jérusalem à construire une synagogue sur une certaine partie de la montagne de Sion. Comme cet emplacement touchait une propriété des franciscains, ou que ceux-ci possédaient sur cet emplacement une chapelle en ruine appelée **chapelle de David**, ils s'en plaignirent au pape, lui disant qu'à la fin les Juifs s'empareraient encore de l'église du Saint-Sépulcre. Immédiatement, le pape publia une bulle pour défendre à tout capitaine de navire chrétien de recevoir des Juifs sur un vaisseau à destination de la Terre Sainte. Et comme c'étaient surtout des vaisseaux vénitiens qui se rendaient alors aux échelles du Levant, il insista auprès du doge pour qu'il recommandât, de son côté, aux navigateurs de Venise de tenir compte de cette bulle. Mais, quand les souverains chrétiens crurent avoir enfin fermé toute issue aux Juifs, comme à un fauve qu'on traque de toutes parts, la Turquie, ainsi qu'on l'a vu plus haut, leur offrit un asile. Avant qu'un demi-siècle fût passé, cet asile dut s'ouvrir pour recevoir une partie des malheureux expulsés de la péninsule ibérique.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre XIV — Recrudescence de violences à l'égard des Juifs et des Marranes — (1455-1485)

L'Espagne devenait de moins en moins habitable pour les Juifs, en dépit des services considérables qu'ils avaient rendus à ce pays. De tous côtés s'élevaient contre eux d'implacables ennemis. Leur situation paraissait pourtant satisfaisante sous le règne de Don Henri IV (1457-1474), roi de Castille, et de Don Juan II (1450-1479), roi d'Aragon ; mais c'était là le calme trompeur qui précède la tempête. Henri IV, peut-être encore plus indolent que son père, était bon et généreux jusqu'à la prodigalité, pas très soumis à l'Église et peu

préoccupé de savoir si les lois canoniques concernant les Juifs leur étaient réellement appliquées. A l'exemple de son père, il abandonna la direction des affaires à un favori, Juan de Pacheco, qui, tout en descendant de la famille juive Ruy Capon, ne craignait pas de faire maltraiter les Juifs s'il y trouvait quelque avantage. Il était heureusement tenu d'entretenir de bonnes relations avec le riche Don Joseph Benveniste et ses fils Don Vidal et Don Abraham, qui, à l'exemple de leur aïeul, nommé autrefois grand-rabbin par Juan II, se préoccupaient avec un zèle louable des intérêts matériels et moraux de leurs frères. Un autre descendant de Juifs, Diego Arias Davila, ministre de la maison royale, qui n'était pas plus scrupuleux que Juan de Pacheco, se permettait même de nommer des Juifs comme sous-fermiers des impôts. Dans les dernières années de sou règne, Don Henri IV éleva à la dignité de grand-rabbin Jacob ibn Nunès, qui était sans doute son médecin ou son favori.

Le roi d'Aragon pouvait encore bien moins se brouiller avec les Juifs riches de son pays, car, étant plus pauvre que sa noblesse, il avait besoin de leur concours. Du reste, il avait un faible pour l'astrologie, et avait appelé auprès de lui quelques astrologues juifs, entre autres le prédicateur Abraham Bibago. Il se faisait également soigner par des médecins juifs, et l'un d'eux, Don Abiatar ibn Crescas Haccohen, le guérit d'une double cataracte. Ce qui prouve avec éclat qu'il se montra bienveillant pour les Juifs de son royaume, c'est qu'à sa mort, plusieurs communautés, en habits de deuil, se réunirent, sous la présidence du médecin Ibn Crescas, pour célébrer un service funèbre en son honneur. Hommes et femmes, cierge en main, chantèrent des psaumes hébreux et des élégies espagnoles.

Encouragée par l'exemple des souverains, la haute noblesse non plus ne tenait nul compte des dispositions canoniques relatives aux Juifs. Elle continuait à employer des médecins juifs, qui avaient ainsi leurs entrées chez les grands et gagnaient leur confiance par leur habileté professionnelle. Comme il existait à cette époque peu de médecins chrétiens, les dignitaires de l'Église eux-mêmes recouraient à des Juifs, en cas de maladie, en dépit des bulles des papes Eugène, Nicolas et Calixte. Ils aimaient trop leur corps pour ne pas enfreindre une défense pontificale quand il s'agissait de leur santé.

Mais les ennemis des Juifs espagnols ne restaient pas inactifs, surtout dans les grandes villes. Pour atteindre leur but, ils eurent recours à un moyen qu'ils avaient vu réussir dans d'autres pays, ils accusèrent les juifs de meurtres rituels. C'est ainsi qu'ils répandirent le bruit qu'aux environs de Salamanque un Juif avait arraché le cœur à un enfant chrétien, et que, dans une autre localité, un Juif avait coupé des morceaux de chair sur le corps d'un enfant. Sous la pression de l'opinion publique, les juges firent emprisonner les inculpés. A la suite d'une enquête sérieuse, ordonnée par le roi, qui connaissait la source et le mobile de ces accusations, le tribunal proclama l'innocence des Juifs. Mais leurs ennemis n'en persistèrent pas moins dans leur dire, accusant les juges de corruption, le roi de partialité, et dénonçant l'intervention des nouveaux chrétiens en faveur de leurs anciens coreligionnaires.

Parmi ces ennemis, se distinguait, par sa violence et son acharnement, un moine franciscain, Alfonso de Espina, prédicateur à Salamanque, qui avait acquis une certaine notoriété en accompagnant comme confesseur le tout-puissant ministre Alvaro de Luna jusqu'au lieu d'exécution. Ce moine attaquait avec virulence les Juifs et leurs protecteurs par la parole et la plume. D'abord, il tonna contre eux du haut de la chaire. Quand il vit que ses prédications n'étaient pas suffisamment efficaces, il écrivit en latin, vers 1459, un libelle haineux contre les hérétiques, les Juifs et les musulmans, sous le titre de **Fortalitium fidei**, *Forteresse de la foi*. C'est un ramassis de toutes les absurdités, de toutes les calomnies, de toutes les fables inventées par les ennemis des Juifs. Dans ce réquisitoire, il demande

l'extermination pure et simple des hérétiques et des musulmans. Il se montre plus clément à l'égard des Juifs, exigeant seulement, à l'exemple de Duns Scot et de Capistrano, qu'on leur enlève les jeunes enfants pour les élever chrétiennement. Roi, noblesse, clergé, il reproche à tous, avec la plus amère véhémence, leur bienveillance pour les Juifs, et, pour produire une plus profonde impression sur la foule, il affirme que, grâce à la protection du souverain, les Juifs peuvent impunément égorger des enfants chrétiens et profaner des hosties. Un apostat, Pedro de la Caballiera, de l'illustre famille juive Benveniste de la Caballiera, publia également un libelle de ce genre, sous le titre de **Colère du Christ contre les Juifs**. Ces excitations ne tardèrent pas à produire leur effet. Quand un moine, la croix en main, engagea les habitants de Medina del Campo, près de Valladolid, à égorger la population juive, il fut immédiatement obéi. La foule se rua sur les Juifs, en brûla quelques-uns avec les rouleaux de la Loi, et pilla leurs biens (1461).

Ce fut surtout aux Marranes que s'attaquèrent à cette époque les fanatiques, parce que les nouveaux chrétiens étaient arrivés aux plus hautes situations politiques et ecclésiastiques, jouant un rôle prépondérant dans les cortès et le conseil d'État et occupant des sièges épiscopaux. Alfonso de Espina les accusait d'être restés juifs en secret et de profaner la sainteté de l'Église par leur conduite. C'était là une exagération très grande, et probablement préméditée, que de déclarer que tous les Marranes étaient restés attachés aux croyances de leurs ancêtres et pratiquaient en cachette tes rites juifs. Car précisément ceux des Marranes qui s'efforçaient d'arriver au premier rang éprouvaient, sinon de la haine, du moins une indifférence absolue pour le judaïsme, tandis que ceux qui, au fond du cœur, étaient encore fidèles au culte de leurs pères, vivaient dans une modeste réserve. Mais il importait aux ennemis des Marranes de les impliquer tous dans la même accusation, pour agir avec plus de force sur l'opinion publique et aussi sur le faible roi Henri IV.

On sait que, pour avoir en main une arme contre les Marranes, ses adversaires, Alvaro de Luna avait sollicité du pape une bulle autorisant l'établissement d'un tribunal d'inquisition en Espagne et punissant de mort les nouveaux chrétiens convaincus de pratiquer le judaïsme. Cette bulle, les moines de Salamanque la possédaient, mais elle n'avait pas encore été mise en vigueur. Il s'agissait maintenant d'obtenir du roi la permission de créer ce tribunal. Dans ce but, un prédicateur fanatique vint lancer du haut de la chaire les plus véhémentes imprécations contre les Marranes, reprochant à beaucoup d'entre eux d'avoir même fait circoncire leurs enfants. Pour calmer l'effervescence populaire produite à Madrid par ces prédications contre les Marranes, le roi se vit obligé de faire, remplacer ce moine par un orateur plus modéré. A Tolède, le mécontentement public contre les nouveaux chrétiens se fit jour par des scènes sanglantes. A la faveur de troubles populaires, la foule tua plus de cent trente Marranes ; ceux qui voulurent se défendre furent pendus. Six cents maisons de Marranes furent brûlées.

Mais des maux plus grands encore atteignirent les Juifs et les Marranes après le mariage de l'infante Isabelle, surnommée plus tard **la Catholique**, avec l'infant Don Ferdinand d'Aragon. Les Juifs et les Marranes ne furent pas tout à fait étrangers à la conclusion de cette union, qui eut des conséquences si malheureuses pour eux et pour l'Espagne. La vraie héritière du trône était l'infante Jeanne, fille du roi Henri IV. Mais, comme son vrai père était un certain Beltran, favori de la reine, le roi, qui avait d'abord reconnu Jeanne comme sa fille, se décida, sur les instances de son entourage, à la désavouer et à désigner sa sœur Isabelle pour lui succéder. Celle-ci, tout en ayant promis de ne se marier qu'avec le consentement de son frère, épousa quand même l'infant Ferdinand, pour qui Henri IV avait toujours ressenti une profonde antipathie. Elle avait été aidée dans l'accomplissement de son projet par un Juif habile et riche, Don Abraham Senior.

Abraham Senior était intervenu dans cette affaire, parce qu'il pensait que le mariage de Ferdinand avec Labelle aurait d'heureuses conséquences pour les Juifs. On racontait, en effet, que la bisaïeule de l'infant Ferdinand était une Juive, Paloma, femme d'une grande beauté, que son bisaïeul Frédéric Henriquez, amiral de Castille, avait séduite et dont il avait eu un fils, qu'il avait reconnu, élevé et fait nommer plus tard à la dignité d'amiral. Ce fils lui-même, enfant d'une Juive, eut une fille, Jeanne Henriquez, qui devint la seconde femme du roi Juan Il d'Aragon, et mit au monde l'infant Ferdinand. Comme ce prince avait du sang juif dans les veines, Abraham Senior espérait naturellement qu'il se montrerait bienveillant pour les Juifs. Un Marrane, Don Pedro de la Caballeria le jeune, qui s'appelait autrefois Salomon, aida également à aplanir les difficultés que rencontrait l'union de Ferdinand avec Isabelle, et il offrit à cette dernière, comme cadeau de fiançailles, un magnifique collier et une forte somme d'argent. Enfin, le mariage conclu, Don Abraham réussit à réconcilier le roi avec sa sœur. Pour témoigner sa reconnaissance à Don Abraham, Isabelle lui assura un traitement annuel considérable à prendre sur les revenus de ses propres biens. Les Juifs ne se doutaient pas alors que ce couple royal leur infligerait de si terribles épreuves.

Au début même du règne de Ferdinand et d'Isabelle, des excès se produisirent contre les Juifs. Les habitants de Sepulveda, petite ville située prés de Ségovie, accusèrent les Juifs de la localité d'avoir martyrisé et tué un enfant chrétien, pendant la semaine sainte (1471), à l'instigation de leur rabbin, Salomon Pichon. Sur l'ordre de l'évêque, Juan Arias Davila, fils du ministre marrane Diego Arias Davila, huit des accusés, ceux qu'on considérait comme les plus coupables, furent amenés à Ségovie et condamnés les uns à être brûlés, les autres à être pendus ou étranglés. Cette exécution ne parut pas un châtiment suffisant à la population de Sepulveda, qui se jeta sur les Juifs et les tua presque tous sans pitié. La légende de l'enfant martyrisé par les Juifs se répandit rapidement à travers l'Espagne et trouva partout créance.

A Cordoue, ce furent les Marranes qu'on massacra. Il s'était formé (en 1473) dans cette ville une confrérie pieuse, placée sous la protection de la Vierge, et d'où les Marranes étaient exclus. A l'occasion d'une procession organisée par cette confrérie, les maisons et les rues de Cordoue furent décorées de fleurs et de tapis, mais les Marranes ne prirent aucune part à cette fête. Cette abstention était déjà considérée comme outrageante pour la Vierge. Il y eut plus. Par un malheureux hasard, une jeune fille marrane répandit de l'eau dans la rue, pendant la procession, et quelques gouttes de cette eau atteignirent l'image de la Vierge. Aussitôt les Marranes furent accusés d'avoir souillé l'image divine par un liquide malpropre, leurs maisons furent livrées aux flammes et la plupart d'entre eux tués; le reste s'enfuit de la ville.

Les Juifs d'Espagne étaient assez perspicaces et avaient déjà acquis assez d'expérience pour se rendre promptement compte qu'avec le temps, leur situation deviendrait intolérable. Aussi tournèrent-ils leur pensée vers les pays d'Europe où leurs coreligionnaires étaient alors traités avec le plus d'équité, vers l'Italie et la Turquie. En Italie, la population voyait de trop prias les faiblesses de la papauté et du clergé pour s'émouvoir sérieusement des défenses de l'Église et des prêtres. Du reste, les relations commerciales que les républiques de Venise, Florence, Gènes et Pise entretenaient avec le monde entier avaient fait disparaître, en partie, toute étroitesse d'esprit chez les habitants, et élargi les idées. On savait apprécier la fortune et l'intelligence de ceux même qui ne professaient pis le culte catholique. C'est que non seulement les marchands, mais aussi les princes, grands et petits, avaient besoin d'argent pour payer les condottieri et les mercenaires à leur solde. On se montrait donc très tolérant, en Italie, envers les Juifs, qui possédaient de grands capitaux et étaient d'habiles conseillers. Aussi, quand la ville de Ravenne, désireuse d'être rattachée à la république de Venise, lui

soumit ses conditions, demanda-t-elle, entre autres, qu'on lui envoyât des Juifs riches pour organiser un mont-de-piété et aider ainsi à soulager la misère de la population.

Dans bien des villes italiennes, les princes ou le sénat dirigeant autorisèrent des Juifs à ouvrir des banques et à faire le commerce d'argent. En 1476, l'archevêque de Mantoue déclara, au nom du pape, qu'il était permis aux Juifs de prêter à intérêt. Yehiel, de Pise, possédait assez de capitaux pour être maître du marché d'argent de Toscane. Les écrivains ecclésiastiques le représentent comme un homme sans cœur, âpre au gain ; c'est une calomnie. Yehiel avait des sentiments généreux et se montrait toujours disposé à venir en aide aux malheureux, en parole et en action. Quand, après s'être emparé des villes africaines d'Arcilla et de Tanger, Alphonse V, roi de Portugal, eut amené dans son royaume des prisonniers juifs parmi les captifs qu'il avait frits, les Juifs de Portugal s'empressèrent de racheter leurs coreligionnaires. Hais les communautés ne disposant pas de ressources suffisantes pour les entretenir jusqu'à ce qu'ils fussent en état de gagner eux-mêmes leur vie, Yehiel, sur la demande d'Abrabanel, recueillit des secours en Italie. D'ailleurs, Yehiel, qui était très versé dans la littérature hébraïque et s'y intéressait beaucoup, entretenait des relations amicales avec Isaac Abrabanel, le dernier homme d'État juif de la péninsule ibérique.

Les médecins juifs étaient également tris considérés en Italie; car on trouvait peu d'habiles médecins chrétiens dans ce pays, quoiqu'il y eût de longue date une école de médecine à Salerne, et, en cas de maladie, les dignitaires de l'Église comme les grands préféraient recourir aux soins de Juifs. Un célèbre médecin juif, Guglielmo (Benjamin) di Portaleone, de Mantoue, après avoir été attaché à la personne du roi Ferdinand, de Naples, et élevé par lui à la dignité de chevalier, entra ensuite au service de Galeazzo Sforza, duc de Milan, et plus tard (en 1479) à celui du duc Ludovic Gonzague. Il devint le chef, en Italie, d'une famille noble et d'une suite d'habiles médecins. Dans ce pays, Juifs et chrétiens entretenaient entre eux les meilleures relations. Ainsi, quand un Juif de Crema, Léon, célébra le mariage de son fils par des fêtes qui se prolongèrent pendant huit jours, de nombreux chrétiens y prirent part, au grand émoi du clergé. On semblait avoir déjà complètement oublié la bulle par laquelle le pape Nicolas V venait d'interdire tout commerce avec les Juifs et défendait de recourir à des médecins juifs. Au lieu de porter les signes distinctifs prescrits par l'Église, les médecins juifs revêtaient une sorte de costume, comme leurs collègues chrétiens, et les Juifs qui fréquentaient les cours portaient des chaînes d'or et d'autres insignes d'honneur.

A cette époque, se passa à la fois en Italie et en Allemagne un fait presque identique, qui, par les conséquences bien différentes qu'il eut dans les deux pays, montre avec éclat combien la situation des Juifs italiens était plus satisfaisante que celle de leurs autres coreligionnaires. A Pavie, une mère de famille, par aversion pour son mari, avait manifesté le désir de se faire baptiser. Elle entra alors dans un couvent, où elle fut catéchisée pour être prête à recevoir le baptême. Mais se repentant brusquement de sa résolution, elle demanda à rester juive. Loin de la punir de son changement d'opinion ou de mettre obstacle à la réalisation de son vœu, l'évêque de Pavie plaida, au contraire, sa cause auprès de son mari et porta témoignage en faveur de sa bonne conduite, afin que le mari, qui était *cohen*, ne fût pas contraint, conformément à la loi juive, de la répudier.

Dans la même année, un chantre de Ratisbonne, du nom de Calmann, voulut aussi embrasser le christianisme. Il se rendait souvent à l'église, faisait de fréquentes retraites dans un couvent et alla enfla demeurer chez l'évêque, qui l'instruisit dans la religion chrétienne. Il

eut même la pieuse pensée d'accuser ses coreligionnaires de posséder des écrits injurieux pour le christianisme. Hais lui aussi regretta sa démarche, et il profita un jour de l'absence de l'évêque pour s'enfuir de sa demeure et retourner chez les Juifs. Appelé à comparaître devant la cour prévôtale et accusé d'avoir voulu outrager l'Église, Dieu et la Vierge, il fut condamné à mort et noyé.

Il est à remarquer que toutes les fois que les Juifs pouvaient jouir librement de l'air et de la lumière, ils manifestaient de l'intérêt pour la science. En Italie particulièrement, ils s'y sentaient encouragés par le souvenir, encore récent, d'Immanuel et de Leone Romano. Aussi prirent-ils une part active au réveil scientifique et littéraire qui illustra l'époque des Médicis. Des jeunes gens juifs fréquentaient les universités italiennes et montraient un zèle louable pour la haute culture. Ce furent des Juifs italiens qui utilisèrent les premiers l'invention de Gutenberg, établissant des imprimeries à Reggio, Mantoue, Ferrare, Pieva de Sacco, Bologne, Suncino, Iscion et Naples. Pour des motifs spéciaux, ils ne s'intéressaient pas aux arts de la peinture et de la sculpture. Mais plusieurs d'entre eux contribuèrent largement au développement de la science. Deux surtout méritent d'être mentionnés : Messer Léon et Elia del Medigo.

Messer Léon (vers 1430-1490), de Naples, appelé en hébreu Juda ben Yehiel, était à la fois médecin et rabbin à Mantoue. Familiarisé avec la littérature hébraïque, il connaissait également les ouvrages latins et savait apprécier les finesses de style de Cicéron et de Quintilien. Disciple d'Aristote, il commenta quelques écrits de ce philosophe si estimé par la Synagogue et l'Église, et composa une grammaire et un traité de logique, le tout en hébreu. Sa principale oeuvre est un traité de rhétorique, *Nofét Çoufim*, où il indique les règles suivies par les grands écrivains pour donner à leur style de la grâce, de la chaleur et de la force, et où il montre que ces mêmes règles sont observées dans l'Écriture Sainte. Il fut le premier Juif qui eut la témérité de comparer la langue des prophètes et des psaumes avec celle de Cicéron, à une époque où Juifs et chrétiens considéraient une telle comparaison comme un blasphème. Messer Léon était, en général, assez libre dans ses idées, et il blâmait vivement les obscurantistes de vouloir défendre le judaïsme contre toute influence étrangère comme d'une profanation.

Elia del Medigo ou *Elia Cretensis* (né en 1463 et mort en 1498) descendait d'une famille allemande émigrée dans l'île de Crète ou Candie. C'est la première personnalité vraiment éminente que le judaïsme italien ait produite. D'une intelligence claire et nette, il formait un vif contraste avec les esprits un peu nébuleux de son temps. Ses connaissances étaient très étendues, il avait reçu une sérieuse culture classique, était familiarisé avec la philosophie et écrivait le latin avec une grande facilité. Son bon sens le préserva des exagérations néo-platoniciennes qui égarèrent alors tant d'esprits superficiels en Italie. Par ses traductions comme par ses travaux originaux et son enseignement, il fit connaître à ses contemporains italiens les doctrines des philosophes grecs, juifs et arabes. II eut comme élève, ami et protecteur le célèbre comte Jean Pic de la Mirandole, à qui il enseigna l'hébreu et la philosophie arabo-aristotélicienne. Le maître juif aurait également pu enseigner à son élève à mettre de la clarté dans ses idées.

Il arriva, à ce moment, qu'à propos d'une question scientifique, les maîtres et les élèves de l'université de Padoue se divisèrent en deux camps et cherchèrent, à la fin, à résoudre le point en litige à coups de rapière. Pour mettre un terme à ces querelles, l'université de Padoue, d'accord avec le sénat de Venise, demanda à Elia del Medigo de faire connaître son avis. Elle savait que des deux côtés on s'inclinerait devant l'érudition et l'impartialité du

savant juif. Elia fit des conférences publiques à Padoue sur la question controversée, et ses conclusions furent, en effet, acceptées par toute l'université. A la suite de cet incident, il fut chargé officiellement d'enseigner la philosophie à Padoue et à Florence. Ainsi, la papauté, qui avait promulgué tant de lois humiliantes contre les Juifs d'Espagne, dut tolérer en Italie qu'un Juif réunit autour de sa chaire des élèves chrétiens.

Après avoir acquis las connaissances les plus variées, Pic de la Mirandole, qui était plutôt. un érudit qu'un penseur, désira également se faire initier aux mystères de la Cabale. Il prit pour guide un Juif de Constantinople émigré en Italie, Yohanan Aleman, qui parvint à le convaincre de la haute antiquité et de la profonde sagesse de cette doctrine. Grâce à sa puissance d'assimilation, Pie de la Mirandole se familiarisa rapidement avec les théories cabalistiques, où il crut même trouver une confirmation des vérités du christianisme. Persuadé que la Cabale enseigne les dogmes de la Trinité, de l'incarnation, du péché originel, de la chute des anges, du purgatoire et de l'enfer, il traduisit de l'hébreu en latin plusieurs ouvrages cabalistiques pour mettre cette merveilleuse doctrine à la portée des chrétiens. Parmi les neuf cents propositions qu'à l'âge de vingt-quatre ans, il s'engagea à défendre devant les savants du monde entier, invités par lui à se rendre à Rome à ses frais, se trouvait aussi l'affirmation qu'aucune science ne proclame avec plus d'évidence la divinité du Christ que la magie et la Cabale. Le pape Sixte IV (1471-1484) se prit alors d'un grand amour pour la Cabale et, dans l'intérêt du christianisme, déploya un zèle actif pour faire traduise en latin des écrits cabalistiques.

Loin de partager l'enthousiasme de son ancien élève pour la Cabale, Elia del Medigo eut, au contraire, le courage de manifester ouvertement son dédain pour cette fausse science, d'en montrer l'inanité et d'affirmer qu'on n'en trouve aucune trace dans le Talmud, et que le Zohar, si vénéré par les cabalistes, était l'œuvre, non pas de Simon ben Yohaï, mais d'un falsificateur. Tout en étant un fervent adepte du judaïsme rabbinique, Elia n'acceptait pourtant pas comme vraies toutes les assertions du Talmud. Sollicité par un de ses disciples juifs, Saül Cohen Aschkenazi, de Candie, de montrer à quels signes on reconnaît, selon lui, qu'une religion est vraie, il composa un petit livre, très substantiel, intitulé **Examen de la religion**, *Bekinat Haddat*, qui jette un jour lumineux sur l'ensemble de ses conceptions.

Non pas qu'Elia ait exposé des idées neuves dans son **Examen de la religion**. Les Juifs italiens, en général, n'étaient pas assez vigoureux d'esprit pour pouvoir enrichir le judaïsme de notions nouvelles. Du reste, dans son ouvrage, Elia s'inspire bien plus de la foi que de la raison, et il y cherche plutôt à défendre sa religion qu'à créer du nouveau. Mais son époque est si stérile en productions intellectuelles que les conceptions saines de son esprit apparaissent comme une oasis au milieu du désert. Il eut également le mérite de reconnaître et de dénoncer le caractère étranger des additions et des modifications par lesquelles les cabalistes et les faux philosophes essayèrent de dénaturer la religion juive.

Les idées d'Elia del Medigo, de Messer Léon et, en général, de tous les partisans des spéculations philosophiques, furent vivement combattues en Italie par les rabbins venus d'Allemagne. A cette époque, il se trouvait, en effet, de l'autre côté des Alpes plusieurs rabbins allemands que les persécutions avaient chassés de leur pays. L'empereur Frédéric III, qui régnait alors en Allemagne, ne manifestait pourtant aucune animosité à l'égard des Juifs ; il édicta, au contraire, quelques décrets en leur faveur. Mais pendant les cinquante ans qu'il occupa le trône, il gouverna avec une telle indolence qu'on s'habitua à ne tenir aucun compte de ses ordres, et que les ennemis des Juif6 purent accomplir impunément leurs sanglants exploits. De nombreuses villes bannirent leurs Juifs. Parmi les expulsés de Mayence, se

trouvèrent deux talmudistes distingués, Juda Menz et Moïse Menz ; le premier émigra à Padoue, où ses coreligionnaires lui confièrent les fonctions de rabbin, et le second resta d'abord en Allemagne, puis se rendit à Posen. D'autres contrées encore de l'Allemagne partirent des rabbins qui allèrent s'établir en Italie, où leur réputation de savants talmudistes leur valut d'être placés comme chefs religieux à la tête des plus importantes communautés. }lais à côté de leur savoir, ils implantèrent en Italie une piété, sincère, il est vrai, mais étroite et quelque peu excessive, croyant de leur devoir de mettre obstacle aux efforts faits par les juifs italiens pour sortir des entraves du moyen âge. Outre Juda Menz, le rabbin le plus considéré de l'Italie était Joseph Colon, qui s'associa à son collègue pour interdire toute spéculation philosophique et toute libre recherche dans le domaine du judaïsme.

La sécurité dont les Juifs jouissaient en Italie et la situation honorable qu'ils y occupaient devaient forcément les signaler au fanatisme haineux des moines. Leur plus implacable ennemi était, à ce moment, le franciscain Bernardin de Feltre, digne élève de Capistrano. Dans ses prédications, il engageait sans cesse les parents à veiller avec soin sur leurs enfants, afin d'empêcher les Juifs de les voler, de les maltraiter ou de les crucifier. A ses yeux, Capistrano, qui avait fait massacrer tant de Juifs, était le modèle du vrai chrétien, tandis qu'il déclarait coupables envers l'Église ceux qui entretiendraient des relations amicales avec la population juive. il admettait bien que le christianisme ordonne de se montrer juste et humain à l'égard des Juifs, parce qu'eux aussi sont des hommes, mais, en réalité, il ne prenait en considération que les dispositions du droit canon interdisant tout commerce avec eux et défendant de prendre part à leurs repas ou de se faire soigner par des médecins juifs.

Dans leur propre intérêt, les nobles et les grands soutenaient les Juifs. Pour se venger d'eux, Bernardin excita la populace contre leurs protégés. Comme il se trouvait parmi les Juifs de riches capitalistes, qui avaient amassé une fortune assez élevée, il qualifiait tous les Juifs, sans exception, de sangsues. Moi, dit-il, qui vis d'aumônes et mange le même pain que les pauvres, je ne peux pas rester un chien silencieux, sans aboyer, quand je vois les Juifs dévorer la moelle des chrétiens. Pourquoi n'aboierais-je pas en l'honneur du Christ ? C'est là un échantillon de son style oratoire. Si la population italienne n'avait pas été déjà douée, à cette époque, d'un robuste bon sens, les prédications violentes de Bernardin auraient eu pour les Juifs d'Italie les mêmes conséquences funestes que celles de Vincent Ferrer, au commencement du siècle, pour les Juifs d'Espagne, et celles de Capistrano pour les communautés allemandes et slaves.

Les souverains également contribuèrent, pour leur part, à rendre vaines les excitations de Bernardin et à faire échouer ses tentatives criminelles. Quand il vint prêcher à Bergame contre les Juifs, Galeazzo, duc de Milan, lui imposa silence. A Florence, et, en général, dans toute la Toscane, le prince et le sénat défendirent énergiquement les Juifs contre ses menées. Il accusa alors ces personnages de s'être laissé acheter pour des sommes considérables par Yehiel, de Pise, et d'autres Juifs riches du pays. Dans sa colère, il alla jusqu'à fomenter des troubles, excitant surtout la jeunesse contre les Juifs ; les autorités lui signifièrent alors l'ordre de quitter Florence et la contrée.

A la fin, ce moine tenace réussit quand même à faire éclater contre les Juifs, sinon en Italie, du moins dans le Tyrol, une persécution sanglante qui s'étendit jusqu'en Allemagne. Il avait remarqué avec un vrai chagrin qu'à Trente les populations juive et chrétienne avaient ensemble les meilleurs rapports, et qu'un habile médecin juif, Tobias, et une Juive très intelligente, Brunetta, étaient surtout très considérés dans les classes élevées de la société. Selon lui, une telle situation était scandaleuse, et il lui semblait indispensable d'y mettre fin.

Bientôt les églises de Trente retentirent de ses imprécations contre les Juifs. Aux objections de quelques chrétiens disant que les Juifs de Trente, tout en ne professant pas la vraie religion, étaient pourtant de braves gens, Bernardin répliqua : Vous ne savez pas quel mal vous feront ces braves gens. Avant que le dimanche de Pâques soit passé, vous aurez une preuve manifeste de leur bonté à votre égard. Il pouvait prophétiser à coup sûr, car, de concert avec d'autres moines, il forma un plan vraiment diabolique, qui n'amena pas seulement l'extermination de la communauté de Trente, mais eut aussi de terribles conséquences pour les Juifs d'autres pays. Dans cette circonstance, lui et ses complices furent admirablement servis par le hasard.

Dans la semaine de Pâques (1475), un enfant chrétien d'environ trois ans, nommé Simon, de parents pauvres, se noya à Trente, dans l'Adige, et le cadavre, emporté par l'eau, fut retenu par un barrage, tout juste devant la maison d'un Juif. Pour empêcher toute fausse supposition, le Juif s'empressa d'aller informer l'évêque Hinderbach de cet accident. L'évêque, accompagné de deux personnes notables, se rendit à l'endroit indiqué et fit transporter le cadavre à l'église. Dès qu'ils eurent appris cette nouvelle, Bernardin et d'autres prêtres fanatiques répandirent le bruit que les Juifs avaient martyrisé et tué cet enfant et l'avaient ensuite jeté dans le fleuve. Pour surexciter plus sûrement les passions populaires, ils exposèrent publiquement le corps de l'enfant.

Sur l'ordre de l'évêque Hinderbach, tous les Juifs de Trente furent incarcérés, et on commença aussitôt leur procès. Un médecin, Mathias Tiberinus, consentit à attester que l'enfant avait été assassiné, et un Juif baptisé formula contre ses anciens coreligionnaires les plus odieuses accusations. On répandit aussi le bruit qu'on avait découvert chez un rabbin, Moïse, une lettre, adressée de Saxe, pour réclamer du sang chrétien pour la prochaine Pâque. Bien plus, les inculpés eux-mêmes, soumis à la torture, déclarèrent qu'ils avaient martyrisé Simon et employé son sang pour la fête de Pâque, ajoutant que Brunetta avait fourni les épingles pour percer le corps. La douleur leur faisait avouer tout ce qu'on leur demandait. Un seul des prisonniers, Moïse, supporta courageusement tous les supplices plutôt que de reconnaître ces calomnies comme vraies. Bernardin triompha. Tous les Juifs de Trente furent brûlés, et le séjour de cette ville fut interdit pour l'avenir aux Juifs. On dit que le médecin Tobias se donna lui-même la mort. Seuls quatre inculpés acceptèrent le baptême pour avoir la rie sauve.

Encouragés par ce premier succès, l'évêque de Trente, Bernardin et les moines de tout ordre eurent l'idée de se servir du cadavre de Simon pour nuire également aux Juifs des autres contrées. Ils le firent embaumer et le recommandèrent comme une sainte relique à la piété des fidèles. Des milliers de pèlerins allèrent le visiter; il y en eut même qui virent une auréole rayonner autour de ces ossements. A force de le répéter aux autres, les inventeurs de cette lamentable histoire finirent par croire eux-mêmes au martyre de cet enfant, et de toutes les chaires de Trente les dominicains annoncèrent le nouveau miracle et s'élevèrent contre la perversité des Juifs. Deux jurisconsultes de Padoue, venus à Trente pour s'assurer par eux-mêmes de la réalité de l'auréole que tant de pèlerins voyaient briller autour du corps, furent presque tués par la foule, parce qu'ils prétendaient ne rien apercevoir. Dans tous les pays chrétiens informés de cet événement, les Juifs furent de nouveau exposés aux plus grands dangers. En Italie même, ils ne pouvaient plus sortir hors des villes sans risquer d'être assommés par la populace.

A la suite des plaintes des Juifs, menacés dans leurs biens et leurs personnes, le doge Pietro Mocenigo et le sénat de Venise invitèrent le podestat de Padoue à les défendre

énergiquement contre toute agression et à interdire les prédications fanatiques des moines. Le doge ajouta même que le prétendu meurtre de l'enfant Simon n'était qu'une pure invention. Le pape Sixte IV, de son côté, refusa de canoniser cet enfant; il fit connaître son refus à toutes les villes d'Italie (1475), et défendit aux chrétiens de considérer Simon comme un saint, avant que cette affaire ne fût éclaircie par une enquête sérieuse. Malgré cette haute intervention, le clergé continua d'organiser des pèlerinages pour aller visiter les ossements du martyr. En Allemagne, surtout, la haine contre les Juifs s'en accrut. A Francfort-sur-le-Mein, près du pont qui conduit à Saxenhausen, les bourgeois élevèrent une statue représentant un enfant martyrisé et d'horribles personnages juifs en conversation avec le diable. Sur le piédestal on grava ces deux mauvais vers :

So lang Trient und das Kind wird genannt,
Der Juden Schelmstück bleibt bekannt[1].

Mais nulle part cette histoire de Trente n'eut pour les Juifs des conséquences aussi terribles qu'à Ratisbonne. La communauté juive de cette ville, une des plus anciennes de l'Allemagne du Sud, se distinguait, non seulement par sa profonde piété, mais aussi par son austère moralité. On ne se rappelait pas, de mémoire d'homme, qu'un Juif indigène de Ratisbonne eût été cité devant la justice pour une action malhonnête. Les Juifs de Ratisbonne étaient, en général, très instruits et particulièrement estimés parmi leurs coreligionnaires d'Allemagne. Depuis de nombreux siècles ils possédaient des privilèges, garantis par lettres patentes, que chaque empereur confirmait à son avènement. On les considérait presque comme bourgeois de la ville, et ils montaient la garde, comme miliciens, en même temps que les chrétiens. C'était à qui les réclamait, parmi les princes de Bavière et les diverses autorités, naturellement pour leur extorquer de l'argent, -et ils étaient devenus pour ainsi dire une pomme de discorde entre l'empereur Frédéric III et le duc de Bavière-Landsberg. D'autres encore, la famille des *Kamerauer*, le conseil de la ville et naturellement l'évêque prétendaient avoir des droits sur eux, et très souvent le Conseil recevait l'ordre, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, d'emprisonner les Juifs ou leurs administrateurs ou bien encore leur rabbin, — à cette époque c'était le malheureux Israël Bruna, — jusqu'à ce qu'ils se fussent décidés à payer les sommes exigées. Si le Conseil de la ville les protégeait, ce n'était qu'autant que par sa protection il ne faisait courir aucun danger aux bourgeois ou que les Juifs ne portaient pas ombrage, par leur concurrence, aux corporations chrétiennes.

Pour échapper aux vexations et aux exigences tyranniques de leurs différents maîtres, les Juifs de Ratisbonne songèrent alors à se placer sous l'égide de quelque noble ou de quelque guerrier hussite, qui garantit leur sécurité plus efficacement que l'empereur. Car les hussites, qui s'étaient battus avec une vaillance héroïque dans leur lutte contre les Allemands, inspiraient encore, à cette époque, une crainte salutaire aux catholiques, et surtout au clergé d'Allemagne.

Et certes, à ce moment, les Juifs de Ratisbonne avaient besoin d'un protecteur puissant. De nouveau, un grave péril menaçait leur tranquillité. Un évêque récemment élu, Henri, d'une implacable intolérance, s'entendit avec le duc Louis, autre ennemi des Juifs, pour amener leur ruine ou leur conversion. Pour réaliser leur plan, ils s'assurèrent le concours du pape et de quelques membres influents du Conseil de la bourgeoisie, et eurent recours aux services de deux misérables Juifs renégats. L'un d'eux, Peter Schwarz, publia contre ses anciens coreligionnaires d'odieux réquisitoires, et l'autre, Hans Bayol, dirigea les plus graves accusations contre le vieux rabbin Israël Bruna, affirmant que cet homme lui avait acheté et avait ensuite égorgé un enfant chrétien de sept ans. Cette accusation pouvait entraîner la peine

capitale pour Bruna. Du reste, ce rabbin était un de ces malheureux que la destinée se plait à accabler de ses coups. Quand l'empereur Frédéric réclama les impôts dus à la couronne par la communauté de Ratisbonne, que le duc Louis les revendiqua, de son coté, et que le Conseil de la ville hésita à se prononcer entre les 'deux, l'empereur fit incarcérer Israël Bruna pour qu'il contraignit la communauté, sous peine d'excommunication, à donner au souverain le tiers de ses biens. A peine échappé à ce danger, le pauvre rabbin se voit accusé du meurtre d'un enfant chrétien et d'autres forfaits.

A Ratisbonne, le peuple croyait, en général, à sa culpabilité, et on était tout prêt, sur l'ordre du clergé, à le mettre à mort. Mais le Conseil de la ville craignit d'être rendu responsable de cette exécution, et, pour soustraire Israël Bruna à la fureur populaire, il le fit mettre en prison.

Très inquiète au sujet du dénouement de cette affaire, la communauté juive s'adressa, non seulement à l'empereur, mais aussi à Ladislas, roi de Bohème. Les deux souverains demandèrent avec instance que Bruna fût relâché sans payer aucune amende. Le Conseil était tout disposé à se conformer à leurs ordres, mais il craignait d'irriter l'évêque et la foule. Il eut donc recours au subterfuge suivant. Il fit amener Hans Bayol sur le pont de pierre, où l'attendait le bourreau, et là on l'engagea à dire la vérité avant de mourir. Bayol maintint ses accusations contre les Juifs en général, mais reconnut que Bruna était absolument innocent du meurtre de l'enfant, dont il l'avait incriminé. A la suite de cette rétractation et d'une nouvelle lettre de l'empereur, Bayol fut brûlé et Israël Bruna remis en liberté. Mais Bruna dut prêter serment qu'il ne tirerait jamais vengeance des souffrances qu'on lui avait infligées. Le malheureux vieillard ne songeait certes pas à se venger!

Sur ces entrefaites parvint à Ratisbonne la nouvelle du prétendu meurtre de l'enfant de Trente. L'évêque Henri, tout joyeux qu'une si bonne occasion s'offrit à lui pour persécuter impunément les Juifs et les faire souffrir pour la plus grande gloire du christianisme, demanda instamment au Conseil de Ratisbonne d'intenter un procès criminel à un certain nombre de Juifs de la ville. A la suite d'aveux arrachés par la torture, toute la communauté fut déclarée prisonnière. Jour et nuit, des gardes se tinrent près des quatre portes du quartier juif, ne permettant à personne d'entrer ou de sortir. Les biens de la communauté entière furent confisqués.

L'issue du procès qui, en son temps, causa une profonde sensation, fut aussi désastreuse pour la ville que pour les Juifs, car, dans cette circonstance, l'empereur Frédéric. sortit de son indolence habituelle pour prendre arec énergie la défense des Juifs. Absolument convaincu de la fausseté de l'accusation dirigée contre eux, il fit adresser lettres sur lettres au Conseil de Ratisbonne, lui intimant l'ordre de faire sortir de prison les Juifs incarcérés, de laisser circuler librement les habitants du quartier juif et de rendre à leurs propriétaires les biens confisqués. Et comme le Conseil, par crainte des représailles de l'évêque et du duc, hésitait à obéir à l'empereur, et que, de plus, il fut accusé auprès de ce souverain d'avoir transgressé ses ordres en faisant mettre à mort plusieurs Juifs, Frédéric entra dans une violente colère. Il mit la ville de Ratisbonne au ban de l'empire pour cause de rébellion, et invita les conseillers à venir se justifier devant lui. En même temps, il délégua à Ratisbonne un fonctionnaire impérial pour enlever à la ville la juridiction criminelle et la menacer encore d'autres châtiments.

Déconcerté un instant par l'attitude résolue de Frédéric, le clergé de Ratisbonne espéra modifier les sentiments de l'empereur à l'égard de la population juive en l'impliquant dans de nouvelles inculpations. A ce moment, des Juifs de Passau, accusés d'avoir acheté et profané

des hosties; avaient été exécutés sur l'ordre de l'évêque de cette ville. Les uns avaient été condamnés à mourir par le glaive, les autres à être brûlés sur le bûcher, d'autres enfin à avoir les chairs arrachées par des tenailles rougies au feu. a En l'honneur de Dieu u et de ces exécutions sanglantes, on construisit une nouvelle église au printemps de 1478. Comme un Juif et une Juive de Ratisbonne avaient été également inculpés d'avoir pris part à cette profanation d'hosties et incarcérés, le alerté en informa l'empereur, dans l'espoir d'exciter sa colère contre les Juifs. Mais Frédéric persista dans l'opinion que les Juifs de Ratisbonne étaient innocents, et il défendit de torturer ou de tuer les Juifs détenus pour profanation d'hosties. Il ajouta : Il est de mon droit et de mon honneur de ne plus laisser massacrer la population juive, et comme les bourgeois de Ratisbonne se sont montrés longtemps rebelles à mes ordres, je leur défends de juger dorénavant les Juifs.

A la fin, après de longues résistances, le Conseil dut promettre par écrit de remettre en liberté les Juifs emprisonnés et de n'expulser aucun Juif de la ville à cause de ce procès. En outre, la ville fut condamnée à verser au trésor impérial une amende de huit mille florins et à donner caution pour une amende de dix mille florins, due, on ne sait pourquoi, par les Juifs de Ratisbonne. Par prudence, le Conseil n'en appela pas au pape, parce qu'il savait qu'on était encore plus rapace à la cour pontificale qu'à la cour impériale.

Quand la communauté de Ratisbonne fut informée qu'elle redeviendrait libre si, outre son amende, elle consentait à payer celle de la ville et les frais du procès, elle refusa de souscrire à ces conditions. Comme le faisaient remarquer ses représentants, toute sa fortune n'y suffirait pas. Il faut ajouter que depuis trois ans ils étaient privés de liberté et, par conséquent, n'avaient pu rien faire pour gagner leur vie. Plutôt que d'être complètement réduits à la mendicité, ils préféraient continuer de supporter la détention. lis restèrent donc encore incarcérés pendant deux ans, et ne redevinrent libres qu'après avoir juré qu'eux et leurs biens demeureraient à Ratisbonne (1480).

A cette époque, tous les Juifs de Souabe furent expulses, très probablement à cause du meurtre de l'enfant de Trente. Cet odieux mensonge fut répété jusqu'au XVIIIe siècle, engendrant dans plusieurs contrées des explosions de violences contre les Juifs. Mais nulle part la persécution des Juifs ne présenta, en ce temps, un caractère aussi tragique que dans la péninsule ibérique.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre XV — Établissement des tribunaux d'inquisition en Espagne — (1481-1485)

Le mariage d'Isabelle et de Ferdinand avait réalisé un des vœux les plus chers des Espagnols, en réunissant sous un même sceptre les trois pays de Castille, d'Aragon et de Catalogne. Mais leur satisfaction n'était pas complète. Ils étaient troublés dans leur quiétude par la présence des Marranes, fils et petits-fils de Juifs qui, pour sauver leur vie, avaient dû se couvrir du masque du christianisme. Ces Marranes ou nouveaux chrétiens, arrivés aux plus hautes situations dans l'État et l'Église et devenus riches et puissants, avaient contre eux, d'une part, les vrais chrétiens, qui enviaient leur prospérité et leur influence, et, de l'autre, les dominicains, qui ne croyaient pas à la sincérité de leurs convictions et leur reprochaient de saper les fondements de l'Église. Des deux côtés on s'efforçait d'humilier, sinon d'exterminer ces Juifs déguisés. On avait bien essayé, déjà, de les perdre sous le règne du faible Henri IV, mais sans y réussir. Maintenant, avec une reine dévote et fanatique comme Isabelle, le succès paraissait plus assuré.

A Séville, quand le couple royal reçut les hommages de ses sujets, les adversaires des Marranes remarquèrent avec un profond dépit que, malgré les massacres de Tolède, de Cordoue et d'autres villes, les nouveaux chrétiens occupaient encore, en grand nombre, de très hautes charges, et que plusieurs d'entre eux étaient évêques. Il leur semblait que toute la cour fût d'origine juive. Les dominicains recommencèrent donc avec une nouvelle ardeur leurs excitations contre les hérétiques. L'un d'eux, Alfonso de Ojeda, prieur du couvent Saint-Paul de Séville, parla avec horreur à la reine de la perversité des nouveaux chrétiens et de leurs blasphèmes contre le christianisme. Isabelle ajouta foi à toutes ces accusations. On put même lui faire accroire que Dieu ne lui avait donné le pouvoir que pour lui permettre de guérir l'Espagne chrétienne de la lèpre juive. On racontait aussi qu'étant infante, elle avait fait vœu, sous la pression de Thomas de Torquemada, son confesseur, de consacrer sa vie, une fois montée sur le trône, à l'extermination des hérétiques. Le moment était donc favorable pour réaliser l'idée, qui hantait depuis quelque temps l'esprit du clergé, de créer un tribunal chargé de juger les chrétiens **judaïsants** et de faire exécuter les condamnés. Sur les instances de Ferdinand et d'Isabelle, le pape Sixte IV promulgua une bulle (1478) autorisant le couple royal à nommer comme inquisiteurs des ecclésiastiques, qui auraient le pouvoir de juger les hérétiques et les relaps ainsi que leurs protecteurs selon les us et coutumes de la vieille Inquisition, et, ce qui importait surtout au souverain, de confisquer les biens des coupables.

Au début, Isabelle essaya d'obtenir des conversions par la douceur. Sur son invitation, l'archevêque de Séville composa un catéchisme à l'usage des Marranes de son diocèse et destiné à leur enseigner les dogmes, usages et sacrements de l'Église. C'était, tout au moins, une naïveté de croire que l'exposition aride d'un catéchisme aurait raison de l'aversion des Juifs convertis pour le christianisme. Aussi de nombreux Marranes persistèrent-ils, selon l'expression ecclésiastique, dans leur aveuglement, c'est-à-dire dans leur fidélité aux

croyances de leurs aïeux. Lorsqu'à cette première déception vint s'ajouter, chez la reine, la colère de voir attaquer les pratiques idolâtres du catholicisme et le caractère despotique du gouvernement dans un opuscule publié par un Juif ou un Marrane, elle se montra beaucoup plus disposée à laisser fonctionner un tribunal d'inquisition.

Avant tout, il fallait réfuter le pamphlet, qui avait produit beaucoup d'effet ; c'est ce que fit (en 1480), par ordre supérieur, Fernando de Talavera, confesseur de la reine. Ensuite, après que la commission nommée par Ferdinand et Isabelle pour rendre compte des dispositions religieuses des Marranes eut déclaré qu'ils s'obstinaient dans leurs erreurs, elle fut chargée de rédiger le règlement du nouveau tribunal. Si des démons s'étaient coalisés pour chercher à tourmenter les hommes et à faire de leur vie une longue suite de souffrances, ils n'auraient pas pu inventer un instrument de torture plus perfectionné que celui que les moines fabriquèrent contre les Marranes. Cet instrument, sous forme de statuts, fut agréé par le couple royal, et le tribunal d'inquisition était créé (1480). Il se composa de deux moines dominicains, Miguel Morillo et Juan de San Martino, et d'assesseurs laïques. Reconnu par le pape Sixte IV, il commença à fonctionner à Séville et aux environs, parce que cette région était directement gouvernée par le souverain, sans l'intermédiaire de cortès, et qu'elle renfermait depuis près d'un siècle un grand nombre de Marranes. Tous les fonctionnaires furent invités par une ordonnance royale à accorder leur entier concours aux inquisiteurs.

Devant l'imminence du danger, les plus influents des Marranes formèrent un complot pour empêcher le fonctionnement de l'Inquisition. On compta parmi les conspirateurs un homme excessivement riche, nommé Diego de Souson, un savant, Juan Fernando Aboulafia, et plusieurs personnes qui étaient à la tête de la police de Séville. Ce complot fut dénoncé par une fille de Souson, qui entretenait secrètement des relations amoureuses avec un chevalier chrétien. A la suite de cette trahison, plusieurs conjurés furent jetés en prison. D'autres arrestations suivirent, et il eut bientôt tant de Marranes arrêtés que les cachots du couvent Saint-Paul en étaient complètement remplis.

Quand l'Inquisition eut été organisée à Séville, bien des nouveaux chrétiens de cette cille se réfugièrent sur le territoire de Medina-Sidonia et de Cadix pour échapper à la persécution, mais là non plus ils ne se trouvèrent pas en sécurité. Car, dès qu'il fut constitué (2 janvier 1481), le tribunal d'inquisition prescrivit, par un édit, à tous les fonctionnaires de livrer les Marranes fugitifs et de mettre leurs biens sous séquestre, menaçant ceux qui ne se conformeraient pas à ses ordres, non seulement de l'ex-communication, mais du châtiment même réservé aux hérétiques. Les arrestations furent si nombreuses que le tribunal dut choisir un autre local, plus vaste, pour y juger tous les inculpés. Il alla siéger dans un château du faubourg de Séville appelé **la Tablada**. Plus tard, on inscrivit au portail de cet édifice des versets de la Bible dont le choix seul suffit pour montrer la cruauté des juges : *Lève-toi, Éternel, rends ton jugement ! — Saisissez pour nous des renards.* Tous les fugitifs qu'on arrêtait étaient considérés, sans autre examen, comme des hérétiques.

La chasse aux Marranes fut fructueuse, et le tribunal put ouvrir sa première séance; le gibier ne manquait pas. Six Marranes, qui proclamèrent devant leurs juges leur fidélité au judaïsme ou firent des aveux sous l'action de la torture, furent condamnés à mort et brûlés. A cette première exécution, le prieur Alfonso de Ojeda prononça un sermon plein d'onction. Puis vint le tour des conjurés, et, à leur tête, le riche Souson. Il y eut ensuite, chaque jour, tant de victimes que la ville de Séville fut obligée de mettre à la disposition du tribunal une de ses places pour y entretenir un bûcher en permanence. Cette place reçut le nom de *Quemadero* (fournaise). Ornée de quatre monstrueuses statues de prophètes, elle s'est conservée jusqu'à

nos jours, à la honte de l'Espagne et de la chrétienté. Que d'innocentes victimes y furent livrées aux flammes pendant trois siècles !

Avec des paroles mielleuses, qui, sous leur apparente douceur, cachaient la plus méchante hypocrisie, Miguel Morillo et ses collègues engagèrent les Marranes coupables d'avoir **judaïsé** à se présenter spontanément devant le tribunal, dans un délai donné, et à faire sincèrement pénitence de leur faute ; ils auraient alors l'absolution et conserveraient leurs biens. C'était là **l'édit de grâce**. Mais à ceux qui laisseraient passer ce délai sans se dénoncer eux-mêmes, ou qui seraient dénoncés par d'autres comme relaps, on appliquerait dans toute sa rigueur le châtiment réservé aux hérétiques par le droit canon. Bien des Marranes, naïvement confiants dans les promesses des inquisiteurs, allèrent tout contrits leur avouer qu'ils étaient restés secrètement attachés à leur ancienne religion. Mais avant de leur accorder leur pardon, le tribunal exigea que chacun d'eux signalât par leur nom, leur état, leur demeure et d'autres renseignements, les relaps dont il avait connaissance, et qu'il fit ses déclarations sous la foi du serment. C'était les contraindre, au nom de la religion, à se faire délateurs et traîtres ; l'ami devait dénoncer son ami, le frère son frère, le fils son père. Avec de tels procédés, le tribunal était sûr de pouvoir toujours dresser des listes d'hérétiques et alimenter les bûchers.

Après les Marranes, tous les chrétiens espagnols, sans exception, furent invités par les inquisiteurs, sous peine d'excommunication, â leur désigner les hérétiques **judaïsants** qu'ils connaîtraient. Le tribunal faisait ainsi appel aux plus mauvaises passions pour trouver des collaborateurs zélés. La méchanceté, la haine, les vengeances particulières pouvaient facilement se satisfaire grâce à ce système de délations ; les gens cupides dénonçaient pour acquérir des richesses, et les dévots fanatiques pour acquérir leur salut. Pour faciliter ces dénonciations, l'Inquisition énuméra les faits qui constituaient le crime d'hérésie ou d'apostasie. Un Juif converti devenait relaps s'il se permettait de célébrer le sabbat ou un autre jour de fête juive, de circoncire ses enfants, d'observer les lois alimentaires, de couvrir sa table d'un tapis le sabbat, de mettre en ce jour une chemise blanche ou des vêtements plus beaux que d'habitude, ou de s'y abstenir d'allumer du feu. Il était également taxé d'apostasie si on le voyait sortir déchaussé ou demander pardon à un ami le jour de l'Expiation, ou bénir ses enfants en leur imposant les mains sur la tête sans faire le signe de la croix, ou prononcer une formule de bénédiction (*Baraha, Berakha*) sur une coupe de vin et en faire boire aux convives. On devenait surtout suspect en s'abstenant de suivre les usages chrétiens, comme de terminer un psaume sans ajouter : *Gloire au Père, au Fils, etc.*, ou de manger de la viande pendant le carême. Les pratiques les plus innocentes, du moment qu'elles étaient également prescrites par le culte juif, pouvaient être déclarées criminelles. Quelqu'un envoyait-il à un Juif ou recevait-il de lui des cadeaux pendant la fête des Cabanes, ou un mourant se tournait-il du coté du mur au moment d'expirer, ils étaient accusés de judaïser. On voit donc que pour des personnes peu scrupuleuses, il n'était pas difficile d'inculper des Marranes, et le tribunal trouvait toujours quelque prétexte pour condamner pour hérésie les nouveaux chrétiens les plus fermement attachés au christianisme, s'il voulait détruire leur influence ou s'emparer de leurs richesses. Aussi les prisons de l'Inquisition se remplirent-elles rapidement,. car dés les premiers jours il y eut quinze mille arrestations.

Au premier **acte de foi** ou autodafé, les prêtres miséricordieux du Christ inaugurèrent le bûcher par une procession solennelle, qu'ils eurent l'occasion de renouveler des milliers de fois pendant trois siècles. Voici comment on procédait : revêtus d'une robe de bure (*san benito*), sur laquelle était peinte une croix rouge, les condamnés s'avançaient vers le lieu d'exécution, accompagnés d'ecclésiastiques couverts de leurs somptueux ornements, de nobles habillés de noir et portant des bannières, et au milieu des chants d'une foule

considérable. Quand ils étaient arrivés près du bûcher, les inquisiteurs leur donnaient lecture de l'arrêt. Joignant l'hypocrisie à la cruauté, le tribunal, pour l'exécution de la sentence, remettait le coupable au juge royal, sous prétexte que l'Église *ne veut pas la mort du pécheur*.

Sur le lieu du supplice, les hérétiques étaient immédiatement livrés aux flammes, ou, s'ils montraient quelque repentir, étranglés au préalable. Le 26 mars, dix-sept victimes furent brûlées sur le Quemadero. Depuis ce jour jusqu'en novembre, on fit monter sur le bûcher, dans le seul district de Séville, près de trois cents personnes. Les morts mêmes n'étaient pas à l'abri de la fureur du Saint-Office. Si des Marranes décédés étaient convaincus d'avoir judaïsé, leurs ossements étaient déterrés et brûles, et leurs biens enlevés à leurs héritiers et confisqués. C'était le roi qui s'en emparait.

Après avoir été seulement dirigée contre les Marranes, la persécution ne tarda pas à atteindre également les Juifs. On prétendait que c'étaient les Juifs qui, par leur influence, empêchaient les nouveaux chrétiens de professer sincèrement le catholicisme. Aussi le général de l'ordre des Hiéronymites, Alfonso de Oropesa, qui était pourtant loin d'approuver la cruauté des inquisiteurs, affirmait-il par la parole et la plume que les Juifs encourageaient les Marranes à s'obstiner dans leurs hérésies et essayaient même d'attirer d'anciens chrétiens au judaïsme. De différents côtés on exprima alors l'avis d'isoler complètement les Marranes des Juifs. Se conformant à ce désir, le couple royal ordonna que dans l'Andalousie, et particulièrement dans les diocèses de Séville et de Cordoue, où les nouveaux chrétiens se trouvaient en grand nombre, les Juifs fussent expulsés.

A la suite de cet ordre, plusieurs milliers de Juifs, dont les aïeux habitaient peut-être déjà cette région avant l'arrivée des Visigoths et leur conversion au christianisme, en furent implacablement chassés (1482). Plus de quatre mille maisons ayant appartenu à des Juifs restèrent en partie inhabitées. [lors de l'Andalousie même, dans les villes où ils pouvaient s'établir, on leur appliquait avec la dernière rigueur les lois qui leur interdisaient tout commerce avec les chrétiens et les obligeaient à porter des signes distinctifs. Exception n'était faite que pour les médecins juifs, que la population espagnole continuait d'appeler auprès des malades en dépit de toutes les prohibitions. Le temps n'était plus où des Juifs influents pouvaient faire intervenir la cour en faveur de leurs coreligionnaires et adoucir l'effet des lois restrictives.

Pourtant, à cette époque, il y avait à la cour un Juif, Don Abraham Senior, très considéré pour son esprit prudent et fertile en ressources et pour ses richesses, à qui la reine Isabelle, en reconnaissance de ses services, avait accordé une pension viagère. Don Abraham avait, en effet, aidé les souverains catholiques à chasser l'islamisme des territoires qu'il possédait encore dans l'Espagne méridionale en leur procurant les ressources nécessaires à l'entretien de l'armée. Pour récompenser son habileté et son dévouement, et sans tenir compte des défenses du droit canon et de leurs propres ordonnances, Ferdinand et Isabelle le chargèrent d'administrer les finances de l'État et le nommèrent, comme successeur de Jacob Nunès, grand-rabbin des communautés espagnoles. En mainte circonstance, Don Abraham avait montré avec quelle ardeur il s'intéressait au sort de ses coreligionnaires. Mais il ne réussit pas à triompher des sentiments d'intolérance qui animaient la cour, sous l'inspiration de Ferdinand et d'Isabelle.

Les Marranes réfugiés à Rome se plaignirent alors auprès de Sixte IV des procédés arbitraires et horriblement cruels du tribunal d'inquisition. Le pape exprima son mécontentement au couple royal et blâma en termes très sévères la conduite des inquisiteurs.

Après avoir déclaré qu'il avait agi sans réflexion en autorisant l'institution d'un tribunal d'inquisition, il ajouta qu'on lui avait rapporté que ce tribunal ne se conformait pas aux règles judiciaires, faisait incarcérer des innocents, appliquait la torture avec une impitoyable férocité, condamnait de bons chrétiens comme hérétiques et s'emparait des biens de leurs héritiers. Par condescendance pour les souverains, faisait-il remarquer, il ne révoquait pas encore les inquisiteurs Morillo et San Martino, mais il était bien résolu, dans le cas où de nouvelles plaintes lui seraient adressées, à les priver de leurs fonctions et à confier le pouvoir inquisitorial aux évêques, comme l'exigeait, du reste, la justice. Sixte IV repoussa également la requête de Ferdinand, qui lui demandait d'autoriser la création de tribunaux d'inquisition dans les autres districts de l'Espagne.

Mais comme le roi connaissait les besoins d'argent du pape, il sut en profiter pour obtenir de lui la permission d'introduire l'Inquisition dans les provinces aragonaises et de nommer comme juge suprême le dominicain Thomas de Torquemada, à qui son fanatisme impitoyable a valu une triste célébrité. Sixte IV, qui était alors particulièrement intéressé à entretenir des relations amicales avec la cour d'Espagne, accorda encore au souverain une autre concession importante. Il arrivait souvent que des Marranes, condamnés comme hérétiques en Espagne, réussissaient à se réfugier à Rome, où la cour pontificale leur accordait l'absolution contre une somme d'argent, en se contentant de leur imposer secrètement une légère pénitence. De cette façon, Ferdinand et Isabelle voyaient échouer les efforts qu'ils faisaient pour exterminer les Marranes, purifier la foi chrétienne et s'approprier la fortune des coupables. Ils demandèrent donc au pape de nommer en Espagne même un juge d'appel pour les procès d'hérésie, afin que les arrêts prononcés par les tribunaux d'inquisition ne pussent plus être mis en discussion en dehors du pays et battus en brèche par toute sorte d'influences. Sixte IV obtempéra à leur désir.

Depuis trois ans que l'Inquisition fonctionnait, plusieurs milliers de Marranes avaient disparu de l'Espagne, brûlés sur les bûchers, oubliés dans les prisons ou échappés du pays. Mais la persécution ne prit un caractère de sauvage férocité qu'à partir du moment où l'Inquisition eut à sa tête un prêtre dont le cœur était fermé à toute compassion et dont chaque parole était un ordre de mort. Il se rencontre parfois des hommes qui vont jusqu'aux conséquences extrêmes d'un principe, bon ou mauvais, et deviennent en quelque sorte la personnification même de ce principe. Torquemada, lui, personnifie l'Inquisition avec son infernale méchanceté, sa sévérité inexorable et sa cruauté sanguinaire. Jusqu'alors, l'action de l'Inquisition avait été limitée à l'Espagne méridionale, aux districts de Séville et de Cadix, à l'Andalousie proprement chrétienne, mais elle n'avait pas pu s'étendre dans les autres provinces de l'Espagne à cause de l'opposition des cortès. Par suite de la cupidité de Ferdinand, qui recevait en partage le patrimoine des victimes, et de la piété fanatique d'Isabelle, cette situation changea. Les souverains nommèrent un inquisiteur général chargé d'instituer des tribunaux partout où il le jugerait nécessaire, de les diriger et de les surveiller, de façon qu'aucun Marrane suspect ne pût se soustraira à son sort et que la population terrorisée renonçât à toute résistance. Ce poste échut à Torquemada. Immédiatement après sa nomination, Torquemada établit trois nouveaux tribunaux dans les villes de Cordoue, Jaén et Villareal, et un autre, un peu plus tard, à Tolède. Dans tous les tribunaux il plaça des dominicains zélés et fanatiques, complètement soumis à sa volonté, et prêts à accomplir, sur son ordre, les plus horribles forfaits avec une parfaite sérénité. C'est surtout sus les bâtiments de l'Inquisition, élevés par Torquemada dans presque toutes les grandes villes de l'Espagne, qu'on aurait pu graver cette inscription placée par Dante à l'entrée de son Enfer : *Vous qui pénétrez ici, laissez dehors toute espérance*. L'Espagne tout entière se remplit d'une affreuse odeur de prisonniers pourrissant au fond des cachots, de cadavres déterrés et de corps

carbonisés ; d'un bout du pays à l'autre retentirent les cris d'angoisse des martyrs. Bien des chrétiens, émus d'une profonde pitié auraient voulu faire cesser ces atrocités, mais les souverains couvraient les bourreaux de leur protection.

Pour affermir le pouvoir de l'Inquisition dans le royaume d'Aragon et avoir le droit de s'approprier, là aussi, les biens des victimes, Ferdinand ne craignit pas d'abolir les privilèges garantis au pays par lettres patentes depuis un temps immémorial, et en vertu desquels il était défendu de confisquer la fortune d'un Aragonais pour quelque crime que ce fût. Torquemada plaça alors le diocèse de Saragosse sous la surveillance de deux inquisiteurs, aussi fanatiques que lui, le chanoine Pedro Arbues de Epila et le moine dominicain Gaspard Jouglar. Il rédigea également une sorte de code pour servir de règle aux juges dans les procès d'hérésie et leur permettre de serrer assez le filet tendu à travers toute l'Espagne pour que nul suspect ne pût en échapper.

Un *délai de grâce* d'un mois était accordé à ceux qui se dénonceraient spontanément comme *judaïsants,* mais ils devaient mettre leurs aveux par écrit, répondre en toute franchise aux questions qui leur seraient adressées et désigner les noms de leurs complices et même de ceux qui leur paraîtraient simplement suspects. Les coupables qui ne se feraient connaître qu'après le *délai de grâce* perdraient leurs biens. On leur donnerait l'absolution, mais ils resteraient flétris, ne pourraient jamais occuper un emploi public, ni eux ni leurs descendants, ni porter des vêtements de quelque prix.

Dans sa fureur de persécution, l'Inquisition s'attaquait même à des dignitaires ecclésiastiques. Ainsi, elle cita devant son tribunal un chanoine, Pedro Fernandez de Alcandete, né et élevé dans la religion catholique, qui remplissait les fonctions de trésorier à la cathédrale de Cordoue. Le crime commis par ce chanoine méritait un châtiment exemplaire. D'après l'accusation, il aurait, en effet, porté en secret un nom juif, observé les fêtes juives et mangé du pain azyme pendant Pâque. On lui reprochait aussi d'avoir encouragé des Marranes à rester fidèles au judaïsme. Vraies ou non, ces accusations valurent au chanoine d'être condamné à mort par le tribunal de Cordoue. Il fut brûlé.

Au mois de mai 1485 s'ouvrit le tribunal d'inquisition de Tolède. A la séance d'inauguration, un licencié exalta, dans un sermon, la pieuse entreprise de l'Inquisition, puis on lut la bulle de Sixte IV donnant aux inquisiteurs droit de vie et de mort sur les Espagnols, et on annonça que l'Église punirait de l'excommunication majeure tous ceux qui, en parole ou en acte, manqueraient de respect à l'Inquisition. Ensuite, tous les fonctionnaires royaux promirent par serment sur concours absolu aux pieux tribunaux, puis, pour clore la cérémonie, on adressa un appel à tous les Marranes pour les engager à venir divulguer eux-mêmes leur retour au judaïsme et à faire pénitence de leur péché. On leur accorda un délai de quarante jours pour se dénoncer. Quinze jours se passèrent sans qu'un seul Marrane se présentât.

Tout à coup, le bruit se répandit que les Marranes avaient formé un complot pour tomber sur les inquisiteurs, pendant une procession, et les tuer avec leur suite, composée de nobles et de chevaliers. On ajouta même plus tard que les conjurés étaient résolus à exterminer toute la population chrétienne de Tolède. Il y a là une exagération évidente. Cette conspiration n'était dirigée par aucune personnalité de marque, tous les Marranes influents de Tolède ayant été tués ou réduits à s'enfuir vingt ans auparavant; elle ne pouvait donc pas être bien dangereuse. Un des chefs du complot était un jeune savant, de la Torre, et ses complices étaient des ouvriers. Quand le gouverneur de la ville, Gomez Manrique, en eut connaissance, il fit arrêter et pendre quatre ou cinq des plus coupables. Bien des conjurés parvinrent

probablement à s'enfuir. Si le gouverneur avait agi avec rigueur envers tous les Marranes suspects, il eût certainement dépeuplé la ville ; il se contenta de leur imposer une taxe pour contribuer aux frais de la campagne entreprise contre le royaume maure de Grenade.

Leur complot découvert, les Marranes de Tolède furent contraints de se soumettre, c'est-à-dire de se reconnaître coupables d'avoir plus ou moins **judaïsé**, et de demander l'absolution. Pour se rendre compte si leurs aveux et leur repentir étaient sincères, les inquisiteurs exigèrent de chacun d'eux, sous peine d'excommunication, qu'il désignât dans un délai donné les Marranes judaïsants qu'il connaîtrait. Ils convoquèrent également les rabbins du district de Tolède et leur tirent jurer devant la Tura que, dans les synagogues. ils engageraient tous les Juifs, sous menace d'anathème, à dénoncer les nouveaux chrétiens pratiquant les rites juifs. Les Marranes qui ne se dénonçaient pas eux-mêmes dans le délai prescrit ou donnaient de fausses indications étaient jetés dans des cachots, où ils restaient jusqu'à ce que le tribunal les appelât à comparaître devant lui.

Les premières victimes de l'Inquisition, à Tolède, furent trois hommes et trois femmes qu'un malheureux hasard avait fait tomber en son pouvoir. Craignant d'être arrêtés par le tribunal et condamnés à être livrés aux flammes, Sancho de Ciudad, sa femme Marie Diaz, son fils et sa bru, ainsi que Gonzalez de Téba et sa femme, tous Marranes de Villareal qui avaient pratiqué secrètement le judaïsme, s'étaient enfuis à Valence et s'y étaient embarqués pour émigrer. Poussés par une tempête dans un port espagnol, ils furent pris, conduits à Tolède et brûlés.

Cette exécution fut suivie, à Tolède, de beaucoup d'autres. Parmi les nouveaux chrétiens enfermés dans des cachots, à la suite de dénonciations, et soumis à la torture, la plupart se sentaient tellement las de vivre qu'ils déposaient contre eux-mêmes, contre leurs amis et même leurs voisins. Un procès en amenait donc un autre, qui, à son tour, en engendrait de nouveaux, et ainsi les arrestations se multipliaient et les victimes montaient de plus en plus nombreuses sur les bûchers.

Pourtant, dans les royaumes d'Aragon et de Valence, l'Inquisition rencontra au début une sérieuse résistance. Dans l'Aragon surtout, la population, qui tenait à ses privilèges, ne pouvait admettre que les inquisiteurs fussent les maîtres absolus de toutes les vies et de toutes les fortunes. Naturellement, les Marranes haut placés usaient de leur influence pour entretenir le mécontentement des Aragonais. Aussi, quand l'Inquisition fut introduite dans le pays (1485), des émeutes se produisirent ; on les étouffa dans le sang.

Nullement découragés par ce premier échec, les Marranes, appuyés par de hauts fonctionnaires chrétiens, essayèrent d'un autre moyen pour paralyser l'action de l'Inquisition. Dès que celle-ci eut fait exécuter ses premières victimes à Saragosse, ils poussèrent les cortès à protester énergiquement auprès du pape et du roi contre l'institution des tribunaux d'inquisition. A Rome, le succès était presque sûr, car, en y mettant le prix, on pouvait obtenir l'intervention favorable de la cour pontificale. Mais il paraissait plus difficile de convaincre le roi Ferdinand. Et de fait, celui-ci refusa énergiquement de supprimer ces tribunaux. On se décida alors à ourdir une conspiration pour faire disparaître Arbues, grand inquisiteur dans le royaume d'Aragon et digne collègue de Torquemada. Par le meurtre d'Arbues on espérait effrayer l'Inquisition.

A la tête du complot se trouvaient Juan Pedro Sanchez, très considéré, avec ses frères, à la cour royale, un jurisconsulte du nom de Jaime de Montesa, et deux Marranes, Sancho de

Paternoy et Louis de Saint-Angel. D'autres hommes influents s'associèrent aux efforts des conjurés, même des fonctionnaires qui avaient prêté serment d'accorder leur concours à l'Inquisition, notamment Francisco de Santa-Fé, fils de l'apostat Lorqui. Un noble, Blasco de Alagan, recueillit les fonds nécessaires à l'entreprise, et Juan de Abadia fut chargé de trouver des hommes disposés à tuer Arbues. Les conspirateurs étaient également soutenus par des personnes notables, d'origine juive, des villes de Saragosse, Tarragone, Calatayud, Huesca et Barbastro.

Un jour qu'avant l'aube (15 sept. 1485) Arbues, une lanterne à la main, se rendait à l'église pour entendre la messe du matin, les conjurés se glissèrent derrière lui et, quand il fut agenouillé, le blessèrent grièvement. On le porta hors de l'église, couvert de sang, et deux jours après il mourut. La nouvelle de cet attentat produisit une profonde émotion à Saragosse. *Au feu les chrétiens judaïsants qui ont assassiné le grand inquisiteur*, criait-on de toutes parts. Tous les Marranes auraient été massacrés sans l'intervention de l'archevêque Alfonso de Aragon, qui parcourut la ville à cheval et conseilla le calme à la population, en lui promettant que les coupables seraient sévèrement châtiés.

Cette conspiration manquée eut pour effet de consolider l'Inquisition en Aragon. Pour Ferdinand et Isabelle, le grand inquisiteur Arbues devint presque un dieu, et plus que jamais ils laissèrent persécuter hérétiques et Marranes. Les dominicains aussi surent exploiter au profit de leur pouvoir le meurtre d'Arbues, qui était venu à propos pour entourer le tribunal d'inquisition de l'auréole du martyre. Tous leurs efforts tendaient maintenant à faire de Pedro Arbues un saint.

Le meurtre d'Arbues fut cruellement vengé. Grâce aux aveux publics faits par un des conspirateurs, Vidal de Uranso, les inquisiteurs connurent les noms de tous ceux qui avaient pris part au complot, et ils les persécutèrent avec un double acharnement, comme hérétiques et comme ennemis du Saint-Office. Une fois arrêtés, les principaux coupables furent traînés à travers les rues de Saragosse, eurent les mains coupées et furent pendus. Plus de trois cents Marranes furent condamnés à être brûlés, et, parmi eux, près de trente hommes et femmes des meilleures familles de la ville. Francisco de Santa-Fé, fils du renégat Jérôme de Santa-Fé, mourut également sur le bûcher.

Le fait suivant montre avec quelle cruauté inexorable et raffinée l'Inquisition poursuivait son oeuvre de vengeance. Gaspar de Santa-Cruz, un des conjurés, avait réussi à s'enfuir à Toulouse et y était mort. Après l'avoir brûlé en effigie, les inquisiteurs emprisonnèrent son fils, à qui ils reprochaient d'avoir aidé son père à s'échapper, puis le condamnèrent à se rendre à Toulouse et à faire déterrer et brûler le cadavre de son père par les dominicains de cette ville. Le fils fut assez faible pour exécuter en tout point leurs ordres.

Dans l'Espagne septentrionale aussi, à Lérida, à Barcelone et dans d'autres localités, la population s'opposa vivement à l'introduction de l'Inquisition. Mais la volonté obstinée du roi Ferdinand et le fanatisme implacable de Torquemada eurent raison de toutes les résistances. Dans l'année qui suivit la mort d'Arbues, les inquisiteurs firent leurs débuts à Barcelone et dans l'île de Majorque en livrant deux cents Marranes aux flammes. La fumée des bûchers, dit un contemporain juif (Isaac Arama), monte vers le ciel dans toutes les régions de l'Espagne et jusque dans ses îles. Un tiers des Marranes a été brûlé, un autre tiers est en fuite, errant partout et cherchant à se cacher, et le reste vit dans des transes continuelles, tremblant sans cesse d'être arrêté par l'Inquisition. Sous l'impulsion puissante des onze tribunaux qui fonctionnaient en Espagne, le nombre des victimes s'accroissait d'année en

année, et bientôt ce beau pays ne fut plus qu'un immense brasier, dont les flammes ne tardèrent pas à consumer même de bons et sincères chrétiens. Pendant les treize années où Torquemada régna en maître absolu, plus de deux mille Marranes montèrent sur le bûcher. On estime à dix-sept mille le nombre de ceux qui furent bannis après avoir fait acte de contrition.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre XVI — Expulsion des Juifs d'Espagne et du Portugal — (1485-1497)

Après s'être attaquée aux Marranes, l'Inquisition devait forcément étendre ses persécutions jusqu'aux Juifs. Ceux-ci vivaient, en effet, en rapports trop étroits avec les Marranes pour ne pas être atteints également par lei coups qui frappaient leurs anciens coreligionnaires. Leur sympathie était profonde pour ces convertis qui n'étaient chrétiens que de nom, et ils s'efforçaient d'entretenir dans leur cœur l'amour du judaïsme. Même les Marranes nés dans le christianisme étaient instruits dans les rites de leurs pères par les Juifs, qui les convoquaient secrètement aux offices divins, leur remettaient des livres religieux, leur indiquaient les dates des fêtes et des jeûnes, pratiquaient la circoncision sur leurs enfants, leur fournissaient du pain azyme pour Pâque et, pendant toute l'année, de la viande préparée selon la foi juive.

Pour triompher de l'aversion obstinée des Marranes pour te christianisme, Ferdinand et Isabelle prirent le parti de leur interdire rigoureusement tout commerce avec les Juifs, d'abord à Séville, et ensuite dans toute l'Andalousie, où les nouveaux chrétiens se trouvaient en très grand nombre. Mais cette défense n'eut aucun résultat. Au contraire, Juifs et Marranes se sentirent stimulés, par la certitude même du danger qu'ils couraient, à resserrer encore les liens qui les unissaient ; leurs relations étaient seulement devenues plus secrètes et entourées de plus de précautions. Pourtant Torquemada ne recula devant aucun moyen pour rompre ces liens si étroits. Ainsi, il ne craignit pas d'exiger des rabbins de l'aider à tenir éloignés du judaïsme les Marranes qui tenaient absolument à pratiquer cette religion, et de les livrer par leurs délations aux prêtres catholiques, c'est-à-dire au bûcher. Il est bien improbable que les rabbins aient prêté leur concours au grand inquisiteur dans cette circonstance. Une fois que l'Inquisition fut bien convaincue que non seulement les Juifs ne dénonceraient pas les Marranes, mais continueraient à entretenir secrètement des relations avec eux, elle sollicita des rois catholiques l'expulsion de tous les Juifs d'Espagne.

Bien des symptômes faisaient prévoir depuis quelque temps cette expulsion aux Juifs de Castille et d'Aragon. Mais ils éprouvaient pour l'Espagne un amour trop profond pour se décider à s'en séparer sans y être absolument contraints. Du reste, ils ne croyaient pas que la catastrophe fait si proche, car, à plusieurs reprises, Ferdinand et Isabelle les avaient protégés contre des émeutes. Ils pensaient aussi que jamais les chrétiens ne pourraient se passer de leurs services, et enfin ils avaient une confiance sans bornes dans l'influence des favoris juifs sur la cour. Outre Abraham Senior, qui avait aidé efficacement au mariage de Ferdinand et d'Isabelle et jouissait auprès d'eux d'une grande considération, une autre personnalité juive occupait, précisément à cette époque, une haute situation à la cour de Castille : c'était le célèbre *Don Isaac Abrabanel*.

Avec Isaac Abrabanel (né à Lisbonne en 1437 et mort à Venise en 1509) se clôt en Espagne la série des hommes d'État juifs qui usèrent de leur crédit pour le bien de leurs coreligionnaires. Cette série avait commencé avec Hasdaï ibn Schaprout. Don Isaac Abrabanel, qui prétendait descendre de la famille royale de David, se distinguait par la noblesse de ses sentiments, la précocité et la clarté de son intelligence, mais son esprit n'avait ni profondeur, ni ampleur. Sachant juger avec une grande justesse et infiniment de bon sens les événements présents, il n'était pas assez perspicace pour se rendre suffisamment compte de certaines éventualités. Dès sa jeunesse, Abrabanel étudia avec passion le judaïsme, son passé brillant, sa conception de la divinité, et, arrivé à peine à l'âge d'homme, il écrivit un ouvrage pour mettre en lumière la protection spéciale accordée par Dieu à Israël. Mais ses notions philosophiques, il les devait plus à ses lectures qu'à ses méditations.

Ce qu'il possédait surtout à un degré éminent, c'était la connaissance et l'expérience des affaires; il était financier habile et politique avisé. Alphonse V, roi de Portugal, qui savait apprécier son grand mérite, l'appela auprès de lui pour lui confier la direction des finances et lui demander conseil dans les circonstances graves. Par son caractère élevé, sa piété sincère, sa modestie et son désintéressement, Abrabanel conquit l'estime et la sympathie des plus grands seigneurs du royaume. Il entretenait des relations amicales avec le puissant et gracieux duc Fernando de Bragance, qui commandait à une agglomération de plus de cinquante villes, hameaux, forts et châteaux, et disposait de 10.000 fantassins et de 3.000 cavaliers, ainsi qu'avec ses frères, le marquis de 11outemar, connétable de Portugal, et le comte de Faro. Il était aussi très lié avec le savant João Sezira, pour qui la cour avait une grande considération, et qui aimait les Juifs.

Abrabanel décrit lui-même l'existence heureuse qu'il menait en Portugal. Je vivais tranquille, dit-il, dans la maison que j'avais eue eu héritage, dans la belle ville de Lisbonne, où Dieu me combla de ses bénédictions en me rendant riche et honoré. Je disposais de vastes bâtiments et avais arrangé des salles spacieuses. Ma maison était devenue le rendez-vous de sages et de savants. On m'aimait à la cour d'Alphonse, souverain puissant et juste, sous le règne duquel les Juifs étaient libres et heureux. Il m'honorait de son estime, faisait souvent appel à mes services, et, tant qu'il vécut, je fus un des familiers du palais.

Ce furent les derniers beaux jours des Juifs du Portugal. On codifia bien, sous Alphonse V, pour les appliquer plus facilement, les diverses lois portugaises, qui comprenaient aussi des ordonnances hostiles aux Juifs, d'origine byzantine et wisigothe. Mais le roi, encore mineur au moment où ce recueil fut achevé, n'avait pris aucune part à ce travail, et, de plus, il ne mit en vigueur aucun de ces édits restrictifs. Sous son règne, les Juifs ne portaient aucun signe distinctif en Portugal. Comme les chrétiens, ils sortaient en pourpoint de soie, la dague dorée au côté, montés sur des chevaux ou des mulets magnifiquement harnachés. La plupart des

fermiers d'impôts étaient Juifs. Même des dignitaires de l'Église, à en croire les plaintes formulées à ce sujet par les cortès de Lisbonne, chargeaient des Juifs de recueillir les taxes ecclésiastiques. L'organisation autonome des communautés juives, sous la direction d'un grand-rabbin et de sept rabbins provinciaux, fut maintenue par Alphonse V et décrite dans le recueil des lois. On inscrivit également dans ce code que les Juifs ne seraient plus' obligés d'écrire leurs documents spéciaux exclusivement en portugais, comme ils devaient le faire jusqu'alors, mais pourraient aussi les rédiger en hébreu.

A la cour d'Alphonse V, il y eut encore, à côté d'Abrabanel, deux autres favoris juifs, les frères ibn Yahya Negro, fils d'un certain Don David. On rapporte qu'avant de mourir, ce Don David aurait recommandé à ses enfants de transformer la succession qu'il leur laissait en valeurs mobilières, parce que les Juifs du Portugal étaient menacés d'une expulsion prochaine.

A ce moment, un tel événement paraissait encore lointain. Comblé d'honneurs par Alphonse V, Isaac Abrabanel, Selon les termes de son fils Juda Léon, servait à ses coreligionnaires de bouclier et de rempart, protégeant les faibles contre les violences de leurs adversaires, réparant les brèches et détournant la fureur des féroces lions. Plein de pitié pour toutes les souffrances, il se montrait surtout compatissant pour ses malheureux coreligionnaires. Quand, après la prise de la ville africaine d'Arzilla, les soldats d'Alphonse V amenèrent en Espagne, parmi leurs nombreux captifs maures, deux cent cinquante Juifs qui furent vendus et dispersés à travers le pays, Abrabanel organisa à Lisbonne un comité de douze membres pour recueillir l'argent nécessaire au rachat de ces prisonniers. Accompagné d'un de ses collègues, il parcourut alors tout le Portugal pour faire affranchir, parfois contre des sommes élevées, tous les esclaves juifs. Une fois libres, ces Juifs et ces Juives de tout âge furent habillés, logés et entretenus jusqu'à ce qu'ils connussent la langue du pays et fussent en état de gagner leur vie.

Dans une autre circonstance encore, Abrabanel montra combien il s'intéressait au sort de ses coreligionnaires. Parmi les délégués envoyés par Alphonse V auprès de Sixte IV pour le féliciter de son élévation au trône pontificat et l'informer de la victoire que le souverain portugais venait de remporter sur les Maures d'Afrique, se trouvait le médecin João Sezira, ami intime d'Abrabanel. Celui-ci fit promettre à Sezira de parler au pape en faveur des Juifs. En même temps il recommanda à son ami italien Yehiel, de Pise, de faire un accueil cordial à João Sezira ainsi qu'à Lopo de Almeida, chef de l'ambassade, et de leur dire que les Juifs italiens étaient reconnaissants à Alphonse V de sa bienveillance pour leurs coreligionnaires du Portugal. Il pensait que de telles paroles flatteraient Alphonse et ses ministres et les engageraient à persister dans leurs sentiments d'équité envers les Juifs portugais.

Abrabanel vivait ainsi heureux avec sa pieuse et vertueuse compagne et ses trois fils bien-aimés, Juda Léon, Isaac et Samuel, quand survinrent des événements politiques qui détruisirent complètement ce bonheur. Alphonse V, son protecteur, mourut et eut pour successeur son fils João II (1481-1495). Celui-ci, plus énergique que son père, était dur et dissimulé. Séduit par la politique de son contemporain Louis XI, roi de France, il essaya, lui aussi, de créer une monarchie absolue en abattant les grands du Portugal. Il commença par le duc Fernando de Bragance, qui, issu de sans royal, était peut-être aussi puissant et certainement plus aimé que le roi.

Pendant qu'il accablait le duc de Bragance de protestations d'amitié, il faisait dresser en secret un réquisitoire où il l'accusait d'avoir conspiré contre lui avec le couple royal

d'Espagne, accusation dont aujourd'hui encore on n'a pas pu prouver la réalité. Le duc de Bragance fut emprisonné, jugé comme traître et exécuté (juin 1483), et ses possessions furent ajoutées au domaine royal. Ses frères prirent la fuite. En sa qualité d'ami du duc de Bragance et de ses frères, Isaac Abrabanel fut également impliqué dans l'accusation de trahison, et un jour le roi João lui fit dire de venir se présenter devant lui. Sans rien soupçonner, Abrabanel se rendait à la cour quand un ami inconnu l'accosta, l'informa du danger qu'il courait et lui conseilla de s'enfuir.

Abrabanel suivit ce conseil et, quoique poursuivi par de nombreux cavaliers, arriva sain et sauf en Espagne. De là il écrivit au roi João II en termes très respectueux, mais très fermes, pour protester de son innocence et repousser en même temps les accusations dirigées contre le duc de Bragance. Mais le souverain portugais ne tint nul compte des protestations d'Abrabanel et fit confisquer ses biens ainsi que ceux de son fils Juda Léon, quoique ce dernier, qui était médecin, possédât une fortune toute personnelle. Il permit pourtant à sa femme et à ses enfants d'aller le rejoindre en Castille.

Accueilli par ses coreligionnaires d'Espagne avec des démonstrations de respectueuse estime, Abrabanel eut bientôt réuni autour de lui un grand nombre de savants et de disciples. Il se lia surtout avec le rabbin Isaac Aboab et le fermier général des impôts, Abraham Senior, qui parait même l'avoir associé à ses fonctions dès son arrivée en Espagne. Dans ce pays, il fut pris de scrupule d'avoir délaissé l'étude de la Loi pour les affaires politiques, et, à ses yeux, son malheur était un juste châtiment que lui envoyait la Providence. Aussi s'empressa-t-il, sur les instances de ses nouveaux amis, de se consacrer à l'explication des prophètes historiques, que les commentateurs avaient négligés jusqu'alors sous prétexte qu'ils étaient clairs et faciles à comprendre. Comme il s'en était déjà occupé auparavant, il acheva assez rapidement ce travail.

Personne mieux qu'Abrabanel n'était préparé pour expliquer ces parties historiques de la Bible. Outre qu'il était familiarisé avec la langue hébraïque, il avait l'expérience des affaires et savait l'art compliqué de la politique, connaissances qui sont nécessaires pour bien se rendre compte de la fondation, du développement et de la décadence du royaume d'Israël. Une autre supériorité qu'il avait, c'est qu'il était en état de pouvoir utiliser également les ouvrages des commentateurs chrétiens et qu'il sut en tirer la quintessence. Aussi réussit-il, dans ses commentaires, à éclairer plus d'un point obscur des prophètes historiques. Il sut, en général, donner à son travail un caractère scientifique, mettant de l'ordre dans ces récits et faisant précéder chaque livre d'une introduction lumineuse et d'un sommaire, comme il l'avait vu faire par des auteurs chrétiens. Ses commentaires seraient certainement devenus populaires ou auraient, du moins, mérité de l'être, s'il s'était montré moins prolixe et s'il n'avait pas traité avant chaque chapitre une série de questions souvent inutiles. Il a également le tort de disserter à perte de vue sur des problèmes philosophiques, qu'il expose d'autant plus longuement qu'il les comprend moins.

Dans le domaine de la foi, Abrabanel marcha sur les traces des Nahmanide et des Hasdaï. Jugeant avec sévérité tous ceux qui s'étaient permis de parler librement du judaïsme et de ses dogmes. il déclare hérétiques les recherches d'Albalag et de Narboni et fait l'injure à ces savants de les placer sur le même rang que le peu scrupuleux apostat Alphonse de Valladolid. Il en veut aussi à Lévi ben Gerson, parce que celui-ci n'accepte pas tous les miracles sans examen. A l'exemple de Joseph Yaabéç et des obscurantistes de son temps, il est convaincu que c'est en punition des tendances rationalistes de certains penseurs juifs que ses coreligionnaires d'Espagne sont si durement frappés. Il oublie que les Juifs d'Allemagne,

d'une piété presque outrée, et qui ignoraient les spéculations philosophiques, n'ont pas moins souffert que leurs coreligionnaires d'Espagne.

Abrabanel ne put s'adonner que pendant un temps très court à ses travaux littéraires, car bien vite l'écrivain dut de nouveau céder la place à l'homme d'État. Il allait commencer à mettre en lumière le rôle joué par les divers rois de Juda et d'Israël, quand Ferdinand et Isabelle lui confièrent l'administration des finances espagnoles. Pendant les huit ans qu'il occupa ces fonctions (mars 1484-1492), il sut justifier la confiance royale, car pas une seule fois il ne s'attira un reproche. Il est vrai qu'il s'acquitta de sa lourde tâche avec prudence et habileté. Lui-même raconte que ses services lui rapportèrent richesses et honneurs, et qu'il était très estimé à la cour et auprès de la haute noblesse castillane.

Il fallait que le concours d'Abrabanel fût bien nécessaire à l'État pour que les souverains catholiques pussent le garder si longtemps comme trésorier sous les yeux du terrible Torquemada, en dépit des prohibitions canoniques et malgré la défense, fréquemment renouvelée par les cortès, de confier un emploi quelconque à un Juif. Comme à Lisbonne, il fit profiter ses coreligionnaires de sa haute situation, leur servant de **rempart** et les protégeant contre les violences des dominicains. Ce fut certainement à Abrabanel que les Juifs de Castille furent redevables d'avoir été préservés, à ce moment, du châtiment que les inquisiteurs voulurent leur infliger pour l'appui qu'ils avaient prêté aux Marranes.

Mais bientôt un événement survint qui rendit inévitable pour les Juifs d'Espagne la catastrophe finale : ce fut la conquête de Grenade. Pendant dix ans, arec des interruptions plus ou moins longues, les Castillans avaient tenu la campagne contre les Maures de Grenade. Ce pays était habité par un assez grand nombre de Juifs, auxquels étaient venus se joindre beaucoup de Marranes quand l'Inquisition avait commencé d'allumer les bûchers en Espagne. Non pas que leur sort fût bien enviable dans le royaume de Grenade, car là aussi sévissait la haine des Juifs. Mais ils pouvaient, du moins, pratiquer librement leur religion et ne couraient pas continuellement le risque de se voir arrêter et condamner à mort. Un des derniers rois de Grenade eut pour médecin le Juif Isaac Hamon, qui fut influent à la cour et que le peuple estimait beaucoup, comme le prouve le fait suivant. Un jour qu'une querelle s'était élevée entre Maures dans les rues de Grenade, des assistants adjurèrent les combattants, au nom de Mahomet, de se séparer, mais sans succès. Par contre, ils furent écoutés quand ils les prièrent au nom d'Isaac Hamon. Irrités de ce que le nom du médecin juif eût produit plus d'effet sur la foule que celui de Mahomet, des musulmans fanatiques se ruèrent sur les Juifs de Grenade. Ceux-là seuls échappèrent au massacre qui purent se réfugier dans le château fort royal. Pour ne plus exciter la jalousie de la population musulmane, les médecins juifs de Grenade résolurent, après cet événement, de ne plus porter de vêtements de soie et de ne plus sortir à cheval.

Enfin, après une guerre longue et sanglante, le beau royaume de Grenade tomba au pouvoir des Espagnols. Par une convention secrète, signée le 25 novembre 1491, le dernier roi maure, l'insouciant Muley Abou Abdallah (Boabdil) s'engagea envers Ferdinand et Isabelle à leur livrer, dans un délai de deux mois, la ville et le district de Grenade. Abstraction faite de la perte de leur indépendance, les Maures n'eurent pas à subir des conditions, bien dures. Ils pouvaient continuer à pratiquer leur religion, à se faire juger par leurs tribunaux spéciaux et à conserver leurs us et coutumes, avaient le droit d'émigrer et n'étaient assujettis qu'aux impôts qu'ils avaient payés jusqu'alors aux princes maures. On garantissait toute sécurité aux relaps, c'est-à-dire aux Maures convertis (Modejares) qui, par crainte de l'Inquisition, s'étaient enfuis d'Espagne dans le royaume de Grenade et y étaient retournés à l'islamisme. Mêmes

garanties pour les Juifs de la villa de Grenade, du quartier Albaicin, des faubourgs et des environs; l'Inquisition ne devait avoir aucun pouvoir sur eux. Les Marranes étaient libres d'émigrer pendant le premier mois qui suivrait la reddition de la ville ; passé ce délai, ceux qui resteraient pourraient être arrêtés par les inquisiteurs.

Le 2 janvier 1492, Ferdinand et Isabelle, entourés de leurs troupes, firent leur entrée solennelle dans la ville de Grenade, au son des cloches, et la puissance musulmane disparut ainsi à jamais de la péninsule ibérique. Après avoir jeté un triste regard d'adieu, *avec son dernier soupir*, sur son beau royaume, qu'il venait de perdre, Muley Abou Abdallah se retira dans le domaine qu'on lui avait abandonné dans les monts Alpuxarres. Mais, ne pouvant surmonter sa douleur, il partit pour l'Afrique.

Après un laps de temps d'environ huit siècles, l'Espagne tout entière était donc redevenue chrétienne, comme du temps des Visigoths. Ce triomphe du christianisme ne servit en rien l'humanité, mais fut, au contraire, le signal d'atrocités inouïes. Les Juifs furent les premières victimes de la victoire des Espagnols sur les Maures.

C'est que la lutte contre les musulmans de Grenade avait pris peu à peu le caractère d'une vraie guerre sainte, entreprise pour la propagation du christianisme. Aussi la défaite des Maures surexcita-t-elle à un degré élevé le fanatisme des Espagnols, qui ne pouvaient pas comprendre qu'après avoir vaincu les mécréants musulmans, on permit aux Juifs, encore beaucoup plus coupables, de circuler librement en Espagne. Torquemada et ses acolytes s'empressèrent naturellement de profiter de ces dispositions, si propices à leurs desseins, pour multiplier leurs attaques contre les Juifs. Cette fois, leurs accusations furent accueillies avec plus de faveur. Du reste, l'énorme butin que les Espagnols avaient ramassé dans les riches cités du royaume conquis semblait rendre la présence des habiles capitalistes juifs moins indispensable à la prospérité de l'État.

Avant même d'avoir pris complètement possession de Grenade, Ferdinand et Isabelle songèrent déjà à expulser les Juifs d'Espagne. Ils envoyèrent une délégation au pape Innocent VIII pour lui faire connaître leur résolution et lui demander de les appuyer de son exemple en commençant par chasser les Juifs de ses États. Le pape se refusa à donner un tel exemple, et Meschoullam, de Rome, informé de la décision d'Innocent VIII, se hâta d'annoncer cette joyeuse nouvelle aux communautés d'Italie et de Naples. Mais les souverains d'Espagne persistèrent quand même dans leur détermination.

Ce fut par un édit daté du palais de l'Alhambra, du 31 mars 1492, que les **rois catholiques**, Ferdinand et Isabelle, ordonnèrent l'exil de tous les Juifs d'Espagne. Il fut prescrit à ces derniers, sous peine de mort, de quitter dans un délai de quatre mois les territoires de Castille, d'Aragon, de Sicile et de Sardaigne. On leur permettait d'emporter leur avoir, sauf les métaux précieux, le numéraire et certaines marchandises dont l'exportation. était prohibée. Dans les considérants de leur édit, Ferdinand et Isabelle ne reprochaient nullement aux Juifs d'avoir fait de l'usure, ou acquis leurs richesses par des moyens illicites, ou causé des dommages aux chrétiens; ils invoquaient seulement les efforts incessants des Juifs pour faire revenir les Marranes au judaïsme. Les souverains ajoutaient qu'ils auraient dû proscrire plus tôt les Juifs pour leurs menées insidieuses, mais qu'ils espéraient d'abord pouvoir les amener à résipiscence par la douceur, en n'expulsant que les Juifs d'Andalousie et en ne châtiant que les plus coupables d'entre eux. Ils ne s'étaient décidés à les bannir tous d'Espagne qu'après s'être convaincus que, malgré toutes les remontrances, ils continuaient à détourner les Marranes du christianisme et à les entretenir dans les **hérésies juives**. C'était

donc pour couper le mal dans sa racine que, d'accord avec les dignitaires de l'Église, les grands et les savants, ils avaient décrété le bannissement de tous les Juifs de leurs États. Le délai de quatre mois écoulé, on confisquerait les biens de tout chrétien qui protégerait ou accueillerait un Juif.

Elle avait donc enfin éclaté, cette effroyable catastrophe, que des esprits clairvoyants avaient prévue depuis longtemps ! Les Juifs d'Espagne étaient donc définitivement condamnés à fuir le pays auquel ils étaient attachés par toutes les fibres de leur cœur, où reposaient leurs aïeux depuis quinze siècles, et dont ils avaient tant contribué à rehausser la grandeur, à augmenter les richesses et à relever la civilisation ! Ils étaient tout étourdis du coup qui les frappait. Abrabanel espérait encore pouvoir détourner ce malheur de ses coreligionnaires. Il se rendit auprès de Ferdinand et d'Isabelle et leur offrit des sommes considérables pour obtenir la révocation de l'arrêt d'exil. Sa demande fut appuyée par des grands d'Espagne, ses amis.

Peut-être Ferdinand, qui avait plus à cœur les intérêts de son trésor que ceux de sa foi, aurait-il accepté la proposition d'Abrabanel. Mais, dès que Torquemada eut appris au palais la démarche du ministre juif, il accourut, à ce qu'on raconte, auprès des rois catholiques, un crucifix à la main, et leur adressa ces paroles véhémentes : *Judas Iscariote vendit le Christ pour trente pièces d'argent. Vos Majestés veulent le vendre pour trois cent mille ducats. Eh bien, le voici, vendez-le*. Impressionnée par ces paroles, peut-être aussi influencée par les conseils de prêtres fanatiques, Isabelle résolut de maintenir l'édit d'expulsion, et, comme elle avait beaucoup d'énergie et de ténacité, elle réussit à faire partager son opinion à son époux. Don Abraham Senior, grand favori de la reine, essaya, après Abrabanel, de s'entremettre auprès d'elle en faveur de ses coreligionnaires, mais en vain. Un membre du conseil royal d'Aragon, Juan de Lucena, dont la dignité équivalait à celle de ministre, insista sur la nécessité de faire exécuter l'arrêt d'exil.

A la fin d'avril (1492), on proclama dans tout le pays, à son de trompe, que les Juifs n'étaient plus autorisés à rester en Espagne que jusqu'à la fin du mois de juillet, pour liquider leurs affaires, et que ceux qui y prolongeraient leur séjour au delà de ce délai seraient passibles de la peine de mort. Malgré leur désespoir de quitter leur chère patrie et les tombes de leurs aïeux, pour aller au-devant d'un avenir incertain, dans des pays dont ils ne comprenaient pas la langue et dont les habitants se montreraient peut-être à leur égard plus malveillants encore que les Espagnols, les malheureux Juifs étaient bien obligés de s'habituer à la douloureuse pensée de leur prochain exil et de faire leurs préparatifs de départ.

Ils s'aperçurent alors de plus en plus combien était terrible la calamité qui les atteignait. S'ils avaient pu partir avec leurs richesses, comme les Juifs anglais vers la fin du XIIIe siècle et les Juifs français un siècle plus tard, il leur eût été possible de triompher en partie des difficultés qui les attendaient à l'étranger. Mais obligés de transformer leur numéraire en lettres de change, puisqu'il leur était défendu de l'emporter, ils ne purent pas se procurer assez de traites en Espagne, où prédominaient la noblesse et le clergé, et qui, par conséquent, n'avait pas, comme l'Italie, des relations commerciales étendues. Le commerce avait été surtout entre les mains des Juifs et des Marranes, et ceux-ci craignaient, en obligeant leurs anciens coreligionnaires, de s'exposer à la colère de l'Inquisition.

Faute d'acheteurs, les biens-fonds des proscrits se vendaient à des prix dérisoires. A en croire le témoignage d'un contemporain, André Bernaldez, curé de Los Palacios, une maison s'échangeait contre un âne, et un vignoble contre une pièce de drap ou de toile. Pour rendre

encore plus difficile aux Juifs la vente de leurs immeubles, Torquemada interdit aux chrétiens tout commerce avec eux. De plus, le roi Ferdinand lit mettre sous séquestre, dans ses États, une partie des propriétés des expulsés pour couvrir leurs dettes et aussi pour donner satisfaction, le cas échéant, aux réclamations des couvents qui prétendraient avoir des droits sur ces biens. C'est ainsi que s'évanouirent en quelque sorte en fumée les richesses considérables des Juifs d'Espagne, qui auraient pu leur être si utiles dans leur détresse.

Quand il vit les Juifs réduits au désespoir, Torquemada ordonna aux dominicains de leur prêcher le christianisme en faisant miroiter devant eux la promesse qu'après leur conversion ils pourraient rester en Espagne. Mais, grâce aux exhortations des rabbins et à la fermeté de leurs propres convictions, les Juifs demeurèrent inébranlables dans leur foi, acceptant leurs souffrances comme une épreuve et se confiant tout entiers en ce Dieu qui, si fréquemment, avait secouru leurs ancêtres. *En face de nos ennemis et de ceux qui nous outragent*, disaient-ils l'un à l'autre, supportons tout avec courage pour notre religion et la doctrine de nos aïeux. Sachons accepter notre sort avec une vaillante résignation, qu'on nous laisse la vie ou qu'on nous l'ôte, et ne profanons pas l'alliance de notre Dieu. Ne nous laissons pas effrayer, mais marchons sans cesse dans la voie tracée par l'Éternel.

D'ailleurs, ils savaient bien que le baptême non plus ne les aurait pas protégés contre la fureur sanguinaire des inquisiteurs. Les plus tièdes d'entre les Juifs ne songeaient plus à embrasser le christianisme depuis qu'ils avaient vu pour quels motifs futiles les convertis étaient condamnés au bûcher. Ainsi, une année avant la promulgation de l'édit d'expulsion, dans la seule ville de Séville, trente-deux nouveaux chrétiens avaient été brûlés vivants et seize en effigie, et six cent vingt-cinq avaient été condamnés à une humiliante pénitence. Les Juifs avaient aussi remarqué avec quelle habileté Torquemada dressait ses pièges pour capturer ses victimes. De nombreux Marranes de Séville, de Cordoue et de Jaën s'étaient enfuis dans le royaume de Grenade et y étaient retournés au judaïsme. Après la prise de Grenade, Torquemada leur adressa un appel pressant pour les engager à revenir à l'Église, *toujours indulgente et toujours prête à recevoir dans son giron ceux qui s'adressaient à elle contrits et repentants*, et il leur promit qu'ils seraient traités avec douceur et qu'ils recevraient secrètement l'absolution. Se fiant aux paroles de Torquemada, plusieurs de ces Marranes se rendirent à Tolède, où on leur fit la grâce de les livrer aux flammes.

Aussi, malgré les incitations fallacieuses des dominicains, malgré la grandeur de la calamité qui les atteignait, les Juifs d'Espagne restèrent presque tous fidèles à leur religion. II n'y eut que quelques rares conversions, principalement dans les familles riches et cultivées, entre autres celles du fermier d'impôts et grand rabbin Abraham Senior, de ses fils et de sou gendre. On raconte qu'Abraham Senior ne se décida à accepter le baptisme que le désespoir au cœur et devant la menace faite par la reine, très attachée à son trésorier, qu'elle infligerait encore de plus grands maux aux proscrits s'il ne se faisait pas chrétien. De fait, la joie fut grande à la cour quand on apprit la résolution d'Abraham Senior et de sa famille, et le couple royal lui-même ainsi qu'un cardinal leur servirent de parrains et de marraine. Les convertis prirent le nom de Coronel, et leurs descendants furent élevés plus tard aux plus hautes fonctions de l'État.

Frappés par le même malheur et soumis aux mêmes souffrances, les Juifs d'Espagne manifestèrent les uns pour les autres, au moment de leur expulsion, les plus admirables sentiments de solidarité. Quoique leur fortune fût considérablement diminuée, les plus riches partagèrent fraternellement avec les pauvres, qu'ils empêchèrent ainsi de se laisser séduire par les promesses des convertisseurs, et subvinrent à leurs frais de départ. Accompagné de trente

notables, le vieux rabbin Isaac Aboab, ami d'Abrabanel, prit les devants pour aller engager des pourparlers avec João II, roi de Portugal, afin qu'il autorisât l'établissement des exilés espagnols dans son pays ou leur permit de le traverser ; il réussit en partie dans ses négociations.

A mesure que s'approchait la date fatale, les Juifs ressentaient plus profondément la douleur d'être contraints de quitter un pays qu'ils aimaient d'un si ardent amour. Ils déploraient surtout amèrement la nécessité de se séparer à tout jamais des chères tombes de leurs parents. A Ségovie, la communauté juive tout entière passa les trois derniers jours de son séjour en Espagne dans le cimetière, émouvant les chrétiens mêmes par leurs navrantes lamentations. A la fin, ils enlevèrent les pierres tombales, les emportant comme des reliques sacrées ou les confiant à la garde des Marranes.

Au lieu de faire partir les Juifs le 31 juillet, comme ils l'avaient décidé à l'origine, Ferdinand et Isabelle les autorisèrent à rester jusqu'au surlendemain. Par une coïncidence saisissante, leur exode définitif de l'Espagne eut lieu le 9 du mois d'Ab, date douloureuse entre toutes dans l'histoire juive, puisqu'elle rappelait déjà à Israël, entre autres tristes événements, la destruction du temple de Jérusalem. On évalue à trois cent mille le nombre des exilés, qui se dirigèrent, les uns du côté du nord, vers le royaume voisin de Navarre, les autres au sud, pour se rendre en Italie, en Turquie ou en Afrique ; la plus grande partie gagna le Portugal. De crainte que l'un ou l'autre des proscrits, au moment de partir, fût trop épouvanté à l'idée de quitter pour toujours sa patrie et résolût d'acheter au prix d'une apostasie l'autorisation de demeurer en Espagne, plusieurs rabbins, dans l'intention d'étourdir le chagrin des expulsés, prirent avec eux le chemin de l'exil au son du fifre et du tambourin.

Par suite du départ des Juifs, l'Espagne perdit la vingtième partie de ses habitants, et certes la partie la plus industrieuse, la plus laborieuse et la plus cultivée, qui formait la classe moyenne de la population. Grâce à leur activité, les richesses qu'ils créaient circulaient sans cesse à travers le pays, comme le sang dans le corps, pour lui donner la vie. On ne trouvait pas seulement, parmi eux, des capitalistes, des marchands, des laboureurs, des médecins et des savants, mais aussi des ouvriers de tout genre, armuriers, métallurgistes, etc. Ils auraient certainement fait de l'Espagne, après la découverte de l'Amérique, l'État le plus riche, le plus florissant et le plus solide, qui, par suite de son unité, aurait facilement rivalisé avec l'Italie. Torquemada préféra en faire un centre d'atroces cruautés et d'exécutions sanglantes.

Du reste, les chrétiens espagnols ne tardèrent pas à s'apercevoir des effets désastreux de l'expulsion des Juifs. Les petites villes, auxquelles la présence des Juifs donnait auparavant quelque animation, déclinèrent rapidement, au point de devenir de simples hameaux, n'ayant plus le sens de la liberté et subissant sans résistance le joug de plus en plus lourd du despotisme royal et de la tyrannie ecclésiastique. Les nobles, de leur côté, se plaignaient que leurs villes et leurs domaines eussent perdu toute importance, et déclaraient bien haut qu'ils se seraient opposés de toutes leurs forces à l'exécution de l'arrêt d'exil s'ils en avaient pu prévoir les conséquences. Immédiatement après le départ des Juifs, on souffrit surtout du manque de médecins. Pour empêcher les habitants de Vitoria et des environs de devenir la proie des charlatans, des rebouteurs et des exorcistes, les autorités de la ville durent faire venir un médecin de loin et lui assurer un traitement annuel considérable. La proscription des Juifs eut encore bien d'autres inconvénients pour l'Espagne, et tout l'or qu'elle tirait de ses nouvelles possessions américaines ne pouvait pas remplacer l'activité commerciale et industrielle de ceux qu'elle venait de chasser. La foule oublia peu à peu le nom même de ces Juifs qui avaient tant contribué à la grandeur de leur patrie d'adoption, mais ce nom devait

forcément se présenter pendant longtemps encore à l'esprit des savants, à cause des nombreux éléments juifs contenus dans la littérature espagnole.

En vertu d'un ordre royal, les écoles, les hôpitaux, et, en général, tous les biens que les Juifs étaient obligés de laisser en Espagne devinrent la propriété du fisc ; les synagogues furent changées en églises ou en couvents. Ainsi, la magnifique synagogue de Tolède, construite aux frais de l'homme d'État juif Don Samuel Allavi, devint une église (*de nuestra Señora de san Benito*) et forme aujourd'hui encore, avec son style mauresque et ses admirables colonnes, un des ornements de la ville.

Il restait pourtant des Juifs en Espagne, mais couverts du masque du christianisme et cachés sous le nom de **nouveaux chrétiens**. Ils prêtèrent leur aide, dans la mesure de leurs moyens, à leurs frères bannis, acceptant d'eux en dépôt de l'or et de l'argent et leur envoyant, à l'occasion, ces métaux précieux par des personnes de confiance, ou leur donnant en compensation des lettres de change sur des places étrangères. Quand le roi en fut informé, il fit rechercher et confisquer ces richesses en dépôt ; il empêchait aussi par tous les moyens le payement des lettres de change. Mais, malgré les difficultés et les dangers, bien des Marranes persistaient dans leur sympathie pour les Juifs et poursuivaient de leur rancune, avec une impitoyable rigueur, ceux qui s'étaient montrés durs pour les malheureux proscrits ; ils les accusaient d'hérésie et les livraient aux inquisiteurs, les frappant ainsi de leurs propres armes. Par contre, ils étaient obligés, eux, pour ne pas trahir leur attachement secret au judaïsme, de manifester extérieurement un zèle plus vif pour la religion chrétienne, prodiguer en toute circonstance les signes de croix, égrener force chapelets et marmotter force patenôtres.

Parfois, devant cette nécessité constante de dissimuler, les sentiments secrets des Marranes faisaient explosion malgré eux, triomphant de leur volonté et se manifestant par des paroles imprudentes. C'est ainsi qu'à Séville, à la vue d'une statue qui devait représenter Jésus et qu'on offrait à l'adoration des fidèles, un Marrane s'écria : Qu'ils sont malheureux ceux qui se voient condamnés à voir de pareilles choses et à y croire ! De telles manifestations fournissaient à l'Inquisition d'excellents prétextes pour arrêter et juger non seulement le coupable, mais aussi ses proches, ses amis et tous les Marranes qui possédaient quelque fortune. Par la même occasion, on donnait également satisfaction à la foule, dont le spectacle fréquent des exécutions avait émoussé la sensibilité, et qui tenait à assister de temps à autre à ces solennels autodafés. Il n'est donc pas étonnant que dans l'espace de quatorze ans, sous la direction de l'inquisiteur général Thomas de Torquemada (1485-1498), les tribunaux d'inquisition aient livré au moins deux mille Juifs aux flammes.

Torquemada n'ignorait pas que sa cruauté lui avait attiré de nombreuses haines, et il craignait sans cesse pour sa vie. Sur sa table se trouvait une licorne, qui, d'après les croyances superstitieuses du temps, avait le pouvoir d'annuler l'effet des poisons. Quand il sortait, il était escorté d'une garde (familares) composée de cinquante cavaliers et de deux cents fantassins.

Il eut pour successeur Deza. Cet inquisiteur général renchérit sur Torquemada, car sous lui, les bûchers s'élevèrent encore en plus grand nombre. Aux exécutions des Marranes vinrent s'ajouter celles des Morisques restés en Espagne, et, un peu plus tard, celles des partisans du réformateur allemand Luther. Grâce à la férocité sanguinaire du Saint-Office, l'Espagne prit l'aspect d'une grande boucherie humaine. Il arriva alors, ce qui était inévitable, qu'à force de voir partout des suspects, les bourreaux se méfiaient les uns des autres. Deza lui-même fut accusé, à la fin, de pratiquer secrètement les rites juifs.

L’expulsion des Juifs d’Espagne produisit une impression pénible sur presque tous les princes d’Europe, et le Parlement de Paris blâma sévèrement Ferdinand et Isabelle d’avoir proscrit de leur pays une classe de citoyens aussi utiles. Le sultan Bajazet fit cette remarque : Vous appelez Ferdinand un monarque avisé, lui qui a appauvri son empire et enrichi le mien !

Parmi les exilés, ceux qui avaient habité la Catalogne et l’Aragon furent relativement plus heureux que leurs compagnons de souffrance, parce qu’ils purent s’établir, au moins pour quelque temps, dans un État voisin, la Navarre. Ils eurent ainsi le temps d’examiner dans quelle contrée ils se rendraient définitivement. C’est que, jusqu’alors, le prince et le peuple de Navarre s’étaient opposés à l’établissement de l’Inquisition dans leur pays. Quand, après le meurtre de l’inquisiteur Arbues, plusieurs Marranes, complices de ce crime, se furent réfugiés en Navarre et furent réclamés parle tribunal d’inquisition, la ville de Tudèle déclara aux émissaires chargés d’arrêter les coupables qu’elle ne permettrait pas à l’Inquisition de s’emparer de personnes à qui elle avait donné asile ; elle ne céda même pas aux menaces de Ferdinand. Il est vrai que d’autres villes de la Navarre se refusèrent à recevoir des proscrits juifs d’Espagne. Le nombre des exilés qui s’établirent en Navarre peut être évalué à douze mille, dont le comte de Lérin accueillit probablement la plus grande partie. Mais ils ne séjournèrent que peu d’années dans ce pays, où ils furent relancés par la haine de Ferdinand. Sur les instances de ce dernier, le roi de Navarre les contraignit à choisir entre l’émigration et le baptême. La plupart se convertirent, parce qu’on ne leur laissa qu’un délai très court pour se décider. Même dans la communauté de Tudèle, si connue pour sa piété, cent quatre-vingts familles acceptèrent le baptême.

D’autres proscrits encore n’eurent pas trop à souffrir de l’arrêt d’expulsion : ce furent ceux qui, considérant dès l’abord la décision du couple royal comme irrévocable, partirent avant l’expiration du délai qu’on leur avait accordé, pour se rendre en Italie, en Afrique ou en Turquie. A ce moment, l’émigration était encore facile, car les Juifs d’Espagne avaient une renommée si grande et la sentence de bannissement avait produit dans l’Europe une telle sensation que les navires affluèrent dans les ports d’Espagne, venus du pays même ou de l’Italie, surtout de Gênes et de Venise, pour se mettre à la disposition des exilés.

Avant leur départ, de nombreux Juifs d’Aragon, de Catalogne et de Valence avaient envoyé des délégués auprès de Ferdinand lei, roi de Naples, pour lui demander l’autorisation de s’établir dans son pays. Libre de préjugés à l’égard des Juifs et ému de compassion devant la catastrophe qui les frappait, ce souverain leur ouvrit toutes larges les portes de son État. Peut-être aussi espérait-il que leur présence servirait les intérêts matériels et intellectuels de son royaume. Plusieurs milliers de Juifs espagnols débarquèrent donc à Naples et y reçurent un excellent accueil. Leurs coreligionnaires italiens les reçurent en frères, secourant les pauvres qui ne pouvaient pas s’acquitter de leurs frais de voyage et subvenant provisoirement à tous leurs besoins.

Parmi les proscrits espagnols réfugiés à Naples se trouvait également Abrabanel avec sa famille. Dans les premiers temps de son séjour, il vécut retiré, uniquement occupé à commenter les livres historiques de la Bible, travail qu’il avait dû interrompre en Espagne pour se mettre au service de l’État. Mais quand Ferdinand Ier eut appris sa présence à Naples, il le fit appeler pour lui confier un emploi élevé, probablement la direction des finances.

Qu’il le fit de sa propre initiative ou sur les instances d’Abrabanel, le roi de Naples se montra très humain envers les pauvres réfugiés. Ces malheureux étaient frappés sans relâche par la destinée, car ils étaient à peine dans le royaume de Naples depuis six mois, quand la

peste éclata parmi eux. Craignant que la foule, affolée, ne les attaquât, le roi les engagea à enterrer leurs morts secrètement, pendant la nuit. Mais lorsque l'épidémie eut redoublé de violence et qu'il ne fut plus possible de tenir la chose cachée, le peuple et la noblesse sollicitèrent de Ferdinand l'expulsion des Juifs. Le roi s'y refusa. On raconte même qu'il menaça d'abdiquer dans le cas où on leur ferait le moindre mal. II fit établir des baraquements, en dehors de la ville, pour les malades, leur envoya des médecins, et, pendant une année entière, leur prodigua libéralement des secours.

A Pise aussi, les réfugiés espagnols furent accueillis par leurs coreligionnaires avec une grande cordialité. Les fils de Yehiel, de Pise, le vieil ami d'Abrabanel, s'étaient installés au port pour recevoir les émigrants, aider à leur établissement dans la ville même ou les envoyer dans d'autres localités.

Mais tous les autres proscrits, d'après le témoignage même des contemporains, eurent à subir des épreuves inouïes. Ceux qui furent épargnés par la famine et la peste périrent par la main des hommes. Comme le bruit s'était répandu que les proscrits, pour emporter de l'or et de l'argent en dépit de la défense qui leur en était faite, en avaient avalé de grandes quantités, des cannibales les éventraient pour chercher dans leurs entrailles ces trésors cachés. Les capitaines des navires génois, surtout, traitèrent avec une férocité sauvage les malheureux exilés qui s'étaient confiés à leur loyauté. Par cupidité, ou par simple caprice, pour se repaître des souffrances et des cris désespérés des Juifs, ils en précipitèrent un grand nombre dans les flots. Sur les estes de l'Afrique, ils furent torturés et tués par les Berbères, ou persécutés par les convertisseurs chrétiens.

Dans le port de Gènes aussi, ils furent assaillis de maux sans nombre. Il existait alors une loi qui défendait aux Juifs de séjourner dans cette ville pendant plus de trois jours. Or, il arriva que des navires sur lesquels étaient embarqués des exilés espagnols furent contraints de faire escale dans le port de Gènes, pour des réparations urgentes. Les autorités permirent aux Juifs de descendre à terre et de séjourner, non pas dans la ville même, mais près du môle, jusqu'à ce que les navires pussent reprendre la mer. On vit alors débarquer les malheureux Juifs d'Espagne, hâves, décharnés, les yeux profondément enfoncés dans les orbites, plus semblables à des cadavres qu'à des êtres vivants. Poussés par la faim, les enfants se rendaient dans les églises et se faisaient baptiser pour un morceau de pain, et des chrétiens étaient assez durs, non seulement pour accepter de pareilles conversions, mais encore pour se promener parmi les Juifs, la croix dans une main et du pain dans l'autre, et amener, par ce moyen, de nouvelles recrues au christianisme ! Par suite de la difficulté des réparations, le séjour des Juifs se prolongea à Gènes jusque dans le cœur de l'hiver ; les conversions et les souffrances de toute sorte éclaircirent alors de plus en plus leurs rangs. Dans d'autres ports italiens, les exilés ne furent même pas autorisés à descendre quelques heures à terre, soit parce que cette année était précisément une année de disette, soit parce que la peste sévissait parmi eux.

Quand ceux des exilés qui s'étaient arrêtés à Gènes en purent repartir, leur nombre était fortement réduit. Ils se rendirent à Rome. Là, une nouvelle déception, plus amère encore, les attendait. Leurs propres coreligionnaires, par crainte de la concurrence, essayèrent de s'opposer à leur établissement à Rome ; ils offrirent 1.000 ducats au pape Alexandre VI, pour qu'il refusât de recevoir les nouveaux arrivants. Bien qu'en général ce pontife ne péchât pas par excès de scrupules, il fut quand même tellement outré de la dureté des Juifs de Rome pour leurs malheureux coreligionnaires d'Espagne qu'il ordonna de les chasser. La communauté de Rome fut obligée de verser 2.000 ducats pour faire annuler le décret d'expulsion et de laisser les fugitifs espagnols s'établir librement à Rome.

Corfou, Candie, et d'autres îles grecques encore reçurent également un fort contingent de proscrits juifs d'Espagne. Les uns y vinrent de leur plein gré, les autres y furent amenés comme esclaves. Dans la plupart des communautés de ces îles, on fit les plus louables efforts pour secourir les nécessiteux et racheter les esclaves. Pour se procurer les ressources nécessaires, on alla jusqu'à vendre les ornements des synagogues. Elkana Capsali, chef de la communauté de Candie, recueillit avec un zèle infatigable des subsides en faveur de ces malheureux. Des Persans, qui se trouvaient à Corfou lors de l'arrivée des proscrits espagnols, en achetèrent un certain nombre, dans l'espoir que les Juifs de leur pays leur payeraient une forte rançon.

De tous les exilés juifs d'Espagne, les plus heureux furent sans contredit ceux qui purent arriver en Turquie. Le sultan Bajazet II se montra à l'égard des Juifs bien plus humain et plus avisé que tous les princes chrétiens; il comprenait de quelle utilité seraient pour son pays l'intelligence et l'activité des proscrits espagnols. Aussi invita-t-il les fonctionnaires des provinces européennes de son empire à faire bon accueil aux émigrants juifs, leur défendant, sous peine de mort, de les persécuter ou de les molester. Comme la plupart des expulsés arrivaient en Turquie dans un lamentable dénuement, Moise Capsali, le grand-rabbin de Constantinople, parcourut les communautés pour recueillir des secours ; il imposa à tous les membres aisés une taxe *pour le rachat des captifs espagnols*. Il faut ajouter que les Juifs turcs entrèrent avec empressement dans la voie indiquée par leur chef religieux, et vinrent tous, dans la mesure de leurs ressources, au secours de leurs frères d'Espagne. Ceux-ci s'établirent par milliers dans la Turquie, et, avant qu'une génération eût disparu, ils eurent conquis la direction du judaïsme turc et purent faire prévaloir leurs idées, leurs usages et leurs traditions.

En Portugal aussi, les bannis trouvèrent, au début, le calme et la sécurité. Un grand nombre d'entre eux s'étaient décidés à se diriger vers ce pays, voisin de l'Espagne, parce qu'ils espéraient qu'après leur départ la population espagnole apprécierait mieux lei services qu'ils avaient rendus et qu'ils pourraient encore rendre à leur patrie, et que Ferdinand et Isabelle ne tarderaient pas à les rappeler. Au pis aller, se disaient-ils, ils pourraient toujours s'embarquer en Portugal, pour gagner soit l'Afrique, soit l'Italie. On sait qu'Isaac Aboab et d'autres délégués étaient allés demander au roi João II l'autorisation pour leurs coreligionnaires de s'établir dans ses États. Tout en étant d'avis de les recevoir contre de l'argent, le souverain consulta quand même les membres de son Conseil. Les uns, par pitié pour les Juifs ou par flatterie pour le roi, se montrèrent favorables aux exilés espagnols, mais d'autres protestèrent énergiquement contre leur venue en Portugal. Comme le roi comptait sur les sommes que lui verseraient les émigrants pour pousser avec vigueur la guerre en Afrique, il ne tint nul compte des objections.

Dans leurs pourparlers avec João II, les délégués des exilés espagnols s'étaient d'abord proposé de demander la permission de s'établir définitivement en Portugal. Mais les Juifs portugais eux-mêmes jugèrent que si pareille faveur était accordée à leurs coreligionnaires d'Espagne, elle aurait très probablement des conséquences funestes. Car il y aurait alors en Portugal trop de Juifs, en proportion du nombre d'habitants du pays, et il faudrait craindre que le roi, qui n'était pas bon et n'aimait pas les Juifs, s'avisât un jour d'expulser de son royaume la population juive tout entière. Dans la réunion des notables juifs portugais qui délibérèrent sur cette question, un généreux vieillard, Joseph, de la famille Ibn Yahya, plaida avec une éloquence chaleureuse la cause des exilés espagnols. Mais la majorité était d'avis que ces exilés mettraient en danger tous les Juifs du royaume en restant définitivement dans le pays. Il ne fut donc question, dans l'entrevue des délégués espagnols avec le souverain portugais, que

d'un séjour provisoire ; au bout d'un certain temps, les proscrits devaient de nouveau quitter le Portugal pour se rendre dans une autre contrée.

On s'arrêta de part et d'autre aux stipulations suivantes. Tout juif espagnol, riche ou pauvre, à l'exception des nourrissons, payera, comme droit d'entrée en Portugal, une capitation de 8 cruzados or (environ 25 francs), en quatre termes, pour un séjour de huit mois. Les ouvriers seuls, tels que métallurgistes et armuriers, étaient autorisés à s'établir définitivement dans le pays et ne payaient, dans ce cas, que la moitié de la somme imposée aux autres réfugiés. Le roi s'engageait, le délai expiré, à mettre à la disposition des proscrits des navires qui les transporteraient, pour un prix modéré, dans le pays où ils voudraient se rendre. Ceux qui ne pourraient pas prouver qu'ils ont acquitté la taxe de capitation ou seraient trouvés en Portugal, les huit mois écoulés, seraient réduits en esclavage.

Ces conditions arrêtées, un groupe considérable de Juifs espagnols, au nombre d'environ 95.000, passèrent les frontières portugaises et gagnèrent les villes que le souverain leur avait désignées pour leur séjour provisoire. Outre la taxe qu'ils versaient au trésor royal, ils avaient encore à payer un impôt aux bourgeois de ces villes.

Quoique les Juifs fussent relativement peu nombreux dans le petit pays du Portugal avant l'arrivée de leurs coreligionnaires d'Espagne, plusieurs d'entre eux s'y distinguèrent pourtant par leur savoir. João II eut à son service plusieurs médecins juifs. D'autres Juifs étaient d'habiles mathématiciens et d'excellents astronomes. A cette époque, où le Portugal brûlait d'une sorte de fièvre pour aller à la découverte de nouvelles contrées et nouer avec elles des relations commerciales, les mathématiques et l'astronomie, considérées jusqu'alors presque comme des sciences d'amateur, avaient une grande valeur pratique. Pour trouver le chemin des Indes, ce pays de l'or et des épices dont les Portugais rêvaient sans cesse, il fallait, en effet, renoncer au simple cabotage et gagner la haute mer. Mais il n'était pas possible de se lancer en plein Océan, à moins de risquer de s'égarer, si l'on n'avait pas des points de repère sur l'immensité des eaux, et si l'on ne pouvait pas se rendre compte, par la hauteur du soleil et des étoiles, de la direction qu'on suivait. Les hardis navigateurs qui partaient pour la découverte de nouveaux mondes avaient donc besoin de tables astronomiques. On sait que précisément l'astronomie avait été cultivée avec succès par quelques Juifs d'Espagne, et qu'au XIIIe siècle un chantre de Tolède, Isaac (Zag) ibn Sid, avait établi des tables astronomiques, connues sous le non de **Tables alphonsines**, et adoptées, avec des modifications peu importantes, par les savants compétents de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre et de l'Italie.

Quand le roi João II eut résolu de faire partir du Portugal des navires pour aller à la découverte des Indes par l'océan Atlantique, il convoqua une sorte de congrès astronomique pour rédiger des tables pour les navigateurs. A côté du célèbre astronome allemand Martin de Behaim et du médecin chrétien Rodrigo, siégeaient également à ce congrès deux Juifs, un certain Moise et Joseph (José) Vecinho ou de Viseu, médecin du roi. Celui-ci utilisa, comme base de ses travaux astronomiques, le calendrier perpétuel ou **les Tables des sept planètes**, ouvrage qu'Abraham Zacuto avait composé pour un évêque de Salamanque. Joseph Vecinho perfectionna également, en collaboration avec deux spécialises chrétiens, l'instrument servant à mesurer la hauteur des astres (l'astrolabe), et si nécessaire à la navigation. Ce fut cet instrument ainsi perfectionné qui aida Vasco de Gama à découvrir la route maritime des Indes par le cap de Bonne-Espérance.

João II prit encore à son service deux autres Juifs, Rabbi Abraham de Béja et Joseph Çapateiro de Lamégo, dont il mit à profit les connaissances géographiques et l'esprit délié pour les envoyer en Asie, où ils devaient transmettre ses communications aux explorateurs qu'il avait chargés de rechercher le pays fabuleux du prêtre Jean. Mais, au fond, il n'avait aucune sympathie pour les Juifs, car dans l'année même où il envoya Joseph Çapateiro et Abraham de Béja en Asie, il nomma une commission d'inquisition, à l'instigation du pape Innocent VIII, pour arrêter les Marranes relaps venus d'Espagne et les condamner au feu ou à la prison perpétuelle. Le sort de ces milliers de Juifs espagnols réfugiés en Portugal était donc bien incertain, puisqu'il dépendait de la bonne volonté d'un monarque, qui était plutôt, pour eux, un ennemi qu'un protecteur.

Mais ces malheureux n'avaient pas seulement les hommes contre eux, la nature aussi leur était contraire. Dès leur arrivée en Portugal, la peste éclata parmi eux et les décima. Comme elle exerça également des ravages parmi les Portugais, ceux-ci accusèrent les Juifs espagnols de l'avoir introduite dans le pays et, par conséquent, reprochèrent au roi d'avoir fait accueil à ces exilés. João II se vit donc obligé d'exiger rigoureusement que tous les réfugiés eussent quitté le Portugal dans le délai fixé.

Conformément aux stipulations, le souverain mit des navires à leur disposition, à des prix modérés, et recommanda aux capitaines de les traiter avec douceur et de les conduire dans les ports qu'eux-mêmes leur désigneraient. Mais une fois en mer, les capitaines des vaisseaux ne se préoccupèrent plus des ordres du roi, et, soit par haine, soit par cupidité, ils réclamèrent des sommes bien supérieures aux prix de transport convenu. En cas de refus, ils promenaient ces malheureux à travers l'Océan jusqu'à ce qu'ils eussent épuisé leurs provisions et fussent obligés d'en acheter auprès des capitaines, qui, naturellement, ne leur en livraient que contre de fortes sommes d'argent. Il y en eut qui furent réduits à donner leurs vêtements en échange d'un morceau de pain. Des femmes et des jeunes filles furent violées par ces bandits sous les yeux dé leurs maris et de leurs parents. Plusieurs capitaines jetèrent les pauvres Juifs sur des côtes désertes ou inhospitalières, où ils devinrent la proie de la faim et du désespoir, ou furent emmenés comme esclaves par des Maures.

Un témoin oculaire, le cabaliste Juda ben Jacob Hayyat, rapporte les souffrances que lui et ses compagnons eurent à endurer sur un de ces vaisseaux portugais. Embarqué avec sa femme et deux cent cinquante autres proscrits de tout âge, ils partirent de Lisbonne en hiver (au commencement de 1493) et errèrent pendant quatre mois sur les flots, parce que la peste sévissait parmi eux et qu'aucun port ne voulait les recevoir. Naturellement, les vivres devinrent de plus en plus rares. Par surcroît de malheur, le navire fut capturé par des corsaires de la Biscaye, pillé et conduit dans le port espagnol de Malaga. Là, on ne permit aux Juifs ni de descendre à terre, ai de repartir, ni de se procurer des vivres. Le clergé et les autorités espéraient que la faim les forcerait à accepter le baptême. Et de fait, une centaine d'entre eux, à demi morts d'épuisement, se convertirent. De ceux qui restèrent inébranlables dans leurs croyances, cinquante environ, vieillards, femmes et enfants, périrent de faim, et, parmi eux, la femme de Hayyat. A la fin, émus de pitié devant tant de souffrances, les habitants de Malaga apportèrent aux Juifs du pain et de l'eau.

Lorsque, au bout de deux mois, les survivants furent enfin autorisés à se diriger vers la coite d'Afrique, de nouveaux maux les atteignirent. Accompagnés partout de la peste, ils ne purent entrer dans aucune ville et durent camper en plein champ. Hayyat fut jeté par un musulman dans un cachot plein de serpents et de salamandres, et menacé d'être lapidé s'il ne se convertissait pas à l'islamisme. Resté ferme dans ses convictions en dépit de toutes les

souffrances, il fut enfin racheté par les Juifs d'une petite ville et conduit à Fez. Là régnait une telle famine que, pour un morceau d'un mauvais pain, il tournait tous les jours une meule.

En apprenant les mauvais traitements infligés par les capitaines de vaisseau aux émigrants, les autres proscrits qui étaient encore en Portugal eurent peur de s'embarquer. Du reste, beaucoup d'entre eux étaient trop pauvres pour payer le prix de transport. Us remettaient donc leur départ de jour en jour, espérant que le roi leur permettrait peut-être de se fixer dans ses États. Vaine illusion. João II exigea la stricte exécution de la convention. Le délai de huit mois expiré, les retardataires furent donnés ou vendus comme esclaves aux membres de la noblesse (1493).

Ce qu'il y eut de particulièrement cruel dans la conduite du roi, c'est qu'il fit arracher aux parents réduits ainsi en esclavage les enfants de trois à dix ans, pour les envoyer dans les contrées nouvellement découvertes, à l'île de Saint-Thomas, aux îles Perdues ou à l'île des Serpents, et les élever dans le christianisme. En vain les mères éplorées supplièrent le roi de ne pas les séparer de leurs enfants. João resta insensible à leurs cris de désespoir. Une mère, à qui on avait pris sept enfants, se jeta aux pieds du roi, à sa sortie de l'église, implorant de lui la faveur de garder au moins le plus jeune. Mais, selon l'expression d'un chroniqueur, le souverain *la laissa gémir et se lamenter comme une chienne à laquelle on a enlevé ses petits.* Aussi, bien des mères, pour ne pas se séparer de leurs enfants, se jetèrent-elles avec eux dans les flots. Dans l'île de Saint-Thomas, où furent envoyés ces enfants, pullulaient les serpents venimeux et d'autres bêtes malfaisantes ; on y reléguait également les criminels. La plupart des enfants juifs y succombèrent donc bien vite ; beaucoup d'entre eux n'avaient même pas pu supporter les fatigues du voyage et étaient morts en chemin. Peut-être faut-il attribuer ces actes inhumains du roi à la douleur qu'il ressentait d'avoir perdu son unique fils légitime.

Après la mort de João II (fin octobre 1495), Manoël, son cousin, qui lui succéda, sembla vouloir mettre fin aux souffrances des Juifs établis dans son royaume. Informé qu'une partie des exilés espagnols n'étaient restés en Portugal, après le délai convenu, que forcés par les circonstances, il remit en liberté ceux qui avaient été réduits en esclavage. Il refusa même l'argent que, par reconnaissance, les affranchis lui offrirent. Il est vrai qu'en les traitant ainsi avec douceur, il nourrissait l'espoir, d'après son biographe, qu'ils se décideraient plus facilement à se convertir. Il défendit également aux prédicateurs de continuer leurs excitations contre les Juifs.

A sa cour vivait, honoré et respecté, le mathématicien et astronome juif Abraham Zacuto, venu à Lisbonne du nord de l'Espagne ; Manoël l'attacha à sa personne comme astrologue. Mais Zacuto, tout en ayant des idées assez étroites et en ne sachant pas se préserver des superstitions de son temps, ne se contentait pourtant pas de prédire au roi les événements futurs d'après l'inspection des constellations; il lui rendit d'importants services par ses connaissances astronomiques. Outre ses tables, il composa encore un autre ouvrage astronomique, et, au lieu de l'instrument en bois dont on se servait jusqu'alors pour mesurer les hauteurs .des astres, il en fabriqua un en métal qui fournissait à la navigation des données plus précises.

Malheureusement, le répit accordé aux Juifs par Manoël ne fut que de très courte durée. Dès que le jeune souverain fut monté sur le trône de Portugal, les rois catholiques d'Espagne songèrent à faire de lui un allié en se l'attachant par un mariage. Ils lui firent donc proposer pour femme leur plus jeune tille, Jeanne, que sa jalousie excessive et ses manières de folle devaient rendre .plus tard si célèbre. Manoël était tout disposé à s'apparenter à la famille

royale d'Espagne, mais désirait se marier avec une sœur plus âgée de Jeanne, Isabelle II, qui avait épousé peu auparavant l'infant de Portugal et était devenue veuve peu de temps après son mariage.

Fermement décidée, d'abord, à ne pas se remarier, Isabelle modifia sa résolution sur les instances de son confesseur, qui lui fit comprendre de quelle utilité serait pour le christianisme son union avec le roi de Portugal. On espérait, en effet, à la cour d'Espagne, qu'elle interviendrait auprès de son époux pour faire expulser du Portugal les proscrits juifs et musulmans qui s'y étaient réfugiés. Les souverains d'Espagne accordèrent donc à Manoël la main de leur fille Isabelle, à condition qu'il contractât une alliance avec l'Espagne contre Charles VIII, roi de France, et qu'il chassât de son pays tous les Juifs sans exception, indigènes et immigrés.

Manoël hésita d'abord à souscrire à ces deux conditions, car il entretenait les meilleurs rapports avec la France, et il n'ignorait pas quel profit considérable le Portugal tirait des richesses et de l'activité industrieuse des Juifs. Il soumit donc la question des Juifs à ses conseillers les plus prudents parmi les grands. Les avis se partagèrent. Ce fut Isabelle qui triompha des scrupules du roi, dont la probité avait reculé jusqu'alors devant l'acte cruel et déloyal qu'on réclamait de lui.

Sous l'influence du clergé, ou peut-être par haine personnelle contre le judaïsme, cette princesse en était arrivée à cette conviction que le chagrin qui avait assombri les derniers jours de João II lui avait été infligé en punition du bon accueil qu'il avait fait aux exilés juifs d'Espagne, et elle craignait que son union avec Manoël fût également malheureuse si les Juifs continuaient de demeurer en Portugal. Manoël ne céda pourtant pas tout de suite. Dans son cœur se livra un violent combat. Chasser les Juifs, c'était trahir les promesses qu'il leur avait faites, fouler aux pieds tout sentiment d'humanité et sacrifier les intérêts de l'État ; mais les laisser dans son royaume, c'était renoncer à l'infante espagnole et, par conséquent, à l'espoir de porter un jour la couronne d'Espagne. A la fin, quand sa fiancée, qu'il était allé attendre à la frontière, lui écrivit une lettre pour lui déclarer qu'elle n'entrerait pas en Portugal tant qu'elle risquerait d'y rencontrer les **maudits** Juifs, il se conforma à son désir.

La première conséquence du mariage de Don Manoël avec l'infante Isabelle fut donc le bannissement des Juifs du Portugal. En effet, le contrat de mariage fut signé le 30 novembre 1496, et, dés le 24 du mois suivant, le roi promulgua une loi ordonnant aux Juifs et aux musulmans, sous peine de mort, de se faire chrétiens ou de quitter le Portugal dans un délai donné. Pour apaiser en partie ses scrupules, il se montra d'abord assez bienveillant pour les malheureux que son édit frappait si durement; il leur laissait presque une année, jusqu'en octobre, pour faire leurs préparatifs, et leur désignait trois ports (Lisbonne, Oporto et Setubal) où ils pourraient s'embarquer librement.

Il eût peut-être mieux valu pour les Juifs portugais que le roi n'y mit pas, au commencement, tant de ménagements, car, trompés par cette douceur, ils se disaient que, grâce aux amis qu'ils avaient à la cour, le roi reviendrait sur sa détermination et les laisserait en Portugal. Et comme ils avaient encore devant eus un délai assez long, ils ne hâtèrent pas suffisamment leurs préparatifs de départ, d'autant plus qu'ils étaient autorisés à emporter de l'or et de l'argent. D'ailleurs, l'hiver était une saison peu favorable pour s'embarquer, et beaucoup trouvaient qu'il était préférable d'attendre le printemps. Mais, dans l'intervalle, les sentiments de Manoël se modifièrent à leur égard. D'une part, il était irrité qu'une très faible partie des proscrits se fût seulement décidée à se convertir, et, de l'autre, il voyait avec

déplaisir tant de richesses sortir de son royaume avec les Juifs. Il chercha alors le moyen de les garder en Portugal comme chrétiens.

Ayant donc réuni le Conseil d'État, il lui demanda s'il ne serait pas possible de contraindre les Juifs par la violence à accepter le baptême. Le clergé portugais, il faut le dire à son honneur, s'opposa énergiquement à une mesure aussi inique. L'évêque d'Algarve, Fernando Coutinho, invoqua des autorités ecclésiastiques et des bulles papales pour démontrer que l'Église défend d'obliger les Juifs par la force à se faire chrétiens. Devant ces résistances, Manoël, qui tenait beaucoup à empêcher tous ces laborieux Juifs de partir, déclara qu'il ne se préoccupait ni des bulles ni de l'avis des prélats, et qu'il se dirigerait d'après ses propres inspirations.

Sur le conseil d'un apostat juif, Lévi ben Schem Tob, qui portait probablement le nom chrétien d'Antonio et avait publié un factum haineux contre ses anciens coreligionnaires, Manoël fit fermer toutes les synagogues et toutes les écoles et défendit aux Juifs de se réunir les jours de sabbat pour faire leurs prières en commun. Comme ces mesures ne produisirent pas le résultat désiré et que des Juifs courageux, au risque d'encourir les plus rigoureux châtiments, établirent des oratoires dans leurs demeures, le roi, à l'instigation du même renégat, ordonna secrètement (au commencement d'avril 1497) que le dimanche de Pâques on arrachât à leurs parents tous les enfants juifs âgés de moins de quatorze ans, et qu'on les traînât de force aux fonts baptismaux.

Malgré toutes les précautions prises, quelques Juifs furent informés de ce que tramait le roi et prirent leurs mesures pour échapper par la fuite à la *flétrissure du baptême*. Quand Manoël apprit ce fait, il prescrivit qu'on procédât immédiatement au baptême des enfants. Alors se produisirent des scènes déchirantes dans toutes les localités habitées par des Juifs. Les parents s'attachaient désespérément à leurs enfants, qui, de leur côté, se cramponnaient à eux de toutes leurs forces ; on les séparait à coups de lanière. Plutôt que de se laisser enlever leurs enfants, bien des parents les étranglaient dans leurs derniers embrassements ou les précipitaient dans des puits ou des fleuves, et se tuaient ensuite. *J'ai vu de mes propres yeux*, raconte l'évêque Coutinho, *des enfants traînés par les cheveux aux fonts baptismaux, et les pères les accompagner, la tête voilée de deuil, poussant des cris lamentables et protestant jusqu'au pied de l'autel contre ce baptême forcé. J'ai vu bien d'autres cruautés encore*. Les contemporains gardèrent surtout un souvenir douloureux de l'horrible genre de mort choisi, pour lui et ses enfants, par un Juif cultivé et très considéré, Isaac ibn Cahin, pour échapper aux convertisseurs.

Des chrétiens même se prirent de compassion pour ces malheureux, et, sans tenir compte du châtiment auquel ils s'exposaient, cachèrent des enfants juifs dans leurs maisons pour les sauver momentanément. Mais Manoël et sa jeune épouse restèrent sourds aux supplications comme aux gémissements. Après le baptême, les enfants juifs recevaient un nom chrétien et étaient ensuite disséminés dans diverses villes, où on les élevait dans la foi chrétienne. Sur un ordre secret, ou par excès de zèle, les émissaires royaux arrêtaient même des jeunes gens de vingt ans pour les baptiser.

Il est probable que, dans ces tristes circonstances, de nombreux Juifs apostasièrent pour ne pas s'éloigner de leurs enfants. Mais le roi, guidé par l'intérêt bien plus que par la foi, ne se contenta pas de ces conversions, il voulait que, convaincue ou non, toute la population juive de Portugal se fit chrétienne et restât dans le pays. Pour entraver leur émigration, il revint sur l'autorisation qu'il leur avait donnée de s'embarquer dans trois ports, et ne leur permit plus de

partir que par Lisbonne. Tous les émigrants durent donc se réunir dans cette dernière ville ; ils y vinrent au nombre d'environ 20.000.

Une fois rassemblés à Lisbonne, ils se heurtèrent contre d'autres difficultés. Le roi, il est vrai, fit mettre des maisons à leur disposition pour y loger, mais, sur son ordre, ils rencontrèrent, pour leur embarquement, tant d'obstacles que le délai passa et que le mois d'octobre arriva sans que la plupart d'entre eux eussent pu partir. Devenu ainsi, par les termes mêmes de la convention, maître absolu de leur liberté et de leur vie, il les fit entasser comme du bétail dans un hangar et leur déclara qu'ils étaient maintenant ses esclaves et que leur sort dépendait de sa seule volonté. Il leur laissait le choix de se faire chrétiens de leur propre gré, avec la perspective de recevoir honneurs et richesses, ou de n'accepter le baptême que par la violence. Comme presque tous s'obstinèrent à rester juifs, il les priva de nourriture pendant trois jours. Mais ni la faim ni la soif ne purent triompher de leur résistance. Pour avoir raison de leur aversion pour le christianisme, Manoël les fit traîner de force à l'église, à l'aide de corde. ou tout simplement par les cheveux ou la barbe. Mais beaucoup de Juifs préférèrent la mort au baptême ; il y en eut qui se tuèrent dans l'église même. Un père couvrit ses enfants de son *talit*, les égorgea et se tua ensuite.

Les Maures aussi furent expulsés, à ce moment, du Portugal, mais on les laissa partir tranquillement, sans les maltraiter, non pas par égard pour eux, mais parce que Manoël craignit que l'un ou l'autre des princes musulmans en Afrique ou en Turquie usât de représailles envers les chrétiens de son pays. Manoël, que quelques historiens ont surnommé **le Grand**, ne se montra si cruel envers les Juifs que parce qu'il savait qu'ils n'avaient pas de défenseur.

Imposée par la contrainte, la conversion au christianisme des Juifs portugais et des réfugiés espagnols n'était pour eux qu'une sorte de masque dont on les obligeait à s'affubler, mais qu'ils se hâtaient de jeter au loin dès que les circonstances le leur permettaient. De ces convertis, plusieurs devinrent plus tard des rabbins considérés, notamment Lévi ben Habib, nommé rabbin de Jérusalem. Réussir, à cette époque, à sauver sa vie sans apostasier, était considéré par les Juifs comme un vrai miracle, un bienfait tout spécial de la Providence. Isaac ben Joseph Caro, de Tolède, qui avait cherché un refuge en Portugal et y avait vu périr tous ses enfants, petits et grands, remercia Dieu de l'avoir protégé sur mer et conduit sain et sauf en Turquie. Abraham Zacuto aussi, quoique étant ou peut-être parce qu'il était favori, astrologue et chronographe du roi Manoël, vit pendant quelque temps son existence menacée avec celle de son fils Samuel. Après avoir heureusement résisté aux plus dures épreuves, ils parvinrent à sortir du Portugal, furent faits deux fois prisonniers et arrivèrent enfin à Tunis.

Les Juifs restés en Portugal, qui s'étaient soumis au baptême pour ne pas se séparer de leurs enfants ou pour échapper aux tortures, ne se résignèrent pas non plus à demeurer chrétiens. Comme le siège pontifical était alors occupé à Rome par un pape, Alexandre VI, qui, selon un mot très répandu dans la chrétienté, était *capable de vendre les clés du ciel, l'autel et le Christ*, ils envoyèrent auprès de lui, avec une forte somme d'argent, une délégation de sept membres pour lui demander de déclarer nul le baptême qu'on leur avait imposé. Ce pape et le sacré-collège firent aux délégués juifs un accueil encourageant ; le cardinal de Sainte Anastasie leur accorda même sa puissante protection. Mais sur l'ordre du couple royal d'Espagne, l'ambassadeur espagnol Garcilaso mit tout en œuvre pour faire échouer leurs démarches. Ils semblent pourtant avoir obtenu un résultat, car le roi Manoël promulgua (30 mai 1497) un **édit de tolérance** pour protéger pendant vingt ans tous les Juifs baptisés de force contre toute accusation fondée sur la prétendue observance des rites juifs.

On voulait leur laisser le temps de se corriger de leurs anciennes habitudes et de s'accoutumer aux pratiques chrétiennes. Ce délai de vingt ans expiré, les procès d'hérésie, d'après le nouvel édit, seraient jugés dans les formes ordinaires, et les biens des condamnés ne seraient pas confisqués, comme en Espagne, mais reviendraient à leurs héritiers. Les médecins et les chirurgiens convertis qui ne comprenaient pas le latin étaient autorisés à étudier leur art dans des livres hébreux. Grâce à ce décret, les nouveaux chrétiens pouvaient observer secrètement, en toute sécurité, les pratiques du judaïsme et s'adonner à l'étude de la littérature talmudique. Nul chrétien portugais n'était, en effet, capable, en ce temps, de distinguer, parmi les ouvrages hébreux, un livre de médecine de tout autre livre.

L'édit de tolérance ne s'appliquait qu'aux Marranes portugais. Par égard pour la cour d'Espagne ou plutôt pour l'infante Isabelle, sa femme, le roi Manoël ordonna l'expulsion de tous les Marranes espagnols. Cette mesure inhumaine lui était, du reste, imposée par une clause de son contrat de mariage (août 1497), en vertu de laquelle toutes les personnes d'origine juive condamnées par l'Inquisition en Espagne, et qui s'étaient réfugiées en Portugal, devaient être chassées dans le délai d'un mois.

Parmi les milliers de Juifs portugais qui s'étaient résignés au sacrifice de leur foi, la plupart n'attendaient qu'une occasion favorable pour émigrer dans un pays où ils seraient libres de retourner au judaïsme. Comme le dit le poète Samuel Usque, les eaux du baptême n'avaient modifié ni leurs croyances ni leurs sentiments. Il y eut même quelques Juifs héroïques, comme Simon Maïmi, probablement le dernier grand rabbin (Arrabi mor) du Portugal, sa femme, ses gendres, et d'autres encore, qui s'obstinèrent à rester ouvertement fidèles à leur religion, en dépit des horribles tortures qu'on leur infligea. Jetés dans un cachot, ils furent emmurés jusqu'au cou et restèrent dans cette position pendant trois jours. Comme ils persistèrent dans leurs croyances, on fit tomber la maçonnerie qui les enveloppait; trois des suppliciés, et parmi eux Maïmi, avaient succombé. Quoiqu'il fût sévèrement défendu d'ensevelir les victimes de ces tortures, que les bourreaux seuls avaient le droit de mettre en terre, deux Marranes risquèrent leur vie pour inhumer le pieux Maïmi dans le cimetière juif, où un certain nombre de Marranes vinrent en cachette célébrer en son honneur une cérémonie funèbre.

Isabelle II, reine de Portugal, qui avait été l'instigatrice de toutes les mesures iniques prises contre les Juifs, mourut le 24 août 1498 en mettant au monde l'héritier du trône d'Espagne et de Portugal. Ce fut probablement après la mort de sa femme que Manoël permit aux rares Juifs restés fermes dans leurs croyances de sortir du pays. Outre Abraham Saba, prédicateur et auteur d'ouvrages cabalistiques, dont les deux enfants furent baptisés de force et retenus en Portugal, il y avait encore, parmi les émigrants, comme personnages connus, Schem Tob Lerma et Jacob Lual. Mais les compagnons de détention de Simon Maïmi ainsi que ses gendres restèrent encore longtemps incarcérés. Sortis de prison, ils furent envoyés à Arzilla, en Afrique, obligés de travailler les jours de sabbat à des ouvrages de retranchement, et, à la fin, subirent le martyre.

Quatre-vingts ans plus tard, l'arrière-petit-fils de Manoël, l'aventureux roi Sébastien, qui conduisit la fleur de la noblesse portugaise en Afrique, à la conquête de nouveaux territoires, perdit son armée dans une seule bataille ; tous les nobles furent tués ou réduits en captivité. Amenés sur les marchés de Fez, les prisonniers, offerts comme esclaves aux descendants des malheureux Juifs si cruellement expulsés du Portugal, s'estimaient heureux s'ils étaient achetés par des Juifs, parce qu'ils connaissaient leurs sentiments de bienveillance et leur cœur compatissant. Ils savaient qu'ils seraient traités par eux avec humanité, quoique

leurs aïeux eussent infligé autrefois, en Portugal, tant de souffrances aux pères de leurs nouveaux maîtres.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Deuxième époque — La science et la poésie juive à leur apogée

Chapitre XVII — Pérégrination des Juifs et des Marranes d'Espagne et du Portugal — (1497-1520)

L'expulsion des Juifs d'Espagne inaugure une période nouvelle pour le judaïsme tout entier, car cette catastrophe eut des conséquences désastreuses non seulement pour les proscrits, mais pour les Juifs de tous les pays. Aux yeux de leurs coreligionnaires, les Juifs espagnols ou *Sefardim*[1] formaient une véritable aristocratie, comprenant même des descendants directs de la famille royale de David. La douleur fut donc générale en Israël quand on apprit que ces Juifs, nobles entre tous, avaient été frappés, eux aussi, et plus durement encore que leurs frères des autres contrées.

Décimés, en effet, par la famine, la peste, les naufrages et les misères de toute sorte, les proscrits espagnols, d'abord au nombre de plusieurs centaines de mille, étaient considérablement réduits. Les débris erraient à l'aventure, avec des figures de spectres, chassés de pays en pays et mendiant leur pain, eux, les princes d'Israël, aux portes de leurs frères. A leur sortie d'Espagne, ils possédaient au moins trente millions de ducats, mais toutes ces; richesses s'étaient comme fondues dans leurs pérégrinations. Ils se trouvaient donc dans le plus grand dénuement, entourés partout d'ennemis contre lesquels l'argent seul aurait pu les protéger. A cette époque, des Juifs d'Allemagne furent également chassés de quelques villes de l'ouest et de l'est de l'empire. Hais leurs souffrances étaient loin d'égaler celles des Sefardim. Ils n'avaient pas connu, comme ces derniers, les agréments d'une existence. confortable et le bonheur de posséder une patrie, et ils étaient habitués de longue date aux avanies et aux violences.

Cinquante ans après leur bannissement de l'Espagne et du Portugal, les exilés étaient disséminés à travers le monde entier. On en rencontrait un groupe ici, là une famille ou quelques traînards isolés. C'était comme une sorte de migration de peuples se dirigeant vers l'Orient, surtout du côté de la Turquie. On aurait dit qu'ils voulaient se rapprocher de leur ancienne patrie. Mais que de maux ils eurent à endurer et d'obstacles à vaincre avant de retrouver le calme et la sécurité !

Parmi les fugitifs, la famille d'Abrabanel fut très éprouvée. Le chef de la famille, Isaac Abrabanel, que Ferdinand Ier, roi de Naples, et son fils Alphonse avaient nommé à un poste élevé, dut fuir de Naples devant l'invasion française et chercher un refuge, avec son souverain, en Sicile d'abord et ensuite dans l'île de Corfou. Il se fixa définitivement à Monopoli, dans l'Apulie. Complètement ruiné, séparé de sa femme et de ses enfants, il vivait dans la douleur et l'affliction, et ne trouvait quelque consolation que dans l'étude de la Bible.

Son fils aîné, Juda Léon Médigo, était établi à Gènes. Malgré l'existence tourmentée à laquelle il était condamné, malgré son chagrin de s'être vu arracher son fils, élevé en Portugal dans la foi chrétienne, il s'adonnait aux plus hautes spéculations. Il était supérieur à son père par la culture de son esprit et la variété de ses connaissances. Pour gagner sa rie, il professa la médecine et reçut pour cette raison le surnom de *Medigo*, mais il manifestait une prédilection particulière pour l'astronomie, les mathématiques et la philosophie. Il fut attaché comme médecin au capitaine-général d'Espagne, Gonzalve de Cordoue, conquérant et vice-roi de Naples. Gonzalve ne partageait point la haine de son souverain pour les Juifs. Quand, après la conquête du royaume de Naples (1504), Ferdinand le Catholique se proposa d'expulser les Juifs du pays, Gonzalve combattit ce projet en faisant remarquer qu'ils étaient peu nombreux et que leur départ serait très préjudiciable à l'État, parce qu'ils émigreraient à Venise et y apporteraient leur activité et leurs richesses. Le roi tint compte des conseils de Gonzalve, mais autorisa le saint-office à établir un tribunal d'inquisition à Bénévent, pour surveiller les Marranes émigrés d'Espagne et de Portugal.

Le deuxième fils d'Isaac Abrabanel, Isaac II, exerça la médecine à Reggio, d'abord, et ensuite à Venise, où il fut rejoint par son père. Enfin, le plus jeune fils, Samuel, qui devint plus tard le protecteur de ses coreligionnaires, était allé, sur l'ordre de son père, d'Espagne à Salonique pour y fréquenter l'école talmudique, et où il vécut heureux et tranquille.

A Venise, le vieux Abrabanel fut encore une fois amené à s'occuper d'affaires politiques. A l'occasion d'une discussion d'intérêts qui s'était élevée entre la cour de Lisbonne et la république de Venise, et à laquelle il réussit à mettre fin, il sut faire apprécier par quelques sénateurs vénitiens son habileté financière et politique, et fut consulté, dés lors, pour toutes les questions importantes. Mais les péripéties douloureuses de ses nombreuses pérégrinations avaient eu raison de son énergie et de sa vigueur physique, et avant sa soixante-dixième année il était déjà un vieillard débile et caduc. II est vrai qu'il aurait fallu aux proscrits de la péninsule ibérique un corps d'airain pour ne pas succomber, avant l'âge, aux maux qui les atteignirent.

Pourtant, leur fermeté d'âme resta à la hauteur de leurs souffrances. Ils se montraient presque fiers d'être si malheureux. Dans l'esprit des Juifs sefardim existait, plus ou moins nettement, cette idée qu'ils devaient être particulièrement aimés de Dieu pour qu'il les eût frappés avec tant de rigueur. Aussi, contre toute attente, triomphèrent-ils rapidement du découragement. Dès qu'ils furent un peu remis des coups terribles qui leur avaient été portés, ils marchèrent de nouveau la tête haute. Ils avaient tout perdu, hormis leur fierté et leurs allures castillanes. Bien que la haute culture exit moins d'adeptes parmi eux depuis que le judaïsme s'était laissé envahir par l'esprit étroit et sectaire des ennemis de la science et que l'intolérance les avait exclus de la société chrétienne, ils étaient pourtant encore supérieurs aux Juifs des autres pays par leurs connaissances variées, leur maintien digne, leur langage élégant et orné. Conservant au fond du cœur un profond attachement pour leur ingrate patrie, qui les avait expulsés, ils transplantèrent la langue et les manières espagnoles dans toutes les contrées où ils s'établirent, en Afrique comme dans la Turquie d'Europe, en Syrie et en

Palestine comme dans l'Italie et les Flandres. Aussi la langue castillane s'est-elle, conservée parmi leurs descendants, presque dans toute sa pureté, jusqu'à nos jours.

Sous ce rapport, ils formaient un vif contraste avec les Juifs allemands ou *Aschkenazim*, qui parlaient un jargon corrompu et considéraient presque comme un devoir religieux de vivre séparés des chrétiens. Les Sefardim, au contraire, se mêlaient à la société chrétienne, où ils savaient se faire estimer pour la fermeté et la dignité de leur caractère. Il leur importait d'avoir un extérieur convenable, une tenue soignée, un langage choisi ; dans leurs synagogues, ils avaient une attitude respectueuse. Leurs rabbins prêchaient en espagnol ou en portugais, s'attachant à bien débiter leurs sermons.

Les autres Juifs reconnaissaient la supériorité de leurs coreligionnaires sefardim, dont l'influence ne tardait pas à prévaloir là même où ils se trouvaient en minorité. Durant le siècle qui suivit leur expulsion, ils furent mêlés partout, excepté en Allemagne et en Pologne, à tous les événements de l'histoire juive, les noms de leurs chefs se trouvèrent partout en vedette, et ils fournirent des rabbins, des écrivains, des penseurs et des rêveurs.

Tout le long de la côte de l'Afrique septentrionale et dans la partie habitable de l'intérieur, demeuraient de nombreux Juifs sefardim, qui n'avaient cessé d'y émigrer depuis la sanglante persécution de 1391 jusqu'à l'expulsion définitive des Juifs d'Espagne. Soumis à la tyrannie des petits princes berbères et aux caprices cruels de la population maure, et parfois même contraints de porter des vêtements spéciaux pour se distinguer du reste de la population, les Juifs pouvaient pourtant donner libre cours à leur activité, dans ces contrées, déployer à leur aise toutes les facultés de leur esprit et arriver à des situations élevées. Le souverain du Maroc comptait parmi ses conseillers un Juif qui lui avait rendu d'importants services. A Fez, où se trouvait une communauté juive de cinq mille familles, vivait un Juif d'origine espagnole nommé Samuel Alavensi, que le roi aimait pour son courage et sa grande valeur, et que la population, confiante en son habileté et sa loyauté, plaça à sa tête comme chef. La ville de Tlemcen était habitée en grande partie par des Juifs sefardim. Après la proscription d'Espagne, un des exilés, Jacob Berab, âgé de dix-huit ans (1474-1541), vint se réfugier dans cette ville, où il se distingua bientôt par sa grande activité. Il était peut-être, à cette époque, le rabbin le plus instruit et le plus intelligent, après son collègue allemand, Jacob Polak. Mais s'il avait beaucoup d'admirateurs, il s'était également attiré de nombreuses inimitiés par son entêtement, sa manie d'ergoter et son caractère insupportable.

La communauté d'Alger, qui avait perdu depuis quelque temps de son importance, était alors dirigée par un descendant de réfugiés espagnols de 1391, Simon Duran II, fils de Salomon Duran. De son temps, Simon fut considéré, ainsi que son frère, comme une autorité religieuse. A l'exemple de son père, il manifestait en toute circonstance les sentiments les plus élevés, n'hésitant jamais à risquer sa fortune et sa vie quand il s'agissait de défendre la religion ou la morale ou de venir en aide aux proscrits d'Espagne. Un jour que cinquante de ces malheureux, qui avaient été jetés par un naufrage sur la côte de Séville, incarcérés et retenus en prison pendant deux ans et finalement vendus comme esclaves, arrivèrent à Alger, Simon Duran fit les plus louables efforts pour recueillir dans sa petite communauté la somme de 700 ducats exigée pour leur rançon.

A Tunis aussi, deux sefardim distingués trouvèrent un refuge pendant quelques années : ce furent l'historien et astronome Abraham Zacuto, alors au déclin de la vie, et un homme plus jeune, Moïse Alaschkar. Bien que Zacuto eût dirigé, dans la péninsule ibérique, une école de mathématiques et d'astronomie fréquentée par des élèves chrétiens et musulmans, et eût

publié des ouvrages qui étaient beaucoup lus et utilisés, il fut condamné, après l'expulsion des Juifs, à mener la vie errante et misérable de banni et ne put échapper qu'avec peine à la mort. Il semble avoir trouvé un peu de tranquillité à Tunis, où il acheva (en 1504) sa chronique connue sous le nom de *Yokasin*, et qui est plus célèbre qu'utile. Cet ouvrage se ressent, en effet, de l'âge avancé et de la situation précaire de son auteur, qui manqua, du reste, des documents nécessaires pour écrire une histoire sérieuse. Le *Yokasin* a pourtant un grand mérite, il réveilla parmi les Juifs le goût des recherches historiques.

Moïse ben Isaac Alaschkar, qui résida à Tunis en même temps que Zacuto, était un talmudiste remarquable, comme son maître Samuel Alvalensi, mort à un âge peu avancé. Esprit juste et ouvert, il défendit Maïmonide et sa philosophie contre les attaques et les anathèmes des obscurantistes, tout en marquant sa prédilection pour la Cabale.

Les succès remportés par les Espagnols dans le nord de l'Afrique semblent avoir engagé Zacuto, Alaschkar et beaucoup d'autres Juifs à quitter Tunis, car ils connaissaient par expérience la cruauté des fanatiques Espagnols et ne voulaient pas s'exposer à tomber entre leurs mains. Zacuto se réfugia en Turquie, où il mourut (avant 1515) probablement peu de temps après son arrivée, et Alaschkar se rendit en Égypte, où ses connaissances étendues et ses richesses lui assurèrent rapidement une situation considérable.

En Égypte, et notamment au Caire, la capitale, se trouvaient également de nombreux fugitifs juifs d'Espagne. Quand les exilés arrivèrent dans ce pays, toutes les communautés juives étaient encore soumises, comme autrefois, à l'autorité d'un juge supérieur ou prince juif (*naguid* ou *reïs*). Cette fonction était alors remplie par Isaac Kohen Schalal ou Scholal, homme d'une rare loyauté, très considéré du sultan d'Égypte, et heureux de pouvoir mettre son influence et sa fortune au service des proscrits d'Espagne. Parmi ces derniers, il faut surtout mentionner David ibn Abi Zimra (né vers 1470 et mort vers 1573), élève du mystique Joseph Saragossi, qui s'était fixé au Caire. Instruit, vertueux, riche et chef d'une nombreuse famille, Ibn Abi Zimra acquit très vite au Caire une situation prépondérante et fut regardé bientôt comme la plus haute autorité religieuse du pays.

Un changement politique survenu en Égypte assura aux Juifs espagnols la suprématie sur leurs coreligionnaires indigènes. Dans une bataille livrée prés d'Alep, Sélim Ier, sultan de Constantinople, vainquit le dernier chef des mameluks d'Égypte. A la suite de cette victoire, il s'empara de ce pays ainsi que de la Syrie et de la Palestine, qui en dépendaient (1517), et il organisa l'Égypte de façon qu'elle ne fût plus qu'une simple province turque, gouvernée par un pacha avec le titre de vice-roi. Un Juif d'origine espagnole, Abraham de Castro, fut chargé par Sélim de frapper pour l'Égypte les nouvelles monnaies turques. Grâce à ses richesses, son intelligence et sa générosité, de Castro acquit une grande autorité sur les fonctionnaires turcs et les Juifs d'Égypte. Très charitable, il distribua tous les ans en aumônes une somme de trois mille florins or, et il se préoccupa toujours sérieusement du bien-être de ses coreligionnaires.

Avant la conquête de l'Égypte par les Turcs, les communautés juives de ce pays avaient à leur tète, depuis des siècles, un grand-rabbin qui était investi d'un pouvoir très étendu. Il nommait les rabbins, jugeait en dernière instance les différends qui survenaient entre les Juifs d'Égypte, avait le droit de rejeter ou de ratifier tout nouveau règlement ou toute nouvelle ordonnance, et pouvait même infliger des punitions corporelles aux Juifs soumis à sa juridiction ; un traitement important était attaché à ses! fonctions.

Quand l'Égypte fut devenue province turque, Sélim I^{er} ou le vice-roi modifia totalement cette organisation. Chaque communauté fut autorisée à nommer elle-même son rabbin et à

s'administrer sous sa propre responsabilité. Le dernier grand rabbin d'Égypte, Isaac Schalal, dut se démettre de ses fonctions et partit avec ses richesses pour Jérusalem, où il devint le bienfaiteur de la communauté naissante. La direction religieuse du Caire fut confiée agi proscrit espagnol David ibn Abi Zimra, qui était tenu en telle estime qu'il put abolir sans opposition une vieille coutume, maintenue jusqu'alors à travers les siècles, par suite d'une fidélité exagérée à la tradition. En mémoire de la victoire remportée par le roi syrien Séleucus sur les autres généraux d'Alexandre le Grand, les Juifs de la Babylonie avaient adopté autrefois l'ère des Séleucides. La dynastie des Séleucides était éteinte depuis longtemps, et la Syrie avait été successivement conquise, depuis, par les Romains, les Byzantins, les Musulmans, les Mongols et les Turcs, mais les Juifs babyloniens et, après eux, les Juifs égyptiens avaient continué à recourir à l'ère des Séleucides pour indiquer la date, non seulement des événements historiques, mais aussi des lettres de divorce et autres documents de ce genre. En Palestine et en Europe, la population juive avait pris comme point de départ, pour la chronologie, la destruction de Jérusalem ou la création du monde, mais les Juifs d'Égypte étaient restés si obstinément attachés à l'ère des Séleucides qu'ils déniaient toute validité aux contrats de divorce qui n'étaient pas datés d'après cette ère. David ibn Abi Zimra mit fin à cet usage suranné en introduisant également en Égypte l'habitude de compter les années à partir de la création du monde.

Pendant que David était rabbin du Caire, un grave danger menaça les chefs de la communauté. Achmet Schaïtan (*Satan*), quatrième vice-roi d'Égypte, conçut le projet de rendre à l'Égypte son indépendance et de se placer à sa tète comme sultan. Après avoir réussi dans la première partie de son entreprise, il ordonna à Abraham de Castro de graver son nom sur les monnaies qu'il frappait. Castro fit semblant de lui obéir et lui demanda de lui faire remettre cet ordre par écrit. Dès qu'il eut cet ordre en sa possession, il quitta furtivement l'Égypte et se rendit à Constantinople, auprès de Soliman II, pour l'informer de la rébellion d'Achmet. Celui-ci, irrité de la dénonciation d'Abraham de Castro, fit saisir quelques Juifs, probablement les amis et les parents du dénonciateur, les jeta en prison et autorisa les mameluks à piller le quartier juif du Caire. II manda ensuite auprès de lui douze .notables de la communauté et les menaça de les faire tuer avec leurs femmes et leurs enfants s'ils ne lui versaient pas une certaine somme d'argent.

La somme demandée était beaucoup trop considérable pour pouvoir être payée par la communauté. Mais à toutes les supplications Achmet répondait par des menaces de mort. Désespérés, les Juifs organisèrent des prières publiques pour implorer la protection de Dieu. Quand une délégation de la communauté apporta au palais d'Achmet l'argent recueilli, qui formait à peine le dixième de la somme réclamée, le secrétaire intime du prince fit mettre les collecteurs aux fers et leur déclara qu'ils seraient exécutés ce jour même arec tous les autres membres de la communauté, dès que son maître sera sorti du bain. Mais pendant que le pacha était au bain, il fut surpris par un de ses vizirs, Mohammed-bey, et d'autres conjurés, et gravement blessé. Il parvint quand même à s'enfuir du palais, mais fut retrouvé, jeté en prison et décapité. Sur l'ordre de Mohammed-bey, les notables juifs furent remis en liberté. Les Juifs d'Égypte célébrèrent pendant quelque temps le jour où la communauté du Caire fut ainsi sauvée (28 adar 1524) sous le nom de *Pourim du Caire*.

A la suite de l'immigration de Juifs espagnols et portugais, les communautés juives de Jérusalem et d'autres villes palestiniennes gagnèrent aussi en importance et en considération. Dans l'espace de sept ans (de 1488 à 1495), le nombre des Juifs de Jérusalem s'éleva de soixante-dix à deux cents, et vingt ans plus tard (1495-1521) on y trouva quinze cents. L'aisance augmenta également dans la communauté de Jérusalem avec l'arrivée des

émigrants. Vers 1488, presque tous les membres de la communauté étaient dans le- plus grand dénuement ; trente ans plus tard, il n'y avait plus que deux cents environ qui acceptaient l'aumône.

Chose plus importante, les mœurs s'améliorèrent également sous l'influence des Juifs sefardim. Jérusalem ne ressemblait plus à une **caverne de brigands**, comme au temps où Obadia di Bertinoro y arriva d'Italie et où une administration rapace, sans foi ni scrupules, opprimait et maltraitait les membres de la communauté et les poussait au désespoir ou à l'émigration. Tous étaient, au contraire, animés d'un véritable esprit de conciliation, de concorde et de justice. On y faisait encore montre, il est vrai, d'une piété exagérée, mais cette piété n'était plus associée à une scandaleuse immoralité.

Cette heureuse modification dans les sentiments et les mœurs était due en très grande partie à l'action du prédicateur italien Obadia di Bertinoro, qui, pendant plus de vingt ans, apprit à ses coreligionnaires de Jérusalem, par la parole et l'exemple, à être pieux sincèrement, mais sans ostentation, et à montrer de l'élévation dans la pensée et de la générosité dans les actes. A son arrivée à Jérusalem, il écrivit à un parent : S'il se trouvait dans ce pays un Juif intelligent et capable de diriger un groupe important d'hommes avec modération et douceur, il serait obéi, non seulement des Juifs, mais aussi des musulmans. Il ne prévoyait pas encore, à ce moment, qu'il accomplirait lui-même cette belle mission d'améliorer la situation morale et intellectuelle des Juifs de Jérusalem. Grâce à ses manières affables et à sa profonde bonté, il réussit à désarmer la malveillance et à guérir les plaies dont souffrait la communauté et qu'il avait eu le courage de montrer à nu. Les paroles me font défaut, dit un pèlerin italien de Jérusalem, pour louer convenablement Obadia. Il est l'homme le plus respecté du pays, rien ne se fait que par son ordre, et tous lui obéissent. Quand il prêche, les assistants l'écoutent avec ferveur, dans un silence religieux. Obadia avait été soutenu dans sa noble entreprise par les Juifs de la péninsule ibérique réfugiés à Jérusalem.

On peut sans doute attribuer également à Obadia di Bertinoro et à ses collaborateurs les ordonnances, animées d'un esprit si élevé, que la communauté elle-même s'imposa comme lois permanentes et fit graver sur une table, dans la synagogue. En vertu de ces ordonnances, il était défendu aux Juifs d'acheter des fausses monnaies ou de mettre en circulation celles qui étaient parvenues par hasard entre leurs mains ; il leur était également ordonné de ne pas boire de vin sur la tombe du prophète Samuel. Hommes et femmes avaient, en effet, l'habitude de se rendre pêle-mêle en pèlerinage sur cette tombe, d'y boire en abondance et d'y causer du scandale dans la fumée de l'ivresse.

La communauté de Jérusalem grandit encore en importance, lorsque Isaac Schalal y fut venu d'Égypte avec ses richesses et sa grande expérience.

A Safed, la ville relativement la plus récente de la Palestine, se trouvait également une nombreuse population juive, qui s'accrut peu à peu au point de dépasser à un certain moment celle de la communauté de Jérusalem. A la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle, la communauté de Safed ne comptait, il est vrai, qu'environ trois cents familles juives, comprenant des aborigènes (Morisques), des Berbères et des Sefardim. Elle n'avait non plus, à l'origine, de talmudiste instruit dont l'autorité s'imposât et qui pût en prendre la direction. Ce fut un fugitif espagnol, Joseph Saragossi, qui l'organisa et la rendit assez forte pour lui permettre de rivaliser avec la cité sainte.

Expulsé d'Espagne, de la ville de Saragosse, Joseph Saragossi était venu chercher un refuge à Safed. Il fit pour les Juifs de cette ville ce qu'Obadia di Bertinoro avait fait pour ceux de Jérusalem. Doué, lui aussi, des plus belles vertus, affable, bienveillant pour tous, il prêchait sans cesse t'union et la concorde, s'efforçant de faire régner la paix dans les familles et entre les membres de la communauté. Son action bienfaisante se faisait sentir même parmi les Mahométans, qui lui témoignaient de l'affection et du respect. Quand il voulut repartir de Safed, la communauté le retint presque de force et lui assura un traitement annuel, dont les deux tiers étaient payés par le gouverneur musulman de la ville. Joseph Saragossi introduisit à Safed l'étude du Talmud, mais il y implanta également la Cabale.

A Damas, la capitale de la Syrie, s'était formée aussi, à côté de l'ancienne communauté aborigène composée de Juifs arabes, une nouvelle communauté espagnole. Celle-ci comptait, en ce temps, cinq cents familles. Peu de temps après leur arrivée, les réfugiés juifs d'Espagne construisirent à Damas une synagogue monumentale, qu'ils appelèrent *khataïb*. Leur nombre augmenta tellement qu'ils purent se diviser en plusieurs groupes, selon les districts espagnols dont ils étaient originaires.

Mais la plus grande partie des exilés espagnols se rendit dans la Turquie d'Europe. Quoique les habitants de ce pays n'eussent pas sans cesse à la bouche les grands mots d'amour et de fraternité des hommes, comme les chrétiens, ils accueillirent pourtant les fugitifs avec une cordiale bienveillance, et les sultans Bajazet II, Sélim I et Soliman Ier leur accordèrent les mêmes libertés qu'aux croyants des autres cultes, tels que les Arméniens et les Grecs. Tout joyeux de la sécurité dont ses coreligionnaires jouissaient en Turquie, un poète juif s'écrie dans son enthousiasme : L'Éternel a ouvert pour toi la Turquie, ô Jacob, afin d'y faire disparaître tes souffrances, comme il a autrefois entr'ouvert les flots de la mer pour y noyer les Égyptiens. Là, tu vis en liberté et tu peux pratiquer ouvertement le judaïsme, là… tu peux laisser de côté l'erreur, t'attacher à tes vieilles vérités et négliger des usages contraires aux prescriptions divines, que tes adversaires t'avaient condamné à observer.

Dans les premiers temps de leur séjour en Turquie, les Juifs furent particulièrement heureux, parce qu'on appréciait les services qu'ils rendaient au jeune empire. Les Turcs étaient d'excellents guerriers, mais c'était là leur seule qualité dont l'État pût tirer profit. Quant aux Grecs, aux Arméniens et aux adeptes des autres confessions chrétiennes, les sultans, qui avaient souvent des rapports très tendus avec les puissances chrétiennes, ne pouvaient se fier que médiocrement à eux, ils avaient à craindre d'être trahis. Par contre, ils pouvaient compter sur la fidélité, le dévouement et l'activité des Juifs. Ceux-ci représentaient à la fois la classe marchande et la bourgeoisie de la Turquie. Ils n'avaient pas seulement entre les mains le commerce du gros et du détail, mais exerçaient aussi les professions manuelles et pratiquaient les divers arts. C'est ainsi que les Marranes, qui avaient fui l'Espagne et le Portugal, fabriquaient pour les Turcs des armes à feu, des canons et de la poudre, et leur apprenaient à s'en servir.

On estimait surtout, en Turquie, les médecins juifs, élèves distingués de l'école de Salamanque, que la population préférait, pour leur habileté, leur culture, leur discrétion et leur prudence, à leurs collègues chrétiens et même musulmans. Le sultan Sélim eut pour médecin un Juif espagnol, nommé Joseph Hamon, dont le fils et le petit-fils occupèrent ensuite une situation analogue auprès d'autres sultans. Le fils, Moïse Hamon (né vers 1490 et mort avant 1565), attaché à la personne de Soliman Ier, fut encore plus considéré et plus influent que le père. Très instruit et d'un caractère très ferme, il accompagnait d'habitude le sultan à la guerre. De Perse, où il avait suivi son maître dans une campagne, Moïse Hamon ramena (vers

1535) un savant juif, du nom de *Jacob Tous* ou *Taws*, qui avait traduit le Pentateuque en persan. Plus tard, il fit imprimer à ses frais cette traduction persane, avec une version chaldéenne et une version arabe. Moise Hamon mettait au service de ses coreligionnaires et du judaïsme la considération dont il jouissait auprès de son souverain.

La communauté juive de Constantinople, qui s'était accrue considérablement par l'affluence des fugitifs de la péninsule ibérique, était, à cette époque, la plus Importante de l'Europe ; elle comptait près de 30.000 âmes et possédait quarante-quatre synagogues, c'est-à-dire quarante-quatre groupes différents. Les Juifs de la capitale ottomane, comme ceux des autres villes, ne formaient pas, en effet, une association unique, mais étaient divisés, dans chaque localité, en groupes, d'après leurs divers lieux d'origine. Chacune de ces fractions de communauté, pour maintenir son originalité propre, conservait ses traditions, sa liturgie, ses rites, et tenait même à avoir sa synagogue et son collège rabbinique. Elle répartissait elle-même entre ses membres, non seulement les impôts dus pour le culte, les fonctionnaires religieux, la bienfaisance et les écoles, mais aussi les taxes destinées à l'État.

Au début de l'immigration des Juifs espagnols, les indigènes, plus nombreux, avaient le pas sur les nouveaux arrivés. Ainsi, après la mort de Moïse Capsali, dont la valeur, si grande, fut pourtant méconnue, la dignité de grand-rabbin fut confiée à Elia Mizrahi, probablement originaire d'une famille grecque immigrée. Sous le règne des sultans Bajazet et Sélim Ier, et peut-être aussi de Soliman, Elia fut membre du divan, comme son prédécesseur, et représenta officiellement le judaïsme turc. Son érudition talmudique, ses connaissances variées et son caractère ferme et loyal le rendaient, du reste, digne de ces hautes fonctions.

Élève de maîtres allemands, Elia Mizrahi (né vers 1455 et mort vers 1525-1527) était un excellent talmudiste, d'une piété rigoureuse, mais sans se déclarer pourtant ennemi des études profanes. Prompt à la lutte dans sa jeunesse, il s'attaqua aux Caraïtes de la Turquie. Plus tard, quand l'âge eut modéré sa fougue, il se montra plus bienveillant envers ses anciens adversaires et les défendit même contre les obscurantistes. Plusieurs de ces derniers, notamment des membres de la communauté d'Apulie à Constantinople, voulaient, en effet, faire cesser les relations amicales existant entre les Caraïtes et les rabbanites. Ils réunirent donc un jour leur communauté et déclarèrent, un rouleau de la Tora sur le bras, qu'ils excommunieraient tout membre qui enseignerait la Bible, le Talmud ou même des sciences profanes, telles que les mathématiques, l'histoire naturelle, la logique ou la musique, à des Caraïtes jeunes ou vieux. Ils défendirent également aux domestiques rabbanites de servir chez des Caraïtes. Comme ils savaient que la plupart des Juifs de Constantinople blâmaient les mesures qu'ils avaient prises contre les Caraïtes, ils vinrent à la synagogue, le jour où tous les groupes devaient délibérer ensemble sur cette question, avec une populace armée de gourdins pour empêcher leurs adversaires de prendre la parole. Leurs résolutions contre les Caraïtes furent ainsi adoptées en public, malgré l'opposition d'une forte majorité. Mais Elia Mizrahi intervint énergiquement pour annuler leurs délibérations.

Outre leur grand-rabbin, les Juifs de l'empire ottoman avaient encore un représentant politique (kahiya), qui avait accès auprès du sultan et des hauts dignitaires et recevait son investiture de la cour. Sous Soliman, cette fonction fut exercée par Schaltiel, dont les contemporains louaient les sentiments élevés. Quand on connaît le dédain que les Turcs manifestaient autrefois pour les autres croyants, juifs ou chrétiens, l'arbitraire qui régnait dans les administrations des pachas de province, et le fanatisme des chrétiens grecs et bulgares, on ne s'étonnera pas que les Juifs fussent parfois exposés, en Turquie, à des violences ou à des

iniquités. Mais le kahiya Schaltiel intervenait chaque fois, et souvent avec succès, en faveur de ses coreligionnaires.

Après Constantinople, c'était Salonique qui renfermait la population juive la plus considérable. Malgré son insalubrité, cette ville avait beaucoup d'attrait pour les émigrants sefardim. On y comptait à l'origine une dizaine de petites communautés, formées presque toutes d'éléments espagnols; plus tard, il y en eut trente-six. Les Juifs formaient la majeure partie des habitants de Salonique. Samuel Usque nomme cette ville *une mère en Israël* et dit qu'elle renferme des plantes délicieuses et des arbres chargés de beaux fruits, comme on n'en trouve pas présentement sur toute la surface de la terre. Elle est devenue le refuge de la plupart des Juifs expulsés d'Europe et d'autres parties du monde, et elle fait à tous un accueil cordial et affectueux, comme si elle était Jérusalem, notre mère vénérée.

Les Juifs espagnols réussirent très vite à faire prévaloir leur autorité, à Salonique, sur les émigrants des autres pays et mime sur leurs coreligionnaires indigènes. Aussi la langue espagnole devint-elle prédominante parmi les Juifs de cette ville. Le plus célèbre de ces émigrants était certainement Juda Benveniste, petit-fils d'Abraham Benveniste, qui avait pu sauver assez de la fortune paternelle pour se créer une bibliothèque remarquable. Il devint en quelque sorte le porte-drapeau des Juifs espagnols. La science talmudique avait pour représentants, à Salonique, les membres d'une famille Taytasak et Jacob ibn Habib ; ils n'étaient pourtant pas des savants éminents. La philosophie et l'astronomie étaient également cultivées dans cette ville par des fugitifs sefardim, ainsi que la Cabale, qui y avait comme principaux adeptes Joseph Taytasak et Samuel Franco. Avec le temps, Salonique, dans la Turquie d'Europe, et Safed, en Palestine, devinrent des centres importants pour les études cabalistiques.

D'autres fugitifs allèrent s'établir dans l'Asie Mineure, à Amasieh, Brousse, Tria et Tekat, ou dans la Grèce, à Patras, Nègre-pont et Thèbes. Les Juifs de cette dernière ville passaient pour être de savants talmudistes. Il se forma également une communauté juive à La Canée, dans l'île de Candie (Crète), qui appartenait alors à la république de Venise. Les deux principales familles de cette communauté étaient celle de Delmedigo, comprenant des enfants et des parents du célèbre philosophe Delmedigo, et celle de Capsali, apparentée à l'ancien grand-rabbin de la Turquie.

Elia Capsali (né vers 1490 et mort vers 1555), membre de cette famille, avait des connaissances historiques très étendues. Quand la peste ravagea Candie (en 1523) et mit toute la population en deuil, il écrivit en hébreu l'histoire de la dynastie turque dans un style vif, attrayant, clair et sobre. A l'histoire turque il entremêla les événements de l'histoire juive, décrivant avec une rare vigueur les souffrantes des exilés d'Espagne, telles que les fugitifs eux-mêmes les lui avaient racontées. En composant cet ouvrage, où il recherche avant tout la vérité, Capsali avait pour but de distraire un instant l'attention de la population de Candie des horreurs de la peste. Mais il a réussi à écrire un livre dans un hébreu excellent, parfaitement approprié à ce genre de composition, qui méritait d'avoir et a eu des imitateurs.

Dans les États italiens, surtout, l'affluence des émigrants juifs fut considérable. Car presque tous ceux qui furent expulsés d'Espagne, de Portugal ou d'Allemagne, se rendirent d'abord en Italie pour s'y établir sous la protection de quelque prince tolérant, ou pour se diriger de là vers la Grèce, la Turquie ou la Palestine. De tous les souverains italiens, les papes d'alors se montrèrent certainement les plus bienveillants envers les Juifs. Alexandre VI, Jules II, Léon X, Clément VII, plus préoccupés de l'affermissement de leur pouvoir temporel

que des lois restrictives à appliquer aux Juifs, employèrent même, eux et leurs cardinaux, des médecins juifs, au mépris de la décision du concile de Bâle. Il semble qu'à cette époque troublée, où, surtout depuis Alexandre VI, les empoisonnements furent si fréquents à la cour pontificale, on préférât les médecins juifs parce que, de leur part, papes et cardinaux avaient moins à redouter de se voir verser du poison à la place d'une potion. Ainsi, Alexandre VI eut un médecin juif, Bonet de Latès, venu de Provence, qui avait étudié l'astronomie et fabriqua un anneau astronomique, dont il dédia la description latine au pape. Bonet devint plus tard médecin de Léon X, qui l'aimait beaucoup et tenait grand compte de ses conseils. Enfin, Jules II eut pour médecin le juif Siméon Çarfati.

A côté de ces médecins, il faut encore mentionner Abraham de Balmas (mort en 1521), de Lecce, médecin du cardinal Domenico Grimani, qui s'occupa en même temps de philosophie et composa sur la langue hébraïque un ouvrage qu'un chrétien publia avec une traduction latine ; Juda ou Laudadeus de Blanès, à Pérouse ; Obadia ou Servadeus de Sfurno (né vers 1470 et mort en 1550), établi d'abord à Rome, puis à Bologne, à la fois exégète et philosophe, et qui dédia quelques-uns de ses ouvrages hébreux, avec traduction latine, à Henri II, roi de France. Un autre médecin espagnol, Jacob Mantin (né vers 1490 et mort vers 1549), fut bien supérieur à tous ceux qui viennent d'être nommés. Venu de Tortose en Italie, il se distingua, à la fois par ses connaissances médicales, philosophiques et linguistiques. Outre l'hébreu et l'espagnol, il savait le latin, l'italien et l'arabe, et il traduisit plusieurs ouvrages de médecine et de métaphysique de l'hébreu ou de l'arabe en latin. Un de ces ouvrages philosophiques, traduit de l'arabe, est dédié à Andréas Griti, doge de Venise. Il fut au service d'un pape, de l'ambassadeur de Charles-Quint à Venise et du prince Hercule Gonzague, et jouit auprès de tous ses maîtres d'une grande considération. Mais, grand savant, il avait très mauvais cœur.

Abraham Farissol (né en 1451 et mort vers 1525), originaire d'Avignon, était venu, pour une cause inconnue, peut-être pressé par la misère, s'établir à Ferrare. Jusqu'alors, presque tous les écrivains juifs du moyen âge s'étaient occupés d'astronomie et d'astrologie. Il fut le premier auteur juif qui se consacrât à l'étude de la géographie. Ce furent sans doute la découverte des rivages de l'Afrique australe et des Indes, due aux Portugais, et la découverte de l'Amérique, faite par les Espagnols, qui lui inspirèrent le désir de s'adonner à cette science.

Accueilli avec bienveillance à la cour du duc Hercule d'Este Ier, de Ferrare, un des meilleurs princes de l'Italie, qui rivalisait avec les Médicis pour encourager les artistes et les savants, Farissol, sur l'invitation de son protecteur, soutint à plusieurs reprises des controverses religieuses avec des moines instruits.

Grâce à l'estime conquise par les médecins et les autres savants juifs, de nombreuses villes du nord de l'Italie accueillirent avec bienveillance des réfugiés juifs de la péninsule ibérique et de l'Allemagne, et même des Marranes revenus au judaïsme. Les fugitifs allèrent s'établir de préférence à Rome, Venise, Padoue et Ancône, et c'est dans ces villes qu'après l'extermination de la communauté de Naples se trouvèrent les plus importantes agglomérations juives de l'Italie. Le conseil de la république de Venise manifesta des tendances opposées au sujet des Juifs. D'un côté, les marchands vénitiens n'ignoraient pas que la présente des Juifs serait très utile à la république, et qu'en les maltraitant ils s'exposeraient aux représailles des Juifs de la Turquie. Mais, d'un autre côté, bien des commerçants craignaient la concurrence des Juifs et demandaient leur éloignement. Aussi les Juifs étaient-ils malheureux ou heureux à Venise, selon que l'une ou l'autre de ces tendances

triomphait. De toutes les villes italiennes, Venise, la première, enferma ses Juifs (en mars 1516) dans un quartier séparé, appelé *ghetto*.

En général, l'influence des réfugiés juifs, qu'ils fussent espagnols ou allemands, devint prépondérante dans les communautés italiennes. Les Abrabanel surtout y jouèrent un rôle important. Isaac, le chef de la famille, mourut avant que la situation de ses coreligionnaires fût bien consolidée en Italie. Son fils aîné, Léon Médigo, n'exerça pas non plus une action bien sérieuse. Esprit rêveur et un peu chimérique, il était trop préoccupé de poésie pour condescendre à prêter quelque attention aux choses de ce bas monde. Par contre, Samuel Abrabanel (né en 1473 et mort vers 1550), le plus jeune des trois frères, eut une grande influence sur ses contemporains juifs. Très considéré en Italie, il inspirait à ses coreligionnaires un profond respect. A son retour de l'école talmudique de Salonique, il semble avoir mis au service de Don Pedro de Toledo, vice-roi de Naples, son habileté dans les questions de finances, qu'il avait héritée de son père.

Samuel Abrabanel réussit à acquérir à Naples une fortune considérable, évaluée à 200.000 sequins, qu'il employa à faire le bien. Le poète marrane Samuel Usque parle de lui en termes très élogieux : Il mérite, dit-il, d'être surnommé **trismegistos** (trois fois grand), car il est grand par la science, la naissance et la fortune. Toujours prêt à consacrer ses richesses à des oeuvres de charité, il dote des orphelins, secourt des indigents et rachète des captifs ; il réunit en lui toutes les qualités requises pour être prophète.

Il était dignement secondé par sa compagne, Benvenida Abrabanela, femme d'élite, pour laquelle les contemporains professaient une véritable vénération. Pieuse et compatissante en même temps que prudente et courageuse, elle était un modèle de bon ton et d'exquise affabilité, qualités qu'on savait mieux apprécier en Italie que dans les autres pays d'Europe. Léonore, deuxième fille du vice-roi Don Pedro, était très liée avec Benvenida, qu'elle continua à fréquenter quand elle fut devenue duchesse de Toscane, et qu'elle appelait du titre d'honneur de **mère**. Samuel Abrabanel et Benvenida firent de leur maison le rendez-vous des savants juifs du sud de l'Italie ; ils recevaient également de nombreux savants chrétiens.

Comme on voit, les Juifs d'Italie entretenaient encore, à cette époque, des relations amicales avec les chrétiens. Il n'en était pas de même de l'autre côté des Alpes, en Allemagne. Là, les Juifs étaient aussi violemment haïs par la population qu'en Espagne. Ils n'y occupaient pourtant ni emplois élevés, ni brillantes situations à la cour, mais on leur enviait même l'existence misérable qu'ils menaient dans les quartiers spéciaux où ils étaient forcés de s'entasser. Déjà, avant l'expulsion de leurs coreligionnaires d'Espagne, ils avaient été chassés de certaines contrées allemandes, de Cologne, de Mayence, d'Augsbourg, de tout le pays souabe. D'autres régions de l'Allemagne leur furent interdites à l'époque où leurs frères durent quitter la péninsule ibérique.

Il est vrai que l'empereur Frédéric III les protégea tant qu'il put jusqu'à sa mort. Fait très rare en Allemagne, il attacha même à sa personne un médecin juif, le savant Jacob ben Yehiel Louhans, à qui il donna le titre de chevalier. On raconte aussi qu'avant de mourir il recommanda les Juifs à son fils, en lui enjoignant de les défendre contre les odieuses accusations dirigées si fréquemment contre eux, et dont il connaissait la fausseté. Sous le règne de ce fils, devenu empereur sous le nom de Maximilien le Jacob Louhans parait avoir conservé sa situation élevée, car le souverain nomma son parent, Joselin Louhans, de Rosheim, représentant, défenseur et protecteur des Juifs, et lui fit prêter un serment spécial de fidélité.

Malheureusement, l'empereur Maximilien manquait de fermeté. Accessible à toutes les suggestions, il se montrait tantôt bienveillant pour les Juifs, les protégeant contre leurs adversaires, et tantôt il assistait impassible à leur expulsion et à leur humiliation. Parfois même il semblait ajouter foi aux accusations de profanation d'hostie et de meurtre rituel répandues fréquemment, sous son règne, contre les Juifs, par les dominicains, et qui trouvaient plus facilement créance auprès du peuple depuis le prétendu meurtre de Simon, de Trente. Aussi, de son temps, les Juifs d'Allemagne et des régions voisines furent-ils assez souvent chassés, et même maltraités et tués. L'empereur s'appropriait même sans scrupule les biens d,, ceux qui, avec ou sans son assentiment, étaient expulsés du pays.

Dès son avènement au trône, Maximilien avait été sollicité par la bourgeoisie de Nuremberg d'expulser les Juifs de cette ville, à cause de leur **conduite licencieuse**. On leur reprochait d'accueillir trop facilement parmi eux des Juifs étrangers et d'accroître ainsi leur nombre au delà du chiffre réglementaire, de prêter à un taux trop élevé, de ruiner les ouvriers par leurs exigences exagérées et souvent mal fondées, et enfin de donner l'hospitalité à des gens sans aveu. Un riche bourgeois de Nuremberg, Antoine Koberger, alla plus loin. Pour répandre dans la classe cultivée, c'est-à-dire parmi ceux qui comprenaient le latin, la croyance que les Juifs blasphémaient Dieu, profanaient des hosties et tuaient des enfants chrétiens, il fit imprimer à ses frais le libelle venimeux du franciscain espagnol Alfonso de Espina.

Enfin, après de longues hésitations et sur les instances de plus en plus pressantes de la bourgeoisie, l'empereur Maximilien, *eu égard à la fidélité manifestée de tout temps par la ville de Nuremberg pour la maison impériale*, se décida à abolir les privilèges de la communauté juive et à permettre au Conseil de les expulser à une date déterminée, mais exigea que leurs maisons, leurs biens-fonds, leurs synagogues et même leur cimetière devinssent la propriété du fisc impérial. Il autorisa aussi la ville de Nuremberg à ne plus jamais accueillir de Juifs (5 juillet 1498). Le Conseil ne voulut d'abord accorder aux Juifs qu'un délai de quatre mois pour faire leurs préparatifs de départ ; il comptait pourtant parmi ses membres le patricien Willibald Pirkheimer, un des champions futurs de l'*humanisme*, qui se posait en ami de la justice et de l'humanité. A la suite des sollicitations des malheureux proscrits, ce premier délai fut prolongé de trois mois. Mais ils durent prêter serment, à la synagogue, qu'ils partiraient immanquablement à la date fixée. En effet, le 10 mars 1499, les Juifs de Nuremberg, qui, depuis quelque temps, avaient perdu beaucoup de leur importance, quittèrent la ville. Ils en avaient déjà été chassés une première fois, lors de la peste noire, mais étaient revenus s'y fixer après la disparition de cette épidémie.

D'autres villes impériales chassèrent aussi leurs Juifs à cette. époque, notamment Ulm, Nordlingen, Colmar et Magdebourg.

La communauté juive de Ratisbonne, la plus ancienne alors de l'Allemagne, pouvait également prévoir, d'après bien des symptômes, qu'elle était menacée d'une expulsion prochaine. On se rappelle qu'à la suite de leurs démêlés avec les Juifs de leur ville, qu'ils avaient impliqués dans une affaire de meurtre rituel, les bourgeois de Ratisbonne avaient été humiliés par Frédéric III et condamnés à une forte amende. Au lieu de s'en prendre à eux-mêmes de leur déconvenue et de leur cruelle mortification, ils en accusèrent les Juifs, et les relations cordiales qui avaient existé auparavant entre les habitants juifs et chrétiens firent place, de la part de ces derniers, à une hostilité, sourde d'abord, et bientôt ouverte et implacable. De son côté, le clergé, irrité d'avoir vu échouer ses intrigues contre les Juifs, s'efforçait de surexciter contre eux la haine de la foule et ne cessait de répéter qu'il était indispensable de les chasser. Comme il avait annoncé qu'il ne laisserait pas communier les

chrétiens qui leur vendraient des aliments, les meuniers leur refusaient de la farine et les boulangers du pain (1499). Pendant certains jours de la semaine, il leur était interdit d'aller au marché ; à d'autres jours, ils ne pouvaient s'y rendre, pour acheter des vivres, que de telle heure à telle heure. On défendit aux chrétiens, *avec menace d'un châtiment rigoureux* et en faisant appel à leur *respect pour la gloire de Dieu et au sain qu'ils devaient prendre de leur salut*, de faire un achat quelconque pour un Juif. En dernier lieu, le conseil délibéra sur l'opportunité de solliciter de Maximilien le bannissement définitif de tous les Juifs de Ratisbonne, sauf vingt-quatre familles. Cette expulsion eut, en effet, lieu quelques années plus tard.

Outre Ratisbonne, il n'existait plus en Allemagne, en ce temps, que deux grandes communautés juives, celle de Francfort-sur-le-Mein et celle de Worms, qui, elles aussi, furent fréquemment menacées de proscription.

A Prague également demeuraient de très nombreux Juifs. Mais cette ville ne faisait alors pas partie de l'Allemagne proprement dite, elle se trouvait placée sous l'autorité de Ladislas, qui était à la fois roi de Hongrie et de Bohème. Malheureusement, le sort des Juifs de Bohème ne fut pas meilleur, sous le règne de Ladislas, que celui de leurs coreligionnaires d'Allemagne. Bien des fois, la populace de Prague pilla les habitants juifs de la ville, et la bourgeoisie demanda avec instance leur expulsion. Par contre, la noblesse leur était favorable. Quand un jour, à une diète, il fut question du bannissement des Juifs, l'assemblée décida (1 août 1501) que la couronne de Bohème devrait, au contraire, leur permettre, pour tous les temps, de se fixer dans le pays, et que dans le cas où l'un ou l'autre d'entre eux transgresserait quelque loi, on ne punirait dorénavant que le coupable, et non pas toute la population juive.

Après avoir d'abord ratifié la résolution de la diète, le roi Ladislas, se laissant circonvenir par la bourgeoisie de Prague, autorisa l'expulsion des Juifs et menaça même de bannissement tout chrétien qui interviendrait en leur faveur. Malgré la décision royale, les Juifs, on ne sait par suite de quelle circonstance, purent rester à Prague. Un descendant de la famille des imprimeurs italiens *Soncin*, Gerson Kohen, créa même dans cette ville une imprimerie hébraïque (vers 1503), la première qui fonctionnât en Allemagne ; il y avait alors déjà des imprimeries hébraïques en Italie depuis environ quarante ans.

Mais, pendant que les imprimeries de l'Italie et de la Turquie publiaient des ouvrages rabbiniques d'auteurs anciens ou contemporains, l'établissement de Gerson Kohen n'imprima, pendant un laps de temps assez long, que des livres de prières. Ce fait prouve que la science talmudique était peu cultivée, à cette époque, à Prague. On ne connaît qu'un seul rabbin remarquable de ce temps, Jacob Polak (né vers 1460 et mort en 1535), établi à Prague, mais venu du dehors. Après son homonyme Jacob Berab, il était le talmudiste le plus profond et le plus érudit de l'époque. Jacob Polak, originaire de Pologne, fut le précurseur de cette école qui déploya plus tard, dans l'enseignement du Talmud, une dialectique d'une subtilité raffinée et quintessenciée, et qui atteignit son apogée en Pologne.

Ce dernier pays, qui comprenait alors également la Lithuanie, offrait à cette époque, comme la Turquie et l'Italie, un refuge sûr aux Juifs expulsés ou persécutés ; il servait surtout d'asile à des Juifs venus d'Allemagne.

Pendant très longtemps, la politique du gouvernement polonais resta favorable aux Juifs. Quand Capistrano était venu en Pologne, ses excitations avaient bien troublé l'harmonie régnant entre Juifs et chrétiens, mais cette réaction n'avait été que passagère. Le roi comme la

noblesse savaient que la présence des Juifs était de la plus grande utilité pour l'État, parce que leur industrie et leur activité commerciale pouvaient seules produire les capitaux nécessaires au pays. La ferme des impôts et la distillerie de l'alcool étaient presque entièrement entre les mains des Juifs. Ils ne faisaient pas seulement le négoce, mais s'adonnaient aussi à l'agriculture et exerçaient des professions manuelles. Ils comptaient, il est vrai, 3.200 négociants en gros, contre 500 chrétiens, mais on trouvait parmi eux trois fois plus d'ouvriers, tels que tisserands, orfèvres et forgerons. Régis par le statut si libéral de Casimir IV, ils étaient considérés en général comme des citoyens polonais ; aucun signe apparent ne les distinguait des chrétiens, et ils étaient même autorisés à porter l'épée.

Après la mort de Casimir IV, deux catégories d'ennemis essayèrent de faire modifier la situation si favorable des Juifs polonais. Le clergé, d'abord, voyait dans la liberté dont jouissaient les Juifs un outrage au christianisme, et il s'efforçait naturellement de leur faire imposer la législation restrictive qui leur était appliquée dans des contrées voisines. Ensuite, la classe influente des commerçants allemands, établis depuis longtemps dans le pays, et qui voulaient implanter en Pologne le régime suranné des corporations, les poursuivaient, comme concurrents, de leur jalousie et de leur haine. Grâce à leurs efforts combinés, prêtres et marchands réussirent à agir sur l'esprit de Jean-Albert et d'Alexandre, fils et successeurs de Casimir IV, qui abolirent les privilèges des Juifs, les enfermèrent dans des quartiers spéciaux et les expulsèrent même de quelques villes (1496-1505). Mais, dès l'avènement de Sigismond Ier (1506-1548), les Juifs furent de nouveau traités avec la même équité qu'auparavant. Ils trouvèrent, du reste, en tout temps, un appui efficace auprès de la noblesse polonaise, qui éprouvait une antipathie profonde pour la race germanique et soutenait les Juifs, non seulement parce que son intérêt l'exigeait, mais encore parce qu'elle pouvait les opposer aux Allemands. Aussi, comme les palatins, les voïvodes et, en général, les hauts fonctionnaires polonais étaient choisis dans la noblesse, les lois restrictives édictées contre les Juifs restaient presque toujours lettre morte, au grand scandale du clergé et de la classe des marchands allemands.

Les rabbins polonais servaient alors d'intermédiaires entre la couronne et les Juifs ; ils étaient chargés de recueillir les impôts dus par les communautés et de les verser au Trésor. Du reste, les rabbins des grandes villes étaient nommés ou agréés par le roi, sous le titre d'*archirabbins*, et chargés d'administrer leurs communautés, de les représenter auprès du pouvoir royal et de juger les affaires civiles. Parfois même, ils avaient le droit de connaître des causes criminelles, d'exclure les coupables de la communauté et même de prononcer contre eux la peine capitale.

Pourtant, dans ce pays qui devint plus tard un centre privilégié pour l'enseignement du Talmud, et où maîtres et disciples se laissèrent totalement absorber par ces études, il ne se rencontra pas un seul rabbin éminent au commencement du XVIe siècle. Ce ne fut qu'après l'immigration de nombreux savants allemands que la science talmudique s'implanta en Pologne. Les familles juives qui affluèrent dans ce pays des provinces rhénanes et de la région du Mein, de la Bavière, de la Souabe, de la Bohême et de l'Autriche, arrivèrent ruinées sur les bords de la Vistule et du Dniéper, mais elles y apportèrent quand même des biens précieux, qu'elles avaient défendus au prix de leur vie : leurs convictions religieuses, l'austérité de leurs mœurs et leur science talmudique. Chassés de leurs pays d'origine, les talmudistes allemands s'établirent en Pologne, en Lithuanie, dans la Ruthénie, la Volhynie et sur d'autres points encore. Mais des éléments slaves se mêlèrent bientôt à l'enseignement de l'école rabbinique allemande, qui se modifia peu à peu, acquit de l'originalité et devint une école polonaise.

Outre leurs connaissances talmudiques, les fugitifs allemands transplantèrent aussi leur langue en Pologne. Cette langue fut adoptée également par les Juifs indigènes, qui négligèrent peu à peu le polonais et le ruthène, pour ne plus parler que l'allemand. C'est ainsi que les Juifs de la Turquie d'Europe et d'Asie avaient adopté la langue des exilés espagnols réfugiés dans leur pays. On peut même dire qu'à cette époque le judaïsme se divisait en deux .grandes parties : le groupe de langue allemande et le groupe de langue espagnole, et cette division subsista pendant plusieurs siècles. Placés entre ces deux groupes, les Juifs d'Italie comptaient à peine ; encore étaient-ils obligés de comprendre soit l'allemand, soit l'espagnol. Aux yeux des Juifs de Pologne, la langue allemande eut bientôt un caractère presque sacré, ils la vénérèrent autant qua l'hébreu, s'en servant dans le cercle intime de la famille, dans l'école et à la synagogue.

Ce fut dans cette Allemagne, si dure aux Juifs, que se produisit, à cette époque, un événement qui eut un retentissement considérable dans toute la chrétienté et annonça le règne d'un esprit nouveau. Et choie curieuse, cet esprit nouveau, qui allait révolutionner si profondément l'Europe tout entière, se manifesta à propos des Juifs et du Talmud.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Troisième époque — La décadence

Chapitre premier — Reuchlin et les obscurants. Martin Luther — (1500-1530)

Pour l'observateur superficiel, l'Allemagne, ravagée par des bandes de pillards, déchirée par des luttes incessantes, et dont la situation politique était des plus précaires, cet État si divisé et si affaibli paraissait être le dernier pays où pût naître un mouvement assez agissant pour ébranler l'Europe jusque dans ses fondements, la constituer sur des bases nouvelles et mettre fin au moyen âge. Mais, en réalité, il existait chez le peuple allemand des forces latentes qui, sous une impulsion vigoureuse, pouvaient produire des effets considérables. Les Allemands, d'une pédanterie légèrement ridicule, menaient encore une vie simple et austère, tandis que dans les pays romans, en Italie, en France et en Espagne, les mœurs étaient raffinées et corrompues. Le bas clergé aussi valait mieux en Allemagne que dans le reste de l'Europe. A Rome et en Italie, le christianisme, avec ses dogmes, était un objet de risée et de moquerie dans les milieux cultivés et principalement à la cour pontificale ; les dignitaires de l'Église ne tenaient à leur religion que pour le pouvoir politique qu'elle leur assurait. En Allemagne, au contraire, on prenait le christianisme au sérieux ; il apparaissait

aux yeux des croyants comme un idéal qui avait été vivant autrefois et qui, forcément, devait reprendre vie.

Mais ces qualités morales étaient comme endormies au fond du cœur du peuple allemand. Il fallait des circonstances favorables pour les éveiller et les rendre capables d'exercer, comme elles le firent, une influence considérable sur la marche de l'histoire. On peut affirmer hautement qu'une des principales causes de ce réveil fut le Talmud. Ce sont les polémiques suscitées à ce moment parle Talmud qui créèrent en Allemagne une opinion publique, sans laquelle la Réforme aurait probablement subi le même sort que les tentatives précédentes de ce genre, qui avaient toutes avorté.

L'auteur inconscient de ce mouvement, qui devait prendre un si formidable développement, fut un Juif ignorant et vulgaire du nom de Joseph Pfefferkorn. Cet homme, boucher de son état, commit. un jour, un vol avec effraction. Arrêté, il fut condamné à la prison. mais. sur les instances de sa famille, on se contenta de lui infliger une amende. Ce fut sans doute pour laver cette tache que Pfeffcrkorn se fit asperger de l'eau du baptême à l'âge de trente-six ans, avec sa femme et ses enfants. A la suite de sa conversion, il devint le favori des dominicains de Cologne.

On trouvait alors dans cette ville un grand nombre d'esprits étroits et fanatiques qui craignaient la lumière et s'efforçaient d'étouffer sous l'éteignoir les clartés naissantes. A leur tête marchait l'inquisiteur dominicain Hochstraten. homme violent et implacable, qui ressentait une vraie joie à voir baller des hérétiques. A côté de lui, il faut signaler Arnaud de Tongres, professeur de théologie dominicaine, et Ortuin de Graes, de Deventer, fils d'un ecclésiastique intolérant et fanatique.

Ortuin de Graes, qui haïssait les Juifs avec passion, cherchait, par des écrits malveillants, à exciter contre eux la colère des chrétiens. Mais, trop ignorant pour composer tout seul même un mauvais pamphlet, il demandait à des Juifs convertis de lui fournir les matériaux nécessaires. C'est ainsi qu'il eut recours à un Juif qui, lors d'une persécution ou pour toute autre raison, avait embrassé le christianisme à l'âge de cinquante ans. Cet apostat, nommé Victor de Karben après sa conversion, savait peu d'hébreu et avait encore moins de connaissances talmudiques ; mais, pour donner plus de poids à ses accusations contre le judaïsme, Ortuin lui octroya le titre de rabbin. De plein gré ou par contrainte, Victor de Karben, qui déplorait pourtant amèrement que le baptême l'eût séparé de sa femme, de ses trois enfants, de ses frères et de ses. amis, reprochait à ses anciens coreligionnaires de détester les chrétiens et de mépriser le christianisme. Ce fut lui qui fournit à Ortuin les éléments de l'ouvrage que ce dernier écrivit contre les Juifs et le Talmud.

A ce moment, les dominicains se disposaient à réaliser un plan préparé de longue main et qui, dans leur pensée, devait rapporter profits et honneur à leur ordre, chargé de juger les personnes et les livres hérétiques. Pour l'exécution de ce plan, ils avaient besoin d'un Juif. Victor de Karben ne pouvait pas servir, soit parce qu'il était alors trop âgé ou qu'il leur paraissait de valeur trop médiocre. Leur choix tomba sur Pfefferkorn.

Celui-ci servit une première fois de prête-nom pour un nouvel ouvrage qu'Ortuin publia contre les Juifs. Ce livre, composé d'abord par Ortuin en latin, était intitulé : **Le Miroir avertisseur**, et invitait les Juifs à se convertir. Il était écrit dans un langage doucereux, flattant les Juifs, déclarant calomnieuses les accusations de rapt et de meurtre d'enfants chrétiens qu'on dirigeait si souvent contre eux, et invitant les chrétiens à ne pas expulser les Juifs,

chassés jusqu'alors d'une contrée dans une autre, et à ne pas trop les opprimer, puisqu'ils étaient aussi des hommes. Mais cette bienveillance n'était qu'apparente; il s'agissait tout simplement de tâter le terrain avant d'entrer sérieusement en campagne.

Les dominicains étaient, en effet, hantés du désir de faire confisquer les exemplaires du Talmud, comme du temps de saint Louis en France. C'était déjà là le but poursuivi par le premier pamphlet de Pfefferkorn, qui cherchait surtout à rendre suspect le Talmud. Tour à tour bienveillant et injurieux, cet écrit dénonce l'usure des Juifs, leur attachement aveugle au Talmud et leur obstination à ne pas fréquenter les églises. Il conclut en engageant les princes et les peuples à s'opposer à l'usure des Juifs, à les pousser de force dans les églises pour écouter les prédicateurs chrétiens, et, enfin, à détruire le Talmud. Mettre la main sur cet ouvrage, voilà ce qui présentait surtout de l'intérêt pour les dominicains. On disait alors ouvertement en Allemagne qu'en demandant la confiscation du Talmud, les **obscurants** de Cologne espéraient réussir à réaliser avec Pfefferkorn une bonne affaire. Car, les exemplaires du Talmud, une fois mis sous séquestre, seraient confiés à la garde des dominicains, en leur qualité de juges de l'Inquisition, et, comme les Juifs allemands ne pourraient pas se passer de cet ouvrage, fis essaieraient sûrement d'en faire annuler la confiscation à prix d'argent. Aussi les dominicains s'acharnèrent-ils dans leurs attaques contre les juifs et le Talmud. Une année après la publication du premier livre paru sous le nom de Pfefferkorn, ils publièrent sous le même nom plusieurs autres écrits encore plus virulents, où ils déclaraient qu'il est du devoir des chrétiens de traquer les Juifs comme des animaux malfaisants. Si les princes ne prennent pas l'initiative de cette persécution, il appartient au peuple d'exiger d'eux qu'ils enlèvent aux Juifs tous les livres religieux, à l'exception de la Bible, ainsi que tous les gages, qu'ils s'emparent de leurs enfants pour les élever dans la foi chrétienne et qu'ils expulsent ceux qui se montreront récalcitrants à toute amélioration. Les seigneurs ne commettent, du reste, aucun péché en maltraitant les Juifs, car ceux-ci leur appartiennent corps et biens. En cas de refus de la part des princes, le peuple a le droit de leur imposer sa volonté par la violence et l'émeute. Qu'il se proclame chevalier du Christ et exécute son Testament. Quiconque persécute les Juifs est un vrai chrétien, mais ceux qui les favorisent sont encore plus coupables qu'eux et s'exposent à la damnation éternelle.

Heureusement, les temps étaient changés. Quoique la haine contre les Juifs fait encore aussi violente qu'à l'époque des croisades et de la Peste noire, la populace ne pouvait plus se ruer sur eux avec la même facilité pour les piller et les tuer. Les princes non plus ne se montraient pas disposés à les chasser de leurs domaines, car leur départ les eût privés d'une source importante de revenus réguliers. On ne montrait même plus beaucoup d'enthousiasme pour la conversion des Juifs, et plus d'un chrétien raillait les apostats juifs. On comparait alors volontiers, parmi les chrétiens, les Juifs convertis à du linge blanc. Tant que le linge est propre, l'usage en est agréable ; mais il suffit de quelques jours pour le souiller, et on le jette ensuite dans un coin. Il en est de même, disait-on, pour les renégats juifs. Immédiatement après le baptême, ils sont choyés par les chrétiens, mais peu à peu ils sont négligés, puis totalement délaissés.

Les agissements de Pfefferkorn n'étaient pas sans danger pour les Juifs d'Allemagne, qui résolurent de se défendre vigoureusement. Des médecins juifs, influents à certaines cours princières, paraissent s'être servis de leur crédit auprès de leurs protecteurs pour démontrer l'inanité des accusations de leur adversaire. Sur un point, cependant, les obscurants de Cologne espéraient avoir facilement cause gagnée. Ils pensaient qu'on leur accorderait volontiers l'autorisation de faire des perquisitions dans les maisons juives et, au besoin, d'en soumettre les propriétaires à la torture pour mettre la main sur les exemplaires du Talmud et,

en général, sur tout ouvrage religieux, en dehors de la Bible. Dans ce but, ils se mirent à circonvenir l'empereur Maximilien, qui, d'habitude, était opposé à toute violence, et à l'aire agir sur lui sa sœur Cunégonde.

Cette princesse, autrefois la fille préférée de l'empereur Frédéric Ill, avait causé à son père un profond chagrin. A l'insu de l'empereur, elle s'était mariée avec un de ses ennemis, le duc bavarois Albert de Munich. Pendant longtemps, le père irrité ne voulut même pas entendre prononcer le nom de sa fille. Le duc Albert mourut encore jeune (1508). Sa veuve, peut-être pour expier la faute commise à l'égard de son père, se retira dans un couvent et devint abbesse des sœurs Clarisses. C'est cette princesse, d'une piété sombre et fanatique, que les dominicains de Cologne s'efforcèrent de rendre favorable à leur projet. Ils envoyèrent Pfefferkorn auprès d'elle, pour lui persuader que les Juifs proféraient des injures contre Jésus, Marie, les apôtres et toute l'Église, et qu'il était nécessaire de détruire leurs livres, remplis de blasphèmes contre le christianisme. Convaincre une telle femme, qui vivait, enfermée dans un couvent, ne devait pas exiger de grands efforts. Cunégonde ajouta foi à toutes les calomnies débitées contre les Juifs, d'autant plus que ces calomnies lui étaient répétées par un homme recommandé parles dominicains et qui avait été Juif lui-même. Elle remit donc à Pfefferkorn une lettre pour Maximilien, qu'elle adjurait d'accueillir avec faveur la demande des dominicains et de ne pas attirer sur sa tête la colère de Dieu en ménageant les Juifs blasphémateurs.

Muni de cette lettre, Pfefferkorn se rendit en toute hâte auprès de l'empereur et réussit à obtenir de lui une commission générale (du 10 août 1509) qui l'autorisait à saisir et à examiner les livres des Juifs, dans tout l'Empire, et à détruire ceux qui contiendraient des assertions hostiles à la Bible ou au christianisme. Par ce même arrêté, il était sévèrement interdit aux Juifs de s'opposer aux perquisitions ou de cacher les livres incriminés.

Du camp où il était allé voir Maximilien, Pfefferkorn revint tout triomphant en Allemagne, pressé de commencer sa chasse aux livres, et aussi aux écus juifs. Il débuta dans l'importante communauté de Francfort, où l'on trouvait alors de nombreux talmudistes, partant beaucoup d'exemplaires du Talmud, et aussi des Juifs très aisés. De plus, outre les livres d'usage, il y avait, dans cette ville, de nombreux exemplaires neufs du Talmud et ü autres ouvrages hébreux, destinés à être vendus à la foire. Sur la demande de Pfefferkorn, le Sénat de Francfort convoqua tous les Juifs à la synagogue, où il leur fit connaître l'ordre impérial. En présence d'ecclésiastiques et de plusieurs membres du Sénat, on confisqua alors torts les livres de prières qu'on trouva dans la synagogue. C'était la veille de la fête des Tentes (vendredi 28 septembre 1509). Pfefferkorn alla plus loin. De son autorité privée, ou sous le couvert de l'empereur, il défendit aux Juifs de se rendre à la synagogue pendant cette fête, parce qu'il voulait profiter des jours fériés pour faire des perquisitions domiciliaires. Les ecclésiastiques présents, moins implacables que le renégat juif, ne voulurent pas empêcher les Juifs de célébrer leur fête et remirent les perquisitions au lundi suivant.

Une nouvelle preuve que les temps étaient changés, c'est que les Juifs n'acceptaient plus, comme autrefois, avec résignation, toutes les violences et toutes les iniquités qu'on voulait leur infliger. Devant l'acte de spoliation dont les menaçait Pfefferkorn, ils invoquèrent les privilèges que leur avaient accordés des empereurs et des papes, et qui leur garantissaient la liberté religieuse, et, par conséquent, la propriété de leurs livres de prières et d'étude. Ils demandèrent donc que la confiscation fut retardée, afin qu'il leur fût possible d'en appeler à l'empereur et à la chambre impériale. En même temps, l'administration de la communauté de Francfort envoya un délégué auprès d'Uriel de Gemmingen, prince-électeur et archevêque de

Mayence, dont relevait le clergé de Francfort, pour le prier d'empêcher les ecclésiastiques de participer à une telle injustice. Le prélat accéda à ce désir. Quand le Sénat de Francfort apprit la décision de l'archevêque de Mayence, il retira, à son tour, son appui à Pfefferkorn. Mais les Juifs ne s'endormirent pas sur ce premier succès. Tout en ignorant que derrière Pfefferkorn se cachaient les puissants dominicains, ils devinaient qu'il était soutenu par leurs ennemis et qu'ils n'étaient pas en sécurité. Ils déléguèrent donc Jonathan Cion auprès de l'empereur Maximilien pour plaider leur cause, et ils invitèrent toutes les communautés juives allemandes à se faire représenter à une réunion qui aurait lieu le mois suivant, et où l'on prendrait les mesures de préservation nécessaires.

Tout péril semblait pourtant écarté pour le moment, grâce à l'intervention de l'archevêque de Mayence Qu'il le fit par pur sentiment de justice ou par aversion pour le fanatisme des dominicains, ou qu'il fût froissé que l'empereur eût accordé à un étranger un droit de juridiction sur les affaires religieuses dans son diocèse, ce qui est certain c'est que ce dignitaire de l'Église défendit énergiquement les Juifs. Le 5 octobre il écrivit à l'empereur pour exprimer son étonnement que, dans une conjoncture aussi grave, il eût donné pleins pouvoirs à un homme aussi ignorant et aussi peu digne de confiance que Pfefferkorn, affirmant que les Juifs établis dans son diocèse ne possédaient pas de livres injurieux pour le christianisme. Il ajoutait que dans le cas où le souverain tiendrait à faire confisquer et examiner les ouvrages hébreux, il devrait confier cette mission à une personne compétente. Pour ne pas paraître partial dans cette affaire, il se mit en relations avec Pfefferkorn. Il le manda à Aschaffenburg, et là il lui montra que le mandat dont l'avait gratifié l'empereur présentait un vice de forme et que les Juifs pourraient contester la validité de ses pouvoirs. Dans cet entretien, on prononça pour la première fois le nom de Reuchlin. Il fut, en effet, question d'adjoindre à Pfefferkorn, pour l'examen des ouvrages incriminés, Reuchlin (ou bien Victor de Karben) avec un dominicain de Cologne.

En s'assurant le concours de Reuchlin, dont le savoir et le caractère étaient profondément respectés en Allemagne, les dominicains comptaient que leur entreprise aurait plus de chances de réussite. Peut être aussi espéraient-ils compromettre ce savant, dont les efforts pour répandre l'étude de l'hébreu parmi les chrétiens d'Allemagne et d'Europe étaient vus d'un très mauvais œil par les **obscurants**. De toute façon ils se trompèrent dans leurs calculs, car Reuchlin, en prenant part à ces débats, porta à l'Église catholique des coups qui l'ébranlèrent jusqu'aux fondements. On put dire plus tard avec raison que ce chrétien teinté de judaïsme avait fait plus de mal à l'Église que tous les écrits de polémique des Juifs.

Jean Reuchlin, de Pforzheim (1455-1522), contribua pour une grande part à faire succéder, en Europe, un esprit nouveau à l'esprit du moyen âge. Sous le nom de Capnion et aidé de son contemporain plus jeune, Érasme, de Rotterdam, il réveilla en Allemagne le goût des lettres et de la science, et prouva que, dans le domaine de l'antiquité classique et des humanités, les Allemands pouvaient rivaliser avec les Italiens. A une culture littéraire fort remarquable, Reuchlin joignait un caractère élevé, une scrupuleuse loyauté, un très grand amour de la vérité. Plus érudit qu'Érasme, il voulait, à l'exemple de saint Jérôme, savoir l'hébreu. Son ardeur à étudier cette langue devint une vraie passion lorsque, pendant son second voyage en Italie, il eut fait la connaissance, à Florence, du célèbre Pic de la Mirandole et appris de lui quels merveilleux mystères on découvrait dans les sources juives de la Cabale. Ce n'est cependant qu'à l'âge mûr qu'il réussit à réaliser complètement son ardent désir d'étudier sérieusement la littérature hébraïque. Il entra, en effet, en rapports, à Linz, à la cour du vieil empereur Frédéric III, avec le médecin et chevalier juif Jacob Loans, qui lui enseigna l'hébreu.

Dès qu'il fut un peu familiarisé avec la littérature hébraïque, Reuchlin publia un opuscule, **Le mot mirifique**, où il parle avec enthousiasme de l'hébreu. La langue hébraïque, dit-il, est simple, pure, sacrée, concise et vigoureuse ; Dieu s'en sert pour parler aux hommes, et les hommes pour s'entretenir avec les anges, directement, sans intermédiaire, face à face, comme un ami parle à son ami. Il s'efforce de prouver que la sagesse des nations, les symboles religieux des païens et les pratiques de leur culte ne sont que des modifications et des altérations de la vérité juive, dissimulée dans les mots, les lettres et même la forme des lettres. Au surplus, Reuchlin ne négligea aucune occasion de se perfectionner dans la langue hébraïque. Pendant qu'il résidait à Rome, en qualité de représentant du prince électeur du Palatinat auprès du pape Alexandre VI (1498-1500), il se fit donner des leçons d'hébreu par le Juif Obadia Sforno.

Comme il était le seul chrétien en Allemagne, et même en Europe, qui sût l'hébreu, ses nombreux amis le pressèrent de publier une grammaire hébraïque pour faciliter aux chrétiens l'étude de cette langue. Cette grammaire, la première qui ait été composée par un savant chrétien — elle fut achevée en mars 1506 — et que Reuchlin appelle *un monument plus durable que l'airain*, présentait certainement bien des lacunes. Elle contenait simplement les règles les plus élémentaires de la prononciation de l'hébreu et des formes des mots, ainsi qu'un petit lexique. Mais elle exerça quand même une sérieuse influence, car elle éveilla le goût des études hébraïques chez plusieurs humanistes, qui s'y adonnèrent ensuite avec ardeur. Quelques disciples de Reuchlin, notamment Sébastien Munster et Widmannstadt, marchèrent sur les traces de leur maître et manifestèrent autant de zèle pour l'étude de l'hébreu que pour celle du grec.

Reuchlin n'était pourtant pas un ami des Juifs. Dans sa jeunesse, il nourrissait contre eux les mêmes préjugés que ses contemporains, les considérant comme dénués de tout goût littéraire ou artistique et les déclarant vils et méprisables. A l'exemple de saint Jérôme, il proclama sans ambages sa haine pour le peuple juif. En même temps qu'il publiait sa grammaire hébraïque, il écrivait une lettre où il attribuait tous les maux des Juifs à leur aveuglement et à leur obstination. Autant que Pfefferkorn, il croyait qu'ils blasphémaient contre Jésus, Marie, les apôtres et l'Église.

Plus tard, il regretta d'avoir publié cette lettre, car son cœur était resté honnête et bon. Dans ses relations avec les Juifs, il leur témoignait de la bienveillance ou, au moins, de la considération. Son sentiment de la justice ne lui permettait pas d'approuver les iniquités commises à l'égard des Juifs. Quoiqu'il n'eût jamais donné lieu jusqu'alors au moindre soupçon d'hérésie et qu'il entretint d'excellents rapports avec les dominicains, les obscurants le considéraient instinctivement comme leur ennemi. Ils lui en voulaient de son culte pour la science et la littérature classique, de sa passion pour la langue grecque, dont le premier il avait introduit l'étude en Allemagne, de ses efforts pour propager l'enseignement de l'hébreu et de la préférence qu'il accordait à *la vérité hébraïque* sur la traduction latine canonique de la Bible appelée **Vulgate**.

Tel était l'homme que Pfefferkorn voulait s'attacher comme complice dans ses intrigues contre les Juifs. Quand l'apostat juif se rendit une seconde fois au camp de l'empereur, il fit d'abord visite à Reuchlin pour lui exposer la mission dont il était 'chargé et lui montrer la commission qu'il avait reçue de Maximilien pour cet objet. Reuchlin approuva son projet de détruire les livres contenant des blasphèmes contre le christianisme, mais lui fit remarquer, comme l'avait déjà fait l'archevêque de Mayence, qu'il y avait un vice de forme dans le

mandat que lui avait confié l'empereur. Pfefferkorn promit de tenir compte de l'observation et de demander à Maximilien une nouvelle commission dont la validité ne fût pas contestable.

Pendant que ces pourparlers avaient eu lieu entre Reuchlin et Pfefferkorn, les défenseurs des Juifs n'étaient pas restés inactifs. Jonathan Cion et un autre de ses coreligionnaires influents, Isaac Trieste, appuyés par des chrétiens considérés, par le délégué de l'archevêque de Mayence et le margrave de Bade, avaient fait valoir auprès de l'empereur les privilèges accordés aux Juifs par plusieurs de ses prédécesseurs et par plusieurs papes. D'après ces privilèges, les Juifs étaient autorisés à pratiquer leur religion, et le souverain lui-même n'avait pas le droit d'entraver le libre exercice de leur culte ni, par conséquent, celui de leur enlever leurs livres religieux. L'empereur fut aussi informé que le dénonciateur des Juifs était un misérable, condamné autrefois pour vol. Les défenseurs des Juifs semblaient avoir réussi dans leurs démarches, car Maximilien transféra à Uriel de Gemmingen, archevêque de Mayence, les pouvoirs qu'il avait d'abord confiés à Pfefferkorn.

L'empereur était malheureusement un esprit très mobile, et, quand Pfefferkorn vint le revoir, muni d'une nouvelle lettre, très pressante, de sa sœur Cunégonde, il lui rendit (10 novembre 1509) le mandat de confisquer les ouvrages incriminés. L'archevêque Uriel de Gemmingen resta pourtant chargé du soin de les examiner, mais il devait s'éclairer de l'avis des Facultés de théologie de Cologne, de Mayence, d'Erfurt et de Heidelberg, et de savants tels que Reuchlin, Victor de Karben et mime l'inquisiteur Hochstraten, quoique ce dernier n'eût absolument aucune notion de l'hébreu.

Uriel de Gemmingen délégua ses pouvoirs au régent de l'Université de Mayence pour surveiller la confiscation des livres. Accompagné de ce délégué, Pfefferkorn retourna à Francfort, où il reprit ses recherches. Il mit la main sur mille cinq cents ouvrages manuscrits, qu'il fit déposer à l'hôtel de ville. Dans d'autres localités aussi il s'acquitta avec zèle de sa tâche.

Au commencement, les principales communautés juives de l'Allemagne étaient restées indifférentes devant les agissements de Pfefferkorn ou plutôt des dominicains. Elles n'avaient pas non plus répondu à l'invitation qui leur avait été adressée d'envoyer des délégués à une réunion de notables juifs pour délibérer sur la situation et créer un fonds de défense. Seules, quelques communautés peu considérables avaient immédiatement voté des subsides ; les communautés riches, telles que Rothenbourg-sur-la-Tauber, Wissembourg et Fürth, s'étaient abstenues. Mais, quand Pfefferkorn eut commencé à confisquer les livres hébreux, non seulement à Francfort, mais aussi dans d'autres localités, elles sortirent de leur torpeur.

Leur action s'exerça tout d'abord sur le Sénat de Francfort, qu'elles réussirent à se rendre favorable. Les libraires juifs venaient d'habitude à la foire du printemps, à Francfort, avec des ballots de marchandises. Pfefferkorn émit la prétention de mettre également sous séquestre tous ces livres neufs, mais le Sénat s'y opposa. Du reste, en prévision d'une menace de confiscation, ces marchands s'étaient fait délivrer par les princes et seigneurs de leurs pays des sauf-conduits garantissant leur personne et leurs biens. L'archevêque Uriel aussi ne prêta qu'un très faible appui à Pfefferkorn, évitant de convoquer les savants désignés par l'empereur pour examiner les ouvrages hébreux et montrant, en général, une très grande mollesse. Il semble même que plusieurs princes, éclairés par les Juifs sur la vraie signification de la confiscation de leurs livres, firent des démarches en leur faveur auprès de Maximilien. Enfin, le peuple se déclara également contre Pfefferkorn.

Dans l'espoir de gagner l'opinion publique à leur cause et de réussir à exercer par elle une pression morale sur l'empereur, les dominicains avaient, en effet, publié, sous le nom de Pfefferkorn, un nouveau pamphlet contre les Juifs. Cet écrit, intitulé : **A la gloire de l'empereur Maximilien**, encensait sans vergogne le souverain et déplorait en même temps qu'on accordât si peu d'importance, dans les milieux chrétiens, aux accusations dirigées contre le Talmud. Ce fut peine perdue. On resta, en général, hostile à l'entreprise des obscurants. Maximilien revint même en partie sur ses premiers ordres et invita le Sénat de Francfort à restituer aux Juifs tous leurs livres (23 mai 1510). La joie fut grande parmi les Juifs, car ils avaient maintenant l'espoir non seulement de rester en possession de leurs ouvrages religieux, qui leur étaient si chers, mais aussi de conserver la situation qu'ils occupaient dans l'empire germano-romain.

Il se produisit malheureusement un incident, à ce moment, dont les dominicains surent tirer grand profit pour leur cause. Un ciboire avec un ostensoir doré avait été volé dans une église de la Marche de Brandebourg. Le coupable, arrêté, prétendit avoir vendu l'hostie à des Juifs de la contrée. Ceux-ci furent alors cruellement persécutés par l'évêque de Brandebourg, et le prince-électeur Joachim Ier fit transporter les inculpés à Berlin. Là, on les accusa à la fois de profanation d'hostie et de meurtre d'enfant. Sur l'ordre de Joachim, trente-huit de ces malheureux furent torturés sur un gril ardent. Tous subirent le martyre avec un merveilleux courage (19 juillet 1510), à l'exception de deux, qui acceptèrent le baptême et furent simplement décapités. C'est à l'occasion de ce douloureux événement qu'il est question, pour la première fois, de la présence des Juifs à Berlin et dans le Brandebourg.

Cette affaire causa une profonde émotion en Allemagne, et les dominicains ne manquèrent pas de s'en servir contre les Juifs auprès de l'empereur. Celui-ci eut, du reste, à soutenir un véritable assaut de la part de sa sœur Cunégonde. Les dominicains avaient, en effet, fait accroire à cette princesse dévote qu'en revenant sur ses premières déterminations à l'égard des Juifs Maximilien semblait, en quelque sorte, approuver leurs plus horribles crimes et leurs blasphèmes contre le christianisme. Aussi, lors de son entrevue avec son frère, à Munich, Cunégonde se jeta à ses pieds, pleura et le supplia de ne plus couvrir les Juifs de sa protection.

Maximilien était perplexe. Opposer un refus formel aux sollicitations de sa sœur, c'était l'affliger profondément, mais, d'un autre côté, il commençait à se défier de Pfefferkorn et de ses agissements. Il se tira d'embarras par une sorte de compromis. Pour la quatrième fois, il prit un arrêté (6 juillet 1510) relativement à la confiscation des livres hébreux. En vertu de cette nouvelle décision, l'archevêque Uriel devait demander des mémoires sur cette question à certaines Universités d'Allemagne, ainsi qu'à Reuchlin, Victor de Karben et Hochstraten, et Pfefferkorn était chargé de transmettre à l'empereur les conclusions de ces mémoires.

Heureusement pour les Juifs, qui attendaient avec anxiété le résultat final des travaux de tous ces savants, Reuchlin se prononça contre la suppression du Talmud. Son mémoire était écrit, il est vrai, dans un style lourd et pédant, à la mode du temps, mais il sut exposer le sujet avec habileté. Il part de ce principe qu'il serait injuste d'accorder à tous les ouvrages juifs la même importance et la même valeur et qu'il faut les répartir, outre la Bible, en six classes. Selon lui, la classe des commentaires bibliques composés par R. Salomon (Raschi), Ibn Ezra, les Kimhides, Moïse Gerundi et Lévi ben Gerson, comprend des ouvrages qui, loin d'être nuisibles au christianisme, sont indispensables aux théologiens chrétiens. C'est aux sources juives que les savants chrétiens ont puisé les éléments de leurs meilleures explications bibliques, ce sont les œuvres juives qui leur ont permis de comprendre les livres sacrés. Si,

dans les écrits de Nicolas de Lyre, le meilleur commentateur chrétien de la Bible, on défalque les emprunts faits à Raschi, on peut réduire toute son oeuvre personnelle à quelques pages. Au reste, il est honteux que, par ignorance de l'hébreu et du grec, des docteurs de la théologie chrétienne interprètent faussement les saintes Écritures. Les ouvrages hébreux qui traitent de philosophie, d'histoire naturelle ou d'autres sciences, ne se distinguent en rien des ouvrages analogues écrits en grec, en latin ou en allemand. Quant au Talmud, objet principal des dénonciations de Pfefferkorn, Reuchlin avoue n'y rien comprendre. Mais, ajoute-t-il, d'autres aussi n'y comprennent absolument rien et se permettent pourtant de condamner sévèrement ce livre. C'est comme si un ignorant quelconque s'avisait d'écrire contre les mathématiques sans les avoir jamais étudiées. Il conclut en s'élevant contre le projet de brûler le Talmud, à supposer même que cet ouvrage contienne, entre beaucoup d'autres choses, des injures contre les fondateurs du christianisme. *Si le Talmud était vraiment aussi nuisible qu'on le prétend*, dit-il, *nos aïeux, dont l'attachement à la foi chrétienne était plus sincère que le nôtre, l'auraient brûlé depuis longtemps. Si les Juifs convertis Peter Schwarz et Pfefferkorn tiennent à le détruire, c'est qu'ils y sont poussés par des raisons toutes particulières*. n Pour terminer, Reuchlin déclarait qu'au lieu de confisquer ou de brûler les livres des Juifs, il serait plus utile de pommer à chaque Université deux professeurs d'hébreu, qui enseigneraient également la langue post biblique. On amènerait ainsi bien plus facilement les Juifs au christianisme.

Jamais, depuis qu'ils étaient persécutés par les chrétiens, les Juifs n'avaient encore trouvé un défenseur aussi énergique que Reuchlin. Son plaidoyer en leur faveur était d'autant plus important qu'il se présentait sous la forme d'un document officiel, destiné au chancelier et à l'empereur. Sur deux points surtout, les déclarations de Reuchlin avaient une réelle valeur pour les Juifs. Ainsi, il n'hésitait pas à affirmer que les Juifs étaient citoyens de l'empire germano-romain et devaient jouir, à ce titre, des mêmes droits et de la même protection que les autres citoyens. C'état là, en quelque sorte, la première proclamation, encore vague et incomplète, du principe de l'émancipation des Juifs ; qui ne fut admis complètement en Allemagne que trois siècles plus tard. Une voix autorisée osait enfin protester contre cette idée absurde du moyen âge que, par suite de la conquête de Jérusalem par Titus et Vespasien, les Juifs étaient devenus la propriété des empereurs romains et, par conséquent, de leurs successeurs en Allemagne. En second lieu, il niait formellement que les Juifs fussent des hérétiques. *Comme ils se tiennent en dehors de l'Église*, dit-il, *et qu'ils ne sont pas contraints de suivre la foi chrétienne, on ne peut pas leur appliquer la qualification de mécréants et d'hérétiques*.

Les conclusions des autres mémoires étaient loin de concordat avec celles de Reuchlin. Pour les dominicains de Cologne, la Faculté de théologie de cette ville, l'inquisiteur Hochstraten et le vieux renégat Victor de Karben, qui subissaient tous la même direction, il était indispensable de confisquer le Talmud et les ouvrages similaires et de les livrer aux flammes. De ces ouvrages, Hochstraten voulait étendre l'accusation aux Juifs eux-mêmes. Il proposa de faire réunir par des hommes compétents les passages entachés d'hérésie qui se rencontre, dans les livres incriminés et de demander ensuite aux Juifs s'ils reconnaissaient le danger présenté par des écrits aussi malfaisants. Les trouvaient-ils nuisibles, alors ils devraient approuver le projet des dominicains de les briller. Si, au contraire, ils déclaraient les accepter comme livres religieux, l'empereur devrait les faire comparaître eux-mêmes comme hérétiques devant le tribunal de l'Inquisition.

La Faculté de Mayence alla plus loin. Elle engloba dans la même condamnation les écrits talmudiques et la Bible. D'après les obscurants de Mayence, les saintes Écritures aussi, au moins dans leur texte original, étaient dangereuses. En effet, le texte hébreu n'est pas

toujours d'accord avec la traduction latine de la Vulgate. Dans ces cas, c'est l'original qui a tort, et les théologiens de Mayence n'auraient pas été fâchés d'être délivrés d'un texte qui gênait parfois leurs interprétations enfantines.

A force d'avoir voulu être habiles et machiavéliques, les dominicains de Cologne perdirent leur cause. Dans la pensée de Reuchlin, le mémoire qu'on lui avait demandé, et qu'il envoya scellé de son sceau, par un messager assermenté, à l'archevêque Uriel, ne devait être lu que par ce dernier et par l'empereur. Mais Pfefferkorn sut s'arranger de façon à prendre connaissance de ce mémoire avant l'empereur. Outré de ce procédé, Reuchlin accusa publiquement les dominicains de Cologne de bris de scellés. Les Juifs pourtant n'eurent qu'à se louer de cet acte d'indélicatesse de leurs ennemis, car il tourna en leur faveur.

Les dominicains savaient, en effet, que l'opinion de Reuchlin serait d'un grand poids pour l'empereur et ses conseillers. Or, quand ils virent que cette opinion leur était contraire, ils publièrent contre Reuchlin un pamphlet allemand, dans l'espoir de gagner le peuple à leur cause et de contraindre ainsi l'empereur à sévir contre les Juifs. Dans cet écrit intitulé : **Glace à main**, et répandu par milliers d'exemplaires, Pfefferkorn, qui, en cette circonstance aussi, n'était que le prête-nom des dominicains, insultait grossièrement Reuchlin. Ce pamphlet produisit une énorme sensation, car Reuchlin occupait une situation élevée comme savant et comme dignitaire de l'Empire. On trouvait surtout impudent de la part d'un Juif converti d'accuser d'irréligion un chrétien né dans le christianisme et universellement respecté.

Reuchlin ne pouvait ni ne voulait rester sous le coup de telles attaques. Il porta plainte auprès de l'empereur contre Pfefferkorn. Maximilien ne cacha pas son mécontentement au sujet des procédés des dominicains, et il essaya de calmer Reuchlin en lui promettant de charger l'évêque d'Augsbourg d'ouvrir une enquête sur toute cette affaire. Mais, absorbé par des occupations multiples, il oublia Reuchlin et ses griefs. D'un autre côté, la foire d'automne allait se tenir à Francfort, et Pfefferkorn aurait l'occasion d'y propager son pamphlet venimeux.

Devant la perspective de continuer à voir son honneur impunément outragé par ses ennemis, Reuchlin résolut de se défendre lui-même. Il répondit au pamphlet de Pfefferkorn par un autre pamphlet allemand, le **Miroir des yeux** (composé à la fin d'août ou au commencement de septembre 1511), où il dévoile les manœuvres de Pfefferkorn et de ses acolytes. Il expose en termes simples, mais chaleureux, l'origine de ses démêlés avec les dominicains, et raconte les efforts du renégat juif pour faire condamner le Talmud au feu et obtenir son appui dans cette occurrence. Après avoir reproduit les diverses pièces qui lui furent adressées, à propos de cette affaire, par Maximilien et l'archevêque de Mayence, et le mémoire qu'il écrivit sur ce sujet, il montre comment Pfefferkorn prit connaissance de ce mémoire d'une façon malhonnête et l'attaqua ensuite dans un pamphlet qui ne contient pas moins de trente-quatre assertions mensongères.

Ce qui indigne surtout Reuchlin, c'est qu'on ait eu l'audace d'affirmer qu'il s'était laissé acheter par les Juifs. Il se montre également blessé de ce que ses ennemis ne croient pas à ses connaissances hébraïques et lui dénient la paternité de sa grammaire hébraïque. Enfin, pour terminer, il prend énergiquement la défense des Juifs. Au reproche que lui adresse Pfefferkorn d'avoir appris l'hébreu chez des Juifs et d'avoir ainsi contrevenu à la loi canonique qui défend d'entretenir avec eux des relations, Reuchlin répond : Le Juif baptisé dit que la loi divine interdit tout rapport avec les Juifs ; cela est faux. Les chrétiens peuvent comparaître en justice avec eux, acheter chez eux, leur faire des présents et des donations. Le

cas peut même se présenter où un chrétien hérite en commun avec un Juif. Il est également permis de s'entretenir avec eux et de se faire instruire par eux, comme la prouvent les exemples de saint Jérôme et de Nicolas de Lyre. Enfin, il est prescrit au chrétien d'aimer le Juif comme son prochain.

Quand, au moment de la foire de Francfort, le **Miroir** de Reuchlin fut répandu parmi les milliers de personnes qui se trouvaient alors dans cette ville, il produisit une émotion des plus profondes. C'était une chose inouïe qu'un personnage illustre, tel que Reuchlin, clouât au pilori comme malhonnête et menteur un adversaire des Juifs. Ceux-ci surtout lisaient avec avidité cet écrit où, pour la première fois, un chrétien fort respecté traitait leurs accusateurs de vils calomniateurs, et ils rendaient grâce à Dieu de leur avoir suscité un défenseur dans leur détresse. Aussi travaillèrent-ils de toutes leurs forces à la propagande de cet opuscule. De tous côtés, de savants et d'ignorants, Reuchlin recevait des félicitations. On se réjouissait qu'il eût riposté si vigoureusement aux obscurants de Cologne.

A la suite de l'apparition du **Miroir** de Reuchlin et de sa défense du Talmud, commença une lutte qui prit un caractère de plus en plus grave et dont la portée dépassa bientôt de beaucoup l'objet qui l'avait fait naître. Les dominicains, qui se sentaient menacés et dont les moyens d'action étaient considérables, se défendirent avec énergie. Mais leur colère leur fit commettre des imprudences et les emporta au delà du but.

Par excès de zèle, leurs amis aussi, au lieu de leur être utiles, nuisirent à leur cause. Un prédicateur de Francfort-sur-le-Mein, Peter Meyer, n'ayant pas réussi à arrêter la vente du a Miroir D et désireux pourtant de plaire aux dominicains, annonça un jour, du haut de la chaire, que Pfefferkorn prêcherait contre le pamphlet de Reuchlin la veille de la prochaine tête de la Vierge, et il invita les fidèles à venir assister en foule à ce sermon. L'idée n'était pas heureuse. Comment espérer que Pfefferkorn produirait une impression favorable sur un public chrétien avec sa figure antipathique, ses manières communes et son jargon judéo-allemand ? Chaque mot, chaque mouvement devait nécessairement exciter le rire de l'auditoire. De plus, d'après la doctrine catholique, il était sévèrement interdit à un laïque, et surtout à un laïque marié, d'officier comme prêtre. Peu de temps auparavant, un berger avait été condamné à être brûlé parce qu'il avait usurpé les fonctions de prédicateur. Au jour dit (7 septembre 1511), Pfefferkorn prêcha, non pas dans l'église même, pour ne pas scandaliser les fidèles, mais à l'entrée de l'église, devant un public nombreux. Mais le spectacle présenté par ce Juif qui multipliait les signes de la croix par-dessus une assemblée chrétienne et, dans son patois juif, exhortait ces chrétiens à la piété, parut fort peu édifiant.

Jusqu'alors, le principal instigateur de cette lutte, l'inquisiteur Jacob Hochstraten, s'était tenu sur la réserve, se contentant d'envoyer au feu ses lieutenants, Pfefferkorn, Ortuin de Graes et Arnaud de Tongres. Quand il s'aperçut de la tournure défavorable que prenait cette affaire pour les dominicains, il crut nécessaire de se jeter lui-même dans la mêlée. Autorisé sans doute par son provincial, il invita Reuchlin (le 15 septembre 1513) à se présenter à Mayence, dans un délai de six jours, à huit heures du matin, pour être jugé comme ami des Juifs et hérétique. Avant de lancer cet acte d'accusation contre Reuchlin, il avait préparé un réquisitoire bien documenté contre le **Miroir** et le Talmud. Il avait aussi pris ses mesures pour être appuyé dans ce procès. Il avait, en effet, sollicité de quatre Universités des mémoires sur le **Miroir**, et toutes les quatre s'étaient naturellement prononcées dans le sens qu'il leur avait indiqué. A la date fixée (20 septembre), Hochstraten, escorté de nombreux dominicains, se trouva à Mayence, où il choisit parmi ses partisans les membres destinés à former le tribunal, ouvrit la séance et se présenta à la fois comme juge et partie.

Les griefs qu'il énonça contre Reuchlin furent ceux qu'avaient déjà formulés Pfefferkorn et Arnaud de Tongres. Il lui reprochait de prendre trop chaleureusement la défense des Juifs, de considérer *ces chiens* presque autant que les membres de l'Église, de leur reconnaître les mêmes droits qu'aux chrétiens, et il proposa à la Commission de déclarer le **Miroir** entaché d'hérésie, injurieux pour le christianisme, et de condamner cet ouvrage à être brillé. On ne peut pas nier qu'il y eut progrès. Du temps de Torquemada et de Ximénès de Cisneros, l'auteur aurait été livré aux flammes en même temps que son livre.

A la grande surprise des dominicains, Reuchlin se présenta à Mayence, accompagné de deux conseillers du duc de Wurtemberg. Le procès mené contre lui de si étrange façon par l'Inquisition avait, du reste, irrité au plus haut point bien des gens, et surtout ses amis et ses admirateurs. La jeunesse studieuse de l'Université de Mayence, chez laquelle la théologie et la scolastique n'avaient pas encore éteint tout sentiment de justice et de générosité, ne dissimula pas l'indignation qu'elle en éprouvait, et elle entraîna dans son mouvement de protestation les professeurs de droit et plusieurs personnages de marque. Aussi le chapitre de Mayence s'efforça-t-il d'amener une conciliation entre Reuchlin et ses adversaires. Mais Hochstraten persista dans son fanatisme étroit et fixa la discussion du procès au 12 octobre, jour où serait prononcée la sentence.

Sur l'ordre de l'inquisiteur et avant le prononcé de l'arrêt, les ecclésiastiques de Mayence proclamèrent dans les églises que tous ceux qui avaient en leur possession des exemplaires du **Miroir**, Juifs ou chrétiens, étaient tenus, sous peine d'une forte amende, de les livrer pour être brûlés. Le clergé promit aussi aux fidèles des indulgences pour trois cents jours s'ils venaient assister à l'autodafé, sur la place de l'église. Au jour fixé, on y accourut en foule. Sur la tribune érigée devant l'église, on vit s'avancer d'un pas grave et solennel les dominicains, ainsi que les théologiens des Universités de Cologne, Louvain et Erfurt. Hochstraten, qui avait rempli jusque-là les fonctions d'accusateur, alla prendre place parmi les juges. Le tribunal se disposait à prononcer le verdict et à faire allumer le feu du bûcher, quand arriva un messager de l'archevêque Uriel. Outré des prétentions des dominicains et de leurs procédés à l'égard de Reuchlin, Uriel de Gemmingen ordonnait aux commissaires élus parmi ses ouailles de remettre le prononcé du jugement à un mois. Dans le cas où ils ne se conformeraient pas à ses ordres, il les relèverait de leurs fonctions d'inquisiteur et déclarerait toutes leurs décisions nulles et non avenues. Les dominicains furent atterrés de cet ordre, qui venait brusquement déjouer toutes leurs machinations. Seul, Hochstraten essaya de protester contre l'intervention de l'archevêque ; mais ses collègues refusèrent de le suivre dans cette voie. Ils descendirent confus de la tribune, poursuivis par les cris moqueurs de la foule et par ces paroles de nombreux assistants : *Qu'on fasse monter sur le bûcher ces frères qui traitent de si pitoyable façon un homme d'honneur*.

Hermann de Busche, **le missionnaire de l'humanisme**, comme l'appelle avec raison un écrivain moderne, et Ulric de Hutten, le défenseur chevaleresque de la justice et de la vérité, célébrèrent la victoire de Reuchlin dans un chant intitulé : **Triomphe de Reuchlin**. Dans cette poésie, ils conseillent à l'Allemagne de se rendre bien compte de l'importance de la victoire remportée sur les dominicains par le plus illustre et le plus savant de ses enfants, et ils l'engagent à faire à Reuchlin, à son retour dans sa patrie, une réception triomphale. Hochstraten est représenté sous les traits d'un hideux fanatique qui crie sans cesse : *Au feu les auteurs et leurs ouvrages !* Ils ajoutent : *Qu'on écrive des vérités ou des mensonges, que les livres soient inspirés par la justice ou l'iniquité, Hochstraten est toujours prêt à allumer des bûchers. Il avale du feu, il s'en nourrit, il crache des flammes*. Ses complices, Ortuin de Graes et Arnaud de Tongres, ne sont pas mieux traités. Mais, c'est surtout sur Pfefferkorn, sur ce vil

renégat qui poursuivait ses anciens coreligionnaires de sa haine tenace, que s'abat le fouet vengeur de la satire.

Naturellement, les Juifs se réjouirent aussi de la défaite des dominicains, car ils étaient particulièrement intéressés à l'issue du procès. Si le **Miroir** avait été condamné, nul chrétien n'aurait plus osé les défendre, ni moins de se résigner d'avance à se faire accuser d'hérésie, et leurs livres religieux auraient probablement subi le même sort que le **Miroir**. Les rabbins d'Allemagne se seraient donc montrés excellents prophètes s'ils s'étaient vraiment réunis en synode à Worms, comme le racontaient les dominicains, pour célébrer le succès de Reuchlin cornait, le signe précurseur de la chute de l'empire de Rome, c'est-à-dire de l'obscurantisme.

Il était pourtant trop tût pour chanter victoire. Reuchlin, le premier, ne se faisait aucune illusion sur le caractère précaire de son succès. Il connaissait trop bien ses adversaires pour croire qu'ils accepteraient leur échec avec résignation. Aussi résolut-il d'en appeler au pape pour faire imposer définitivement silence à ses calomniateurs. Mais, comme il savait que la cour pontificale de ce temps n'était pas insensible aux riches cadeaux et que les dominicains ne reculeraient devant rien pour atteindre leur but, il écrivit en hébreu à Bonet de Lattés, médecin juif du pape Léon X, pour lui demander son appui.

Léon X, de l'illustre famille des Médicis, dont le père avait dit qu'il était le plus intelligent de ses fils, n'était pape que depuis quelques mois. C'était un pontife un peu sceptique, s'intéressant plus à la politique qu'à la religion, ne témoignant que dédain pour les discussions théologiques, et préoccupé surtout de louvoyer habilement, et avec profit pour les intérêts temporels du Saint-Siège, entre l'Autriche et la France ou, plus exactement, entre la maison de Habsbourg et celle de Valois. Il était donc peu probable qu'il examinerait sérieusement si le **Miroir** de Reuchlin contenait des assertions conformes ou contraires à la foi catholique. Tout dépendrait du point de vue sous lequel on lui montrerait la lutte entre Reuchlin et les dominicains. C'est pourquoi, Reuchlin exposa en détail à Bonet de Lattès, qui voyait fréquemment le pape, tous ses démêlés avec Pfefferkorn et ses acolytes, et le pria d'user de son influence pour que Léon X ne fit pas juger cette affaire à Cologne ou dans une ville voisine.

Le 21 novembre 1513, probablement à la suite des démarches de Bonet de Lattès, le pape chargea les évêques de Spire et de Worms d'examiner eux-mêmes ou de soumettre à des délégués le différend de Reuchlin et des dominicains et de prononcer le verdict, qui serait alors définitif. L'évêque de Worms ; de la famille des Dahlberg, qui était ami de Reuchlin, ne voulut pas prendre parti dans l'affaire. Alors le jeune évêque de Spire, Georges, comte palatin et duc de Bavière, nomma deux juges qui convoquèrent Reuchlin et Hochstraten à Spire. Le premier comparut, mais Hochstraten fit défaut et ne délégua même pas de représentant sérieux. Par crainte des dominicains, les juges l'occupèrent assez mollement du procès, qui traîna en longueur pendant trois mois (janvier-avril 1514). A la fin, ils se décidèrent quand même à prononcer le jugement. Ils déclarèrent que le **Miroir** ne contenait aucune hérésie, qu'il pouvait être lu et imprimé par tout chrétien, que Hochstraten avait calomnié Reuchlin, qu'il devait s'abstenir dorénavant de toute nouvelle attaque et qu'il était condamné aux dépens (111 florins d'or rhénans).

Irrités de ce nouvel échec, les dominicains traitèrent l'évêque de Spire de la plus méprisante façon et refusèrent de se soumettre au verdict de ses délégués. Pfefferkorn eut même l'audace d'arracher la copie du jugement affichée à Cologne. Contrairement aux usages, Hochstraten en appela directement au pape, sans même en aviser l'évêque de Spire, qui avait fait prononcer la condamnation en qualité de juge apostolique. Il avait des partisans

parmi les cardinaux à Rome, et, à supposer qu'il ne gagnât pas rapidement son procès, il espérait, du moins, pouvoir le faire durer assez longtemps pour ruiner totalement Reuchlin en frais de procédure avant le prononcé de la sentence. Et comme les obscurants de tous les pays souhaitaient ardemment la condamnation de Reuchlin, les dominicains comptaient bien que plusieurs Universités, notamment la plus influente, celle de Paris, se prononceraient contre le **Miroir** et agiraient ainsi sur Rome.

Devant la coalition des obscurants, les partisans de la science, les amis des libres recherches, en un mot, les humanistes, unirent également leurs efforts. Il se forma un véritable parti dont le mot d'ordre était : ***Courage en l'honneur de Reuchlin !*** *Nous tous*, disaient-ils, *qui appartenons à l'armée de Pallas, nous sommes aussi dévoués à Reuchlin que les soldats à l'empereur*. C'est ainsi que, par suite de la haine de Pfefferkorn pour les Juifs, les chrétiens d'Allemagne se divisèrent en deux camps, les *Reuchlinistes* et les *Arnoldistes* (nom donné aux dominicains) qui se combattaient avec acharnement.

A la tête des amis de Reuchlin marchait la jeunesse allemande de ce temps, Hermann de Busche, Crotus Rubianus (Jean Jaeger) et le vaillant et fougueux Ulric de Hutten. Ce dernier surtout, alors âgé de vingt-six ans, se jeta dans la mêlée avec une impétueuse ardeur, consacrant toutes les forces de sa haute intelligence et toute l'énergie de son cœur à la cause du libre examen, et mettant tout en oeuvre pour dissiper en Allemagne les ténèbres du moyen âge à la lueur de l'esprit nouveau. A côté de ces jeunes gens, on trouvait des hommes mûris par l'âge et l'expérience et investis des plus hautes dignités : le duc Ulric de Wurtemberg et sa cour, le comte de Helfenstein à Augsbourg, le comte de Nuenar, chanoine, les patriciens Welser, Pirkheimer et Peutinger de Ratisbonne, Nuremberg et Augsbourg, avec leurs partisans, ainsi que de nombreux prévôts, chanoines et membres du chapitre, et même des cardinaux et d'autres hauts dignitaires de l'Église en Italie. Egidio de Viterbe, général de l'ordre des augustins à Rome, élève et protecteur du grammairien juif Elia Lévita, qui aimait beaucoup la littérature hébraïque et provoqua la traduction du livre cabalistique **Zohar**, écrivait à Reuchlin : La Loi (Tora), révélée aux hommes au milieu du feu, fui sauvée une première fois des flammes quand Abraham sortit sain et sauf de la fournaise. Reuchlin vient de la préserver une seconde fois du feu en sauvant les écrits qui éclairent la Loi et dont la disparition amènerait le règne des ténèbres. En te donnant notre concours, nous ne défendons pas ta cause, mais la Loi ; nous ne luttons pas pour le Talmud, mais pour l'Église. Fait digne de remarque, les franciscains aussi, par haine des dominicains, se déclarèrent en faveur de Reuchlin.

Presque chaque ville allemande eut bientôt ses deux partis, les amis et les adversaires de Reuchlin. Ceux-là réclamaient la conservation du **Miroir** et du Talmud, ceux-ci, au contraire, demandaient que les deux ouvrages fussent brûlés. Par la force des choses, les partisans de Reuchlin devinrent les amis des Juifs, exposant avec chaleur toutes les raisons qui militaient en leur faveur. Par contre, l'hostilité des autres s'accrut contre les Juifs, qu'ils attaquaient violemment avec des armes empruntées aux ouvrages les plus médiocres et les plus inconnus.

Peu à peu, ces démêlés eurent leur contrecoup dans l'Europe entière. Dans deux villes surtout, à Rome et à Paris, la lutte de Reuchlin et des dominicains suscita d'ardentes discussions, car Hochstraten attachait un grand prix à l'opinion de l'Université de Paris, qu'il voulait se concilier par tous les moyens, et à Rome il usait de toutes les influences pour faire annuler le jugement de Spire. D'un autre côté, Reuchlin, tout en ayant eu gain de cause, avait besoin d'appui pour empêcher les intrigues de ses adversaires d'aboutir. Il y réussit. L'instruction du procès fut confiée par le pape au cardinal et patriarche Dominique Grimani.

On savait que ce prince de l'Église cultivait la littérature rabbinique et la Cabale, et qu'en sa qualité de patron des franciscains il détestait les dominicains. Il est très probable que les Juifs de Rome avaient contribué à ce succès de Reuchlin. Mais ils eurent le tact, comme leurs coreligionnaires d'Allemagne, de se tenir à l'arrière-plan, pour ne pas compromettre la cause de leur défenseur par une intervention trop ouverte. Le cardinal Grimani invita Reuchlin et Hochstraten (en juin 1514) à comparaître devant lui, permettant toutefois au premier, en raison de son grand âge, de se faire représenter par un délégué.

Muni de lettres de recommandation et de grosses sommes d'argent, l'inquisiteur se rendit à Rome. Reuchlin aussi se fit appuyer par ses partisans. L'empereur Maximilien, lui-même intervint en sa faveur. Après avoir prêté d'abord une oreille trop complaisante aux calomnies de Pfefferkorn et aux sollicitations de sa sœur fanatisée, ce souverain reconnut ensuite son imprudence et essaya d'en annuler les conséquences. Il écrivit donc au pape que, manifestement, les dominicains de Cologne s'efforçaient, contrairement à tout droit, de faire gainer leur procès en longueur pour triompher du savant, honnête et pieux Reuchlin. Il ajoutait que c'était- sur son ordre et dans l'intérêt de la chrétienté que Reuchlin avait pris la défense des Juifs.

Aux attaques de leurs adversaires, les dominicains répondirent par un redoublement d'audace. Dans leur fureur, ils se montrèrent prêts à braver l'opinion publique, l'empereur et le pape. Ils firent comprendre à Léon X que, s'ils n'obtenaient pas satisfaction, ils n'hésiteraient pas à provoquer un schisme dans l'Église en s'alliant aux Hussites de Bohême contre le Saint-Siège. Plutôt que de renoncer à leur vengeance, ils menaçaient d'ébranler les fondements du catholicisme. L'empereur même n'échappa point à leurs outrages, quand ils apprirent sa démarche en faveur de Reuchlin.

Ce fut à Paris surtout que se concentrèrent alors tous les efforts et toutes les espérances des dominicains. L'Université de cette ville, la plus ancienne de toutes les Universités européennes, avait une très grande autorité dans le domaine théologique. En cas qu'elle condamnât le livre de Reuchlin, le pape lui-même n'oserait sans doute pas passer outre. Il s'agissait donc, pour les dominicains, d'obtenir d'elle un mémoire contre leur ennemi. Sur les instances de Guillaume Haquinet Petit, son confesseur, le roi de France, Louis XII, exerça une forte pression sur l'Université de Paris en faveur des dominicains. La politique ne fut sans doute pas étrangère non plus à l'intervention royale. La France et l'Allemagne n'entretenaient pas, à ce moment, des relations bien cordiales, et du moment que Maximilien s'était prononcé pour Reuchlin, Louis XII se déclara contre lui. Malgré tout, l'Université hésita longtemps à se prononcer. Les discussions se prolongèrent depuis le mois de mai jusqu'en août 1514. Les partisans de Reuchlin défendirent sa cause avec courage. Mais ce qui détermina le vote de nombreux théologiens français, ce fut le fait, cité comme argument par les amis des dominicains, que trois siècles auparavant, à la demande de l'apostat juif Nicolas Donin et sur l'ordre du pape Grégoire IX, saint Louis avait fait brûler les exemplaires du Talmud. On déclara donc que le **Miroir** de Reuchlin, qui défendait le Talmud, contenait des hérésies et devait être brûlé. Grande fut la joie des dominicains, qui s'empressèrent de publier un nouveau pamphlet pour faire connaître le verdict de la Sorbonne.

Pendant ce temps, la procédure avançait d'un pas excessivement lent à Rome, et les dominicains s'efforçaient d'en ralentir encore la marche. A l'acte d'accusation, Hochstraten avait joint une traduction du **Miroir** qui altérait en beaucoup d'endroits le sens de l'original allemand et attribuait des hérésies à l'auteur. La Commission chargée de l'enquête invita donc un Allemand présent à Rome, Martin de Gröningen, à faire une traduction fidèle. Ce furent

alors les dominicains qui réclamèrent. Par suite de toutes ces chicanes, l'affaire restait toujours au même point et avait déjà coûté à Reuchlin 400 florins d'or. Il était à craindre que les dominicains n'atteignissent leur but et que Reuchlin, ruiné par les frais, ne pût continuer à se défendre. Ses amis résolurent alors de ne pas persister à faire juger ce procès à Rome, mais de le porter directement devant l'opinion publique.

Dans ce but, un des plus jeunes humanistes publia une série de lettres pleines d'esprit, de verve et de mordante satire, qui créèrent un nouveau genre dans la littérature allemande. Ces **Lettres des hommes obscurs**, *Epistolæ obscierorum virorum*, parues dans le courant de l'année 1515, et dont les premières sont probablement l'œuvre de Crotus Rubianus, de Leipzig, sont adressées en grande partie à Ortuin de Graes et écrites dans un style qui imite le langage des moines incultes.

Elles étaient au grand jour l'orgueil de ces fanatiques, leur extraordinaire ignorance, leurs vilaines passions, leur morale relâchée, leurs radotages. Tous les ennemis de Reuchlin, les Hochstraten, les Arnaud de Tongres, les Ortuin de Graes, les Pfefferkorn et leurs suppôts, avec l'Université de Paris, y sont criblés de traits acérés. L'impression produite par ces épîtres satiriques fut particulièrement profonde, parce que les dominicains et les docteurs en théologie s'y peignent en quelque sorte eux-mêmes, tels qu'ils sont, et y exposent naïvement leurs faiblesses et leurs vices.

Les Juifs et le Talmud, qui avaient été l'occasion de toutes ces polémiques, ne sont naturellement pas oubliés dans les **Lettres des hommes obscurs**, qui parlent d'eux comme les dominicains avaient coutume de le faire, c'est-à-dire avec peu de bienveillance. Dans une de ces lettres, maître Jean Pellifex soumet le cas suivant à Ortuin, son directeur de conscience. À l'époque de la foire de Francfort, il passa, avec un jeune théologien, devant deux hommes à l'air respectable, vêtus de robes noires avec des capuchons de moine, qu'il prit pour des ecclésiastiques et salua d'une respectueuse révérence. Son compagnon lui fit alors observer que c'étaient des Juifs et qu'en les saluant, il s'était presque rendu coupable d'un acte d'idolâtrie et, par conséquent, avait commis un péché mortel. En effet, si un chrétien témoigne de la déférence pour un Juif, il fait du tort au christianisme, parce que les Juifs ainsi honorés pourraient se vanter d'être supérieurs aux chrétiens, mépriser le christianisme et repousser le baptême. C'était là, en effet, la série d'accusations dirigées par les dominicains contre Reuchlin, à qui ils reprochaient surtout de se montrer l'ami des Juifs. Pour corroborer son dire, le jeune théologien raconte qu'un jour il s'agenouilla, dans l'église, devant l'image d'un Juif armé d'un marteau qu'il avait pris pour saint Pierre. Quand il confessa ensuite sa méprise à un dominicain, celui-ci lui affirma que cet acte, quoique accompli par mégarde, constituait un péché mortel, et qu'il ne pourrait pas lui donner l'absolution s'il ne possédait pas justement les pouvoirs d'un évêque. Un tel acte accompli sciemment ne pourrait être pardonné que par le pape. Le théologien conseilla alors à maître Pellifex de se confesser à l'official, parce qu'en regardant attentivement il aurait bien reconnu les Juifs par la roue jaune attachée à leurs vêtements. Pellifex demande donc à Ortuin si son péché est véniel ou mortel, et s'il peut être absous par un prêtre quelconque ou seulement par l'évêque, ou s'il faut s'adresser au pape. Il prie aussi Ortuin de lui faire savoir s'il ne pense pas que les bourgeois de Francfort aient tort de laisser les Juifs s'habiller comme les saints docteurs de la théologie. L'empereur ne devrait pas permettre qu'un Juif, un vrai chien, ennemi du Christ... (c'étaient là les épithètes dont les dominicains qualifiaient les Juifs).

Dans toute l'Europe occidentale, ces **Lettres** soulevèrent un immense éclat de rire. Quiconque comprenait le latin en Allemagne, en Italie, en France et en Angleterre, voulait les

connaître. On raconte qu'Érasme, qui souffrait d'un abcès au cou au moment où il lisait ces lettres, en rit tellement que son abcès s'ouvrit. Dorénavant, les dominicains étaient jugés dans l'opinion publique, quel que fût l'arrêt que prononcerait le pape. De tous côtés on cherchait à savoir qui était l'auteur de ces lettres. Les uns les attribuaient à Reuchlin, les autres à Érasme, à Hutten ou à quelque autre humaniste. Hutten donna la vraie réponse : *Il faut les attribuer à Dieu lui-même*, disait-il. On peut voir, en effet, l'action de la Providence dans ce fait qu'une simple discussion au sujet du Talmud ait pris peu à peu le caractère d'une lutte entre les préjugés du moyen âge et l'esprit éclairé des temps modernes, et soit devenue un des événements les plus importants de l'histoire.

Ridiculisés ainsi par leurs adversaires, les dominicains songèrent à s'en venger sur les Juifs. Ceux-ci, malheureusement, continuaient d'être exposés à toutes les vexations. Si quelques chrétiens éclairés montraient, dans leurs écrits, une certaine bienveillance pour le judaïsme, la chrétienté en général détestait les Juifs et leurs croyances. *S'il est chrétien de haïr les Juifs*, disait alors Érasme, *nous sommes tous d'excellents chrétiens*. Leurs ennemis réussissaient donc facilement à leur nuire. Maintes fois déjà, Pfefferkorn avait insinué qu'on ne trouvait plus en Allemagne que trois communautés juives importantes, celles de Ratisbonne, de Francfort et de Worms. Ces communautés détruites, on en aurait fini avec les Juifs d'Allemagne.

Pour obtenir l'expulsion des Juifs de Francfort et de Worms, leurs ennemis agirent sur l'esprit du jeune margrave Albert de Brandebourg, d'abord évêque de Magdeburg et récemment promu archevêque de Mayence. A la suite d'excitations venues sans doute de Cologne, ce prélat, qui acquit une triste célébrité à l'époque de la Réforme, invita des ecclésiastiques, des laïques et des municipalités, notamment celles de Francfort et de Worms, à se réunir à Francfort pour décider l'expulsion définitive des Juifs d'Allemagne. De nombreux délégués répondirent à cet appel (7 janvier 1516). A cette réunion, on proposa que tous les États s'unissent pour renoncer à tous les avantages et profits que leur procuraient les Juifs et les exiler à tout jamais. Cette résolution devait ensuite être soumise à la ratification de l'empereur. Selon la coutume des assemblées allemandes, on fixa une nouvelle réunion (8 mars) où l'on voterait définitivement cette motion.

Devant l'imminence du danger, les Juifs se décidèrent à envoyer une députation auprès de l'empereur Maximilien pour solliciter sa protection. Le souverain se souvint heureusement que les Juifs d'Allemagne, tout en étant les sujets de divers princes et seigneurs, ne dépendaient, en réalité, que de lui comme serfs de la chambre impériale. Il adressa donc une missive très sévère à Albert de Brandebourg, au chapitre de Mayence, ainsi qu'à tous ceux qui avaient pris part à la diète de Francfort, pour leur témoigner son mécontentement et leur interdire de se réunir au jour fixé. Pour le moment, les Juifs de cette région étaient sauvés. Mais peu de temps après la mort de Maximilien, à la suite de l'émeute des ouvriers et des intrigues du fougueux prédicateur de la Cathédrale, Balthazar Hubmayer, la vieille communauté juive de Ratisbonne, si estimée et si considérée, fut condamnée à l'exil (février 1519).

Et le procès de Reuchlin ? Il n'avançait pas vite, mais pourtant il avançait. Prévoyant que la commission qui l'instruisait se prononcerait en faveur de Reuchlin, Hochstraten demanda à le porter devant un concile, sous prétexte qu'il ne s'agissait pas d'une affaire judiciaire, mais d'un point de doctrine chrétienne. Léon X y consentit, parce qu'il y voyait le moyen de ne mécontenter personne. Car, d'un côté, Maximilien et plusieurs princes allemands le pressaient d'acquitter enfin Reuchlin, et, de l'autre, le roi de France et le jeune

Charles, alors duc de Bourgogne et plus tard empereur d'Allemagne, roi d'Espagne et souverain d'Amérique, exigeaient que le **Miroir** fût condamné. Le pape saisit donc avec empressement l'occasion qui s'offrait de dégager sa responsabilité. Il choisit une commission parmi les membres du grand concile de Latran, qui était alors réuni, pour examiner à nouveau l'affaire et prononcer le verdict. Cette commission aussi donna tort à Hochstraten. Mais celui-ci ne se tint pas encore pour battu. A force de démarches et de sollicitations, il décida Léon X à suspendre indéfiniment le prononcé du jugement. Malgré tout, les dominicains avaient subi un échec, et Hochstraten quitta Rome confus et irrité. Son énergie n'avait pourtant pas faibli, et il ne désespérait pas de pouvoir recommencer la lutte dans des circonstances plus favorables.

En évitant de se déclarer ouvertement pour l'une on l'autre partie, Léon X avait espéré qu'il ne mécontenterait ni les humanistes ai les obscurants et qu'il réussirait ainsi à les calmer tous. Nais cette longue lutte avait surexcité les esprits, et des deux côtés on désirait une guerre à mort. Quand Hochstraten revint de Rome, sa vie ne fut pas en sûreté. Plusieurs fois, on essaya de le tuer. Les dominicains eux-mêmes, et à leur tête le provincial de l'ordre, Éberhard de Clèves, ainsi que tout le chapitre de Cologne, avouèrent à Léon X, dans une lettre officielle, que, par suite de ces débats, ils étaient haïs et méprisés, que les écrivains et les orateurs les représentaient comme ennemis de la paix et de l'humanité, que leurs prédicateurs étaient bafoués et leurs confessionnaux délaissés. Du reste, Hutten, depuis qu'il avait appris à connaître à Rome la cour pontificale, mettait tout en œuvre pour briser en Allemagne le pouvoir du clergé.

Cependant, même après le compromis adopté par le pape, la lutte entre Reuchlin et les dominicains continua sur un autre terrain. Reuchlin essaya de prouver que, loin d'être nuisibles au christianisme, les oeuvres juives pouvaient servir, au contraire, à en démontrer la vérité et le caractère divin. Il pensait surtout à la Cabale, où il croyait réellement trouver des arguments en faveur de sa religion. A son grand regret, il ne pouvait pas encore se diriger dans les dédales de cette doctrine mystique. Mais il désirait ardemment la connaître, car il était convaincu qu'il réussirait à montrer l'analogie des conceptions de la Cabale avec les idées chrétiennes et à mettre ainsi à néant les doutes élevés par ses ennemis sur son orthodoxie, sa loyauté et son érudition. Un malheureux hasard lui fit connaître l'existence de quelques écrits cabalistiques des plus absurdes et des plus insensés, ceux de Joseph Giquatilla, de Castille, que l'apostat Paul Riccio venait de traduire en latin. Dès qu'il les eut entre les mains, il les étudia avec passion et publia la **Science de la Cabale**, qu'il dédia à Léon X. Il voulut sans doute démontrer au pape, par son ouvrage, qu'il avait eu raison de défendre les ouvrages juifs contre les dominicains, puisque la Cabale confirmait avec éclat la vérité des dogmes chrétiens. Il est vrai que Reuchlin n'était alors pas seul à témoigner cette prédilection pour la Cabale. Plusieurs cardinaux, et le pape lui-même, étaient convaincus que cette doctrine mystique pourrait servir à l'affermissement de l'Église. Du reste, quelque temps plus tard, Léon X encouragea l'impression du Talmud. En 1519, un riche et généreux imprimeur chrétien d'Anvers, Daniel Bomberg, publia une édition complète du Talmud de Babylone, avec des commentaires, en douze volumes in-folio, qui servit de modèle aux éditions postérieures. Le pape accorda à l'imprimeur des privilèges pour le protéger contre la contrefaçon.

Mais il se produisit alors en Allemagne un mouvement qui fit bientôt totalement oublier les démêlés de Reuchlin et des dominicains, un mouvement qui ébranla la papauté, fit chanceler l'Église catholique sur sa base et changea l'aspect de l'Europe. C'était la Réforme. Au début, l'agitation provoquée par les réformateurs n'était, en réalité, que la continuation de

la lutte engagée au sujet du Talmud, et elle aurait été peut-être étouffée dans son germe si elle n'avait pas été soutenue et développée par un homme d'une énergie et d'une fermeté exceptionnelles. Cet homme s'appelait Martin Luther. D'un caractère passionné et d'une volonté inflexible, Luther, obligé de défendre ses idées et de répondre aux objections incessantes de ses contradicteurs, s'affermit de plus en plus dans la conviction que le pape n'était pas infaillible et que le christianisme devait s'appuyer, non pas sur la volonté des papes, mais sur les saintes Écritures.

Dans une comédie qui, à l'origine, parut en français ou en latin et fut ensuite traduite en allemand, Jean Reuchlin est très clairement présenté comme le créateur de ce mouvement de libre examen, qui prit un développement si imprévu. On y voit, en effet, un savant, portant inscrit sur le dos le nom de *Capnion* (Reuchlin), qui jette sur la scène un paquet de baguettes, les unes droites et les autres courbées, et puis s'en va. Arrive un autre personnage (Érasme) qui s'efforce d'arranger ces baguettes et de redresser celles qui sont courbées ; il n'y réussit pas, secoue la tête et disparaît. Hutten aussi se montre dans cette comédie. Luther, en habit de moine, apporte un tison et met le feu aux baguettes courbées. Un autre personnage, couvert du manteau impérial, frappe sur le feu avec son épée et ne fait que l'attiser davantage. Enfin, le pape arrive et s'empare d'un seau pour éteindre le feu. Mais ce seau est rempli d'huile, et te pape est stupéfait, après en avoir répandu le contenu sur le feu, de voir les flammes s'étendre avec une plus grande rapidité. Pfefferkorn et le Talmud auraient dû figurer également dans cette comédie, car ils ont fourni la mèche pour allumer cet incendie.

Du reste, à ce moment, l'incendie avait déjà fait des ravages considérables. A la diète de Worms, Luther avait définitivement rompu avec la papauté. L'empereur Charles, quoique poussé par ses propres sentiments et par ses conseillers à faire monter Luther comme hérétique sur le bûcher, le laissa pourtant partir sain et sauf de Worms. Il espérait pouvoir agir plus facilement sur le pape tant que le grand réformateur serait en liberté. Ce ne fut que plus tard qu'il te mit au ban de l'empire.

Luther se réfugia à la Wartburg. Là, dans la solitude, il traduisit la Bible en allemand. Pendant ce temps, les partisans les plus exaltés de la Réforme détruisaient dans la région de Wittemberg toute l'organisation de l'Église, modifiant les offices dans les églises, supprimant la messe, relevant les moines de leurs vœux, et permettant le mariage aux prêtres. La Réforme fit des progrès rapides. Elle envahit l'Allemagne du Nord, le Danemark et la Suède, pénétra en Prusse, en Pologne, en France et jusque dans l'Espagne, ce pays du fanatisme et des persécutions. Zwingli, le réformateur de la Suisse, après de longues hésitations, se sépara aussi de l'Église romaine et introduisit dans son pays le nouveau service divin.

Au début, la Réforme apporta une petite amélioration à la situation des Juifs. Pendant que les catholiques et les protestants se combattaient, ils ne persécutaient pas les Juifs. Luther lui-même plaida leur cause, au commencement, traitant de mensonges les accusations dirigées contre eux. Voici ce qu'il dit à leur sujet, dans son langage rude et un peu vif : *Quelques* théologiens arriérés excusent la haine contre les Juifs en proclamant, dans leur orgueil, que les Juifs sont les serfs des chrétiens et la propriété de l'empereur. Mais quelqu'un voudra-t-il adopter notre religion, fût-il le plus doux et le plus patient des hommes, s'il voit que nous traitons les Juifs avec tant de cruauté et que nous nous conduisons à leur égard, non pas comme des chrétiens, mais comme des bêtes sauvages ?

Dans un écrit qui portait ce titre bien caractéristique : **Jésus, Juif de naissance** (1523), Luther se prononce encore d'une façon plus catégorique contre les persécutions des Juifs :

Papistes, évêques, sophistes, moines, tous ces insensés ont traité les Juifs de telle manière que tout bon chrétien devait souhaiter forcément de devenir Juif. Si j'avais été Juif et que j'eusse vu le christianisme inspirer des actes si iniques, j'aurais mieux aimé être un pourceau qu'un chrétien. Ils ont agi envers les Juifs comme envers des chiens et les ont accablés d'outrages. Pourtant, ces Juifs sont proches parents de Notre-Seigneur... Si vous voulez les aider, suivez à leur égard la loi chrétienne de l'amour, et non pas les ordres du pape, accueillez-les avec bienveillance, laissez-les travailler avec vous pour qu'ils aient des raisons de rester avec vous.

Quelques Juifs à l'imagination ardente voyaient déjà dans la rébellion des protestants contre la papauté la fin du christianisme et le triomphe de leurs propres croyances. Pour d'autres, c'était l'approche de l'époque messianique. Trois savants juifs se rendirent même auprès de Luther, convaincus qu'ils réussiraient facilement à l'amener au judaïsme. En réalité, ce sont les études hébraïques, bien plus que les Juifs mêmes, qui profitèrent de la Réforme. Reuchlin avait seulement formulé le modeste vœu qu'on enseignât l'hébreu pendant quelque temps dans les rares Universités allemandes. Mais, sous l'influence de la Réforme et devant la certitude que la Bible resterait un livre clos tant qu'on ne pourrait pas la lire dans le texte original, princes et Universités créèrent des chaires d'hébreu, non seulement en Allemagne et en Italie, mais aussi en France et en Pologne. On délaissa de plus en plus la Muse classique, légère et souriante, qui avait détourné les esprits de l'Église, pour l'enseignement plus austère de la littérature hébraïque. Jeunes gens et hommes faits se groupèrent autour de savants juifs pour apprendre l'hébreu. Au grand scandale des fanatiques des deux religions, il en résulta des relations plus cordiales entre les maîtres juifs et les élèves chrétiens, et ainsi plus d'un préjugé s'évanouit.

Parmi les maîtres juifs qui répandirent la connaissance de la langue hébraïque parmi les chrétiens, le plus célèbre fut un grammairien d'origine allemande, Élia Lévita (né vers 1468 et mort en 1549). A la suite du sac de Padoue, il s'était rendu par Venise à Rome, où le cardinal Egidio de Viterbe l'accueillit chez lui, pour qu'il lui enseignât la grammaire hébraïque et la Cabale, et subvint à son entretien et à celui de sa famille pendant plus de dix ans. Entre autres chrétiens de distinction, Lévita eut comme élève Georges de Selves, évêque de Lavaur, qui était ambassadeur de France à Rome. Les rabbins d'esprit étroit lui reprochaient ses rapports fréquents avec les chrétiens, mais il leur déclarait qu'en réalité la cause du judaïsme en profitait, puisque ses élèves devenaient amis des Juifs. Un autre motif d'aversion des orthodoxes pour Lévita, c'est qu'il soutenait que les signes des voyelles hébraïques, loin d'avoir été révélés sur le Sinaï, n'étaient même pas encore connus à l'époque talmudique. Son opinion souleva dans certains milieux un véritable orage, absolument comme s'il avait nié la Révélation. Ses descendants mêmes éprouvèrent plus tard les effets de cette hostilité.

D'autres savants juifs enseignèrent l'hébreu aux chrétiens. On a déjà vu qu'Obadia Sforno avait été le maître de Reuchlin. Il faut aussi mentionner Jacob Mantino et Abraham de Balmes, contemporains de Lévita. En général, il régnait à ce moment, dans la chrétienté, un vif enthousiasme pour les études hébraïques. Dans plusieurs villes d'Italie et d'Allemagne, même là où ne demeurait aucun Juif, on imprimait des grammaires hébraïques, anciennes ou récentes. Tous voulaient savoir l'hébreu et comprendre les livres saints dans leur texte original. Luther aussi étudia la langue hébraïque, pour mieux se pénétrer de l'esprit de la Bible.

Chose extraordinaire, cet amour de l'hébreu se manifesta jusque dans l'Université de Paris. On sait que la Sorbonne avait condamné au feu le **Miroir** de Reuchlin, qui parlait en faveur du Talmud et des études hébraïques. Six ans plus tard, elle possédait une chaire

d'hébreu et une imprimerie hébraïque, et c'était Guillaume Haquinet Petit, le principal instigateur de la condamnation du **Miroir**, qui encourageait l'enseignement de la littérature juive. Sur son conseil, le roi François Ier appela en France augustin Justiniani, évêque de Corse, qui était familiarisé avec l'hébreu. Il invita également Elia Lévita, probablement sur la proposition de Georges de Selves, à venir occuper la chaire d'hébreu à Paris. C'était là un progrès immense. Qu'on songe que depuis un siècle, aucun Juif ne pouvait se fixer ni mène séjourner dans la France proprement dite, et voici qu'on propose à un Juif de venir occuper une situation élevée et instruire des chrétiens. Pourtant Elia Lévita déclina cette offre. Il appréhendait de se trouver seul comme Juif en France, et, d'un autre coté, il ne se sentait pas de taille à essayer de provoquer le rappel de ses coreligionnaires. Ce fut donc Justiniani qui accepta la mission d'enseigner l'hébreu en France. Il inaugura son enseignement à l'Université de Reims. Pour pouvoir mettre une grammaire hébraïque entre les mains des étudiants, il fit imprimer l'ouvrage sans valeur de Moïse Kimhi. Il imprima également à Paris (1520), lui dominicain, une traduction latine du **Guide des égarés** de Maïmonide, ce traité de philosophie religieuse qui, sur la demande de rabbins fanatiques, appuyées par les dominicains, avait été brûlé dans cette ville trois siècles auparavant. Les maîtres chrétiens avaient naturellement besoin de recourir aux lumières de savants juifs pour leur enseignement de l'hébreu. Quand Paul Fagius, prêtre réformateur et disciple de Reuchlin, voulut fonder une imprimerie hébraïque à Isny, il demanda le concours de Lévita. Celui-ci le lui accorda, parce qu'il avait besoin d'un éditeur pour ses lexiques chaldéen et talmudique.

La Réforme appela aussi de nouveau l'attention sur la Bible, qui était négligée depuis fort longtemps. Cet admirable monument des temps antiques avait été enveloppe de tant de voiles, altéré par tant de fausses interprétations et surchargé de tant de commentaires qu'il en était devenu absolument méconnaissable. Comme on avait essayé de trouver toutes les idées, toutes les conceptions et tous les systèmes dans l'Écriture sainte, on n'en comprenait plus le vrai sens. Les laïques chrétiens ne connaissaient plus la Bible, parce que la papauté, défiante, en avait interdit la traduction en langue vulgaire, et les ecclésiastiques ne la connaissaient que fort mal par la Vulgate latine, qui fausse fréquemment le sens du texte. Ce fut donc un événement important quand Luther la traduisit, dans sa solitude de la Wartburg, en langue allemande. Pour beaucoup, c'était comme une nouvelle Révélation, qui illuminait leur esprit d'une clarté radieuse. Les catholiques eux-mêmes furent obligés de violer la prescription des papes et de donner des versions de la Bible en langue vulgaire. Aussi fut-elle traduite successivement dans presque toutes les langues européennes. Chez les Juifs aussi, on sentait la nécessité de faire connaître la Bible au peuple. Elia Lévita la traduisit en allemand à Constance, quand il retourna d'Isny à Venise, et un Marrane de Ferrare, Duarte de Pinel, dont le nom juif était Abraham Usque, en donna une version espagnole. Entraîné par le courant, Daniel Bomberg n'hésita pas à entreprendre la tâche considérable d'imprimer l'Ancien Testament avec les commentaires de Raschi, d'Ibn Ezra, de Kimhi, de Gersonide et d'autres savants. Cette Bible rabbinique eut un tel succès qu'il fallut, depuis, en donner sans cesse de nouvelles éditions.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Troisième époque — La décadence

Chapitre II — L'inquisition et les Marranes. Extravagances cabalistiques et messianiques — (1530-1548)

La secousse qui ébranla si fortement le christianisme, dans le premier quart du XVIe siècle, agit à peine sur l'organisation intérieure du judaïsme. Pendant que, chez les chrétiens, un changement très sensible se produisit dans les idées, les mœurs et même la langue, et qu'on put assistera un véritable rajeunissement, les Juifs laissèrent leur vieil édifice à peu prés intact. Il est vrai qu'ils n'eurent pas de vrai moyen âge, et, par conséquent, la nécessité de modifications importantes et de l'avènement d'un esprit nouveau se faisait moins sentir chez eux. Pourtant, tout n'était pas parfait, à ce moment, dans le judaïsme. Les principes si élevés et si purs de la doctrine juive n'étaient pas encore complètement entrés dans la pratique, le peuple n'était pas sincèrement religieux et l'esprit des chefs manquait de netteté et de précision. Parmi les Juifs aussi, la scolastique avait exercé ses ravages. De plus, on conservait jalousement tous les vieux usages ; le culte synagogal ne parlait pas suffisamment au cœur et n'avait aucune solennité. La prédication était presque inconnue dans les communautés allemandes; tout au plus les rabbins faisaient-ils parfois des conférences talmudiques, incompréhensibles pour la foule et surtout pour les femmes, et, par conséquent, sans action sur leur conduite. Les prédicateurs hispano-portugais prêchaient, il est vrai, dans leur langue maternelle, mais leurs sermons n'étaient qu'une longue argumentation, selon la méthode scolastique, et passaient par-dessus la tête de leurs auditeurs laïques.

Un autre point faible était le manque d'union dans les communautés. La persécution avait amené dans les villes importantes de l'Italie et de la Turquie des réfugiés juifs de la Péninsule ibérique et de l'Allemagne. Au lieu de se joindre à la communauté existante, ces transfuges formèrent des groupes séparés, sans lien sérieux entre eux. Dans certaines villes, on trouvait à la fois des communautés italiennes, romanes (grecques), espagnoles, portugaises, allemandes et même africaines. Ainsi, Constantinople, Andrinople et Salonique possédaient tout un groupe de communautés dont chacune avait son administration, son rituel particulier, ses rabbins, ses écoles, ses institutions de bienfaisance, ses compétitions et ses querelles intestines. Il était impossible, dans ces conditions, de réaliser une oeuvre sérieuse et qui fût vraiment d'intérêt général. Les chefs religieux, qui, presque tous, étaient de mœurs pures et austères et d'une sincère piété, se trouvaient dans une situation difficile et manquaient du courage nécessaire pour combattre avec énergie l'égoïsme, la présomption et l'orgueil des riches.

Ce qui était encore plus funeste, pour le judaïsme de ce temps, que cette division des communautés en groupes et sous-groupes, c'est que, chez les Juifs espagnols comme chez ceux d'origine allemande, on ne rencontrait ni initiative hardie, ni largeur de vues, ni élévation d'esprit. Tous, il est vrai, savaient mourir avec une vaillance héroïque pour les croyances paternelles, mais pour tout le reste on demeurait enfermé dans le cercle étroit de la

routine. Ceux qui cultivaient la science se contentaient de marcher dans les sentiers battus. On s'appliquait principalement à expliquer les auteurs anciens, à commenter les oeuvres déjà existantes et même à écrire des commentaires sur d'autres commentaires. Les talmudistes interprétaient le Talmud, et les philosophes le **Guide** de Maïmonide. Pas de souffle poétique, même chez ceux qui avaient été nourris de poésie, pas un cri de douleur qui rit vraiment frissonner pour exprimer les souffrances des Juifs. La seule nouveauté de ce temps fut le goût que quelques Juifs d'origine espagnole témoignèrent pour l'histoire. Ils entreprirent de raconter pour la postérité le long martyre de leurs aïeux. Les savants juifs qui enseignaient l'hébreu aux chrétiens, Abraham Farissoi, Jacob Mantino, Abraham de Balmes, quoique très honorés par leurs élèves, ne jouissaient pas d'une grande autorité parmi leurs coreligionnaires. Élie Delmedigo, qui était pourtant bien supérieur à ces savants, n'exerçait pas une plus grande influence qu'eux sur ses coreligionnaires.

Parmi les autres rabbins établis en Italie, Isaac Abrabanel, le représentant du vieil esprit hispano-juif, condamnait les libres recherches et toute spéculation scientifique, parce que, selon lui, les écrits philosophiques de Maïmonide contiennent des hérésies. Un transfuge portugais, Joseph Yabéç, et Abraham ben Salomon, de Trujillo, allaient jusqu'à rendre la philosophie responsable de l'expulsion des Juifs d'Espagne et de Portugal. Égarés par elle, disaient-ils, les Juifs de ces pays avaient péché et avaient ainsi attiré sur eux ce terrible châtiment.

Seul Léon Abrabanel, appelé aussi Léon Medigo, composa en ce temps une œuvre originale, les ***Dialoghi d'amore*** ou **Dialogues d'amour**. Cette œuvre montre la souplesse extraordinaire du génie juif. Il est remarquable, en effet, qu'après avoir été arraché aux douceurs d'une existence aisée, jeté dans un pays étranger, obligé d'errer à travers toute l'Italie, et le cœur encore saignant de la perte de son fils aîné, qu'on lui avait ravi pour l'élever dans la foi chrétienne, Léon Medigo ait conservé assez de fermeté d'esprit pour accepter bravement sa nouvelle situation, s'adonner à l'étude de la langue et de la littérature italiennes, et essayer de créer un système. de philosophie. Dix ans à peine s'étaient passés depuis son départ de l'Espagne, et déjà il était considéré comme un des savants de l'Italie, tenant brillamment son rang parmi les lettrés, au goût si pur, de l'époque des Médicis, et se distinguant par la variété de ses connaissances. Le même homme qui avait adressé en vers hébreux, à son fils, baptisé par contrainte en Portugal, les conseils les plus élevés et les plus tendres pour l'engager à rester fidèle de cœur au judaïsme et à se rappeler sans cesse la douleur de ses parents, ce même homme écrivit ces **Dialogues** tout débordants d'amour, où Philon exprime sa profonde tendresse pour Sophie.

Dans cet ouvrage, qui n'a du roman que la forme, Léon Medigo expose ses idées philosophiques. A vrai dire, c'est plutôt une idylle philosophique qu'un système sérieux. L'auteur y fait plutôt preuve d'imagination que de profondeur de pensée, et ses observations sont plus ingénieuses que justes. Peut-être Léon Medigo développa-t-il ses conceptions vraiment philosophiques dans un autre ouvrage, aujourd'hui disparu, qu'il avait intitulé **Harmonie du ciel**. Ses **Dialogues** n'ont rien de particulièrement juif. Aussi trouvèrent-ils plus d'admirateurs parmi les chrétiens que parmi les Juifs. Les Italiens surtout étaient fiers de voir exposées pour la première fois des pensées philosophiques dans leur langue. Cet ouvrage fut bientôt traduit en latin et en espagnol. Le sombre et fanatique roi d'Espagne, Philippe II, accepta même la dédicace de la traduction espagnole.

A côté de Léon Medigo, qui fut une glorieuse exception parmi ses coreligionnaires de ce temps, apparaissent malheureusement des hommes qui firent le plus grand mal au

judaïsme. Ce sont les exilés espagnols Juda Hayyat, Barukh de Bénévent, Abraham Lévi, Meïr ben Gabbaï, Ibn-abi Zimra, qui tirent pénétrer les rêveries cabalistiques en Italie et en Turquie et déployèrent une grande activité pour propager leurs divagations. Leur tâche leur fut facilitée par l'accueil enthousiaste que plusieurs savants chrétiens, Egidio de Viterbe, Reuchlin, Galatini, et même un pape, avaient fait aux extravagances de la Cabale. On se disait, parmi les Juifs, qu'une doctrine qui séduisait ainsi tes chrétiens les plus considérés devait être forcément l'expression de la vérité même. Fait tout nouveau, des prédicateurs enseignèrent la Cabale du haut de la chaire, affirmant avec une imperturbable audace la supériorité des cabalistes sur les autres rabbins, parce qu'eux seuls comprenaient vraiment la loi. Aussi la Cabale, qui n'avait eu jusqu'alors qu'un nombre très limité d'adeptes, se répandit-elle peu à peu dans le peuple, qu'elle infecta de son poison; elle fit sentir son influence désastreuse jusque dans le culte synagogal et la vie religieuse. Les rabbins ne s'opposèrent que mollement à cet envahissement, parce qu'eux aussi n'étaient pas loin de croire au caractère divin de cette doctrine.

Il arriva ce qu'on pouvait facilement prévoir. La Cabale fit naître des rêveries messianiques dans ces esprits troublés. Comme autrefois les Esséniens, les cabalistes ne nourrissaient qu'une seule pensée, ne poursuivaient qu'un seul but, provoquer l'arrivée du règne messianique, et ils trompaient leur impatience en fixant d'avance la date de cet événement à l'aide de combinaisons de lettres et de chiffres. Sans le vouloir, Isaac Abrabanel avait aidé à créer ce mouvement. Les terribles souffrances qui avaient atteint les exilés juifs d'Espagne et de Portugal avaient, en effet, jeté parmi eux la consternation et le désespoir. Craignant qu'ils ne devinssent une proie facile pour les convertisseurs chrétiens, Abrabanel essaya de relever leur courage en démontrant dans trois opuscules, par des calculs appuyés sur des versets de Daniel et des sentences de l'Aggada, que la délivrance messianique commencerait à se réaliser dans l'année 5263 de la Création (1503) et serait complète quatre *semaines d'années plus tard*, après la chute de Rome.

Encouragé par l'assurance avec laquelle un personnage aussi considéré qu'Abrabanel annonçait l'arrivée du Messie, et surexcité par les extravagances des cabalistes, un aventurier allemand du nom d'Ascher Laemlein ou Laemlin se présenta en Istrie, dans le voisinage de Venise, comme le précurseur du Messie (1502). Il affirma que le Messie arriverait infailliblement avant six mois, si les Juifs savaient se rendre dignes de ce bonheur par une pénitence rigoureuse, par des macérations et de nombreuses aumônes. Ses promesses trouvèrent créance en Italie et en Allemagne. On multiplia les jeunes, les prières, les actes de bienfaisance. Cette année fut appelée année de pénitence. Les gens sensés même n'osèrent pas se mettre trop ouvertement en travers de cette folie, qui atteignit aussi des chrétiens. Mais le prophète mourut subitement ou fut assassiné, et l'aventure en resta là.

Pourtant, les espérances messianiques des Juifs ne disparurent pas avec Laemlein. Ces espérances leur étaient, du reste, nécessaires pour leur faire supporter leurs souffrances, et ils persistaient à ajouter foi, malgré leurs premières déceptions, aux promesses de leur délivrance prochaine dont les cabalistes continuaient à les leurrer. Trente ans après la mort de Laemlein, se produisit une nouvelle agitation messianique, qui prit un développement considérable et fut appuyée par des personnages importants. Les Marranes d'Espagne et de Portugal y jouèrent le principal rôle.

On peut dire sans exagération qu'à cette époque, les Marranes étaient les plus malheureux des hommes. Arrachés par la violence à la religion de leurs pères, à laquelle leur cœur restait fidèlement attaché, obligés d'observer des pratiques qui leur inspiraient de

l'aversion, ils se savaient étroitement surveillés par l'Inquisition et, en dépit de leur conversion au christianisme, profondément haïs des chrétiens. Pour les raisons les plus futiles, sur la dénonciation du premier venu, ils étaient soumis aux plus atroces tortures et livrés aux flammes. On sait avec quel implacable cruauté l'inquisiteur général Torquemada avait sévi contre eux. Son successeur, Deza, les traita peut-être encore avec plus de rigueur. Aidé de ses acolytes et particulièrement de Diego Rodriguez Lucero (le lumineux), que ses contemporains, à cause de son sombre fanatisme, surnommèrent Tenebrero (l'obscur), Deza fit périr des milliers de Marranes. La férocité de Lucero souleva une profonde indignation même parmi les chrétiens de Cordoue, qui réclamèrent sa destitution. L'inquisiteur général Deza, qui était de complicité avec Lucero, non seulement ne tint nul compte de ces plaintes, mais alla jusqu'à accuser les plaignants, chevaliers, dames de la noblesse, ecclésiastiques et religieuses, de vouloir favoriser l'hérésie juive.

Le troisième inquisiteur général, Ximénès de Cisneros, se montra moins sévère envers les anciens chrétiens suspects, mais traita les nouveaux chrétiens d'origine juive ou maure avec la même inexorable rigueur que ses prédécesseurs. Ce fut lui qui tint un langage menaçant à Charles-Quint quand ce souverain voulut autoriser les Marranes d'Espagne, contre le payement d'une somme de 800.000 couronnes d'or, à pratiquer librement la religion juive. Du reste, les Marranes eurent bientôt de nouveaux compagnons d'infortune. La Réforme avait, en effet, pénétré également en Espagne, et, comme elle causait beaucoup d'embarras à Charles-Quint en Allemagne, il invita le Saint-Office à exercer une surveillance vigilante sur les luthériens espagnols. L'Inquisition se conforma avec empressement au désir de l'empereur et elle fit monter sur le bûcher avec un zèle égal juifs, musulmans et protestants.

En Portugal, la situation des Marranes était moins pénible. Le roi Manoël, comme on l'a vu précédemment, avait fait traîner aux fonts baptismaux les Juifs prêts à émigrer, mais, pour ne pas les pousser au désespoir, il les avait placés pendant vingt ans, par **l'édit de tolérance**, à l'abri des persécutions du Saint-Office. Ils étaient même autorisés à avoir en leur possession et à étudier des livres hébreux. Confiants dans le décret royal, les Marranes portugais observaient presque ouvertement les rites juifs. A Lisbonne, où ils étaient établis pour la plupart, ils possédaient une synagogue. Contraints de suivre en apparence les usages chrétiens, ils se rendaient fréquemment à la synagogue pour demander pardon à Dieu des péchés qu'ils étaient forcés de commettre. Là, les aînés enseignaient aux plus jeunes la Bible et le Talmud, les initiaient aux usages juifs et leur inculquaient l'amour du judaïsme. Les Marranes du Portugal pouvaient aussi émigrer plus facilement que ceux d'Espagne. Après avoir vendu leurs biens, ils se rendaient isolément ou par groupes dans la Berbérie, ou en Italie et en Turquie. Pour empêcher cette émigration, Manoël avait bien défendu aux chrétiens d'acheter les immeubles des Marranes sans une permission spéciale du roi, et les Marranes eux-mêmes n'avaient pas le droit de partir avec leurs femmes et leurs enfants sans y avoir été préalablement autorisés par le souverain. Mais il n'était pas difficile aux Marranes de tourner cette loi.

Naturellement, les Marranes d'Espagne enviaient la sécurité relative dont jouissaient leurs congénères portugais, et ils s'efforçaient de passer la frontière. Le gouvernement espagnol insista alors auprès de Manoël pour qu'il défendit l'accès de son pays à tout Espagnol qui ne serait pas muni d'un certificat attestant sa parfaite orthodoxie.

La situation des Marranes du Portugal aurait donc été supportable sans la haine qu'ils inspiraient au peuple. Celui-ci, en réalité, les détestait moins pour leur attachement au

judaïsme que parce qu'ils étaient plus actifs et plus industrieux que les chrétiens. Dès que ces néo-chrétiens eurent été autorisés à pratiquer tous les métiers, à affermer la dîme due à l'Église, à occuper toutes les fonctions et même à entrer dans les ordres et à accepter des dignités ecclésiastiques, ils excitèrent au plus haut degré la jalousie des anciens chrétiens. On se contenta d'abord de les appeler de noms injurieux, et Manoël dut intervenir pour l'interdire. Mais, pendant plusieurs années, la récolte fut mauvaise, et il en résulta une grande cherté de vivres. Pour surcroît de malheur, une épidémie se joignit à la famine. Immédiatement, toutes les rancunes et toutes les haines se déchaînèrent contre les Marranes. On les accusa d'accaparer le blé et de l'exporter dans des pays étrangers pour affamer les vrais chrétiens. La foule en voulait surtout à un riche Marrane, João Rodrigo Mascarenhas, fermier général des impôts.

Toujours à l'affût pour satisfaire leur haine coutre les Marranes, les dominicains s'empressèrent de mettre à profit des dispositions hostiles du peuple. Un jour, ils annoncèrent que, dans un miroir encadré dans une croix, on apercevait la Vierge et d'autres apparitions miraculeuses. Ils attirèrent ainsi une foule énorme dans l'église. Un dominicain monta alors en chaire pour exciter les assistants contre les néo-chrétiens, et deux autres religieux, João Mocho et Fratre Bernardo, traversèrent les rues, une croix à la main et s'écriant: *Hérésie ! hérésie !* Flairant une occasion de piller, toute la lie de la population de Lisbonne suivit bientôt les deux dominicains, auxquels se joignirent des matelots allemands, néerlandais et français. Près de dix mille forcenés parcoururent ainsi la ville, tuant tous les Marranes qu'ils purent trouver, hommes, femmes et enfants. Le carnage dura deux jours. Un Allemand, qui était alors à Lisbonne, fait ces réflexions : *Lundi, j'assistai à des scènes que je n'aurais jamais cru possibles si je ne les avais pas vues de mes propres yeux, tant elles étaient atroces*. Des femmes enceintes furent jetées par les fenêtres, et on les recevait sur des piques. Les paysans, accourus à la curée, suivirent l'exemple des citadins. 2.000 à 4.000 Marranes furent tués dans cette émeute.

Le roi Manoël continua pourtant de protéger les Marranes. Par un décret du mois de mars 1507, il accorda aux nouveaux chrétiens les mêmes droits qu'aux anciens et les autorisa à émigrer, et, par un autre décret, il les défendit pendant seize nouvelles années contre toute accusation fondée sur l'observance des pratiques juives. Mais ces édits royaux ne firent qu'augmenter la haine du peuple contre les Marranes.

Cette haine put se satisfaire librement sous le règne de João III (1573-1557), successeur de Manoël. Encore infant, João manifesta déjà sa malveillance pour les Marranes. Au commencement de son règne, il tint pourtant compte des édits promulgués par son père en faveur des Marranes. Il suivit en cela les avis des anciens conseillers de Manoël, qui étaient encore tout émus au souvenir des scènes déchirantes qui accompagnèrent le baptême forcé des Juifs, et, d'un autre côté, reconnaissaient les services considérables que les Marranes rendaient à l'État comme commerçants, industriels, banquiers, savants et médecins. Mais à la longue, sous l'influence de conseillers fanatiques, ses dispositions se modifièrent à l'égard des Marranes. Sur les instantes sollicitations de la reine Catherine, infante espagnole qui avait hérité du fanatisme de son père, et des dominicains qui brûlaient du désir d'imiter les exploits de leurs collègues d'Espagne, João III chargea un fonctionnaire, Jorge Themudo, de surveiller la conduite des Marranes de Lisbonne et de lui adresser un rapport sur eux. Comme il était facile de le prévoir, Themudo put affirmer au roi (juillet 1524) qu'une partie des Marranes observaient le sabbat et la Pâque juive et négligeaient les cérémonies et rites chrétiens, s'abstenant d'assister à la messe et aux offices, de se confesser, de demander l'extrême-

onction avant de mourir, de se faire enterrer dans des cimetières chrétiens, ou de faire réciter des messes pour l'âme des morts.

À côté de Themudo, le roi João avait placé d'autres espions parmi les Marranes. Le principal d'entre eux fut un néo-chrétien d'Espagne, Henrique Nunez. Élevé à l'école de l'inquisiteur Lucero, il désirait que le Portugal imitât sa voisine et allumât, à son tour, des bûchers pour les hérétiques. Profitant de sa qualité de Marrane, il se glissa comme ami dans les demeures de ses coreligionnaires, les épiant et communiquant au roi les pensées secrètes de ceux qui avaient foi en lui et lui ouvraient leur cœur.

Circonvenu par ses proches et convaincu par les divers rapports qui lui étaient parvenus, João III envoya secrètement Nunez en Espagne pour informer Charles-Quint de son désir d'introduire l'Inquisition en Portugal, et lui demanda d'appuyer son projet auprès du pape. Mais les Marranes eurent cent de ce qui se tramait et résolurent de faire mourir l'espion Nunez avant qu'il eût accompli sa mission. Deux Marranes franciscains, ou portant simplement le costume de cet ordre, Diego Vaz et André Dias, suivirent Nunez ; ils l'atteignirent dans le voisinage de la frontière espagnole, près de Badajoz, et le tuèrent. Découverts, ils furent soumis à la torture et finalement attachés à la potence. Le traître Nunez fut honoré par l'Église comme un martyr, presque béatifié, et surnommé ***Firme-Fé***, **ferme dans la foi**.

Après cet attentat, les Marranes s'attendirent à être traités avec la plus grande rigueur. Et, de fait, le roi fit ouvrir une en-quête, menaçant les coupables des plus terribles châtiments. Mais, à l'étonnement général, cette enquête traîna en longueur, et le roi ne semblait plus vouloir donner suite à son projet d'installer l'Inquisition dans ses États. Un événement inattendu, l'apparition d'un aventurier juif, avait modifié ses plans.

A ce moment, surgit, en effet, brusquement un homme venu de l'Orient, qui agita profondément les Juifs de divers pays par ses visions et ses prédictions messianiques. Était-ce un imposteur ? Était-il, au contraire, sincère dans ses prophéties ? Voulait-il jouer un rôle politique ou messianique ? Quoi qu'il en soit, cet étrange personnage, nommé David, se montra subitement en Europe et réussit rapidement à réveiller partout les plus séduisantes espérances. Il se disait membre de la tribu de Reüben, qui, à ce qu'il affirmait, vivait indépendante en Arabie ; il se prétendait prince et frère du roi juif de cette tribu, et portait, pour cette raison, le nom de David Reübeni. Après avoir parcouru l'Arabie, la Nubie, l'Égypte, il arriva en Italie. Là, il raconta que son frère, qui commandait à plus de trois cent mille guerriers d'élite, et les soixante-dix anciens du pays de Khaibar l'avaient délégué auprès des souverains européens, et notamment auprès du pape, pour obtenir des fusils et des canons. Munis de ces armes, les guerriers juifs combattraient, d'une part, les peuplades musulmanes qui empêchaient l'union des tribus juives des deux rives de la mer Rouge, et, d'autre part, expulseraient les Turcs de la Terre Sainte.

David Reübeni avait dans sa personne et ses manières quelque chose d'étrange, d'excentrique, de mystérieux, qui lui attirait la confiance. Il était noir de peau, de petite taille et d'une maigreur de squelette, mais d'une remarquable énergie, courageux, et d'une brusquerie qui empêchait toute familiarité. Il ne partait que l'hébreu, mais dans un jargon si corrompu qu'il n'était compris ai des Juifs asiatiques, ni de ceux de l'Europe méridionale. Dès qu'il fut arrivé à Rome (février 1524), il se rendit sur un destrier blanc à la cour pontificale, suivi d'un domestique et d'un interprète, et il demanda immédiatement audience

au cardinal Giulio, qui le reçut en présence d'autres cardinaux. Il fut également reçu par le pape Clément VII (1523-1534), à qui il remit des lettres de créance.

Ces lettres paraissent avoir été confiées à David Reübeni par des capitaines et des marchands portugais qu'il avait probablement rencontrés en Arabie ou en Nubie. Le pape les soumit au gouvernement portugais, et quand on lui en eut certifié l'authenticité, il rendit à David les mêmes honneurs qu'à un ambassadeur. Effrayé du développement incessant de la Réforme et craignant les empiètements de Charles-Quint en Italie, Clément VII accueillit avec empressement le plan que lui soumettait David Reübeni de chasser les Turcs de la Terre Sainte avec le concours d'une armée juive. Il estimait que le succès de cette entreprise ferait briller le christianisme d'un nouveau lustre et raffermirait l'autorité du pape en Europe.

Au commencement, David Reübeni rencontra bien des incrédules parmi ses coreligionnaires. Mais, quand ils virent l'accueil que lui faisait le pape, ils se dirent que tout ne devait pas être mensonger dans ses récits, et de nombreux Juifs romains et étrangers commencèrent à entrevoir pour le judaïsme un avenir plus heureux. Benvenida Abrabanela, femme du riche Samuel Abrabanel, envoya de Naples à David Reübeni de fortes sommes d'argent, des vêtements précieux et une bannière en soie sur laquelle était brodé le Décalogue. Mais David affecta de ne pas se lier intime-ment avec des Juifs.

Invité par le roi João à venir le voir en Portugal, David se rendit (en novembre 1525) à Almeria, près de Santarem, où résidait le roi et où il fut reçu avec de grands honneurs. On examina avec lui par quels moyens le Portugal pourrait fournir des armes et des canons à l'armée juive de l'Arabie et de la Nubie.

L'arrivée de David Reübeni en Portugal modifia totalement les intentions de João à l'égard des Marranes. Le souverain portugais jugea, en effet, qu'il ne serait pas prudent de persécuter des gens d'origine juive au moment où il voulait conclure une alliance avec un roi et un peuple juifs. Du reste, il sentait que, pour une entreprise aussi sérieuse que celle que lui proposait David Reübeni, il aurait besoin de l'appui, des capitaux et des conseils des Marranes. Il renonça donc à son projet d'introduire l'Inquisition en Portugal. Les Marranes se réjouirent fort quand ils apprirent qu'un Juif était admis à la cour royale et entretenait des relations avec les plus hauts personnages de l'État. Leur courage, abattu par une longue suite de souffrances, se relevait, et l'avenir se présentait à leurs yeux sous les plus radieuses couleurs. L'heure de la délivrance leur paraissait proche. Que David Reübeni se fût présenté ou non comme précurseur du Messie, eux, du moins, le considéraient comme un sauveur et témoignaient pour lui la plus profonde vénération.

Du Portugal l'heureuse nouvelle se répandit en Espagne, où les Marranes, encore plus misérables que dans le pays voisin, se livrèrent à de véritables transports de joie. Ils allaient donc pouvoir respirer librement, sans la crainte perpétuelle des tortures et du bûcher, et jeter enfin à bas le masque dont on les obligeait à s'affubler. Ces malheureux viraient dans une telle anxiété que la moindre lueur d'espoir leur apparaissait comme l'aurore de leur délivrance, et qu'ils ajoutaient foi aux prédictions les plus insensées. Peu de temps auparavant, aux environs de Herrera, une femme marrane s'était présentée comme prophétesse, déclarant qu'elle avait vu sûrement Moise et les anges et qu'elle était chargée de conduire ses compagnons d'infortune dans la Terre Sainte. Beaucoup de Marranes crurent à ses extravagances. Quand les autorités en eurent connaissance, elles firent brûler un grand nombre de Marranes à Tolède, et plus de quatre-vingt-dix à Cordoue.

Il n'est donc pas surprenant que des gens qui vivaient dans un tel état d'esprit accueillissent avec une joie profonde ce qu'on leur racontait de David Reübeni. Ils se rendirent en grand nombre en Portugal pour le voir de près. Mais David, qui savait qu'une imprudence de sa part pouvait lui coûter la vie ainsi qu'à ces malheureux, se tint sur la réserve, s'abstenant avec le plus grand soin d'encourager leurs espérances ou de leur conseiller le retour au judaïsme. Les Marranes ne se laissèrent pas rebuter par cette froideur et gardèrent la conviction qu'ils assisteraient prochainement à d'importants événements.

L'enthousiasme que la présence de David Reübeni faisait naître dans tant de cœurs exalta particulièrement un noble et beau jeune homme, Diogo Pirès, et causa sa perte. Pirès (né vers 1501 et mort martyr en 1532) était remarquablement intelligent, doué d'une ardente imagination de poète, et sa destinée aurait été tout autre sans David Reübeni. Né Marrane, Pirès avait reçu une excellente éducation littéraire ; il savait bien le latin, la langue universelle de ce temps, remplissait les fonctions de notaire royal à un tribunal important et était très aimé à la cour. Il avait probablement été initié par un Marrane à la littérature hébraïque et rabbinique, et même aux mystères de la Cabale. Quand il apprit le but du voyage de David en Portugal, il fut obsédé par les visions les plus extraordinaires, où le Messie jouait toujours. le principal rôle, et il s'efforça de savoir si la mission de David concordait complètement avec ses rêves. On dit que David lui aurait marqué beaucoup de froideur et fait observer que sa mission avait un caractère militaire et n'avait rien de commun avec les rêveries messianiques. Pensant que David lui tenait un tel langage parce qu'il n'était pas circoncis, Pirès résolut de se soumettre à cette douloureuse opération ; il prit ensuite le nom de Salomon Molcho. A la suite de cette opération, qui l'avait sans doute affaibli, il eut encore des visions plus fréquentes. Un jour, il crut voir en songe un être qui s'entretenait avec lui (Maguid) et l'engageait à se rendre en Turquie. Il communiqua ce grève à David. Comme celui-ci craignait que si l'on découvrait jamais que Pirès s'était fait juif, lui-même ne fût accusé de l'y avoir poussé, il lui conseilla d'obéir à son interlocuteur mystérieux et de quitter le Portugal. Diogo Pirès, ou Salomon Molcho, partit donc pour la Turquie.

Là, cet illuminé, beau, jeune, produisit une profonde sensation. D'abord, il se fit passer pour un émissaire de David Reübeni, dont la renommée avait aussi pénétré en Orient. A Salonique, il se laissa accaparer par le cabaliste Joseph Taytasak et ses disciples, qui prêtaient une oreille attentive aux récits de ses visions et de ses grèves. A Andrinople, il réussit à gagner aux doctrines de la Cabale Joseph Karo, qui avait émigré de l'Espagne dès son enfance et s'était consacré tout entier, jusqu'alors, à l'étude du Talmud. Ce talmudiste, auparavant si calme et si froid, devint aussi extravagant que Molcho, car bientôt il eut aussi ses visions : il voyait un être mystérieux (Maguid) qui lui donnait des explications mystiques de certains versets de la Bible et lui dévoilait l'avenir. Il alla si loin dans l'imitation de son maître que, comme Molcho, il exprimait la conviction qu'il serait brûlé sur le bûcher *comme un holocauste agréable au Seigneur*.

Grâce à son enthousiasme communicatif, à la sincérité de ses convictions, à sa force de persuasion, Molcho vit grandir sans cesse le cercle de ses partisans. Il prêchait souvent, et avec une chaleureuse éloquence. On était émerveillé de le voir, lui qui était né dans le christianisme, si familiarisé avec les mystères de la Cabale. Sur la demande de ses amis de Salonique, il publia un résumé de ses sermons, qui tous avaient peur but d'assurer que l'ère messianique commencerait avec la fin de l'année 5300 de la création (1540). Cette prédiction trouva une éclatante confirmation, pour ces esprits mystiques, dans un événement qui survint à cette époque. Rome fut prise et pillée (5 mai 1527) par une armée allemande, composée en grande partie de protestants, sur l'ordre de l'empereur catholique Charles-Quint. D'après les

enseignements du mysticisme, la chute de Rome sera suivie de près par la venue du Messie. Or, Rome était tombée. Aussi, en Asie, en Turquie, en Hongrie, en Pologne et en Allemagne, les espérances messianiques se réveillèrent avec une force singulière dans le cœur des Juifs, qui attendaient de Molcho la réalisation de leur plus cher vœu.

En Espagne et en Portugal, c'était David Reübeni qui restait le centre de toutes les espérances des Marranes. Leur foi en sa mission messianique était si grande qu'ils ne reculaient pas devant les entreprises les plus téméraires, même si elles les exposaient à une mort presque certaine. Ainsi, plusieurs Marranes d'Espagne, condamnés au bûcher, s'étaient réfugiés en Portugal, à Campo-Mayor, et, fait absolument inouï, n'y avaient pas été inquiétés. Enhardis par ce premier succès, plusieurs de ces Marranes retournèrent armés à Badajoz, d'où ils s'étaient enfuis, pour délivrer des femmes marranes enfermées dans la prison de l'Inquisition. Ils répandirent la terreur dans la ville et réussirent à délivrer les prisonnières. Ému par cet incident et aussi par l'accusation portée contre quelques Marranes d'avoir profané une image de la Vierge, João III revint à sa première pensée de créer des tribunaux du Saint-Office dans son royaume.

Du reste, l'amitié de João pour David Reübeni s'était refroidie. Reçu d'abord à la cour, où il eut plusieurs entretiens avec le roi par l'intermédiaire d'un interprète, David avait obtenu la promesse que le gouvernement portugais mettrait à la disposition de son frère, le prétendu souverain d'Arabie, huit vaisseaux et quatre mille armes à feu pour marcher contre les Arabes musulmans et les Turcs. Mais, sur ces entrefaites, Miguel de Silva, ambassadeur du Portugal auprès du pape au moment où David séjournait à Rome, et qui avait toujours considéré le soi-disant prince juif comme un aventurier, était revenu à Lisbonne. Là, il s'efforça d'éveiller la méfiance du roi contre David Reübeni, qui, d'ailleurs, avait été grandement compromis par l'enthousiasme qu'il excitait parmi les Marranes. On avait aussi appris que Diogo Pirès ou Salomon Molcho s'était soumis à la circoncision et avait cherché un refuge en Turquie. La cour en fut fort scandalisée et en rendit responsable David Reübeni. Celui-ci fut donc brusquement invité, après un séjour d'un an, à quitter le Portugal ; on lui accorda un délai de deux mois pour ses préparatifs de départ. Le vaisseau où il s'était embarqué avec sa suite fut poussé sur la côte espagnole. Arrêté et jeté en prison en Espagne, il était appelé à comparaître devant un tribunal du Saint-Office, quand l'empereur Charles le fit remettre en liberté. Il se rendit alors à Avignon, la ville des papes.

Après sa rupture avec David Ruëbeni, le roi João fut sollicité avec une nouvelle insistance par la reine, les dominicains et quelques grands d'établir en Portugal des tribunaux d'inquisition. Il s'y décida à la suite du fait suivant. On rapporta à Henrique, évêque de Ceuta, ancien moine franciscain et prêtre très fanatique, que, dans son diocèse d'Olivença, cinq Marranes étaient soupçonnés d'observer les rites juifs. Sans se préoccuper si l'Inquisition était autorisée par le pape et le roi à fonctionner en Portugal, ce prélat fit brûler les inculpés (vers 1530). Après cet exploit, que le peuple célébra par des courses de taureaux, Henrique engagea le roi à en agir ainsi partout avec les Marranes suspects. João résolut alors de demander au pape Clément VII la nomination d'inquisiteurs en Portugal.

Quelques membres du clergé, esprits sages et équitables, notamment Fernando Coutinho. évêque d'Algarve, et Diogo Pinheiro, évêque de Funchal, s'élevèrent avec force contre la décision du roi. Ils avaient été témoins des procédés iniques et cruels par lesquels on avait imposé le baptême aux Juifs sous le règne de Manoël, et ils ne pouvaient pas admettre que des hommes ainsi convertis par la violence fussent considérés comme chrétiens, pas plus pour être traités en hérétiques que pour être nommés juges ou revêtus de dignités

ecclésiastiques. Coutinho rappela aussi au roi que, récemment, le pape lui-même avait autorisé plusieurs Marranes de ‘Rome à retourner au judaïsme. Eu effet, Clément VII, d’accord avec le collège des cardinaux, avait offert à des Marranes un asile à Ancône et leur permettait d’y vivre eu Juifs. A Florence et à Venise aussi, ils pouvaient pratiquer leur ancienne religion. Coutinho conseilla donc d’attirer les Marranes au christianisme par la douceur et la persuasion, et non pas par des persécutions. João persista, malgré tout, dans son dessein, et l’ambassadeur du Portugal à la cour pontificale, Bras Neto, fut chargé de solliciter dans ce but une bulle de Clément VII. Mais le pape opposa une grande résistance à la demande du roi.

On s’explique en partie la répugnance de Clément VII à laisser introduire l’inquisition en Portugal par la sympathie bizarre qu’il éprouvait alors pour Salomon Molcho. Cet illuminé était, en effet, venu d’Orient en Italie (1529) pour accomplir sa mission messianique. C’est dans la capitale d’u christianisme qu’il voulait proclamer la délivrance prochaine des Juifs. Son exaltation confinait à la folie, mais, avec ses manières étranges, il offrait tant de séduction que, partout où il passait, il réussissait à inspirer à beaucoup d’esprits la plus absolue confiance. À Ancône, où se trouvait alors une communauté de Marranes revenus au judaïsme, ses sermons apocalyptiques soulevèrent un véritable enthousiasme. Pourtant, il y rencontra aussi des adversaires, qui craignaient que sa témérité ne nuisible aux Juifs et aux Marranes. Invité à s’établir à Pesaro par le duc Urbino Francesco della Rovere Ier, qui espérait attirer ainsi dans cette ville un certain nombre de Marranes riches et industrieux, il n’y fit qu’un séjour très court. Il était impatient d’arriver à Rome.

Dans cette ville, il trouva un excellent accueil auprès du cardinal Lorenzo Pucci, le grand pénitencier, qui avait déjà défendu Reuchlin et le Talmud contre les a hommes obscurs i, et qui protégeait les transfuges marranes, et aussi auprès de Clément VII. Ce pape, qui avait été obligé de couronner lui-même comme empereur romain Charles-Quint, son ennemi implacable (1530), et qui avait subi de douloureuses déceptions, se laissait facilement séduire par le mirage des visions et des prophéties. Il témoigna donc de la faveur à Molcho et lui accorda mène un sauf-conduit, parce que cet aventurier lui avait prédit que Rome serait inondée, comme il avait prédit peu auparavant à l’ambassadeur portugais, Bras Neto, que Lisbonne souffrirait d’un tremblement de terre, et que les deux prédictions s’étaient réalisées[1]. Ni le pape ni le cardinal Pucci, prévenus tous deux en faveur de l’ancien Marrane Molcho, n’étaient donc disposés, à ce moment, à laisser établir des tribunaux d’inquisition contre les Marranes du Portugal.

Hais Molcho était moins bien vu par une partie de ses coreligionnaires de Rome qu’à la cour pontificale. Un des plus illustres et plus savants, le médecin Jacob Mantino, s’acharnait surtout contre lui, allant jusqu’à reprocher à l’ambassadeur du Portugal de laisser un ancien chrétien portugais librement prêcher contre le christianisme à Rome. Comme Bras Neto ne tint aucun compte de ses objurgations, Mantino s’adressa à l’Inquisition, qui fit comparaître Molcho devant la Congrégation. Celui-ci présenta alors le sauf-conduit que le pape lui avait délivré. Les juges s’en emparèrent et se rendirent avec cette pièce auprès de Clément VII pour lui faire entendre combien il avait tort de protéger un ennemi du christianisme. Sur la réponse du pape qu’il voulait se servir de Molcho dans un but secret, l’Inquisition allait remettre l’aventurier en liberté, quand Mantino reprit son accusation contre lui sur d’autres points. Molcho fut condamné à mort. On éleva un bûcher et, en présence d’une foule considérable, un malheureux, couvert du san-benito, fut précipité dans les flammes. Quand le juge alla informer le pape que justice était faite, il fut stupéfait de voir Molcho vivant se promener à travers les appartements pontificaux. Pour sauver son protégé, le pape, avec la connivence de

quelques juges, avait fait brûler un autre condamné à sa place. Mais Molcho ne put pas rester plus longtemps à Rome.

Après le départ de Molcho, suivi de près par la mort du cardinal Lorenzo Pucci (août 1531), le pape céda enfin aux sollicitations du roi de Portugal. Sur les instances de l'empereur Charles et du grand pénitencier Antonio Pucci, qui avait succédé à son oncle, et malgré l'opposition des cardinaux Egidio de Viterbe, élève d'Elia Lévita, et Geronimo de Ghinucci, Clément VII autorisa, par une bulle du 17 décembre 1531, l'introduction de l'Inquisition en Portugal. En même temps comme s'il avait honte d'abandonner ainsi ses protégés, il leur adjoignit les protestants, qu'il soumit aussi à l'autorité de l'Inquisition. Il eut pourtant la précaution de confier la direction de ces tribunaux aux franciscains, moins fanatiques que les dominicains. Ce fut le franciscain Diogo da Silva qu'il nomma inquisiteur général. Mais les Marranes furent persécutés avec la même cruauté, car les trois tribunaux créés à Lisbonne, à Evora et à Coïmbre s'organisèrent sur le modèle de ceux que Torquemada avait fondés en Espagne.

Devant le terrible danger qui les menaçait, de nombreux Marranes songèrent à émigrer. Mais cette voie de salut leur était même fermée. Comme autrefois leurs aïeux en Égypte, ils avaient derrière eux un ennemi implacable et devant eux l'immensité de la mer. Il était défendu aux capitaines de vaisseau, sous peine de mort, de transporter des Marranes hors du Portugal, et aucun chrétien ne pouvait acheter leurs immeubles. Il leur était également interdit d'expédier leurs valeurs mobilières à l'étranger ou de tirer des lettres de change. Ceux qui étaient découverts dans leurs préparatifs de fuite étaient jetés au cachot, avec toute leur famille, et livrés aux flammes.

Il y en eut pourtant qui réussirent à s'échapper. Ceux qui arrivèrent à Rome firent part à Clément VII des cruautés commises en Portugal et se plaignirent que, contrairement aux privilèges que le roi leur avait autrefois accordés, on leur défendit d'émigrer. Le pape, qui n'avait autorisé qu'avec répugnance la création de tribunaux d'inquisition en Portugal, accueillit les protestations des Marranes avec bienveillance. Il sentait que de telles violences semblaient justifier les attaques des ennemis de l'Église, et, du reste, il n'ignorait pas que l'inquisition avait été introduite en Portugal sur les instances de l'Espagne et de l'empereur Charles-Quint, son ennemi. Aussi se montrait-il disposé à annuler sa bulle.

C'est à ce moment que Salomon Molcho et David Reübeni recommencèrent leurs extravagances. Décidés à se rendre auprès de l'empereur d'Allemagne, qui était alors à la diète de Ratisbonne, ils partirent de Bologne, par Ferrare et Mantoue, avec une bannière sur laquelle on lisait le mot *Makbi*, mot formé des lettres initiales du verset hébreu : *Qui est comme toi parmi les puissants, ô Éternel*. L'empereur Charles leur accorda une audience. D'après une légende, ils auraient conseillé à l'empereur de se convertir au judaïsme. Une telle folie, croyable de la part de Molcho, n'aurait certainement pas été commise par son compagnon David. Ils sollicitèrent plutôt de Charles-Quint l'autorisation, pour les Marranes, de s'armer et de s'unir aux tribus juives de l'Arabie contre les Turcs. Le représentant des Juifs d'Allemagne de ce temps, le sage et prudent Joselin de Rosheim, les avait avertis en vain de ne pas rester dans le voisinage de l'empereur ; ils n'avaient pas voulu tenir compte de son conseil. Ils ne tardèrent pas à être arrêtés (juin-septembre 1532) et ramenés à Mantoue. Là, un tribunal ecclésiastique condamna Molcho à être brûlé comme apostat et hérétique. Un craignait tellement l'action de son éloquence fougueuse et persuasive sur la foule, qu'il fut conduit au supplice la bouche bâillonnée. Il était déjà au pied du bûcher quand un messager arriva en toute hâte pour lui enlever son bâillon et lui offrir sa grâce au nom de l'empereur,

s'il voulait reconnaître son crime et retourner au christianisme. Molcho répondit que depuis longtemps il aspirait à la félicité de mourir en martyr *sur l'autel du Seigneur*, et qu'il n'éprouvait qu'un seul regret, celui d'avoir été chrétien dans sa jeunesse. Il mourut avec un admirable courage (novembre-décembre 1532).

La confiance en Molcho était si absolue chez ses partisans que la plupart ne voulurent pas croire à sa mort. Eu Italie et en Turquie, on était convaincu qu'il avait de nouveau échappé miraculeusement au supplice, comme la première fois. Les uns affirmaient l'avoir vu vivant huit jours après qu'il avait été brûlé. D'autres prétendaient qu'il s'était rendu auprès de sa fiancée, à Safed.

David Reübeni eut une fin plus obscure. Il fut conduit en Espagne et enfermé dans une prison de l'Inquisition. On prétend qu'il mourut empoisonné, parce qu'en sa qualité de Juif, il ne pouvait pas être jugé par le Saint-Office. Par contre, de nombreux Marranes qui avaient entretenu des relations avec lui, et dont il avait peut-être indiqué les noms, sous l'influence des tortures, furent livrés aux flammes.

Malgré la douloureuse déception que la disparition de Molcho causa aux Marranes du Portugal, ils ne se découragèrent pas. Ils envoyèrent un autre délégué à Rome, Duarte de Paz, pour plaider leur cause auprès du pape. Duarte était tout l'opposé de Molcho. Calme, prudent, habile, il était familiarisé avec toutes les finesses de la diplomatie, connaissait les hommes et savait tirer profit de leurs faiblesses. D'origine marrane, il avait rendu en Afrique de grands services au Portugal, et en avait été récompensé par une situation élevée et la confiance de João III. Chargé d'une mission secrète et élevé, dans ce but, à la dignité de commandeur de l'ordre du Christ, il ne se rendit pas dans la ville qui lui avait été désignée, mais à Rome. Là, il s'occupa des affaires des Marranes pendant près de huit ans. Mais il ourdit si bien les fils de ses intrigues, qu'aujourd'hui il est difficile d'affirmer s'il a travaillé pour les Marranes ou pour le roi. Pourtant, Clément VII enjoignit à l'Inquisition, par un bref (17 octobre 1532), de cesser toute poursuite jusqu'à nouvel ordre.

A la cour de João III aussi, des influences semblent avoir été mises en mouvement en faveur des Marranes, ou plutôt il existait alors à la cour deux partis, les amis et les adversaires de l'Inquisition. Les premiers penchaient pour l'Espagne et songeaient à taire réunir le Portugal à ce pays dans le cas où João III mourrait sans enfant. Ceux, au contraire, qui souhaitaient le maintien de l'indépendance de leur patrie, travaillaient contre l'Inquisition. De là, à la cour, pendant plusieurs années, des mines et des contre-mines. Les Marranes profitèrent sans doute de cette lutte, car Duarte de Paz obtint du pape un deuxième bref très important, qui admettait les raisons exposées par les Marranes pour expliquer leur tiédeur pour la foi chrétienne. *Contraints au baptême par la violence*, disait le pape, *ils ne peuvent pas être considérés comme membres de l'Église, et il serait contraire à toute justice de les punir pour hérésie ou apostasie*. Quant aux enfants nés des premiers Marranes, il est vrai qu'ils étaient devenus chrétiens sans avoir subi aucune contrainte. Mais, comme ils avaient vu pratiquer constamment les rites juifs dans leurs familles, il serait inique, d'après le pape, de leur appliquer les canons de l'Église avec la même rigueur qu'aux anciens chrétiens ; il vaut mieux les retenir dans le christianisme par la douceur. Par ce bref, Clément VII suspendit l'action de l'Inquisition en Portugal, évoqua devant son propre tribunal les plaintes portées contre les Marranes et prononça l'absolution et l'amnistie de tous les inculpés. Les prisonniers devaient être remis eu liberté, les exilés autorisés à revenir dans leur patrie, et ceux dont on avait confisqué les biens pouvaient recouvrer ces biens.

Il faut reconnaître que Clément VII défendit avec énergie et persévérance la cause de l'humanité contre les exigences d'un étroit fanatisme. Il s'obstina à ne pas vouloir livrer sans défense les Marranes portugais aux tribunaux sanguinaires de l'Inquisition. Quoique les faits fussent connus, le pape chargea une commission composée de deux cardinaux impartiaux, Campeggio et de Cesis, et du grand pénitencier Antonio Pucci, cardinal de Santiquatro, de faire une nouvelle enquête. A la suite de leur rapport, qui rendit publiques les cruautés du Saint-Office, Clément VII, presque déjà mourant, adressa un bref (26 juillet 1534) au nonce accrédité à la cour de Portugal pour lui ordonner d'exiger l'élargissement des Marranes emprisonnés. Il n'est pas certain que ces malheureux, au nombre de douze cents, bénéficièrent vraiment de ce bref, car la mort de Clément VII survint (25 septembre 1534) peu de temps après.

Sous son successeur, Paul III (1534-1549), les intrigues pour ou contre l'Inquisition reprirent avec une nouvelle activité. Ce pape fut plutôt bienveillant pour les Juifs, comme le prouvent les plaintes de l'évêque Sadolet, de Carpentras, qui, tout en étant exagérées, sont pourtant caractéristiques : *Jamais les chrétiens*, disait ce prélat, *n'ont obtenu d'un Pontife autant de faveurs et de privilèges que les Juifs de Paul III. Il ne leur a pas seulement accordé des prérogatives et des grâces, il les en a comblés*.» Paul III avait, du reste, un médecin juif, Jacob Mantino, qui lui dédia plusieurs de ses ouvrages.

Dès que ce pape fut monté sur le trône pontifical, João III essuya d'obtenir de lui l'abolition des bulles et brefs de Clément VII favorables aux Marranes. Mais ceux-ci, ou plutôt leurs procureurs à Rome, Duarte de Paz et Diogo Rodriguez Pinto, ne restèrent pas inactifs. Duarte, qui entretenait en nième temps uni- correspondance avec le roi João et semblait ainsi jouer double jeu, offrit même à Pucci, cardinal de Santiquatro, une pension annuelle de 800 crusados d'or, si, au lieu de combattre les Marranes, il consentait à leur accorder sa protection. Esprit prudent et avisé, Paul III décida d'abord (3 novembre 1534) qu'on ne publierait pas le dernier bref de son prédécesseur. Quand il eut appris qu'on avait déjà commencé à le mettre à exécution, il ordonna une nouvelle enquête sur la situation des Marranes et en chargea deux cardinaux, Ghinucci et Simoneta, dont le premier avait même publié un écrit en faveur des nouveaux chrétiens. En même temps, il invita le gouvernement portugais à obéir aux différents édits de Clément VII, et lui défendit surtout d'enfermer des Marranes dans des cachots inaccessibles ou de confisquer leurs biens. Mais, comme tous les rois catholiques de ce temps, qui n'obéissaient aux ordres du Saint-Siège que quand ils étaient conformes à leur propre désir ou à leurs propres intérêts, João III ne tint nul compte de l'invitation du pape. Pour mieux faire triompher l'Inquisition, son ambassadeur à Rome lui conseilla même d'imiter l'exemple du roi d'Angleterre et de se séparer de l'Église romaine.

Mais Paul III tint bon. Il promulgua une nouvelle bulle (2 octobre 1535), par laquelle il donna l'absolution aux Marranes pour leurs fautes passées et défendit aux autorités temporelles et spirituelles de les poursuivre pour crime d'hérésie ou d'apostasie. L'Inquisition qui, en apparence du moins, avait besoin de l'autorisation pontificale, dut donc suspendre encore une fois son action. Le légat du pape en Portugal se montra également très énergique. Après avoir publié la bulle, il fit si bien que l'infant Dom Alphonse, malgré sa haine pour les Marranes, ordonna lui-même d'ouvrir les prisons et de rendre la liberté à tous ceux qui avaient été recommandés de Rome, en tout dix-huit cents (décembre 1535).

Le gouvernement portugais n'avait presque cédé que par surprise à nette intervention énergique en faveur des Marranes. Bientôt, il reprit ses manœuvres pour se rendre maître absolu de leurs personnes et de leurs richesses. Pour atteindre son but, il ne recula même pas

devant le crime. Un jour, en effet, Duarte de Paz fut attaqué en pleine rue et grièvement blessé (janvier 1536). A Rome, on était convaincu que l'ordre de cet attentat était parti de Lisbonne. Le pape en fut très irrité. Grâce aux soins que Paul III lui fit donner par ses meilleurs médecins, Duarte se rétablit.

Pour triompher plus sûrement de tous les obstacles, la cour du Portugal demanda l'appui de Charles-Quint. Cet empereur venait alors de remporter une éclatante victoire sur le musulman Barberousse, qui, soutenu par la Turquie, avait inquiété toute la chrétienté. Après la prise de Tunis et la défaite de Barberousse, Charles-Quint revint en triomphateur à Rome (avril 1536), où il demanda au pape d'autoriser enfin l'introduction de l'Inquisition en Portugal. Malgré tout, le pape hésitait encore. Mais, sur les instances réitérées de l'empereur, il dut enfin céder (23 mai 1536). Il entoura pourtant le fonctionnement du Saint-Office de quelques restrictions : pendant les trois premières années, l'Inquisition devait suivre la même procédure que les autres tribunaux, c'est-à-dire faire déposer les témoins publiquement, au moins pour les Marranes de classe moyenne, et la confiscation des biens ne pouvait devenir effective que dix ans après la condamnation. De plus, Paul III recommanda d'user d'indulgence dans la répression. Mais une fois autorisé à sévir, le Saint-Office procéda avec la même rigueur qu'en Espagne. Après le délai légal, en novembre 1536, l'Inquisition commença donc son oeuvre de persécution. João III imposa même aux Marranes le port d'un signe distinctif.

Ceux-ci, pourtant, ne se découragèrent pas. De nouveau ils tentèrent des démarches à la cour romaine pour faire annuler la bulle. Duarte de Paz remit de leur part au pape un mémoire dont le langage était presque menaçant : *Si Votre Sainteté reste indifférente aux supplications et aux larmes de la race hébraïque, ou, ce que nous ne pensons pas, si Elle refuse de nous venir en aide, comme le devrait être le rôle du représentant du Christ, nous protestons devant Dieu, et nos plaintes et nos sanglots s'élèveront comme une protestation en face de l'univers tout entier. Persécutés dans notre vie, dans notre honneur, dans nos enfants, qui sont notre sang, et presque dans notre salut, nous avons pourtant continué de nous tenir éloignés du judaïsme. Mais, si l'on ne cesse pas de nous persécuter, nous exécuterons un projet auquel nul d'entre nous n'aurait jamais songé, nous retournerons à la religion de Moïse et nous renierons le christianisme, que l'on veut nous imposer par la force… Nous nous enfuirons de notre patrie pour chercher un refuge chez des peuples plus humains*. Ce mémoire impressionna vivement le pape, qui nomma une commission chargée d'examiner s'il devait maintenir sa bulle. Sur les trois membres, deux, les cardinaux Ghinucci et Jacobacio, étaient favorables aux Marranes ; le troisième, le cardinal Simoneta, se rangea aussi, à la fin, à l'opinion de ses collègues. Le pape envoya donc en Portugal un nouveau légat pour arrêter les poursuites de l'Inquisition contre les Marranes et favoriser leur émigration. Peu après, il adressa à ce légat un bref (août 1537) qui autorisait et même encourageait les Portugais à accorder aux Marranes aide et protection, acte que l'Inquisition punissait comme un crime.

Malheureusement, il se produisit un incident que les fanatiques surent exploiter habilement contre les Marranes. Un jour du mois de février 1539, on trouva affichée à la porte de la cathédrale et d'autres églises de Lisbonne une proclamation affirmant que ie Messie n'est pas encore venu, que Jésus n'est pas le Messie et que le christianisme est un mensonge. Le Portugal tout entier fut profondément impressionné par ces blasphèmes, et une enquête fut ouverte pour découvrir le coupable. Le roi offrit 10.000 ducats à celui qui ferait connaître le criminel, et le nonce du pape, convaincu, avec beaucoup d'autres, que le coup avait été préparé par les ennemis des Marranes pour exciter la colère du souverain contre ces derniers, offrit, de son côté, 5.000 ducats. Dans l'espoir de détourner d'eux tout soupçon, les nouveaux

chrétiens firent placer aux portes des églises et de la cathédrale cette proclamation : Moi, l'auteur de la première affiche, je ne suis ni Espagnol, ni Portugais, mais Anglais, et donnerait-on une récompense de 20.000 ducats que l'on ne me découvrirait pas. On mit pourtant la main sur le coupable. C'était un Marrane du nom d'Emmanuel da Costa. Soumis à la torture, il avoua son crime, eut les mains coupées et fut ensuite brûlé.

À la suite de cet incident, le roi passa outre aux observations du légat pontifical et laissa libre cours aux persécutions de l'Inquisition. La vie des Marranes fut ainsi livrée à leurs plus implacables ennemis. Parmi les inquisiteurs se trouvait João Soarès, dont le pape disait qu'il était un moine ignorant, mais plein d'audace et d'ambition, et animé de sentiments détestables. Grâce à l'activité de Soarès et de ses acolytes, les prisons se remplirent de Marranes suspects et les bûchers s'allumèrent nombreux pour les hérétiques. Le poète Samuel Usque, qui assista, dans sa jeunesse, à ces scènes lamentables, en a laissé la plus navrante description : L'Inquisition, dit-il, a brûlé un grand nombre de nos frères ; ce n'est pas isolément, mais par groupes de trente et de cinquante qu'elle les a livrés aux flammes. Elle a même obtenu ce triste résultat que le peuple chrétien se glorifie de ces massacres, assiste avec bonheur aux autodafés des fils de Jacob et apporte du bois pour alimenter les bûchers. Les pauvres Marranes vivent dans une anxiété continuelle, craignant à tout instant d'être arrêtés…, et l'heure qui apporte aux autres hommes le repos et la tranquillité augmente encore leurs tourments et leurs frayeurs. Leurs fêtes et leurs joies sont changées en deuil.

On pourrait supposer qu'émanant d'un écrivain juif, ce récit est exagéré, mais il est absolument confirmé par le rapport d'un Collège de cardinaux chargé de faire une enquête officielle sur les traitements infligés aux Marranes. Sur une simple dénonciation, dit ce rapport, les faux chrétiens sont enfermés dans un sombre cachot, où nul membre de leur famille n'est autorisé ni à les voir, ni à leur prêter assistance. On les condamne sans leur en indiquer la raison. Leurs avocats, si on leur en donne, aident parfois à les faire déclarer coupables. Un malheureux affirme-t-il qu'il est sincèrement chrétien et n'a nullement commis les crimes qu'on lui impute, il est livré aux flammes et ses biens sont confisqués. Avoue-t-il, au contraire, à son confesseur que, sans le vouloir, il s'est rendu coupable de tel ou tel péché, il est encore brûlé, sous prétexte qu'il s'obstine à nier sa préméditation… S'il réussit même à démontrer son innocence, il est condamné à une amende, pour qu'on ne dise pas qu'il a été arrêté injustement. Du reste, soumis aux plus horribles tortures, les inculpés: avouent tout ce que l'on veut.

Mais la cruauté même de ces persécutions inspira aux Marranes l'énergie nécessaire pour essayer de les faire cesser. Ils envoyèrent auprès du pape un nouveau délégué pour solliciter son intervention, et la lutte recommença entre le Saint-Siège et la cour du Portugal. L'infant Henrique, qui était grand inquisiteur, fit établir la liste des péchés dont les Marranes se rendaient incessamment coupables et la transmit à Rome (février 1542). A ce réquisitoire, les Marranes ripostèrent par un long mémoire (1544) où ils exposèrent, avec preuves à l'appui, toutes les iniquités et toutes les violences dont ils avaient été victimes depuis le règne de João II et de Manoël. Malheureusement, Paul III avait besoin, à ce moment, de l'aide des fanatiques. Pour combattre le protestantisme et rendre à la papauté son ancien prestige, il dut reconnaître le nouvel ordre des Jésuites (1540) et approuver la proposition faite par Pietro Caraffa d'introduire l'Inquisition à Rome (1542). Loyola et Caraffa étaient alors les maîtres de Rome, plus que le pape lui-même. En outre, toujours pour lutter contre la Réforme, le concile de Trente devait fixer les principes du catholicisme, et, dans ce concile, le pape ne pouvait atteindre son but qu'avec l'appui des exaltés. Or, ceux-ci étaient tous originaires de

l'Espagne et du Portugal. Il ne lui était donc pas permis, dans ces conditions, de se brouiller avec la cour de Portugal.

Le délégué envoyé par le Portugal au concile de Trente, l'évêque Balthazar Limpo, était un fanatique. Dés son arrivée à Rome, il demanda instamment à Paul III de laisser enfin l'Inquisition librement fonctionner en Portugal contre les Marranes. Ils partent secrètement du Portugal, dit-il, sous un nom chrétien, avec leurs enfants, qu'ils ont fait baptiser eux-mêmes. Une fois en Italie, ils se disent Juifs, vivent selon les rites juifs et font circoncire leurs enfants. Cela se passe sous les yeux du pape et de la curie à Rome et à Bologne… Au lieu de s'opposer à l'introduction de l'Inquisition en Portugal, Sa Sainteté aurait dû l'appeler depuis longtemps à son aide dans ses propres États. Comme le pape venait de publier lui-même une bulle où il invitait tous les catholiques à courir sus aux protestants, il ne lui était pas facile de plaider devant Limpo la cause des Marranes accusés d'hérésie. Il accéda donc à sa demande, en exigeant pourtant qu'on les laissât émigrer librement, pourvu qu'ils ne se rendissent pas dans les pays des mécréants, eu Afrique ou en Turquie.

Une autre raison avait encore décidé le pape à se concilier les bonnes grâces du Portugal. Charles-Quint voulait profiter de sa victoire sur les protestants (avril 1547) pour dicter sa volonté au pape et imposer à l'Église un cérémonial qui pût agréer également à la Réforme. Ç'aurait été une humiliation pour la papauté d'accepter ainsi l'intervention impériale dans le domaine religieux. Mais, pour résister efficacement à l'empereur, Paul III avait besoin de l'appui de quelques États, notamment du Portugal. Il envoya donc dans ce dernier pays un commissaire spécial, muni de bulles et de brefs qui autorisaient l'Inquisition à agir contre les Marranes, mais en recommandant de procéder avec indulgence. Ainsi, toutes les accusations portées contre les Marranes dans le passé devaient être considérées comme nulles ; on ne pouvait les poursuivre que pour des hérésies commises à partir de la promulgation de ces bulles. Dans les dix premières années, les biens des condamnés ne seraient pas confisqués, mais appartiendraient à leurs héritiers.

Grâce à l'absolution générale accordée par Paul III aux nouveaux chrétiens, dix-huit cents Marranes purent sortir des prisons de l'Inquisition (juillet 1548). Tous les Marranes furent ensuite convoqués pour abjurer toute croyance juive; à partir de ce moment seulement, ils devaient être considérés comme de vrais chrétiens, pouvant être poursuivis pour hérésie. Toutefois, la persécution ne prit pas dans le Portugal le même développement qu'en Espagne Car, malgré leur abjuration solennelle ; on hésitait à regarder tes Marranes comme des chrétiens auxquels le droit canon permit d'imputer le crime d'hérésie. Après la mort de Paul III (novembre 1549), Jules III donna aussi l'absolution aux Marranes accusés de **judaïser**. Ceux même de ses successeurs qui étaient moins tolérants et moins disposés au pardon ne reconnurent pas un caractère légal au fonctionnement de l'Inquisition contre les nouveaux chrétiens, et, de nouveau, cinquante ans plus tard, un pape, Clément VIII, prononça l'amnistie de tous les condamnés marranes.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Troisième époque — La décadence

Chapitre III — Les Marranes et les papes — (1548-1566)

Les persécutions dont les Marranes souffraient en Espagne et en Portugal les poussèrent de plus en plus à tenter la fortune de l'émigration. C'était surtout à la Turquie qu'ils allaient demander le calme et la sécurité. Aussi ce pays compta-t-il bientôt de nombreux habitants juifs, auxquels le sultan assurait la même protection qu'à ses autres sujets. En Turquie, comme en Palestine, où ils se sentaient forts par leur nombre et leur aisance, ils pouvaient caresser l'espoir de conquérir une certaine indépendance, d'arriver à l'unité religieuse et nationale et de voir se réaliser leurs rêveries messianiques. Car, là aussi, Samuel Molcho, le martyr de Mantoue, avait fait naître les plus douces illusions. A Safed, la plus importante communauté de la Palestine, où il avait séjourné assez longtemps, on attendait, même après sa mort, l'accomplissement de ses prédictions. On était convaincu que le Messie viendrait, comme Molcho l'avait annoncé, dans l'année 5300 de la création du monde (1540), mais on croyait avec non moins de conviction que les Juifs devaient se préparer par une série de mesures à cet heureux événement. D'après Maimonide, l'avènement du Messie devait être précédé de l'institution d'un tribunal juif, d'un Sanhédrin, dont l'autorité fût reconnue par tous les Juifs. Il semblait donc indispensable de posséder de nouveau des juges autorisés, ayant reçu l'ordination, comme du temps où Jérusalem possédait encore son temple, et même plus tard, à l'époque des talmudistes palestiniens. On ne craignait aucune difficulté de la part du sultan. Du reste, en Turquie, les rabbins avaient droit de juridiction pour les affaires civiles et même pénales. Seulement, ils n'exerçaient ce droit qu'en vertu d'une sorte de tolérance, sans que leur pouvoir fût légal au point de vue talmudique. Les uns se soumettaient à leur autorité, mais d'autres la contestaient. D'ailleurs, pour qu'il y eût unité dans les lois et leur interprétation, il fallait que les rabbins, au lieu de conserver leur indépendance, chacun dans sa communauté, reconnussent tous une autorité supérieure. Il était donc indispensable de créer un Conseil suprême, et ce Conseil devait résider en Palestine, car les pieux souvenirs qui se rattachaient à ce pays pouvaient seuls donner un prestige suffisant à ce tribunal supérieur et le faire accepter comme un Sanhédrin.

Il n'existait, à ce moment, en Palestine qu'un seul rabbin assez considéré pour pouvoir ordonner ses collègues comme juges : Jacob Berab. C'était un esprit profond, mais très obstiné, et, par conséquent, persévérant et courageux. Après de nombreuses pérégrinations qui l'avaient conduit en Égypte, à Jérusalem et à Damas, il s'était établi à Safed ; il y jouissait d'une grande influence, car il était riche et très instruit. La proposition qui lui fut faite de donner l'ordination lui sourit beaucoup, parce qu'il y voyait un commencement de réalisation de ses espérances messianiques, et aussi parce que le rôle qu'on lui offrait flattait son amour-propre. Il se présentait pourtant une difficulté. Légalement, pour pouvoir donner l'ordination, il faut avoir été ordonné soi-même, et aucun rabbin de cette époque ne l'était. On put

heureusement sortir d'embarras. Car, d'après Maïmonide, les rabbins de la Palestine avaient le droit d'ordonner un de leurs collègues, qui, à son tour, pouvait donner l'ordination à d'autres. Comme Safed, habitée par plus de mille familles juives, était alors la plus importante des communautés palestiniennes, les rabbins et les talmudistes de cette ville formaient la majorité eu Palestine ; ils s'empressèrent, au nombre de vingt-cinq, d'investir Berab de cette dignité (1538). La première pierre était donc posée pour l'institution d'un Sanhédrin. Berab, ordonné, pouvait transmettre sa dignité à autant de collègues qu'il lui plaisait. Il démontra, dans une consultation talmudique, la légalité de cette façon de procéder, et cette innovation fut approuvée successivement par les talmudistes des diverses communautés de la Palestine. C'était là, dans la pensée de Berab et de ses partisans, un premier pas dans la voie qui devait mener à l'ère messianique. Et de fait, la réorganisation d'un Sanhédrin présentait cet avantage, sinon de faciliter la venue du Messie, du moins d'assurer l'unité du judaïsme. Le rétablissement du Sanhédrin en Palestine aurait eu, en effet, parmi les Juifs d'Europe, un immense retentissement et attiré de nombreux émigrants riches et actifs, qui, appuyés par cette assemblée, auraient peut-être réussi à organiser une sorte d'État juif.

Mais Berab rencontra de sérieuses difficultés dans la réalisation de son plan. Les représentants de la communauté de Jérusalem se trouvèrent froissés que Berab eût entrepris une oeuvre aussi considérable sans les avoir préalablement consultés. Il appartenait, à leur avis, à la cité sainte de se prononcer la première dans une circonstance aussi grave.

Jérusalem avait alors à sa tête, comme chef religieux, Lévi ben Jacob Habib, né à Zamora et à peu prés du même âge que Berab. Contraint au baptême, comme tant de ses coreligionnaires portugais, sous le règne de Manoël, il s'était enfui du Portugal en Turquie dés qu'il l'avait pu et était retourné au judaïsme. Plus tard, il s'était rendu à Jérusalem, où sa science talmudique l'avait fait nommer rabbin de la communauté. Se consacrant avec le plus absolu dévouement aux intérêts matériels et moraux de ses coreligionnaires, il avait réussi à maintenir !union dans la communauté, formée d'éléments hétérogènes et parfois réfractaires à toute règle et à toute discipline. Lévi ben Habib possédait aussi des notions de mathématiques et d'astronomie.

En sa qualité de chef religieux de Jérusalem, Lévi ben Habib fut donc invité le premier à approuver l'ordination accordée à Berab par le collège rabbinique de Safed et à accepter, à son tour, cette investiture de la main de Berab. Mais, sans tenir compte de l'importance que la création d'un Sanhédrin pouvait avoir pour le judaïsme, et sans se rappeler que lui-même avait souhaité autrefois le rétablissement de l'ordination, Lévi ben Habib ne prit conseil que de son amour-propre froissé. A ses yeux, c'était reconnaître la supériorité de Safed et de son rabbin sur Jérusalem et son chef religieux que d'approuver l'entreprise de Berab ; il résolut donc de la combattre.

Il est vrai que Berab ne pouvait pas faire valoir d'arguments bien probants en faveur de l'ordination. Au fond, pour le collige rabbinique de Safed, cette institution devait surtout préparer l'avènement du Messie. Mais, c'était là une raison trop chimérique. même aux yeux de ceux qui attendaient cet événement avec une fiévreuse impatience, pour pouvoir justifier, au point de vue talmudique, une innovation aussi grave. On ne pouvait pas prétexter non plus qu'il fallait, comme, autrefois, des rabbins ordonnes pour déterminer les dates des fêtes, car depuis dix siècles on avait des règles fixes pour établir le calendrier, et il était interdit de les modifier. Les rabbins de Safed ne mettaient, en réalité, en avant qu'un seul motif pratique pour expliquer leur décision. Il s'en trouvait parmi les transfuges marranes de la Palestine qui, avant leur retour au judaïsme, avaient commis des péchés passibles, au point de vue

talmudique, de la peine de mort. De tels péchés ne pouvaient être effacés que par la flagellation. Or, des juges ordonnés avaient seuls le droit d'infliger un tel châtiment. De là, la nécessité de rétablir l'ordination.

Comme Lévi ben Habib était décidé, pour des motifs personnels, à contrecarrer le plan de Berab, il ne lui fut pas difficile de réfuter ce dernier argument. Il essaya, en outre, de justifier son opposition par toute sorte de sophismes. Berab en fut profondément irrité, car il sentait bien que, sans l'appui de Jérusalem, la ville sainte, dont le prestige était si grand dans le monde juif, son entreprise était destinée à échouer. Pour comble de malheur, sa vie fut mise en danger, probablement par suite de dénonciations calomnieuses auprès des autorités turques, et il dut quitter momentanément la Palestine. Dans l'espoir de sauver son oeuvre, il eut l'idée, à l'exemple de Juda ben Baba, du temps de l'empereur Adrien, d'ordonner avant son départ quatre talmudistes, choisis, non parmi les plus anciens, mais parmi les jeunes. Un de ces rabbins était Joseph Karo, le partisan enthousiaste de Salomon Molcho et de ses rêveries messianiques.

Les égards témoignés par Berab à des rabbins encore jeunes, au détriment de leurs aînés, exaspérèrent encore plus Lévi ben Habib. Il s'échangea alors entre les chefs des deux principales communautés de la Palestine une correspondance passionnée où se produisirent de déplorables excès de langage. A l'observation faite par Lévi ben Habib que, pour être digne de l'ordination, il fallait, à côté de l'instruction, posséder aussi la piété, Berab répondit par une allusion méchante au baptême imposé autrefois à son adversaire : Moi, dit-il, je n'ai jamais changé mon nom, je suis resté fidèle à mon Dieu en dépit des menaces et des souffrances.

Lévi ben Habib s'en trouva profondément blessé. Il avoua qu'à l'époque des conversions forcées, on l'avait, en effet, contraint, au Portugal, à changer de nom et à embrasser le christianisme, sans qu'il lui fût possible de mourir pour sa foi. Il alléguait, pour se disculper, qu'il était alors très jeune, qu'il ne conserva le masque du christianisme que pendant un an, et que, depuis, il avait versé et continuait de verser des larmes amères pour effacer son péché. Après s'être ainsi humilié, il se répandit en invectives contre Berab, le traitant de la façon la plus outrageante. Sur ces entrefaites, Berab mourut (janvier 1541), et avec lui disparut toute chance de réussite pour le rétablissement de l'ordination. Joseph Karo ne renonça pourtant pas tout de suite à l'espoir de la faire de nouveau adopter.

Karo (1488-1575) avait été expulsé d'Espagne, quand il était encore enfant, avec ses parents. Après de longues pérégrinations et de nombreuses souffrances, il arriva à Nicopolis, dans la Turquie d'Europe. Là, il se consacra à l'étude d'une partie du Talmud habituellement négligée, la Mishna, qu'il sut bientôt par cœur. De Nicopolis il partit ensuite pour Andrinople, où sa science talmudique lui valut la considération de ses coreligionnaires et où il forma des élèves. A l'âge de trente ans, il entreprit la tâche gigantesque de commenter le code religieux de Jacob Ascheri, de le rectifier, développer et appuyer partout de preuves. Il consacra à cette œuvre vingt ans de sa vie (1522-1542) et employa douze autres années à la réviser (1542-1554). L'apparition de Molcho vint apporter une diversion à cette occupation quelque peu aride. Il fut tellement séduit par cet aventurier qu'il se laissa initier par lui aux mystères de la Cabale et partagea ses rêveries messianiques. Pendant le séjour de Molcho en Palestine, Karo resta en correspondance avec lui et forma le projet d'aller le rejoindre en Terre Sainte. Lui aussi, comme Molcho, aspirait à mourir en martyr, *pour s'offrir comme holocauste agréable à l'Éternel*, et avait des visions où il croyait s'entretenir avec un titre supérieur. Cet être (*Magguid*) n'était ai un ange, ni une apparition fantastique, mais la Mishna elle-même, qui lui

faisait la grâce de lui révéler, la nuit, des choses secrètes, parcequ'il s'était voué à son culte. Pendant quarante ans, jusqu'à la fin de sa vie, Joseph Karo fut hanté de ces visions, qu'il fit connaître en partie par écrit, et qui montrent les ravages que la Cabale avait opérés dans cet esprit. La Mishna lui imposait les plus dures mortifications. Se laissait-il aller un peu trop longtemps au sommeil, était-il arrivé en retard pour la prière, avait-il négligé l'étude du Talmud, la Mishna venait lui en faire des reproches et exiger une expiation. Les prédictions qu'il annonçait au nom de la Mishna n'étaient certes pas des inventions mensongères de sa part, mais des visions de son imagination surexcitée qu'il croyait sincèrement lui avoir été inspirées.

Convaincu qu'il était appelé à jouer un rôle messianique en Palestine, Karo quitta Andrinople. Il se rendit à Safed en même temps qu'un autre cabaliste, Salomon Alkabéç, dont l'hymne en l'honneur **de la fiancée Schabbat**, le *Lekha Dôdi*, est bien plus connu que le nom. Karo eut la satisfaction de voir se réaliser à Safed une partie de ses rênes : Berab lui donna l'ordination et le consacra ainsi membre de Sanhédrin futur. Après la mort de Berab, il voyait s'ouvrir devant lui les plus brillantes perspectives. Il espérait continuer l'œuvre de Berab, être reconnu par les rabbins de la Palestine et du dehors comme chef de tous les Juifs palestiniens et même turcs, former de remarquables élèves qui seuls inspireraient confiance et respect. Il serait alors vénéré comme **l'image sainte**, *diokna kaddischa*, et accomplirait des miracles. Il s'attendait bien à subir le martyre comme Molcho, mais il était convaincu qu'il ressusciterait et assisterait à la délivrance messianique.

Pour mériter cette dignité de prince suprême d'Israël, Karo comptait sur l'ouvrage qu'il composait et qui devait rétablir l'unité dans le judaïsme. Une fois son commentaire sur le code religieux d'Ascheri achevé, publié et répandu parmi les Juifs, il jouirait certainement, à ce qu'il croyait, de la vénération de tous ses coreligionnaires.

C'est ainsi que, sous l'action combinée d'une sincère piété, de rêveries mystiques et de l'ambition, Karo travaillait avec un zèle ardent à son ouvrage, qui devait faire disparaître dans le domaine religieux toutes les contradictions, toutes les incertitudes, toutes les obscurités, et servir de règle pour le judaïsme tout entier. Mais, là aussi, Karo échoua dons son entreprise. Son code, intitulé **Schoulhan Aroukh**, fut combattu sur bien des points par un jeune rabbin de Cracovie, Moïse Isserlès.

Pendant qu'en Orient les Juifs vivaient dans une certaine sécurité, étaient libres de pratiquer leur religion et songeaient même à fonder une sorte d'État autonome, les Juifs d'Occident étaient en butte à d'incessantes persécutions. Dans les premiers temps de sa lutte contre la Réforme, l'Église fut trop absorbée pour s'occuper d'eux. Mais les vieilles accusations de blasphème, de profanation d'hostie, da meurtre rituel, ne tardèrent pas à se reproduire contre eux. Ils ressentirent, du reste, le contrecoup de l'implacable rigueur déployée par le clergé catholique pour combattre les progrès du protestantisme.

Aux souffrances que leur faisaient endurer les catholiques, vinrent s'ajouter des persécutions qui leur étaient infligées par les luthériens. On a vu que l'une des conséquences de la Réforme fut la vulgarisation de l'étude de la Bible. En apprenant ainsi à connaître par eux-mêmes l'Ancien Testament, bien des esprits réfléchis remarquèrent qu'il n'est pas toujours fidèlement suivi par le Nouveau Testament. Ainsi, l'unité de Dieu prêchée par les Prophètes est en contradiction absolue avec le dogme de la Trinité enseigné par l'Église. On remarqua aussi que la Bible préconise la liberté pour le peuple et condamne la tyrannie des rois, tandis que le christianisme évangélique néglige complètement le peuple et ne tonnait que

des croyants, auxquels il conseille de lever sans cesse les regards vers le ciel et d'accepter le joug des pires tyrans. Il en résulta que dans le mouvement engendré par la Réforme il se forma des sectes qui s'écartèrent des doctrines de Rome, de Luther et de Genève. Une de ces sectes, qui se rapprochait singulièrement du judaïsme, fut qualifiée de **demi juive** ou **judaïsante** ; elle rejetait absolument le dogme de la Trinité. Michel Servet, originaire d'Aragon, qui avait peut-être été élève des Marranes en Espagne, écrivit un ouvrage sur les a Erreurs de la Trinité D qui produisit une vive sensation et lui conquit de nombreux disciples. Calvin, pour le punir de son hérésie, le fit brûler à Genève. Les partisans de Servet n'en furent pas effrayés, et ils continuèrent, sous le nom d'unitaires ou anti-trinitaires, à combattre le dogme de la Trinité. Cette secte se développa principalement en Angleterre, grâce à la protection du roi Henri VIII, qui, par un caprice d'amoureux, était devenu l'adversaire du catholicisme. Il y en avait qui célébraient le sabbat, naturellement portes et fenêtres closes, comme le vrai jour de repos ordonné par le Seigneur. A cette époque parurent aussi de nombreux pamphlets religieux et, entre autres, un dialogue entre un Juif et un Chrétien, où l'on réfute toutes tes preuves tirées de la Bible à l'appui du christianisme. Pour ces diverses raisons, les luthériens en voulaient également aux Juifs, qui purent bientôt s'apercevoir combien était vaine leur espérance de voir le triomphe de la Réforme marquer la fin de leurs maux. Quand les paysans de l'Allemagne du Sud, de l'Alsace et de la Franconie, sur la foi des promesses de Luther, qui leur avait fait entrevoir leur émancipation, voulurent secouer le joug de leurs seigneurs, les Juifs furent doublement persécutés. D'un côté, la noblesse leur reprochait d'exciter les paysans et les bourgeois à la révolte et de les soutenir de leur argent, et, de l'autre, les paysans les attaquaient comme complices des riches et des nobles. Un des conseillers des paysans de la Forêt-Noire était Balthazar Hubmayer, ce prêtre fanatique qui avait réclamé l'expulsion des Juifs de Ratisbonne. Son adhésion à la Réforme ne modifia pas ses sentiments de malveillance à l'égard des Juifs. Dans le Rhingau aussi, les habitants exigèrent, entre autres, qu'il fût interdit aux Juifs de s'établir ou même de séjourner dans la contrée.

En Alsace, pourtant, les Juifs trouvèrent quelque répit, grâce au dévouement, au courage et à la prudente activité d'un rabbin alsacien, Joselin (Joselmann) Loans, de Rosheim (né vers 1478 et mort vers 1555), neveu du médecin des empereurs Frédéric et Maximilien. Sur la recommandation de son oncle, qui l'avait sans doute trouvé remarquablement doué, Joselin Rosheim, comme on l'appelle d'habitude, fut chargé par l'empereur de veiller sur les intérêts des Juifs d'Allemagne, avec l'autorisation d'intervenir en leur faveur et de défendre leurs privilèges. A ce titre, il dut jurer fidélité à l'empereur. En même temps, les communautés juives le reconnurent comme leur chef et leur grand-rabbin, et il est souvent qualifié de **gouverneur de la Juiverie**. Charles-Quint le maintint dans ces l'onctions. Dès qu'un danger menaçait une communauté juive, il se rendait immédiatement auprès de l'empereur ou d'antres personnages influents. Il ne craignait ai fatigue ni péril quand il s'agissait de venir en aide à ses frères. Pendant la guerre des paysans, il n'hésita pas à pénétrer dans le camp de douze ou quinze mille révoltés, qui lui promirent de ne pas maltraiter les Juifs.

Joselin eut malheureusement trop souvent l'occasion d'intervenir en faveur de ses coreligionnaires. Il n'y eut alors presque pas une seule année qui ne fût marquée, pour les Juifs d'Allemagne, par des expulsions, des vexations et des violences de toute sorte. Le temps des grands massacres était cependant passé; c'était là un progrès appréciable. Mais les accusations de meurtres d'enfants n'avaient pas encore disparu.

Une accusation de ce genre se produisit contre la petite communauté de Bösing, près de Presbourg, en Moravie. Trente-six Juifs de tout âge et de tout sexe furent brûlés, et presque

tous les Juifs de la Moravie furent jetés en prison (1529). Après avoir prouvé par plusieurs mandements de papes et d'empereurs que de telles accusations ne méritaient aucune créance, Joselin réussit à obtenir du roi Ferdinand la mise en liberté des inculpés. L'année suivante (1530), on reprocha aux Juifs de servir d'espions en Allemagne aux Turcs, et on demanda leur expulsion. Cette fois encore, Joselin put convaincre Charles-Quint et Ferdinand de l'innocence des Juifs. Hais, dans une localité de la Silésie, cette accusation amena la condamnation du président et de deux membres de la communauté, qui furent livrés aux flammes.

Quelques années plus tard, la situation des Juifs exigea une nouvelle intervention de Joselin. A la suite de méfaits commis par quelques coquins juifs, le duc Jean le Sage, de Saxe, voulut chasser pour toujours les Juifs de son pays (1537). Pour détourner ce malheur de ses coreligionnaires, Joselin se rendit auprès de Luther avec une lettre de recommandation de Wolf Capito, prêtre catholique qui s'était déclaré pour la Réforme ; il avait aussi obtenu de la municipalité de Strasbourg une lettre pour le duc. Mais Luther, assez bienveillant pour les Juifs au début de la Réforme, leur était devenu hostile parce qu'ils ne s'étaient pas convertis. Aussi ne voulut-il pas recevoir Joselin. Il lui rit dire que, malgré ses démarches auprès de princes et de souverains en faveur des Juifs, ceux-ci avaient persisté dans leurs erreurs, c'est-à-dire dans leurs croyances; il craindrait donc qu'une nouvelle preuve de bonté de sa part ne les encouragent à s'obstiner dans le mal.

En Italie, également, la situation des Juifs était peu favorable. A Naples, où dominaient les Espagnols, le parti ultra catholique s'efforçait depuis longtemps de faire créer des tribunaux d'inquisition contre les Marranes. Quand Charles-Quint revint d'Afrique, ce parti lui demanda même d'expulser tous les Juifs de Naples. Sur les instances de Donna Benvenida, la noble épouse de Samuel Abrabanel, appuyée par sa jeune amie Léonora, fille du vice-roi, l'empereur ne donna aucune suite à cette demande. Mais quelques années plus tard, il leur imposa de si pénibles restrictions qu'ils partirent de Naples de leur plein gré. Cette émigration volontaire fut changée en exil ; aucun Juif ne devait plus habiter Naples (1540-1541). Les uns se rendirent en Turquie, d'autres à Ancône, qui appartenait au pape, ou à Ferrare, où commandait le duc Hercule II, ami des Juifs. Samuel Abrabanel aurait pu rester à Naples, mais il ne voulut pas séparer sa destinée de celle de ses coreligionnaires, et il alla s'établir à Ferrare, où il mourut après un séjour d'une dizaine d'années. Sa femme lui survécut.

A cette époque aussi eut lieu une expulsion de Juifs en Bohème. Accusés avec des bergers d'avoir allumé des incendies, qui furent alors très fréquents dans certaines villes, et notamment à Prague, ils furent condamnés à l'exit (adar 1542). De l'importante communauté de Prague, dix familles seules furent autorisées à rester dans cette ville. Beaucoup d'exilés se réfugièrent en Pologne ou en Turquie. Cette même année encore, on reconnut la fausseté de cette accusation, et ceux qui s'étaient établis dans le voisinage de la frontière bohémienne purent revenir dans le pays. Mais ils furent obligés de payer une taxe annuelle et de porter sur leurs vêtements, comme signe distinctif, un morceau d'étoffe jaune.

Si les catholiques et les protestants ne s'entendaient pas entre eux, ils étaient, du moins, d'accord en Allemagne pour persécuter les Juifs. A ce moment, ces malheureux étaient comme pris entre deux feux. Dans le duché catholique de Neubourg, un enfant de quatre ans disparut vers Pâque. Un chien fit découvrir son cadavre après Pâque. Quelques fanatiques accusèrent les Juifs d'avoir martyrisé cet enfant et de l'avoir ensuite mis à mort. L'évêque d'Eichstaett fit immédiatement arrêter et incarcérer quelques Juifs et demanda à tous les princes voisins d'emprisonner également les Juifs de leurs domaines. Mais, malgré une

enquête minutieuse, on ne put établir la culpabilité des Juifs. Ceux-ci avaient, du reste, trouvé dans cette circonstance un protecteur bienveillant dans le duc Othon-Henri de Neubourg, qui les défendit énergiquement contre l'évêque d'Eichstaett.

L'exemple du prélat catholique fut suivi par un prédicateur luthérien, Butzer, à la fois ami de Capito et de Luther, qui excita également les esprits contre les Juifs. Probablement sur l'invitation du duc de Neubourg, un prêtre luthérien prit courageusement la défense des Juifs dans un ouvrage intitulé *Judenbücklein*, **Opuscule sur les Juifs**. L'auteur — peut-être Hosiander — montre pour la première fois, dans ce livre, combien il est odieux et ridicule d'accuser les Juifs de tuer des enfants chrétiens. D'après cet écrivain, qui semble avoir eu des relations fréquentes avec les Juifs et connaissait leur langue, leurs mœurs et leurs lois, ce sont les richesses des Juifs et la piété exagérée et mal comprise des fanatiques chrétiens qui ont fait inventer cette calomnie. Tantôt cette accusation est répandue, dans un but facile à deviner, par des princes rapaces et sans scrupules, ou par des nobles appauvris, ou par des bourgeois qui sont débiteurs des Juifs, tantôt elle est propagée par des moines ou des prêtres séculiers, désireux d'augmenter le nombre des saints ou de créer de nouveaux lieux de pèlerinage. Les Juifs, dit cet auteur, sont disséminés depuis de nombreux siècles parmi les chrétiens, et pourtant il y a trois cents ans à peine qu'on a commencé à imputer aux Juifs des crimes de ce genre. C'est que le clergé s'est mis à répandre cette fable odieuse à partir du moment où il a cru nécessaire de réchauffer la foi de la foule par des pèlerinages et des guérisons miraculeuses. On est donc en droit d'admettre que le meurtre de Neubourg a été également inventé de toutes pièces par les moines. Du reste, ajoute l'auteur, les chrétiens aussi avaient été accusés par les païens, jusqu'au IIIe siècle, de tuer des enfants pour leur tirer le sang. Les prétendus aveux de quelques Juifs ne prouvent rien dans cette occurrence, car ces aveux ont été arrachés par la torture.

Pour effacer l'impression que cet ouvrage était appelé à produire en faveur des Juifs, l'évêque d'Eichstaett chargea son protégé, Jean Eck, qui laissa un si déplorable souvenir dans l'histoire de la Réforme, de réfuter ce plaidoyer et de démontrer que les Juifs s'étaient réellement rendus coupables des meurtres d'enfants qu'on leur imputait. Eck publia donc (1541) un pamphlet où il prétendait prouver que *ces scélérats de Juifs avaient fait beaucoup de mal en Allemagne et dans d'autres pays*, et où il reprend à son compte tous les mensonges, toutes les calomnies, toutes les infamies répandues depuis des siècles contre les Juifs. Selon lui, l'Ancien Testament montre déjà le caractère sanguinaire des Juifs, et il affirme qu'ils profanent des hosties et se servent du sang d'enfants chrétiens pour consacrer leurs prêtres, faciliter les couches de leurs femmes, guérir des maladies.

Ce qui paraît plus étrange et plus triste, c'est que Luther lui-même, le fondateur d'une nouvelle religion, l'adversaire des vieux préjugés, partageait à l'égard des Juifs les sentiments de son ennemi personnel, Jean Eck, qui avait pourtant répandu contre lui aussi les plus odieux mensonges. Les Juifs, dit-il, se plaignent de subir chez nous une dure servitude, lorsque nous, au contraire, nous pourrions nous plaindre d'avoir été martyrisés et persécutés par eux pendant près de trois cents ans. Oubliant que, dans certaines régions de l'Allemagne, les Juifs avaient précédé les Germains, il s'écrie : Nous ne savons pas encore aujourd'hui quel diable les a poussés dans notre pays. Vous ne les avons pas cherchés à Jérusalem, et personne ne les retient ici. Comme Pfefferkorn et Eck, Luther rappelle avec une joie cruelle que les Juifs ont été violemment expulsés de France et, récemment, d'Espagne par notre bien-aimé empereur Charles, ainsi que de toute la Bohême, et, de mon temps, de Ratisbonne, de Magdeburg et de tant d'autres localités.

Sans pitié pour les effroyables souffrances supportées avec tant de vaillance par les Juifs en l'honneur de leur foi, et avec une assurance qui dénotait une singulière ignorance de l'histoire, Luther répétait après Pfefferkorn que, d'après le Talmud et les rabbins, il est permis aux Juifs de tuer les *goyim*, c'est-à-dire les chrétiens, de se montrer parjures à leur égard, de les voler et les piller. Il conseillait de brûler les synagogues a de ce peuple maudit et damné, pour la plus grande gloire de Notre-Seigneur et *de la chrétienté*, de leur enlever leurs livres de prières et les exemplaires du Talmud, d'incendier leurs maisons et de les parquer dans des étables. Il désirait aussi qu'il fût interdit aux rabbins d'enseigner, que les Juifs fussent empêchés de voyager ou de se montrer dans la rue, que les plus forts d'entre eux fussent soumis à des corvées et contraints de manier la hache, la bêche et autres instruments de dur labeur. A l'exemple de Jean Eck, son ennemi, il déclarait que les Juifs se livraient à toute sorte d'excès parce qu'ils étaient trop heureux en Allemagne.

Il peut paraître surprenant que Luther, d'abord si bienveillant pour les Juifs, se soit ensuite montré contre eux aussi violent que leurs pires ennemis. C'est que, vers la fin de sa vie, le réformateur de Wittemberg eut à supporter des contrariétés qui l'aigrirent profondément. Par son obstination et son caractère autoritaire, il avait froissé bien des susceptibilités dans son propre milieu et créé un schisme parmi ses partisans. En outre, sa rude nature avait triomphé peu à peu de la modestie et de la douceur que lui avait d'abord su imposer sa ferveur religieuse. Enfin, son esprit étroit de moine ne pouvait pas comprendre le judaïsme avec ses lois généreuses et élevées, qui ont pour but de rendre l'homme bon et compatissant plutôt que de faire de lui un croyant fanatique, et il s'emportait quand l'un ou l'autre de ses adhérents, comme Carlstadt et Münzer, invoquaient ces lois pour défendre leurs conceptions : par exemple, l'affranchissement des esclaves et des serfs dans l'année du jubilé. Sa colère fut surtout grande quand il eut connaissance d'un dialogue, composé probablement par un chrétien, où le judaïsme était placé presque au-dessus du christianisme. Dans son irritation, il écrivit immédiatement (1542) un pamphlet : *Sur les Juifs et leurs mensonges* qui dépassait en violence et en calomnies toutes les œuvres de Pfefferkorn et de Jean Eck.

Après avoir fait observer au commencement de cet écrit qu'il avait pris la résolution de ne plus parler des Juifs, Luther dit qu'il a changé d'anis devant les tentatives de *ces misérables coquins* pour attirer à eux des chrétiens. Sa logique est absolument celle du moyen âge. Comme les Juifs étaient maltraités et persécutés depuis dix siècles par les chrétiens, il en conclut que les Juifs étaient ainsi châtiés parce qu'ils ne croyaient pas que le Messie fût vraiment déjà arrivé. Il engage les chrétiens à ne pas se montrer sottement compatissants pour les Juifs et demande l'expulsion de ces derniers. Si j'avais quelque autorité sur eux, dit-il, je convoquerais leurs chefs et leurs savants et je leur prouverais, par la menace de leur arracher la langue, que le christianisme enseigne non pas le dogme de l'unité de Dieu, mais celui de la Trinité. Il n'hésita même pas à exciter contre eux les pillards de grand chemin. Ayant appris qu'un Juif riche traversait l'Allemagne avec douze chevaux, il conseilla à ces brigands de se montrer moins tolérants que les princes et de s'emparer des voyageurs juifs et de leurs richesses. Peu de temps encore avant sa mort, il renouvela, dans un sermon, ses attaques contre les Juifs, accusant leurs médecins d'empoisonner leurs malades chrétiens et demandant qu'on les chassât tous, puisqu'ils ne voulaient pas se convertir.

L'hostilité de Luther à l'égard des Juifs leur fut peut-être plus funeste que celle des dominicains, de Hochstraten, d'Eck et de leurs acolytes. Car les accusations de ces ennemis déclarés des Juifs n'étaient pas toujours prises au sérieux, et, en tout cas, n'inspiraient confiance qu'à un petit nombre, tandis que les moindres paroles de Luther étaient considérées par ses partisans comme des oracles. De même que saint Jérôme avait inoculé au monde

catholique sa haine du Juif, de même Luther infecta pour longtemps les protestants du poison de son pamphlet. Le protestantisme déploya même contre les Juifs plus de cruauté encore que l'Église. Les chefs du catholicisme leur intimaient l'ordre de se soumettre au droit canon, mais les autorisaient à résider dans les pays catholiques ; Luther demandait leur expulsion complète. Les papes recommandaient souvent d'épargner les synagogues, tandis que le fondateur de la Réforme conseillait de les profaner et de les détruire. Pour lui, les Juifs ne devaient pas être mieux traités que les tziganes. C'est que les papes, munis d'un pouvoir considérable et résidant dans la grande ville de Rome, jugeaient les hommes et les événements de haut et songeaient rarement à infliger des vexations mesquines aux Juifs, qui, parfois, leur semblaient de trop mince importance pour mériter leur attention. Luther, au contraire, qui vivait dans une petite ville, prêtait une oreille attentive à toutes les sottises qu'on répétait contre eux, les jugeait avec la petitesse d'esprit d'un bourgeois rancunier et calculait jalousement les quelques deniers qu'ils pouvaient gagner.

Comme s'il ne suffisait pas de la haine des catholiques et des protestants, les Juifs étaient également en butte à la malveillance des catholiques grecs. Dans l'Asie Mineure et la Turquie d'Europe, les Grecs, n'osant pas s'attaquer aux Turcs, qui étaient les maîtres du pays, poursuivaient les malheureux juifs d'une sourde et tenace hostilité. Un jour, à Amazia, dans l'Asie-Mineure, quelques Grecs firent disparaître un de leurs coreligionnaires et accusèrent les Juifs de l'avoir égorgé. Sur l'ordre des cadis turcs, les inculpés furent soumis à la torture et firent des aveux ; on les pendit, sauf un médecin estimé, Jacob Abi Ayoub, qui fut brûlé (vers 1545). Quelques jours plus tard, un Juif rencontra le Grec censément assassiné et l'amena devant un cadi. Là, il raconta la façon dont on l'avait momentanément fait disparaître. Le cadi, indigné de cette odieuse supercherie, fit exécuter les faux accusateurs.

Dans une autre ville de l'Asie Mineure, à Toka, des Juifs furent également accusés d'un crime de ce genre, et là aussi on put démontrer la fausseté de l'accusation. Pour protéger à l'avenir ses coreligionnaires contre les conséquences de telles calomnies, un médecin juif du sultan Soliman, Moïse Hamon, sollicita et obtint de son maître un décret en vertu duquel les Juifs de Turquie, accusés du meurtre d'un chrétien ou d'un autre crime analogue, ne seraient pas jugés par les tribunaux ordinaires, mais par le sultan.

Dans les pays catholiques, la liberté de persécution était moins restreinte. Pendant quelque temps, la république de Gènes n'accordait à tout Juif qu'une autorisation de séjour de trois jours. Peu à peu, des transfuges juifs de l'Espagne et de la Provence ruaient venus s'établir à Novi, près de Gènes ; leurs affaires les appelaient souvent à Gènes même, où l'on s'habitua à les laisser tranquilles. C'étaient, pour la plupart, des Juifs intelligents et actifs, des capitalistes et des médecins. Mais à la suite des excitations des dominicains, qui surent éveiller la jalousie des marchands et des médecins chrétiens contre leurs concurrents juifs, ceux-ci furent expulsés de Gènes (1550), contre la volonté du doge André Doria, et on annonça à son de trompe que, dorénavant, aucun Juif ne pourrait plus résider dans cette ville. Parmi les expulsés se trouvait un médecin, Joseph Haccohen, qui acquit une grande célébrité comme historien.

L'expulsion des Juifs d'Espagne et de Portugal et les souffrances inouïes des Marranes avaient fait réfléchir quelques penseurs juifs sur la diversité des destinées des peuples, et principalement sur les vicissitudes des descendants de Jacob, et ils étaient arrivés à cette conviction que les événements ne naissent pas purement au hasard, mais sont amenés par une Intelligence supérieure, qui dirige la marche de l'histoire. Une fois pénétrés de cette vérité, ils conclurent qu'on relèverait le courage des peuples malheureux, pour lesquels la Providence

paraissait s'être montrée particulièrement dure, en leur plaçant sous les yeux l'histoire de la grandeur et de la décadence des diverses nations et en leur persuadant qu'en définitive c'est Dieu qui est l'unique arbitre de nos destinées et que les peuples, comme les individus, sont soumis à sa volonté. Aussi trouve-t-on à cette époque trois Juifs qui se firent historiens pour consoler leurs coreligionnaires des maux effroyables qui les avaient atteints et entretenir l'espérance dans leur cœur. Ce furent le médecin Joseph Haccohen, le talmudiste Joseph ibn Verga et le poète Samuel Usque.

De ces trois hommes, le plus important comme historien est Joseph ben Josua Cohen (né à Avignon en 1496, décédé en 1575). Son père était originaire d'Espagne. Lors de l'expulsion de 1492, il se rendit à Avignon et de là à Gènes, d'où il fut également exilé. Joseph étudia la médecine et parait avoir été attaché comme médecin, à Gènes, à la maison du doge André Doria. Quand les Juifs durent partir de Gènes (1550), les habitants de la petite ville de Voltaggio le prièrent d'exercer la médecine chez eux ; il y resta dix-huit ans. Mais l'histoire l'attirait plus que la médecine. Il se mit à rechercher d'anciennes chroniques pour écrire une sorte d'histoire universelle, et il commença son récit à partir de la chute de l'empire romain et de la création des nouveaux États européens. A ses yeux, l'histoire du monde se présentait sous la forme d'une lutte entre l'Europe et l'Asie, entre le croissant et la croix, et, plus particulièrement, entre la Turquie et la France. Pour l'histoire de son temps, qu'il a connue par lui-même ou par les informations exactes qu'il a recueillies, il est un témoin impartial et digne de confiance. Son style élégant, qui imite celui des livres historiques de la Bible, donne de la vie à ses récits et en rend la lecture très attachante. En temps et lieu, il raconte les diverses persécutions subies par les Juifs. Le but qu'il poursuit dans son ouvrage est de prouver par l'histoire l'action exercée par la Providence sur les événements et ne montrer que, tôt ou tard, la violence et l'iniquité ont toujours été châtiées. Comme il avait partagé lui-même les souffrances de ses coreligionnaires, son ouvrage s'en ressent parfois, car on y rencontre souvent une certaine amertume.

D'un caractère tout différent est l'ouvrage historique des Ibn Verga, auquel collaborèrent trois générations, le père, le fils et le petit-fils. Le cabaliste et astronome Juda ibn Verga, dont la famille était apparentée à celle d'Abrabanel, avait noté quelques persécutions dont les Juifs avaient été victimes à diverses époques et dans divers pays. A cette nomenclature, Salomon ibn Verga, qui avait assisté à l'expulsion des Juifs d'Espagne et de Portugal, puis s'était couvert quelque temps du masque du christianisme et avait ensuite émigré en Turquie, ajouta quelques récits. Enfin, le fils de Salomon, Joseph ibn Verga, membre du collège rabbinique d'andrinople, augmenta ces chronique. de quelques nouveaux faits et publia le tout sous le nom de *Schévet Yekouda*, **Verge de Juda**. Ce martyrologe ne présente ni plan, ni divisions régulières; il ne suit même pas toujours l'ordre chronologique.

Samuel Usque est, sans contredit, un esprit plus original et plus remarquable que les historiens précédents. S'enfuyant du Portugal devant les cruautés de l'Inquisition, il était allé s'établir à Ferrare avec ses deux parents, Salomon Usque, en espagnol Duarte Gomez, et Abraham Usque, appelé aussi Duarte Pinel. Samuel Usque était poète, et poète original. Il se sentait surtout attiré par l'histoire, à la fois brillante et tragique, du peuple juif, qui devint pour lui comme une source vivifiante où il puisait courage, énergie et espérance. La Bible, avec ses héros et ses prophètes, la période de l'exil, où des efforts gigantesques, des prodiges de vaillance et de dévouement sont suivis des plus épouvantables désastres, la dispersion des Juifs au milieu des nations, tous ces événements du passé ; Usque sut les ressusciter de son source poétique et les présenter sous une forme émouvante ; il n'écrivit pas en vers, mais sa prose est d'une telle élévation qu'elle remue les cœurs. Dans son ouvrage, trois bergers,

Icabo, Yumeo et Cicareo, s'entretiennent de l'histoire d'Israël. Le premier pleure amèrement sur les malheurs qui ont assailli ce peuple depuis son origine, et les deux autres s'efforcent d'adoucir la violence de sa douleur et de lui montrer que les souffrances élèvent et ennoblissent les peuples comme les individus et les aident à atteindre leur but. Ce dialogue, écrit en portugais, est intitulé : **Consolations pour les maux d'Israël**.

En racontant ainsi le passé du peuple juif, Usque se proposait surtout de consoler les Marranes portugais établis à Ferrare ou ailleurs, qui étaient revenus au judaïsme, et d'entretenir en eux l'espoir d'un avenir meilleur. Ses récits ne sont peut-être pas toujours d'une exactitude rigoureuse, mais aucun écrivain n'a retracé d'une façon aussi lumineuse et aussi vivante les principaux traits de l'histoire d'Israël, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque où il vivait, depuis les premiers baptêmes imposés violemment aux Juifs espagnols par le roi wisigoth Sisebut, jusqu'à leur exil définitif et jusqu'à l'introduction de l'Inquisition en Portugal. Ce qui le console, c'est que toutes ces persécutions et toutes ces violences avaient été prédites par les Prophètes et que, par conséquent, Israël peut compter avec certitude sur l'avenir de paix et de bonheur annoncé par les mêmes Prophètes. Aussi ses dialogues se terminent-ils par les discours si réconfortants et si tendres du prophète Isaïe. L'ouvrage d'Usque contribua certainement à rendre la confiance aux Marranes et à leur faire oublier les dangers que leur retour au judaïsme suspendait sur leur tête.

Samuel. Usque était convaincu que, de son temps déjà, les souffrances des Juifs diminueraient et que le jour de la délivrance étau proche. L'Église donna bientôt un démenti à ses espérances. Les progrès de la Réforme avaient provoqué dans le monde catholique une énergique réaction contre le relâchement général qui existait dans la discipline et les mœurs. Deux hommes surtout avaient pris à cœur, pourtant sans entente préalable, de raffermir le catholicisme et de consolider la papauté : c'étaient le Napolitain Pietro Caraffa, plus tard pape sous le nom de Paul IV, et l'Espagnol Iñez Loyola, fondateur de l'ordre des Jésuites. Pour rendre au pape sa puissance et à l'Église son autorité, ils résolurent d'user partout contre les catholiques du moyen dont Torquemada, Deza, Ximénès de Cisneros s'étaient servis en Espagne contre les Maures et les Juifs, c'est-à-dire du bûcher. Quiconque s'écarterait des prescriptions papales serait brûlé.

En premier lieu, on s'en prit à l'imprimerie. D'après Caraffa et Loyola, c'était elle qui avait rendu possible le schisme dans l'Église ; sans les **Lettres des hommes obscurs**, les pamphlets de Hutten et ceux de Luther, la Réforme aurait peut-être échoué. Il fallait donc commencer par surveiller les publications et ne laisser imprimer que ce qui aurait été approuvé par le pape ou ses délégués. La censure des livres, il est vrai, existait déjà, mais elle n'avait pas été pratiquée jusqu'alors avec une bien grande rigueur. Désormais, elle sera exercée avec plus de sévérité, car on choisit comme censeurs des hommes inflexibles et fanatiques.

Les Juifs ne tardèrent pas à ressentir le contrecoup de ce mouvement de réaction. Tout d'abord, leurs adversaires soulevèrent de nouveau la question du Talmud. Quarante ans auparavant, les tentatives des dominicains pour faire brûler cet ouvrage avaient échoué devant la tolérance et la mansuétude du pape. Hais la situation avait changé. On était alors dans une autre disposition d'esprit à Rome, et il était facile de prévoir que si des accusations étaient dirigées contre le Talmud, ce livre serait sûrement condamné. Ces accusations se produisirent, et, comme toujours, elles eurent pour auteurs des Juifs convertis.

Elia Lévita, le célèbre grammairien juif, avait laissé deux petits-fils, Eliano et Salomon Romano, qui, dès leur enfance, fréquentèrent des milieux chrétiens. Eliano savait l'hébreu à fond et fut correcteur et scribe dans plusieurs villes d'Italie ; Romano, qui voyagea à travers l'Allemagne, la Turquie, la Palestine et l'Égypte, connaissait plusieurs langues, l'hébreu, le latin, l'espagnol, l'arabe et le turc. Eliano, l'aîné, se convertit au christianisme sous le nom de Vittorio Eliano, entra dans les ordres et devint chanoine. Quand Romano apprit l'apostasie de son frère, il accourut à Venise pour le faire revenir au judaïsme. Mais il se laissa lui-même séduire par son frère et accepta le baptême (1551) sous le nom de Jean-Baptiste. La mère des deux renégats, qui était alors encore en vie, en éprouva un violent chagrin. Romano se fit jésuite et publia des ouvrages ecclésiastiques.

Ces descendants d'Elia Lévita, appuyés par deux autres apostats, Ananel di Foligo et Joseph Moro, renouvelèrent contre le Talmud les anciennes accusations de Nicolas Donin et consorts, affirmant qu'il contient des blasphèmes contre Jésus, l'Église et toute la chrétienté, et qu'il était le seul obstacle à la conversion générale des Juifs. Le pape d'alors, Jules III, n'était pas hostile aux Juifs, mais ce n'était pas lui qui avait à se prononcer dans cette question. L'affaire devait être portée devant l'Inquisition, c'est-à-dire devant Caraffa. Celui-ci se prononça naturellement contre le Talmud, et Jules III ne put que ratifier son jugement (12 août 1553). Les émissaires de l'Inquisition pénétrèrent alors dans toutes les maisons juives de Rome, confisquèrent tous les exemplaires du Talmud et, par un raffinement de méchanceté, les brûlèrent pendant la fête du Nouvel An juif (9 septembre). De Rome les perquisitions s'étendirent dans toute la Romagne, à Ferrare, à Mantoue, à Venise et jusque dans l'île de Candie, qui appartenait à la république de Venise. Des milliers d'exemplaires du Talmud furent livrés aux flammes. Bientôt on ne s'en tint plus à la seule confiscation du Talmud; tous les livres hébreux furent saisis indistinctement. A la suite des plaintes des Juifs, le pape promulgua une bulle (29 mai 1554) pour défendre aux délégués de l'Inquisition de s'emparer d'autres ouvrages hébreux que le Talmud.

Ce fut à partir de cette époque qu'on obligea les éditeurs à soumettre à la censure tout. livre hébreu, avant sa publication, pour examiner s'il ne contenait rien contre le christianisme. Les censeurs étaient, pour la plupart, des Juifs convertis, qui usaient de leur pouvoir pour infliger des vexations à leurs anciens coreligionnaires.

Après la mort de Jules III, la situation des Juifs devint encore plus précaire. Au lieu de pontifes aux idées larges, amis des arts et des lettres, hostiles aux persécutions, le collège des cardinaux ne choisissait plus que des. papes sévères, implacables, dociles aux ordres des moines. Pourtant, le successeur de Jules III, Marcel II, fut assez équitable pour ne pas accueillir une accusation de meurtre rituel dirigée contre les Juifs de Rome. Mais après lui, le Saint-Siège fut occupé par le fanatique Caraffa, élu pape sous le nom de Paul IV (mai 1555-août 1559). Ce pontife haïssait les Juifs, les protestants et même, ce qui parait plus singulier, le sombre roi Philippe II et les Espagnols, qu'il appelait *descendants corrompus de Juifs et de Maures*. Dès son avènement, il imposa à chaque synagogue de ses États une taxe de 10 ducats pour l'entretien de l'établissement des catéchumènes, où l'on instruisait des Juifs pour les convertir au catholicisme. Par une seconde bulle (12 juillet 1555), il remit en vigueur les anciennes lois canoniques qui interdisaient aux Juifs l'exercice de la médecine et la possession de biens-fonds ; on leur accorda un délai de six mois pour vendre leurs immeubles. Ils durent céder leurs biens-fonds, évalués à 500.000 couronnes d'or, pour le cinquième de leur valeur. Il fut aussi défendu aux chrétiens de qualifier un Juif de **monsieur**. Ces lois furent appliquées avec une extrême rigueur. Bien des Juifs émigrèrent alors de Rome dans des pays plus tolérants. Ceux qui restèrent eurent à subir les vexations du pape. Tantôt il les accusait de

n'avoir vendu leurs immeubles quo par des contrats fictifs, et il les faisait jeter en prison, tantôt il menaçait d'expulsion tous ceux qui ne *travailleraient pas dans l'intérêt général*. Quand ils demandèrent ce qu'il fallait entendre par ces mots : *travailler dans l'intérêt général*, on leur répondit qu'ils le sauraient plus tard. Ils furent soumis aux plus dures corvées pour aider à réparer les remparts de Rome, qu'on mettait en état de soutenir les attaques des Espagnols. Un jour, dans un moment de fureur, Paul IV ordonna à son neveu de mettre le feu, pendant la nuit à toutes les maisons juives. Informé de cet ordre féroce, le cardinal Alexandre Farnèse y fit surseoir pour laisser au pape le temps de réfléchir aux conséquences d'une telle cruauté. Paul IV revint, en effet, sur sa décision.

Plus misérables que les Juifs étaient les Marranes des États pontificaux. Sous Clément VII, de nombreux Marranes du Portugal avaient pu s'établir à Ancône et retourner au judaïsme. Les deux papes suivants, Paul III et Jules III, avaient confirmé les privilèges des Marranes d'Ancône, qui étaient alors au nombre de plusieurs centaines. Mais Paul IV ne tint nul compte des promesses faites par ses prédécesseurs. Un beau jour, il les fit tous arrêter secrètement et jeter en prison ; leurs biens furent confisqués (août 1555). Même les Marranes qui étaient sujets turcs et ne séjournaient que temporairement à Ancône, pour leurs affaires, furent également accusés de **judaïser** et incarcérés, et leurs marchandises furent saisies. Un petit nombre de ces malheureux réussit à échapper aux atteintes de l'inquisition ; ils se réfugièrent sur les terres de Guido Ubaldo, duc d'Urbin, qui les accueillit avec bienveillance, dans l'espoir d'attirer, avec leur concours, le commerce d'Ancône à Pesaro. Hercule II, duc de Ferrare, offrit également un asile aux Marranes (décembre 1555).

Parmi les fugitifs d'Ancône venus à Pesaro se trouvait un médecin distingué, Amatus Lusitanus (1514-1568). Comme chrétien, il portait aussi le nom de João Rodrigo de Castel-Branco. Il semble être parti du Portugal quand l'Inquisition y eut été introduite. Après avoir résidé quelque temps à Anvers, capitale de la Flandre, à Ferrare et à Rome, il se fixa définitivement (vers 1549) à Ancône, où il prit ouvertement le nom de famille *Habib*, qu'il rendit en latin par Amatus Lusitanus. Quoiqu'il fût revenu publiquement au judaïsme, le pape Jutes III l'employa comme médecin.

Du reste, la réputation d'Amatus était grande et on venait le consulter de loin. Il pouvait se rendre cette justice qu'il prodiguait les mêmes soins dévoués aux pauvres qu'aux riches et qu'il témoignait la même sollicitude pour les Turcs, les Chrétiens et les Juifs. Ses élèves étaient nombreux et manifestaient pour lui le plus profond attachement. Il publia un certain nombre d'ouvrages médicaux, qui eurent plusieurs éditions de son vivant. Sollicité par le roi de Pologne de venir à sa cour comme médecin, il refusa cette flatteuse proposition. Tel était l'homme que Paul IV obligea à s'enfuir d'Ancône comme un malfaiteur, parce qu'il ne voulait pas reprendre le masque du christianisme.

Pour laisser la vie sauve aux Marranes arrêtés à Ancône au nombre d'une centaine, Paul IV exigea qu'ils fissent une profession de foi catholique, fussent ensuite dépouillés de leurs fonctions et de leurs dignités et transportés à Malte. Soixante se soumirent à cet acte d'hypocrisie, mais vingt-quatre, et parmi eux une vieille femme, s'y refusèrent ; ils furent brûlés (1556).

Le martyre de ces infortunés, que Jacob di Fano, de Ferrare, pleura dans des vers d'une poignante éloquence, causa dans tout le judaïsme une immense douleur. Le coup parut surtout cruel aux Marranes portugais établis dans la Turquie, qui songèrent à s'en venger.

Un tel projet n'était pas outrecuidant, car les Juifs étaient alors très considérés en Turquie et y jouissaient d'une sérieuse influence. A cette époque, vivait dans ce pays une femme juive, Dona Gracia Mendesia, qui se distinguait par les plus nobles vertus et était universellement respectée et admirée. Disposant d'une immense fortune, elle en avait toujours usé dans l'intérêt de ses coreligionnaires et, en général, de tous les indigents. Mais, que de souffrances elle eut à endurer avant de pouvoir porter librement le nom juif de Hanna ou Gracia ! Née en Portugal vers 1510 (morte vers 1568) dans la famille marrane des Benveniste, elle était habituellement désignée sous le nom chrétien de Béatrice et épousa un Marrane très riche, de la famille des Fassi, qui s'appelait de son nom de baptême Francisco Mendès. Celui-ci avait créé une puissante maison de banque, ayant des succursales en Flandre et en France, et comptant parmi ses débiteurs l'empereur Charles-Quint, le roi de France et d'autres princes encore. La succursale d'Anvers avait à sa tête Diogo Mendès, frère de Francisco. Après la mort de Francisco (qui eut lieu avant 1535), Béatrice, sa veuve, et l'enfant qu'il avait laissé, une jeune fille du nom de Reyna, partirent du Portugal, où ni leurs personnes ni leurs biens n'étaient plus en sécurité depuis l'établissement de l'Inquisition, et se réfugièrent auprès de leur beau-frère et oncle, à Anvers. Béatrice emmena avec elle, à Anvers, une jeune sœur et plusieurs neveux. Un de ces neveux, João Miquès, beau et très intelligent, fréquenta bientôt les plus hauts personnages d'Anvers et gagna les bonnes grâces de Marie, femme du gouverneur des Pays-Bas, ancienne reine de Hongrie et sœur de Charles-Quint.

Béatrice Mendesia avait espéré pouvoir pratiquer le judaïsme à Anvers. Quand elle en eut reconnu l'impossibilité, elle se décida à quitter cette ville et réussit à faire partager sa résolution à son beau-frère. Mais celui-ci mourut avant d'avoir pu exécuter son projet d'émigration ; il laissa une veuve et une jeune fille nommée Gracia. Alors commença pour Béatrice Mendesia une vie de tourments et de soucis. D'abord, elle dut remettre à un moment plus propice son départ d'Anvers et se résigner à conserver encore le masque du christianisme. Placée, en effet, par la dernière volonté de son beau-frère, à la tête de la maison de banque, elle ne pouvait pas songer pour l'instant à abandonner des. intérêts aussi considérables. De plus, Charles-Quint voulait mettre la main sur l'immense fortune de la famille Mendès, sous prétexte que Diogo avait observé secrètement les rites juifs. Mendesia réussit à écarter le danger en consentant à l'empereur un prêt important et en donnant des sommes élevées à certains fonctionnaires. Mais, pour ne pas éveiller de soupçons, elle fut obligée de rester encore à Anvers. Il se passa ainsi deux ans.

Tout à coup, le bruit se répandit que João Miquès, son neveu, avait séduit sa fille Reyna et était parti avec elle pour Venise. Il semble que le fait de la séduction ne fût pas exact et que Mendesia elle-même fit propager cette nouvelle pour avoir un prétexte de quitter enfin Anvers. Cette précaution fut inutile, car, dès qu'elle fut partie, l'empereur Charles-Quint ordonna de mettre sous séquestre tous les biens de la famille Mendès qui se trouvaient dans ses États. Grâce à des dons qu'elle sut distribuer à propos, elle réussit encore une fois à sauver la fortune de sa famille.

A Venise, où elle espérait trouver enfin la tranquillité, sa jeune sœur lui causa les plus violents chagrins. Légère et imprudente, cette sœur réclama à Mendesia la part de la fortune qui lui revenait ainsi qu'à sa fille. Dans l'intérêt de la maison de banque, dont elle avait la responsabilité, et de sa nièce mineure, dont elle était la tutrice, Mendesia se refusa à satisfaire à la demande de sa sœur. Celle-ci, irritée et probablement dirigée par de perfides conseillers, ne craignit pas de dénoncer Mendesia aux autorités de Venise, leur déclarant que sa sœur avait déjà pris ses mesures. pour se rendre en Turquie avec ses richesses et y retourner au judaïsme, et leur demandant leur appui pour qu'elle-même et sa fille pussent entrer en

possession de leurs biens et continuer à rester chrétiennes à Venise. Heureuses d'une telle aubaine, les autorités de Venise, pour empêcher le départ de Mendesia, s'empressèrent de la faire arrêter et de l'incarcérer. Mais la délatrice ne se contenta pas de ce premier succès. Elle délégua un représentant en France pour faire mettre également le séquestre sur les biens qu'y possédait la famille Mendès. Soit qu'il ne fût pas content de la façon dont ses services furent récompensés, soit pour tout autre motif, le délégué dénonça également la sœur de Mendesia comme suspecte de **judaïser** en secret. Tous les biens que la famille Mendès avait en France furent alors confisqués, et le roi Henri II profita aussi de cette occasion pour s'abstenir de payer ce qu'il devait à cette maison.

Le neveu de Mendesia, João Miquès, ne ménagea ni argent ni démarches pour délivrer sa tante et arracher à la rapacité des Vénitiens la fortune de sa famille. À la fin, il réussit à intéresser le sultan Soliman au sort de ses parents. L'intervention de Moïse Hamon, médecin juif du souverain turc, ne fut sans doute pas étrangère à ce résultat. Soliman envoya à Venise un délégué spécial pour exiger que Mendesia fût mise en liberté, que sa fortune lui fût rendue et qu'on lui permit de partir pour la Turquie.

Mais à l'arrivée de l'émissaire turc, Mendesia, on ne sait par quels moyens, avait déjà pu quitter Venise et se réfugier à Ferrare, sous la protection du duc Hercule d'Este. Elle resta plusieurs années dans cette ville (de 1549 jusqu'à 1553) sous son nom juif de Gracia, et put enfin y déployer librement ses admirables qualités d'exquise bonté, de piété et de compassion. Le poète Samuel Usque lui dédia son ouvrage et parie d'elle avec un respectueux enthousiasme. Voici en quels termes s'exprime Numeo, un des personnages du **Dialogue** d'Usque qui cherchent à consoler Israël de ses souffrances : Cette femme (Mendesia), qui a montré et montre encore un tel dévouement pour son peuple, ne représente-t-elle pas la miséricorde divine sous une forme humaine ? Comme Miriam, elle n'a pas craint d'exposer sa vie pour sauver ses frères, comme Débora elle déploie les plus remarquables qualités d'énergie et de prudence pour diriger son peuple, et, comme Esther elle se dévoue pour protéger les persécutés... Au début de l'émigration (des Marranes), elle a inspiré courage et espoir, ô Israël, à tes fils nécessiteux, qui n'osaient pas, avec leurs ressources si restreintes, prendre le parti de s'enfuir pour échapper aux flammes des bûchers. Elle a secouru généreusement les émigrés établis en Flandre et ailleurs... Elle ne refuse même pas son appui à ses ennemis. Avec une main pure et une volonté énergique, elle à délivré la plupart des Marranes de maux infinis, de la misère et des péchés, elle les a conduits dans des contrées sûres et les a replacés sous la domination des lois de leur ancien Dieu. Ces éloges, avec moins de pompe et moins de poésie, se retrouvent sous la plume de tous les rabbins de cette époque, qui appellent Dona Gracia Nassi la princesse noble et généreuse, la gloire d'Israël, la femme sage et prudente, qui a fondé sa maison sur la pureté et la sainteté.

Après s'être réconciliée avec sa sœur et avoir assuré l'avenir des membres de sa famille, Doua Gracia réalisa enfin son désir de se rendre dans la capitale de la Turquie (vers 1553-1555), pour pouvoir professer le judaïsme en toute liberté. Grâce à son habileté et à ses actives démarches, João Miquès avait favorablement disposé les esprits à Constantinople et préparé ainsi à sa tante un accueil bienveillant à la Porte. Ce fut seulement à Constantinople que João revint publiquement au judaïsme, prit le nom de Joseph Nassi et épousa sa cousine Reyna, fille de Dona Gracia. Il avait amené avec lui une suite considérable, composée d'environ cinq cents Juifs espagnols et italiens. A Constantinople, il vivait en prince. Très intelligent, possesseur d'une belle fortune et bien au courant de la situation de l'Europe, il fut reçu à la cour et conquit rapidement les bonnes grâces du sultan Soliman.

Ce fut à ce moment qu'on apprit à Constantinople que le pape Paul IV avait ordonné l'arrestation des Marranes d'Ancône, qui étaient ainsi menacés d'être livrés tôt ou tard aux flammes. Prise de pitié pour le sort de ses coreligionnaires, Dona Gracia s'occupa immédiatement, avec son neveu et gendre Joseph Nassi, de leur venir en aide. D'abord elle sollicita le sultan d'intervenir au moins en faveur des Marranes turcs qui, de passage à Ancône, avaient été également incarcérés; sa démarche réussit. Soliman écrivit au pape (9 mars 1556) dans ce ton hautain que les souverains turcs prenaient alors à l'égard des princes chrétiens, pour réclamer la mise en liberté de ses sujets, et il faisait entendre qu'en cas de refus il userait de représailles envers les chrétiens de son empire. Paul IV dut céder aux exigences du sultan et laisser partir d'Ancône sains et saufs les Marranes de Turquie. Les Marranes d'Ancône, qui n'avaient pas de puissant protecteur, furent brûlés. C'est de ce forfait que les Juifs, comme on l'a vu plus haut, cherchèrent à punir le pape, comptant, pour y réussir, sur l'appui de Dona Gracia et de Joseph Nassi.

Le duc d'Urbin avait accueilli sur ses terres ceux des Marranes qui avaient pu s'échapper d'Ancône, parce qu'il espérait attirer dans son port de Pesaro le commerce du Levant, qui était entre les mains des Juifs. Pour que ce but pût être atteint, la communauté de Pesaro demanda à toutes les communautés turques qui étaient en relations d'affaires avec l'Italie d'envoyer dorénavant toutes leurs marchandises, non pas à Ancône, mais à Pesaro. Encore sous le coup de l'indignation soulevée par le supplice des Marranes, de nombreux Juifs levantins décidèrent, à l'exemple de l'importante communauté de Salonique, de se conformer au vœu de leurs coreligionnaires de Pesaro (août 1556). Peu à peu, le port d'Ancône fut presque complètement déserté par le commerce du Levant et perdit ainsi des revenus considérables. Les habitants d'Ancône s'en plaignirent amèrement et prièrent le pape d'aviser.

Mais un tel plan ne pouvait avoir d'action efficace que s'il était poursuivi pendant longtemps et après une parfaite entente entre tous les Juifs qui commerçaient avec l'Italie. Les Juifs de Pesaro et les anciens Marranes établis en Turquie multiplièrent naturellement leurs efforts pour faire entrer dans leur ligue contre le port d'Ancône tous ceux qui pouvaient aider à la réussite de leur oeuvre. Mais les Juifs d'Ancône qui n'appartenaient pas au groupe des Marranes craignirent pour eux-mêmes les conséquences du châtiment qu'on voulait infliger à la ville pontificale et s'efforcèrent de faire échouer la ligue. En réalité, tout dépendait de la décision qui serait prise par les Juifs de Constantinople, à qui les Juifs de Salonique, d'Andrinople, de Brousse et de Morée avaient écrit de réfléchir mûrement et de tenir compte de tous les intérêts en jeu avant de prendre une résolution définitive.

Or, à Constantinople, les personnages les plus influents de cette époque étaient Dona Gracia et Joseph Nassi, et ceux-ci étaient absolument résolus à infliger un châtiment au pape pour sa cruauté envers les Marranes. Pour leur part, ils donnèrent ordre à tous leurs agents de n'expédier toutes les marchandises de leur maison qu'à Pesaro. Ils rencontrèrent pourtant de l'opposition chez un certain nombre de commerçants, qui craignaient que la préférence donnée à Pesaro sur Ancône ne fût préjudiciable à leurs intérêts. On soumit alors la question aux rabbins. Ceux-ci non plus ne furent pas d'accord. Deux d'entre eux se refusèrent à prononcer l'interdit contre Ancône. Bien des marchands juifs de la Turquie profitèrent de ce manque d'entente pour ne consulter que leurs intérêts et continuer leurs relations avec Ancône. Ce fut en vain que Dona Gracia fit intervenir le collège rabbinique de Safed, dont deux membres, Joseph Garo et Moïse di Trani, jouissaient alors d'une très grande autorité en Orient. L'entreprise projetée contre le port d'Ancône, et, par conséquent, contre le pape, échoua.

Quand Guido Ubaldo, duc d'Urbin, eut reconnu que son. projet de faire de Pesaro le centre du commerce du Levant ne réussirait pas, il ne voulut pas s'exposer inutilement à la colère du pape et expulsa les Marranes qu'il avait accueillis (mars 1558). Du moins fut-il assez humain pour ne pas les livrer à l'inquisition. La plupart des exilés louèrent des vaisseaux et cinglèrent vers l'est. Pourchassés par la police maritime du pape, plusieurs d'entre eux furent pris et traités en esclaves. Le médecin célèbre Amatus Lusitanus, qui avait pourtant rendu d'éminents services à la population chrétienne, fut également obligé de partir de Pesaro ; il se rendit à Salonique (1558-1559). Le duc de Ferrare aussi semble avoir expulsé, à cette époque, les Juifs de ses domaines ; car, en cette année, l'imprimerie d'Abraham Usque cessa de fonctionner, et Don Samuel Nassi, frère de Joseph Nassi, dut invoquer la protection du sultan pour pouvoir se rendre en sécurité à Constantinople.

La haine de Paul IV contre les Juifs s'accrut encore avec l'âge. Sur son ordre, des Juifs convertis, notamment Sixte de Sienne et Philippe ou Joseph Moro, parcoururent les communautés juives des États pontificaux pour prêcher contre le judaïsme. Une fois même, Moro pénétra, pendant la fête de l'Expiation, dans la synagogue de Recanati (1558) et, à la grande colère des Juifs, plaça un crucifix dans l'arche sainte. Chassé de la synagogue, il excita la populace contre les Juifs, dont deux furent arrêtés, sur l'ordre du chef de la ville, et cruellement torturés.

Le pape renouvela aussi la persécution contre le Talmud. Dans les États pontificaux et dans la plus grande partie de l'Italie, on ne trouvait presque plus, à cette époque, d'exemplaires du Talmud ni d'écoles talmudiques. Une telle situation présentait de graves dangers pour le judaïsme. Car, si l'ignorance de leur religion était devenue générale parmi les Juifs, ils auraient offert une proie facile aux convertisseurs catholiques. Heureusement, un savant talmudiste, Joseph Ottolenghi, émigré d'Allemagne, ouvrit une école à Crémone, qui dépendait alors de Milan, et fit imprimer dans cette ville le Talmud et d'autres ouvrages rabbiniques. En outre, Crémone devint comme un entrepôt considérable de livres religieux. juifs, parce que tous ceux qui, dans les autres villes italiennes, craignaient de voir confisquer ces ouvrages, les envoyaient secrètement à Crémone, d'où ils étaient exportés en Orient, en Pologne et en Allemagne. Cette liberté, toute relative, fut maintenue aux Juifs de Crémone tant que les Espagnols restèrent en guerre avec Paul IV. Mais, dès que ce pape eut conclu la paix avec ses ennemis, il songea à faire saisir et brûler tous les livres juifs entassés à Crémone.

Pour atteindre le but poursuivi par Paul IV, les dominicains, policiers habituels de la papauté, commencèrent à surexciter le peuple, afin de pouvoir agir par lui sur le gouverneur de Crémone. Des écrits venimeux furent répandus qui poussèrent la foule à se ruer sur les Juifs (8 avril 1559). Quelques jours plus tard, deux dominicains, dont l'un était le renégat juif Sixte de Sienne, invitèrent le gouverneur à ordonner la destruction de tous les exemplaires du Talmud, parce que cet ouvrage contenait des blasphèmes contre le christianisme. Comme le gouverneur n'ajoutait pas foi à ces accusations, deux délateurs s'offrirent pour lui en prouver la réalité : l'apostat Vittorio Eliano, petit-fils du grammairien du nom de Elia Lévita, et un Juif allemand Josua dei Cantori.

La condamnation prononcée contre le Talmud faillit causer un grave préjudice à Vittorio Eliano. On sait qu'à la suite de Pic de la Mirandole, de Reuchlin, et surtout du cardinal Egidio de Viterbe et du franciscain Galatino, les dignitaires les plus orthodoxes de l'Église étaient convaincus que la Cabale confirmait la vérité des dogmes catholiques. Aussi, pendant que Paul IV poursuivait le Talmud de sa haine, il autorisa Emmanuel de Bénévent,

d'accord avec l'Inquisition, à imprimer le *Zohar* à Mantoue. Par jalousie contre l'éditeur de Mantoue, un imprimeur chrétien de Crémone, Vicenti Conti, publia également le *Zohar* avec le concours de Vittorio Eliano, qui écrivit pour cet ouvrage une préface hébraïque, où il vantait la supériorité de cette édition sur celle de Mantoue, et faisait appel aux acheteurs. Lorsque les soldats espagnols recherchèrent à Crémone les exemplaires du Talmud destinés au feu, ils mirent la main sur tous les ouvrages hébreux, sans distinction, et s'emparèrent aussi de 2.000 exemplaires du *Zohar* appartenant à Eliano et à son imprimeur. Un ami d'Eliano, le renégat Sixte de Sienne, qui présidait aux recherches, s'aperçut à temps de l'erreur des soldats et sauva ces exemplaires du feu. Par un raffinement inconscient de méchanceté, les ennemis du judaïsme brûlaient le Talmud, mais laissaient aux Juifs le *Zohar*, cette source empoisonnée de tant de superstitions et de pratiques absurdes. Il est vrai que cette faiblesse de l'Église pour la Cabale ne dura pas longtemps; quelques années plus tard, le *Zohar* était inscrit sur la liste des livres condamnés au feu.

D'Italie les persécutions contre les ouvrages juifs se propagèrent dans d'autres contrées ; partout on y trouve mêlé à des apostats. Ainsi, à Prague, un renégat juif, Ascher d'Udine, provoqua la confiscation non seulement des ouvrages talmudiques, mais aussi des livres de prières ; le tout fut envoyé à Vienne (1559). Les chantres étaient obligés de célébrer les offices de mémoire. Un incendie qui réduisit en cendres, à cette époque, une grande partie du quartier juif de Prague, mit encore en plus grande évidence la haine féroce des chrétiens. Au lieu d'aider à combattre l'incendie, ils précipitèrent des femmes et des enfants juifs dans les flammes et pillèrent les biens des sinistrés.

Bientôt, une catastrophe plus générale menaça les Juifs de Prague. L'empereur Ferdinand Ier, si humain à l'égard des catholiques et des protestants, se montrait implacablement hostile aux Juifs. Le premier il imposa aux Juifs d'Autriche la **déclaration** (*Zettelmeldung* ou *Judenzettel*). Tout Juif autrichien qui se rendait à Vienne pour affaires était obligé de se présenter, dès son arrivée, dans les bureaux du gouverneur et de déclarer pour quelles affaires et pour combien de temps il était venu dans cette ville. Après avoir encore pris d'autres mesures restrictives contre les Juifs, Ferdinand Ier décréta leur expulsion de la Basse-Autriche et de Gœrz, leur fixant la Saint-Jean comme dernière limite de leur séjour. On leur accorda pourtant des délais pendant deux ans, mais, à la fin, ils durent se résigner à prendre le chemin de l'exil.

Les Juifs de Prague ne tardèrent pas à subir le même sort. Cette communauté ne jouissait pas alors d'une grande estime auprès des autres Juifs ; on lui reprochait de manquer de dignité et de scrupules, et de se laisser aller volontiers aux querelles et à la violence. La nomination des rabbins et des administrateurs donnait lieu, chaque fois, à des débats si irritants que l'empereur décida de la confier aux rabbins les plus considérés de l'Allemagne et de l'Italie. Quand, après un exil de vingt ans, les Juifs purent revenir à Prague, il n'y eut presque que la lie qui profita de cette autorisation. Celte catégorie de Juifs produisit naturellement une impression très défavorable sur la population chrétienne, dont les préjugés contre les Juifs en général devinrent encore plus accentués. Les chrétiens de cette classe ne valaient pourtant pas mieux. Mais, de tout temps, la société chrétienne a jugé ses propres membres avec une indulgence excessive, tandis qu'elle a exigé des Juifs, même de la plus basse classe, la pratique de toutes les vertus. Cependant, lorsque Ferdinand Ier proposa de chasser de nouveau les Juifs de Prague, sa proposition rencontra une certaine résistance, surtout de la part des archiducs du pays. Leur expulsion eut lieu quand même (1561). Mais après leur départ, la noblesse commença des démarches, comme après leur première expulsion, pour les faire rappeler. L'empereur Ferdinand opposa un refus absolu à ces

sollicitations, sous prétexte qu'il avait juré d'interdire aux Juifs le séjour de Prague et qu'il ne pouvait pas violer son serment. Un généreux suif de Prague, Mardokhaï Cémah ben Guerschon, décida alors de se rendre à Rome pour demander au pape Pie IV, successeur de Paul IV, de délier l'empereur de ce serment.

Mardokhaï Cémah était de la célèbre famille Soncin, dont plusieurs membres dirigeaient avec succès des imprimeries dans diverses villes de la Lombardie, à Constantinople et à Prague. Quoique la communauté de Prague l'eût gravement offensé et que sa fille mariée eût été accusée injustement d'adultère par de faux témoins et condamnée par le tribunal juif, il s'imposa quand même les plus lourds sacrifices dans l'intérêt de ses coreligionnaires. Son voyage à Rome fut couronné de succès. Pie IV délia Ferdinand de son serment. Du reste, le fils de l'empereur, Maximilien, devenu plus tard empereur lui-même, intervint aussi en faveur des Juifs de Prague. Ceux-ci furent de nouveau autorisés à s'établir à Prague et dans quelques villes de Bohème, ainsi qu'en Autriche.

On pouvait espérer, à cette époque, que la tolérance l'emporterait sur le fanatisme, car, à la mort de Paul IV (août 1559), la population romaine avait manifesté violemment ses sentiments contre la mémoire de ce pape et son système d'oppression religieuse. A la nouvelle de la mort du Pontife, le peuple s'était réuni au Capitole, comme du temps de la République romaine, et répandu ensuite é travers la ville, brûlant les bâtiments de l'Inquisition, maltraitant les dominicains, arrachant les armes pontificales et détruisant la statue de Paul IV. Au rire des assistants, quelqu'un s'était avisé de placer sur la tête de cette statue la barrette jaune que Paul IV avait imposée aux Juifs. Malheureusement, si les papes passaient, le système restait ; l'Église et son chef suprême étaient soumis pour longtemps encore aux violents et aux fanatiques.

Pie IV ne ressemblait pourtant nullement à son prédécesseur. Lorsque, après son élection, des délégués des Juifs romains vinrent lui présenter une adresse de félicitations et lui exprimer leurs doléances au sujet des souffrances infligées aux Juifs, il leur promit sa protection. En effet, il promulgua en faveur des Juifs de ses États une bulle (27 février 1562) qui améliora leur situation tout en les laissant encore soumis à de nombreuses restrictions. Cette bulle ne les obligeait plus à porter la barrette jaune qu'à Rome même, leur permettait d'acquérir des immeubles dont la valeur n'excédait pas 1.500 ducats, ne les astreignait plus uniquement au commerce des vieux habits, les autorisait à entretenir des relations avec des chrétiens, mais leur défendait d'avoir des domestiques chrétiens. En même temps, ce qui était particulièrement important pour les Juifs des États pontificaux, ils ne pouvaient plus être condamnés pour avoir enfreint les prescriptions si rigoureuses de Paul IV ou omis de présenter aux autorités leurs exemplaires du Talmud.

Encouragés par les dispositions bienveillantes de Pie IV, les Juifs d'Italie lui demandèrent de lever l'interdiction pesant sur les ouvrages rabbiniques. Mais il fallait, avant tout, le consentement du concile de Trente. Ils y déléguèrent donc deux représentants (octobre 1563). Après discussion, le concile déclara s'en rapporter au pape. Celui-ci promulgua alors une bulle où il maintint la condamnation prononcée contre le Talmud, mais en autorisa pourtant la publication à condition que le titre et les passages incriminés fussent supprimés (24 mars 1564). C'est sans doute pour ménager certaines susceptibilités que Pie IV ne voulait pas laisser paraître le Talmud sous son vrai titre. Quelques années plus tard, cet ouvrage fut, en effet, imprimé à Bâle.

A Pie IV succéda un pape, Pie V (1566-1572), qui reprit les traditions de farouche intolérance et d'étroit fanatisme des Caraffa. Il confondit dans une haine commune les Juifs, les protestants d'Allemagne, les calvinistes de Suisse et les huguenots de France. Trois mois à peine après son élection (19 avril 1566), il remit en vigueur toutes les lois restrictives édictées par Paul IV contre les Juifs des États pontificaux, mais en étendit l'application aux Juifs de tous les pays catholiques. Aussi Joseph Haccohen dut-il mentionner, dans sa vieillesse, de nouvelles persécutions et recueillir de nouvelles larmes dans sa **Vallée des Pleurs**. Pie V commença par faire incarcérer un grand nombre de Juifs de ses États, sous prétexte qu'ils avaient transgresse les lois canoniques. Il se montra particulièrement rigoureux envers la communauté de Bologne, dont quelques membres possédaient de grandes richesses. Pour les en dépouiller par des procédés d'apparence légale, on les 6i comparaître devant le tribunal de l'Inquisition, où on leur posa un certain nombre de questions captieuses sur le christianisme. Les Juifs considèrent-ils les catholiques comme des idolâtres ? Appliquent-ils aux chrétiens et à la papauté les malédictions contenues dans le Rituel contre les **minéens** et le **royaume de la perversité** ? Le récit du **bâtard, fils d'une réprouvée**, fait-il allusion à Jésus? Interrogés sur ces divers chefs d'accusation qui avaient été réunis par un apostat juif, Alessandro, quelques-uns des inculpés n'eurent pas la force de résister à la torture et avouèrent tout ce qu'on leur demandait. Mais le rabbin de Bologne, Ismaël Hanina, déclara au milieu des tortures que, dans le cas où la douleur le ferait défaillir et lui arracherait des aveux, ces aveux devaient être considérés comme mensongers.

Pour pouvoir mettre plus sûrement la main sur les richesses convoitées, la curie défendit aux Juifs les plus fortunés et les plus estimés de quitter Bologne. Mais ceux-ci réussirent à corrompre un gardien, et une grande partie de la communauté de, Bologne parvint à se réfugier à Ferrare. Irrité de cette fuite. Pie V annonça au collège des cardinaux son intention d'expulser tous les Juifs de ses États. Plusieurs princes de l'Église firent valoir en vain devant le pape que, jusqu'alors, le Saint-Siège avait toujours cherché à protéger les Juifs contre les expulsions et les violences, en vain la ville d'Ancône supplia-telle Pie V de ne pas détruire de ses propres mains la prospérité commerciale de son pays. Le 26 février 1569, il promulgua une bulle qui obligeait tous les Juifs des États pontificaux, à l'exception de ceux de Rome et d'Andes, à émigrer dans un délai de trois mois; passé ce délai, ils seraient vendus comme esclaves ou condamnés à des peines encore plus sévères. Devant la perspective des souffrances qui les attendaient, quelques Juifs acceptèrent le baptême. Mais, presque tous se résignèrent à émigrer. Comme on ne leur avait laissé qu'un temps très court pour réaliser leurs biens, les exilés partirent ruinés. Le chroniqueur Guedalya ibn Yahya perdit à lui seul 10.000 ducats de créances à Ravenne. Ne sachant où se diriger sur le moment, ces malheureux demandèrent asile aux petits États voisins, à Pesaro, Urbin, Ferrare, Mantoue et Milan.

Les Juifs d'Avignon et du Venaissin, qui avaient pu rester en France après l'expulsion qui eut lieu deux siècles auparavant, furent également exilés. Sous les papes Léon X, Clément VII et surtout Paul III, ils avaient vécu dans une tranquillité relative ; Pie V ne voulut pas les tolérer plus longtemps dans cette enclave et les chassa.

Tous ces expulsés altèrent demander asile à la Turquie, où tous recevaient un excellent accueil, s'ils n'étaient pas arrêtés en route et faits prisonniers par les chevaliers de l'ordre de Malte.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Troisième époque — La décadence

Chapitre IV — Les Juifs en Turquie et Don Joseph de Naxos — (1566-1590)

Par une rencontre heureuse de circonstances, les Juifs, persécutés dans presque toute l'Europe, trouvaient en Turquie un refuge sûr et une complète sécurité. Dans ce pays vivait alors un Juif qui, dans les contrées chrétiennes, aurait peut-être été brûlé et qui, sous la domination du Croissant, arriva à une haute position, fut élevé au rang de duc et eut de nombreux chrétiens sous ses ordres. Avec lui des milliers de Juifs acquirent une situation libre et indépendante, que leurs coreligionnaires des autres États européens leur enviaient. Ce Juif était Joseph Nassi ou Juan Miquès, Marrane transfuge du Portugal.

Joseph Nassi, comme on l'a vu plus haut, était rendu à Constantinople, muni de lettres de recommandation d'hommes d'État français pour des dignitaires turcs. Mais il n'avait pas tardé à se recommander lui-même par son extérieur sympathique, se finesse d'esprit, son intelligence et sa connaissance de la situation des pays européens. Le sultan Soliman le prit en faveur. Comme il songeait à déclarer un jour ou l'autre la guerre. à l'Espagne, où les musulmans avaient eu tant à souffrir pour leur foi et où ils étaient encore maltraités sur la rive africaine, il s'adressait souvent à Joseph pour avoir des données certaines sur la situation politique et militaire de ce pays. Aussi Joseph devint-il rapidement, comme **bey franc**, un des personnages les plus considérables de Constantinople.

Bientôt, par un de ces hasards qui élèvent et abaissent brusquement les dignitaires dans un pays comme la Turquie, Joseph Nassi vit encore grandir son influence. La discorde régnait entre les fils de Soliman. Le père manifestait sa préférence pour le plus jeune, à cause de son goût pour les choses militaires. Aussi les courtisans se tenaient-ils éloignés de l'aîné, Selim. Joseph Nassi, au contraire, défendit auprès du sultan la cause du prince délaissé. Lorsque Soliman, pour témoigner qu'il rendait toute son affection à Selim, voulut lui offrir de riches présents, il désigna Joseph Nassi pour aller les lui remettre en Asie Mineure. Heureux de rentrer en grâce auprès de son père, Selim en manifesta sa reconnaissance au messager de cette bonne nouvelle. II fit de lui son confident (moutafarrik) et l'attacha à sa personne.

Préoccupés de l'influence croissante du favori juif auprès de la Port,, les ambassadeurs des États chrétiens cherchèrent à ruiner son crédit. Ce furent surtout les représentants de la France et de la république de Venise qui s'acharnèrent à sa perte, parce qu'il avait dénoncé leurs intrigues et qu'il en voulait personnellement à leurs pays. On se rappelle, en effet. que sa belle-mère avait été emprisonnée à Venise et dépouillée d'une grande partie de sa fortune, et que le gouvernement français devait une somme considérable (150.000 ducats) à la maison Mendès-Nassi. Henri II ainsi que son successeur avaient refusé de payer cette dette sous le prétexte assez singulier que la loi et la religion s'opposaient à ce qu'un roi de France s'acquittât envers un créancier juif, parce qu'il n'était pas permis aux Juifs de s'occuper

d'affaires en France et que tous leurs biens appartenaient au souverain. Soliman pas plus que Selim n'adhérèrent à cette manière de voir et exigèrent, avec des paroles menaçantes, que satisfaction fût donnée à Joseph Nassi.

Celui-ci obtint bientôt de nouvelles marques de la faveur de ses souverains. Soliman lui accorda une bande de terrain le long de la rive du lac de Tibériade pour y reconstruire la ville de Tibériade et y établir exclusivement des Juifs. Selim II, à son avènement (1666), le créa duc de Naxos et des douze Cyclades, avec le titre officiel de **duc de la mer Égée, seigneur de Naxos**. Joseph continua pourtant d'habiter son somptueux palais de Belvédère, près de Constantinople ; il plaça à la tête des îles un gentilhomme chrétien, Coronel, dont le père, ancien gouverneur de Ségovie, descendait du ministre des finances juif Abraham Senior, qui s'était converti au christianisme lois de l'expulsion des Juifs d'Espagne.

Malgré leur dépit de voir un Juif occuper un rang aussi brillant, les dignitaires chrétiens étaient contraints par les circonstances de se montrer affables et souriants envers Joseph de Naxos. Ils savaient que son influence était grande sur le sultan. Quand, après de nouvelles victoires des Turcs en Hongrie, l'empereur Ferdinand Ier envoya une députation autrichienne à Constantinople pour solliciter la conclusion de la paix, il leur recommanda de se présenter également devant Joseph. Du reste, la France eut l'occasion de s'apercevoir de la réalité du pouvoir du favori juif. Comme le roi de ce pays persistait dans son refus de s'acquitter de sa dette envers la maison Mendès, Joseph de Naxos, autorisé par firman spécial à faire saisir dans tous les ports turcs les vaisseaux naviguant sous pavillon français, réussit à mettre le séquestre à Alexandrie sur plusieurs navires et à s'approprier les cargaisons (1569). La France réclama, mais en vain; Selim persista à défendre les intérêts de Joseph. 11 en résulta dans les relations diplomatiques entre les deux pays un refroidissement qui fut plus dommageable à la France qu'à la Turquie.

A la suite de cet incident, l'ambassadeur français redoubla d'efforts pour perdre Joseph de Naxos. Il utilisa, dans ce but, les services d'un médecin juif, Daud, ennemi de Joseph, qui promit de lui livrer des preuves que le duc de Naxos avait entretenu une correspondance secrète contre la Porte avec le pape, le roi d'Espagne, le duc de Florence, la république de Gènes et d'autres ennemis du sultan. Informé du complot qui se tramait, Joseph prit les devants. Il prouva sans peine à Selim qu'il l'avait toujours fidèlement servi et obtint de lui un décret de bannissement perpétuel contre Daud. Ce dernier fut également frappé d'excommunication, avec deux de ses complices, par tous les rabbins et les communautés de Constantinople.

Venise aussi, dont Joseph de Naxos avait à se plaindre, éprouva les effets de son ressentiment. Depuis longtemps il poussait Selim à s'emparer de l'île vénitienne de Chypre. Tout à coup on apprit qu'une explosion de poudre avait détruit l'arsenal de Venise. Sur les nouvelles instances de Joseph, le sultan envoya immédiatement des vaisseaux contre Chypre. Les Turcs s'emparèrent rapidement de Nicosie, une des principales villes de cette île, et mirent le siège devant Famagouste (1570). Pour se venger sans doute de Joseph, le Sénat de Venise décréta (décembre 1571) l'expulsion de tous les Juifs établis dans la république, qu'ils fussent Turcs ou non. Mais avant que cette décision fût exécutée, la ville de Famagouste tomba également entre les mains des Turcs. Les Vénitiens s'empressèrent alors de demander la paix et, pour l'obtenir, eurent recours à l'influence d'un autre Juif, Salomon ben Nathan Aschkenazi.

Salomon Aschkenazi avait commencé dès sa jeunesse à voyager. En Pologne, il réussit à se faire nommer premier médecin du roi. Quand il arriva à Constantinople, il se plaça, en sa qualité de sujet vénitien, sous la protection du représentant de la république de Venise. Il remplissait les fonctions de rabbin dans la capitale turque, mais déployait surtout de rares qualités de diplomate et se montrait particulièrement habile à nouer et à dénouer des intrigues. Mohammed Sokolli, grand vizir du sultan, sut apprécier la remarquable habileté d'Aschkenazi, l'attacha à sa personne et l'employa toutes les fois qu'il avait besoin d'un homme fin, prudent et adroit. La guerre sévissait encore entre les Turcs et les Vénitiens quand Aschkenazi fut chargé de préparer le terrain pour la conclusion de la paix.

Dans une autre circonstance, très importante pour la politique européenne, Salomon Aschkenazi joua un rôle considérable : ce fut à propos de l'élection du roi de Pologne. Après la mort de Sigismond-Auguste (juillet 1512), le dernier représentant de la famille des Jagellons, qui ne laissa pas d'héritier au trône, les cercles diplomatiques de l'Europe s'agitèrent tous pour la nomination de son successeur. L'empereur allemand Maximilien II et le souverain russe Ivan le Cruel désiraient, comme voisins de la Pologne, que la direction de ce pays fût confiée à un membre de leur maison. Le pape travaillait à placer sur le trône de Pologne un prince catholique, tandis que les pays protestants et surtout les réformés des diverses sectes établies en Pologne nième voulaient qu'on choisit un roi de leur confession ou, au moins, qui ne fût pas trop catholique. Comme si la situation n'était pas déjà assez compliquée, la rusée Catherine de Médicis vint l'embrouiller encore plus en essayant de faire placer la couronne de Pologne sur la tête de son fils Henri, duc d'Anjou. Mais la Porte aussi avait des intérêts à défendre en Pologne et, par conséquent, voulait exercer sa part d'influence dans cette élection. De là des mines et des contre-mines et un enchevêtrement des plus compliqués. D'abord, les chances du duc d'Anjou furent très sérieuses, mais le massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572), ordonné par son frère Charles IX contre les huguenots, fut très nuisible à sa candidature. Ses rivaux exploitèrent habilement contre lui la colère soulevée par ce forfait. Catherine de Médicis et Charles IX déléguèrent alors un envoyé spécial à Constantinople pour solliciter l'appui de la Porte. Comme la décision du sultan dépendait de la volonté du grand-vizir, qui dirigeait les affaires extérieures, et que celui-ci suivait volontiers les conseils de Salomon Aschkenazi, c'était en réalité ce dernier qui avait à dire le dernier mot dans cette élection. Il se prononça pour Henri d'Anjou. Le duc fut élu roi de Pologne (mai 1573). L'ambassadeur français s'étant vanté d'avoir grandement contribué à ce résultat, Salomon Aschkenazi écrivit au roi de Pologne, devenu plus tard roi de France sous le nom de Henri III : Votre Majesté doit en grande partie à mon intervention d'avoir été placée sur le trône, car mon action ici (à la Porte) a été prépondérante.

Ce fut ce même Aschkenazi que le sultan envoya à Venise pour traiter de la paix. *Rabbi Salomon Aschkenazi*, comme on l'appelait, ne fut pas accepté sans résistance en qualité de plénipotentiaire par la République sérénissime. C'était, en effet, une innovation hardie que de confier à un Juif une mission aussi considérable auprès d'un État chrétien. Devant l'insistance de la Porte, Venise céda, et le doge ainsi que les sénateurs reçurent l'envoyé turc avec les plus grands honneurs. Il fut conduit solennellement au palais des doges, où il signa, au nom de la Turquie, le traité de paix avec Venise.

Aschkenazi apporta le salut à ses coreligionnaires de Venise. On sait qu'avant son arrivée, leur expulsion avait été décrétée par le Sénat. Le doge Mocenigo insista pour l'exécution de cette mesure. Mais déjà à Constantinople, Salomon avait demandé à Jacob Soranzo, représentant de Venise, d'intervenir en faveur des Juifs. A Venise, où Soranzo l'avait accompagné, il insista de nouveau auprès de ce diplomate pour qu'il l'aidât à détourner

le malheur qui menaçait la communauté juive. Ils y réussirent ; le décret d'expulsion fut rapporté (19 juillet 1573). Salomon obtint même la promesse que ses coreligionnaires ne seraient plus jamais exilés. Comblé d'honneurs, il retourna à Constantinople, laissant son fils à Venise pour y achever son éducation.

Dans le monde chrétien, on sut bientôt quelle influence le juif Joseph de Naxos exerçait à Constantinople sur le sultan et le juif Salomon Aschkenazi sur le grand-vizir. Aussi commençait-on par s'adresser à eux quand on avait besoin de la Porte. Lors de la révolte des Pays-Bas, qui s'opposèrent par la force à l'introduction de l'Inquisition et essayèrent de se rendre indépendants de l'Espagne et du fanatique Philippe II, les gueux sollicitèrent l'aide de Joseph de Naxos, qui avait conservé des relations en Flandre, où il avait autrefois séjourné. Le duc Guillaume d'Orange, l'âme de la révolte, essaya d'obtenir par son intermédiaire le concours de la Turquie, qui, en déclarant la guerre à l'Espagne, aurait obligé cette dernière à rappeler ses troupes de Flandre. L'empereur Ferdinand aussi fit remettre une lettre autographe au duc juif pour se le rendre favorable. Philippe II lui-même, cet ennemi implacable des Juifs et des hérétiques, sollicita le concours d'intermédiaires juifs quand il voulut obtenir un armistice des Turcs.

Grâce à la sécurité dont ils jouissaient, les Juifs de Turquie virent refleurir parmi eux la poésie hébraïque. Non pas que cette époque ait vu éclore des oeuvres remarquables. C'étaient de pâles fleurs d'automne, se ressentant du manque de chaleur et de lumière, mais qui n'en formaient pas moins un heureux contraste avec la stérilité qui régnait partout ailleurs. Ce réveil poétique était dû à un membre de la branche turque de la famille si étendue des Ibn Yahya, orateur habile et agréable, qui avait réuni autour de lui un certain nombre de poètes. Plusieurs Juifs composèrent môme des vers latins. C'étaient naturellement des transfuges marranes, qui avaient appris le latin en Espagne ou en Portugal. A la mort du célébrer médecin Amatus Lusitanus, qui avait dû émigrer d'Italie à Salonique et tomba victime de son dévouement pendant une épidémie, un de ses amis, le Marrane Flavio Jacobo d'Evora, écrivit son éloge en beaux vers latins.

La situation brillante que les Juifs occupaient alors en Turquie encouragea Joseph de Naxos à essayer de réaliser son idée de créer un petit État juif. Cette pensée le hantait depuis longtemps. Il n'était encore qu'un malheureux fugitif quand il demanda à la république de Venise de lui céder une de ses îles pour y établir une population juive. Sa demande ne fut pas accueillie. Une fois devenu le favori de Soliman, il se fit donner par le sultan les ruines de Tibériade et sept petits villages voisins pour y organiser une colonie juive. Il envoya alors un de ses agents en Asie, pour procéder, à la reconstruction de Tibériade. Sur l'ordre de Selim, qui était encore prince, le pacha de Syrie prêta à l'entreprise un concours actif ; il obligea les Arabes des environs à aider aux travaux. Au bout d'un an, Tibériade était rebâtie. Joseph de Naxos voulait en faire une cité industrielle, capable de lutter avec les Vénitiens; il y fit planter des mûriers pour l'élevage des vers à soie et établir des métiers pour tisser la soie. Il fit venir également de la laine flue d'Espagne pour fabriquer du drap.

Mais Joseph ne semble pas avoir persisté dans l'exécution de son plan, et la nouvelle Tibériade ne joua aucun rôle dans l'histoire juive. Lorsqu'il eut été nommé duc de Naxos, il ne songea même pas à peupler son île de Juifs. Il est vrai qu'il ambitionnait le titre de roi de Chypre et que, dans le cas où il l'eût obtenu, il aurait peut-être fondé son État juif dans cette belle île. Mais le grand vizir Sokolli, qui n'aimait pas Joseph de Naxos, l'entrava dans son ambition, et la pensée de la création d'un État juif ne fut jamais réalisée. En général, Joseph n'a rien fondé de durable dans le judaïsme. Il formait d'admirables projets, mais n'avait pas

assez de persévérance pour les exécuter, ou se trompait sur les moyens à employer. Il ne se trouva pas non plus, parmi les rabbins et les chefs de communauté, un homme vraiment supérieur qui mit à profit cette situation exceptionnelle des Juifs en Turquie pour imprimer au judaïsme une impulsion nouvelle et travailler en vue de l'avenir. Les rabbins et les prédicateurs étaient très instruits dans leur spécialité, mais suivaient les chemins battus ; ils ne produisirent aucune œuvre remarquable. Un seul ouvrage de cette époque a encore quelque autorité de nos jours, c'est le *Schoulkan Aroukh* ou **Table dressée**, de Joseph Karo, publié en 1567 et destiné à servir de code religieux aux Juifs.

En composant ce recueil, Karo avait pour but de mettre de l'unité dans le chaos des interprétations tamuldiques, qui variaient à l'infini, à tel point que, sur chaque cas, les rabbins pouvaient légitimement soutenir le pour ou le contre. Comme il était Espagnol, il se prononce inconsciemment, dans son ouvrage, pour les opinions des autorités espagnoles et contre les rabbins français et allemands ; il manque donc d'impartialité. On trouve aussi dans ce recueil des éléments cabalistiques empruntés aux mystiques espagnols. Mais pas plus que Maïmonide, qui avait composé dans un but analogue le *Mischné Tora*, il ne réussit à concilier toutes les divergences et à imposer ses conclusions. A peine son ouvrage eut-il paru qu'un jeune rabbin de Cracovie, Moïse Isserlès y ajouta des remarques contredisant en partie les décisions du *Schoulhan Arouhk*. Aux autorités espagnoles invoquées par Karo, Isserlès opposa l'école germano-polonaise. Par un trait d'esprit d'un goût peut-être douteux, il intitula *Mappa* ou **Nappe** ses observations sur la **Table** de Karo. Dans son ouvrage, Isserlès resta pourtant fidèle aux traditions de ses prédécesseurs. Déjà, par un excès de rigorisme, les Ascherides avaient présenté comme lois permanentes des aggravations qui, à l'origine, eurent un caractère provisoire. Ces lois, Karo les recueillit dans son code, et Isserlès y ajouta de nouvelles aggravations, imaginées dans les écoles polonaises. Aussi le judaïsme de la **Table** et de la **Nappe** est-il bien différent de celui de Moïse et des Prophètes, et même de celui de Maïmonide.

A cette époque vivait pourtant un homme dont l'esprit critique et l'amour des recherches formaient un vif contraste avec les tendances de ces rabbins. C'était Azaria ben Moïse dei Rossi, né à Mantoue, vers 1514, d'une ancienne famille italienne (décédé en 1578). Ce savant aurait certainement joué dans le judaïsme, dès le XVIe siècle, le rôle rempli par Mendelssohn au XVIIIe s'il n'avait pas été isolé et de beaucoup en avance sur son temps. Malingre, jaune, desséché, brûlé par la fièvre, il avait un air souffreteux qui faisait pitié. Mais dans ce corps débile brillait un sain et rigoureux esprit. Érudit passionné, dei Rossi connaissait toutes les œuvres juives, était familier avec l'histoire de la littérature latine et avait étudié la médecine. Après avoir habité successivement Ferrare et Bologne, d'où les persécutions le chassèrent, il s'établit une seconde fois à Ferrare. Il entretint des relations avec les savants de son temps, qu'ils fussent juifs, marranes ou chrétiens, et tous admiraient l'étendue de ses connaissances. Il sut faire servir son érudition à des recherches originales, car le premier il compara entre elles deux littératures qui paraissaient n'avoir aucun rapport l'une avec l'autre, les ouvrages rabbiniques et les produits de la civilisation judéo-grecque, tels que les ouvrages de Philon, de Josèphe et des Pères de l'Église. Il put ainsi contrôler à l'aide de témoins différents les faits rapportés par l'histoire. Il ne consentait pas, en effet, à recevoir sans examen les informations du passé, mais tenait à les soumettre à une vérification sérieuse.

Un des premiers ouvrages publiés par dei Rossi fut la traduction hébraïque de la **Lettre d'Aristée**. Il se décida à cette publication à la suite du fait suivant. Un épouvantable tremblement de terre avait chassé les habitants de Ferrare (18 novembre 1570), qui se réfugièrent aux environs de la ville. Dans un village, Rossi se lia avec un chrétien qui, affligé

de cette catastrophe, chercha le calme et la sérénité dans la lecture d'un livre grec de l'antiquité juive. Un peu confus de voir un chrétien puiser des consolations dans un ouvrage juif de l'époque du second temple que ses coreligionnaires, absorbés par l'étude du Talmud ou d'arides écrits philosophiques, ne connaissaient même pas, Rossi résolut de traduire en hébreu la **Lettre d'Aristée**.

Mais c'est surtout dans sa **Lumière des Yeux** (en hébreu, *Meor Enayim*), composée en 1575, que dei Rossi déploie ses rares qualités d'érudit et de critique sagace. 11 compare dans ce livre les passages parallèles du Talmud et d'ouvrages profanes sur des points d'histoire et d'archéologie, et il arrive à ce résultat inattendu que bien des assertions du Talmud, acceptées par les coreligionnaires de son temps comme l'expression même de la vérité, ne supportent pas un examen sérieux. Ce livre, si hardi pour l'époque, scandalisa bien des Juifs. A Safed, il fut déclaré hérétique, et Joseph Karo chargea Élisée Galico, membre de son collège rabbinique, de rédiger un réquisitoire contre cet ouvrage et de conclure à la nécessité de le brûler. Cette condamnation devait être signifiée à tous les Juifs, mais Karo mourut (avril 1575) avant d'avoir signé cet arrêt. D'un autre côté, les Italiens, qui connaissaient Rossi comme un homme sincèrement croyant et d'une grande dignité de vie, refusaient de le mettre en interdit. Les rabbins de Mantoue se contentèrent d'appliquer à la **Lumière des Yeux** la sentence prononcée autrefois par Ben Adret contre la littérature profane, ils en défendirent la lecture aux jeunes gens âgés de moins de vingt-cinq ans.

Dans les milieux chrétiens, l'ouvrage de Rossi fut apprécié à sa valeur ; il fut commenté et traduit en latin. Mais chez les Juifs, principalement dans certains pays, les extravagances cabalistiques avaient alors trop de partisans et le rigorisme exagéré trop d'adeptes pour qu'on pût se rendre compte des qualités de ce livre. En effet, dans les trente dernières années du XVIe siècle, la Cabale s'était emparée de tous les esprits en Palestine, suscitant des apparitions de spectres et provoquant des exorcismes. De là, elle se répandit en Turquie, en Pologne, en Allemagne et en Italie, troublant les esprits et les cœurs, stigmatisant comme hérétique toute pensée saine, toute vérité scientifique. De nouveau, comme à l'origine du christianisme, la Galilée, et notamment la région de Safed, se peupla de démons et de possédés qui révélaient des mystères et nécessitaient des conjurations. Ce fut une époque de folie cabalistique, ce fut, pour le judaïsme, le moyen âge, avec ses ténèbres et ses superstitions, qui commençait à l'heure où se levait en Europe l'aube des temps nouveaux. Deux hommes furent les principaux auteurs de cette funeste agitation, Isaac Louria et Hayyim Vital.

Isaac Louria Lévi (né à Jérusalem en 1534 et mort en 1572) descendait d'une famille allemande. Ayant perdu son père dès son enfance, il se rendit en Égypte auprès d'un oncle très riche, Mardokhaï Francis, fermier d'impôts, qui lui fit étudier le Talmud et la Cabale. Louria se passionna promptement pour les idées mystiques. À l'étude aride et sèche du Talmud, qui aiguise l'esprit mais ne dit rien au cœur, il préféra les rêveries et les divagations du mysticisme. Il se sentit vivement attiré par le *Zohar*, que l'imprimerie répandait alors partout. A mesure qu'il s'enfonçait plus profondément dans la Cabale, il s'isolait plus des hommes, négligeant mène sa jeune femme et ne retournant dans sa demeure que chaque jour de sabbat. II parlait très peu, et seulement en hébreu. Louria passe pour avoir ainsi vécu dans la solitude pendant plusieurs années et se perdit de plus en plus dans le rêve et l'extase. Convaincu que le *Zohar* est l'œuvre de Simon ben Yohaï et qu'il contient des révélations divines, il y chercha les manifestations d'une sagesse supérieure. Dans l'ardeur de son imagination, il croyait fermement voir face à face le prophète Élie, le grand révélateur de mystères.

Comme, à ses yeux, le *Zohar* contenait un système philosophique dont les diverses parties présentaient de l'unité et s'enchaînaient les unes aux autres d'une façon logique, il s'efforça de faire connaître ce système. Il montra donc comment, d'après le *Zohar*, Dieu a créé et organisé le monde à l'aide des nombres (*serifot*), comment la divinité s'est révélée sous des formes matérielles, ou comment elle s'est repliée sur elle-même pour faire sortir le fini de l'infini. Mais sa théorie de la création était si confuse, si obscure, que ses contemporains, d'après son propre aveu, n'y comprenaient rien. Cette théorie, il est vrai, ne devait servir que d'introduction à la partie pratique de la Cabale, qui avait pour lui une importance bien plus considérable et qui devait expliquer les rapports entre Dieu et la création.

Appuyé sur le *Zohar*, Louria prétend que les âmes représentent l'alliance étroite du fini avec l'infini. Toutes les âmes appelées à apparaître dans ce monde, dit-il, ont été créées en même temps qu'Adam, mais elles émanent de formes ou d'organes plus ou moins nobles, selon la destination qu'elles dorent recevoir. Le cerveau, les yeux, les oreilles, les mains et les pieds ont leur âme spéciale. Chacune de ces âmes est une **émanation** ou une **étincelle**, niçouç, d'Adam. A la suite du premier péché d'Adam, — la Cabale se voyait forcée d'admettre, elle aussi, le péché originel — le bien et le mal, c'est-à-dire les âmes inférieures et supérieures se sont mêlées, de sorte que les êtres les plus purs portent aujourd'hui en eux un élément mauvais, sont couverts d'une **écorce**, *kelifa*. Le monde ne pourra redevenir complètement bon que lorsque les conséquences du péché originel auront disparu, quand le bien et le mal auront de nouveau été séparés. Les plus mauvaises d'entre les âmes du réservoir ont été attribuées aux païens, tandis que l'élite de ces âmes est passée dans le peuple juif, mais ni les païens ne sont complètement mauvais, ni les Juifs ne sont complètement bons. C'est seulement avec l'arrivée du Messie que la situation morale redeviendra ce qu'elle a été avant l'accomplissement du premier péché et que le bien sera totalement séparé du mal. Pour que cet événement puisse se produire, il est nécessaire que les âmes, surtout celles des Israélites, passent par divers corps d'hommes et d'animaux, et même vivent parfois dans des fleuves, du bois ou des pierres. La doctrine de la métempsycose forme le centre du système cabalistique de Louria. Toutes les âmes, même celles des plus pieux, sont condamnées, d'après Louria, à passer par d'autres corps, car, actuellement, nul homme ne fait toujours le bien et, par conséquent, nulle âme n'est parfaitement pure.

Comme les hommes sont constamment incités au péché, le bien et le mal resteront mêlés pendant fort longtemps. Il existe pourtant un moyen de faire disparaître plus vite les conséquences du péché originel et de rendre à l'esprit du bien son influence. Le moyen préconisé par Louria est peut-être la partie la plus originale de sa théorie ; c'est l'*association des rimes*. Une âme, même purifiée, a-t-elle négligé d'accomplir ici-bas quelque devoir religieux, est obligée de redescendre du ciel pour s'associer à l'âme d'un vivant pour parer ses omissions. Parfois aussi, les âmes d'hommes pieux et justes reviennent sur la terre pour soutenir d'autres âmes chancelantes et les aider à se perfectionner. Ces associations ne se produisent pourtant qu'entre âmes parentes, c'est-à-dire originaires du même organe ou de la même étincelle adamique ; seules les âmes homogènes peuvent exercer une action réciproque l'une sur l'autre, mais les âmes hétérogènes se repoussent mutuellement. D'après cette théorie, la dispersion d'Israël parmi les autres peuples a pour conséquence de sauver le monde, car les âmes purifiées de pieux Israélites s'unissent aux âmes d'autres croyants pour les rendre plus parfaites.

A côté de la transmigration et de l'association des âmes, Louria s'occupe aussi de leur sexe. Selon lui, des âmes femelles habitent parfois des corps mâles, et réciproquement. Au

point de vue du mariage, il est très important que le couple qui s'unit ait des âmes qui, par leur origine et leur sexe, se conviennent. Dans ce cas, l'harmonie régnera entre les deux époux et ils auront des enfants vertueux. Dans le cas contraire, leur postérité se conduira mal et ils vivront en mauvaise intelligence. Louria se vantait aussi de posséder le secret d'évoquer les bons esprits, de les contraindre à entrer dans le corps de vivants et à révéler ainsi ce qu'ils savaient de l'au-delà. Il était convaincu que la possession de ce secret lui assurait le pouvoir d'amener le règne du Messie et de rétablir l'ordre dans le monde. Du reste, il croyait avoir lui-même l'âme du Messie et se disait chargé de délivrer son peuple. Il apercevait partout des esprits et entendait leurs voix dans le murmure de l'eau, dans le bruissement des arbres, dans le chant des oiseaux et le pétillement du feu. II voyait les âmes, au moment de la mort, se détacher des corps et s'élancer vers les hauteurs ; il les voyait aussi sortir des tombes. Grand évocateur d'esprits, grand hanteur de tombeaux, il s'entretenait fréquemment avec les personnages bibliques, talmudiques et rabbiniques, surtout avec Simon ben Yohaï, le prétendu auteur du *Zohar*. Pourtant, dans ses rêveries mystiques il savait conserver son sang-froid et appliquer ses sophismes de talmudiste à l'interprétation de la Cabale.

Pour réaliser plus facilement ses espérances messianiques, Louria se rendit avec sa famille à Safed, où la Cabale jouissait alors de la plus profonde vénération. Presque tous les membres du collège rabbinique et les notables de la communauté étaient des cabalistes. Là, il se lia avec un mystique plus bruyant, plus remuant, mais peut-être moins honnête que lui, Hayyim Vital de Caiabre (1543-1620), dont le père avait émigré d'Italie en Palestine.

Vital n'avait pas fait d'études sérieuses dans sa jeunesse, il n'avait qu'une connaissance superficielle du Talmud et de la Cabale. Par contre, il était doué d'une imagination ardente et aimait beaucoup tout ce qui était excentrique et tapageur. Pendant deux ans et demi, il s'était adonné à l'alchimie. Quand Louria vint à Safed, il abandonna la recherche de la fabrication de l'or pour les divagations de la Cabale. Ensemble les deux cabalistes recherchaient les endroits isolés et les tombeaux. Louria allait s'y entretenir avec l'âme de Simon ben Yohaï. Parfois, il chargeait son disciple d'évoquer des esprits à l'aide des formules qu'il lui enseignait et qui consistaient dans certaines transpositions des lettres du nom de Dieu.

Avant de se lier avec Vital, Louria était peu connu. Son disciple sut, avec une habileté consommée, faire du bruit autour de son nom, vantant son intelligence extraordinaire et célébrant les révélations qu'il recevait de Dieu. Bientôt Louria fut entouré de nombreux élèves, auxquels il communiquait ses conceptions extravagantes. Il leur donnait des renseignements précis sur la nature de l'âme de chacun d'eux, sur les corps par lesquels elle avait passé avant son état actuel, et sur la tâche dont elle devait s'acquitter ici-bas. II divisa ses disciples en deux classes : les initiés et les novices. Peu à peu, ses partisans se séparèrent de la communauté principale, avec leurs familles, et formèrent un groupe distinct. Ce résultat lui inspira l'idée de créer une nouvelle secte juive. Le sabbat, il s'habillait de blanc, pour rappeler la couleur des âmes pures, et se couvrait de quatre vêtements en l'honneur des quatre lettres dont se compose le nom de Dieu. Par ses révélations et son enseignement, il cherchait surtout à répandre la croyance qu'il était le Messie descendant de Joseph, précurseur du Messie issu de la race de David. Pourtant il n'affirmait encore ce fait à ses disciples que mystérieusement, mais il était convaincu que l'époque messianique avait commencé avec la seconde moitié du deuxième millénaire à partir de la destruction du temple de Jérusalem (1568).

C'est à ce moment qu'il fut brusquement enlevé par la mort, à l'âge de trente-huit ans. Sa disparition subite ajouta à sa célébrité. Ses disciples le surnommèrent **le saint et divin**,

affirmant que s'il avait encore pu vivre cinq ans, il aurait rendu les hommes assez bons pour mériter d'assister à l'avènement du Messie.

Après la mort de Louria, Vital de Calabre passa au premier plan. Pour s'imposer comme chef à ses condisciples, il déclara que, sentant sa fin s'approcher, Louria l'avait proclamé son successeur. Il affirma aussi qu'il était le Messie de la lignée de Joseph. Mais tous n'acceptèrent pas son autorité. II y en eut qui s'en tinrent à l'enseignement qu'ils avaient reçu de Louria et le répandirent en divers pays. Ainsi, Israël Sarouk alla propager les idées de Louria en Italie et à Amsterdam.

Ces idées firent au judaïsme un tort incalculable, elles exercèrent la plus déplorable action sur la vie religieuse des Juifs, qui, aujourd'hui encore, n'a pas complètement échappé à leur influence. Grâce à Louria, le *Zohar* et la Cabale acquirent une autorité égale et souvent même supérieure à celle de la Bible et du Talmud, la plus insignifiante des pratiques prit une importance considérable, et la religion juive, telle qu'elle fut observée par les partisans de ce mystique, présenta un caractère de petitesse et d'étroite mesquinerie. Les usages (*Minhaguim*) prescrits par Louria prêtent à rire, mais provoquent en mime temps les plus tristes réflexions, car on est profondément affligé de voir que les choses les plus saintes et les plus élevées aient pu être ainsi abaissées et rendues ridicules.

Dans le système de Louria, le sabbat occupe le rang principal. Pour ses disciples, tout avait une importance considérable en ce jour, les prières, les repas, le moindre geste. Ils exaltaient la journée du Sabbat comme **la fiancée mystique** et célébraient son arrivée par des cantiques. Louria établit aussi un deuxième jour d'expiation. Autrefois, le septième jour de la fête des Tentes (le *Hoschana rabba*) était un jour de réjouissance. Joseph Karo lui-même ne sait pas, dans son code religieux, donner un sens mystique à cette journée. Ce fut sous l'influence de l'enseignement cabalistique de Louria que ce jour devint comme une répétition de la fête de l'Expiation, qu'on institua l'usage de passer la nuit précédente à réciter des cantiques et des prières, qu'on accorda une valeur mystique à chaque feuille des branches de saule dont on se sert en ce jour et aux sept tours qu'on fait autour de l'arche sainte. Au point de vue moral aussi, l'action de Louria fut des plus funestes. Ce cabaliste avait, en quelque sorte, établi en principe que les deux époux étaient prédestinés l'un à l'autre et que, par conséquent, leurs âmes avaient été créées pour vivre ensemble en parfaite harmonie. La conséquence de cette théorie fut que les cabalistes, alors fort nombreux, répudiaient leurs femmes à la moindre difficulté, sous prétexte qu'il y avait eu erreur et qu'en réalité ils n'étaient nullement destinés à s'unir à la femme qu'ils avaient épousée. Il arrivait fréquemment que des cabalistes abandonnaient femme et enfants dans un pays occidental pour se rendre en Orient, où ils contractaient une ou plusieurs nouvelles unions, sans que les enfants issus de ces divers mariages eussent le moindre soupçon de leur parenté.

Cet état de choses si affligeant se développa-t-il peut-être parmi les Juifs d'Orient par suite de la sécurité que leur assurait la puissante protection du duc de Naxos ! Ce qui est certain, c'est qu'il ne s'améliora pas, même quand cette protection vint à leur manquer. L'influence de Joseph de Naxos à la cour ottomane disparut, en effet, à la mort du sultan Selim (1574). Le duc juif fut bien maintenu par Mourad III (1574-1595) dans ses dignités et ses emplois, mais il n'eut plus aucune action sur le Divan. Il ne survécut pas longtemps à sa disgrâce partielle ; il mourut le 2 août 1579.

Sur les conseils du grand-vizir Mohammed Sokolli, Mourad mit la main sur la fortune de Joseph de Naxos, sous prétexte de garantir le payement de ses dettes ; il ne laissa à la

veuve, Reyna Nassi, que la somme de 90.000 ducats, montant de sa dot. Reyna ne possédait ni les brillantes qualités de sa mère, Dona Gracia, ni la haute intelligence de son mari, mais elle était animée des intentions les plus généreuses. Dans la pensée d'encourager la science juive, elle fonda une imprimerie hébraïque dans son palais. Mais elle en confia la direction à un homme sans goût et sans jugement, Joseph Askaloni, qui édita (1579-1598) des ouvrages dénués de toute valeur.

La mort de Joseph de Naxos mit en vue son ancien rival, Salomon Aschkenazi, qui avait négocie la paix entre la Turquie et la république de Venise. Aschkenazi ne réussit pourtant, pas à briller au premier rang, comme le duc de Naxos ; il était estimé et apprécié comme habile diplomate, mais resta toujours un peu dans l'ombre. Il dirigea avec succès les négociations tendant à établir la paix ou, du moins, à détendre les rapports entre la Turquie et l'Espagne. Il s'appliqua aussi à maintenir des relations cordiales entre son pays. et Venise. Le doge l'en récompensa en accordant une pension à ses fils établis à Venise.

Sous les règnes de Mourad III, Mohammed IV et Achmet Ier, plusieurs femmes juives, douées d'une grande intelligence et versées un peu dans l'art de la médecine, jouirent aussi d'une influence sérieuse par l'intermédiaire des femmes du harem. L'une d'elles, Esther Kiera, veuve d'un certain Elia Hendali, exerçait une grande autorité sur la sultane Baffa, favorite de Mourad, qui eut une grande part dans la direction des affaires de l'État du vivant de son mari et sous le règne. de son fils Mohammed. Tous les ambitieux, tous ceux qui voulaient obtenir de la Porte des emplois et des dignités sollicitaient l'appui d'Esther. Devenue très riche, Esther Kiera distribuait d'abondants secours parmi les Juifs indigents et protégeait les Savants ; elle fit publier à ses frais l'ouvrage historique de Zacutto. Comme elle faisait nommer et révoquer les chefs des spahis, elle fut tuée un jour avec ses fils par cette cohorte.

La veuve de Salomon Asckenazi fut également très influente du temps d'Achmet Ier. Elle avait été assez heureuse pour, guérir le jeune sultan, peu après son avènement au trône, de la petite vérole, contre laquelle les médecins turcs n'avaient pas trouvé de remède. Par reconnaissance, le sultan recommanda son fils à Grimani, doge de Venise, qui lui fit le plus cordial accueil et le combla d'honneurs.

Cette situation brillante des Juifs de Turquie ne dura pas longtemps. Elle s'assombrit rapidement et devint même menaçante. Dès qu'ils n'eurent plus de protecteurs auprès du sultan, ils furent pressurés, pillés, maltraités dans les provinces par les pachas, et leur sécurité devint de plus en plus précaire. Ils purent espérer un instant qu'ils trouveraient dans un autre pays la tranquillité et la liberté que leur refusait dorénavant la Turquie. Ce pays était la Pologne.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Troisième époque — La décadence

Chapitre V — Situation des Juifs de Pologne et d'Italie jusqu'à la fin du XVIe siècle — (1560-1600)

Au XVIe siècle, la Pologne, devenue une grande puissance, sous la souveraineté des fils de Casimir IV (1560-1600), par son union avec la Lithuanie, était un refuge assuré pour tous les persécutés. Le christianisme canonique et intolérant n'y avait pas encore jeté des racines profondes, et le pouvoir monarchique y trouvait un utile contrepoids dans l'esprit d'indépendance de la grande et de la petite noblesse. A l'instar des lords anglais et des chefs de clan écossais, les starostes polonais vivaient libres sur leurs domaines. La noblesse et la bourgeoisie étaient en grande partie calvinistes. On ne tenait donc pas grand compte, en Pologne, des lois restrictives édictées par l'Église catholique contre les Juifs. Ceux-ci étaient, du reste, efficacement protégés par les nobles dont ils habitaient les terres. Quand les Juifs de Bohème furent expulsés de leur pays, ils reçurent un excellent accueil en Pologne. En général, tout Juif persécuté ou baptisé par force trouvait un asile en Pologne et pouvait y pratiquer librement le judaïsme.

Il est difficile d'évaluer le nombre de Juifs établis alors en Pologne; ils étaient peut-être environ vingt mille. Les communautés de Posen et de Cracovie, ou plutôt du faubourg de Casimierz, comptaient chacune trois mille membres. Venait ensuite la communauté de Lublin. Ils payaient des taxes multiples, sous toutes les formes ; mais c'était là leur raison d'être, aux yeux du roi et de la noblesse, et leur principal titre à la protection dont ils bénéficiaient. Du reste, ils étaient presque les seuls capitalistes dans ce pays pauvre. Aussi les rois polonais favorisaient-ils leurs entreprises commerciales. Lors des pourparlers de Sigismond-Auguste avec le tsar Ivan IV, surnommé le Cruel, pour la prolongation de la paix, le souverain polonais demanda que les Juifs lithuaniens fussent autorisés, comme auparavant, à s'occuper librement de commerce en Russie. Ivan refusa : *Nous ne voulons pas tolérer ces gens dans notre pays*, dit-il, *parce qu'ils ont introduit chez nous du poison pour le corps et l'âme*. Il faisait allusion à une secte fondée soixante-dix ans auparavant par le Juif Zacharie, à laquelle avaient adhéré des popes et le métropolitain Zosime, et qui se maintint jusqu'au commencement du XVIIe siècle.

Tout en ayant moins de culture que la noblesse, dont les jeunes gens allaient étudier aux Universités protestantes de Wittemberg et de Genève, les Juifs de Pologne manifestaient pourtant plus de goût pour la science que leurs coreligionnaires d'Allemagne. On trouvait parmi eux de nombreux esprits nourris de la philosophie d'Aristote. Quelques-uns connaissaient aussi les écrits théologiques de Maimonide. De plus, des médecins juifs, venus d'Italie en Pologne avec la reine Dona, femme de Sigismond Ier (1506-1548), possédaient, outre leur science médicale, d'autres connaissances profanes. Mais c'est surtout le Talmud qui offrait le plus d'attraits aux Juifs polonais. Parmi les Juifs d'Europe et d'Asie, ils s'étaient pourtant mis les derniers à étudier cet ouvrage, mais ils s'y étaient adonnés avec une ardeur

passionnée. L'enseignement talmudique avait été implanté en Pologne par deux savants allemands : Salomon Menz, de Mayence, qui émigra vers 1463 et s'établit à un tige avancé à Posen, et Jacob Polak (vers 1490-1541), venu de Prague à Cracovie. Ce dernier, formé dans les écoles allemandes, acquit comme talmudiste une réputation considérable. Dans son enseignement, il s'attachait surtout à déployer toutes les ressources de la plus fine et plus subtile dialectique, à accumuler les objections pour y répondre, à établir les rapprochements les plus étranges, à argumenter sur tout et à propos de tout. Cette méthode est le fameux *pilpoul*. Fréquentées par de nombreux élèves, les écoles talmudiques de Pologne jouirent bientôt d'une réputation considérable dans l'Europe juive.

Le système de Jacob Polak fut continué et développé par les trois célèbres rabbins Schalom Schachna, élève de Polak, Salomon Louria et Moïse Isserlès. Schachna, qui florissait de 1540 à 1558, semble avoir habité Lublin et y avoir exercé les fonctions de grand rabbin. Salomon Louria (né vers 1510 et mort vers 1573), qui descendait d'une famille allemande immigrée, aurait contribué en d'autres temps aux progrès et au développement du judaïsme. Mais en Pologne, à une époque de décadence, il ne put être qu'un remarquable talmudiste, d'un jugement sain et d'une critique pénétrante. Il se distingua aussi par la dignité et la fermeté de son caractère. Ennemi de l'injustice, de la vénalité et de l'hypocrisie, il blessa naturellement, dans ses diatribes, bien des vanités. Il s'élevait contre les talmudistes qui ne conformaient pas leurs actes à leur enseignement et ne s'efforçaient de briller dans les études talmudiques que par pur orgueil ; il raillait aussi ceux dont l'ambition était de beaucoup supérieure au savoir, qui prenaient le titre de maître dès qu'ils avaient reçu l'ordination, et, malgré leur ignorance, réunissaient des élèves autour d'eux à prix d'argent, comme les nobles louaient des domestiques. Il y a de vieux rabbins, disait-il, qui connaissent à peine le Talmud et, par vanité, exercent quand même une autorité tyrannique sur les communautés et les savants, lancent ou annulent des anathèmes, et donnent l'ordination à leurs élèves. Enfin, Louria flétrissait de sa verve mordante ces docteurs qui se montraient pleins d'indulgence pour les péchés des grands, mais relevaient avec une rigoureuse sévérité la moindre peccadille des humbles et des petits.

Malgré ses violentes polémiques, Louria était profondément estimé de tous les savants, qui admiraient sa science si vaste et si sure. Encore presque jeune homme, il entreprit la tâche difficile d'élucider et de résumer les discussions talmudiques relative aux usages religieux et d'établir ainsi des règles certaines pour la pratique. Il travailla à cette oeuvre jusqu'à la fin de sa vie, sans pouvoir l'achever. Mais, pas plus que Maïmonide et d'autres docteurs, il ne réussit, en dépit de son esprit clair, net et sagace, à introduire l'ordre et l'unité dans le judaïsme rabbinique.

Le troisième personnage important du judaïsme polonais, Moïse ben Israël Isserlès (né vers 1520 et mort en 1572), de Cracovie, était fils d'un homme riche qui avait été administrateur de la communauté. Il se distinguait plutôt par sa précocité et sa vaste érudition que par l'originalité de son esprit. A trente ans, il était aussi familiarisé avec la littérature talmudique et rabbinique que Joseph Karo, qui avait le double de son âge. Aussi fut-il nommé très jeune aux fonctions de rabbin et juge à Cracovie.

Comme Louria, Isserlès voulut réunir les matériaux disséminés du judaïsme rabbinique et en former un code définitif. Devancé dans cette entreprise par Karo, il se contenta d'ajouter à la "Table" de ce dernier des observations et des rectifications qu'il appela *Mappa* ou **Nappe**. Ses additions, marquées au coin d'un étroit rigorisme, furent immédiatement acceptées et constituent encore aujourd'hui en Pologne et chez les Juifs aschkenazim le code religieux

officiel. Ce ne fut cependant pas lui qui inventa ces aggravations, elles existaient déjà dans la pratique, et il ne fit que les ériger en règles.

Isserlès ne se confina pas exclusivement dans les études talmudiques, il s'intéressa aussi à d'autres recherches. Ainsi, il écrivit un commentaire sur un ouvrage astronomique, la *Theorica* de Frohbach. Il s'occupa aussi de philosophie, qu'il ne connaissait, du reste, que par des ouvrages hébreux; il marqua surtout une prédilection pour le **Guide** de Maïmonide. Enfin, l'intérêt qu'il manifestait pour l'histoire inspira à un de ses élèves, David Gans, l'idée de s'y adonner d'une façon sérieuse.

David Gans (né en Westphalie en 1541 et mort à Prague en 1613) s'était rendu dès son jeune âge à Cracovie pour y fréquenter l'école talmudique. Mais inconsciemment, sous la direction d'Isserlès, il se sentit attiré vers les recherches scientifiques, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie. Lié avec les deux plus célèbres mathématiciens et astronomes de ce temps, Kepler et Tycho Brahé, il écrivit plusieurs travaux en hébreu sur ces sciences- Il s'est surtout fait connaître par sa chronique *Cémah David*, qui raconte année par année les faits de l'histoire juive et de l'histoire générale. Cette oeuvre n'a pas une tris grande valeur : c'est une nomenclature sèche des événements, dans le genre des chroniques des moines peu instruits du moyen âge. Du moins Gans eut-il le mérite de rappeler à ses coreligionnaires qu'il existe encore d'autres études intéressantes que celle du Talmud.

Grâce à ces trois notabilités rabbiniques, Schachna, Salomon Louria et Isserlès, la réputation des écoles talmudiques de Pologne s'étendit dans toute l'Europe. D'Allemagne, de la Moravie, de la Bohème et même de l'Italie et de la Turquie, on consultait ces rabbins sur tout cas difficile. Ils durent intervenir dans les différends qui avaient éclaté à Prague et que les rabbins de cette ville avaient été impuissants à apaiser, ils réussirent aussi à mettre tin aux violentes querelles qui divisaient alors la communauté de Francfort-sur-le-Mein et menaçaient de provoquer l'expulsion ou, au moins, la persécution des Juifs.

Une autre conséquence de l'influence de ce triumvirat fut que, peu à peu, tous les Juifs polonais se consacrèrent aux études talmudiques et devinrent aptes à remplir les fonctions de rabbin. Dans une communauté de cinquante membres, on trouvait une vingtaine de talmudistes et une école talmudique fréquentée par une trentaine d'élèves. Soutenues par les communautés ou de riches particuliers, le nombre des écoles s'accrut démesurément, et, en même temps, celui des élèves. Les études talmudiques accaparèrent toutes les intelligences dès l'âge le plus tendre. On nomma des surveillants, chargés de stimuler le zèle de tous ces jeunes gens (*Bekourim*). A la fin, on élabora un programme général pour toute la Pologne, qui fut appliqué presque jusqu'à notre époque.

D'après ce programme, après chaque semestre, les maîtres se rendaient avec leurs élèves aux foires du pays, l'été à Çaslaw et à Iaroslaw et l'hiver à Lemberg et à Lublin. Il se formait ainsi des réunions de plusieurs milliers d'étudiants, où l'on argumentait à perte de vue et où l'on faisait assaut de finesse et de subtilité. Chacun pouvait prendre part à ce tournoi, dont les vainqueurs, c'est-à-dire les esprits les plus déliés et les plus subtil?, obtenaient parfois comme récompense une épouse bien dotée. Car certains parents riches tenaient à honneur d'avoir pour gendres de savants talmudistes. Cette application passionnée aux études talmudiques imprima même un caractère particulièrement disgracieux aux allures et aux mouvements des Juifs polonais, qui prirent l'habitude de s'agiter et de gesticuler dans une simple conversation comme s'ils soutenaient une discussion talmudique. La langue populaire

juive s'enrichit d'expressions, de tours de phrase et de citations talmudiques qui devinrent familiers même aux femmes et aux enfants.

Loin de jeter de l'éclat sur le judaïsme, ces études lui furent plutôt nuisibles. On ne s'appliquait pas, en effet, à mieux saisir le sens du texte ou à l'exposer avec une plus grande clarté, mais à faire des remarques piquantes, spirituelles et inattendues. De ces milliers de talmudistes rassemblés aux foires, chacun coulait briller par l'imprévu de ses objections et la singularité de ses rapprochements et de ses conclusions. On ne recherchait pas la vérité, mais la **nouveauté**, le *Hiddousck* ; on s'efforçait de couper des parties de cheveu en parties plus ténues encore (*Hilloukim*). Dans ces conditions, la rectitude d'esprit des Juifs polonais se faussa et la langue dont ils se servaient pour leurs discussions devint un jargon hybride, mélange d'allemand, de polonais et de mots talmudiques, qui n'était compris que des Juifs indigènes. Ce jargon, débité d'un ton chantant et accompagné de contorsions, rendait les Juifs ridicules et attirait sur eux les railleries de leurs concitoyens chrétiens ; de plus, devant l'envahissement des études talmudiques, la Bible fut reléguée au second plan et tomba presque dans l'oubli.

La situation matérielle des Juifs continua pourtant de rester bonne en Pologne ; dans ce pays, ils formaient presque un État dans l'État. Plusieurs rois avaient successivement reconnu et étendu leurs privilèges. Après la mort du dernier roi Jagellon, Sigismond-Auguste II (1572), quand la royauté fut devenue élective, l'influence des Juifs grandit encore. Chaque nouveau roi élu avait, en effet, besoin d'argent ou de l'appui d'une partie de la noblesse, et, dans l'un comme dans l'autre cas, les Juifs lui étaient très utiles.

Après un interrègne de treize mois et une longue série de pourparlers et d'intrigues, Étienne Bathori, prince de Transylvanie, avait été élu roi de Pologne. Salomon Aschkenazi, qui, comme agent de la Turquie, avait déjà favorisé l'avènement de Henri d'Anjou au trône de Pologne, n'avait sans doute pas été étranger à l'élection de Bathori. Celui-ci se montra très bienveillant pour les Juifs pendant toute la durée de son règne (1575-1586). En 1576, il les autorisa à vaquer à leurs affaires sans restriction aucune, même pendant les fêtes chrétiennes, ordonna que le meurtre d'un Juif fût puni de mort comme celui d'un chrétien, et que les municipalités fussent déclarées responsables des dommages causés par les émeutes populaires dans les synagogues ou les cimetières juifs. Quiconque exciterait la foule contre les Juifs, comme cela se présentait particulièrement dans la ville demi allemande de Posen, serait condamné à une amende de dix mille marcs polonais, et pareille somme serait payée par la municipalité qui ne les aurait pas protégés efficacement. Bathori intervint énergiquement quand les Juifs de Lithuanie furent accusés du meurtre d'un enfant chrétien, il exprima la conviction que les inculpés observaient très strictement la loi qui leur interdisait de commettre un homicide.

Son successeur, Sigismond III, qui régna de 1587 à 1632, traita les Juifs de Pologne avec plus de douceur qu'on ne pouvait en attendre d'un élève des Jésuites. Tout en laissant persécuter les dissidents, il protégea les Juifs. A la diète de Varsovie (1592), il confirma les privilèges qu'ils avaient obtenus de Casimir le Grand. Il édicta pourtant une mesure qui les rendit dépendants de l'Église. Il décida qu'ils ne pourraient pas construire de nouvelles synagogues sans l'autorisation du clergé.

A cette époque, les rabbins de Pologne créèrent une institution qui ne s'était pas encore présentée sous cette forme dans le cours de l'histoire juive et qui maintint l'union entre les diverses communautés juives de ce pays. Il arrivait parfois que dans ces assemblées où les

rabbins et les chefs de communauté se réunissaient avec leurs disciples et leur suite, pour des discussions talmudiques, lors des principales foires du pays, ils étaient amenés à examiner ensemble de très importantes questions, à apaiser des différends, à aplanir des difficultés et à prendre des décisions concernant le judaïsme polonais. Éclairés par l'expérience sur l'utilité de telles assemblées, ils résolurent de convoquer régulièrement les administrateurs des communautés pour délibérer en commun sur les affaires de leurs coreligionnaires. C'est ainsi que les représentants des Juifs de la petite et de la grande Pologne et de la Russie se réunissaient en synode, à des époques déterminées, dans les villes de Lublin et de Iaroslaw. Les débats étaient dirigés par un président, qui consignait les résolutions prises dans un procès-verbal. Dans ces synodes, on examinait les litiges des communautés, les questions d'impôts, les mesures à prendre pour écarter certains dangers ou venir efficacement en aide aux nécessiteux. On y exerçait également la censure sur les livres, dont les uns pouvaient être imprimés et vendus et les autres étaient interdits. Pins tard, les Juifs de la Lithuanie envoyèrent également leurs délégués à ces assemblées, qui prirent alors le nom de **synodes des quatre pays**, en hébreu, *Waad arba araçot*.

Ces synodes eurent les plus heureuses conséquences pour le judaïsme polonais. En Pologne comme au dehors ils jouirent d'une très grande considération, et l'on s'adressait à eux, même de l'Allemagne, pour régler les différends et rétablir la concorde dans les communautés. Chose remarquable, les hommes qui, pendant plus d'in siècle, dirigèrent ces synodes et dont le nom aurait mérité de passer à la postérité sont restés inconnus, comme s'ils avaient voulu effacer leur personnalité devant l'œuvre à accomplir. On ne tonnait même pas ceux qui, les premiers, entreprirent la tâche si utile, mais si difficile quand il s'agit de Juifs et de Polonais, de soumettre toutes les communautés à une autorité supérieure et d'organiser des synodes. Selon toute apparence, le premier organisateur fut le rabbin Mardokhaï Yafo, originaire de la Bohème (né en 1530 et mort en 1612). Obligé d'émigrer dans sa jeunesse, Yafa s'était rendu à Venise. Là, il fut sans doute profondément affligé des persécutions dirigées par l'Inquisition contre le Talmud, et il se rendit en Pologne. Nommé plus tard rabbin de Lublin, il assista naturellement aux réunions des talmudistes qui eurent lieu plusieurs fois dans cette ville, et contribua ainsi, pour sa part, à résoudre les diverses questions soulevées accidentellement dans ces assemblées. C'est ainsi que naquit probablement dans son esprit l'idée de remplacer ces réunions irrégulières par des synodes, qui seraient convoqués à des époques fixes et soumis à des statuts. Comme son autorité était considérable, il réussit sans doute assez vite à faire adopter son projet. Il semble avoir eu pour successeur, comme président du synode, Josua Falk Kohen, chef de l'école talmudique de Lemberb (1592-1616), dont les nombreux élèves étaient entretenus par son beau-père. Les synodes juifs furent probablement organisés sur le modèle des réunions provoquées fréquemment par les dissidents polonais, calvinistes, anti-trinitaires, et autres sectes.

Parmi les anti-trinitaires ou unitaires, c'est-à-dire adversaires du dogme de la Trinité, plusieurs étaient bien plus rapprochés du judaïsme que du christianisme, car ils refusaient de croire à la divinité de Jésus. Leurs adversaires les qualifiaient avec mépris de **semi judaïsants**. Un des plus connus est Simon Budny, de Mazovie, pasteur calviniste (mort après 1584), qui créa la secte des *Budniens*. Budny savait le grec et un peu d'hébreu, que des Juifs lui avaient sans doute appris ; il se rendit célèbre par sa traduction polonaise de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Un fait qui prouve les relations fréquentes des Juifs avec les dissidents, c'est qu'ils eurent souvent ensemble des controverses religieuses. Un unitaire, Martin Czechovic (né vers 1530 et mort en 1613), de la grande Pologne, qui, après bien des métamorphoses, était enfin

devenu schismatique, rejetait le baptême et déclarait qu'un chrétien ne pouvait accepter aucune fonction publique. Ce dissident composa un ouvrage pour répondre aux objections faites par les Juifs contre le caractère messianique de Jésus et démontrer que les prescriptions religieuses du judaïsme ne devaient pas avoir éternellement force de loi. A cette argumentation, Jacob de Belzyce, Juif rabbanite établi à Lublin, répondit avec une telle vigueur que Czechovic se crut obligé de défendre ses idées dans un nouvel écrit.

Un Caraïte, Isaac ben Abraham Troki (né vers 1533 et mort en 1594), originaire de Trok, prés de Vilna, soutint aussi des controverses contre les catholiques et diverses sectes chrétiennes. Versé dans la Bible et les Évangiles, il connaissait également les ouvrages de polémique religieuse de son temps et était excellemment armé pour répondre aux nobles, aux prélats et aux autres chrétiens avec lesquels il était en relations. Peu de temps avant sa mort, il réunit ses controverses en un volume qu'il intitula : *Hizzouk Emouna*, **Affermissement de la foi**. Dans cet ouvrage, il ne se contente pas de réfuter les arguments des chrétiens contre le judaïsme, mais il prend l'offensive contre le catholicisme, montrant les contradictions et les singularités qui se trouvent dans les Évangiles et d'autres écrits des premiers chrétiens. C'est peut-être le seul ouvrage caraïte qui se lise avec intérêt. Il n'est pas précisément bien original, tous ses arguments sont empruntés à des auteurs judéo-espagnols, notamment à Profiat Duran, qui les a même exposés dans une langue bien plus élégante. Mais les livres aussi ont leur destin. Celui de Troki se propagea rapidement, il fut traduit en espagnol, en latin, en allemand et en français. Un duc d'Orléans s'imposa la tâche de le réfuter, et les adversaires chrétiens du catholicisme eux-mêmes y puisaient leurs armes.

Vers ce temps, l'esprit nouveau, qui avait jeté une lueur si vive au commencement du siècle et avait remporté d'éclatants triomphes sur les champions attardés du moyen âge, semblait avoir subi une sérieuse défaite. La papauté avait reconquis son prestige et son ancienne puissance. L'Italie, une grande partie de l'Allemagne du Sud et de l'Autriche, la France et la majeure partie de la Pologne et de la Lithuanie étaient redevenues catholiques. Dans les pays protestants mêmes, le mouvement qui s'annonçait si fécond au commencement du siècle s'était arrêté net. L'esprit de libre examen avait cédé la place, dans les communautés évangéliques, à des querelles byzantines sur des dogmes et des mots, qui donnèrent naissance à des sectes de plus en plus nombreuses. On négligeait alors complètement l'étude de la langue hébraïque, pour laquelle on s'était d'abord passionné, pour de stériles controverses. La littérature rabbinique était tombée dans un discrédit plus grand encore, surtout dans les milieux catholiques. Quand le savant théologien espagnol Arias Montano eut publié à Anvers, aux frais de Philippe II, la première Bible polyglotte complète et composé une grammaire et un lexique hébreux, pour lesquels il s'était servi des travaux de commentateurs juifs, l'Inquisition l'accusa, lui, le favori de Philippe II, qui avait dressé lui-même une liste de livres hérétiques, de friser souvent l'hérésie et de **judaïser** en secret.

On assista ainsi, dans l'Europe chrétienne, au réveil du plus étroit fanatisme, qui aboutit plus tard aux excès sanglants de la guerre de Trente ans, et qui rendit le séjour des Juifs très. précaire dans les pays catholiques comme dans les pays protestants. A Berlin et dans le Brandebourg, les luthériens placèrent les Juifs dans la douloureuse alternative d'accepter le baptême ou d'émigrer, parce qu'un ministre des finances juif, favori du prince-électeur Joachim II, avait laissé le champ libre à l'extravagance de quelques spéculateurs, et que le médecin juif Lippold, soumis à la torture, s'était déclaré coupable du crime d'avoir empoisonné le prince-électeur, sou protecteur, aveu que, du reste, il avait de nouveau rétracté. Les Juifs furent également expulsés du duché protestant de Brunschwig par Henri-Jules.

Par un heureux hasard, l'empereur Rodolphe II, quoique élève des Jésuites et ennemi implacable des protestants, ne haïssait pas les Juifs. S'il n'avait pas assez de fermeté pour les protéger efficacement contre les mauvais traitements, il n'encourageait pas, du moins, ceux qui voulaient les persécuter. Il intervenait même parfois en leur faveur. Ainsi, il invita l'évêque de Würzburg à respecter leurs privilèges, et celui de Passau à ne pas les soumettre à la torture. Mais, sans doute pour ne pas être loué par ses contemporains ou la postérité comme protecteur des Juifs, il décréta que, dans un délai de six mois, tous les Juifs fussent chassés de l'archiduché d'Autriche. Maltraités par les catholiques et les protestants, peu protégés mais grandement exploités par l'empereur, les Juifs d'Allemagne virent s'accentuer leur décadence matérielle et intellectuelle.

En Italie, la situation des Juifs était encore plus malheureuse. A ce moment, l'Italie était le siège de la plus ardente réaction catholique, qui ne visait à rien moins qu'à exterminer tous les adversaires de l'Église. Ce fut du Vatican que partit le signal des guerres civiles qui décimèrent l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Comme les Juifs, depuis Paul IV et Pie V, étaient également considérés comme hérétiques, ils souffrirent naturellement, eux aussi, de ce fanatisme. Peu à peu leur nombre diminua en Italie. Dans le Sud, on n'en trouva bientôt plus, et, au Nord, les grandes communautés de Venise et de Rome ne comptèrent plus respectivement que deux mille et quinze cents âmes.

Au pape Pie V avait succédé Grégoire XIII (1572-1585), qui, sous l'influence des Jésuites et des Théatins, suivait les exemples d'intolérance de son prédécesseur. Malgré des prohibitions répétées, il y avait encore en Italie des chrétiens qui aimaient mieux recourir aux soins d'habiles médecins juifs, tels que David de Pomis et Elia Montalto, qu'à ceux de mauvais praticiens catholiques. Grégoire XIII s'en montrait très irrité. Non seulement il renouvela l'ancienne loi canonique défendant à des malades chrétiens de se taire soigner par des médecins juifs, mais A interdit aussi à ces derniers, sous les peines les plus sévères, de donner leurs soins à des malades chrétiens. Une autre de ses lois atteignit tous les Juifs d'Italie, sans exception. Il plaça, en effet, le judaïsme italien sous la terrible surveillance de l'Inquisition. Tout Juif qui émettrait un propos hérétique, c'est-à-dire désagréable à l'Église, ou qui entretiendrait des relations avec un hérétique ou un renégat catholique, serait appelé à comparaître devant l'Inquisition et pourrait être condamné à perdre sa fortune, sa liberté et même sa vie. Si donc un Juif d'Italie s'avisait de venir en aide à un pauvre Marrane fugitif d'Espagne ou de Portugal, tous deux, s'exposaient aux rigueurs de l'Inquisition. Le Talmud aussi fut persécuté par Grégoire XIII. Ceux qui possédaient des exemplaires du Talmud ou d'autres ouvrages réputés hostiles à l'Église, même expurgés par la censure, étaient passibles d'une forte amende.

Grégoire XIII s'attacha surtout à encourager la conversion des Juifs. Il ordonna que, les jours de sabbat et de fête, des prédicateurs chrétiens prêchassent en langue hébraïque, si possible, sur les dogmes du christianisme, et que les Juifs des deux sexes, à partir de l'âge de douze ans, fussent obligés d'assister à ces sermons ; le tiers, au moins, de la communauté devait se présenter à ces réunions. Il invita tous les princes catholiques à prendre des mesures analogues. Détail caractéristique, c'étaient les Juifs qui étaient contraints de payer ces prédicateurs ! Tous les décrets du pape furent appliqués avec la plus rigoureuse sévérité. Il en résulta que de nombreux Juifs s'en allèrent de Rome.

Sous le pontificat de Sixte-Quint (1585-1590), cet ancien gardeur de pourceaux qui déploya une si remarquable énergie dans le gouvernement de l'Église, la situation des Juifs s'améliora. Ce pape s'abstint de les persécuter, il protégea même un Marrane portugais,

Lopez, qui l'aida de ses conseils dans l'administration des finances des États pontificaux. Le 22 octobre 1586, il promulgua une bulle pour abolir toutes les lois restrictives de son prédécesseur. Les Juifs purent de nouveau s'établir dans toutes les villes des États de l'Église, entretenir des relations avec les chrétiens et employer des domestiques chrétiens. Amnistie pleine et entière leur fut accordée pour toutes les condamnations qu'ils avaient subies en qualité de Juifs. Sixte-Quint défendit également aux chevaliers de Malte de continuer à réduire en esclavage les Juifs qu'ils capturaient sur mer, dans leurs traversées entre l'Europe et le Levant. Aussi les expulsés juifs retournèrent-ils dans les États du pape ; ils revinrent à Rome au nombre de deux cents. Un chrétien de Rome, Pietro Secchi, qui avait parié une livre de chair à découper sur le corps du perdant avec un Juif du nom de Sansone Ceneda et avait gagné son pari, fut condamné à mort par le pape, parce qu'il avait insisté pour l'exécution des conditions du pari, et le Juif fut condamné à mort parce qu'il avait accepté un pari où son existence était en jeu. Enfin, Sixte-Quint autorisa de nouveau les médecins juifs à soigner des malades chrétiens, mais il maintint la loi qui obligeait les Juifs à assister aux sermons de prédicateurs chrétiens.

Un des principaux médecins juifs de ce temps était David de Pomis (né en 1525 et mort en 1588). C'était un homme de grande valeur qui, à sa science médicale, joignait la connaissance de la littérature classique et de l'hébreu ; il écrivait élégamment l'hébreu et le latin. Sa destinée se ressentit des fluctuations qui se manifestèrent dans les sentiments de la curie romaine à l'égard des Juifs. A la suite d'un décret de Paul IV, il fut dépouillé de toute sa fortune. Traité ensuite avec bienveillance par Pie IV, il prononça devant ce pape et le collège des cardinaux une belle harangue latine qui lui valut d'être autorisé exceptionnellement à soigner des chrétiens. Sous Pie V, il fut de nouveau soumis à toute sorte de restrictions. Pour montrer l'absurdité des préjugés qui existaient alors contre les Juifs et surtout contre les médecins de cette religion, de Pomis écrivit l'ouvrage latin : *De medico hebræo*, **Le Médecin hébreu**, où il expose dans un style élégant et abondant que le Juif est tenu, par ses lois, d'aimer le chrétien comme son frère, et que le médecin juif soigne ses malades chrétiens avec la plus vigilante sollicitude. Il mentionne de nombreux médecins juifs qui ont réussi à guérir des prélats, des cardinaux et oies papes, et auxquels ces dignitaires de l'Église ainsi que des villes tout entières ont accordé les plus hautes distinctions. A la fin, il ajoute quelques *sentences dorées*, extraites du Talmud et traduites en latin, pour prouver que ce livre tant décrié ne mérite pas les reproches dont l'accablent ses détracteurs. L'ouvrage apologétique de David de Pomis, dédié à François-Marie, duc d'Urbin, semble avoir produit une impression favorable sur Sixte-Quint. Du reste, David fit probablement partie de l'entourage de ce pape, puisqu'il put lui dédier son deuxième ouvrage important, un dictionnaire talmudique en trois langues.

Encouragés par ta tolérance de Sixte-Quint, les Juifs essayèrent d'obtenir de lui l'abolition de la loi qui proscrivait le Talmud et d'autres livres rabbiniques. Sous les deux prédécesseurs de ce pape, tout Juif convaincu de posséder un exemplaire du Talmud était menacé des rigueurs de l'Inquisition. Il était même dangereux d'avoir des ouvrages hébreux absolument inoffensifs, car les autorités ecclésiastiques, ne comprenant pas ces livres, s'en rapportaient en dernier ressort à des apostats juifs, qui, par rancune ou malveillance, pouvaient facilement faire dépouiller de leurs biens ou condamner aux galères les propriétaires de ces livres.

Pour remédier à cet état de choses, les communautés de Mantoue, de Milan et de Ferrare adressèrent une supplique à Sixte-Quint afin d'are autorisées à se servir d'exemplaires du Talmud et d'autres ouvrages hébreux qui auraient été préalablement expurgés des passages

soi-disant hostiles au christianisme. Elles déléguèrent à Rome, auprès du pape, Beçalel Masserano, qui fut chargé de remettre avec la pétition une somme de 2.000 *scudi*. Sixte-Quint accueillit favorablement la demande des Juifs ; il leur permit de réimprimer le Talmud à condition de supprimer les passages incriminés. A peine la commission nommée pour ce travail de censure s'était-elle mise à l'œuvre (1 août 1590) que Sixte-Quint mourut. On dut donc interrompre l'impression du Talmud.

Clément VIII (1592-1605), successeur de Sixte-Quint, suivit à l'égard des Juifs le système de vexations et de persécutions de Paul IV, Pie V et Grégoire VIII. Lui aussi les expulsa de ses États, ne leur permettant de séjourner qu'à Rome, à Ancône et à Avignon, où, d'ailleurs, ils étaient, soumis à de nombreuses restrictions.

Une partie des expulsés paraît avoir été accueillie à Pise par Ferdinand, duc de Toscane (juillet 1593), qui leur permit également de posséder des exemplaires du Talmud, à condition que la commission instituée par Sixte-Quint les eût d'abord examinés. A Mantoue aussi, gouvernée alors par Vicenzo Gonzague, le Talmud devait être préalablement soumis à la censure. Ainsi, là même où régnaient des princes libéraux et cultivés, l'intolérance pontificale exerçait son action funeste. Les Juifs ne pouvaient posséder que des ouvrages religieux mutilés par la censure, et eux-mêmes étaient obligés de payer les censeurs, presque tous Juifs convertis. Encore ne se trouvaient-ils pas à l'abri des condamnations quand ils avaient entre les mains des livres même tronqués, car un censeur malveillant pouvait toujours y découvrir quelques mots suspects. Pour éviter autant que possible des surprises de ce genre, les Juifs prirent le parti d'effacer eux-mêmes tous les passages relatifs à l'idolâtrie et à la venue du Messie ou qui faisaient l'éloge d'Israël. C'est ainsi que la plupart des Juifs d'Europe, qui tiraient en grande partie leurs ouvrages hébreux des imprimeries italiennes, n'eurent plus que des exemplaires incomplets.

Successivement chassés, au nombre d'environ 1.000, de Crémone, de Pavie, de Lodi et d'autres villes italiennes (printemps 1597), les malheureux Juifs trouvèrent avec peine un asile à Mantoue, à Modène, à Reggio, à Vérone et à Padoue. Dans le duché de Ferrare même, où Juifs et Marranes vivaient tranquilles depuis si longtemps, sous la protection bienveillante de la maison d'Este, ils ne se sentirent plus en sécurité. C'est qu'avec le duc Alphonse II disparut le dernier représentant de la noble famille d'Este (1597), et Ferrare fut incorporée par le pape Clément VIII aux États de l'Église. A la suite de cette annexion, la communauté juive, composée en grande partie d'anciens Marranes, et qui connaissait les sentiments de Clément VIII, se prépara à émigrer. Elle sollicita seulement d'Aldobrandini, neveu du pape, qui avait pris possession de Ferrare au nom de son oncle, un délai suffisant pour préparer son départ. Comme Aldobrandini avait bien vite reconnu que la prospérité commerciale de Ferrare était liée à la présence des Juifs, il leur accorda, contre la volonté du pape, un délai de cinq ans. Pourtant, les Marranes étrangers n'osaient plus se réfugier à Ferrare, parce qu'ils savaient que leur liberté y serait menacée par l'Inquisition.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Troisième époque — La décadence

Chapitre VI — Formation des communautés Marranes à Amsterdam, à Hambourg et à Bordeaux — (1593-1648)

A la fin du XVIe siècle, aucun pays d'Europe et d'Asie, chrétien ou musulman, n'offrait plus de séjour sûr aux Juifs, lorsque, comme par une intervention spéciale de la Providence, un asile inespéré s'ouvrit à eux dans les États de leur plus implacable ennemi, le roi Philippe Il d'Espagne. Ce fut mime l'Inquisition, dont ils avaient eu tant à souffrir, qui contribua, bien involontairement, à la création de cet asile. Le pays où les malheureuses victimes du fanatisme et de l'intolérance trouvèrent alors un refuge fut la Hollande. Mais que de péripéties avant que ce coin de terre, conquis sur les flots, pût devenir un abri pour les Juifs !

Sous le règne de Charles-Quint, les Juifs des Pays-Bas furent soumis à la législation inique édictée contre leurs coreligionnaires d'Espagne. Chaque bourgeois fut tenu de dénoncer aux autorités la présence des Juifs qu'il connaissait. Comme on craignait par-dessus tout de fournir au souverain espagnol un prétexte à introduire l'Inquisition dans les Pays-Bas, on exécuta strictement ses ordres contre les Juifs, et c'est ainsi que plusieurs familles marranes, venues du Portugal et établies à Anvers, à Bruxelles et à Gand, furent atteintes par les lois rigoureuses de Charles-Quint.

Pourtant les Pays-Bas, entourés de pays protestants et habités en partie par des hérétiques protestants, n'échappèrent pas au danger dont ils se sentaient menacés ; ils eurent l'Inquisition. Ce fut là un des motifs qui les poussèrent à se révolter contre l'Espagne et qui donnèrent naissance à cette lutte héroïque d'où l'Espagne sortit si amoindrie et la hollande si grande.

Les Marranes portugais, à qui le temps n'avait encore pu faire oublier ni leur origine ni les croyances de leurs aïeux, suivirent naturellement les péripéties de cette lutte avec une attention anxieuse. Dès les premiers indices du déclin de la puissance espagnole, après la défaite de la fameuse *flotte invincible* envoyée contre l'Angleterre, l'espoir de pouvoir de nouveau pratiquer librement le judaïsme s'était réveillé dans leur cœur avec une nouvelle force. Quand, à la suite de la politique intolérante des successeurs du pape Paul III, l'Italie leur eut été également fermée tout entière, ils mirent toute leur espérance dans le triomphe des Pays-Bas.

Dès l'année 1591, un Juif du nom de Samuel Pallache, envoyé comme consul dans les Pays-Bas par le souverain du Maroc, demanda au Magistrat de Middelburg, dans la province de Zélande, d'autoriser quelques Marranes à s'établir dans cette ville et à y pratiquer ouvertement le judaïsme. Le Magistrat, convaincu que la présence de ces Marranes actifs et industrieux serait d'une grande utilité pour la cité, était tout disposé à accueillir la demande de

Pallache, mais il en fut empêché par les prédicateurs protestants, que la lutte soutenue contre l'Espagne pour l'indépendance et la liberté de conscience avait rendus également fanatiques et intolérants.

Malgré ce premier échec, les Marranes de l'Espagne et du Portugal continuèrent à attendre leur salut des Pays-Bas, dont ils partageaient la haine pour l'Espagne et son roi Philippe Il. Ils se rappelaient avec quelle généreuse ardeur Guillaume d'Orange avait toujours prêché la tolérance, et, quoique ses conseils n'eussent pas encore été suivis, ils ne désespéraient pas de les voir mis à exécution par les Pays-Bas. Une femme marrane de grand cœur, Mayor Rodriguez, semble avoir cherché à faciliter leur établissement en Hollande. Ayant appris que des Marranes, sous la direction d'un certain Jacob Tirado, allaient s'embarquer au Portugal pour émigrer, elle leur confia sa fille, Marie Nunès, et son fils. Comme Marie était d'une remarquable beauté, sa mère espérait qu'elle pourrait se rendre utile aux émigrants, qui étaient au nombre de dix, hommes, femmes et enfants. Ses prévisions se réalisèrent. Capturés par un navire anglais qui faisait la chasse au pavillon hispano-portugais, les fugitifs furent emmenés en Angleterre. Le capitaine du navire fut séduit par la beauté de Marie Nunès, qu'il prenait pour une jeune fille de haute noblesse, et lui offrit sa main. Quoique le capitaine fût duc, Marie refusa son offre. Bientôt il ne fut question à Londres que de la belle Portugaise, au point que la reine Elizabeth exprima le désir de la connaître. Appelée à la cour, Marie fut invitée par la reine à parcourir avec elle les rues de la capitale dans un carrosse découvert. Ce fut sans doute à son influence que les Marranes durent de pouvoir repartir d'Angleterre pour la hollande. Surpris par une tempête, les fugitifs se réfugièrent dans le port d'Emden. On ne trouvait alors dans cette ville, comme, en général, dans tout l'est du pays de Frise, qu'un petit nombre de Juifs allemands.

Ayant remarqué des lettres hébraïques gravées sur la façade d'une maison, Jacob Tirado, le chef des Marranes, y entra. C'était la demeure d'un Juif instruit, Moïse Uri Hallévi. Tirado lui fit part de son projet de retourner au judaïsme avec ses compagnons. Craignant que dans une petite ville comme Emden un tel événement ne causât trop de sensation et n'attirât sur les Juifs la colère de la population, Moïse Uri conseilla aux Marranes de se rendre à Amsterdam, où il promit de les rejoindre avec sa famille et de les instruire dans la religion de leurs pères. Ils se rendirent donc à Amsterdam (22 avril 1593), s'établirent tous dans le même quartier et, après l'arrivée de Moïse Uri, embrassèrent le judaïsme.

Peu de temps après, grâce au zèle de Jacob Tirado, de Samuel Pallache et d'un poète marrane de Madère, Jacob Israël Belmonte, qui avait composé un poème intitulé *Job* sur les cruautés de l'Inquisition, les nouveaux arrivés organisèrent une synagogue avec le concours de Moïse Uri et de son fils. De nouvelles recrues vinrent bientôt agrandir la jeune communauté. Sous la direction du comte d'Essex, la flotte anglaise s'était, en effet, emparée de Cadix, y avait recueilli quelques Marranes et les avait transportés en Hollande. Parmi ces Marranes se trouvait un homme d'un esprit original et de souche noble, Alonso de Herrera, qui comptait parmi ses aïeux le célèbre capitaine Gonzalve de Cordoue, le conquérant de Naples. Il habitait Cadix en qualité de résident espagnol quand cette ville fut prise par les anglais. Fait prisonnier, il obtint sa liberté, se rendit à Amsterdam et retourna au judaïsme sous le nom d'Abraham de Herrera. Séduit par les doctrines mystiques de Louria, il s'adonna avec ardeur à l'étude de la Cabale et traduisit un ouvrage cabalistique en portugais.

Au commencement, les Marranes pratiquèrent le culte mosaïque en cachette. Depuis leur arrivée à Amsterdam, ils célébraient pour la quatrième fois la fête de l'Expiation (octobre 1596), quand leurs voisins chrétiens furent frappés de voir des formes voilées se glisser

furtivement dans la même maison. Croyant à une conspiration de papistes, ils dénoncèrent le fait aux magistrats. Pendant que les arcanes étaient absorbés dans leurs prières, des hommes armés pénétrèrent dans la synagogue et en gardèrent toutes les issues. Moïse Uri et son fils, qui fonctionnaient comme officiants, furent incarcérés. A la fin, Tirado put expliquer en latin aux autorités que l'assistance était composée, non pas de papistes, mais de Juifs échappés aux fureurs de l'Inquisition, qui apportaient au commerce d'Amsterdam le concours de leurs capitaux et leur expérience des affaires. Les paroles de Tirado firent impression sur les autorités, qui ordonnèrent immédiatement la mise en liberté des prisonniers, et l'assemblée put achever la célébration de la fête.

Une fois leur religion connue, les fugitifs portugais sollicitèrent des magistrats l'autorisation de construire une synagogue et d'y célébrer publiquement leur culte. Après de longs pourparlers, l'autorisation fut accordée. Jacob Tirado acheta un terrain et y éleva la première synagogue de l'Europe septentrionale (1598), qu'il appela *Bèt Jacob*, **liaison de Jacob**, et que la petite communauté inaugura au milieu du plus grand enthousiasme.

Bientôt, d'autres Marranes quittèrent secrètement l'Espagne et le Portugal pour rejoindre leurs coreligionnaires en Hollande. Mayor Rodriguez Homem, la femme vaillante qui avait fait partir sa fille, Marie Nunès, avec les premiers émigrants, vint à Amsterdam avec ses deux plus jeunes enfants (vers 1598). Vers la même époque, une autre famille considérée se rendit également du Portugal dans cette ville, la famille Franco Mendès. Les deux frères Francisco Mendès Medeyros et Christoval Mendès Franco, dont le premier prit le nom juif d'Isaac et le second celui de Mordekhaï, jouèrent plus tard un rôle important dans la communauté d'Amsterdam, mais ils y occasionnèrent aussi des dissensions.

Philippe II, qui mourut en septembre 1598, put encore voir les deux peuples qu'il haïssait peut-être le plus, les habitants des Pays-Bas et les Juifs, se prêter un mutuel appui pour détruire l'œuvre dont il avait poursuivi la réalisation avec tant d'acharnement. La Hollande, ennemie de l'intolérance et du despotisme, assura aux Juifs portugais la liberté religieuse. Par contre, les Juifs aidèrent la Hollande à guérir les maux que sa lutte contre le roi d'Espagne avait attirés sur elle, ils lui fournirent les capitaux qui lui permirent d'enlever au Portugal, allié de l'Espagne, le commerce des Indes et de créer au delà des mers ces grandes compagnies qui firent sa richesse. Les accointances secrètes des Juifs portugais avec les Marranes établis dans les Indes favorisèrent également les entreprises dès Hollandais.

Il se produisit alors à Lisbonne un incident qui réveilla chez les Marranes les plus tièdes le désir de revenir au judaïsme. En moine franciscain, Diogo de la Asumção, fut amené par une étude attentive de la Bible à croire à la vérité du judaïsme et à nier les dogmes chrétiens, et il exprima ouvertement ses convictions. L'Inquisition le fit jeter en prison, et, après une détention d'environ deux ans, il fut brûlé vif à Lisbonne (août 1603), en présence du vice-roi. En même temps que lui, furent bridés d'autres hérétiques, et, entre autres, une femme marrane, Thamar Barocas, qui avait probablement été en rapports avec Diogo.

En apprenant le martyre subi avec un courage héroïque par un moine chrétien pour la foi juive, les Marranes portugais furent profondément impressionnés et aspirèrent avec une nouvelle ardeur à observer publiquement le judaïsme. Insouciants du danger qui les menaçait, ils pratiquaient ouvertement les rites juifs. Un jeune poète, David Yesouroun, qui, dès son enfance, avait été surnommé dans sa famille **le petit poète**, célébra avec enthousiasme, dans un sonnet portugais, la mort glorieuse de Diogo de la Asumção. Pour échapper à la colère de l'Inquisition, il se réfugia à Amsterdam. Là, il fut émerveillé de la situation heureuse des

Juifs, et il chanta **la nouvelle Jérusalem** dans des vers espagnols d'une superbe allure. Un autre jeune poète marrane, Paul de Pina, tout prêt à se faire moine, fut déterminé par le martyre de Diogo à se rendre à Amsterdam pour y embrasser le judaïsme. Il prit le nom juif de Rohel Yesouroun et devint un des plus notables membres de la communauté d'Amsterdam.

Ce réveil de la foi juive parmi les Marranes portugais exaspéra le Saint-Office, qui en fit incarcérer cent cinquante et les condamna à mort. Hais le régent du Portugal s'émut à la pensée d'un si épouvantable autodafé. A la cour d'Espagne aussi, des Marranes intervinrent énergiquement. L'État leur devait des sommes considérables. Ils offrirent au roi Philippe III de renoncer à leurs créances et de lui donner en plus une somme de 1.200.000 crusados (environ 3.000.000 de francs) s'il empêchait l'exécution des inculpés. Ils gagnèrent aussi les conseillers royaux à leur cause. Sur les instances du souverain espagnol, le pape Clément VIII consentit à se souvenir que déjà ses prédécesseurs Clément VII et Paul III avaient accordé l'absolution aux ,Marranes portugais, et, par une bulle du 23 août 1604, il gracia tous les condamnés. L'Inquisition, au lieu de brûler les Marranes, se contenta de les faire conduire près du bûcher en vêtements de pénitents et de les obliger à faire l'aveu public de leurs fautes (10 janvier 1606). Rendus à la liberté, beaucoup de ces Marranes allèrent se fixer en Hollande, notamment Joseph ben Israël, qui emmena avec lui son enfant, devenu célèbre plus tard sous le nom de Manassé ben Israël.

La jeune communauté d'Amsterdam s'accrut rapidement à la suite de l'arrivée de ces groupes de Marranes. Moïse Uri seul fit entrer deux cent quarante-huit personnes dans le judaïsme. On appela alors de Salonique un rabbin sefardi, Joseph Pardo, qui composa en espagnol un ouvrage d'édification. Ce livre, destiné à des lecteurs plus familiarisés avec le catholicisme qu'avec le judaïsme, a presque un caractère chrétien. Bientôt, la synagogue *Bèt Jacob*, élevée par Tirado, devint insuffisante, et Isaac Francisco Mendès Medeyros en édifia une seconde (1608), avec le concours de sa famille ; elle fut appelée *Nevé Schalom*. Cette deuxième synagogue eut à sa tête un rabbin, Isaac Uziel (mort en 1620), qui comprenait admirablement l'état d'esprit particulier de ces chrétiens judaïsés et les dirigea avec une grande habileté. Poète, grammairien, mathématicien, il se distinguait surtout par une éloquence pénétrante et persuasive, dont il usa pour détacher peu à peu ses auditeurs de leurs habitudes catholiques et leur enseigner le vrai judaïsme. Sans ménagement pour les plus riches et les plus influents, il s'attira leur haine. De là, de graves dissensions dans la communauté.

En possession de ses deux synagogues, la communauté d'Amsterdam acquit ensuite un cimetière dans le voisinage de la ville, à Oudekerk (avril 1614). Le premier mort qu'on y enterra fut Manuel Pimentel, en hébreu Isaac Abenuacar, familier de Henri IV, roi de France, dont il fut fréquemment le partenaire au jeu et qui l'avait surnommé **le roi des joueurs**. Deux ans plus tard, on ensevelit dans ce cimetière un personnage considérable, Elia Felice Montalto, ancien Marrane qui avait embrassé le judaïsme. C'était un médecin habile et un élégant écrivain, qui avait habité Livourne, Venise et, en dernier lieu, Paris, comme médecin de la reine Marie de Médicis ; il mourut pendant qu'il se trouvait à Tours avec la cour de France (février 1616). Sur l'ordre de la reine, son corps fut embaumé et transporté au cimetière d'Oudekerk, accompagné de son oncle, de son fils et de son élève Saül Morteira. Pendant un certain temps, les Juifs d'Amsterdam durent payer une taxe aux autorités ecclésiastiques pour chaque mort qu'ils enterraient dans leur cimetière.

En général, dans les premières années de leur séjour à Amsterdam, les Juifs furent en butte à la suspicion des hollandais. On craignait qu'ils ne servissent d'espions à l'Espagne.

Même quand ils eurent manifestement prouvé leur haine contre la Péninsule ibérique, où ils avaient tant souffert, ils ne furent que difficilement tolérés. Les combats que les bourgeois protestants avaient soutenus pour leurs croyances et les luttes intestines de secte à secte les avaient mai préparés à supporter une autre confession à côté de la leur. Mais peu à peu, on apprécia l'utilité incontestable, pour le commerce d'Amsterdam, de leurs capitaux et de leur expérience, ils se firent aussi estimer pour la culture de leur esprit, la dignité de leur tenue et l'élégance de leur langage. Même leurs noms pompeux, qui rappelaient la plus vieille noblesse castillane et qu'ils tenaient de leurs parrains chrétiens, contribuaient à leur donner un certain prestige aux yeux des bourgeois hollandais. En peu d'années, la communauté d'Amsterdam compta quatre cents familles, possédant trois cents maisons ; elle créa une imprimerie hébraïque, qui pouvait éditer des ouvrages hébreux sans les soumettre préalablement à la censure.

Jaloux des avantages que le séjour des Juifs assurait à Amsterdam, plusieurs princes chrétiens s'efforcèrent d'en attirer également dans leurs pays. Christian IV, roi de Danemark, sollicita des administrateurs de la communauté l'envoi d'un certain nombre de Juifs dans ses États, leur promettant d'autoriser l'exercice de leur culte et de leur accorder encore d'autres privilèges. Le duc de Savoie appela des Juifs portugais à Nice, et le duc de Modène à Reggio. Les Juifs trouvèrent ainsi, au milieu de l'Europe chrétienne, intolérante et fanatique, des asiles où ils purent de nouveau relever la tête et reconquérir peu à peu leur liberté.

La colonie juive d'Amsterdam, qui se grossit sans cesse de nouvelles recrues échappées aux fureurs de l'Inquisition d'Espagne et de Portugal, n'apporta pas seulement des avantages matériels à son pays d'adoption. Les réfugiés marranes étaient presque tous des gens cultivés, médecins, juristes, fonctionnaires de l'État, officiers; ils savaient, en général, le latin, avaient des connaissances variées et d'excellentes manières. L'un d'eux acquit une réputation européenne et entretint des relations avec d'illustres personnalités. C'était le célèbre médecin Abraham Zaccuto Lusitano (né en 1576 et mort en 1642), arrière-petit-fils de l'historien et astronome Abraham Zaccuto. Né à Lisbonne, de parents marranes, il s'était réfugié à Amsterdam, où il put revenir à la foi de ses pères. Il fut en correspondance avec le prince palatin Frédéric et son épouse si instruite, qui régnèrent quelques jours sur la Bohème et inaugurèrent la guerre de Trente ans. Des collâmes juifs et chrétiens célébrèrent ses louanges en prose et en vers, et, à en juger par ces documents, il semblerait qu'il n'existât aucun préjugé contre les Juifs. Les gouverneurs des Pays-Bas, les princes si libéraux de la maison d'Orange-Nassau, Maurice, Henri et Guillaume II, n'établissaient aucune différence entre les Juifs et les autres citoyens.

Dans toutes les circonstances, les Marranes manifestaient leur ardent amour pour cette religion juive qu'ils étaient si heureux de pouvoir enfin pratiquer librement; ils la chantaient en vers et la glorifiaient par leurs actes. Paul de Pina, ou, pour l'appeler par son nom juif, Rohel Yesouroun, composa en l'honneur de la première synagogue (*Bèt Jacob*) élevée à Amsterdam des strophes en langue portugaise, récitées par sept jeunes gens, où les montagnes de la Palestine, le Sinaï, Hor, Nebo, Garizim, Carmel, Zètim (mont des Oliviers) et Sion célèbrent tour à tour la grandeur du judaïsme et d'Israël. Mais à cet enthousiasme se mêle parfois, chez les Marranes, l'amer souvenir des tortures que l'Inquisition leur infligea, l'effrayante vision des sombres cachets et des flammes des bûchers. Ce double sentiment se trouve exprimé avec une vigoureuse éloquence dans l'imitation en vers espagnols qu'un poète marrane, David Abenatar (vers 1600-1625), publia des *Psaumes* de David.

L'impression si profonde que les Marranes avaient conservée de leurs anciennes souffrances les rendait plus accessibles à la pitié. Aussi multiplièrent-ils à Amsterdam, avec une généreuse libéralité, les institutions de bienfaisance et d'instruction, hôpitaux, orphelinats, sociétés de secours (hermandades). Mais, comme tous les hommes, à côté de leurs brillantes qualités, ils avaient leurs faiblesses. Beaucoup d'entre eux, nés et élevés dans le catholicisme, en avaient conservé les idées et les habitudes, même après leur conversion au judaïsme. Pour ces Marranes, les rites juifs avaient la même signification que les sacrements catholiques, et les rabbins étaient des confesseurs, pouvant donner l'absolution des péchés. Ils étaient donc convaincus de pouvoir faire leur salut tout en s'abandonnant à leurs appétits et à leurs passions, pourvu que le prêtre leur pardonnât leurs fautes. De là, un sérieux relâchement dans les mœurs. Les deux premiers rabbins d'Amsterdam, tenant compte de la situation particulière de ces nouveaux Juifs, leur témoignèrent une large indulgence. Hais leur successeur, Isaac Uziel, flétrit ces mœurs corrompues du haut de la chaire avec une grande sévérité. Ses diatribes irritèrent une partie de ceux qu'elles atteignaient; ils sortirent de la communauté, et, sous la direction de David Osorio, ils fondèrent une nouvelle communauté (1618) et choisirent David Pardo comme rabbin.

A côté des Juifs portugais vinrent bientôt s'établir des Juifs allemands, chassés de leurs ghettos par la guerre de Trente ans. Les magistrats d'Amsterdam, défavorables, au début, à i'établissement des Juifs en Hollande, accueillirent les nouveaux venus avec bienveillance. Du reste, les Juifs n'étaient soumis, dans les Pays-Bas, à aucune restriction; on leur interdisait seulement l'accès des emplois publics. Quand la pair eut été conclue entre les Pays-Bas et la Péninsule ibérique, les représentants hollandais en Espagne et en Portugal exigèrent même que leurs compatriotes juifs jouissent, dans ces pays, des mêmes droits que les chrétiens. Comme les Juifs allemands se distinguaient de leurs coreligionnaires portugais par leur langue, leurs manières, leur extérieur moins élégant, par toutes leurs habitudes, ils ne s'associèrent à aucune des communautés déjà existantes, mais formèrent une nouvelle communauté avec un rabbin spécial. Il y eut donc alors à Amsterdam trois communautés portugaises et une communauté allemande.

Sous l'impulsion de Jacob Curiel, qui fut plus tard représentant du Portugal à Hambourg, les trois groupes portugais se fondirent en une communauté unique (1639). C'était alors, certainement, la communauté la plus florissante et la plus considérable que l'on connut, disposant de ressources importantes et jouissant d'une situation particulièrement favorable. Pour répandre la connaissance du judaïsme et de ses doctrines parmi les Juifs d'Amsterdam, les chefs de la communauté organisèrent un établissement d'instruction (*Talmud Tora*), où, peut-être pour la première fois, l'enseignement juif fut donné d'après un programme déterminé et avec une certaine méthode. Les élèves pouvaient commencer par l'alphabet et s'élever progressivement jusqu'aux études talmudiques les plus ardues. On y enseignait aussi la philologie hébraïque, l'éloquence et la poésie néo-hébraïque. Les classes supérieures étaient dirigées par les principaux rabbins ou *hakhamim* ; c'étaient, à cette époque, Saül Morteira et Isaac Aboab. Ces deux rabbins formèrent, avec Manassé ben Israël et David Pardo, le premier collège rabbinique d'Amsterdam. De cette école sortirent des élèves qui acquirent une grande réputation, et dont nous mentionnerons, à cause du contraste si vif de leurs tendances, le cabaliste Zaccuto et le célèbre philosophe Baruch Spinoza.

Si les guides religieux de la communauté d'Amsterdam avaient été des esprits vigoureux, hardis et profonds, ils auraient pu, dès cette époque, rajeunir le judaïsme et lui infuser une force nouvelle. Ils exerçaient, en effet, une influence considérable, disposaient d'abondantes ressources et vivaient dans un milieu cultivé et animé des meilleurs sentiments.

Les circonstances aussi se seraient admirablement prêtées à d'utiles réformes. Mais les membres du collège rabbinique d'alors manquaient des qualités requise à pour une telle œuvre. David Pardo semble n'avoir eu que peu de valeur. Saül Morteira (1596-1660), qui, comme on l'a vu plus haut, avait accompagné le corps d'Elia Montalto à Amsterdam et y avait été nommé ensuite prédicateur, était un orateur médiocre et se contentait de suivre les voies battues. Isaac Aboab de Fonseca (1606-1693) n'était pas de plus large envergure. Originaire du Portugal. il était venu à Amsterdam avec sa mère et devint un prédicateur influent et aimé. Mais il était de caractère indécis, accessible à toutes les influences, et, par conséquent, sans volonté propre. Il resta pendant de longues années à la tête de la communauté d'Amsterdam, eut à résoudre des questions très sérieuses, mais se montra d'esprit étroit, ne sachant ni comprendre le passé, ni entrevoir l'avenir.

Manassé ben Israël (1604-1657) fut une personnalité plus remarquable. Il avait étudié la bible et le Talmud sous la direction d'Isaac Uziel et en avait acquis une connaissance très sérieuse. Par la force des circonstances il devint polyglotte, ayant appris le portugais dans sa famille, l'hébreu en sa qualité de Juif, le hollandais dans son pays d'adoption, et le latin comme; langue littéraire. Doué d'une grande facilité de parole, il fut nommé prédicateur et réussit dans ces fonctions. C'était aussi un écrivain fécond, et, quoique mort jeune, il a laissé de meilleurs et plus nombreux ouvrages que ses collègues. Il ne se distinguait ni par la profondeur de ses conceptions, ni par un extérieur imposant, mais on l'aimait pour son affabilité, pour ses manières mesurées, bienveillantes et modestes. Tout en connaissant la littérature profane et la théologie chrétienne, il était fermement attaché au judaïsme traditionnel; il croyait même aux élucubrations de la Cabale.

Tels étaient les hommes qui avaient la charge de diriger la jeune communauté d'Amsterdam. Leur autorité était grande. Pour l'administration, ils délibéraient avec des délégués laïques nommés par la communauté. Mais dans les questions religieuses, ils décidaient d'abord seuls, sans le concours des laïques, et leurs décisions avaient force de loi; ils avaient même le pouvoir d'infliger des châtiments spirituels aux membres récalcitrants. Il arrivait parfois que les chefs de la communauté abusaient de leur pouvoir. A l'exemple de l'Inquisition, dont ils avaient pourtant si cruellement souffert, ils déclaraient la guerre à toute hérésie. Les rabbins d'Amsterdam voulaient copier le saint Office.

D'autres communautés juives s'organisèrent sur le modèle de celle d'Amsterdam, mais, au lieu d'imiter seulement sa piété, sa dignité, sa bienfaisance, elles lui empruntèrent aussi ses défauts. Ce fut à Rotterdam, sous l'impulsion des deux frères Abraham et David Pinto, que se forma la deuxième communauté hollandaise; elle mit à sa tète, comme rabbin et directeur de l'école qu'elle avait fondée, un jeune homme du nom de Josia Pardo. A Harlem aussi, les Juifs espérèrent pouvoir organiser nue communauté ; Scaliger et d'autres humanistes les y encouragèrent. Ils en furent empêchés par le parti des intolérants. Par contre, il se forma une communauté de Juifs portugais dans le nord de l'Allemagne.

Hambourg renfermait, en effet, depuis quelque temps déjà, des réfugiés marranes, qui y vivaient comme catholiques sous le nom de **marchands portugais** et avaient entre leurs mains une grande partie du commerce de la ville. En apprenant que les Marranes d'Amsterdam, avec lesquels ils étaient en relations, pouvaient pratiquer ouvertement le judaïsme, ils observèrent aussi un peu plus librement les rites juifs, tout en faisant encore baptiser leurs enfants. De là, de violentes protestations de la part des bourgeois protestants, qui réclamèrent du sénat l'expulsion de ces **Juifs du Portugal**. Le sénat, composé de riches commerçants, eut honte de traiter comme vagabonds des hommes qui sa distinguaient par leur

intelligence, la noblesse de leurs manières, leur activité, et qui avaient apporté des capitaux considérables à Hambourg. Il y avait mène parmi eux un médecin très aimé et très habile, Rodrigo de Castro (1560-1627 ou 1628), qui, lors d'une épidémie, avait risqué souvent sa vie pour soigner les malades, et jouissait surtout d'une grande réputation comme spécialiste auprès des femmes. Le sénat nia donc d'abord qu'il y eût des Juifs parmi les Portugais, ensuite il avoua qu'il s'en trouvait, effet, quelques-uns. En réalité, cent vingt-cinq Marranes. étaient alors établis à Hambourg, et, parmi eux, dix capitalistes et deux médecins.

Mais le dernier mot, dans cette affaire, appartenait au ministère, c'est-à-dire au clergé luthérien. Or celui-ci était tout aussi intolérant que l'Église catholique. Il se plaignit donc de la bienveillance manifestée par le sénat à l'égard des Juifs portugais. Pour donner satisfaction à l'opinion publique, le sénat sollicita l'avis des Facultés théologiques de Francfort sur Oder et d'Iéna. La Faculté d'Iéna répondit eu sectaire. Elle n'admettait le séjour des Juifs à Hambourg que s'ils ne pouvaient célébrer leur culte ni ouvertement dans les synagogues, ni secrètement dans leurs maisons, et s'il leur était interdit de pratiquer la circoncision, d'employer des domestiques chrétiens et d'occuper un emploi public. Ils devaient également être contraints d'assister aux sermons de prédicateurs chrétiens.

Fort de l'avis des Facultés de théologie, le sénat autorisa les Juifs portugais (février 1612) à s'établir à Hambourg, mais en les soumettant à des lois restrictives. Ils ne pouvaient plus acquérir ni maisons, ni biens-fonds. Exception fut l'aile seulement pour le médecin Rodrigo de Castro. Il leur fut pourtant permis d'enterrer leurs morts dans un cimetière spécial, que quelques familles avaient acquis près d'Altona.

A mesure que les Juifs portugais prirent une place plus importante au milieu des capitalistes et des commerçants de Hambourg, ils rompirent davantage le réseau de restrictions dont on les avait enveloppés. On trouve au moins douze Juifs[1] parmi les fondateurs de la Banque de Hambourg (1619-1623), à laquelle la ville dut en grande partie sa prospérité commerciale. Ce furent aussi les Juifs qui mirent Hambourg en rapports avec l'Espagne et le Portugal. Confiants dans l'influence que leur donnaient les services rendus, ils élevèrent une synagogue (vers 1626), sans tenir compte de la loi qui leur défendait l'exercice public de leur culte, et placèrent le rabbin Isaac Athias, d'Amsterdam, à la tête de leur communauté.

Cette synagogue, toute modeste qu'elle fût, donna lieu à de violentes protestations. Au début de la guerre de Trente ans, l'empereur Ferdinand II reprocha avec véhémence au sénat de Hambourg (1627) d'avoir autorisé la construction d'une synagogue et interdit l'ouverture d'une église catholique. Les luthériens fanatiques aussi protestèrent vivement; ils étaient surtout hantés de cette crainte qu'après s'être montré tolérant envers les Juifs, le sénat ne fût obligé d'accorder la même liberté religieuse aux catholiques et aux calvinistes. Accusés d'avoir transgressé la législation qui les régissait, les Juifs alléguèrent qu'ils n'avaient pas organisé de synagogue, mais un lieu de réunion où ils lisaient le Pentateuque, les Psaumes, les Prophètes, et où ils priaient en même temps pour le salut de la ville et de ses chefs. Le sénat se contenta de cette explication, mais le clergé protestant continua de tonner contre les Juifs du haut de la chaire. Il demanda même qu'on nommât un *rabbin chrétien* pour prêcher le christianisme aux Juifs dans la synagogue ou dans tout autre local.

Malgré ces attaques, la communauté des Juifs portugais de Hambourg reçut sans cesse de nouvelles recrues et grandit en richesses et en influence. Un de leurs ennemis acharnés, Jean Müller, dont les évidentes exagérations contiennent pourtant une grande part de vérité,

dit d'eux : Ils sortent couverts d'or et d'argent, de perles et de pierres précieuses. Aux repas de noce, ils mangent dans de la vaisselle d'argent ; ils se promènent dans de magnifiques carrosses, précédés de cavaliers et accompagnés de nombreux domestiques. La famille Texeira surtout se fanait remarquer par son luxe royal. Le fondateur de cette maison de banque, Diego Texeira de Mattos, était appelé à Hambourg, comme Joseph de Naxos à Constantinople, **le riche Juif**. Originaire du Portugal, il avait représenté quelque temps l'Espagne en Flandre. A l'âge de soixante-dix ans, il eut le courage de se soumettre à l'opération de la circoncision pour revenir au judaïsme. Grâce à son immense fortune et à ses relations avec la noblesse et le haut commerce, il jouissait à Hambourg d'une très grande considération.

A côté de la communauté portugaise, se fonda aussi à Hambourg une petite communauté allemande, qui organisa un lieu de prières. Ce nouveau scandale irrita profondément les pasteurs luthériens, qui reprirent avec une nouvelle vigueur leurs attaques contre les Juifs. Parmi eux se signala, par la violence de sa haine et son implacable fanatisme, Jean Müller, doyen de l'Église Saint-Pierre, qui ne cessa de réclamer la fermeture des synagogues (de 1631 à 1644). A ses diatribes, le sénat répondit qu'il n'était pas possible (le défendre aux Juifs de prier et chanter des psaumes, qu'eux aussi avaient besoin d'observer une religion, et que, du reste, ils quitteraient la ville avec leurs capitaux, au grand dommage du bien-être général, si leurs synagogues étaient fermées.

Ces raisons ne calmèrent pas la colère du doyen Müller, qui continua ses excitations enflammées contre les Juifs. Il fut soutenu dans sa campagne par les trois Facultés de théologie de Wittemberg, de Strasbourg et de Rostock, qui, sur les instances de Müller, défendirent sévèrement aux malades chrétiens de recourir aux soins de médecins juifs. Ainsi, en plein XVIIe siècle, quand la guerre sanglante de Trente ans démontrait avec une si éclatante évidence la nécessité de la tolérance, des prêtres luthériens voulaient remettre en vigueur contre les Juifs des décisions prises par les conciles du temps des Visigoths ! Les temps étaient heureusement changés. Christian IV, roi de Danemark et du Schleswig-Holstein, le principal appui des protestants après Gustave-Adolphe, celui-là même auquel Müller avait dédié son ouvrage anti-juif, attacha à sa personne comme médecin le juif Benjamin Moussafia.

À Hambourg même, les efforts de Müller restèrent stériles. La bourgeoisie de cette ville entretint avec les Juifs des relations de plus en plus cordiales. Plusieurs d'entre eux représentaient même des princes comme agents commerciaux ou politiques. Le roi de Portugal avait comme agents, à Hambourg, Duarte Nunès da Costa et Jacob Curiel, et le roi catholique Ferdinand IV nomma comte palatin un écrivain juif d'origine portugaise, Immanuel Rosalès.

La communauté d'Amsterdam essaima aussi à l'étranger, elle établit une colonie au Brésil, que les Portugais avaient découvert et peuplé, et surtout dans la ville de Pernambouco. Le gouvernement portugais avait fréquemment expédié dans ce pays des criminels juifs, c'est-à-dire des Marranes qu'il ne voulait pas livrer aux flammes. Ces Marranes, traités comme des voleurs et des assassins, facilitèrent la conquête du Brésil à la Hollande, qui y envola comme gouverneur Jean-Maurice de Nassau (1624-1636). Les Marranes brésiliens se mirent alors en rapport avec les Juifs d'Amsterdam, jetèrent complètement le masque du catholicisme et fondèrent à Pernambouco une communauté sous le nom de *Kahal Kados*, **communauté sainte**.

Bientôt, plusieurs centaines de Juifs portugais d'Amsterdam embarquèrent pour le Brésil, soit qu'ils y eussent été appelés, soit de leur propre initiative, pour nouer des relations avec ce pays. Ils se firent accompagner par le hakham Isaac Aboab da Fonseca (1642). Ce fut le premier rabbin brésilien. A Tantarica aussi s'organisa une communauté juive, qui plaça à sa tête le rabbin Jacob Lagarto, le premier écrivain talmudique de l'Amérique du Sud.

Les Juifs du Brésil jouissaient des mêmes droits que les autres habitants et étaient très estimés des Hollandais, auxquels ils rendaient des services comme conseillers et comme soldats. Lors d'une conspiration ourdie par les Portugais indigènes pour tuer les fonctionnaires hollandais et rendre le pays à ses anciens maîtres, un Juif dénonça le complot aux Hollandais. Quand, plus tard (1646), la guerre éclata entre les Portugais et les Hollandais et que Pernambouco, assiégé et souffrant de la faim, fut sur le point de se rendre, le gouverneur fut encouragé par les Juifs à persister dans sa résistance.

En France aussi, des Marranes vinrent chercher un refuge contre les violences et les persécutions de l'Inquisition. Ils n'y purent d'abord vivre que déguisés en chrétiens, quoique plusieurs d'entre eux fussent parvenus à de hautes situations comme médecins, jurisconsultes ou écrivains[2]. À Bordeaux pourtant, ils n'étaient pas rigoureusement surveillés. Comme leurs capitaux et leur expérience des affaires contribuaient à la prospérité de la ville et que la municipalité voyait leur séjour d'un très bon œil, Henri II les autorisa (1650), sous le nom de nouveaux chrétiens, à demeurer à Bordeaux et à s'y adonner au négoce. Extérieurement ils se conduisaient en chrétiens faisant baptiser leurs enfants, se mariant avec le concours de prêtres chrétiens et portant des noms chrétiens. Mais en secret ils pratiquaient le judaïsme. Ce fut miracle que, malgré les dénonciations des fanatiques, ils échappèrent aux massacres de la Saint-Barthélemy. En 1636, Bordeaux comptait deux cent soixante Marranes. Il y eut aussi une petite communauté marrane à Bayonne et dans d'autres localités. Cinquante ans plus tard, Louis XIV permit aux **nouveaux chrétiens** de se déclarer ouvertement Juifs.

Notes

[1] Ce furent : Mardokhaï Abendana, David Brandon, Joan Francisco Brandon, Gonsalvo Carlos, Diego Cardoso, Abraham Dacosta, Francesco Gomès, Diego Gonsalvo da Lima, Henrico da Lima, Gonsalvo Lopez, Joseph Mendès, Lope Nunès.
[2] Michel de Montaigne descend de Marranes. Sa mère, Antoinette de Louppes, mariée au gentilhomme Pierre Ayquem, seigneur de Montaigne, était la fille du marrane Pierre de Louppes (Pedro Lopès).

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Troisième époque — La décadence

Chapitre VII — La Guerre de Trente ans et le soulèvement des Cosaques — (1618-1655).

Pendant qu'en Hollande les Juifs jouissaient presque des mêmes droits que les autres habitants, leur situation était peu satisfaisante dans tout le reste de l'Europe. En Allemagne surtout, le Juif du XVIIe siècle était encore un paria, qu'on outrageait, qu'on méprisait, et dont les souffrances n'inspiraient aucune pitié. A cette époque, on ne trouve plus en Allemagne que trois ou quatre communautés importantes : celles de Francfort-sur-le-Mein, avec 4.000 à 5.000 âmes, de Worms avec 1.400, de Prague avec 10.000, et de Vienne avec 3.000. La communauté de Hambourg était encore toute jeune.

Dans les villes libres de Francfort et de Worms, la haine du Juif prenait sa source dans l'étroitesse d'esprit de la petite bourgeoisie et la jalousie des corporations, plutôt que dans la différence de confession. Ces deux villes considéraient les Juifs comme leurs serfs, et elles invoquaient très sérieusement un document de l'empereur Charles IV pour affirmer que ce souverain les leur avait vendus corps et biens. Quand des Juifs portugais, venus des Pays-Bas à Francfort pour y créer des établissements commerciaux, sollicitèrent l'autorisation d'organiser un lieu de prières, les magistrats repoussèrent leur demande. Devant ce refus, ils s'adressèrent au seigneur de Hanau, qui comprit combien leur présence serait avantageuse à son État, et il leur accorda plusieurs privilèges.

La malveillance de la ville de Francfort pour les Juifs a trouvé son expression dans une législation spéciale appelée *Judenstältigkeit*, qui indique à quelles conditions humiliantes étaient soumis ces malheureux pour pouvoir respirer l'air empesté du quartier juif. Cette charte confirmait d'abord les anciennes prescriptions canoniques des papes relatives aux nourrices et aux domestiques chrétiens et au port d'un signe distinctif. Elle leur défendait ensuite de sortir de leur quartier, sinon pour affaires, de se montrer aux environs du palais dit *Rœmer*, surtout aux jours de fêtes chrétiennes ou de mariage, ou lorsque des princes séjourneraient dans la ville. Dans le ghetto même, ils étaient tenus de s'abstenir de toute démonstration bruyante et d'inviter leurs hôtes à se coucher de bonne heure. Pour recevoir un étranger et même un malade à l'hôpital, ils devaient avertir au préalable le Magistrat, et ils ne pouvaient pas acheter des vivres au marché en même temps que les chrétiens. Leur commerce était soumis à toute sorte de restrictions, quoiqu'on leur fit payer des taxes plus élevées qu'aux chrétiens. Ils étaient obligés d'attacher à leurs maisons des enseignes où étaient peintes les plus singulières images et qui portaient des noms baroques : *à l'ail, à l'âne, à l'écu vert, blanc, rouge ou noir*. Ces enseignes servaient ensuite à désigner les propriétaires, et les sobriquets qui en résultaient devenaient même parfois des noms de famille, comme *Rothschild* (à l'écu rouge) ou *Schwartschild* (à l'écu noir). Pour être admis dans la ville, chaque Juif devait jurer en termes humiliants d'observer ponctuellement ces ordonnances. Et encore pouvait-il être expulsé, même après avoir rempli toutes les formalités prescrites, si tel était le bon plaisir du sénat.

Encouragées sans doute par les dispositions hostiles que le sénat manifestait pour les Juifs, les corporations d'artisans lui demandèrent de les expulser. Elles avaient à leur tête le pâtissier Vincent Fettmilch, homme d'une très grande audace, qui se qualifiait ouvertement de **nouvel Haman des Juifs**. Un jour, pendant que les Juifs étaient réunis dans leurs maisons de prières (1er septembre 1614), ils entendirent d'épouvantables clameurs et des coups qui ébranlaient la porte de leur quartier. Les plus courageux d'entre eux prirent les armes pour repousser les assaillants. Il y eut des morts et des blessés des deux côtés. Mais les bandes de Fettmilch, plus nombreuses et mieux armées que les Juifs, triomphèrent. Pendant toute une nuit, elles saccagèrent le quartier juif, détruisirent les synagogues et pillèrent avec une révoltante brutalité. Bien des Juifs trouvèrent un refuge chez des chrétiens. Ceux qui n'avaient pas pu se cacher s'étaient enfuis au cimetière, s'attendant à tout instant à être massacrés. De propos délibéré, les émeutiers les laissèrent toute une journée dans l'incertitude sur leur sort. Aussi les Juifs acceptèrent-ils comme une grâce l'ordre qu'ils reçurent l'après-midi de partir de Francfort par la porte des Pêcheurs, dépouillés de tous leurs biens, au nombre de treize cent quatre-vingts.

Il se passa un temps assez long avant qu'on accueillit les réclamations des Juifs de Francfort expulsés par les rebelles. Le sénat n'avait pas de pouvoir suffisant, et l'autorité de l'empereur Mathias lui-même était méconnue. Ce ne fut qu'à la suite de troubles analogues survenus à Worms que les Juifs de Francfort reçurent satisfaction. À Worms, en effet, il se produisit également des désordres contre les Juifs, à l'instigation d'un avocat du nom de Chemnitz. Malgré les protestations du Magistrat, les corporations de la ville, conseillées et dirigées par Chemnitz, intimèrent aux Juifs l'ordre de partir de Worms. Ceux-ci furent donc contraints de quitter la ville l'avant-dernier jour de Pâque (avril 1615). L'archevêque de Mayence et le landgrave Louis de Darmstadt les autorisèrent à s'établir provisoirement dans les petites villes et les villages de leurs domaines.

A la nouvelle des événements de Worms, le prince-électeur Frédéric, ami du médecin juif, Zaccuto Lusitano, envoya de l'infanterie, de la cavalerie et des canons pour réprimer les désordres. Chemnitz, avec plusieurs de ses complices, fut jeté en prison, mais au bout de plusieurs mois seulement, sur l'ordre de l'empereur, les Juifs de Worms purent reprendre possession de leurs demeures (19 janvier 1616). Deux mois plus tard, les Juifs de Francfort furent réintégrés également dans leurs maisons. Ils revinrent presque comme des triomphateurs, précédés de commissaires impériaux, au son de la musique. Comme il y avait eu à Francfort des scènes de pillage, de destruction et de meurtre, les auteurs de ces désordres furent punis plus sévèrement que les agitateurs de Worms. Vincent Fettmilch fut pendu, sa maison rasée et sa famille bannie. Pour indemniser les Juifs de leurs pertes, la ville dut leur payer 175.919 florins. En mémoire de leur heureuse rentrée à Francfort, les Juifs déclarèrent jour férié le jour de leur retour (20 adar).

L'empereur Mathias abolit aussi à Francfort comme à Worms la législation promulguée par ces villes relativement aux Juifs (*Judenställigkeit*), et la remplaça par une nouvelle charte. Ce règlement maintint pourtant une grande partie des restrictions imposées aux Juifs, mais, *comme l'empereur leur avait accordé certains privilèges, les magistrats municipaux leur devaient appui et protection et ne pouvaient plus expulser ceux qui avaient une fois acquis le droit de séjour*. Les Juifs réintégrés à Francfort n'étaient donc plus obligés de faire renouveler tous les trois ans leur permis de séjour ; ce permis était même valable pour leurs enfants. On fixa à cinq cents le nombre des Juifs autorisés à habiter Francfort, et à six le nombre de permis de séjour nouveaux qu'on pouvait leur accorder annuellement. On limita aussi à douze

le chiffre annuel des mariages juifs. Outre les taxes existantes, les Juifs en devaient payer de nouvelles, **l'impôt du mariage** et **l'impôt de succession**.

A Worms, les restrictions édictées par la nouvelle charte étaient encore plus dures. Les Juifs perdirent, entre autres, le droit de pâture ; par contre, on daigna les autoriser *à acheter le lait nécessaire à leur usage et à celui de leur famille.*

Il n'est pas moins vrai que l'intervention énergique de l'empereur Mathias en faveur des Juifs eut les plus heureuses conséquences pour toutes les communautés de l'Allemagne. Ferdinand II, quoique élève des Jésuites et ennemi des protestants, continua la politique de son prédécesseur à l'égard des Juifs. Aussi ces derniers ne souffrirent-ils pas particulièrement de la guerre de Trente ans. Comme tous les Allemands, ils furent éprouvés par les dévastations des soldats de Mannsfeld, de Tilly et de Wallenstein ; plusieurs communautés juives disparurent même complètement par suite des maux de la guerre. Du moins n'eurent-ils pas à subir de persécutions de la part de leurs concitoyens. L'empereur avait formellement ordonné aux généraux catholiques de protéger la vie et les biens des Juifs et de ne pas cantonner de soldats dans leurs quartiers. Ses instructions furent suivies presque partout, à tel point que maint protestant cacha ses richesses dans le quartier juif. C'est qu'on avait besoin de l'argent des Juifs pour subvenir aux frais de la guerre ; il était donc indispensable de les ménager.

La cour de Vienne eut même recours à un nouveau procéda pour tirer de l'argent des Juifs, elle donna à certains d'entre eux le titre de **Juif de cour**, *Hofjud*, leur accordant les plus grandes facilités pour leur commerce, les exemptant du port du morceau d'étoffe jaune et leur assurant d'autres privilèges. Il semble presque qu'à cette époque les Juifs fussent traités moins rigoureusement que les chrétiens. Ainsi, à Mayence, les Suédois, qui séjournèrent dans cette ville pendant plus de quatre ans (fin de 1631 jusqu'au commencement de 1635), se montrèrent moins bienveillants envers tes catholiques qu'envers les Juifs. Ces derniers étaient également moins appauvris que les chrétiens, car trois ans après le départ des Suédois, ils purent construire une synagogue à Mayence, et plus tard, immédiatement après la guerre de Trente ans, quand de nombreux Juifs se réfugièrent de Pologne en Allemagne, ils purent venir en aide aux fugitifs.

A cette époque, en effet, la Pologne, qui avait offert pendant longtemps un asile aux Juifs, se mit également à les persécuter. Ce revirement était dû aux Jésuites, que les rois de Pologne avaient appelés dans le pays pour leur confier l'éducation des jeunes nobles et la direction du clergé et arriver avec leur aide à briser la résistance des dissidents. Comme les Juifs, par leurs capitaux, leur activité et leur esprit d'ordre, exerçaient une sérieuse influence sur la noblesse, les Jésuites s'efforcèrent de détruire cette influence et de faire restreindre leur liberté en s'alliant à leurs ennemis, les corporations d'artisans et de marchands allemands.

Pourtant, pendant la guerre de Trente ans, leur situation fut encore plus satisfaisante que celle de leurs coreligionnaires d'Allemagne, et bien des Juifs, chassés par la guerre, vinrent se réfugier de ce pays en Pologne. Le roi Ladislas VII (1632-1648) les traita avec bienveillance, et la noblesse polonaise, imprévoyante, dépensière, amie du faste, avait besoin d'eux, parce qu'ils étaient industrieux, actifs, économes. Elle les employait surtout pour l'administration des colonies nouvellement fondées près du bas Dniéper et sur la rive septentrionale de la mer Noire, dans le voisinage des Tartares de la Crimée. Les membres de ces colonies, serfs échappés, forçats, paysans, aventuriers de toute sorte, formèrent les premiers éléments de la tribu des Cosaques appelés Zaporogues. Obligés, au commencement, de vivre de pillage et de

rapines, ils devinrent d'excellents guerriers. Comme les rois les employaient souvent contre les incursions des Tartares et des Turcs, ils leur accordèrent une certaine autonomie dans l'Ukraine et la Petite Russie et placèrent à leur tête un attaman (hetman).

La plupart de ces Cosaques étaient sectateurs du rite grec. Entraînés par leur ardeur de prosélytisme, les Jésuites résolurent de les rattacher à l'Église romaine ou de les exterminer. Pour atteindre leur but, ils eurent recours à tout un système de vexations et d'oppression. Presque toutes les colonies de l'Ukraine et de la Petite Russie appartenaient alors à trois familles nobles : les Koniecpolski, les Wischniowiecki et les Potocki. Ces familles avaient confié à des fermiers juifs la charge de faire rentrer les impôts. Pour chaque nouveau-né, pour chaque mariage, les Cosaques étaient tenus de payer une taxe. Afin d'empêcher toute fraude, les fermiers juifs détenaient les clefs des églises grecques, de sorte que le prêtre ne pouvait procéder ni à un baptême ni à un mariage sans leur autorisation. Celle-ci n'était naturellement accordée qu'après le paiement de la taxe. Tout l'odieux de ces vexations, imposées par les propriétaires polonais, retombait sur les Juifs, qui s'attirèrent ainsi la haine des Cosaques.

Mais leur propre conduite, les procédés qu'ils employaient contribuèrent aussi à les faire détester des Cosaques. Les études talmudiques fondées en Pologne par les célèbres rabbins Schachna, Louria et Isserlès, et développées jusqu'à l'exagération par leurs disciples Josua Falk Kohen, Meïr Lublin, Samuel Edlès et Sabbataï Gohen, n'étaient pas réservées aux seuls rabbins, elles absorbaient toutes les intelligences. Il en résulta que les défauts de la méthode d'enseignement talmudique, déjà mentionnés plus haut, la subtilité, l'habitude d'ergoter, la finasserie, pénétrèrent dans la vie pratique et dégénérèrent en duplicité, en esprit retors, en déloyauté. Il était difficile aux Juifs de se tromper entre eux, parce qu'ils avaient reçu tous une éducation à peu près identique et que, par conséquent, ils pouvaient se servir des mêmes armes. Mais ils usaient souvent de ruse et de moyens déloyaux à l'égard des non juifs, oubliant que le Talmud et les plus illustres docteurs du judaïsme flétrissent le tort fait aux adeptes d'autres croyances au moins aussi énergiquement que celui dont on se rend coupable envers des coreligionnaires. Du reste, leur piété même était entachée de cet esprit d'exagération et de raffinement ; ils rivalisaient entre eux d'étroit rigorisme, mais ignoraient, pour la plupart, la foi sincère, simple, amie de la droiture et de la vérité.

Ils expièrent cruellement cet affaiblissement de leur sens moral. Dans leur aveuglement, ils s'étaient faits les complices de la noblesse et des Jésuites pour opprimer les Cosaques de l'Ukraine et de la Petite Russie. Les magnats voulaient réduire ces Cosaques en serfs, les Jésuites désiraient les transformer en catholiques romains, et les Juifs établis dans ces régions cherchaient à s'enrichir à leurs dépens et s'érigeaient en juges sur eux. Étant en rapports plus fréquents avec les Juifs, les Cosaques les haïssaient plus que leurs autres oppresseurs. La population juive eût pu reconnaître à des signes manifestes qu'ils seraient les premières victimes dans le cas où les Cosaques se révolteraient. Lors d'un très court soulèvement des Zaporogues, sous la conduite de leur hetman Pawliuk (vers 1638), deux cents Juifs furent tués et plusieurs synagogues détruites. Ils n'en persistèrent pas moins dans leur conduite imprudente. D'ailleurs, en 1648 ils attendaient le Messie, selon la promesse contenue dans le *Zohar*, et l'espoir de la prochaine délivrance les rendait encore plus sévères pour les Cosaques.

Ils apprirent tout à coup avec effroi la rébellion des Cosaques, soulevés à la voix de l'hetman Bogdan Chmielnicki. Vaillant guerrier et habile stratégiste, Chmielnicki était en même temps cruel et perfide. Les Juifs l'avaient profondément blessé quand il occupait encore une situation subalterne. Aussi disait-il aux Cosaques, dès le début de la révolte : *Le peuple*

polonais nous a livrés comme esclaves à ces maudits Juifs, et ces mots suffirent pour exciter les rebelles à tous les crimes. Les Zaporogues, alliés aux Tartares, battirent une première fois l'armée polonaise (1648). Après cette victoire, ils envahirent les villes situées à l'est du Dniéper, entre Kiew et Pultava, pillant et massacrant les Juifs qui n'avaient pas cherché leur salut dans la fuite. Plusieurs milliers périrent ainsi. Le sort de ceux que les Tartares firent prisonniers fut plus heureux ; ils furent transportés en Crimée et rachetés par leurs coreligionnaires turcs. Pour échapper à la mort, quatre communautés juives, comptant environ trois mille âmes, se livrèrent aux Tartares avec tous leurs biens. Ces Juifs aussi turent envoyés en Turquie et rachetés. Afin de réunir les sommes nécessaires au rachat de tous ces prisonniers, la communauté de Constantinople envoya un délégué en Hollande, pour y recueillir des subsides.

Pendant le règne de Ladislas, Chmielnicki, après ses premiers succès, parut disposé à traiter avec ce souverain. Malheureusement, Ladislas mourut, et, comme toujours, durant l'interrègne (mai-octobre 1648), la Pologne resta livrée à l'anarchie. Chmielnicki en profita pour faire dévaster les provinces polonaises par ses lieutenants. Il se forma de vraies bandes d'assassins, nommés *haidamaks* (partisans), qui accomplirent d'épouvantables tueries parmi les Polonais et les Juifs. Morosenko, l'un des chefs, qui faisait étrangler les femmes catholiques et juives avec des tanières de cuir, disait en raillant qu'il *les ornait de colliers rouges*. Un autre chef, Ganja, quelques semaines après la victoire des Cosaques, marcha contre la forteresse de Nemirov, où se trouvaient 6.000 Juifs. Ceux-ci, attaqués par les Cosaques du dehors et par les catholiques grecs de la ville, furent presque tous égorgés. A Toulezyn, il y avait 6.000 chrétiens et environ 2.100 Juifs. Parmi ces derniers, la plupart étaient décidés à vendre chèrement leur vie. Ils s'entendirent donc avec la noblesse, sous la foi du serment, pour défendre la ville jusqu'au dernier homme. Pour se rendre maîtres de la forteresse, les Cosaques usèrent d'un stratagème. Ils affirmèrent à la noblesse qu'ils n'en voulaient qu'aux Juifs et qu'ils se retireraient dès que leurs ennemis leur auraient été livrés. Oubliant leur serment, les nobles ouvrirent aux rebelles les portes de la ville. Les Juifs, placés dans l'alternative de se convertir ou de mourir, choisirent la mort ; près de 1.500 furent tués sous les yeux de la noblesse. Celle-ci ne tarda pas à subir le châtiment de son parjure. Privée du concours des Juifs, elle fut attaquée, à son tour, par les Cosaques et massacrée. Cet événement eut au moins pour résultat de resserrer les liens entre les Polonais et les Juifs, et, pendant toute la durée de cette longue lutte, les deux alliés ne cessèrent de se prêter un appui réciproque. Dans le même temps, des haidamaks, conduits par Hodki, pénétrèrent dans la Petite-Russie et tuèrent de nombreux Juifs à Homel, à Starodoub, à Czernigov et dans d'autres villes situées à l'ouest et au nord de Kiew.

Le prince Jérémie Wischniowiecki, le seul personnage polonais qui se signala vraiment comme un héros dans toutes ces luttes, accueillit les Juifs au milieu de sa petite, mais vaillante armée, avec laquelle il poursuivait sans relâche les bandes cosaques. Mais, réduit à ses propres forces et écarté du commandement suprême par la jalousie, il dut se retirer devant le trop grand nombre d'ennemis. Sa retraite eut pour les Juifs les plus terribles conséquences. Ou rapporte que dans la forteresse de Polonnoïé, située entre Zaslav et Zytomir, les haidamaks, auxquels s'étaient joints les catholiques grecs de la ville, massacrèrent 10.000 Juifs.

Par suite de la malheureuse issue de la deuxième guerre entre les Polonais et les Cosaques, il n'y eut plus de sécurité même pour les Juifs éloignés des premiers champs de bataille. Ils ne pouvaient échapper à la fureur des Zaporogues qu'en passant la frontière de la Valachie. L'immense espace qui s'étend depuis la sud de l'Ukraine jusqu'à Lemberg, en passant par Dubno et Brody, était semé de cadavres juifs. Dans la ville de Bar, on en tua de

2.000 à 3.000. Pas plus les Cosaques réguliers que les sauvages haidamaks ne faisaient de différence entre les rabbanites et les caraïtes ; ils massacraient tout, sans distinction. Aussi ne resta-t-il que de rares débris des quelques communautés caraïtes de Pologne. A Lemberg, beaucoup de rabbanites succombèrent à la faim et à la maladie, et la communauté dut remettre tous ses biens aux Cosaques pour prix de sa rançon. De Lemberg, Chmielnicki se rendit avec ses troupes à Zamose pour se rapprocher de Varsovie et faire valoir son avis dans l'élection du roi.

A Narol, qu'ils rencontrèrent sur leur chemin, les Zaporogues accomplirent un épouvantable carnage (au commencement de novembre). On évalue le nombre des victimes à 45.000, dont 12.000 Juifs. Les haidamaks se répandirent ensuite dans la Volhynie, la Podolie et la Russie occidentale, semant partout la ruine et la mort. Dans plusieurs villes, Juifs et catholiques prirent les armes et réussirent à chasser ces bandes sanguinaires.

A la suite de l'élection du rai de Pologne, la lutte cessa quelque temps. Après avoir fait nommer son candidat, Jean-Casimir, primat de Gnesen, Chmielnicki se décida à abandonner la région où il avait accumulé tant de ruines ; il retourna dans l'Ukraine. Les commissaires polonais le rejoignirent dans sa résidence pour traiter avec lui de la paix. Comme il exigeait qu'il n'y eût plus dans les provinces cosaques ai église catholique ni Juifs et que les délégués polonais ne voulaient pas y souscrire, les pourparlers furent rompus (16 février 1649). Une troisième fois, la guerre recommença. Dans la rencontre qui eut lieu près de Sbaraz, l'armée polonaise était menacée d'une complète destruction quand le roi eut l'idée de s'adresser, pour la conclusion de la paix, au chef des Tartares (août 1649). Les conditions imposées ne différèrent pas beaucoup de celles qu'avait proposées Chmielnicki ; les Juifs ne pouvaient plus habiter aucune localité importante du pays des Cosaques.

La paix signée, les fugitifs juifs retournèrent dans leurs demeures, là où il leur était permis de s'établir. Ceux qui s'étaient convertis par crainte de la mort furent autorisés par le roi Jean-Casimir à revenir publiquement au judaïsme. Plusieurs centaines d'enfants juifs, devenus orphelins et élevés dans le christianisme, furent également réintégrés dans leur ancienne religion. On essaya de déterminer à quelle famille ils appartenaient et on leur attacha au cou un petit rouleau indiquant leur généalogie, pour qu'ils pussent éviter plus tard de contracter des mariages prohibés. Un synode de rabbins et de chefs de communauté se réunit à Lublin, dans l'hiver de l'année 1650, pour examiner par quelles mesures ils pourraient relever le judaïsme polonais et atténuer les effets désastreux de ces temps troublés. Des centaines de femmes juives ne savaient pas si leurs maris étaient morts ou s'ils erraient quelque part, dans l'est ou l'ouest, en Turquie ou en Allemagne, et, par conséquent, si elles pouvaient se remarier ou non. D'autres difficultés religieuses étaient encore à résoudre. On dit que le synode prit sur les différents points de très sages décisions. Sur la proposition de Schabbataï Kohen ou, par abréviation, Schakh, les communautés polonaises établirent un jour de jeûne à la date où se produisit le premier massacre des Juifs de Nemirov (20 sivan).

La paix durait depuis un an et demi quand Chmielnicki reprit les armes et envahit de nouveau la Pologne avec les Zaporogues. Les premières victimes de la guerre furent encore une fois les Juifs. Mais, comme leur nombre était alors bien diminué en Pologne et que, d'un autre côté, ces longues luttes les avaient habitués à se défendre vaillamment, les massacres furent bien moins considérables que dans les guerres précédentes. Du reste, la victoire ne resta pas fidèle aux Cosaques. Ceux-ci, après avoir appelé les Tartares à leur aide, furent abandonnés brusquement par leurs alliés, qui emmenèrent Chmielnicki prisonnier. Les

Cosaques furent obligés de traiter. Jean-Casimir et ses ministres stipulèrent que les Juifs pourraient s'établir librement dans toute l'Ukraine et prendre des terres à ferme.

La paix conclue, Chmielnicki n'attendit qu'une occasion pour recommencer la lutte. Dès que son autorité, ébranlée par ses derniers échecs, fut de nouveau consolidée et qu'il eut comblé les vides faits dans son armée, il reprit les hostilités. Ne pouvant plus compter sur le concours des Tartares, il entraîna les Russes dans sa guerre contre la Pologne. Par suite de l'entrée en campagne des Russes (1654-1655), les communautés juives établies dans l'ouest de la Pologne et dans la Lithuanie, que les Cosaques avaient ménagées jusque-là, furent également atteintes par le fléau. Les Juifs de Vilna disparurent tous, par les massacres ou la fuite. Quand, l'année suivante (1656), les Suédois, sous la conduite du roi Charles X, se joignirent aux autres ennemis de la Pologne, de nouvelles régions furent envahies et, par conséquent, de nouvelles communautés juives, de Posen à Cracovie, eurent à endurer les plus grandes souffrances. Pillés, maltraités, tués par les diverses armées ennemies, Cosaques, Russes, Suédois, les Juifs ne furent même pas toujours épargnés par les Polonais. Le général Czarnicki les laissa massacrer par ses soldats, sous prétexte qu'ils avaient des accointances avec les Suédois. Seul le prince-électeur de Brandebourg les traita avec équité. En ces dix années de guerre (1648-1658), plus de trois cents communautés furent détruites en Pologne et plus de 250.000 Juifs tués. Ceux qui restaient étaient appauvris et découragés, accomplissant les travaux les plus durs et les plus humiliants pour ne pas mourir de faim.

On revit à cette époque le lamentable spectacle qu'avaient présenté les Juifs expulsés de l'Espagne et du Portugal. Partout on rencontrait des Juifs polonais, à l'aspect hâve et décharné, qui erraient à la recherche d'un asile. A l'ouest, à travers la région de la Vistule, beaucoup de ces fugitifs arrivèrent à Hambourg, émigrèrent à Amsterdam ou furent expédiés à Francfort-sur-le-Mein et dans d'autres villes rhénanes. Du côté du sud, ils allèrent se réfugier dans la Moravie, la Bohème, l'Autriche, la Hongrie et jusqu'en Italie. Ceux que les Tartares avaient faits prisonniers furent emmenés dans les provinces turques et envoyés en partie dans les États barbaresques. Dans toutes les villes, ils trouvèrent un accueil cordial auprès de leurs coreligionnaires, qui s'empressaient de subvenir à tous leurs besoins. En Italie, les communautés s'imposèrent de lourds sacrifices pour les racheter et les secourir ; les membres aisés de la communauté de Livourne consacrèrent à cette oeuvre de charité le quart de leurs revenus. Les Juifs d'Allemagne et d'Autriche, presque ruinés par la guerre de Trente ans, réunirent également tous leurs efforts pour leur venir en aide.

Pour le judaïsme aussi, les excès des Cosaques eurent de malheureuses conséquences. Jusque-là, la méthode polonaise de l'enseignement talmudique n'avait exercé qu'une faible influence en Allemagne et en Italie. Mais quand, à la suite des massacres, les Juifs polonais se furent répandus dans les divers pays européens, leur érudition talmudique les fit appeler aux postes rabbiniques les plus importants et, par conséquent, leur action devint prépondérante. En Moravie, il y eut Efraïm Kohen et Schabbataï Kohen, à Amsterdam Moïse Ribkès, à Fürth et plus tard à Francfort-sur-le-Mein Samuel Aron Kaïdanover, à Metz Moïse Kohen de Vilna. Fiers de leur supériorité, tous ces talmudistes polonais dédaignaient les rabbins allemands, portugais ou italiens, et, loin de se corriger de leurs défauts, imposaient leurs habitudes à leurs autres coreligionnaires. On se moquait des Polacks, mais on acceptait leur autorité. Quiconque voulait étudier sérieusement le Talmud, devait suivre l'enseignement d'un maître polonais. Dans toutes les communautés où ils fonctionnaient, les rabbins polonais faisaient prévaloir un rigorisme étroit et mesquin, le dédain pour l'étude de la Bible et l'horreur des sciences profanes. Dans le siècle de Descartes et de Spinoza, quand, en Europe, le moyen âge avait disparu définitivement devant l'esprit des temps modernes, ces réfugiés introduisirent

dans le judaïsme européen des manières de penser et d'agir qui constituèrent pour lui un véritable moyen âge et dont l'influence se fit sentir pendant plus d'un siècle.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Troisième époque — La décadence

Chapitre VIII — L’établissement des Juifs en Angleterre et la révolution anglaise — (1655-1660)

A l'époque même où, en Pologne, les Juifs étaient pourchassés et massacrés, ils virent s'ouvrir pour eux un pays qui leur était resté fermé pendant deux siècles et demi. Ce pays était l'Angleterre. Les Juifs d'Amsterdam et de Hambourg, qui étaient en rapports avec les marchands, les armateurs et les savants de cette île, désiraient ardemment pouvoir y établir une colonie, mais l'exécution de ce projet semblait se heurter à des obstacles insurmontables. Le haut clergé anglais était peut-être encore plus intolérant que les papistes qu'il persécutait, et le peuple anglais, qui n’avait pas vu de Juifs depuis des siècles, partageait, en grande partie, l'aversion du clergé.

Un homme courageux entreprit alors la tâche difficile de dissiper les préjugés des Anglais contre les Juifs. Manassé ben Israël, deuxième ou troisième rabbin d'Amsterdam, qui ne jouait qu'un rôle secondaire dans sa patrie et trouvait si peu de ressources dans ses fonctions de prédicateur qu'il était résolu, pour nourrir sa famille, à aller s'établir comme commerçant au Brésil, ce savant à la fois prudent et hardi, énergique et souple, vaniteux et désintéressé, réussit à faire admettre ses coreligionnaires en Angleterre. Il n'était pas d'une intelligence supérieure, mais il inspirait la sympathie et recevait un excellent accueil dans tous les milieux. Il possédait aussi une rare facilité d'élocution, beaucoup de chaleur, et il savait porter la conviction dans les esprits. C'était surtout un grand cœur.

Au point de vue littéraire, il prit pour modèle Isaac Abrabanel, dont il avait épousé l'arrière-petite-fille, Rahel Soeira. A l'exemple d'Abrabanel, il composa un ouvrage, le **Conciliador**, où il essayait de concilier les apparentes contradictions des livres saints, mais avec moins de prolixité et d'ennuyeux développements que son modèle. Manassé était un lecteur un peu crédule, il acceptait tout sans critique, le vrai comme le faux, ajoutant la même foi aux inventions des mystiques qu'aux récits de la Bible. Il était convaincu de la vérité de la Cabale et de la théorie de la métempsycose. Pourtant, aux yeux des contemporains, les ouvrages de Manassé eurent une très grande autorité. lis plaisaient par l'élégance du style et inspiraient confiance par l'étendue de l'érudition qui s'y manifestait. Savants juifs et savants chrétiens l'admiraient et le respectaient.

A ce moment, sous l'influence des circonstances et l'impulsion de l'illustre philologue Joseph Scaliger, la Hollande était devenue un centre de remarquables recherches scientifiques. On s'appliquait surtout à étudier à fond les langues et les littératures grecques, latines et hébraïques. A côté de l'hébreu, Joseph Scaliger, l'oracle des théologiens protestants, avait également appelé l'attention des savants sur la littérature rabbinique et témoignait même de la considération pour le Talmud. Ses disciples suivirent son exemple et se consacrèrent avec un grand zèle à cette branche de la science, pour laquelle on n'avait manifesté que dédain un siècle auparavant. A Bâle, Jean Buxtorf l'ancien se distingua par sa profonde science de l'hébreu et de la littérature rabbinique, qu'il fit connaître dans les milieux chrétiens. Il entretint une correspondance suivie, en langue hébraïque, avec des savants juifs d'Amsterdam, de l'Allemagne et de Constantinople. Des femmes même s'occupaient d'hébreu, Anne-Marie Schurmann d'Utrecht, Dorothée Moore et l'excentrique reine Christine de Suède. Enfin, l'hébreu était étudié par des hommes d'État tels que le Hollandais Hugo Grotius et l'Anglais Jean Selden, qui avaient besoin de le savoir pour leurs recherches historiques ou théologiques.

Mais, malgré leur zèle pour ces études, les savants chrétiens ne pouvaient se diriger dans la littérature rabbinique qu'avec l'aide d'un guide juif. lis accueillirent donc avec une vive satisfaction les ouvrages de Manassé ben Israël, où se rencontraient de nombreux documents rabbiniques et qui exposaient des points de vue tout nouveaux. Parmi les chrétiens qui recherchèrent son amitié, on trouve des érudits que l'Église persécuta ou déclara hérétiques à cause de la hardiesse de leurs opinions, et aussi des mystiques qui attendaient l'avènement du cinquième empire, ou, selon le langage de Daniel, le règne des saints. Les excès sanglants de la guerre de Trente ans et les souffrances qui en résultèrent avaient fait croire à bien des rêveurs que l'époque messianique du règne millénaire, annoncée par le livre de Daniel et les Apocalypses, était proche, et que les maux présents étaient les précurseurs des félicités attendues. Ces illuminés ne comprenaient pas la réalisation de leurs rêves sans la participation des Juifs, qui, les premiers, avaient reçu l'annonce de cet important événement. Mais dans leur pensée, rien ne pouvait se produire tant que les Juifs eussent repris possession de la Terre sainte. Or, cette entreprise présentait de grandes difficultés. Pour se conformer aux paroles des Prophètes, il fallait, avant tout, retrouver et réunir les dix tribus disparues. Ensuite, Israël ne pouvait reconquérir la Palestine qu'avec le concours d'un Messie issu de la famille de David. Ces chrétiens mystiques s'en remettaient aux circonstances pour aplanir les difficultés qui pourraient s'élever entre leur propre Rédempteur, c'est-à-dire Jésus-Christ, et celui qu'ils attendaient pour le compte des Juif.

De telles extravagances trouvaient créance auprès de Manassé ben Israël, car lui aussi attendait, sinon l'arrivée du règne millénaire des saints, du moins la venue prochaine du Messie, selon la promesse des cabalistes. D'après le *Zohar*, en effet, l'heure de la délivrance devait sonner en 1648. Manassé fut donc très heureux de recevoir d'un mystique chrétien, Mochinger de Dantzig, une lettre où il lisait les mots suivants : Sache que j'approuve et respecte vos doctrines religieuses et que je forme le souhait, avec certains de mes coreligionnaires, qu'Israël soit enfin éclairé de la vraie lumière et retrouve son ancienne gloire et son ancien salut. Un autre mystique de Dantzig, Abraham de Erankenberg, gentilhomme des environs d'Oels (Silésie) et disciple de Jacob Böhm, lui écrivait : La vraie lumière émanera des Juifs ; leur temps est proche. Chaque jour, on apprendra de différentes régions les miracles opérés en leur faveur, et toutes les îles se réjouiront avec eux. Dans son entourage immédiat, Manassé avait deux amis chrétiens qui exaltaient la future gloire d'Israël, Henri Jessé et Pierre Serrarius. En France aussi, vivait à cette époque un rêveur d'une nature particulière, le huguenot Isaac La Peyrère, de Bordeaux, au service du duc de Condé. Dans un écrit intitulé **Rappel des Juifs**, La Peyrère expose que les Juifs devront être rappelés de tous

les coins du monde où ils sont disséminés, pour retourner bientôt en Palestine. En sa qualité de fils aîné de l'Église, le roi de France a pour mission de ramener dans la Terre sainte le peuple d'Israël, qui est le fils aîné de Dieu.

C'était surtout en Angleterre qu'on professait alors un profond respect pour **le peuple de Dieu**, principalement parmi ceux qui avaient toute action sur la direction des affaires de l'État. A côté des épiscopaux, des presbytériens et des catholiques, il s'était, en effet, formé dans ce pays un quatrième parti, lui avait inscrit sur son drapeau : liberté religieuse pour tous. Ce parti énergique et intelligent, appelé les Puritains, arriva au pouvoir grâce au despotisme aveugle de Charles Ier et à l'égoïsme du Long Parlement.

Le chef de ce parti était Olivier Cromwell, qui conquit la liberté religieuse non seulement pour lui et les siens, mais aussi pour les autres. Cromwell et ses officiers étaient de vrais **soldats de Dieu**, qui avaient tiré l'épée pour une cause juste et élevée, et qui rêvaient d'organiser un État fondé sur la religion et la morale. Comme autrefois les Macchabées, les guerriers puritains avaient *le glaive en main et les louanges de Dieu dans la bouche*. Avant et après le combat, ils lisaient la Bible. C'est, en effet, dans l'Ancien Testament que ces vaillants soldats puisaient leur foi et leur énergie, c'est là qu'ils trouvaient des modèles qui les encourageaient à lutter contre un roi parjure, une aristocratie hypocrite et un clergé indigne : les Juges, délivrant le peuple du joug étranger ; Saül, David, Joab, chassant l'ennemi de leur pays, Jéhu, exterminant une famille royale qui était idolâtre et débauchée. Dans chaque verset des livres de Josué, des Juges, de Samuel et des Rois, ils trouvaient des allusions à leur propre situation, chaque psaume répondait à leurs propres pensées. Cromwell se comparait à Gédéon qui, au début, n'obéit à la voix divine qu'en tremblant et qui dispersa ensuite vigoureusement les légions païennes.

Ainsi familiarisés avec l'histoire, les prophéties et la poésie de l'Ancien Testament et pénétrés de l'esprit de la Bible, les Puritains reportaient le respect que leur inspiraient les livres saints sur le peuple qui en est le héros. Pour eux, c'était un vrai miracle que ce peuple, comblé de faveurs si extraordinaires et châtié avec une si rigoureuse sévérité, n'eût pas encore complètement disparu. Ils conçurent donc le désir de voir de leurs propres yeux cette antique race, de l'attirer dans la communauté de Dieu qu'ils voulaient créer en Angleterre. Ceux qui, dans l'armée de Cromwell ou le Parlement, rêvaient du prochain avènement du règne millénaire réservaient aux Juifs un rôle particulièrement brillant dans l'empire des saints. Prenant à la lettre certaines expressions des Prophètes, un prédicateur puritain, Nathanel Holmès (Homesius), exprima le désir de devenir le serviteur d'Israël et de servir ce peuple à genoux. La vie publique, comme les sermons, reçut en quelque sorte une empreinte israélite. Si les membres du Parlement avaient parlé hébreu, on aurait pu se croire revenu en Judée. Un écrivain émit même le vœu de célébrer le samedi, et non pas le dimanche, comme jour de repos. D'autres formulèrent le souhait que l'Angleterre adoptât les lois politiques de la Tora.

Manassé ben Israël suivait avec émotion ce qui se passait en Angleterre, il y voyait l'annonce de l'arrivée prochaine du Messie et il déploya une activité fiévreuse pour hâter la réalisation de ses espérances. A sa profonde joie, un chrétien anglais, Édouard Nicolas, publia un plaidoyer chaleureux *en faveur de la noble nation juive et des enfants d'Israël*. Dans cet écrit, dédié au Long Parlement, les Juifs, qualifiés de peuple élu, étaient traités avec une bienveillance à laquelle ils n'étaient pas accoutumés. A la fin, l'auteur y déclarait qu'il n'avait pas composé ce mémoire à l'instigation des Juifs, mais par amour pour Dieu et pour son pays. Selon lui, lei maux amenés par les guerres civiles et religieuses étaient un châtiment divin, parce que les Anglais avaient persécuté les Juifs, ces favoris de Dieu ; on devait donc tenir

compte de cet avertissement, traiter les Juifs avec bonté et les accueillir en Angleterre. Après avoir démontré par de nombreux versets bibliques la prédilection de Dieu pour Israël, il rappelait les paroles d'un prédicateur qui avait cité dans le Parlement ce passage des Psaumes : Ne touchez pas à mes oints et ne maltraitez pas mes prophètes, et qui avait affirmé que les nations étaient heureuses ou malheureuses selon qu'elles se montraient justes ou malveillantes à l'égard des Juifs. Il est donc de votre devoir, continuait-il, de favoriser les Juifs, de les consoler, de nous faire pardonner le sang innocent répandu dans notre pays et de les unir à nous par des relations amicales. Sans doute, les papes qui humilient et oppriment les Juifs verraient avec déplaisir que l'Angleterre les traite équitablement ; ce serait là un motif de plus de leur témoigner des égards.

Ce livre apologétique produisit une très vive sensation en Angleterre et en Hollande. Manassé en éprouva une joie très grande, et il se mit immédiatement à l'œuvre, de son côté, pour obtenir pour les Juifs le droit de séjourner en Angleterre. Son esprit était pourtant hanté d'une grave préoccupation : il se demandait, avec beaucoup d'illuminés chrétiens, ce qu'étaient devenues les dix tribus que Salmanasar, roi d'Assyrie, avait exilées. Restaurer le royaume juif sans ces dix tribus lui paraissait impossible, car t'eût été s'écarter des paroles des Prophètes, qui affirment qu'Israël sera de nouveau réuni à Juda. Il importait donc de démontrer l'existence de ces tribus. Manassé fut servi à souhait par le hasard. Un voyageur juif, Montezinos, avait, en effet, affirmé par serment quelques années auparavant que, dans une région de l'Amérique du Sud, il avait rencontré des Juifs indigènes descendant de la tribu de Reüben. Fermement convaincu de la vérité de cette affirmation, Manassé l'exposa dans son **Espérance d'Israël**, qu'il écrivit pour préparer les esprits à la venue du Messie.

Pour Manassé, en effet, l'époque de la délivrance était proche bien des indices en *faisaient foi. Puisque les menaces des Prophètes contre Israël se sont réalisées avec une si douloureuse précision, on peut légitimement espérer que leurs promesses aussi s'accompliront. Manassé énumère, dans son livre, une série de martyrs brûlés en Espagne et* en Portugal parce qu'ils avaient refusé d'abjurer leur foi. Il signale surtout avec admiration le cas d'un jeune noble chrétien, Don Lope de Fera y Alarcon, qui s'était converti au judaïsme, avait pris le nom de Juda a le croyant D et confessé avec courage ses nouvelles convictions. Incarcéré pendant plusieurs années, il était monté ensuite sur le bûcher (25 juillet 1644).

C'est sous l'impression de ces atrocités de l'Inquisition que Manassé écrivit son **Espérance d'Israël**, où il affirme l'existence des dix tribus à laquelle il rattache l'espoir de la prochaine délivrance. Il remit ensuite ce traité, en langue latine, à un haut personnage de l'Angleterre pour le communiquer au Parlement et au conseil d'État. Il y ajouta un mémoire où il essayait de prouver qu'avant de pouvoir retourner dans leur pays d'origine, les Juifs devaient être disséminés d'un bout de la terre à l'autre. Or, comme l'Angleterre se trouvait, à ses yeux, sur les confins septentrionaux du monde habité, il lui paraissait indispensable de les ramener dans cette contrée. Il sollicita donc le conseil d'État et le Parlement d'autoriser les Juifs à se rendre en Angleterre, d'où ils étaient exclus depuis trois siècles, à y pratiquer librement leur religion et à y élever des synagogues (1650). Manassé ne cachait nullement ses espérances messianiques, car il savait que les **saints** ou puritains formaient des vœux pour le retour élu peuple de Dieu dans son ancienne patrie et étaient tout disposés à l'y aider.

Les prévisions de Manassé semblèrent se réaliser, car sa requête fut accueillie favorablement par le Parlement. Lord Middlesex lui envoya même une lettre de remerciements avec cette suscription : *A mon cher frère, au philosophe hébreu Manassé ben Israël*. Sur ces entrefaites, la guerre éclata entre l'Angleterre et la Hollande, et Manassé vit de

nouveau s'éloigner comme un mirage le but qu'il poursuivait. Mais, quand Cromwell eut dissous le Long Parlement, pour s'emparer du pouvoir (avril 1653), et qu'il eut manifesté la volonté de conclure la pais avec les États généraux des Pays-Bas, Manassé se remit à l'œuvre. Du reste, le nouveau Parlement convoqué par Cromwell était composé de prédicateurs puritains, d'officiers imprégnés de l'esprit biblique, d'illuminés qui attendaient le règne millénaire du Messie, et tous professaient le plus grand respect pour les antiques institutions du judaïsme. Ainsi, ils proposèrent très sérieusement de composer le conseil d'État de soixante-dix membres, sur le modèle du Sanhédrin de Jérusalem, et le général Thomas Harrison, un anabaptiste, voulut faire adopter pour l'Angleterre les lois mosaïques. Le Parlement accueillit donc avec la plus grande bienveillance la requête de Manassé ben Israël, à qui il envoya un passeport pour venir discuter à Londres la question du retour des Juifs en Angleterre.

Craignait-on, parmi les Juifs, que Manassé ne fût pas assez habité pour triompher de toutes les difficultés ou qu'il nuisit à la cause de ses coreligionnaires en s'inspirant trop, dans ces négociations, de ses rêveries messianiques ? Ce qui est certain, c'est qu'un Marrane, Manuel Martinez Dormido, s'empressa de se rendre à Londres pour remettre une supplique en faveur de l'établissement des Juifs dans la Grande-Bretagne. Dormido, qui avait occupé une situation importante en Espagne et que l'Inquisition avait tenu emprisonné assez longtemps avec sa femme et sa sœur, avait réussi à s'enfuir à Amsterdam, où il était revenu au judaïsme. Dans sa requête, il se déclarait ouvertement Juif et faisait ressortir les avantages considérables que les Marranes de l'Espagne et du Portugal, par leurs capitaux et leur expérience des affaires, assureraient à l'Angleterre. Quoique Cromwell recommandât cette requête au conseil d'État, elle fut rejetée (novembre 1634). Après cet échec, les Marranes mirent de nouveau tout leur espoir en Manassé.

Celui-ci marchait alors en plein rêve. D'avance il se sentait ébloui par les splendeurs de la glorieuse période messianique qui allait s'ouvrir pour Israël. Ses idées étaient, d'ailleurs, partagées par des illuminés chrétiens. Peu de temps auparavant, le Hollandais Henri Jessé avait publié un ouvrage intitulé **Prochaine gloire de Juda et d'Israël**. Le médecin Paul Felgenhauer, de Bohème, mystique et alchimiste, alla plus loin. Persécuté à la fois, en Allemagne, par les catholiques et les protestants, il s'était réfugié à Amsterdam. et s'y était lié avec Manassé. Il publia le livre suivant (décembre 1654) : *Heureux message du Messie à Israël : elle est proche l'époque où Israël sera délivré de tous ses maux et ramené de la captivité et où le Messie viendra. Pour la consolation d'Israël, d'après les livres saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, écrit par un chrétien qui attend le Messie avec les Juifs.* Felgenhauer déclare que les vrais croyants des autres religions sont également les descendants d'Abraham par l'esprit, et il en conclut que Juifs et chrétiens doivent s'aimer et s'unir en Dieu comme Juda et Israël. D'après lui, cette réconciliation des diverses confessions n'est plus éloignée, comme le prouvent les innombrables maux causés par la sanglante guerre de Trente ans.

Dans l'automne de l'année 1655, Manassé se décida à se rendre à Londres, où Cromwell lui fit le plus cordial accueil. Il était accompagné de Jacob Sasportas, qui avait exercé les Ponctions de rabbin dans diverses villes africaines, et de plusieurs autres coreligionnaires. Londres était alors déjà habité par des Juifs, mais ils y vivaient sous le masque chrétien, comme à Bordeaux. Sous le règne d'Élisabeth, un médecin juif ou marrane, Lopez, avait joué un certain rôle dans cette ville comme protecteur et interprète d'un bâtard portugais, le prince Antonio, qui sollicitait l'aide de l'Angleterre pour disputer au roi d'Espagne le trône du Portugal. Victime d'intrigues, Lopez avait été accusé de trahison et condamné à mort par la

reine. A la suite de cette condamnation, les parents et les amis marranes de Lopez avaient dissimulé encore plus soigneusement leur qualité de Juif.

Sous les Stuart aussi, un petit nombre de Marranes étaient venus s'établir en Angleterre, où ils vivaient déguisés en chrétiens espagnols et portugais. Le plus considérable d'entre eux était Antonio Fernandez Carvajal, très riche armateur. Il fut accusé un jour d'avoir déserte le christianisme, mais, sur les instances des principaux marchands de Londres, le Parlement imposa silence à ses accusateurs. Tous ces Marranes célébraient en apparence les offices du culte catholique dans la chapelle de l'ambassadeur portugais, Antonio de Sousa, beau-père de Carvajal ; en réalité, cette chapelle était une synagogue. Cromwell savait fort bien ce qui se passait, mais fermait les yeux. Les Marranes se contentaient de cette situation équivoque et ne se décidèrent que difficilement à joindre leurs efforts à ceux de Manassé pour pouvoir observer ouvertement le judaïsme.

Pour donner plus de poids à sa démarche, Manassé se fit envoyer des procurations par les Juifs des divers pays européens et se présenta en Angleterre comme délégué de tous ses coreligionnaires. Il remit ensuite une **Adresse** à Cromwell, et en même temps il fit imprimer et répandre une **Déclaration** où il exposait les motifs qui plaidaient en faveur du rappel des Juifs et où il réfutait les objections qu'on pourrait y opposer. Les raisons invoquées peuvent se résumer en deux principales, une raison mystique et une raison économique. *Actuellement*, dit-il, *notre nation est dispersée partout et réside dans tous les pays florissants de la terre, en Amérique comme dans les trois autres parties du monde; seule l'importante et puissante Grande-Bretagne ne possède pas de Juifs. Pour que le Messie puisse venir et nous apporter la délivrance, il est nécessaire que nous soyons également établis dans ce pays.* En deuxième lieu, il faisait valoir l'essor que les Juifs donneraient au commerce de l'Angleterre.

Cromwell était favorable au projet de Manassé. Il savait quels avantages l'Angleterre, dont le commerce était bien moins prospère que celui de la Hollande, retirerait de la présence des riches et habiles marchands juifs ou marranes d'Espagne et de Portugal. En outre, il était animé d'un réel sentiment de tolérance à l'égard de toutes les confessions. Mais, ce qui le prédisposait surtout en faveur du retour des Juifs en Angleterre, c'était l'espoir de les voir se convertir à la religion presbytérienne, qui, par son austérité et sa simplicité, se rapprochait bien plus du judaïsme que du culte catholique. Pour amener le peuple à ses idées, il les fit exposer et propager par deux des plus zélés indépendants, Hugh Peters, son secrétaire, et Harry Martens, membre du conseil d'État.

Le 4 décembre 1655, Cromwell convoqua à Whitehall une commission pour examiner la requête de Manassé. Les délibérations portèrent sur deux points principaux : les Juifs peuvent-ils légalement s'établir en Angleterre, et, en cas d'affirmative, sous quelles conditions seront-ils autorisés à revenir dans ce pays ? Ces débats soulevèrent dans le peuple les plus diverses passions. Haine aveugle contre les déicides et amour mystique pour le peuple de Dieu, crainte de la concurrence et désir de conquérir, grâce aux Juifs portugais et espagnols, la supériorité commerciale sur la Hollande, préjugés de toute sorte, tels étaient les sentiments qui divisaient alors les Anglais en amis et en adversaires des Juifs. Les partis aussi s'en mêlèrent. Les adhérents de Cromwell et, en général, les républicains demandaient l'établissement des Juifs en Angleterre, les papistes et les royalistes le combattaient.

Dès le début de la discussion, les représentants des droits de l'État déclarèrent que nulle loi ne s'opposait au retour des Juifs, attendu que l'édit de proscription promulgué autrefois contre eux n'avait pas été sanctionné par le Parlement. Les délégués de Londres réservèrent

leur opinion, mais le clergé se prononça énergiquement contre les Juifs. Pour obtenir un résultat favorable, Cromwell fit adjoindre au clergé trois ecclésiastiques de ses amis, mais à la séance de clôture (18 décembre 1655), qu'il présida lui-même, il vit quand même la majorité du clergé repousser sa proposition. Après avoir de nouveau exposé avec chaleur les raisons qui lui paraissaient plaider en faveur du séjour des Juifs en Angleterre, Cromwell déclara les délibérations closes en se réservant la faculté de résoudre lui-même la question.

A la suite des délibérations de la commission de Whitehall, le conseil d'État décida d'autoriser les Juifs à séjourner en Angleterre, mais en les soumettant. à de pénibles restrictions ; il leur était même interdit de se réunir pour célébrer les offices. Cromwell trouva celte défense trop dure et leur permit de célébrer leur culte dans une maison privée. Il ne pouvait pas se montrer plus libéral à ce moment, parce que le fanatisme du clergé et les préjugés de la foule étaient alors coalisés pour s'opposer à l'admission des Juifs. Un des adversaires les plus fanatiques des Juifs était l'agitateur et pamphlétaire William Prynne, qui, dans un libelle violent, renouvela contre eux toutes les anciennes calomnies, y compris l'accusation du meurtre rituel, et réunit tous les décrets promulgués contre eux au XIIIe siècle. D'autres pamphlétaires suivirent l'exemple de Prynne. Probablement à l'instigation de Cromwell, Thomas Collier réfuta les assertions de Prynne dans un opuscule qu'il dédia au Protecteur.

Pendant qu'on discutait avec vivacité cette question en Angleterre, le gouvernement hollandais témoigna son mécontentement au sujet de l'entreprise poursuivie par Manassé ben Israël. Il craignait que ce dernier ne cherchât à faire partir les Juifs d'Amsterdam, avec leurs capitaux, pour Londres. Hais Manassé put prouver sans peine que ses efforts tendaient à ouvrir l'Angleterre, non pas à ses coreligionnaires de Hollande, qui jouissaient d'une grande liberté, mais aux malheureux Marranes d'Espagne et de Portugal.

Cet asile s'ouvrait pourtant moins facilement que ne l'avait espéré Manassé. Les préoccupations intérieures et extérieures ne laissaient pas à Cromwell assez de loisirs pour prêter un concours efficace au rabbin d'Amsterdam, et les adversaires des Juifs déployaient beaucoup d'activité. Les compagnons de Manassé, découragés, repartirent pour la Hollande, et des Marranes, qui s'étaient enfuis du Portugal pour l'Angleterre, s'arrêtèrent en route pour se fixer ensuite en Italie et à Genève.

Sur le conseil d'une haute personnalité, Manassé se décida alors à publier une nouvelle défense des Juifs, où il exposa, pour les réfuter, diverses accusations dirigées contre ses coreligionnaires. Cet écrit, sous forme de lettre, répond aux points suivants : usage du sang chrétien à la fête de Pâque ; blasphèmes contre le Christ dans les prières ; injures contre les chrétiens ; culte idolâtre rendu aux rouleaux de la Tora. Ce plaidoyer est peut-être la meilleure oeuvre de Manassé, qui y déploie une chaleur entraînante et une profonde conviction. Le ton en est d'une touchante tristesse. Je verse des larmes amères et j'éprouve une douloureuse angoisse quand j'entends les chrétiens lancer une aussi épouvantable accusation contre les pauvres et malheureux Juifs, auxquels ils reprochent d'assassiner des chrétiens pour faire usage, à la fête de Pâque, de leur sang, qu'ils mêleraient aux pains azymes. Manassé consacre la plus grande partie de son plaidoyer à la réfutation de cette odieuse calomnie, reproduite aussi par Prynne. Je jure, dit-il, que je n'ai jamais vu pratiquer un tel usage en Israël et que jamais les Juifs n'ont perpétré ni essayé de perpétrer un pareil forfait. Après avoir montré l'inanité de toutes les autres accusations, il achève son opuscule par une belle prière et par cette requête adressée à l'Angleterre : Je supplie humblement l'honorable nation anglaise de lire mon exposé avec impartialité, sans préjugé et sans passion, et de faciliter l'avènement des

temps annoncés par les Prophètes, pour que nous puissions nous réunir dans l'adoration de Dieu et assister aux consolations de Sion.

Le plaidoyer de Manassé produisit une impression favorable, et, à la suite d'un incident qui se produisit, Cromwell se décida à sortir de la réserve qu'il s'était imposée jusque-là et à autoriser le séjour des Juifs en Angleterre. Un riche marchand portugais, Roblès, fut cité devant la justice sous l'inculpation d'être papiste (1656), et, comme l'Angleterre était alors en guerre avec le Portugal, sa fortune fut confisquée. Mais, sur l'initiative de Cromwell, le conseil d'État leva le séquestre, parce que l'inculpé était juif et non pas catholique. C'était reconnaître implicitement aux Juifs le droit d'habiter l'Angleterre. Les Marranes établis à Londres ne se trompèrent pas sur la portée de cette sentence ; ils s'empressèrent de jeter le masque du christianisme. Grâce aux démarches de Carvajal et de Simon de Cacérès, ils purent même acquérir un cimetière spécial pour les membres de leur communauté (février 1657) ; ils furent également autorisés à observer publiquement leurs fêtes et à célébrer leur culte. On continua seulement de les considérer comme étrangers et de leur imposer, par conséquent, des taxes plus élevées. La campagne de Manassé ne fut donc pas infructueuse.

Quand Manassé manifesta le désir de retourner en Hollande, Cromwell le combla d'honneurs et lui accorda une pension annuelle de cent livres (20 février 1657). Manassé n'en jouit pas longtemps, car il mourut en chemin, à Middelburg (novembre 1657), avant d'être revenu dans sa famille. Son corps fut transporté plus tard à Amsterdam, où une inscription funéraire rappelle son grand mérite.

L'année suivante, Cromwell mourut. Deux ans après sa mort, le général Monk ramenait le prétendant Charles II en Angleterre et le rétablissait sur le trône. Pendant qu'il était encore simple prétendant, ce prince, qui avait toujours besoin d'argent, s'était déjà anis en rapport avec les Juifs d'Amsterdam et leur avait promis, dans le cas où la monarchie serait restaurée, d'autoriser l'établissement de leurs coreligionnaires en Angleterre s'ils lui fournissaient des armes et des capitaux. Il tint parole. Dés qu'il fut devenu roi, il permit à de nombreux Juifs de se fixer dans la Grande-Bretagne, sans que leur situation fût pourtant formellement réglée par une loi.

Au moment où se produisit cette amélioration dans la situation des Juifs, quel était l'état du judaïsme ? La religion juive avait alors subi tant de modifications, s'était accrue de tant d'additions et d'emprunts étrangers qu'elle était devenue presque méconnaissable. Déjà les Soferim et les docteurs du Talmud avaient élevé de si nombreuses barrières et multiplié tellement leurs interprétations qu'on ne reconnaissait presque plus rien de la doctrine des Prophètes. Puis étaient venus les gaonim, les écoles des rabbins espagnols, français, allemands et polonais, les adeptes de la Cabale, qui, successivement, avaient ajouté au judaïsme primitif leurs aggravations, leurs conceptions particulières, leurs erreurs. On ne se préoccupait plus des principes établis par la Tora et les Prophètes, à peine tenait-on compte des enseignements du Talmud ; on s'attachait surtout aux opinions des autorités rabbiniques, et, en dernière instance, à celles de Joseph Karo et de Moïse Isserlès. La Cabale aussi s'était glissée comme un poison dans le sein du judaïsme et avait agi sur presque tous les rabbins, que ce fût dans les communautés polonaises, à Amsterdam (Isaac Aboab da Fongeca), ou en Palestine (Isaïe Horwitz). Les rêveries extravagantes d'Isaac Louria, ses idées concernant l'origine des âmes, la métempsycose, l'association des âmes, la thaumaturgie, troublaient les esprits et égaraient les cœurs. **Les jeunes lionceaux** — c'est ainsi que s'appelaient les disciples de Louria — s'appliquaient avec un zèle ardent à enseigner ces absurdités et à répandre les plus extraordinaires légendes sur le pouvoir magique de leur maître. Pendant près

de cinquante ans (1572-1620), jusqu'à sa mort, Hayyim Vital de Calabre exerça un empire absolu sur les âmes crédules de la Palestine et des régions voisines. Israël Sarouk propagea les doctrines de Louria en Italie et en Hollande. Alfonso ou Abraham de Herrera (mort en 1639), descendant, par sa mère, du capitaine-général espagnol et vice-roi de Naples, se laissa gagner également aux excentricités de la Cabale et publia un ouvrage de vulgarisation sur le mysticisme. Enfin, Manassé ben Israël et ses contemporains hollandais se montrèrent absolument convaincus du caractère divin des élucubrations du *Zohar*.

Il y eut pourtant alors quelques hommes qui élevèrent des doutes sur la vérité du judaïsme rabbinique et cabalistique, et hésitèrent même à accepter les enseignements du Talmud. D'autres allèrent plus loin; ils combattirent plus ou moins ouvertement le judaïsme de ce temps. Ce ne fut ni en Allemagne, ni en Pologne, ni même en Asie que se rencontrèrent ces esprits hardis, mais dans des communautés italiennes et portugaises, dont les membres avaient des relations avec les milieux cultivés des autres confessions. Uriel Acosta aux Pays-Bas, Juda Léon Modena, Joseph Delmedigo, Simon Luzzato, en Italie, furent les premiers à élever la voir, contre la religion juive, telle qu'elle était alors pratiquée. Mais ils se contentèrent de protester, sans préconiser aucune réforme.

Uriel da Costa (Gabriel Acosta), né vers 1590 et mort en 1640, descendait d'une famille marrane d'Oporto dont les divers. membres, terrorisés par l'Inquisition, étaient devenus de fervents catholiques. A l'exemple de la plupart des jeunes gens de la bourgeoisie portugaise de cette époque, il avait étudié le droit; il était ainsi préparé à remplir, le cas échéant, des fonctions ecclésiastiques. A l'époque de sa jeunesse, les jésuites avaient déjà conquis une grande influence sur les consciences et réussi à asservir les âmes en présentant sous d’épouvantables images, les éternels supplices de l'enfer. Selon eux, on n'échappait à ces terribles tortures qu'en accomplissant toutes les pratiques religieuses et en se confessant avec une ponctuelle régularité. Tout en suivant fidèlement toutes les prescriptions, Gabriel da Costa ne se sentait pourtant pas tranquille. Malgré lui, des doutes s'élevèrent dans son esprit sur les dogmes du christianisme. Dans l'espoir de retrouver le calme, il se mit alors à étudier l'Ancien Testament. Peu à peu il se pénétra de la conviction que la vérité se trouvait dans le judaïsme, dont tes dogmes ont été adoptés, du reste, par l'Église. Da Costa résolut alors d'abandonner le catholicisme et de revenir à la foi de ses aïeux. Ayant réussi, avec sa famille, à échapper à la surveillance de l'Inquisition, il s'embarqua pour Amsterdam, où lui et ses frères embrassèrent le judaïsme. Il prit le nom d'Uriel.

D'une imagination ardente et d'un caractère enthousiaste, Da Costa avait conçu un judaïsme particulier qu'il espérait voir pratiquer à Amsterdam. Sa déception fut grande quand il s'aperçut que la réalité ne répondait pas à son idéal et que les usages religieux suivis par les Juifs hollandais ne concordaient même pas avec la législation mosaïque. Comme il avait fait de sérieux sacrifices à ses convictions, il se crut en droit d'exprimer publiquement ses déceptions et de signaler l'abîme qui séparait le judaïsme rabbinique de la religion de Moïse. De là des attaques très vives contre les ordonnances des rabbins ou, comme il les appelait, des **Pharisiens**. Après avoir tant souffert pour leur foi, les Juifs d'Amsterdam furent irrités qu'un des leurs l'attaquât et s'en moquât. Da Costa fut donc menacé d'excommunication s'il continuait de transgresser les lois cérémonielles, mais il n'en persista pas moins dans ses opinions. Le collige rabbinique l'exclut alors de la communauté, et ses plus proches parents s'éloignèrent de lui. Isolé de ses coreligionnaires, de ses amis et de sa famille, ne pouvant pas se mettre en relations avec ses concitoyens chrétiens, dont il ne savait pas encore la langue, Da Costa s'aigrit de plus en plus et publia un ouvrage violent intitulé : **Examen des traditions pharisiennes**, où il proclama sa rupture définitive avec le judaïsme.

A la suite de cette publication, les représentants officiels de la communauté d'Amsterdam accusèrent Da Costa auprès des magistrats de nier l'immortalité de filme et de repousser ainsi, non seulement les doctrines juives, mais aussi les enseignements du christianisme. Il fut alors emprisonné pendant quelques jours et condamné finalement à une amende. Supportant mal son isolement, il céda aux instances d'un de ses parents, et, au bout de quinze ans, il se réconcilia avec la Synagogue.

Cette réconciliation ne fut pas de longue durée, car Da Costa était de caractère trop emporté pour imposer longtemps silence à ses convictions. De nouveau il déclara la guerre au judaïsme traditionnel, et de nouveau il fut appelé à comparaître devant le collège rabbinique. Ses juges décidèrent qu'il n'échapperait à une deuxième excommunication, bien plus pénible que la première, qu'en se soumettant à une pénitence solennelle. Par amour-propre il refusa de céder, et il fut mis une seconde fois en interdit.

Las de ces luttes incessantes, attristé de vivre séparé de tous les siens, il se décida à la fin à accepter la sentence des rabbins. On le mena dans une synagogue remplie d'hommes et de femmes, où il dut proclamer publiquement son repentir. Debout sur une estrade, il lut une confession détaillée de tous ses péchés, s'accusant d'avoir transgressé le repos sabbatique et les lois alimentaires, nié plusieurs articles de foi et dissuadé quelques personnes de se convertir au judaïsme. Après avoir promis solennellement de ne plus retomber dans ses erreurs, il jura de vivre désormais en bon israélite. Puis il se retira dans un coin de la synagogue, se dénuda jusqu'à la ceinture et reçut trente-neuf coups de lanière. Il s'assit alors par terre, et la sentence d'excommunication fut levée. Enfin, il dut s'étendre sur le seuil du temple, et tous les assistants enjambèrent son corps. C'était là un excès de sévérité, que les Marranes avaient emprunté à l'Inquisition.

La colère qu'il ressentit de ces traitements humiliants lui inspira la pensée de se tuer, mais, en même temps, il voulait se venger de celui qu'il considérait comme le principal instigateur de ces persécutions, son frère ou son cousin. Pour émouvoir ses contemporains et la postérité sur son sort, il mit par écrit le récit de ses souffrances, y ajoutant de vives attaques et même d'odieuses accusations contre les Juifs. Après avoir achevé son testament, il prépara deux pistolets, en déchargea un sur son parent, qu'il manqua, et se tua avec l'autre (avril 1640). Quand on pénétra dans sa demeure, on découvrit l'autobiographie qu'il avait écrite sous le titre de **Spécimen d'une vie humaine**, et qui était une violente diatribe contre les Juifs et leur religion.

Un autre novateur hardi de ce temps fut Juda ou Léon Modena (1571-1649). Il descendait d'une famille qui, lors de l'expulsion des Juifs de France, avait émigré en Italie, et dont les membres furent à la fois très cultivés et très superstitieux. On retrouve ce trait de caractère chez Léon Modena. Dans son enfance, il fut considéré comme un petit prodige. A trois ans, il savait réciter un chapitre des Prophètes. A dix ans, il lui arriva un jour de prononcer une sorte de sermon, et, à treize ans, il écrivit un dialogue sur les avantages et les inconvénients du jeu de cartes et des dés, et composa une élégie en vers hébreux et italiens sur la mort du maire de sa jeunesse, Moïse Basoula. Mais l'homme fait ne tint pas les promesses de l'enfant; il devint un simple polygraphe, qui ne se distingua par aucune qualité éminente. Il exerça aussi les métiers les plus variés pour gagner sa vie, se faisant tour à tour prédicateur, instituteur, officiant, interprète, copiste, correcteur, libraire, courtier, marchand, rabbin, musicien et fabricant d'amulettes. Doué d'une mémoire remarquable, il connaissait toute la littérature biblique, talmudique et rabbinique, et se rappelait aussi tout ce qu'il avait lu en latin, en hébreu et en italien. Mais la science pas plus que la poésie ne lui donnaient de

véritable joie. Joueur effréné, il se trouvait toujours dans le besoin, mécontent de lui et des autres. Ce n'étaient pas ses convictions religieuses qui pouvaient lui imprimer une direction et lui donner de la force morale, car elles étaient peu solides. Foi, incrédulité, superstitions, ces sentiments opposés étaient sans cesse en collision chez lui. Ce qu'il croyait un jour, le lendemain il le combattait, et chaque fois il était sincère.

Léon Modena eut des élèves chrétiens, entre autres l'évêque français Jean Plantavit et le cabaliste excentrique Jacob Gafarelli. Des savants et des gentilshommes correspondirent avec lui et l'autorisèrent en termes flatteurs à leur dédier ses ouvrages. Il occupait en Italie une situation presque analogue à celle de Manassé ben Israël en Hollande. Dans les milieux chrétiens qu'il fréquentait comme savant et comme joueur, il entendait souvent traiter les rites juifs d'enfantillages. Au commencement, il défendait ses croyances, puis, peu à peu, il reconnut lui-même l'absurdité et l'étrangeté de certaines pratiques. Sur les instances de ses amis chrétiens et principalement d'un lord anglais, et aussi par suite de besoins d'argent, il se décida à publier en langue italienne un recueil des lois cérémonielles juives, **Rites hébreux**, qu'il dédia à l'ambassadeur de France à Venise. Il rendit ainsi un très mauvais service à sa religion auprès des chrétiens, car pour des personnes étrangères au judaïsme, bien des usages devaient forcément paraître singuliers et parfois absurdes. Dans son ouvrage, il fait connaître aux lecteurs chrétiens les prescriptions observées par les Juifs dans leurs maisons, à leur lever et leur coucher, relativement à leurs vêtements et à leur vaisselle, dans les synagogues et les écoles. Inconsciemment, dans son exposé, il s'associe aux contempteurs du judaïsme, lui qui, en sa qualité de rabbin, enseignait et pratiquait cette religion. Il s'en rendit compte, car il dit dans son introduction : Pendant que j'écrivais ce livre, j'avais oublié que j'étais moi-même Juif ; j'ai parlé en témoin impartial et sincère. Pourtant, je me suis efforcé d'éloigner de ma religion le ridicule qui pourrait s'attacher à elle à cause de ses nombreuses lois cérémonielles, mais j'avoue que je n'ai pas cherché à défendre ces lois ; mon but était de raconter et non pas de convaincre.

Léon Modena ne rompit pourtant pas avec le judaïsme rabbinique. Au moment même où il exposait les rites juifs aux railleries des chrétiens, il écrivit une défense de la loi orale. Il composa enfin un autre ouvrage, le meilleur qui fût sorti de sa plume, où il se livre, d'un côté, aux plus violentes attaques contre le judaïsme rabbinique, et, de l'autre, réfute éloquemment ces attaques. Pour ne pas proférer lui-même des accusations contre le Talmud, il les met dans la bouche d'un personnage imaginaire, qu'il fait parler avec la plus grande hardiesse et auquel il prête certaines propositions, téméraires pour le temps et ayant pour but de purifier le vieux judaïsme biblique de toutes les scories dont il s'était couvert à travers les siècles. C'était la première tentative de réforme. II s'agissait de simplifier les prières et les autres parties du culte, d'abolir le' deuxième jour de fête, de rendre plus facile l'observance du sabbat, de Pâque et des autres jours fériés, même de la fête de l'Expiation, de supprimer ou de modifier les lois alimentaires.

Si Léon Modena avait été un homme de caractère énergique et de solides convictions, il aurait peut-être pu créer une agitation sérieuse parmi ses coreligionnaires et provoquer des réformes. Mais, après avoir vilipendé le Talmud, il en fit l'éloge, par pur jeu d'esprit, réquisitoire et plaidoyer restèrent enfouis au milieu de ses paperasses. II laissa également inédit un ouvrage, *Ari Noham* ou **le Lion rugissant**, qu'il écrivit contre la Cabale. Jusqu'à sa vieillesse, il persista dans ses incohérences et dans sa conduite déréglée, s'adressant d'amers reproches dans son autobiographie, mais n'ayant pas le courage de se corriger. Il mourut dans un complet dénuement.

Joseph Salomon Delmedigo (1591-1655) ressemblait en apparence à Léon Modena, mais restait au fond bien différent de lui. Il ne ressemblait pas plus à la famille à laquelle il appartenait, qui avait toujours cultivé la science et le Talmud, et dont un des membres les plus connus était Elia Delmedigo, son bisaïeul. A l'Université de Padoue où il étudiait, il manifestait une prédilection marquée pour les mathématiques et l'astronomie. Du reste, Il eut pour maître, dans cette ville, l'illustre Galilée, qui lui fit connaître le système planétaire de Copernic. Ni Delmedigo ni aucun Juif croyant n'eurent jamais l'idée de considérer comme hérétique l'opinion qui admettait le mouvement de la terre et l'immobilité du soleil. Il étudia également la médecine, mais seulement pour gagner sa vie ; sa préférence demeura acquise aux mathématiques. Disciple de Léon Modena, il entassa dans sa mémoire, comme son maître, les connaissances les plus variées. Dans le mi-lieu juif où il vécut et où l'on s'exprimait librement sur la religion, Delmedigo commença à douter de l'authenticité des traditions juives, mais il ne se décida ni à essayer de triompher de ses doutes ni à y conformer sa conduite.

Ainsi ébranlé dans ses croyances, il retourna à Candie, dans sa famille, où ses opinions causèrent du scandale. Il fut contraint de repartir de la maison paternelle et, à l'exemple d'Abraham ibn Ezra, il commença alors à mener une vie errante. Partout où il rencontrait des Caraïtes, il se liait avec eux, et eux, de leur côté, s'attachaient à lui. Au Caire, ses connaissances mathématiques lui valurent un vrai triomphe, dans un tournoi scientifique auquel l'avait convié un vieux savant musulman. De là, il se rendit à Constantinople, où il fréquenta également des Caraïtes, et partit ensuite pour la Pologne. Comme les mathématiques ne lui procuraient aucune ressource, il dut exercer la médecine. Estimé bientôt comme un habile praticien, il fut appelé auprès du prince Radziwill, près de Vilna.

Nais en Pologne non plus il ne resta pas fixé longtemps. Par crainte de ses coreligionnaires, il n'osa pas se lier trop intimement avec la noblesse, et, d'autre part, le pays était trop pauvre pour qu'il pût nourrir l'espoir de gagner beaucoup d'argent. Il partit donc pour Hambourg, où venait de s'organiser une communauté portugaise. Peu consulté comme médecin, il accepta des fonctions rabbiniques, peut-être à titre de prédicateur. Il consentit ainsi, par nécessité, à agir en hypocrite et à prêcher le judaïsme rabbinique, auquel il ne croyait pas. Il alla plus loin. Pour donner un démenti à des bruits venus de Pologne, qui le représentaient presque comme un hérétique, il n'hésita pas à faire l'éloge de la Cabale et à la qualifier de suprême sagesse. Il publia en faveur de cette fausse science un plaidoyer où il combattit l'argumentation de son aïeul Elia Delmedigo.

De Hambourg il alla à Amsterdam. Il arriva dans cette ville au moment où la communauté était encore sous l'impression de la lutte engagée contre Uriel da Costa. Delmedigo crut donc prudent de s'en tenir à une stricte orthodoxie, afin d'écarter de lui tout soupçon d'irréligion. Il fut nommé prédicateur à Amsterdam ou dans une localité voisine. Mais, sans fortune et poussé par la passion du mouvement, il quitta bientôt les Pays-Bas pour Francfort-sur-le-Mein. Dans cette ville, habitée par de savants talmudistes, Delmedigo n'était pas de force à occuper des fonctions rabbiniques ; il demanda sa subsistance à sa profession de médecin. Sa situation n'y était sans doute pas brillante, car, après un séjour assez court, il partit de Francfort pour Prague (vers 1648-1650). II demeura dans cette dernière ville jusqu'à sa mort. Son influence resta circonscrite dans un cercle très restreint. Aussi ne réalisa-t-il qu'une bien minime partie des espérances fondées sur lui.

Simon ou Simha Luzzato (né vers 1590 et mort en 1663) peut aussi être rangé parmi les esprits novateurs de cette époque. Il était d'une trempe plus vigoureuse que Léon Modena et

Delmedigo. Excellent mathématicien d'après le témoignage de Delmedigo, il était également familiarisé avec les littératures ancienne et moderne. Mais il se distinguait surtout par sa sincérité et sa grande probité. Dans sa jeunesse, il écrivit en italien une **Parabole**, où il expose ses idées sur les rapports de la science et de la foi, et où il fait preuve d'une précoce maturité d'esprit. II fait interpréter sa pensée par le philosophe grec Socrate. La Raison adresse une requête à l'Académie pour pouvoir sortir de la prison où l'autorité religieuse la tient enfermée. Sa demande est accueillie et son ennemie est destituée. Mais la Raison, jouissant d'une liberté absolue, cause de grands dommages, et l'académie ne sait à quel parti s'arrêter. C'est alors que Socrate prend la parole pour démontrer que la Raison et l'Autorité ne produisent que maux et erreurs si on laisse à l'une ou à l'autre le pouvoir absolu, et qu'on obtient, au contraire, une parfaite harmonie en limitant la Raison par la Révélation, et réciproquement.

Tout en restant fermement attaché à ses croyances, Simon Luzzato ne se laissa jamais égarer par la Cabale. Il publia une remarquable défense des Juifs et du judaïsme, sous le titre de **Traité sur la situation des Hébreux**. Il y conjure les amis de la justice et de la vérité de ne pas témoigner moins d'estime pour les Juifs parce qu'ils ont beaucoup souffert et ont été décimés par les persécutions, car, dit-il, vous admirez un chef-d'œuvre de Phidias et de Lysippe, même quand il est mutilé. Or, de l'aveu de tous, le peuple d'Israël a été créé et guidé avec une prédilection particulière par l'Artiste suprême.

Par ce plaidoyer, Luzzato cherchait surtout à protéger ses coreligionnaires contre la malveillance de quelques patriciens de Venise, où il exerçait les fonctions de rabbin avec Léon Modena. Le peuple vénitien, qui vivait en partie des Juifs, avait moins d'antipathie pour eux. Mais, parmi les personnes au pouvoir, des fanatiques ou simplement des concurrents jaloux réclamaient de nouvelles restrictions contre les Juifs, et même leur expulsion. Venise avait été surpassés par d'autres puissances maritimes, les Pays-Bas et l'Angleterre, et écartée du marché du Levant. De là, une diminution sensible dans ses affaires et la ruine d'importantes maisons de commerce. D'orgueilleux marchands virent ainsi prendre leur place par des capitalistes juifs, qui avaient des relations étendues et étaient mieux armés pour lutter contre leurs rivaux anglais et hollandais. Au lieu de s'en prendre à eux-mêmes ou aux circonstances, ces marchands se tournèrent contre les Juifs. Avec d'habiles précautions et par des allusions ingénieuses, Luzzato indiqua aux autorités de Venise les raisons du déclin. de certains marchands vénitiens et leur fit comprendre les avantages considérables que les commerçants juifs fixés à Venise assuraient à la ville. Il établit par la statistique que les Juifs procuraient à la république un revenu annuel de plus de 250.000 ducats, faisaient vivre quatre mille ouvriers, livraient au public à un prix peu élevé les produits du pays et importaient les marchandises étrangères. Luzzato rappela aussi les services considérables que les capitaux juifs avaient rendus récemment à la république, lors d'une épidémie.

Si Luzzato signala les mérites de ses contemporains juifs, il eut aussi le courage de montrer leurs défauts. Sans doute, dit-il, les Juifs vénitiens diffèrent de leurs coreligionnaires turcs, allemands ou polonais ; mais ils présentent aussi des traits communs. Ils sont pusillanimes, sans énergie, absorbés par leurs intérêts particuliers et peu préoccupés de l'intérêt général. A force d'être économes, ils sont presque avares ; ils admirent l'antiquité et ne comprennent pas les temps présents. Beaucoup d'entre eux manquent de culture, ne cherchent pas à connaître les langues. Leur obéissance aux lois religieuses va jusqu'à la mortification. Par contre, ils ont de remarquables qualités : ils sont fermes dans leurs croyances, et, s'ils manquent de vaillance pour aller au-devant du danger, ils endurent les souffrances avec un grand courage. Ils connaissent fort bien la Bible et ses commentaires, sont hospitaliers et charitables envers leurs coreligionnaires, très soucieux de l'honneur de leur

famille, habiles à traiter les affaires les plus délicates, pleins d'égards et de déférence envers tous, excepté envers leurs propres coreligionnaires. Luzzato n'indique que d'une façon confuse ce qu'il pense du judaïsme rabbinique, mais il se déclare franchement l'adversaire de la Cabale.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Troisième époque — La décadence

Chapitre IX — Baruch Spinoza et Sabbataï Cevi — (1666-1678)

Les quatre penseurs dont il vient d'être question, Uriel da Costa, Léon Modena, Delmedigo et Simon Luzzato, avaient manifesté avec plus ou mains de vivacité leur hostilité contre le judaïsme de leur temps. Mais, malgré leur intelligence, leur savoir, leur talent oratoire, ils n'exercèrent que peu d'influence sur leurs contemporains et ne purent introduire la moindre modification dans le culte. Cette époque produisit, par contre, deux autres personnalités, de tendances, d'esprit et de caractère absolument opposés, dont l'une représentait en quelque sorte la raison et l'autre l'extravagance ; et qui portèrent tous deux au judaïsme des coups très sensibles.

Le plus illustre des deux est Baruch Spinoza (né en Espagne en 1632 et mort en 1677), qui fut peut-être l'esprit le plus remarquable de son temps. Instruit dans la Bible et le Talmud par deux rabbins d'Amsterdam, le célèbre Manassé ben Israël et Morteira, Spinoza trouva bientôt ces études insuffisantes et chercha ù étendre son savoir. II se mit alors à étudier les oeuvres des penseurs juifs, dont trois surtout exercèrent sur lui un puissant attrait : Abraham ibn Ezra, par sa hardiesse de pensée ; Maïmonide, par le système qu'il établit pour concilier la foi et la science, le judaïsme et la philosophie, et enfla Hasdaï Crescas par sa haine, dans le domaine de la spéculation, contre les idées toutes faites. A mesure qu'il acquérait de nouvelles connaissances, son esprit, passionné pour la clarté et la vérité, se sentit de plus en plus troublé par le doute. On raconte que déjà à quinze ans, il manifestait ses doutes sous forme de questions embarrassantes qu'il adressait à son maître Morteira. Son scepticisme augmenta encore quand il suivit les cours d'un savant philologue, le médecin François van den Enden. En contact avec des jeunes gens chrétiens très cultivés, son horizon s'étendit bien au delà du milieu juif où il avait puisé jusque-là toutes ses croyances et toutes ses conceptions. II étudia aussi les sciences naturelles, les mathématiques, la physique, et lut surtout avec avidité les oeuvres du philosophe français René Descartes.

Spinoza apprit de ce philosophe à recourir, pour la recherche de la vérité, à la seule raison, sans tenir compte de tout ce qui est conventionnel ou traditionnel. ;e principe de ne croire qu'à ce qui lui fût démontré comme vrai par le raisonnement le poussa à rompre avec la religion qu'il avait appris à aimer dès son enfance; il ne rejeta pas seulement le judaïsme talmudique, mais dénia tout caractère divin de la Bible. Spinoza était trop probe et trop loyal pour accomplir par crainte, par habitude ou par intérêt, des pratiques auxquelles il ne croyait plus. Il était supérieur, sous ce rapport, à son maître Descartes, qui fit vœu de se rendre en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette afin d'obtenir la protection divine pour son système philosophique, qui, en somme, aboutissait à la négation du christianisme. Pour Spinoza, les actes d'un homme devaient refléter ses sentiments et ses convictions. Dès qu'à ses yeux le judaïsme ne représentait plus la vérité. il eut le courage de n'en plus observer les prescriptions. Il cessa de fréquenter la synagogue et de célébrer le sabbat et les jours de fête, de tenir compte des lois alimentaires, et il chercha à faire partager ses idées à ses élèves.

Les chefs de la communauté d'Amsterdam, si fiers de la haute intelligence du jeune Spinoza, furent profondément affligés des manifestations de sors incrédulité. Craignant qu'il ne se convertit au christianisme et ne tournât contre sa propre religion les merveilleuses facultés dont il était doué, il leur parut urgent de prendre des mesures de préservation. Cette désertion les attristait d'autant plus qu'ils voyaient encore toujours accourir d'Espagne et de Portugal des fugitifs qui abandonnaient de belles situations, risquaient leur fortune et leur vie pour pratiquer librement le judaïsme. D'autres, ne pouvant s'échapper de ces pays, se laissaient enfermer dans des cachots ou montaient sur des bûchers pour ne pas trahir la foi de leurs pères.

A cette époque, en effet, les persécutions contre les Marranes avaient repris avec une certaine violence dans plusieurs villes d'Espagne et de Portugal. A Lisbonne, le marrane Manuel Fernando da Villa-Real, homme d'État, écrivain politique et poète, qui avait dirigé pendant quelque temps le consulat portugais à Paris, fut incarcéré par l'Inquisition, à, son retour en Portugal, soumis à la torture et mis à mort (1er décembre 1652). A Cuença, cinquante-sept chrétiens **judaïsants** furent traînés en un seul jour à un autodafé ; dix furent brûlés (29 juin 1654). Une de ces victimes fut Balthazar Lopez, de Valladolid, homme très considéré et tris riche, qui monta sur le bûcher avec un courage héroïque. On fut particulièrement ému, à Amsterdam, du martyre de deux Marranes du nom de Bernal. Cette exécution fut pleurée en vers espagnols, portugais et latins. Et c'est au moment où tant de vaillants se laissaient torturer ou mouraient pour leur foi que Spinoza venait déclarer que cette foi s'appuyait sur des absurdités et des erreurs ! Il eût été étonnant que les rabbins n'eussent pas essayé d'arrêter la propagation de doctrines aussi subversives.

Avant de rien entreprendre contre Spinoza, les rabbins firent une enquête minutieuse sur ses actes et ses idées. Une fois convaincus de son incrédulité, ils le firent comparaître devant eux et l'engagèrent à revenir de ses erreurs. Ils essayèrent d'abord de le ramener par l'indulgence. Mais Spinoza maintint avec fermeté le droit des libres recherches et persista dans sa résolution de conformer ses actes à ses idées. De crainte qu'il n'embrassât le christianisme, les rabbins et les administrateurs de la communauté n'osèrent pas encore le traiter avec rigueur. Ils lui offrirent, par l'intermédiaire de ses amis, une pension annuelle de 1000 ducats, à la seule condition qu'il n'attaquerait plus le judaïsme et qu'il se rendrait de temps à autre à la synagogue. Spinoza repoussa cette offre; l'hypocrisie répugnait à sa nature franche. Un fanatique conçut alors l'idée de l'assassiner ; il l'épia un soir, au sortir du théâtre, et tenta de le poignarder. Spinoza partit alors d'Amsterdam pour se rendre auprès d'un de ses

amis qui, s'étant séparé de l'Église calviniste, était également en butte aux vexations de ses anciens coreligionnaires et s'était établi dans un village entre Amsterdam et Oudekerk.

Quand les rabbins se furent convaincus que Spinoza ne se réconcilierait pas avec la Synagogue, ils se décidèrent à l'excommunier. Ils lui appliquèrent la peine d'excommunication la plus grave (hérem), et ils en lurent la formule à la synagogue, en langue portugaise, du haut de la chaire, les portes de l'arche sainte toutes grandes ouvertes, le jeudi 27 juillet 1656 (6 ab). Le principal effet de cette sentence fut de l'isoler, de faire le vide autour de lui, de mettre ses ouvrages en interdit et d'empêcher ainsi les jeunes gens israélites de suivre son enseignement.

Spinoza accueillit avec une calme indifférence la nouvelle de la sentence prononcée contre lui. *Ils me condamnent*, se contenta-t-il de dire, *à ce que je voulais faire de mon plein gré*. Il en résulta quand même des ennuis pour lui. Les représentants de la communauté portugaise demandèrent, en effet, aux autorités de la ville de le bannir à tout jamais d'Amsterdam. On dit que les théologiens, consultés par les magistrats, furent d'avis de lui interdire le séjour d'Amsterdam pendant quelques mois. Ce fut probablement cette intervention des autorités civiles qui engagea Spinoza à écrire un mémoire justificatif, où il déclarait qu'il n'avait transgressé aucune loi de l'État et qu'il usait de son droit strict en méditant sur la religion de ses aïeux et sur les religions en général et en faisant connaître le résultat de ses méditations. En rédigeant ce mémoire, Spinoza conçut l'idée d'examiner d'une façon complète la question de la liberté de penser, et il posa ainsi les fondements de ses œuvres immortelles. Dans la retraite où il s'enferma (1656-1664), et où il gagna sa vie à polir des verres de lunettes, il étudia la philosophie de Descartes et prépara son **Traité théologico-politique**. Avant tout, il voulait démontrer que la liberté de penser, loin de nuire à la religion ou à l'État, contribuait, au contraire, à les consolider.

Pourtant, Spinoza admettait certains principes qui lui rendaient difficile la défense de la liberté de penser. Il comparait jusqu'à un certain point les hommes *aux poissons de la mer et aux vers de la terre, qui n'ont pas de maître*, et il ajoutait que *les plus grands des poissons ont le droit non seulement d'avaler l'eau, mais aussi de dévorer les petits*, puisqu'ils en ont le pouvoir. D'après lui, le droit de chacun s'étend jusqu'où s'étend sa puissance, le droit naturel ne reconnaissant ni justice, ni injustice, ni bien, ni mal, ni dévouement, ni violence. Comme cet état de nature a pour conséquence nécessaire l'état de guerre perpétuelle entre tous les êtres, les hommes se sont entendus tacitement pour renoncer à leur droit primitif et en armer la collectivité, l'État. L'État possède donc les droits de tous, parce qu'il possède la puissance de tous. Dans son propre intérêt, chacun doit obéissance absolue à l'État, même s'il reçoit l'ordre de commettre un meurtre, et la rébellion n'est pas seulement passible d'un châtiment, mais elle est contraire à la raison.

Dans la doctrine de Spinoza, le pouvoir de l'État s'étend aussi bien sur les choses religieuses que sur les affaires civiles. Autrement, il serait loisible à chacun, sous prétexte de religion, de saper les fondements de l'État. Donc, l'État seul a le droit de décider ce qui est orthodoxe et ce qui est hérétique. Mais, dès que l'État est affaibli et devenu impuissant, on peut lui refuser obéissance et se soumettre au nouveau pouvoir.

Après avoir ainsi accordé à l'État puissant le droit d'être intolérant et autorisé la rébellion envers l'État affaibli, Spinoza arrive presque à se prononcer contre le droit d'exprimer librement ses opinions. Il déclare, en effet, ennemi de l'État quiconque parle conté lui ou cherche à le faire haïr. Ce n'est que par un artifice de sophiste qu'il réussit à sauver la

liberté de lui, tout homme a reçu de la nature le droit de raisonner librement et de juger librement, et c'est le seul droit qu'il ne peut pas abandonner à l'État. Chacun doit pouvoir différer d'opinion avec l'État, parler et enseigner en toute liberté, pourvu qu'il agisse avec prudence et réflexion, sans colère et sans haine. C'est par cette faible argumentation que Spinoza justifiait ses attaques contre le judaïsme et la Bible. Son antipathie pour ses coreligionnaires et leur culte était telle que son jugement, si clair d'ordinaire, en était complètement obscurci. A l'exemple de Da Costa, il appelait les rabbins des Pharisiens et leur attribuait des sentiments de mesquine ambition et un esprit étroit, parce qu'ils défendaient avec énergie la religion pour laquelle tant de martyrs avaient sacrifié leur vie !

Par suite de son aversion pour le judaïsme, Spinoza émit avec conviction des assertions erronées sur cette religion. D'après lui, les livres saints auraient été altérés par de nombreuses fautes de copie, par des interpolations et des modifications, et n'émaneraient pas, en réalité, des auteurs auxquels ils sont attribués; ils auraient été réunis et mis en ordre par Ezra, peut-être seulement après l'exil de Babylone. On ne possède plus l'œuvre originale de Moïse, le Décalogue lui-même n'existe plus dans sa forme primitive. Du reste, à en croire Spinoza, Moïse, les Prophètes et les autres personnages de la Bible eurent une conception absolument fausse de Dieu et de la nature, ils ne furent pas des philosophes et ne s'appliquèrent pas à se laisser guider exclusivement par les lumières de la raison. Au-dessus de tous les grands hommes de la Bible, il faut placer Jésus, qui posséda une raison lumineuse et instruisit, non pas une seule nation, mais l'humanité entière. Les apôtres aussi sont supérieurs, d'après lui, aux Prophètes, parce qu'ils s'efforcèrent de propager leur enseignement par des moyens naturels, par des raisonnements, et non pas seulement par des miracles. Pour que Spinoza ait ainsi déprécié la haute valeur morale du judaïsme et loué le christianisme au détriment de sa propre religion, il faut qu'il ait profondément ressenti les vexations des rabbins d'Amsterdam !

Spinoza aurait pu devenir un adversaire très dangereux pour le judaïsme. D'abord, grâce à sa remarquable vigueur d'argumentation, il fournit aux ennemis de cette religion les moyens de la combattre par le raisonnement. Ensuite, il reconnut à l'État et aux autorités le droit d'interdire la pratique du judaïsme et d'imposer une autre religion aux Juifs. Il justifiait, en quelque sorte, Ies persécutions de l'Inquisition contre les Marranes, puisque, selon lui, tout citoyen doit accepter la religion de son pays et qu'il est absurde de professer le judaïsme. Heureusement, Spinoza aimait trop la tranquillité pour chercher à faire école. L'idéal de l'existence, pour lui, était de vivre dans le calme et la paix. Aussi, quand le comte palatin Charles-Louis, le prince allemand le plus cultivé de son temps, offrit au **Juif protestant**, comme on se plaisait alors à appeler Spinoza, une chaire de philosophie à l'Université de Heidelberg, le philosophe hollandais déclina résolument cette offre. Il renia presque son propre enfant, le **Traité théologico-politique**, pour ne pas être troublé dans sa retraite.

Comme on pouvait facilement le prévoir, ce dernier ouvrage souleva de violents orages. Les représentants de toutes les confessions s'élevèrent avec énergie contre ce livre **scélérat** qui nie toute Révélation. En dépit des démarches des plus influents amis de Spinoza, le **Traité théologico-politique** fut condamné par un décret des États généraux, et la vente en fut interdite ; on ne l'étudia naturellement qu'avec plus d'ardeur. Dans l'intérêt de son repos, Spinoza se décida alors à ne plus rien publier de ses oeuvres. Cette crainte de Spinoza d'être dérangé dans sa quiétude explique aussi pourquoi ses attaques contre le judaïsme n'émurent pas plus profondément les milieux juifs.

A l'époque où Spinoza combattait ainsi la religion de ses aïeux, on trouvait parmi les Juifs portugais un grand nombre de lettrés et de savants. Il régnait alors dans la communauté d'Amsterdam et dans ses colonies une activité intellectuelle d'une remarquable fécondité et qui était entretenue, en grande partie, par des Marranes venus en Hollande pour chercher un refuge contre les menaces des tribunaux d'inquisition d'Espagne et de Portugal. C'étaient des philosophes, des médecins, des mathématiciens, des philologues, des poètes et même des poétesses. Plusieurs de ces fugitifs avaient traversé les plus singulières aventures. L'un d'eux, Fray Vicente de Rocamora (1601-1684), avait été moine à Valence et confesseur de l'infante Marie, qui devint ensuite impératrice d'Allemagne et ennemie déclarée des Juifs. Un jour, il s'enfuit d'Espagne, arriva à Amsterdam, où il se fit connaître sous le nom d'Isaac de Rocamora. A l'âge de quarante ans, il se mit à étudier la médecine, se maria et fut placé à la tête des institutions de bienfaisance juive. Cet ancien moine composa d'excellents vers latins et espagnols.

Un autre Marrane, Enrique Enriquez de Paz, de Ségovie (né vers 1600 et mort après 1660), fut l'émule de Calderon. Entré très jeune dans l'armée, il se montra très brave, fut décoré de l'ordre de San Miguel et nommé capitaine. Ce soldat savait aussi manier la plume, et, sots son nom de poète d'Antonio Enriquez de Gomez, il écrivit une vingtaine de comédies, dont quelques-unes furent représentées avec succès au théâtre de Madrid et mises en parallèle avec celles de Calderon. Mais, ni sa vaillance militaire ni son talent d'écrivain ne purent le protéger contre l'Inquisition ; il chercha son salut dans la fuite. Pendant quelque temps, il résida en France, où sa Muse chanta Louis VIII, la reine, le puissant ministre Richelieu et d'autres personnages influents de la cour. Il composa aussi des élégies sur ses souffrances et sur la perte de sa patrie, qu'il continuait d'aimer comme un fils, bien que le fanatisme l'en eût chassé. En France, il vivait en chrétien, mais témoigna sa prédilection pour le judaïsme en célébrant en vers le martyre de Lope de Vera y Alarcon. A la fin, il se rendit également en Hollande, où il put pratiquer en toute sécurité le judaïsme ; il fut brûlé en effigie à Séville.

Outre les nombreuses poésies profanes qu'il composa, Enriquez Gomez écrivit aussi un poème épique juif sur le juge Samson. Déjà avant lui, un poète espagnol, Miguel Silveyra, avait composé le poème des **Macchabées**, qui eut beaucoup de succès. Dans son *Samson Nazareno* ou **Samson le Nazaréen**, son héros, qui se vengea des Philistins au moment de mourir, exprime les sentiments qui agitaient son propre cœur. Il dit à Dieu :

Je meurs pour tes livres, pour ta religion,
Pour tes doctrines et tes saintes prescriptions,
Pour la nation que tu t'es choisie.
Je meurs pour tes sublimes vérités.

Les deux Penso, le père et le fils, occupaient également parmi les réfugiés marranes d'Amsterdam une place distinguée, l'un par ses richesses et sa bienfaisance, l'autre par son talent poétique. Ce fut le fils, Felice ou Joseph Penso, appelé aussi de la Vega (né vers 1650 et mort après 1703), qui se consacra à la poésie. A l'âge de dix-sept ans, il reprit les traditions des poètes néo-hébreux, qui étaient restés si longtemps sans successeur. Il eut même le courage d'écrire un drame en hébreu ; il l'intitula *Assirè ha-Tikva*, **les Prisonniers de l'espérance**. Du reste, il transporta avec assez de bonheur les diverses formes de vers et de strophes espagnols dans la poésie néo-hébraïque. Joseph Penso fut aussi un excellent écrivain espagnol. Ses Nouvelles **Les voyages dangereux** furent très goûtées.

Les poètes marranes de valeur moyenne étaient alors si nombreux à Amsterdam que l'un d'eux, Manuel de Belmonte (Isaac Nunès), put fonder une académie poétique. Les membres devaient y présenter leurs compositions, et les juges du concours étaient l'ancien confesseur Vicente de Rocamora et un autre Marrane qui versifiait facilement en latin, Isaac Gomez de Sosa. Un officier espagnol, promu chevalier, Nicolas de Oliver y Fullano, qui s'était enfui d'Espagne et était devenu, au service des Pays-Bas, un habile cartographe et cosmographe, fit aussi des vers latins et portugais ; il eut pour émule Joseph Semah Arias, autre officier, qui traduisit en espagnol l'ouvrage **Contre Apion**, où Josèphe réfute les calomnies répandues contre les Juifs. Parmi les poétesses marranes, la plus remarquable était la belle et spirituelle Isabelle Correa (Rebecca), qui composa diverses poésies et traduisit en beaux vers espagnols le drame italien **Le fidèle pasteur**, de Guarini.

Enfin, dans une tout autre voie se distinguait le Marrane Thomas de Pinedo (1614-1679), du Portugal, qui avait été élevé dans un collège de Jésuites à Madrid. Pinedo, qui connaissait mieux l'antiquité classique que la littérature juive, se consacra à une spécialité scientifique qui n'était alors pas beaucoup cultivée en Espagne ; il étudia l'ancienne géographie. Devant les menaces de l'Inquisition, il s'enfuit d'Espagne et se fixa plus tard à Amsterdam, où il revint au judaïsme et publia son grand ouvrage géographique.

A ce cercle cultivé appartenaient aussi deux savants qui résidaient tour à tour à Hambourg et à Amsterdam, David Coen de Lara (né vers 1610 et mort en 1674), et Dionys Moussafia (né vers 1616 et mort en 1675), tous deux philosophes. Grâce à leur connaissance du latin et du grec, ils purent expliquer bien des mots du Talmud et rectifier quelques erreurs. David de Lara était également prédicateur et auteur d'ouvrages de morale. Il entretint de fréquentes relations avec le prédicateur hambourgeois Esdras Edzardus, qui manifestait un zèle excessif pour la conversion des Juifs et répandit le bruit, assurément faux, que peu de temps avant sa mort, de Lara se serait rapproché du christianisme. Dionys ou Benjamin Moussefia, médecin et naturaliste, fut au service de Christian IV, roi de Danemark, jusqu'à la mort de ce souverain. Quoiqu'il eût étudié la philosophie et ne craignit pas de faire ses réserves au sujet de certains passages de la Bible et du Talmud, il n'en remplit pas moins, à un âge avancé, les fonctions de rabbin à Amsterdam.

Balthazar Orobio de Castro (né vers 1620 et mort en 1687) était bien supérieur à la plupart des poètes et des savants dont il vient d'être fait mention. Originaire d'une famille marrane qui observait secrètement le jeune du jour de l'Expiation, il fut habitué à pratiquer à la fois le christianisme et le judaïsme. Doué d'un esprit net et précis, il étudia la vieille philosophie, telle qu'elle était encore enseignée dans les écoles espagnoles, et fut nommé professeur de métaphysique à l'université de Salamanque. A l'âge mûr, il s'occupa de médecine et acquit à Séville la réputation d'un habile praticien; il devint le médecin d'un duc de Medina-Celi et d'une autre famille noble très influente. Tout à coup sa sincérité de croyant chrétien devint suspecte à l'Inquisition. Il fut incarcéré sous l'inculpation de **judaïser** et resta enfermé pendant trois ans dans un sombre cachot.

Au commencement de sa détention, il occupa son esprit à résoudre des subtilités philosophiques. Mais peu à peu il s'assombrit, se découragea, se demandant *s'il était vraiment ce Don Balthazar Orobio qui se promenait dans les rues de Séville et jouissait d'une lacée aisance au milieu de sa famille.* Il n'était pourtant pas encore au bout de ses souffrances. Un beau jour, l'Inquisition le fit sortir de prison pour le soumettre à la torture et essaya de lui arracher l'aveu qu'il observait réellement le judaïsme. Il supporta vaillamment les plus atroces supplices, fut ramené en prison et finalement condamné à porter pendant deux ans le

san-benito et à quitter ensuite l'Espagne. Il se rendit à Toulouse, où il fut nommé professeur à l'école de médecine. Mais, ne pouvant se résoudre à dissimuler plus longtemps ses véritables croyances, il partit pour Amsterdam et professa ouvertement le judaïsme (vers 1666). Il se vengea de ses anciens persécuteurs en publiant contre le christianisme un livre de vive polémique, qu'un théologien hollandais, Van Limborch, crut devoir réfuter.

Tous ces savants et ces poètes connaissaient les attaques de Spinoza contre le judaïsme et avaient probablement lu son Traité théologico-politique. Isaac Orobio avait même été en relations avec lui. Mais aucun d'eux ne se sentit ébranlé dans ses convictions par les arguments du philosophe hollandais. Au début, Orobio de Castro crut inutile de répondre aux objections faites par Spinoza contre le judaïsme. Hais plus tard, il craignit quand même qu'elles n'eussent des conséquences funestes pour la foi de ses coreligionnaires, et il se décida à les réfuter.

A cette même époque, surgit en Orient un homme qui fut bien plus dangereux pour le judaïsme que Spinoza et fit passer comme un vent de folie sur les Juifs de tous les pays. Cet homme, qui excita un vrai délire d'enthousiasme parmi ses coreligionnaires, qui fut presque adoré comme un Dieu et a, aujourd'hui encore, des partisans secrets, s'appelait Sabbataï Cevi (1626-1676) et était né à Smyrne, dans une famille d'origine espagnole. Il n'avait en lui rien d'extraordinaire et ne devait nullement l'action que, dès sa jeunesse, il exerçait sur ses compagnons, à des facultés remarquables, mais à son extérieur séduisant et à l'influence néfaste de la Cabale. Grand, de stature imposante, il avait une belle barbe noire et une voix mélodieuse qui lui attirait toutes les sympathies. Son imagination le poussait aux extravagances et aux aventures, il avait le goût de ce qui est étrange, extraordinaire. Peu versé dans le Talmud, il s'adonnait avec ardeur à l'étude de la Cabale. Encore enfant, Sabbataï Cevi se singularisait déjà, dédaignant les jeux et les distractions de son âge et recherchant la solitude. Une autre anomalie, surtout en Orient, était qu'il avait des mœurs très austères. Selon la coutume du pays, ses parents le marièrent jeune, mais il se tint si résolument éloigné de sa femme que celle-ci demanda le divorce. Second mariage, nouveau divorce. Ces singularités attirèrent l'attention sur lui, et à l'âge de vingt ans il était déjà entouré d'un cercle de disciples.

Une autre circonstance vint encore favoriser l'ambition de Sabbataï Cevi. Après l'avènement du sultan Ibrahim, la guerre éclata entre la Turquie et Venise, et, par suite, le centre du commerce levantin se déplaça de Constantinople à Smyrne. Cette dernière ville acquit, par conséquent, une grande importance. Mardokhaï Cevi, le père de Sabbataï, venu très pauvre de la Morée, devint agent de commerce d'une maison anglaise à Smyrne et prospéra. Il attribua sa réussite au zèle de son fils pour la Cabale et à ses vertus, et il le vénéra presque comme un saint. De plus, Mordekhaï entendait souvent parler, dans la maison de son patron, de l'approche du règne millénaire. Bien des chrétiens mystiques, en effet, croyaient qu'en l'année 1666 s'ouvrirait l'époque messianique dont il est question dans la vision de saint Jean et pendant laquelle les Juifs devaient retourner à Jérusalem, briller d'un nouvel éclat et se convertir ensuite au christianisme. Ce qu'il entendait, Mordekhaï le rapportait aux membres de sa famille, et peu à peu Sabbataï en vint à se demander s'il ne serait peut-être pas lui-même ce Messie attendu, lui qui était si complètement initié aux mystères de la Cabale.

D'après les enseignements d'Isaac Louria, le but principal de la Cabale était, en effet, de préparer les esprits à l'avènement du Messie et de hâter l'époque de la délivrance. Cette délivrance, une interpolation du *Zohar* l'annonçait pour l'année 5408 de la création (1648). C'est précisément en cette année que Sabbataï Cevi se révéla à un groupe de disciples comme

le Messie annoncé en prononçant un jour, contrairement à un usage plusieurs fois séculaire et malgré la défense du Talmud, les quatre lettres du nom sacré de Dieu (J H V H). Mis en interdit pour cette infraction à une prescription rabbinique, il fut à la fin expulsé de Smyrne avec ses disciples (vers 1651). Par celte mesure énergique, l'agitation messianique sembla avoir été étouffée dans l'œuf. Mais le feu continua de couver sous les cendres et éclata quinze ans plus tard en un terrible incendie.

Chassé de Smyrne, Sabbataï Cevi inspira plus de confiance encore à ses partisans. La conception chrétienne d'un Messie devant souffrir avant de triompher définitivement avait pénétré chez les Juifs, et l'humiliation infligée à Sabbataï ne fit qu'augmenter son prestige et son autorité. Grâce aux ressources que sa famille mettait à sa disposition, il put voyager de ville en ville, se présentant partout avec une dignité d'attitude conforme à son rôle et recrutant de nombreux adhérents. A Constantinople, il se lia avec un prédicateur, Abraham Yakhini, pauvre diable, mais habile mystificateur, qui le confirma dans sa folie Cet imposteur remit à Sabbataï un document apocryphe, qu'il avait écrit lui-même en anciens caractères et qui annonçait Sabbataï comme Messie : Moi, Abraham, j'étais enfermé pendant quarante ans dans une caverne et j'étais étonné que le temps des miracles n'arrivât pas. J'entendis alors une voix qui me dit : Un fils naîtra en l'an 5386 de la création (1626), il s'appellera Sabbataï et domptera le grand dragon, il sera le vrai Messie et combattra sans armes. Ce rouleau, dont Sabbataï ne parait jamais avoir suspecté le caractère divin, servit plus tard à de nombreuses supercheries.

De Constantinople il se rendit à Salonique, où il déploya plus d'audace encore. Il y joua une de ces scènes qui impressionnaient toujours fortement les cabalistes : il procéda à son mariage mystique avec la Tora. Pour les cabalistes, cette cérémonie burlesque signifiait que la Tora, fille du ciel, est unie par un lien indissoluble au Messie, fils du ciel. Les rabbins de Salonique trouvèrent presque sacrilège une telle cérémonie et excommunièrent Sabbataï. Celui-ci gagna alors la Grèce et ensuite le Caire, où il fit une recrue importante. Il trouva, en effet, dans cette ville un monnayeur et fermier des impôts juifs, portant le titre de *Saraf-Baschi* et s'appelant Raphaël Joseph Chelebi (d'Alep), qui était d'une crédulité remarquable et d'un ascétisme mystique. Comme il était très riche, il entretenait et recevait journellement à sa table cinquante talmudistes et cabalistes. Sous le luxe de ses vêtements officiels, il portait constamment un cilice, multipliait les jeûnes et les ablutions et se levait au milieu de la nuit pour se faire flageller. Il avait avec lui Samuel Vital, fils du cabaliste Hayyim de Calabre, pour diriger ses mortifications d'après les prescriptions de Louria. Cet excentrique accueillit naturellement avec enthousiasme le prétendu Messie.

Pourtant, Sabbataï ne séjourna pas longtemps au Caire. Vers 1663, il partit pour Jérusalem, où il espérait voir s'accomplir un miracle qui ferait éclater à tous les yeux le caractère divin de sa mission. A ce moment, la communauté de Jérusalem était pauvre et désorganisée. Déjà accablée sous le poids des extorsions d'argent et des vexations des autorités turques, elle déclina encore plus à la suite de l'immigration de nombreux fugitifs polonais que les persécutions avaient chassés de leur pays. Devant la misère croissante de la communauté, les notables partirent et la direction des Juifs de Jérusalem fut confiée à des cabalistes endurcis, aux plus zélés disciples de Louria et de Hayyim Vital.

Quand Sabbataï Cevi arriva à Jérusalem, le terrain était donc tout préparé; les superstitions et la foi aux miracles y régnaient souverainement. Au commencement de son séjour, il se tint assez tranquille, se contentant de mener une vie de mortifications, de visiter fréquemment tes tombeaux des hommes pieux et d'évoquer leurs esprits. Mais là, comme

ailleurs, son charme opéra, et de nombreux partisans se groupèrent autour de lui. Les circonstances aussi le favorisèrent. Les Turcs exigèrent des Juifs de Jérusalem une somme d'argent considérable, que la communauté appauvrie ne pouvait pas parer. Les malheureux mirent tout leur espoir dans la générosité du riche monnayeur Raphaël Chelebi, du Caire, et ils déléguèrent Sabbataï Cevi auprès de lui. Ravi de jouer le rôle de sauveur, Sabbataï se rendit immédiatement au Caire, où il obtint le secours demandé. En outre, le hasard allait lui permettre de commencer au Caire la réalisation de son rêve messianique.

Pendant les massacres exécutés par les soldats de Chmielnicki dans les communautés juives de Pologne, les chrétiens trouvèrent une jeune orpheline juive de six ans, qu'ils placèrent dans un couvent. Quoique élevée dans la religion catholique, l'orpheline resta fidèle aux croyances paternelles, mais l'éducation qu'elle reçut au couvent en fit une mystique. Devenue une jeune fille d'une rare beauté, elle réussit à s'enfuir du cloître. Un jour, des Juifs la rencontrèrent au cimetière, couverte uniquement d'une chemise. Elle leur dit alors qu'elle était d'origine juive, avait été élevée dans un couvent, et que, la nuit précédente, l'esprit de son père l'avait saisie et transportée au cimetière. Pour appuyer son dire, elle montra aux femmes présentes des traces d'ongles sur son corps. C'étaient probablement des stigmates qu'elle s'était imprimés elle-même sur le corps.

Envoyée à Amsterdam, elle y retrouva son frère, mais en même temps elle y manifesta sou extravagance. Elle affirmait qu'elle était destinée pour femme au Messie, qui apparaîtrait prochainement. D'Amsterdam elle partit pour Livourne, où elle se fit connaître sous le nom de Sara. Tout en menant dans cette ville, d'après des témoignages dignes de foi, une vie déréglée, elle persista dans son affirmation qu'elle devait épouser le Messie. L'histoire singulière de cette jeune fille arriva jusqu'au Caire. Dès que Sabbataï Cevi en fut informé, il déclara qu'il savait par une vision qu'une jeune Polonaise deviendrait sa femme, et il envoya un messager à Livourne pour chercher Sara.

Par sa beauté, ses excentricités et ses manières libres, Sara produisit une impression très forte sur Sabbataï et ses partisans. Sabbataï savait bien que la conduite de cette aventurière n'avait pas toujours été irréprochable, mais cette particularité même lui faisait croire un peu plus à sa mission. Il se disait que, comme le prophète Osée, il était désigné par la Providence pour épouser une femme de mœurs impures. Chelebi surtout se montrait heureux que le Messie se maria dans sa maison avec cette femme prédestinée. Il mit toutes ses richesses à la disposition de Sabbataï et se déclara ouvertement son partisan. L'adhésion de Chelebi en entraîna beaucoup d'autres, et l'on put dire avec raison que Sabbataï était arrivé au Caire comme délégué et en partait comme Messie. La belle Sara aussi amena à son mari beaucoup de partisans, qui, probablement, se préoccupaient peu de l'arrivée du Messie. Enfin, à son retour en Palestine, à Gaza, Sabbataï conquit une recrue qui l'aida puissamment dans sa propagande.

Ce nouvel allié s'appelait Nathan-Benjamin Lévi (1644-1680) et était fils d'un de ces collecteurs d'aumônes de Jérusalem qui se promenaient, munis de lettres de recommandation, à travers l'Afrique du Nord, la Hollande et la Pologne. Peu instruit, il maniait pourtant assez habilement ce style rabbinique du temps qui dissimulait l'absence d'idées sous la solennité pompeuse de la forme. Par son mariage avec la fille borgne d'un homme riche, Nathan de Gaza, passa brusquement de la pauvreté à une grande aisance. Cet heureux changement dans sa situation le rendit présomptueux. Quand Sabbataï arriva du Caire à Gaza, Nathan se déclara bruyamment son ami et devint un de ses plus zélés partisans. Il avait alors vingt ans, et Sabbataï quarante.

Dès que Sabbataï et Nathan se furent liés, les révélations prophétiques se produisirent sans interruption. Nathan se présentait comme le prophète Élie, chargé de préparer la voie au Messie, et il proclama que, dans un an et quelques mois, le Messie apparaîtrait dans toute sa gloire, ferait prisonnier le sultan sans se servir d'aucune arme, par le simple charme de ses chants, et établirait la domination d'Israël sur tous les autres peuples. Cet événement merveilleux devait se produire en 1666, et le prétendu prophète de Gaza répandait partout ses écrits pour l'annoncer. A cette nouvelle, Jérusalem et les communautés voisines furent comme prises de vertige ; ceux qui risquèrent quelques timides protestations furent accablés d'outrages.

Bientôt Sabbataï s'aperçut que les rabbins de Jérusalem se montraient peu favorables à son entreprise. II résolut donc de retourner à Smyrne, où il pouvait compter sur l'appui de sa famille et où les lettres prophétiques de Nathan avaient déjà surexcité tous les esprits. Mais avant de partir de Jérusalem, il envoya des messagers actifs et remuants dans les divers pays, pour annoncer l'apparition du Messie et agiter les communautés. Parmi ces agents, les uns, comme Sabbataï Raphaël, de la Morée, étaient des gens sans aveu et sans scrupule, les autres, comme le cabaliste allemand Mathatias Bloch, remplissaient leur rôle dans la naïve simplicité de leur cœur.

Dans l'importante communauté d'Alep, Sabbataï fut reçu en triomphateur. L'accueil fut encore plus enthousiaste à Smyrne, où il arriva dans l'automne de l'année 1665. Personne ne songeait plus à l'excommunication que les rabbins avaient prononcée autrefois contre lui. Il était accompagné de Samuel Primo, de Jérusalem, son secrétaire intime, qui possédait l'art de revêtir de la pompe du style officiel les choses les plus insignifiantes et de présenter ces extravagances messianiques comme le plus important événement de l'univers. Samuel Primo seul savait garder son sang-froid au milieu de toute cette agitation et conserver la direction du mouvement.

Sabbataï voulait attendre quelque temps à Smyrne avant de se proclamer Messie, mais il dut bientôt céder à l'impatience de ses disciples et à l'enthousiasme de la foule. En septembre ou en octobre 1665, au son des trompettes, il déclara à la synagogue qu'il était le Messie attendu. On accueillit cette déclaration avec des transports d'allégresse; de tous côtés on l'acclama : *Vive notre roi, vive notre Messie !* Toute la communauté smyrniote, hommes, femmes et enfants, semblèrent atteints de folie. Tous se préparèrent à retourner dans la Terre Sainte. Toutes les affaires furent négligées, on ne se préoccupa plus que de la délivrance prochaine. Pour s'en rendre dignes, bien des Smyrniotes s'imposèrent les plus douloureuses macérations, jeûnant plusieurs jours de suite, veillant plusieurs nuits consécutives, faisant des ablutions pendant les froids les plus rigoureux, s'ensevelissant dans la terre jusqu'au cou. D'autres se livraient à des démonstrations de joie, surtout quand Sabbataï parcourait les rues en chantant des psaumes ou prêchait dans les synagogues sur sa mission. Chacune de ses paroles était mille fois répétée, interprétée, vénérée comte venant de Dieu même, chacun de ses actes était admiré comme un miracle. Ses partisans allaient jusqu'à marier leurs enfants de douze et même de dix ans, pour permettre au reste des âmes qui n'avaient pas encore été employées d'aller habiter des corps et pour hâter ainsi, d'après les doctrines cabalistiques, la venue de l'époque messianique.

La séduction exercée par Sara aidait aussi au succès de Sabbataï et lui gagnait des partisans. Du reste, dans ces moments de surexcitation générale, les mœurs, d'habitude si sévères chez les Juifs, se relâchaient beaucoup. Enivrés par la perspective de l'arrivée du Messie, hommes et femmes rompaient les barrières qui, en Orient surtout, établissaient entre

eux une séparation si complète, ils dansaient ensemble et oubliaient toute réserve. Les protestations étaient étouffées sous les clameurs de la multitude. Le rabbin Aron de la Papa, honnête et digne vieillard, qui s'était élevé énergiquement contre ces extravagances et avait excommunié le Messie, dut subir les injures de Sabbataï, qui l'outragea publiquement dans un sermon, et fut contraint de quitter Smyrne.

Du quartier juif de Smyrne la réputation du nouveau Messie se répandit bientôt à travers d'autres villes et d'autres pays. Son secrétaire intime, Samuel Primo, ainsi que Nathan de Gaza et les missionnaires Sabbataï Raphaël et Mathatias Bloch, unirent leurs efforts pour faire connaître au loin ce remarquable événement. Ils furent aidés dans leur oeuvre de propagande par de nombreux chrétiens, résidents, agents des maisons de commerce anglaises et hollandaises, prêtres, qui informèrent naturellement leurs familles et leurs amis de ce qui se passait à Smyrne et, tout en se moquant de la crédulité des Juifs, se laissaient gagner eux-mêmes par la contagion. Dans tes principales Bourses de l'Europe on parlait de Sabbataï Cevi comme d'une apparition miraculeuse, et on attendait presque avec anxiété des nouvelles de Smyrne et de Constantinople.

Tout d'abord, les Juifs d'Europe furent comme étourdis de ces faits extraordinaires, puis peu à peu ils s'enthousiasmèrent également pour le nouveau 3lessie et se livrèrent aux plus extravagantes démonstrations. Non seulement la foule, mais aussi la plupart des rabbins et même des penseurs sérieux crurent à la mission de Sabbataï. Le plus triste, c'est que personne ne soupçonna que c'était la Cabale qui avait préparé le terrain à ces excentricités. Un homme de grand courage et d'une vaste érudition talmudique, Jacob Sasportas, qui était alors à Hambourg, combattit cette agitation, dès le début, avec une vaillante énergie, envoyant lettres sur lettres aux communautés d'Europe, d`Asie et d'Afrique pour démasquer ces fourberies et en montrer les conséquences désastreuses. Mais lui-même était adepte de la Cabale et, par conséquent, ne sut pas s'attaquer à la racine du mal. Henri Oldenbourg, savant allemand de Londres, écrivait à son ami Spinoza (décembre 1665) : Ici, le bruit court que les Israélites, disséminés depuis plus de deux mille ans, retourneront prochainement dans leur patrie. Peu de gens y croient, mais beaucoup le souhaitent... Si cet espoir se réalisait, ce serait toute une révolution. Spinoza lui-même admettait la possibilité, pour les Juifs, de restaurer leur royaume et de redevenir Ce peuple élu de Dieu. A Amsterdam comme à Londres, parmi les Portugais aussi, bien que parmi les Allemands, le nombre des partisans de Sabbataï s'accrut de jour en jour. Eux aussi manifestaient leurs espérances messianiques par des procédés divers, les uns se livrant dans les synagogues à une joie exubérante, les autres s'imposant des jeûnes et des mortifications. Les imprimeries ne parvenaient pas à livrer un nombre suffisant de Rituels de prières en hébreu, en espagnol ou en portugais, contenant des formules de pénitence et des litanies spéciales pour hâter l'avènement du Messie. Dans certains exemplaires, on voyait le portrait de Sabbataï à côté de celui du roi David.

A Hambourg, où les Juifs souffraient alors de l'intolérance des chrétiens, l'agitation messianique revêtit un véritable caractère de folie. Des hommes considérables et occupant des situations élevées, comme Manoël Texeira et le médecin Bendito de Castro, sautaient et dansaient dans la synagogue, un rouleau de la Loi sur le bras. Les bruits les plus singuliers couraient dans la ville. On racontait que dans l'Écosse septentrionale on avait aperçu un navire avec des voiles et des cordages en soie, dirigé par des matelots qui parlaient l'hébreu et ayant un drapeau avec tette inscription : a Les douze tribus d'Israël. P Selon leur habitude, les Anglais faisaient des paris considérables au sujet du succès de Sabbataï ; ils affirmaient que dans un délai de deux ans il serait sacré roi de Jérusalem. Partout le même vertige s'emparait

des Juifs. A Avignon, où ils étaient durement traités par les fonctionnaires du pape, ils se préparaient à partir, au printemps de l'année 1666, pour la Judée.

De tous côtés affluaient des députations à Smyrne pour saluer Sabbataï du titre de roi des Juifs et mettre à sa disposition les biens et la vie de ses sujets. Le prétendu Messie était incapable d'utiliser pour quelque grande oeuvre l'enthousiasme et l'absolu dévouement de ses partisans ; il se laissait béatement aduler, attendant d'un miracle la réalisation des espérances qu'il avait fait naître dans tout le judaïsme. Samuel Primo et ses autres amis craignaient moins l'action que lui. Comme il est dit dans le Zohar, cette Bible des Cabalistes, qu'à l'aube des temps nouveaux les lois cérémonielles seront abolies, ils entreprirent de détruire le judaïsme rabbinique. Au reste, il régnait, en général, parmi les adhérents de Sabbataï, un profond dédain pour le Talmud et la méthode talmudique. Ils s'entendirent donc facilement pour abroger les lois rabbiniques. Leurs conceptions de la divinité leur étaient également toutes particulières. A force de limiter la puissance de Dieu et de glorifier le Messie, ils les avaient presque placés sur un pied d'égalité. Ils admettaient en quelque sorte un Dieu en trois personnes, **l'ancien des jours**, le **saint roi**, et un être féminin, la *Schekhina*. Pour eux, le saint roi, le Messie, était le vrai Dieu, le sauveur du monde, le Dieu d'Israël, qui seul devait être invoqué, **l'ancien des jours** ayant, en quelque sorte, abdiqué en faneur de Sabbataï. Ils appuyaient leur doctrine sur un verset du Cantique des Cantiques : *Dieu ressemble à Cevi*. Très souvent, Samuel Primo, qui promulguait les ordonnances au nom du Messie, signait : *Moi, le Seigneur votre Dieu, Sabbataï Ceci*.

Samuel Primo et ses acolytes commencèrent leurs attaques contre les prescriptions rituelles en transformant le jeûne du 10 Tébèt en jour de réjouissance, et ils annoncèrent ce changement, au nom de Sabbataï, dans les termes suivants : Le fils aîné de Dieu, Sabbataï Cevi, Messie et libérateur de la nation juive, à tout Israël, salut ! Puisque vous avez été jugés dignes de voir le grand jour et d'assister à la réalisation des promesses divines faites par les Prophètes, vous pouvez transformer vos gémissements en chants et votre jeûne en fête. Réjouissez-vous, faites entendre des hymnes et des cantiques, et remplacez vos mortifications et votre deuil par des démonstrations de joie.

Cette réforme éveilla les soupçons des rigoristes, qui voyaient surtout dans le Messie un rabbin particulièrement sévère pour l'observance des pratiques. De là, dans chaque communauté, un petit groupe d'opposants qui réclamaient le maintien absolu de ces pratiques. Pourtant, il n'y eut que peu de rabbins qui comprirent qu'en réalité la Cabale était et devait être ennemie du Talmud et de ses prescriptions. La plupart restèrent fidèles au *Zohar*, mais rendirent Sabbataï et ses lieutenants personnellement responsables de la lutte entamée contre les lois rituelles.

Tout à coup on apprit que Sabbataï Cevi avait reçu l'ordre d'aller se présenter à Constantinople devant les autorités turques. Le prétendu Messie semble avoir choisi intentionnellement, pour son voyage, le commencement de cette année 1666 à laquelle les mystiques attachaient une si haute importance; il était accompagné de son secrétaire Samuel Primo. A son débarquement aux Dardanelles, il fut arrêté sur l'ordre du grand vizir Achmed Koeprili, qui avait été informé de l'agitation créée à Smyrne et sur d'autres points de la Turquie, et mené les fers aux mains dans une localité voisina de Constantinople ; on le laissa dans cet endroit pour ne pas le faire voyager le jour de sabbat. Le dimanche (février 1666), il fit son entrée à Constantinople, mais dans une posture moins triomphale qu'il ne l'espérait. Prévenus de son arrivée, Juifs et Turcs se rendirent au port en tel nombre que la police dut prendre des mesures spéciales pour maintenir l'ordre. Quand il débarqua, un vice pacha le

souffleta publiquement. Sabbataï eut la présence d'esprit de tendre l'autre joue. C'était se poser en victime résignée, qui accepte toutes les humiliations dans l'intérêt de sa mission.

Amené devant Mustapha-Pacha, le représentant du grand-vizir, qui lui reprocha d'avoir provoqué une agitation malsaine parmi les Juifs, Sabbataï répondit qu'il était un simple *hakham*, venu de Jérusalem pour recueillir des aumônes, et qu'il n'était nullement responsable des témoignages de dévouement qu'on lui prodiguait. Mustapha le fit jeter en prison. Les partisans de Sabbataï n'en furent nullement ébranlés dans leur foi ; ils considérèrent, au contraire, les souffrances endurées par leur Messie comme des épreuves nécessaires à sa gloire. Ils se pressaient tous les jours par milliers autour de sa prison pour essayer de l'apercevoir un instant. A ses partisans juifs se joignirent bientôt des Turcs, qui, eux aussi, professèrent pour lui la plus profonde vénération. Du reste, Samuel Primo sut propager habilement le bruit que les autorités turques témoignaient à son maître les plus grands égards, et il réussit ainsi à entretenir les illusions des adeptes de Sabbataï.

Le gouvernement turc semblait, en effet, éprouver quelque timidité devant le Messie juif ; il n'osait pas le condamner à mort, comme il l'aurait fait pour tout autre agitateur. Mais, comme les Turcs étaient alors en guerre avec les Crétois, le grand vizir Koeprili crut prudent de ne pas laisser Sabbataï dans la capitale, où, en son absence, il aurait pu provoquer des désordres. Il le fit interner au château de Kostia, près des Dardanelles. Sa captivité y fut douce, car il put garder ses amis auprès de lui. Samuel Primo resta naturellement avec Sabbataï, dont les partisans donnèrent à ce château le nom de *Migdal Oz*, **Tour de la puissance**.

Arrivé aux Dardanelles la veille de la fête de Pâque, Sabbataï fit égorger pour lui et ses compagnons un agneau, en souvenir de l'agneau pascal, et en mangea même les parties prohibées par la loi de Moise. C'était déclarer ouvertement qu'il avait le droit d'abolir les anciennes prescriptions. Grâce aux subsides qu'il recevait de sa famille et de riches partisans, il put organiser au château de Kostia une vraie cour, où il trôna comme un souverain. D'innombrables bateaux lui amenaient sans cesse des visiteurs de tous pays, qui revenaient éblouis de ce qu'ils avaient vu et propageaient ensuite leur enthousiasme pour le Messie. Presque tous les Juifs étaient convaincus que Sabbataï était le Sauveur annoncé et que l'heure de la délivrance définitive sonnerait au plus tard dans un délai de deux ans. Dans les principales villes de commerce où les Juifs occupaient le premier rang, à Amsterdam, à Livourne, à Hambourg, les affaires subirent un ralentissement considérable, parce qu'on s'attendait à de profonds changements. Les communautés d'Europe s'inspiraient de l'exemple de celle d'Amsterdam, et celle-ci avait à sa tête des chefs qui, pour la plupart, étaient de fidèles partisans du faux Messie. A Venise, il y eut conflit entre les amis et les adversaires de Sabbataï, et un de ces derniers faillit être tué. Quand on demanda à Sabbataï comment on devait traiter les *hoferim* (incrédules), il déclara qu'il était permis de les tuer même le jour du sabbat, et que le meurtrier serait assuré de la vie future. A Hambourg, de pieux protestants allèrent demander conseil au prédicateur Esdras Edzard au sujet de la conduite qu'ils devaient tenir : Nous avons appris, dirent-ils, non seulement par les Juifs, mais aussi par nos correspondants chrétiens de Smyrne, d'Alep, de Constantinople et d'autres villes de la Turquie que le nouveau Messie des Juifs opère des miracles et que ses coreligionnaires de tous les pays accourent auprès de lui. Comment concilier cet événement avec la doctrine chrétienne, qui nous enseigne que le Messie est déjà arrivé ?

Pendant que cette folie étendait de plus en plus ses ravages, Sabbataï vivait au château des Dardanelles en vrai prince, entouré d'une foule d'adorateurs. A l'instigation de Samuel

Primo plutôt que de sa propre initiative, il abolit le jeûne de Tammouz et déclara que le neuvième jour d'Ab ne devait plus être observé comme un jour de deuil, en souvenir de la destruction de Jérusalem, mai: célébré par des réjouissances, comme jour anniversaire de sa naissance. Il institua pour cette date un office spécial, où l'on récitait des psaumes et des actions de grâces, au son de la harpe et des chants. Il se disposait même à abolir tous les jours de fête, y compris la fête de l'Expiation, quand une imprudence bouleversa toutes ses combinaisons.

Parmi les visiteurs accourus de toutes les régions pour contempler ses traits vénérés, se trouvaient deux rabbins de Pologne. Ceux-ci lui apprirent que dans leur pays, un prophète, Néhémie Cohen, prédisait également l'avènement prochain du règne messianique, mais sans jamais prononcer le nom de Sabbataï. Ému de cette concurrence, Sabbataï remit aux deux rabbins polonais une lettre où il promettait aux Juifs de Pologne de venger les massacres accomplis par les Cosaques et où il appelait impérieusement Néhémie Cohen auprès de lui. Sans se laisser arrêter par la longue distance à parcourir, Néhémie se rendit aux Dardanelles. Arrivé au château de Kostia, il fut immédiatement reçu par Sabbataï. Les deux agitateurs restèrent longtemps enfermés ensemble, discutant sur les signes auxquels on devait reconnaître le vrai Messie. Néhémie ne fut pas convaincu, et ne s'en cacha point. Quelques partisans fanatiques de Sabbataï songèrent alors à faire disparaître Néhémie Cohen, qu'ils jugèrent dangereux pour leur entreprise, mais celui-ci parvint à s'échapper sain et sauf du château de Kostia. Il se rendit à Andrinople, se fit musulman et dénonça Sabbataï au kaïmakam Mustapha en l'accusant de vouloir trahir la Turquie.

Le kaïmakam communiqua cette information à son maître, Mahomet IV. Le sultan examina avec ses ministres et le mufti Vanni les mesures qu'il pourrait prendre contre Sabbataï. Il aurait été facile de le faire exécuter sommairement, mais le faux Messie avait de nombreux partisans turcs, et il était à craindre que sa mort ne devint une cause de troubles. Vanni proposa alors d'essayer de le convertir à l'islamisme. On adopta cette proposition, et le médecin du sultan, un apostat juif du nom de Didon, fut chargé du soin de préparer Sabbataï à cette conversion.

Arrêté et conduit à Andrinople, Sabbataï fut mis immédiatement en rapports avec Didon. Il ne semble pas qu'il fallût de bien grands efforts pour décider Sabbataï à abandonner le judaïsme. Amené devant le sultan, il jeta par terre sa coiffure juive, en signe de mépris pour son ancienne religion, et mit un turban blanc et un vêtement vert, indiquant par là qu'il était devenu musulman. Mahomet IV, enchanté de ce dénouement, donna à Sabbataï le nom de Mehemet Effendi et lui confia les fonctions de surveillant du palais (*capigi baschi otorah*), avec un traitement élevé. La conversion de Sabbataï fut suivie de celle de sa femme, Sara, et de plusieurs de ses partisans. Quelques jours après sa conversion, il eut l'audace d'écrire à ses frères de Smyrne : Dieu a fait de moi un ismaélite (turc) ; il a ordonné et j'ai obéi. Le neuvième jour après ma seconde naissance.

Ce dénouement inattendu produisit chez les Juifs une profonde stupeur. Ainsi, le Messie, le glorieux Sauveur, en qui tous avaient placé leur confiance, avait lâchement abandonné le judaïsme ! Musulmans et chrétiens poursuivirent de leurs railleries les naïfs adeptes du faux Messie. Des maux plus sérieux faillirent en résulter pour les Juifs. Sous prétexte de tentative de trahison, le sultan voulut exterminer tous les Juifs de son royaume et convertir à l'islamisme les enfants âgés de moins de sept ans. Il ne renonça à sou projet que sur les instances de deux de ses conseillers et de sa mère, qui lui représentèrent que les inculpés n'étaient, en réalité, que de malheureuses dupes. Il résolut alors de faire mourir

cinquante d'entre les principaux rabbins de Constantinople, de Smyrne et d'autres villes turques, parce qu'ils n'avaient pas éclairé leurs communautés sur les agissements de Sabbataï. Cette résolution ne fut heureusement pas mise à exécution. Dans les communautés, les querelles entre adeptes et adversaires de Sabbataï auraient pu devenir funestes, si les rabbins n'avaient pas énergiquement recommandé de s'abstenir de toute moquerie à l'égard de ceux qui avaient naïvement cru à la mission du prétendu Messie.

Tous ne se résignèrent pourtant pas à la perte de leurs illusions. Pour beaucoup de ses partisans, Sabbataï ne s'était point fait Turc : son ombre seule était restée sur la terre, mais lui-même était monté au ciel ou s'était réfugié auprès des dix tribus, pour reprendre son oeuvre de délivrance à un moment plus propice. Ses prophètes surtout, Samuel Primo, Jacob Faliagi, Jacob Israël Duhan, s'efforcèrent de maintenir la foule dans son erreur et de raffermir l'autorité de Sabbataï. Les rabbins durent intervenir énergiquement pour mettre fin à cette nouvelle propagande. Nathan de Gaza fut excommunié. Mais l'agitation continua. Un des chefs, probablement Samuel Primo, déclara que Sabbataï avait prouvé l'authenticité de sa mission messianique par sa conversion même : c'était prédit dans le *Zohar*. C'est ainsi que Moïse, le premier libérateur, avait dû vivre à la cour de Pharaon en Égyptien avant de sauver son peuple. *Renégat en apparence, mais au fond pur et saint*, tel était le nouveau mot d'ordre des partisans de Sabbataï.

Appuyé, d'une part, par les prédications de Nathan de Gaza et, de l'autre, par le zèle de son entourage, Sabbataï conserva un grand nombre de fidèles. Dans les premiers temps qui suivirent son apostasie, il dut naturellement se tenir éloigné des Juifs et du judaïsme et se montrer fervent musulman. Mais peu à peu, dans le désir de reprendre son rôle de Messie, il renoua des relations avec les Juifs et se déclara de nouveau inspiré de l'esprit saint et favorisé de révélations divines. Il fit publier un ouvrage mystique où l'on affirmait que Sabbataï était le vrai Messie et qu'il pourrait multiplier les preuves de son pouvoir, mais qu'il s'était couvert du masque de l'islamisme pour propager plus facilement les croyances juives. Au sultan, au contraire, et au mufti il déclarait qu'il restait en rapports avec les Juifs pour les convertir à la religion musulmane. Il réussit ainsi à se faire autoriser à prêcher dans les synagogues d'Andrinople. Pourtant, son exemple fut suivi par beaucoup de ses anciens coreligionnaires, qui se firent également mahométans. Peu à peu on s'habitua à ces apostasies, et on disait simplement de ceux qui avaient renié leur foi *qu'ils avaient pris le turban*. II se forma ainsi un groupe considérable de Judéo-Turcs autour de Sabbataï.

Une des plus importantes recrues faites à cette époque par Sabbataï fut Abraham Miguel Cardoso. Né de parents marranes, Miguel étudia la médecine, à Madrid, avec son frère aisé Fernando. Nais, tandis que Fernando s'adonnait sérieusement à ses études, Miguel passait son temps dans une molle oisiveté, donnant des sérénades sous le balcon des jolies Madrilènes et menant une vie de distractions et de plaisirs. Par amour pour le judaïsme. Fernando, qui avait acquis rapidement en Espagne la réputation d'un habile médecin et d'un remarquable savant, émigra à Venise pour revenir à la religion de ses pères. Miguel l'y suivit, retourna également au judaïsme, mais continua son existence oisive et déréglée.

Tout à coup, ce viveur se métamorphosa en !ta ardent Kabbaliste. à se déclara partisan de Sabbataï, affirmant qu'il avait fréquemment des visions. Loin de se laisser décourager par l'apostasie du faux Messie, il proclamait que cette apostasie avait été nécessaire, parce que le Messie devait commettre ce péché pour expier le crime d'idolâtrie dont Israël s'était rendu si souvent coupable. Les prédictions d'Isaïe relatives au peuple élu et à sa résurrection, que les chrétiens appliquent à Jésus, Miguel les rapportait à Sabbataï. Son frère Isaac eut beau railler

ses divagations et ses extravagances cabalistiques et lui demander ironiquement si c'est en jouant de la harpe sous les fenêtres de ses belles qu'il avait acquis le don de prophétie, il n'en persista pas moins dans sa folie. Pour convaincre son frère de la haute valeur de ses nouvelles croyances, il lui citait des passages du *Zohar* et d'écrits analogues ; il pensait ainsi prouver que Sabbataï était vraiment le Messie. Orateur éloquent et écrivain habile, il gagna en Afrique de nombreux adhérents au faux Messie. Il commença ensuite une vie d'aventures, visitant Constantinople, Smyrne, les îles grecques et le Caire, et recourant à des expédients de charlatan pour subvenir aux besoins de sa famille. Les connaissances variées qu'il avait acquises dans les écoles chrétiennes lui assuraient une grande supériorité sur les autres apôtres du faux Messie, et il devint un des partisans les plus résolus et les plus utiles de cet imposteur.

Celui-ci continua, en effet, même après son apostasie, à jouer auprès des Juifs son rôle de Messie. S'il se croyait parfois obligé, pour ne pas éveiller les soupçons des musulmans, d'outrager par de grossières injures les Juifs et leurs croyances, il réunissait, par contre, assez fréquemment ses adhérents juifs pour célébrer l'office avec eux, chanter des psaumes et lire la Tora. Il se décida aussi à épouser une seconde femme, la fille d'un talmudiste, Joseph Philosophe, de Salonique. Mais les Turcs ne tardèrent pas à s'apercevoir de sa conduite ambiguë. Un jour, la police turque le surprit dans une réunion de Juifs, où il récitait des psaumes. Sur l'ordre du grand-vizir, il fut alors exilé à Duleigno, en Albanie ; il y mourut obscurément (1676).

Heureusement, pas plus les extravagances de Sabbataï que les attaques de Spinoza n'avaient pu ébranler dans leur foi les communautés importantes et si cultivées d'Amsterdam, de Hambourg, de Londres et de Bordeaux. Au moment même où le judaïsme subissait les assauts répétés de ces deux adversaires, les Juifs portugais d'Amsterdam, au nombre d'environ quatre mille, s'imposaient de lourds sacrifices pour élever une admirable synagogue. Ce superbe édifice fut inauguré en grande pompe le 3 août 1675 ; on le célébra en vers et dans d'éloquents discours, et on le fit connaître partout par des gravures. Des chrétiens même aidèrent à la construction de ce temple, et un poète, Romein de Hooghe, chanta cette synagogue et le peuple juif dans des poésies latines, hollandaises et françaises.

Spinoza était encore en vie quand la communauté d'Amsterdam, dont il s'était séparé, célébra cet heureux événement. Il mourut peu de temps après (21 février 1677) ; il n'avait survécu que de cinq mois à Sabbataï Cevi. Malgré lui, il contribua à la glorification du peuple qu'il avait si injustement dédaigné, car on reconnaît aujourd'hui de plus en plus qu'il fut redevable de plusieurs de ses meilleures qualités à la race dont il est issu.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Troisième époque — La décadence

Chapitre X — Tristesses et joies — (1670-1720)

Pendant qu'en Turquie les Juifs jouissaient d'une complète sécurité même au moment de l'agitation messianique de Sabbataï, ils continuaient d'être traités en parias par les nations chrétiennes de l'Europe, excepté en Hollande et en Angleterre. Ce fut de nouveau l'Espagne qui ouvrit l'ère des persécutions. Ce pays était alors gouverné par Marie-Anne d'Autriche, veuve de Philippe IV, qui avait élevé son confesseur, le Jésuite allemand Neidhard, à la dignité d'inquisiteur général et de premier ministre. Une telle souveraine ne tolérait naturellement que des catholiques dans ses États. Or, dans un coin de la région septentrionale de l'Afrique, à Oran, à Mazaquivir et dans quelques autres localités, on trouvait des Juifs. Beaucoup d'entre eux avaient rendu de sérieux services à l'Espagne, en temps de paix aussi bien qu'en temps de guerre. Les familles Cansino et Sasportas, dont les membres remplissaient les fonctions de drogman, s'étaient distinguées en mainte circonstance par leur attachement et leur dénouement pour l'Espagne, et Philippe IV leur avait fait adresser des remerciements officiels. Sa veuve n'en décida pas moins d'expulser tous les Juifs sans exception. Sur les instances de quelques notables juifs, le gouverneur leur accorda un délai de huit jours, jusqu'après la fête de Pâque, et consentit à attester qu'ils étaient exilés, non pas parce qu'ils avaient commis quelque méfait, mais à cause de l'intolérance de la régente (fin avril 1669). Les exilés, qui avaient été obligés de vendre leurs immeubles à des prix dérisoires, allèrent se fixer en Savoie, à Nice et à Villefranche.

La fille de la régente d'Espagne, Marguerite, impératrice d'Allemagne, ne tarda pas à imiter l'exemple de sa mère et à faire décréter l'expulsion des Juifs de Vienne et de l'archiduché d'Autriche. Depuis l'avènement de Léopold Ier, les Jésuites étaient tout-puissants en Allemagne. Ils ne cessaient d'exciter la cour et le peuple coutre tous les non catholiques, contre les protestants en Hongrie, les huguenots en France et les dissidents en Pologne. Les Juifs, établis de nouveau à Vienne depuis environ un demi-siècle, souffraient également de ces excitations. Trouvait-on un chrétien assassiné ou noyé ? on en accusait immédiatement les Juifs, que l'on cherchait, en outre, à rendre odieux par des chansons, des libelles venimeux et des images. Après une assez longue résistance de l'empereur, les Jésuites réussirent à faire proclamer à son de trompe (14 février 1670) l'ordre aux Juifs de partir de Vienne et des environs.

Bouleversés par ce décret d'expulsion, les Juifs sollicitèrent l'intervention d'un de leurs coreligionnaires les plus riches et les plus influents de ce temps, Manoël Texeira, représentant de la reine Christine à Vienne. Texeira demanda à quelques grands d'Espagne avec lesquels il était en relations d'agir sur le confesseur de l'impératrice. Il s'adressa aussi au puissant et habile cardinal Azzolino, à Rome, ami de la reine Christine. Celle-ci, qui, depuis sa conversion, jouissait d'une grande influence dans le monde catholique, promit aussi son appui à Texeira. Tout fut inutile. L'empereur, ou plutôt l'impératrice, maintint l'édit d'expulsion et

disposa même des maisons des Juifs avant qu'ils ne fussent partis. Elle fut pourtant assez humaine pour défendre à ses sujets de maltraiter les exilés.

Les Jésuites triomphèrent *pour la plus grande gloire de Dieu* ; les Juifs furent contraints d'émigrer. Le Magistrat de Vienne acheta le quartier juif pour cent mille florins, et, en l'honneur de l'empereur, l'appela *Leopoldstadt*. Sur l'emplacement de la synagogue on éleva une église, dont Léopold le posa la première pierre (18 août 1670). Les exilés se répandirent à travers la Moravie, la Bohème et la Bavière, où ils furent provisoirement autorisés à se fixer ; la Hongrie leur resta fermée.

Malheureux d'un côté, les Juifs de cette époque étaient plus heureux dans d'autres contrées. Le Brandebourg, qui n'avait voulu accueillir jusqu'alors qu'un très petit nombre de Juifs, s'ouvrit plus largement aux exilés de Vienne. Son pas que le Grand Électeur, le fondateur de la grandeur prussienne, fut plus tolérant que la plupart des princes de ce temps. Mais, plus intelligent que l'empereur Léopold, il dédaignait moins les capitalistes juifs, parce qu'il savait que sans de bonnes finances, un État ne peut pas prospérer, et que les Juifs pourraient lui rendre, sous ce rapport, d'excellents services. Depuis un siècle, aucun Juif n'avait pu légalement demeurer dans la Marche de Brandebourg. Malgré les préjugés de la population protestante, Frédéric-Guillaume commença par en tolérer quelques-uns dans ses États. A la suite du traité de Westphalie, il avait acquis, en effet, la ville de Halberstadt avec les environs, où demeuraient quelque dix familles juives. Il les y laissa et leur octroya un privilège qui ressemblait aux autres actes de tolérance accordé sen ce temps aux Juifs. La Nouvelle Marche aussi parait avoir été alors habitée par des familles juives, ainsi que le duché de Clèves (Emmerich, Wesel, Duisburg et Minden), qui avait été annexé au Brande-bourg. A Emmerich, Frédéric-Guillaume fit même la connaissance d'un Juif remarquablement doué, Élie Gumperts (Gompertz) ou Élie d'Emmerich, dont il se servit comme agent diplomatique et comme fournisseur d'armes et de poudre.

Quand le Grand Électeur apprit que Léopold Ier avait décrété l'expulsion des Juifs de Vienne, il chargea son représentant dans cette ville de se mettre en rapport avec eux pour les faire venir dans le Brandebourg. Douze délégués se rendirent donc de Vienne à Berlin, afin de savoir à quelles conditions Frédéric-Guillaume autoriserait le séjour de leurs coreligionnaires dans ses États. Ces conditions, assez dures, étaient pourtant plus favorables que celles qui étaient imposées aux Juifs dans les autres pays protestants. Cinquante familles autrichiennes eurent la permission de s'établir dans le Brandebourg et le duché de Crossen et de faire librement du commerce. Chaque famille devait payer annuellement un droit de protection de huit thalers et, en plus, un florin d'or par mariage et autant pour chaque enterrement. Par contre, ils étaient exemptés du péage personnel (Leibzoll). On leur permettait d'acheter et de construire des maisons, à condition de les revendre, après un délai déterminé, à des chrétiens. II leur était défendu d'élever des synagogues, mais ils pouvaient se réunir dans des maisons particulières pour prier en commun ; ils avaient aussi le droit de nommer un instituteur et un sacrificateur. Ces lettres patentes n'étaient valables que pour vingt ans, mais on leur fit entrevoir que le Grand Électeur ou son successeur les leur renouvellerait.

De ces cinquante familles, sept, les familles Riess, Lazarus et Veit, s'établirent à Berlin ; ce fut là l'origine de l'importante communauté de cette ville. Frédéric-Guillaume ouvrit encore son pays à des Juifs d'autres villes, notamment de Hambourg et de Glogau, qui fondèrent les communautés de Landsberg et de Francfort-sur-Oder.

Dans d'autres circonstances aussi, où l'on ne pouvait pas le soupçonner d'agir par intérêt, ce prince se montra équitable à l'égard des Juifs. Ainsi, lorsque, d'après le plan un peu chimérique du conseiller suédois Skytte, il voulut organiser dans la Marche, à Tangermunde, une Université où l'on enseignerait toutes les connaissances humaines, il proposa d'y appeler aussi des savants juifs. Il contraignit également la Faculté de médecine de Francfort-sur-Oder à recevoir parmi ses élèves deux jeunes gens juifs, Cohen Rofé, dont le père, à la suite du soulèvement des Cosaques, était venu de Pologne à Metz, et un de ses amis, et il leur accorda même des subsides annuels pendant la durée de leurs études.

Dans le Portugal même, la situation des Juifs ou plutôt des Marranes se présentait, à cette époque, sous un jour plus favorable. Sans y avoir jamais été autorisée formellement par la curie romaine, l'Inquisition exerçait depuis plus d'un siècle, dans ce pays, son action néfaste ; elle voulait absolument faire disparaître les Marranes. Mais sa tâche était considérable, car peuple, noblesse et princes étaient infectés de sang juif. Dans tous les couvents, chez les religieux et les religieuses, il se rencontrait des Marranes et des demi Marranes. Le Saint-Office avait le droit d'espérer que, pendant longtemps encore, il trouverait des victimes pour remplir les cachots, alimenter les bûchers et faire remporter de glorieux triomphes à la religion.

Tout à coup, à la cour du Portugal comme dans l'entourage du pape, on tenta de briser le pouvoir de l'Inquisition. A la tête de cette opposition se trouvait un père Jésuite, Antonio Vieira, très habile et très fin, qui témoignait une prédilection marquée aux Juifs et aux Marranes. Pendant son séjour à Amsterdam, il assistait aux sermons des prédicateurs juifs et entretenait des relations amicales avec Manassé ben Israël et Aboab. L'Inquisition le condamna à rester enfermé dans une maison professe et le priva du droit de roter et de prêcher. Une fois remis en liberté, Vieira songea à se venger du Saint-Office ; il trouva des auxiliaires actifs et intelligents dans les membres de son ordre. Pour saper l'influence du Saint-Office auprès du pape, il se rendit à Rome. D'autre part, le provincial des Jésuites à Malabar, Balthazar, vint soumettre au régent du Portugal, Dom Pedro, un plan pour reconquérir les Indes et dont la réussite, selon lui, dépendait du concours des capitaux marranes. La conclusion était qu'il fallait ménager des gens qui pouvaient devenir si utiles.

Pendant que les Jésuites intriguaient secrètement contre le Saint-Office, les émissaires de l'Inquisition avaient surexcité la foule contre les Marranes, qu'ils accusaient d'avoir volé des hosties. Afin de mettre fin à cette agitation incessante, plusieurs membres du conseil d'État proposèrent d'expulser les Marranes du pays. C'était là un moyen trop radical, qui aurait rendu dorénavant inutiles les services des inquisiteurs. Aussi s'empressèrent-ils de combattre cette proposition. Par une singulière ironie, eux, les implacables pourvoyeurs des prisons et des bûchers, ils invoquèrent la loi d'amour enseignée par leur religion pour qu'on ne punit pas les innocents avec les coupables en chassant tous les Marranes du Portugal.

Cependant, à Rome, les efforts d'Antonio Vieira et de l'ordre des Jésuites contre l'Inquisition furent couronnés de succès. Le pape Clément X, par un bref du 3 octobre 1674, suspendit l'action des tribunaux d'inquisition en Portugal, leur défendit de prononcer la peine de mort ou des galères ou de la confiscation des biens contre les Marranes et leur enjoignit de soumettre à l'office général de l'Inquisition à Rome tous les procès en cours contre des Marranes incarcérés. En même temps il autorisa les a nouveaux chrétiens b à envoyer des délégués à Rome pour exposer leurs griefs contre le Saint-Office. Les Jésuites triomphèrent pour le moment. Mais le peuple, poussé par des agents secrets du Saint-Office, criait dans les rues de Lisbonne : *Mort aux Juifs et aux Marranes !* Et lorsque le pape, par une nouvelle

bulle, destitua les inquisiteurs de leurs fonctions et leur ordonna de remettre au nonce les clefs des prisons du Saint-Office, ils refusèrent d'obéir.

Dans la crainte que le pape n'intervint également en Espagne, les inquisiteurs de ce pays décidèrent de frapper un grand coup pour l'intimider. L'Espagne avait alors à sa tête le jeune et faible roi Charles II. Ils lui firent accroire qu'il ne pourrait pas offrir de spectacle plus attrayant à sa jeune femme, Marie-Louise d'Orléans, nièce de Louis XIV, qu'en faisant brûler sous ses yeux un nombre considérable d'hérétiques. Le souverain résolut immédiatement d'organiser un important autodafé en l'honneur de la reine. Sur son ordre, le grand inquisiteur, Diego de Saramiento, invita tous les tribunaux d'Espagne à expédier à Madrid les hérétiques déjà condamnés. Un mois avant la date fixée pour l'exécution, des hérauts annoncèrent solennellement cette fête aux habitants de la capitale. Pendant plusieurs semaines, on travailla avec une activité fiévreuse à élever des estrades pour la cour, la noblesse, le clergé et le peuple.

Le jour si impatiemment attendu arriva enfin (30 juin 1680). Depuis longtemps on n'avait vu réunies tant de victimes de l'Inquisition. Cent dix-huit personnes de tout âge, dont soixante-dix Marranes ! Pieds nus, revêtus du *san-benito* et un cierge à la main, ces malheureux furent conduits de bon matin au lieu du supplice, au milieu de religieux et de moines de tout ordre, de chevaliers et de suppôts de l'inquisition. Conformément aux anciens usages et en vertu de leurs privilèges, des charbonniers armés de hallebardes ouvraient la marche. Venaient ensuite des valets de bourreau qui portaient l'effigie d'hérétiques décédés ou en fuite et des cercueils contenant les ossements de Marranes morts dans l'impénitence. Quoique exposés aux rayons d'un soleil ardent, le roi, la reine, les dames de la cour, les hauts dignitaires, toute la noblesse, eurent le courage d'assister à cet horrible spectacle depuis les premières heures de la journée jusqu'au soir. Quiconque, parmi les personnages considérables de la ville, s'abstenait de paraître à cette fête se rendait suspect d'hérésie. Au milieu des clameurs de la foule, qui répétait sans cesse : *Vive la foi !* on percevait les plaintes des condamnés. Une jeune Marrane de dix-sept ans, très belle, que le hasard avait placée dans le voisinage de la reine, suppliait la souveraine de lui faire grâce. Marie-Louise, qui n'était elle-même pas beaucoup plus âgée, ne put s'empêcher de verser des larmes de pitié. Craignant que la reine ne cédât aux supplications de la jeune fille, Diego de Saramiento conjura le roi, par la croix et l'Évangile, de remplir son devoir de **prince très chrétien**, et il lui tendit une torche pour mettre le feu au bûcher. Dix-huit malheureux furent livrés aux flammes. C'étaient des Marranes qui avaient proclamé publiquement leur attachement à la foi juive, et, parmi eux, une veuve de soixante ans, avec ses deux filles et son gendre, et deux autres femmes dont la plus jeune avait trente ans. Tous moururent avec une admirable fermeté. La marquise de Villars raconte qu'elle n'eut pas le courage d'assister à cette épouvantable exécution et que le seul récit des atrocités commises lui causa une profonde horreur. Une autre dame française dit que ces malheureux, avant que d'être exécutés, eurent à souffrir mille tourments, les moines même qui les assistaient les brûlant avec des flambeaux pour les faire convertir... En présence du roi et fort près de lui, on maltraitait quelques-uns des criminels, que les moines battirent diverses fois, au pied d'un autel pour les y faire agenouiller par force. Elle ajoute : Ces supplices ne diminuèrent pas beaucoup le grand nombre de Juifs qui se rencontrent en Espagne et surtout à Madrid, où pendant qu'on en punit quelques-uns avec tant de rigueur, on en voit plusieurs autres dans les finances, considérés et respectés.

Cet autodafé produisit sur la curie romaine l'effet désiré, car le pape Innocent XI cessa de s'opposer au fonctionnement des tribunaux d'inquisition en Portugal. D'ailleurs, le Jésuite Vieira, le principal adversaire du Saint-Office, était mort. Mais les persécutions incessantes

dirigées contre les Marranes, si actifs et si industrieux, portèrent un coup sensible à la prospérité du Portugal. Quand vous serez roi, disait un conseiller d'État à l'héritier du trône, vous vous apercevrez que beaucoup de bourgs et de villages, même Lamego et Guarda, ont une très petite population. En cas que vous demandiez pour quelle cause ces localités sont ruinées et leurs manufactures démolies, bien peu oseront vous dire la vérité. C'est l'Inquisition qui a rendu désertes ces villes et appauvri le pays en incarcérant de nombreux habitants.

Le rôle joué dans la Péninsule ibérique à l'égard des Juifs par les dominicains, était rempli dans d'autres pays par les corporations des marchands. Afin de se défaire de concurrents gênants, les commerçants chrétiens aidaient à répandre ou inventaient contre les Juifs ces odieuses calomnies de rapt ou de meurtre d'enfants chrétiens. Ce ne fut certes pas par un pur hasard, mais par suite d'un plan implacablement poursuivi, que des accusations de ce genre se produisirent en même temps à Metz, à Berlin et à Padoue.

Il faut pourtant reconnaître qu'en dépit de ces explosions de haine et de fanatisme la situation des Juifs de ce temps s'était sensiblement améliorée en Europe. Les mœurs étaient devenues plus douces, on commençait aussi à éprouver une certaine bienveillance, mêlée d'admiration, pour ce peuple juif qui avait su défendre sa foi avec une vaillance indomptable et une héroïque fermeté et se maintenir intact au milieu des nations, en dépit des plus violentes persécutions et des outrages les plus odieux. De généreux écrivains plaidaient chaleureusement sa cause, recommandant de le traiter dorénavant avec équité et de lui accorder la place qui lui appartenait. Dans son **Accomplissement des prophéties**, qu'il composa à Rotterdam (1685), le prédicateur protestant Pierre Jurieu déclarait que le véritable règne de l'Antéchrist consiste dans la persécution cruelle qu'on fait aux Juifs, et que Dieu se réserve cette nation pour faire en elle ses plus grands miracles. Le Danois Oliger Pauli déployait une activité surhumaine et dépensait des sommes considérables afin de rendre possible aux Juifs le retour dans la Palestine. Il envoya des lettres d'un naïf mysticisme à Guillaume III, roi d'Angleterre, et au Dauphin de France pour les intéresser à son projet. Jean-Pierre Speet, d'Augsbourg, né à Vienne de parents catholiques, manifestait un véritable enthousiasme pour les Juifs et leur religion. Après avoir écrit un livre à la gloire du catholicisme, il professa la doctrine des Sociniens et des Mennonites et, à la fin, se convertit au judaïsme, à Amsterdam, sous le nom de Moïse Germanus (décédé le 17 avril 1702). Il ne voulait plus rester chrétien, disait-il, afin de dégager sa responsabilité des calomnies odieuses que ses coreligionnaires répandaient contre les Juifs. Encore aujourd'hui, ajouta-t-il, en Pologne et en Allemagne on raconte tous les détails d'un meurtre que des Juifs auraient commis sur un enfant chrétien, dont ils auraient ensuite envoyé le sang à tous leurs coreligionnaires dans des tuyaux de plume. C'est là une calomnie abominable. D'autres catholiques encore n'hésitèrent pas, en ce temps, à se soumettre à la douloureuse opération de la circoncision et à s'exposer aux injures pour embrasser le judaïsme.

La littérature hébraïque aussi conquit aux Juifs de précieuses sympathies. Les savants chrétiens, de plus en plus familiarisés avec l'hébreu et la langue rabbinique, reportaient sur le peuple juif une partie de l'admiration que leur inspiraient les oeuvres remarquables de ses prophètes et de ses penseurs. Bien plus qu'au commencement du siècle, la Bible et les ouvrages talmudiques étaient alors étudiés, traduits, commentés dans les milieux chrétiens. C'était devenu presque une obligation pour la plupart des théologiens catholiques et protestants d'avoir des notions de la littérature rabbinique, quoiqu'on essayât de décourager les hébraïsants en les appelant dédaigneusement **demi rabbins**. Un écrivain chrétien de ce temps, Jean-Georges Wachter, scandalisé de ce zèle pour les oeuvres juives, disait avec

mélancolie : Je souhaite que ceux qui se prétendent chrétiens cessent de manifester un enthousiasme de prosélyte pour la foi juive, au grand dommage de leur propre religion. Car, de nos jours, il est devenu de mode de chercher l'origine de toute chose dans le judaïsme.

Des différents savants qui, à cette époque, se consacrèrent à l'étude de la Bible, le plus remarquable était, sana contredit, Richard Simon, de la congrégation des Oratoriens de Paris. Esprit sagace et profond, il fut le fondateur de l'exégèse scientifique de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ce furent les observations critiques de Spinoza sur la Bible qui lui inspirèrent le désir d'examiner ce livre de plus près. Il fut également poussé à cette étude en voyant les protestants appuyer leurs croyances les plus élevées comme leurs conceptions les plus absurdes sur des versets bibliques; il voulait se rendre compte par lui-même de la légitimité de leur méthode d'interprétation. Les catholiques l'approuvèrent bruyamment, sans se douter du danger -que son exégèse allait présenter pour leur foi.

Jusqu'alors, la connaissance de la littérature rabbinique était restée circonscrite dans un cercla très restreint, parce que les chrétiens qui en avaient parlé, tels que Reuchlin, Scaliger, les deux Buxtorf et les savants hollandais, avaient écrit leurs ouvrages en latin. Hais Richard Simon écrivit, non pas en latin, mais dans un élégant style français. Aussi ses livres produisirent-ils beaucoup de sensation, car ils furent lus de toutes les personnes cultivées. même des dames. D'un autre côté, les rapports qu'il dut entretenir forcément avec des savants juifs pour connaître la littérature hébraïque, firent disparaître une partie de ses préventions contre les Juifs. Il renonça aussi à cette prétention présomptueuse, qui ne pouvait être défendue que par des ignorants, que le christianisme n'avait rien de commun avec le judaïsme et lui était bien supérieur. Avec une véritable hardiesse il affirma, au contraire, que la religion chrétienne dérive de la religion juive, lui a emprunté une partie de ses cérémonies et ne peut vraiment rester fidèle à son origine qu'en continuant de s'inspirer du judaïsme. En même temps, il déplorait qu'on eût expulsé les Juifs de France, où ils avaient brillé par leur savoir. Il les défendait aussi en toute circonstance contre la malveillance de leurs adversaires, et, quand un Juif de Metz (Raphaël Lévy) fut accusé du meurtre d'un enfant chrétien, il plaida sa cause avec une chaleureuse conviction.

Malheureusement, les esprits éclairés et sincèrement tolérants étaient encore rares, et les plus absurdes accusations continuaient de trouver créance auprès des chrétiens, même instruits. Même dans les milieux cultivés on croyait encore que les Juifs tuaient des enfants chrétiens, buvaient leur sang ou s'en servaient pour guérir des maladies qui leur étaient spéciales. Un protestant de la Frise, Jacob Geusius, à la fois ecclésiastique et médecin, publia deux libelles, **Anan et Caïphas échappés de l'enfer**, et **Sacrifices humains**, où il recueillit toutes les calomnies inventées contre les Juifs depuis Apion et Tacite jusqu'à ce Bernard de Feltre qui avait propagé l'histoire du prétendu martyre de l'enfant Simon de Trente. Du moins les Juifs n'étaient-ils plus contraints de subir ces odieuses accusations en silence. Un Juif hollandais répliqua vigoureusement au réquisitoire de Geusiwi. Son ouvrage, intitulé **Le Vengeur**, s'attachait principalement à faire ressortir que jamais on n'avait pu établir avec certitude un seul meurtre rituel commis par des Juifs, et que, dans les premiers temps du christianisme, les païens avaient accusé les chrétiens de crimes analogues.

Isaac Cardoso, de Vérone, frère du partisan excentrique de Sabbataï Cevi, écrivit aussi un plaidoyer éloquent en faveur de ses coreligionnaires. Dans la **Supériorité des hébreux**, il montre l'injustice des reproches qu'on leur fait et la grandeur de la mission qu'ils sont chargés de remplir. Le peuple d'Israël, dit-il, aimé de Dieu et haï des hommes, est disséminé depuis deux mille ans parmi les nations, en expiation de ses péchés et de ceux de ses aïeux.

Opprimé par les uns, frappé par les autres, méprisé par tous, il a été maltraité et persécuté dans tous les pays. Mais, ajoute Cardoso, si Israël a subi toutes ces souffrances, c'est parce qu'il est le peuple élu, ayant pour mission de répandre la connaissance du Dieu-Un. Il se distingue par trois qualités principales : la compassion, l'esprit de charité et la pureté des mœurs. Obstinément attaché à sa religion, il l'observe, non pas pour des raisons philosophiques, mais parce que Dieu la lui a révélée et que ses ancêtres l'ont toujours pratiquée. Aussi les sages des autres nations admirent-ils sa fidélité à sa foi et ses mœurs austères. Et c'est ce peuple privilégié que Dieu a jugé digne de ses faveurs spéciales et a doué des plus remarquables vertus, ce sont ces hommes pieux et croyants qu'on accuse de crimes épouvantables et auxquels on attribue les plus abominables vices ! Isaac Cardoso s'appuie sur l'histoire pour démontrer la fausseté de ces ridicules inventions.

On n'ajoutait pourtant plus foi aussi facilement aux accusations dirigées contre les Juifs. Le prince Christian-Auguste, comte palatin de Sulzbach, qui avait étudié la langue et la littérature hébraïques et s'était même fait initier aux mystères de la Cabale, probablement par le mystique Knorr de Rosenroth, protégea efficacement les Juifs contre ces calomnies. Lorsque, à deux reprises différentes (en 1682 et en 1692), ils furent accusés d'avoir assassiné un enfant chrétien, il interdit chaque fois, sous la menace d'un châtiment rigoureux, *de croire* à ces ridicules et sottes inventions, de les propager, d'en parler ou de faire du mal, à cause de ces accusations, à un Juif quelconque.

L'intérêt témoigné par les savants et les princes chrétiens pour la littérature hébraïque aboutissait parfois à des résultats bien bizarres. En Suède, pays fanatiquement protestant, les autorités ne toléraient ni Juifs, ni Catholiques. Et cependant le roi Charles XI manifestait une prédilection marquée pour les Juifs, et surtout pour les Caraïtes. Il espérait que ces derniers, qui rejetaient l'autorité du Talmud, se convertiraient facilement au christianisme. Il confia donc à un professeur de littérature hébraïque d'Upsala, Gustave Peringer de Lilienblad, la mission de se rendre en Pologne (vers 1690) pour s'enquérir des Caraïtes établis dans le pays, étudier leurs mœurs et leurs pratiques, et se procurer leurs livres. Muni de lettres de recommandation pour te roi de Pologne, Peringer alla en Lithuanie, où existaient quelques petites communautés caraïtes. Mais appauvris, désorganisés par les persécutions des Cosaques, les Caraïtes d'alors étaient presque tous des ignorants et savaient peu de chose de leur origine, de leur histoire et de leur littérature. D'autre part, le roi de Pologne, Jean Sobieski, qui avait comme favori un juge caraïte, Abraham ben Samuel de Trok, l'avait chargé, précisément à cette époque, d'engager ses coreligionnaires, fixés principalement à Trok, à Luzk et à Haliez, à se disséminer un peu plus. A la suite de cette invitation, ils avaient pénétré jusque dans la province septentrionale des Samoyèdes. Ainsi répandus par petits groupes, loin de tout centre, et évitant tout rapport avec les rabbins, les Caraïtes étaient réduits à n'entretenir de relations qu'avec les paysans, dont ils s'assimilèrent peu à peu les habitudes et la lenteur d'esprit.

Quelques années plus tard, probablement sur un nouvel ordre du roi Charles XI, deux autres savants suédois allèrent remplir en Lithuanie la même mission que Peringer, et ils demandèrent à des Caraïtes de les accompagner en Suède pour y donner verbalement des renseignements sur leurs croyances. Un jeune Caraïte, Samuel ben Aron, qui savait un peu le latin, se décida à se rendre à Riga. Là, il eut des entretiens fréquents avec un fonctionnaire royal, Jean Puffendorf, mais ne put lui fournir que des informations vagues et peu abondantes.

Ailleurs encore, on s'efforçait de recueillir des données précises sur les Caraïtes. Un professeur de Leyde, Jacob Trigland, assez familiarisé avec la littérature hébraïque, voulait

écrire un livre sur les anciennes sectes juives. Désireux d'être renseigné sur les Caraïtes polonais, il chargea des marchands de remettre à tout hasard un questionnaire à des membres de cette secte (1698) et de les prier d'y répondre avec précision. Un de ces questionnaires tomba entre les mains d'un employé subalterne de la communauté de Luzk, le Caraïte Mordekhaï ben Nissan. Celui-ci ignorait les motifs qui avaient poussé autrefois les Caraïtes à se séparer des Rabbanites, mais il considéra comme un devoir de réunir les livres qui pouvaient l'éclairer sur cette question et de communiquer les résultats de ses recherches à Trigland. Malgré son peu de valeur, l'ouvrage de Mordekhaï resta pendant longtemps l'unique source où l'on puisait des renseignements sur les Caraïtes.

Parmi les savants chrétiens qui étudiaient la littérature hébraïque, il s'en rencontra qui, loin d'y apprendre la tolérance à l'égard des Juifs, à l'exemple du Français Richard Simon et de quelques Hollandais, y cherchèrent, au contraire, des armes pour les attaquer. Tels furent Wülfer, Wagenseil et Eisenmenger, tous trois protestants allemands.

Jean Wülfer se mit à rechercher des manuscrits hébreux et d'anciens recueils de prières, dans le but unique de prouver l'exactitude d'une accusation portée contre les Juifs. Ainsi, dans la prière finale, appelée *Alènou*, où il est question du règne glorieux du Créateur, quelques fidèles avaient l'habitude d'ajouter ces mots : *Eux (les païens) adressent leurs prières à une chose sans consistance et au néant*. Des chrétiens prétendaient que par le mot **néant**, en hébreu *Wariq*, les Juifs faisaient allusion à Jésus. Ce passage n'était pas imprimé dans les Rituels, mais, dans certaines éditions, la place en était indiquée par un blanc. Wülfer fouilla les bibliothèques pour découvrir un manuscrit où se trouvât ce passage. Il y réussit. Il rendit alors compte de sa découverte dans un livre où il louait le prince Georges de Hesse d'avoir obligé les Juifs de son État à jurer que jamais ils ne proféreraient plus ce blasphème contre Jésus. Wülfer fut pourtant assez équitable pour affirmer que l'accusation de meurtre rituel portée contre les Juifs était mensongère et que le témoignage des Juifs convertis sur ce point ne méritait aucune créance.

Un jurisconsulte d'Altorf, Jean-Christophe Wagenseil, alla plus loin que Wülfer. Il entreprit de rechercher, lui, les ouvrages juifs contenant des attaques contre le christianisme, que ces attaques fussent faites au nom de la Bible ou au nom de la raison. Pour réunir le plus grand nombre possible de ces écrits antichrétiens, il ne craignit pas de se, rendre jusqu'en Espagne et en Afrique. Il consigna le résultat de ses recherches dans un ouvrage qu'il intitula : **Traits de feu de Satan**. Wagenseil ne haïssait pourtant pas les Juifs. Il flétrissait, au contraire, avec indignation les traitements cruels qu'on leur avait infligés pour les contraindre à se convertir. Il désirait qu'on les amenât au christianisme par la persuasion, et, dans ce but, il conseilla aux princes protestants la fondation d'établissements spéciaux pour faire des prosélytes. II avait bien vu à Rome, où, depuis le pape Grégoire XIII, un dominicain prêchait parfois devant des Juifs railleurs ou assoupis sur la supériorité des dogmes chrétiens, que ce moyen aussi était peu efficace, mais il espérait que les protestants, plus zélés que les catholiques, réussiraient mieux. Il faut surtout rappeler à l'honneur de Wagenseil qu'il écrivit un opuscule pour démontrer combien il était abominable d'accuser les Juifs de faire usage de sang chrétien.

Malgré l'affirmation de Wagenseil, corroborée par celle de Wülfer, un autre protestant, Jean-André Eisenmenger, professeur de langues orientales, réédita cette odieuse calomnie. Il écrivit un gros ouvrage en deux volumes où il distillait sa haine avec une méchanceté sans pareille et dont le titre seul était déjà une excitation contre les Juifs : **Le Judaïsme dévoilé**, ou rapport véridique et sincère sur la façon dont les Juifs endurcis profèrent des blasphèmes

épouvantables contre la Trinité, outragent la sainte hère du Christ, le Nouveau Testament, les évangélistes et les apôtres, se moquent de la religion chrétienne et manifestent leur mépris et leur horreur pour tout le christianisme. Ce livre contient, en outre, de nombreux détails peu connus ou totalement inconnus, de grossières erreurs de la religion et de la théologie juives et des fables ridicules et amusantes ; le tout est prouvé par leurs propres ouvrages. Écrit en toute sincérité pour tous les chrétiens. Dans cet ouvrage, Eisenmenger rapporte tous les cas de meurtre rituel imputés aux Juifs, toutes les fables grotesques répandues contre eux, sans oublier l'empoisonnement des puits à l'époque de la Peste Noire.

Le hasard apprit à quelques Juifs de Francfort qu'Eisenmenger faisait imprimer dans leur ville un ouvrage qui leur était hostile. Craignant qu'il n'excitât les mauvaises passions de la foule, encore tout imbue des anciens préjugés; ils s'efforcèrent d'en empêcher la publication. Dans ce but, ils se mirent en relations (1700) avec les **Juifs de cour** ou *Hofjuden* de Vienne, principalement avec le changeur Samuel Oppenheim. Celui-ci leur prêta le concours le plus actif, et, finalement, réussit à faire promulguer par l'empereur Léopold II un édit interdisant la vente du pamphlet d'Eisenmenger. Cette interdiction ruinait l'auteur, qui avait consacré sa fortune à l'impression de son ouvrage, dont tous les exemplaires, au nombre de deux mille, étaient mis sous séquestre à Francfort.

Pour faire lever l'interdit impérial, Eisenmenger sollicita l'intervention de Frédéric Ier, roi de Prusse, mais il mourut sans avoir obtenu satisfaction. Déjà des apostats juifs avaient cherché à irriter ce souverain contre leurs anciens coreligionnaires en les accusant, eux aussi, de blasphémer journellement le Christ dans la prière d'*Alènou*. Les corporations, toujours jalouses des Juifs, avaient naturellement agi de leur côté pour soulever la colère de la foule contre ceux dont elles redoutaient la concurrence. Il en était résulté, dans le peuple, une surexcitation qui, d'après les plaintes des Juifs, peut-être volontairement exagérées, mettait leur vie en danger.

Frédéric Ier prit alors une résolution qui fait honneur à son esprit de justice. Il invita (1702) les présidents de district à convoquer les rabbins ou, à leur défaut, les instituteurs et les notables des communautés pour leur demander, sous la foi du serment, si, dans la prière incriminée, les Juifs songeaient à Jésus en prononçant ou en évoquant dans leur pensée le mot *Warik*. Tous jurèrent qu'ils n'appliquaient pas ce mot au Christ. Un théologien chrétien, Jean-Henri Michaelis, de Halle, à qui on avait demandé un mémoire sur cette question, proclama également l'innocence des Juifs.

Cependant, à force d'être répétées, les calomnies contre les Juifs finirent par exercer leur action pernicieuse sur l'esprit du roi, qui continua de les soupçonner de blasphémer le christianisme. Il édicta alors une ordonnance (1703) dont le début est fort caractéristique. Il déclare d'abord qu'il souhaite ardemment qu'Israël, autrefois le peuple élu de Dieu, ouvre les yeux à la lumière et embrasse la foi chrétienne. Il ne se croit pourtant pas le droit de tyranniser les consciences et s'en remet au temps et à la sagesse divine pour amener la conversion des Juifs. Mais il exige, sous peine d'amende, qu'ils récitent à haute voix la prière d'*Alènou*, et qu'ils ne crachent pas, en signe de mépris, pendant cette prière. Parfois, des surveillants pénétraient dans les synagogues, comme du temps de Justinien, empereur de Byzance, pour s'assurer que les Juifs se conformaient à l'ordre du roi. Cette surveillance ne tarda pourtant pas à devenir presque une simple formalité, grâce aux démarches d'un Juif influent, Issachar Baermann, de Halberstadt, agent d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, et qui était très considéré à Berlin.

Après la mort d'Eisenmenger, ses héritiers s'adressèrent, à leur tour, à Frédéric Ier pour qu'il demandât à l'empereur Léopold II de laisser circuler librement le **Judaïsme dévoilé**. Le roi de Prusse se décida à intervenir (1705), mais sans résultat. Il autorisa alors la réimpression de cet ouvrage à Königsberg, où la censure impériale n'avait aucun pouvoir. Sur le moment même, ce pamphlet ne produisit pas l'effet attendu, mais plus tard, lorsqu'il s'agit de traiter les Juifs en hommes et en citoyens, il fournit des armes empoisonnées aux adversaires de leur émancipation.

Les savants tels qu'Eisenmenger, qui n'étudiaient la littérature hébraïque que pour assouvir ensuite leur haine contre les Juifs, furent sévèrement jugés par un protestant hollandais, Guillaume Surenhuys, d'Amsterdam. Ils ressemblent, disait-il, à des voleurs de grand chemin, qui commencent par dépouiller de leurs vêtements les honnêtes gens qu'ils rencontrent, les battent ensuite de verges et les couvrent de boue. Surenhuys réunissait, au contraire, dans une même admiration, les Juifs et leur littérature. Il s'occupa surtout de la Mishna, qu'il traduisit en latin avec deux de ses commentaires (1698-1703), et il exprima le souhait qu'elle fût étudiée par tous les chrétiens se destinant à l'état ecclésiastique. Quiconque, disait-il, veut devenir un digne et fidèle disciple du Christ doit d'abord devenir Juif, c'est-à-dire connaître la langue et la littérature des Juifs ; il ne peut suivre les Apôtres qu'après avoir été élève de Moïse. Il loua aussi le Sénat d'Amsterdam de s'être toujours montré équitable envers les Juifs. Ce peuple qui fut si supérieur aux autres peuples, vous le traitez avec bienveillance, hommes estimables ! Aussi avez-vous acquis pour votre pays toute la gloire que cette nation et les habitants de Jérusalem possédaient autrefois. Car les Juifs vous appartiennent corps et âme, vous les avez attirés à vous, non pas par la contrainte et la violence, mais par la douceur. Ils sont heureux d'être à vous et d'obéir à votre gouvernement républicain.

Un autre écrivain protestant, Jacob Basnage (1653-1723), rendit un service plus important encore au judaïsme. Théologien considéré, historien érudit, écrivain élégant, Basnage sut utiliser les nombreux et parfois fastidieux travaux composés sur les Juifs et le judaïsme pour écrire une histoire claire et accessible à tous les esprits cultivés. Comme, dans ses recherches historiques, surtout en ce qui concerne les origines et le développement du christianisme, il avait rencontré à chaque pas les Juifs et leur littérature, il en avait conclu que, contrairement à l'assertion habituelle des théologiens chrétiens, la nation juive n'avait pas entièrement disparu avec la chute de Jérusalem et la domination de l'Église. Il avait alors éprouvé un profond sentiment de pitié pour les héroïques martyrs juifs, avec une certaine admiration pour la littérature hébraïque, et il entreprit d'écrire l'histoire du judaïsme depuis l'époque de Jésus jusqu'à son temps. Il essaya même de raconter les faits avec impartialité, autant, du moins, qu'on pouvait en attendre d'un protestant. Le chrétien, dit-il, ne doit point trouver étrange que nous déchargions très souvent les Juifs de divers crimes, dont ils ne sont point coupables, puisque la justice le demande ; et que ce n'est point prendre parti que d'accuser d'injustice et de violence ceux qui l'ont exercée... On les a accusés d'être la cause de tous les malheurs qui arrivaient et chargés d'une infinité de crimes auxquels ils n'ont jamais pensé, on a imaginé des miracles sans nombre, afin de les en convaincre, ou plutôt afin d'exercer plus hautement sa haine à l'ombre de la religion. Vous avons fait un recueil des lois que les conciles et les princes ont publiées contre eux, par lesquelles on pourra juger de l'iniquité des ans et de l'oppression des autres... Cependant, par un miracle de la Providence qui doit causer l'étonnement de tous les chrétiens, cette nation haïe, persécutée en tous lieux depuis un grand nombre de siècles, subsiste encore en tous lieux. — Le peuple et les rois, le païen, le chrétien et le mahométan, opposés en tant de choses, se sont réunis dans le dessein d'anéantir cette nation, et n'ont pu réussir. Le buisson de Moïse, environné de flammes, a

toujours ballé sans se consumer... Ils vivent encore, malgré la honte et la haine qui les suivent en tous lieux, pendant que les plus grandes monarchies sont tellement tombées, qu'il ne nous en reste que le nom.

Obligé lui-même, par la révocation de l'édit de Nantes, de s'exiler de France en Hollande, Basnage sait comprendre jusqu'à un certain point les sentiments éprouvés par les Juifs durant leur long exil. Mais il n'est pas assez artiste pour peindre avec vigueur et netteté les scènes grandioses ou tragiques de l'histoire juive. Son intelligence manque aussi de l'ampleur nécessaire pour voir dans leur ensemble et leur enchaînement logique les faits si variés et si multiples de cette histoire. Il ne saisit pas non plus les nuances qui distinguent les diverses périodes et leur impriment leur cachet spécial. Les zélotes qui ont entrepris contre Rome une guerre à mort; les partisans de Bar-Kokhba, qui ont fait trembler l'empire romain ; les Juifs arabes, qui ont fourni une nouvelle religion aux fils du désert ; les poètes et les penseurs juifs de l'Espagne et de la Provence, qui ont porté la civilisation juive à un point si élevé ; les Marranes espagnols et portugais qui, sous le masque chrétien et sous l'habit du moine, ont entretenu dans leur cœur, avec un soin jaloux, la flamme sacrée de la religion paternelle et ont sapé les fondements de la puissante monarchie catholique de Philippe Ier, tous ces personnages d'époques diverses, de caractère et de tempérament parfois opposés, ont, chez Basnage, la même physionomie et se ressemblent à s'y méprendre. C'est que l'auteur protestant n'a vu les Juifs qu'à travers l'histoire de l'Église, et, malgré son désir sincère d'impartialité, il ne peut s'empêcher de *les considérer comme réprouvés, parce qu'ils ont repoussé Jésus*.

Mais, quoique l'**Histoire de la religion des Juifs** présentât les plus sérieux défauts, elle rendit un service considérable à la cause du judaïsme. Écrite en langue française, qui était alors comprise dans presque tous les milieux cultivés de l'Europe, elle aida, peut-être à l'insu et contre la volonté de l'auteur, à relever les Juifs de leur situation humiliante en provoquant la pitié pour leurs épreuves et l'admiration pour leur littérature. Deux grands érudits, Christian-Théophile Unger, ministre protestant à Herrenlauschitz, en Silésie, et Jean-Christophe Wolf (1683-1739), professeur de langues orientales à Hambourg, qui avaient étudié sérieusement l'histoire et la littérature juives, suivirent la voie tracée par Basnage et complétèrent ses travaux. Wolf surtout y ajouta beaucoup d'informations nouvelles et très exactes.

Un Irlandais, John Toland, éleva également la voix, à cette époque, en faveur des Juifs ; il demandait qu'on leur accordât en Angleterre et en Irlande les mêmes droits qu'aux chrétiens. C'était la première fois qu'un chrétien osait réclamer hautement leur émancipation. Il est à remarquer que ceux mêmes au sujet desquels les sentiments s'étaient si heureusement modifiés se doutaient alors le moins de ce revirement favorable.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Troisième époque — La décadence

Chapitre XI — Profonde décadence des Juifs — (1700-1760)

À aucune époque de leur histoire les Juifs n'avaient peut-être présenté un aspect aussi lamentable, au point de vue de la civilisation, que vers la fin du XVIe siècle et jusque vers le milieu du XVIIe. C'est précisément au moment où, dans les milieux instruits, on s'intéressait à leur sort et où la philosophie battait en brèche les idées d'intolérance et de fanatisme, qu'ils étaient en pleine décadence. On ne trouvait alors parmi eux aucune personnalité éminente ; à peine avaient-ils quelques savants estimables. Isaac Orobio de Castro (mort en 1687), que l'Inquisition avait autrefois condamné au cachot, et qui avait acquis la respectueuse admiration de ses adversaires mêmes par l'ardeur de ses convictions, la dignité de son caractère, ses manières affables et sa polémique serrée, appartenait encore à la génération précédente. Lui disparu, personne, dans la communauté d'Amsterdam, qui était alors la plus cultivée, ne fut capable de prendre sa place. On peut compter les rabbins qui, en ce temps, possédaient des connaissances profanes. Quelques-uns seulement méritent une mention: Yaïr Hayyim Bachrach (1628-1702), rabbin à Worms et à Francfort-sur-le-Mein ; Hiskiyya da Silva (né vers 1659 et mort vers 1698), émigré d'Italie à Jérusalem, et surtout les rabbins Nieto et Brieli.

David Nieto (né à Venise en 1654 et mort en 1728), rabbin à Londres, était à la fois médecin et mathématicien. Il savait défendre avec habileté le judaïsme contre ses adversaires, et ses écrits, où l'on rencontre bien des banalités, contiennent aussi des parties excellentes.

Juda-Léon Brieli (né vers 1643 et mort en 1722), rabbin à Mantoue, qui se distinguait par son remarquable bon sens, avait de sérieuses connaissances philosophiques. Lui aussi sut défendre sa religion contre les attaques des chrétiens; il écrivit son plaidoyer en langue italienne. Brieli eut le courage de ne pas se conformer à certains usages que, jusqu'alors, les rabbins avaient observés avec une religieuse ponctualité ; il osa rester célibataire et se dispenser de porter sa barbe. Il combattit vigoureusement les doctrines du *Zohar* et de la Cabale, mais il n'exerça que peu d'influence sur ses contemporains juifs.

A part ces rares exceptions, les rabbins de ce temps étaient presque tous de médiocre valeur. Ceux d'Allemagne et de Pologne, en dehors d'une vaine casuistique, ne possédaient aucune connaissance et, de plus, étaient d'une gaucherie et d'une maladresse enfantines. Les rabbins portugais avaient des manières dignes et imposantes, mais étaient, pour la plupart, ignorants. Leurs collègues italiens ressemblaient à ceux d'Allemagne, sans les valoir pourtant comme talmudistes. Ainsi dirigés par des chefs dénués d'autorité, de science et de clairvoyance, les Juifs de ce temps prêtaient l'oreille à tous les excentriques, à tous les agitateurs, à tous les hallucinés. La vraie piété était remplacée par des pratiques superstitieuses. On demandait aux rabbins des amulettes magiques (Kemèot) pour guérir les

maladies, et les rabbins se prêtaient à ces ridicules exigences. Il y en avait qui se vantaient même de pouvoir évoquer les esprits. Un cabaliste, de l'école de Damas, fit un jour une tentative de ce genre en présence de Richard Simon. Devant l'insuccès de ses efforts, il affirma au Père oratorien, qui suivait ses mouvements désordonnés d'un sourire ironique, que la France n'offrait pas un terrain propice à l'apparition des esprits.

Ainsi, pendant que des chrétiens admiraient la nation juive, avec ses destinées à la fois glorieuses et tragiques, et voyaient dans sa persistance à vivre un vrai miracle de l'histoire, les propres membres de cette nation ne savaient pas apprécier cette grandeur ou s'absorbaient dans des pratiques puériles et ridicules. Des parents chrétiens étudiaient avec zèle les merveilleuses annales juives, qui embrassaient une période de trois mille ans, tandis que nul Juif, même chez les Sefardim, ne s'intéressait à cette histoire. On cite pourtant trois chroniqueurs juifs de ce temps: David Conforte (1619-1671) ; Miguel ou Daniel de Barrios, Marrane portugais qui revint au judaïsme à Amsterdam (mort en 1701), et enfin le rabbin polonais Yehiel Heilperin, de Minsk (mort vers 1747). Mais les oeuvres de ces trois écrivains ressemblent à celles de ces moines des temps barbares qui racontent les faits dans une sèche et rebutante nomenclature, plutôt qu'à de vrais ouvrages historiques.

D'autres livres parurent, en très grand nombre, dans la période qui va de Baruch Spinoza à Mendelssohn. Mais c'était, le plus souvent, du simple verbiage : des commentaires rabbiniques d'une subtilité raffinée, des sermons et des livres d'édification prolixes et ennuyeux, des polémiques venimeuses. Cette époque produisit pourtant deux poètes juifs d'un remarquable talent, qui vécurent dans des régions bien éloignées l'une de l'autre, Laguna dans l'île de la Jamaïque, et Luzzato en Italie.

Lopez Laguna, né en France, vers 1660, d'une famille marrane, s'était rendu dans sa jeunesse en Espagne, où l'Inquisition l'avait jeté dans un cachot. Dans ses heures d'angoisse, il avait puisé la résignation et l'espérance dans la lecture des Psaumes. Lorsqu'il eut reconquis la liberté et se fut fixé dans la Jamaïque, il résolut de rendre les Psaumes également accessibles aux Marranes qui ne comprenaient pas l'hébreu; il les traduisit donc fidèlement, sous le nom juif de Daniel Israël, dans de beaux et mélodieux vers espagnols. Quand il arriva à Londres avec cette traduction, qu'il avait intitulée **Miroir de la vie**, plusieurs rimailleurs et aussi trois poétesses juives, Sara de Fonseca Pinto y Pimentel, Manuela Nunez de Almeida, et Bienvenida Coen Belmonte, lui exprimèrent leur admiration dans des poésies latines, anglaises, portugaises et espagnoles.

Moïse Hayyim Luzzato, troublé par les excentricités messianiques de ce temps, était un poète plein de feu. Il composa deux drames hébreux d'une belle harmonie et d'une exquise fraîcheur dont il sera parlé plus loin.

En dehors de ces deux poètes, le judaïsme de ce temps ne produisit aucun écrivain de valeur. La moralité des Juifs aussi laissait alors à désirer. Sans doute, ils continuaient de se distinguer par les vertus fondamentales de la race : l'amour de la famille, l'esprit de solidarité et la pureté des mœurs. On rencontrait rarement chez eux des débauchés ou des criminels ; les plus mauvais abandonnaient ordinairement le judaïsme pour se faire chrétiens ou musulmans. Mais, en général, le sentiment de la justice et de l'honneur était affaibli parmi les Juifs. Les circonstances leur imposaient alors la nécessité de gagner de l'argent avec une telle urgence qu'ils ne se montraient pas toujours suffisamment scrupuleux sur la manière de le gagner. Non seulement on aimait l'argent, mais on en respectait les détenteurs, même s'ils l'avaient acquis par des moyens peu honnêtes. Aussi les communautés plaçaient-elles à leur tête, non

pas les plus dignes, mais les plus riches. Une satire de ce temps s'élève avec indignation contre cette toute-puissance de la fortune : *C'est le florin*, dit-elle, *qui lie et qui délie, c'est le florin qui fait confier aux ignorants la direction des communautés*.

Si les Juifs montraient alors une telle déférence pour les gens riches, la cause en était, en partie, à la grande pauvreté dont ils souffraient. A cette époque, un ne trouvait quelques rares capitalistes que parmi les Juifs portugais d'Amsterdam, de Hambourg, de Livourne, de Florence et de Londres. Quand Guillaume de Hollande entreprit sa campagne aventureuse pour conquérir la couronne d'Angleterre, Isaac (Antonio) Suasso lui avança sans intérêt deux millions de florins, sans exiger la moindre garantie : *Si vous réussissez*, lui dit-il, *vous me restituerez mon argent, si vous échouez, je le perdrai*. Un autre Juif d'Amsterdam, Francisco Nello, rendit de grands services à la Hollande par ses capitaux. Un membre de la famille de Pinto laissa plusieurs millions pour des oeuvres de bienfaisance; il fit des legs à des communautés juives, à l'État, à des orphelinats chrétiens, à des ecclésiastiques, des sacristains et des sonneurs de cloches. À Hambourg demeuraient alors les Texeira et Daniel Abensur, qui prêta des sommes élevées au roi de Pologne. Salomon de Medina, de Londres, compagnon habituel du général Churchill, duc de Marlborough, que la reine Anne avait nommé chevalier, possédait également une fortune considérable.

Par contre, en Allemagne, en Italie et en Orient, les Juifs étaient généralement très pauvres. Ceux de Pologne surtout, qui avaient été décimés par les massacres des Cosaques et ruinés par l'anarchie qui régnait souvent dans ce pays, étaient dans le plus complet dénuement. Tous les ans, des bandes de mendiants se répandaient dans l'ouest et le sud de l'Europe et se fixaient dans les grandes communautés, qui les gardaient à leur charge.

Comme beaucoup de ces émigrants polonais étaient de savants talmudistes, ils réussirent peu à peu à occuper les plus importants postes rabbiniques, à Prague, Nikolsbourg, Francfort-sur-le-Mein, Amsterdam, Hambourg, et même en Italie. Leur influence fut très fâcheuse. Ils éloignèrent la jeunesse des sciences profanes et la confinèrent rigoureusement dans l'étude du Talmud, la soumettant à cette méthode de dialectique excessive qui conduit à la subtilité et à l'ergotage. Par suite de ce système d'enseignement, les Juifs allemands, comme leurs coreligionnaires de Pologne, s'habituèrent peu à peu à parler un vulgaire jargon, leur esprit se faussa, et la rectitude du jugement fit place à l'amour du paradoxe et à la finasserie.

Appauvris, démoralisés, mal dirigés, les Juifs devaient forcément se laisser égarer par les agitateurs qui succédèrent à Sabbataï Cevi. Un des partisans de ce dernier, Daniel-Israël Bonafoux, chantre à Smyrne, réussit à grouper autour de lui un assez grand nombre de Juifs, qui rendirent un culte respectueux à la mémoire du faux Messie. Il avait trouvé un collaborateur actif dans Abraham Miguel Cardoso, qui, expulsé de Tripoli pour ses intrigues, propagea pendant plus de vingt ans les idées de Sabbataï à Smyrne, à Constantinople et au Caire, jusqu'à ce qu'il fut poignardé par un de ses neveux. Mais sa mort ne mit pas fin à l'agitation, car ses écrits, où les extravagances se mêlaient aux conceptions sensées, continuèrent à surexciter les esprits. Cardoso était, du moins, resté fidèle au judaïsme. Bonafoux, peut-être pour se venger des vexations des rabbins de Smyrne, prit le turban.

Un autre partisan de Sabbataï créa une agitation plus sérieuse, qui s'étendit jusqu'en Pologne. L'auteur de ce mouvement était un prédicateur ambulant, Mordekhaï d'Eisenstadt, d'un extérieur imposant et vénérable, qui avait acquis une grande autorité en jeûnant pendant plusieurs jours consécutifs et en s'imposant les plus dures mortifications. Il prêcha sur la

nécessité de faire pénitence et de mener une vie de contrition, en Hongrie, en Moravie et en Bohème. Encouragé par le succès de ses prédications, il se fit bientôt passer pour prophète. Il affirmait que Sabbataï Cevi était le vrai Messie, qu'il avait obéi aux exigences de sa mission divine en embrassant l'islamisme et que, trois ans après sa mort apparente (car il n'était pas mort réellement), il reviendrait pour délivrer définitivement son peuple. Devant le nombre croissant de ses auditeurs et la confiance aveugle qu'ils lui témoignaient, il résolut de se présenter lui-même comme le vrai Messie de la maison de David : il déclarait être Sabbataï Cevi ressuscité.

La réputation du Messie hongrois se répandit au loin. Il fut sollicité de venir en Italie. A Modène et à Reggio, on l'accueillit avec enthousiasme. Il fit alors part de son projet de se rendre à Rome, la ville impie, pour y affirmer l'arrivée définitive du Messie, et, en même temps, il laissa entendre qu'il serait peut-être obligé de se déguiser en chrétien, comme Sabbataï s'était déguisé en Turc. Il semblait donc tout disposé à accepter Ie baptême. Les protestations des Juifs italiens qui avaient conservé leur sang-froid, et qui craignaient les conséquences dangereuses de ce mouvement, furent étoupées sous les cris d'enthousiasme des sectaires. Pourtant, les amis du Messie eux-mêmes commencèrent à redouter pour lui l'ombrageuse Inquisition, et ils lui conseillèrent de partir de l'Italie. Il traversa la Bohème et arriva en Pologne. Là, ses partisans s'accrurent rapidement, et il fonda une secte qui se maintint jusqu'au commencement des temps modernes.

Vers la même époque, un nouveau mouvement messianique se produisit en Turquie. Sabbataï Cevi avait laissé une veuve. Celle-ci se rendit à Salonique, où elle fit passer son frère Jacob pour un fils qu'elle aurait eu de Sabbataï. Ce jeune homme, qui avait pris le nom de Jacob Cevi, devint l'objet d'une profonde vénération de la part des anciens adhérents de Sabbataï; ils lui donnèrent le surnom de *Querido* (le favori). Il passa bientôt pour réunir en lui les âmes des deux Messies attendus, celui de la maison de Joseph et celui de la maison de David, et il fut considéré, par conséquent, comme le vrai successeur de Sabbataï, comme le Rédempteur envoyé par Dieu. On accusait ses partisans de mœurs déréglées. Il est de fait que, pour ces sectaires, le mariage n'avait aucun caractère sacré. D'après l'enseignement de Louria, une femme qui ne plait plus à son mari peut être répudiée, parce qu'elle est un obstacle à l'harmonie mystique qui doit régner entre époux. Les mœurs se ressentaient naturellement d'une telle doctrine. Pour mettre un terme à ces scandales, les rabbins dénoncèrent cette secte aux autorités turques. Les partisans de Sabbataï avaient appris de leur martre un moyen infaillible de calmer les susceptibilités des Turcs. Ils se firent tous musulmans (vers 1687), au nombre de près de quatre cents. Afin de bien établir la sincérité de leur conversion, un grand nombre d'entre eux, avec leur Messie, se rendirent en pèlerinage à La Mecque. A son retour, Querido mourut à Alexandrie.

Ces néo-Turcs, fixés presque tous à Salonique, formèrent une petite Église particulière que les Turcs appelèrent *Donméh*, c'est-à-dire **schismatiques**. Eux-mêmes, séparés à la fois des Juifs et des Turcs, se donnèrent le nom de *Maminim*, **les vrais croyants**[1]. Ils ne se mariaient qu'entre eux, allaient parfois prier dans une mosquée, mais se réunissaient fréquemment pour adorer leur Libérateur. Ils conservèrent du judaïsme l'usage de circoncire les enfants mâles à l'âge de huit jours, et dit Canon biblique ils gardèrent le Cantique des Cantiques, qui se prête admirablement à des interprétations mystiques. Ils entouraient d'un respect particulier le Zohar, où ils puisaient les textes de leurs sermons. Après la mort de Querido, son fils Berakhya lui succéda comme chef religieux.

Comme du temps de Sabbataï, la folie mystique devint contagieuse et étendit de plus en plus ses ravages. Aux sectes déjà existantes s'ajoutèrent de nouvelles sectes. C'est ainsi qu'en Pologne, des illuminés, sous la direction de Juda Hassid (le pieux), de Dubno et de Hayyim Malakh, se mirent à mener une vie d'ascétisme excessif pour se rendre dignes de la délivrance messianique; ils prirent le nom de Hassidim. Les rabbins ne se rendirent d'abord pas compte du danger que présentaient pour le judaïsme les extravagances de ces sectaires. Mais, lorsque Cevi Aschkenazi, appelé aussi Hakham Cevi, eut appelé leur attention sur ces agissements, et principalement sur la conduite équivoque de Hayyim Malakh, ils s'efforcèrent de les entraver dans leurs pratiques. Près de quinze cents Hassidim, sous la conduite de Juda Hassid, émigrèrent alors de Pologne. Partout où ils passaient, ils se signalaient, comme autrefois les frères flagellants, par les plus pénibles macérations, et invitaient leurs coreligionnaires à la pénitence. Par sa voix tonnante, sa gesticulation et ses larmes, Juda Hassid exerçait une profonde action sur ses auditeurs, surtout sur les femmes.

Arrivés en Palestine, les Hassidim perdirent leur principal chef, Juda Hassid, qui mourut à Jérusalem (octobre 1700). Sans guide, sans conseil, souffrant du plus douloureux dénuement, ils se désorganisèrent. Sous le coup de leurs amères déceptions, les uns se firent musulmans, d'autres se répandirent à travers la Palestine, d'autres, enfin, et, parmi eux, le neveu de Juda Hassid, embrassèrent le christianisme. Hayyim Malakh resta plusieurs années à Jérusalem, où il continua de présider aux destinées d'un petit groupe d'adhérents. Au lieu du Dieu-Un du judaïsme, il enseignait un Dieu en deux ou trois personnes, admettait le dogme de l'incarnation, et rendait un culte divin à Sabbataï, dont il avait fait sculpter une image en bois pour l'exposer à l'adoration de ses partisans. Expulsé de Jérusalem sur les instances des rabbins, il alla rejoindre les Sabbathiens musulmans ou *Donméh* à Salonique et, de là, se rendit à Constantinople, où il fut excommunié. Il retourna alors en Pologne et y reprit activement sa propagande. Il mourut, dit-on, des suites de son ivrognerie.

Un partisan de Sabbataï réussit à jeter la discorde parmi les Juifs et à créer une agitation des plus funestes ; il s'appelait Néhémia Hiyya Hayon (né vers 1650 et mort après 1726). Parmi les mystificateurs si nombreux du XVIIIe siècle, il fut peut-être le plus rusé, le plus hypocrite et le plus audacieux. Il mena une vie d'aventures et de plaisirs, ne craignant jamais d'user de moyens malhonnêtes pour atteindre son but. Après avoir échoué dans bien des entreprises, il se décida à tenter la fortune à l'aide d'extravagances cabalistiques. Il composa un ouvrage pour démontrer que le judaïsme, tel qu'il était enseigné par la Cabale, reconnaissait un Dieu triple. Avec cet écrit pour tout bagage, il se mit en route. À Smyrne (printemps de 1708), il parvint à duper quelques gens riches, qui lui promirent de le soutenir et de l'aider à imprimer son ouvrage sur le Dieu triple dans quelque ville de la Palestine. II partit alors pour Jérusalem. Il n'avait pas encore débarqué que le collège rabbinique de Jérusalem, averti de ses intentions et avisé du caractère hérétique de son ouvrage, le mit en interdit et. condamna son livre au feu (juin 1708).

Pour vitre, Hayon fut de nouveau réduit à mendier. Il quitta la Palestine, et, après bien des pérégrinations, arriva en Italie. Mais là, ses prédications ne trouvèrent pas d'écho. Il avait déjà séjourné précédemment en Italie et y avait produit une impression, peu favorable. Du reste, un cabaliste de Livourne, Joseph Ergas, avait reconnu l'esprit sabbathien dans l'ouvrage que Hayon lui avait soumis et l'avait déclaré dangereux pour les croyances juives. A Venise, Hayon reçut un meilleur accueil des rabbins et des laïques. Il rit imprimer dans cette ville un opuscule où il déclarait explicitement que le judaïsme acceptait le dogme de la Trinité, non pas la Trinité chrétienne, mais celle qu'avait enseignée Sabbataï. Comme par une sorte de gageure, il mit dans cet écrit les premiers vers d'une chanson obscène répandue en Italie sous

le nom de : **La belle Marguerite**. Chose bizarre, le rabbinat de Venise approuva et recommanda cet opuscule, probablement parce qu'il n'en avait pas pris connaissance ou qu'il n'en comprenait pas la portée.

De Venise, Hayon se rendit à Prague, où il fut bientôt entouré d'un groupe important de partisans. Il eut même parmi ses admirateurs le célèbre talmudiste Jonathan Eibeschütz. A Prague aussi, Hayon mena une existence de libertin. Pour se procurer des ressources, il écrivait des amulettes magiques, que ses adhérents achetaient à l'envi. A la fin, il se risqua à demander une approbation pour son livre sur la Trinité à un rabbin de Prague, Naphtali Kohen, à qui il présenta de chaleureuses lettres de recommandation de rabbins italiens qu'il avait fabriquées lui-même. Naphtali, sans même jeter un coup d'œil sur l'ouvrage, l'approuva. Plus tard, quand il apprit la vérité, il regretta amèrement sa légèreté.

Muni de lettres de recommandation dont les unes étaient fausses et les autres avaient été obtenues par ruse, Hayon visita diverses communautés allemandes. A Berlin, il profita des dissensions qui régnaient alors dans la communauté pour y asseoir solidement son influence. Les Juifs de Berlin étaient, en effet, partagés en deux camps, par suite, ce semble, de la rivalité de deux familles qui toutes deux étaient eu relations avec la cour, la famille de la veuve du joaillier royal Liebmann et celle de Markus Magnus. Pour faire échec à la famille Liebmann, Markus Magnus avait proposé de construire une grande synagogue et de faire fermer celle que Liebmann avait fondée. C'est à ce moment que Hayon arriva à Berlin. Il se déclara pour le parti Liebmann, qui était moins nombreux, mais plus riche. Il acquit ainsi l'appui du rabbin de Berlin, Aron-Benjamin Wolf, gendre de la veuve de Liebmann, et il put enfin faire imprimer son ouvrage hérétique ; il l'intitula *Mehemenouta dekola*, **La foi universelle**. Le texte était d'un Sabbathien, peut-être de Sabbataï Cevi lui-même. Hayon y ajouta deux commentaires, où il démontrait avec force arguments empruntés au *Zohar* et à d'autres ouvrages cabalistiques la nécessité de croire à un Dieu triple.

Une fois son livre imprimé, Hayon partit pour Amsterdam. Là, il devint la cause de violentes discussions entre les Juifs. A son arrivée à Amsterdam, il avait, en effet, exprimé le désir de faire partie de la communauté portugaise, et, en même temps, il avait offert aux administrateurs un exemplaire de son ouvrage pour être autorisé à le vendre. Un rabbin de Jérusalem, Moïse Haguès, qui séjournait alors à Amsterdam et qui avait eu l'occasion de lire ce livre, le dénonça à Hakham Cevi Aschkenazi, rabbin de, la communauté allemande. Celui-ci le lut à son tour, et, quand il en eut reconnu les dangereuses tendances, il invita les administrateurs de la communauté portugaise à déclarer Hayon hérétique. Mais Hayon, qui se sentait soutenu, demanda à Haguès d'indiquer exactement les passages qu'il condamnait ou de faire partie d'une commission nommée par l'administration portugaise qui examinerait son ouvrage. Cevi Aschkenazi rejeta les deux propositions.

Les Juifs portugais d'Amsterdam avaient alors à leur tête le rabbin Salomon Ayllon, qui avait appartenu auparavant au groupe des Sabbathiens de Salonique. Son collègue, Cevi Aschkenazi, qui le soupçonnait d'être encore entaché d'hérésies sabbathiennes, ne lui avait jamais témoigné beaucoup d'égards. De plus, comme Hayon connaissait son passé, il craignait de provoquer l'indiscrétion de cet aventurier en se déclarant contre lui. Il jugea donc prudent de le soutenir. Il réussit à persuader à l'un des membres les plus influents et les plus tenaces de l'administration portugaise, Aron de Pinto, qu'il serait humiliant pour les Juifs portugais de se soumettre à un ordre émanant du rabbin de la communauté allemande. Il eut ainsi l'habileté de faire transformer une question religieuse en une question d'amour-propre.

De Pinto repoussa énergiquement l'intervention de Cevi Aschkenazi et chargea Ayllon de former une commission de Juifs portugais pour examiner le livre de Hayoa.

Pendant que cette commission, manifestement partiale, délibérait sur l'ouvrage incriminé, Cevi Aschkenazi, appuyé par Moïse Haguès, prononçait l'excommunication contre Hayon et son livre, *parce qu'il avait essayé d'éloigner Israël de son Dieu et d'introduire des dieux étrangers (la Trinité)*. Aucun Juif ne pouvait plus entretenir de relations avec lui, et son livre devait être brillé. Cette sentence fut imprimée en hébreu et en portugais, et répandue à Amsterdam.

Cet arrêt irrita profondément les Juifs portugais, qui injuriaient et maltraitaient presque Cevi Aschkenazi et Moïse Haguès dans la rue. Cette irritation s'accrut encore quand la commission d'examen eut déclaré que l'ouvrage de hayon ne contenait aucune assertion hérétique, mais exposait seulement certaines conceptions nouvelles, comme la plupart des livres cabalistiques. Hayon fut conduit en triomphe à la grande synagogue d'Amsterdam, oit l'administration lui rendit les plus grands honneurs.

Cependant, Cevi Aschkenazi reçut de nombreuses adhésions du dehors. Les rabbins dont Hayon avait publié dans son livre les prétendues lettres de recommandation protestèrent qu'elles étaient fausses. Un des rabbins les plus vénérés, Léon Brieli, de Mantoue, dévoila le scandaleux passé de Hayon et approuva énergiquement la sentence prononcée contre lui par Cevi Aschkenazi. Mais les Portugais s'obstinèrent dans leur erreur, et les dissensions troublèrent cette belle communauté d'Amsterdam, jusqu'alors si unie. Devant l'hostilité violente de la communauté portugaise. Cevi Aschkenazi quitta Amsterdam, soit que de Pinto eût obtenu contre lui un décret d'expulsion, soit volontairement, pour prévenir l'ordre de bannissement dont il se savait menacé (1714).

Même après le départ de Cevi Aschkenazi, de nombreuses protestations contre Hayon affluèrent encore de rabbins d'Allemagne, d'Italie, de Pologne et même d'Afrique, qui arrachèrent complètement le masque du protégé de l'administration portugaise. Celle-ci sentait bien qu'elle s'était trompée, mais, par amour-propre ou par entêtement, elle ne voulait pas en convenir. Pourtant elle reconnaissait qu'il était de toute nécessité pour Hayon de se défendre contre ses accusateurs. Sur ses conseils, il partit donc pour l'Orient, muni d'argent et de lettres de recommandation, pour essayer de faire annuler à Constantinople l'excommunication prononcée contre lui par divers rabbins. Le voyage fut pénible ; aucun Juif ne voulait le recevoir dans sa demeure. A Constantinople aussi, les Juifs l'évitaient, mais il réussit, grâce à ses lettres de recommandation, à pénétrer jusqu'à un vizir. Son but pourtant ne fut pas atteint. Il partit pour la Palestine, oit il fut également final accueilli, revint à Constantinople, et, après plusieurs années de démarches, trois rabbins, sur les instances du vizir, consentirent à rapporter l'arrêt d'excommunication, à condition que [layon promit que ni dans des sermons, ni dans des livres, il ne toucherait plus à des sujets cabalistiques. Hayon s'y engagea par serment (1724), et, réconcilié en apparence avec la Synagogue, il repartit pour l'Allemagne.

Dans l'intervalle, les germes de l'hérésie sabbathienne répandus en Pologne par Hayyim Malakh, à son retour de la Turquie, avaient porté des fruits. Un important groupe de Sabbathiens s'était formé en Podolie. Sous le masque d'une sévère orthodoxie, ces sectaires transgressaient secrètement les prescriptions talmudiques et se livraient à des actes d'une révoltante immoralité. Lorsqu'ils se sentirent assez puissants, ils mirent moins de soin à dissimuler leur conduite. Le collège rabbinique de Lemberg prononça alors solennellement,

dans la synagogue, l'excommunication coutre eux. Mais cette sentence n'arrêta nullement leur propagande. Leurs chefs envoyèrent (1725) des délégués en Moravie, en Bohème et en Allemagne, pour se mettre en rapport avec les *Crypto-sabbathiens* de ces pays. Les rabbins étaient loin de se douter que ces mendiants polonais qui parcouraient leurs communautés, rigoureux observateurs du judaïsme rabbinique et savants talmudistes, étaient, en réalité, des émissaires Sabbathiens. A la même époque, un écrit cabalistique fut répandu de Prague dans toute l'Allemagne qui affirmait de nouveau le dogme de la Trinité, raillait les prescriptions talmudiques et plaçait le *Zohar* au-dessus de la Tora. On attribuait cet ouvrage à Jonathan Eibeschütz.

Lorsque le hasard eut amené la découverte de ces agissements et de la publication de ce livre hérétique, le collège rabbinique de Francfort excommunia, à son tour, les Sabbathiens et ordonna à tous les Juifs de dénoncer tout ce qu'ils apprendraient de leurs intrigues ou de leur propagande. D'autres rabbins se joignirent à leurs collègues de Francfort. On voulut même frapper Jonathan Eibeschütz d'excommunication, parce qu'on le savait affilié à la secte des Crypto-sabbathiens, mais on y renonça par égard pour sa famille, qui était une des plus considérées de la Pologne. Pour ne pas rester suspect, Eibeschütz lut lui-même à la synagogue la formule d'excommunication contre les Sabbathiens.

Ce fut à ce moment que Hayon revint de Constantinople. Sans se soucier du serment qu'il avait prêté, il prit de nouveau part aux intrigues sabbathiennes. En même temps, pour se protéger contre ses adversaires, il se rapprocha des chrétiens, injuriant les Juifs, qu'il traitait de *sots, obstinés dans leur aveuglement*, et faisant entendre qu'il croyait également à la Trinité. Mais partout la défiance était éveillée contre lui, et il restait seul et abandonné. A Berlin, il menaça de se convertir au christianisme si on ne venait pas à son aide. Il se traîna misérablement jusqu'à Amsterdam, où il espérait rallumer en partie l'enthousiasme qu'il y avait excité autrefois. Là aussi, il fut déçu. On l'engloba même dans l'excommunication lancée contre tous les Sabbathiens (1726). Désespérant d'exercer dorénavant quelque action en Europe ou en Orient, il s'embarqua pour le nord de l'Afrique, où il mourut. Son fils essaya, plus tard, de venger son pitoyable échec en acceptant le baptisme et en se faisant le délateur, à la cour pontificale, de ses anciens coreligionnaires.

Parmi ces illuminés et ces charlatans qui, par leurs excentricités, jetèrent un trouble si profond parmi les Juifs, apparaît une figure d'une puissante séduction et d'une grande originalité. C'est le poète Moïse Hayyim Luzzato (1707-1747), admirablement doué par la nature, qui aurait pu devenir une des gloires du judaïsme, et qui se laissa séduire, à son tour, par les extravagances cabalistiques. Né à Padoue dans une famille aisée, il apprit très jeune le latin et l'hébreu. Ces deux langues lui furent très utiles, elles lui ouvrirent les trésors de la littérature classique et de nos sublimes Prophètes. Luzzato avait une âme vibrante de poète, qui résonnait harmonieusement à tous les souffles. Son talent était un mélange de force et de pénétrante douceur, oit les fantaisies d'une imagination féconde étaient réglées par un sentiment très juste de la mesure. L'hébreu, considéré généralement comme une langue morte, reprit, dans les écrits de Luzzato, de la vie, de la fraîcheur, et une charmante souplesse.

Bien supérieur à Joseph Penso de la Véga, Luzzato composa, lui aussi, à l'âge de dix-sept ans, un drame biblique en vers : **Samson et les Philistins**. Dans cette œuvre de jeunesse, bien des traits faisaient deviner le futur maître. Il n'avait pas encore vingt ans quand il publia en vers cent cinquante psaumes, qui sont une imitation des Psaumes bibliques, et dont la langue est d'une pureté et d'une élégance remarquables. Peu après, il écrivit un second drame

: **La Tour élevée** ou **La Sérénité des gens vertueux**, en quatre actes, dont la forme l'emporte de beaucoup sur le fond, et qui est imité d'auteurs italiens. Il manquait encore d'originalité.

La facilité de Luzzato à présenter ses idées ou celles d'autrui sous une forme claire et attrayante, jointe à son habileté à faire des pastiches, causa sa perte. Un jour, il se proposa d'imiter le style du *Zohar*, et y réussit. Ce succès le grisa. Il attribua ce talent d'imitation, non pas à une faculté particulière, mais à une faveur toute spéciale de la Providence, et il se persuada, comme autrefois les cabalistes Karo et Louria, qu'un génie tutélaire (maguid) l'inspirait et lui avait fait la grâce de lui divulguer les mystères de la Cabale.

Peu après, sa réputation de cabaliste dépassa les limites de la cille de Padoue, et il fut tout heureux d'être visité un jour par des cabalistes de Venise. Ce témoignage de déférence l'affermit encore dans son mysticisme. Moise Haguès, qui avait déjà combattu Hayon avec une courageuse énergie, et qui était alors à Altona, menaça Luzzato, avec l'appui de plusieurs rabbins allemands, de l'excommunication s'il ne renonçait pas à ses divagations et à son rôle d'inspiré. Mais Luzzato persista à affirmer que Dieu l'avait choisi, comme il en avait déjà choisi d'autres avant lui, pour lui dévoiler ses secrets. Pourtant, sur les instances de son maître, Isaïe Bassan, et de trois rabbins de Venise, délégués auprès de lui, il promit de ne plus enseigner ni propager par des livres les doctrines de la Cabale (juillet 1730).

Luzzato ne tint pas longtemps sa promesse. Attristé par la ruine de son pire, qui avait perdu toute sa fortune, et par les dissensions qui régnaient alors dans sa famille, il se plongea de nouveau dans ses rêveries mystiques pour y trouver le calme et la résignation. On racontait aussi qu'il préparait une réplique aux attaques dirigées contre la Cabale par Léon Modena, rabbin à Venise. Le collige rabbinique de cette ville, qui avait traité jusque-là Luzzato avec une grande modération, se montra plus sévère pour lui ; il l'excommunia et condamna ses écrits au feu (1734). La communauté de Padoue aussi cessa de défendre Luzzato. Le malheureux poète, qui s'était si pitoyablement fourvoyé dans le mysticisme, dut abandonner ses vieux parents, sa femme et ses enfants, et partir de Padoue. Pauvre et découragé, il se rendit alors à Amsterdam. Il y trouva un accueil cordial auprès des Juifs portugais, qui lui assurèrent un subside annuel. Pour gagner sa vie, il entra comme maître d'hébreu dans la maison d'un riche Juif portugais. Moise de Chavès. Mais, afin d'être indépendant, il renonça à ces fonctions, et, comme Spinoza, se mit à polir des verres de lunettes.

Ainsi délivré des soucis matériels, Luzzato consacra de nouveau ses loisirs à la poésie. A l'occasion du mariage de son ancien élève Jacob de Chavès avec Rahel da Vega Enriquès, il composa un drame qui était remarquable par la forme, la langue et les idées et avait pour titre hébreu : *Layescharim tekila*, **Gloire aux hommes de bien**. Dans cette oeuvre poétique, qui n'est pas un vrai drame, Luzzato fait paraître en scène et parler de pures abstractions, telles que l'Intelligence et la Sottise, la Droiture et la Méchanceté. Il montre la foule, capricieuse et changeante, se fiant à ceux qui la flattent et la trompent, et repoussant, dans son aveuglement et son ignorance, les conseils de la sagesse; il montre également l'intrigue et l'ambition luttant contre le vrai mérite et réussissant à triompher. Au dénouement, la victoire reste pourtant au Mérite, qui acquiert la reconnaissance et la gloire en sachant obéir à la raison et à la patience.

Cette œuvre, une des plus belles productions de la poésie néo-hébraïque, fait voir ce que Luzzato aurait pu créer dans ce domaine s'il avait pu s'arracher aux séductions du mysticisme, mais il n'en eut pas la force. Après avoir achevé cette oeuvre, et dans l'espoir de pouvoir se consacrer plus complètement et plus librement à la Cabale, il partit pour la

Palestine. A peine arrivé, il fut emporté par la peste, à l'âge de quarante ans (1747). On l'enterra à Tibériade. C'est ainsi que disparut, dans la vigueur de l'à;e, un des plus remarquables représentants de la poésie néo-hébraïque, mort, lui aussi, dans la Terre Sainte, comme le porte Juda Hallévi.

Jusqu'alors, les vrais talmudistes étaient demeurés réfractaires à l'action délétère de la Cabale. Possédant, d'ordinaire, un jugement sûr, accoutumés à raisonner avec méthode et précision, ils ne s'étaient laissés prendre ni aux fantasmagories de cette fausse science, ni aux hallucinations de quelques illuminés. Les rabbins s'étaient surtout élevés avec énergie contre les sectes sabbathiennes et les hérésies qu'elles propageaient. Il se trouva pourtant, à ce moment, un rabbin très considéré qui se lia avec les Sabbathiens, leur accorda son appui et provoqua une lutte qui troubla encore plus profondément le judaïsme de ce temps. Ce rabbin, dont il a été déjà question, fut Eibeschütz.

Jonathan Eibeschütz ou Eibeschützer (né à Cracovie en 1690 et mort à Hambourg en 1764) était originaire d'une famille de cabalistes. Doué d'une pénétrante sagacité et d'une mémoire prodigieuse, il se distingua, dès sa jeunesse, par l'étendue et la solidité de ses connaissances talmudiques. Mais la Cabale aussi l'intéressa, et, pendant son séjour à Prague, il manifesta une vive sympathie pour Néhémia Hayon. Il s'aventura aussi à lire les écrits de Cardoso, quoiqu'ils eussent été déclarés hérétiques à la fin, il se rallia à cette idée, qui est un des fondements de la doctrine sabbathienne, que le Dieu Tout-Puissant, la cause première, n'a aucune relation arec l'univers, et que c'est une deuxième divinité, appelée le Dieu d'Israël, lui a créé le monde et révélé la Loi du Sinaï. Eibeschütz semble même avoir accepté cette autre croyance des Sabbathiens que Sabbataï Ceci, le Vessie, avait été l'incarnation de cette deuxième divinité, et que son apparition sur la terre devait avoir pour résultat l'abolition de la Tora

Eibeschütz n'osa pourtant pas conformer sa conduite à ses opinions. Il était trop prudent et craignait trop la lutte pour rompre ouvertement avec le judaïsme rabbinique et se déclarer adversaire du Talmud, comme l'avaient fait de nombreux Sabbathiens polonais. D'ailleurs, il aimait réellement la littérature talmudique, qui lui permettait de déployer sa force de dialectique et sa subtilité d'esprit, et où sa compétence et son autorité étaient si grandes. A l'âge de vingt et un ans, il était à la tête d'une école talmudique par laquelle passèrent successivement plusieurs milliers d'élèves. Il savait, en effet, rendre son enseignement attrayant par son ardeur communicative, l'imprévu de ses saillies et l'originalité de ses interprétations. Ce fut en faveur des services rendus par son école et de l'autorité dont il jouissait, qu'il ne fut pas excommunié en même temps que les autres Sabbathiens, avec lesquels on le savait en étroites relations.

Cependant, ces relations ne lui furent pas entièrement pardonnées. Quand il demanda à être rabbin de Metz, la veuve du rabbin qu'il voulait remplacer se présenta à la réunion des délégués de la communauté pour les supplier de ne pas infliger cet outrage à la mémoire de son mari en lui donnant pour successeur un hérétique. Cette intervention inattendue produisit son effet ; on nomma Jacob Josua Falk. Mais, quand ce dernier, quelques années plus tard, eut été appelé à Francfort, les partisans d'Eibeschütz réussirent à le faire élire.

Au moment où Eibeschütz se préparait à aller occuper son poste à Metz, éclata la guerre de la Succession d'Autriche. La France, qui avait fait alliance avec Frédéric II, roi de Prusse, et l'empereur Charles VII contre l'impératrice Marie-Thérèse, avait fait occuper Prague par une armée. Bientôt le bruit se répandit en Bohème et en Moravie que les Juifs avaient des

intelligences criminelles avec l'ennemi, et, sur bien des points, ils furent en butte aux mauvais traitements de la foule. Un général autrichien qui campait en Moravie, croyant également ou feignant de croire à la trahison des Juifs, exigea des quelques communautés de cette région (1742) de lui envoyer à Brünn, dans un délai de six jours, une somme de 50.000 florins, ajoutant *qu'en cas de refus, elles seraient pillées et massacrées*. Sur les pressantes démarches de deux Juifs influents de Vienne, le baron d'Aguilar et Issakhar Berousch Eskelès, Marie-Thérèse annula l'ordre du général.

Sans songer à la réserve et à la prudence que commandaient alors aux Juifs les soupçons manifestés à leur égard par la population, Jonathan Eibeschütz, une fors nommé rabbin de Metz, rendit visite, à Prague, au général français. Il obtint de lui un sauf-conduit pour pouvoir se rendre en sécurité à Metz. Mais les autorités de la ville crurent Eibeschütz coupable d'entente secrète avec l'ennemi, et, dès que l'armée française eut quitté Prague, elles ouvrirent une enquête contre fui et mirent ses biens sous séquestre. Plus tard, tous les Juifs de Bohème et de Moravie furent accusés de trahison. Par deux décrets, rendus en 1744 contre les Juifs de Bohème et en 4745 contre ceux de Moravie, Marie-Thérèse ordonna leur expulsion à bref délai, *pour des motifs très sérieux*.

L'ordre de l'impératrice reçut immédiatement un commencement d'exécution. Les Juifs de Prague, au nombre de prés de vingt mille, durent quitter la ville en plein hiver ; ils s'établirent provisoirement dans les villages environnants. Mais où chercher une résidence définitive ? Au XVIIIe siècle, les souverains n'étaient plus empressés, comme autrefois, à attirer dans leurs pays les capitalistes juifs. Du reste, les expulsés avaient perdu pendant la guerre une grande partie de leur fortune. Comme Eibeschütz sentait qu'il avait une part de responsabilité dans l'exil des Juifs de Bohème, il s'efforça de leur venir en aide. De Metz, il demanda des secours pour eux aux communautés de Bordeaux et de Bayonne, et il sollicita la communauté de Rome de plaider leur cause auprès du pape, mass il parait n'avoir abouti à aucun résultat sérieux. Les démarches du baron d'Aguilar, de Berousch Eskelès et d'autres **Juifs de cour** de Vienne, semblent avoir été plus efficaces. Des chrétiens influents, les ambassadeurs de Hollande, d'Angleterre et d'autres pays consentirent également à s'entremettre en leur faveur. Après de longs pourparlers, et quand il eut été prouvé que l'accusation de trahison ne reposait sur aucun fondement sérieux, I'impératrice Marie-Thérèse prolongea de dix ans le droit de séjour des Juifs en Bohème et en Moravie, *parce que leur départ causerait au pays un dommage de plusieurs millions*. Elle leur imposa pourtant des conditions assez dures. Le nombre des familles admises à résider dans le pays fut strictement limité : en Bohême, environ vingt mille chefs de famille, ou **familiants**, comme on les appelait, et cinq mille cent en Moravie. Seul, l'aîné de chaque famille avait le droit de se marier. De plus, les Juifs devaient verser au Trésor une somme annuelle de 200.000 florins. Ces restrictions furent maintenues jusqu'à la Révolution de 1848. Eibeschütz, à tort ou à raison, fut déclaré coupable de trahison, et on lui interdit l'accès du territoire autrichien.

Dans les premiers temps de son séjour à Metz, Eibeschütz avait su gagner le respect et l'affection de sa communauté. Ces sentiments se modifièrent peu à peu, et quand le poste rabbinique des Trois Communautés (Altona, Hambourg et Wandsbeck) devint vacant, il le brigua. Grâce à sa réputation de savant talmudiste et aussi de thaumaturge, il fut élu. Comme les Juifs de ces villes avaient encore leur propre juridiction civile, ils avaient besoin d'un rabbin qui fût familiarisé arec les lois rabbiniques, et, sous ce rapport, Eibeschütz leur convenait infiniment mieux que tout autre. Mais on eût dit qu'avec lui un mauvais esprit était entré à Altona (septembre 1750), car, après soit arrivée, un vent de discorde souffla, non seulement sur les Trois Communautés, mais sur tous les Juifs d'Allemagne et de Pologne.

Mais, s'il est vrai qu'il fut le principal coupable, la responsabilité de ces troubles ne lui appartient pourtant pas tout entière.

Au moment où il fut nommé rabbin des Trois Communautés, il y régnait une vraie panique. Dans l'espace d'un an, nombre de jeunes femmes étaient mortes en couches. Aussi attendait-on arec une vive impatience l'arrivée du nouveau rabbin, parce qu'on espérait qu'il réussirait à mettre en fuite l'ange exterminateur qui avait déjà fait tant de victimes. A cette époque, tout rabbin était un peu considéré comme un magicien qui sait préserver de tous les maux; mais on attendait encore bien plus de Jonathan Eibeschütz, talmudiste célèbre et thaumaturge avéré. Celui-ci ne pouvait pas ne pas essayer de calmer ces craintes. Il écrivit donc des amulettes et usa d'autres jongleries pour guérir les malades. Il avait, du reste, déjà distribué des amulettes analogues à Metz.

Tout à coup, le bruit se répandit à Altona que l'inscription des amulettes d'Eibeschütz avait un caractère hérétique. On en ouvrit alors une et l'on y trouva les mots suivants : Ô Dieu d'Israël, toi qui demeures dans la gloire de ta puissance (expression cabalistique), en faveur du mérite de ton serviteur Sabbataï Cevi, daigne envoyer la guérison à cette femme, afin que ton nom et celui du Messie Sabbataï Cevi soient sanctifiés sur la terre. Les lettres de certains mots étaient transposées, ou une lettre était parfois mise pour une autre, mais il n'était pas difficile de trouver la clef de ces rébus.

Il y avait alors à Altona un rabbin qui n'exerçait pas de fonctions officielles, mais qui jouissait d'une certaine considération : c'était Jacob Emden, fils de Cevi Aschkenazi. Lorsqu'il eut connaissance de ces amulettes, il en conclut que Jonathan Eibeschütz continuait d'être affilié à l'hérésie sabbathienne. Il hésita d'abord à entrer en lutte avec un talmudiste dont l'autorité était si grande et dont les disciples, au nombre de plusieurs milliers, occupaient partout des situations influentes comme rabbins, administrateurs ou hommes privés. Pourtant, cette affaire lui paraissait trop grave pour qu'il pût garder le silence. Il proclama donc, dans la synagogue établie dans sa maison, le contenu des amulettes distribuées par Eibeschütz et il accusa ouvertement l'auteur de cette inscription d'hérésie sabbathienne. Il ajouta que ce n'était peut-être pas Eibeschütz qui avait rédigé cette formule, mais qu'il était trop compromis pour ne pas devoir des explications publiques à sa communauté. Froissés par cette mise en demeure d'Emden, les administrateurs des Trois Communautés prirent le parti de leur rabbin et intimèrent à son dénonciateur l'ordre de quitter la ville. Emden, qui était autorisé, par un privilège royal, à diriger une imprimerie à Altona, refusa d'obéir. Soumis alors à toute sorte de vexations et de persécutions, il s'exaspéra de plus en plus dans cette lutte inégale. Il était sur le point de succomber, quand on envoya de Metz des amulettes qu'Eibeschütz reconnaissait avoir écrites et distribuées, et où Sabbataï Cevi était explicitement reconnu comme le Messie.

La querelle recommença plus violente et prit une extension considérable. En Allemagne comme en Pologne, on discuta vivement la question des amulettes, et bien des communautés se divisèrent en deux camps. Au synode des **Quatre-Pays**, en Pologne, on en vint presque aux mains. Partisans et adversaires s'excommuniaient réciproquement. On ne craignit même pas de faire appel à l'intervention du roi de Danemark, Frédéric V, qui fut informé des agissements des administrateurs à l'égard de Jacob Emden, et à qui on soumit une traduction allemande, dûment légalisée, de la formule incriminée. Le roi infligea une amende aux administrateurs et enjoignit à Eibeschütz de se justifier de l'accusation d'hérésie portée contre lui. Celui-ci réussit à modifier en sa faveur les dispositions du roi, qui défendit alors (février

1753) de continuer les discussions relatives aux amulettes et confirma Eibeschütz dans ses fonctions de rabbin.

Pour obtenir ce résultat, Eibeschütz s'était servi de moyens que beaucoup de ses partisans mêmes désapprouvèrent. D'anciens administrateurs, autrefois ses amis, se déclarèrent contre lui. De nouveau on se plaignit de lui au roi. On lui reprochait de fomenter des troubles dans la communauté et de se montrer d'une révoltante partialité dans les procès qu'il jugeait, donnant toujours raison à ses partisans. Le roi se décida à demander un mémoire sur cette affaire à des professeurs et des théologiens qui savaient l'hébreu (1755).

Un de ces savants, le pasteur David-Frédéric Megerlin, se prononça en faveur d'Eibeschütz, mais de telle façon qu'il le rendit encore plus suspect aux yeux des Juifs. Selon lui, les lettres mystérieuses des amulettes appliquées à Sabbataï Cevi étaient tout simplement une allusion mystique à Jésus-Christ. Il affirmait aussi qu'Eibeschütz était attaché secrètement au christianisme, nais n'osait pas le déclarer publiquement. Il demandait donc au roi de protéger Eibeschütz contre ses persécuteurs, et surtout contre Emden, qui haïssait en lui le chrétien, comme son père, pour le même motif, avait haï Néhémia Hayon. Megerlin engagea très sérieusement Eibeschütz à jeter le masque et à se taire baptiser. En même temps, il adressa un appel à tous les Juifs pour les inviter à organiser un synode qui proclamerait la vérité du christianisme.

Par devoir, et pour sauvegarder sa dignité, Eibeschütz aurait dû protester énergiquement contre les allégations de Megerlin, au risque de s'aliéner la faveur du roi. Mais, dans son intérim, il préféra laisser dire qu'au fond du cœur il était chrétien. Quelque absurde qu'elle fût, l'argumentation de Megerlin convainquit Frédéric V. Eibeschütz fut maintenu dans ses fonctions de rabbin, et la communauté d'Altona reçut l'ordre de lui obéir (1756). Le sénat de Hambourg aussi le reconnut de nouveau comme rabbin de la communauté allemande. Ainsi, cette longue lutte de six ans, qui avait excité les plus vives passions dans les communautés juives, depuis la Lorraine jusqu'en Podolie et depuis le Pô jusqu'à l'Elbe, se termina par le triomphe d'Eibeschütz.

Comme pour donner un démenti aux assertions d'Eibeschütz, qui avait affirmé qu'il n'existait plus de Sabbathiens, ces sectaires recommencèrent à ce moment leur agitation en Podolie. Ils avaient eu la chance de trouver un chef plein d'audace et d'initiative, qui sut les grouper en un parti puissant, recruta un nombre considérable de nouveaux adeptes et remua de fond en comble le judaïsme polonais. Ce chef était le fameux Jacob Frank, de son vrai nom Yankiew Leibowitz (1720-1791), bien plus habile et de caractère plus aventureux que Hayon. Déjà dans sa jeunesse, il s'entendait à éblouir les gens, et il se vantait lui-même, d'avoir trompé son père. Né en Galicie, il était allé en Turquie. À Salonique, il s'était lié avec la secte mi-juive, mi-musulmane, des Donméh, et il s'était fait Turc, comme il devait se faire plus tard catholique romain et catholique grec. Lorsque son intérêt le lui commandait, il n'hésitait pas à changer de religion. A cause de son séjour en Turquie, on lui avait donné le nom de *Frank* ou *Frenk.*

Peu familiarisé avec la littérature talmudique, Frank connaissait bien la Cabale. Selon lui, les différents Messies qui s'étaient succédé n'avaient pas été des imposteurs, mais avaient incarné successivement la même âme. Le roi David, le prophète Élie, Mohamed, Sabbataï Cevi et ses successeurs avaient été, au fond, une seule et môme personnalité qui avait revêtu diverses formes. Il affirmait que lui aussi était une nouvelle incarnation du Messie. Il fut secondé par les circonstances, car il entra en possession d'une certaine fortune et il put

épouser une femme charmante de Nicopolis, qui lui fut très utile pour augmenter le nombre de ses adhérents. Peu à peu, il réunit autour de lui un petit groupe de Juifs de Turquie et de Valachie qui partageaient ses croyances et le vénéraient comme le Messie.

Informé probablement des discussions qui avaient éclaté parmi les Juifs de Pologne à la suite de l'affaire des amulettes d'Eibeschütz, il parut tout à coup dans ce pays et se mit en rapport avec les Sabbathiens clandestins, qui étaient alors assez nombreux en Podolie. Il se présenta mystérieusement à eux comme le successeur de Sabbataï Cevi, ou plutôt comme l'incarnation de l'ancien chef sabbathien Berakhia. Il se faisait appeler par ses adhérents **le saint seigneur**, et il leur laissait croire qu'il opérait des miracles. Ils étaient tellement convaincus de sa nature divine qu'ils lui adressaient des prières mystiques, dans la langue du *Zohar*. Peu à peu, les Sabbathiens de Podolie, sous l'impulsion de Frank, formèrent une secte particulière qu'on appela les Frankistes. Leur chef leur enseignait une morale toute spéciale. Il les encourageait à acquérir des richesses, même par des moyens malhonnêtes, parce que, à ses yeux, la ruse et la tromperie étaient des preuves d'habileté, et non pas des actes illicites. Il opposait le *Zohar* au Talmud, affirmant que le *Zohar* seul contient les enseignements de Moïse. De là le nom de *zoharistes* ou *anti-talmudistes* que prennent parfois ses sectateurs. Par une sorte de bravade, ces anti-talmudistes accomplissaient des actes que le judaïsme rabbinique défend avec le plus de rigueur, même en ce qui concernait les lois relatives au mariage et à la chasteté des mœurs. Ils comptaient dans leurs rangs des rabbins et des prédicateurs : Juda Leib Krysa, rabbin de Nadvorna ; le rabbin Nahman ben Samuel Lévi, de Busk, et Elischa Schor, de Rohatyn, descendant d'une famille de rabbins polonais très estimés. Elischa, ainsi que ses fils, sa fille Hayya, qui pouvait réciter le Zohar de mémoire et était considérée comme prophétesse, ses gendres et ses petits-fils étaient déjà secrètement affiliés à la doctrine sabbathienne, et ils éprouvaient une profonde satisfaction de pouvoir maintenant manifester publiquement leur dédain pour les prescriptions rabbiniques.

Un jour, on surprit Frank avec une vingtaine de ses adeptes à Laskorun, où ils s'étaient réunis dans une auberge et avaient verrouillé la porte. Ils prétendaient qu'ils s'étaient simplement enfermés pour réciter des cantiques dans la langue du *Zohar*. Mais leurs adversaires affirmaient qu'ils les avaient vus se livrer à des actes immoraux, dansant autour d'une femme mi-nue et allant ensuite l'embrasser. Ils avertirent la police qu'un Turc était venu en Podolie pour convertir les Juifs à l'islamisme et les emmener ensuite en Turquie. et que ses adhérents avaient des mœurs déréglées. Frank fut arrêté avec ses partisans, mais, comme il excipa de sa qualité d'étranger, on le remit en liberté, les Frankistes restèrent détenus.

La découverte des menées de Frank produisit un affreux scandale. Pour arrêter ce nouveau mouvement, les rabbins et les administrateurs des communautés eurent recours à leurs procédés habituels : l'anathème et la persécution. Gagnées à prix d'argent, les autorités polonaises leur accordèrent un appui énergique. Aussi les défections furent-elles nombreuses parmi les Frankistes. On apprit ainsi bien des faits qui éclairèrent d'un triste jour la situation morale de certaines communautés de la Pologne. Devant le collège rabbinique de Satanov, des hommes et des femmes confessèrent publiquement que, conformément aux enseignements qu'on leur avait inculqués au nom de la Cabale, ils s'étaient livrés à des actes d'une répugnante immoralité.

À la suite de ces aveux, les Frankistes furent frappés d'un sévère anathème par les rabbins de Brody (1756) : il fut défendu aux Juifs orthodoxes de s'allier à eux, leurs enfants étaient déclarés adultérins, et les suspects même ne pouvaient ni exercer de fonctions

religieuses, ni enseigner dans une école. Tout Juif était tenu de dénoncer les Sabbathiens qu'il connaîtrait. Cette formule d'excommunication, adoptée par plusieurs communautés, fut imprimée, distribuée, et devait être lue chaque mois dans les synagogues. Elle contenait un article très important. Dorénavant, l'étude du *Zohar* ou de tout autre ouvrage cabalistique était défendue avant l'âge de trente ans. Les rabbins avaient enfin reconnu que, surtout depuis Isaac Louria, la Cabale avait infecté le judaïsme de son poison. Cette constatation venait malheureusement trop tard; le mal était fait. En même temps, le synode de Constantinov demanda à Jacob Emden, qui, par sa lutte avec Eibeschütz, était devenu le champion de l'orthodoxie, d'envoler en Pologne un Juif portugais instruit et habile orateur, qui pût faire ressortir devant les autorités et les ecclésiastiques polonais le côté immoral et dangereux des pratiques des Frankistes.

En présence de l'action malfaisante que la Cabale avait exercée sur les Juifs, Emden se demanda si le *Zohar*, placé par les Sabbathiens et les anti-talmudistes au-dessus de la Bible, et invoqué pour justifier leurs dérèglements et leurs blasphèmes, avait eu réellement pour auteur un docteur estimé et vénéré comme Simon ben Yohaï. Après une étude minutieuse, il arriva à cette conclusion qu'une partie, au moins, de ce livre était due à un imposteur.

Forts de l'approbation d'Emden. qu'ils avaient également consulté sur ce point, les rabbins orthodoxes prirent des mesures très sévères contre les Frankistes et ne craignirent pas de les dénoncer au clergé catholique comme de dangereux hérétiques. L'évêque de Kamieniec, Nicolas Dembowski, paraissait tout disposé à les châtier avec rigueur. Mais Frank fut assez habile pour écarter le danger dont lui et ses partisans étaient menacés. Sur ses conseils, ses adeptes déclarèrent qu'on les persécutait parce qu'ils croyaient à la Trinité et rejetaient les prescriptions talmudiques. Ils altèrent même jusqu'à répéter cette infâme calomnie que les sectateurs du Talmud se servaient de sang chrétien et que le Talmud prescrivait le meurtre des chrétiens. Enchantés de ces déclarations, Dembowski et son chapitre firent remettre tous les Frankistes en liberté, les autorisèrent à s'établir dans le diocèse de Kamieniec et à vivre conformément à leurs usages, et eurent soin d'attiser leur haine contre les partisans du Talmud. Ils espéraient amener ainsi beaucoup de Juifs polonais au catholicisme.

Non contents de ce premier succès, les Frankistes demandèrent à l'évêque Dembowski (1757) de convoquer les talmudistes et les anti-talmudistes à une controverse publique. Ils promettaient de prouver que le *Zohar* et d'autres écrits enseignent la Trinité, et que le Talmud prescrit *de tromper et de tuer les chrétiens*. Le prélat donna suite à cette proposition. Il invita les rabbins à envoyer des délégués à Kamieniec pour prendre part à un colloque sur le Talmud, les menaçant de faire brûler cet ouvrage comme antichrétien et de leur infliger une forte amende s'ils ne se présentaient pas (1757). Ce fut en vain que les Juifs polonais invoquèrent leurs privilèges et firent intervenir la noblesse. Dembowski tint bon. Ignorants de tout ce qui n'était pas la littérature talmudique, timides, troublés, ne parlant qu'un mauvais jargon, les délégués juifs purent alors juger par eux-mêmes combien il était important de posséder une culture générale, et déplorable que les rabbins polonais en eussent toujours été les adversaires. Aux imputations audacieuses des Frankistes, ils ne surent opposer que le silence ou des réponses embarrassées. Dembowski donna gain de cause aux Frankistes. Par un mandement public (14 octobre 1757), il fit savoir que les anti-talmudistes, ayant démontré la vérité de leurs croyances, étaient autorisés à soutenir partout des controverses contre les talmudistes. Puis, arec l'aide de la police, il ordonna dans son diocèse la saisie de tous les exemplaires du Talmud, qui furent entassés dans une fosse et brûlés de la main du bourreau. Cette fois, c'était la Cabale qui avait allumé la torche pour mettre le feu au Talmud.

La mort subite de Dembowski amena un revirement. On cessa de persécuter le Talmud et on se mit à traquer les Frankistes. Six d'entre eux se rendirent alors auprès de Wratislaw Lubienski, archevêque de Lemberg, pour lui déclarer *au nom de tous* qu'ils étaient prêts, sous certaines conditions, à accepter le baptême. Ils réclamaient un nouveau colloque public pour prouver *que les talmudistes, plus encore que les païens, versaient du sang chrétien innocent*. Pour rendre publique la promesse de conversion des Frankistes et en informer les catholiques, Lubienski fit imprimer et répandre leurs propositions, mais ne se soucia nullement d'autoriser le colloque demandé.

Après le départ de Lubienski pour sa résidence de Gnesen, l'administrateur de l'archevêché de Lemberg, le chanoine de Mikuliez Mikolski, qui avait hâte de voir les Frankistes opérer leur conversion, leur promit d'autoriser une controverse dès qu'ils auraient embrassa le christianisme. En effet, lorsque Leib Krysa et Salomon de Rohatyn eurent fait, au nom de toute la secte, une profession de foi catholique, Mikolski entama des pourparlers, à l'insu de Serra, nonce du pape, pour une deuxième controverse publique à Lemberg (juin 1759). Les rabbins reçurent l'ordre de venir prendre part à ce colloque, sous peine d'amende, le 16 juillet. Ils s'en plaignirent alors au nonce à Varsovie, mais Serra, tout en n'étant pas favorable à cette controverse, ne voulait pourtant pas s'y opposer. Il espérait que cette discussion lui fournirait enfin des renseignements exacts sur l'accusation de meurtre rituel si fréquemment lancée contre les Juifs. Car, précisément à ce moment, le pape Clément VIII avait eu à s'occuper de cette question. Un Juif polonais d'un -rand dévouement, Jacob Yelek, avait entrepris le voyage de Rome pour que le pape déclarât cette accusation mensongère. Clément XIII avait alors proclama que te sacré Collège, après avoir examiné les documents invoqués pour prouver que les Juifs se servent de sang chrétien pendant la fête de Pâque et tuent des enfants chrétiens, avait conclu qu'ils ne pour-raient plus être condamnés sur le simple énoncé de l'accusation, mais qu'il faudrait suivre à leur égard la procédure ordinaire pour démontrer la réalité du crime qu'on leur imputait. Pourtant, devant les affirmations des Frankistes, le nonce hésitait à se rallier entièrement aux conclusions du sacré Collège, et il comptait que le colloque l'éclairerait complètement sur ce point.

Ce colloque, qui devait amener la conversion de tant de Juifs, excita le plus vif intérêt. La noblesse, venue eu foule, paya très cher le droit d'assister à ce spectacle, parce que la recette devait être remise aux convertis pauvres. Les débats eurent lieu à la cathédrale de Lemberg, sous la présidence du chanoine Mikolski. Ce fut un spectacle affligeant que celui de ces Juifs s'accusant mutuellement des vices et des crimes les plus atroces. Comme à la première controverse, les talmudistes, au nombre d'environ quarante, se montrèrent gauches et maladroits, forcés de recourir à un interprète pour se faire comprendre des assistants. Il est vrai que leur situation était extrêmement délicate. Les Frankistes affirmaient que le *Zohar* enseigne la Trinité et le dogme de l'incarnation. Les orthodoxes n'osaient pas parler trop énergiquement contre ces dogmes, de crainte d'irriter les catholiques. Du reste, il est incontestable que le *Zohar* fait des allusions à ces croyances. Après trois jours de discussions, les talmudistes furent encore une fois jugés vaincus. Ils n'avaient même pas réussi à réfuter nettement l'accusation de meurtre rituel !

Après ce colloque, le clergé catholique pressa les anti-talmudistes d'embrasser enfin le christianisme. Mais ils hésitaient à apostasier ; ils ne s'y décidèrent que sur l'ordre formel de Frank. Celui-ci, qui avait disparu quelque temps, était brillamment rentré en scène dès la fin de la controverse. Pour en imposer aux Polonais, il sortait dans un équipage à six chevaux, revêtu d'un costume turc et accompagné de gardes du corps habillés également à la turque. Environ mille Frankistes abjurèrent alors le judaïsme à Lemberg. Quant à Frank, il n'accepta

le baptême qu'à Varsovie, où il déploya une grande pompe et où le roi consentit à lui servir de parrain.

Éclairé sur le caractère du néophyte, le clergé catholique avait une médiocre méfiance dans la sincérité de sa conversion. Il le soupçonnait de n'avoir pris le masque du christianisme, comme il avait pris celui de l'islamisme, que pour satisfaire plus facilement son ambition et jouer le rôle d'un chef de secte. Bientôt, plusieurs de ses partisans, achetés par le clergé, le trahirent. Ils l'accusèrent de n'être chrétien qu'en apparence et de se faire adorer comme le Messie, l'incarnation de la divinité, **le saint Seigneur**. L'official de l'Inquisition polonaise le fit alors arrêter pour imposture et blasphème et enfermer dans la forteresse de Czenstochow, dans un cloître (1760). Si on ne le brûla pas comme relaps, ce fut tout simplement parce que le roi était son parrain, niais on lui imposa les travaux les plus pénibles. Bien des Frankistes furent réduits à la mendicité et eurent à subir le mépris et les outrages de la population, mais ils restèrent fidèles à leur Messie. A leurs yeux, tous leurs malheurs devaient fatalement arriver : le *Zohar* l'avait prédit. Ils appelèrent le cloître de Czenstochow, où était détenu leur chef, **la porte de Rome**. Tous ces convertis pratiquaient extérieurement le catholicisme, en observaient tous les rites, mais, comme leurs collègues musulmans, les Donmèh, ils vivaient séparés des autres habitants et ne se mariaient qu'entre eux. Encore aujourd'hui, les familles Wolowski, Dembowski, Dzalinski et autres, qui descendent de ces sectaires, sont connues en Pologne sous le nom de *Frenks* ou *Sckebs*.

Après une détention de treize ans, Frank fut délivré par les Russes (1771) ; il se fit catholique grec et joua encore pendant plus de vingt ans à Vienne, à Brünn et à Offenbach, son rôle de mystificateur. A la fin, il présenta sa fille Ève comme l'incarnation de la divinité, et jusqu'à sa dernière heure, et même au delà de la tombe, il sut en imposer à ses adhérents et les faire croire au caractère messianique de sa mission.

Jonathan Eibschütz eut sa part de responsabilité dans ces tristes événements. Revendiqué par les Frankistes comme un des leurs, il ne se risqua jamais à les démentir. Lorsqu'il fut sollicité par ses coreligionnaires de Pologne de les appuyer de son autorité pour repousser l'odieuse accusation de meurtre rituel, il garda le silence, comme s'il avait craint d'irriter les Zoharites par son intervention. Son plus jeune fils, Wolf, eut d'étroites relations avec le frankiste Salomon Schor Wolowski, s'adonna à l'alchimie, mena une existence de grand seigneur, promit à la cour d'Autriche de se convertir pour obtenir le titre de baron d'Adlersthal, trompa tout le monde et surtout son père, qui fit imprimer à la hâte son premier ouvrage pour essayer de payer en partie les dettes de son fils.

En général, le prestige des rabbins subit une atteinte considérable de l'affaire des amulettes et de la lutte entre hérétiques et orthodoxes. Divisés en deux camps, se combattant avec une violence excessive, s'excommuniant mutuellement, les rabbins devaient perdre forcément, dans ces tristes débats, une partie de leur crédit et de leur autorité. En Allemagne, les savants chrétiens suivirent ces querelles avec un vif intérêt, et de nombreux journaux en rendirent compte avec une grande exactitude et dans des termes très modérés.

En Angleterre et en France, l'attention publique fut aussi appelée, à cette époque, sur les Juifs : en France par les attaques de Voltaire, et en Angleterre par une première tentative d'émancipation.

Depuis leur retour, sous Cromwell, les Juifs d'Angleterre, surtout à Londres, formaient un groupe isolé dont la situation n'était pas nettement définie. Ils n'étaient pas inquiétés par

les pouvoirs publics et. pratiquaient librement leur culte, sans pourtant y avoir jamais été réellement autorisés par une loi. On les considérait comme des étrangers, ils étaient qualifiés d'Espagnols, Portugais, Hollandais ou Allemands, et ils payaient la taxe des étrangers (*alien duty*). Par exception, le roi accordait parfois le droit de cité à quelque membre riche ou très considéré de la communauté portugaise. Mais, en général, ils étaient soumis à de nombreuses restrictions et même à des vexations. On les dispensait toutefois de certaines obligations le jour de sabbat, par exemple de comparaître comme témoins devant les tribunaux.

Lorsque les Juifs établis dans les possessions anglaises de l'Amérique eurent été naturalisés, des négociants et des fabricants chrétiens adressèrent une pétition au Parlement pour qu'en Angleterre également les Juifs pussent obtenir les droits de citoyen sans être obligés de communier. Le ministère Pelham appuya la pétition, mais elle fut combattue par ceux qui, par préjugé religieux ou par esprit de concurrence, étaient hostiles à l'émancipation des Juifs. Malgré cette opposition, la Chambre des lords vota un bill qui accordait la naturalisation aux Juifs établis depuis trois ans en Angleterre ou en Irlande ; ils restaient seulement exclus des fonctions publiques et ecclésiastiques et ne pouvaient pas participer à l'élection des membres du Parlement. La Chambre des communes adopta également ce bill, qui fut érigé en loi par George II (mars 1753). Aussitôt, dans les églises, dans les tavernes et parmi les corporations, éclatèrent de violentes protestations contre cette loi. Un ecclésiastique, le doyen Tucker, qui avait défendu le bill de naturalisation, fut grossièrement injurié dans des journaux et des pamphlets, et son portrait ainsi que son mémoire en faveur des Juifs furent brûlés à Bristol. Au vif chagrin des esprits libéraux, le ministère eut la faiblesse de céder aux clameurs des fanatiques et des commerçants jaloux et de renier son oeuvre. Il abrogea la loi (1754), *parce qu'elle avait été mal accueillie et qu'elle avait troublé la conscience de nombreux sujets du roi*. Toutefois, on continua, comme auparavant, à se montrer assez tolérant à l'égard des Juifs.

En France aussi, on s'occupait alors d'eux. Voltaire, qui, au XVIIIe siècle, tenait le sceptre de l'esprit et réussit, par ses sarcasmes et son rire sardonique, à battre en brèche les institutions barbares du moyen âge, cet écrivain illustre qui combattait si vaillamment pour les idées de justice et de tolérance, délestait les Juifs et déversa les railleries sur leurs croyances et leur histoire. Il se laissa entraîner à ces attaques par ses rancunes contre l'Église et aussi par ses rancunes privées. Pendant son séjour à Londres, il avait perdu de l'argent à la suite de la banqueroute du financier juif de Medina. L'irritation qu'il en ressentit lui fit englober tous les Juifs dans la même haine.

Un autre incident fournit à cette haine un nouvel aliment. Du temps qu'il résidait à Berlin et à Potsdam, il chargea un joaillier juif, Hirsch ou Hirachel, d'une affaire équivoque (1750), puis, sur les conseils d'un concurrent envieux, Éphraïm Veitel il rompit le marché. De là de violentes discussions entre Hirsch et Voltaire. Celui-ci, pour se venger, commit à l'égard de son adversaire toute une série d'actes malhonnêtes, le trompa dans une affaire de diamants, le maltraita, usa envers lui de mensonge et de faux et, à la fin, se plaignit d'être dupé ! Il en résulta un procès très embrouillé. Afin de se rendre compte de quel côté était le droit, Frédéric II prit connaissance des divers documents et conclut à la culpabilité de Voltaire. Il écrivit alors contre lui une comédie en vers français intitulée : **Tantale en procès**. Exposé, à cause de cette histoire, aux railleries de ses ennemis, Voltaire en conçut encore un ressentiment plus vif contre tous les Juifs sans exception. En toute occasion, il faisait porter au judaïsme le poids de ses rancunes personnelles et outrageait aussi bien les Juifs du passé que ceux de son temps. liais en attaquant la Bible, il visait plutôt l'Évangile. Comme il n'osait pas s'en prendre

ouvertement aux croyances chrétiennes, il dirigeait ses traits acérés contre la religion qui leur avait donné naissance.

Ces attaques injustes et grossières indignèrent bien des savants et des philosophes, mais on redoutait trop l'ironie mordante de Voltaire pour oser entrer en lice contre lui. Un Juif instruit, Isaac Pinto (1715-1787), ne craignit pourtant pas de riposter aux diatribes de Voltaire. Né à Bordeaux, Pinto, qui descendait d'une famille marrane, était allé s'établir à Amsterdam, où il rendit de grands services à la communauté portugaise et avança des sommes élevées au gouvernement hollandais. Il occupait une situation brillante et était toujours prêt à user de son crédit en faveur de ses coreligionnaires portugais, tout en se montrant indifférent et parfois même dur pour les Juifs d'origine allemande ou polonaise. Du reste, les autres Juifs portugais témoignaient également un injuste dédain à leurs coreligionnaires des autres régions, comme le. prouve le différend qui éclata alors dans la communauté de Bordeaux.

Les membres de cette communauté, formée, à l'origine, de **nouveaux chrétiens**, étaient pour la plupart armuriers, banquiers et armateurs. Ils s'adonnaient au commerce maritime et avaient de fréquentes relations avec les colonies françaises. La maison Gradis était connue au loin et jouissait partout d'une grande considération. Par leur probité scrupuleuse, la dignité de leur vie, leur bienfaisance et la noblesse de leurs manières, les Juifs de Bordeaux avaient acquis l'estime et la sympathie de la population chrétienne. Aux Juifs portugais vinrent se joindre des émigrants d'Alsace et du Comtat Venaissin. Craignant d'être confondus peu à peu avec les nouveaux venus, qui leur étaient inférieurs par l'éducation, la position sociale et l'instruction, les Juifs portugais s'efforcèrent de les faire expulser en invoquant l'ancien édit qui interdisait aux Juifs de séjourner en France. Comme ils n'y réussirent pas, ils rédigèrent un règlement (1760) où les Juifs autres que ceux du rite portugais étaient qualifiés de **vagabonds** que l'administration avait pour devoir de faire partir dans un délai de trois jours. Mais ce règlement ne pouvait pas être appliqué sans l'assentiment royal. La communauté portugaise s'adressa donc à Louis XV par l'intermédiaire de Jacob Pereire.

Jacob-Rodrigue Pereire était né en Espagne (1715). Après avoir été obligée par l'Inquisition, qui la soupçonnait d'hérésie, de se tenir toute une année aux portes des églises, sa mère avait quitté l'Espagne avec toute sa famille et s'était établie à Bordeaux. Là, Jacob Pereire avait créé une école où il enseignait aux sourds-muets, avant l'abbé de l'Épée, à communiquer entre eux à l'aide de signes qu'il avait inventés. Ses succès furent tels que le roi lui accorda une récompense et que les personnages les plus illustres lui adressèrent des remerciements. Plus tard, il fut nommé interprète royal et membre de la Société royale des sciences de Londres.

Comptant sur son influence, la communauté portugaise de Bordeaux le nomma son **agent** à Paris pour faire ratifier par Louis XV le règlement si égoïste qu'elle avait rédigé. Pereire, si pitoyable aux malheureux sourds-muets, n'hésita pas à faire des démarches contre ses coreligionnaires d'Avignon et d'Alsace. Le sort de ces derniers fut remis par le roi entre les mains du gouverneur de Bordeaux, qui était alors le duc de Richelieu. Comme Isaac Pinto était lié avec lui, il joignit ses instances à celles de la communauté de Bordeaux, et le duc de Richelieu ordonna (novembre 1761) que, dans un délai de quinze jours, tous les Juifs étrangers fussent sortis de Bordeaux.

La dureté des Juifs portugais de Bordeaux à l'égard de leurs autres coreligionnaires de la ville produisit une pénible impression. On se demandait de quel droit eux-mêmes résidaient en France si, comme ils l'avaient fait ressortir dans leur protestation, le séjour de ce pays était

interdit aux Juifs. Ils se crurent donc obligés de justifier leur conduite, et ils chargèrent Isaac Pinto d'écrire un mémoire où il montrerait la supériorité des Juifs de rite portugais sur les autres. Pinto prit occasion des attaques de Voltaire contre le judaïsme pour publier le plaidoyer qu'on lui demandait (1762). Il reproche d'abord à Voltaire de rendre responsables tous les Juifs des défauts de quelques-uns, et il montre que la calomnie, blâmable en tous les cas, est particulièrement odieuse quand elle s'attaque à toute une collectivité. Il se plaint ensuite que Voltaire, qui se glorifie de combattre tous les préjugés, n'ait pas su se guérir de ses préjugés contre les Juifs, et il affirme que ses coreligionnaires ne sont ni plus ignorants, ni plus barbares, ai plus superstitieux que les autres croyants. Comme Pinto a surtout en vue l'apologie des Juifs portugais, il sépare nettement leur cause de celle des Juifs allemands ou polonais. Représentant les Juifs portugais comme les descendants des meilleures familles de la tribu de Juda, il affirme que la noblesse de leur origine les a préservés de tout vice et de toute bassesse en Espagne et en Portugal et leur a inspiré les plus généreux sentiments et les plus hautes vertus. Tout en sacrifiant les Juifs de rite allemand, il excuse quand mime leurs défauts, qui proviennent, élit-il, de l'humiliation et des souffrances qu'ils ont suries pendant des siècles et qu'on n'a pas encore cessé de leur infliger.

Pinto atteignit son but. Dans sa réponse, Voltaire reconnaissait qu'il avait eu tort d'attaquer les Juifs portugais. Mais, après avoir fait leur éloge, il n'en continua pas moins à outrager tout le passé du judaïsme, sans distinction. A l'exemple de Pinto, d'autres écrivains publièrent contre Voltaire des **Lettres juives**, qui valaient surtout par l'intention. Elles eurent pourtant cette utilité d'entretenir le public des Juifs et de montrer aux esprits impartiaux l'injustice et la faiblesse des critiques de Voltaire.

Dans des journaux français et anglais on loua l'ouvrage de Pinto, et, en même temps, on défendit les Juifs contre les attaques de Voltaire. Il y en eut, pourtant, qui lui reprochèrent sa partialité en faveur des Juifs portugais et au détriment des Juifs du rite allemand. L'éloge même qu'il fit des Juifs portugais provoqua la publication d'un écrit malveillant contre la communauté de Bordeaux (1767) : **Requête de la corporation des marchands contre l'admission des Juifs aux brevets**. On accusait les Juifs de Bordeaux d'avoir falsifié en partie leurs anciens privilèges, vu que ces privilèges avaient été seulement accordés aux **nouveaux chrétiens** par Henri II et ses successeurs, et qu'en leur qualité de Juifs il leur était interdit d'habiter la France. Les Juifs portugais de Bordeaux étaient ainsi avertis que l'intolérance ne tenait nullement compte de la distinction qu'ils avaient essayé d'établir et qu'elle ne séparait pas leur sort de celui de leurs autres coreligionnaires. Rodrigue Pereire publia une réplique à cette **Requête** (1767). Un autre Juif composa une apologie (1769), sous le titre de **Lettre d'un milord**, où il exposait les services que les Juifs avaient déjà rendus aux divers pays de l'Europe et qu'ils pourraient encore leur rendre.

Mais tous ces écrivains juifs allaient être éclipsés par une personnalité autrement brillante, autrement utile au judaïsme, par Moïse Mendelssohn.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Quatrième période — Le relèvement

Chapitre XII — Moïse Mendelssohn et son temps — (1760-1786)

Moïse Mendelssohn, qui contribua pour une si large part au relèvement du judaïsme, présentait, en quelque sorte, dans sa personne, l'image même de son peuple. Petit, contrefait, un peu gauche, il était d'un extérieur assez déplaisant ; mais ce corps, d'apparence frète et débile, était animé d'une intelligence vigoureuse à laquelle nul effort ne coûtait pour arriver â la vérité. Le peuple juif aussi apparaissait alors, non seulement aux yeux de ses détracteurs, mais même de ses amis, comme déformé par les persécutions qu'il avait subies, de manières maladroites, peu considéré, l'esprit troublé par les idées les plus fausses. Mais il suffit qu'on lui montrât la lumière pour qu'il abandonnât ses erreurs, se redressât sous l'impulsion du sentiment de sa dignité et revint à ses pures et généreuses croyances. Mendelssohn, qui fut le principal auteur de cette œuvre de rénovation, offre ce trait particulier qu'il accomplit cette belle mission sans y avoir préalablement songé, presque à son insu, et sans avoir jamais occupé aucune fonction officielle. Car, sa modestie le retint toujours dans l'ombre, et jamais il n'accepta ni honneurs, ai dignités.

Né à Dessau le 17 août 1728, Moïse Mendelssohn était pauvre et misérable comme tous les enfants juifs de sa condition. A cette époque, les jeunes gens juifs ne connaissaient pas l'insouciance et la gaîté de leur âge. Dès leur enfance, la triste réalité les enveloppait de son souffle glacial et les mettait aux prises avec les difficultés de la vie. Par contre, leur esprit mûrissait vite. Mendelssohn avait à peine quatorze ans quand il se présenta, malingre et maladif, à une des portes de Berlin pour pénétrer dans la ville. Un préposé juif, chargé d'interdire l'accès de la ville à ceux de ses coreligionnaires qui étaient dénués de ressources, le questionna avec rudesse sur ses moyens d'existence. Il répondit timidement qu'il désirait fréquenter l'école talmudique du nouveau rabbin de Berlin. Autorisé alors à entrer, il se rendit auprès de David Frænkel, qui, de Dessau où il avait déjà eu Mendelssohn pour élève, venait d'être appelé au poste rabbinique de Berlin. Pour gagner sa maigre subsistance, Mendelssohn copia les commentaires de son maître Frænkel sur le Talmud de Jérusalem.

Comme la plupart des élèves des écoles talmudiques (*Bekourim*), Mendelssohn menait forcément la vie de privations recommandée par le Talmud à ceux qui s'adonnent aux études sacrées : *Manger du pain avec du sel, boire de l'eau, coucher sur la dure, interdire toute jouissance matérielle et se consacrer tout entier à ses études.* A son arrivée à Berlin, son unique but était de se familiariser avec la littérature talmudique. Mais l'esprit de réforme et l'amour des sciences et des lettres qui s'étaient réveillés avec force dans la capitale prussienne, sous le règne de Frédéric le Grand, avaient aussi fait sentir leur influence parmi les Juifs et avaient pénétré jusque dans l'école de Frænkel. Mendelssohn apprit les mathématiques, le latin, la philosophie. Un talmudiste, Israël Lévi Zamosc, lui fit connaître le **Guide des Égarés** de Maïmonide. En même temps qu'il étendait ses connaissances, il faisait son éducation morale, trempant son caractère, s'habituant à subordonner ses passions à sa raison et à vivre en vrai sage.

Vers l'âge de vingt ans, Mendelssohn trouva un emploi modeste de précepteur dans la maison d'un riche coreligionnaire, Isaac Bernard. A l'abri des préoccupations matérielles, il s'appliqua avec plus d'ardeur encore à augmenter son savoir. Il eut la bonne fortune de se lier alors avec un des esprits les plus remarquables que l'Allemagne eût produits au XVIIIe siècle, avec Gotthold-Ephraïm Lessing. Adversaire déclaré du mauvais goût, de. l'érudition lourde et pédante et de l'intolérance religieuse, Lessing provoqua une véritable révolution dans la littérature et les idées en Allemagne. Son action sur ses concitoyens fut peut-être plus profonde et plus durable que celle de Voltaire en France. Lessing, qui était fils d'un pasteur protestant, était de tempérament démocratique. Il avait pitié des humbles, de ceux pour qui la société professait un injuste dédain; il ne craignait même pas d'entretenir des relations avec les Juifs. Il consacra, du reste, à ces derniers sa première oeuvre dramatique. Dans ses **Juifs**, il osait montrer qu'un Juif est également capable de désintéressement et de générosité, et il s'attira par là le blâme de ses compatriotes chrétiens.

On raconte que Lessing fut mis en rapport avec Mendelssohn par un joueur d'échecs passionné, Isaac Hess, dont l'un et l'autre étaient parfois les partenaires (1754). Il conçut une vive admiration pour la dignité de caractère, la profonde honnêteté, l'amour de la vérité et les connaissances philosophiques de son ami juif, qui apparaissait à ses yeux comme un second Spinoza. Mendelssohn, de son côté, ne trouvait pas moins de charme dans la société de Lessing, qui lui plaisait par son aménité, sa franchise et son courage; il apprit de lui à aimer l'art, la poésie, le beau sous toutes ses formes. Grâce à l'amitié de Lessing, Mendelssohn étendit le cercle de ses relations et se corrigea peu à peu des manières gauches qu'il avait contractées au ghetto. Il s'appliqua surtout à acquérir un style clair et attrayant, tâche malaisée pour lui qui savait à peine l'allemand et était habitué à l'informe jargon que parlaient ses coreligionnaires. Les modèles aussi faisaient défaut même parmi les écrivains allemands, car, avant Lessing, le style allemand était lourd, raboteux et déplaisant. Mais l'énergie et l'ardeur de Mendelssohn triomphèrent de toutes les difficultés.

Mendelssohn n'était pas encore lié depuis un an avec Lessing quand il écrivit (au commencement de 1755) des **Dialogues philosophiques** qui se distinguaient déjà par un style agréable, et où il blâmait les Allemands, lui Juif, de méconnaître leur caractère propre pour imiter servilement les Français. Il montra ces **Dialogues** à Lessing, qui, les trouvant bien composés, les fit imprimer à l'insu de l'auteur. Du reste, Lessing ne négligea rien pour faire connaître son ami dans les milieux instruits, et, quand un certain nombre d'auteurs créèrent à Berlin un **café littéraire**, Mendelssohn fut invité à en faire partie. Tous les mois, un membre de cette association faisait une conférence sur un sujet littéraire ou philosophique. Encore timide et se défiant de sa voix un peu faible, Mendelssohn chargea un de ses collègues de lire un travail de lui, sans que son nom fût prononcé. C'étaient des **Considérations sur la probabilité**. Les auditeurs ne tardèrent pas, par certains détails, à deviner l'auteur de cette étude, et ils lui en exprimèrent leurs félicitations. Mendelssohn collabora aussi à des Revues importantes ainsi qu'à la **Bibliothèque des Belles-Lettres et des Sciences** fondée par son ami Nicolaï. De jour en jour, son goût devenait plus pur, son style plus élégant et ses pensées plus élevées ; sa renommée s'étendit de plus en plus parmi les écrivains et les savants. Bientôt même, on se montra curieux à la cour de Frédéric le Grand de connaître le **fameux Juif**.

Rendu courageux par l'énergie de Lessing et entraîné par l'amour de la vérité, Mendelssohn, en rendant compte un jour, dans une Revue, des publications poétiques du roi, ne craignit pas d'y glisser une critique (1760). Il était froissé du dédain manifesté par Frédéric pour tout ce qui était allemand, et il ne ressentait qu'une médiocre admiration pour les traits d'esprit du souverain. Quoiqu'il exit su habilement dissimuler son blâme sous des éloges, un

courtisan, le prédicateur Justi, démêla sa véritable pensée et reprocha vivement au Juif d'avoir oublié le respect dû à la personne sacrée du roi en osant critiquer audacieusement ses poésies. Un beau jour, Mendelssohn fut mandé à Sans-Souci, et là on lui demanda s'il était vraiment l'auteur du compte rendu critiquant les œuvres littéraires du roi. Il avoua courageusement son méfait et se disculpa par cette observation : Faire des vers, c'est comme jouer aux quilles. Le joueur de quilles, qu'il soit roi ou paysan, est obligé de laisser apprécier la façon dont il joue.

En définitive, Mendelssohn n'avait qu'à se louer de la fortune. Il avait acquis des amitiés solides, il put échanger sa situation si précaire et un peu humiliante de précepteur contre l'emploi plus lucratif, quoique bien modeste encore, de teneur de livres ; enfin il fut assez heureux d'associer à sa destinée une compagne vaillante et dévouée. Il remporta aussi un brillant succès, qui augmenta sa réputation d'écrivain et de penseur. L'Académie de Berlin avait mis au concours la question suivante : *Les vérités philosophiques (métaphysiques) sont-elles susceptibles d'une évidence égale à celle des sciences mathématiques ?* Mendelssohn obtint le prix (juin 1763) contre Kant, qui n'eut qu'une mention honorable. C'est que son Mémoire était écrit dans un style clair et facile et que ses idées philosophiques étaient présentées sous une forme facilement accessible à ses lecteurs. Son travail ainsi que celui de Kant furent traduits en français et en latin aux frais de l'Académie, et son nom fut ainsi connu également hors de l'Allemagne. Cette même année (octobre 1763), le roi lui accorda une distinction qui montre l'état d'infériorité civile où les Juifs de Prusse se trouvaient encore en ce temps : il le déclara *Schutzjude*, **Juif protégé**, en d'autres termes il lui accorda le droit de séjourner à Berlin. Jusqu'alors, il n'avait été toléré dans la capitale prussienne que comme membre du personnel de la ramille où il était employé.

Quelque temps après, Mendelssohn publia un ouvrage qui lui valut l'admiration de toutes les classes de la société. Depuis seize siècles, tous les peuples chrétiens acceptaient comme fondement de la morale et de la religion la croyance à une rémunération future. L'Église les excitait à pratiquer le christianisme en leur promettant des récompenses dans une autre vie. Mais certains penseurs s'étaient avisés de discuter la valeur de ces promesses, se demandant si la croyance à une autre vie était plus qu'un simple leurre. Gravement ou en plaisantant, les philosophes français du XVIIIe siècle avaient proclamé que le ciel est vide, qu'il n'y a pas de Dieu et que rien n'existe pour l'homme au delà du la tombe. De divers côtés on exprimait des doutes sur la réalité de l'immortalité de l'âme.

Mendelssohn était convaincu que l'humanité s'élevait ou s'abaissait selon qu'elle croyait ou ne croyait pas à l'immortalité de l'âme. Il s'imposa donc la tâche de démontrer la vérité de cette croyance, de réfuter les objections qu'elle soulevait et de rendre ainsi aux hommes cette espérance fortifiante que tout ne finit point ici-bas. Il écrivit un dialogue intitulé **Phédon ou l'immortalité de l'âme**, qui, par l'attrait et la clarté du style, ressemble au dialogue de ce nom composé par Platon, mais où les arguments sont tout autres.

Son point de départ, dans cet ouvrage, est l'existence de Dieu, à laquelle il croit avec une absolue conviction. Dieu, dit-il, a créé l'âme comme il a créé le corps. Du moment que le corps ne disparaît pas après la mort, mais se transforme en d'autres éléments, l'âme, qui est une substance simple, peut encore moins disparaître. *Si notre âme était sujette à la destruction, toutes nos pensées ne seraient que des illusions par lesquelles Jupiter veut nous duper; nous ressemblerions aux animaux, dont la destinée est de manger et de mourir*. Donc, les idées de l'homme affirmant une vie future sont également vraies et répondent à une réalité.

Par son *Phédon*, Mendelssohn espérait *émouvoir les cœurs et porter la conviction dans les esprits* en faveur de la croyance à l'immortalité de l'âme. Il réussit au delà de toute prévision. Le *Phédon* fut traduit en plusieurs langues, et naturellement aussi en hébreu ; tout le monde voulait le connaître. Théologiens, philosophes, artistes, poètes (Herder, Gleim), le jeune Goethe, hommes d'État et princes lurent cet ouvrage avec une religieuse ferveur et manifestèrent cour l'auteur un enthousiasme qui, de nos jours, fait un peu sourire. On était reconnaissant au philosophe juif d'avoir rendu une nouvelle vigueur à une croyance réconfortante que la religion seule ne suffisait plus à faire accepter avec une entière confiance. Le duc de Brunswick s'efforçait de l'attirer dans son pays, le prince de Lippe-Schaumbourg le traitait en ami et en confident. L'Académie des sciences de Berlin voulut l'élire parmi ses membres, mais Frédéric le Grand raya son nom de la liste des présentations. Deux Bénédictins le consultèrent comme directeur de conscience, lui demandant de leur faire connaître les principes philosophiques et moraux dont ils devaient s'inspirer dans leur vie.

Malgré sa célébrité et les conseils insidieux de quelques-uns de ses admirateurs, Mendelssohn resta fermement attaché au judaïsme. Jean-Gaspard Lavater, pasteur évangélique de Zurich, essaya de le convertir au christianisme, mais sans succès. A la fois mystique et rusé, Lavater prétendait deviner le caractère et la valeur intellectuelle d'un homme au simple examen des traits de son visage. Lorsque Mendelssohn eut publié le *Phédon*, où il parle et pense comme un vrai Grec sans que rien trahisse son origine juive, Lavater en conclut que le philosophe de Berlin était complètement détaché du judaïsme. Il se sentait encore confirmé dans son opinion par une controverse religieuse où Mendelssohn s'était exprimé avec calme et modération sur le fondateur du christianisme et lui avait mène reconnu de grandes vertus. Il ne désespérait donc pas de voir un jour Mendelssohn définitivement touché de la grâce, et il ne négligea rien pour amener rapidement ce résultat. Un professeur de Genève, Bonnet, venait de publier en français une apologie de la religion chrétienne, les Recherches philosophiques sur les preuves dit christianisme. Lavater la traduisit en allemand et l'envoya à Mendelssohn avec une dédicace prétentieuse qui avait toute l'apparence d'un piège (septembre 1769). Il le mettait en demeure de réfuter publiquement les arguments exposés par Bonnet en faveur du christianisme, ou, dans le cas où il les trouverait probants, de faire ce que lui commandaient la prudence, l'honnêteté et l'amour de la vérité, ce qu'aurait fait Socrate s'il avait lu ce livre sans pouvoir y répondre.

Cette provocation eut un résultat très heureux, car elle fit sortir Mendelssohn de la réserve dans laquelle il s'était enfermé jusque-là et qui ressemblait presque à de l'indifférence pour le judaïsme. Sur l'invitation de Lavater, il descendit dans l'arène et défendit chaleureusement sa religion (décembre 1765). En termes modérés, il dit à Lavater et aux autres chrétiens des vérités très dures qui, en d'autres temps, l'auraient fait monter sur le bûcher. Il ajouta que, dès sa jeunesse, il s'était appliqué à l'examen du judaïsme, qu'il avait repris ensuite cette étude quand il eut acquis des connaissances plus étendues, et qu'il avait pu ainsi se convaincre de la haute valeur de sa religion. J'avoue, continuait-il, que, dans le cours des siècles, il s'est greffé sur le judaïsme certains abus qui ternissent en partie son éclat ; c'est là un fait qui s'est produit également pour d'autres religions. Mais en ce qui concerne les principes essentiels de ma religion, j'y crois de toutes les forces de mon être, et j'affirme devant Dieu que j'y resterai fermement attaché tant que mon âme n'aura pas changé totalement de nature. Après avoir affirmé qu'il avait peu de goût pour les controverses religieuses, parce qu'il était d'avis de répondre par des vertus, et non pas par des polémiques, au dédain qu'on professait pour les Juifs, il terminait par cette déclaration : Moi, qu'on nomme le Socrate allemand et à qui on reconnaît une âme pénétrée des vérités divines, je

reste attaché à la religion méprisée des Juifs et je considère le christianisme comme une erreur.

La réponse de Mendelssohn à Lavater reçut l'approbation de tous les esprits éclairés. Le prince héritier de Brunswick, déjà prévenu en faveur du philosophe juif, le loua d'avoir su traiter une question aussi délicate avec tant de tact et un si grand amour des hommes. Bonnet lui-même donna son approbation à Mendelssohn et blâma le zèle intempestif de Lavater. Celui-ci dut s'excuser, à la fin, auprès de Mendelssohn de lui avoir demandé d'abjurer.

Pendant longtemps on s'entretint, dans les milieux instruits, de la controverse de Mendelssohn et de Lavater, qui fut également racontée, discutée, jugée dans de nombreux opuscules allemands et français. Un méchant écrivain, Jean-Balthazar Kölbele, de Francfort-sur-le-Mein, profita de cette circonstance pour déverser les plus grossiers outrages sur Mendelssohn, les rabbins, les Juifs et le judaïsme. La violence même de ses attaques en détruisit d'avance tout l'effet. Il se montra particulièrement perfide dans sa **Lettre à monsieur Mendelssohn sur ses rapports avec Lavater et Kölbele** (mars 1770), où il osait insinuer que l'intérêt seul retenait Mendelssohn dans le judaïsme. Mendelssohn lui répliqua brièvement, dans une note qu'il ajouta à une lettre adressée à Lavater. Ce libelle venimeux eut, au moins pour résultat d'arrêter les attaques contre les idées exposées par Mendelssohn, car aucun écrivain sérieux ne voulut se compromettre en la société de Kölbele.

Après avoir si vaillamment défendu le judaïsme contre les chrétiens, Mendelssohn eut à subir les reproches de ses propres coreligionnaires. Les orthodoxes, qui témoignaient le même respect pour les pratiques établies par les rabbins que pour les prescriptions de la Bible, lui en voulaient d'avoir déclaré publiquement *qu'on trouvait dans le judaïsme des lois instituées par les hommes, et même des abus*. Hirschel Levin, qui était alors rabbin de Berlin, lui demanda des explications au sujet de cette assertion. Mendelssohn n'eut pas de peine à se justifier. II n'en resta pas moins suspect aux yeux des rigoristes.

Bientôt il donna à ces derniers un nouveau motif de mécontentement. Par un décret conçu en termes presque paternels (avril 1772), le duc de Mecklembourg-Schwerin avait interdit aux Juifs de son pays d'inhumer trop vite leurs morts, pour qu'on ne risquât pas d'enterrer des personnes encore vivantes. Il était alors de coutume chez les Juifs d'enterrer le mort, autant que possible, le jour même du décès. Les délégués de la communauté demandèrent donc à Jacob Emden, d'Altona, de rédiger un mémoire pour prouver au duc de Mecklembourg que son décret était contraire à un de leurs usages religieux. Sur le conseil d'Emden, ils sollicitèrent l'intervention de Mendelssohn. A leur grand étonnement, celui-ci déclara (mai 1772) que lui aussi était d'avis de ne laisser inhumer les morts que trois jours après le décès, pour éviter toute erreur. Il prouvait en même temps que cette réforme n'était pas tout à fait une innovation et qu'à l'époque talmudique on avait également pris certaines mesures pour empêcher les inhumations précipitées. Cette hardiesse de Mendelssohn déplut à Emden et aux orthodoxes.

Ce fut vers cette époque que Lessing, l'ami de Mendelssohn, provoqua dans l'Allemagne chrétienne un formidable orage, dont l'écho retentit jusque parmi les Juifs. A Hambourg, où l'avait poussé son besoin de mouvement, il avait fait la connaissance d'une famille estimée et très libérale, la famille Reimarus. Pour combattre l'esprit sectaire et l'outrecuidance des pasteurs luthériens de cette ville, un membre de cette famille, Hermann-Samuel Reimarus, avait écrit un **Plaidoyer pour les adorateurs éclairés de Dieu** où il faisait l'apologie de la raison et parlait en ternies irrespectueux du fondateur du christianisme. Mais

il n'avait pas eu le courage de publier cet écrit. Lui mort, sa fille, Élisa Reimarus, intelligente et courageuse, fit lire à Lessing quelques fragments de cet ouvrage. Celui-ci en fut profondément impressionné et conçut le projet de les faire imprimer. Mais, comme la censure en aurait sûrement interdit la publication sous le nom du véritable auteur, il usa d'un stratagème. Placé à la tête de la bibliothèque du duc de Brunswick à Wolfenbuttel, il les fit paraître (1770-1775) sous le titre de **Fragments d'un inconnu**, comme s'il les avait découverts parmi les manuscrits de cette bibliothèque.

Dans ces extraits, l'auteur rejette les miracles, nie la résurrection de Jésus, déclare que le fondateur du christianisme a été condamné à mort pour avoir usurpé le titre de **roi des Juifs** et comploté la ruine du Sanhédrin ; il affirme, enfin, que les Évangiles ont totalement altéré les enseignements de Jésus. Ces assertions audacieuses causèrent un énorme scandale. Comme on n'en connaissait pas l'auteur, tous s'en prirent à Lessing. Quoique abandonné de tous ses amis, Lessing tint tête avec vaillance à ses nombreux adversaires ; il accabla surtout de ses coups le représentant le plus passionné de l'orthodoxie présomptueuse et fanatique, le pasteur Goeze, de Hambourg. Son talent d'écrivain et le dialecticien l'ayant fait triompher dans la controverse, ses ennemis rirent appel contre lui au bras séculier. Ses **Fragments** furent confisqués, il dut même livrer le manuscrit aux autorités, et on lui défendit de traiter désormais de telles questions (1778). Il se vengea de l'intolérance chrétienne en écrivant une de ses plus intéressantes œuvres de théâtre, **Nathan le Sage**.

Dans ce drame, Lessing met en scène un Juif qui donne l'exemple des plus belles vertus et de la plus haute sagesse. C'est le portrait de son ami Mendelssohn. Comme ce dernier, le héros de Lessing est marchand et philosophe, *aussi bon qu'intelligent, aussi intelligent que sage*.

…… Libre de tout préjugé
Était son esprit, et son cœur était ouvert à toute vertu.
II était orné de toutes les beautés morales.
…….. Quel Juif !
Et il tenait à être considéré comme un vrai Juif.

Des croisés, qui, à Jérusalem, se sont livrés sur les Juifs aux plus déplorables excès, ont tué la femme et les sept enfants de Nathan. Pendant qu'il pleure la perte de tous les siens, le domestique d'un chevalier lui amène un enfant chrétien, une petite fille qui est orpheline et complètement abandonnée. Nathan remercie Dieu de lui avoir envolé une consolation dans sa douleur. Il adopte cette enfant et s'occupe de son éducation avec une tendre sollicitude et une rare délicatesse. Sa conscience lui défend d'élever cette jeune fille chrétienne dans la religion juive, il lui apprend seulement à connaître Dieu, lui enseigne le bien et lui inspire les plus purs et les plus généreux sentiments. Telle est la conduite d'un Juif.

Le représentant du christianisme agit, au contraire, avec une coupable déloyauté. Le patriarche de Jérusalem témoigne sa reconnaissance au sultan, qui lui a permis de créer une communauté chrétienne dans cette ville, en conspirant contre lui et en le trahissant :

Il croit, le patriarche, que ce qui est criminel
Aux yeux des hommes n'est pas criminel devant Dieu.

Ce patriarche veut faire monter Nathan sur le bûcher, parce qu'il a adopté un enfant chrétien abandonné, a veillé sur lui avec amour, a orné son esprit et son cœur. Et quand on lui objecte que, sans les soins du Juif, cet enfant aurait peut-être péri, il répond avec obstination :

N’empêche ! Il faut brûler le Juif.

Un autre représentant du christianisme, le Templier Leu de Filneck, est animé de très nobles sentiments, mais n’éprouve que du mépris pour les Juifs. Peu à peu, l’amour opère le miracle de le guérir de ses préjugés de chrétien. Il est vrai qu’il a du sang, mahométan dans les veines. Seul, le frère convers Bonafides, dans sa sainte simplicité, sait concilier une grande bonté avec une piété rigoureuse. Mais il ne connaît qu’un devoir, l’obéissance, et, sur un ordre du patriarche, il n’hésiterait pas à commettre les actes les plus abominables.

Ainsi, des divers personnages du drame de Lessing, le Juif seul montre vraiment de la noblesse. Le Templier, qui est le plus vertueux des personnages chrétiens, ne devient réellement bon qu’après s’être corrigé de certains préjugés. L’auteur expose, dans ce drame, que c’est une folie de rechercher quelle est la vraie religion. Lequel des trois fils peut se vanter de posséder le vrai anneau ? Le Père céleste aime surtout ceux de ses enfants qui se distinguent par leur douceur, leur bienveillance et leur esprit de charité.

Par ce drame, publié au printemps de l’année 1779, Lessing irrita profondément les chrétiens. Partout on l’accusa d’avoir abaissé te christianisme au profit de la religion juive. Ses amis mêmes n’osèrent pas le défendre et, de peur de se compromettre, l’évitèrent de plus en plus. Exclu de diverses sociétés, isolé, froissé dans ses sentiments les plus intimes, Lessing ressentit vivement les vexations qu’on lui infligeait. Il en fut profondément chagriné, et sa belle intelligence en éprouva le contrecoup ; il perdit sa vigueur, sa netteté d’esprit. Quoiqu’il mourût dans la force de l’âge, il paraissait brisé comme un vieillard, victime de son amour pour la vérité et la justice. Du moins sa lutte en faveur de la tolérance ne resta-t-elle pas stérile en Allemagne.

Pendant que Lessing, sous l’influence de l’admiration qu’il avait conçue pour Mendelssohn, s’efforçait de détruire les préjugés encore si vivaces contre les Juifs, Mendelssohn travaillait à l’amélioration morale de ses coreligionnaires en traduisant le Pentateuque. Ce livre, bien des Juifs pouvaient le réciter de mémoire, mais ne le comprenaient plus. Les nombreux commentaires rabbiniques et cabalistiques qui prétendaient l’expliquer en avaient altéré le sens. Dans les écoles, les maîtres, tous Polonais, le faisaient traduire aux enfants dans un affreux jargon et entremêlaient tellement le texte et les gloses que leurs élèves pouvaient croire que le Pentateuque contient les plus grandes absurdités. Depuis longtemps, Mendelssohn déplorait cette manière d’enseigner la Bible et reconnaissait la nécessité d’en donner une traduction simple et élégante. Il avait fait une version allemande du Pentateuque pour ses enfants, mais, dans sa modestie, ne voulait pas la publier. Il ne s’y décida que sur les instances pressantes de ses amis. Mais, comme il savait que la plupart de ses coreligionnaires, accoutumés à voir toujours la Bible accompagnée de commentaires, n’apprécieraient sa version allemande que s’il la présentait sous la forme habituelle, il y fit joindre un commentaire hébreu par un Polonais instruit, Salomon Dubno.

Avant de publier l’ouvrage entier, Mendelssohn en fit paraître une petite partie, à titre de *spécimen*. Aussitôt les rabbins orthodoxes protestèrent vivement contre son entreprise, et ils s’appliquèrent à la faire échouer. A Fürth, la traduction allemande de **Moïse Dessau** fut frappée d’anathème et on menaça d’excommunication ceux qui s’en serviraient. On raconte même que dans quelques villes polonaises, à Posen, à Lissa, cet ouvrage fut livré aux flammes. Mais les clameurs des orthodoxes polonais ne pouvaient nuire que médiocrement à Mendelssohn. Il y avait plus à se préoccuper de l’hostilité de Raphaël Kohen, rabbin de Hambourg et Altona, qui était estimé et respecté. Ce rabbi a prononça également

l'excommunication contre la traduction de Mendelssohn. Mais, comme le roi et le prince héritier de Danemark, sur la demande du conseiller d'État Hennigs, s'étaient fait inscrire comme souscripteurs à cette oeuvre, Raphaël Kohen ne pouvait pas la combattre ouvertement dans les communautés qu'il dirigeait.

D'ailleurs, malgré les protestations de leurs maîtres, les élèves des écoles talmudiques lisaient avidement la traduction de Mendelssohn. Ils apprenaient ainsi la langue allemande et, en même temps, s'habituaient à étudier la Bible dans son texte mime, et non plus à travers les commentaires. Leur esprit s'élargit, leurs idées s'élevèrent au-dessus de l'étroit domaine talmudique, un ardent désir de savoir embrasa leur âme. En étudiant le Talmud, ils avaient acquis une vive pénétration, une grande facilité de conception et une dialectique serrée. Ces qualités, ils les appliquèrent ensuite aux autres sciences, qui étaient nouvelles pour eux. Des milliers de jeunes gens, disséminés dans les écoles de Hambourg, de Prague, de Nikolsbourg, de Francfort-sur-le-Mein et même de Pologne, se pénétrèrent des écrits et des exemples de Mendelssohn. Tous les savants juifs de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe n'avaient étudié dans leur jeunesse que le Talmud, et ce fut sous l'influence du philosophe juif de Berlin qu'ils se mirent à cultiver les diverses branches du savoir humain et travaillèrent ainsi à la rénovation intellectuelle et morale de leurs coreligionnaires.

En même temps que Mendelssohn faisait entrer les Juifs, peut-être sans l'avoir prémédité, dans la voie du progrès et de la civilisation, il contribua également à améliorer leur situation matérielle. Il leur avait déjà suscité un courageux défenseur dans la personne de Lessing ; il gagna à leur cause un autre de ses amis, Dohm, qui composa un Mémoire remarquable en faveur des Juifs d'Alsace.

Dans aucune contrée de l'Europe, la situation des Juifs n'était plus misérable, à cette époque, qu'en Alsace. Toutes les classes de la population s'entendaient pour les opprimer et les maltraiter; ils avaient à souffrir de l'intolérance du clergé, de l'arbitraire de la noblesse, de la jalousie des corporations. Parqués dans des ghettos, ils n'étaient autorisés qu'exceptionnellement à se rendre dans les autres quartiers de la ville. Par contre, ils étaient accablés d'impôts : taxes à payer au roi, à l'évêque de Strasbourg, aux comtes de Haguenau, aux nobles dont ils habitaient les domaines, enfin taxes de guerre. En outre, ils devaient entretenir leurs synagogues et leurs écoles. D'où tirer tout l'argent qu'on leur demandait ? La plupart des branches de l'activité humaine leur étaient inaccessibles ; la loi ne leur permettait que le commerce du bétail et l'orfèvrerie. Voulaient-ils sortir de la province où ils résidaient, ils étaient obligés de payer un péage. A Strasbourg, aucun Juif ne pouvait passer la nuit. Pour payer les impôts multiples dont on les accablait et pour se défendre contre les vexations qu'on leur faisait subir, ils avaient besoin de beaucoup d'argent. Cet argent, ils s'efforçaient de le gagner en prêtant à intérêt. Comme ils couraient de grands risques de ne pas rentrer dans le capital avancé, ils exigeaient un taux élevé. Mais les débiteurs ne voyaient que les gros intérêts qu'on leur réclamait, et l'impopularité des Juifs s'en accrut encore.

Un greffier alsacien, Hell, intelligent et d'esprit cultivé, mais sans conscience et très cupide, profita de la haine qu'inspiraient les Juifs pour exciter le peuple contre eux. Il apprit même l'hébreu pour pouvoir prendre connaissance par lui-même de leurs livres de commerce et mieux pénétrer le secret de leurs opérations. Un jour, il leur fit adresser des lettres en hébreu, les menaçant de les dénoncer pour usure et tromperie s'ils ne lui remettaient pas une somme déterminée. Nommé bailli par quelques nobles d'Alsace, il eut les Juifs entièrement à sa merci. Ceux qui ne se soumettaient pas à ses exigences, il les citait en justice et les condamnait. Lorsqu'on commença à soupçonner ses exactions, il s'en irrita et, dans sa colère,

chercha à nuire encore plus aux Juifs. Il enseigna aux débiteurs à fabriquer de fausses quittances, qu'ils opposaient ensuite aux réclamations des préteurs juifs. Il se rencontra bien, parmi les débiteurs, d'honnêtes gens qui hésitèrent à user d'un tel moyen ; mais des ecclésiastiques calmaient leurs scrupules en leur affirmant que frauder les Juifs était une oeuvre pie. Afin de couronner son œuvre de haine, Hell publia (1779) des **Observations d'un Alsacien sur les affaires des Juifs en Alsace**, où il excitait la population à exterminer les Juifs. Dans ce libelle, il reconnaissait bien qu'on avait falsifié des quittances, mais il ajoutait que c'était la Providence qui avait envoyé cette inspiration aux débiteurs pour punir le: Juifs de lu mort de Jésus. Heureusement, toutes les autorités ne partageaient pas l'avis de Hell. Ce singulier bailli fut incarcéré, sur l'ordre de Louis XVI, puis éloigné d'Alsace. Par un décret royal (mai 1780), les procès d'usure furent enlevés à la juridiction des nobles pour être portés directement devant le Conseil souverain d'Alsace.

Cette intervention bienveillante de Louis XVI encouragea les Juifs d'Alsace à appeler l'attention du souverain sur les abus et les iniquités dont ils étaient sans cesse victimes et à solliciter sa protection. Leurs représentants composèrent un Mémoire pour le Conseil d'État, où ils énuméraient les lois oppressives dont ils souffraient et où ils indiquaient les mesures qui amélioreraient leur situation. Mais ils sentaient que ce Mémoire devait être rédigé de façon à impressionner également l'opinion publique qui, à cette époque si rapprochée de la Révolution, était déjà très puissante. Ils le soumirent donc avant tout à Mendelssohn, dont la réputation était très grande parmi ses coreligionnaires d'Europe. Mais, comme il n'avait ni le loisir ni peut-être le talent spécial nécessaire pour donner à ce document une forme émouvante et persuasive, il s'adressa à un de ses amis qui, par sa situation et ses connaissances, était excellemment préparé à un tel travail. Cet ami s'appelait Dohm.

Chrétien-Guillaume Dohm (1751-1820), qui était un savant historien, venait d'être attaché par Frédéric le Grand, avec le titre de membre du Conseil de la guerre, aux Archives de l'État. Comme beaucoup d'écrivains et de philosophes de ce temps, il avait cultivé l'amitié de Mendelssohn et avait été séduit par l'élévation de son esprit et la douceur de son caractère. Son admiration pour Mendelssohn l'avait amené à étudier de près le glorieux passé des Juifs et les persécutions dont ils étaient l'objet depuis tant de siècles. Il avait même conçu le projet de publier un travail sur ***l'histoire de la nation juive depuis la chute de leur État***. Il accepta donc avec empressement la proposition de réviser le Mémoire des Juifs d'Alsace. Dans le cours de son travail, il eut l'idée de donner une portée plus haute à ce Mémoire en plaidant la cause non seulement des Juifs d'Alsace, mais aussi des Juifs d'Allemagne, qui souffraient des mêmes iniquités. Le Mémoire primitif devint ainsi un véritable livre, achevé en août 1781 et intitulé : **De la réforme politique des Juifs**.

Laissant de côté toute déclamation, Dohm, dans son ouvrage, se place au point de vue politique et économique pour conseiller aux hommes d'État d'améliorer la situation des Juifs. La tâche qu'il poursuivait offrait des difficultés exceptionnelles, car les arguments mêmes qu'il pouvait faire valoir en faveur des Juifs étaient invoqués contre eux par leurs ennemis. Intelligents et actifs, ils étaient accusés d'être remuants et rusés, leur attachement à leur religion était qualifié d'obstination, la fierté qu'ils éprouvaient de l'antiquité de leur race et de la valeur de leurs croyances passait pour de l'orgueil et de la présomption. Mais, sans se laisser arrêter par les préjugés qui régnaient contre eux, Dohm prit vaillamment leur défense.

Après avoir exposé que dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Juifs jouissaient dans l'Empire romain des droits de citoyen, Dohm montre qu'ils furent soumis peu à peu à des lois restrictives par les Byzantins et les Germains, surtout par les Visigoths

d'Espagne. Et pourtant ils étaient plus cultivés et plus instruits que leurs persécuteurs. Les Juifs et les Arabes d'Espagne étaient bien supérieurs, par leur savoir, à l'Europe chrétienne. Durant tout le moyen âge, les Juifs avaient été traités par les chrétiens de la plus cruelle façon.

Sans doute, continue Dohm, les Juifs ont également leurs défauts, dont quelques-uns sont peut-être tellement enracinés qu'ils ne pourront s'en corriger qu'à la troisième ou la quatrième génération. Raison de plus de tenter des réformes, afin que les générations futures soient meilleures. D'ailleurs, on a le droit d'espérer d'excellents résultats de ces réformes, parce que la pauvreté ne sévit pas autant chez les Juifs que chez les chrétiens et que plusieurs d'entre eux se sont distingués par les plus brillantes qualités de cœur et d'esprit. En général, ils sont prévoyants, laborieux, doux, se plient facilement aux circonstances.

Enfin, il termine par cette déclaration que la nature a doué les Juifs aussi favorablement que les autres hommes, qu'ils peuvent devenir des citoyens utiles; c'est l'oppression qui a pesé sur eux pendant si longtemps qui les a pervertis en partie. L'humanité, la justice ainsi qu'une politique avisée conseillent de faire cesser cette oppression et de les relever de leur avilissement dans leur propre intérêt comme dans l'intérêt de l'État.

En demandant qu'on améliore la situation des Juifs, Dohm indique en même temps les mesures qu'il faut prendre pour y réussir. Tout d'abord il est nécessaire de leur accorder les mêmes droits qu'aux autres habitants du pays. Il faut ensuite les encourager à créer de bonnes écoles ou les admettre dans les écoles chrétiennes ; la prédication dans les synagogues pourra aussi avoir d'heureux effets. En outre, il appartient au clergé de faire comprendre aux chrétiens qu'ils doivent considérer et traiter les Juifs comme leurs semblables, et non comme des parias.

Dohm veut qu'on laisse aux Juifs liberté complète pour leurs affaires religieuses et administratives : pour l'exercice de leur culte, la création de synagogues, la nomination d'instituteurs et l'organisation d'œuvres de bienfaisance. Il ne leur dénie qu'un seul droit, celui d'être appelé à des emplois publics nu à des fonctions de l'État. Ils ne lui paraissaient pas encore assez mûrs pour jouir d'une liberté aussi large. Un prochain avenir devait donner un démenti à ces craintes.

Dès son apparition, l'ouvrage de Dohm produisit une profonde impression. Il fut beaucoup lu, beaucoup discuté et surtout beaucoup critiqué. Des protestations vives s'élevèrent contre les **utopies** de l'auteur. On alla même jusqu'à l'accuser d'avoir vendu sa plume aux Juifs. Il ne l'aurait pas vendue bien cher ! La communauté de Berlin lui offrit un couvert en argent au jour anniversaire de sa naissance, les Juifs du Brésil lui envoyèrent une adresse de remerciements, et une famille juive de Breslau prit en son honneur le nom de Dohm. Ce sont là les seuls témoignages qu'il reçut de la reconnaissance juive. Sa plus douce récompense fut certainement la promulgation de l'édit de tolérance de Joseph II, qui suivit de près ta publication de son ouvrage.

Par cet édit (19 octobre 1781), les Juifs furent autorisés, sous certaines réserves, à apprendre des métiers manuels, à s'occuper d'arts et de sciences et à s'adonner à l'agriculture ; ils avaient aussi accès, désormais, dans les Universités et les Académies. Joseph II décréta la création, parmi les Juifs, d'écoles élémentaires et d'écoles normales, et il déclara obligatoire pour eux l'enseignement de la langue nationale. Par une attention délicate, il ordonna qu'on évitât, dans les écoles mixtes, de froisser leurs croyances religieuses et que les chrétiens les traitassent comme **leurs semblables**. Il abolit aussi le péage personnel ou

leibzoll, que les Juifs étaient tenus de payer. Pourtant, il ne voulut pas leur accorder les mêmes droits qu'in ses autres sujets. Ainsi, ils continuaient à ne pas pouvoir résider dans certaines villes dont le séjour leur avait été autrefois interdit. A Vienne même, ils ne pouvaient s'établir qu'exceptionnellement et en payant le **droit de tolérance**, et ils n'avaient pas le droit d'y élever officiellement une synagogue. Les notables juifs eurent cependant la permission (2 janvier 1782), eux et leurs fils, de porter l'épée. Klopstock célébra dans une ode magnifique l'esprit libéral de Joseph II.

Une première brèche était donc faite aux anciennes barrières élevées contre les Juifs par le fanatisme de l'Aise, la rapacité des princes et les préjugés des peuples. Les idées développées par Dohm ne pouvaient plus être qualifiées de simples utopies, puisqu'un souverain les avait réalisées en partie. Un ami de Dohm, Diez, un des plus généreux esprits de cette époque, qui représenta plus tard la Prusse en Turquie, estimait même que Dohm n'avait pas réclamé des droits assez étendus pour les Juifs. Vous avez eu raison, lui dit-il, d'affirmer que les défauts actuels des Juifs sont le résultat de l'oppression séculaire qui a pesé sur eux. Mais pour achever le tableau et atténuer les reproches que vous adressez aux Juifs, vous auriez dû également peindre les mœurs corrompues des chrétiens, qui ne valent certainement pas mieux que les Juifs.

biais des hommes tels que Diez étaient de rares exceptions. Dans les cercles savants de l'Allemagne, l'ouvrage de Dohm était, au contraire, jugé très sévèrement. On ne voulait pas croire que les Juifs fussent jamais capables de se relever et de devenir d'utiles citoyens. Déjà, trente ans auparavant, à l'apparition du drame de Lessing intitulé : **Les Juifs**, un théologien, qui était en même temps un hébraïsant, Jean-David Michaelis, avait rendu solennellement cet oracle *qu'un Juif animé de sentiments élevés était une pure chimère*. Mendelssohn, par son caractère, sa conduite et ses œuvres, était bien venu donner un éclatant démenti à cette assertion méprisante. Mais, comme il n'est pas possible qu'un savant allemand se trompe, Michaelis persista dans son opinion que la race juive était vouée à une irrémédiable dégénérescence. Ses assertions malveillantes ne causèrent alors aucun tort aux Juifs, parce qu'à ce moment ni les princes, ni les peuples n'étaient encore disposés en Allemagne à traiter les Juifs en citoyens. Même Frédéric le Grand, le prince philosophe, dont Dohm espérait le plus, n'améliora en rien leur situation, et lorsque Éphraïm Veitel lui demanda de leur permettre au moins l'accès des professions manuelles, il refusa. Mais Dohm eut le grand mérite de créer une opinion publique au sujet des Juifs.

Pendant que Dohm plaidait la cause des Juifs, Mendelssohn avait gardé une réserve discrète. Il craignait qu'une intervention publique de sa part entravât les efforts de Dohm et nuisit à la cause de ses coreligionnaires. Mais il manifestait hautement sa joie de voir des chrétiens défendre énergiquement les Juifs. *Bénie soit la Providence*, dit-il, *qui a daigné prolonger ma vie jusqu'à ce temps heureux où l'on commence enfin à comprendre les droits de l'humanité !* Pourtant, de crainte que la **réforme politique des Juifs**, inspirée par la plus noble pensée, ne prêtât à certains malentendus, il crut nécessaire de rompre le silence pour compléter et, sur quelques points, rectifier les arguments de Dohm. Il chargea donc un de ses jeunes amis, le médecin Marcus Herz, de traduire de l'anglais le fameux mémoire de Manassé ben Israël, où se trouvaient réfutées les nombreuses accusations produites sans cesse contre les Juifs, et il fit précéder cette traduction d'une remarquable préface (mars 1782).

Une pensée exprimée dans cette préface frappa vivement les lecteurs chrétiens. Mendelssohn y déclarait, en effet, que *la religion n'a pas le droit d'agir par contrainte*. C'était là une attaque directe contre les procédés de l'Église, qui n'avait cessé d'employer

contre les hérétiques et les mécréants l'anathème, le cachot, les tortures et le bûcher. Quelques ecclésiastiques chrétiens approuvèrent publiquement ces paroles. Un autre chrétien, dans un ouvrage intitulé : **Recherche de la lumière et de la vérité**, félicita hypocritement Mendelssohn de s'être éloigné du judaïsme, qui use de rigoureux châtiments et d'anathèmes, pour suivre une religion d'amour. Afin de ne laisser naître aucune confusion, Mendelssohn riposta par un nouveau livre (printemps 1783) qu'il appela **Jérusalem** ou ***Le Pouvoir religieux et le Judaïsme***.

Dans cet ouvrage, Mendelssohn développe cette idée que l'autorité supérieure possède le droit de contrôle sur les actes, mais non sur les opinions et les croyances. L'Église surtout n'a pas le droit de punir. Sa mission est d'enseigner et de consoler. Il ajoute que la religion juive reconnaît à ses adeptes la liberté de croire selon leur conscience. Le judaïsme primitif ne contient aucun dogme obligatoire, il ne prescrit pas de croire, mais de savoir. Aussi les Juifs ne peuvent-ils jamais être taxés d'hérétiques, quelles que soient leurs opinions religieuses. Ils n'encourent de punition que s'ils traduisent leurs croyances erronées en actes. Car le judaïsme n'est pas une religion révélée, mais une législation révélée. Dans la Constitution donnée par Dieu, les droits de l'État et de la religion se confondent. Autrefois, il n'y avait aucune différence entre les lois civiles et les lois religieuses. Se rendre coupable envers Dieu était se rendre coupable envers l'État. Avec la destruction du temple de Jérusalem, c'est-à-dire avec la disparition de l'État, disparurent aussi les peines corporelles et capitales ainsi que les amendes dont étaient punies les transgressions religieuses.

A ceux qui, avec une sincérité feinte ou réelle, avaient prétendu qu'il avait rompu avec le judaïsme, Mendelssohn répondit par une déclaration qui n'était qu'un hors-d'œuvre dans sa **Jérusalem**. Il affirmait, en effet, que les lois rituelles sont également d'origine divine et restent obligatoires *jusqu'à l'époque où il plaira au Tout-Puissant de les abolir dans les mêmes conditions de publicité où il les a révélées*. Il démontrait ensuite, par une argumentation originale, la nécessité des lois cérémonielles.

Cet ouvrage, où Mendelssohn, au lieu de se tenir sur la défensive, parle en accusateur et montre très nettement, quoique avec beaucoup de mesure et d'habileté, les points faibles de la Constitution de l'Église, produisit une profonde impression. L'illustre philosophe Kant lui écrivit qu'il avait lu **Jérusalem** et en avait admiré la profondeur de pensée et la finesse des aperçus. *A mon avis*, lui dit-il, *votre livre est le précurseur d'une grande réforme, dont votre nation ne profitera pas seule ; vous avez prouvé que votre religion laisse à ses adeptes une plus grande liberté de conscience qu'on ne supposait et qu'on ne trouve ailleurs*. Michaelis, qui malgré son rationalisme, haïssait tant les Juifs, fut tout troublé de la hardiesse de l'auteur de **Jérusalem**.

En même temps que Mendelssohn glorifiait ainsi le judaïsme et s'appliquait, soit par ses propres ouvrages, soit par ceux de ses amis, à améliorer la situation des Juifs, il s'occupait aussi de leur relèvement intellectuel et moral. Dans cette dernière tâche, il fut puissamment aidé par Wessely.

Hartwig ou Naphtali-Herz Wessely (né à Hambourg en 1725, mort en 1805), était un esprit original, à la fois enthousiaste et plein de sang-froid. La tâche qu'il s'imposa fut d'étudier la Bible hébraïque et d'en pénétrer le sens. Comme Mendelssohn, il s'était instruit sans maîtres, et, dès sa jeunesse, s'étaient manifestés chez lui le sentiment du beau et le goût d'un langage pur et châtié. Il avait encore un autre point de ressemblance avec Mendelssohn. Lui aussi était d'un caractère élevé, d'une loyauté scrupuleuse et d'une grande dignité, mais il

était moins conciliant, moins souple, moins doux. Raide, compassé, pédant, il avait plus d'érudition que de profondeur de pensée. Ce fut Mendelssohn qui le fit sortir de son obscurité. La communauté de Trieste, composée surtout de Juifs italiens et portugais, qui manifestaient moins d'aversion pour les sciences profanes que leurs coreligionnaires allemands, avait demandé au comte Zinzendorf, gouverneur de la ville, de l'éclairer de ses conseils pour l'organisation des écoles, telles que les désirait l'empereur Joseph. Zinzendorf l'engagea à s'adresser à Mendelssohn. Celui-ci signala alors à Joseph Hayyim Galaigo, délégué de la communauté de Trieste, les efforts tentés par son ami Wessely pour faire appliquer par ses coreligionnaires la loi édictée par Joseph II, et il lui recommanda de se mettre en relations avec lui.

Wessely avait, en effet, écrit un vrai dithyrambe en l'honneur de cette loi, parce qu'il en attendait les meilleurs résultats pour le judaïsme. Aussi, quand il apprit que les rigoristes de Vienne déploraient presque cette ordonnance de l'empereur comme une violation de conscience, envoya-t-il aux communautés d'Autriche une lettre hébraïque : **Paroles de paix et de vérité** (mars 1782), où il démontrait que c'était une obligation religieuse pour les Juifs d'acquérir une culture générale. Il traçait en même temps une sorte de programme d'études qui devait conduire graduellement la jeunesse juive de l'enseignement élémentaire jusqu'au Talmud. Son enthousiasme pour les réformes de Joseph II lui attira la colère des ultra orthodoxes. Riais, comme il défendait, en réalité, les idées de Joseph IM, ceux-ci n'osèrent pas l'attaquer ouvertement. Ils essayèrent simplement d'exciter contre lui quelques rabbins polonais pour faire condamner sa lettre et le frapper lui-même d'anathème. Hirschel, rabbin de Berlin, tenta aussi de le rendre suspect à ses coreligionnaires. Mais la communauté de Berlin était trop imprégnée de l'esprit de Mendelssohn pour prendre parti contre Wessely.

Malgré cet échec, les rigoristes continuèrent leurs attaques contre Wessely, et ils réussirent à faire brûler publiquement sa lettre à Lissa. Cet acte de fanatisme froissa vivement les esprits libéraux. A Trieste, à Ferrare, à Venise, les rabbins se prononcèrent avec énergie en faveur de Wessely. Dans plusieurs villes, et même à Prague, les Juifs fondirent des écules pour y organiser le nouvel enseignement. En réalité, les orthodoxes, dans leur haine contre les innovations, voyaient plus juste que Mendelssohn et Wessely. Ces deux nobles esprits, profondément attachés au judaïsme, espéraient provoquer, par leurs réformes, l'abolition des abus que le temps et les circonstances y avaient introduits ; ils ne se doutaient pas qu'ils l'ébranleraient jusque dans ses fondements.

Wessely, toujours maltraité par la destinée, eut encore la douleur de voir porter les coups les plus violents aux principes mêmes de la religion qu'il vénérait. Ce chagrin fut épargné à Mendelssohn. Il se préparait à écrire l'apologie de Lessing pour le présenter à la postérité dans toute sa gloire, quand il apprit de Jacobi que, peu de temps avant sa mort, son ami s'était déclaré partisan de la philosophie de Spinoza. Lessing spinoziste ! Mendelssohn en fut profondément affecté. La tristesse qu'il en ressentait hâta certainement sa fin. Il mourut le 4 janvier 1786. Au moins n'eut-il pas la douleur de voir une de ses filles abandonner son mari et ses enfants pour s'enfuir avec un amant, une autre embrasser le christianisme, et un de ses fils livrer ses enfants à l'Église.

La mort de Mendelssohn fut un deuil non seulement pour tous ses coreligionnaires allemands, mais aussi pour de nombreux chrétiens de Berlin et d'autres villes. Ses amis chrétiens Nicolaï, Biester et Engel, précepteurs du prince-héritier Frédéric-Guillaume III, unirent leurs efforts à ceux de ses admirateurs juifs pour essayer de lui faire élever une statue

sur la place de l'Opéra, à Berlin, à côté de celles de Leibniz, de Lambert et de Sulzer. L'enfant du modeste scribe de Dessau était devenu une des gloires de la capitale prussienne.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Quatrième période — Le relèvement

Chapitre XIII — Excès de l'orthodoxie et la réforme — (1760-1789)

Pendant qu'en Allemagne, Mendelssohn s'efforçait de démontrer que le judaïsme est conforme à la raison et que les vérités qu'il enseigne sont identiques aux vérités de la religion naturelle, une secte se développait en Pologne qui acceptait et propageait les croyances les plus absurdes et les plus extravagantes. C'était la secte des *Nouveaux Hassidim* qui, par bien des pratiques, rappelaient les Esséniens. Comme ces derniers, ils faisaient de fréquentes ablutions, mettaient des vêtements blancs, opéraient des guérisons miraculeuses et prédisaient l'avenir. Le fondateur de cette secte fut un charretier, Israël Miedziboz, surnommé par ses partisans **le thaumaturge**, en hébreu *Baal Schem*, et, par abréviation, *Bescht*. Orphelin dès le bas âge, pauvre, abandonné à lui-même, Israël avait passé sa jeunesse dans les forêts et les cavernes des Carpates. Là, il avait sans doute appris des paysannes l'usage des simples, et, à l'exemple de ces bonnes femmes, il évoquait les esprits et faisait des conjurations pour rendre plus efficace l'action de ses remèdes. Il acquit ainsi la réputation d'un médecin infaillible, et souvent les nobles polonais eux-mêmes le consultaient dans les cas difficiles.

Dans les gorges solitaires oit il errait, Israël Baal Schem s'était habitué à prier autrement qu'on ne le fait dans les synagogues. Il récitait les mêmes formules usuelles, mais les prononçait avec une extrême ferveur, élevant la voix très haut et Imprimant à tout son corps des mouvements désordonnés. Il prétendait que, grâce à cette agitation de tous ses membres, il s'élevait plus facilement jusqu'à son Créateur. Son exemple fut suivi, et bientôt il eut autour de lui de nombreux partisans qui, comme lui, manifestaient leur ferveur pendant la prière en frappant des mains, en s'agitant, en sautant et en criant. D'ailleurs, vers cette époque, on retrouve aussi ces extravagances chez deux sectes chrétiennes, les **sauteurs** ou *jumpers*, en Angleterre, et les **agitateurs** ou *shakers*, dans l'Amérique du Nord. Le mysticisme et la folie peuvent exercer leurs ravages dans toutes les confessions.

En l'espace de dix ans, Israël Bescht groupa autour de lui près de dix mille Hassidim qui, au début, ne se distinguaient des autres Juifs polonais que par leur façon particulière de prier, par leurs nombreuses ablutions, leur constante sérénité d'humeur et peut-être aussi les longues boucles de cheveux qu'ils laissaient pendre le long de leurs joues. Leur chef étant un

ignorant, les Hassidim affectaient un profond mépris pour l'étude du Talmud qui, selon eux, est incapable de former des Juifs vraiment religieux. Après la mort d'Israël Bescht, les dissentiments existant entre orthodoxes et Hassidim prirent un caractère plus aigu, et il se produisit une véritable scission entre les deux partis.

A Israël Bescht succéda Dob Beer, de Mizriez (1700-1772). D'un esprit plus cultivé que son prédécesseur, il était aussi plus habile à gagner des partisans et à imposer sa volonté. Il était versé dans la Cabale, se montrait prédicateur fort adroit (Magguid), et, pour appuyer ses opinions, savait établir des rapports entre des passages de la Bible, du Midrash et du *Zohar* qui semblaient n'avoir absolument aucun lien entre eux. Sa figure imposante inspirait le respect. Enfermé toute la semaine dans sa petite chambre, où il ne recevait que ses intimes, ses allures mystérieuses contribuaient encore à le faire vénérer du peuple. La foule désireuse de contempler sa face ne pouvait le voir que le jour du sabbat, où il se montrait habillé de soie blanche. En ce jour, il daignait se joindre, pour prier d'après tes rites de Bescht, à ses amis, à ses partisans du dehors qui ne cessaient d'affluer auprès de lui, et à tous ceux qui étaient venus en simples curieux. Afin de mettre les assistants en bonne humeur pour la prière, il se livrait aux plus enfantines plaisanteries. Lorsqu'il voyait tout le monde en gaieté, il s'écriait subitement : *Maintenant, servez l'Éternel avec allégresse.*

Sous la direction de Beer, la secte des Hassidim était restée la même, en apparence, que sous son prédécesseur. En réalité, elle avait subi un changement important. Israël avait été sincère. Quand il s'agitait pendant la prière, quand tout son corps était secoué comme par des convulsions et qu'il avait des visions, il était réellement en extase. Beer manquait d'enthousiasme naturel, il n'était pas possédé du démon intérieur. Il prit alors l'habitude de puiser l'inspiration divine dans de fréquentes libations, dans de copieuses rasades d'eau-de-vie. De plus, pour faire croire qu'il savait pénétrer tous les mystères, il entretint une sorte de police secrète, très habile, qui le renseignait sur bien des choses intimes. C'est par de tels procédés qu'il parvint à en imposer à ses nombreux partisans.

Beer réussit aussi à inspirer à la foule une vénération superstitieuse pour le chef de la secte appelé *Çaddik*. Il plaça le çaddik sur un piédestal si élevé qu'il le rendait presque semblable à Dieu. Il le représentait comme un être parfait, protégé contre toute souillure et tout péché, dont les actes et les pensées exercent sur l'univers entier une influence toute puissante. Dans sa petite chambre sale et obscure, Beer se considérait l'égal du pape, vicaire, comme lui, de Dieu sur la terre.

L'expansion de la secte des Hassidim était due à deux raisons principales : l'union étroite et fraternelle dans laquelle ils vivaient tous ensemble et l'aridité de l'enseignement talmudique en Pologne. Dès le début, les Hassidim formèrent une sorte de confrérie, qui, il est vrai, ne possédait pas une caisse commune, comme autrefois les Esséniens, mais dont les membres fortunés se croyaient tenus de venir en aide à ceux qui étaient dans le dénuement. En plus, pendant les Pètes du nouvel An et de l'Expiation, tous abandonnaient femme et enfants pour se rendre auprès du çaddik et passer ces saintes journées dans la contemplation de leur chef. D'un autre côté, le mysticisme des Hassidim répondait trop à certaines aspirations de la nature humaine pour ne pas séduire même des esprits sérieux. Le judaïsme rabbinique, tel qu'il était alors pratiqué en Pologne, ne donnait aucune satisfaction au véritable sentiment religieux. On attachait surtout de l'importance à l'interprétation plus ou moins subtile du Talmud, mors on se préoccupait très peu de tout ce qui pouvait émouvoir le cœur et mettre l'âme en communication avec le ciel. De là, de nombreuses recrues pour les Hassidim, qui faisaient la part si large à l'extase et au sentiment religieux.

De plus en plus les Hassidim s'éloignèrent des orthodoxes. Déjà sous la direction de Beer ils se sentirent assez forts pour adopter une réforme qui irrita profondément les rabbins. Au lieu de continuer à réciter seulement les prières prescrites, et à des heures déterminées, comme l'exige le code religieux, ils priaient toutes les fois qu'ils s'y sentaient disposés, sans tenir compte de l'heure, et ne craignaient pas de supprimer arbitrairement une partie des prières obligatoires. Beer Mizriez recommanda à ses partisans le Rituel de prières du cabaliste Isaac Louria, d'où les *pioutim* avaient été totalement éliminés.

Peut-être les rabbins polonais eussent-ils pu réduire assez rite les Hassidim à l'impuissance, s'ils avaient encore joui de la même autorité que quelques années auparavant. Mais, en 1784, le roi Stanislas-Auguste Poniatowski avait décrété la dissolution du **synode des quatre pays**, qui était investi du droit de prononcer l'excommunication contre les Juifs de Pologne et même de leur infliger des amendes. Il n'existait donc plus, en Pologne, de pouvoir central juif qui pût prendre des résolutions applicables à tout le pais, et chaque communauté était libre de se comporter à l'égard des Hassidim comme il lui convenait. Il en résulta un manque d'entente que les Hassidim surent mettre à profit pour répandre plus facilement leurs doctrines et pénétrer jusque dans de vieilles et importantes communautés. Leur nombre augmenta rapidement, et ils formèrent bientôt deux groupes importants, les *Mizricziens* et les *Karliniens*. Dès que dix Hassidim se trouvaient ensemble dans une localité, ils louaient une chambre pour y célébrer leurs offices et entreprenaient une propagande active. Ils agissaient avec prudence et discrétion jusqu'à ce qu'ils fussent assez forts pour soutenir la lutte contre leurs adversaires. Ils réussirent ainsi à faire des recrues dans l'importante communauté de Vilna. Mais là ils attirèrent sur eux un orage qui eût peut-être amené leur ruine sans leur ténacité et leur remarquable habileté.

A Vilna vivait alors un savant talmudiste, Élia Vilna (1720-1797), qui, aujourd'hui encore, est vénéré, sous le nom de **gaon**, par les Juifs de la Lithuanie. D'un caractère élevé, d'une intelligence remarquable, d'une science profonde, il occupait un rang à part parmi les rabbins polonais. Il va sans dire qu'il était familiarisé avec le Talmud et ses commentaires, mais il se gardait bien de se livrer à cette dialectique excessive qui aboutissait aux subtilités et à l'ergotage. Il s'appliquait simplement à comprendre le texte et à le soumettre à une sérieuse critique. Ce talmudiste offrait encore une autre particularité, il ne dédaignait pas d'étudier la Bible et même la grammaire hébraïque.

Lorsque Élia fut informé qu'un groupe de Hassidim s'était organisé à Vilna et avait entrepris une campagne contre le Talmud, il ordonna une enquête. On découvrit des écrits où les Hassidim ne se contentaient pas de recommander la sérénité d'humeur et même la gaieté, mais proposaient aussi de modifier lés prières et s'exprimaient d'une façon peu respectueuse sur les rabbins. Encore sous l'impression des égarements des Frankistes. Élia prit immédiatement les mesures les plus rigoureuses contre les Hassidim. Il condamna même leur chef Issar au pilori. Les administrateurs de la communauté n'osèrent pas appliquer une peine aussi sévère. Issar fut excommunié un jour de sabbat, en présence de toute la communauté, incarcéré et flagellé, et les ouvrages découverts furent brûlés (1772). Les rabbins de Vilna écrivirent aussi à toutes les grandes communautés de Pologne pour les engager à surveiller étroitement les Hassidim et à les frapper d'anathème. Dans cette même année, la secte perdit son chef, Dob Beer Mizriez. Ces coups répétés découragèrent les Hassidim, qui suspendirent momentanément leur activité.

Ils ne tardèrent pourtant pas à recommencer leur propagande. Ils étaient alors au nombre d'environ cinquante à soixante mille, divisés en petites communautés dont chacune avait à sa

tête un *rebben*. Tous ces groupes étaient unis entre eux par le çaddik suprême, descendant de Beer Mizriez, dont l'autorité s'étendait sur tous les *rebben* et qui recevait une part de leurs revenus. Le premier çaddik en chef fut Abraham, fils de Beer, surnommé par ses partisans *ha-Malakh* ou l'**Ange**. Pour atténuer l'effet qu'auraient pu produire l'excommunication prononcée contre les Hassidim par le rabbinat de Vilna ou les divers ouvrages polémiques, les rebben interdisaient la lecture de tout écrit qu'if n'avaient pas préalablement approuvé. Par contre, ils recommandaient chaleureusement des recueils de sermons et de sentences attribués à Israël Baal Schem et à Beer Mizriez.

Après la mort de Beer, deux de ses successeurs contribuèrent particulièrement au développement de la secte des Hassidim : Israël, de Kozieniz, au nord de Radom, et Salman de Liadi. Le premier, connu sous le nom de **Magguid de Kozieniz**, était d'un mysticisme exalté et avait la réputation d'un grand thaumaturge, même chez les chrétiens. Ses revenus étaient considérables, maie il distribuait aux nécessiteux l'or que ses admirateurs lui apportaient. Salman de Liadi se distingua surtout par sa vaste érudition talmudique et sa dignité de caractère. Il fonda un groupe spécial qu'on désignait sous le nom de *Habad*[1].

Une seconde fois, Élia et ses collègues de Vilna excommunièrent les Hassidim. A Brody et à Cracovie on brûla plusieurs de leurs livres (1781). Mais ces procédés de répression n'avaient plus la nième efficacité qu'autrefois. Dans la province austro-polonaise de la Galicie. les disciples de Mendelssohn essayèrent pie combattre cette secte en créant des écoles élémentaires d'après le programme de Joseph Il. Elle triompha pourtant de toutes les résistances, et, à la fin du XVIIe siècle, elle était forte de cent mille âmes. C'est que de ses revendications, une au moins était justifiée : la nécessité de réprimer l'excès des études talmudiques. Aujourd'hui, les Hassidim donnent le ton dans les communautés où ils étaient autrefois persécutés et ne cessent de faire de nouvelles recrues en Pologne.

Pendant que cette secte exerçait son action funeste en Pologne, les disciples de Mendelssohn continuaient l'œuvre de leur maître. Toute une légion de jeunes hommes, en Allemagne, dans l'est et le sud de l'Europe, travaillaient à la rénovation de leur religion et s'efforçaient de faire pénétrer une sève plus jeune dans le vieux tronc du judaïsme. Comme s'ils s'étaient tous entendus, ils mirent de côté le Talmud pour s'adonner à l'étude de la Bible et à la culture de la science. Ardents, enthousiastes, ils prêchaient le progrès, prédisaient de nouvelles destinées au judaïsme, sans savoir eux-mêmes quelles seraient ces destinées. Depuis Königsberg jusqu'en Alsace, depuis l'Italie jusqu'à Amsterdam, à Londres et à Copenhague, on entendait un concert de voix fraîches et mélodieuses qui chantaient comme à l'aurore d'une joyeuse journée de printemps. Chaque voix prise à part aurait peut-être paru frêle et un peu fruste, mais dans leur ensemble elles produisaient un effet d'une belle harmonie. Ces jeunes gens, qui s'étaient mis à lire la Bible dans le texte original et en étaient vivement impressionnés, désiraient rendre à la langue hébraïque déformée et modifiée sa pureté primitive. Ils poursuivaient aussi le but de réveiller, parmi les Juifs, le goût de la poésie et de la science. Dans leur inexpérience et leur bel enthousiasme, ils n'apercevaient pas les nombreuses difficultés qu'ils rencontreraient dans leur entreprise. Aussi n'hésitèrent-ils pas à aller de l'avant et eurent-ils la joie de voir le succès couronner leurs efforts. Mendelssohn, prudent et circonspect, rendit., en réalité, moins de services au judaïsme que ses disciples, qui étaient dans la vigueur de l'âge, pleins de feu et d'audace, et ne craignaient ai de se compromettre ni de froisser les consciences timides.

Des circonstances particulières favorisèrent ce mouvement. Dans le désir d'enrichir son pays, le roi Frédéric II avait encouragé l'activité et l'esprit d'entreprise des Juifs de son

royaume et surtout de ceux de Berlin. Sous son impulsion, plusieurs Juifs avaient créé des fabriques, fondé d'importantes industries et acquis de grandes richesses. Mais que faire de leur argent ? Ils n'avaient accès ni à la cour ai dans la noblesse ; la bourgeoisie même, jalouse de leur fortune, ne voulait pas les recevoir. Pour se distraire de leurs occupations habituelles, ils eurent alors l'idée de s'intéresser à la littérature, protégeant les savants juifs et favorisant la publication de leurs oeuvres.

Le signal partit de Königsberg, qui était alors, en quelque sorte, une colonie de Berlin. Cette ville était habitée par un certain nombre de Juifs riches qui étaient des esprits cultivés et avaient pris une part active au mouvement provoqué en Allemagne, à cette époque, par l'influence de la littérature française. A leur tête se trouvaient les trois frères Friedlænder (Baermann, Méyer et Wolf). Un membre de cette famille, David Friedlænder (1750-1834), devint influent dans la communauté de Berlin, par suite de son alliance avec le banquier Daniel Itzig, et établit des relations suivies entre la capitale prussienne et Königsberg. Ç'avait été un événement considérable pour les Juifs de Königsberg que la visite de Mendelssohn à leur ville, où il avait été accueilli avec une respectueuse déférence par des professeurs, des écrivains et d'autres personnages connus, et où l'illustre philosophe Kant l'avait embrassé en public. Ces marques de respect et d'amitié données à leur coreligionnaire les encouragèrent à redoubler d'efforts pour cultiver leur esprit et s'imposer ainsi à l'estime de leurs concitoyens. Du reste, sur la demande de quelques maîtres libéraux et principalement de Kant, l'Université de Königsberg leur ouvrit ses portes. Parmi les étudiants juifs qui suivaient les cours de cette Université, deux surtout s'attachèrent à continuer l'œuvre de Mendelssohn, Isaac-Abraham Euchel et Mendel Bresselau, tous deux précepteurs dans la famille Friedlaender.

Isaac Euchel (1756-1804) s'appliqua à écrire l'hébreu, comme Mendelssohn et Wessely, avec correction et élégance, et il y réussit parfaitement. Son style était pur, clair et agréable. Son ami, Mendel Bresselau (1760-1829), qui, plus tard, prit si vigoureusement à partie les vieux rabbins, avait encore plus de talent, il maniait la langue hébraïque avec un véritable art et savait se servir tris habilement du langage biblique pour exprimer des idées modernes et raconter les événements les plus divers. Soutenus par deux jeunes gens de la famille Friedlænder, Euchel et Bresselau adressèrent un appel à tous les Juifs, encore du vivant de Mendelssohn (en 1783), pour fonder une société qui répandit la connaissance de la langue hébraïque et pour créer un recueil périodique. Ce journal, appelé *Meassef*, le **Collectionneur**, était rédigé en hébreu afin d'être accessible à tous les Juifs. Ce fut à Berlin que le *Meassef* trouva ses meilleurs collaborateurs et ses plus fermes soutiens. Mendelssohn lui-même ne dédaigna pas de publier dans ce journal, sous le voile de l'anonyme, quelques poésies hébraïques à côté des œuvres de simples débutants. Parmi les principaux rédacteurs de ce recueil, surnommés les *Meassefim*, il faut citer : Joël Lœwe et Aron Halle, appelé aussi Wolfssohn, dont le premier était un remarquable savant et l'autre un fougueux polémiste, et qui succédèrent plus tard à leurs amis Euchel et Bresselau dans la direction du journal ; David Friedlænder, qui toucha à tout ; Joseph Haltern et Joseph Witzenhausen ou Veit ; Isaac Satanowet Ben Zeèb, deux Polonais établis à Berlin qui comptaient parmi les meilleurs écrivains hébreux. Wolf Heidenheim aussi collabora au *Meassef*. Ce dernier était un esprit assez bizarre, mécontent du style incorrect des anciens et des connaissances un peu superficielles des modernes, et qui consacra son temps à l'étude minutieuse de la grammaire hébraïque et de la Massora. Il a rendu service à la littérature juive en publiant de nouvelles éditions, très soignées, d'un certain nombre d'ouvrages hébreux où pullulaient les incorrections et les fautes d'impression.

En France, le *Meassef* était représenté par Moïse Ensheim ou Moïse Metz, qui avait été pendant quelques années le précepteur des enfants de Mendelssohn et avait inspiré à ses jeunes élèves une grande affection. Il était très bon, très doux et d'une grande modestie. Ses connaissances mathématiques étaient très appréciées de savants tels que Lagrange et Laplace. En Italie aussi, le *Meassef* eut des partisans. Même dans les milieux chrétiens, l'apparition de ce journal fut saluée comme le signal d'une sérieuse rénovation parmi les Juifs. Bientôt le groupe qui avait fondé le *Meassef* ne borna plus son ambition à la simple littérature, il voulut agir plus directement sur les mœurs et, dans ce but, organisa en 1787 la **Société pour le bien et l'élévation des sentiments**. Son influence s'étendit de plus en plus, et bientôt chaque communauté importante eut son parti des **éclairés**, qui, sans rompre complètement avec le passé, étaient bien près de délaisser tout ce qui rappelait l'ancien judaïsme.

L'école de Mendelssohn eut aussi ses philosophes, dont plusieurs avaient une réelle valeur et égalaient leur maître en profondeur et en force de dialectique. Trois surtout acquirent de la célébrité : Marcus Herz, Salomon Maïmon et Lazarus Ben-David. Pénétrés des idées de Kant, dont ils admiraient la grandeur morale et la rigoureuse logique, ils se déclarèrent ses disciples dévoués et rendirent plus accessibles au public les conceptions de ce philosophe exposées dans un langage obscur et rocailleux.

Marcus Herz (1747-1805) se fit remarquer par Kant pour sa pénétrante sagacité. A Berlin, où il était établi comme médecin, ses conférences sur la philosophie et la physique attiraient de grands savants et parfois des princes. Grâce à ses connaissances variées et à son brillant esprit, grâce aussi à son mariage avec la belle Henriette de Lemos, il réussit à faire de sa maison le rendez-vous de la meilleure société de Berlin et exerça ainsi une puissante influence sur les milieux juifs et même chrétiens.

Un autre philosophe, Salomon Maïmon (1753-1800), est certainement une des figures les plus curieuses de ce temps. S'appelant de son vrai nom Salomon de la Lithuanie ou de Nieswiesz, ce Juif polonais ressentit un tel enthousiasme pour le **Guide des égarés**, de Maïmonide, qu'il ajouta le nom de Maïmon à son propre nom. Il offre un exemple frappant de la facilité avec laquelle les Juifs s'assimilent les plus diverses connaissances. Venu en Allemagne dans un complet dénuement, comprenant à peine la langue du pays, ne sachant que le Talmud, il devint un profond et original philosophe. Kant, à qui Marcus Herz l'avait recommandé, admirait sa puissance de dialectique, son esprit pénétrant et faisait de lui le plus grand éloge, quoique Maïmon combattit une partie de ses idées. Celui-ci publia de nombreux ouvrages philosophiques et, quoique Polonais, sut exposer en allemand avec une suffisante clarté les plus obscurs et les plus arides problèmes métaphysiques. Le grand public apprit surtout à le connaître par son **Autobiographie**, où il dénonce sans ménagement les défauts de ses compatriotes juifs et témoigne d'un rare cynisme. Cette œuvre a des points de ressemblance avec les **Confessions** de J.-J. Rousseau.

Malgré ses mœurs dépravées, sa malpropreté presque repoussante et son caractère insupportable, Salomon Maïmon rencontra de généreux protecteurs. Son **Autobiographie** surtout le fit connaître dans toute l'Allemagne. Schiller et Goethe manifestèrent pour lui la plus vive sympathie, et le second exprima même le désir de l'appeler auprès de lui. Mais sa célébrité ne le rendit ni plus heureux ni moins repoussant. Il persista dans ses dérèglements, conserva des manières grossières et, jusqu'à sa mort, dut vivre de subsides.

Le troisième philosophe juif de ce temps, Lazarus Ben-David (1762-1832), de Berlin, fut aussi un disciple fidèle de Kant, qui parle de lui, dans ses ouvrages, avec la plus haute

estime. Peut-être eut-il tort de se rendre à Vienne pour y faire des conférences sur la philosophie, car en Autriche on n'avait alors aucun goût pour cette science. Au début, il fut autorisé à enseigner à l'Université même, mais il dut bientôt y renoncer. Il fut alors accueilli dans le palais du comte de Harrach, où il put continuer ses leçons pendant quatre ans devant un auditoire choisi. Il retourna ensuite à Berlin.

Les Juifs d'Allemagne, en cultivant leur esprit sous l'impulsion de Mendelssohn et de ses élèves, travaillèrent en même temps à la culture intellectuelle de leurs concitoyens chrétiens. Ce fut, en effet, dans la haute société juive de Berlin que naquit ce ton de bonne compagnie qui devint un des traits distinctifs de la capitale et agit ensuite sur le restant du pays. Frédéric le Grand avait implanté en Prusse la littérature française, et cette littérature rencontra plus d'admirateurs parmi les Juifs que parmi les chrétiens. L'esprit français était un peu parent des saillies humoristiques du Talmud et, par conséquent, était mieux compris et plus apprécié dans les maisons juives que partout ailleurs. Les femmes juives surtout étudiaient avec ardeur la langue française : c'était devenu une question .de mode, et elles n'avaient garde de s'y soustraire. Elles s'appliquaient pourtant à acquérir également des connaissances sérieuses pour pouvoir se montrer aussi instruites que les hommes. Les tilles de Mendelssohn, en constantes relations avec des littérateurs et des savants, donnèrent l'exemple, et elles furent suivies par un grand nombre de jeunes filles et de femmes juives.

C'est la maison de Mendelssohn qui avait été d'abord le rendez-vous des amis des lettres et de la philosophie à Berlin. Après la mort de leur maître, David Friedlænder et Marcus Herz prirent sa place. Mais Friedlænder manquait de grâce et de souplesse et n'avait rien qui attirât. Ce fut donc dans la maison de Herz que les amis de Mendelssohn prirent l'habitude de se réunir. Herz était un médecin distingué, fort savant, qui avait un esprit mordant et savait entretenir la conversation. Mais le grand charme de sa maison était sa femme. Henriette Herz (1764-1847), dont la radieuse beauté et le brillant esprit exerçaient une action puissante et lui valaient un nombre considérable de courtisans.

Fille d'un Juif portugais, Benjamin de Lemos, qui avait épousé une Allemande, Henriette réunissait dans sa personne l'ardeur méridionale et la dignité castillane avec la souplesse et la douceur des Allemandes. Elle faisait sensation partout où elle se montrait par la finesse de ses traits autant que par sa démarche gracieuse ; on l'appela la **Muse tragique**. Son intelligence aussi était remarquable et faisait encore valoir son éblouissante beauté.

Le salon de Henriette Herz devint un centre de réunion pour l'élite de la société de Berlin. Tous les personnages de marque de l'Allemagne et de l'étranger qui venaient dans la capitale prussienne s'empressaient de s'y rendre. On y rencontra d'abord les amis chrétiens de Mendelssohn, Nicolaï, Engel, le précepteur du prince héritier (Frédéric-Guillaume II), et Ramler, le directeur de conscience des poètes. A ceux-ci se joignirent bientôt d'autres hommes distingués, les conseillers consistoriaux Teller et Zœliner, Knuth, le précepteur des frères Alexandre et Guillaume de Humboldt, Gentz, Schleiermacher, Frédéric de Schlegel. Mirabeau aussi, pendant sa mission diplomatique secrète à Berlin (1786), fréquenta la maison Herz. Peu à peu, des femmes chrétiennes qui occupaient à Berlin les plus hautes situations par leur naissance ou leur esprit entrèrent également en relations avec Henriette Herz et ses amis, dont elles admiraient le savoir solide et la spirituelle gaieté.

Ce rapprochement entre Chrétiens et Juifs faisait espérer à ces derniers qu'ils réussiraient à obtenir l'abolition des mesures humiliantes auxquelles les autorités pouvaient encore les soumettre et, sinon leur émancipation complète, du moins l'amélioration de leur

situation légale. Leur espoir grandit encore après l'avènement de Frédéric-Guillaume II, qui était un prince doux et bienveillant. Sur le conseil de David Friedlænder, les **anciens** de la communauté de Berlin adressèrent une supplique au souverain pour lui demander de supprimer le péage personnel (*leibzol*), de révoquer les lois barbares qui les régissaient et de leur accorder une plus grande liberté. Cette requête fut accueillie favorablement. Le roi les invita à *choisir parmi eux des hommes honnêtes* avec lesquels le gouvernement étudierait la question, il agréa aussi leur demande de convoquer à Berlin des délégués de tous les Juifs du pays, à l'exception de ceux des provinces de la Silésie, de la Prusse occidentale et de la Frise orientale. On nomma une commission chargée d'examiner les griefs des Juifs et d'indiquer les améliorations qu'on pourrait apporter à leur situation.

La délégation énuméra d'abord les divers procédés dont on usait pour extorquer de l'argent aux Juifs : ils étaient tenus d'acheter aux manufactures royales, à un prix très élevé, de la porcelaine de mauvaise qualité, appelée ironiquement de la *porcelaine juive pour la revendre à l'étranger* ; ils étaient également obligés d'entretenir des fabriques de bonnets, de bas, d'étamine et de dentelles. Courageusement, les députés demandaient pour leurs coreligionnaires l'égalité civile, c'est-à-dire la faculté, non seulement de pratiquer l'agriculture ou les professions manuelles, mais aussi d'occuper des emplois publics et des chaires à l'Université (mai 1787). Le gouvernement prussien commença par supprimer le péage personnel et dispensa les Juifs, contre le payement d'une somme de 42.000 marcs, d'acheter dorénavant de la porcelaine. Les autres réformes furent ajournées pour laisser à la commission royale le temps de les étudier. Pendant qu'on les examinait, Wallner et Bischoffswerder réussirent à circonvenir le roi et à provoquer une réaction contre les idées libérales. Les députés juifs ne purent donc plus compter sur aucune amélioration. Ils eurent le courage et le grand mérite de repousser les concessions insignifiantes qu'on voulait leur accorder : *Les faveurs qu'on est disposé à nous offrir*, disaient-ils, *sont au-dessous de toute attente et ne répondent nullement aux joyeuses espérances que nous avons nourries lors de l'avènement au trône de notre souverain*. On leur proposait bien d'appeler les Juifs au service militaire, mais sans qu'ils pussent être élevés à un grade quelconque. Ils déclarèrent qu'ils n'avaient pas les pouvoirs nécessaires pour accepter une réforme qui imposait de nombreuses restrictions et présentait très peu d'avantages.

Cet échec ne découragea pas le groupe des **éclairés** de Berlin dans son œuvre de rénovation. De la capitale il s'efforça d'étendre son action dans les provinces au moyen de deux instruments de propagande : une école et une imprimerie. L'organisation de l'école, dirigée par David Friedlænder et son riche beau-frère, Daniel Itzig, répondait peu au programme de Wessely. On y accordait une place très large aux matières de culture générale, au détriment de tout ce qui avait un caractère juif : l'hébreu, la Bible et le Talmud. En l'espace de dix ans (1781-1791), cette école forma plus de cinq cents élèves, qui répandirent dans toute la Prusse les idées des réformateurs juifs de Berlin. Sur son modèle, d'autres écoles furent créées en Allemagne et hors de l'Allemagne. L'imprimerie rattachée à cette école agissait dans le même esprit en publiant et en faisant pénétrer dans les ghettos des ouvrages d'instruction et d'éducation en hébreu et en allemand.

Au commencement, tous ces efforts produisirent des fruits déplorables, car l'enseignement donné par les réformateurs avait très souvent pour résultat la négation du judaïsme et la légèreté des mœurs. On écartait tout ce qui, dans l'ancienne vie juive, pouvait froisser le goût moderne, tout ce qui ne paraissait pas s'expliquer par la raison humaine, tout ce qui avait un caractère national, rappelait les événements du passé et contribuait à distinguer le Juif du Chrétien. **Être éclairé**, c'est-à-dire ressembler en tout point aux chrétiens, tel était

le mot d'ordre de ces réformateurs. En agissant ainsi, ils croyaient sincèrement être restés fidèles aux idées de Mendelssohn, oubliant que leur maître n'avait jamais cessé de manifester un ferme attachement aux pratiques du judaïsme.

Ce mépris professé pour l'antique religion d'Israël blessait profondément les sentiments de la très grande majorité des Juifs, lui avaient conservé le respect des anciennes traditions et qui auraient peut-être accueilli avec faveur de sages réformes. De là, des malentendus, des froissements, des récriminations et des querelles. Wessely lui-même, cet admirateur passionné de Mendelssohn, reprocha amèrement leurs exagérations aux **éclairés** de Berlin, dont le chef était le faible et superficiel David Friedlænder, et il déclara publiquement qu'il se séparait d'eux.

Mais si, parmi les novateurs, on trouvait peu d'esprits supérieurs, capables de diriger le mouvement avec habileté et clairvoyance, les orthodoxes étaient encore moins favorablement partagés. Leur principal chef ou, du moins, celui qui était considéré comme tel, Ézéchiel Landau, de Prague, n'avait pas la moindre intelligence des nécessités des temps modernes. Il s'obstinait à exiger le maintien des pratiques les moins justifiées, et nuisit ainsi considérablement à la cause qu'il défendait. Lorsque le gouvernement autrichien voulut interdire l'ensevelissement précipité des morts, ainsi qu'il était d'usage chez les Juifs, Landau combattit la modification proposée par les plus pitoyables arguments. Les **éclairés** saisirent avec empressement cette occasion pour fulminer contre l'étroitesse d'esprit et le fanatisme de leurs adversaires. Les orthodoxes, de leur côté, par l'organe d'un prédicateur de Prague, Eléazar Fleckelès, protestèrent avec violence contre David Friedlænder et Euchel, parce qu'ils avaient traduit en allemand, pour l'usage des femmes, les prières du Rituel.

Surexcités par ces luttes, les **éclairés** comme les orthodoxes élargissaient encore le fossé qui les séparait. La jeunesse juive de Berlin, précepteurs, commis de magasin, fils de famille, viveurs, se faisaient gloire de mépriser le judaïsme et qualifiaient de préjugés, de superstitions et d'absurdités les vieilles croyances de leurs pères. Naturellement, les orthodoxes répondaient à ces attaques par une piété plus rigoureuse et plus pointilleuse. Comme ils étaient à la tête de la communauté et des diverses institutions de bienfaisance, ils refusaient tout subside aux **éclairés** nécessiteux, ne les accueillaient pas dans les hôpitaux juifs et ne leur accordaient pas, après leur mort, d'emplacement convenable dans les cimetières. Les a éclairés v, sous la direction du fils aîné de Mendelssohn, Joseph, créèrent alors (1792) la **Société des amis**, composée exclusivement de jeunes gens, qui devaient se traiter en frères, s'éclairer mutuellement de leurs conseils, se secourir en cas de maladie ou de pauvreté. Ils cherchaient aussi à instruire et à **éclairer**.

Mais les membres de cette Société manquaient d'ardeur et de conviction. Ils avaient bien délaissé les pratiques du judaïsme, mais n'avaient remplacé leur ancienne foi par aucune autre croyance ; ils ne possédaient plus aucun idéal religieux. Cette absence de principes et d'idéal se manifestait encore plus ouvertement chez les riches marchands **éclairés**, qui aimaient le luxe et étaient heureux de pouvoir fréquenter des chrétiens. Comme rien ne les retenait plus dans la religion de leurs aïeux, ils embrassèrent en masse le christianisme. *Semblables à de légers papillons, ils voltigèrent autour de la flamme et, à la fin, s'y laissèrent brûler*. Pourquoi, en effet, auraient-ils continué à se soumettre aux restrictions du **privilège général** et à supporter les humiliations imposées aux Juifs **protégés**, eux qui avaient totalement rompu avec les usages, les mœurs et les croyances du judaïsme, quand, par le baptême, ils pouvaient devenir les égaux des chrétiens Y aussi les apostasies furent-elles nombreuses à Berlin, à Breslau et à Königsberg. En trente ans, la moitié de la communauté de

Berlin accepta le baptême. Il est probable que tous les **éclairés** de l'Allemagne eussent déserté le judaïsme, s'ils n'avaient été arrêtés par leur antipathie profonde pour les croyances chrétiennes, par leur attachement inébranlable à leur famille et aux souvenirs du passé merveilleux du peuple juif, et enfin par leur amour pour la langue et la littérature hébraïques. Quiconque pouvait apprécier la grandeur sublime et les beautés de la Bible dans le texte original et savait manier lui-même la langue hébraïque, restait fidèle au judaïsme, malgré ses doutes, malgré les restrictions légales dont il souffrait en sa qualité de Juif.

Pourtant, David Friedlænder fit exception. Ni la gloire du passé, ni la poésie hébraïque, ni le sentiment de la famille n'eurent le pouvoir de le retenir dans le judaïsme. Esprit étroit et superficiel, il n'avait ni élévation de pensée, ni dignité de caractère. Sans originalité aucune, il avait emprunté quelques lambeaux d'idées à Mendelssohn qu'il avait cousus ensemble pour en faire ce qu'il appelait un système religieux épuré. Comme il n'observait plus rien du judaïsme, il croyait qu'il pourrait facilement se soustraire aux lois humiliantes qui pesaient sur les Juifs. Il demanda donc pour lui et toute la famille Friedlænder la naturalisation avec les droits et les obligations qui en découlaient. Sa demande fut rejetée. Au lieu d'opposer à ce refus une fière impassibilité et de chercher à s'en consoler par le souvenir du passé héroïque d'Israël, il écrivit, avec d'autres pères de famille (probablement des membres de la famille Itzig), à Teller, conseiller supérieur du Consistoire, pour lui annoncer leur intention de se faire baptiser. Ils y mettaient pourtant une condition : on devait les dispenser de croire à la divinité de Jésus et d'observer les pratiques du christianisme, parce qu'ils ne partageaient pas la foi de l'Église et qu'il leur répugnait d'agir en hypocrites.

Teller éconduisit poliment, mais avec fermeté, ces singuliers Juifs qui voulaient se faire chrétiens tout en déclarant qu'ils ne pourraient pas croire aux dogmes du christianisme. Friedlænder resta donc forcément juif. Mais sa lettre à Teller produisit une vive sensation. Plusieurs chrétiens l'apprécièrent avec sévérité ; ils y voyaient une trahison à l'égard du judaïsme et une inconséquence. Duns l'ignorance où il était de l'origine de cette lettre, Schleiermacher disait : *Que cette démarche inconsidérée doit donc blesser l'excellent Friedlænder ! Je serais étonné qu'il ne protestât pas contre une telle trahison, lui qui est un si fervent admirateur de Mendelssohn.* Quelle condamnation pour Friedlænder que ce jugement de croyants chrétiens exprimant leur dédain pour ces apostats qui, de leur plein gré, auraient voulu renier le glorieux passé de la plus ancienne nation pour prendre simplement le masque du christianisme ! Les Juifs gardèrent prudemment le silence sur cette affaire.

Les femmes juives montraient encore moins de fierté et de dignité que les hommes. Le salon de Henriette Herz était devenu le rendez-vous de belles femmes juives, dont les maris étaient absorbés par leurs occupations, et de jeunes gens chrétiens. Dans ce milieu, le ton était donné par Frédéric de Gentz, homme égoïste, avide de jouissances, plein de vices et dénué de scrupules. Grisée par les adulations dont elle était l'objet, Henriette Herz se laissait aller à des coquetteries qui rendaient sa conduite très suspecte. La légèreté des mœurs était presque un article de foi pour cette société. Les libertins chrétiens avaient, en effet, organisé avec les femmes et les jeunes filles juives une **ligue de la vertu**, sorte d'association dont les membres des deus sexes devaient se tutoyer et ne tenir aucun compte, dans leurs relations, des bienséances observées d'habitude dans le monde. On était alors au début du romantisme allemand, créé par les couvres poétiques de Goethe, et dont les partisans prétendaient réaliser dans la vie les sentiments lyriques exprimés parla poésie. Ce mouvement eut pour résultat de développer un faux sentimentalisme et d'encourager les unions libres entre personnes qui déclaraient avoir de l'affinité l'une pour l'autre. Les femmes juives se trouvaient flattées d'entretenir un commerce aussi intime avec les chrétiens des classes élevées.

La **ligue de la vertu** comptait parmi ses membres Henriette Herz, les deux filles de Mendelssohn et d'autres jeunes femmes juives. Henriette Herz noua d'abord une intrigue amoureuse avec Guillaume de Humboldt, puis avec Schleiermacher, cet apôtre d'un nouveau christianisme. Un autre hôte assidu du salon Herz, Frédéric Schlegel, courtisa Dorothée Mendelssohn, qui était mariée. Celle-ci, sous l'influence des principes prêchés par la **ligue de la vertu**, se trayait très malheureuse avec son mari; elle le quitta pour aller vivre avec Schlegel. C'est à ce moment que Schlegel publia son roman immoral **Lucinde**, où il fait consister la sagesse dans une complète licence de conduite et où il approuve l'adultère. Schleiermacher fut le parrain de ce roman.

Une autre femme juive de ce cercle, Rahel Lewin, était d'une remarquable intelligence. Elle avait trop d'esprit et de clairvoyance pour s'affilier à la **ligue de la vertu**, mais elle n'échappa pourtant pas à l'influence funeste des mœurs dissolues qui régnaient alors dans la haute société chrétienne. Cette *petite femme avec une grande âme*, comme on l'appelait, admirait passionnément Goethe. Elle puisait ses principes de morale et ses règles de conduite dans les oeuvres de ce poète, qui célèbre la sagesse païenne, et, en des périphrases fleuries, conseille de jouir de la vie.

Toutes ces pécheresses juives, sans dommage pour le judaïsme, se tirent baptiser. Les filles de Mendelssohn et Rahel se convertirent bruyamment, mais Henriette Herz, pour ne pas chagriner ses amis juifs, alla recevoir le baptême dans un petit village, et cela seulement après la mort de sa mère. Fait curieux, c'était dans le salon judéo-chrétien de Henriette Herz, à Berlin, que la réaction ecclésiastique, avec Schleiermacher et Schlegel, et la réaction politique, avec Gentz, tenaient leurs assises. Mais, dans la même année où Schleiermacher déclarait dédaigneusement que le *judaïsme était une momie*, Bonaparte adressait un appel aux Juifs afin de les réunir autour de lui. La liberté que les Juifs de Berlin sollicitaient du gouvernement en s'humiliant devant l'Église, la France allait la leur donner sans imposer le moindre sacrifice à leur dignité.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Quatrième période — Le relèvement

Chapitre XIV — La Révolution française et l'émancipation des Juifs — (1789-1806)

La Révolution française fut vraiment, selon l'expression du prophète, *le jour du Seigneur où les orgueilleux furent abaissés et les humbles relevés.* Parmi tant d'injustices qu'elle répara, elle mit aussi fin à cette iniquité révoltante qui, depuis tant de siècles, faisait considérer les Juifs comme les parias des nations européennes. Ce que Mendelssohn ne

croyait possible que dans un avenir lointain, ce que les défenseurs des Juifs, Dohm et Diez, n'osaient exprimer que sous forme de vœu, la France le réalisa avec une merveilleuse rapidité.

Ce ne fut pourtant que par des efforts multipliés que les Juifs de France réussirent à obtenir leur émancipation. Un homme courageux, Herz 1ledelsheim, plus connu sous le nom de Cerf Berr (né vers 1730 et mort en 1793), fut le premier à déployer une infatigable activité en faveur de ses coreligionnaires. Fournisseur des armées de Louis XV, il fut autorisé, pour un hiver, à résider à Strasbourg, dont le séjour était interdit aux Juifs. Comme il avait rendu des services considérables à l'État au moment d'une guerre et pendant une famine, on lui permit de continuer à habiter cette ville. Il y attira alors quelques autres Juifs. Pour le récompenser de ses services, Louis XVI lui accorda les mêmes droits qu'aux autres Français et l'autorisa à acquérir des immeubles et des biens fonciers. Il créa des fabriques à Strasbourg et y employa des ouvriers juifs pour habituer ses coreligionnaires à gagner leur vie par le travail manuel et les mettre ainsi à l'abri des reproches de leurs adversaires. Les bourgeois de Strasbourg voyaient d'un oeil jaloux l'arrivée de Juifs dans cette ville, et ils s'efforcèrent d'obtenir l'expulsion de Cerf Berr et de ses protégés. Ému de cette malveillance et encouragé, d'autre part, par le Mémoire de Dohm et l'édit de tolérance promulgué par Joseph II en Autriche, Cerf Berr résolut d'entreprendre d'actives démarches à la cour afin que les Juifs fussent' émancipés ou, au moins, autorisés à résider dans la plupart des villes françaises. Il fit aussi répandre la traduction française de l'ouvrage de Dohm.

Louis XVI était animé des meilleurs sentiments et se montrait tout disposé à donner suite aux réclamations des Juifs. Sur son ordre, Malesherbes convoqua une commission de notables juifs chargés de proposer les mesures qui pourraient améliorer la condition de leurs coreligionnaires. Cerf Berr et Berr Isaac Berr de Nancy représentèrent à cette commission les Juifs de Lorraine; ceux de Bordeaux et de Bayonne y envoyèrent comme délégués, entre autres, le riche armateur Gradis, Furtado, qui joua plus tard un certain rôle dans la Révolution française, et Isaac Rodrigues. Ce fut probablement sur leurs instances que Louis XVI abolit (24 janvier 1784) le péage corporel (*leibzoll*), qui pesait surtout sur les Juifs d'Alsace.

Aux efforts de Cerf Berr et de ses amis se joignirent bientôt ceux de deux hommes qui devaient occuper une place considérable dans la Révolution française : le comte de Mirabeau et l'abbé Grégoire. Mirabeau, âme ardente, débordant d'idées généreuses, se décida, à la suite d'un voyage à Berlin, à élever sa voix éloquente en faveur des Juifs. Pendant une mission secrète dans la capitale de la Prusse, où il était arrivé peu de temps après la mort de Mendelssohn, il entendit célébrer dans les milieux chrétiens les vertus du philosophe juif. Il se lia également avec Dohm et plusieurs Juifs distingués. Plein d'admiration pour Mendelssohn et pressentant l'avantage que la France pouvait tirer des Juifs, asservis depuis des siècles, si elle les appelait à la liberté, il résolut de faire connaître au public français le mouvement de rénovation qui s'accomplissait alors en Allemagne. C'est ainsi qu'il publia son opuscule si rempli de choses : **Sur Moses Mendelssohn et sur la réforme politique des Juifs** (1787). Il y expose brièvement l'histoire tragique des Juifs et y fait ressortir le martyre glorieux de ce peuple et la cruauté de ses persécuteurs. *Voulez-vous,* dit-il, *que les Juifs deviennent des hommes meilleurs, des citoyens utiles ? Bannissez de la société toute distinction avilissante pour eux, ouvrez-leur toutes les voies de subsistance et d'acquisitions. Veillez à ce que, sans négliger la doctrine sacrée de leurs pères, les Juifs apprennent à mieux connaître la nature et son auteur, la morale et la raison, les principes de l'ordre, les intérêts du genre humain, de la grande société dont ils font partie.* Il répond ensuite aux accusations formulées contre les Juifs et termine par ces paroles chaleureuses : *Voulez-vous enfin que les prétendus vices des Hébreux soient si profondément enracinés qu'ils ne puissent disparaître qu'à la troisième ou*

quatrième génération ? Eh bien ! commencez tout à l'heure ; car ce n'est pas une raison pour reculer cette grande réforme politique d'une génération, puisque sans cette réforme on ne verrait jamais une génération corrigée, et la seule chose que vous ne puissiez pas reconquérir, c'est le temps perdu. Mirabeau saisit toutes les occasions pour plaider la cause des Juifs et dissiper les préjugés que Voltaire avait répandus en France contre eux.

Ailleurs aussi on s'occupait à ce moment des Juifs. En Alsace, les Juifs se plaignaient des humiliations et des souffrances qu'on leur infligeait, et les chrétiens accusaient les Juifs de les réduire à la misère. A Metz parut un pamphlet : **Cri des citoyens contre les Juifs**, qui contenait les plus haineuses excitations. Ce réquisitoire venimeux fut réfuté par un écrivain instruit et éloquent, Isaïe Berr Bing (1759-1805), qui connaissait mieux l'histoire de son peuple que la plupart de ses contemporains juifs, sans excepter les savants de Berlin.

Ces écrits, conçus en sens divers, mirent les Juifs à l'ordre du jour en France. La Société royale des sciences et des arts à Metz mit au concours la question suivante : *Est-il des moyens de rendre les Juifs plus heureux et plus utiles en France ?* Neuf mémoires furent présentés, dont sept favorables aux juifs, entre autres, ceux de deux ecclésiastiques, l'abbé Grégoire et l'abbé de la Louze. Trois concurrents partagèrent le prix, l'abbé Grégoire, Salkind Horwitz, Juif polonais, attaché à la bibliothèque du roi, et l'avocat Thierry. Tous émettent cette idée que les Juifs sont des hommes comme les chrétiens et méritent, par conséquent, de devenir citoyens français, et que les défauts qu'on leur reproche sont l'œuvre des chrétiens.

Il n'y avait pourtant pas un nombre considérable de Juifs en France au moment où éclatait la Révolution. Tant en Alsace qu'à Metz, à Paris, à Bordeaux et dans les États pontificaux d'Avignon et de Carpentras, on en trouvait à peine cinquante mille. Encore n'étaient-ils pas unis. Les Juifs de rite portugais témoignaient un injuste dédain à ceux de rite allemand, et les rapports entre eux étaient parfois très tendus. Aussi, malgré le conseil de l'abbé Grégoire, n'avaient-ils concerté aucun plan en commun quand l'occasion se présenta de demander leur émancipation à l'Assemblée nationale.

On sait que la Révolution débuta par la prise de la Bastille. Les excès du peuple de Paris furent imités sur bien des points en France, où des châteaux furent brûlés, des couvents détruits et des nobles maltraités ou tués. En Alsace, les paysans et la populace tournèrent leur fureur contre les Juifs (août 1789), dont ils démolirent les maisons et pillèrent les biens. De nombreux Juifs furent obligés de se réfugier à Bâle, où on les accueillit avec bienveillance, quoique le séjour de cette ville leur fût interdit d'habitude. Wessely a célébré dans une belle poésie hébraïque la conduite généreuse des Bâlois.

Les Juifs d'Alsace sollicitèrent alors l'appui de l'abbé Grégoire, qui s'adressa en leur faveur à l'Assemblée. *Ministre d'une religion qui regarde tous les hommes comme frères*, dit-il, *j'invoque l'intervention de l'Assemblée en faveur d'un peuple proscrit et malheureux*. Pour agir sur l'esprit public, il écrivit sa **Motion en faveur des Juifs**, où il demandait leur assimilation aux autres citoyens. Arrive ensuite la fameuse nuit du 4 août où la noblesse sacrifia ses privilèges sur l'autel de la patrie. Encouragés par ce mouvement généreux, les Juifs multiplièrent leurs efforts pour être déclarés citoyens. Des Juifs de Bordeaux s'enrôlèrent dans les rangs de la garde nationale, et l'un d'eux fut même nommé capitaine. A Paris aussi, de nombreux Juifs faisaient partie de la garde nationale et rivalisaient avec les autres Parisiens de patriotisme et de courage civique. Onze délégués se rendirent à l'Assemblée pour lui présenter une Adresse où ils demandaient à *être soumis, comme tous les*

Français, à la même jurisprudence, à la même police, aux mêmes tribunaux. A la tête de cette délégation se trouvaient un hollandais, Jacob Goldschmidt, et un Portugais, Lopez Laguna.

Cependant, dans le sein même de l'assemblée, il existait des préjugés religieux contre les Juifs. Lorsqu'un député, M. de Castellane, eut proposé un article ainsi conçu : *Nul homme ne doit être inquiété pour ses opinions religieuses, ni troublé dans l'exercice de son culte*, des prêtres catholiques, appuyés par un certain nombre de laïques, firent entendre de violentes protestations. Mais un autre député, Rabaud-Saint-Étienne, appuya énergiquement la motion de Castellane. Après avoir fait observer qu'il représentait une population de 500.000 âmes, dont 120.000 étaient protestants, et qu'il ne pouvait pas admettre que ces derniers fussent exclus de toutes les fonctions et de toutes les dignités, il ajouta : *Je demande la liberté pour ces peuples toujours proscrits, errants, vagabonds sur le globe, ces peuples voués à l'humiliation, les Juifs*. Malgré une vive opposition, la motion fut adoptée et inscrite en tête de la Constitution de 1791 dans les termes suivants : *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi*. Cet article est aujourd'hui un des principes fondamentaux des Constitutions européennes.

Ainsi, les Juifs avaient reçu satisfaction sur un point important. Mais leur cause n'était pas encore gagnée; leurs adversaires travaillaient activement à les tenir exclus de tous les droits de citoyen. La question juive fut de nouveau discutée (28 septembre 1789) à la suite de persécutions que les Juifs avaient subies dans quelques localités. L'abbé Grégoire recommença à plaider leur cause avec beaucoup d'éloquence. Il fut soutenu par le comte de Clermont-Tonnerre. L'Assemblée décréta que le président écrirait a aux- différentes municipalités de la Lorraine pour leur manifester que la Déclaration des droits de l'homme est commune à tous les habitants de la terre et que, par conséquent, elles ne devaient plus maltraiter les Juifs. Mais au milieu des passions déchaînées par la Révolution, la voix de l'Assemblée ne fut pas entendue, et les Juifs continuèrent d'être maltraités. C'est alors que, sur la demande des députés de la Lorraine, plusieurs délégués juifs des Trois-Évêchés, de l'Alsace et de la Lorraine turent autorisés à se présenter à la barre de l'assemblée (14 octobre). Un des délégués, Berr-Isaac Berr, exposa avec une touchante émotion les souffrances endurées depuis tant da siècles par ses coreligionnaires et demanda qu'on consentit enfin à les traiter avec justice. Le président lui promit que l'Assemblée *prendrait sa requête en considération et se trouverait heureuse de rappeler les Juifs à la tranquillité et au bonheur*. On applaudit, et les Juifs furent admis aux honneurs de la séance.

A propos de la discussion relative à la loi électorale, l'Assemblée traita de nouveau la question juive. On se demanda si les Juifs seraient également compris parmi les **citoyens actifs** auxquels devait appartenir l'éligibilité. La discussion fut longue (21, 23, 24 décembre). Clermont-Tonnerre, Robespierre, Duport, Barnave et Mirabeau prirent la parole en leur faveur, mais l'abbé Maury, de la Fare, évêque de Nancy, Rewbel et l'évêque de Clermont se firent les interprètes des plus étroits préjugés.

L'Assemblée, à moitié ébranlée par les arguments spécieux des membres du clergé, émue parla crainte de provoquer des troubles dans les provinces de l'Est, décida d'ajourner toute résolution au sujet des Juifs (24 décembre). Cet ajournement froissa profondément les Juifs portugais, qui, jusqu'alors, n'avaient pas été confondus avec les Juifs allemands et avaient joui de droits particuliers. Sur le rapport de Talleyrand, évêque d'Autun, énergiquement appuyé par de Sèze, député de Bordeaux, et malgré l'opposition acharnée des adversaires habituels des Juifs, tels que Rewbel et l'abbé Maury, l'Assemblée décida (28 janvier 1790) que *tous les Juifs connus eu France sous le nom de Juifs portugais, espagnols et*

avignonnais jouiraient des droits de citoyens actifs. Cette loi fut ratifiée par le roi. C'était là un premier pas dans la voie de l'émancipation.

Stimulés par le succès de leurs coreligionnaires de rite portugais, les autres Juifs, au lieu de continuer à envoyer des Adresses à l'assemblée, résolurent d'agir sur elle d'une autre façon. Ils avaient gagné à leur cause l'avocat Godard, qui se fit le défenseur de leur émancipation auprès de la garde nationale et des sections de la Commune de Paris. Le 5 février, l'abbé Mulot, président de la Commune, se présenta avec d'autres délégués devant l'Assemblée nationale pour la *supplier d'étendre aux Juifs domiciliés dans Paris le décret qui a déclaré citoyens actifs* les Juifs portugais. Mais, à cause des préoccupations de toute sorte qui absorbaient alors l'attention de l'Assemblée, la question fut encore une fois ajournée.

Pourtant, la population de l'Alsace s'était familiarisée peu à peu avec l'idée de voir les Juifs jouir des mêmes droits que les autres citoyens. Plusieurs municipalités, dans la prévision que l'émancipation des Juifs serait bientôt votée, avaient réservé leur part dans le partage des biens communaux. Une municipalité d'Alsace sollicita même l'assemblée de *s'occuper incessamment du sort des Juifs, parce que l'incertitude de leur état les exposait à des dangers*. On se contenta de décréter à nouveau qu'ils étaient placés sous la sauvegarde de la loi et qu'il était défendu d'attenter à leurs intérêts ou à leurs personnes, mais on ne décida rien au sujet de leur émancipation. Heureusement, à la question juive se rattachaient d'autres questions qui la rappelaient à l'attention de l'Assemblée. Les Juifs d'Alsace et de Metz payaient une redevance connue sous le nom de **droit d'habitation, protection et tolérance**. Il s'agissait de décider s'ils continueraient ou non à rester soumis à ces taxes. Dans une pensée de libéralisme, l'Assemblée abolit ces impôts surannés (20 juillet 1790).

Le 18 janvier 1791, une nouvelle tentative fut faite en faveur de l'émancipation complète des Juifs. Le prince de Broglie s'y montra défavorable. *Toute cette intrigue*, dit-il, *est ourdie depuis longtemps par quatre ou cinq Juifs puissants, établis dans le département du Bas-Rhin. Un d'entre eux (Cerf Berr), qui a acquis une fortune immense aux dépens de l'État, répand depuis longtemps des sommes considérables dans cette capitale pour s'y faire des protecteurs et des appuis*. Ces insinuations eurent le résultat désiré : la question juive subit un nouvel ajournement.

Enfin, dans la séance du 27 septembre, peu de jours avant la séparation de l'assemblée, le député Duport, membre du club des Jacobins, rappela la proclamation récente de la Constitution de 1791 pour réclamer l'émancipation complète des Juifs. *Je crois*, dit-il, *que la liberté des cultes ne permet plus qu'aucune distinction soit mise entre les droits politiques des citoyens à raison de leur croyance. La question de l'existence politique [des Juifs] a été ajournée. Cependant, les Turcs, les Musulmans, les hommes de toutes les sectes, sont admis à jouir en France dos droits politiques. Je demande que l'ajournement soit révoqué et qu'en conséquence il soit décrété que les Juifs jouiront en France des droits de citoyen actif*. Ces paroles furent couvertes d'applaudissements. Rewbel demanda à combattre la proposition de Duport. Mais Regnault, député de Saint-Jean d'Angely, répliqua : *Je demande que l'on rappelle à l'ordre tous ceux qui parleront contre cette proposition, car c'est la Constitution elle-même qu'ils combattront*. L'assemblée vota alors, sans autre discussion, la motion de Duport, et le lendemain elle adopta définitivement la rédaction de la loi *révoquant tous les ajournements, réserves, exceptions insérés dans les précédents décrets relativement aux individus juifs qui prêteront le serment civique*. Deux jours plus lard, l'Assemblée nationale se sépara, et, le 13 novembre, Louis XVI ratifia la loi déclarant les Juifs citoyens français.

Justement fier de ce succès, qu'il avait contribué à obtenir par ses efforts persévérants, Isaac Berr adressa à ses coreligionnaires une lettre d'une remarquable élévation de pensée pour leur faire mieux apprécier la grandeur du résultat obtenu, et leur recommander de se montrer dignes de leur nouvelle situation. Dans un langage paternel, sensé et persuasif, à les exhorte à se corriger des défauts qu'ils doivent aux longues persécutions dont ils ont souffert, et à développer les qualités qui les distinguent. Qu'ils restent fidèles à la foi de leurs pères, mais qu'ils renoncent à s'enfermer dans leur isolement et à se séparer du reste de la société. Qu'ils témoignent surtout en toute circonstance d'un sincère patriotisme et s'occupent avec zèle de l'éducation de la jeunesse.

Cet appel fut entendu. Les Juifs français ne tardèrent pas à manifester leur attachement à leur nouvelle patrie. La petite communauté de Bordeaux, à elle seule, versa plus de 100.000 francs comme contribution patristique. Dans l'armée, on trouvait des soldats juifs, qui se battaient avec vaillance. Pendant cette période de troubles et de guerres, la plupart des Juifs français perdirent rapidement ces allures humbles et craintives qui les avaient exposés si souvent à la raillerie.

Cependant, les communautés juives ne furent pas épargnées par la tourmente révolutionnaire. A Bordeaux, au moment où sévissait la Terreur, plusieurs banquiers juifs, compromis comme partisans des Girondins, faillirent être guillotinés. Abraham Furtado n'échappa à la mort que par la fuite. Charles Peixotto, dénoncé comme aristocrate parce qu'il appartenait à la tribu de Lévi, fut sauvé parce qu'on rappela devant le tribunal qu'il avait acheté des biens nationaux. On se contenta alors de le condamner à une amende de 1.200.000 francs, et il ne fut remis en libertés qu'après avoir payé cette énorme somme. Pourtant, en général, les Juifs n'eurent pas trop à souffrir du règne de la Terreur. Habitués depuis des siècles aux persécutions, ils surent déployer, pendant cette tourmente, une grande prudence, se faisant petits pour laisser passer l'orage par-dessus leur tête, et restant en dehors de la lutte des partis. Ils fournirent pourtant un certain nombre de victimes à la guillotine, entre autres le fils d'un riche propriétaire, Isaac Calmer.

Le décret de la Convention instituant le culte de la déesse Raison était surtout dirigé coure le catholicisme, mais les Juifs en ressentirent également le contrecoup. La Convention avait bien rejeté un projet de loi proposant *d'interdire aux Juifs la circoncision et le port de la barbe, pour faire disparaître toute distinction entre eux et les autres citoyens*, mais en province, sous l'impulsion des clubs, les Juifs aussi subirent les attaques du fanatisme révolutionnaire. A Nancy, ils reçurent l'ordre de se rendre, à un jour déterminé, dans le temple national pour y abjurer **leurs superstitions**, et surtout pour remettre entre les mains des autorités les ornements en argent et en or consacrés au culte. Dans d'autres localités, des synagogues furent pillées, les rouleaux de la Loi déchirés et brûlés, et les livres hébreux détruits. Lorsque la Convention eut ordonné de ne plus célébrer de jour de repos que de dix jours en dix jours, et de déclarer le dimanche jour ouvrable, les maires de quelques villes (Strasbourg, Troyes, etc.) étendirent cet ordre au sabbat. A la campagne, des Juifs furent contraints de se livrer aux travaux des champs le samedi et les jours de fêtes juives. Les rabbins aussi furent persécutés comme le clergé catholique. Le rabbin de la communauté de Westhoffen, près de Strasbourg, Isaac Lenczye, fut incarcéré et faillit être exécuté (juin-juillet 1794). David Sintzheim, qui fut élevé plus tard à la présidence du Sanhédrin et qui séjourna alors à Strasbourg, dut fuir de villa en ville pour échapper à la détention, et peut-être à la mort. À Metz, pour que les Juifs pussent préparer le pain azyme pour Pâque, une femme eut l'idée de déclarer aux autorités que, de temps immémorial, ce pain était à leurs yeux le symbole de la liberté. Séligmann Alexandre, de Strasbourg, parent de Cerf Berr, qui était

riche et pratiquait ouvertement son culte, fut accusé **d'égoïsme et de fanatisme** et jeté en prison, quoiqu'il eût versé plus de 40.000 francs à titre de contribution patriotique. Enfin, à Paris on obligea des instituteurs juifs à conduire leurs élèves, les jours de décadi, à l'église Notre-Dame, devenue le temple de la déesse Raison. Mais, eu égard aux excès de cette époque, ce furent là des incidents presque insignifiants. Ce qui fut plus important, c'est que, au milieu des changements de gouvernement, le principe de l'égalité des Juifs fut maintenu. La Constitution de l'an III (août 1795) proclama, en effet, à son tour, l'égalité de tous les citoyens, en déclarant que *nul ne peut être empêché d'exercer le culte qu'il a choisi*. Elle ajouta sagement : Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'aucun culte, la République n'en salarie aucun. Seule la communauté de Metz souffrit encore quelque temps de certains usages datant du moyen âge.

Dans d'autres pays aussi, où les armées victorieuses de la République française vinrent implanter les idées de liberté et d'égalité, les Juifs obtinrent leur émancipation. Ils furent d'abord affranchis en Hollande, quand ce pays fut devenu la République batave (1796). La population juive de la Hollande, au nombre d'environ cinquante mille rimes et divisée en communautés portugaises et allemandes, y jouissait depuis deux siècles d'une large tolérance, mais était pourtant soumise à de nombreuses restrictions. L'accès des fonctions publiques leur était fermé ; ils étaient également exclus de certaines corporations. Ils devaient contribuer aux dépenses du culte et des écoles de la majorité sans profit pour eux. D'autres restrictions encore pesaient sur eux. Dès que la République eut été proclamée, ils virent disparaître un certain nombre de ces restrictions; quelques voix s'élevèrent même pour réclamer leur émancipation complète. Mais, à l'instar de ce qui s'était passé en France, leurs adversaires s'efforcèrent, dans des écrits malveillants, d'exciter l'opinion publique contre eux. L'ouvrage de Van Swieden, intitulé : **Conseil aux Représentants du peuple**, produisit surtout une impression fâcheuse. Ce qui paraît plus étrange encore, c'est que les rabbins et les administrateurs des communautés, particulièrement les *Parnassim*, faisaient également opposition à l'émancipation des Juifs.

Grâce à l'influence de ces chefs, les Juifs de Hollande, quoique convoqués, comme leurs concitoyens, à participer à l'élection de la première Assemblée nationale batave, ne s'y intéressèrent que médiocrement. Aussi ne purent-ils faire passer aucun des leurs comme député, même à Amsterdam, où ils étaient au nombre de plus de vingt mille. Les partisans de l'émancipation juive eurent donc à faire face de deux cités à la fois, et aux Juifs eux-mêmes et à leurs ennemis chrétiens. Sans se laisser décourager, ils redoublèrent d'efforts et d'activité. Enfin, la question de l'émancipation juive fut discutée au mois d'août 1796. Elle fut vivement combattue par les députés conservateurs, qui étaient fermement convaincus que, pour avoir tué Jésus, les Juifs devaient continuer à être humiliés et avilis jusque dans les temps les plus reculés. Mais un député français, Noël, réclama leur affranchissement avec une vigoureuse éloquence ; il eut gain de cause. Après de longs débats, l'Assemblée nationale décréta (2 septembre 1796) que les Juifs bataves, du moins ceux d'entre eux qui le désireraient, jouiraient de la plénitude des droits de citoyen.

En général, ce décret ne provoqua pas un grand enthousiasme parmi les Juifs de Hollande. C'est qu'ils avaient joui jusqu'alors d'une plus grande liberté que leurs coreligionnaires de France et d'autres pays, et qu'ils ne voyaient dans leur émancipation que les nouvelles charges qui allaient peser sur eux et les dangers qui menaçaient leur religion. Loin de se réjouir de leur affranchissement, ils en voulaient aux hommes de courage et d'initiative qui y avaient contribué. De là, dans les communautés d'Amsterdam, des discussions et des dissentiments entre les partisans de l'ancien régime et les amis de

l'émancipation et des réformes. Ces derniers, principalement dans la communauté allemande, demandèrent, en effet, comme conséquence de la proclamation de l'émancipation, l'abrogation des pouvoirs excessifs des rabbins et des *Parnassim*. Sur le refus des administrateurs de faire droit à leur requête, ils se séparèrent de la communauté établie et en organisèrent une nouvelle (vers la fin de 1796), qu'ils appelèrent *Adat Yeschouroun* et où ils introduisirent plusieurs réformes. Ainsi, dans la prière des Dix-Huit Bénédictions, ils supprimèrent le paragraphe *Welamalschinim*, composé à l'origine contre les Judéo-Chrétiens, mais que des ignorants appliquaient à tous les chrétiens sans exception ; ils défendirent aussi les inhumations précipitées et construisirent un nouvel établissement de bains pour la communauté, plus propre et plus confortable que l'ancien. Ces réformes, si innocentes en réalité, excitèrent la colère des rigoristes, qui menacèrent de mort les membres de la nouvelle communauté et auraient mis leurs menaces à exécution sans l'intervention de la force armée. Pourtant, malgré l'appui, assez inexplicable, que leur prêtaient les autorités de la ville, les *Parnassim* de la communauté allemande, plus tyranniques encore que leurs collègues portugais, durent résigner leurs fonctions. Dans la nouvelle administration entrèrent aussi des réformateurs. Peu à peu les haines s'apaisèrent et les rigoristes se réconcilièrent avec le nouvel état de choses. Ils étaient, du reste, flattés que deux Juifs d'Amsterdam, Bromet et De Lémon, eussent été élus comme députés de l'Assemblée batave. Plusieurs d'entre eux se rendirent même à La Haye pour assister à l'ouverture des séances de cette Assemblée (1797) ; ils se trouvaient honorés dans leur propre personne de la distinction échue à leurs coreligionnaires. L'année suivante (1798), Isaac da Costa Atias fut nommé membre du Conseil de la ville, puis élu député et même élevé à la dignité de président de l'Assemblée. Sur l'initiative du chef de la République batave, le grand pensionnaire Schimmelpenik, des Juifs furent également appelés à des fonctions publiques. Moresco eut un emploi auprès du Conseil de la ville d'Amsterdam et Moïse Asser au ministère de la Justice. De toute l'Europe ce fut la Hollande qui nomma les premiers fonctionnaires juifs.

Fiers de leur titre de citoyen, les Juifs de Hollande étaient indignés qu'une partie de leurs coreligionnaires fussent encore traités en Allemagne comme des parias. Ils demandèrent donc à l'Assemblée nationale d'inviter le représentant de la République batave auprès de la République française à proposer au congrès de la Paix, à Rastadt, d'exempter en Allemagne les Juifs hollandais du péage personnel : dans le cas où les princes allemands s'y refuseraient, tous leurs sujets seraient soumis en Hollande à ce traitement humiliant. L'Assemblée nationale accueillit, cette demande.

Partout où pénétraient les héroïques soldats français, les Juifs étaient émancipés. A Venise, qui avait eu le premier ghetto, les murs en tombèrent à l'entrée des Français. Dans le Piémont, un prêtre catholique salua avec enthousiasme, dans la synagogue, l'affranchissement des Juifs. La ville de Cologne, où, depuis le XVe siècle, aucun Juif ne pouvait passer la nuit, dut accorder les droits de cité à un Juif, Joseph Isaac, quand elle fut devenue française (1798).

Pourtant, en France même, l'égalité des Juifs n'était pas tout à fait complète sous Napoléon Bonaparte. Quand ce dernier eut rétabli l'ancien culte catholique et conclu plus tard le Concordat avec la papauté, il ne donna aucune sanction légale à l'existence du culte public des Juifs. C'est qu'il n'avait pas une opinion bien arrêtée sur le judaïsme. Il manifestait à la fois, pour cette religion, un profond respect et un grand dédain. Son admiration était très vive pour le passé de ce peuple, qui avait opposé un courage si héroïque, une si indomptable énergie, aux persécutions et aux souffrances. Mais, d'un autre côté, en voyant les Juifs humbles et méprisés, il ne croyait pas qu'ils eussent conservé les qualités de leurs ancêtres ; il

partageait à leur égard les préjugés de la foule. Il hésitait donc encore à promulguer une loi qui plaçât le judaïsme sur le même rang que les autres cultes.

Pendant qu'en France, en Hollande, en Italie et dans toutes les régions conquises par les Français, les Juifs étaient émancipés, on les maintenait dans une situation inférieure eu Autriche, en Prusse et dans les nombreuses petites principautés allemandes. Malgré la publication de **Nathan le Sage** et du **Mémoire** de Dohm, les préjugés persistaient à leur égard. On eût dit que les Allemands cherchaient à se consoler de l'asservissement dans lequel les tenaient le clergé et l'État en humiliant et en maltraitant les Juifs. A Bertin mime, dans cette ville qui se prétendait si éclairée, les médecins juifs, quelle que fût leur réputation, ne pouvaient pas figurer sur la même liste que leurs collègues chrétiens. Deux écrivains célèbres de cette époque, le grand poète Gœthe et le profond penseur Fichte, proclamaient leur antipathie pour les Juifs. Quoique ennemis des croyances de l'Église, quoique athées, ils détestaient les Juifs au nom de Jésus. Fichte surtout se prononçait énergiquement contre leur émancipation.

Ils trouvèrent pourtant alors, en Allemagne, deux défenseurs convaincus, qui plaidèrent chaleureusement leur cause devant le Congrès de Rastadt. L'un publia, sous le voile de l'anonymat, un intéressant écrit où il raillait avec beaucoup de verve l'étroitesse d'esprit et la sottise des adversaires des Juifs. L'autre, appelé Chrétien Grund, exposa avec une émotion communicative les iniquités dont souffraient les Juifs. Ils s'efforcèrent en même temps d'agir sur l'opinion publique, afin d'appuyer la démarche tentée par les Juifs hollandais auprès du Congrès de Rastadt pour lui faire exercer une pression morale sur les princes allemands en faveur de leurs sujets juifs. Mais les divers États de l'Allemagne opposèrent une résistance obstinée.

C'était surtout l'obligation de payer le péage personnel (*leibzoll*), inconnu même de nom en dehors des pays allemands, qui révoltait les Juifs. Car par cette taxe, ils étaient presque rabaissés au rang d'animaux. L'empereur Joseph l'avait bien abolie en Autriche et Frédéric-Guillaume II en Prusse. Mais elle continuait à être prélevée dans l'Allemagne centrale et occidentale, dans les régions du Mein et du Rhin, où de nombreux États minuscules se touchaient. II en résultait que, dans une seule journée, un Juif traversait parfois plusieurs de ces petits pays et, par conséquent, était contraint de payer plusieurs fois cette taxe. Non pas qu'elle fût très élevée, elle n'était souvent que de quelques *kreutzers*, mais elle exposait les Juifs, de la part des autorités, aux plus injurieux traitements.

Le péage personnel disparut avec l'entrée des armées françaises en Allemagne. Mais, après la paix de Lunéville, les petites principautés le rétablirent. Elles en exigeaient même le payement des Juifs français que leurs affaires appelaient de l'autre côté du Rhin, invoquant cette clause du traité de Campoformio que, provisoirement, aucune modification ne serait apportée aux conventions réglant les relations commerciales de l'Autriche et de la France. Mais les Juifs français refusaient de se soumettre à cette humiliation. A la suite de pressantes réclamations, le commissaire du gouvernement, Jollivet, invita les représentants de la République française aux cours allemandes à ne pas tolérer qu'on exigeât des Juifs français le payement du péage personnel. Un certain nombre de princes tinrent compte des protestations de la France, mais leurs sujets juifs restèrent soumis à cette taxe.

Lorsque, à la suite du traité de paix de Lunéville, une Conférence se réunit à Ratisbonne, pour délibérer sur les affaires de l'Empire, les Juifs lui adressèrent une requête pour obtenir les droits de citoyen passif (15 novembre 1802). Ils demandaient qu'on

supprimât les restrictions dont ils souffraient encore, qu'ils ne fussent plus astreints à demeurer dans des quartiers spéciaux, qu'il leur fût permis de s'occuper librement de leurs affaires, et, en général, qu'on les assimilât aux autres Allemands. Ils invoquèrent l'exemple de la France et de la Hollande. Contre leur attente, leur requête fut présentée et appuyée par un des membres les plus considérables de la Conférence, le délégué de l'Autriche (vers la fin de 1802). Mais des questions plus urgentes absorbaient alors l'attention de la Conférence ; la pétition des Juifs ne fut pas examinée.

Cet échec ne les découragea point. Voyant qu'ils ne réussissaient pas en s'adressant à ceux qui représentaient la Confédération allemande, ils résolurent de tenter des démarches auprès de chaque prince en particulier. Deux Juifs surtout méritèrent bien de leurs coreligionnaires dans cette circonstance, Israël Jacobson (né à Halberstadt en 1769 et mort à Berlin en 1828) et Wolf Breidenbach (né près de Cassel en 1751 et mort à Offenbach en 1824), Jacobson, qui était agent financier du duc de Brunswick, obtint de ce prince l'abolition du péage corporel dans ses États de Brunswick-Lunebourg (1803). L'intervention de Wolf Breidenbach fut plus féconde encore. C'était un homme d'une grande élévation de sentiments et d'une rare modestie, qui avait formé son esprit et son cœur par l'étude des oeuvres de Mendelssohn et des *Measfim*. Pauvre étudiant talmudiste à Francfort, il sortit de son obscurité grâce à son habileté au jeu d'échecs. Un personnage influent, prince ou baron, qui aimait ce jeu passionnément, se lia arec lui et lui avança ensuite des fonds pour lui permettre de s'établir comme joaillier et changeur. Devenu riche, Breidenbach résolut d'user de son crédit pour faire abolir le *leibzoll* partout où il pesait encore sur les Juifs. Comme il prévoyait qu'il aurait besoin de beaucoup d'argent pour atteindre son but, il adressa un appel à ses coreligionnaires d'Allemagne et d'autres pays (septembre 1803). Il entreprit alors des démarches actives auprès des princes réunis à la diète de Ratisbonne, et, grâce à ses efforts persévérants et à son énergie, grâce aussi à l'appui du chancelier Dalberg, il obtint la suppression du péage corporel dans les provinces rhénanes et en Bavière. Même à Francfort, le Sénat, d'ordinaire si malveillant pour les Juifs, consentit, sur les instances de Breidenbach, à abolir la taxe spéciale que les Juifs devaient payer en entrant par une des portes de la ville ou en traversant le pont.

Les efforts des Juifs pour acquérir la liberté civile et l'accueil favorable fait par quelques princes à leurs revendications exaspérèrent leurs adversaires. Sur plusieurs points de l'Allemagne parurent des libelles qui renouvelaient contre eux les mensonges et les calomnies du moyen âge. Toute une série d'écrivains, Paalzov, Grattenauer, Buchholz et d'autres, moins connus ou anonymes, établis pour la plupart à Berlin, accablèrent de leurs outrages les doctrines du judaïsme et le passé du peuple juif, injuriant même les Patriarches et les Prophètes. Grattenauer surtout se distingua dans cette campagne d'invectives grossières et d'odieuses excitations.

Deux catégories de Juifs, à Berlin, se sentirent tout particulièrement blessés des attaques de Grattenauer, parce qu'ils n'avaient reculé devant aucune lâcheté pour faire oublier leur origine et qu'ils croyaient y avoir réussi. Ce furent la **Société des amis** ou, comme les appelait Grattenauer, *les jeunes élégants juifs,* et ceux qui fréquentaient le salon de Henriette Herz. Il leur paraissait dur, à eux qui avaient rompu tout lien avec le judaïsme, d'être raillés et tournés en ridicule comme Juifs.

À ces sarcasmes et à ces injures, les chefs du judaïsme berlinois ne surent opposer que le silence. David Friedlænder se tut ; Ben-David, décidé d'abord à riposter, s'en abstint. Dans leur désarroi, ils eurent recours tout simplement à la protection de la police. Sur leurs

instances, il fut interdit de publier quelque écrit que ce fût pour ou contre les Juifs. Cette démarche inconsidérée fut regardée comme un aveu d'impuissance et une lâcheté, elle provoqua une recrudescence d'attaques et de railleries. Il parut bientôt contre eux un nouveau livre : *Peut-on laisser aux Juifs leur constitution actuelle sans danger pour l'État ?* Ce pamphlet, écrit sur un ton plus modéré que les ouvrages de Grattenauer, était par cela même plus dangereux. Il proposait des mesures qui dépassaient en iniquité et en violence les décrets d'Innocent III et de Paul IV : *Il n'est pas seulement nécessaire,* y lisait-on, *d'enfermer de nouveau les Juifs dans des ghettos, de les placer sous la surveillance constante de la police et de les obliger à attacher à une manche de leur vêtement un morceau d'étoffe de couleur voyante, mais il faut également s'opposer, par des moyens radicaux, à leur accroissement*. Ces dignes disciples de Schleiermacher et de Fichte ne voulaient plus rien savoir des idées de justice, de tolérance et de fraternité professées par Dohm et Lessing.

Ces diatribes véhémentes, publiées à Berlin, à Francfort, à Breslau et dans d'autres villes encore, surexcitèrent le fanatisme et la haine de la population, à tel point que des ecclésiastiques crurent prudent de recommander du haut de la chaire le calme et la bienveillance. Plusieurs auteurs chrétiens plaidèrent également la cause des Juifs, mais d'une façon assez singulière. Ils reconnaissaient que les Juifs avaient les défauts qu'on leur reprochait et qu'il fallait déplorer leur présence parmi les chrétiens, mais on devait se résigner à supporter le mal puisqu'il existait.

On proposa, parmi les Juifs mêmes, toute espèce de remèdes pour mettre fin à cette campagne. Tout Juif, déclarait l'un, devrait être contraint par l'État de marier au moins une de ses filles à un chrétien et un de ses fils à une chrétienne : les enfants issus de ces unions seraient chrétiens. Un autre manifestait des vues tout opposées. Selon lui, un appel devait être adressé à toutes les jeunes filles juives pour les engager à n'avoir aucun rapport avec les chrétiens et à repousser toutes leurs avances.

Seuls, deux écrivains juifs surent intervenir utilement dans cette lutte. Ils comprirent que, pour répondre aux attaques de tous ces ennemis du judaïsme, il ne fallait pas développer de longs arguments et d'interminables raisonnements, mais se servir de l'arme acérée de l'ironie. L'un d'eux, médecin à Kœnigsberg, exposa avec le plus grand sérieux, sous le nom de Dominius Aman Épiphane, que le salut des États chrétiens exigeait la prompte extermination de tous les Juifs mâles ; quant aux femmes juives, on les vendrait comme esclaves. L'autre, dissimulé sous le pseudonyme de Lefrank, prit hardiment l'offensive : *Comment expliquer,* disait-il, *que les prisons contiennent tant de meurtriers, empoisonneurs, voleurs et adultères chrétiens ? … Toi, Grattenauer, tu prétends que l'habitude de tromper est un défaut essentiellement juif. N'es-tu pas volé sans cesse par ton tailleur chrétien, ton cordonnier chrétien, ton laitier et ton boulanger chrétiens ? Ton vin est falsifié, tes domestiques s'entendent pour te voler… Parmi les nombreuses faillites qui viennent de se produire à Paris et à Londres, y en a-t-il une seule dont on puisse accuser un Juif ? C'est purement radoter que de prétendre, comme le grand Fichte, que les Juifs forment un État dans l'État. Tu ne peux pas leur pardonner qu'ils parlent bien l'allemand, s'habillent plus convenablement et jugent parfois plus sensément que toi. Ils n'ont même plus de barbe par laquelle on puisse les tirer… Depuis vingt ans ils redoublent d'efforts pour se rapprocher des chrétiens, mais ceux-ci, sans doute par humanité, persistent à les repousser*. Ces réflexions de Lefrank montrent que les Juifs d'Allemagne avaient alors le sentiment de leur dignité et de leur valeur, et elles font déjà prévoir le triomphe final de leurs revendications. Ce triomphe fut, d'ailleurs, facilité par les conquêtes des Français en Allemagne et le réveil, dans ce pays, du sentiment de la liberté.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Quatrième période — Le relèvement

Chapitre XV — Le Sanhédrin de Paris et la Réaction — (1806-1815)

Pendant l'époque orageuse de la Révolution, les paysans d'Alsace avaient cessé de produire contre les Juifs de cette province leur accusation habituelle d'usure. C'est que créanciers juifs et débiteurs chrétiens avaient subi le même sort : tous étaient réduits à la misère. Au sortir de cette tourmente, de nombreux Juifs qui, par leur activité et leur intelligence, avaient réussi à acquérir de nouveau quelque fortune, reprirent leur ancien commerce d'argent. Ils y étaient en partie contraints par la nécessité de gagner leur vie et s'y trouvaient encouragés par les circonstances. Les hommes mûrs ne pouvaient pas, à l'âge où ils étaient arrivés, se mettre à apprendre l'agriculture ou la pratique de métiers manuels. D'autre part, le moment était favorable, pour ceux qui avaient de l'argent, à la réalisation de gros bénéfices. Des **biens nationaux**, confisqués sur le clergé et la noblesse, étaient alors à vendre, et les paysans d'Alsace, désireux d'en acquérir, manquaient des capitaux nécessaires. Beaucoup d'entre eux avaient même de vendre, pendant les années troublées de la Révolution, tout leur bétail et leurs instruments de labour pour ne pas mourir de faim. Ils s'adressèrent alors aux capitalistes juifs, qui leur avancèrent de l'argent sur hypothèque, probablement à des taux très élevés. Mais si les Juifs bénéficièrent de cette situation, les paysans aussi y trouvèrent leur compte. Dénués de tout à l'origine, ils acquirent peu à peu une certaine aisance. Au bout de quelques années, ils possédaient des biens-fonds d'une valeur de soixante millions, dont ils devaient environ le sixième aux Juifs. Seulement, ils n'avaient pas d'argent comptant pour payer les intérêts de leurs dettes, surtout à l'époque des grandes guerres oit Napoléon enleva tant de bras à l'agriculture. Obérés par la masse des intérêts qui s'accumulaient, poursuivis en justice, un grand nombre de paysans se virent expropriés de leurs champs et de leurs vignes au profit de leurs créanciers. De là des plaintes très vives et très nombreuses.

Dans l'espoir de satisfaire leur haine, les adversaires des Juifs s'empressèrent de renchérir encore sur ces plaintes. Peignant sous les plus sombres couleurs les souffrances des paysans, ils représentaient tous les Juifs comme des usuriers et des **sangsues** et s'efforçaient de démontrer la nécessité de les priver de nouveau des droits civils que la France leur avait accordés. A la tête de ces implacables ennemis des Juifs, on trouva encore une fois la municipalité de Strasbourg, qui supportait avec impatience la présence de Juifs dans cette ville.

Lorsque Napoléon, au retour de sa campagne contre les Autrichiens (janvier 1806), traversa Strasbourg, le préfet ainsi qu'une légation des bourgeois lui exposèrent les prétendus maux causés par les Juifs en Alsace. Ils lui affirmèrent que la surexcitation de la population alsacienne était telle qu'il y avait à craindre le renouvellement des scènes de meurtre du moyen âge. Ils lui firent aussi croire que tous les Juifs étaient usuriers ou colporteurs et que

ceux d'entre eux qui suivaient les armées pour acheter le butin des maraudeurs étaient originaires de Strasbourg. Ce fut sous cette impression défavorable que Napoléon arriva à Paris. Le ministre de la Justice, circonvenu de tous côtés, lui proposa de soumettre de nouveau tous les Juifs de France à des lois d'exception. Cette tentative de réaction fut énergiquement appuyée par les ultra catholiques, que gênait toute liberté, surtout la liberté de conscience. A la tête de cette coterie se trouvaient alors le vicomte de Bonald, Chateaubriand et de Fontanes. De Bonald surtout voyait dans la liberté des Juifs une injure au catholicisme, et il exhortait ses concitoyens à imiter les Allemands, qui avaient bien consenti à abolir le péage corporel, mais avaient laissé en vigueur toutes les autres lois d'exception.

Ému par toutes ces clameurs, Napoléon décida de soumettre la législation concernant les Juifs à l'examen du Conseil d'État. Un jeune auditeur, le comte Molé, qu'on disait issu de Juifs, fut chargé de présenter un rapport sur cette question. A la grande surprise des conseillers d'État, Molé épousa les rancunes du parti catholique et réactionnaire et conclut à la nécessité d'enlever à tous les Juifs de France les droits civils que la Révolution leur avait accordés et de prendre contre eux des mesures restrictives. Ce rapport fuit accueilli avec froideur par la majorité du Conseil, qui ne pouvait admettre qu'on touchât à la liberté des citoyens. Pourtant, sur le désir de Napoléon, qui y attachait une grande importance, cette question fut discutée dans une séance plénière du Conseil d'État (avril 1806).

La cause des Juifs fut plaidée au Conseil, devant l'empereur, par un homme très libéral, M. Beugnot. Il se montra malheureusement, dans cette discussion, emphatique et déclamateur; ce qui impatienta Napoléon. Une phrase surtout irrita l'empereur. Beugnot déclara *qu'enlever aux Juifs leurs droits équivaudrait à une bataille perdue sur le terrain de la justice*. Napoléon s'emporta, parla des Juifs comme aurait pu le faire Fichte ou Grattenauer, dénonçant leur avarice, leur improductivité, soutenant qu'ils formaient un État dans l'État et niant qu'ils pussent être placés sur le même rang que les catholiques et les protestants.

Courageusement, Regnault de Saint-Jean d'Angély et le comte de Ségur appuyèrent l'opinion de Beugnot. Ils firent remarquer qu'à Bordeaux, à Marseille, ainsi qu'en Hollande et dans les villes italiennes annexées à la France, les Juifs étaient très considérés et qu'il serait inique de les rendre tous responsables des fautes reprochées aux Juifs d'Alsace. Ces réflexions si sages calmèrent Napoléon. On avait aussi appelé l'attention de l'empereur sur les importants progrès réalisés en si peu de temps par les Juifs dans les arts, les sciences, l'agriculture et les professions manuelles, et on lui en avait signalé un certain nombre qui, pour leur courage militaire, avaient obtenu des pensions ou avaient été promus dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Dans la seconde séance du Conseil d'État (7 mai 1806), Napoléon se montra bien radouci. Non pas que ses préjugés à l'égard des Juifs eussent complètement disparu, mais il semblait décidé à interdire toute persécution contre eux et à maintenir leur égalité civile. Il rendit pourtant un décret prescrivant pour les Juifs d'Alsace des dispositions exceptionnelles, mais transitoires. Ce décret (30 mai 1806) suspendait pour un an l'exécution des jugements rendus en faveur des créanciers juifs en Alsace et dans les provinces rhénanes récemment annexées à la France. Par ce même décret, l'empereur convoqua à Paris une assemblée de notables juifs de tous les points de l'empire français *pour délibérer sur les moyens d'améliorer la nation juive et de répandre parmi ses membres le goût des arts et des métiers utiles*. Dans le préambule de ce décret, Napoléon fait remarquer *combien il est urgent de ranimer, parmi ceux qui professent la religion juive dans les pays soumis à notre obéissance, les sentiments de morale civile qui, malheureusement, ont été amortis chez un grand nombre*

d'entre eux par l'état d'abaissement dans lequel ils ont trop longtemps langui, état qu'il n'entre point dans nos intentions de maintenir ni de renouveler.

Quoique le choix des notables eût été laissé à l'arbitraire des préfets, une grande partie des délégués, au nombre de plus de cent, étaient des hommes distingués, comprenant l'importance de leur mission et résolus à défendre vaillamment le judaïsme, en face de l'Europe, contre les préjugés dont il avait encore à souffrir. On comptait parmi eux Berr Isaac Berr, dont on tonnait le dévouement infatigable à la cause de ses coreligionnaires ; son fils, Nichet Berr, auteur de l'appel adressé aux princes et aux peuples eu faveur de l'émancipation des Juifs ; Abraham Furtado, de Bordeaux, ancien ami des Girondins, cœur généreux et esprit clairvoyant. Les parents de Furtado étaient des Marranes du Portugal qui, tout en pratiquant extérieurement la religion chrétienne, avaient conservé un profond attachement pour la religion de leurs ancêtres. Lors, du terrible tremblement de terre de Lisbonne (1755), le père avait été tué, et la mère, enceinte à ce moment, avait été ensevelie sous des décombres. Elle avait alors fait vœu que, si on réussissait à l'en retirer vivante, elle reviendrait au judaïsme. Comme par miracle, une nouvelle secousse avait dégagé l'endroit où elle s'était trouvée enfermée. Elle avait alors quitté Lisbonne pour se rendre à Londres, où elle s'était faite juive. C'est dans cette ville qu'était né Abraham Furtado, qui était allé ensuite se fixer à Bordeaux.

Il faut encore mentionner, parmi les notables de France, Joseph-David Sintzheim, rabbin de Strasbourg (1745-1812). C'était un, talmudiste très érudit, de manières douces et affables, d'un caractère élevé ; il était apparenté à Cerf Berr et possédait une fortune sérieuse. Outre Sintzheim, l'assemblée des notables français ne comptait plus qu'un seul rabbin, le portugais Abraham Andrade, de Saint-Esprit.

Comme la circulaire ministérielle (du 23 juillet 1806) n'avait donné aucune indication précise sur le but que poursuivait l'empereur par la convocation des notables, ceux-ci n'étaient pas sans éprouver quelque inquiétude. La nomination de Molé comme commissaire impérial, à côté de Portalis et de Pasquier, n'était assurément pas faite pour calmer leurs craintes, car ils se rappelaient dans quel esprit de malveillance Molé avait parlé des Juifs au Conseil d'État.

La veille de l'ouverture des séances (25 juillet), le **Moniteur** publia une longue étude sur *l'état politique et religieux des Juifs depuis Moïse jusqu'à présent*. On voulait ainsi informer le peuple français tout entier de l'importance des questions soumises à l'examen de l'assemblée des notables. Cet exposé traçait à grands traits les péripéties de l'histoire du peuple juif, tantôt libre, tantôt soumis à d'autres nations, cruellement persécuté au moyen âge, en butte à des accusations diverses, et souvent victime des insultes et des violences de la foule. Sur bien des points, ce résumé présentait de graves inexactitudes. De même, dans le jugement qu'il publia sur les doctrines du judaïsme, le **Moniteur** contenait de profondes erreurs. Pour l'histoire, il avait eu recours à l'ouvrage de Basnage, et, pour la religion, aux œuvres de Léon de Modène, ce rabbin sceptique qui avait parlé avec tant de légèreté du judaïsme talmudique. On s'attachait surtout, dans cette étude, à faire ressortir deux points : l'isolement dans lequel se complaisaient les Juifs au milieu des diverses nations et l'usure qu'ils pratiquaient à l'égard des autres croyants, et qui serait autorisée, sinon prescrite, par leur législation. Pour démontrer que le Talmud est responsable de ces tendances antisociales, on 'affirmait que les Juifs portugais, qui ne se livraient pas à l'usure, observaient peu les prescriptions talmudiques, que les Juifs distingués de l'Allemagne, comme Mendelssohn, ne témoignaient qu'un médiocre respect pour les rabbins, et qu'en France même les Juifs qui s'adonnaient aux études profanes négligeaient les pratiques religieuses.

Comme les notables devaient tenir leur première séance un samedi, ils avaient à résoudre préalablement une question qui, dès le début, mettait aux prises les exigences de la religion avec celles de la loi civile. Il fallait, en effet, nommer à cette séance un président et des secrétaires. Or, pouvait-on écrire des bulletins de vote le jour du sabbat ? Les rabbins, appuyés par le parti de Berr Isaac Berr, se déclarèrent énergiquement pour la négative. D'autres membres, qu'on pourrait appeler les hommes politiques, tels que Furtado, étaient, au contraire, d'avis de prouver à l'empereur que les Juifs savaient subordonner l'observance des lois religieuses aux ordres des autorités du pays. La discussion fut très vive. Un des délégués, Jacob Lazare, de Paris, propose une combinaison qui donnait satisfaction à tous : ceux qui ne voulaient pas écrire le samedi pouvaient préparer leur bulletin de vote dès la veille.

Ce fut dans une salle de l'hôtel de ville, ornée d'emblèmes de circonstance, que se réunirent les notables, sous la direction de Salomon Lipmann, de Colmar, président d'âge. Pour la présidence définitive, deux candidats s'imposaient au choix de l'assemblée : Berr Isaac Berr et Abraham Furtado. Le premier fut présenté par les scrupuleux observateurs des pratiques du judaïsme, le second eut surtout l'appui des membres libéraux et s'intéressant à la politique. Sur quatre-vingt-quatorze voix, Furtado en obtint soixante-deux ; il fut donc nommé président. Comme il avait l'habitude des débats parlementaires, il sut diriger les travaux de l'assemblée avec beaucoup de tact et d'habileté. D'ailleurs, les délégués, conscients de la grandeur de leur tâche, rivalisaient de zèle et d'activité pour l'accomplir dignement. Ils avaient à cœur de mettre en pratique les conseils d'un de leurs collègues, Lipmann Cerf Berr, qui, dans une allocution chaleureuse, leur avait recommandé d'oublier qu'ils étaient Alsaciens, Portugais ou Italiens, pour se montrer tous animés des mêmes pensées et des mêmes sentiments.

Au commencement, les députés avaient éprouvé quelque inquiétude au sujet des intentions de Napoléon. Mais, lorsque l'officier de la garde d'honneur qui se tenait à l'entrée de la salle s'approcha de leur président pour recevoir ses ordres, que les tambours battirent aux champs et que les soldats présentèrent les armes, leur crainte fit place à un sentiment de joyeuse espérance. Ils voyaient déjà les Juifs définitivement relevés de l'état d'abaissement dans lequel on les avait tenus pendant tant de siècles, et leur culte pour l'empereur s'en accrut encore.

Les délégués de France étaient déjà réunis quand arrivèrent ceux d'Italie. Le plus important d'entre eux était Abraham-Vita de Cologna, rabbin de Mantoue (1752-1832). Cologna ne se distinguait ni par sa science talmudique, ni par ses connaissances profanes, mais il était d'un extérieur imposant et possédait un remarquable talent d'orateur. Il manifestait des tendances libérales et croyait nécessaire, lui aussi, d'essayer de rendre plus fréquents les rapports entre les Juifs et les autres croyants pour faire sortir ses coreligionnaires de leur isolement.

Dans la seconde séance (29 juillet), les trois commissaires impériaux soumirent douze questions à l'examen de l'assemblée, l'invitant à y répondre avec conscience et sincérité. Une manifestation caractéristique se produisit à l'énoncé d'une de ses questions. Quand le secrétaire eut demandé : *Les Juifs liés en France et traités par la loi comme citoyens regardent-ils la France comme leur patrie et ont-ils l'obligation de la défendre ?* tous les notables s'écrièrent d'une voix unanime : *Oui, jusqu'à la mort !* D'autres questions concernaient les mariages entre Juifs et chrétiens, la polygamie, le divorce et l'usure.

Dans cette même séance, on nomma une commission de neuf membres chargés, de concert avec le président et les secrétaires, de rédiger les réponses. On choisit, entre autres, les rabbins Sintzheim, Andrade, de Cologna et Segré, et deux laïques instruits, Berr Isaac Berr et Lazare. La commission confia la plus grande partie de son travail à David Sintzheim, qui l'acheva en quelques jours (30 juillet - 3 août). Avant de le soumettre à l'assemblée générale, il en fit lecture à ses collègues de la commission.

Dès la troisième séance (4 août), où fut commencée la discussion des questions, on put reconnaître les progrès réalisés au point de vue des idées modernes par les Juifs, même orthodoxes, depuis Mendelssohn. Les deux premières questions ne soulevèrent aucune difficulté. Il s'agissait de savoir s'il est permis aux Juifs d'épouser plusieurs femmes et si le divorce prononcé par les rabbins est valable aux yeux des Juifs sans qu'il ait été proclamé par les tribunaux. Par contre, à propos de la troisième question, qui était relative au mariage entre Juifs et chrétiens, les débats furent très vils. Ceux des notables qui n'éprouvaient qu'indifférence pour les pratiques religieuses étaient disposés à se montrer favorables aux unions mixtes. Mais les orthodoxes, notamment les délégués des anciennes provinces allemandes, ainsi que Salomon Lipmann et le cabaliste Nepi s'y montraient opposés. Pourtant, ils craignaient d'irriter Napoléon en prohibant absolument ces unions. L'assemblée se tira cependant assez habilement de cette difficulté. Après avoir établi que la Bible ne défend explicitement que les mariages avec les sept nations cananéennes, c'est-à-dire avec les idolâtres, elle ajouta que, d'après une déclaration formelle du Talmud, les peuples modernes ne peuvent pas être considérés comme païens. Sans doute, les rabbins *ne seraient pas disposés à bénir le mariage d'un Juif avec une chrétienne ou d'un chrétien avec une Juive, pas plus que les prêtres catholiques ne consentiraient à bénir de pareilles unions* ; mais ce refus n'aurait aucune conséquence fâcheuse, puisque, pour l'État, le mariage civil suffit. Du reste, les rabbins continuent à reconnaître la qualité de Juif à celui qui épouse une chrétienne.

La quatrième et la cinquième séance (7 et 12 août) furent consacrées à la discussion et à l'adoption du. restant des questions. A la demande qui leur était posée si les Juifs considèrent les Français comme leurs frères, les délégués répondirent que de tout temps, comme le montrent la Bible, le Talmud et la littérature rabbinique, le judaïsme avait prescrit, avec une insistance particulière, l'amour des hommes et la fraternité. Enfin, en discutant la question d'usure, ils s'attaquèrent vivement aux préjugés qui régnaient à cet égard contre les Juifs et protestèrent avec énergie contre cette fâcheuse tendance à imputer à tous les fautes de quelques-uns.

Après que toutes ces déclarations eurent été examinées par le gouvernement impérial, les notables tinrent une sixième séance (17 septembre) pour entendre les communications des commissaires. Le ton de Molé, qui prit la parole à cette séance, fut tout différent de celui de ses discours précédents : *Qui ne serait saisi d'étonnement*, disait-il, *à la vue de cette réunion d'hommes éclairés, choisis parmi les descendants du plus ancien peuple de la terre ? Si quelque personnage des siècles écoulés revenait à la lumière, et qu'un tel spectacle vint à frapper ses regards, ne se croirait-il pas transporté dans les murs de la cité sainte, ou ne penserait-il pas qu'une révolution terrible a renouvelé les choses humaines presque dans leurs fondements ?* Et il continua ! *Sa Majesté… vous assure le libre exercice de votre religion et la pleine jouissance de vos droits politiques ; mais, en échange de l'auguste protection qu'elle vous accorde, elle exige une garantie religieuse de l'entière observation des principes énoncés dans vos réponses*.

A quoi l'orateur faisait-il allusion par les mots *garantie religieuse* ? C'est ce que se demandaient les délégués, quand Molé, interprète de la pensée impériale, leur communiqua une information qui les remplit tous d'une vive émotion. *C'est le grand Sanhédrin*, leur dit-il, *que Sa Majesté se propose de convoquer. Ce corps, tombé avec le temple, va reparaître pour éclairer par tout le monde le peuple qu'il gouvernait ; il va le rappeler au véritable esprit de sa loi et lui en donner une explication digne de faire disparaître toutes les interprétations mensongères*. Le comte de Molé invita ensuite l'assemblée à *annoncer sans délai la convocation du grand Sanhédrin à toutes les synagogues de l'Europe, afin qu'elles envoient à Paris des députés capables de fournir au gouvernement de nouvelles lumières*. Afin que ce Sanhédrin, convoqué pour convertir les réponses des notables en décisions religieuses, jouît du même prestige que l'ancien conseil de ce nom, on décida de l'organiser complètement sur le modèle des sanhédrins d'autrefois. *Selon l'ancien usage, le grand Sanhédrin sera composé de soixante-dix membres, sans compter son chef*, il devait avoir un président ou *nassi*, avec un premier assesseur ou *ab-bèt-din* et un deuxième assesseur ou *hakham*, et être formé pour deux tiers de rabbins et un tiers de laïques.

Cette communication fut accueillie avec le plus grand enthousiasme. Aux yeux des notables, la réunion du grand Sanhédrin représentait en quelque sorte la résurrection de l'ancienne splendeur d'Israël. Aussi s'empressèrent-ils d'adresser une proclamation aux communautés juives de toute l'Europe pour leur faire partager leur profonde satisfaction et les engager à envoyer des délégués auprès du Sanhédrin. Cette proclamation, écrite en hébreu, en français, en allemand et en italien, disait en substance qu'un événement considérable se préparait, que dans la capitale d'un des plus puissants empires chrétiens, sous la protection d'un illustre monarque, allait se réunir un Sanhédrin, et qu'une ère de paix et de bonheur s'ouvrirait sûrement pour les débris d'Israël.

En fait, la convocation d'une sorte de Parlement juif à Paris produisit dans toute l'Europe une profonde sensation. On était bien habitué aux exploits militaires et aux brillantes victoires de Napoléon, mais son idée de créer un Sanhédrin avait quelque chose d'inattendu et d'original qui étonnait. Presque chez tous les Juifs, ce projet éveillait les plus belles espérances. A Berlin pourtant, le cercle de David Friedlænder, le groupe des **éclairés**, éprouvait un réel dépit de voir la France tenter, par l'organe du Sanhédrin, de faire pénétrer l'esprit moderne dans le judaïsme tout en lui conservant sa forme antique. Aussi affectaient-ils d'en parler avec ironie et dédain. Il s'y mêlait, en plus, une question de patriotisme. Les Juifs de Prusse ressentaient, comme les autres habitants, la douleur des défaites infligées par Napoléon à leur pays ; il leur était donc difficile de voir en lui un bienfaiteur de leurs coreligionnaires. Ce n'était que dans les provinces de la Prusse méridionale, à Posen, à Varsovie, que les Juifs, à l'exemple des Polonais, considéraient Napoléon comme un libérateur et se montraient pleins d'égards pour les soldats français.

Avant la réunion du Sanhédrin, l'assemblée des notables eut encore à examiner un projet de règlement organique du culte juif, préparé par la commission des neuf, de concert avec les commissaires impériaux. D'après ce projet, le judaïsme français devait avoir à sa tête un consistoire central, qui aurait pour mission de surveiller les consistoires départementaux, les rabbins et les communautés. Chaque consistoire départemental serait chargé de veiller à l'exécution des décisions du Sanhédrin, d'encourager chez les Juifs l'exercice des professions manuelles, de faire connaître aux autorités civiles le nombre des conscrits israélites de la circonscription. Plusieurs membres de l'assemblée montrèrent vainement ce que certaines obligations imposées aux consistoires avaient de blessant pour les Juifs en faisant supposer

qu'on doutait de la sincérité de leur patriotisme. Par crainte de déplaire à l'empereur, la majorité accepta le règlement organique dans son entier, sans y apporter aucune modification.

La clôture des séances de l'assemblée des notables se fit avec une grande solennité (5 février 1807). Le délégué de Nice, Isaac-Samuel Avigdor, un des secrétaires, prononça un intéressant discours où il exposait les raisons de l'antipathie marquée par les diverses nations à l'égard des Juifs, et où il montrait la bienveillance témoignée souvent à ces derniers par des ecclésiastiques chrétiens : Le peuple d'Israël, continua-t-il, toujours malheureux et presque toujours opprimé, n'a jamais eu le moyen ai l'occasion de manifester sa reconnaissance pour tant de bienfaits… Depuis dix-huit siècles, la circonstance où nous nous trouvons est la seule qui se soit présentée pour faire connaître les sentiments dont nos cœurs sont pénétrés… Prouvons à l'univers que nous avons oublié tous les malheurs passés et que les bonnes actions seules laissent dans nos cœurs des traces ineffaçables. Espérons des ecclésiastiques nos contemporains qu'ils conserveront, par leur bienfaisante influence sur les chrétiens, ce doux sentiment de fraternité que la nature a mis dans le cœur de tous les hommes et que la morale de chaque religion doit également inspirer comme la nature. Avigdor termina son discours par la proposition d'exprimer en séance la reconnaissance des délégués pour les bienfaits successifs du clergé chrétien dans les siècles passés en faveur des Israélites de divers États de l'Europe… alors que la barbarie, les préjugés et l'ignorance réunis persécutaient et expulsaient les Juifs du sein des sociétés, et de consigner l'expression de ces sentiments dans le procès-verbal. Cette proposition fut adoptée.

Quatre jours après la clôture des séances des notables, se réunit le grand Sanhédrin (9 février 1807). Comme on sait, il se composait pour deux tiers de rabbins et un tiers de membres laïques. Le 4 février, le ministre de l'Intérieur avait nommé les trois chefs : Sintzheim, président ou *nassi* ; Segré, premier assesseur (*ab-bèt-din*), et Abraham de Cologna, second assesseur (*kakham*). La première séance fut très solennelle. Les membres se rendirent de la maison du président dans la synagogue magnifiquement décorée, où étaient réunis de hauts personnages de l'État. Le discours de Sintzheim, en hébreu, ne produisit naturellement que peu d'impression. Mais, lorsqu'il sortit de l'arche sainte le rouleau de la Loi pour bénir l'assemblée et prier Dieu d'éclairer le Sanhédrin de sa lumière, l'émotion fut très vive. Le discours italien de Cologna obtint aussi un grand succès.

De la synagogue le Sanhédrin alla à l'Hôtel de Ville. Suivant l'ancien usage, les soixante-dix membres se placèrent en demi-cercle autour du président, par rang d'âge. Comme les séances étaient publiques, on y voyait toujours de nombreux assistants. Les membres du Sanhédrin étaient tous habillés de noir, avec un petit manteau de soie et un tricorne sur la tête. Ils avaient pour principale mission de convertir en lois religieuses tes réponses des notables et de se porter garants de la sincérité du patriotisme de leurs coreligionnaires français, allemands et italiens.

Sur la proposition d'Abraham Furtado, le Sanhédrin établit d'abord le principe que la loi mosaïque contient des dispositions religieuses et des dispositions politiques. Les premières *sont, par leur nature, absolues, indépendantes des circonstances et des temps. Il n'en est pas de même des secondes : celles-ci, destinées à régir le peuple d'Israël dans la Palestine, lorsqu'il avait ses rois, ses pontifes et ses magistrats, ne sauraient être applicables depuis qu'il ne forme plus un corps de nation. Pourtant, une assemblée des docteurs de la loi, réunie en grand Sanhédrin, pouvait seule déterminer les conséquences qui dérivent d'une telle* distinction.

Partant de ce principe général, le Sanhédrin adopte toutes les décisions votées par l'Assemblée des notables. Ainsi, il interdit la polygamie, déclare que le divorce ne pourra être prononcé selon la loi de Moise qu'après que le mariage aura été dissous par les tribunaux compétents et selon le formes voulues par le Code civil. Il accepte aussi comme valables civilement les mariages entre Israélites et chrétiens, et, bien qu'ils ne soient pas susceptibles d'être revêtus des formes religieuses, ils n'entraîneront aucun anathème. » Pour les rapports des Juifs avec leurs compatriotes chrétiens, le Sanhédrin, après avoir établi que la Bible nous prescrit d'aimer notre semblable comme nous-mêmes, ordonne à tout Israélite de l'empire français, du royaume d'Italie et d'autres lieux, de vivre avec les sujets de chacun des États dans lesquels ils habitent comme avec leurs concitoyens et leurs frères, d'exercer à leur égard la justice et la charité, quelque religion qu'ils professent. Il dispense tout Israélite appelé au service militaire, pendant la durée de ce service, de toutes les observances religieuses qui ne peuvent se concilier avec lui. Enfin, il invite tous les Israélites à rechercher et adopter les moyens les plus propres à inspirer à la jeunesse l'amour du travail et à la diriger vers l'exercice des arts et métiers et les professions libérales, et à acquérir des propriétés foncières comme un moyen de s'attacher davantage à leur patrie. S'appuyant sur le texte biblique, il interdit complètement toute usure, c'est-à-dire tout intérêt excessif, non seulement d'Hébreu à Hébreu et d'Hébreu à concitoyen d'une autre religion, mais encore avec les étrangers de toutes les nations.

Après avoir terminé ses travaux, le Sanhédrin, d'accord avec les commissaires impériaux, se sépara. Ses délibérations furent soumises à Napoléon. Mais celui-ci, alors absorbé par ses campagnes contre la Prusse et la Russie, n'eut guère de loisir pour les examiner. Certaines personnes essayèrent, à ce moment, de mettre à profit son absence de France pour intriguer contre les Juifs et essayer de faire restreindre leurs droits. Des délégués juifs eurent heureusement vent de ces agissements, et l'infatigable Furtado, accompagné de Maurice Lévy, de Nancy, ne craignit pas de se rendre jusqu'aux bords du Niémen pour informer Napoléon de ce qui se tramait. L'empereur les accueillit avec bienveillance et leur promit de laisser jouir les Juifs des mêmes droits que les autres citoyens.

Il ne tint pas complètement parole. Au bout d'un an, il fit connaître sa volonté par les décrets du 17 mars 1808. Après avoir approuvé par un de ces décrets la nouvelle organisation consistoriale, élaborée dans l'assemblée des notables le 10 décembre 1806, qui présente ce côté fâcheux d'investir les consistoires et les rabbins de fonctions de police, il apporta, par l'autre décret, pour une période de dix ans, les plus graves restrictions à la liberté commerciale des Juifs. Nul Juif ne pourra se livrer à aucun commerce, négoce ou trafic quelconque sans avoir reçu, à cet effet, une patente du préfet du département… Tout acte de commerce fait par un Juif non patenté sera nul et de nulle valeur. Il faut également être patenté pour prendre une inscription hypothécaire. Le prêt sur nantissement est soumis à des conditions qui rappellent le moyen âge. En outre, défense est faite aux Juifs de venir s'établir dans les départements du Haut et du Bas-Rhin. Quant aux autres départements, ils ne pourront s'y fixer qu'en se livrant à l'agriculture. Enfin, ils ne seront point admis à fournir des remplaçants pour accomplir leur service militaire ; tout conscrit juif sera assujetti au service personnel. Les Juifs des départements de la Gironde et des Landes ne furent pas soumis à ces mesures, parce qu'ils n'avaient donné lieu à aucune plainte, ne se livrant pas à un trafic illicite.

Les dispositions de ce décret provoquèrent des protestations si vives parmi les Juifs que Napoléon lui-même en modéra l'application. C'est ainsi qu'il fit exception successivement pour les Juifs de Paris, de Livourne, des Basses-Pyrénées, des Alpes-Maritimes et d'autres

départements. En définitive, elles ne demeurèrent en vigueur qu'en Alsace et dans les provinces rhénanes. L'effet n'en fut pas moins excessivement fâcheux, car dans divers pays on en fit un argument contre l'émancipation des Juifs, en montrant qu'en France même, où ils jouissaient depuis assez longtemps de leurs droits civils et politiques, on avait été obligé de restreindre de nouveau ces droits.

Malgré cette tentative de réaction, le mouvement provoqué en faveur de la liberté par la Révolution française et les conquêtes de Napoléon était si puissant qu'il continua de s'étendre à travers l'Europe. Dans le royaume de Westphalie, que l'empereur venait de créer au profit de son frère Jérôme, les Juifs obtinrent leur émancipation complète et absolue. La Constitution de ce royaume, élaborée par Napoléon avec la collaboration de Beugnot, Jean de Müller et Dohm, qui étaient tous amis des Juifs, assurait expressément aux Juifs les mêmes droits qu'aux indigènes. Par un décret du 12 janvier 1808, Jérôme les déclara citoyens au même titre que les autres habitants, abolit toutes les taxes spéciales qui pesaient sur eux, autorisa les Juifs étrangers à séjourner en Westphalie aux mêmes conditions que les étrangers chrétiens et interdit, sous des peines sévères, d'appliquer aux citoyens juifs la dénomination injurieuse de *Schutzjude*, **Juif protégé**. Michel Berr, le jeune et courageux défenseur du judaïsme, fut appelé de France en Wesphalie pour y remplir des fonctions élevées. L'Université de Gœttingue le reçut même parmi ses membres, malgré la malveillance bien connue qu'elle témoignait aux Juifs.

L'ancien agent de la cour de Brunswick, Israël Jacobson, très influent à la nouvelle cour de Cassel, fit les plus louables efforts pour se rendre utile à ses coreligionnaires. Actif, dévoué, animé de sentiments élevés, il entreprit de modifier les manières humbles et disgracieuses des Juifs et de donner à leur culte plus. d'éclat et de dignité. Dans ce but, il éleva et entretint à Seesen, à ses propres frais, une école juive qui admettait également des élèves chrétiens. A son instigation, le gouvernement de Westphalie résolut de donner, à l'exemple de la France, une organisation régulière au judaïsme. La commission chargée d'élaborer un projet, et dont la présidence échut naturellement à Jacobson, établit des consistoires sur le modèle de ceux qui avaient été créés. pour les Juifs français. Seulement, pendant qu'en France, l'autorité était dévolue aux rabbins, en Westphalie c'était Jacobson qui se trouvait placé à la tête du judaïsme. Ce règlement fut publié le 3 mars 1808. A une audience qu'il accorda aux membres du consistoire, le roi Jérôme exprima sa satisfaction que la Constitution de son royaume proclamât l'égalité de tous les cultes, et il leur recommanda d'exhorter leurs coreligionnaires à se montrer dévoués à leur pays et à la famille impériale.

Semblables par leur organisation, les consistoires de France et de Westphalie différaient totalement par leur façon de procéder. Le Consistoire central de France était composé d'hommes sages, prudents, modérés, tels que David Sintzheim, Abraham de Cologna, Menahem Deutz, qui savaient ménager les transitions et agissaient avec douceur et intelligence. Le Consistoire de Westphalie, au contraire, était dominé par un homme passionné, autoritaire, Jacobson, qui s'inspirait des idées de David Friedlænder. Sous l'influence de cet homme, plus chrétien que juif, il visait surtout à imprimer au culte public juif un cachet catholique, à lui donner, en un mot, un aspect théâtral. Il imposa ses réformes à ses coreligionnaires de Westphalie, en dépit des hésitations et des scrupules des rabbins.

Par suite de cette nouvelle organisation, les communautés juives de Westphalie furent divisées en sept circonscriptions, dont chacune avait à sa tête un rabbin et plusieurs syndics ; dans les circonscriptions importantes, le rabbin avait des adjoints. Comme en France, il fut prescrit aux rabbins de faire aimer le service militaire et de dénoncer les jeunes gens qui s'y

seraient soustraits. Les rabbins devaient prêcher en allemand et soumettre au consistoire, au moins tous les six mois, les sermons prononcés. Le règlement, ou, plus exactement, Jacobson, invita aussi les rabbins à organiser pour la jeunesse juive des cérémonies de confirmation religieuse. En reconnaissance de la liberté qu'ils avaient obtenue, les Juifs de Westphalie témoignaient en toute circonstance d'un profond attachement pour leur pays, et les conscrits juifs répondaient avec empressement à l'appel : *Nous jouissons des droits civils*, disaient-ils, *il est donc de notre devoir de défendre notre patrie.*

Parmi les princes allemands, Charles-Frédéric, grand-duc de Bade, fut le premier à accorder spontanément aux Juifs l'égalité civile. Voisin de la France, il s'était laissé gagner plus facilement aux idées libérales qui régnaient dans ce pays. Les Juifs n'obtinrent pourtant qu'une émancipation restreinte. Ainsi, les villes ne leur reconnaissaient pas les mêmes droits qu'aux chrétiens : elles interdisaient parfois le séjour aux nouveaux venus. On tenait bien compte de leurs usages religieux, mais seulement *tels qu'ils sont prescrits dans la Loi de Moïse, et non pas d'après l'interprétation du Talmud*. Plus tard, sur l'ordre du duc de Bade, le comte de Sternau, qui était ami des Juifs, rédigea pour eux une Constitution particulière, qui contenait pourtant des traces d'intolérance. Pour les affaires religieuses, le judaïsme badois devait être dirigé par un Conseil supérieur, nommé par le grand-duc et composé d'uni président, de deux ou trois rabbins et de deux membres laïques. Ce Conseil nommait les rabbins et les a anciens u des communautés.

La ville de Francfort aussi, où la haine du Juif était cependant si tenace chez les patriciens, sacrifia pendant quelque temps aux idées libérales. Jusqu'alors, tout Juif s'établissant dans cette ville devait jurer devant le Sénat qu'il se soumettrait aux lois humiliantes qui lui étaient imposées. Le nombre de mariages juifs était limité. Les Juifs étaient tenus de payer des impôts spéciaux, de demeurer dans un quartier sale, étroit et malsain, la célèbre *Judengasse*, de supporter les outrages et le cri injurieux de *Mach Morèss Jud !* que leur lançait impunément le plus infime chrétien. Quand, sous la poussée des armées françaises, le saint empire germano-romain se fut écroulé et que Francfort eut été érigé en grand-duché sous l'autorité de Charles de Dalberg, archichancelier ou prince-primat de la Confédération du Rhin, les habitants juifs de cette ville n'eurent plus à subir ces restrictions.

Aucune loi ne vint pourtant sanctionner leur nouvelle situation. Malgré son esprit libéral et bienveillant, Charles de Dalberg n'osa pas heurter les idées des patriciens en émancipant complètement les Juifs. Dans la nouvelle charte ou *Stättigheit* qu'il rédigea au sujet des Juifs, il eut le courage de déclarer *qu'il était nécessaire d'abolir les anciennes lois, parce qu'elles ne répondaient plus à l'esprit du temps ni à la situation présente des Juifs.* Mais, d'un autre côté, pour donner satisfaction à la classe aristocratique, il ajouta qu'il était impossible *d'accorder aux Juifs l'égalité complète, tant qu'ils ne s'en seraient pas montrés dignes en modifiant leurs manières et en s'assimilant les habitudes et les mœurs des indigènes.* En définitive, à la suite de la promulgation de ce nouveau règlement, ils furent traités comme des étrangers tolérés dans le pays, et, au lieu d'exiger d'eux le payement des diverses taxes particulières qui pesaient sur eux, on leur permit de s'en libérer par le versement d'une somme annuelle de 22.000 florins. On leur fit même entrevoir qu'ils pourraient bien être obligés de rentrer dans leur ghetto. Ils furent, eu effet, invités à ne plus renouveler les baux qu'ils avaient passés, sous la domination française, avec les propriétaires chrétiens des maisons qu'ils habitaient, parce qu'on ne continuerait peut-être pas à tolérer leur séjour dans tous les quartiers de la ville.

Un peu plus tard pourtant, la Constitution donnée au grand-duché de Francfort déclara tous les habitants égaux devant la loi, sans distinction de culte. Craignant qu'on ne tint pas

toujours compte de cet article de la Constitution, les Juifs demandèrent à Dalberg et à ses conseillers de proclamer leur égalité par une loi spéciale. Le grand-duc y consentit en échange d'une somme de 440.000 florins, destinée à éteindre tous les impôts spéciaux payés par eux. Par décret du 28 décembre 1811, il ordonna que *tous les Juifs domiciliés à Francfort et possédant le titre de protégés fussent admis, eux, leurs enfants et leurs descendants, à jouir des droits civils dans les mêmes conditions que les autres citoyens.* Les Juifs prêtèrent alors serment et entrèrent dans la jouissance de leurs nouveaux droits.

Dans les villes hanséatiques du Nord aussi, sur l'ordre des autorités françaises, les Juifs obtinrent leur émancipation. Hambourg ne fit aucune difficulté pour leur accorder les mêmes droits qu'aux autres habitants (1811), et même pour les admettre au conseil municipal. La ville de Lubeck se montra plus récalcitrante. Jusqu'alors, elle n'avait toléré que dix familles juives, en qualité de *Schutzjude*, qui ne pouvaient ni faire de commercer ni acheter d'immeubles, ni entrer dans les corporations. Trois Juifs seuls étaient autorisés à pénétrer chaque jour de Moisling, localité danoise voisine, dans Lubeck, et encore étaient-ils obligés de payer à l'entrée un péage corporel. Mais pendant la domination française (1811-1814), près de cinquante Juifs de Moisling s'y étaient rendus, de sorte que Lubeck comptait alors soixante-six familles juives, auxquelles cette ville dut accorder la liberté civile. Enfin, Brème, dont le séjour était interdit auparavant aux Juifs, dut également les recevoir pendant l'occupation française et les considérer comme citoyens.

Frédéric-François, grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, alla plus loin. Non seulement il proclama l'égalité des Juifs (22 février 1812), mais, ce qu'aucun État n'avait encore permis, il autorisa les mariages entre juifs et chrétiens.

L'exemple des pays soumis à l'influence française agit aussi sur les autres États de l'Allemagne. En 1812, la Prusse entra dans le mouvement. Lors de ses désastres, les habitants juifs avaient montré autant et peut-être plus de patriotisme que bien des nobles, qui s'étaient empressés de rechercher les faveurs du vainqueur. Mais, au début, le roi Frédéric-Guillaume III hésita à abolir complètement les restrictions qui entravaient leur liberté. Quand le prince de Hardenberg fut chargé de relever son pays de ses ruines, il comprit qu'il était indispensable pour la Prusse de rassembler toutes ses forces et d'unir tous les habitants, sans exception, dans un sentiment de fraternité patriotique. D'un autre côté, David Friedlænder et ses amis multiplièrent leurs démarches pour qu'on se décidât enfin à traiter les Juifs comme les autres habitants. A la fin, Frédéric-Guillaume promulgua le célèbre édit du 11 mars 1812, par lequel il accordait aux *Juifs domiciliés dans les États prussiens les mêmes droits qu'aux habitants chrétiens*. Il les admettait aussi aux emplois académiques, scolaires et municipaux, mais leur refusait provisoirement l'accès aux fonctions de l'État. Par contre, ils étaient astreints au service militaire. Il remettait à plus tard le soin d'organiser leur culte. *Pour l'élaboration d'un règlement concernant leurs affaires religieuses,* disait-il, *on aura recours à des Juifs qui, par leur science et leur profonde honnêteté, se soient rendus dignes de l'estime générale*.

Trois souverains allemands restèrent pourtant réfractaires aux idées d'émancipation, ceux de Bavière, d'Autriche et de Saxe. Maximilien-Joseph, nommé roi de Bavière par Napoléon, promulgua bien un édit (10 juin 1813) qui assurait aux Juifs les mêmes droits qu'aux chrétiens, mais seulement à ceux qui avaient le droit de résider dans le pays. Or, ce droit, on ne le leur accordait que difficilement.

En Autriche, où l'édit de tolérance de Joseph II avait amélioré, dès 1783, la situation des Juifs, les successeurs de ce souverain, Léopold II et François II, loin d'étendre les

réformes de leur prédécesseur, conservèrent ou rétablirent les anciennes restrictions. Des impôts de toute nature pesaient sur les Juifs d'Autriche, taxe sur la lumière, sur le vin, sur la viande, sans parler de la taxe imposée à ceux qui se rendaient à Vienne. Dans cette ville, ils étaient étroitement surveillés par de nombreux agents de police, qui arrêtaient tous ceux qui n'étaient pas munis d'un permis de séjour. Le nombre dei mariages juifs continuait à être limité. Le fils aîné seul pouvait se marier. On leur défendait l'acquisition ou la location de biens-fonds.

Dans le royaume, récemment créé, de Saxe, les Juifs restèrent soumis aux lois restrictives qui les avaient régis dans les siècles passés. C'est à bon droit que les Juifs surnommèrent ce pays l'Espagne protestante. Légalement, ils n'avaient pas le droit de séjourner en Saxe ; on en tolérait seulement quelques-uns à Dresde et à Leipzig, mais sous la réserve de pouvoir les expulser en tout temps. Il leur était interdit d'avoir des synagogues ; pour prier, ils se réunissaient dans de simples chambres.

Les Juifs russes, sous Alexandre Ier, étaient traités bien plus libéralement. Une des principales préoccupations de ce généreux monarque était d'améliorer la condition du peuple. A la suite du partage de la Pologne, plusieurs provinces polonaises avaient été annexées à la Russie. De là, dans ce pays, une population juive considérable, au nombre de plus d'un million d'âmes. La plupart d'entre eux étaient commerçants, colporteur, débitants d'eau-de-vie. Leurs manières singulières, leur accoutrement grotesque, leur jargon, les tenaient isolés et les exposaient aux railleries du reste de la population. On peut dire qu'à la suite de la dissolution du **Synode des quatre pays** et surtout à la suite de l'accroissement de la secte des Hassidim, le judaïsme russe formait un vrai chaos, et il faut savoir gré à l'empereur Alexandre Ier d'avoir essayé d'y mettre un peu d'ordre. Par une série de lois (1804-1812), il s'efforça de modifier les mœurs, les coutumes, les habitudes des Juifs russes et de les relever ainsi dans l'estime et la considération de leurs concitoyens. Il leur ouvrit l'accès des écoles primaires, des gymnases et des académies, les encouragea, par des exemptions d'impôts, à se livrer à l'agriculture et aux travaux manuels, à créer des fabriques, à cultiver les arts et les sciences. Afin de les déshabituer de leur patois, il faisait nommer à des postes honorifiques, dans les administrations des villes, ceux qui savaient parler et écrire le russe, le polonais ou l'allemand. il leur ouvrit également de nouvelles provinces, où ils pouvaient s'établir à condition de ne pas tenir de cabarets et de s'habiller comme les autres habitants. *Si les dispositions prises en faveur des Juifs*, disait ce noble souverain, *leur permettent de produire un seul, Mendelssohn, je me trouverai suffisamment récompensé*.

Pour qu'il fût possible à ces mesures si heureuses de donner tous leurs fruits, il aurait fallu du temps et de la patience. Malheureusement on n'avait pas encore fini de semer qu'on aurait déjà voulu récolter. D'abord, l'application des lois scolaires se heurta à toute sorte de difficultés. Au lieu de considérer l'instruction qu'on désirait leur donner comme un bienfait, les Juifs de Russie et de la Pologne la regardaient comme une malédiction et une invitation à l'apostasie. A leurs yeux, leur horrible jargon et leur accoutrement ridicule avaient un caractère sacré, et ils étaient fermement résolus à n'y apporter aucune modification. Us auraient eu besoin d'un homme énergique, très intelligent, jouissant d'une sérieuse autorité, qui les eût amenés au progrès et leur eût imposé les réformes nécessaires. Il se trouvait bien parmi eux, à ce moment, un émule de Wessely, Isaac Berr Levinsohn (1787-1837), lui avait étudié la langue et la littérature russes, avait acquis des connaissances variées, possédait des notions exactes sur le passé du judaïsme et appuyait auprès de ses coreligionnaires, par des arguments tirés du Talmud, les réformes proposées par le gouvernement russe. Mais, à cause de sa situation subalterne, son influence était médiocre sur les masses, et, en outre, les chefs

des communautés le frappèrent d'excommunication. Aussi ne songea-t-on même pas à l'envoyer à Saint-Pétersbourg avec les députés chargés d'aider le gouvernement de leurs conseils pour la réglementation des affaires juives ; on y délégua des personnes peu intelligentes et qui ne comprenaient même pas le russe.

Lorsque l'empereur Alexandre vit ses bonnes intentions si entièrement méconnues de ceux mêmes dont il désirait le bien, il s'impatienta, révoqua une partie des lois favorables qu'il avait promulguées, édicta, à son tour, des mesures restrictives, et le judaïsme russe resta dans l'état chaotique dont ce souverain avait voulu le tirer.

Les Juifs d'Allemagne non plus ne jouirent pas longtemps de la liberté civile que les divers États de la Confédération leur avaient accordée. Après la défaite de Napoléon en 1814, on s'efforça presque partout de remettre en vigueur la législation inique dont ils avaient si longtemps souffert. Pourtant, sur les champs de bataille, les jeunes gens juifs avaient mêlé leur sang à celui des chrétiens pour défendre leur pays. En Prusse surtout, de nombreux Juifs, animés d'un ardent patriotisme, s'étaient enrôlés dans les corps de volontaires. Bien des médecins et des chirurgiens juifs avaient succombé dans les hôpitaux et les ambulances, où ils étaient accourus pour donner leurs soins aux malades et aux blessés. Les femmes et les jeunes filles juives s'étaient empressées, comme les chrétiennes, à apporter leur dévouement et leurs consolations, pendant la guerre, partout où cela avait été nécessaire. Rien n'y fit. Dès que les armées françaises eurent quitté le sol allemand, la haine du Juif se réveilla avec une nouvelle intensité.

Le mouvement de réaction contre les Juifs commença dans les villes libres. Ce fut Francfort qui donna le signal. A peine les Français furent-ils sortis de la ville que les patriciens, revenus au pouvoir, enlevèrent aux Juifs les droits civils qu'ils avaient obtenus et les soumirent de nouveau à l'ancienne législation (janvier 1814). Le baron de Stein, qui, pour des raisons militaires, avait tout pouvoir sur l'administration de Francfort, aurait pu s'y opposer ; mais, par haine pour Napoléon et pour tout ce qui avait été fait en Allemagne sous la domination française. Stein détestait également les lois qui avaient proclamé l'égalité des Juifs. Un seul mot de lui aurait suffi pour faire maintenir aux Juifs tous leurs droits ; ce mot, il ne le prononça pas. Le Sénat provisoire décida donc (19 juillet 1814) que *la question relative aux droits civils et municipaux des Juifs était réservée.* En réalité, on voulait de nouveau traiter les Juifs en **serfs de la chambre impériale**, limiter leur activité et les rejeter dans la *Judengasse*.

A l'exemple de Francfort, les trois villes hanséatiques de l'Allemagne résolurent également de ne pas maintenir aux Juifs la liberté qu'ils avaient obtenue. Mais, pendant qu'à Francfort les patriciens avaient été les premiers à manifester leur haine à l'égard des Juifs, à Hambourg le Sénat leur était, au contraire, favorable. Il comptait sur eux pour rendre son ancienne prospérité au commerce ruiné par la guerre. Par contre, les masses leur témoignaient de la malveillance et réclamaient le retour aux lois d'exception. A Lubeck et à Brême, on voulait expulser totalement. Le Hanovre, Hildesheim, le Brunswick, la Hesse leur enlevèrent également leurs droits. Cette fois encore, l'Allemagne se montra plus inique et plus cruelle envers les Juifs que la France. Dans ce pays, où dominaient alors, à la cour de Louis XVIII, les partisans d'une violente réaction qui considéraient comme non avenu tout ce qui s'était fait depuis 1789, on ne toucha pas aux droits des Juifs. On proclama le catholicisme religion d'État, mais les Juifs restèrent citoyens.

Lorsque le Congrès de Vienne se réunit en 1814 pour régler les affaires de l'Europe, les Juifs d'Allemagne, menacés dans leur liberté, leur honneur et même leur sécurité, sollicitèrent son intervention en leur faveur. Les Juifs de Francfort envoyèrent deux délégués à Vienne pour soumettre au Congrès un Mémoire où ils exposaient que le Sénat devait être forcé de leur maintenir les droits qu'ils avaient reçus, parce qu'ils avaient versé une somme considérable en échange de ces droits, et aussi parce qu'ils s'en niaient rendus dignes par leur patriotisme. Les démarches des délégués furent appuyées secrètement par la maison de banque Rothschild, qui était alors déjà fort puissante, et par la baronne juive Fanny d'Arnstein, qui était en relations avec la plupart des membres du Congrès. Parmi les membres qui représentaient l'Allemagne, deux des plus influents, Hardenberg et Metternich, étaient favorables à la demande des Juifs. Ils écrivirent (1815) aux villes hanséatiques pour blâmer leurs procédés à l'égard des Juifs et ils conseillèrent au Sénat de les traiter avec humanité et justice.

Le projet de Constitution pour l'Allemagne, élaboré par le plénipotentiaire prussien, Guillaume de Humboldt, approuvé par Metternich et soumis aux délibérations du Congrès, proclamait l'égalité des Juifs. Un article de ce projet disait, en effet : Les trois confessions chrétiennes jouissent des mêmes droits dans tous les États allemands, et les croyants de la confession juive, s'ils remplissent leurs devoirs de citoyen, auront les droits civils correspondant à leurs devoirs.

Mais les dispositions bienveillantes de Metternich et de Humboldt ne suffirent pas pour faire adopter cet article. C'est que les Juifs eurent à compter, à ce moment, avec un ennemi peut-être plus dangereux que l'orgueil de caste et l'envie. Les victoires remportées sur les Français avaient développé, chez les Allemands, un sentiment patriotique qui avait dégénéré en un chauvinisme exalté. Tout ce qui n'était pas empreint d'un caractère essentiellement allemand paraissait odieux. De plus, l'école romantique de cette époque, les Schlegel, les Arnim, les Brentano, avaient présenté le moyen âge sous des couleurs si séduisantes que l'Allemagne considérait le retour pur et simple à l'esprit de ce temps comme son devoir le plus sacré. C'était là l'idéal qu'elle poursuivait avec un zèle passionné. Elle était ainsi amenée, entre autres, vers un christianisme rigoureux, vers une foi sévère. Mais le moyen âge ne connaissait que l'Église catholique, avec son chef suprême, le pape. Les romantiques ne reculèrent pas devant cette conséquence de leurs théories, et l'on vit Gœrres, Frédéric Schlegel, Adam Muller et d'autres se convertir au catholicisme et réclamer le rétablissement du pouvoir des Jésuites et la restauration de l'Inquisition. Le protestant Gentz affirmait aussi que seule l'Église catholique pouvait assurer le salut de l'Allemagne et aider à refaire l'unité de ce pays, sous l'autorité du pape et de l'empereur.

Toutes ces rêveries eurent des effets excessivement fâcheux pour les Juifs. A force de fureter dans les archives et de déchiffrer de vieilles chartes du moyen âge, on ressuscita les sentiments de fanatisme, d'intolérance et de haine qui, pendant cette sombre période, avaient provoqué de si terribles persécutions contre les Juifs. Un professeur de l'Université de Berlin, Frédéric Rühs, fut le premier à se faire l'interprète de ces sentiments de violente réaction. Dans un ouvrage intitulé **Revendication des droits civils par les Juifs d'Allemagne**, il développe la théorie de l'État chrétien et affirme le droit, non pas d'expulser les Juifs du pays, mais, au moins, de les humilier et de les empêcher de s'accroître. Il veut bien qu'on les tolère, mais non pas qu'on tes traite en citoyens. Rühs proposa même d'exiger d'eux, comme autrefois, le payement d'une **taxe judaïque** et de les obliger à porter un signe distinctif. Peut-être, disait-il, ces humiliations les décideront-elles à embrasser le christianisme.

Les idées de Rühs rencontrèrent de nombreux partisans. Au temps des Lessing, des Abt, des Kant et des Herder, les savants allemands eurent à cœur de prêcher la tolérance et l'amour des hommes, tandis que Schlegel, Rühs et consorts excitaient à la haine et aux violences. Ils rivalisaient d'étroitesse d'esprit et de fanatisme avec les ultra catholiques. Car ce qu'ils demandaient, eux, pour l'Allemagne, le pape Pie VII le réalisa dans ses États. Dès que l'occupation française eut cessé, il retira aux Juifs leurs droits civils, les contraignit, à Rome, à quitter les maisons qu'ils habitaient dans les diverses parties de la ville pour être parqués de nouveau dans les ghetto, rétablit contre eux l'Inquisition et leur imposa l'obligation d'assister aux sermons de prédicateurs catholiques chargés de les convertir.

Pourtant, au Congrès de Vienne, on persista à se montrer favorable aux Juifs. Dans un paragraphe spécial on les déclarait égaux aux autres citoyens et on invitait les États où ils ne jouissaient pas encore des droits civils à les leur accorder à bref délai. Mais, parmi les États de la Confédération, la Prusse et l'Autriche se montrèrent seules disposées à adopter ce paragraphe, les autres confédérés, particulièrement les villes libres, s'y refusèrent. Par esprit de conciliation, on proposa alors la rédaction suivante : La Confédération doit octroyer aux Juifs la jouissance des droits civils là où ils consentiront à remplir tous leurs devoirs de citoyens ; en attendant, ils conserveront tous les droits qui leur ont été déjà accordés dans les États confédérés.

Cette résolution ne contenta pas encore les villes libres, parce que les Juifs y possédaient, en réalité, les droits civils, octroyés par les autorités françaises. Aussi le délégué de Francfort fit-il entendre de vives protestations. Le sénateur Schmidt, représentant de Brème, procéda avec plus d'habileté. Au lieu de récriminer, il s'appliqua à rendre inoffensif le paragraphe contesté. Il commença par exposer qu'il serait injuste de contraindre les Allemands à respecter dei mesures prises par les Français et il proposa, pour donner satisfaction à tous, de remplacer, dans la constitution de la Confédération, les mots *accordés **DANS** les États confédérés* par ces mots : *accordés **PAR** les États confédérés*. Ce changement parut généralement sans importance, et il fut adopté. En réalité, il modifia totalement le sens de la résolution. Car, on n'avait plus à maintenir les droits civils des Juifs que dans les États qui les leur avaient accordés eux-mêmes. Or, trois pays se trouvaient seuls dans ce cas, la Prusse, le Mecklembourg et le grand-duché de Bade. Partout ailleurs en Allemagne, c'étaient les Français, pendant leur occupation, qui avaient proclamé l'égalité des Juifs. Metternich et Hardenberg, qui avaient été, en quelque sorte, les deux chevilles ouvrières du Congrès pour tout ce qui concernait la Confédération germanique, se doutaient si peu de la grave conséquence de ce changement qu'immédiatement après l'adoption de cet article, ils informèrent les Juifs des quatre villes libres que le Congrès les laissait en possession de leurs droits civils.

Forts de cet article si perfide, les ennemis des Juifs ne tardèrent pas à donner libre cours à leur haine. En dépit du désir manifesté par la Prusse, Lubeck expulsa plus de quarante familles juives. Brème l'imita. La ville de Francfort, liée par certains engagements, ne put en agir de même, mais fit subir aux habitants juifs les plus humiliantes vexations, les excluant des réunions où se traitaient les intérêts municipaux, les révoquant des emplois officiels qu'ils occupaient, leur fermant l'accès de beaucoup de professions et de métiers, leur refusant l'autorisation nécessaire pour se marier et les parquant de nouveau dans un quartier spécial. Comme le Sénat de Francfort savait que la Prusse et l'Autriche étaient presque engagées d'honneur envers les Juifs de cette ville pour leur garantir le maintien de leurs droits, il chercha à justifier sa conduite par un mémoire juridique qu'il fit rédiger par les Facultés de Bertin, de Marbourg et de Giessen. Mais la communauté de Francfort ne resta pas inactive.

De son côté, elle soumit (janvier 1816) à la diète de la Confédération en Mémoire où elle exposait le bien-fondé de ses réclamations. L'auteur de ce mémoire, d'un caractère à la fois politique et juridique, était Louis Bœrne.

La lutte du Sénat contre tes Juifs de Francfort, qui se prolongea pendant neuf ans (1815-1824), restera toujours comme une déplorable manifestation du pédantisme et de l'étroitesse d'esprit des Allemands. En réponse au Mémoire qui leur avait été soumis, les cinq jurisconsultes de la Faculté de Berlin déclarèrent gravement qu'en vertu du règlement de 1616, les Juifs de Francfort sont et doivent rester les subordonnés, presque les serfs des bourgeois de cette ville ! En même temps s'élevèrent de tous les points de l'Allemagne des voix haineuses qui invitaient le peuple et la Confédération à humilier ou même à exterminer les Juifs. Des journaux et des pamphlets parurent qui étaient remplis des plus violentes excitations, comme si le salut de l'Allemagne et du christianisme exigeait absolument la disparition des Juifs. Cette agitation littéraire, qui déchaîna tant de passions et provoqua même des désordres, dura plusieurs années. Le signal en fut donné, en janvier 1816, par Frédéric Rühs, déjà fameux par ses attaques contre le judaïsme. Son exemple ne tarda pas à être suivi par Frédéric Fries, médecin et professeur des sciences naturelles à Heidelberg. Fries publia un ouvrage, **Influence dangereuse des Juifs sur le bien-être et le caractère allemands**, où il n'hésitait pas à conseiller l'extermination de la race juive.

Cette campagne violente exerça son action funeste même dans les pays où les autorités avaient paru favorablement disposées pour les Juifs. Ainsi, en Autriche, dont le plénipotentiaire au Congrès de Vienne, Metternich, avait réclamé les droits civils pour les Juifs dans tous les États confédérés, on abandonna les traditions libérales de Joseph II pour remettre en vigueur quelques-unes des anciennes restrictions édictées par Marie-Thérèse. On y ajouta même de nouvelles lois d'exception. Les Juifs ne furent pas expulsés, mais renvoyés dans des ghettos. L'accès du Tyrol leur resta naturellement fermé, comme aux protestants. En Bohème, il leur fut interdit de s'établir dans les villages et les petites villes situés dans les montagnes; en Moravie, au contraire, on leur défendit de se fixer dans les grandes villes telles que Brünn et Olmütz. Leur situation était encore plus précaire en Galicie, où on les traitait aussi durement qu'en plein moyen âge. L'empereur François II anoblit bien quelques Juifs riches, mais infligea à tous les autres les pires humiliations. Ils étaient astreints au service militaire, mais ce n'est que difficilement que les plus vaillants d'entre eux arrivaient même aux grades inférieurs.

En Prusse aussi, où pourtant le gouvernement avait donné l'exemple des mesures libérales à l'égard des Juifs et où on leur avait accordé presque tous les droits civils, il y eut un retour vars le passé. L'édit de Frédéric-Guillaume III, qui reconnaît les Juifs comme citoyens prussiens, restait lettre morte. Dans les provinces reconquises ou nouvellement conquises, on promettait aux Juifs l'égalité, mais ils continuaient d'être soumis à toutes les mesures restrictives des anciens temps. Par suite des origines diverses de ses provinces, la Prusse appliquait aux Juifs les législations les plus variées, et toujours à leur détriment. Il y avait les Juifs français, vieux-prussiens, saxons, polonais. Ces derniers étaient les plus malheureux. Dans la province de Posen, ils ne pouvaient pas acquérir d'immeubles, ni demeurer dans les campagnes, ni jouir des mêmes droits que les autres commerçants. Il ne leur était permis ni de se fixer dans les villes où nul Juif n'habitait auparavant, ni de transporter leur domicile d'une province à l'autre. On cherchait surtout à les rendre méprisables aux yeux des autres croyants. Pendant qu'à un certain moment on avait évité, dans les actes officiels, d'employer l'épithète de **juif**, les administrations affectaient, au contraire, de s'en servir de nouveau à toute occasion.

Un fait de ce temps marque bien la malveillance de la Prusse pour les Juifs. Le décret inique du 17 mars 1808, par lequel napoléon Ier avait apporté les plus graves restrictions à la liberté commerciale et au droit de domicile des Juifs de l'Alsace et des départements rhénans, devait devenir caduc au bout de dix ans en cas où il ne serait pas renouvelé. En France, le gouvernement de Louis XVIII, quoique réactionnaire et clérical, n'essaya même pas, après ces dix ans, de faire maintenir ce décret, et les Juifs d'Alsace recouvrèrent tous leurs droits. Mais dans les provinces rhénanes, où la Prusse avait laissé en vigueur ce décret quand elle les eut reconquises sur la France, il devait continuer à être appliqué, en vertu d'un ordre du cabinet du 3 mars 1818, jusqu'à un temps indéterminé.

A ce moment, les esprits étaient surexcités en Allemagne à la suite du meurtre de Kotzebue (mars 1819) par un jeune fanatique, l'étudiant Charles Sand, à cause des mesures rigoureuses prises par les différents États contre les excès démagogiques et la teutomanie, qu'au début ils avaient, du reste, encouragés eux-mêmes. Déçus dans leurs espérances de liberté, les **teutomanes** étaient irrités de l'échec qu'avaient subi leurs efforts, et, comme ils se sentaient impuissants contre le gouvernement, ils s'en prirent aux Juifs. On assista alors, pendant plusieurs mois, à une série d'excès et de violences qui rappelèrent les pires jours du moyen age.

Les désordres commencèrent à Wurtzbourg, au cri de *Hep ! Hep !* [1] La populace se rua sur les maisons des Juifs, pillant les magasins, jetant les marchandises par les fenêtres. 5a fureur augmenta devant la résistance des Juifs, qui se défendirent vigoureusement. Ce fut alors, dans les rues, une véritable bataille où il y eut des blessés et des morts. L'ordre ne put être rétabli que par l'intervention des soldats. Sans doute pour punir les Juifs de s'être défendus contre leurs agresseurs, les bourgeois réclamèrent leur expulsion. Elle leur fut accordée. Près de quatre cents familles juives quittèrent alors tristement la ville et allèrent camper provisoirement dans les champs, sous des tentes et dans les villages voisins. Ces scènes odieuses se renouvelèrent à Bamberg et dans presque toutes les villes de la Franconie. Dès qu'on apercevait un Juif, il était poursuivi du cri injurieux de *Hep ! Hep ! Jude verreck !* [2]

Francfort aussi donna bientôt le spectacle d'excès populaires (9-10 août). Les Juifs furent grossièrement insultés dans les lieux publics et sur les promenades et assaillis à coups de pierres, leurs fenêtres furent brisées, leurs maisons attaquées et pillées. Les émeutiers tournèrent surtout leur colère contre la demeure de la famille de Rothschild, dont la fortune et la situation excitaient, dans le peuple comme parmi les patriciens, tant de jalousie et de haine. La diète de la Confédération, qui siégeait à Francfort sous la présidence du comte Buol-Schauenstein, appela alors des troupes de Mayence. Mais, malgré la présence des soldats, les troubles durèrent encore plusieurs jours. De nombreux Juifs vendirent leurs immeubles et quittèrent la ville. Rothschild lui-même sembla résolu un instant à partir de Francfort.

L'exemple de ces désordres fut contagieux. A Darmstadt, à Bayreuth, le peuple s'ameuta contre les Juifs ; Meiningen les expulsa. A Carisruhe, on trouva écrits, un beau matin (18 août), sur les murs de la synagogue et des maisons des notables juifs ces mots : *Mort aux Juifs !* Il y eut également des scènes de désordre à Hambourg. Les Juifs de Heidelberg aussi auraient été pillés et frappés sans l'intervention courageuse des étudiants, sous la conduite de deux de leurs professeurs, Daub et Thibaut. Dans une petite ville de la Bavière, on alla même jusqu'à prendre une synagogue d'assaut et déchirer les rouleaux de la Loi.

D'Allemagne le mouvement s'étendit jusque dans la capitale du Danemark. Quelques années auparavant, ce pays avait accordé aux Juifs les droits civils et les leur avait laissés. A la suite des désordres de Hambourg, plusieurs marchands juifs de cette ville s'étaient réfugiés à Copenhague. Ce fut peut-être par crainte de la concurrence que des commerçants chrétiens provoquèrent des désordres contre leurs rivaux juifs. Mais le gouvernement proclama immédiatement l'état de siège. Du reste, dans les rares villes danoises habitées par des Juifs, les bourgeois chrétiens s'opposèrent eux-mêmes aux violences et les ecclésiastiques prêchèrent dans les églises la tolérance et la fraternité.

Par un remarquable contraste, en Portugal un membre des Cortés faisait, à ce moment, la proposition de rappeler les Juifs, autrefois expulsés du pays, et de racheter ainsi le crime commis à leur égard, pendant qu'en Allemagne des écrivains et des hommes d'État excitaient leurs compatriotes à renouveler en plein dix-neuvième siècle cet odieux exploit. La guerre de plume faite aux Juifs était acharnée, implacable, on exprimait le vœu que *la haine des chrétiens hâtât l'avènement du jour du Jugement pour les Juifs*. Et aucun écrivain chrétien pour les défendre efficacement ! Ni le vieux Jean-Paul Richter, qui leur était pourtant favorable, ni Varnhagen d'Ense, le mari de la juive Rahel, n'osèrent intervenir énergiquement en leur faveur. Quant aux Juifs convertis, sauf Bœrne, ils gardèrent tous un prudent silence. Rahel, il est vrai, s'éleva avec indignation contre ces violences dans une lettre qu'elle écrivit à Louis Robert, son frère : Je suis infiniment triste, disait-elle, comme je ne l'ai jamais été, et cela à cause des Juifs. On veut les garder dans le pays, mais c'est pour les humilier, les mépriser, les rendre ridicules… pour leur donner des coups de pied et les jeter en bas des escaliers. Mais ni Rahel ni son frère, qui écrivaient pourtant sur les questions les plus futiles et exerçaient quelque influence sur l'opinion publique, n'eurent le courage de blâmer ouvertement ces faits scandaleux.

Il est vrai que les Juifs n'avaient nullement besoin d'un appui étranger. Dans l'Allemagne seule, on trouvait alors près de quarante écrivains juifs et deux journaux juifs. D'autres journaux étaient également disposés à accueillir leurs protestations Aussi bien, des Juifs descendirent vaillamment dans l'arène, rendant coup pour coup. Même David Friedlænder, qui était déjà un vieillard, éleva la voix contre les ennemis du judaïsme, mais il se contentait de déplorer, avec des gémissements, qu'on se montrât si cruel et si inique au nom de ce christianisme qu'il avait regardé comme la religion idéale. En général, les traits lancés par tous ces combattants étaient trop faibles pour entamer les grossiers préjugés et les prétentions ridicules des **mangeurs de Juifs**. Heureusement, il se rencontra alors deux hommes qui surent fustiger les teutomanes de leurs verges vengeresses et mettre à découvert leur incurable vanité, leur étroitesse d'esprit et leurs sentiments mesquins. Ce furent Louis Bœrne et Henri Heine.

Ces deus écrivains, bien qu'ils eussent déserté tous deux le judaïsme, furent foncièrement juifs et par leurs sentiments intimes, et par leur éducation et par leur genre de talent. En lisant leurs oeuvres, on s'aperçoit bien vite qu'ils sont des enfants du judaïsme. On reconnaît leur origine juive, non seulement dans leur esprit pétillant et leur ironie cinglante, mais aussi dans leur amour de la vérité et de la liberté, leur haine de l'hypocrisie, leur colère contre l'injustice, l'intolérance et le fanatisme. Les sentiments démocratiques qui dominaient chez Bœrne comme la dialectique pénétrante qui distinguait Heine étaient essentiellement juifs.

Louis Bœrne, ou Loeb Baruch, naquit à Francfort en 1786 et mourut à Paris en 1837. Son père, Jacob Baruch, quoique assez indifférent à l'observance des usages juifs, le fit

cependant élever d'une façon très orthodoxe. Mais il ne tarda pas à négliger, lui aussi, les pratiques religieuses, et, plus tard, il abandonna même complètement le judaïsme. A Berlin, il fréquenta le salon de Henriette Herz. Son solide bon sens et sa pitié pour les opprimés le préservèrent de la lâcheté manifestée par tous ces apostats berlinois, qui espéraient faire oublier plus facilement leur origine juive en s'abstenant d'intervenir en faveur de leurs anciens coreligionnaires. Encore tout jeune, il se révoltait déjà à la pensée que le plus mauvais drôle, pourvu qu'il fût chrétien, pourrait l'insulter impunément de l'épithète de **juif**. A son départ de Francfort, un employé de la police écrivit sur son passeport ces mots : **Juif de Francfort**. A cette vue, dit-il dans une de ses lettres, mon sang bouillonna dans mes veines ; je pris alors la ferme résolution de leur arranger un jour à tous un passeport à ma manière.

Ses premiers coups furent, en effet, dirigés contre les patriciens de Francfort. C'est qu'il était outré de leur impudence et de leur mauvaise foi à l'égard des Juifs, à qui ils avaient fait payer très cher les droits civils qu'ils avaient promis de leur accorder et contre lesquels ils avaient ensuite remis en vigueur le règlement de 1616, ce roman de la méchanceté, comme il l'appelle. Au lieu d'exhaler ses colères et ses rancunes en sou propre nom, il composa un roman où il fait parler un officier juif : Vous avez troublé jusqu'aux jeux de mon enfance, vilains coquins ! Vous avez rendu amères les douceurs de ma jeunesse, vous m'avez poursuivi de vos calomnies et de vos railleries quand je fus devenu homme. Vous n'avez pas été capables de me détourner de mon chemin, mais, par votre faute, je suis arrivé au but, fatigué, las et dégoûté… Tu me demandes pourquoi je fuis ma patrie ? Je n'en ai pas… Les cachots me rappellent mon pays natal et les persécutions l'endroit où j'ai passé mon enfance. La lune me paraît aussi proche que l'Allemagne.

Au lieu de se servir de sa plume uniquement pou: venger les outrages et les humiliations subis par lui et ses coreligionnaires, Bœrne s'imposa la noble tâche de faire disparaître la haine séculaire de son pays pour les Juifs en s'efforçant d'inspirer aux Allemands des sentiments plus élevés. Dans un journal qu'il avait fondé, la **Balance**, il exposait un idéal de liberté, de dignité, de respect de soi-même, qu'il conseillait à ses compatriotes de poursuivre, et il montrait, au regard de cet idéal, la petitesse de leur esprit et la lâcheté de leurs actes. Il leur disait en riant des vérités qu'ils n'avaient jamais entendues. Pensant que ses paroles auraient plus d'autorité s'il était chrétien, il se fit baptiser à Offenbach (5 juin 1818). Son apostasie est d'autant plus blâmable qu'il avoua lui-même qu'il ne croyait aucun dogme du christianisme et qu'il regrettait l'argent dépensé pour son baptême.

Henri Heine (né à Düsseldorf en 1799 et mort à Paris en 1854) était certainement, dans le fond de son cœur, bien plus juif que Bœrne ; il possédait les qualités et les défauts de sa race à un haut degré. L'esprit de Bœrne ressemblait à un ruisseau limpide, coulant tout doucement sur des cailloux et ne se couvrant d'écume que quand il était soulevé par quelque tempête. Quant à Heine, son esprit était comme un torrent, dont les eaux, illuminées par les rayons du soleil, brillent de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, mais qui attire dans le gouffre et emporte dans sa course impétueuse tout ce qui s'en approche. Aussi profond penseur que poète pittoresque, il savait se montrer critique implacable et causeur étincelant.

Sans qu'il s'en rendit peut-être bien compte, Heine éprouvait pour le judaïsme ou plutôt pour la race juive, pour ses longues souffrances ainsi que pour ses livres sacrés, une profonde admiration. Parfois il se sentait fier d'appartenir à un peuple si ancien, qui avait triomphé de tant d'obstacles. Je vois maintenant, disait-il, que les Grecs furent tout simplement de beaux jeunes gens, tandis que les Juifs furent toujours des hommes vaillants et indomptables, non vilement dans le passé, mais jusqu'au temps présent, malgré dix-huit siècles de misères et de

persécutions. J'ai appris à les mieux connaître et apprécier, et s'il n'était pas absurde de se montrer orgueilleux de sa naissance, je pourrais être fier d'appartenir à la noble maison d'Israël, de descendre de ces martyrs qui ont donné au monde un Dieu et une morale, et qui ont combattu et souffert sur tous les champs de bataille de la pensée.

Dès sa jeunesse, Heine sentait confusément ce qu'il exprima plus tard avec une si chaleureuse éloquence. Mais les impressions produites sur lui par ses coreligionnaires étaient si diverses qu'il ne savait quelle position prendre à l'égard du judaïsme. Ceux qui se distinguaient par leurs mœurs austères, leur piété, leurs vertus, froissaient son goût délicat par leurs manières gauches et leur extérieur déplaisant. Dans les milieux raffinés, par contre, où il rencontrait les Friedlænder, les Ben-David, les Jacobson, on se moquait des Juifs et de leur religion et on admirait le christianisme. Mais, plus courageux et plus ferme dans ses convictions que Bœrne, il ne cessa de manifester sa profonde sympathie pour les Juifs. Il se fit même recevoir membre d'une société de jeunes gens juifs ayant pour but de propager l'instruction parmi leurs coreligionnaires.

Ce qui modérait pourtant le zèle de Heine pour le judaïsme, dont il reconnaissait la haute antiquité, la grandeur morale et la mission élevée, c'étaient l'aspect pitoyable sous lequel se présentait alors cette religion et le dédain dont les chrétiens accablaient ses adeptes. Dans son impatience, il aurait voulu qu'elle se dépouillât instantanément de ses formes surannées, de ce qu'il appelait **ses haillons**, et qu'elle se montrât aux yeux de tous brillante et rajeunie. Mais il blâmait les procédés employés par les **éclairés** de Berlin pour obtenir cette rénovation. Selon lui, c'était affaiblir le judaïsme que d'y introduire, sous prétexte de réformes, des usages de l'Église. Ce qui manque aujourd'hui à Israël, disait-il, c'est l'énergie… Nous n'avons plus le courage de porter la barbe, de jeûner, de haïr et de souffrir. Moi aussi, avouait-il, je n'ai plus le courage de porter la barbe et de me laisser insulter comme juif.

Ces insultes que, dès sa jeunesse, Henri Heine avait dû subir et qu'il entendait sans cesse lancer contre sa race, lui rendirent absolument odieux ceux qui outrageaient ainsi et maltraitaient impunément les Juifs. Il détestait également l'Église, qui s'était toujours montrée si cruelle envers ce judaïsme auquel elle devait, en réalité, son existence. Mais il en voulait surtout aux apostats qui, par intérêt, désertaient leur foi et se tournaient contre leurs anciens compagnons d'infortune. Selon lui, il n'est pas possible qu'un Juif soit sincère en adoptant le christianisme : ou bien il trompe les autres ou il se trompe soi-même. Heine exprima ses sentiments de colère contre les ennemis d'Israël dans un poème dramatique intitulé **Almanzor** (achevé en 1823) ; seulement, au lieu de Juifs, il fait parler les Maures de Grenade.

Heine ne se contenta pas de donner libre cours à son indignation contre les persécuteurs des Juifs ; dans divers ouvrages il glorifia le judaïsme. Comme il le dit lui-même, il éprouvait, lui aussi, les sentiments dont parle le psalmiste avec une si vigoureuse éloquence : Que ma langue s'attache à mon palais, que ma main droite se dessèche si jamais je t'oublie, ô Jérusalem !

Pour présenter sous des couleurs plus expressives et plus vraies les tribulations de ses ancêtres, A ne craignit pas d'étudier en détail leur passé et d'exhumer les anciennes archives de la poussière qui les couvrait. *De plus en plus*, disait-il, *je me pénètre de l'esprit de l'histoire de nos aïeux*. C'est alors qu'il écrivit le **Rabbin de Bacharach**, sorte de roman dont la plupart des épisodes sont empruntés aux sombres annales des souffrances des Juifs et où le talent de l'auteur se manifeste surtout dans le style étincelant et pittoresque de l'ouvrage.

Par une contradiction inexplicable, Henri Heine se fit baptiser (28 juin 1825) au moment mime où il s'élevait avec indignation contre les procédés de l'Église et parlait avec admiration du judaïsme. Il paraissait tout confus de l'acte qu'il venait d'accomplir et osait à peine l'avouer à Moser, son ami intime; il usa de détours et de périphrases pour l'en informer. Un jeune Juif espagnol, lui écrivit-il, qui est Juif de cœur, mais a embrassé le christianisme par désœuvrement, correspond avec le jeune Juda Abrabanel et lui envoie un poème. Il craint sans doute d'apprendre franchement à son ami un exploit qui, au fond, n'est pas bien brillant; il se contente de lui adresser ce poème. Ne réfléchis pas là-dessus.

Peut-être Heine avait-il fait ce pas, dont il semblait si honteux, dans l'espoir de trouver plus facilement un emploi qui lui permit de vivre. Car, à ce moment, il était brouillé avec son oncle, qui lui fournissait des subsides. Je t'affirme, écrivait-il dans une lettre, que si la loi permettait de voler des cuillers en argent, je ne me serais pas résigné au baptême. En tout cas, il continua après, comme avant, à célébrer les mérites du judaïsme. A propos du Talmud, il fait cette réflexion si juste que c'est à cet ouvrage que les Juifs sont redevables d'avoir pu résister à la Rome chrétienne avec la même vaillance qu'autrefois à la Rome païenne. Plus tard, quand il fut plus avancé en âge et que la maladie eut, en quelque sorte, affiné son intelligence, il manifesta encore un attachement plus solide pour la religion de ses pères. Dans ses **Aveux** (1853-1854), il parle avec enthousiasme du peuple juif et de son histoire. À la Bible aussi il accorde toute son admiration. Les Juifs, dit-il, peuvent se consoler de la destruction de Jérusalem et de la perte de l'arche d'alliance par la pensée qu'il leur reste un trésor inestimable, la Bible... Je dois le réveil de mes sentiments religieux à ce livre sacré, qui a été pour moi une source de salut aussi bien qu'un objet d'admiration enthousiaste. Autrefois, je n'aimais pas Moïse, probablement parce que j'étais imprégné de l'esprit grec et que je ne pardonnais pas au législateur des Hébreux son antipathie pour l'art. Je ne comprenais pas alors que Moise est, au contraire, un très grand artiste... Ce qu'il a fait est gigantesque et indestructible... D'une pauvre tribu de bergers il a créé un peuple qui se rit des siècles, un peuple de Dieu qui peut servir de modèle aux autres peuples ... il a créé Israël. Pas plus que sur l'artiste, je ne me suis toujours exprimé avec un respect suffisant sur son oeuvre, sur les Juifs. Et ailleurs : Ces Juifs auxquels l'univers doit son Dieu lui ont également donné son Verbe, la Bible ; ils ont protégé et défendu ce livre à travers toutes les péripéties... jusqu'à ce que le protestantisme le leur eût emprunté pour le traduire et le répandre dans le monde. Mieux que beaucoup de ses contemporains juifs, Heine comprit cette vérité que le judaïsme a révélé Dieu et la morale à l'humanité tout entière.

Malgré leur apostasie, Bœrne et Heine rendirent un important service à leurs anciens coreligionnaires. Sans avoir pu faire disparaître totalement la haine de leurs compatriotes pour les Juifs, ils réussirent pourtant à lui imposer un frein. En rappelant les violences accomplies au cri de Hep ! Hep ! Heine dit: De pareils désordres ne peuvent plus se reproduire, car la presse est une arme, et il existe deux Juifs qui savent s'exprimer en allemand : l'un, c'est moi, et l'autre Bœrne. Heine eut raison. Depuis leur intervention, les Juifs d'Allemagne n'eurent plus à souffrir de tels excès. Les Rühs, les Fries et autres ennemis du judaïsme, qui déniaient tout talent aux Juifs, furent obligés de mettre une sourdine à leurs diatribes.

Mais l'Allemagne aussi dut beaucoup à ces deux écrivains, qui enrichirent ce pays d'un grand nombre de nouvelles idées. Ils créèrent pour leurs compatriotes une langue élégante, claire et correcte, et éveillèrent en eux le sentiment de la liberté. Ce furent eux qui propagèrent en partie en Allemagne les principes qui triomphèrent en 1848.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Quatrième période — Le relèvement

Chapitre XVI — Les réformes religieuses et la science juive — (1815-1840)

Une fois sortis de leur état d'asservissement et élevés au rang de citoyens, les Juifs devaient songer à modifier la physionomie de leur religion. Depuis deux mille ans, le judaïsme avait eu à lutter pour l'existence, assailli par chaque nouveau peuple qui paraissait sur la scène de l'histoire, par les Grecs et les Romains. Les Parthes et les néo-Perses, les Goths et les Slaves, les Arabes et la féodalité du moyen âge. Les religions également lui avaient déclaré la guerre ; les moines de tout ordre aussi bien que les luthériens l'avaient menacé de destruction. De ces combats incessants il était sorti couvert de poussière et défiguré par les blessures. De plus, pour soutenir le choc de ses nombreux et puissants ennemis, il avait dû s'envelopper d'une épaisse cuirasse, couper ses communications avec le dehors et s'enfermer comme dans une étroite citadelle. Peu à peu il s'était tellement habitué à la lourde armure dont il s'était couvert, qu'il la considérait comme partie intégrante de son essence même. Repoussés de tout côté, obligés de se replier sur eux-mêmes, les adeptes du judaïsme, surtout depuis leur expulsion de l'Europe occidentale, s'étaient créé un monde de rêves et de chimères, dans lequel ils s'isolaient pour mieux supporter les coups dont on les accablait.

Lorsque la proclamation de leur émancipation vint illuminer leur solitude d'un rayon de soleil et les réveiller de leurs rêves, ils ne purent d'abord pas croire à la réalité de ce bonheur. Ils craignaient que ce ne fût un stratagème de la part de leurs ennemis pour venir à bout de leur foi par un procédé nouveau, et leur premier mouvement fut de s'attacher plus fortement à leur religion. Mais cette religion, ils ne la connaissaient plus assez à fond, ils ne savaient plus distinguer les éléments qui s'y étaient introduits dans le courant des siècles et ceux dont elle était formée à l'origine. En Allemagne, sous l'influence des Juifs polonais, le judaïsme avait pris un caractère très rude, et, dans les communautés portugaises et italiennes, les doctrines d'Isaac Louria et de Hayyim Vital lui avaient imprimé un cachet mystique. On était frappé de ces singularités dans toutes les circonstances de la vie juive, pendant les offices divins, aux sermons, aux mariages, aux enterrements. Les représentants officiels du judaïsme, comme les rabbins et les ministres-officiants, apparaissaient aux yeux des non juifs comme des gens incultes ou des visionnaires.

Four épurer le judaïsme et lui donner un aspect plus imposant, il aurait fallu un homme clairvoyant et particulièrement intelligent, à la fois calme et énergique, qui pût faire accepter les réformes nécessaires par la persuasion, sans froisser les consciences. Le Sanhédrin français et le Consistoire central avaient bien une situation officielle et jouissaient d'une grande autorité. Hais leurs principaux représentants, David Sintzheim, Abraham de Cologna et leurs successeurs n'étaient pas suffisamment convaincus de la nécessité de rajeunir le judaïsme. Ailleurs non plus, il ne se trouvait personne, à cette époque, qui pût provoquer et diriger ce mouvement de rénovation. Comme il n'y avait pas d'hommes pour réaliser cette

lourde tâche, ce fut le temps qui se chargea de la mener à bonne fin. Mais cette oeuvre ne s'accomplit pas sans vives discussions et sans luttes.

Le mouvement réformateur qui devait modifier peu à peu le judaïsme partit de l'Allemagne. Dans ce pays, les combats incessants que les Juifs eurent à livrer pour conquérir leurs droits civils et les défendre contre des agressions toujours renouvelées donnèrent naissance à deux tendances opposées. Les uns, sous prétexte de culture et de progrès, désertaient la foi de leurs pères ou manifestaient pour elle un hautain mépris. Le judaïsme leur apparaissait comme un fantôme errant à travers les siècles, et dont toute vie avait disparu depuis longtemps. Ils étaient rares ceux qui, comme Heine, devinaient dans ce prétendu fantôme assez de vigueur pour soutenir d'ardentes luttes et triompher des plus grandes difficultés. En opposition avec ces esprits cultivés, mois superficiels, la grande majorité des Juifs voulait conserver au judaïsme son ancienne physionomie, jusque dans les moindres détails. Par haine des apostats et des incrédules, ils se montraient d'un rigorisme excessif. Sous l'influence de la lutte, leur piété prit un caractère passionné. Ils réclamaient le maintien des usages les plus contestables, se refusant même à apporter la moindre amélioration â la façon bruyante et disgracieuse dont était célébré le culte dans les synagogues. Le jargon même qu'ils parlaient leur paraissait sacré.

On essaya bien, pour éviter des conflits, de concilier ces deux tendances contraires, mais on ne s'y prit pas avec assez de douceur ni de prudence. Jacob Jacobson, le premier, après l'organisation du Consistoire de Westphalie, s'efforça de donner au culte synagogal de son pays des formes plus compatibles avec la situation nouvelle des Israélites. Il rendit les offices moins bruyants, plus dignes, plus solennels, simplifia le rituel, introduisit la prédication allemande. D'autres réformes, empruntées à l'Église, furent peut-être moins heureuses. A côté des prières hébraïques, il institua des prières en allemand, aux psaumes hébreux d'un caractère si grave et si élevé il ajouta des chants allemands, établit la cérémonie de la confirmation, où jeunes Mes et garçons devaient exposer leur profession de foi israélite. Comme ces nouveautés rencontrèrent de la résistance dans certaines communautés, il menaça de fermer les synagogues qui refuseraient de les adopter.

Avec la désorganisation du royaume de Westphalie disparut l'autorité de Jacobson. Il quitta alors ce! pays pour aller réaliser ses idées de réforme à Berlin. Dans cette ville, il organisa des offices, dans sa maison, sur le modèle de ceux qu'il avait institués en Westphalie (1815). Plus tard, lorsque les offices furent célébrés dans une salle plus spacieuse, mise à la disposition des fidèles par le banquier Jacob Beer, père de Meyerbeer, on fît usage de l'orgue (1817). Cet oratoire fut surtout fréquenté par des Juifs qui, sans convictions bien sincères, croyaient de bon ton, à une époque où la Sainte-Alliance avait mis la dévotion à la mode, de se montrer également dévots. On y voyait, entre autres, les membres de la **Société des amis**. Cette petite communauté devint le noyau du **parti de la réforme**, peu important à l'origine, mais auquel l'activité remuante de ses membres assurait un développement considérable.

La partie essentielle des offices des **réformés** consistait dans la prédication allemande. C'était Jacobson lui-même qui, le plus souvent, prenait la parole. Mais il se faisait parfois remplacer par des jeunes gens doués d'un bel organe et d'une certaine facilité d'élocution ; il ne leur demandait ni convictions solides, ai connaissances théologiques. Son oratoire devint ainsi comme une école d'éloquence sacrée. Les premiers prédicateurs qui s'y formèrent furent Jacob Auerbach, Édouard Kley Gunsbourg, de Breslau ; aucun d'eux ne se distingua par un talent particulier. Brusquement, à la suite des protestations de quelques Juifs orthodoxes, Frédéric-Guillaume III, qui était ennemi de toute innovation, dut fermer l'oratoire de

Jacobson. Kley se rendit alors à Hambourg, appelé par quelques familles riches à diriger une école libre qu'elles venaient de fonder.

Dès qu'il fut établi à Hambourg, Kley y organisa également des offices **réformés**, avec des prières et des chants en allemand, l'orgue et la prédication. Il publia même un **Recueil de chants religieux**, fades et ennuyeux, marqués tout à fait du cachet protestant de l'époque. Il existait alors à Hambourg un parti qui tenait à conserver les prières hébraïques, tout en n'étant pas adversaire des réformes. Les principaux représentants de ce parti, Bresselau et Sæckel Frænkel, choisirent quelques prières hébraïques pour les ajouter aux chants allemands. Tous ces arrangements terminés, cinquante familles environ s'unirent pour former la **Société du temple réformé** (1818). A l'inauguration de ce temple, on espérait produire sur l'assistance une profonde impression en faisant chanter ensemble des jeunes tilles et des jeunes gens. Cette réforme laissa les novateurs indifférents et irrita vivement les orthodoxes.

Peut-être cette communauté réformée n'eût-elle eu qu'une durée éphémère sans Gotthold Salomon, qui succéda à Kley. Le nouveau prédicateur était familiarisé avec la Bible et la littérature rabbinique et possédait un sérieux talent d'orateur. Mais on s'efforçait trop, dans la nouvelle communauté, d'imiter le culte protestant, et comme, d'autre part, cette communauté rejetait la croyance à la venue du Messie, il devenait difficile de déterminer exactement la position occupée par le judaïsme par rapport au christianisme. On espérait bien, par toutes ces réformes, ramener à la religion juive ceux qui s'en tenaient éloignés. Mais, sauf quelques exceptions, cette espérance ne se réalisa point.

A la suite de l'organisation du parti de la réforme à Hambourg, le judaïsme allemand se divisa en deux camps. Jusqu'alors, les Juifs allemands avaient été *altmodisch*, **de l'ancienne mode**, ou *neumodisch*, **de la mode nouvelle**, comme ils se qualifiaient eux-mêmes. Mais il n'existait pas de partis bien tranchés, ayant leurs mots d'ordre, leur drapeau et leurs chefs reconnus. Les partisans de **l'ancienne mode** formaient la très grande majorité, mais manquaient de cohésion et de direction. Les rabbins, originaires pour la plupart de la Pologne, avaient rapidement perdu toute autorité, et, dans de brandes communautés, on s'abstenait de nommer de nouveaux titulaires aux sièges rabbiniques devenus vacants. On ne voulait plus en faire venir de Pologne et on n'en trouvait pas encore, à ce moment, en Allemagne. A Berlin, à Prague et ailleurs, à la place des rabbins, on nomma des **administrateurs de rabbinat**, fonctionnaires hybrides, sans indépendance, se laissant absolument dominer par les chefs laïques des communautés.

On ne trouvait alors que quatre rabbins orthodoxes jouissant d'une réelle autorité et profondément estimés pour leur caractère élevé et leurs vastes connaissances talmudiques : Mardochaï Benet, à Nikolsbourg (mort à Carlsbad en 1829), Jacob Lissa, à Lissa, en Pologne (mort en 1832), Akiba Eger, à Posen (mort en 1838), et son gendre, Mosché Sofer (mort à Presbourg en 1840).

Le plus vénéré de tous était Akiba Eger, dont la sincère piété, l'esprit généreux et les rares vertus lui avaient acquis le respect des milliers de disciples sortis de son école à Friedland et à Posen. Mais il manquait d'initiative et aimait à se tenir dans une ombre discrète. Mosché Sofer, par contre, était actif, remuant, plein de courage et de résolution, animé d'un zèle fanatique, et possédant toutes les qualités d'un lutteur énergique. Mais il était trop éloigné du centre de la réforme pour pouvoir la combattre efficacement ; ses coups ne portaient pas. D'ailleurs, lui comme ses collègues ne connaissaient pas l'adversaire qu'ils essayaient de terrasser, il leur paraissait faible et ils ne témoignaient pour lui que du dédain.

Ils ne comprenaient pas mieux les exigences de la nouvelle situation des Juifs. Se présentait-il une question embarrassante ou un cas difficile, ils hésitaient sur le parti à prendre, tiraient de leur arsenal de vieilles armes rouillées et dévoilaient ainsi leur faiblesse à leurs adversaires. Ils étaient également incapables de trouver de ces mots qui frappent l'esprit de la foule et peuvent servir de signe de ralliement à un parti.

Les réformés, au contraire, possédaient tout ce qui manquait aux orthodoxes, ils avaient un chef énergique, une grande cohésion et surtout beaucoup de ces mots sonores qui exercent de l'influence sur les intelligences médiocres : *esprit moderne, civilisation, progrès, etc.* Très zélés, pleins de confiance et d'audace, peu scrupuleux sur les moyens, ils devaient forcément réussir. Leur inspirateur, Jacobson, prévoyait bien qu'on leur susciterait des difficultés, il savait aussi que le Sénat de Hambourg, à l'exemple de Frédéric-Guillaume III, était disposé à fermer leur temple. Pour prévenir un tel coup, il se mit en rapport avec un aventurier autrichien, Eliezer Libermann, qui se rendit en Italie et en Hongrie pour obtenir l'appui de quelques rabbins en faveur de la nouvelle organisation du culte synagogal. Il y réussit. Aron Chorin, rabbin d'Arad, et Moïse Kounitz, rabbin d'Ofen, furent les premiers à approuver le programme de la réforme. Ils furent bientôt suivis par deux rabbins italiens, Schem Tob Samoun, de Livourne, et Jacob Vita Ricanati.

Un autre rabbin, dont la démarche causa un certain étonnement, adhéra également aux modifications introduites dans le temple réformé. Ce fut Lazare Riesser, le père de l'infatigable champion de l'émancipation juive en Allemagne, qui avait toujours été considéré comme un orthodoxe. Gendre et collaborateur actif du rabbin Raphaël Cohen, il semblait très attaché au judaïsme rabbinique. Grande fut donc la surprise des Juifs de Hambourg, dans les deux camps, quand, au commencement de 1819, parut une **Lettre** où Riesser, s'adressant à ses *chers coreligionnaires de Hambourg*, approuvait les réformes et s'élevait vivement contre les rabbins qui les combattaient. Il leur reprochait d'être des *hypocrites qui entretiennent la discorde en Israël et barrent le chemin aux fils repentants, désireux de revenir vers leur Père*, et il opposait le recueillement observé dans le nouveau temple au culte bruyant des synagogues orthodoxes. Dix-huit rabbins, en Allemagne, condamnèrent le nouveau Rituel de Hambourg. Mais leurs arguments ne parurent nullement probants, et leurs protestations restèrent sans effet. De plus, une des autorités religieuses les plus considérées de ce temps, le Consistoire central de France, garda le silence dans cette question. Une autre circonstance encore favorisa le parti des novateurs. Les troubles qui, dans plusieurs villes d'Allemagne, éclatèrent contre les Juifs, coïncidèrent avec le commencement des polémiques engagées au sujet des réformes. A la suite de ces désordres, bien des Juifs riches et cultivés sortirent de leur indifférence pour revenir au judaïsme. Ceux de Hambourg se joignirent à la **Société du temple réformé**.

De Hambourg le mouvement de réforme s'étendit peu à peu dans d'autres villes. A Leipzig, où tant de commerçants se trouvent réunis au moment de la foire, des Juifs de Hambourg et de Berlin fondèrent égaiement (septembre 1820) une synagogue réformée, dont les chants d'inauguration furent composés par Meyerbeer. Un rabbin fut spécialement attaché à cette synagogue pour la durée de chaque foire. Ce temple, où se rendaient, par conviction ou par curiosité, des Juifs venus des villes et des pays les plus divers, fut très utile pour la propagation des innovations liturgiques. D'autres communautés aussi, comme Karlsruhe, Kœnigsberg, Breslau, adoptèrent, sinon la totalité, du moins une partie des réformes de Hambourg.

Comme ces innovations menacèrent de prendre un caractère d'exagération, elles provoquèrent, outre l'opposition des orthodoxes, les attaques d'un parti qui ne réclamait pas précisément la maintien absolu de tous les usages, mais s'élevait énergiquement contre la déformation complète de l'ancien judaïsme. Le fondateur de ce parti fut Isaac Bernays (né à Mayence en 1792 et mort à Hambourg en 1849). Formé, dans l'Allemagne du Sud, à l'école des Kreutzer, des Kanne et des Oken, qui croyaient retrouver dans l'univers, écrites en caractères vivants, les lois abstraites de la philosophie transcendantale, et pour qui la nature et l'histoire, les nombres, les couleurs et les noms représentaient des séries d'idées, des débris d'un miroir gigantesque, Bernays concevait le judaïsme, sa littérature et son histoire, sous un aspect tout nouveau. Mieux que Mendelssohn il comprenait le vrai caractère de la mission du peuple juif dans l'histoire de l'humanité. On pourrait peut-être lui reprocher de s'être trop adonné à la spéculation, d'avoir voulu découvrir partout des intentions, et de n'avoir pas su présenter le résultat de ses recherches sous une forme attrayante. Penseur remarquable, il n'avait que du dédain pour les chefs de la réforme, si pauvres d'idées, qui prétendaient enfermer les doctrines et les enseignements du judaïsme dans le cadre étroit d'un catéchisme. A ses yeux, la **coterie Friedlænder** était la personnification de la légèreté et de l'étroitesse d'esprit. Elle lui apparaissait coron e une bande de gens grossiers, installés dans un temple magnifique, qu'ils auraient aménagé pour leurs besoins mesquins en petites habitations.

On ne connaît qu'imparfaitement les idées de Bernays sur le rôle et les destinées du judaïsme. Il éprouvait une certaine timidité à écrire, et il préférait communiquer ses pensées par l'enseignement oral. L'**Orient biblique**, qu'on lui attribue, ne contient que l'ébauche de son système, qui n'aurait certainement pas échappé à l'excommunication des rabbins de l'ancien temps. Riais, si l'auteur n'avait démontré que cette unique vérité que le peuple juif a une mission d'apôtre à remplir dans l'humanité, il mériterait déjà une place d'honneur parmi les écrivains. Non pas que cette vérité fût neuve, car elle avait été déjà prêchée par les Prophètes. Mais, au milieu de leurs souffrances et de leurs humiliations, les Juifs eux-mêmes l'avaient totalement oubliée.

Par ses idées comme par son talent, Bernays attira sur lui l'attention de ses coreligionnaires. Afin d'avoir un adversaire sérieux à opposer au parti de la réforme, la communauté de Hambourg le plaça à sa tète comme chef religieux. Ce choie fit sensation, car Bernays était le premier rabbin ayant reçu une excellente culture générale. Pourtant, il ne prit pas le titre de rabbin, tombé en discrédit, mais celui de *hakham*. Il aspirait, non pas à diriger les consciences dans sa communauté, mais à instruire. Comme les rabbins de la réforme, il prêchait, mais en, s'abstenant rigoureusement de toutes ces imitations chrétiennes tant aimées des novateurs. Henri Heine, qui était allé l'entendre un jour à Hambourg, dit de lui : J'ai assisté à un sermon de Bernays… aucun de nos Juifs ne le comprend, mais c'est un homme d'une grande valeur, bien supérieur à Kley, Salomon, Auerbach I et II.

Tout en ne partageant pas les convictions des orthodoxes, Bernays acquit pourtant leur estime. Il se montrait prudent, modeste, réservé, et sa conduite religieuse ne donnait lieu à aucune critique. Aussi les modifications qu'il introduisit dans le culte, et qui étaient également des réformes, furent-elles approuvées et quelquefois même adoptées par les orthodoxes. II exerça surtout une très salutaire influence par son enseignement, qui attirait beaucoup de jeunes gens et leur inspirait un vif attachement pour le judaïsme.

Une autre personnalité, bien différente de Bernays, eut aussi, à ce moment, l'action la plus heureuse sur le judaïsme : c'était Isaac Noah Mannheimer (né à Copenhague en 1793 et mort à Vienne en 1864). Quoique élevé à l'école de Jacobson, Mannheimer sut éviter les

exagérations des autres novateurs et faire accepter sans lutte les innovations liturgiques. Du reste, c'était un esprit d'une rare élévation, sachant concilier un profond respect du judaïsme avec des connaissances profanes très étendues. Il réunissait en lui, dans une harmonie parfaite, les qualités les plus variées, l'enthousiasme et la prudence, un jugement sain et des aspirations vers l'idéal et la poésie, une éloquence entraînante et une grande activité, une indulgente mansuétude et une causticité mordante. Aussi réussit-il à créer à Vienne, avec les éléments les plus disparates, une communauté supérieurement organisée.

A cette époque, les Juifs n'avaient pas le droit de s'établir à Vienne ; ils y étaient seulement ***tolérés***. On trouvait alors dans cette ville quelques familles riches, qui y étaient tolérées sous les prétextes les plus étranges. Venues de pays divers, sans lien entre elles, elles n'étaient pas groupées en communauté, n'ayant le droit ni de posséder une synagogue, ni de nommer un rabbin. Malgré les mesures restrictives auxquelles ils étaient soumis, quelques audacieux conçurent le projet d'organiser des offices religieux sur le modèle de ceux du temple réformé de Hambourg. Tantôt le gouvernement les y encouragea, tantôt il les en détourna. En même temps qu'ils essayaient d'obtenir l'autorisation de construire un temple, ils appelaient Mannheimer à Vienne comme prédicateur de ce temple (juin 1825).

Arrivé à Vienne pour y exercer ses fonctions, Mannheimer, dont tous les efforts tendaient à ne pas froisser les orthodoxes par de vaines fanfaronnades et à ne pas provoquer de scission dans le judaïsme, n'apporta à la célébration des offices que des améliorations sages et prudentes, qui furent favorablement accueillies. Il donna plus de dignité au culte synagogal, s'efforça d'attirer les fidèles au temple par sa prédication, mais conserva les prières hébraïques et n'adopta ni l'orgue, ni les chants allemands. Mieux encore que Bernays, il sut concilier la tradition avec le progrès.

Comme si le temple de Vienne, inauguré en avril 1826, était prédestiné à réaliser cette conciliation entre le passé et l'avenir, il eut la bonne fortune de posséder, à côté de son prédicateur, un ministre officiant qui, lui aussi, réussit à moderniser en quelque sorte les mélodies sacrées tout en leur conservant leur cachet spécial. C'était un remarquable artiste, possédant une voix merveilleuse et récitant les prières liturgiques d'une façon particulièrement émouvante.

Subjugués par la parole chaleureuse de Mannheimer et les chants expressifs des chœurs, les Juifs de Vienne s'habituèrent peu à peu, dans la synagogue, à une tenue plus convenable, plus digne du lieu saint. Le recueillement qui régnait dans ce temple impressionnait fortement les étrangers qui venaient assister aux offices, et bientôt l'exemple de Vienne fut suivi dans les autres communautés autrichiennes, en Hongrie, en Bohème et jusque dans certaines villes de la Galicie. La réputation de Mannheimer ainsi que celle de Bernays s'étendirent au loin, et dans bien des communautés importantes on réclamait des rabbins vraiment instruits et un culte synagogal **bien réglé**.

C'est à cette époque que trois jeunes gens juifs, animés des plus nobles sentiments et désireux d'aider au relèvement de leurs coreligionnaires, associèrent leurs efforts (27 novembre 1819) pour créer une **Société pour la civilisation et la science des Juifs**. Ce triumvirat se composait de Léopold Zunz (né à Detmold en 1794 et mort à Berlin en 1886), Édouard Gans (mort en 1839), le porte-drapeau de la philosophie hégélienne, et enfin Moïse Moser, le plus intime ami de Heine, qui l'appelait *l'édition de luxe d'un véritable homme, l'épilogue de Nathan le Sage*.

Aux fondateurs de la Société se joignirent bientôt d'autres membres, même d'anciens disciples de Mendelssohn, comme Ben David et David Friedlænder. Jacobson aussi donna son adhésion. A Berlin, cette Société comptait environ cinquante membres, et près de vingt à Hambourg. Plus tard, Henri Heine y adhéra également.

A l'origine, la Société avait surtout imposé à ses membres le devoir de rester fidèles au judaïsme, de résister avec énergie aux séductions de l'Église et de donner ainsi aux jeunes générations un exemple de dignité et de fermeté de caractère. L'application de ce programme aurait certainement produit de très heureux résultats, car les membres de la Société étaient tous cultivés et avaient un certain prestige aux yeux des autres Juifs. Leur attachement inébranlable à la foi de leurs pères aurait donc été d'un excellent effet. Hais ils dévièrent de leur programme primitif, s'imposèrent une tache trop étendue, se trompèrent sur les moyens à employer et, par-dessus tout, donnèrent comme base à leur œuvre une hypothèse absolument fausse. Ils croyaient, en effet, qu'en cultivant les arts et les sciences, en abandonnant le commerce pour se livrer à l'agriculture et à l'exercice des professions manuelles, les Juifs seraient traités avec plus de justice et de bienveillance par les Chrétiens et considérés réellement comme les égaux des autres Allemands. Ils se proposèrent donc de fonder, pour les Juifs, des écoles, des séminaires et même des académies, de les diriger vers les métiers et les travaux agricoles. Ces immenses projets se réduisirent à la fondation d'une école privée, où des membres de la Société instruisaient de pauvres jeunes gens, venus du dehors, notamment de la Pologne, pour échapper à l'ennui de l'étude du Talmud et acquérir la **sagesse**.

Lorsque la Société se fut convaincue de l'impossibilité de réaliser son plan si vaste, elle résolut de poursuivre une entreprise plus modeste, celle d'encourager les recherches scientifiques relatives au judaïsme. Ses membres organisèrent des conférences entre eux et créèrent un **Journal pour la science du judaïsme**. Mais au fond, ils ne savaient pas bien ce qu'ils devaient entendre par la **science du judaïsme** et hésitaient sur la voie où ils s'engageraient. C'est qu'ils étaient alors tous inféodés au système de Hegel, dont ils considéraient la moindre parole comme un oracle. Ils répétaient, après lui, en termes bizarres, que *le judaïsme est la religion de la raison qui ne se préoccupe plus de la raison, et que le christianisme a absorbé toute l'histoire du passé pour la rajeunir et l'ennoblir*. Leur chef, Édouard Gans, s'exprimait d'une façon si vague et parfois si baroque qu'on reconnaissait facilement que ses idées sur le rôle de la Société qu'il dirigeait manquaient de clarté et de précision.

On retrouvait la même obscurité, le même vague dans les articles publiés dans l'organe de la Société. C'était un fatras indigeste qui ne pouvait être compris que de quelques très rares lecteurs. Heine déclara ouvertement que *la plus grande partie du journal ne valait rien, parce que c'était écrit dans un abominable jargon*. Et c'est par de tels travaux que la Société voulait glorifier les Juifs et le judaïsme ! Dans un compte rendu, Gans se plaignait que lui et ses collaborateurs ne fussent pas compris : *J'admets*, dit-il, *que la foule n'ait pas saisi la pensée qui dirige la Société, précisément parce que c'est une pensée et qu'elle ne comprend que ce qui est superficiel. Mais ceux qui se nomment les intelligents, les gens supérieurs, ont-ils donné de meilleures preuves de leur intelligence ?*

Au lieu de s'en prendre d eux-mêmes de leur échec, à leurs conceptions nébuleuses et à leur style bizarre, les fondateurs de la **Société pour la science du judaïsme** éclatèrent en gémissements et en récriminations. Ils déploraient que leur journal n'eût pas de lecteurs, que nul capitaliste ne voulût soutenir leur œuvre, que le judaïsme fût méconnu de tous les Juifs. Bientôt, plusieurs membres de la Société, malgré leur engagement tacite à persister dans leur

foi, se convertirent au christianisme. La Société ne tarda pas à se dissoudre. A peine eut-elle disparu que Gans lui-même se fit baptiser. Heine, qui avait pourtant abandonné, lui aussi, le judaïsme, fut outré de l'apostasie de Gans : *Sa trahison*, disait-il, *est plus odieuse, parce qu'il* a joué le rôle d'un agitateur et qu'il avait accepté les devoirs d'un chef. Il est admis par tous que si un navire sombre, le capitaine le quitte le dernier. Gans s'est sauvé le premier.

Moser ne renia pas son culte, mais proclama qu'il désespérait du salut du judaïsme. Seul le troisième membre du triumvirat, Zunz, ne perdit pas complètement courage : Ce qui surnage de ce déluge, disait-il, c'est la science du judaïsme. Elle est bien vivante, quoique, depuis des siècles, personne ne s'en soit préoccupé. J'avoue qu'à côté de ma soumission à la volonté divine, je trouve appui et consolation dans mes recherches scientifiques. J'ai cessé de prêcher, parce que je voyais que je prêchais dans le désert, mais je n'ai jamais songé à devenir infidèle à mes propres paroles.

Zunz eut raison d'espérer. Ce fut, en effet, la science juive qui contribua au rajeunissement du judaïsme. Elle fit sortir, en quelque sorte, Israël de sa tombe et lui rendit la conscience de sa noblesse et de sa grandeur. Déroulant sous ses yeux ses glorieuses annales, elle lui montra les péripéties diverses de sa longue histoire qui, sans interruption, s'étend depuis la plus haute antiquité jusqu'au temps présent. Elle lui fit aussi connaître les remarquables produits de l'esprit juif, qui ont exercé une sérieuse action sur la morale et la littérature des peuples. En exposant ainsi devant les Juifs leur histoire et leurs doctrines, la science leur révéla leur valeur, ses rendit plus confiants en eux-mêmes et les encouragea à continuer l'œuvre de justice, de vérité, de fraternité, entreprise par leurs aïeux. Après des siècles d'outrages et de persécutions, ils osèrent enfin relever la tête, rivaliser avec les confessions plus jeunes pour accomplir leur mission jusqu'au bout, et ils ne rougissaient plus d'avouer ouvertement leur origine et leurs croyances.

Ce fut à l'histoire d'Israël que s'intéressa tout d'abord la science juive de ce temps. Cette histoire avait été présentée jusqu'alors sous un faux jour, ou était totalement ignorée. Au milieu de leurs souffrances et de leurs pérégrinations forcées, les Juifs n'avaient pu conserver intact le souvenir de tous les événements de leur passé ; ils ne les connaissaient plus qu'en partie, et parfois totalement travestis. Des savants chrétiens, séduits par la grandeur du sujet, avaient essayé de former un tour complet des fragments qu'ils avaient à leur disposition. Mais ils n'avaient réussi qu'à tracer une image inexacte, parce qu'elle était incomplète, qu'en bien des endroits les couleurs étaient effacées et que l'ombre dominait. Les défenseurs mêmes des Juifs, comme Dohm et l'abbé Grégoire, qui s'étaient appliqués à étudier les annales du judaïsme, n'avaient produit qu'une oeuvre très imparfaite. Isaac-Marcus Jost (1793-1860), le premier, présenta, enfin, un aperçu complet de l'histoire des Juifs. Zunz, avec son esprit vaste et profond, aurait été plutôt désigné pour une telle oeuvre, mais il n'eut pas le courage de l'entreprendre. Quoiqu'il ne possédât que des matériaux insuffisants, Jost se mit avec ardeur à ce travail gigantesque. Il a le grand mérite d'avoir fourni à ses successeurs un fil conducteur pour se diriger dans l'immense labyrinthe de l'histoire juive.

Jost fut amené à écrire l'histoire des Juifs par les attaques violentes de Rühs et de ses disciples. Aux mensonges volontaires ou involontaires de ces pamphlétaires, il tenait à opposer des faits certains. Son principal but était de prouver qu'en tout temps les Juifs s'étaient montrés citoyens paisibles et fidèles sujets. S'ils s'étaient révoltés contre les empereurs romains et avaient, soutenu vaillamment la lutte, c'est qu'ils y avaient été poussés par un groupe d'hommes fougueux et passionnés, les zélateurs. Mais il serait inique de rendre la nation entière responsable de la faute de quelques-uns. En général, les Juifs furent de

braves gens qui ne tuèrent jamais d'enfants chrétiens et ne méritèrent nullement les accusations dont on les poursuivait. Seuls les Pharisiens, ainsi que leurs petits-neveux les rabbins, encoururent vraiment des reproches, se montrant imbus de superstitions et de préjugés. C'est là le ton de l'histoire de Jost. Il voulait répondre à la fois aux détracteurs et aux admirateurs du judaïsme.

Ou peut reprocher à Pauvre de Jost de manquer d'élévation, de chaleur et d'impartialité; l'auteur ne voit les choses que par le petit côté. Il rendit pourtant, par son **Histoire**, un service considérable à ses coreligionnaires. Il étendit le domaine des connaissances de ses contemporains et limita avec précision, pour les événements de l'histoire des Juifs, le temps et l'espace. Ce point important avait été négligé ou inexactement indiqué par ses prédécesseurs chrétiens, y compris Basnage. De plus, il appela l'attention sur des sources, inconnues pour la plupart, qu'il ne sut peut-être pas suffisamment utiliser, mais qui furent mieux étudiées plus tard.

Mais l'ouvrage de Jost présente un d faut capital : il expose l'histoire des Juifs dans des récits secs, presque arides, lui donne un caractère mesquin et lui enlève ce prestigieux éclat qu'elle eut toujours, même aux yeux des chrétiens impartiaux. Il émiette en tout petits fragments cet admirable drame héroïque de plusieurs milliers d'années. Entre les anciens Israélites, aïeux et contemporains des Prophètes et des auteurs des psaumes, et les Juifs, disciples des rabbins, il creuse un abîme artificiel, et il les montre tellement distincts les uns des autres qu'ils paraissent n'avoir aucun lien de parenté entre eux. Jost ne voit dans l'histoire qu'une suite d'accidents, d'événements amenés par le hasard et indépendants de toute loi.

Les imperfections de l'œuvre de Jost proviennent, en partie, de ce que l'auteur ne s'était pas assez sérieusement préparé à cette Miche. Pourtant, les documents ne, manquaient pas. Mais il fallait savoir les découvrir, il fallait aussi pouvoir distinguer les parcelles d'or disséminées dans une énorme quantité de minerai sans valeur. Jost n'en fut pas capable.

Ces qualités de critique sagace et avisé qui manquaient à Jost, deux savants galiciens les possédaient, alors à un, haut degré. Krochmal et Rapoport surent découvrir et mettre en œuvre de nombreux matériaux, d'où ils tirèrent des informations précieuses pour l'histoire des Juifs. Leurs recherches eurent encore un autre avantage, elles encouragèrent plusieurs autres savants à entrer dans cette voie et suscitèrent entre eux une émulation féconde. Aussi suffit-il d'une trentaine d'années pour faire surgir le passé du judaïsme des décombres que les siècles avaient accumulés sur lui et pour le montrer dans son brillant éclat. Krochmal et Rapoport furent les fondateurs d'une nouvelle école, qu'on peut appeler l'école galicienne.

Nachman Krochmal (né à Brody en 1785 et mort à Tarnopol en 1840) rappelait, par son amour pour la science et son esprit critique, le savant Azaria di Rossi, qui vivait au XVIe siècle. Marié à quatorze ans, il s'établit à Zolkiev, où dominait encore, dans l'enseignement talmudique, la méthode polonaise. liais, en secret, il étudiait ardemment ta littérature hébraïque et lisait même des ouvrages de philosophie allemande, surtout ceux de Kant. Ces livres avaient pour lui l'attrait du fruit défendu, car les ultra orthodoxes et les Hassidim de Pologne interdisaient avec la dernière rigueur toute autre étude que celle du Talmud et de la Cabale. Il amassait ainsi dans son esprit, à côté de ses vastes connaissances talmudiques, des notions d'autres sciences, battant en brèche l'autorité du Talmud. Mais Krochmal n'était pas fait pour la lutte. De santé débite, il était très timide et évitait avec soin tout ce qui pouvait troubler sa tranquillité.

Pourtant, en rase campagne, là où il n'avait pas à craindre d'oreilles indiscrètes, il ouvrait les trésors de son savoir à quelques initiés. Ses disciples, familiarisés avec le Talmud et habitués, par conséquent, à deviner les plus obscures allusions, le comprenaient à demi-mot. Du reste, ses recherchés comme son enseignement furtif se distinguaient par une grande clarté. L'étude de la philosophie allemande avait imposé à son esprit une sévère discipline et l'avait habitué à une rigoureuse logique.

Krochmal se croyait des aptitudes toutes spéciales pour la philosophie, bien qu'il n'est produit rien d'original dans ce domaine. Mais il sut émettre des considérations philosophiques très profondes sur l'histoire, en général, et particulièrement sur l'histoire juive. Il indiqua la manière d'utiliser l'immense compilation talmudique au profit de l'histoire et de mettre en lumière des détails à peine perceptibles ou des traits à moitié effacés. Sans doute, les résultats de ses recherches n'offrent pas toujours une certitude absolue. Mais, grâce à son esprit sagace et à sa passion pour ce genre de travaux, il ne se trompa pas souvent. De plus, il inspira l'amour de ces recherches à ses disciples et les accoutuma à l'emploi de sa méthode. Bientôt, sa réputation s'étendit au delà des frontières de son pays, et la communauté de Berlin, malgré son antipathie pour les Polonais, l'appela comme rabbin. C'est qu'il était considéré comme un des principaux représentants de la science juive de cette époque et comptait en Allemagne de nombreux admirateurs.

Parmi les élèves de Krochmal, le plus doué et le plus brillant fut sans contredit Salomon-Juda Rapoport (né à Lemberg en 1790 et mort à Prague en 1867). Le disciple éclipsa même le maître. C'est que Rapoport eut, dès le début, le courage de publier ses découvertes, sans se laisser intimider par les menaces des obscurants ; il ne cessa d'opposer une fière vaillance à leurs attaques plus ou moins dissimulées. D'une affabilité séduisante, d'une humeur toujours souriante, spirituel sans la moindre méchanceté, Rapoport était partout accueilli avec une profonde sympathie. De bonne heure il sacrifia en partie l'étude du Talmud à la science et à la poésie. Il se sentait surtout attiré vers l'histoire juive, et le premier il fit connaître quelques-uns des principaux représentants de l'esprit juif. Il écrivit, en effet, coup sur coup (1829-1831) la biographie de plusieurs personnages historiques, sur lesquels il répandit une vive lumière, et fit ainsi mieux comprendre le judaïsme et son histoire intérieure.

Bien que Rapoport ne fût que l'élève de Krochmal, c'est pourtant à lui qu'on peut attribuer l'honneur du mouvement scientifique qui se développa si amplement dans le judaïsme. Le fleuve qui s'étend largement sous le ciel, transporte des navires et, en débordant, fertilise les terres voisines, a certainement plus d'importance que la source d'où part un petit cours d'eau coulant, à demi caché, sous le feuillage. Connu au loin par ses travaux, Rapoport fut nommé rabbin de Tarnopot et, peu après, grand rabbin de Prague.

Suc ces entrefaites éclata en France, comme un coup de tonnerre en un ciel serein, la Révolution de 1830. Cet événement, qui survint d'une façon tout à fait imprévue, apporta de nouvelles améliorations à la situation des Juifs. Sous les rois Louis XVIII et Charles X, les Juifs de France, quoique proclamés par la Constitution les égaux des autres citoyens, ne jouissaient pourtant pas, dans la pratique, d'une vraie égalité. Bien que leur nombre eût triplé depuis la Révolution de 1789 et qu'ils se fussent montrés dignes, sous tous les rapports, de la liberté qu'on leur avait accordée, aucun d'eux ne fut nommé à un emploi de l'État pendant le règne des rois légitimes. Un autre motif d'infériorité, pour eux, fut l'article de la Charte qui déclarait le catholicisme religion d'État. ils eurent donc le droit de saluer joyeusement les journées de Juillet. Dès le début du règne de Louis-Philippe, la Chambre des députés, qui voulait *faire de la Charte une vérité*, songea à effacer toute trace d'inégalité existant encore

entre les Chrétiens et les Juifs. Sur la proposition d'un député, Viennet, elle raya de la Constitution l'article reconnaissant une religion d'Étau et mit également les traitements des ministres du culte israélite à la charge de l'État (décembre 1830).

Cependant, la Chambre des pairs, dont bien des membres étaient encore des esprits rétrogrades, montra quelque hésitation à voter le projet de loi adopté par les députés. 1lérilhou, le ministre de la Justice, fut obligé d'intervenir énergiquement en faveur de ce projet. Il insista surtout sur l'importance et la valeur du judaïsme. Lorsqu'un culte, disait-il, réunit le double caractère d'une longue durée dans ses croyances et d'un nombre considérable de sectateurs, lorsqu'il est pratiqué dans toutes tes régions du monde civilisé, il est impossible de lui refuser pour ses ministres ce salaire public qui n'est autre chose que le signe du respect de la société civile pour toutes les croyances religieuses. Toutes ces conditions, vous le savez, appartiennent à la religion hébraïque. Son berceau a précédé celui du christianisme. Les persécutions souffertes pendant tant de siècles par les disciples de Moïse attestent la puissance de leurs croyances ; et, parmi ses sectateurs, figurent un nombre immense de Français qui, comme tous les autres, participent aux charges publiques et remplissent tous les devoirs de la société.

D'autres orateurs parlèrent encore, à la Chambre des pairs, en faveur des Juifs. Il faut citer notamment le comte Portalis, rapporteur du projet de loi, qui prononça un long discours sur le judaïsme et nomma quelques-unes de ses illustrations, Philon pour les temps les plus reculés, Maïmonide pour des époques plus récentes, et, pour les derniers siècles, ce sage Mendelssohn que l'Allemagne philosophe se plaisait à comparer à Platon. Bien que l'amiral Verhuell combattît ce projet, il fut adopté le 1er février 1831 par 57 voix contre 32. Le 8 février, Louis-Philippe ratifia cet article de la loi déclarant que les ministres du culte israélite recevront des traitements du trésor public. Ainsi disparut la dernière inégalité légale qui distinguait encore les Juifs des Chrétiens. Par un décret du 22 mars 1831, le gouvernement décida que les frais d'entretien de l'École centrale rabbinique de Metz, dont les statuts avaient été approuvés par le ministre de l'Intérieur en août 1829, seraient également payés en partie par l'État.

A cette même époque, on proposa au Sénat de Francfort de ne plus limiter le nombre des mariages juifs dans la ville. Sur quatre-vingt-dix membres, les deux tiers s'y opposèrent. Dans plusieurs villes d'Allemagne, à la nouvelle des journées de Juillet, la populace se rua contre les Juifs, et la bourgeoisie laissa tranquillement faire. Cette conduite indigne, qui révolta tous les gens de cœur, suscita aux Juifs un défenseur énergique, Gabriel Riesser, qui continua la lutte jusqu'au triomphe définitif de la cause qu'il soutenait.

Gabriel Riesser (1806-1860) était le fils de Lazare Blesser, un des partisans des réformes à Hambourg, et le petit-fils du rabbin orthodoxe Raphaël Kohn. Indifférent aux pratiques religieuses du judaïsme, il combattit pour la dignité et l'honneur de ses coreligionnaires. Avec une âpre éloquence il flétrit la conduite des gouvernements allemands, leur reprochant de ne refuser aux Juifs les droits civils que pour les pousser au baptême et, par conséquent, à l'hypocrisie et au parjure. Car, disait-il, nul homme raisonnable ne peut estimer une religion dont les adeptes doivent lui apparaître forcément comme de vils courtiers, qui, à l'exemple d'agents matrimoniaux faisant appel à la cupidité pour pousser à un mariage sans amour, font luire des avantages matériels aux yeux de gens sans foi pour les exciter à se faire chrétiens.

Riesser ne ménageait pas plus les Juifs. Il s'élevait avec une généreuse colère contre les lâches qui cachaient leur origine, ou achetaient leur liberté civile au prix d'une apostasie, ou livraient leurs enfants à l'Église sous prétexte de leur rendre la vie plus facile. L'honneur exige, déclarait-il, que ceux mêmes qui éprouvent une sincère sympathie pour l'Église ne se séparent pas de leur communauté avant que le but ne soit atteint, avant que le palladium de la *liberté ne soit également conquis pour les Juifs*. Il recommandait la création de sociétés travaillant activement à l'émancipation des Juifs, et il engageait tous ceux qui partageaient ses sentiments, fussent-ils chrétiens, à entrer dans ces sociétés. Il estimait, en effet, que tout honnête homme, à quelque confession qu'il appartienne, a pour devoir d'aider à délivrer des opprimés. Le succès répondit à ses efforts : partout on s'unit pour contribuer à obtenir l'émancipation des Juifs. Il annonça, du reste, le triomphe définitif de la liberté avec une telle assurance que ses paroles firent pénétrer la conviction dans tous les cœurs.

Il survint, à ce moment, quelques événements qui semblèrent donner raison aux prédictions de Riesser. Pour la première fois, un grand mouvement d'opinion se produisit en 1830, parmi les chrétiens anglais, pour faire disparaître toutes les incapacités civiles et politiques des Juifs, et, à la Chambre des communes, les principaux députés se déclarèrent favorables à ce mouvement. Fait plus imprévu, dans la Hesse électorale les Juifs furent entièrement et complètement émancipés (29 octobre 1833). Cet exemple était alors unique en Allemagne.

Encouragé par ces événements, Riesser lutta plus ardemment encore pour le triomphe de la cause à laquelle il avait voué sa vie. Mais il n'admettait pas que, pour obtenir leur égalité, les Juifs dussent imposer le moindre sacrifice à leur conscience. Les gouvernements et les États leur demandaient d'abandonner ce qu'ils appelaient leurs préjugés, c'est-à-dire l'observance des prescriptions talmudiques et la croyance à la venue du Messie. Bien des Juifs se soumirent avec empressement à ces exigences, se vantant même de leur trahison. Riesser flétrissait de telles lâchetés avec une vigoureuse énergie. Par sa lutte contre les Paulus, les Édouard Meyer, les Pfitzer et les Streckfuss, tous adversaires des Juifs en même temps qu'ennemis de la liberté, il réussit à faire inscrire la question juive sur le programme libéral. La jeune Allemagne et tous les amis du progrès furent alors obligés de réclamer la liberté religieuse et l'égalité de tous les Allemands. Mais Riesser mérita surtout la reconnaissance des Juifs pour avoir réveillé en eux le sentiment de la dignité et leur avoir inspiré le courage d'avouer hautement la confession à laquelle ils appartenaient.

Un contemporain de Riesser travailla également, mais par d'autres voies, à donner à ses coreligionnaires la conscience de leur valeur. Zunz, un des principaux membres de la u Société pour la science juive n, était convaincu que la connaissance de leur passé donnerait aux Juifs cette assurance et cette fierté qui leur faisaient parfois défaut. Dans le journal de la Société dont il faisait partie, il avait déjà publié d'importants travaux et montré les résultats sérieux qu'on pouvait obtenir en remontant aux sources. En 1832, dans un ouvrage intitulé *Die Gottesdienstlichen Vorträge*, ou **Les conférences synagogales**, il indique comment l'institution de la lecture d'extraits de la Bible, et surtout du Pentateuque, est née, s'est développée, modifiée, et a repris un nouvel essor. Son but, dans ce livre, est de prouver que les Juifs, pendant le moyen âge, ne furent pas une horde grossière, sans instruction et sans moralité, comme le prétendent leurs ennemis, mais cultivèrent la science et produisirent des oeuvres d'un grand mérite.

Le livre de Zunz, un peu aride, mais très riche en informations, fut le premier ouvrage juif de cette époque qui fût accueilli favorablement par la science allemande. Il répandit une vive lumière sur une quantité de faits ignorés ou mal connus. Outre sa valeur propre, il eut le mérite de provoquer des recherches fécondes dans ce domaine particulier du judaïsme. Dans la pensée de Zunz, ce travail devait aider à faire proclamer l'émancipation de ses coreligionnaires et introduire des réformes dans le culte. Ce qui est certain, c'est qu'il contribua au relèvement de la science juive.

Cette science ne tarda pas à avoir de nouveaux organes. Le plus important, rédigé en hébreu, fut fondé par Samuel-Loeb Goldberg, de Tarnopol, et s'appelait *Kérém Héméd* ou **Vigne précieuse**. Pendant dix ans, ce recueil publia de très intéressantes études sur les questions les plus variées, mais principalement sur l'histoire. On n'y trouve plus, comme dans un autre organe, plus ancien, appelé *Bikkourè Ittim*, ou **Prémices des temps**, ces essais ou jeux poétiques où des amateurs s'efforcent de mettre en vers hébreux des extraits de Racine, de Schiller et même d'Anacréon. Dans le *Kérém Héméd*, on s'applique surtout à produire au jour les trésors cachés du judaïsme. Avec un zèle louable et un remarquable désintéressement, des hommes de tout âge y rivalisent d'ardeur pour enrichir la science de leurs découvertes. C'est l'école galicienne qui fournit à cet organe le plus grand nombre de ses rédacteurs, dont le principal est sans contredit Salomon Rapoport. Encouragé par l'exemple de ce dernier, Krochmal aussi s'enhardit à publier sous son nom quelques chapitres de son Encyclopédie. L'Allemagne juive n'est représentée au *Kérém Héméd* que par deux rédacteurs, mais tous deux de haute valeur, Zunz et Michel Sachs.

A ce petit groupe de savants vinrent bientôt se joindre quelques recrues de l'Italie, pays qui, pendant de longs siècles, n'avait joué qu'un rôle très effacé dans l'histoire juive. On peut nommer, entre autres, Reggio, de Goritz, le rabbin Ghirondi, de Padoue, Almanzi, le médecin Samuel Vita della Volta, de Mantoue, et surtout Luzzatto.

David Luzzatto (né à Trieste en 1800 et mort à Padoue en 1865) se distinguait surtout par sa science profonde de la langue et de la grammaire hébraïques, par son amour passionné pour la poésie et par la finesse et la parfaite sûreté de son goût. Appelé à occuper une chaire de professeur au **Collège rabbinique** de Padoue, que le gouvernement autrichien venait de fonder, il s'adonna avec ardeur à l'étude du texte biblique, dont il s'efforçait de pénétrer le sens exact.

Son activité ne se limita pas aux seuls travaux exégétiques. A l'exemple de Rapoport, il entreprit des recherches historiques. Par suite de la dispersion des Juifs et de leurs tristes pérégrinations, les plus belles oeuvres de l'époque hispano-française avaient disparu. Luzzatto s'imposa la tâche difficile de les retrouver ; le succès couronna ses efforts. On sait que, lors des expulsions d'Espagne et de France, les malheureux exilés s'étaient dirigés en partie vers l'Italie et y avaient transporté la plupart de leurs trésors littéraires. Par crainte de l'Inquisition, on les avait tous cachés. D'importants ouvrages imprimés, sortis des imprimeries mêmes de l'Italie, étaient devenus d'une extrême rareté. Avec une infatigable ardeur et une pénétrante sagacité, Luzzatto s'appliqua et réussit à les découvrir. En faisant connaître le contenu de ces ouvrages, il éclaira d'un jour nouveau les annales des Juifs du moyen à,-,e et montra cette période de l'histoire avec son vrai caractère et sa véritable signification. Ce fut lui qui, par ses recherches, révéla aux savants les origines de la poésie néo-hébraïque, qui était arrivée à son apogée avec Juda Hallévi. Ce furent également ses travaux qui montrèrent pour la première fois, dans tout son éclat, l'activité intellectuelle des Juifs d'Espagne. Jusqu'à son dernier souffle, Luzzatto resta un infatigable pionnier de la science juive.

A côté du *Kérém Héméd*, écrit en hébreu, parurent d'autres organes rédigés dans la langue du pays, et qui, outre les diverses questions du jour, traitaient aussi des sujets scientifiques. Tels étaient l'*Israelitisches Predigt-und-Scleul-Magasin* (1834-1836) la *Wissenschaftliche Zeitschrift für jüdische Theologie* (1835-1847), d'Abraham Geiger, la *Hebrew Review*, fondée à Londres (1835) par le rabbin portugais Raphall, la *Zeitung des Judenthums*, fondée en 1837 par L. Philippson. Tous ces journaux s'appliquaient surtout à mettre en lumière les péripéties de l'histoire juive. Mais ils ne songeaient pas à faire ressortir les doctrines du judaïsme, qui ont, en quelque sorte, imposé aux Juifs une place à part dans l'humanité et leur ont valu leur long martyre. Cette vérité si importante fut principalement développée par le médecin Salomon-Louis Steinheim.

Steinheim (né à Altona en 1710 et mort à Zurich en 1866), qu'une étroite amitié liait à Gabriel Riesser, était un esprit d'une vigueur et d'une profondeur remarquables. Plus clairement encore que Bernays, il comprit que les Juifs ont une grande et difficile mission à remplir et que leurs doctrines comme leur destinée correspondent à cette mission. Nais Steinheim n'était pas seulement un profond penseur, il écrivait avec élégance et savait présenter ses idées sous une forme attrayante. Eût-il été doué d'un plus grand talent poétique, il ressemblerait fort au poète-philosophe Juda Hallévi. Son premier ouvrage, intitulé **Chants d'Obadia ben Amos en exil**, n'a pas une grande valeur poétique, mais contient déjà des pensées élevées.

Dans ce livre, un sage juif d'Égypte, Obadia, révèle à son fils, au temps des Ptolémées, les vicissitudes qui feront le peuple juif à la fois si grand et si misérable. C'est par la volonté expresse de la Providence qu'une faible nation, chargée de travailler au salut de l'humanité, sera persécutée, traquée, maltraitée par des millions d'ennemis et pendant des milliers d'années, et survivra à tous ces malheurs. Autrefois, nos aïeux ont reçu pour eux et pour leurs descendants la consécration comme prêtres.

> Toi-même, peuple élu, qui vivras éternellement,
> Toi, dont les membres sont dispersés parmi les nations,
> Tu es le prêtre et tu es la victime,
> Tu es un témoin ensanglanté de Jéhovah.

Jugés de ce point de vue élevé, le passé comme l'avenir d'Israël apparurent à Steinheim dans leur magnifique réalité. Dès lors, la destinée de ce peuple ne présentait plus aucune obscurité, aucune énigme. Si les Juifs furent dispersés à travers tous les pays, s'ils eurent à subir tant d'humiliations et tant de souffrances, ce fut pour répandre la connaissance du Dieu Un et enseigner aux hommes une noble et généreuse morale. Cette conception n'était pas tout à fait nouvelle, elle est largement développée dans le second Isaïe.

Une chose pourtant semblait étrange à Steinheim, c'était la coupable faiblesse qu'il rencontrait chez ses coreligionnaires d'Allemagne. L'éloignement manifesté alors par tant de Juifs pour leur culte, leur manque de confiance dans l'avenir de leur religion, leur dédain pour la race dont ils étaient issus, la trahison dont ils se rendaient journellement coupables à l'égard de leurs croyances lui apparaissaient comme autant de signes précurseurs de la disparition prochaine du judaïsme. Afin de remédier à cette triste situation, il écrivit un ouvrage, destiné principalement à la jeunesse, où il exposa ses vues sur la signification et la valeur du judaïsme. Déjà dans ses **Chants d'Obadia**, il avait exprimé les craintes que lui inspirait l'état d'esprit de ses contemporains juifs. Je ne redoute pas, fait-il dire à son héros, les temps de souffrances communes, car, alors, ceux qui souffrent ensemble restent unis comme les bœufs

accouplés sous le même joug. Les temps de complète liberté ne m'effraient non plus. Ce qui me parait dangereux, c'est la période où les lois restrictives commencent à être appliquées avec modération sans être complètement abolies, où la liberté est promise, mais n'a pas encore été accordée. Pendant cette période, l'abandon des traditions de nos aïeux semble offrir des avantages, et le désir des jouissances matérielles fait oublier ce qui est éternel. Il s'était également prononcé très sévèrement à l'égard des renégats.

Dans le nouvel ouvrage qu'il publia (1835) et qu'il appela **La Révélation d'après la doctrine de la Synagogue**, il se proposait surtout d'instruire. Il y soumet les enseignements du judaïsme à un examen rigoureux et arrive à cette conclusion qu'ils méritent l'admiration de tous les hommes et donnent satisfaction à la conscience. Après avoir montré que tous les penseurs juifs se sont efforcés de prouver que les principes du judaïsme s'accordent avec les idées émises par la philosophie sur le monde supérieur, Steinheim s'étonne qu'on croie nécessaire de démontrer que la religion juive est conforme à la raison. Selon lui, en effet, la religion la plus conforme à la raison est le paganisme, dans ses diverses phases, le paganisme dont la morale est si déplorable, où *les brigands, les voleurs, les adultères, tous les criminels pouvaient trouver leurs modèles dans les dieux et les demi-dieux*. Et si le christianisme continue à répudier ses éléments juifs, comme le lui conseillent Schleiermacher, Hegel et leurs disciples, il s'abaissera également au rang du paganisme. L'amour et la haine représentés par Ahriman et Ormuzd, ou bien par le Christ et Satan, l'éternité de la matière, l'inéluctable fatalité à laquelle l'homme lui-même est soumis, tels sont les principes de la religion naturelle.

À cette conception païenne le judaïsme oppose un Dieu personnel, complètement distinct et indépendant de la nature, qui est Un et ne se divise pas en deux principes contraires, qui a créé le monde sans le secours d'aucune matière préexistante. La religion juive admet aussi la liberté de l'homme, qui, par conséquent, devient responsable de ses actes. Ce sont là des vérités qu'on n'aurait pas connues par la raison si elles n'avaient pas été révélées sur le Sinaï. Mais ces vérités sont si évidentes que la raison est obligée de les accepter, comme elle accepte la réalité de certains phénomènes, quoiqu'elle en ignore les lois. On voit donc que le judaïsme forme un vigoureux contraste, non seulement avec les religions mythologiques, mais aussi, sous certains rapports, avec le christianisme. Telles sont les idées exposées par Steinheim dans sa **Révélation**. Bien que plusieurs de ses hypothèses et des conclusions qu'il en tire soulèvent de fortes objections, on doit pourtant reconnaître qu'aucun écrivain, avant lui, n'eut une intelligence aussi nette des principes du judaïsme.

On pouvait espérer que, grâce à tous ces travaux scientifiques, grâce aussi aux rapports plus fréquents et plus cordiaux des Juifs avec les Chrétiens, le rajeunissement du judaïsme se réaliserait sans lutte et sans violentes discussions. Les communautés s'habituaient, en effet, de plus en plus à confier les fonctions rabbiniques à des jeunes gens cultivés, qui prêchaient dans la langue nationale et s'efforçaient de donner au culte plus de dignité et d'attrait. Ceux qui, jusqu'alors, avaient résisté à toute innovation semblaient s'être résignés à certaines modifications et avoir déposé les armes. Mais le calme n'était qu'apparent. L'opposition entre les partisans et les adversaires des réformes éclata brusquement avec une grande vivacité. Le signal de la lutte fut donné par deux hommes, jeunes tous deux, qui avaient fréquenté ensemble la même Université et s'y étaient liés d'amitié, Abraham Geiger et Samson-Raphaël Hirsch. Tous deux étaient remarquablement doués, mais par leurs idées, leurs tendances et leur tempérament, ils formaient ensemble un contraste complet. Geiger était d'humeur gaie, d'esprit vif, très sociable, avec une intelligence ouverte aux diverses sciences. Hirsch était plus sérieux, très renfermé, d'esprit étroit.

Geiger (né à Francfort-sur-le-Mein en 1810 et mort à Berlin en 1875), issu d'une famille de rabbins, se montra ennemi acharné du Talmud et du judaïsme rabbinique et combattit avec passion en faveur des réformes. Il commença la lutte par la fondation de sa *Wissenschaftliche Zeitschrift für jüdische Theologie* (1835). Ce journal prit, dès le début, des allures révolutionnaires. Avec une présomption naïve, il s'érigea en juge suprême de la religion juive et de ses chefs, distribuant gravement le blâme et l'éloge. Par contre, il partit vaillamment en guerre aussi bien contre les adversaires des Juifs que contre les Juifs mêmes qui, par faiblesse, voyaient encore dans le christianisme l'idéal des religions. Il eut aussi le mérite de remettre en lumière des épisodes et des personnages de l'histoire juive qui étaient oubliés ou insuffisamment connus, et de faire œuvre de vulgarisation en publiant, sous une forme accessible au public, les résultats de certaines recherches scientifiques. Par la chaleur de ses plaidoyers et l'impétuosité de ses attaques, cet organe agita fortement les milieux juifs et imprima une vigoureuse impulsion aux travaux des savants. Le temps n'est pas encore arrivé où l'on puisse affirmer avec certitude si son action fut heureuse ou nuisible pour le judaïsme de l'Allemagne.

Un reproche grave qu'un peut cependant adresser à la *Wissenschaftliche Zeilschrift*, c'est d'avoir propagé cette erreur que le judaïsme est, eu quelque sorte, une théologie, c'est-à-dire un ensemble de dogmes, et d'avoir voulu métamorphoser les rabbins en prêtres. Geiger ne cultiva pas la science juive pour elle-même ; il chercha surtout à s'en servir pour dépouiller la judaïsme de tout ce qui fait son originalité. Il déploya pourtant un véritable courage en flétrissant la conduite de ces financiers et de ces prétendus **éclairés** qui, sans conviction, embrassaient le christianisme, et en ridiculisant les familles juives qui, dans leurs maisons, singeaient les usages chrétiens. Mais, d'un autre côté, en déclarant la guerre à d'anciennes coutumes et à de vénérables traditions, en formant de la prédication et des prières dans la langue nationale le centre du culte et en faisant du rabbin un simple directeur de conscience, il affaiblit le judaïsme et, sans le vouloir, provoqua des apostasies.

Contre ces innovations s'éleva énergiquement Samson-Raphaël Hirsch (né à Hambourg en 1812 et mort à Francfort en 1888). Sous le pseudonyme de Ben Ouziel, il publia (1836) **Dix-neuf lettres sur le judaïsme**, où il proteste contre les réformes, les déclare injustifiables et injustifiées et proclame la nécessité de maintenir à la religion juive sa forme primitive jusque dans les moindres détails. Geiger et Hirsch furent les champions vaillants et passionnés de deux principes opposés, ils commencèrent une lutte qui n'est pas encore terminée de nos jours. Car aujourd'hui encore, la plupart des grandes villes de l'Allemagne ont une communauté orthodoxe et une communauté réformée.

Dans les autres pays, il ne se produisit pas de conflit de ce genre. C'est qu'en Allemagne, les gouvernements mirent tant de lenteur et tant de mauvaise volonté à supprimer les anciennes lois restrictives et à proclamer l'égalité des Juifs, que ceux-ci furent amenés, en partie, à voir dans leurs croyances un insurmontable obstacle à leur émancipation et à vouloir les sacrifier.

Pendant que bien des Juifs se trouvaient à l'étroit dans le judaïsme ou désiraient pour leur culte plus d'éclat et de pompe, des Chrétiens en admiraient la simplicité et la belle austérité. Deux savants chrétiens surtout, émerveillés que les Juifs, malgré leurs maux sans nombre, eussent produit des œuvres poétiques originales jusque dans les temps modernes, essayèrent d'éveiller l'intérêt de leurs coreligionnaires pour la poésie néo-hébraïque et de leur en faite comprendre la valeur. L'un d'eux, Franz Delitzsch, publia l'**Histoire de la poésie néo-hébraïque**[1], et l'autre, Adam Martinet, la **Chrestomathie hébraïque**[2]. Tous les deux

exprimèrent leur admiration pour la persistance de la force créatrice de l'esprit juif, qui s'était ainsi maintenue à travers les siècles en dépit des plus atroces persécutions, et ils en conclurent à la mission divine des Juifs. Personne ne peut nier, disait Delitzsch, que le peuple juif est le plus admirable de tous les peuples et que son histoire et sa littérature méritent la première place après celles de l'Église. La poésie forme une grande partie de cette immense littérature et est la plus fidèle image des divers états dame de ce peuple. L'Orient exilé dans l'Occident et exhalant d'amères plaintes sur son exil, telle est la source de la poésie juive. Martinet, après avoir déclaré qu'il voulait connaître la hauteur, la profondeur et la largeur de l'esprit juif de notre temps par les trésors de la littérature juive même, ajoutait qu'il était heureux d'avoir découvert, dans cette littérature, des morceaux animés d'un large souffle et d'une émotion intense. Par ses **Morceaux choisis** il se proposait, comme il dit, de lier en un bouquet odoriférant les brillantes fleurs orientales qui avaient poussé sur le sol de l'Occident et qui méritent l'admiration des connaisseurs.

[1] Geschichte der neu-hebräischen Poesie, Leipzig, 1836.
[2] Hebräische Chrestomathie, Bamberg, 1837.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Quatrième période — Le relèvement

Chapitre XVII — Une accusation de meurtre rituel à Damas — (1840-1848)

Le conflit violent qui avait éclaté en Allemagne, parmi les Juifs, entre ceux qui professaient un attachement excessif à tous les vieux usages et les contempteurs du passé, les lâches désertions, qui devenaient de plus en plus nombreuses, avaient éveillé des craintes sérieuses, dans quelques esprits, sur l'avenir même du judaïsme. Un poète original, Joël Jacoby, qui, un peu plus tard, se fît baptiser, s'adressait dans les termes suivants à ses coreligionnaires : *Ton corps est fatigué, ô mon peuple, et ton esprit épuisé. C'est pourquoi, je t'apporte un cercueil et je t'offre une tombe*. Geiger aussi, dans son journal, faisait entendre ces plaintes douloureuses : *Il est rompu le lien qui, autrefois, rattachait les unes aux autres les diverses communautés, et elles ne sont plus unies qu'en apparence*. Ces réflexions si désespérées étaient heureusement trop pessimistes. Un incident survint à ce moment qui prouva combien était encore puissant le sentiment de solidarité qui reliait entre eux les Juifs des divers pays et par quelle solide force de cohésion ils étaient encore retenus ensemble, peut-être à leur insu. Devant la menace d'un outrage qu'on voulait infliger à l'honneur du judaïsme, tous oublièrent leurs divisions, leurs tendances particulières, leur nationalité, pour faire front à l'ennemi ; les plus hardis réformateurs et les orthodoxes les plus endurcis se donnèrent la main pour s'associer dans une défense commune. Chose plus remarquable ! Cet **incident Juif**, si peu important à l'origine, devint un incident diplomatique qui s'imposa à l'attention de plusieurs gouvernements européens et de la Turquie, et provoqua l'intervention

de l'autocrate de toutes les Russies, Nicolas Ier, aussi bien que celle de la grande république américaine.

Cet incident, qui naquit à Damas et causa, à la fin, la mort de plusieurs Juifs, fut soulevé par un Italien naturalisé Français, Ratti-Menton, individu sans scrupule et sans conscience, par un renégat chrétien qui avait coiffé le turban, Hanna Bachari-bey, et par plusieurs autres coquins. Mais avant d'exposer les faits mêmes, il sera utile de dire quelques mots de la situation politique de l'Europe et de la Turquie.

Méhémet Ali, pacha d'Égypte, après de brillantes victoires remportées sur le sultan Mahmoud, son suzerain, lui avait enlevé toute la Syrie avec la Palestine. Louis-Philippe soutenait Méhémet Ali ; d'autres puissances se montraient favorables à la Turquie. Après la mort de Mahmoud et l'avènement au trône (en juillet 1839) de son fils Abd-ul-Medjid, jeune homme de dix-sept ans, la situation se compliqua encore plus. La question d'Orient entra dans une phase critique. La Russie appuya ouvertement la Turquie, et la France continua à encourager le conquérant égyptien. L'Autriche et l'Angleterre étaient indécises. Par suite des rapports amicaux existant entre Méhémet Ali et le gouvernement de Louis-Philippe, les chrétiens de la Syrie et de la Palestine, opprimés jusqu'alors par la Turquie, usèrent de nouveau lever la tète. De persécutés qu'ils avaient été, les ecclésiastiques et les moines de tout ordre, confiants dans la protection de la France, devinrent persécuteurs.

A Damas, qui avait une population de près de 20.000 habitants, disparut un jour (5 février 1840) le gardien d'un couvent de capucins, le père Thomas, originaire de la Sardaigne, avec son domestique. Ce moine, qui s'occupait de médecine, était très connu dans les quartiers juif et musulman aussi bien que dans le quartier chrétien. Sa disparition subite causa une vive émotion. Nul ne savait ce qu'il était devenu. Le bruit courait que, quelques jours auparavant, il avait eu une violente altercation avec un muletier turc, qui l'avait entendu blasphémer Mahomet et aurait dit : *Ce chien de chrétien ne mourra que de ma main !*

Ratti-Menton, alors consul de France à Damas, s'empressa d'ouvrir une enquête. Comme plusieurs Juifs avaient déclare: que, la veille de sa disparition, le père Thomas avait été vu dans le quartier juif, les moines firent diriger immédiatement les recherches de ce côté. Le consul, abandonnant toute autre piste, accusa les Juifs d'avoir tué le père Thomas, quoiqu'il n'en eût pas la moindre preuve. Afin de complaire à Ratti-Menton, le gouverneur de Damas, Schérif-pacha, lui laissa toute latitude pour persécuter las Juifs et les traiter à sa guise. Les accusateurs se prévalaient surtout des paroles d'une sorte de visionnaire affirmant que le meurtre avait été commis dans le quartier juif, dans telle et telle maison.

On eut vite fait de dresser l'acte d'accusation : les Juifs ont assassiné le père Thomas et son domestique pour se servir de leur sang à la fête de Pâque. Plusieurs Juifs furent arrêtés et conduits devant Ratti-Menton. En présence du consul, un malheureux barbier, pris de peur, se troubla. Mais il nia énergiquement qu'il eût participé à ce meurtre, ou même qu'il sût quelque chose à ce sujet. Il n'en fut pas moins livré entre les mains des autorités turques comme fortement suspect. Schérif-pacha lui fit donner la bastonnade et le soumit encore à d'autres tortures. En prison, sous l'influence d'un détenu qu'on lui avait donné comme compagnon pour lui arracher des aveux, et qui lui faisait craindre de nouveaux supplices s'il ne nommait pas les coupables, il dénonça sept des Juifs les plus riches et les plus considérés de la ville, notamment un vieillard de quatre-vingts ans. On les arrêta aussitôt, et, comme ils protestaient de leur innocence, on leur infligea les plus cruelles tortures. Mais en dépit de leurs souffrances, ils persistèrent dans leurs protestations. Schérif-pacha eut alors recours à un

supplice nouveau. Plus de soixante enfants, de trois à six ans, furent arrachés à leurs parents, enfermés dans une chambre et privés de nourriture, afin que les mères, par pitié pour leurs enfants, se décidassent à faire connaître les meurtriers. Tout fut inutile.

Voulant à toute force trouver le cadavre du Père Thomas dans le quartier juif, Schérif-pacha y pénétra le 18 février avec une troupe de soldats et démolit de fond en comble la maison d'un des accusés. Là encore, ses recherches furent vaines. Un jeune homme juif, auquel la crainte avait fermé la bouche jusque-là, se rendit alors auprès du gouverneur pour témoigner qu'il avait vu le père Thomas entrer dans le magasin d'un Turc quelques heures avant sa disparition. Au lieu de tenir compte de ce renseignement, Schérif-pacha fit rouer ce jeune homme de coups avec une telle violence que peu après le malheureux rendit le dernier soupir.

Sur ces entrefaites, on trouva un fragment d'os et un morceau d'étoffe. On conclut que l'os provenait d'un corps humain et que l'étoffe était la barrette du moine. On prétendait donc posséder enfin des preuves manifestes que le meurtre avait été commis par les Juifs. Aussitôt, les sept inculpés durent subir un nouvel interrogatoire et de nouvelles tortures. L'un d'eux, Joseph Laniado, un vieillard, succomba ; un second, Moïse Aboulafia, pour échapper enfla à ces douloureuses épreuves, se fit musulman. Les autres, vaincus par les souffrances, avouèrent tout ce qu'on leur suggérait ; ils préféraient une mort rapide aux terribles supplices qu'on leur infligeait.

Ces aveux ne suffisaient pas au consul français. Il voulait des preuves plus convaincantes, par exemple la bouteille remplie du sang de la victime et d'autres objets analogues. On continua donc de torturer les malheureux prisonniers, qui, voyant l'inutilité de leurs mensonges, revinrent sur leurs premiers aveux. Irrité de l'insuccès de ses efforts, Ratti-Menton fit arrêter de nouveaux Juifs, entre autres une des familles les plus considérées de Damas, la famille Farhi. Les trois rabbins de la communauté, qui avaient déjà été incarcérés une première fois, furent de nouveau soumis à la torture, mais persistèrent à nier énergiquement le crime qu'on imputait aux Juifs.

Ému de compassion pour les victimes de cette odieuse machination, le consul d'Autriche, Merlato, dont un des protégés juifs, Picciotto, avait été également inculpé dans cette affaire, s'éleva avec indignation contre ces traitements barbares. Sa courageuse protestation lui suscita d'implacables ennemis. Il ne pouvait plus sortir de sa maison sans être suivi d'espions. Afin de surexciter également le fanatisme des Musulmans contre les Juifs, Ratti-Menton fit traduire en arabe un libelle venimeux que lui avaient remis les moines et qui affirmait que le Talmud prescrit aux Juifs de se servir du sang d'enfants chrétiens et de souiller les hosties. Cet ouvrage fut répandu dans la population turque par les soins de Schérif-pacha. Celui-ci fit aussi amener isolément devant lui chacun des trois rabbins détenus et leur enjoignit, sous menace de mort, de traduire en Crabe, exactement et sans la moindre altération, quelques-uns des passages incriminés du Talmud. A la fin, Ratti-1lenton conclut expressément à la culpabilité des Juifs emprisonnés, et Schérif-pacha écrivit à Méhémet Ali, son maître, pour lui demander l'autorisation de faire exécuter les meurtriers du père Thomas.

Vers la même époque, une autre accusation de meurtre rituel fut dirigée contre les Juifs dans l'île de Rhodes. On trouva pendu un jeune garçon de dix ans, fils d'un paysan grec, et immédiatement les chrétiens répandirent le bruit que les Juifs l'avaient tué. Les consuls européens invitèrent alors le gouverneur turc de l'île, Youssouff-pacha, à ouvrir une enquête rigoureuse contre la population juive. Cette double accusation, à Damas et dans l'île de

Rhodes, produisit une certaine agitation en Syrie et dans la Turquie. A Djabar, près de Damas, la populace se rua dans la synagogue, la pilla et déchira les rouleaux de la Loi. A Beyrouth, les Juifs n'échappèrent aux mauvais traitements que grâce à l'intervention des consuls de Hollande et de Prusse. Les troubles s'étendirent jusqu'à Smyrne.

Par une coïncidence au moins étrange, dans la Prusse rhénane aussi, à Juliers, on imputa, en mars 1840, un meurtre rituel à un Juif. Une fillette chrétienne de neuf ans raconta qu'un Juif l'avait saisie et lui avait donné un coup de couteau dans le rentre. Son petit frère de six ans confirma son accusation. Dans un autre interrogatoire, ces enfants ajoutèrent même qu'à leurs cris un vieillard était accouru et que le Juif l'avait tué. Après une enquête minutieuse, on put établir que les enfants mentaient. L'homme censé assassiné était en vie, et au bas-ventre où la petite fille disait avoir été blessée, elle ou une autre personne avait mis tout simplement un peu de sang. D'après un bruit mentionné dans le rapport du procureur du Roi, ces enfants auraient été poussés par deux chrétiens de Düsseldorf à porter ces accusations contre le Juif. Le tribunal proclame naturellement l'innocence de l'inculpé.

Mais si la vérité put être rapidement découverte dans la Prusse rhénane, il n'en alla pas de même à Damas et à Rhodes. Là, l'infâme calomnie du meurtre rituel se trouva enveloppée de tant d'autres mensonges qu'il devint très difficile de débrouiller cet écheveau, si habilement enchevêtré, et que les esprits les plus impartiaux étaient hésitants. Vainement ces malheureux imploraient l'intervention de leurs coreligionnaires d'Europe. Le fanatisme religieux, la haine du Juif, les passions politiques se réunissaient pour empêcher qu'on tendit sérieusement de faire la lumière. Les moines, d'un coté, et Ratti-Menton, de l'autre, envoyaient des rapports aux journaux de France et d'autres pays, où ils présentaient l'affaire sous un tel jour que la culpabilité des Juifs semblait absolument certaine.

Devant cette explosion de fanatisme qui menaçait de s'étendre d'Asie en Europe, devant le cri de douleur poussé par les infortunés martyrs de Damas, le sentiment de solidarité juive se réveilla avec une généreuse ardeur. En France, Adolphe Crémieux, qui était alors déjà un avocat célèbre, intervint le premier auprès du gouvernement français. Convaincu que les Juifs d'Orient, pas plus que ceux des autres pays, ne se servent de sang, et que ses coreligionnaires de Damas étaient victimes d'une effroyable calomnie, peut-être d'une intrigue ourdie avec une infernale habileté, il demanda au ministre des Affaires étrangères de mettre fin aux agissements de Ratti-Menton (7 avril). En même temps il protesta publiquement, avec une véhémente éloquence, contre les mensonges répandus en France sur cette affaire.

Chez les Juifs d'Angleterre aussi, les tortures infligées à leurs malheureux coreligionnaires de Damas soulevèrent un mouvement d'énergique réprobation. Dans ce pays, les Juifs occupaient alors une situation très satisfaisante. La cause de l'émancipation n'était pas encore complètement gagnée, mais, parleur activité, leur intelligence et leur probité, ils avaient acquis l'estime et la considération de leurs concitoyens. Du reste, ils n'étaient plus soumis qu'à de très rares lois d'exception. Jusque vers 1830, ils n'avaient pu remplir de fonctions municipales ou politiques parce que, pour ces fonctions, il fallait prêter serment sur l'Évangile en disant : *Foi de bon chrétien*. Mais l'opinion publique était pour eux. Déjà en 1830, ils pouvaient obtenir le droit de bourgeoisie dans la Cité de Londres en prêtant simplement le serment sur l'Ancien Testament, et sans prononcer les mots *foi de bon chrétien*. En 1832, l'**Acte de Réforme**, sans les rendre éligibles, leur avait pourtant accordé le droit de suffrage. L'année suivante, on leur avait ouvert l'accès des fonctions d'avocat (*barrister*), et, en 1835, celui des fonctions de shérif. Cette même année, les électeurs d'un quartier de Londres avaient nommé David Salomons leur représentant à la cour des aldermen de cette

ville. Son élection avait été annulée parce que, pour cette dignité, il fallait encore prêter le serment chrétien. biais on sentait que l'époque n'était pas éloignée où ce serment serait aboli totalement pour les Juifs et où toutes les fonctions et même le Parlement leur seraient rendus accessibles.

Telle était, en 1840, la situation des Juifs d'Angleterre. Dès qu'ils apprirent les événements de Damas, les plus considérés d'entre eux, le baron Nathaniel de Rothschild, Moses Montefiore, Salomons, les frères Goldschmid et d'autres encore décidèrent (27 avril) de faire une démarche auprès du gouvernement anglais en faveur de leurs malheureux coreligionnaires. Crémieux, qui avait assisté à leurs délibérations, à Londres, s'entendit avec eux pour voir le roi Louis-Philippe le même jour où ils se rendraient auprès de lord Palmerston, ministre des Araires étrangères de l'Angleterre. Cette démarche eut lieu le 1er mai.

Louis-Philippe accueillit Crémieux avec affabilité, mais ne répondit que d'une façon évasive : *Vous savez,* dit-il, *que ma protection et ma bienveillance n'ont jamais manqué à vos réclamations. J'ignore les événements dont vous me parlez. Mais, s'il est sur un point quelconque des Juifs malheureux qui réclament la protection de mon gouvernement et que mon gouvernement puisse quelque chose, je répondrai à votre vœu*. Lord Palmerston, au contraire, promit à la délégation juive d'inviter l'ambassadeur anglais à Constantinople et le consul anglais d'Alexandrie à intervenir avec fermeté en faveur des Juifs de Damas. Enfin, d'un troisième côté, on travailla efficacement à faire cesser les agissements de Ratti-Menton. On sait que le consul d'Autriche à Damas, Merlato, avait protesté dès l'origine contre les traitements inhumains infligés aux inculpés et défendu qu'on soumit à la torture Picciotto, protégé autrichien, qui avait été également jeté en prison. Afin de justifier sa conduite, il avait envoyé à son chef, consul général à Alexandrie, un rapport détaillé où il présentait cette affaire sous son vrai jour. Le consul général transmit ce document au prince de Metternich, à Vienne, avec son approbation. Le ministre autrichien, quoique ennemi de toute publicité, fit pourtant connaître par de nombreux journaux le rôle odieux joué par Ratti-Menton dans ce drame. Il réussit ainsi à modifier l'opinion publique, favorable d'abord aux accusateurs, et dès lors on pouvait espérer que la cause de ta justice triompherait.

D'ailleurs, les Juifs d'Europe se sentaient encouragés dans leurs démarches par un premier succès qu'ils venaient de remporter à Constantinople. Sur leurs instances, les représentants des puissances européennes avaient demandé au Sultan et obtenu la révision du procès des Juifs de l'île de Rhodes. Nathaniel de Rothschild s'était rendu lui-même dans la capitale de la Turquie pour joindre ses efforts à ceux des ambassadeurs. A la suite de ces démarches, Abd-ul-Medjid avait décidé, par le firman du 27 juillet 1840, que la population grecque déléguerait trois primats à Constantinople et la communauté juive trois de ses administrateurs pour discuter contradictoirement l'accusation de meurtre devant un tribunal spécial. Après de longs débats, le tribunal reconnut l'innocence des Juifs inculpés et les fit remettre en liberté.

Méhémet Ali se montra moins prompt à faire justice des calomnies de Damas. Il avait bien promis au consul autrichien, Laurin, dès le commencement d'avril, d'arracher les victimes juives à leurs persécuteurs. Mais le consul général français soutenait Ratti-Menton, son subordonné, et le vice-roi d'Égypte avait trop besoin de la France pour oser mécontenter le représentant de ce pays. Sur le conseil de Laurin, la communauté juive d'Alexandrie fit remettre à Méhémet Ali une adresse éloquente, où elle disait, entre autres, que *la religion juive existe depuis plus de quatre mille ans. Depuis quatre mille ans, pourrait-on trouver dans*

les annales des institutions religieuses des Israélites un seul mot qui pût servir de prétexte à une semblable infamie ? Honte, honte éternelle à celui qui pourrait le croire !… Altesse, nous ne demandons pas la pitié pour nos coreligionnaires, nous réclamons la justice. Le prince de Metternich envoya également au souverain d'Égypte une lettre pressante, qui produisit un heureux effet.

Ébranlé par toutes ces démarches, Méhémet Ali se décida à demander la formation d'un tribunal composé des consuls d'Autriche, d'Angleterre, de Russie et de Prusse, pour juger à nouveau le procès d'après les lois européennes. Il autorisa ce tribunal à envoyer à Damas une commission chargée d'entendre les témoins, et ordonna à Schérif-pacha de cesser provisoirement toute nouvelle poursuite contre les Juifs. On pouvait donc légitimement espérer que la vérité serait enfin mise au jour quand, par suite d'une nouvelle intervention de la France, particulièrement sur la demande de Thiers, alors président du conseil des ministres, Méhémet Ali revint sur sa décision.

Mais les Juifs d'Europe, qui avaient pris en main la cause de leurs coreligionnaires de Damas en face de l'opinion publique et auprès des diverses puissances, ne se laissèrent pas arrêter dans leur oeuvre de défense. Tous sans exception, aussi bien ceux qui avaient rompu avec les pratiques religieuses du judaïsme, comme Achille Fould, de Paris, que les ultra orthodoxes, comme Hirsch Lehren, d'Amsterdam, unirent leurs efforts pour faire proclamer l'innocence des martyrs de Damas. A la Chambre des députés, à Paris, Achille Fould interpella Thiers et le harcela avec tant d'insistance que celui-ci dut recourir, pour lui répondre, à des faux-fuyants et à des mensonges (2 juin). Fould fut appuyé, dans son interpellation, par deux de ses collègues chrétiens, le comte Delaborde et Isambert.

Dans la vivacité de ses ripostes, Thiers se laissa même entraîner à parler avec une certaine malveillance des Juif. *Ils ont soulevé un véritable orage*, disait-il, *dans toute l'Europe, se sont adressés à toutes les chancelleries et ont prouvé qu'ils n'ont pas aussi peu d'influence qu'on le croit*. Il aurait pourtant dû trouver naturel qu'ils réunissent leurs forces en face de la coalition cléricale qui, en France, en Italie et en Belgique, s'efforçait d'égarer l'opinion publique sur cette affaire de Damas et de représenter les Juifs de tous les pays comme des hommes capables de tous les crimes. En Italie, la censure défendait la publication de tout document tendant à démontrer l'innocence des Juifs de Damas et à incriminer Ratti-Menton. Un journal français ayant adjuré tous les convertis juifs de déclarer sur leur âme et conscience si, oui ou non, la littérature juive contient quelque chose qui puisse faire croire à la réalité du meurtre imputé à leurs anciens coreligionnaires de Damas, ou s'ils savaient que jamais un Juif eût commis un tel crime, plusieurs renégats juifs exerçant des fonctions ecclésiastiques parmi les protestants, entre autres Auguste Neander, l'auteur bien connu d'une histoire de l'Église, affirmèrent hautement l'innocence des Juifs. Parmi les catholiques, un seul eut ce courage, l'abbé Veith, prédicateur de la cour à Vienne ; les abbés Drach, Liebermann et Ratisbonne, comme s'ils avaient obéi à un ordre, gardèrent le silence.

C'était donc une nécessité pour les Juifs, devant les efforts de leurs ennemis, de se grouper en un faisceau compact pour tenir en échec cette nouvelle tentative de persécution. Leurs coreligionnaires de Damas, Beyrouth, Alexandrie et Constantinople ne cessaient de supplier ta famille Rothschild, Moses Montefiore, Crémieux et Hirsch Lehren de leur venir en aide, et leur affirmaient qu'on n'obtiendrait de résultat que par des démarches directes auprès de Méhémet Ali. C'est alors que le Consistoire central des Israélites de France délégua Crémieux à Alexandrie. Avant de partir pour l'Égypte. Crémieux se rendit à Londres.

Dans cette ville, un comité résolut également d'envoyer un délégué en Égypte : il choisit Montefiore. Celui-ci devait partir avec Crémieux pour représenter à la cour du pacha d'Égypte les Juifs d'Angleterre et défendre leurs frères persécutés en Orient. Ce comité ouvrit aussi une souscription pour recueillir l'argent nécessaire aux recherches qu'on voulait entreprendre en vue de découvrir le cadavre du père Thomas ou son véritable meurtrier. Enfin, pour donner plus d'autorité morale à son délégué, il fit provoquer au Parlement un débat en faveur des Juifs de Damas. Ce fut Robert Peel qui en prit l'initiative à la Chambre des communes. A la séance du 22 juin, il dit qu'il avait été prié de dire quelques mots à la Chambre par des personnes du caractère le plus élevé, appartenant à la religion juive, qui ont fait à la Chambre l'honneur de croire qu'une simple mention des faits suffirait pour ouvrir la voie aux idées justes et libérales. Après avoir ensuite exposé les événements de Damas, il demanda à lord Palmerston d'intervenir au nom du gouvernement anglais pour mettre fin à ces cruautés, et il termina ainsi : C'est une protection qui est due à une grande portion de la société anglaise, aux Juifs qui, dans tous les pays où ils ont vécu, se sont toujours concilié l'estime générale. A la question de Peel, lord Palmerston répondit : …A la première nouvelle de ces faits, j'ai immédiatement enjoint au colonel Hodges, consul général à Alexandrie, d'appeler sur eux l'attention du pacha, de lui représenter l'effet que produiraient en Europe de semblables atrocités, et de le presser, dans son propre intérêt, de faire des enquêtes qui pussent faire découvrir les vrais coupables, mais de protéger les innocents et de leur faire réparation.

Le lendemain de cette séance, les membres les plus influents de la communauté juive de Londres se réunirent pour délibérer une dernière fois sur la mission confiée à Montefiore. On put voir, à cette occasion, quelle idée élevée les Juifs anglais avaient du rôle qu'ils devaient remplir à l'égard de leurs coreligionnaires opprimés et à quels sacrifices ils étaient prêts pour accomplir dignement leurs devoirs de solidarité. Un des assistants, Barnard van Owen, parla dans cette réunion avec une généreuse éloquence. En ce moment, disait-il, la persécution ne sévit que dans une seule ville de l'Asie. Mais qui peut affirmer qu'elle ne s'étendra pas plus loin, si nous ne nous décidons pas à démasquer les perfides agissements de nos ennemis et à prouver que ces terribles accusations ne sont pas vraies, ne peuvent pas être vraies, parce que non seulement elles sont contraires à la réalité, mais aussi aux principes fondamentaux de notre religion ? Van Owen ajoutait que bien des Juifs avaient jugé qu'il était indigne d'eux de s'abaisser à réfuter des mensonges aussi odieux, et que lui-même avait également partagé leur avis. Mais en voyant qu'en France même, du moins dans certains milieux, on avait ajouté foi à ces accusations, il avait pensé qu'il était nécessaire de réfuter cette calomnie, quelque ridicule qu'elle parût. A la fin, l'assemblée confirma te choix qui avait été fait de Montefiore comme délégué des Juifs anglais.

Avant de s'embarquer pour l'Orient, sir Moses Montefiore fut reçu en audience par la reine Victoria, qui le félicita de la mission si noble qu'il avait acceptée et mit à sa disposition un vaisseau de l'État pour le conduire hors des eaux du canal. Salomon Herschel, grand rabbin de Londres, lui écrivit pour appeler la bénédiction divine sur sa généreuse entreprise et proclamer encore une fois publiquement qu'aucun rite religieux voulant du sang humain n'a jamais existé ; ni n'existe parmi les Israélites. Après avoir rappelé qu'avant lui, son père et plusieurs de ses deux avaient déjà rempli les fonctions de rabbin dans les plus grandes communautés et que, par conséquent, personne n'était peut-être mieux au courant que lui des lois, coutumes et usages des Juifs, il ajoutait : Je suis très avancé en âge ; sur la terre je n'ai rien à espérer, mais je dois m'attendre à paraître bientôt devant le juge suprême de l'univers, le Dieu d'Israël, qui, sur le mont SinaÏ, a proclamé ces doctrines : Tu ne tueras point ; tu ne profèreras pas en vain le nom du Seigneur. Je connais toute ma responsabilité et je l'assume

sans équivoque ni restriction mentale ; je m'associe au serment terrible prêté, il y a deux cents ans, par le savant et pieux rabbin Manassé ben Israël… Je jure par le Dieu Très-Haut, Créateur du ciel et de la terre, que jusqu'à ce jour je n'ai jamais vu établi un usage tel que l'emploi du sang humain dans le rite religieux chez le peuple d'Israël ; les Juifs n'observent aucune coutume semblable, en vertu d'aucun précepte divin de la loi, d'aucune ordonnance ou institution des rabbins, et je soutiens que jamais les Israélites n'ont commis ni cherché à commettre aucun crime semblable, du moins que je sache soit par tradition, soit par l'ouvrage d'un auteur juif. David Meldola, rabbin de la communauté portugaise de Londres, s'associa au serment de Herschel. De telles déclarations, qui pouvaient paraître superflues, étaient devenues nécessaires en présence de l'odieuse campagne de mensonges menée par le parti clérical de certains pays contre les Juifs.

Mais si en France, en Italie et en Allemagne, quelques journaux semblaient croire à la culpabilité des accusés de Damas, l'Angleterre ne cessa de protester avec la plus énergique persévérance contre les atrocités dont ils étaient victimes. Ne se contentant pas des déclarations faites à la tribune de la Chambre des communes, un groupe important de commerçants, de banquiers et de membres du Parlement, au nombre de deux cent dix, demandèrent au lord maire de Londres d'organiser une réunion publique au Mansion-House, pour exprimer l'indignation des Anglais contre les persécuteurs des Juifs de l'Orient. Cette réunion, qui fut très nombreuse et très brillante, eut lieu le 3 juillet. À l'ouverture de la séance, le président s'exprima en ces termes : Les Juifs de Damas méritent la même considération que ceux qui demeurent parmi nous, en Angleterre. Or, ceux-ci, je me permets de le déclarer hautement ici, manifestent certainement autant de zèle que nos autres concitoyens pour soutenir toutes les œuvres philanthropiques, venir en aide aux faibles et aux nécessiteux, protéger les orphelins, encourager les sciences et les lettres ; ils ne limitent pas leurs bienfaits à leurs coreligionnaires, mais les étendent à tous ceux qui demandent leur appui, sans distinction de culte. D'autres orateurs, même des ecclésiastiques, parlèrent encore dans ce sens. O'Connel, le fameux agitateur irlandais, ajouta seulement ces mots : Après ces nombreux témoignages proclamant la haute valeur morale des Juifs, quel homme serait assez stupide pour croire qu'ils font usage ce sang humain dans leurs rites ?... Je fais appel à tous les Anglais afin qu'ils élèvent leur voix en faveur des victimes de cette honteuse oppression.

Appuyé par son gouvernement, accompagné des vœux sympathiques de tous ses concitoyens, Montefiore put entreprendre son voyage sous les meilleurs auspices. Il n'en fut pas de même pour Crémieux. Les ministres français voyaient son départ pour Damas d'un oeil défavorable et auraient voulu y mettre obstacle. Thiers, le président du Conseil, ne pouvait se décider à renier l'agent français à Damas, qui avait pris une si malheureuse part à toute cette affaire. Il fit à ce sujet, à la Chambre des pairs, une déclaration qui produisit une impression pénible, surtout après les manifestations si généreuses du Parlement anglais. Du moins Crémieux, accompagné du savant orientaliste Salomon Munk, fut-il accueilli avec enthousiasme par les communautés juives de toutes les villes de France qu'il eut l'occasion de traverser, à Avignon, Nîmes, Carpentras et Marseille.

Dès que Crémieux et Montefiore furent arrivés à Alexandrie, le consul général anglais, Hodgges, s'entremit activement pour faire recevoir son compatriote par Méhémet Ali. L'audience fut accordée (6 août). Le pacha d'Égypte accueillit Montefiore avec la plus grande bienveillance. Celui-ci remit à Méhémet Ali une supplique, au nom de tous les Juifs, pour qu'il fût autorisé à se rendre à Damas, avec Crémieux, *y rechercher la vérité, entendre les accusés et les témoins, auxquels toute sûreté serait accordée pour le présent et dans l'avenir*. Méhémet Ali, qui voulait être considéré en Europe comme un prince juste, aurait sans doute

accédé à cette demande sans l'intervention de Cochelet, consul général de France, qui craignait de laisser dévoiler les agissements de Ratti-Menton. Le pacha refusa donc le firman demandé. sous prétexte qu'une partie de la région qu'ils auraient à traverser était troublée et que, dans l'intérêt de leur sécurité personnelle, il ne pouvait pas les laisser aller à Damas. Toutes les démarches tentées pour faire revenir Méhémet Ali sur sa détermination échouèrent. Les choses traînèrent ainsi en longueur pendant trois semaines.

Voyant que le vice-roi d'Égypte était fermement résolu à les empêcher d'aller ouvrir une enquête à Damas, Montefiore et Crémieux lui demandèrent la mise en liberté immédiate des malheureux inculpés, détenus depuis six mois. Cette supplique fut recommandée à Méhémet Ali par tous les consuls européens, sauf celui de France, et par le consul des États-Unis d'Amérique. Mais avant que cette requête lui fût remise, le vice-roi d'Égypte, par une résolution toute spontanée, ou peut-être pour ne pas paraître céder à la pression des représentants des puissances étrangères, rit savoir qu'il accordait la liberté des prisonniers et autorisait le retour de ceux qui avaient pris la fuite.

Le lendemain, en lisant la traduction du firman accordé par Méhémet Ali, Crémieux vit avec surprise qu'il y était question de GRACIER les prisonniers. Comme cette expression changeait complètement la nature de l'acte de justice obtenu du vice-roi, il se Mita de retourner auprès de lui et lui fit comprendre que le mot **grâce** laisserait supposer que les accusés étaient coupables. Avec un bienveillant empressement, Méhémet Ali remplaça ce terme par les mots que lui proposait Crémieux : Nous ordonnons, dit Méhémet Ali dans ce firman, que tous ceux des Juifs qui ont été emprisonnés soient mis en liberté. Pour ceux d'entre eux qui auraient abandonné leurs foyers, je veux que la plus grande sécurité leur permette d'y rentrer… Nous ordonnons que vous preniez toutes les mesures pour qu'aucun d'eux ne devienne l'objet d'aucun mauvais traitement.

Aussitôt que l'ordre de Méhémet Ali fut parvenu à Damas, Schérif-pacha remit les détenus juifs en liberté. Malheureusement, quatre des prisonniers avaient succombé aux tortures, et des neuf survivants sept étaient estropiés des suites des supplices qu'on leur avait infligés. Devant la prison s'étaient réunis tous les Juifs de Damas et un grand nombre de Turcs pour accompagner les martyrs jusqu'à la synagogue et s'associer à leur bonheur. On put voir, dans cette circonstance, que les plus considérés des Musulmans n'avaient jamais cessé d'éprouver la plus vive sympathie pour les victimes des moines et de Hatti-Menton.

Mais Crémieux et Montefiore ne considéraient pas encore leur tâche comme terminée. Afin d'empêcher autant que possible le retour de l'odieuse accusation du meurtre rituel, ils croyaient nécessaire de faire proclamer par le sultan qu'une telle accusation était une calomnie. Dans ce but, Montefiore se rendit à Constantinople, où il fut reçu en audience par le sultan (28 octobre). Sur sa demande, Abd-ul-Medjid lui accorda un firman où il déclarait qu'après un examen approfondi des livres religieux des Hébreux, il a été démontré qu'il est absolument défendu aux Juifs de taire usage non seulement du sang humain, mais mime du sang d'animaux. Il s'ensuit conséquemment de cette défense que les charges portées contre eux et leur culte ne sont que des calomnies. Et il ajoutait : Nous voulons que… la nation juive possède les mêmes avantages et jouisse des mêmes privilèges que ceux qui sont accordés aux autres nations soumises à notre autorité. Ce firman est du 6 novembre 1840.

Crémieux exerça son activité sur un autre terrain. L'affaire de Damas avait eu, au moins, cette conséquence heureuse de mettre en contact plus intime les Juifs d'Europe et ceux d'Orient. Ceux-ci avaient remarqué avec admiration combien leurs frères des pays européens

avaient su acquérir d'influence et de considération auprès des ministres et des princes par leur dignité de caractère, leur culture et leur loyauté. Crémieux résolut de profiter de cette impression pour essayer d'arracher une partie des Juifs d'Orient à leur ignorance et à leurs misères en créant des écoles. Afin d'intéresser les Juifs d'Égypte à cette création, Munk leur adressa un appel en hébreu et en arabe où il montrait la brillante situation que leurs ancêtres avaient occupée autrefois dans ce pays et l'état d'abaissement dans lequel ils se trouvaient, eux, et qui était dû à leur profonde ignorance. à la suite de cet appel, les Juifs du Caire fondèrent une école de garçons et une école de filles, qui turent appelées **écoles Crémieux**. Comme la communauté se déclarait impuissante à les soutenir par ses seules ressources, Crémieux promit de leur faire envoyer d'Europe des subsides annuels. Munk obtint, malgré l'opposition de quelques Rabbanites intolérants, qu'on admit également dans ces écoles les enfants de la communauté caraïte, qui comptait alors au Caire environ cent rîmes.

Entraîné par le mouvement provoqué en Égypte en faveur de l'instruction et du progrès, Moïse Fresco, *hakham baschi* ou grand-rabbin de Constantinople, adressa une circulaire aux Juifs de Turquie pour les inviter à se conformer au vœu du sultan en s'habituant à parler le turc. Cette circulaire même, écrite dans un jargon composé de vieux-espagnol, d'hébreu et de turc, était une preuve manifeste de la nécessité, pour les Juifs de Turquie, d'apprendre la langue de leur pays.

La science juive aussi tira profit du voyage des délégués européens en Orient. Munk rapporta, en effet, du Caire et d'Alexandrie de nombreux documents arabes, qui lui permirent de mettre en pleine lumière la brillante période de l'histoire des Juifs du moyen âge sous la domination arabe en Orient et en Occident.

Salomon Munk (né à Glogau en 1802 et mort à Paris en 1867) fut un de ces caractères élevés, tels que Rapoport, Luzzatto, Mannheimer, Riesser, qui illustrèrent le judaïsme dans la première moitié du XIXe siècle. Sa modestie semblait augmenter avec l'étendue de ses connaissances. Frappé de cécité à la suite de minutieux et pénibles déchiffrements de manuscrits arabes, il supporta son malheur avec une patience et une sérénité qui excitèrent l'admiration des savants de France et d'Allemagne. Esprit sagace et méthodique, il acquit une science profonde des littératures arabe et hébraïque, à l'étude desquelles il s'était particulièrement voué. Sa grande compétence dans le domaine de la littérature arabe, si vaste et si difficile, était hautement louée par les plus illustres spécialistes. Du reste, en Égypte, où il servit d'interprète à Crémieux, on reconnaissait qu'il parlait et écrivait l'arabe comme un indigène. Malgré son infirmité, il continua à se livrer jusqu'à sa mort à ses travaux scientifiques. Son application vigilante, sa pénétration et sa remarquable érudition remplacèrent la vue qui lui manquait. On lui doit de connaître enfin complètement l'ouvrage philosophique de Maïmonide, dont il publia l'original arabe et la traduction française. Ce fut également lui qui prouva que la philosophie chrétienne du moyen âge dérive en partie des philosophies arabe et juive.

A leur retour d'Orient, les deux délégués juifs, qui n'avaient pas seulement sauvé plusieurs vies humaines, mais avaient défendu le judaïsme tout entier contre la plus infâme des calomnies, excitèrent partout, sur leur passage, le plus ardent enthousiasme. Dans toutes les villes qu'ils traversèrent, leurs coreligionnaires leur présentèrent des adresses, des diplômes sur papier, sur parchemin ou sur soie, des présents de toute sorte avec les inscriptions les plus élogieuses. Des pays les plus divers ils reçurent d'éloquents témoignages de la reconnaissance juive pour leur heureuse intervention. Crémieux, qui était parti le premier, fur accueilli comme un triomphateur à Corfou, Venise, Trieste, Vienne, Francfort, Mayence (novembre-décembre 1840). Avec une naïveté vraiment touchante, les rabbins orthodoxes de Prague et de Nicolsbourg, dans leur désir de lui manifester leur gratitude, lui adressèrent le diplôme de *morênou* (rabbin), parce que c'était là, à leurs yeux, le titre le plus précieux.

Montefiore, qui s'était arrêté quelque temps à Constantinople pour obtenir du sultan un firman en faveur des Juifs, revint plus tard que Crémieux. Il entra en contact avec moins de communautés que le délégué français, parce qu'il fit la plus grande partie du trajet sur mer. Par contre, il fut débordé de lettres, de poésies, d'adresses. A Rome, il rendit visite au cardinal Rivarol, le chef des capucins, et il obtint de lui la promesse qu'on enlèverait de l'église des capucins, à Damas, la pierre tumulaire dont l'inscription attribuait aux Juifs le meurtre du pure Thomas. Louis-Philippe lui-même, qui avait montré tant de tiédeur dans cette affaire de Damas et auquel il fut présenté par l'ambassadeur d'Angleterre (20 février 1841), le félicita du succès de sa mission. La reine Victoria, en récompense de son dévouement, l'autorisa à ajouter à ses armes des supports, accordés seulement aux pairs d'Angleterre et aux personnages du plus haut rang, et à porter dans ses armes l'inscription hébraïque : **Jérusalem**.

TROISIÈME PÉRIODE — LA DISPERSION

Quatrième période — Le relèvement

Chapitre XVIII — Orthodoxes et réformateurs en Allemagne. Situation des Juifs d'Europe — (1840-1880)

Munk aurait voulu que l'affaire de Damas servit d'avertissement aux Juifs d'Europe et les convainquit de la nécessité de maintenir entre eux une union étroite, pour se défendre plus efficacement contre tes dangers ultérieurs. Son conseil ne fut pas suivi, du moins en Allemagne. Dans ce pays, en effet, la lutte recommença à cette époque avec plus d'âpreté entre les orthodoxes et les novateurs. Le parti de la réforme, à Hambourg, avait fait des progrès considérables ; la jeune génération préférait, en général, le culte digne et imposant du nouveau temple aux offices bruyants des anciennes synagogues. Le temple des novateurs était devenu trop petit et on se préoccupait d'en élever un plus grand. Pour empêcher leurs adversaires de réaliser leur projet, les orthodoxes allèrent porter plainte contre leurs innovations auprès du Sénat de la ville. Les querelles des deux partis prirent surtout un caractère de grande vivacité à l'occasion du nouveau Recueil de prières que publièrent les novateurs. Pourtant, dans un louable sentiment de conciliation, ceux-ci avaient supprimé, dans ce Rituel, tout ce qui, dans l'ancienne édition, avait particulièrement froissé les orthodoxes. Mais, par contre, ils l'avaient intitulé **Prières pour les Israélites**, comme s'il était destiné à tous les Juifs, sans distinction. Cette prétention irrita les partisans de la tradition. Bernays fit annoncer dans trois synagogues (16 octobre 1841) qu'il était interdit à tout Israélite, sous peine d'excommunication, de faire usage de ce Rituel. Cette défense, rédigée en termes offensants pour les auteurs de ce Recueil de prières, provoqua de la part des réformateurs une violente réplique. Des deux côtés les passions étaient tellement surexcitées que le Sénat crut nécessaire d'intervenir.

Afin de donner plus d'autorité à l'excommunication qu'il avait prononcée contre les novateurs, Bernays demanda à de nombreux rabbins et prédicateurs, qu'il supposait partager ses convictions, de faire connaître leur opinion sur ces innovations. Cette consultation révéla le changement important qui s'était produit depuis vingt ans dans les idées religieuses des Juifs d'Allemagne. Pendant qu'à l'origine (1818), le parti de la réforme n'avait obtenu que l'approbation de trois rabbins, en 1841 Bernays ne fut appuyé dans sa campagne contre les réformes que par un seul de ses collègues, le rabbin d'Altona, son voisin : douze ou treize rabbins se déclarèrent expressément en faveur des innovations. Alors commencèrent les exagérations de la réforme. De jeunes rabbins, ou **directeurs de conscience**, comme ils se plaisaient à s'appeler, se posaient en champions attitrés de la civilisation et du progrès, péroraient partout avec une présomptueuse suffisance sur la nécessité de modifier le culte public et en imposaient tellement par leur assurance que leurs collègues orthodoxes n'essayaient même pas de les combattre. On eût dit que le judaïsme allemand tout entier était définitivement acquis aux réformes.

Il se produisit alors à Hambourg une catastrophe qui fit reléguer à l'arrière-plan la question des réformes religieuses. En mai 1842, un terrible incendie détruisit une grande partie de la ville. Mais la lutte entre les novateurs et les orthodoxes ne cessa pas en Allemagne ; elle reprit sur un autre point, à Francfort-sur-le-Mein. Dans cette ville, où fut créée la première luge maçonnique juive et où existait depuis 1806 une école juive, **la Philanthropine**, dont l'enseignement s'inspirait d'un esprit très libéral, bien des Juifs avaient rompu avec le judaïsme traditionnel. Michel Creizenach (1789-1842), professeur de la **Philanthropine**, avait réussi à réunir autour de lui un certain nombre de partisans des réformes. Par ses nombreux ouvrages destinés à combattre le judaïsme talmudique, il avait inspiré à son petit cercle d'amis et d'admirateurs une véritable passion pour les innovations et une profonde antipathie pour les anciennes pratiques. Mais, quoique intelligent et foncièrement honnête, Creizenach était un esprit un peu superficiel, incapable d'exercer une action sérieuse.

Après sa mort, quelques-uns de ses partisans organisèrent (en 1842) à Francfort une communauté spéciale, qu'ils appelèrent **Société des amis des réformes**. La profession de foi qu'ils publièrent à cette occasion montre que leurs idées étaient assez confuses sur le but qu'ils voulaient atteindre. Pour le Talmud, ils étaient tous d'accord de ne pas le reconnaître comme autorité religieuse. Mais la Bible ? Ils en acceptaient certaines parties, en rejetaient d'autres, sans pouvoir expliquer les motifs qui guidaient leur choix. A leur avis, la religion mosaïque est susceptible d'un perfectionnement continu. Ils déclaraient renoncer à toute espérance messianique, *parce qu'ils considéraient leur pays natal comme leur seule patrie*.

Leur plus vif désir était d'obtenir l'adhésion de Gabriel Riesser, qui occupait en Allemagne une situation importante. Bien que Riesser eût manifesté à plusieurs reprises son attachement à tous les anciens usages, pour ne pas paraître rougir de sa religion, il se montra pourtant disposé à adhérer à ce qu'on appelait le **programme de Creizenach**, parce qu'il avait toujours demandé la liberté pour tous. Or, ce programme défendait, à ses yeux, le principe de la liberté en laissant aux pères de famille la faculté de négliger ou de pratiquer la circoncision sur leurs enfants. C'était là une innovation hardie qui empêchait bien des personnes de se joindre aux **amis des réformes**. Aussi ceux-ci se décidèrent-ils à effacer de leur programme l'article concernant la circoncision ainsi que la déclaration relative à l'abolition des lois alimentaires. Mais leurs concessions mécontentèrent Riesser, qui y voyait une sorte de reculade, et il leur retira son appui. Ce groupe de réformateurs, se trouvant ainsi privé de son principal soutien, ne tarda pas à se dissoudre.

Cet échec ne découragea nullement ceux qui étaient convaincus de la nécessité de substituer à certains usages des formes plus compatibles avec la nouvelle situation des Juifs. Seulement ils n'étaient pas d'accord sur les modifications à apporter au judaïsme. Les uns ne craignaient pas de demander la suppression de lois fondamentales, comme la circoncision, d'autres voulaient seulement donner au culte public un caractère plus digne et plus solennel. Pour s'entendre plus facilement sur les réformes à établir, on décida de convoquer une assemblée de rabbins. Cette réunion eut lieu à Brunswick. Vingt-deux rabbins, presque tous du sud et de l'ouest de l'Allemagne, avaient seuls répondu à l'appel ; les autres étaient restés prudemment sur la réserve. La plupart des membres de ce synode se posèrent en adversaires du judaïsme talmudique. Cette assemblée subit, du reste, la direction d'un homme qui, malgré ses vastes connaissances talmudiques, manifestait un profond dédain pour le Talmud. Cet homme était Holdheim.

Samuel Holdheim (né à Kempen en 1806 et mort à Berlin en 1860) avait été initié, dès son enfance, aux études talmudiques d'après l'ancienne méthode polonaise. Aussi avait-il acquis dans ce domaine une certaine notoriété. Encore jeune, il était déjà admiré par les rabbins polonais pour son érudition et sa remarquable sagacité. Hais cette méthode, qui faisait sacrifier la rectitude et la simplicité de l'esprit à la finesse et au paradoxe, eut encore pour Holdheim une autre conséquence : à force de ne chercher dans le Talmud que l'occasion de briller par la subtilité, de sa dialectique et l'imprévu de ses conclusions, il s'accoutuma peu à peu à n'attacher qu'une importance médiocre aux pratiques religieuses qui y sont prescrites. De là, chez lui, une absence complète de convictions. Appelé comme rabbin à Francfort-sur-l'Oder, où la communauté était orthodoxe, il observait strictement tous les usages et tolérait même dans la synagogue les habitudes bruyantes et peu décentes des petits oratoires polonais. Dès qu'il eut quitté ce poste pour en occuper un autre à Mecklembourg-Schwerin, où il pouvait négliger les pratiques, il n'hésita pas à se montrer hardi réformateur.

A Mecklembourg-Schwerin, où s'étaient conservés presque intacts, chez la population, les usages du moyen âge, régnait alors un prince qui conçut la singulière idée de rendre ses sujets juifs irréligieux. On nomma un conseil supérieur pour organiser les communautés juives d'après les vues du prince et on en confia la direction religieuse à Holdheim (1840). Celui-ci se mit aussitôt à l'œuvre. Trouvant insuffisantes les innovations que le parti de la réforme avait voulu établir dans certaines villes, il essaya de bouleverser complètement le judaïsme, aussi bien dans sa partie mosaïque que dans ses éléments talmudiques et rabbiniques. En ergoteur habile, qui, comme les anciens rhéteurs, sait plaider le pour et le contre, il trouva en faveur de ses modifications des arguments spécieux qui troublaient les esprits et calmaient les consciences timides. Depuis Paul de Tarse, aucun Juif n'avait tenté. au même degré que Holdheim, d'ébranler l'ancien édifice religieux jusque dans ses fondements. S'appuyant sur la déclaration du Grand Sanhédrin d'après laquelle la législation mosaïque contient des dispositions purement religieuses et des dispositions politiques et nationales, il affirmait que ces dernières sont devenues caduques depuis la disparition de l'État juif. Il partait de ce principe pour déclarer abolies toutes les pratiques religieuses dont l'accomplissement présentait quelque difficulté ou imposait quelque privation : le repos du sabbat, les prescriptions concernant le mariage, la croyance à la venue du Messie et même l'usage de la langue hébraïque, parce que cette langue constitue, selon lui, un lien politique entre les membres dispersés de l'ancien peuple juif. Dans son zèle aveugle de réformateur ou plutôt de démolisseur, Holdheim alla encore plus loin. Détournant de leur vrai sens ces paroles du Talmud que *la loi de l'État est la vraie loi*, il prétendait que les Juifs ne sont tenus de suivre que les usages religieux dont l'État leur permet l'observance. D'après cette théorie, il faudrait flétrir comme rebelles envers l'État les innombrables martyrs juifs morts pour leur

foi, et l'autorité de l'État remplacerait, dans les questions religieuses, l'autorité de l'ancien Sanhédrin !

Tel était l'homme qui, dans l'assemblée des rabbins à Brunswick, dirigeait les débats et imposait ses idées. On comprend donc aisément que, dans ses délibérations, cette assemblée se soit moins inspirée de la lettre et de l'esprit du judaïsme que des exigences et des désirs des **hauts gouvernements allemands**. Le Talmud fut mis au ban dès la première séance. Soixante-dix-sept rabbins de l'Allemagne, de la Bohème, de la Moravie et de la Hongrie publièrent une protestation contre toutes les résolutions prises dans cette réunion (juin 1844). Mais, à vrai dire, ni les décisions des rabbins de Brunswick ni la protestation de leurs adversaires n'émurent les communautés juives.

A ce moment se produisit dans le monde catholique un événement qui eut son contrecoup chez les Juifs. On exposa à Trèves une tunique qu'on disait être celle de Jésus et que des millions de catholiques allaient adorer (août-octobre 1844). Cet acte d'adoration fut qualifié d'idolâtrie par quelques prêtres catholiques, notamment par Ronge et Czerski, qui se séparèrent de l'Église romaine pour fonder une Église catholique allemande (janvier 1845). Parmi les pasteurs protestants, il y eut aussi alors des dissidents qui organisèrent des **communautés amies de la lumière**. Ce mouvement s'étendit jusqu'aux Juifs de Breslau et surtout de Berlin, où un certain nombre d'entre eux résolurent de fonder une **Église judéo-allemande** sur le modèle de l'Église catholique allemande. Le principal auteur de ce projet fut Samuel Stern, orateur disert qui, sans compétence spéciale, avait fait des conférences où il avait représenté le judaïsme comme une religion susceptible des modifications les plus diverses. Il réussit à réunir autour de lui, à Berlin, une vingtaine de partisans et à créer avec eux une **Société de réformes** (avril 1845). Cette Société adressa un appel à tous les Juifs d'Allemagne pour provoquer la réunion d'un synode et instituer une nouvelle religion juive. Son programme ne contenait naturellement que des négations : suppression du judaïsme talmudique, abolition de la croyance à la venue du Messie, retour à la Bible, qu'on devait interpréter d'après l'esprit, et non pas d'après la lettre. Ce programme fut soumis aux délibérations d'une seconde assemblée de rabbins, réunie à Francfort-sur-le-Mein (juillet 1845).

Cette assemblée excita parmi les Juifs un intérêt bien plus vif que celle de Brunswick. parce que les réformateurs n'y avaient pas seuls la parole ; les conservateurs y étaient, en effet, représentés par un homme de valeur et très considéré, Zacharias Frankel (né à Prague en 1804 et mort à Breslau en 1875). Quoique élevé dans le respect du Talmud, Frankel ne croyait pourtant pas qu'il fût défendu d'apporter la moindre modification au judaïsme. Dans sa jeunesse, il avait même rompu une lance contre les obscurants. Grâce à ses travaux scientifiques et à son esprit critique, il s'était rendu compte que, loin de l'affaiblir, certaines réformes rendraient, au contraire, une nouvelle vigueur au culte juif. D'opinion modérée, il était l'homme du juste milieu, aussi éloigné des exagérations et des fantaisies de Geiger et de Holdheim que de l'orthodoxie étroite et obstinée de Hirsch. Ses collègues du synode l'estimaient beaucoup comme rabbin et comme savant, et, au début, son autorité contrebalança l'influence du parti de la réforme de Berlin.

Frankel ne siégea pourtant pas longtemps au synode. Il s'en retira bruyamment quand la majorité eut voté la résolution qu'il était nécessaire de faire oublier aux Juifs la langue hébraïque. De tous côtés on approuva Frankel pour sa décision, et ces manifestations prouvèrent que le synode de Francfort ne représentait qu'une faible minorité. Frankel parti, l'assemblée des rabbins se trouva sous la domination du groupe berlinois. Elle n'osa pourtant

pas approuver sans réserve les idées trop avancées de ce parti, de crainte de mécontenter la plupart des communautés allemandes. Elle tourna la difficulté en faisant cette déclaration ambiguë *qu'elle était disposée à soutenir de toutes ses forces les tentatives du parti de la réforme, si ce parti s'inspire des principes qui doivent présider à toute modification sérieuse introduite dans le judaïsme*.

Sans se laisser arrêter par cette sorte de fin de non-recevoir, les novateurs de Berlin continuèrent leur propagande et réussirent à organiser une communauté de près de deux cents membres. Holdheim la déclara définitivement fondée le 2 avril 1846. Elle eut son temple, son prédicateur et son culte spécial, avec des innovations qu'on n'avait encore établies dans aucun des autres temples réformés. Dans l'**Église judéo-allemande**, on priait, en effet, la tête découverte, et on faisait très peu usage de la langue hébraïque ; toutes les prières se récitaient en allemand. En général, le culte de ce temple réformé avait plutôt un cachet étroitement allemand que juif. Véritable fanatique à rebours, Holdheim s'efforçait de faire disparaître tout ce qui pouvait rappeler l'ancien judaïsme, supprimant non seulement les usages d'origine talmudique ou rabbinique, mais aussi les obligations prescrites par la Bible. Les réformés de ce temps avaient pourtant une idée plus élevée de leur dignité de Juifs que les **éclairés** du temps de Henriette Herz et de Friedlænder, ils se montraient insensibles aux séductions du christianisme. De toute la communauté, qui comptait environ mille âmes, pas un ne se fit baptiser. Tout en ayant modifié profondément la religion de leurs aïeux, ils tenaient à être considérés comme adeptes du judaïsme.

Les réformes préconisées par Holdheim ne furent adoptées, en dehors de Berlin, par aucune communauté d'Europe ; elles furent accueillies plus favorablement dans les États-Unis d'Amérique. Dans ce pays, des émigrants venus des points les plus divers, mais surtout de la Bavière, de la Bohème, de l'Allemagne occidentale et du duché de Posen, avaient organisé depuis une dizaine d'années un certain nombre de communautés. Comme ces communautés étaient composées d'éléments hétérogènes et très variables, ne possédaient pas de traditions et jouissaient d'une indépendance absolue, elles suivaient très facilement l'impulsion que leur donnaient leurs chefs religieux. Les rabbins imbus des idées de Holdheim pouvaient donc les mettre en pratique sans rencontrer de résistance sérieuse. C'est ainsi que s'organisèrent en Amérique un certain nombre de communautés sur le modèle de la synagogue réformée de Berlin.

Pourtant, à Berlin même, le zèle des membres du groupe réformé ne persista pas longtemps. D'abord Holdheim avait fait célébrer des offices le samedi et le dimanche, comme dans les premiers siècles du christianisme, du temps des Judéo-Chrétiens. Mais bientôt, à cause du trop petit nombre de fidèles qui venaient au temple le samedi, il n'y eut plus d'offices que le dimanche, et même en ce jour les abstentions ne cessèrent d'augmenter. Les fondateurs du nouveau culte purent encore constater eux-mêmes l'échec de leur entreprise. Il n'appartient pas encore à l'histoire d'indiquer avec précision les motifs de cet insuccès. Ce qu'on peut affirmer cependant, c'est que, quelques années après sa fondation, la communauté réformée trouva en face d'elle, à Berlin, un adversaire qui lui porta les coups les plus rudes, parce qu'il la combattit avec une éloquence entraînante et une ardente conviction. Cet adversaire était Michel Sachs.

Sachs (né à Glogau en 1808 et mort à Berlin en 1864) formait un contraste complet avec Holdheim. Tout, chez ces deux hommes, était différent, la manière d'agir et la manière de penser, les sentiments et le caractère, l'éducation et l'instruction, même les habitudes et les manies. Holdheim, avec son talent de dialecticien et son esprit subtil, était un produit des

écoles talmudiques polonaises, tandis que Sachs rappelait ces savants juifs d'Espagne qui se distinguaient par leur goût pur, leur langage élégant et l'étendue de leurs connaissances générales. Doué des qualités les plus généreuses, familiarisé à la fois avec la littérature hébraïque et la littérature grecque, Sachs sentait et agissait noblement. Sa conduite répondait toujours à ses pensées et à ses sentiments. Aussi se montrait-il d'une implacable sévérité et d'une ironie mordante envers les trompeurs, les hypocrites, ceux qui essayaient de dissimuler leur ambition et leur vanité sous des phrases creuses et des mots sonores.

Sachs aimait le judaïsme d'un amour passionné, parce que cette religion a proclamé un Dieu Un qui dirige la marche de l'humanité et qu'elle enseigne une morale pure et généreuse. Il ne se dissimulait pas que bien des plantes parasites s'étaient attachées, dans le courant des siècles, au tronc du judaïsme et en gâtaient la beauté, mais il était convaincu que le temps, qui les avait fait pousser, suffirait pour les faire de nouveau disparaître. Les arracher de force lui paraissait une entreprise dangereuse, parce qu'en enlevant les parties avariées, on risquait, selon lui, de détruire en même temps des parties saines. De là son opposition à toute réforme. Il craignait que l'abolition, même justifiée, de certains usages ne fût nuisible à la religion elle-même.

De caractère indécis, timide, un peu hautain, Sachs, avec ses grandes qualités et sas défauts, était surtout fait pour la chaire. Son éloquence naturelle, l'ardeur de ses convictions, l'élévation de ses sentiments, le charme qui se dégageait de sa personne, son organe agréable, l'élégance de sa parole, tout contribuait à faire de lui un des premiers prédicateurs juifs de son temps. Seul Mannheimer, de Vienne, pouvait lui être comparé. A Prague, où il occupait les fonctions de rabbin, sa parole chaleureuse et convaincue exerçait une véritable séduction sur ses auditeurs juifs et chrétiens. Ceux mêmes qui ne partageaient pas ses opinions ne pouvaient s'empêcher de l'estimer et de l'admirer. De Prague il fut appelé à Berlin, où il ne tarda pas à attaquer vigoureusement le parti de la réforme. Indifférent, comme il disait, aux insultes comme aux coups, il fustigeait en chaire *l'église judéo-allemande* de son ironie cinglante, accusant Holdheim et ses partisans d'avoir falsifié le judaïsme et de l'avoir si bien rogné de toutes parts qu'il n'en restait presque plus rien. Comme à Prague, ses sermons attiraient dans son temple des auditeurs nombreux, qui devenaient ensuite des auxiliaires actifs dans sa campagne contre le parti des réformés. Aussi la synagogue de Holdheim était-elle de plus en plus désertée.

Si Sachs mérita bien de la religion, il rendit également des services à la science juive. Non pas qu'il enrichit la science par de nouvelles découvertes ou qu'il répandit quelque lumière sur des faits inconnus, mais en exposant dans un style facile et élégant les résultats des recherches des autres savants, il les fit connaître dans les milieux chrétiens, où ils étaient totalement ignorés. C'est ainsi que dans son livre intitulé **Poésie religieuse des Juifs d'Espagne**, il composa un tableau d'ensemble avec les travaux fragmentaires publiés sur la belle époque hispano-juive, qui avait été étudiée avec un si vif intérêt par les savants de ce temps. Cet ouvrage, qui embrasse une période plus longue que ne le fait supposer le titre, décrit toute la série des productions de l'esprit juif depuis la destruction de Jérusalem par les Romains jusqu'au moment où la poésie néo-hébraïque brilla d'un si radieux éclat en Espagne. Ce fut par Sachs que les milieux cultivés connurent la richesse et la valeur de la littérature juive du moyen âge. Heine en fut tout émerveillé et utilisa l'ouvrage de Sachs pour quelques-unes de ses plus brillantes descriptions.

Mais, malgré les recherches si intéressantes faites depuis quelque temps dans le domaine de la science juive, malgré les résultats considérables obtenus par les savants, le

judaïsme restait une énigme indéchiffrable tant qu'on ne connaissait pas d'une façon précise les fondements sur lesquels il s'appuie, *le rocher dans lequel il a été taillé*. Pour bien comprendre et apprécier l'esprit de cette religion, il fallait avoir pénétré le sens exact des livres saints qui lui servent de base. Après avoir été, en quelque sorte, déifiée par les deux ou trois religions qui sont fondées sur elle, après avoir été vénérée comme un livre qui contient absolument tout, la Bible était tombée en discrédit au XVIIIe siècle. Par haine pour les Juifs, l'école de Schleiermacher avait complètement négligé l'Ancien Testament, le séparant du Nouveau et lui déniant presque toute importance et toute autorité. L'école rationaliste s'était bien occupée de la Bible, mais dans le but d'en diminuer la valeur. Les protestants croyants, tels que Tholuck, Hengstenberg et d'autres coryphées de cette religion, n'y avaient cherché que des témoignages en faveur du christianisme. Parmi les Juifs, seuls trois savants. Krochmal, Luzzatto et Michel Sachs, s'étaient sérieusement consacrés à l'étude de l'Écriture Sainte, mais n'y avaient procédé qu'avec beaucoup de timidité. C'est un chrétien qui eut le mérite de faire mieux comprendre le langage des Prophètes et des Psaumes et de présenter sous leur vrai jour les premières époques de l'histoire du peuple juif. Par ses ouvrages **Les Prophètes de l'ancienne alliance** et **Histoire du peuple d'Israël** (1843-1847), Henri Ewald éclaira tout un côté de l'esprit et de l'histoire des Hébreux qui, jusque-là, était resté dans l'ombre. Il développa, en effet, cette pensée fondamentale que les descendants d'Abraham furent réellement un **peuple de Dieu**, chargé d'enseigner aux autres hommes de hautes vérités morales. Ces vérités, ajoutait-il, sont exposées dans les livres saints des Juifs et démontrées par leur histoire.

Par une aberration singulière, Ewald, qui glorifiait les anciens Hébreux et la mission élevée que la Providence leur avait confiée, se montrait plein de dédain pour leurs descendants et demandait qu'ils fussent soumis à une législation restrictive. Par contre, un homme d'État célèbre, qui fut en même temps un excellent romancier, Benjamin d'Israéli ou Disraeli, manifestait pour eux, à cause de leur illustre origine, une estime toute particulière. Disraeli, devenu plus tard lord Beaconsfield, eut un père juif qui, pour une raison personnelle, se fit chrétien avec sa famille. Mais Disraeli ne cachait pas qu'il était fier de descendre de Juifs, et, dans deux romans[1], il en explique les motifs. En effet, un des personnages de ces romans, Sidoine, originaire d'une famille de Marranes, se considère l'égal, par sa naissance, des membres de la plus haute noblesse, parce qu'aucune famille ne peut se vanter d'être aussi ancienne que la nation dont il descend, et il déclare que la race juive a conservé sa valeur et son importance, parce qu'elle a conservé sa pureté et n'a jamais voulu s'allier à d'autres races. Sidoine fait aussi ressortir que les Juifs ont survécu aux plus puissants empires de l'antiquité et résisté, jusqu'aux temps actuels, à toutes les souffrances et à toutes les persécutions, et il en conclut qu'ils sont appelés à continuer de jouer leur rôle dans l'humanité. Dans le deuxième roman, Disraeli fait dire à une jeune fille juive que ceux qui croient qu'il y a eu une Révélation divine sont d'accord pour admettre que les Israélites seuls ont été jugés dignes de cette Révélation, que si des messagers célestes sont descendus sur la terre pour consoler et instruire, ils ne sont apparus qu'en Palestine, et que si un Sauveur est venu pour l'humanité avec des apôtres chargés de propager la bonne nouvelle, on est unanime à admettre qu'ils furent d'origine juive. Or, il est impossible qu'après avoir joué un rôle si considérable dans le passé, Israël ne continue pas à exercer son influence salutaire sur la marche des événements futurs.

Lorsque Disraeli, par l'organe des personnages de ses romans, célébrait ainsi les mérites des Juifs et prévoyait pour eux un avenir plein de promesses, ceux-ci étaient encore entravés dans leur activité, dans bien des pays, par toute sorte de mesures restrictives. Brusquement, un événement survint qui apporta de nouvelles améliorations à leur situation. La Révolution qui

éclata à Paris en février 1848 eut son contrecoup à Vienne, à Berlin et dans d'autres villes. Un souffle de liberté passa sur tous les pays d'Europe et fit disparaître bien des institutions surannées. Dans les réunions populaires, dans les Parlements, on réclamait, entre autres réformes, la complète émancipation des Juifs. On voulait que pour eux aussi la devise **liberté, égalité, fraternité** devint enfin une vérité. Et, en effet, à ce moment, les Juifs virent se réaliser ce qu'ils avaient à peine osé espérer : plusieurs d'entre eux furent élus députés. Riesser et Veit entrèrent dans la Chambre prussienne, Mannheimer, de Vienne, et le rabbin galicien Meisels, au Parlement d'Autriche. Naturellement, cet important changement provoqua des protestations de la part des adversaires des Juifs. Un membre de la Chambre prussienne, le futur prince de Bismarck, s'écria : Je me sens profondément humilié à la seule pensée qu'un Juif puisse être choisi comme représentant de la sainte majesté du Roi.

La Révolution de 1848 eut des conséquences favorables pour les Juifs jusqu'en Russie et dans les États du pape. L'autocrate de toutes les Russies, Nicolas Ier, que le mot seul de **liberté** mettait en colère, abolit une partie des lois oppressives édictées par son prédécesseur contre les Juifs. Il fit de louables efforts pour améliorer leur situation matérielle et les relever de l'abaissement moral dans lequel la misère et la persécution les avaient fait tomber. Lorsque sir Moses Montefiore vint le solliciter en faveur de ses coreligionnaires, il l'accueillit avec bienveillance et l'autorisa à voyager à travers la Pologne et la Russie pour se rendre compte par lui-même de l'état des communautés. Enfin, au mois de mai 1848, il convoqua à Saint-Pétersbourg une commission composée de rabbins et de notables juifs et chargée d'étudier les mesures qu'il serait utile de prendre en faveur de leurs coreligionnaires. Il ordonna également la création de deux écoles rabbiniques où, à côté du Talmud, les élèves étudieraient aussi d'autres sciences et où ils se familiariseraient surtout avec la langue russe.

Si l'on jette maintenant un coup d'œil sur le chemin parcouru depuis le moment où Dohm, Mirabeau et l'abbé Grégoire élevèrent leur voix en faveur de l'émancipation des Juifs, on se rendra compte des progrès considérables réalisés dans cette voie en moins d'un siècle[2]. Dans tous les pays civilisés ou demi civilisés, les Juifs sont délivrés plus ou moins complètement des liens qui entravaient leur activité, ont le sentiment de leur dignité et savent défendre les droits qu'ils ont si péniblement conquis. En France, en hollande, en Belgique, dans le Danemark, dans l'Amérique du Nord, leur émancipation est complète et eux-mêmes se sont rapidement assimilés aux autres habitants, prenant une part importante à la vie économique, intellectuelle et politique de ces pays. En avril 1842, un avocat d'Amsterdam, Lipmann, demanda aux ministres de Hollande quels étaient, selon eux, les effets de l'émancipation des Juifs dans leur pays. Ils furent unanimes à lui déclarer qu'ils se félicitaient de cette émancipation, parce que les Juifs avaient rendu d'excellents services dans le commerce, l'industrie, l'administration et l'armée.

En Angleterre, où l'on ne pouvait remplir certaines fonctions ou revêtir certaines dignités qu'en prêtant serment **sur la vraie foi d'un chrétien**, les Juifs durent soutenir une lutte de trente ans (1829-1858) pour être autorisés à prononcer une formule de serment qui ne froissât pas leurs convictions religieuses. Il leur fallut surtout une opiniâtre ténacité pour obtenir l'accès du Parlement. En 1847, le baron Lionel de Rothschild fut élu. députe, pour la première fois, à la Chambre des communes. Mais, sur sort refus de prêter le serment chrétien, il ne put pas siéger. Il fut réélu, mais se heurta au même obstacle. Après lui, David Salomons fut nommé député de Greenwich, en 1851 ; il resta exclu du Parlement pour la même raison. La Chambre des communes avait bien voté, à plusieurs reprises, un bill autorisant à retrancher dans le serment, pour les Juifs, les mots **foi de véritable chrétien**. Ce bill avait été rejeté régulièrement par la Chambre des lords. Enfin, en 1858, année où le baron de Rothschild fut

réélu pour la cinquième fois, les lords cédèrent. Les mots **foi de véritable chrétien** pouvaient dorénavant être supprimés, non seulement pour entrer au Parlement, mais en toute autre circonstance. Enfin, en 1860, les dernières lois d'exception furent abolies. L'émancipation des Juifs anglais était complète. Depuis ce moment, ils ont pu occuper dans leur pays les situations les plus élevées et ont été appelés aux plus hautes dignités.

En Allemagne, la Révolution de février 1848 exerça une action décisive en faveur de la liberté. Le 20 mai 1848, la Constituante de ce pays vota l'égalité de tous devant la loi. Un peu plus tard, le 21 décembre 1848, ce principe fut proclamé par le Parlement allemand, dont le vice-président était un Juif, Gabriel Riesser, et il passa dans la Constitution allemande le 28 mars 1849. Une réaction se produisit en 1850. Plusieurs États de la Confédération retirèrent aux Juifs les concessions qui leur avaient été faites. Pourtant, la plupart des États, et notamment les plus importants, maintinrent ou décrétèrent le principe de !'égalité devant la loi, sans distinction de religion. La Prusse, qui l'avait adopté dés le 5 décembre 1848, en rendit l'application plus large par la loi de 1850 ; la Saxe s'y prit à plusieurs fois pour émanciper ses Juifs (mars 1840, mai 1851, code civil de 1866) ; la Bavière les déclara égaux aux autres citoyens par la loi de 1855, complétée en 1861. Les Chambres de Wurtemberg émancipèrent totalement les Juifs en 1861.

A la suite de la guerre austro-prussienne (1866), les Juifs furent émancipés dans les autres pays allemands qui entrèrent dans la Confédération du Nord. Cette Confédération vota, en effet, le 3 juillet 1869, une loi ainsi conçue : *Toutes les restrictions des droits civils et politiques encore existantes et fondées sur la différence de religion, sont abolies. La faculté de prendre part à la représentation de la commune ou du pays et de remplir des fonctions politiques doit être indépendante de la confession religieuse.* Après la formation de l'empire allemand (1871), ce principe fut étendu aux États du nouvel empire qui ne l'avaient pas encore formellement accepté ; la Bavière l'adopta le 22 avril 1871. Dans la pratique, il est vrai, certaines carrières ne sont que très difficilement accessibles aux Juifs de l'Allemagne, niais au moins leur émancipation légale est-elle complète.

L'Autriche aussi vit disparaître la plupart de ses lois restrictives à la suite de la Révolution de 1848. Jusqu'à la veille de cet événement, les Juifs d'Autriche étaient soumis à la taxe de tolérance, ne pouvaient pas posséder de terres et étaient prives de nombreux droits civils. La Constitution du 4 mars 1849 vint proclamer l'égalité de tous les citoyens. Mais la réaction ne tarda pas à prendre sa revanche dans ce pays, et, par une ordonnance du 29 juillet 1853, le gouvernement remit en vigueur, à l'égard des Juifs, l'ancienne législation, particulièrement les articles qui leur interdisaient de posséder des biens-fonds. Après la guerre d'Italie (1859), les anciennes barrières tombèrent. Les Juifs furent autorisés à acquérir des immeubles dans la Basse-Autriche, en Moravie et en Hongrie (ordonnances du 28 février 1860 et du 26 février 1861) ; on leur accorda aussi le droit d'avoir des domestiques ou apprentis chrétiens, de se marier librement, d'exercer les professions dont l'accès leur avait été défendu jusque-là. Enfin, après les événements de 1866, la nouvelle Constitution autrichienne (du 21 décembre 1867) proclama leur égalité absolue devant la loi. Dans la même année, les Chambres hongroises votèrent aussi l'émancipation des Juifs (décembre 1867).

En Russie, la condition légale des Juifs est moins satisfaisante. Ils continuent, dans ce pays, à être soumis à des restrictions nombreuses qui limitent leur activité et les maintiennent dans une situation absolument misérable. Depuis 1835, il ne leur est permis de s'établir que dans des régions déterminées appelées le **Territoire juif**, qui se compose de quinze

gouvernements. Même dans ce **Territoire**, ils ne peuvent pas habiter à moins de 50 verstes de la frontière, ni dans les villages. Les élèves juifs ne sont admis dans les écoles que dans une proportion très petite, qui varie de 3 à 10 pour 100, même dans les localités où les Juifs forment la moitié et parfois la majorité de la population. Certaines écoles leur sont complètement interdites. Alexandre II (1855-1881), sans abolir les anciennes lois, les appliqua dans un esprit de tolérance et d'humanité. Il consentit à entrouvrir pour la population juive les frontières du **Territoire**, où elle étouffe, en autorisant l'établissement de trois Juifs dans chaque station de chemin de fer et en permettant à un petit nombre de privilégiés, notamment aux diplômés académiques, aux marchands de la première guilde, aux artisans **habiles**, aux anciens soldats, de se fixer dans tout l'empire. Alexandre II encouragea aussi le développement des colonies agricoles juives fondées sous son aïeul dans le gouvernement de Kherson. Malgré ces mesures, inspirées par un sentiment de bienveillante équité, le sort des Juifs russes reste des plus précaires.

La situation des Juifs roumains n'est pas meilleure. Autrefois, avant l'érection des Principautés danubiennes en royaume, leur condition légale laissait à désirer, mais était tolérable. Peu à peu, sous l'influence de la jalousie de la classe bourgeoise, le gouvernement roumain les a enserrés dans un cercle de restrictions de plus en plus étroit. Il leur est interdit d'acheter ou de louer des terres, d'habiter les campagnes ; on leur a fermé la plupart des carrières libérales, et même certains métiers. À la suite d'excès populaires, les puissances étrangères durent intervenir énergiquement à plusieurs reprises pour protéger les biens et la vie des Juifs roumains. Au congrès de Berlin, en 1878, l'Europe imposa même à la Roumanie, en échange de la reconnaissance de son indépendance, la proclamation de l'émancipation civile et politique des Juifs. Mais le gouvernement roumain a éludé cette obligation en déclarant **étrangers** tous les Juifs établis sur son territoire, même depuis plusieurs générations. Pourtant ces **étrangers** sont assujettis au service militaire. Après la guerre de 1877, les Chambres ont naturalisé en bloc les Juifs, au nombre d'environ 800, qui ont servi comme soldats pendant cette guerre. Mais peu d'autres Juifs ont bénéficié jusqu'à présent de la naturalisation, qui est individuelle et exige un vote des deux Chambres.

Les Juifs d'Italie, comme ceux d'autres contrées, avaient été émancipés par les armées révolutionnaires et Napoléon Ier. Mais, dès que la domination française avait cessé, les autorités avaient remis en vigueur l'ancienne législation. En 1848, la Constitution du royaume de Sardaigne proclama l'égalité de tous les citoyens, sans distinction de croyances, et ce principe fut introduit dans les diverses parties de l'Italie au fur et à mesure de leur union avec le royaume sarde. C'est ainsi que les Juifs furent émancipés dans la Toscane, la Romagne, la Lombardie et à Modène en 1859; dans l'Ombrie et les Marches en 1860 ; en Sicile et à Naples en 1864, et dans la Vénétie en 1866.

Pendant que presque toute l'Italie avait déjà proclamé l'égalité de tous les citoyens, sans distinction de culte, dans les États pontificaux les Juifs restèrent soumis aux plus humiliantes vexations. Il régnait surtout dans ces États une véritable fureur de prosélytisme. Cette ardeur fanatique à convertir les Juifs amena à Bologne un épisode qui souleva l'indignation de tous les esprits libéraux de l'Europe. Dans cette ville, une servante chrétienne avait fait baptiser un enfant juif, à l'insu de ses parents, nommés Mortara, et quelques années plus tard, en 1858, elle en informa un ecclésiastique. Un jour, un moine, accompagné de représentants de la police, pénétra dans la maison de la famille Mortara, enleva l'enfant baptisé, qui avait alors six ans, malgré les protestations et le désespoir des parents, et le conduisit à Rome, où on l'éleva dans la religion catholique. Le chagrin que la mère en ressentit lui fit perdre la raison. Le père multiplia ses démarches pour qu'on lui rendit son enfant, mais en vain. Ce rapt,

accompli au nom de la religion, produisit une émotion considérable parmi les Juifs aussi bien que parmi les Chrétiens. Sauf les journaux ultra catholiques, toute la presse européenne flétrit cet abominable forfait. Plusieurs gouvernements et Napoléon III lui-même, dont les soldats occupaient alors Rome, intervinrent auprès du pape. Mais à toutes les réclamations, à toutes les sollicitations, Pie IX répondit par un inflexible *non possumus*. A cette occasion, comme vingt ans auparavant, lors de l'affaire de Damas, les Juifs d'Europe manifestèrent de nouveau cet esprit d'étroite solidarité qui, dans certaines circonstances, leur donne tant d'autorité et de force morale.

Ce fut à ce moment (1860) que six Israélites de Paris, animés des plus nobles sentiments, résolurent de fonder une association qui personnifiât, en quelque sorte, cet esprit de solidarité qui commande aux Juifs de tous les pays de s'unir pour venir en aide à leurs coreligionnaires malheureux. Cette association, qui devait recruter ses adhérents dans le monde entier, fut appelée **Alliance israélite universelle**. Les fondateurs, dont les noms méritent de passer à la postérité, furent : Charles Netter, commerçant ; Narcisse Leven, avocat; Jules Carvallo, ingénieur ; Eugène Manuel, professeur ; Aristide Astruc, rabbin, et Isidore Cahen, journaliste. Un peu plus tard, le célèbre avocat Adolphe Crémieux ; toujours prêt à défendre ses coreligionnaires, apporta à cette Société le concours de son éloquence et l'appui de sa fermeté et de son courage.

Le but de l'**Alliance israélite universelle** fut nettement indiqué, dès l'origine, dans l'exposé qui accompagnait le premier appel : Défendre l'honneur du nom israélite toutes les fois qu'il est attaqué ; encourager par tous les moyens l'exercice des professions laborieuses et utiles ;... travailler, par la puissance de la persuasion et par l'influence morale qu'il lui sera permis d'exercer, à l'émancipation de nos frères qui gémissent encore sous le poids d'une législation exceptionnelle. Dès la première année, cette société compta environ 850 membres, disséminés dans les pays les plus divers, en France, en Allemagne, en Autriche, en Angleterre, en Italie, en Suisse, en Hollande, et jusqu'en Espagne et dans le Venezuela. Actuellement, elle a plus de 30.000 adhérents. Dans les circonstances les plus variées et les plus critiques, elle a représenté dignement le judaïsme, venant en aide aux Juifs de Pologne, de Russie, d'Orient, quand ils étaient décimés par la famine et la maladie ou souffraient du fanatisme et ale l'intolérance, intervenant auprès des gouvernements en faveur de leurs coreligionnaires encore soumis à des lois d'exception, créant des écoles et des œuvres d'apprentissage pour contribuer au relèvement matériel, intellectuel et moral de populations juives déprimées par des siècles de persécution, répandant de nouveau parmi les Juifs le goût du travail agricole, autrefois si honoré de leurs ancêtres. Bien qu'elle n'existe encore que depuis un temps relativement très court, son action a déjà été faconde en heureux résultats.

Dix ans après la fondation de l'**Alliance**, une société analogue fut créée à Londres (1871) sous le nom d'**Anglo-Jewish Association**. Elle poursuit le même but que l'**Alliance** et peut être considérée comme une ramification de cette association, mais ses adhérents, qui sont au nombre de plusieurs milliers, se recrutent presque uniquement en Angleterre, en Australie et dans les autres colonies anglaises. Enfin, à Vienne, quelques hommes influents, entre autres Joseph Wertheimer, Ignace Kuranda et Maurice Goldschmid, ont fondé en 1873 une branche autrichienne de l'**Alliance**, sous le nom d'**Israelitische Alliant in Wien**. Comme l'a dit un des comptes rendus publiés par l'**Alliance**, ces sociétés *n'ont et n'ont jamais eu d'autre but que la propagation de la fraternité humaine, d'autre moyen d'action que la persuasion, d'autre drapeau que la justice, d'autres ennemis que ceux de la vérité et de la tolérance.*

Les résultats obtenus par l'**Alliance** et les grandes espérances qu'elle faisait concevoir pour l'avenir réveillèrent les sentiments d'intolérance et de haine des adversaires des Juifs. Ce fut en Allemagne que recommença la lutte contre la liberté et, par conséquent, contre l'émancipation des Juifs. Il s'était formé dans ce pays un parti dont tous les efforts tendaient à ressusciter le moyen âge avec ses lois les plus iniques. Le fondateur de ce parti fut un apostat juif, Frédéric Stahl, qui lui a fourni son programme et les quelques aphorismes dont il émaille ses professions de foi : *II faut que la science revienne en arrière. — Autorité, et non pas majorité,* etc. Avec de telles tendances, il est naturel que ce parti ait renouvelé contre le judaïsme et ses adeptes toutes les accusations, toutes les calomnies ressassées depuis des siècles. Peu à peu, son action malfaisante a pris un développement important en Allemagne, où elle a provoqué une agitation dangereuse contre les Juifs, et s'est même étendue au delà des frontières de ce pays. Le journal de ces ennemis de toute justice, de toute lumière et de toute vérité a pris comme emblème la Croix[3], alors que ce symbole ne devrait représenter, aux yeux des chrétiens, que la douceur, la bonté et la fraternité.

Dans ces dernières années, de nouveaux ennemis ont surgi contre les Juifs. Ceux-là ont trouvé un prétexte inédit pour justifier leurs attaques : ce n'est plus au nom de la Croix, comme le parti de Stahl, qu'ils mènent leur campagne d'injures et de mensonges, mais au nom de *l'incompatibilité des races*. Un beau jour, quelques pédants ont découvert que les prétendus descendants de Sem, tels que les Juifs et les Arabes, qu'ils désignèrent sous le nom de Sémites, seraient inférieurs aux Ariens ou Indo-Européens en intelligence, en élévation morale et en esprit imaginatif. Il est vrai que ces Sémites tant dédaignés ou, plus exactement, les Juifs, ont enseigné aux peuples civilisés le monothéisme et les principes d'une morale remarquablement élevée et leur ont donné ce livre sublime qui s'appelle la Bible. Mais, pour les antisémites, ce sont là de bien minces titres en regard des immenses services que, selon eux, les Ariens auraient rendus à l'humanité. A les entendre, les Juifs sont une race inférieure, capables tout au plus d'occuper des emplois subalternes sous la direction éclairée des Ariens. En réalité, sous ce nouveau vocable d'antisémitisme se dissimulent les anciens préjugés, les vieilles passions qui, dans le passé, ont inspiré tant d'iniquités, tant d'odieuses persécutions. A ces préjugés, à ces passions, sont venues s'ajouter les plus basses convoitises. Hais, en dépit des outrages, des violences, des inventions mensongères et des excitations malsaines des coryphées du mouvement antisémitique, on peut espérer que la liberté et la justice ne subiront pas de nouvelle éclipse et que, loin de se voir enlever les droits civils et politiques dans les pays qui les leur ont accordés, les Juifs les obtiendront peu à peu là même où l'on s'est obstiné jusqu'à présent à les leur refuser. Bien des accusations sont encore dirigées contre aux par leurs détracteurs, bien des erreurs sont encore répandues à leur sujet. Mais, chargés par la Providence, dès les temps les plus anciens, d'être comme des apôtres parmi les différentes nations, d'enseigner les plus hautes vérités et la plus noble morale, ils sont convaincus que les doctrines qu'ils ont fait connaître, et qui ont eu une influence si grande sur la marche de la civilisation, continueront d'exercer leur heureuse action et qu'à une époque plus ou moins éloignée, se réalisera cette affirmation des Prophètes d'Israël que, non seulement les Juifs, mais tous les hommes seront unis entre eux par les liens de solidarité et de la fraternité.

FIN DE L'HISTOIRE DES JUIFS

[1] Ces deux romans sont intitulés : *Coningsby or the new generation* (1844), et *Tancred or the new crusade* (1847).
[2] Pour ce tableau de la situation des Juifs dans les différents pays, jusqu'à la fin du chapitre, le traducteur a complété et parfois légèrement modifié le texte original, d'après les *Réflexions sur les Juifs* d'Isidore Loeb et l'*Histoire des Israélites* de M. Théodore Reinach.
[3] C'est la *Kreuzzeilunq* ou **Journal de la Croix**.

http://www.mediterranee-antique.info/Moyen_Orient/Graetz/HJ_518.htm